REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXXXI. — 1er MAI 1869.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1869

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

17256
b

AP
20
R5
pér. 2
t. 81

L'AVENTURE

DE

LADISLAS BOLSKI

TROISIÈME PARTIE (1).

XII.

Quand je partis pour aller dîner à Maxilly, j'étais résolu d'en finir avec mes mortelles perplexités et de brûler mes vaisseaux. J'entendais que le soir, vainqueur ou vaincu, je fusse à jamais fixé sur mon avenir. Les choses ne se passèrent pas tout à fait comme je l'avais pensé. La vie est compliquée, et dans nos prévisions nous la faisons plus simple qu'elle n'est.

Le curé de La Tour m'avait précédé. Je le trouvai dans le salon, causant tête à tête avec le docteur Meergraf. Le brave homme avait devancé l'heure, dans l'espérance de pouvoir s'acquitter avant le dîner de sa délicate mission. Sa hâte ne lui avait servi de rien. Mme de Liévitz s'habillait. Elle parut enfin. Elle était vêtue d'une robe de soie claire, qui dégageait ses épaules; ses cheveux, bouffans, ramenés en arrière, donnaient plus d'ampleur à son front. Elle était éblouissante. Je ne lui avais jamais vu la taille si légère, le teint si limpide et si animé, le regard si jeune, tant de fraîcheur dans le sourire, je ne sais quel air d'avoir tout laissé là et de recommencer la vie à nouveaux frais. Il y avait dans toute sa personne le va-et-vient d'une grâce flottante qui se jouait jusque dans ses rubans, dans les plis de sa robe, dans les palpitations de ses

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril.

narines, dans le frémissement de ses deux fossettes. Sa tête, ses épaules, ses mains, étaient imprégnées d'un fluide mystérieux, vague atmosphère de l'âme qui ajoute à la beauté le fondu, l'hésitation délicieuse, comme les transparentes vapeurs de l'automne amollissent les lignes d'un paysage et donnent à la lumière elle-même le charme d'un secret.

Elle me fit le plus gracieux accueil, mais sans la moindre allusion à sa lettre, à ma réponse, à mes visites, sans penser à s'excuser de m'avoir refusé quatre fois sa porte, sans avoir l'air de se douter que j'avais le droit de lui demander une explication. Il semblait qu'elle m'avait vu la veille, qu'elle était bien aise de me revoir, et c'était tout. Les oublis volontaires de cette femme anéantissaient en quelque sorte le passé; sa tyrannie s'étendait jusqu'aux événemens, elle les escamotait, elle soufflait dessus... L'éventail qu'elle tenait à la main n'était pas celui que je lui avais rendu.

Nous nous mîmes à table. Je fus étonné de ne pas voir Livade. Mme de Liévitz m'apprit qu'il lui avait demandé le matin même la permission de s'absenter pour quelques jours. Je compris que durant une semaine j'avais été sacrifié à la jalousie dont m'honorait ce gentil garçon, mais que les lunes sont changeantes et qu'à son tour il m'était sacrifié. Et je pensai aux larmes qu'avait dû lui coûter cette révolution de palais. Je n'y pensai pas longtemps. J'étais assis auprès de Mme de Liévitz, je la regardais, je respirais son étrange beauté, par instans mes mains effleuraient sa robe, je sentais ma tête se perdre, l'âpre désir que je nourrissais en moi me mordait au cœur et me séchait la gorge.

Le curé de La Tour ne mangeait que du bout des dents, et les morceaux ne lui profitaient guère. Il paraissait embarrassé de ses mouvemens, de sa contenance; les attentions que lui prodiguait Mme de Liévitz le mettaient aux champs; il soupirait tout bas, je crois, après son presbytère, sa salle à manger carrelée, sa nappe en toile bise, son pot-au-feu et le bonnet tuyauté de sa gouvernante. Il pensait aussi au quart d'heure de Rabelais, au moment où il faudrait affronter l'ennemi et débiter l'une après l'autre toutes ces belles phrases que des nuits durant il avait tournées et retournées dans sa tête. Il cherchait à s'accoutumer au visage de Mme de Liévitz; il la regardait en dessous, et dans sa préoccupation il répondait tout de travers à ses questions.

Quand nous eûmes repassé au salon et que le bonhomme eut avalé une tasse de fin moka et un verre de chartreuse, il se redressa, toussa deux ou trois fois pour s'éclaircir la voix, et, se frottant les mains, il en fit craquer tous les os avec la mâle énergie d'un homme qui se dispose à jeter son bonnet par-dessus les moulins. Il attendait une occasion; Mme de Liévitz la lui fournit.

Elle s'était pelotonnée comme une chatte dans un coin du sofa. — Monsieur le curé, dit-elle, avez-vous rencontré Robert ces jours-ci? Je ne sais sur quelle méchante herbe avait marché ce garçon. Il s'était mis dans l'idée de planter là sa femme et d'aller chercher fortune en Californie. Je l'ai tant chapitré, tant sermonné, qu'il a fini par faire son *peccavi*. Sa femme est un peu légère, mais c'est tout. On s'est embrassé, et aujourd'hui ces braves gens s'entendent comme larrons en foire.

Le curé tourna vers Mme de Liévitz sa bonne face joufflue. — Ah! madame la comtesse, s'écria-t-il avec emphase, ce n'est pas le seul mariage que vous ayez raccommodé. Vous êtes l'arbitre des familles, vous apparaissez dans les ménages brouillés un rameau d'olivier à la main. Vous dissipez les troubles, les jalousies, les aigreurs; vous adoucissez les cœurs ulcérés... *Oculus cæco, pes claudo*... Vous exercez dans ce pays un ministère de religion et de charité, vous êtes un ange de miséricorde et de paix! *Salve, accepta, cui Dominus adest*...

Et après avoir toussé de nouveau pour se donner le temps de chercher une transition qu'il ne trouva pas : — A propos, madame la comtesse, voudriez-vous me permettre de vous entretenir un instant en particulier?

Elle attacha sur lui ses yeux clairs, qui voyaient courir le vent. — Mais comment donc? très volontiers, lui dit-elle. Vous avez à me parler de quelque affaire urgente? Qui cela regarde-t-il, vous ou moi?

— Vous, madame, vous seule, reprit-il. Je ne suis qu'un simple ambassadeur...

— En ce cas, interrompit-elle, vous pouvez parler devant ces messieurs. Ce sont des amis à qui je n'ai rien à cacher.

Et à ces mots elle se rencogna dans son coin de sofa. Le curé passa son gros index entre son cou et sa cravate, qui l'étranglait, il la tirailla un instant pour se donner de l'air; puis il étala machinalement sur ses genoux son grand mouchoir à carreaux. — C'est qu'il s'agit, madame, reprit-il, d'une affaire particulière,... d'une affaire intime...

— Ne vous gênez pas, lui dit-elle. Je suis comme ces abeilles qui travaillent dans des ruches de verre. Je vous répète que je n'ai rien à cacher.

Nouveau silence, l'un de ces silences de plomb qui permettent d'entendre voler les mouches. — Puisque vous le voulez, reprit le bonhomme... Excusez la liberté... Je ne suis qu'un pauvre curé de village, mais la soutane que je porte jouit de certaines franchises. Et puis je sais à qui je parle, à une femme qui est la charité même. *Propitium habes Dominum*. Vous faites tant d'heureux, madame. Pourquoi faut-il?...

— Vous êtes insensible aux avances de cette pauvre Mirza! interrompit-elle en montrant du doigt le carlin, qui venait de poser ses deux pattes de devant sur le mollet de l'abbé et s'allongeait en bâillant de toutes ses forces.

Le bon curé caressa la tête ébouriffée de Mirza, qui se détourna en faisant une moue dédaigneuse, et s'en alla s'accroupir aux pieds de sa maîtresse. Il ouvrit sa tabatière, prit une pincée de tabac et resta un instant la main en l'air, l'œil perplexe, comme un homme qui cherche son chemin; mais il avait dans le caractère cette douceur têtue qui se pique au jeu. Après deux secondes d'hésitation, il prisa résolûment, ressortit de sa coquille, reprit le vent, allongeant devant lui ses honnêtes tentacules, qui ne soupçonnaient le danger qu'après l'avoir palpé. — Ah! madame, continua-t-il, comme vous le disiez à Robert, le mariage est une institution sainte, à laquelle sont attachés de bien grands devoirs!... Mon Dieu! il s'élève souvent dans les ménages de ces petites bisbilles... On s'échauffe, on s'aigrit; comme le disait saint Jérôme, on fait d'une mouche un éléphant. Et souvent il suffirait de se conter l'un à l'autre ses petites raisons, de s'expliquer ensemble le cœur sur la main... On finit par s'entendre, on s'embrasse, et quelquefois on s'aime plus qu'avant, car, selon le mot d'un poète profane, les petites picoteries réveillent et rajeunissent les grands attachemens... Madame la comtesse connaît l'Évangile aussi bien que moi. — Femmes, a dit l'apôtre, soyez soumises à vos maris!... — Oh! ce n'est pas que je prenne aveuglément le parti des maris. Il en est de bourrus, de fâcheux, qui grondent hors de propos, qui ont le verbe haut et l'humeur brusque; mais les âmes aimantes, comme la vôtre, madame, adoucissent toutes les aspérités, émoussent toutes les glaces, fondent tous les angles...

Elle frappa un grand coup sec de son éventail sur le bois du sofa, et dit : — On ne fond pas un angle, monsieur le curé. — Et d'une voix où grondait l'orage : — Vous souvient-il, ajouta-t-elle, que je vous avais promis de vous donner un orgue pour votre église? Le fabricant m'en demande un prix extravagant. Je lui écrirai demain, et j'espère l'amener à composition. Autrement...

— Ah! madame, s'écria-t-il avec effusion, pourrai-je jamais vous remercier assez de toutes les faveurs dont vous comblez ma pauvre église? Un orgue! ce fut toujours mon rêve. Cependant, je vous l'avouerai, je serais plus heureux encore si, grâce à mon humble intercession, M. de Liévitz...

A ce mot, elle se dressa d'un bond. — Vous dites?... s'écria-t-elle avec un accent si terrible qu'il crut entendre Dieu tonner. Il sentit que sa barque venait de toucher et s'était engravée. Il leva timidement les yeux sur Mme de Liévitz, mais il ne put soutenir l'é-

clat de son regard superbe et foudroyant; il perdit contenance, sa voix se figea dans son gosier; pour occuper son trouble, il ouvrit sa tabatière, elle lui échappa des mains, et tout son tabac se répandit sur ses genoux. Ne sachant plus ce qu'il allait faisant, il se leva en sursaut.

— Vous nous quittez déjà, monsieur le curé? lui dit-elle. Toujours pressé; mais je n'entends pas que vous vous en alliez à pied, je vais vous faire reconduire.

Et, sonnant un domestique, elle donna l'ordre d'atteler; puis elle s'assit au piano, et frappa une suite d'accords plaqués qu'on dut entendre de tous les hameaux environnans.

Jusqu'alors le docteur Meergraf n'avait soufflé mot. Il gratta doucement l'épaule du curé, qui, l'œil éperdu, semblait occupé à remettre un peu d'ordre dans ses idées. — Monsieur le curé, lui dit-il à demi-voix, vous aimez La Tour-Ronde? Un charmant pays, ma foi, de braves gens, une jolie cure. Que diriez-vous si vous appreniez l'un de ces jours qu'il vous faut déménager?

L'abbé tressaillit. — Que voulez-vous dire, monsieur? Monseigneur aurait beau chercher, je ne vois pas ce qu'il pourrait trouver à me reprocher.

— Je dis, reprit le docteur, que voilà une musique enragée qui ne présage rien de bon, et que lorsqu'une femme veut se donner la peine de chercher, elle est à peu près sûre de trouver...

Quand elle eut calmé ses nerfs en fouettant le clavier à tour de bras, elle attaqua les premières mesures d'un nocturne de Chopin. Je m'approchai d'elle, et me penchant à son oreille : — Moi aussi, madame, lui dis-je, je voudrais vous entretenir un instant en particulier.

— Vous aussi? fit elle sans me regarder ni s'interrompre. C'est donc une gageure?

— Quand je dis : je le voudrais, repris-je, je le veux et j'ai le droit de le vouloir.

Elle laissa là Chopin et son nocturne, et fredonna sur un air de fantaisie un couplet qui, je pense, était de son cru :

Ne dis pas : je le veux!
Ignorante jeunesse.
Ne dis pas : je le veux!
Jeanne est une tigresse.
Dis plutôt : si je peux!
Ignorante jeunesse.
Dis plutôt : si je peux!
Car Jeanne est la maîtresse.

Elle fut interrompue par une détonation qui la fit tressaillir. On venait de décharger un fusil à quelques pas de la maison. Elle

changea de visage, se leva brusquement, porta à ses lèvres son mouchoir, qui tremblait dans sa main. Au même instant, la porte qui donnait sur le perron s'ouvrit, et M. Pardenaire apparut, la figure bouleversée et promenant autour de lui ses yeux hagards, qui lui sortaient de la tête.

— Lui! le rôdeur! dit-il d'une voix sourde.

Mme de Liévitz avait repris tout son sang-froid. Elle haussa les épaules. — Est-ce que je crois à vos rôdeurs?

— C'était pourtant lui, reprit-il, l'homme au diamant.

Elle lui jeta un regard qui le fit trembler. — Votre fusil était chargé? Ne vous avais-je pas défendu de faire la ronde avec un fusil chargé?

— C'est le diable qui l'a chargé, répondit-il.

— Où avez-vous pris ce fusil?

— Où je le prends toujours, dans l'armoire du petit vestibule.

— Je saurai qui a chargé ce fusil... Ah çà! j'espère... Elle attendit un instant, pensant qu'il lui épargnerait la peine d'achever sa phrase. — Ah çà! j'espère que vous n'avez blessé personne?

Pardenaire fit un geste d'épouvante; avançant la tête : — Il est tombé raide mort! murmura-t-il.

On n'est pas toujours maître de son visage. Les yeux de Mme de Liévitz jetèrent des flammes, et je vis passer sur son front un éclair de joie féroce. Ce fut l'affaire d'une seconde. Elle baissa la tête; quand elle la releva, sa figure exprimait le chagrin et l'effroi. — Ah! mon Dieu! qu'est-il donc arrivé? s'écria-t-elle en s'enveloppant de son bachlik. Christophe, venez. Courons. — Elle s'avança vers le perron, où l'avait précédée le docteur. Je fis mine de la suivre; elle m'arrêta d'un geste et s'élança dans le jardin.

Nous fûmes un instant à nous regarder, le curé et moi. Me saisissant les deux mains : — L'avez-vous vue tout à l'heure? me dit-il tout bas. On ne m'ôtera pas de l'idée qu'elle savait que le fusil était chargé et que le rôdeur était son mari. — Mais épouvanté de son audace : — Quelle folie! s'écria-t-il. Ah! mon Dieu! ne répétez à personne...

— Oh! je n'aurai garde, lui répondis-je. — Et nous restâmes quelques secondes sans parler.

Le docteur Meergraf reparut bientôt; je reconnus à son air que le maréchal nous avait effrayés à tort, et que Mme de Liévitz s'était réjouie trop vite.

— Cet imbécile avait la berlue, nous dit-il d'un ton flegmatique. Le rôdeur n'est pas demeuré raide mort sur la place. Il était debout sur le petit mur du jardin potager; en entendant la détonation, il est tombé, mais il en sera quitte pour quelques contusions. Monsieur le curé, la voiture est avancée. — Et se tournant vers

moi : — Mme de Liévitz m'a chargé de l'excuser auprès de vous... Cet accident l'a fort émue.

Il nous reconduisit jusqu'à la porte. Là il me dit à l'oreille : — Jeune homme, relisez donc le billet anonyme que vous avez reçu. — A ces mots, je me retournai vivement; il avait déjà disparu.

Le bon curé, qui tremblait comme la feuille, et qui comptait sur ma compagnie pour se remettre un peu de son trouble, me pressa instamment de monter en voiture avec lui. Je refusai et le laissai partir. Un vent d'orage s'était levé; de larges gouttes commençaient à tomber. Je descendis jusqu'au milieu de l'avenue. Là je m'assis sur un tronc renversé, et je causai quelques instans avec moi-même. Je pensais aux soupçons qu'avait exprimés le curé et que j'avais partagés; je pensais à ce transport féroce, inavouable, qu'avait ressenti Mme de Liévitz, à cet éclair de joie que j'avais vu passer sur son front, et je pensais encore à cette prière naïve que la veille j'avais adressée à Dieu : « Seigneur, je suis malade, guérissez-moi. » Je me disais que Dieu m'avait exaucé, que pour me guérir il m'avait fait connaître qui était cette femme, ce qu'elle portait au fond du cœur, et que cependant je n'étais pas guéri, qu'apparemment j'étais incurable, que lorsqu'on aimait cette femme, c'était à jamais, qu'elle était entrée dans ma vie et dans mes entrailles, que je ne l'en ferais pas sortir. Et je croyais la voir assise au piano; je l'entendais fredonner d'une voix ironique et provoquante :

Ne dis pas : je le veux!
Jeanne est une tigresse.

— Je lui prouverai que je sais vouloir! m'écriai-je en me relevant. Je ne sortirai d'ici que chassé par elle.

Je remontai l'avenue, évitant les rencontres et marchant à pas de loup. Des domestiques affairés allaient et venaient du corps de logis principal à un pavillon, qui en est séparé par une cour. Je vis passer Hélène, qui tenait une lanterne à sa main droite et portait sur son bras gauche des draps de lit et du linge. Un laquais qui revenait d'une course et n'était au fait de rien l'arrêta au passage. — Qu'est-il donc arrivé? lui demanda-t-il.

— M. le comte est venu voir madame. Il s'est trompé de chemin, il a traversé le potager, ce grand imbécile de Pardenaire l'a pris pour son rôdeur et lui a tiré dessus. Une chevrotine lui a passé à deux pouces du menton.

— Et M. le comte couche ici? reprit le laquais d'un ton de pitié dédaigneuse.

Elle lui répondit en riant : — Il fait un temps à ne pas laisser un mari à la rue;... mais je m'arrête à causer, mon linge sur le bras, et il pleut. Il ne faut pourtant pas le faire coucher dans des draps mouillés.

— Il ne craint pas l'humidité, fit l'autre avec un gros rire de laquais. Une poule mouillée!

Chacun tira de son côté. Je profitai du moment où la cour était vide pour la traverser et me glisser dans le jardin. Le vent soufflait avec force et me chassait au visage une giboulée de pluie mêlée de grêle. J'atteignis le perron. Les portes du salon étaient restées ouvertes; j'entrai. Il n'y avait personne; les lampes et les bougies brûlaient solitairement, et le piano, qu'on n'avait point refermé, continuait de chanter en sourdine :

Dis plutôt : si je peux!
Car Jeanne est la maîtresse.

Je cherchais à m'orienter, à dresser dans ma tête la carte du pays. Poussant une porte, je me trouvai dans un petit vestibule qui me parut conduire à l'appartement de Mme de Liévitz. J'étais résolu à risquer le tout pour le tout; mais au même instant j'entendis du bruit derrière moi, je n'eus que le temps de revenir sur mes pas, de traverser en courant le salon et de me jeter dans ce cabinet que je connaissais. Deux bougies l'éclairaient; je les soufflai. Ayant fait la nuit autour de moi, je me postai derrière la portière, dont les pans rabattus laissaient entre eux un jour. Je restai là immobile, l'œil au guet, à même de voir sans être vu.

Mme de Liévitz entra dans le salon comme un coup de vent, suivie de Pardenaire, qui cherchait à lui prendre les mains. Elle le repoussait durement. Il rentrait sa tête dans ses épaules et se courbait jusqu'à terre. — Quel stupide entêtement! lui disait-elle. J'ai interrogé mes gens, aucun d'eux n'a chargé le fusil. Je ne sache pas que les fusils se chargent tout seuls.

— Je vous jure que ce n'est pas moi! répondait-il.

Elle frappa du pied : — Il est donc bien difficile de convenir que vous avez eu une distraction?

— Une distraction! fit-il d'un air hébété. Ce n'était pas une distraction, c'étaient des chevrotines. Je n'ai pas de chevrotines... Ne vous fâchez plus, je dirai tout ce que vous m'ordonnerez de dire.

— Ah! vous en convenez enfin! fit-elle. Vous avez failli causer un irréparable malheur. Après tout, vous aviez bonne intention. — Et lui jetant sa bourse : — Péché confessé est à moitié pardonné.

Il secoua la tête, regarda la bourse, la baisa, la posa sur la cheminée. — Non, non, dit-il en tombant à genoux, quand le diable y serait, ce n'est pas moi...

— Qui vous croira? s'écria-t-elle avec emportement. Tout le monde ne sait-il pas que vous êtes un méchant fou? — Et allongeant le bras : — Sortez! — Il se releva et sortit à reculons, la tête tendue

en avant, l'œil éperdu, comme s'il avait contemplé un spectre. Quand il eut disparu, je ne sais si je rêvai, mais il me sembla qu'elle froissait ses cheveux avec colère, et j'entendis ou je crus entendre ce mot prononcé tout bas, mais distinctement : — Oh! le maladroit!

J'allais sortir de ma retraite quand je vis paraître à l'entrée du salon une petite fille que la pluie avait fort mal accommodée. Ses cheveux lui pendaient sur les yeux, sa jupe courte était ruisselante, et ses sabots étaient crottés jusqu'à la cheville. Le visage de Mme de Liévitz changea tout à coup d'expression. — Ah! te voilà, Manette! dit-elle. — Et, s'asseyant, elle prit sur ses genoux l'enfant, qui s'y installa commodément, et dont les sabots boueux frottaient contre sa robe de soie.

— Tu viens de loin, petite, si tu viens de chez toi! lui dit-elle en l'embrassant et lui essuyant le visage avec son mouchoir de dentelles. Quel temps pour courir les grands chemins! Eh bien! quelles nouvelles?

— Mauvaises, dit l'enfant. La grand-mère est bien malade; on assure qu'elle ne passera pas la nuit. Elle a le délire, comme on dit, et elle ne parle que de vous. Elle voudrait tant vous voir avant de mourir! La mère ne voulait pas que je vinsse, elle dit comme ça que c'est une fièvre contagieuse. Je suis venue tout de même. Vous êtes si bonne!

— Tu as raison de croire en moi, lui répondit-elle en l'embrassant de nouveau. Écoute, mes chevaux sont sortis; ils sont allés reconduire le curé de La Tour. Dès qu'ils seront revenus, je monterai en voiture avec le docteur, et nous te mettrons entre nous deux, mon pauvre chat, pour que tu ne reçoives pas la pluie. De deux choses l'une : ou le docteur guérira ta grand'mère, ou bien, s'il n'y a plus de ressource, je te promets de ne pas la quitter avant qu'elle ait fermé les yeux. Je ne prendrai pas son mal : j'ai résolu de n'être jamais malade. En attendant, va-t'en vite te sécher à la cuisine. Tu diras qu'on te donne quelque chose de bon à manger.

Et posant l'enfant à terre : — A propos, tu sais ce que je t'avais promis. — Elle tira de son secrétaire cette belle poupée qu'elle avait habillée, et la présentant à la petite, qui n'osait y toucher : — Prends-la donc; elle est à toi. — Manette s'essuya les mains à son fichu et sortit en emportant la poupée. Elle se croisa sur le seuil avec un homme que je connaissais, l'homme au diamant, le mari.

A sa vue, Mme de Liévitz fit un geste indescriptible. Elle se détourna dédaigneusement et fut s'accouder à l'un des angles de la cheminée.

M. de Liévitz était un de ces hommes qui représentent toujours.

Il y avait dans toute sa personne un sérieux gourmé, compliqué d'une raideur germanique qui lui ankylosait les coudes et les genoux. Il gardait son maintien compassé, la solennité de ses allures jusque dans ses momens de vive et sincère émotion, et je suis persuadé que son sommeil même avait le caractère officiel d'un service public. Je vous ai dit que son sourire, comme son regard, était parfaitement vide; il aurait bien voulu faire croire que ses yeux se taisaient par discrétion; le fait est qu'ils n'avaient rien à dire, et personne n'était dupe de ses airs mystérieux. On sentait qu'il portait dans sa tête quelques vieux secrets de chancellerie depuis longtemps éventés, qui avaient traîné partout et qui n'étaient plus que les secrets de Polichinelle; il s'obstinait à monter la garde autour de ces ballons dégonflés, et il craignait naïvement les voleurs. Je soupçonne cependant que par intervalles il avait le sentiment vague, la conscience latente de sa nullité. Son visage exprimait la mélancolie d'un sot qui s'entrevoit.

Il entra dans ce salon vide comme il se serait présenté dans un bal d'ambassade, et porta machinalement sa main à sa boutonnière comme pour s'assurer que sa brochette était en place; mais le domestique qui l'avait introduit s'était à peine retiré, que son masque tomba et laissa voir un visage ravagé par une idée fixe et dont l'embonpoint n'était qu'une bouffissure maladive. Cette figure pâle et gonflée exprimait une douleur vraie, mais plate, sans éloquence, sans poésie. Il s'inclina devant sa femme, et son premier mot révéla toute la bonhomie de son caractère. Montrant du doigt la porte par laquelle Manette était sortie : — Que cette petite est heureuse! dit-il. Que faut-il donc faire, Sophie, pour être de vos amis?

Elle se laissa tomber dans un fauteuil et resta immobile comme un sphinx d'Égypte, l'œil fixé sur la pendule. Elle semblait compter les secondes de son ennui.

M. de Liévitz demeura debout. Après un long silence : — Vous n'avez donc rien à me dire? reprit-il. — Elle ne sourcilla pas. Peut-être pensait-elle à Pardenaire, à sa maladresse. M. de Liévitz prit le parti de s'asseoir. Il passa deux ou trois fois ses mains le long de ses jambes; puis, croisant ses bras sur sa poitrine : — Vous ne trouvez donc pas étrange, Sophie, qu'un homme tel que moi en soit réduit à pénétrer nuitamment chez vous comme un voleur, qu'un homme tel que moi s'expose à être pris par vos gens pour un rôdeur de grands chemins?...

L'emphase avec laquelle il avait prononcé ces mots : *un homme tel que moi!* arracha un demi-sourire à Mme de Liévitz. Elle fit un geste indolent qui signifiait : — Voilà une question à laquelle je n'ai jamais pris la peine de réfléchir. — Puis elle reporta ses yeux sur la pendule.

Il avait manqué son effet, il changea de note. — Vous êtes une personne raisonnable, Sophie, reprit-il d'un ton caressant. Il est impossible que vous m'ayez dit à Genève votre dernier mot. Ne comprenez-vous pas que votre place est auprès de moi. Que suis-je sans vous? Un corps sans âme. Qu'êtes-vous sans moi? Une âme sans corps... Non, vous ne me ferez jamais croire que la vie que vous menez puisse satisfaire votre esprit ardent, vos goûts d'activité, votre admirable intelligence, qui est à la hauteur des plus grandes situations... Si vous étiez franche, vous conviendriez que vos déguenillés vous ennuient à mourir, et que le métier de sœur grise est un pis aller qui ne vous suffira pas longtemps. Un poisson ne peut vivre hors de l'eau, ni une femme telle que vous hors de la politique... J'ai fait une faute, une grande faute, — qui n'en fait pas? — mais cette faute n'est pas irréparable. Retournons ensemble à Saint-Pétersbourg. Vous êtes une maîtresse femme, et vous avez là-bas de si puissantes amitiés! Il ne tient qu'à vous de me rouvrir la carrière que mon imprudence m'a fermée. Il vous suffit de le vouloir. Et moi-même... Oh! il y a quelque chose là! ajouta-t-il en se frappant le front. Vous ne savez pas encore de quoi je suis capable. Je crois en moi, je crois à mon avenir, qui est le vôtre!...

Cette fois elle consentit à parler. — Monsieur, lui répondit-elle d'une voix qui vibrait comme une lame d'acier, il y a deux ans, quelques mois après vous avoir quitté, j'eus le plaisir de lire dans un journal russe qui se publie hors de Russie l'anecdote suivante : « Il s'agissait, l'autre jour, dans un conseil de ministres, de pourvoir à un poste vacant; quelqu'un s'avisa de nommer M. de Liévitz. — Ne me parlez pas de cet homme, s'écria l'empereur avec un geste de pitié. Liévitz est une ganache. » Le mot est un peu dur; mais je le crois vraisemblable. Il y a des jugemens sans appel et des fautes impossibles à réparer. Mon habileté de maîtresse femme n'y suffirait pas. Je n'ai jamais gagné au jeu qu'avec un partenaire qui m'était sympathique, et les sympathies ne se commandent pas. Il est possible que vous ayez quelque chose là. L'humanité n'en profitera pas; croyez-moi, vous êtes un homme fini, politiquement, s'entend. L'agriculture vous reste. C'est une si belle chose!... Quant à moi, j'ai fait mon siége et je suis contente, très contente. Mes déguenillés, quoi que vous en disiez, suffisent pleinement à mon bonheur. Ne craignez pas que la besogne vienne à manquer à mon esprit ardent. Si Dieu me prête vie, j'entends fonder dans ce pays un hospice, une école-modèle, que sais-je encore? Mes devis sont tout prêts... Retournez dans votre chère Courlande. Tâchez d'inventer une nouvelle espèce de charrue. Nous nous communiquerons par écrit nos découvertes, nos expériences, nous nous admirerons mutuellement... Ce sera délicieux.

Cela dit, déployant son éventail, elle l'agita nonchalamment, l'œil fixé au plafond. Il se leva brusquement; je crus qu'il allait se jeter sur elle, les poings fermés. Il eut au contraire un accès d'attendrissement. — Eh! que m'importent, s'écria-t-il, la diplomatie, la politique, vos écoles et mes charrues? Je vous aime passionnément, vous m'appartenez, je saurai reprendre mon bien. — Et là-dessus il lui déclara que depuis qu'il l'avait revue à Genève il ne vivait plus, que ses pensées rôdaient sans cesse autour de Maxilly, qu'il passait des heures à lorgner du haut d'un rocher le toit qui abritait son idole et son rêve, que la nuit, en dépit des alguazils, il venait chercher dans son jardin la trace de ses pas et contempler la fenêtre de la chambre où elle dormait, qu'elle aurait pitié de lui et lui rouvrirait son cœur et ses bras, ou qu'il se brûlerait la cervelle à ses pieds.

Elle l'écoutait en silence. Tout à coup elle partit d'un éclat de rire aigu qui lui coupa la parole et me donna à moi-même le frisson. — Quel enfant vous êtes, Auguste! lui dit-elle. N'avez-vous pas honte? A votre âge! Vous avez donc perdu le sentiment du ridicule? Rôder comme un Lindor, à l'heure du berger, sous les fenêtres de votre femme! Un homme tel que vous! Il ne vous manquait qu'une mandoline et une échelle de soie. Et ce curé de village que vous me dépêchez en ambassade! Ah! c'est trop fort!...

Il se laissa tomber à ses genoux. — Moquez-vous tant qu'il vous plaira; mais vous partirez avec moi.

— Quelle folie! dit-elle. Que ferais-je de vous et que feriez-vous de moi?... Oh! jamais. Vous savez que je n'ai qu'une parole. Relevez-vous donc. Vous êtes grotesque.

A ce coup, la colère le prit; l'amadou mouillé s'enflamma. — Ah! vous refusez? s'écria-t-il en se relevant. Vous avez sûrement vos raisons. Croyez-vous par hasard que vos allures de sœur grise m'en imposent? Je ne donne pas dans ces panneaux. Vos charités! A d'autres. Vous êtes l'âme la moins tendre que je connaisse. Cette maison ouverte à tous venans m'est suspecte. Les pauvres y viennent de jour, la nuit on rencontre dans votre parc des promeneurs qui ressemblent plus à des galans qu'à des quêteurs d'aumônes. Ou je ne suis qu'un niais, madame, ou il me paraît prouvé...

— Achevez donc, il vous paraît prouvé?... dit-elle en s'animant. — Le tour que prenait l'entretien avait dégourdi sa hautaine nonchalance; elle ne s'ennuyait plus.

— Vous avez un amant, madame! reprit-il avec violence.

Elle se dressa sur ses pieds. — Eh bien! oui, monsieur, j'ai un amant. Et après?

— Je saurai le trouver. Et peut-être en ce moment n'est-il pas loin d'ici...

Elle haussa les épaules. — Ne me poussez pas à bout, continua-t-il. Je suis armé,... car il serait imprudent de venir sans armes dans une maison où l'on aposte des assassins au coin des murs... Je ne m'y trompe pas, madame, vous m'aviez reconnu, et ce fusil...

— C'est moi-même qui l'avais chargé! dit-elle avec un flegme superbe.

Il ne fut plus maître de lui; perdant la tête, il tira de sa poche un revolver qu'il leva en l'air, le doigt sur la détente. — Et moi qui craignais de m'ennuyer! fit-elle... Mais tuez-moi donc! qu'attendez-vous?

Elle avait un air si calme, si libre, si aisé, que ce fut à lui d'avoir peur et qu'il laissa retomber son bras. Elle lui enleva son pistolet, comme on ôte un joujou des mains d'un enfant mutin, et, tirant un cordon de sonnette : — Je ne vous reconnais pas, Auguste. Tout à l'heure, quand vous êtes tombé de votre petit mur, votre tête aura porté, je crains que votre cerveau n'ait souffert. Vous avez besoin de repos, allez dormir. Demain vous me ferez vos excuses avant de partir.

— Partir, madame! je ne partirai pas.

— Alors c'est moi qui m'en irai.

— Oh! je le tuerai! reprit-il avec fureur.

— C'est ce que nous verrons.

Un domestique parut, elle lui dit : — Conduisez M. de Liévitz dans son appartement et veillez à ce qu'il ne lui manque rien. — A l'apparition du domestique, M. de Liévitz avait repris comme par enchantement son maintien diplomatique et sa gravité de fonctionnaire. Il sourit, la bouche en cœur, salua sa femme et sortit.

Au même instant, le docteur Meergraf entra par une porte latérale. Mme de Liévitz s'avança vers lui, et le saisissant par les deux bras : — Être à jamais rivée à un pareil imbécile!... s'écria-t-elle de toute la plénitude de son cœur; puis elle retourna vers la cheminée et s'y accouda de nouveau d'un air d'accablement.

Il s'approcha d'elle, et d'un ton sardonique : — A jamais! dit-il, c'est compter sans les accidens. Eh! tenez, si tout à l'heure cette chevrotine...

Il la considérait attentivement, et semblait vouloir attirer sur lui son regard qu'elle tenait obstinément fixé à terre. — Oui, reprit-il, si cette chevrotine... Il s'en est fallu d'un travers de doigt, et, ma foi! vous étiez libre, libre comme l'air... Avez-vous eu dernièrement des nouvelles du prince Reschnine? Voilà un homme d'avenir. Un journal annonçait l'autre semaine qu'on allait lui donner l'ambassade de Londres; c'était faux, mais ce sera vrai quelque jour.

Elle baissait toujours les yeux, je crus m'apercevoir que ses

narines et ses paupières se gonflaient, et qu'elle avait un point rouge aux deux pommettes.

— Y a-t-il longtemps que le prince Reschnine ne vous a écrit? reprit l'impassible docteur.

Elle fit un geste d'impatience. — Vos plaisanteries sont d'un goût détestable! lui dit-elle.

— Oh! madame, j'aurais juré qu'elles vous étaient agréables.

Elle fit quelques pas dans la chambre, puis se retournant : — A propos, Manette est venue me chercher, sa grand'mère est mourante; nous allons partir et nous passerons la nuit là-bas.

— Je ne le sais que trop, dit-il en montrant du doigt son chapeau et son paletot, qu'il avait déposés sur une chaise; mais je vous préviens que ces fièvres-là sont très contagieuses.

Elle hocha la tête et répondit : — Je crois à la volonté... A ces mots, elle sonna sa femme de chambre et se fit apporter un mantelet en fourrure et son bachlik, dont elle s'encapuchonna; puis elle se mit à arpenter le salon d'un pas trépidant, le teint enflammé, jetant à droite et à gauche des regards de feu qui ne regardaient rien. C'était une mitraille qui tombait au hasard. Un instant elle porta ses yeux sur l'entrée du petit salon, et, marchant droit devant elle, elle effleura de son épaule la portière. Je me rejetai vivement en arrière; mais elle n'entra pas, et je me remis à mon poste. Je pressentais qu'elle allait dire quelque chose qui déciderait de mon sort.

— Il faut convenir, dit-elle en se rapprochant du docteur, que la vérité parle quelquefois par la bouche des enfans. M. de Liévitz prétendait tout à l'heure que mes pauvres m'ennuyaient à mourir... Bon Dieu! qu'est-ce donc que la vie? ajouta-t-elle avec amertume, en égratignant l'hermine de son mantelet.

— Eh! eh! quel air nouveau allons-nous chanter? murmura le docteur.

Elle passa ses mains sur son front, puis elle dit : — Je voudrais bien essayer d'autre chose.

— Ah! je vous vois venir, madame. Vous avez en tête une idée, ou pour mieux dire... un Polonais!

— Un Polonais! fit-elle en le regardant fixement.

— Oh! il est charmant. En vingt-quatre heures, il a joué deux fois sa vie pour vous. Voilà des dévoûmens qui ne courent pas les rues... Parlez-moi franchement : quelle est votre pensée de derrière la tête? que prétendez-vous faire de ce jeune homme?

— Vous me croyez donc incapable d'aimer? répliqua-t-elle avec colère.

— Vous en avez fait quelquefois l'essai, cela vous a mal réussi... Ne vous fâchez donc pas; si vous avez pour moi quelque amitié,

c'est que je vous dis la vérité. C'est à cela que je vous sers... Votre Polonais est un vrai paladin, poursuivit-il en baissant la voix; mais le lendemain du jour où vous vous seriez donnée à lui vous le regarderiez du même œil qu'un chiffon qui a traîné vingt-quatre heures dans un ruisseau. Vous êtes ainsi faite, et je plains sincèrement le pauvre diable qui réussit à vous inspirer une fantaisie d'un jour. Vos mépris et votre haine la lui font payer cher. Affaire d'organisation. Il n'y a dans tout votre visage que votre bouche et votre sourire qui sachent aimer. Le reste appartient à l'orgueil et à la volonté. Vous en avez autant que le Père éternel en personne.

Elle se mit à rire. — Pauvre homme! vous ne croyez qu'à la physiologie, dit-elle. — Et, courant à lui, elle lui prit les deux mains, les secoua, le regarda en face : — Je vous dis, s'écria-t-elle d'une voix vibrante, que je l'aime comme je n'ai jamais aimé personne.

En ce moment, une voiture roula dans la cour. Mme de Liévitz se sauva bien vite, M. Meergraf la suivit, et le salon resta vide.

J'attendis encore un instant. Je soulevai la portière, je ne fis qu'un saut jusqu'au perron, et je me trouvai bientôt en pleins champs, et quelques minutes après en pleins bois. La pluie avait cessé; des rafales chaudes passaient dans la nuit comme des chevaux sauvages qui trépignent et secouent leur crinière. Quelqu'un avait dit de moi dans mon enfance : « Il sera toujours ivre de vent. » Je ne sais ce qui se passa cette nuit-là entre le vent et moi; mes pieds ne touchaient pas la terre, je courais, je bondissais, gravissant tout d'une haleine des côtes rapides, faisant des trouées dans les buissons, escaladant les échaliers, perdant à tout coup mon chemin, le retrouvant par miracle. Dans ma tête vide d'idées, il y avait comme un tournoiement de bonheur. Je croyais seulement m'apercevoir que la terre humide sentait bon, que le vent causait tout seul comme un fou; je crois aussi que les bois étaient pleins de rossignols qui chantaient à gorge déployée des airs nouveaux et les cieux pleins d'étoiles qui regardaient quelque chose. Je m'arrêtai une seconde au pied d'un gros arbre; il fut pris d'un frisson subit, et il versa sur moi toute la pluie qui s'était amassée dans ses feuilles; je compris nettement que l'eau mouille, je me secouai, je repris ma course. Je montai jusqu'à ce que, un rocher me barrant le passage, je me décidai à redescendre. J'étais à mi-côte quand l'aube parut. Les montagnes semblèrent se réveiller et dessinèrent leurs dentelures grises sur un fond de vapeurs orangées, et bientôt ce fut l'aurore. Mes yeux la burent avec délices; je me gorgeai de lumière. La promesse de mon bonheur était écrite au ciel en lettres d'or.

Je n'étais plus qu'à vingt pas de la grande route qui côtoie le

lac, lorsque j'entendis le bruit d'une voiture. C'était la calèche. Mme de Liévitz venait de veiller toute la nuit une vieille femme qui se mourait d'un mal contagieux. Je me cachai derrière un poteau, et je vis passer la voiture tout près de moi. Le docteur, ramassé dans un coin et le menton ballant, dormait à poings fermés. Mme de Liévitz, le buste droit, les yeux tout grands ouverts, regardait la route. Sa main droite tenait pressée contre ses lèvres une belle rose moussue, dont elle respirait le parfum pour conjurer, je pense, l'action des miasmes.

— Est-il étonnant, me dis-je, que j'aime cette femme? C'est un caractère, et j'ai toujours adoré la force.

XIII.

Richardet avait passé la nuit sur ses livres. En m'apercevant, il regarda sa montre et tressaillit. — Eh bien! me dit-il d'un ton mélancolique, êtes-vous heureux?

— Oui, lui répondis-je, car j'aime à savourer l'espérance.

Et je l'embrassai follement. Je courus me jeter sur mon lit, je dormis toute la matinée. J'achevais de m'habiller quand on me remit deux lettres, qu'un domestique venait d'apporter.

« Mon cher comte, m'écrivait Mme de Liévitz, je ne sais quel vent a soufflé sur moi; je suis triste, je m'ennuie à mourir. L'idée m'est venue de me secouer un peu, d'aller faire une excursion de quelques jours dans le Valais, dans l'Oberland. Seriez-vous gens à m'accompagner, vous et votre ami M. Richardet? Mes pieds ont besoin de mouvement et mes yeux de nouveautés. Un bon air de montagne, de beaux sites, des vaches, de la crème, des glaciers, un peu de danger et surtout de bonnes et longues causeries, tout cela me semble bien séduisant. Ne me répondez pas. Venez me voir ce soir à dix heures; je serai seule, et nous dresserons ensemble notre plan de campagne. »

Le second billet était de ce même anonyme qui s'était dévoilé la veille. Il ne renfermait que ces mots : « Le temps est à l'orage, le tonnerre gronde. Partez sur-le-champ; il y va du bonheur et peut-être de la vie de trois personnes. »

— Ce docteur Meergraf, me dis-je en déchirant le billet, est sûrement à la solde du mari.

Le soir me parut long à venir. A huit heures, j'étais seul dans ma chambre. Je venais de prendre un bain et je préludais à ma toilette; je n'y avais jamais apporté des soins plus minutieux. Quand j'eus lustré, lissé, parfumé mes cheveux, frisé ma moustache, j'étalai toutes mes cravates sur mon lit, et je fus longtemps à faire mon choix. Je me décidai enfin pour un rouge amarante d'une nuance

exquise aux lumières. Je me disposais à faire mon nœud lorsque j'entendis sur le grand chemin le roulement d'une voiture. Il me parut qu'elle s'arrêtait devant Le Jasmin. L'instant d'après, un bruit de pas retentit dans l'escalier. Richardet sortit de sa chambre, poussa une exclamation; un entretien animé s'engagea entre lui et un interlocuteur dont je ne reconnus pas la voix. Je ne laissai pas de continuer ma toilette, et je me contemplais dans la glace avec une certaine satisfaction quand la porte de ma chambre s'ouvrit brusquement. Je retournai la tête, et je me trouvai en face de Conrad Tronsko.

Il me parut changé, vieilli; son rhumatisme s'était noué et l'avait un peu déformé. Ses jointures n'avaient plus de jeu, il marchait en se voûtant et tout d'une pièce; mais ses yeux, éternellement jeunes, n'avaient rien perdu de leur alacrité ni de leur flamme. On y voyait encore des batailles, et le Kamtschatka, et toute son âme, il avait gardé sa face de lion, son encolure de taureau sauvage. Il était de ces hommes qui ne s'en vont pas par morceaux; leurs souvenirs les conservent; si tard que vienne la mort, elle les trouve debout et tout entiers.

Il regarda mes cravates étalées sur mon lit, puis mes cheveux lissés, mes moustaches : — Ah! monsieur s'en va en bonne fortune! dit-il en ricanant.

Et se jetant sur le sofa : — Allons, fais-moi donner un verre de kirsch, ce que tu voudras. Je n'en puis plus. J'arrive de Paris tout courant, et cette nuit, en wagon, mes chiennes de douleurs m'en ont fait voir de grises.

J'avais ouvert une armoire; j'en tirai une bouteille et un verre à liqueur que je remplis et qu'il vida d'un seul trait. Il fit claquer sa langue et reprit plus gaîment : — Ton kirsch est bon. Je ressuscite. Drôle de métier que tu me fais faire! Ta mère m'a dit : il a des affaires là-bas qui le retiennent. Moi qui connais le pèlerin, j'ai tout de suite éventé la mèche. Les affaires d'un Bolski, on sait ce que c'est. Les jours se passaient, point de nouvelles. Alors j'ai planté là mes leçons et mes écoliers, et je suis parti. Me voilà comme l'Ubald du Tasse, qui s'en allait chercher Renaud dans les jardins d'Armide. Il arriva comme Renaud faisait son nœud de cravate et il lui cria : Dans quel sommeil s'est engourdie ta vertu? ou quelle lâcheté l'attire? Sus, sus! le camp et Godefroi t'appellent :

Su, su : te il campo e te Goffredo invita;

ce qui signifie : ma voiture est en bas, je te fourre dedans, et nous allons coucher ce soir à Thonon, pour retourner à Paris dès demain.

Je boutonnai mon gilet : — Impossible! lui dis-je avec assez de résolution.

Il fronça ses épais sourcils, et sa figure prit une expression formidable : — Tu as dit, je crois, impossible! — Il se tut quelques instans. La colère s'amassait comme un orage dans sa tête; je sentis que la foudre allait éclater. De ses prunelles léonines jaillit un regard qui me frappa au visage comme une balle. — Impossible! reprit-il. C'est toi qui as dit cela, et c'est à moi que tu parlais! Oh! oh! voilà donc ce qu'est devenu ce grand cœur de héros qui ne pouvait attendre les occasions et qui demandait cent mille cosaques à dévorer?... Il est arrivé que monsieur a rencontré une jolie femme. Une jolie femme, c'est le soleil et les étoiles, c'est l'univers et le bon Dieu lui-même! Qu'est-ce donc que la Pologne au prix d'une jupe?... C'est égal, tu partiras. J'ai cru bêtement à tes protestations, à tes simagrées, et pour te faire plaisir je me suis porté ton garant devant certaines gens qui ont foi en ma parole, et ils ont consenti à te prendre au sérieux, à te charger d'une mission... Tu partiras. Il ne sera pas dit qu'un homme dont Tronsko s'est fait le répondant n'a pas de sang sous les ongles.

A ce mot, le cœur me bondit. Cependant je réussis à me contenir. Je pris ma redingote, je la brossai. — Je suis ce que j'étais hier, dis-je à Tronsko; mon cœur n'est point changé. Je partirai dans trois jours. Je ne vous demande que trois jours.

— Trois jours! me répliqua-t-il. Me prends-tu pour un niais? Tu es comme ces enfans qu'on veut conduire chez le dentiste et qui crient : demain! demain! Ils espèrent un miracle et que demain le courage leur sera venu ou que leur dent malade sera partie. Et moi je te dis que les défaites de ta volonté sont irréparables, que l'homme qui recule pour mieux sauter ne sautera pas, et que celui qui s'endort sur sa lâcheté la retrouvera demain sous son traversin... En voilà assez, partons!

Je lui répondis pour la seconde fois : — Impossible!

Il fit un bond, je crus qu'il allait se jeter sur moi et m'écraser sous ses pieds; mais il courut vers la cheminée, y ramassa dans l'âtre un vieux tison charbonné. — Je veux écrire ton nom sur la muraille! s'écria-t-il, — et, redressant sa taille voûtée, il charbonna sur la paroi ces quatre mots : *Slavus saltans! le Polonais saltimbanque!* Puis, reculant d'un pas et le bras étendu vers son inscription, comme un professeur de mathématiques qui, sa craie à la main, fait une démonstration devant la planche noire : — *Slavus saltans!* Cela veut dire un fils d'aristocrate qui s'est fait un dieu de son bon plaisir, et qui s'écrie du haut de sa tête : la règle, la loi, l'univers, c'est moi... *Slavus saltans!* L'inutile des inutiles, un gaspilleur de temps et d'argent, qui ne sait plus aujourd'hui ce qu'il

voulait hier et qui s'essouffle à courir après ses fantaisies, qui courent plus vite que lui... *Slavus saltans!* Entrez dans la baraque, messieurs. Voici le roi des sauteurs; il saute pour une duchesse ou pour une cabotine, et tout en sautant il fait sauter la banque et les bouteilles... *Slavus saltans!* Comme qui dirait un Polonais de théâtre, un Polonais à plumet, à clinquant, à draperies, un histrion démonstratif et gesticulant, amoureux d'apparences et de poses... Cherchez bien; vous ne trouverez sous ses chamarrures qu'une âme oblique, fuyante et qui vous glisse des mains; mais ne craignez pas que sa conscience lui reproche jamais rien, elle a des absences miraculeuses. Il a fait un pacte avec elle; aujourd'hui il a forfait à l'honneur, elle dira demain : Je ne sais rien, je n'y étais pas... *Slavus saltans!* Il rêvait hier d'être un Konarski, ce ne sera jamais qu'un héros de boudoir et de tripots. Mordieu! sa fin sera belle : il avalera sa dernière bassesse dans une coupe d'or finement ciselée, et tombera foudroyé par la débauche, mais avec un fier sourire de paladin et en se drapant dans son ignominie!

Je me sentis blêmir. Mes dents claquaient. Je me mordis les lèvres jusqu'au sang. Je fis deux pas les poings crispés. — Vous m'insultez, lui dis-je, assuré que vous êtes de l'impunité de vos outrages! Sortez. — Et je lui montrai la porte.

Il prit son chapeau; mettant la main sur le loquet : — Oui, je m'en vais; ce sera bientôt fait. Beau fils, ton nœud de cravate s'est dérangé; il faudra le retoucher. Va-t'en lécher la terre devant ta maîtresse. Demain je serai à Paris, et je dirai à certaines gens : « Triple imbécile que j'étais, comment ai-je pu oublier que les Bolski ne sont que des Bolski? »

Je lui criai avec fureur : — Pensez de moi ce qu'il vous plaira; mais respectez le nom d'un homme qui vous valait bien et qui est mort au champ d'honneur.

Il lâcha le loquet, et revenant sur moi : — Ah! tu crois toujours que ton père... Écoute, avant de partir, je veux te raconter une histoire que, grâce à Dieu, ta mère n'a jamais sue. Elle en serait morte... Tu sais peut-être qui était le père de ton père. Il s'était donné ou vendu à la Russie. Ton père n'était pas homme à se vendre; mais il était né dans un bourbier, ce fut son mariage qui l'en tira. Ta mère lui fit jurer qu'il se battrait un jour pour la Pologne. Il n'attendait qu'une occasion, et il s'amusait en l'attendant. Survient le branle-bas de 48; la Hongrie entre en danse; les Polonais y courent : ils espéraient ramasser sur les champs de bataille de Pakozd et de Comorn les clés de la citadelle de Varsovie. Ton père avait connu Georgey, il lui écrit, lui offre ses services, se fait agréer pour aide-de-camp. Tope! l'affaire est dans le sac. Voilà un homme aux anges, et qui dessine lui-même le patron de son uni-

forme. Il t'a légué son plumet; tu dois l'avoir quelque part dans un tiroir... Il se met en route; soit forfanterie, soit fatalité, il prend son chemin par Vienne. C'est une ville de plaisirs; il y passe deux jours. Il rencontre au Prater une femme... J'ai oublié son nom. C'était une de ces grandes coquettes qui promettent tout et n'accordent rien. D'un seul regard, elle allume ton pauvre père comme une étoupe. Le voilà pris et plus qu'à demi fou; elle s'amuse à le faire aller, le tourne et le retourne sur le gril. Cependant la campagne s'était ouverte, le canon grondait. Il oublie ses amis, qui l'attendent, Georgey, qui s'étonne. Il s'acharne à la poursuite de son oiseau bleu, qui se dérobe de branche en branche. La rage le prend, il soupçonne un de ses rivaux d'avoir de l'avance sur lui; il le provoque, va sur le terrain, empoche un grand coup d'épée, qui lui transperce la poitrine. Pendant quatre semaines, on le crut perdu. A peine entra-t-il en convalescence, la rougeur lui monta au front. Il était brave... Ce qu'on vous conteste, à vous autres, ce n'est pas le courage, c'est la suite dans les idées et la discipline de la volonté... Par des prodiges d'audace et d'adresse, il réussit à passer la frontière, à franchir les lignes ennemies, et il se présente devant Georgey à la veille de la bataille d'Iscaczyz. Tu devines quel accueil il reçut, tous les visages se détournaient; il ne vit ce jour-là que des dos. — Je prendrai demain un fusil et une capote de soldat, s'écria-t-il, et on verra comment se bat un Bolski. — Mais, soit l'épuisement que lui avait causé un si périlleux voyage, soit le ressentiment des mépris qu'il venait d'essuyer, sa blessure se rouvre, il tombe en défaillance et bientôt en délire. On le transporte dans une ambulance. De son grabat, il entendit durant huit heures le grésillement de la fusillade, les tonnerres de la canonnade et le soir les hurrahs des vainqueurs. Pendant tout ce temps, il s'était battu, lui, contre la fièvre... Un hasard m'amena près de la paillasse où il se tordait et criait. Je pensai à ta mère, j'eus pitié de lui. Grâce à moi, il n'a pas crevé comme un chien; un quart d'ami lui a fermé les yeux. Il me fit sa confession, puis il se remit à battre la campagne. Tantôt il parlait de cette femme et s'écriait : Je l'aurai! tantôt il se persuadait qu'il s'était battu la veille comme un lion, et, arrachant le plumet de son shako : il est rouge de sang, tu le donneras à Ladislas. — J'ai tenu parole; cependant il y avait autour de nous des gens qui s'étaient battus et qui disaient en ricanant, les uns : C'est un traître! d'autres : C'est un lâche! d'autres mieux informés et plus équitables : C'est un Bolski, et les Bolski ne se font tuer que pour une femme!

Depuis le moment où Tronsko me révéla comment mon père était mort, j'ai éprouvé de bien déchirantes douleurs. Aucune n'a égalé en amertume celle que me causa ce récit. Le souvenir de mon père

était pour moi une religion; mon imagination l'avait vu cent et cent fois tomber en souriant sur un champ de bataille, heureux de mourir en héros, heureux de mourir pour la Pologne. Je m'étais repu de cette gloire, je l'avais sentie se mêler à mon sang et courir dans toutes mes veines. Et tout à coup... quel dégrisement! Tronsko venait de me fouiller le cœur avec un poignard, il en avait arraché ce que j'avais de plus précieux, ma légende filiale. Je poussai un cri, et je m'appuyai à la muraille pour ne pas tomber. Mon désespoir éclatait sur mon visage, car je vis Tronsko s'attendrir. Il vint à moi; je fis un geste pour le repousser. — Oh! mon pauvre père! murmurai-je.

Il m'attira dans ses bras. — Que veux-tu? me dit-il. Je ne suis pas médecin, je n'ai étudié qu'en chirurgie.

Je me dégageai, j'empoignai une chaise de canne, je la frappai contre le parquet avec une telle violence qu'elle se brisa en morceaux. — Partons! m'écriai-je; je leur montrerai ce que c'est qu'un Bolski!

En un clin d'œil, mes apprêts de voyage furent achevés. Tronsko appela Richardet, dont j'avais oublié l'existence. — Monsieur, lui dit-il, on a sûrement quelque chose à vous dire. — Et par discrétion il nous laissa seuls.

Je regardai un instant Richardet. — Vous aurez l'obligeance de régler mes comptes, lui dis-je, de remettre les clés au propriétaire.

— Est-ce tout? fit-il.

— Vous irez tout à l'heure à Maxilly... Vous lui direz que je pars.

Il fit un geste d'effroi : — Et comment lui expliquerai-je?...

J'hésitai, je passai la main sur mon front. — Vous lui direz la vérité, repris-je. — Et d'un bond je fus au bas de l'escalier.

XIV.

« Tu seras toujours l'esclave de ton idée du moment, » m'avait dit un jour ma mère. Elle ne s'était pas trompée dans son pronostic. Je n'ai jamais pu avoir qu'une idée à la fois, et l'idée du moment a toujours pris un tel empire sur moi que je lui sacrifiais tout sans qu'il m'en coûtât rien. Je courais devant moi tête baissée, ne regardant ni à droite ni à gauche, le cœur vide de souvenirs et de regrets, pensant avoir anéanti le passé parce que je ne le voyais plus. Cependant il faut s'arrêter, reprendre haleine. Alors les souvenirs se réveillent, le passé se venge, et le cœur, sortant de son ivresse, expie ses mépris irréfléchis par l'emportement de ses lâches remords. Je ressemblais à ces chefs de bande, à ces hardis *condottieri* qui, poussant leur pointe, se jettent au cœur du pays ennemi, sans prendre la peine de bloquer les forteresses qui en gardent les

approches. Tôt ou tard les garnisons qu'ils ont oublié d'investir font des sorties meurtrières, et ces audacieux expient leur imprévoyance. Les équipées finissent par des désastres, et les aventures de la volonté par de honteuses défaites. J'ai assez vécu pour me convaincre que notre cœur est meilleur qu'on ne le dit, et que toutes les grandes fautes s'expliquent par quelque infirmité de l'esprit.

Tronsko avait brûlé ma blessure avec un fer chaud, j'avais entendu siffler la plaie, et je me croyais radicalement guéri. Je ne me reconnaissais plus; j'avais changé en un clin d'œil et d'esprit et de cœur; Mme de Liévitz avait disparu de ma pensée; je me reprochais ma passion comme une méprisable folie. Je n'avais en tête que mon père, mon pauvre père expirant sans gloire et désespéré sur un grabat; je pensais à lui avec une profonde pitié; il était mort insolvable, il m'avait légué une dette d'honneur qu'il me tardait d'acquitter en réhabilitant son nom. Mon impatience ne prévoyait point d'obstacles à mes projets; je me sentais de force à marcher sur l'aspic et sur le basilic, à fouler aux pieds le lion et le dragon. Ma tristesse était accompagnée d'une rage sourde, d'une fureur sombre, mais à laquelle ne se mêlait aucun regret.

Comme nous approchions de Paris, Tronsko, qui jusque-là ne m'avait pas fait une question, me dit à brûle-pourpoint : — Était-ce une comtesse ou une paysanne?

— Oh! ne parlons pas de cette femme, lui répondis-je. — J'étais sûr de ma guérison, mais le souvenir de ma maladie me faisait peur. M'efforçant de sourire, j'ajoutai : — Bah! peut-être ne l'aimais-je pas.

J'étais de bonne foi. Plût à Dieu que j'eusse dit vrai!

Ce que je fis à Paris, ce qui se passa entre certaines gens et moi, à quelles épreuves je fus soumis, quelles instructions me furent données, je me garderai d'en rien dire et surtout de nommer personne.

En cette année 61, la Pologne, qui cherche sa politique dans son cœur et qui agit par de soudaines illuminations, donnait au monde un étonnant spectacle. La soif du martyre s'était emparée d'un peuple entier, et ce peuple s'offrait en holocauste; des multitudes désarmées priaient Dieu sous le feu du canon, leurs cantiques saluaient la mort comme une amie divine. — Je ne vous crains pas, j'ai des troupes, disait le prince Gortschakof au comte Zamoyski. — Nous sommes prêts à recevoir vos balles. — Non, non! nous nous battrons! — Nous ne nous battrons pas, vous nous assassinerez. On avait pu se figurer à Saint-Pétersbourg que la Pologne n'était plus. Et tout un peuple debout, des palmes dans ses mains, s'écriait en montrant son cœur : elle est ici! pourquoi cherchez-vous parmi les morts celle qui vit?... Le métier de bourreau indigne l'honneur d'un soldat. La Russie s'était promis qu'à force de provocations elle au-

rait raison de ce sublime héroïsme qui refusait de se battre. Toute patience a ses limites : on pouvait s'attendre à ce que la Pologne aux abois et frémissante ramasserait enfin le gant, rendrait défi pour défi. Or le comité de Paris désirait envoyer à K..., petite ville polonaise à quelques lieues de la frontière, un émissaire chargé de s'aboucher avec certaines personnes, de leur soumettre des plans et des avis pour des éventualités prévues.

Il fallait que l'émissaire fût jeune. On tenait à sa disposition un passeport de rencontre, visé pour la Russie et portant le nom de William Wilson, originaire de Jersey, naturalisé Français, âgé de vingt-trois ans. La pièce était authentique et munie de toutes les signatures nécessaires. Ce Wilson était un garçon coiffeur, qui avait fait son apprentissage à Paris. Il avait eu des difficultés avec son patron, et soit dépit, soit envie de courir le monde, il s'était résolu à lever le pied. Une dame russe qu'il avait coiffée quelquefois et qui appréciait ses talens lui avait persuadé qu'il ferait aisément fortune à Saint-Pétersbourg. A peine avait-il obtenu son passeport, il était tombé malade, et une fièvre typhoïde l'avait enlevé en trois jours. Le signalement consigné sur ce passeport me convenait à peu de chose près. Je parlais l'anglais assez couramment pour avoir le droit de m'appeler Wilson; le feu coiffeur était blond comme moi; même taille, la même forme de nez. Il me restait à apprendre mon métier. Je commençai sur-le-champ mon apprentissage chez un coiffeur polonais de la rue du Bac. J'étudiai avec fureur l'art de raser à poil et à contre-poil, de manier le fer à friser, de crêper des bandeaux et de bâtir un chignon. Ce fut un jeu pour moi; j'étais né avec des yeux au bout des doigts. Au bout de six semaines, j'étais devenu un vrai Wilson, un « merlan » accompli, et j'en avais la tournure, les gestes, les fadeurs, les gaîtés, l'air et la chanson.

Mes journées appartenaient à la pratique, je donnais mes soirées à ma mère. Il me semblait que je venais de faire sa connaissance; elle était pour moi une nouveauté, une découverte, et ce que je ressentais pour elle était non de la tendresse, mais de l'adoration. Jamais sainte ne porta si loin le détachement de soi-même, l'absolu dépouillement de toute volonté propre, l'entier abandon à la volonté divine. Elle avait accompli son dernier et suprême sacrifice; elle ne reprochait rien à personne, ni à Dieu, ni aux hommes, ni à moi; elle se disait : Cela devait être, et je tâcherai de n'en pas mourir. Ce cœur navré bénissait l'épée qui le transperçait. Elle avait le plus souvent une sorte de gaîté forcée où ne paraissait aucun effort; elle s'occupait avec une tranquillité active de tous les détails de la vie, et il semblait que la vie fût encore quelque chose pour elle. Par instans, il lui prenait un frisson, elle se tournait vers moi et me disait avec un léger tremblement dans la voix :

Adieu, mon enfant! — Et dans ces momens elle attachait sur mon visage des regards fixes, troubles, pleins d'un silence de mort. Alors je me jetais à ses genoux, elle pressait ma tête dans ses deux mains, et peu à peu ses yeux se ranimaient, son teint s'éclaircissait, ses lèvres ébauchaient un sourire, sa figure devenait comme transparente et laissait voir son âme à découvert, une âme sans tache, blanche comme une colombe, une âme où la force se mariait avec une angélique douceur, une âme faite de chasteté, de tendresse, de douleur et de lumière!

Je me rendis un matin chez Tronsko, je lui annonçai que j'étais prêt à partir. Il me retint longtemps auprès de lui, me représenta que je pouvais encore me dédire, que l'entreprise où j'allais m'engager était pleine de périls, qu'avant de m'y embarquer je devais sérieusement consulter mes forces et ma conscience, que toute imprudence, toute faiblesse me serait imputée à crime, qu'il ne se défiait pas de mon courage ni de la figure que je pourrais faire dans les dangers, qu'il se demandait seulement si j'avais l'esprit assez mûr, l'humeur assez rassise pour garder mon sang-froid dans toutes les rencontres, pour discerner les occasions, pour déjouer les embûches, pour dévorer en silence des humiliations et maîtriser les bouillonnemens de mon cœur. Le véritable émissaire, disait-il, est un lion doublé d'un renard, et il appréhendait mes imprévoyances, les brusques échappées de ma gloriole, ce qu'il appelait mes petites vanités. Je lui répondis que je n'étais plus Ladislas Bolski, que j'étais William Wilson, et que je me sentais de force à faire la barbe à tout l'univers. Il insista encore, me conjura de réfléchir, m'assura qu'il saurait me dégager de ma parole en prenant tout sur lui. Je l'interrompis, et me frappant la poitrine par un geste romain : — Ce que je porte ici, m'écriai-je, ce n'est plus un cœur de chair et de sang, c'est une pierre calcinée par la foudre.

— Dieu soit avec toi! me dit-il en m'embrassant; mais n'oublie pas que Tronsko est ta caution, et qu'avant-hier, en présence de dix personnes, il a donné sa main gauche à couper que tu étais un homme.

Je retournai auprès de ma mère; elle me conduisit à l'église de la Trinité, elle y passa une grande heure en oraison mentale, agenouillée, la tête basse. Je voyais ses lèvres remuer, des ombres et des lumières passer sur son front, elle causait avec Dieu et Dieu lui répondait; je ne sais ce qu'ils se disaient, je me tenais immobile, craignant de troubler cet entretien sacré auquel je n'étais pas digne de me mêler. Quand elle m'eut ramené chez elle et qu'on vint nous avertir que le fiacre était en bas, elle se jeta sur moi comme une lionne sur son lionceau qu'elle dispute aux chasseurs, elle couvrit de baisers mes cheveux, mon front, mes yeux, ma

bouche. Puis reculant d'un pas : — Voilà des lèvres, dit-elle avec angoisse, qui vont être condamnées à mentir. Que Dieu leur épargne du moins la honte du parjure! — Son visage s'enflamma : — Rends-nous la patrie, Seigneur! s'écria-t-elle. Et rends-moi un jour mon enfant! — Et levant les bras : — Pourtant que ta volonté soit faite et non pas la mienne! — Elle m'accompagna jusqu'à la porte; debout sur le seuil, les mains frémissantes, le front tendu en avant, elle me regarda descendre l'escalier. Je retournai la tête, elle porta ses dix doigts à ses lèvres et me jeta son âme dans un dernier baiser.

XV.

Six semaines plus tard, par une matinée de décembre froide, mais sans brouillards, j'arrivai devant une barrière en bois, qui m'annonçait que j'allais franchir une frontière et fouler le sol polonais. Une jeune fille fraîchement sortie du couvent et que sa mère conduit à son premier bal ressent peut-être quelque chose de ce qui se passa dans mon cœur; ce fut une joie fiévreuse mêlée d'un trouble profond et d'une émotion intense. Je hélai un factionnaire, qui vint me recevoir et me fit entrer à la douane. Là on examina mes papiers, on me fit subir un minutieux interrogatoire. Enfin je fus autorisé à passer outre. Je replaçai mon havre-sac sur mon dos, et je continuai mon chemin.

Devant moi s'étendait un pays de plaines, mollement onduleux, que la neige recouvrait d'un épais linceul. Bientôt la route s'enfonça dans un bois de pins et de bouleaux. Une corneille passa au-dessus de ma tête en croassant. Je tirai mon chapeau et je la saluai. Le chemin était désert, je le quittai un instant, je fis quelques pas dans le bois. Écartant la neige avec mes mains, je m'agenouillai au pied d'un arbre, et du fond de mon cœur sortit cette prière fervente que je prononçai à demi-voix : — Terre maudite et bénie, terre de saint Stanislas, de Sobieski et de Kosciusko, terre des héros et des martyrs, toi qui bois le sang comme de l'eau et qui vois fleurir éternellement les roses sacrées de l'immortelle douleur et de l'immortelle espérance, reconnais le plus humble de tes enfans. Il t'apporte son cœur, ne méprise pas son offrande, et mets dans sa poitrine, avec le désir de bien faire, quelque étincelle de ce feu divin qui est le secret des grandes vies et des belles morts. — Je me penchai, je baisai cette terre à laquelle j'avais parlé, je ne sais quelles délices me vinrent aux lèvres; il me sembla que le sol humide se réchauffait sous mes embrassemens, que mon baiser m'était rendu, et je sentis une flamme courir dans mes veines et

jusque dans la moelle de mes os. Je me relevai, je me remis en marche d'un pas libre et léger; pourtant j'avais toute ma charge, je portais Dieu dans mon cœur, la Pologne sur mes lèvres.

J'arrivai vers le soir à K...; je me rendis sur-le-champ au bureau de police, où je présentai mes papiers et déclarai mes intentions. Mon petit discours fut assez bien tourné, et je débitai avec aplomb mon boniment de garçon coiffeur. J'avais quitté Paris pour aller chercher fortune à Saint-Pétersbourg, où mon incomparable talent ne pouvait manquer de faire florès; mais j'avais gaspillé en chemin mon pécule, les eaux étaient basses, et, avant de continuer mon voyage, je désirais faire quelque séjour à K... pour me remettre à flot et regarnir mon gousset. Comme j'achevais ma petite histoire et que les employés tournaient autour de moi comme des limiers, flairant mes poches pour s'assurer qu'elles ne renfermaient rien de suspect et que je ne sentais pas le gibet, entra le directeur de la police, le colonel Rothladen. C'était un homme de poids et d'un bel âge, mais qui faisait le jeune et aimait à se requinquer. On le mit au fait. Aussitôt ce vert-galant un peu poussif, lequel à chaque mot gonflait ses abajoues et soufflait comme un bœuf, me cria d'une voix de stentor : « Il y a ce soir un thé dansant chez le général W...; voyons, paltoquet, ce que tu sais faire. » Et, ôtant son chapeau et sa cravate, il se jeta une serviette sur le dos en guise de peignoir. Je lui répondis que j'appartenais à l'école du *cheveu expressif et physionomique*, qu'il devait d'abord me permettre d'étudier ses airs de tête, ses gestes, sa démarche, que je lui ferais ensuite une coiffure pleine d'allure, qui serait parfaitement assortie à l'ensemble de sa personne. Il se mit à se promener devant moi, tout en goguenardant et montrant ses canines comme un vieux dogue de belle humeur. Je lui brûlai sous le nez quelques grains d'encens que ses grosses narines humèrent avec délices; puis je mis mes fers au feu, et, après l'avoir rasé, je lui bâtis en un tour de main une coiffure coup-de-vent qui exprimait les ambitions de son humeur conquérante. Il se regarda longtemps dans la glace, parut satisfait de mon savoir-faire. Je l'entendis qui disait en russe à l'un de ses employés : — Il faut convenir que ces Parisiens ont un chic de tous les diables. Je vais faire sensation chez le général. Ce petit garçon est un trésor. Qu'on lui délivre sur-le-champ son permis de séjour. — Il daigna m'indiquer l'adresse d'un nommé Pudel, d'origine allemande, qui était le premier coiffeur de la ville. — Je te le donne pour un franc animal, me dit-il, et je te charge de faire son éducation. Tu lui diras de ma part qu'il te traite bien, et tu tâcheras d'infuser dans sa grosse tête tudesque la théorie du cheveu... Comment dis-tu?

— Expressif et physionomique, lui répondis-je.

— Oh! ces Français! fit-il; tous grands parleurs, mais gentils, et qui ont inventé le chic...

— Le chien, interrompis-je.

— Oh! oh! oh! le chien! répéta-t-il avec un gros rire épais.

Et il me fit pirouetter sur mes talons, me donna une tape sur la joue. — Va-t'en de ce pas chez Pudel, me dit-il. Tu auras l'honneur de me coiffer tous les jours.

Je me présentai incontinent chez Pudel, qui me reçut assez mal, et me déclara qu'il n'y avait point de place vacante dans son échoppe. Toutefois, quand je me fus réclamé du directeur de la police, il baissa le ton, consentit à me prendre à l'essai. Je dus lui donner séance tenante un échantillon de mon habileté. Il me mit aux prises avec une tête à perruque, à laquelle j'improvisai une coiffure de bal. Pendant que je travaillais, il m'observait bouche béante et d'un œil jaloux. A quoi ne s'accroche pas l'amour-propre? La mortification que lui causait la supériorité de mon talent me fit un sensible plaisir; mais je m'empressai d'adoucir son chagrin par ma gentillesse et mes déférences. Nous devînmes bons amis et nous entrâmes en marché. Je lui fis mes conditions en me donnant l'air de tenir beaucoup à l'argent. Bien que le brave homme fût dur à la détente, il avait compris le parti qu'il pourrait tirer de moi; il finit par amener pavillon et en passa par tout ce que je voulais. Il me conduisit dans une pension bourgeoise où il m'assura que je serais bien et à bon compte. Et ce fut ainsi que ce jour même s'opéra sous les plus favorables auspices mon installation à K...

Tronsko m'avait instamment recommandé de ne rien hasarder, de ne rien brusquer, de ne m'avancer que bride en main, avec des précautions infinies. Eussé-je oublié ses conseils, la situation troublée où se trouvait la Pologne m'eût assez prêché la prudence. Russes et Polonais étaient en éveil, se mesuraient du regard. On s'attendait à une crise, on sentait dans l'air en quelque sorte le poids des événemens qui se préparaient. J'apportai une extrême circonspection dans ma conduite, dans mes discours. Non-seulement il y allait du succès de ma mission; mais il eût suffi d'une démarche précipitée, d'un propos hasardé pour compromettre d'autres sûretés que la mienne. Pour la première fois j'éprouvai ce qu'a de sévère et de bienfaisant le sentiment de la responsabilité. Je n'étais plus mon maître, j'appartenais à une grande cause qui m'était plus chère que la vie; de ma sagesse ou de ma folie dépendait plus d'une destinée; j'étais devenu quelque chose, et ma conscience était heureuse. Je n'avais jamais eu jusqu'alors la notion de la vertu, qui est une force gouvernée par la raison; je la sentais croître en moi, et il me semblait que mes pensées s'épuraient, que mon

esprit avait mûri, que j'étais un homme nouveau; je goûtais ces joies amères et fortifiantes que donne la pratique de l'abnégation. Quiconque sacrifie son moi reçoit en échange l'infini. Quelle duperie que de se refuser à un tel marché! Mais le cœur humain est lâche, et il faut du courage pour être heureux.

Je vécus durant un mois en véritable Wilson, et le diable lui-même n'aurait pu lire dans mes pensées secrètes. Toujours alerte, le cœur au métier, gai comme un pinson, j'avais l'air de ne songer qu'à ma besogne. Ma belle humeur, mes lazzis, plaisaient à la pratique; j'affectais de parler à tort et à travers, avec l'insouciance d'un homme qui n'a rien à cacher et qui jette la plume au vent. On me faisait force questions sur Paris, sur les modes, sur les actrices en renom. Il n'était bruit dans la ville que du joli Parisien et de sa langue dorée. Maître Pudel, en dépit de sa jalousie, ne pouvait s'empêcher de convenir que j'étais un sujet précieux, un garçon élu du ciel pour achalander une boutique. Avant mon arrivée, ses affaires allaient bien, mais on a toujours des rivaux; il en avait un, de l'autre côté de la rue, qui lui donnait de l'ombrage. Peu à peu les principaux cliens du rival firent défection, nous les vîmes arriver chez nous un à un. Ce fut un événement, et l'honneur m'en revint.

Le soir, j'allais coiffer les dames chez elles. Il en était de fort jolies et qui me regardaient d'un œil assez doux; je n'avais pas l'air d'y prendre garde, et ma gravité déconcertait leurs agaceries. Réservé, tenant ma morgue, je leur exposais doctoralement la théorie du cheveu expressif; mais je n'abordais avec elles aucun sujet qui fût étranger à mon art. Désormais les sourires de femmes me faisaient peur, c'était la seule ivresse que je craignisse pour ma tête. En revanche, quand il m'arrivait de faire un pique-nique avec les apprentis de Pudel, je n'avais pas besoin de m'observer, j'étais assuré que, même en pointe d'ivresse, je ne lâcherais pas un mot que j'eusse à regretter. Après avoir bu deux verres de schnaps, ces bons compagnons me livraient tous leurs secrets; après en avoir bu dix, je ne leur contais que des ragots, et ma tête claire contemplait avec satisfaction mon cœur immobile et muet sous son triple cadenas.

D'autres épreuves m'étaient plus dangereuses. J'entendais quelquefois dire certaines choses qui m'échauffaient la bile. Maître Pudel, tout Allemand qu'il fût, était plus Russe de cœur et plus impérialiste que l'empereur Alexandre lui-même. Le brave homme avait un dos à charnières et une grande vénération naturelle pour toutes les autorités constituées, pour les poitrines chamarrées, pour les chapeaux à plumets. Un capitaine était déjà pour lui quelque chose; avait-il affaire à un colonel, il ne saluait pas, il plongeait, et avant de savonner ce demi-dieu, il lui demandait pardon de la liberté grande. Il comprenait trop bien ses intérêts pour faire hors

de propos étalage de ses opinions, et quand son échoppe était pleine, il se taisait ou ménageait habilement la chèvre et le chou; mais dans le tête-à-tête il devenait discoureur, il aimait à me développer son *credo* politique, qui se résumait en ceci, qu'après l'empereur Alexandre il n'y avait pas en Europe un aussi bel homme que son excellence le gouverneur de la province, et que les Polonais étaient tout au plus dignes de lécher la semelle de ses bottes. Quand il me parlait de *ces chiens de Polonais*, il me prenait une violente envie d'appliquer une croquignole sur son nez en pied de marmite, et je disais intérieurement : « Seigneur, préservez-moi de la tentation! »

Je souffrais aussi des familiarités qu'on prenait parfois avec William Wilson. Les officiers de la garnison étaient la plupart polis et de véritables gentilshommes; mais il n'y a pas de règle sans exception. J'étais condamné à raser chaque matin certain lieutenant d'artillerie à la moustache retroussée, à la taille de guêpe, lequel faisait le fendant et se levait perpétuellement sur ses ergots. Un jour il prétendit que la serviette que je lui présentais était malpropre; la roulant en pelote, il me la jeta en pleine figure. Une bouffée de sang me monta aux joues; je me détournai et m'enfuis dans l'arrière-boutique, où je bricolai quelques instans pour me donner le temps de me remettre. Je revins avec une autre serviette, et je rasai ce déplaisant museau; je sentais le rasoir trembler dans ma main, et mon butor l'échappa belle.

Tout en maniant le blaireau et le fer à papillotes, je m'orientais, j'étudiais le terrain, je poussais des reconnaissances en pays ami et ennemi. Quand j'allais faire des barbes en ville, je happais au vol bien des propos, dont je faisais mon profit, car je ne tenais dans ma poche ni mes yeux ni mes oreilles, et l'on se gênait d'autant moins pour parler devant moi que je passais pour ne savoir ni le russe ni le polonais. La sonde en main, recueillant, sans en avoir l'air, toutes les informations qui pouvaient m'aider à éclairer ma marche, je m'acheminais insensiblement à mes fins, et deux mois après mon arrivée j'étais entré en rapport avec toutes les personnes à qui j'avais affaire. Une chose m'affligea jusqu'à me déchirer le cœur : dans les premiers temps, on me fit sentir cruellement les suspicions et la défaveur qui étaient attachées à mon nom. J'eus bien des glaces à rompre, bien des ombrages à dissiper. L'un refusait de prendre mon mandat au sérieux; un autre m'éconduisait avec un sourire d'incrédulité dédaigneuse; un troisième insinua que j'avais surpris la bonne foi de ceux qui m'envoyaient, et, me traitant de blanc-bec et de fils de noble, il ajouta que j'étais le portrait vivant de mon grand-père paternel. J'éprouvai qu'un enthousiasme vrai anéantit l'amour-propre;

rien ne put me rebuter, je ne songeai qu'aux intérêts sacrés dont j'étais chargé; ma candeur, ma sincérité, finirent par triompher de toutes les défiances, on consentit à m'écouter.

Après quelques pourparlers secrets, nous tînmes un conciliabule dans une cave qui communiquait avec la campagne par plusieurs issues souterraines. Ce fut là que je développai pour la première fois les idées et les plans dont on m'avait confié la défense.

La nouveauté de la scène que j'avais sous les yeux était propre à m'émouvoir. Cette grande cave voûtée avait un sombre visage de conspirateur; une lanterne suspendue en éclairait faiblement le milieu. Il me semblait que la lumière et la nuit se disputaient à qui empiéterait l'une sur l'autre; les ténèbres reculaient tour à tour ou s'avançaient sur nous comme pour dévorer nos pensées et nos projets. Un grand crucifix cloué à la muraille nous contemplait de ses yeux morts, nous écoutait comme le silence éternel écoute les vains bruits de la terre. Une odeur de relent, de moisissure, était répandue dans l'air. Nous avions avec nous deux hôtes invisibles, le mystère et le danger, et je sentais que nous leur appartenions corps et âme, que ces fantômes s'occupaient à décider ce qu'ils feraient de nous.

J'entrai en matière. Les cinq personnes dont se composait mon auditoire me témoignèrent d'abord une froideur hostile, et j'eus peine à ne pas me troubler. On m'interrompait avec aigreur, on me chicanait sur un mot; je retrouvais difficilement le fil de mes pensées au milieu des contradictions, des ergoteries et des sarcasmes qui pleuvaient sur moi. Je repris peu à peu mon assurance; la flamme qui me réchauffait le cœur se répandit sur mon visage et sur mes lèvres; je parlai avec tant d'effusion, avec un entraînement si passionné, que je sentis l'air s'attiédir autour de moi. Les visages désarmèrent; je surpris dans les regards de l'étonnement d'abord, puis de la sympathie. On ne me fit plus que des objections sérieuses: je les réfutai de mon mieux, et je crus m'apercevoir que mes réponses faisaient impression, qu'il s'en fallait peu que je n'eusse ville gagnée. En fin de compte, les plans dont je m'étais fait l'avocat parurent mériter qu'on les examinât de près, et il fut décidé que la discussion serait reprise un autre jour.

Après avoir accompli ma mission, je me hasardai à plaider ma cause personnelle. — Quel que soit le résultat de vos réflexions, dis-je en finissant, et à quelque plan que vous vous arrêtiez, je vous supplie de croire que ma seule ambition est de travailler comme un simple ouvrier dans la vigne du Seigneur. Je suis venu pour vous apporter des conseils et pour recevoir vos ordres. Je vous prouverai que je sais obéir comme je sais vouloir. Je ne suis, il est vrai,

qu'un enfant; mais j'ai assez vécu pour ne plus tenir beaucoup à la vie. Que la mort vienne quand il lui plaira; je suis un arbre encore vert, aux rameaux gonflés de séve et qui ne craint pas la cognée : peu m'importe qu'elle m'abatte avant la saison des fruits. Dieu favorise d'une fin précoce ceux qu'il aime; il les rappelle à lui avant qu'ils aient connu le rongement sourd des passions intéressées, avant qu'ils aient senti leurs années se figer en eux et leur peser comme un bois mort. Pour ce qui est de mes opinions politiques, je vous déclarerai franchement que je n'en ai point. Suis-je aristocrate ou démocrate? Je n'en sais rien. Je ne pense qu'avec mon cœur, et mon cœur n'est d'aucun parti. Je crois qu'un honnête homme doit être prêt à mourir pour son pays. Voilà tout mon *credo*, tout mon symbole. J'ai lu les poètes polonais, et ils m'ont appris qu'une femme étant tombée en léthargie, son fils appela des médecins. — Je la traiterai selon la méthode de Brown, dit l'un. — Les autres répondirent : — Qu'elle meure plutôt que d'être traitée selon Brown! — Je la traiterai selon la méthode d'Hahnemann, dit le second. Les autres répondirent : — Qu'elle meure plutôt que d'être guérie par Hahnemann! Alors le fils s'écria dans son désespoir : — O ma mère! et la femme, à la voix de son fils, se réveilla et fut guérie. Soyons donc des fils et non des médecins. Laissons crier nos cœurs, et les pierres elles-mêmes nous répondront, « car, a dit le poète, chacun de nous a dans son âme le germe des lois à venir et la mesure des frontières à venir. Plus vous améliorerez et agrandirez votre âme, plus vous améliorerez vos lois et agrandirez vos frontières. »

Et j'ajoutai : — S'il est ici quelqu'un qui garde encore quelque prévention contre moi, qu'il m'insulte, et je dévorerai l'insulte en silence. Qu'il me frappe sur la joue gauche, et je lui présenterai la joue droite. Qu'il me crache au visage, et je lui tendrai mes deux mains en l'appelant frère. Et je ferai tout cela au nom et pour l'amour de la Pologne. Au surplus, les temps sont proches où chacun sera jugé sur son travail. Quand l'heure de la délivrance aura sonné, je ne vous demanderai qu'un fusil, des cartouches et l'humble *czamara* de l'insurgé, et vous me verrez à l'œuvre... Puis, étendant le bras vers le crucifix : — J'atteste ici ce Dieu qui nous écoute que, si nous sommes réservés à de nouvelles épreuves, Ladislas Bolski ne survivra pas à la défaite de la liberté.

Mon candide enthousiasme m'avait gagné tous les cœurs. On m'entoura, on me serra la main. Tout à coup nous tressaillîmes. L'image du Christ s'était détachée du bois où elle était clouée; la croix demeura suspendue, l'image tomba sur le sol avec un bruit sourd. Était-ce une réponse à mon serment, un refus muet du Dieu que j'avais attesté? Il y eut un instant de stupeur; mais je m'élançai vers le crucifix, et le ramassant : — Ne voyez-vous pas, m'é-

criai-je, que le Christ s'est détaché de sa croix pour nous annoncer qu'avant peu la crucifiée des nations descendra vivante de son gibet?

L'interprétation favorable que je venais de trouver à cet étrange accident fut accueillie avec un frémissement de joie; le danger rend superstitieuses les âmes les plus fortes. Chacun pressa le crucifix sur ses lèvres, et nous nous donnâmes ensuite le baiser de paix en nous écriant : — Gloire à Dieu ! le Christ est ressuscité.

Ah! que ne suis-je mort en cet instant! J'aurais passé de la terre au ciel sans m'y sentir dépaysé. Il y avait dans mon cœur un paradis commencé.

XVI.

Jusqu'alors j'avais eu pour moi vent et marée; tout m'avait réussi à souhait. Il y avait en moi deux hommes : l'un, le catholique, attribuait mon bonheur à la protection de la Providence; l'autre, le joueur, sentait avec joie que j'étais en veine, et que je tenais en quelque sorte le hasard dans le creux de ma main. Mon esprit savait accorder ces idées contradictoires. Cependant la Providence ou ma veine se lassa, et quelques jours après notre conciliabule je commis une imprudence qui fut le commencement de mes malheurs. Me condamne qui voudra! les circonstances furent plus fortes que ma volonté.

Un soir j'allai raser chez lui le directeur de la police. Je le trouvai dans un accès de mauvaise humeur, bougonnant et grommelant comme un chien fâché. Sa femme entra comme je repassais mon rasoir. — Nous avons coffré, lui cria-t-il en russe, quelques-unes de ces drôlesses.

J'appris par la suite de la conversation que ces drôlesses étaient quelques dames polonaises qui s'étaient permis de paraître dans la rue vêtues de noir. A ce moment, le deuil était séditieux; la police l'avait interdit à titre de manifestation politique, d'hommage de douleur rendu à la patrie morte. Après avoir maudit en russe ces satanées femmes noires, auxquelles il se promettait d'apprendre à vivre, le directeur se plaignit à moi en français que les Polonaises étaient une mauvaise race, de véritables boute-feu qui mettaient à l'envers la cervelle de leurs maris. — Bénies soient les femmes, s'écria-t-il, qui ne s'occupent que de gouverner leur marmite! bénies aussi les femmes qui n'ont que des chiffons en tête; mais les Polonaises!... Cela ne pense qu'à mal; c'est le diable en jupons. Leurs rubans conspirent; les brides de leurs chapeaux ont toujours l'air de tripoter quelque chose, et il n'en est pas une seule qui ne loge une émeute sous son chignon.

Je lui répondis en plaisantant que par tout pays les femmes

étaient ingouvernables, et je m'empressai de rompre les chiens. Le lendemain était un dimanche; Pudel me donna campos l'après-midi. Les arrestations opérées la veille avaient mis les esprits en émoi. Dès le matin, une certaine agitation s'était répandue dans la ville. Il y avait du sérieux sur les visages, une pensée dans les regards. C'était un de ces jours qui ne ressemblent pas à tous les jours : on sent qu'une idée est dans l'air, et cette idée contagieuse envahit les cerveaux les plus opaques, les plus résistans; les imbéciles même et ceux pour qui la vie n'est qu'une habitude ne peuvent se défendre de ces mystérieuses atteintes; leur cœur bat, leur tête travaille, et ils sont si étonnés de cette aventure qu'ils prévoient des catastrophes; ils pourront dire à leurs petits-enfans : j'ai vécu ce jour-là. Les passans ne passaient pas, ils s'arrêtaient pour causer entre eux; les uns parlaient plus haut, les autres plus bas qu'à l'ordinaire. Des groupes se formaient près des fontaines, sur les carrefours, et se dispersaient à l'approche d'une figure suspecte. Les rues étaient tantôt bruyantes, tantôt désertes, et il y régnait de ces longs silences dont le vide fait peur. Les pavés eux-mêmes n'avaient pas leur air de tous les jours; ils s'attendaient à quelque chose. Il semblait que le vent voulût se mettre de la partie; il soufflait par rafales brusques et violentes, et tout à coup se taisait pour écouter ce qui se passait.

Dès que je fus libre, je sortis, les mains dans mes poches, me donnant l'air badaud, gobe-mouche, l'air d'un curieux qui hume le vent et les nouvelles, ne s'intéresse qu'à son plaisir et prendra parti pour le gendarme, si le gendarme a le mot pour rire. Je m'acheminai vers la grande place, où j'eus quelque peine à pénétrer. Une foule immense s'y pressait. Cette place, dont le milieu est occupé par une grande croix de pierre et par la statue équestre de Paul Ier, forme un vaste parallélogramme que bordent d'un côté une caserne d'artillerie, de l'autre une prison et l'hôtel du gouverneur de la province. Je jouai des coudes, je réussis à me faire jour à travers la foule. Je n'osais questionner personne, mais j'appris par des bribes de conversations recueillies de droite et de gauche qu'une députation, composée des principaux notables de la ville, s'était présentée devant le gouverneur pour solliciter l'élargissement des prisonnières. Le gouverneur avait repoussé leur requête en alléguant les instructions qu'il avait reçues de Varsovie. — Messieurs, leur avait-il dit comme à des enfans mutins, soyez sages, prêchez la sagesse à vos femmes, et remettez-vous du reste à la générosité de l'empereur et de ses ministres. — La députation s'était retirée; avant de se disperser, on s'était arrêté à quelques pas du palais pour conférer. Peu à peu le rassemblement avait

grossi; au bout d'une heure, la place s'était trouvée couverte d'un peuple sans armes et immobile, qui attendait on ne sait quoi. Les visages n'avaient rien de provoquant ni de menaçant; les femmes et les enfans étaient en nombre. On parlait bas; il se faisait dans cette multitude un secret échange de pensées et de regards, de douleurs et d'espérances. Quelques femmes s'étaient agenouillées au pied de la croix et priaient. Devant la caserne, quelques canonniers, les bras croisés, fumaient leur pipe et regardaient.

Tout à coup un frémissement se fit entendre; bientôt ce fut comme une houle d'émotion qui parcourut de proche en proche toute la place, et dont la vague arriva jusqu'à moi. On agitait des mouchoirs en regardant en l'air. Je levai aussi les yeux. Un ballon flottait majestueusement au-dessus des toits, portant cette inscription en lettres énormes : « la Pologne n'est pas morte. » Il me sembla que ce ballon patriote était un être vivant et pensant, et je m'intéressai vivement à sa destinée. Il courut un instant le plus grand danger. Il s'abaissa d'abord en tournoyant, comme s'il allait tomber sur la croix de pierre, puis une brise moscovite et perfide le prit de travers et le poussa dans la direction de l'hôtel du gouverneur. Aussitôt des employés de la police parurent aux lucarnes, armés de perches, de crampons, et s'apprêtant à harponner cet insolent perturbateur du repos public; mais au moment où ils l'allaient saisir au corps, un bon vent polonais l'emporta brusquement dans l'espace : il pointa vers le ciel, narguant la police ébaubie. De tous les coins de la place partit un vaste applaudissement, accompagné d'acclamations et de hurrahs.

Cet incident, cette déconvenue, ces applaudissemens, avaient irrité les autorités russes. Un commissaire parut à un balcon, il somma le peuple d'évacuer la place. On tint peu de compte de ce premier avertissement. On regardait toujours le ballon, qui, se sentant hors d'insulte, avait ralenti sa fuite; il allait et venait, tournait et virait, semblait prendre un ironique plaisir aux colères impuissantes qu'il entendait gronder au-dessous de lui. Après quelques minutes, le commissaire reparut, réitéra sa sommation, en y joignant quelques mots menaçans qui sentaient la poudre. Je m'aperçus alors qu'un détachement d'infanterie, qui avait pénétré par les cours intérieures, était venu se ranger devant les grilles de la caserne. L'instant d'après, il opéra un mouvement de par files à droite et à gauche, et démasqua deux canons pointés sur le peuple.

A ce coup, hommes, femmes, enfans, comprirent que l'affaire devenait sérieuse, et la retraite commença. Les rues avoisinantes n'étaient pas larges; l'une d'elles se trouva obstruée par un embarras de voitures. La multitude, qui ne pouvait se dégorger par

des issues trop étroites, reflua; on se poussait, on se heurtait. Les deux canons semblaient observer ce va-et-vient d'un œil sinistre. Un gamin, qui s'était juché sur un réverbère, déploya soudain un grand drapeau blanc et rouge, et les armes de la Pologne, l'aigle et le cavalier, flottèrent dans l'air. Le drapeau produisit un effet magique; toute cette mer agitée se calma comme par enchantement. On se montrait l'aigle blanc; le commissaire, ses menaces, le danger, les deux canons, tout fut oublié; mille voix entonnèrent à l'unisson l'hymne saint : — Dieu puissant, prenez pitié de nous et rendez-nous la patrie ! Sainte Vierge, reine de Pologne, priez pour nous ! — Comme les chants se ralentissaient, deux ou trois coups de fusil partirent on ne sait d'où, tirés par des mains inconnues qui n'ont jamais dit leur secret. La multitude s'imagina que c'était le signal d'un massacre; frappée d'une terreur panique, elle fit un mouvement désespéré pour s'enfuir; ce fut un affreux pêle-mêle; il y eut des femmes renversées, étouffées; on piétinait sur des corps. De son côté, la troupe crut à une attaque. J'entendis un roulement de tambours; l'officier qui commandait la batterie donna d'une voix tonnante un ordre qui me fit frémir.

J'avais d'abord été entraîné par le violent reflux de la foule. Ne pouvant me frayer un chemin jusqu'à une issue, je m'étais dit : Plutôt mourir mitraillé qu'étouffé. J'avais réussi à me dégager, et, revenant sur mes pas, je m'étais réfugié à tout hasard derrière le socle de la statue de Paul Ier. Quand j'entendis le commandement de l'officier du poste, je regardai autour de moi. Le milieu de la place était vide. Seule, une femme en haillons était demeurée agenouillée au pied de la croix, sa tête dans ses mains; à côté d'elle se tenait un bambin de trois ans, qui jouait avec un chapelet, attendant que sa mère eût fini de prier. Ces deux êtres paraissaient complétement étrangers à tout ce qui se passait autour d'eux; l'insouciance de l'un, le recueillement de l'autre, leur faisaient comme une solitude impénétrable à tous les bruits de la terre. Je m'élançai vers cette femme pour l'avertir du danger; je n'étais plus qu'à trois pas d'elle et j'allais la saisir par le bras pour l'entraîner derrière la statue, quand une formidable détonation ébranla toutes les fenêtres des maisons voisines et fut suivie d'un cliquetis de vitres brisées. La première pièce venait de faire feu; j'en avais senti le vent. Un cri d'effroi retentit. La mitraille avait fait cinq ou six victimes, qui gisaient sur le pavé; plus près de moi, elle avait commis un assassinat qui me glaça le sang dans les veines. L'enfant au chapelet avait été atteint d'un biscaïen, et ce biscaïen lui avait tranché le cou comme eût fait un rasoir. Le tronc était tombé d'un côté, la tête avait sauté à dix pas plus loin. La femme se re-

leva d'un bond et demeura un instant immobile, raide comme une barre de fer, ses cheveux dressés sur la tête, la bouche béante, les yeux tout grands ouverts, le regard ivre d'épouvante et d'une horreur sans nom; puis, sortant de son effroyable extase, elle poussa un cri de bête fauve, se rua sur le cadavre, qui dormait dans une mare de sang, s'accroupit, se mit à lapper ce sang comme une chienne, et bientôt, faisant un nouveau bond, elle ramassa la tête, la saisit par les cheveux, la brandit et la montra au peuple en s'écriant : « Voilà la générosité de l'empereur ! »

Cette scène m'avait mis hors de moi. J'oubliai mon rôle, mon personnage. Je courus comme un fou vers les canons. L'officier du poste était ce lieutenant à taille de guêpe qui m'avait jeté au visage une serviette. Peut-être venait-il de faire de trop copieuses libations; il me parut peu solide sur ses jambes. Se tournant vers les canonniers de la seconde pièce, il leur commanda de faire feu. Je m'oubliai jusqu'à l'apostropher en russe : — Vous êtes donc des brigands, lui dis-je en lui montrant le poing, que vous tirez sur des femmes et des enfans? — De quoi te mêles-tu, sacré figaro? me répliqua-t-il. Haut le pied, ou je t'enfile avec mon sabre. — Vous ne tirerez pas, m'écriai-je, — et, transporté d'une fureur de mourir qui me tourna la tête comme une ivresse, je me précipitai sur le canon, j'étreignis la volée de mes deux bras et j'appuyai convulsivement ma poitrine contre la bouche. Le canonnier qui tenait la lance à feu me dit en riant : — Tu vas danser le grand branle. Saute, canaille ! — Et il enflamma l'étoupille. Il est des secondes qui sont longues de plusieurs minutes. J'eus le temps de revoir en imagination ma chambre du Jasmin et Tronsko écrivant sur la muraille : *Slavus saltans !* et j'eus encore le temps de me dire : — Tout à l'heure, je serai en quatre morceaux. Voilà une manière de sauter que Tronsko n'avait pas prévue. Et je regrettai qu'il ne fût pas là... Cependant, par je ne sais quel heureux hasard, à peine allumée, l'étoupille s'était subitement éteinte, le canon n'était pas parti, et j'étais encore vivant.

Sacrant, jurant, le canonnier me lança un regard de travers. — Tu as des secrets, fit-il. Tu as jeté un sort sur l'étoupille; nous allons bien voir. — Après l'avoir examinée, il se disposait à la rallumer, quand un de ses camarades, qui me voulait du bien, me cria : — T'ôteras-tu de là? — et m'administra un coup de son écouvillon qui m'étourdit. Je lâchai prise, je tombai. Je venais de me relever, et je cherchais des yeux, à travers un nuage, mon sauveur pour me jeter sur lui; mais le commandant de la place parut. Il était furieux de ce qui venait de se passer. Il interpella l'officier du poste en termes peu parlementaires, lui reprocha d'un ton véhément

sa précipitation, son ineptie et le sang versé; puis il envoya des hommes avec des civières pour ramasser les blessés et les morts.

Le coup que j'avais reçu avait dissipé mon ivresse; mon sang-froid me revint, je compris l'étendue et les conséquences de la sottise que j'avais faite. Je cherchais à m'esquiver furtivement quand le commandant m'aperçut et me demanda par quel hasard je me trouvais là. Je lui répondis en français, d'un ton piteux, que j'étais venu flâner sur la place en amateur, que, pris dans la foule, je n'avais pu m'en aller, que la première décharge m'avait fait une peur effroyable, que j'avais complétement perdu la tête, et que dans mon trouble j'avais couru me jeter dans la gueule du canon. Et en homme qui a honte de sa frayeur et qui cherche à se refaire une contenance : — Ma foi! dans mon métier on n'est pas obligé d'être un dur-à-cuire. J'ai eu la plus belle venette du monde, et j'ai failli faire comme Gribouille, qui se jetait dans l'eau pour ne pas recevoir la pluie. — Le commandant tordit entre ses doigts les crocs de son énorme moustache : — Vous avez trop d'esprit pour un merlan, me dit-il d'un ton sardonique.

Cependant il semblait disposé à me laisser aller sur ma bonne mine; mais le lieutenant, qui n'avait pas digéré l'algarade et qui était bien aise de se revancher sur quelqu'un : — Ce qui est singulier, dit-il, c'est qu'hier encore ce béjaune ne savait pas un mot de russe et qu'il le parle aujourd'hui couramment. — Comment cela? dit le commandant. — Eh parbleu! tout à l'heure il m'a crié en russe : Vous êtes des brigands!... — Il avait raison, reprit l'honnête commandant en frappant du pied, et je vous le ferai bien voir... — Puis se retournant vers moi : — Ah! tu sais le russe! Toujours un effet de la peur. Tu as là un singulier maître de langues. Ton cas est louche, mon garçon. — Et là-dessus, sans m'écouter davantage, il appela un caporal, auquel il ordonna de me conduire sous bonne escorte auprès du directeur de la police, avec qui je m'expliquerais.

En chemin, je fis des réflexions qui n'étaient pas couleur de rose. Je pensais à Tronsko, à ses recommandations, je me reprochais de n'avoir pas su « maîtriser les bouillonnemens de mon sang. » Je venais de commettre une imprudence qui pouvait être fatale à tous mes plans, coûter cher à moi et à d'autres. Nous entrâmes au bureau de police. On fut avertir le gros colonel Rothladen, qui arriva bientôt, plus gonflé et soufflant plus fort que jamais. On le mit au fait. Il me toisa de la tête aux pieds, hocha la tête et fit une moue qui signifiait : — on ne me persuadera jamais que ce marjolet, dont je ne ferais qu'une bouchée, soit un danger pour la paix publique. — Il fit semblant de vouloir m'avaler et je fis semblant d'avoir peur. Comme je reculais, il me ramena par l'oreille. — Triple im-

bécile, me cria-t-il, qu'avais-tu affaire dans cette échauffourée? Tu aurais mieux fait d'employer ton dimanche à méditer sur la théorie du cheveu expressif. *Ne sutor ultra crepidam!* Mais j'oublie que tu ne sais pas le latin... A propos, on prétend qu'aujourd'hui monsieur s'amuse à savoir le russe?

Je lui répondis que depuis mon arrivée j'avais bien eu le temps d'en attraper quelques mots, que dans ma frayeur j'avais fait flèche de tout bois, et je lui répétai mon apostrophe malencontreuse en y fourrant deux ou trois solécismes qui lui firent hausser les épaules. Il se promena quelques instans dans la chambre. — Mais voyez un peu cet idiot, reprit-il, qui s'en va se planter devant un canon pour l'empêcher de partir. Voilà qui est bien trouvé!... C'est égal, continua-t-il d'un ton plus grave, tu as manqué au plus élémentaire de tous tes devoirs. Un clampin comme toi doit respect non-seulement à la personne sacrée de l'empereur de toutes les Russies, mais à ses canonniers, à ses canons, à sa mitraille, et il doit laisser aller cette mitraille sacro-sainte où il lui plaît, sans se fourrer impertinemment sur son passage. Tu mérites que, pour t'apprendre à vivre, je te condamne à raser toute la garnison gratis pendant huit jours.

Comme il terminait sa mercuriale paternelle, un planton entra et lui remit un pli aux armes du gouverneur. Il l'ouvrit, changea de visage; il me regardait de travers et commençait des phrases qu'il n'achevait pas. — Est-il croyable?... Se pourrait-il bien?... Il a la barbe trop jeune... Il finit par lâcher une bordée de jurons, se planta devant moi, et me regardant sous le nez : — Monsieur Wilson, j'en suis fâché pour vous, mais il y a des gens qui soupçonnent que vous êtes un émissaire.

Je ne sourcillai pas. — Un émissaire! dis-je. Qu'est-ce donc que cela?

— Dans ton cas, me répondit-il en me regardant toujours fixement, ce serait un homme qui fourrerait de la politique dans ses papillotes.

J'éclatai de rire. — De la politique! lui dis-je. Ah! c'est trop d'honneur qu'on me fait. Je me moque bien de la politique, moi! Colonel, permettez-moi d'aller souper, car je meurs de faim.

— Oh! n'aie crainte, tu souperas, me dit-il, mais aux frais du gouvernement. — Et à ces mots il me conduisit dans une pièce attenante au bureau de police, et, m'y laissant seul, il en referma l'unique porte à double tour. Une heure plus tard, on me servit à souper; puis on jeta une paillasse sur le plancher, et j'eus le chagrin d'apprendre qu'en attendant mieux j'étais condamné à une détention provisoire.

Très marri de mon aventure, je ne m'endormis qu'assez avant

dans la nuit; on me réveilla de fort bonne heure pour me faire subir un long interrogatoire sur ma famille, sur mes antécédens, sur l'itinéraire que j'avais suivi de Paris à K..., sur mes faits et gestes pendant mon voyage. J'ai bonne mémoire, je reproduisis fidèlement les réponses que j'avais faites le jour de mon arrivée et qui avaient été consignées dans un registre. On eut beau m'éplucher, épiloguer sur chaque mot, on ne put me faire tomber en contradiction, j'éventai tous les traquenards. Je dus rendre compte aussi de tout ce que j'avais fait, jour par jour, depuis deux mois. Je me tirai de ce second récit aussi heureusement que du premier, enfilant mensonges sur mensonges sans jamais me couper. Tout en errant dans ce dédale, où je retrouvais toujours mon fil, je pensais au mot de ma pauvre mère : voilà des lèvres qui vont être condamnées à mentir!

On fit venir ensuite un Irlandais établi à K..., où il dirigeait une tannerie. Ce brave homme, qui avait un pied bot et une voix de fausset, fut chargé de me questionner sur Jersey, qu'il connaissait à fond pour y avoir passé cinq ou six ans. J'avais prévu le cas, et avant de quitter Paris j'avais étudié dans je ne sais quel dictionnaire de géographie l'article Jersey. Je répondis couramment à toutes les questions de mon Irlandais. Je parlais latin devant un cordelier, mais il sembla prendre à cœur de me ménager et de me faire la partie belle. Il me demanda ce qu'on trouvait sur les côtes de Jersey. — Du varech, lui dis-je, et parmi les galets des crabes et des moules. — A ces mots, il s'écria comme transporté d'enthousiasme : — *O very well! perfectly well!* — et, pirouettant sur son bon pied, il protesta qu'on ne pouvait douter à mes réponses que je ne connusse Jersey comme ma poche et à mon accent que je ne fusse né sur terre anglaise. Le tribunal parut dire comme Ponce Pilate : décidément je ne trouve aucun crime à cet homme, — et je vis que cela faisait plaisir au colonel Rothladen. Il m'avait pris en amitié, il eût été désolé de me voir partir pour la Sibérie; je le coiffais si bien!

Je crus qu'on allait me relâcher; il n'en fut rien. Je restai seul jusqu'au soir. Vers neuf heures, comme je soupais d'assez bon appétit, le directeur reparut. Il avait un air grave dont je n'augurai rien de bon. Après un préambule peu rassurant, il me déclara que mes mensonges étaient percés à jour, qu'on avait découvert chez moi des papiers compromettans. Je me mis à rire, je savais de science certaine qu'on n'avait pu trouver dans mes tiroirs le moindre bout de papier, pas même cette seule ligne d'écriture qui suffit pour faire pendre un homme. Après avoir vainement tenté de m'effrayer, il me prit par le sentiment, me représenta que l'indulgence

de mes juges serait proportionnée à la sincérité de mes aveux. Je lui répondis que son obstination à faire de moi un personnage me flattait infiniment, que la tête commençait à me tourner. Il me répliqua qu'il n'y avait pas là de quoi rire et qu'il serait regrettable qu'un joli garçon comme moi s'en allât les fers aux pieds à Orenbourg ou dans le Caucase.

— Voyons, m'écriai-je, convenez que tout ceci n'est qu'une comédie, une mystification, et que vous vous amusez à me tâter le pouls. Que diable! je n'ai pas peur tous les jours, et j'entends quelquefois la plaisanterie.

— Sacré gamin, s'écria-t-il en colère, considère un peu où tu es et à qui tu parles. Dis-moi la vérité, et je te graisserai tes bottes pour qu'elles ne t'endommagent pas les pieds dans ta promenade au Caucase; mais je te jure que, si tu persistes à mentir, je suis homme à te manger à la croque-au-sel.

— Eh bien donc! lui dis-je, à quoi cela vous avancera-t-il? et qui vous fera désormais cette coiffure coup-de-vent qui vous a valu tant de succès auprès des femmes?

— Toujours plaisantin, dit-il. En Russie, il en peut cuire. — Et il se retira en grommelant.

Mais le lendemain matin je le vis reparaître le visage épanoui, l'œil caressant. Il m'aborda de l'air le plus affable. — Mon cher garçon, me dit-il, on a reconnu que ton cas était net. Tes arrêts sont levés. Retourne à ton rasoir et à ta savonnette, ne pèche plus et reviens me raser ce soir. Il y a gala chez le général. — Et cela dit, il m'ouvrit la porte à deux battans.

J'eus un moment de vif plaisir en me retrouvant en liberté; je dus bientôt en rabattre. Dès les premières courses que je fis en ville, je m'aperçus que j'étais suivi à distance par certains oiseaux de mine suspecte qui épiaient mes démarches, notaient mes gestes et tous mes pas. Je pus me convaincre que la police n'avait point abjuré ses soupçons, que sur la foi de je ne sais quels renseignemens on persistait à me tenir pour un faux Wilson, et qu'on m'avait remis en liberté dans l'intention de me regarder aller et venir, de découvrir quelles maisons je fréquentais, quelles étaient mes relations, mes tenans et aboutissans. J'étais devenu un homme dangereux pour ses amis; j'étais une souricière vivante. La petite affiliation des *six* devait tenir sous peu un second conciliabule. Désormais le moyen de m'y rendre! Je craignais qu'ignorant le motif de mon absence quelqu'un de mes confrères ne vînt me relancer chez moi pour avoir de mes nouvelles.

Trois jours plus tard, comme je traversais la grande place, qui était à peu près déserte, j'aperçus, venant à ma rencontre, le plus

jeune d'entre eux, dont le prénom était Casimir. Je retournai la tête, j'avisai à cinquante pas derrière moi l'une de ces mouches qui étaient toujours à mes trousses. Je fis un crochet pour éviter Casimir. Malheureusement il avait avec lui son chien, grand lévrier que j'avais caressé un jour et qui flaira sur-le-champ dans ma personne l'un des amis de son maître. Il prit la diagonale pour venir à moi, dressant la tête et frétillant de la queue. Je m'arrêtai, je laissai s'approcher l'animal et, me baissant, je lui tirai si violemment les oreilles qu'il entra en fureur et s'élança sur moi. Nous luttâmes un instant, j'attrapai une morsure assez profonde à la main. Casimir accourut pour me dégager. — Il vous a mordu? me dit-il. Je lui répondis tout bas : — Je me suis fait mordre. Je n'avais que ce moyen de vous avertir que la police m'a mis sous surveillance. Et aussitôt, élevant la voix et feignant une violente colère : — Quand on promène dans les rues une bête féroce, m'écriai-je, on la tient en laisse ou on la musèle. — Il entra dans mon jeu, me repartit avec insolence que son chien connaissait son monde et ne s'attaquait jamais aux honnêtes gens. Je le traitai de drôle, il me traita d'imbécile. Je le menaçai du poing, il leva sur moi sa canne, et nous allions en venir aux mains quand mon mouchard nous rejoignit à point pour nous séparer. Casimir s'éloigna, poursuivi des éclats de ma bruyante colère. Me retournant vers l'espion, je lui demandai le nom de cet éleveur de bêtes féroces, et lui déclarai que j'étais résolu à porter plainte à la police. Je m'aperçus avec plaisir que j'avais réussi à lui donner le change. Pour achever de l'abuser, j'affectai de craindre que le chien ne fût enragé, et, toute affaire cessante, je courus dans une pharmacie où je fis brûler ma blessure par la pierre infernale. Au milieu de mes imprécations, je bénissais le ciel de cette rencontre opportune et de mon heureux stratagème, qui m'avait délivré d'une cruelle inquiétude. Il me sembla que la veine me revenait, et je recommençai à voir l'avenir en rose.

Je ne savais pas ce que me réservait le lendemain.

XVII.

C'était le 17 mars vers midi. Je n'oublierai pas cette date. Pendant quinze jours, l'hiver s'était relâché de ses rigueurs. La nuit précédente un vent âpre, mordant, s'était levé, et une neige abondante avait recouvert la ville d'un épais tapis qui, amortissant le bruit des pas, accroissait l'universel silence, car la ville se taisait; la journée de la mitraillade avait agi sur elle comme un narcotique, comme un stupéfiant, et l'avait plongée dans un sommeil

de mort, secrètement agité par le cauchemar des pensées et par des rêves de sang.

Je venais de déjeuner sur le pouce avec Pudel; nous étions seuls dans la boutique. Assis dans un coin, ma carde à la main, j'étais occupé à confectionner une perruque. Pudel ballottait çà et là sa bedaine arrondie et sa petite tête vide. Depuis ma mésaventure, je lui inspirais une pitié méprisante, qu'il ne prenait pas la peine de dissimuler. Aux regards obliques et désobligeans que me jetaient ses yeux de grenouille, il semblait que je fusse tout blanc de lèpre. J'avais frisé la corde, j'exhalais une odeur de potence. Apparemment ne m'avait-il gardé chez lui que par ordre de la police, et on lui avait signifié qu'il eût à me faire causer. Il aurait fallu un autre homme qu'un Pudel pour crocheter mes secrets.

Pendant que je travaillais à ma perruque, il m'adressa coup sur coup plusieurs questions insidieuses. Le brochet n'eut garde de mordre à l'hameçon. — A propos, sais-tu, Wilson, la nouvelle de ce matin? reprit-il. Le lieutenant K..., celui qui avait commandé de faire feu l'autre jour... eh bien! on l'a traduit devant une commission de guerre. Le commandant de la place voulait à toute force qu'on le dégradât. Leurs excellences ont considéré que ce joli garçon n'avait été coupable que d'un excès de zèle; mon Dieu! il a fait là une petite étourderie. Il permutera de garnison, voilà tout. On l'envoie à Varsovie. Ne trouves-tu pas, Wilson, que leurs excellences ont eu raison?

— Il ferait beau voir des excellences qui n'eussent pas raison, lui repartis-je. C'est leur métier, comme le nôtre est de faire des perruques.

Je ne sais ce qu'il me répondit, je ne l'écoutais plus. Je pensais à la femme en haillons ramassant la tête de son enfant et la montrant au peuple; je parlais à mon cœur comme un héros de tragédie. « Tout beau! lui disais-je. Dévore encore ceci. Notre jour viendra. » Je me voyais jetant aux orties la défroque de Wilson et redevenant Ladislas Bolski pour donner à la Pologne jusqu'à la dernière goutte de mon sang; je voyais déjà blanchir le crépuscule de mon premier jour de bataille, et je croyais entendre la diane et la fanfare célébrant les fiançailles d'un Bolski avec la gloire... En attendant, je cardais une perruque, et je sentais passer sur mon front le souffle de Pudel, qui s'était penché pour me regarder travailler, et parlant à mon cœur je lui répétais : « tout beau! notre jour viendra. »

Tout à coup des grelots résonnèrent dans la rue. Je n'eus que le temps de lever le nez, de coller mon regard à la vitre; je vis passer, rapide comme un éclair, un traîneau attelé de deux che-

vaux noirs. Il y avait dans le traîneau une femme, et cette femme, dont le visage était recouvert d'un triple voile, avait la tête encapuchonnée d'un bachlik couleur poil de chameau et brodé d'or. — Qui est cette femme? demandai-je vivement à Pudel. — Quelle femme? — Celle qui portait ce capuchon brun. — Ce doit être, me répondit-il, son excellence Mme la maréchale R..., ou son excellence Mme la chancelière W... — Et il me fit l'énumération de toutes les femmes de la ville qui possédaient un bachlik brun.

C'est assez quelquefois d'entendre deux mesures d'une mélodie pour revoir incontinent un visage, un site, un endroit et la couleur qu'avaient toutes choses en cet endroit. L'inverse arrive aussi : il m'avait suffi d'entrevoir un capuchon brun, et j'entendis soudain bourdonner en moi une musique que je croyais avoir oubliée... Je m'aperçus qu'il y avait au plus profond de mon cœur un souvenir qui semblait mort et qui n'était qu'endormi; il venait de remuer, toutes les fibres de mon âme avaient tressailli. « Eh ! quoi donc? il m'en souvient encore ? » me dis-je. Je suspendis un instant mon travail, tant le cœur me battait... « Après tout, repris-je, c'est un service que me rend ma mémoire. L'amour est une faiblesse; je me souviens, cela m'empêchera d'aimer. » Je pensai à cet homme qui disait : « J'ai dans l'esprit une femme comme il y en a peu, qui me préserve des femmes comme il y en a beaucoup; j'ai bien des obligations à cette femme-là. » Cependant je secouai la tête comme pour en faire tomber cette vision qui me poursuivait, et je me contraignis à ne plus penser qu'à l'enfant au chapelet et à cette mare de sang qu'il avait faite en tombant. Bientôt des pratiques arrivèrent, j'eus de la besogne, mon imagination s'assoupit.

Vers cinq heures, un garçon de l'hôtel du Lion-d'Or vint m'annoncer qu'une étrangère, arrivée de l'avant-veille, devait dîner chez le gouverneur de la province et qu'elle réclamait incontinent mes services. J'étais accoutumé à de pareils messages. K... se trouve situé sur le parcours de la grande voie ferrée qui relie la Russie à l'Allemagne centrale, et le séjour de cette petite ville est assez agréable pour que les voyageurs s'y arrêtent volontiers. Quinze jours auparavant, j'avais eu l'honneur de coiffer au Lion-d'Or une altesse sérénissime, qui se rendait de Dresde à Saint-Pétersbourg, et qui avait daigné me complimenter sur mon talent.

Je fis un bout de toilette, je renouvelai le pansement de ma main gauche, qui avait été fortement entaillée par le chien de Casimir, je pris ma trousse sous mon bras, et je suivis le garçon. Quand nous fûmes arrivés à l'hôtel, gravissant devant moi une rampe aux balustres dorés, il me fit traverser un palier, puis une antichambre, puis un long corridor assez sombre. Il gratta doucement à une

porte, on ne répondit pas. Il ouvrit en disant : — Voilà le coiffeur qu'attend Mme la comtesse, — et il se retira.

J'entrai. Je n'aperçus d'abord qu'un grand feu flambant dans la cheminée et à deux pas de ce feu le dossier d'un fauteuil. Il y avait quelqu'un dans ce fauteuil. Une femme vêtue d'un peignoir de cachemire blanc se dressa lentement sur ses pieds, laissa échapper un léger bâillement, passa ses mains sur ses yeux comme pour en chasser le sommeil. Enfin elle tourna vers moi son visage et me dit nonchalamment : — Ah! c'est vous, monsieur Wilson. Entrez donc. — C'était elle; oui, c'était bien elle!

Je fus pris d'un vertige, je crus voir un abîme entr'ouvert sous mes pieds. Mon premier mouvement fut de m'enfuir; mais je n'aurais pu. Il me semblait que mon cœur avait cessé de battre, que mon sang s'était subitement épaissi, coagulé dans mes veines, que ma tête, mes bras, mes jambes, tout mon corps était de plomb. Si j'avais fait un pas, je serais tombé.

— Eh bien! dit-elle, avancez donc. — Elle n'avait pas sourcillé, pas un muscle de son impénétrable visage n'avait tressailli. Je fus épouvanté de la puissance de dissimulation de cette femme, de l'empire absolu qu'elle exerçait sur son cœur, sur ses souvenirs, sur ses regards. Je me piquai au jeu, l'instinct de la lutte réveilla mes forces, me tira de ma stupeur. Je réussis à faire un pas, et je dis d'une voix assez ferme : — Madame la comtesse, je suis à vos ordres.

Je posai ma trousse sur la cheminée, et j'en défis les cordons. Mme de Liévitz s'était rassise et me regardait faire. Ce regard était si indifférent, si banal, si vide de tout souvenir, qu'il me parut impossible qu'elle m'eût reconnu. Sans doute j'étais devenu méconnaissable; j'avais écourté mes cheveux, tondu ma barbe et laissé pousser mes favoris. Il y a là de quoi changer un homme. Peut-être aussi avais-je pris tout à fait la figure de mon emploi ou celle de mes pensées. Je me regardai à la dérobée dans la glace, je crus y voir le visage d'un vrai perruquier avec je ne sais quoi de sombre qui sentait son conspirateur, et il me sembla tout à la fois que l'ennui de mon métier et ses empressemens de commande avaient enduit tous mes traits d'une fadeur doucereuse, et que l'habitude de feindre, la fièvre des inquiétudes, le travail sourd d'une idée fixe, avaient fait à mon front une vieillesse précoce. Je me trompais : la glace était menteuse, ou elle dut refléter la figure que j'avais en cet instant, celle d'un homme sur qui la foudre vient de tomber et qui cherche à tâtons ses forces et son cœur, se demandant s'il vit encore, s'il sera capable de se relever et de marcher.

Hélène, cette caméristé lithuanienne que j'avais vue plus d'une fois à Maxilly, entra pour m'apporter des épingles à cheveux et

un nœud de rubans. Elle était coiffée, comme autrefois, d'un fichu de toile blanche; comme autrefois, elle portait à son cou un triple collier de verroterie. Elle m'adressa quelques mots sans paraître se douter que William Wilson pût être le comte Bolski. Elle se retira bientôt... Nous restâmes seuls, cette femme et moi.

— On m'a vanté votre talent, me dit-elle en se penchant pour attirer devant ses genoux une toilette surmontée d'une psyché. Il vous sera facile de me faire la coiffure que je désire. Écoutez-moi bien : un chignon composé de deux canons, de six boucles courtes et de trois boucles longues retombant sur les épaules; les cheveux de devant et des côtés roulés en arrière sur des crêpés; sur le milieu, par devant, un nœud en ruban de satin; sur le côté gauche, la rose cerise que voici... Y êtes-vous? M'avez-vous bien comprise?

Je n'avais pas compris un mot. J'avais entendu une voix, une musique; mais que disait cette voix? De quoi parlait-elle et dans quelle langue? Mme de Liévitz dut recommencer son explication, après quoi je me mis à défaire ses cheveux, ôtant épingle après épingle; bientôt boucles, tresses et nattes, toute cette masse, entraînée par son poids, s'abattit comme une avalanche, enveloppant des épaules fermes comme le marbre, un cou blanc comme neige, d'une onde dorée, soyeuse et odorante. Ce parfum me grisa; j'éprouvai une défaillance et restai un instant immobile, respirant cette femme et son indéfinissable beauté. Puis une fureur me saisit; le peigne m'échappa; je plongeai mes deux mains dans les profondeurs chaudes et moites de cette chevelure en désordre. Mme de Liévitz tressaillit légèrement. Pendant une ou deux minutes, je pressai, je tordis convulsivement ses cheveux, comme si j'avais voulu les pétrir; mes doigts s'imprégnaient de la chaleur de son sang et des effluves de sa vie; quelque chose avait passé de son être dans le mien; un long et délicieux frisson courut dans tout mon corps, et il me sembla que ma poitrine était trop étroite pour contenir tout mon bonheur. J'avançai la tête, et je ne sais ce qu'allaient faire mes lèvres sèches, tremblantes, prises de folie, quand Mme de Liévitz se dégagea par un mouvement hautain.

— Quelle cérémonie est-ce là? me dit-elle. A qui en avez-vous de pétrir ainsi mes cheveux?

Il y avait dans son accent une insolence si méprisante et si glacée que je recouvrai mon sang-froid comme par enchantement. — Elle m'a reconnu, pensai-je; mais elle ne m'aime plus, si tant est qu'elle m'ait jamais aimé. C'est une expérience qu'elle fait sur moi, un spectacle qu'elle se donne, un jeu cruel ou peut-être une vengeance... — Et puis je fis la réflexion que cette femme tenait ma vie dans ses mains et qu'il lui suffisait de dire un mot, de pronon-

cer mon nom pour me faire loger une balle dans la tête ou pour m'envoyer pourrir dans un cul-de-basse-fosse. — C'est une ennemie, me dis-je. Elle n'aura pas la joie de me voir à ses pieds. Qu'elle me perde, si elle le veut; je la braverai. — Et je sentis mon cœur se redresser dans ma poitrine.

J'avais ramassé le peigne. Rentrant dans mon rôle : — Madame la comtesse a des cheveux vraiment admirables et comme je n'en ai jamais vu, dis-je d'un ton prétentieux. On n'a qu'à souffler dessus pour les faire bouffer, et il suffit de les toucher pour qu'ils s'entortillent autour du doigt. Ces cheveux-là témoignent d'une grande puissance du tissu capillaire et, si j'ose le dire, d'une exubérance de vie et de volonté.

Elle haussa les épaules : — Propos de perruquier! dit-elle en étouffant un bâillement. Vous en dites autant à toutes les femmes que vous coiffez.

— Oh! je puis assurer à madame la comtesse qu'elle a ce que nous appelons des cheveux magnétiques.

— Suffit. Je sais que j'ai de beaux cheveux; je vous dispense de me le dire... Dépêchons, je suis pressée.

Je me mis à l'ouvrage avec une vivacité fiévreuse : — Vous êtes blessé à la main gauche? reprit-elle après une pause.

— Un chien m'a mordu, répondis-je. Les chiens polonais sont féroces.

— Peut-être l'aviez-vous provoqué. On assure que vous avez le goût des aventures, car vous faites parler de vous et vous êtes devenu une manière de personnage. L'autre jour, à ce que m'a conté le général T..., vous vous êtes jeté sur un canon qui allait partir.

— Le drôle de l'affaire, lui dis-je, c'est qu'il n'est pas parti.

— Vous lui aurez fait peur, reprit-elle en souriant. C'est égal, vous avez fait là une extravagance. Si vous voulez réussir dans ce pays, soyez prudent, très prudent.

— Madame la comtesse est bien bonne de s'intéresser à moi. Arrive que pourra, je n'ai peur de rien.

Je venais de mettre la dernière main au chignon; je m'éloignai d'un pas pour juger de l'effet qu'il faisait. Mme de Liévitz me regarda; j'évitai son regard, j'avais peur de ses yeux. — Et vous ne vous repentez pas d'être venu chercher fortune en Russie? me dit-elle. Vous ne regrettez rien?

— Que pourrais-je regretter? lui répondis-je en retouchant une boucle qui n'était pas de la longueur voulue.

— Eh! que sait-on? Peut-être avez-vous laissé là-bas quelque amourette commencée.

— Une amourette! fis-je. Je ne sais ce que c'est. Je suis, ma-

dame la comtesse, le perruquier le plus passionné qu'il y ait au monde. J'aime follement ou je n'aime pas... Mon Dieu! oui, en quittant son pays, on laisse toujours quelqu'un ou quelque chose derrière soi. Je ne sais si mon cœur en a pris son parti. J'évite soigneusement de lui faire des questions.

— Oh! oh! fit-elle d'un ton de sèche ironie, voilà un cœur de perruquier vraiment exemplaire. Il est comme ces enfans bien élevés qui ne se permettent pas de parler avant qu'on les interroge.

Elle me tendit la rose cerise; je la pris et la mis en place. — Et du reste vos affaires vont bien? poursuivit-elle; vous êtes content?

— Je tâche de faire mon devoir. Le reste regarde la Providence.

— Oh! le devoir! le devoir! c'est un mot, et les mots sont des boîtes vides. Le tout est de savoir ce qu'on met dedans. L'un dit : Mon devoir est de mourir; l'autre : Mon devoir est de vivre. Qui se chargera de prononcer entre eux?

Elle se leva brusquement, se regarda dans la glace : — Il n'y a pas à dire, vous avez du talent... Et votre métier vous plaît?

— Ce soir, madame la comtesse, il m'étonne.

Elle ne me répondit pas. Pendant que je mettais en ordre mon petit bagage, elle fit un tour de chambre, puis, s'approchant du piano, elle l'ouvrit, s'assit et chanta à demi-voix une chanson russe qui disait ceci :

Là-bas, où la vague inquiète
Soupire et la nuit et le jour,
Là-bas, quand chantait l'alouette,
Tu n'as pas rencontré l'amour,
Là-bas, quand chantait l'alouette.
Il était là
Et te parla.

Là-bas, où croît l'œillet sauvage,
Quand les treilles étaient en fleur,
Là-bas, errant sur le rivage,
Tu n'as pas su voir le bonheur,
Là-bas, errant sur le rivage.
Il était là
Et t'appela.

Là-bas, où dort une ruine,
Debout, à la garde de Dieu,
Là-bas, — ce n'était pas en Chine, —
Tu n'as pas su voir l'oiseau bleu,
Là-bas, — ce n'était pas en Chine. —
Il était là
Et s'envola.

En l'écoutant chanter, je sentis ma résolution chanceler. Évoqué

par sa voix, le passé, comme pour se venger de tous mes oublis, se rua sur mon cœur et l'accabla de tout son poids. Je revis ces vagues dont l'inquiétude avait bercé la mienne, cet œillet qui me regardait du haut de sa muraille et que j'avais cueilli au péril de ma vie, ce divin rivage où j'avais connu toutes les folies de l'espérance, et que j'avais emporté sans le savoir dans les profondeurs de mon âme. L'oiseau bleu voltigeait au-dessus de ma tête, j'entendais le frémissement de ses ailes, qui embrasaient l'air autour de moi. Je ne dis pas un mot, j'aurais pleuré comme un enfant; je ne fis pas un mouvement, je serais tombé à genoux, et j'avais juré de quitter cette chambre sans m'y être prosterné.

Elle se leva, passa ses mains sur son front et sur ses yeux, s'approcha de la glace, s'y regarda un instant, poussa un léger soupir; puis, ouvrant un tiroir, elle y prit une pièce d'or, et me dit d'un ton dégagé : — Vous n'avez pas volé votre argent, revenez demain soir. — Et, m'ayant fait une courte inclination de tête, elle sortit avant que j'eusse trouvé un seul mot à dire.

Je fourrai la pièce d'or dans mon gousset, je pris en hâte ma trousse, et je m'enfuis plutôt que je ne sortis de cette chambre où j'avais retrouvé le passé. Je m'élançai dans ce long et sombre corridor que j'avais traversé en venant. Comme je cherchais mon chemin à tâtons, une petite porte latérale s'ouvrit sans bruit, deux bras s'enlacèrent autour de mon cou, deux lèvres veloutées et brûlantes se pressèrent sur les miennes. Je fus transporté tout à la fois de surprise, de joie, de douleur, d'épouvante; je poussai un cri. Un éclair de dévorante volupté avait traversé mon cœur de part en part, et cet éclair avait tout ravagé sur son passage; rien en moi n'était resté debout; je sentais qu'il s'était accompli dans mon âme quelque chose d'irréparable comme la mort. Et cependant j'étais ivre de joie, et j'éprouvais un sentiment d'indicible délivrance. Un baiser avait tué au fond de mon cœur ce je ne sais quoi d'inquiet qui cherche quelque chose au-delà de la vie. Le ciel que s'étaient bâti mes pensées et qu'elles avaient habité pendant six mois venait de s'effondrer soudain; ce n'était plus qu'un débris, je me retrouvais sur la terre, et la terre me semblait si belle que je lui disais : — Périsse mon idée! le ciel, c'est toi!

Dès que j'eus repris mes sens, j'étendis mes bras autour de moi pour saisir ce fantôme qui m'avait touché de ses lèvres de feu. Il avait fait son métier de fantôme, il s'était évanoui. La petite porte s'était refermée, j'en tordis le loquet avec fureur, et je ne réussis qu'à le fausser. Alors une clarté se fit dans mon esprit, une voix intérieure me cria : — Tel que te voilà, tu serais capable d'une infamie. — Et je pensai à mon père.

J'eus peur, je m'enfuis, je me précipitai dans l'antichambre. J'étais si troublé que je cherchais la sortie sans pouvoir la trouver. Une main me tira par la manche de mon habit, et Hélène, qui sortait je ne sais d'où, me dit à voix basse : — Monsieur le comte, c'est par ici.

— Quoi! vous savez aussi...

Elle posa son doigt sur sa bouche, et me dit : — Oh! je sais me taire.

J'allais sortir, je me ravisai. — Comment Mme de Liévitz a-t-elle découvert?...

— On lui avait raconté avant-hier l'histoire d'un perruquier et d'un canon, interrompit la gracieuse Lithuanienne avec un sourire malicieux. Elle a dit : Ce doit être lui. Et ce matin elle a passé devant votre boutique, où vous travailliez à une perruque. Elle a des yeux.

— Qu'est-elle venue faire ici?

— Le docteur Meergraf l'a réconciliée avec son mari. C'est votre faute aussi! Pourquoi êtes-vous parti?... Elle s'en va à Saint-Pétersbourg pour arranger les affaires... Qui va à la chasse perd sa place.

— Où est M. de Liévitz?

— Dans ses terres, en Courlande. Il y attendra les nouvelles.

Je me rapprochai de la porte. Me retournant : — Quand doit-elle repartir pour Saint-Pétersbourg?

Elle me regarda en-dessous : — Demain, je pense; mais que sait-on?

— Vous avez donc tous ses secrets? lui dis-je.

— Elle ne me dit rien, mais elle ne me cache rien. — Et, se rengorgeant : Je suis sa sœur de lait.

Je tirai le louis d'or de mon gousset, je voulus le lui mettre dans la main : — Promettez-moi de ne dire à personne...

Elle se recula vivement : — De l'or! elle m'en donne tant que j'en veux. Elle est si bonne! — Puis, froissant entre ses doigts son triple collier : — Si elle veut que je me taise, je me tairai; si elle veut que parle, je parlerai, et si elle me disait de me jeter par la fenêtre, je m'y jetterais. — Et à ces mots elle se mit à rire et se sauva.

Je descendis en hâte l'escalier, je sortis de l'hôtel, je parcourus deux ou trois rues sans rien voir, sans rien regarder, sans savoir où j'allais, qui j'étais, si je m'appelais Wilson ou Bolski. Je pensais à ce corridor, à cette petite porte s'entr'ouvrant mystérieusement, à ces deux bras qui avaient enlacé mon cou. Le baiser de cette femme était resté à mes lèvres comme une brûlure; ni le froid de

la nuit, ni le vent de neige qui soufflait ne les pouvait rafraîchir. Je me surpris à dire tout haut : — J'ai bu du poison! — Le son de ma voix me réveilla; je m'aperçus qu'au lieu de retourner chez Pudel, j'avais pris la direction opposée, et que je n'étais plus qu'à un jet de pierre de l'une des portes de la ville. Je fis volte-face, je rebroussai chemin. Bientôt mon extase me reprit, je perdis de nouveau la notion des lieux et la conscience de mes actions, et je marchai au hasard. Je me disais que cette caméristé si dévouée, ce séide en jupons qui n'attendait qu'un signe de sa maîtresse pour se jeter par la fenêtre, ne m'avait parlé que par son ordre, que Mme de Liévitz l'avait chargée de m'instruire de sa réconciliation provisoire avec son mari et de ce qu'elle allait faire à Saint-Pétersbourg. — Si je la revois demain, pensais-je, elle me dira : Choisis, tu tiens dans tes mains ma destinée et la tienne. Que lui répondrai-je? — Je me surpris derechef à parler tout haut : — Je suis un homme perdu! m'écriai-je.

En ce moment, quelqu'un cria derrière moi : — Le maladroit! l'imbécile! — Je m'aperçus alors que j'étais sur la grande place, devant la porte de la caserne, et que je venais de heurter un soldat si violemment que son shako avait roulé dans la neige. Il le ramassa, et revenant sur moi : — Tu l'as fait exprès! — Je lui présentai mes très humbles excuses et protestai de l'innocence de mes intentions. Survinrent trois de ses camarades, qui rentraient à la caserne, et parmi eux ce canonnier qui ne m'aimait pas parce qu'il me soupçonnait d'avoir jeté un sort sur son étoupille. Il me regarda sous le nez. — Tiens, fit-il, c'est le petit coiffeur de l'autre jour, celui qui prend les canons pour des jolies filles et leur pince la taille. — Emmenons-le, dit un autre. Affaire de rire et de se réchauffer un peu.

Ils me poussèrent devant eux; je n'opposai aucune résistance. J'étais rentré subitement dans mon rôle. Quand nous fûmes arrivés dans le corps de garde, le premier, qui ne démordait pas de son idée : — Tu sais des secrets, me cria-t-il. Dis-moi ce que tu avais fait à mon étoupille.

J'essayai de plaisanter! — Ce n'est pas ma faute si je lui ai fait peur, repartis-je.

Il me mit son gros poing sous le nez, et roulant les yeux : — Tu as des secrets, je veux que tu me les dises.

J'affectai une vive frayeur, je lui jurai mes grands dieux que j'étais aussi peu sorcier que lui, je le suppliai de me laisser aller. Il commençait à me tirailler; l'un de ses camarades se mit entre nous, le repoussa, l'emmena à l'écart et lui fit une proposition qu'il approuva. Il courut à son lit et en rapporta sa couver-

ture, qu'il étendit sur le plancher : — Petit Wilson du diable, me dit-il, tu vas te mettre là dedans, et nous allons voir si tu as des secrets pour rester en l'air quand on te berne.

Je ne sais ce que j'aurais fait deux heures plus tôt. Peut-être, par prudence, me serais-je prêté à leur jeu; mais ce baiser qui m'était resté aux lèvres!... Je n'avais plus l'âme d'un émissaire, je n'étais plus un lion doublé d'un renard, le soldat d'une idée; je ne savais plus dire à mon cœur : — Dévore encore ceci; notre jour viendra!... — Laisser berner l'homme qu'elle aimait! Impossible. Je jetai les yeux autour de moi, j'avisai un sabre pendu à une cheville, je l'arrachai de son fourreau, et, me redressant de toute ma taille, je me mis en garde : — J'embrocherai avec ce sabre, m'écriai-je, le premier qui m'approchera.

Le changement subit qui venait de se faire en moi les surprit au dernier point. Ils semblaient chercher le petit Wilson du diable et ne le pouvoir reconnaître dans cet homme si prompt à dégainer, dont les yeux, à ce que je pense, jetaient des éclairs. On leur avait soufflé leur joujou; ils se trouvaient en présence d'un sabre et d'une main qui avait six ans de salle. Voyant que le jeu menaçait de tourner au tragique, l'un d'eux s'écria : — Il est méchant, ce petit crapaud. Nous ne sommes pas assez pour le paumer. — Et, s'avançant vers la porte, il appela du renfort.

Alors une inspiration subite et désespérée me traversa l'esprit. — C'en est fait de mon honneur si je la revois, me dis-je; mais j'ai un moyen de m'empêcher de la revoir. Je vais me perdre pour me sauver.

Le renfort qu'appelait l'enragé canonnier ne tarda pas d'arriver. Deux grands diables parurent et firent mine de se jeter sur moi : — Canailles, leur criai-je d'une voix éclatante, je vous préviens que le premier qui me touche est un homme mort. — Et j'ajoutai : — Allez avertir l'un de vos officiers qu'il n'y a point de Wilson et que l'homme que voici est le comte Ladislas Bolski, émigré polonais qui est rentré clandestinement dans son pays pour conspirer contre votre empereur!...

Trois heures plus tard, les portes de la citadelle se refermaient derrière moi, et j'étais un prisonnier d'état.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La quatrième partie au prochain n°.)

LA

SCIENCE ET LA CONSCIENCE

I.

LES PHYSIOLOGISTES.

I. *Du Système nerveux*, par G. Flourens. — II. *Physiologie générale et comparée du système nerveux*, par M. Vulpian. — III. *Système nerveux cérébro-spinal*, par M. Lhuys. — IV. *Introduction à la médecine expérimentale*, par M. Claude Bernard.

Dans un travail sur la situation philosophique en France, publié l'année dernière, nous insistions sur le regrettable divorce de la science et de la métaphysique. Ce divorce est chose grave assurément, en ce qu'il a suscité l'école et la méthode dites positivistes, qui relèguent les questions d'âme et de corps, d'esprit et de matière, de création, de Dieu et de Providence parmi les problèmes scientifiquement insolubles, et en font un pur objet d'imagination, de sentiment et de foi pour l'âme humaine. Jusqu'ici pourtant la lutte n'était qu'entre des doctrines, et la pensée s'agitait dans les hautes régions de la métaphysique. On pouvait espérer sauver du naufrage des théories spéculatives certaines vérités d'expérience intime qui ont toujours fait la base des sciences morales, comme le libre arbitre, la responsabilité, le devoir, le droit; mais il s'agit maintenant d'un débat tout autrement sérieux que le dialogue éternel entre le spiritualisme et le matérialisme. La question n'est plus entre la science et la métaphysique, elle est entre la science et la conscience, entre la science et la morale.

Nulle science digne de ce nom ne se borne à l'observation, à l'analyse et à la description des faits; toutes les sciences, quel qu'en soit l'objet, que ce soit la nature, l'homme ou la société, ne s'arrêtent point dans leurs recherches avant qu'elles n'aient découvert et formulé les lois qui régissent les phénomènes. Or c'est là précisément en quoi consiste ce que les savans, M. Claude Bernard en tête, appellent le *déterminisme*, sorte de nécessité naturelle ou morale qui remplace, dans toute œuvre vraiment scientifique, la contingence arbitraire des réalités physiques ou morales dont la loi reste à déterminer. C'est ainsi que l'étude de la nature, l'étude de l'histoire, l'étude de l'esthétique, l'étude de toute chose, ne deviennent une véritable science que du moment où les faits qu'elle comprend ont été ramenés à des lois plus ou moins susceptibles d'être traduites en formules. Pour toutes les sciences de la nature, mécanique, physique, chimie, biologie, il y a trois siècles que cette direction est suivie, on sait avec quel succès. Quant aux sciences morales proprement dites, ce n'est guère que depuis le commencement de ce siècle qu'elles ont été appliquées à la recherche des lois, et comme, dans l'accomplissement de cette tâche, elles n'ont pas rencontré des conditions aussi favorables, il faut dire qu'elles ne sont point parvenues à des résultats aussi satisfaisans. On sait les tâtonnemens, les incertitudes, les contradictions de l'histoire et même de l'économie politique dans cette partie la plus haute, mais aussi la plus difficile de leur œuvre. Il n'en est pas moins vrai que ces sciences tendent de plus en plus, par la réduction des phénomènes à des lois, vers ce déterminisme qui fait le caractère propre de toute œuvre scientifique. Si des sciences particulières la pensée s'élève à la spéculation générale qui embrasse tout l'ensemble des connaissances humaines et tout le système de la réalité universelle, on est bien plus frappé encore du caractère de nécessité logique ou métaphysique que présente l'enchaînement des idées, des principes et des conclusions dont se compose chacune de ces grandes et vastes synthèses. Tout se produit, se développe, s'explique par des lois inflexibles dans les systèmes de Spinosa, de Malebranche, de Leibniz, de Schelling, de Hegel. Le mot même de *déterminisme*, aujourd'hui appliqué à tout ce qui se nomme science, est la formule de la philosophie des monades.

Que devient l'être moral, l'homme de la conscience avec ses attributs propres, au sein de cette fatalité universelle ? Où est le rôle, où est la place de la personne humaine dans une science naturelle qui explique tout par un concours de forces physiques, dans une science historique qui explique tout par l'action irrésistible des grandes forces naturelles et sociales, dans une spéculation méta-

physique qui explique tout par le *procès* logique des idées? Que deviennent le libre arbitre, la responsabilité, la moralité, la personnalité de l'être humain, individu, peuple, race, sous l'empire d'une pareille nécessité? C'est ce que nous allons rechercher aujourd'hui à propos des expériences et des conclusions de la physiologie, nous réservant de faire le même travail un autre jour à propos des théories historiques et des spéculations métaphysiques.

Ici ce n'est plus sur les sommets de la pensée que s'agite le débat; c'est au cœur de la nature humaine. La physiologie contemporaine a pénétré dans le sanctuaire même de la vie morale; elle entend y régner et y dicter ses arrêts comme dans le domaine de la vie physique. Elle explique la pensée, la volonté, la moralité à sa manière, c'est-à-dire en altérant les caractères essentiels de toutes ces choses et en les ramenant aux lois de la nature. Si la psychologie réclame contre une telle usurpation, la physiologie lui répond : Taisez-vous, vous n'êtes pas une science, et la science seule est juge en ceci comme en tout le reste. Votre sentiment de la liberté, de la responsabilité, n'est qu'une illusion; votre analyse de la volonté, n'étant point d'accord avec nos explications, n'a aucune autorité scientifique. Il est vrai que l'homme se croit l'auteur de ses actes : il peut être bon qu'il le croie pour la persévérance des efforts et le développement du caractère; mais c'est là tout ce que la science peut accorder. La vérité vraie est que l'acteur est la nature, et que, dans la vie morale comme dans la vie physique, tout se fait et s'explique par le jeu des forces naturelles.

Pourquoi le nier? Dans ce débat entre la science et la conscience, l'opinion du monde savant semble quelque peu complice de la physiologie. Aujourd'hui la faveur n'est point aux expériences et aux analyses du sens psychologique. L'esprit de notre temps est plus enclin à regarder toutes choses du dehors que du dedans; il a plus de goût pour la contemplation des réalités extérieures que pour l'intuition des réalités intimes. A vrai dire, la psychologie n'a jamais été l'étude de prédilection de notre pays, dont le génie, si nous ne nous trompons, se prête bien mieux à la déduction logique et même à la spéculation métaphysique. Nous avons eu beaucoup de grands logiciens depuis Pascal et Descartes jusqu'à Lamennais. Nous avons eu, en moins grand nombre, des métaphysiciens comme Malebranche; nous n'avons eu qu'un grand psychologue, Maine de Biran, qui est resté obscur d'abord et qui n'a pas fait école, et un grand professeur de psychologie, Théodore Jouffroy, dont la méthode d'analyse a été bien vite abandonnée pour la méthode d'exposition historique. Ce n'est pas seulement dans les études philosophiques et morales qu'on voit le défaut de sens psychologique de

l'esprit français; on le retrouve dans nos poésies et dans nos romans, si sobres de ces détails de la vie intime qui surabondent chez les poètes et les romanciers de race saxonne. Il est vrai que quelques-uns de nos poètes et surtout de nos romanciers ont abordé en maîtres la grande psychologie, la haute analyse des passions, des mœurs et des caractères; mais en y regardant de près on s'aperçoit que, dans ces brillantes et fortes peintures, l'éloquence, la logique, le sentiment de l'idéal, ont encore plus de part que la représentation exacte et minutieuse de la réalité. En un mot, la création y domine toujours plus ou moins l'observation. Ce qui est certain, c'est la tendance générale de l'esprit contemporain à appliquer à l'étude des phénomènes moraux soit la méthode historique, soit la méthode physiologique, soit cette méthode d'observation indirecte et d'induction que pratique l'école de Bacon, laquelle néglige de plus en plus l'observation intime et directe, qu'elle n'est pas éloignée de confondre avec la spéculation métaphysique proprement dite. Pour le moment, voyons à l'œuvre la méthode physiologique.

I.

On a dit bien souvent que la science est une comme la vérité, et que, si l'homme la divise en tant de parties, c'est qu'il est impuissant à l'embrasser dans sa réelle et vivante unité. Il est certain que tout tient à tout dans l'univers : il existe par conséquent entre toutes les sciences humaines certains rapports qui ne permettent à aucune de refuser les lumières que peuvent lui offrir celles qui s'en éloignent le plus dans l'ordre de parenté; mais il est deux sciences surtout dont on peut dire qu'elles sont sœurs dans le sens le plus intime du mot : c'est la physiologie et la psychologie. Ici en effet, ce n'est plus de rapports entre objets différens qu'il s'agit, comme entre les objets de la géométrie, de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle. L'objet de ces deux sciences est le même individu, l'homme, et il semble qu'on ne puisse les séparer que par une abstraction qui fait violence à la nature des choses. Pourtant cette distinction est presque aussi vieille que l'esprit humain, ce qui montre combien elle est naturelle et nécessaire. De tout temps, qu'on s'entendît ou non sur les principes et sur les causes, deux ordres, on pourrait dire deux mondes de phénomènes ont été étudiés, décrits et classés. Si les mots de physiologie et de psychologie n'ont reçu que depuis la science moderne leur signification propre, il y a longtemps que l'homme physique et l'homme moral étaient l'objet d'observations, d'expériences, d'analyses, de descriptions, de méthodes spéciales de la part des

médecins, des savans, des philosophes, des moralistes, des poètes. De tout temps, l'homme a été étudié de deux manières, par les sens extérieurs et par le sens intime.

La question des rapports du physique et du moral n'est pas moins ancienne que la distinction établie entre eux; elle n'a pas plus échappé aux savans de l'antiquité qu'à ceux des temps modernes. Dans l'antiquité, elle n'a guère moins préoccupé les philosophes que les médecins. Platon, dont le spiritualisme va jusqu'à la parfaite indépendance d'une vie purement spirituelle dans un monde supérieur, fait résider les trois facultés de l'âme, l'intelligence, l'activité, l'appétit, dans les trois parties du corps, la tête, le cœur et le ventre. Plus spiritualiste que son maître en ce qui concerne l'âme pensante, puisqu'il n'admet pas qu'elle ait besoin d'organes pour agir, Aristote ne se borne point à reconnaître pour les deux autres âmes des organes correspondans; il les fait rentrer dans l'histoire naturelle, paraissant ainsi les confondre avec les autres principes de la vie physique. Galien met toute sa science physiologique au service de la doctrine de Platon. Descartes fait résider le principe même de la pensée dans la glande pinéale. Bossuet place aussi l'âme dans le cerveau, sans désigner la glande pinéale; quand il dit que l'âme et le corps forment un tout naturel, voulant par là exprimer la nature intime du lien qui rattache l'âme au corps, il se montre moins fidèle à la psychologie de Platon et de Descartes qu'à celle d'Aristote. Selon Malebranche, l'âme et le corps ne sont l'un pour l'autre qu'une cause occasionnelle d'action et de mouvement; c'est Dieu qui est le véritable moteur. Pour Spinosa, il n'y a qu'une simple correspondance d'actions et de mouvemens au sein de la substance universelle. Pour Leibniz, qui admet la distinction et l'activité propre des substances, l'âme et le corps sont comme deux horloges dont les mouvemens et les actes se produisent spontanément en vertu d'une harmonie préétablie, comme dans tout le reste de l'univers. Cudworth explique les rapports de l'âme et du corps par l'hypothèse d'un *médiateur plastique*. Stahl fait de l'âme le principe unique de tous les phénomènes de la vie physique. Au siècle dernier, l'école de la sensation, qu'elle admette ou non la spiritualité de l'âme, tend, en vertu de son principe, à exagérer l'influence du physique sur le moral. Helvétius va jusqu'à expliquer par la conformation de la main la supériorité de l'homme sur l'animal, fait que d'autres attribuent à l'organe vocal ou à un ensemble d'organes plus parfaits chez l'homme que chez les animaux. Bonnet ne peut croire à la séparation de l'âme et du corps. Si le philosophe professe la spiritualité du principe pensant, le physiologiste explique toute la vie morale en subordonnant l'activité de l'âme à la

sensibilité, cette sensibilité au jeu des fibres, et le jeu des fibres à l'action des objets. Bichat rapporte toutes les fonctions de l'intelligence à la vie animale et toutes les passions à la vie organique. Enfin le dernier mot de l'école de la sensation sur la question des rapports du physique et du moral se trouve dans l'ouvrage de Cabanis consacré à montrer surtout que le moral chez l'homme n'est encore que le physique considéré sous un certain aspect : la pensée n'est qu'une *sécrétion* du cerveau.

Avec notre siècle commence une réaction contre la philosophie de la sensation. Maine de Biran répond au livre des *Rapports du physique et du moral* en distinguant deux vies, deux âmes, deux hommes, la vie, l'âme, propres à l'homme animal, et la vie, l'âme, propres à l'homme vraiment *humain*, dont l'attribut est la volonté. Il sépare si bien les deux points de vue ou plutôt les deux réalités qu'il eût dit volontiers de la volonté ce qu'Aristote a dit de la pensée, qu'elle est le seul acte de la vie humaine qui n'ait pas besoin d'organe. Tout en conservant à la conscience des facultés comme la sensibilité, la mémoire, l'imagination sensible, que Maine de Biran avait reléguées dans la vie animale, Jouffroy admet avec Platon, Aristote, Descartes, Maine de Biran, une âme qui vit d'elle-même et par elle-même, qui agit, s'observe, se contemple dans les profondeurs de son essence, se voit elle-même et elle seule, en un mot, une âme à part du monde extérieur. Sa méthode d'observation immédiate et directe, mal comprise à cause de quelques expressions équivoques, fut peu goûtée et peu pratiquée par les philosophes eux-mêmes. Son spiritualisme parut exagéré dans quelques-unes de ses explications touchant certains phénomènes, comme le rêve, où il trouva un habile contradicteur dans la personne du docteur Bertrand, médecin et naturaliste éminent prématurément enlevé à la science.

Cette réaction psychologique, malgré l'autorité des noms qui la représentaient et le talent littéraire de l'école qui la soutint, n'arrêta point l'ardeur des recherches ni l'essor des ambitions physiologiques dans la question toujours agitée des rapports du physique et du moral. On vit bientôt les plus célèbres physiologistes contemporains, Gall, Broussais, Pinel, Esquirol, Richerand, Magendie, Flourens, s'engager plus avant dans la voie ouverte par l'école de Buffon, de Bonnet et de Cabanis, mais avec des méthodes d'observation plus conformes aux progrès des sciences naturelles. Jusque-là, le problème avait été résolu d'une manière vague; on n'avait fait appel qu'à une expérience banale qui ne portait que sur des faits significatifs sans doute pour la thèse générale, mais sans suite et sans conséquence pour une véritable doctrine scientifique. Cabanis lui-même, dans son grand ouvrage, n'avait guère fait que

recueillir et condenser les observations des médecins, des philosophes et des moralistes, en y ajoutant les siennes et en faisant servir le tout à une conclusion beaucoup trop absolue. Dans notre siècle, l'art d'observer et l'art d'expérimenter ont fait de tels progrès que la question tant débattue changea bientôt de face avec la physiologie tout entière. Plusieurs méthodes ont été portées à un tel degré de puissance et de précision qu'on peut dire qu'elles ont été créées par les savans de notre temps. Qui ne sait par les résultats ce qu'ont produit pour l'avancement de la science l'observation spéciale, l'observation comparée, la statistique, l'expérimentation appliquée aux êtres vivans? Lorsque Pinel et Esquirol déterminèrent les états et les causes physiologiques de la folie par un ensemble aussi complet d'observations et d'analyses, lorsque Gall et Spurzheim, même en des recherches qui ne devaient aboutir qu'à une doctrine bientôt abandonnée, essayèrent de montrer, à la surface du cerveau, les nombreux organes de nos diverses facultés mentales, lorsque Magendie et surtout Flourens commencèrent leurs belles expériences sur les êtres vivans, continuées avec tant de succès par les naturalistes et les physiologistes de nos jours, afin d'arriver à déterminer d'une façon précise et sûre les vraies conditions organiques des fonctions de la vie intellectuelle et morale, — tous ces travaux, exécutés par les facultés les plus rares de l'esprit aidées des méthodes les plus ingénieuses et des instrumens les plus délicats, ont répandu de telles lumières sur la question des rapports du physique et du moral qu'il en est sorti, non plus une doctrine vague et conjecturale, mais une véritable science.

La tentative phrénologique de Gall et de son école eut ceci de scientifique qu'elle avait pour but de substituer à une juste, mais vague affirmation des rapports entre l'homme physique et l'homme moral une classification des organes cérébraux exactement correspondans aux facultés, aux capacités, aux instincts, aux appétits de l'âme humaine, de manière que cette classification pût servir de base à une véritable théorie des faits psychologiques. Malheureusement ni la psychologie ni la physiologie n'ont confirmé cette doctrine. On a constaté par des exemples nombreux des états psychologiques entièrement différens et même contraires chez des individus dont le crâne offrait les mêmes apparences à la surface. D'une autre part, les physiologistes de nos jours opposent victorieusement des expériences décisives et un bon nombre d'observations pathologiques à cette dislocation des facultés réparties par les phrénologistes dans des départemens isolés du cerveau. L'expérience et l'observation enseignent que les diverses parties des hémisphères cérébraux, surtout de la substance grise, peuvent se

suppléer; qu'une partie relativement minime, particulièrement chez les animaux, peut suffire à remplir les fonctions du tout (1).

Abandonnant la voie de la phrénologie, où elle avait espéré d'abord trouver une théorie scientifique des rapports du physique et du moral, la physiologie reprit le même problème par une autre méthode aussi sûre qu'ingénieuse. On savait depuis longtemps que tout concourt et conspire au phénomène vital dans le système organique, depuis les organes extérieurs jusqu'au cerveau, que l'action des objets étrangers produit une impression, que cette impression, transmise au cerveau par le système nerveux et les organes intermédiaires, se transforme en sensation d'abord, puis en perception proprement dite, et y éveille l'intelligence et la volonté, qui n'entrent en jeu qu'à la suite de ces excitations successives. On savait également que, par un mouvement analogue en sens inverse, la volonté transmet, à travers tout le système des organes intermédiaires, son action aux nerfs moteurs et aux muscles qui déterminent le mouvement. Quel est le rôle de chacun de ces organes dans le jeu total de la vie psychologique, quelle est la part distincte et précise des muscles, des nerfs, de la moelle épinière, de la moelle allongée, du cervelet, des couches optiques, des corps striés, des lobes cérébraux? Voilà ce qu'il fallait découvrir, voilà où nulle méthode connue n'avait pu conduire les observateurs les plus sagaces et les plus profonds. Ce fut l'œuvre de la méthode expérimentale, sinon inventée, du moins pratiquée pour la première fois avec suite et ensemble par les physiologistes de notre temps. On ne pouvait expérimenter sur l'homme, parce que la conscience humaine, dont la loi écrite n'est que l'expression, ne permet pas de faire de l'homme, même criminel et condamné à mort, un sujet d'expérience. Qui ne sait la peine qu'eut la science à obtenir d'opérer sur le cadavre humain? Et quand la passion de la vérité eût fait commettre à la science cet attentat d'une expérience sur l'homme vivant, elle n'y eût peut-être rien gagné, l'organisme humain ne permettant guère une opération qui, en faisant l'ablation de certains organes, laisserait les organes voisins intacts dans leur constitution et leur fonction propres.

C'est pour cela que la physiologie actuelle ne prend pas pour sujets de ses expériences les animaux de l'ordre le plus élevé, tout en se gardant de descendre jusqu'à des animaux dont la vie psychologique n'a presque plus rien de commun avec celle de l'homme. Si l'organisation trop délicate du singe ne résiste point à de telles expériences, si celle du chien, du chat et autres animaux d'espèces

(1) Vulpian, *Système nerveux*.

supérieures ne s'y prête que difficilement, la pratique expérimentale démontre que l'épreuve est possible et le plus souvent heureuse sur des quadrupèdes comme le lapin, sur des bipèdes comme le pigeon et la poule. C'est Flourens qui eut l'immortel honneur d'avoir ouvert à la physiologie contemporaine la voie des expériences fécondes et décisives. Ainsi qu'il l'explique lui-même, on avait reconnu de bonne heure que le système nerveux est tout à la fois l'organe par lequel l'animal reçoit ses sensations, l'organe par lequel il exécute ou détermine ses mouvemens, l'organe par lequel il perçoit, pense et veut. Y a-t-il pour chacune de ces fonctions de relation, sensation, perception, entendement, volonté, faculté motrice, un organe spécial et distinct dans l'organisme général du système nerveux? Tel est le problème que la méthode de Flourens est parvenue à résoudre. De nombreuses expériences démontrent que les trois fonctions, percevoir et vouloir, sentir, mouvoir, diffèrent de siége comme d'effet, et qu'une limite précise sépare les organes qui leur correspondent. Les nerfs, la moelle épinière, la moelle allongée, les tubercules bijumeaux ou quadrijumeaux, excitent seuls immédiatement la contraction musculaire; les lobes cérébraux la déterminent par impulsion volontaire sans l'exciter. De plus, dans tout le système nerveux, on fait ressortir la distinction des nerfs moteurs et des nerfs sensitifs par des expériences où l'on engourdit les uns en laissant aux autres toute leur énergie. De même, en enlevant le cervelet à un animal auquel on laisse le cerveau, on trouve qu'il conserve la faculté de percevoir et de se mouvoir spontanément, tout en perdant la faculté de coordonner ses mouvemens. Réciproquement, si l'on enlève le cerveau à un autre animal de même espèce en lui laissant le cervelet, on voit qu'il continue à se mouvoir régulièrement, mais comme un automate, étant privé des facultés de percevoir et de vouloir.

En résumé, le nerf moteur excite directement la contraction musculaire; la moelle épinière lie les diverses contractions partielles en mouvemens d'ensemble; le cervelet coordonne ces mouvemens d'ensemble en mouvemens réglés de locomotion; enfin par les lobes cérébraux l'animal perçoit et veut. « Ainsi, dit Flourens, les diverses parties du système nerveux ont toutes des propriétés distinctes, des fonctions spéciales, des rôles déterminés; nulle n'empiète sur l'autre. » Peut-on pousser encore plus loin la détermination des organes correspondant aux fonctions de relation? Peut-on montrer, en pénétrant dans la masse encéphalique, quel est l'organe de l'instinct, l'organe de la sensation proprement dite? L'expérience n'est pas muette sur ces points délicats. Non-seulement il y a lieu de distinguer les organes de la sensation des organes du mouve-

ment; mais on peut prouver par des expériences répétées que la sensation a ses organes distincts des organes de la perception. Ainsi l'ablation des lobes cérébraux fait perdre à l'instant la vue, tandis que l'iris n'en reste pas moins mobile, le nerf optique excitable, la rétine sensible. L'ablation au contraire des tubercules bijumeaux ou quadrijumeaux abolit sur le champ la contractilité des iris, l'action de la rétine et du nerf optique, ce qui permet de conclure en dernière analyse qu'il y a des organes distincts pour les sensations, pour les perceptions, pour les mouvemens. Quant à l'activité instinctive, il y a des raisons de croire qu'elle n'a pas tout à fait le même siége que la volonté, tout en ayant son organe dans la masse encéphalique. Malgré l'expérience de la poule qui a perdu l'instinct de manger, il n'est pas sûr que l'ablation des lobes cérébraux supprime toute espèce de mouvemens instinctifs proprement dits. Où réside au juste l'organe de l'instinct? C'est ce que l'expérience n'a point encore établi.

Voilà de bien curieuses révélations dues aux récentes méthodes de recherche, et qui éclairent d'une lumière toute nouvelle la question des rapports de l'âme et du corps. Il ne s'agit plus ici d'une action certaine, mais vague, du physique sur le moral, telle que la montraient les observations tirées des états pathologiques du corps humain; il s'agit des conditions physiologiques de tous les grands faits de la vie psychique, des organes distincts de toutes les fonctions de relation. On savait que certaines de ces fonctions ont besoin d'organes; on ne savait pas au juste que toutes en eussent besoin, la pensée et la volonté comme la sensibilité et la motilité. Jamais l'unité de l'être humain n'avait été rendue aussi manifeste que depuis ces merveilleuses découvertes. Jamais on n'avait mieux vu combien tout se tient, se lie, se correspond dans l'homme, et comment l'âme et le corps forment un tout naturel, pour nous servir de l'expression de Bossuet.

A cette science nouvelle, un spiritualisme exigeant pourra objecter que c'est l'animal et non l'homme qui est le sujet de toutes ces expériences, et qu'on n'est point en droit de conclure de l'un à l'autre; mais la science ne s'arrête point devant un pareil scrupule, pensant, avec grande raison, selon nous, que l'expérience ici vaut pour l'homme aussi bien que pour l'animal, en vertu des analogies physiologiques et psychologiques essentielles qui les ramènent tous deux à un type commun. Comment croire en effet que ce qui est vrai pour la sensibilité, l'instinct, l'intelligence, la volonté, la faculté motrice de l'animal, ne l'est point pour les mêmes phénomènes et les mêmes actes chez l'homme? Comment admettre que le cerveau est l'organe de la perception et de l'intelligence pour l'un et

non pour l'autre? Comment se refuser à croire que le cervelet ne joue pas le même rôle chez les deux êtres dans la direction des mouvemens? C'est donc derrière une objection vaine que se retrancherait l'école spiritualiste.

Si la physiologie s'en tenait à ces résultats, il n'y aurait qu'à l'en féliciter. Que cela contrarie ou non telle doctrine métaphysique sur les rapports de l'âme et du corps, il n'y a pas lieu de contester l'expérience. Beaucoup de physiologistes, comme Flourens, Longet, Durand (de Gros), qui ont suivi cette voie, ne vont pas au-delà, les uns par une réserve toute scientifique, les autres par attachement à une doctrine spiritualiste. Une école cependant pousse la nouvelle science physiologique des rapports du physique et du moral jusqu'à des conclusions qui contredisent certaines vérités de sens intime que l'analyse psychologique semblait avoir mises hors de débat. Ces conclusions se résument dans les deux points suivans : supprimer par des explications physiologiques telles vérités de l'ordre moral, comme le libre arbitre, ou bien les dénaturer par des analyses et des descriptions où nos physiologistes substituent le langage de leur science à celui de la psychologie.

Insistons d'abord sur ce dernier point. L'emploi de la langue physiologique dans les matières qui ne la comportent pas est comme une habitude à laquelle obéissent, parfois à leur insu, tous les physiologistes, même les plus réservés sur les questions psychologiques et métaphysiques, même les plus franchement spiritualistes. Flourens, qui incline vers la psychologie de Descartes et se plaît à réfuter les paradoxes de Moreau, de Tours, se laisse aller à dire que les lobes cérébraux *veulent* la contraction musculaire sans l'exciter, sauf à rectifier son langage quelques lignes plus bas. M. Littré, dans une intention plus systématique peut-être, affecte de dire la cellule cérébrale pensante, au lieu de se borner à dire la cellule qui est l'organe de la pensée. M. Claude Bernard parle du déterminisme absolu qui régit tous les phénomènes, sans excepter ceux de relation. M. Lhuys, à propos de l'association des idées, parle de la notion du rapport qui les relie, et les *anastomose* ainsi l'une à l'autre. M. Vulpian applique aux mouvemens volontaires le mot de mouvemens *réflexes*. Tous ou presque tous les physiologistes attribuent à l'organe de l'être vivant ce que la langue psychologique rapporte à l'animal lui-même, à l'individu, au moi, à la personne, quel qu'en soit le principe, et tranchent ainsi déjà, sans le vouloir, la grave question qui divise les écoles spiritualiste et matérialiste.

Tout cela n'est encore qu'une question de mots. Un terme impropre ne fait pas une doctrine. C'est dans les développemens et les explications qu'il faut chercher la vraie pensée des physiologistes de l'école

dont nous parlons. La phrénologie de Gall et de Spurzheim n'avait porté atteinte ni à la méthode psychologique ni à la doctrine spiritualiste. Gall était un esprit trop observateur pour s'en tenir à la doctrine de Cabanis et de l'école de la sensation, qui ne reconnaissait aucune espèce d'innéité ni de facultés ni de penchans. Sa psychologie n'était pas moins riche en facultés que sa phrénologie en organes locaux. Il parlait d'ailleurs de l'âme, de la volonté, de la conscience, de l'analyse psychologique, comme les plus décidés spiritualistes de son temps. Où trouver un meilleur langage que celui-ci sur le libre arbitre : « c'est pour avoir confondu les désirs, les velléités, les penchans, avec la véritable volonté qu'on a cru trouver des difficultés insolubles relativement à la liberté morale; on avait raison de nier la liberté relativement à l'existence et au mouvement des désirs, et par une fausse conséquence on a cru que la volonté et les actions manquaient également à la liberté. » Entre les mains de Broussais, polémiste violent et vigoureux qui n'était pas précisément doué de ce que Pascal appelle l'esprit de finesse, la doctrine de Gall dégénéra en un matérialisme tranchant. Broussais ne peut contenir son impatience à propos de la méthode psychologique. « Je n'ai qu'un regret, c'est que les médecins qui cultivent la physiologie ne réclament qu'à demi la science des facultés intellectuelles, et que des hommes qui n'ont fait qu'une étude spéciale des fonctions veulent s'approprier cette science sous le nom de psychologie (1). » L'âme est un cerveau agissant, rien de plus. « Dès que je sus par la chirurgie que du pus accumulé à la surface du cerveau détruit nos facultés, et que l'évacuation de ce pus leur permet de reparaître, je ne fus plus maître de les concevoir autrement que comme les actes d'un cerveau vivant (2). »

La nouvelle école physiologique n'a point de ces allures; elle laisse aux métaphysiciens la question de l'âme, et ne s'occupe que des fonctions de relation et des organes qui en sont le siége. Peu soucieuse d'ailleurs de l'observation psychologique directe et intime, n'ayant guère pour toute science du moral que les seules notions que la psychologie animale peut donner, elle s'en tient aux grands traits, pour ne pas dire aux gros traits de la nature humaine, c'est-à-dire à ceux qui lui sont communs avec l'animalité. Pour M. Vulpian, il n'y a entre l'homme et les animaux supérieurs que des différences de degré. Il accorde à ces derniers la perception, le jugement, le raisonnement, la volonté et jusqu'à la faculté de faire des abstractions sensibles; il ne leur refuse que la faculté

(1) *De l'Irritation et de la Folie*, t. II, p. 10.
(2) *Expression de ma foi.*

de généraliser. Il ne paraît pas reconnaître une autre psychologie que celle qui résulte de l'histoire de l'homme comparée à l'histoire des animaux. Aussi croit-il « qu'à un certain point de vue la psychologie tout entière est du domaine de la physiologie. » Et en effet, la manière dont il explique les phénomènes moraux, particulièrement les actes volontaires, fait comprendre comment l'analyse psychologique rentre dans la physiologie. Selon lui, les volitions ne sont jamais primitives; elles ne peuvent engendrer une action qu'à la condition d'être précédées par une idée qui les fait naître et les soutient. On ne peut pas *vouloir à blanc*, c'est-à-dire sans objet, pas plus qu'on ne peut faire un mouvement de déglutition sans avaler de l'air ou une matière quelconque, de la salive, par exemple. Pour que les mouvemens du pharynx puissent s'effectuer, il faut une cause *excito-motrice;* pour la volonté, il faut nécessairement des causes *excito-volitionnelles*. Ces causes seront des idées plus ou moins complexes, des idées avec désir, des idées passionnées. « A ce point de vue, qui est le seul vrai, les volitions, ainsi que l'admettent plusieurs physiologistes modernes, peuvent et doivent être envisagées comme des phénomènes d'action réflexes (1). » Ceci n'est qu'une application de la méthode générale de l'auteur, qui, dit-il, pourrait montrer que la plupart des phénomènes de l'entendement se produisent par un mécanisme semblable.

Cette psychologie toute physiologique dont M. Vulpian n'a fait qu'indiquer la méthode, un autre physiologiste de la même école, M. Lhuys, essaie de la développer dans un système complet d'explication des phénomènes psychiques. On avait montré que tout acte de la vie psychique a pour condition physique telle ou telle partie de l'organisme. M. Lhuys va plus loin : pénétrant plus avant dans la constitution des tissus organiques, il croit pouvoir expliquer le travail même qui se fait au sein des organes pour y produire les phénomènes psychiques. Il semble que l'auteur ait assisté à ce travail, tant il met de précision dans son langage. Voulez-vous voir naître la sensation de l'impression sensitive? M. Lhuys vous montrera comment les fibres sensitives ont des fonctions diverses, les unes étant les conducteurs *dolorifères* des impressions douloureuses, les autres les agens de transmission des impressions tactiles; comment ces impressions diverses, parvenues dans les régions supérieures du système nerveux, se *superposent* en quelque sorte dans l'entendement, s'y *combinent* pour y former nos différentes espèces de sensations. Voulez-vous voir naître de cette même impression la réaction cérébrale que les psychologues appellent vo-

(1) *Physiologie générale et comparée du système nerveux*, p. 105 et suiv.

lonté? M. Lhuys vous indiquera comment l'acte volontaire n'est que la répercussion plus ou moins immédiate d'une impression sensitive antérieure, par conséquent qu'un effet dont la véritable cause est l'action organique extérieure. Voulez-vous voir sortir toujours de la même origine les autres phénomènes de l'entendement? M. Lhuys vous expliquera comment les impressions sensitives, irradiées des centres de la couche optique au milieu des réseaux de la substance corticale, y prennent une forme distincte, se déposent à l'état de souvenirs, et se transforment en idées, en jugemens, en raisonnemens. Tout acte intellectuel n'est qu'une impression transmise au cerveau et convertie en idée par un travail des cellules cérébrales. L'impression est donc le véritable *corps simple*, l'élément primordial plus ou moins latent qui est au fond de nos idées. Ce travail de composition des idées se fait d'une manière analogue à celui des élémens organiques. Les idées élémentaires s'agglomèrent à notre insu sous l'action incessante des cellules cérébrales et par une sorte d'*anastomose* qui relie chaque idée à ses congénères.

Comment le cerveau (la substance grise corticale) peut-il être un principe de transformation pour les impressions sensorielles dont il fait successivement des perceptions, des idées, des actes instinctifs ou volontaires? D'où lui vient cette force créatrice? Comment est-il ce puissant et ardent foyer d'élaboration qui opère de telles métamorphoses? C'est que les cellules de la substance corticale grise ne sont point des appareils inertes, incapables de réactions spontanées, et seulement aptes à enregistrer les impressions sensitives au fur et à mesure qu'elles leur parviennent. Outre ces propriétés passives, les cellules cérébrales possèdent des propriétés *dynamiques* d'un ordre supérieur qui en font des *individualités* vivantes pouvant non-seulement absorber et transformer les impressions sensorielles, mais encore réagir à distance par une sorte « d'automatisme spontané, » et propager leur activité vers les cellules environnantes. Et cet automatisme spontané n'est point propre à la cellule cérébrale; il est commun à toutes les cellules de l'organisme humain et de l'organisme de tout être vivant. Pourquoi cette activité des cellules vivantes? L'auteur n'avait qu'un pas à faire pour donner la main à la philosophie des monades; mais il ne se pose pas ce problème, trop métaphysique pour intéresser un physiologiste. Il s'en tient à son principe d'explication comme au dernier mot de la science (1).

Voilà comment l'école nouvelle entend l'explication des grands phénomènes de la vie psychique. Cette méthode, plus hypothé-

(1) *Système nerveux cérébro-spinal*, p. 314, 322, 352, 359, 371, 379, 381.

tique qu'expérimentale, n'est propre ni à M. Lhuys, ni à M. Vulpian, ni aux physiologistes de la même école; c'est la méthode de presque tous les physiologistes, tant est grande l'influence des études spéciales sur la direction de la pensée. M. Claude Bernard, si judicieux et si réservé d'ailleurs, n'a-t-il pas dit quelque part : « Malgré leur nature merveilleuse et la délicatesse de leurs manifestations, il est impossible, selon moi, de ne pas faire rentrer les phénomènes cérébraux (il entend pyschologiques) comme tous les autres phénomènes des corps vivans dans les lois d'un déterminisme scientifique (1). »

Assurément tous les physiologistes n'ont pas, comme MM. Vulpian et Lhuys, embrassé dans une doctrine générale l'ensemble des phénomènes de la vie psychique; mais presque tous, même les moins disposés en faveur des idées matérialistes, appliquent ce que nous appelons la méthode physiologique aux diverses questions de psychologie particulière, comme le libre arbitre, la moralité, la folie, le génie, l'éducation. Sur le libre arbitre, l'exact M. Littré nous dira que « les motifs ont sur la volonté humaine la même puissance que les causes pathologiques sur le corps humain (2). » Et pourquoi? Parce que la méthode statistique établit que la moralité et l'immoralité suivent une loi fixe dans leur développement. M. Stuart Mill explique comment les volitions sont consécutives à des antécédens moraux avec la même uniformité et, quand nous avons une connaissance suffisante des circonstances, avec la même certitude que les effets physiques sont consécutifs à leurs causes physiques; mais, tandis que M. Stuart Mill n'invoque contre le libre arbitre qu'une certaine expérience psychologique, M. Littré y ajoute une explication physiologique. « L'obscure impression du besoin de se mouvoir inhérent au système musculaire est transformée par les cellules cérébrales en volonté, qui ensuite, au gré de l'éducation tant privée que sociale, prend toutes les complications intellectuelles et morales. Cela étant, il apparaît que la volonté n'est pas un libre arbitre, je veux dire qu'elle ne renferme rien par quoi elle puisse se déterminer elle-même. A quoi obéit-elle donc? A l'instinct, au désir, à la raison?... La prévalence du plus fort motif, établie par la régularité des actions humaines dans le cours ordinaire de la vie et par les statistiques morales dans les conditions exceptionnelles, l'est aussi par l'analyse physiologique (3). »

Avec une pareille doctrine, les mots de responsabilité, de mérite et de démérite n'ont plus de sens. L'homme, n'ayant pas la liberté

(1) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, p. 158.
(2) *Revue de philosophie positive*, 1er septembre 1868.
(3) *Ibid.*

de ses actes, ne peut plus être qu'un agent bienfaisant ou malfaisant, dont on peut bénir ou maudire les œuvres comme on bénit ou on maudit les effets des puissances naturelles. M. Littré conserve le mot de moralité, comme il conserve le mot d'éducation, mais en leur assignant un sens tout particulier. La moralité, pour lui, se mesure au degré de bienfaisance ou de malfaisance de l'agent. C'est une chose purement esthétique, comme la beauté, ou purement naturelle, comme la bonté des choses physiques. A ce sujet, M. Littré cite des vers de Schiller sur la beauté, don de la nature, tant admirée et aimée des êtres humains. La vertu aussi est un don de la nature, non le prix d'un effort. M. Littré sait pourtant gré à l'homme de sa laborieuse destinée, oubliant que ce labeur dont l'homme souffre n'est que le travail forcé d'une machine qui serait douée de sensibilité. Quant à l'éducation, M. Littré montre fort bien qu'elle est toujours possible dans sa doctrine, mais en changeant de caractère et de méthode. Si l'on ne peut plus agir directement sur la volonté, qui n'est jamais libre, on peut développer et perfectionner l'intelligence, de manière que la volonté ne puisse se déterminer que par cette espèce de motifs qui ont pour conséquence des actions utiles. C'est encore là, nous le reconnaissons, une méthode excellente d'éducation, bien que fort incomplète.

M. Littré est un esprit rigoureux et systématique qui suit son principe jusqu'au bout. Au fond, sa doctrine est le sentiment de bien des médecins de tous les temps et de tous les pays. Beaucoup ont leur définition particulière du vice et du crime qui n'a rien de commun avec celle des moralistes et des magistrats; ils font de l'homme vicieux ou criminel un malade qu'il s'agit non de punir, mais de guérir, et auquel il y a lieu d'appliquer tout un système de thérapeutique physique et morale. Beaucoup ont pour méthode de caractériser tel ou tel état psychologique, comme la folie, l'exaltation mystique, l'enthousiasme, le génie lui-même, par les moindres symptômes pathologiques apparens. Des médecins aliénistes n'hésitent point à confondre Pascal et Socrate dans la catégorie des aliénés, l'un pour son démon, l'autre pour son amulette. L'enthousiasme d'une Jeanne Darc, l'extase d'une sainte Thérèse, sont attribués par eux à une disposition hystérique. Le génie lui-même, cet état supérieur de la nature humaine, n'échappe point aux formules outrées d'une certaine analyse physiologique. M. Moreau, de Tours, le définit une névrose. « Eh quoi! le génie, c'est-à-dire la plus haute expression, le *nec plus ultra* de l'activité intellectuelle, n'être qu'une névrose ? Pourquoi non ?... Nous ne faisons qu'exprimer un fait de pure physiologie. » Et ailleurs : « A une foule d'égards, tracer l'histoire physiologique des idiots serait tracer celle de la

plupart des hommes de génie, *et vice versa.* » Pour le même auteur, l'enthousiasme n'est qu'un *éréthisme* mental. S'il en est ainsi, ne serait-ce pas une raison de se défier un peu de la méthode physiologique appliquée à l'étude des faits moraux? Flourens se récrie contre de tels excès de doctrine; mais lui-même, pour un physiologiste aussi spiritualiste, ne nous donne-t-il pas une singulière définition de la volonté? « Je fais du mot volonté, écrit-il, le nom collectif, le signe de tous nos désirs. Or nos passions et nos désirs viennent de nos instincts, mus par nos organes. Entre ces deux pouvoirs aveugles (l'imagination et la volonté) est la raison, qui voit et juge... Tant que la raison domine, la liberté subsiste. » M. Littré n'a rien dit de plus fort contre le libre arbitre.

II.

Si l'on veut soumettre à la critique la doctrine dont nous venons de parler, il y faut distinguer deux choses bien différentes, les expériences et les conclusions. Les expériences en forment la partie positive, incontestable, fondamentale. Elles constatent des faits que nulle spéculation métaphysique, nulle doctrine morale ne saurait nier. Elles établissent d'une manière irréfragable que tous les actes de la vie psychique, depuis les simples sensations jusqu'aux pensées et aux volitions, c'est-à-dire jusqu'aux actes proprement *humains,* ont pour condition le jeu des organes. L'homme sent, perçoit, se souvient, imagine, juge, veut par le cerveau proprement dit, comme il éprouve par les nerfs l'impression des objets, comme il se meut par les muscles et dirige ses mouvemens par le cervelet. Que tel spiritualisme, comme celui de Platon ou celui de Descartes, s'en arrange ou non, il n'est plus possible, après de pareilles expériences, de méconnaître que toute faculté psychique a son organe. La métaphysique peut toujours, avec Aristote, concevoir un idéal de la pensée pure et indépendante de tout organisme, en Dieu et chez des êtres supérieurs à l'homme. La religion peut rêver, quoique le christianisme lui-même ne l'ait point fait, une âme qui contemple, qui aime, qui jouisse sans aucune espèce de corps, dans une vie future. C'est un champ qui reste ouvert à la spéculation ou à l'imagination, en dehors des conditions de l'existence actuelle; mais, si l'on reste dans ces conditions, il n'y a plus maintenant à discuter la question de savoir si l'homme peut penser sans cerveau.

Tel est le résultat net des expériences faites par les physiologistes de l'école de Flourens. Des observations nombreuses sur le développement moral comparé à l'état physique, venant s'ajouter à ces expériences, permettent d'aller plus loin. Non-seulement il

est acquis que les facultés ont leurs conditions d'exercice dans les organes; mais il est également certain que l'activité de ces facultés est proportionnée au degré de développement de ces organes. Il est encore difficile, dans l'état actuel de la science, de constater la supériorité ou l'infériorité du cerveau par un signe précis et constant. Les signes extérieurs et apparens, comme le volume et même la conformation de l'organe cérébral, ne suffisent pas. La mesure de l'angle facial a son importance quand il s'agit de notables proportions, comme dans la classification des races humaines; mais jusqu'à ce que l'analyse anatomique et même chimique de la substance cérébrale nous ait appris le dernier mot sur cette question de la qualité relative des cerveaux, on n'en pourra juger que d'une manière générale et superficielle. Ce qui n'est pas douteux, c'est que la constitution ou la conformation de l'organe entre pour une large part dans l'explication de l'état supérieur ou inférieur de la vie psychique, quel que soit d'ailleurs le rôle des causes morales, comme l'éducation, l'habitude, la société. C'est encore un résultat obtenu par la physiologie, au moyen de l'observation comparée, et qu'un spiritualisme sensé ne conteste point.

Si de ces expériences et de ces observations l'école physiologique concluait simplement à la correspondance absolue des deux ordres de phénomènes, des deux vies physiologique et psychique, il n'y aurait pas lieu à contradiction; mais faut-il accepter avec cette école comme choses démontrées expérimentalement que la physiologie seule peut définir et expliquer les opérations de l'esprit, que les phénomènes psychiques se réduisent aux phénomènes cérébraux, que c'est la cellule qui pense et qu'il n'y a pas d'autre sujet ni d'autre cause de la pensée, que la volonté n'est qu'une sorte de mouvement réflexe de l'activité cérébrale, que le libre arbitre n'est qu'une illusion, qu'enfin tout rentre pour la vie psychique, comme pour le reste, dans cette grande loi de la nature qui se nomme le déterminisme universel? C'est ce qu'il nous reste à examiner. Toutes ces affirmations se ramènent à trois thèses principales, — confusion des phénomènes psychiques et des phénomènes cérébraux, — substitution de la méthode de statistique psychologique à la méthode d'intuition immédiate et directe dans la définition des phénomènes psychiques, — explication du moral par le physique en vertu de l'axiome dynamique de la résultante des forces.

En disant que certains physiologistes confondent les phénomènes psychiques avec les phénomènes cérébraux, nous ne voudrions pas exagérer la portée de cette confusion. Sans doute quand Cabanis définit la pensée une sécrétion du cerveau, quand M. Vulpian définit la volonté un pur mouvement réflexe, quand M. Lhuys parle

des perceptions et des idées qui s'anastomosent, on est tenté de se demander s'ils admettent réellement la distinction des deux ordres de faits et des deux genres d'observation. Cependant la confusion absolue serait quelque chose de si fort qu'on hésite à leur attribuer une thèse aussi étrange. Comment identifier des phénomènes aussi différens par leurs caractères propres et par les organes d'observation qui les constatent? Comment confondre une impression, une action, un mouvement cérébral, avec un sentiment, une idée, une volition? On peut à la rigueur, dans la doctrine des physiologistes, soutenir que les uns ne sont que la transformation des autres; mais on ne peut aller jusqu'à n'y voir que les mêmes faits sous des expressions différentes. Il est trop évident que jamais le physiologiste n'a rencontré sous son scalpel ou sa loupe quelque chose qui ressemble à un sentiment, à une idée, à une volition, dans sa dissection anatomique ou son étude micrographique des mouvemens internes de l'organe cérébral. Alors même qu'il verrait dans les phénomènes psychiques des phénomènes physiologiques transformés, il lui serait impossible de se refuser à reconnaître qu'il y a au moins entre eux cette différence que le moi a conscience des premiers et non des derniers. Cela le conduit nécessairement à reconnaître tout un nouvel ordre de faits et un nouveau mode d'observation. Ce n'est donc point là ce que veulent dire les physiologistes quand ils appliquent aux faits de conscience l'expression de phénomènes cérébraux. Quelle est leur véritable thèse sous les mots fort équivoques de leur vocabulaire? C'est que l'organe est non-seulement la condition, mais le sujet et la cause des phénomènes psychiques. Ce ne sont pas les phénomènes qu'ils confondent, ce sont les causes, lorsqu'ils parlent indifféremment de faits psychiques ou de faits cérébraux, et qu'ils s'efforcent d'expliquer comment les phénomènes de l'ordre physiologique se transforment en phénomènes de l'ordre psychique. Tout se réduit, selon eux, dans l'être vivant, sentant, pensant, voulant, à des organes et à des fonctions, lesquelles ne sont elles-mêmes que les organes fonctionnant.

Cette thèse est déjà bien assez hardie pour qu'on n'aille point en prêter une autre tout à fait impossible à l'école physiologique dont nous venons de résumer la doctrine. Faire de l'organe le sujet et la cause des phénomènes psychiques, c'est confondre l'organe avec l'être lui-même, et trancher ainsi la question contrairement aux révélations de la conscience et à toutes les habitudes du langage. On a toujours dit que l'animal sent, que l'homme pense; on n'a jamais dit que c'est le cerveau de l'un qui sent, le cerveau de l'autre qui pense. Encore moins est-il permis de parler de la cellule sentante ou de la cellule pensante. — Mais si ce n'est l'organe ou la

cellule qui sent et pense, disent les physiologistes, qui sera-ce donc? Est-ce cette entité métaphysique à la façon de Platon et de Descartes que vous nommez l'âme, c'est-à-dire un être incompréhensible qui est dans le corps sans y avoir un siége, et dont toutes les fonctions deviennent impossibles par la suppression de tel ou tel organe? — Ceci est une autre thèse qui est du domaine de la métaphysique. Restons pour le moment dans le sens commun et dans l'expérience intime. Il nous semble que nos physiologistes vont bien vite dans leurs conclusions. Parce que, dans l'étude des phénomènes physiologiques, tout se réduit à la distinction de l'organe et de la fonction, ils ne voient pas autre chose dans l'analyse des phénomènes psychiques. L'expérience physiologique leur en donne-t-elle le droit? Nullement, car cette expérience ne va, ne peut jamais aller au-delà de la condition des phénomènes. Que tout phénomène psychique ait sa condition dans l'organisme, c'est ce qu'elle a démontré. Que cette condition soit en même temps la cause, c'est ce qu'elle ne peut constater ni directement ni indirectement, ce qu'on ne peut conclure que par une induction tout à fait illégitime et même contraire à l'expérience physiologique, ainsi que nous le ferons voir plus tard. En tout cas, rien n'est plus contradictoire au témoignage de la conscience qu'une pareille conclusion. L'école dont nous parlons oublie l'être de la conscience, l'individu, le moi sujet et cause véritable de tous les phénomènes de la vie psychique, sinon de la vie physiologique. C'est cet être seul pourtant qui vit, sent, pense et veut; ce n'est point tel ou tel organe, si important qu'il soit, même l'organe central par excellence qu'on nomme le cerveau. Telle est la grande erreur de l'école physiologique. Pour elle, le moi n'est qu'un mot; l'être un, indivisible, identique, personnel, que nous atteste la conscience n'est qu'une abstraction. En réalité, ce n'est qu'un être collectif, c'est-à-dire la simple réunion des organes. C'est l'organe ou plutôt l'élément organique qui est l'être véritable, le sujet et la cause de tous les phénomènes biologiques. Nos physiologistes ne comprennent, ne soupçonnent pas autre chose, ne voyant la vie psychique qu'à travers le jeu des organes cérébraux.

Voilà le principe d'une doctrine qui contredit à la fois le langage et le sens commun. Les physiologistes ne tiennent aucun compte du témoignage du sens intime, ne le regardant point comme une donnée de science positive et d'expérience véritable. Le peu de psychologie qu'ils mêlent à leurs explications physiologiques, c'est de l'observation comparée qu'ils la tiennent. Or ce genre d'observation n'a pour objet que les caractères communs à l'homme et aux animaux supérieurs. Quand MM. Vulpian et Lhuys parlent de

la volonté, c'est de cette volonté inférieure qu'on ne peut refuser aux animaux, à en juger par les mouvemens de leur vie extérieure. Que cette volonté instinctive, si l'on peut donner ce nom à un tel phénomène de l'activité animale, ne soit réellement qu'une espèce de mouvement réflexe, c'est ce que la psychologie ne pourrait encore accorder aux physiologistes, par la raison que les mouvemens réflexes ne sont jamais qu'une réaction provoquée dans le système nerveux par une impression interne ou externe, tandis que la volonté, de même que l'instinct, a un caractère de spontanéité qui lui est propre, même chez l'animal. Quant au degré de spontanéité de cette espèce de volonté, on peut douter qu'il suffise pour pouvoir la considérer comme vraiment libre. Ce n'est pas le sentiment de la plupart des psychologues, et en particulier de Maine de Biran, qui n'attribue la liberté qu'à la volonté humaine.

On peut certainement admettre le parallélisme entre les deux ordres de faits cérébraux et psychiques qui a tant frappé M. Lhuys sans en conclure autre chose que la parfaite unité de l'être humain, quelle que soit la diversité de ses organes et de ses fonctions. « Je crois, dit l'éloquent professeur anglais Tyndall, défendant contre le reproche de matérialisme les physiologistes qui cherchent les correspondances entre les phénomènes intellectuels et les opérations du cerveau, je crois que tous les grands penseurs qui ont étudié ce sujet sont prêts à admettre l'hypothèse suivante : que tout acte de conscience, que ce soit dans le domaine des sens, de la pensée ou de l'émotion, correspond à un certain état moléculaire défini du cerveau, que ce rapport du physique à la conscience existe invariablement, de telle sorte qu'étant donné l'état du cerveau on pourrait en déduire la pensée ou le sentiment correspondant, ou qu'étant donné la pensée ou le sentiment on pourrait en déduire l'état du cerveau;... mais je ne crois pas que l'esprit humain, restant constitué tel qu'il est aujourd'hui, puisse aller au-delà. Je ne crois pas que le matérialiste ait le droit de dire que le groupement de ces molécules et les mouvemens expliquent tout (1). » Voilà le vrai. La physiologie constate seulement des rapports entre les phénomènes organiques et les phénomènes psychiques; mais elle se trompe quand elle les confond : des coïncidences ne sont pas des identités. Elle se trompe également quand elle tranche la grande et délicate question de savoir si le cerveau est le sujet ou simplement l'organe de la vie psychique : des conditions ne sont pas des causes.

(1) *Revue des cours scientifiques*, n° 1, 1869.

Ce n'est pas seulement la physiologie qui entreprend de définir et d'expliquer les phénomènes psychiques sans se soucier des révélations de la conscience; c'est encore une certaine philosophie dite positive qui, en dépit de ses réserves sur les questions de principes et de causes, incline visiblement vers les explications plus ou moins matérialistes de certains physiologistes. Ni M. Littré ni M. Stuart Mill ne sont de ceux qui nient toute psychologie; mais ils entendent la méthode psychologique à leur façon. Ils admettent une étude, une analyse, même une science des faits psychiques, mais sans tenir aucun compte des intuitions directes et immédiates du sens intime. Ils procèdent par la méthode de Bacon, par la statistique, la classification, l'induction, afin de découvrir non les causes internes qui engendrent les faits, mais les lois qui les régissent, exactement comme font les physiciens et les naturalistes pour les phénomènes et les êtres de la nature. C'est en appliquant cette méthode à la question du libre arbitre que MM. Littré et Stuart Mill en sont venus à n'y voir qu'une hypothèse contredite par l'expérience. L'expérience, telle qu'ils l'entendent, semble en effet leur donner raison. A prendre l'homme par le dehors, c'est-à-dire par les actes extérieurs qui manifestent sa volonté, il est certain qu'il obéit soit à la force des penchans, soit à l'entraînement des passions, soit à ce que nos positivistes appellent la loi des motifs. C'est à tel point qu'un esprit, un caractère, un tempérament moral quelconque étant donné, on peut toujours prévoir ce qu'un homme fera dans telles ou telles circonstances. Il y a donc là une sorte de nécessité qui gouverne la vie morale et qui n'est pas sans analogie avec cette nécessité qui est la loi universelle du phénomène de l'ordre physique. Tel est l'aspect sous lequel l'observateur doit voir les choses de l'âme humaine au point de vue où il s'est placé : l'acte volontaire lui apparaît comme lié et enchaîné à tel ou tel antécédent, et présente l'apparence extérieure d'un phénomène déterminé comme tous les autres. Qu'est-ce que cela prouve contre le libre arbitre? Oui, sans doute, tel homme cède habituellement à ses passions; mais, tout en leur cédant, ne sent-il pas qu'il pourrait leur résister? Il le sent si bien qu'il se reconnaît coupable de la faute ou du crime qu'il commet. Oui, tel autre au contraire écoute ordinairement la voix de la raison; mais, en l'écoutant, ne sent-il pas qu'il pourrait ne pas le faire? Il le sent si bien qu'il ne peut, quelle que soit sa modestie, se soustraire à un sentiment de satisfaction personnelle. C'est ici surtout le cas de dire que comparaison n'est pas raison. On se laisse abuser par une analogie qui ne devrait jamais prévaloir contre la conscience; on fait des mobiles et des motifs de nos actions des forces qui entraînent, des lois qui déter-

minent fatalement la volonté. Assurément il serait injuste de ne voir que cela dans la théorie de MM. Stuart Mill et Littré. Elle est bien la conclusion de l'expérience, mais d'une expérience qui s'en tient au résultat de l'activité volontaire sans atteindre à l'acte lui-même. Qu'importe que le résultat total soit ramené à une loi, et puisse être l'objet d'une prévision? Qu'importe que la vie humaine, sous l'impulsion d'un penchant, d'une passion, ou sous l'autorité de la raison, présente un certain caractère d'uniformité, soit dans un sens, soit dans un autre? En quoi cela infirme-t-il le témoignage de la conscience, qui est toujours là pour attester, de sa voix incessante et irrésistible, que l'homme a été libre, responsable, méritant ou démérítant, dans tous les actes de sa vie normale et réellement personnelle? Que l'homme essentiellement passionné suive sa voie, que l'homme essentiellement raisonnable suive la sienne, que l'homme chez lequel la raison et la passion se disputent l'empire flotte entre les deux voies sans s'engager résolûment dans aucune : qu'y a-t-il à cela de contradictoire à la notion de liberté? Et parce que les faits moraux ont aussi leur ordre, leur enchaînement, leur loi enfin, est-ce une raison pour en conclure que l'homme n'est point un être libre? N'y a-t-il pas entre les lois de l'ordre physique et celles de l'ordre moral une assez grande distance pour que la liberté y trouve sa place?

Nous en sommes encore à comprendre comment cette espèce de *déterminisme*, si l'on veut absolument se servir du mot, serait incompatible avec la notion de liberté, telle que nous la donne la conscience. Quand il serait vrai que l'homme a toujours un motif de vouloir, qu'il « ne veut jamais en blanc, » comme dit un de nos physiologistes, cela prouve qu'il se détermine, mais non qu'il est fatalement déterminé à vouloir. Nous craignons que les adversaires du libre arbitre, comme MM. Stuart Mill et Littré, ne confondent la notion de la véritable liberté humaine avec la notion abstraite et toute métaphysique d'une liberté qui s'exercerait dans un état d'indépendance et d'indifférence complètes. Qu'en ce sens le libre arbitre ne soit qu'une hypothèse inintelligible et démentie par les faits, nous en tombons facilement d'accord. Bien qu'il soit vrai qu'à tout moment de sa vie normale l'homme se détermine librement à telle ou telle action, il ne l'est pas moins qu'il ne veut guère et ne veut peut-être jamais sans être sollicité par un mobile ou un motif quelconque. C'est ce qui fait que ce simple pouvoir de vouloir le bien et de ne pas vouloir le mal ne peut être considéré en lui-même comme une garantie de moralité. Ce pouvoir fait le caractère moral de nos actes, il constitue l'acte vertueux ou l'acte vicieux; mais il ne suffit point à constituer la vertu et le vice proprement dits. Ceci est l'œuvre

de la nature ou plutôt de l'habitude, qui est une seconde nature, selon le mot d'Aristote. Voilà ce qui explique comment on peut dire que l'homme est plus ou moins libre en comparant les individus entre eux ou les états divers d'une même vie individuelle. S'il y a toujours liberté d'agir de manière que l'homme reste responsable de son acte, il n'y a ni la même force de volonté, ni la même pression des mobiles, ni la même influence des motifs. En ce sens, il est juste de dire que la liberté est en raison inverse de l'entraînement des passions et en raison directe de l'intuition des idées. Oui sans doute, moins l'homme a de passions, et plus il a d'idées, plus il est libre. L'état de sagesse est le moment de suprême liberté, sous le règne de cette sorte de nécessité morale qui peut être absolue chez l'être parfait, mais qui n'est jamais entière chez l'homme le plus sage. C'est qu'en effet l'obstacle à l'exercice du libre arbitre n'est pas dans l'action des idées; il est dans l'action des passions sur l'être libre. N'est-ce pas une vérité de conscience que nous sentons une espèce de violence faite à notre volonté dans le cas d'un entraînement passionné, tandis qu'au contraire nous nous sentons en pleine possession de nous-mêmes et en plein exercice de notre pouvoir volontaire dans le cas d'une pure délibération intellectuelle? Voilà ce que nous apprend ce sens intime dont nos physiologistes et nos positivistes négligent les intuitions comme n'ayant rien de commun avec la science positive.

Sur les autres grands faits de la vie psychique tels que l'enthousiasme, la fureur, la folie, l'excentrique originalité du génie en certains cas, les savans dont nous venons de parler se trompent par le même usage incomplet de la méthode psychologique. Quand on regarde, ainsi qu'ils le font, l'homme moral du dehors et dans les manifestations extérieures de son activité, on s'arrête aux signes physiques et aux caractères physiologiques de ces phénomènes; on ne pénètre pas jusqu'aux caractères intimes, aux causes véritables de ces divers états. Socrate et Pascal pouvaient offrir à une observation superficielle les apparences de l'hallucination par leurs façons de parler et d'agir; mais il suffit d'entrer dans l'analyse intime de ces deux natures pour voir que la raison de l'un, pas plus que l'intelligence de l'autre, n'avait rien à craindre soit d'une simple illusion d'optique psychologique, telle que le démon de Socrate, soit d'une superstition mystique, telle que l'amulette de Pascal. Qui voit la constitution de l'esprit humain à la lumière de la conscience n'aura jamais la pensée de confondre le génie et l'idiotisme par cette seule raison que ces deux états si profondément différens de la vie psychique peuvent affecter les mêmes apparences extérieures. Il n'y a que la méthode physiologique qui puisse aboutir à une pareille conclusion. Au lieu de s'arrêter à la surface de

la vie humaine et de se laisser prendre à certains signes équivoques de l'état physiologique, pour peu que l'on pénètre dans l'état psychologique, on voit au contraire un développement supérieur de la raison, du sentiment, de la volonté, là où le physiologiste n'avait observé ou supposé qu'une affection pathologique. Où trouver une raison plus droite que chez Socrate, une volonté plus libre, enfin, ce qui est le signe par excellence de la santé de l'âme, un plus parfait équilibre des facultés? Où trouver un esprit plus lucide que chez Pascal, une logique plus ferme, une pensée plus réfléchie et plus maîtresse d'elle-même à tous les momens de son existence maladive et tourmentée? Où trouver plus de bon sens pratique que chez Jeanne Darc, une volonté plus virile, une plus grande présence d'esprit, que dans l'héroïque entreprise de cette fille inspirée et dans l'affreux procès qui la termine? Sur le suicide, la physiologie n'est-elle pas également incompétente lorsqu'elle l'explique par une sorte d'aliénation mentale? Comprend-elle bien le vrai suicide, non celui qui s'exécute dans un accès de fièvre chaude ou de folie furieuse, mais celui qui s'accomplit en pleine conscience des motifs de l'acte, et par une calme résolution de la volonté? En cela, nous serions bien plutôt de l'avis des moralistes qui ont vu dans cette tragique action l'une des manifestations les plus énergiques de la liberté humaine. Enfin, chez ces grands criminels dont la physiologie fait autant de maniaques et de monomanes, qui pourra nier, leur biographie à la main, la claire conscience du dessein, le calcul réfléchi des moyens, le parfait sang-froid dans l'exécution, c'est-à-dire tous les signes d'une personnalité libre et responsable? Que conclure de tout ceci? Que ces phénomènes extraordinaires de la vie humaine appartiennent à la psychologie, qui seule a le droit de les définir et de les qualifier, tout en laissant à la physiologie la tâche d'en déterminer les conditions organiques et d'en décrire les effets pathologiques.

Il faut rendre cette justice à la psychologie tout expérimentale et tout historique de MM. Stuart Mill et Littré qu'elle est trop clairvoyante pour se laisser abuser par de pareilles analogies; mais, si elle ne commet pas de telles erreurs, elle montre son insuffisance, nous dirions même son incompétence, quand il lui faut pénétrer au-delà des manifestations extérieures de la vie psychique. Ce genre d'observation excelle à constater, à analyser, à décrire, à classer, même à réduire en lois les faits moraux; rien de moins, rien de plus. S'il s'agit de voir et de définir les caractères intimes de ces phénomènes, de saisir l'acte dans le fait, la faculté dans l'acte, le sujet et la cause elle-même dans la faculté, il est nécessaire d'y joindre l'observation ou plutôt l'intuition propre de la conscience.

Il s'est élevé entre les physiologistes et les psychologues, entre

les psychologues eux-mêmes, un débat sur l'observation psychologique directe et indirecte qui n'est point encore terminé. Les uns, Maine de Biran et Jouffroy en tête, ont soutenu la possibilité de la première, la regardant comme la seule méthode vraiment psychologique, tandis que les autres n'ont jamais voulu entendre parler que de la seconde, dont les procédés leur paraissaient les seuls conformes à la méthode expérimentale de leur maître, Bacon. Dans ce débat, où nous prenons parti pour Maine de Biran et Jouffroy, il se peut que ceux-ci aient trop dédaigné la dernière méthode, et qu'ils aient exagéré la portée de l'observation intime en lui demandant toute la science de l'homme moral; mais nous maintenons, contre toutes les objections des physiologistes et des positivistes, que le moi se voit dans ses penchans, dans ses instincts, dans ses actes volontaires et libres, dans le fond même de son être. En ce sens, nous n'hésitons pas à dire, après Jouffroy et Maine de Biran, que l'âme se regarde et se contemple directement. C'est pour cela que l'on peut affirmer l'unité, l'identité, la liberté, la personnalité de notre être aussi sûrement que l'on en affirme la sensibilité, l'activité, l'intelligence. Avec le sens intime, tout est clair, simple, certain, dans la vie psychique; sans lui, tout est obscurité et mystère. La conscience ne suffit point sans doute à faire la psychologie à elle toute seule; mais elle seule peut saisir ces caractères, ces attributs intimes de la nature humaine que nulle expérience, même aidée de l'induction, ne peut atteindre. « O psychologie, ô morale, s'écriait Maine de Biran, gardez-vous de la physique, gardez-vous de la physiologie! » En présence des résultats de la physiologie nouvelle et de la psychologie expérimentale proprement dite, telle que la font l'histoire et la statistique, les psychologues de l'école de Biran n'ont pas le droit d'être aussi exclusifs que le maître; mais il n'était peut-être pas hors de propos de rappeler la science, toute science morale, à la conscience, à laquelle seule nous devons la notion de notre personnalité, de notre liberté, de notre responsabilité, de notre moralité, de tout ce qui constitue notre être véritable et le distingue des êtres de la nature. Pour faire la science de l'homme, il faut pratiquer tous les genres d'observation, l'expérience physiologique, l'expérience historique, l'expérience psychologique; mais il faut bien savoir aussi que, sans les intimes révélations de la conscience, aucune de ces méthodes ne peut rien nous donner de clair, de sûr, de profond, sur notre nature intime. En un mot, si la conscience n'est pas la science elle-même, elle en est la lumière nécessaire chaque fois qu'il s'agit de voir au fond de l'être humain.

Si nous pouvions reproduire ici les grandes et fortes analyses des

moralistes et des psychologues qui ont toujours pris ce flambeau pour guide de leurs études sur l'homme moral, on serait frappé de la supériorité qu'elles montrent sur les recherches du même genre entreprises par les physiologistes et même par les psychologues de l'école de M. Littré. En relisant ces analyses d'un Platon, d'un Aristote, d'un Leibniz, d'un Maine de Biran, d'un Jouffroy, on se sent au cœur de la nature humaine et dans le plus intime de son être. On se sent penser, vouloir, agir, comme l'être dont ces moralistes et ces psychologues nous décrivent les sentimens et les actes. Quand M. Littré, après bien d'autres, vient nous dire que la volonté n'est pas libre, parce qu'elle est toujours déterminée par le motif le plus fort, on peut être un moment hésitant sur la valeur d'un pareil argument contre la liberté; mais aussitôt qu'on rentre dans le sentiment de la réalité psychique avec un psychologue qui observe du dedans les choses de l'âme, on ne conserve plus le moindre doute. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à ces tableaux de la vie humaine que nous ont laissés les maîtres de l'observation morale, poètes, romanciers, moralistes, philosophes. Nous voudrions pouvoir citer tout un chapitre de Jouffroy sur le jeu des facultés humaines, parce qu'il serait la plus décisive réfutation de certaines doctrines sur le libre arbitre. Jouffroy fait bien mieux que de démontrer ou de définir la volonté; il la montre en action, à tous ses degrés de force ou de faiblesse, dans toutes les phases de la lutte qu'elle soutient pour arriver, quand elle y réussit, à ce véritable gouvernement de soi-même qui est l'état de vertu et de sagesse (1).

Avec un sentiment si clair, si profond, si invincible de notre unité, de notre responsabilité, de la moralité de nos actes, comment se fait-il qu'en tout temps et aujourd'hui surtout il s'élève tant de doutes, d'objections, de théories contre le libre arbitre et contre les autres attributs essentiels de notre être? En voici la principale raison. L'esprit humain ne peut se résigner à l'observation et à la généralisation des faits. Il faut qu'il se les explique d'une manière ou d'une autre, et comme expliquer les faits, c'est faire de la métaphysique, il s'ensuit que l'esprit humain a été, est et sera toujours plus ou moins métaphysicien, quoi qu'on fasse pour arrêter son essor et borner le domaine de ses recherches. Pourquoi toute une école de physiologistes, parmi lesquels on compte M. Littré lui-même, nie-t-elle le libre arbitre et l'autonomie de la personne humaine? Parce que, l'être humain n'étant conçu par eux que comme la simple résultante du jeu des organes, il est tout à fait impossible d'expliquer comment un pareil être pourrait jouir

(1) *Mélanges philosophiques*, p. 343.

d'une activité spontanée. M. Littré en convient. « En vérité, dit-il, quand on se laisse pénétrer des faits et des raisons, non-seulement on reconnaît que le libre arbitre n'est pas, mais encore il paraît inintelligible et contradictoire. Comment l'aurais-je, si je ne suis pour rien dans ma mise au monde, dans la composition de mes organes, dans l'époque et le lieu de ma naissance?... Avec le libre arbitre, l'inintelligibilité est partout. Au contraire, tout devient cohérent et sans contradiction avec l'action des motifs, le conflit des motifs, et la victoire du plus fort motif (1). » On a donc beau être positiviste et vouloir fuir toute spéculation métaphysique, on y est ramené par une nécessité de la pensée et même de la science. Les vieilles écoles, les vieilles doctrines métaphysiques, peuvent être emportées par le courant de la science moderne, la spéculation métaphysique peut changer de méthode, le matérialisme et le spiritualisme des temps passés peuvent disparaître définitivement de la scène philosophique pour faire place à des idées plus complètes, à des théories plus positives, le problème métaphysique qui les a suscités restera, non-seulement dans le domaine de l'imagination et du rêve, mais encore dans le domaine de la philosophie la plus sévère, quoi qu'en dise l'école critique de Kant et l'école positiviste de Comte.

Quel est ce problème? Dans l'être humain, comme dans tous les êtres vivans, il y a lieu de distinguer la vie et l'organisation. Quelle est la cause et quel est l'effet? Est-ce l'organisation qui est le principe de la vie? est-ce la vie qui est le principe de l'organisation? Si c'est l'organisation, le matérialisme a raison d'affirmer qu'il n'y a pas place dans l'être humain pour l'autonomie volontaire, et que le sentiment de la liberté n'est, ne peut être qu'une illusion de la conscience; mais ici le matérialisme a-t-il le droit de parler au nom de la science? Ce qui fait la popularité de cette doctrine, c'est la simplicité et la clarté des explications qu'elle fournit. Confondant toujours et partout la condition avec la cause des phénomènes, il explique tout être, inorganique ou organique, par la composition des molécules et par la résultante des forces. Ces principes élémentaires, s'agrégeant tantôt par juxtaposition, tantôt par combinaison, tantôt par intussusception, forment des composés de toute sorte dont les propriétés, toutes différentes de leurs élémens, constituent les êtres des divers règnes de la nature. Tout cela se fait en vertu de lois physiques et chimiques que la science moderne est en train de réduire à des lois purement mécaniques. Ainsi se passent les choses dans l'organisme de l'être vivant, de l'homme en particulier, comme dans le système du monde, si bien que le physiologiste ma-

(1) *Revue de philosophie positive*, p. 252-53.

térialiste pourrait répondre à propos de l'âme comme Laplace à propos de Dieu : « Je n'ai pas besoin de cette hypothèse, la loi de la gravitation universelle suffit à tout. »

Mais voici où l'expérience scientifique elle-même arrête le matérialisme. Il est bien vrai que tout dans la nature se forme, s'organise, se développe, se conserve par des compositions, des combinaisons ou des assimilations d'élémens soumises à des lois connues; mais, si ces lois expliquent comment les élémens se composent, se combinent, s'assimilent, elles n'expliquent point pourquoi ces élémens obéissent dans ces diverses opérations à une direction vers une fin déterminée. Que ce mouvement des principes élémentaires s'accomplisse sans conscience et sans volonté, cela ne fait pas le moindre doute. Toujours est-il qu'il tend à une fin, laquelle n'est autre que la vie, l'être vivant. C'est donc en cet être qu'il faut chercher la vraie cause de tous ces mouvemens. « S'il fallait définir la vie d'un seul mot, je dirais : La vie, c'est la création... Ce qui caractérise la machine vivante, ce n'est pas la nature de ses propriétés physico-chimiques, si complexes qu'elles soient, c'est la création de cette machine qui se développe sous nos yeux dans les conditions qui lui sont propres et d'après une idée définie qui exprime la nature de l'être vivant et l'essence même de la vie (1). » Qui a dit cela? Un physiologiste qui ne se pique pas de métaphysique. Voilà donc la science elle-même qui nous apprend que l'organisation est non une simple composition, mais une véritable création, que le créateur est l'être vivant, que le principe de la vie est une chose qui n'appartient ni à la chimie ni à la physique, et que cette chose, c'est l'idée *directrice* de l'évolution vitale, dont la composition élémentaire n'est que la condition. Déjà l'école des animistes avait eu l'intuition de cette vérité. C'est la pensée d'Aristote, lequel fait de l'âme la cause finale du corps, c'est la doctrine de Stahl, qui enseigne que toute âme *crée* son corps; mais il fallait l'autorité de la méthode expérimentale pour en faire le principe d'une science positive. Voilà donc le problème du rapport de la vie et de l'organisation résolu de manière à accorder l'expérience physico-chimique avec l'expérience physiologique. S'il est démontré que l'organisation est la condition de la vie, il ne l'est pas moins que la vie, ou plutôt l'être vivant, est la cause de l'organisation, cause finale et créatrice tout ensemble. Ainsi se trouvent réconciliées dans une science supérieure les deux écoles, le *vitalisme* et l'*organicisme*, qui ont tant occupé le monde savant de leurs débats.

Le temps nous manque pour développer les conséquences d'une

(1) *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, par M. Claude Bernard, p. 161.

vérité aussi capitale et aussi féconde, et pour en faire sortir toute une doctrine appelée, selon nous, à vaincre et à remplacer définitivement le matérialisme. Il nous suffit, en montrant l'impossibilité scientifique de l'hypothèse matérialiste, d'avoir supprimé le grand obstacle à l'explication des phénomènes psychiques que nous atteste la conscience. Non, le libre arbitre n'est point un mystère pour le savant; il n'est pas plus inintelligible pour la physiologie qu'il n'est contradictoire à l'expérience psychologique, telle que l'entendent MM. Stuart Mill et Littré. Tout n'est pas composition d'atomes ou résultante de forces dans l'organisation universelle. Il y a de la spontanéité même dans la nature, et, s'il y en a là, comment ne la point reconnaître dans l'homme, ce type supérieur de la vie organique? En quoi donc le sentiment d'une activité volontaire vraiment libre, d'une cause agissant de soi et par soi sous l'influence des impressions naturelles ou des idées de l'intelligence, serait-il contradictoire aux expériences de la science positive? En bonne logique, ce sentiment ne contredit qu'une chose, l'explication matérialiste de certains physiologistes et de certains positivistes. Pour nous, nous pensons avec Aristote, avec Leibniz, avec Maine de Biran, avec M. Ravaisson, que, dans aucune de ses parties, le monde n'est entièrement livré à la fatalité mécanique, que, sous l'action des lois mécaniques, physiques et chimiques, tout être, tout atome obéit à cette *idée directrice* dont M. Claude Bernard ne parle qu'à propos de la nature organique, que tout y est force, non pas volontaire et libre, mais spontanée, c'est-à-dire tendant d'elle-même vers une fin, cause réelle de tous les mouvemens dont la mécanique, la physique, la chimie, ne font que déterminer les lois. Nous pensons qu'au-dessus des conditions et des lois proprement dites il existe une spéculation qui a pour objet de remonter aux vraies causes, aux forces réelles qui meuvent, animent, dirigent cette grande machine de l'univers. En tout cas, ce que nous savons de science expérimentale et certaine, c'est que tout être vivant, ayant sa fin en lui-même, est cause des mouvemens qui se rapportent à lui, que l'animal est cause spontanée, que l'homme est cause libre. On peut donc conclure à la liberté, à la personnalité, à l'autonomie de l'être humain, non pas seulement au nom de la loi morale, comme Kant le veut, mais au nom de la science positive elle-même. L'antithèse de la science et de la conscience, qui serait si fatale à la moralité humaine, si elle était réelle, n'est heureusement qu'apparente et destinée à disparaître devant la lumière d'une science plus fidèle à l'expérience que celle qui s'inspire des hypothèses matérialistes.

E. Vacherot.

EXPLORATION

DU MÉKONG

II.

LES FORÊTS D'ATTOPÉE, LES SAUVAGES ET LES ÉLÉPHANS.

I.

Il en est de la civilisation comme de la santé, il faut être privé de ses bienfaits pour en apprécier tout le prix. Dormir dans un lit et manger du pain, ce sont là des jouissances très vulgaires, et qui, grâce à Dieu, manquent assez rarement en Europe aux classes même le moins favorisées par la fortune. Aussi ne se rend-on pas compte de la place qu'elles occupent dans le bien-être de la vie. Cependant, après quelques semaines d'étonnement, presque de trouble, on sent le corps se plier peu à peu à des habitudes nouvelles; mais il est des privations d'un autre genre que chaque jour rendait pour nous plus douloureuses dans notre triste campement de Bassac (1). Sans livres et sans journaux, à ce moment fatal où derrière les illusions qui s'envolent, à la place du rêve qui s'évanouit, on n'aperçoit plus que les formes austères d'un devoir pénible, nous vivions repliés sur nous-mêmes, attendant la fin de la saison des pluies. Les premiers beaux jours allaient nous permettre en effet de chercher au dehors des alimens à cette curiosité d'esprit qui est la seule passion capable de soutenir le voyageur. Ils arrivèrent enfin,

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

et je les saluai comme les prisonniers de l'arche, qui étaient pourtant beaucoup mieux établis que nous, durent saluer la fin du déluge.

Dès le 25 octobre 1866, le fleuve était descendu de six mètres au-dessous du niveau le plus élevé qu'il eût atteint. L'immense lac qui nous séparait des montagnes n'était plus qu'une mer de boue. Cette vase, d'abord fétide, fut bientôt durcie par le soleil, et nous pûmes entreprendre autour de notre case des reconnaissances étendues. La ville se développe sur les bords du fleuve des deux côtés de la demeure royale. L'étroit chemin qui la traverse n'était encore qu'un cloaque. Par les soins des habitans, des arbres de différentes dimensions, depuis le gros palmier jusqu'au mince bambou, étaient l'un au bout de l'autre couchés dans la fange, et formaient une chaussée sur laquelle on ne marchait pas sans fatigue. Les maisons, assez élégantes et solidement construites, sont presque toutes doubles. Elles se composent de deux cases semblables accolées l'une à l'autre directement ou réunies par une terrasse. Les aréquiers qui les ombragent donnent à la ville entière l'aspect d'un bocage planté d'arbres élancés et charmans. On rencontre à chaque pas de petits sanctuaires obscurs où de grossières statues de Bouddha reçoivent les hommages quotidiens des bonzes. Quand je songe que je suis dans une capitale où réside encore le descendant des anciens rois, je me sens envahi par la tristesse en visitant ces temples délabrés. Le palais n'est lui-même qu'un assemblage de chaumières entourées d'une haute palissade en bois. Une échelle mène à la terrasse royale; on y arrive par une chaussée mobile faite de troncs d'inégale grosseur jetés sur les fondrières. Le roi n'a conservé de la puissance de ses ancêtres qu'un titre sans valeur; n'était la corbeille, l'aiguière et le crachoir en or que portent toujours derrière lui un certain nombre de chambellans, on le prendrait pour un simple gouverneur. Ces ustensiles remplacent au Laos les plaques et les cordons; fournis par le roi de Siam lui-même, ils sont en or, en argent ou en cuivre, suivant le rang des fonctionnaires. On fabrique également à Bangkok des langoutis et des vestes de cérémonie en étoffe de soie et d'or qu'on envoie aux principaux personnages. Le roi de Bassac est un jeune homme aux manières distinguées, à la physionomie agréable et un peu triste, comme il convient au rejeton d'une race déchue. — C'est un homme des forêts, nous avait dit de lui Norodom avec sa fatuité ordinaire; rien ne justifie cette opinion. Ses ennemis l'accusent de mépriser les coutumes et d'opprimer le peuple; mais ce n'est pas sa majesté cambodgienne qui aurait le droit de lui en faire un crime.

Le royaume de Bassac a toujours eu un rôle historique fort effacé.

Il était situé trop près d'un voisin puissant pour avoir pu jamais prendre une grande importance au Laos. Le Hollandais Gérard van Vhusthorf, qui remonta une partie du fleuve en 1641, ne signale même pas cette principauté, dont la capitale devait être alors au lieu nommé aujourd'hui Muong-Cao, à peu de distance de la ville actuelle. A cette époque en effet, Bassac n'était qu'une province cambodgienne. Affranchi un siècle plus tard, ce triste royaume n'a pas tardé à perdre de nouveau son indépendance. Il a été absorbé, comme les derniers débris du Cambodge étaient menacés de l'être, par la puissance la plus jeune et la plus vivace de l'Indo-Chine. Lorsqu'on observe la ressemblance frappante qui existe entre la civilisation laotienne et la civilisation siamoise et l'identité presque complète des deux langues, on demeure convaincu qu'une conquête récente n'a pu entraîner un pareil résultat. On est conduit à attribuer aux peuples groupés sur les bords du Ménam et du Mékong une origine commune. Peut-être faut-il aller plus loin et considérer les Birmans fixés dans les vallées de l'Irawady, de la Salwen, et les Cambodgiens établis aux embouchures du Mékong comme deux rameaux détachés d'un tronc unique. Dans leurs migrations, les membres de cette famille primitive auraient quitté l'Inde par les montagnes du nord-est et se seraient dirigés vers le sud en suivant le cours des grands fleuves qui sillonnent l'Indo-Chine. Longtemps errans, ils auraient conservé sur leurs traits des signes visibles de parenté, tout en subissant, comme disent les naturalistes, l'influence du milieu. Les Cambodgiens et les Laotiens parlent des langues dont le mécanisme et le génie, sinon toujours les mots eux-mêmes, se ressemblent absolument. M. Aubaret fait remarquer que la langue cambodgienne s'écrit avec les propres caractères de la langue pâli, tandis que les caractères siamois et birmans en diffèrent un peu, quoique se rapportant au même type. Il ajoute que le bouddhisme pratiqué dans ces trois pays est exactement le même que celui de Ceylan. On peut en dire autant de celui qui fleurit au Laos. On comprend combien la plus ambitieuse des puissances indo-chinoises avait de chances pour s'assimiler définitivement toutes ces populations, à la seule condition d'être la plus forte. Elle trouvait la plupart de ses lois et de ses usages en vigueur chez les vaincus.

La religion, qui a imprimé sur l'architecture de ces pays un cachet uniforme, s'est emparée également de toutes les manifestations de la vie. Les fêtes ont lieu aux mêmes époques dans toutes les contrées riveraines du Mékong, et présentent le même caractère mi-parti religieux et profane. Pendant notre séjour à Bassac, nous vîmes un matin les bonzes affluer sur la place du village et se diriger vers le palais du roi. Tous les ans, à pareil jour, distribution

leur est faite d'un vêtement nouveau. M. de Lagrée, voulant associer la commission à cette pieuse aumône, fit porter dans la salle du trône, où le clergé était réuni, deux chandeliers en cuivre, qui furent reçus avec enthousiasme. Les desservans des deux pagodes principales, oubliant la gravité de leur caractère, essayèrent de se les arracher, et le roi, forcé d'intervenir, décida que chacune des pagodes posséderait un des chandeliers objets de la discussion. Dans la journée, des régates magnifiques présentèrent un véritable intérêt. Les pirogues, appartenant aux pagodes et construites spécialement en vue de ces joutes nautiques, étaient pavoisées, munies d'un orchestre primitif, — tambour, tam-tam, orgue en bambou, — et montées par de vigoureux gaillards qui venaient soutenir l'honneur de la paroisse. La plus longue, faite d'un seul tronc d'arbre, avait 26 mètres et contenait soixante rameurs. L'équipage était exclusivement composé de sauvages, tous tributaires du roi de Siam et compris dans la circonscription de Bassac. Vêtus d'un étroit morceau de cotonnade noué autour des reins, ils semblaient occuper beaucoup les femmes; ils n'avaient pour tout ornement qu'une blonde couronne découpée par elles dans des feuilles de maïs, ornement qui faisait ressortir la couleur noire de leur chevelure longue et soyeuse. Trois jeunes sauvages, habillés et encapuchonnés de rouge, comme nos anciens bouffons de cour, se livraient, au milieu de leur frères courbés sur les pagaies, à je ne sais quelle danse bizarre. Comme leurs pieds ne pouvaient quitter le fond de la pirogue, les pas étaient remplacés par des contorsions de bras et de hanches entremêlées de gestes obscènes exécutés en cadence et fort goûtés des assistans. Après les courses, des lutteurs entrèrent dans la lice en face de la tribune du roi. La tête petite, la poitrine énorme, tels que l'on représente les combattans armés du ceste, ils se provoquèrent longtemps avant de s'élancer l'un sur l'autre; enfin, bondissant ensemble, ils roulèrent dans la poussière avant que l'œil eût pu les suivre. Le roi accorda 1 tical, un peu plus de 3 francs, à chacun d'eux, et voulut bien recevoir ensuite les présens en nature que tous les gros personnages lui offraient à lui-même, suivant l'usage. Ces lutteurs, ou plutôt ces boxeurs, car ils ne s'épargnent pas les horions, sont astreints à ce rude service. Je ne me suis pas assuré du fait à Bassac; mais je connais au Cambodge tel village dont la corvée consiste à fournir des cornacs aux éléphans royaux, et tel autre qui est imposé d'un certain nombre de boxeurs. Le soir, des fusées partirent de tous côtés, des bambous chargés de poudre produisirent de violentes détonations, des lampions flottans abandonnés au courant du fleuve scintillèrent dans l'eau comme des étoiles tombées, et de grands radeaux illuminés, véritables bateaux de feu, descendirent

sans pilote, tournant sur eux-mêmes à chaque tourbillon. Dans l'intérieur des cases, des réunions nombreuses, animées par de copieuses libations d'eau-de-vie de riz, écoutaient des chanteurs convoqués par le maître de la maison, et qui se faisaient accompagner sur un orgue en bambou ou une lyre monocorde. Il y a dans le répertoire des Laotiens un certain nombre d'anciennes chansons; mais le plus souvent c'est par des improvisations que les troubadours charment leurs auditeurs. Les circonstances, les personnes présentes, leur fournissent des sujets; tantôt gais et railleurs, tantôt romanesques et tendres, ils prennent quelqu'un à partie dans le cercle qui les entoure. D'une imagination fertile, presque inépuisable, la voix leur manque avant l'inspiration; ils sont de toutes les fêtes publiques comme de toutes les réjouissances de famille. J'ai vu un de ces poètes d'amour s'adressant à une jeune fille commencer par les accens les plus doux, les plus discrets et les plus chastes, s'animer par degrés et atteindre en finissant des notes tellement aiguës que la belle fuyait en rougissant. La musique vocale ou instrumentale semble d'ailleurs absolument dans l'enfance. A nos oreilles d'Européens, tous les airs paraissaient être un même récitatif monotone dont les finales étaient uniformément prolongées. Il n'en est point ainsi pour les gens du pays. Ceux-ci font très bien la différence entre deux chanteurs et deux instrumentistes.

Le lendemain, les sauvages avaient regagné leurs forêts, où nous nous proposions d'aller les visiter; la ville rentrait dans son calme ordinaire, et, le roi ayant perdu dans la nuit un grand-mandarin, son parent, la cour prenait le deuil. Ce respectable personnage avait fait appeler le médecin de l'expédition; mais les bonzes lui persuadèrent que les remèdes prescrits étaient contraires aux rites sacrés, et il se laissa pieusement mourir. Un bûcher lui fut dressé en grande pompe derrière la pagode royale; les bonzes arrivèrent montés à califourchon sur le cercueil, qui était couvert de fleurs et d'ornemens en cire. Quand ils en furent descendus, la bière fut placée au sommet de la pyramide de bois; chacun s'approcha pour y mettre le feu. Les flammes, mordant le bois sec, montèrent en pétillant. La foule cependant trouvait le spectacle trop long, et les bonzes, à peu près ivres, donnant l'exemple, les assistans s'emparèrent de bambous, se mirent à attiser la fournaise, et s'attaquèrent au cercueil lui-même, qui, presque consumé, s'ouvrit. Les muscles du corps s'étaient contractés sous l'action du feu, et je vis au milieu des flammes deux mains se dresser vers le ciel. Ce spectacle lugubre parut amuser beaucoup les Laotiens. Je ne trouvai plus le lendemain à la place de ce bûcher qu'un peu de cendre et

quelques os blanchis. Les corbeaux volaient en tournoyant au-dessus, maudissant dans leur triste langage les chiens qui les empêchaient d'approcher. Ce sont là les enterremens de première classe, et tout le monde ne saurait y prétendre; les pauvres, les inconnus, sont tout simplement mis en terre à quelques pouces de profondeur.

Nous entrions dans le mois de novembre, le fleuve baissait tous les jours, et les rives se bordaient à perte de vue d'une longue frange de sable blanc. Les perpétuels brouillards de la saison des pluies faisaient place à un rideau transparent de vapeurs. Tandis que nous aspirions avec délices les brises plus fraîches du matin et du soir, les indigènes grelottaient sous leurs manteaux. Drapés dans ces larges étoffes aux plis flottans et aux couleurs éclatantes, les Laotiens justifient la réputation d'élégance qu'ils ont jusqu'en Cochinchine. Nous jouissions des changemens opérés par les approches de l'hiver, hiver bien doux qui rappelle nos étés d'Europe. Les forces nous revenaient à mesure que les feuilles tombaient des arbres, et deux excursions furent résolues. — Le courrier de France et les passeports de Pékin ne nous étaient point parvenus. M. de Lagrée chargea M. Garnier de descendre le fleuve jusqu'à Stung-Treng, où nous avions l'espoir qu'il rencontrerait un messager. Le chef de l'expédition, le Dr Joubert et moi, nous nous préparâmes à partir pour Attopée. Ce point, situé sur la rivière qui débouche dans le grand fleuve à Stung-Treng, est une sorte de poste avancé dans le pays des sauvages de l'est. Les Laotiens n'y vont pas sans répugnance; ils prétendent que des fièvres mortelles y déciment les caravanes. Les marchands chinois établis à Bassac confirment eux-mêmes ce témoignage en ajoutant qu'aucun d'eux n'oserait aller chercher dans cette province l'or qu'elle produit en abondance. Dieu sait cependant ce que braverait un Chinois dans l'espoir de faire quelque profit! Nous écoutions tout ce qu'inspirait à ces braves gens le sincère intérêt qu'ils nous portaient; mais au Cambodge on nous avait dit du Laos en général tout ce qu'on nous répétait ici d'Attopée, nous croyions avoir acquis le droit d'être sceptiques, et nous partîmes dans deux pirogues qui nous furent fournies par ordre du roi.

Après avoir remonté le Mékong pendant quelques heures, nous fîmes halte pour la nuit dans la pagode de Vat-sei. Un cordial accueil nous y attendait; nous étions sans le savoir les bienfaiteurs de l'établissement. Vat-sei avait obtenu l'un des chandeliers offerts récemment par M. de Lagrée. Nos nattes furent étendues sur les dalles du sanctuaire, et nous nous endormîmes au bruit de l'office du soir, psalmodie généralement monotone, quelquefois interrompue par une note aiguë, sorte de hurlement qui imprimait un ca-

ractère étrange à ces prières inintelligibles pour nous et non moins incompréhensibles le plus souvent pour ceux qui les récitaient. A côté de quelques passages en langue moderne, le bréviaire contient un grand nombre de pages écrites en pâli, et les bonzes lisent ces dernières sans en saisir le sens, comme certaines femmes de France récitent machinalement un office en latin. Les religieux bouddhistes ne s'en réunissent pas moins chaque soir pour prier avec une exactitude édifiante. Nous avons couché bien souvent dans ces caravansérails qui sont à la fois la maison de Dieu et celle des voyageurs; jamais on ne nous a fait grâce d'une antienne, les bonzes pourraient rendre des points à maint chapitre de chanoines.

Au-delà du village de Vat-sei, le Mékong ne tarde pas à se resserrer. Les montagnes dont il baigne le pied ne lui laissent guère plus de 300 mètres de largeur. Cet étranglement brusque n'augmente pas sensiblement la rapidité des eaux, mais la profondeur en devient effrayante. De gros singes nous escortaient sur la rive, et grognaient familièrement en recevant des bananes. Le Sé-don, jolie rivière où nous entrâmes après un jour et demi de navigation, coule doucement à travers un véritable jardin. Des plantations de coton et de tabac, des champs de courges et de patates dans lesquels viennent le matin et le soir picorer des paons sauvages, entourent les cases, cachées derrière de hautes touffes de bambous. Le roi de Bassac nous avait informés qu'une lettre de lui à ses chefs de village nous précédait, leur ordonnant de nous fournir vivres et moyens de transport. Cette lettre du roi n'était point parvenue. Quand les premiers rapides du Sé-don nous forcèrent à débarquer, les autorités subalternes refusèrent de nous procurer des éléphans; prières, menaces, exhibition du passeport siamois, rien n'y fit, il fallait un ordre hiérarchique du gouverneur de la province. Pour ne pas perdre de temps, nous partîmes à pied après avoir envoyé un courrier à Bassac. Nous avons appris plus tard que plusieurs jours de cangue avaient puni le fonctionnaire mal disposé pour nous. L'aspect du pays était loin de répondre à ce que faisait présager la zone peu profonde qui bordait le cours d'eau. Il était couvert de grandes herbes et de grandes forêts, inculte et généralement inhabité. Il en est presque partout de même dans le Bas-Laos.

Au-dessus de la première chute du Sé-don, cataracte d'une quinzaine de mètres et d'un assez beau caractère, la rivière redevient navigable; nous eûmes hâte d'en profiter. Le retentissement de notre colère de la veille nous avait devancés dans les villages, et l'on mit des pirogues à notre disposition sans même demander à voir nos papiers. Nous parvînmes ainsi aux limites du territoire de Bassac, et à l'entrée de la province de Kantong-niaï nous trou-

vâmes préparé pour nous un logement comfortable. Le gouverneur de Kantong-niaï était un petit vieillard de soixante-quinze ans, à la physionomie maligne, pour ne pas dire méchante. Il se fit lire la lettre de Siam, en prit copie, et, avant de nous autoriser à continuer notre voyage, ne manqua pas de nous faire au sujet de la France mille questions saugrenues. Nous étions attendus avec impatience dans la province voisine, celle de Simia. On nous conduisit à notre arrivée vers une charmante petite case, construite exprès pour nous en bambous et en feuilles toutes fraîches encore. Les enfans et les femmes, qui se faisaient une fête de nous voir, avaient conseillé cette attention dans l'espoir de nous retenir au moins un jour entier; mais nous nous étions façonné un cœur absolument insensible, et nous ne prîmes à Simia que deux heures de repos. Les autorités, déçues dans leur curiosité, blessées dans leur amour-propre, firent transporter nos minces bagages en nous laissant nous-mêmes à pied malgré nos réclamations. La terre est stérile, la pierre se montre partout à fleur de sol et ne laisse croître qu'une herbe rare et brûlée par le soleil. A midi, la chaleur était accablante; je sentais comme des aiguilles de feu qui m'entraient dans le crâne en provoquant une sorte d'étourdissement continu. Le soir et le matin seulement, nous pouvions respirer. Une nuit, le thermomètre étant descendu à 12 degrés au-dessus de zéro, nous nous réveillâmes grelottant de froid.

Quelques rizières isolées, établies dans des quartiers de forêt incendiés, se montraient de loin en loin, cultivées par les sauvages. Pour se mettre à l'abri des animaux féroces, les propriétaires de ces misérables champs ont élu domicile à cinquante pieds en l'air. Ils ont construit au sommet de grands arbres, en partie découronnés de leurs branches, des cases grises qui ressemblent à de vastes nids d'oiseaux de proie. Ils arrivent chez eux par des échelles longues, étroites et pliantes. En cheminant à travers ce triste pays, nous rencontrâmes un troupeau de buffles : à la vue du drapeau français porté par un indigène, ces animaux s'émurent, déjà ils se disposaient à commencer la charge, quand on s'empressa de dérober les trois couleurs à leurs yeux. Ils sont d'ailleurs beaucoup moins farouches au Laos qu'en Cochinchine. Dans notre colonie, même aux environs de Saïgon, la vue d'un Français les exaspère, comme s'ils ressentaient l'injure de la conquête plus vivement que les Annamites. Nos Laotiens refusaient à tout moment de marcher, il fallait les pousser en avant. Ils sont cependant capables de faire de longues courses à pied; mais le temps n'a pas de valeur à leurs yeux. Ils aiment à se reposer souvent au bord d'un ruisseau pour fumer une cigarette, fabriquer une chique de bétel.

Marcher sans trêve, comme nous les forcions à le faire, cela dérangeait toutes leurs habitudes. Ils le témoignaient par des murmures, par des ruses toujours déjouées, par des mensonges toujours découverts, et qu'ils ne renouvelaient pas moins avec une candeur entêtée afin d'obtenir des haltes plus fréquentes.

Saravane, chef-lieu d'une troisième province, s'annonça enfin de loin par les angles relevés du triple toit de ses pagodes. Des sauvages étaient occupés à préparer nos logemens, deux maisons étaient déjà prêtes; nous les dispensâmes d'achever les autres. Les grands mandarins ne voyageant jamais sans une suite nombreuse d'hommes, de femmes et d'éléphans, le gouverneur s'attendait à voir derrière nous cent cinquante Français, et leur faisait construire des casernes. La modestie de notre équipage, modestie conforme à l'exiguïté de nos ressources aussi bien qu'à nos habitudes et à nos goûts, a toujours étonné nos hôtes et les a fait souvent, au premier abord, douter de notre rang. Le village était considérable, agréablement situé sur les bords du Sé-don, et ombragé par une foule de grands arbres régulièrement plantés. Les cases étaient nombreuses et soignées; mais ce qui nous surprit surtout, ce fut de trouver dans ce coin perdu des possessions siamoises une pagode comme nous n'en avions pas encore rencontré depuis le Cambodge. Elle était construite en briques blanchies à la chaux et couverte de plusieurs toits superposés. La façade, un peu resserrée, était précédée d'un porche soutenu par quatre colonnes élancées d'inégale hauteur et réunies au sommet par un feston en bois sculpté. Plus loin, au milieu d'un petit étang, s'élevait sur pilotis un second édifice dans le même goût et surchargé extérieurement de dorures. On y arrivait par une longue chaussée en bois un peu dégradée, dont la dernière planche avait été retirée à dessein. Ce mystérieux sanctuaire, où les bonzes ne consentirent pas sans peine à nous introduire, était la bibliothèque des livres sacrés. Ils étaient tous là, déposés sur de riches étagères, enveloppés dans d'élégans étuis recouverts de soie et dormant d'un sommeil ininterrompu, — car pas un de ces religieux ne pourrait en déchiffrer le texte pâli, — d'ailleurs entourés de respect et préservés par l'eau qui baigne les pieds de leur palais des deux grands fléaux du pays, le feu et les fourmis blanches. Dans les villages de ces contrées, les pagodes, édifices en briques, tranchent par un air de richesse et de solidité relatives sur les cases en bois qui les entourent; bâties au centre d'un vaste préau, elles semblent tenir à distance les habitations profanes. C'est toujours près d'elles que l'on trouve les plus beaux cocotiers, les palmiers les plus hauts, les aréquiers les mieux venus. A l'ombre de ces arbres s'abrite la bonzerie, où les enfans viennent apprendre à

lire et à écrire. Comme chez nous autrefois, la culture et l'enseignement des lettres sont au Laos le monopole du clergé; la littérature proprement dite n'existe guère d'ailleurs, et l'on a fait ses humanités quand on a lu et entendu expliquer un certain nombre de livres bouddhistes.

Les bonzes qui passent leur vie entière sous l'habit jaune, soumis aux pratiques austères imposées par la règle, ne sont pas fort nombreux. La plupart des jeunes gens qui remplissent les pagodes y font des retraites qui, suivant leurs convenances, sont plus ou moins prolongées, mais dont la durée n'est pas inférieure à trois mois. Tout homme qui se respecte se soumet à cet usage. Le roi du Cambodge s'est vêtu du froc et s'est rasé la tête, celui de Siam lui-même est entré en religion avant de monter sur le trône. J'ai vu le fils d'un mandarin renoncer pour un temps au monde, et j'ai pu admirer la facilité avec laquelle on est admis dans le couvent. Le postulant, vêtu de blanc, suivi de ses parens et de ses amis, se présenta devant des bonzes réunis en conseil, déposa ces offrandes qui, obligatoires dans mille circonstances de la vie, viennent à l'appui d'une prière ou d'un placet, servent de cartes de visite, et constituent en somme un rude impôt pour les gens pauvres. La première chose à faire quand on veut obtenir d'un homme en place, qu'il soit chef de village, grand-mandarin, gouverneur de province ou roi, un acte de faveur, même de justice, c'est de lui envoyer un panier de volailles, un quartier de buffle ou de cochon.

Les bonzes, qui vivent grassement d'aumônes, n'ont garde de laisser se perdre un tel usage, et mon novice, s'y étant conformé, fut admis. Dans l'examen qu'il eut à subir, on parut s'inquiéter bien plus de la santé de son corps que de l'état de son âme. Il affirma qu'il n'avait jamais été ni fou ni lépreux, qu'il était autorisé de ses parens et muni de tout ce qui doit composer la garde-robe et le mobilier du moine bouddhiste, un froc jaune, une natte et une marmite en cuivre. Cela fait, le vieil homme s'évanouit, et les assistans s'inclinèrent devant le nouveau *phra*, le saint presque divinisé. On ne lui adressa plus la parole que dans une langue particulière dont les termes étaient haussés au ton de la plus extravagante hyperbole. Le froc jaune, si respecté de tous, inspire à ceux qui le portent, même aux enfans, même à ceux qui s'en sont revêtus hier pour le quitter demain, une sorte d'insolence bizarre. Les religieux bouddhistes prêtent leur ministère à qui les appelle et à qui les paie; mais ils n'ont pas charge d'âmes. Sans responsabilité envers le ciel, ils sont sans amour pour le prochain. Ils abusent de leurs nombreux priviléges, traitent presque d'égal à égal avec les grands de la terre, et méprisent les petits. La plupart des jeunes bonzes mettent d'ailleurs

facilement en oubli les prescriptions de la règle monastique. Quelques-unes, il faut bien l'avouer, sont gênantes à l'excès. Bouddha défendait à ses disciples de toucher une femme, de lui parler dans un lieu secret, de s'asseoir sur la même natte qu'elle, de monter dans une barque qui lui aurait servi; il redoutait tellement pour ses religieux l'influence du sexe féminin qu'il allait jusqu'à leur interdire d'user jamais dans leurs voyages d'une jument ou d'un éléphant femelle. Le calendrier bouddhiste est fertile en grandes fêtes. Tout le monde était en liesse à Saravane, et les bonzes, auxquels les fidèles doivent pour se sauver procurer des ripailles, déjeunèrent longuement le lendemain de notre arrivée. Dans l'après-midi, une procession fit plusieurs fois le tour de la pagode. Elle rappelait à s'y méprendre les cérémonies catholiques de même nature. Les bonzes marchaient devant, portant emblèmes et bannières; les laïques venaient ensuite, et enfin, fermant la marche, apparaissaient les femmes, en grande toilette et en grand chignon, les mains pleines de fleurs.

Nous échangeâmes les visites de rigueur avec les autorités. Après l'inévitable communication de la lettre de Siam, magique talisman qui nous ouvrait toutes les portes, le gouverneur nous promit six éléphans en s'excusant de ne pouvoir nous en procurer davantage; il était obligé d'en emmener quinze dans sa visite annuelle à toutes les pagodes de sa province, visite qu'il allait commencer le lendemain. Six éléphans suffisaient à nos besoins. Une sorte de siége étroit et long comme un berceau d'enfant, posé sur plusieurs peaux de bœufs ou de cerfs, était maintenu sur le dos de nos bêtes par une forte sous-ventrière en rotin. Quand nous partions d'un village ou que nous y arrivions, des échelles appliquées à ces murailles vivantes facilitaient l'ascension et la descente; il n'en était pas de même dans les haltes en forêt. Les éléphans très bien dressés se couchaient sur l'ordre du cornac. On eût dit un mont affaissé sur lui-même; les autres se bornaient à lever le pied de devant de façon à former une sorte d'escabeau d'où l'on arrivait comme on pouvait jusqu'à sa place. Le cornac, à califourchon sur le cou de sa bête, laissait pendre ses jambes derrière les grandes oreilles de l'éléphant, semblables à d'énormes éventails toujours en mouvement. La parole suffisait le plus souvent pour conduire ces intelligens animaux; mais il fallait quelquefois recourir à un croc en fer qu'on leur enfonçait brutalement dans la peau du crâne assez avant pour faire jaillir le sang. En quittant Saravane, nous avons traversé deux fois le Sé-don, profondément encaissé. Nos éléphans, pour descendre les hautes berges de la rivière, eurent à s'engager dans un sentier à pic à peine aussi large que leurs pieds. Quand la

terre était trop meuble, ils raidissaient les jambes de devant, laissaient traîner celles de derrière de façon à toucher le sol des cuisses, presque du ventre, et glissaient jusqu'au bas du précipice sans perdre un instant ni leur sang-froid ni l'équilibre. Quand ils débouchent ainsi d'un défilé, on pourrait les prendre pour un immense bloc de rocher qui se détache et se met en mouvement. Nous venions d'être témoins de leur force, ils nous firent bientôt admirer leur prudence. Il fallait gravir une colline en suivant le lit d'un torrent desséché, encombré de pierres roulantes. Ils interrogeaient de l'œil le gros arbre aux racines déchaussées ou le rocher surplombant, ils scrutaient la touffe d'herbe comme le grain de sable, et n'avançaient pas d'une ligne sans s'être assurés que le terrain pouvait les porter. Dans certains endroits difficiles, ils mettaient une heure à faire un kilomètre; mais ils ne chancelaient jamais.

Quand la forêt eut remplacé les rizières, nous cessâmes de rencontrer des villages pour nos haltes du soir; il fallut emporter avec soi les provisions de plusieurs jours. Nous marchions par des chemins qui auraient rebuté le cheval le plus agile et le plus vigoureux, nos montures faisaient des prodiges de force et d'adresse. Parvenus enfin, non sans peine, au sommet d'une rampe escarpée, nous découvrîmes, à nos pieds, à travers le feuillage, une nappe d'eau où des montagnes boisées réfléchissaient leurs formes arrondies. Nous la prenions déjà pour un de ces lacs magnifiques qui sont l'ornement obligé et souvent décrit des forêts vierges; mais nos Laotiens nous détrompèrent, c'était la rivière d'Attopée. Nous avions passé de longs jours auprès de son embouchure à Stung-Treng; c'était une ancienne connaissance, et nous voulûmes nous reposer sur ses rives. L'idée de cette halte fut bien accueillie pour plusieurs autres raisons : l'allure des éléphans est très fatigante; ce n'est, à proprement parler, ni le roulis ni le tangage, c'est un mélange de ces deux horribles choses, compliqué, au moindre bruit suspect, d'une réaction brusque et violente. Ces animaux, une fois domestiqués et quand ils ne sont pas spécialement dressés pour la guerre, sont timides comme des lièvres. J'en ai monté un qui, malgré ses formidables défenses et ses proportions colossales, fit un écart en apercevant un petit chien. Dans la forêt que nous avions à traverser pour arriver au bord de l'eau, ils rencontrèrent de plus sérieux motifs d'effroi : nous passâmes auprès de la bauge d'un rhinocéros, un tigre croisa notre sentier. Nous nous trouvions en effet dans un quartier où abondent les animaux féroces, et nos guides ne paraissaient pas moins effrayés que nos montures. M. de Lagrée n'en donna pas moins l'ordre de faire halte. Nous choisîmes pour y établir notre campement le lit desséché d'un torrent qui se jette, pen-

dant la saison des pluies, dans la rivière d'Attopée. Nos Laotiens, toujours enclins à s'arrêter, résistèrent cette fois énergiquement. Ils ne cédèrent à notre volonté qu'après nous avoir fait promettre, — précaution aussi impertinente qu'inutile, — de ne pas nous battre, de ne pas jurer et de ne pas nous livrer à des discussions bruyantes. Pour plus de sûreté, ils élevèrent ensuite, avec des branches arrachées aux arbres, un petit autel à Bouddha. En règle avec le ciel, ils songèrent à prendre les mesures commandées par la prudence humaine, et allumèrent de grands feux autour du camp. Nous pénétrâmes nous-mêmes sous notre abri de feuillage, rendu nécessaire en cette saison par l'abondance de la rosée, et nous nous étendîmes sur nos nattes après avoir renouvelé l'amorce de nos armes. Quant à nos guides, nos cornacs et nos porteurs de bagages, ils fumaient leurs cigarettes, causaient à voix basse, mais étaient trop prudens pour fermer l'œil. Lorsque, après une pénible journée de marche, je retrouvai, sous la vivifiante influence d'une nuit fraîche, l'entière possession de moi-même, ma pensée se reporta tristement vers la France, dont aucun écho n'était parvenu jusqu'à nous depuis six mois. Ma vie nomade au milieu des forêts silencieuses, les émotions puisées dans un commerce intime avec cette grande nature, me remplissaient de joies inconnues en me laissant d'ailleurs relativement aux chers intérêts de la patrie et de la famille ces tortures de l'incertitude dont les pointes s'enfonçaient chaque jour plus acérées dans mon cœur. Tandis que je m'efforçais de contempler à travers les branches entrelacées du *gourbi* les étoiles qui scintillaient dans un ciel pâle, je voyais passer devant mes yeux comme des cauchemars tous les fantômes sinistres qui, sous les formes horribles de la guerre et de la mort, avaient peut-être dans l'espace d'une demi-année humilié la France ou ravagé le foyer paternel. Le courrier que nous allions recevoir nous apporta la nouvelle de Sadowa.

Malgré les craintes exprimées la veille par nos Laotiens, aucune alerte ne troubla la nuit. Le lendemain, la forêt devint extrêmement difficile. Les sentiers tracés par les éléphans sauvages, — car il n'existe pas d'autres routes, — s'entre-croisent sous les bambous, qui font entre les arbres un impénétrable tissu hérissé de piquans. Nos éléphans montrent une surprenante habileté dans la fatigante besogne d'enfoncer les fourrés, d'arracher les arbres, de les tordre avec leurs trompes ou de les écraser sous leurs pieds. Chacun prend à son tour la tête de la colonne, obéit ponctuellement aux indications verbales du cornac, comme s'il comprenait sa langue. Un gros arbre empêche-t-il le passage, l'éléphant appuie au tronc son large front, et, sans que l'animal semble faire un effort, l'arbre s'incline,

les racines sortent de la terre, sur laquelle il se trouve étendu bientôt sous la pression du pied colossal qui achève de l'abattre. Si l'une de ces lianes immenses qui se suspendent aux grands arbres menace de blesser le voyageur qu'il porte, l'éléphant attire à lui cette sorte de câble monstrueux, le déchire, le rompt comme un enfant ferait d'un fil, et ne s'avance jamais sans avoir ouvert un large passage pour lui-même et pour la charge qui est sur son dos, et dont il semble avoir mesuré la hauteur. Nos animaux eurent à travailler ainsi pendant plusieurs jours. Laborieux et doux, ils ne témoignaient d'humeur que lorsque les cornacs, ne se bornant pas à les entraver, jugeaient nécessaire de les attacher. Cela arrivait toutes les fois que nous faisions halte dans des quartiers fréquentés par des troupeaux nombreux d'éléphans sauvages. Ceux-ci en effet, rougissant, dit-on, pour leur race, de voir leurs frères asservis, ne manquent jamais, quand ils en rencontrent, de briser leurs liens et de les contraindre à reprendre, en se joignant à eux, leur vie errante au sein des forêts sans limites. Nos animaux, mécontens, dépités, frappaient leur trompe contre terre avec un bruit sonore ou bien imitaient ces vibrations aiguës et métalliques qu'obtient un sonneur inexpérimenté soufflant dans un cor de chasse. Là s'arrêtait toujours leur colère, qui semblait n'être qu'une protestation timide.

Nous arrivâmes enfin sur la lisière des bois, et nous vîmes dans le lointain une chaîne de montagnes pelées. C'était la haute barrière naturelle qui a empêché les Annamites de se répandre dans le Laos en les parquant au bord de la mer. Nous avions atteint le point où la rivière d'Attopée, qui a probablement sa source dans ces montagnes, commence à devenir navigable. Un gros village s'est élevé en cet endroit, et nous y prîmes vingt-quatre heures de repos. Un mandarin siamois, collecteur d'impôts, qui s'y trouvait en même temps que nous, s'empressa de nous rendre visite, et se montra fort reconnaissant d'une pipe en terre que lui offrit le chef de l'expédition et dont le fourneau représentait une tête de zouave. La rivière d'Attopée est fort jolie et rappelle certaines rivières de France. Elle coule rapide entre des forêts magnifiques et presque inhabitées. Nos légères pirogues, emportées sans bruit par le courant, n'effrayaient pas les animaux sauvages qui venaient au bord de l'eau chercher la fraîcheur et l'ombre. Les sangliers, les cerfs et surtout les paons réveillaient nos instincts de chasseur, et notre table, si souvent dégarnie, aurait fait envie parfois aux chevaliers du moyen âge.

II.

La rivière d'Attopée nous avait été signalée comme un autre Pactole. On trouve en effet de l'or dans le sable de son lit et de ses rives; mais le soin de le rechercher a été abandonné aux sauvages. J'ai vu sur un banc de sable récemment abandonné des eaux un petit village improvisé par les malheureux qui se livrent à cette industrie. Ils logent dans des huttes en bambou deux fois grandes comme des niches à chiens, dont elles ont à peu près la forme. Chacune de ces cabanes est habitée par une famille. Plusieurs générations de femmes y étaient accroupies, depuis la vieille aux longs cheveux blancs qui retombaient sur ses maigres épaules et encadraient ses joues creuses jusqu'à la petite fille qui suçait avec sécurité la mamelle rebondie de sa mère, un peu effrayée de notre visite. Quant aux hommes, ils ne l'avaient pas attendue, et, du plus loin qu'ils nous avaient aperçus, ils s'étaient hâtés de prendre la fuite. Désirant voir d'autres établissemens de sauvages, nous nous avançâmes dans l'intérieur sous la conduite d'un Laotien. M. de Lagrée fut pris d'un de ces violens accès de fièvre qui commencent par glacer le sang dans les veines et finissent par y faire couler du feu. Nous fîmes aussitôt requérir dans un village voisin les couvertures en feutre, les manteaux, les langoutis, tout ce qui pouvait servir à ramener la chaleur dans son corps refroidi, et après deux heures d'inquiétude mortelle nous acquîmes la certitude que la vigoureuse nature de notre chef l'emporterait sur le mal. Nous le laissâmes reposer, et nous pûmes continuer notre voyage. Il fallut marcher longtemps dans les jungles, traverser des cours d'eau larges et profonds sur de minces troncs d'arbres, ponts primitifs qui n'avaient pour tout parapet qu'une liane flexible. A la vue d'un misérable caravansérail enfoui dans les broussailles, nous reconnûmes que nous étions arrivés. Il ne se forme pas en effet, dans ces pays où l'hospitalité est la première des lois parce qu'elle est le premier des besoins, un groupe de dix habitans sans que ceux-ci n'élèvent un abri pour les voyageurs. Chez les Laotiens, à défaut d'une autre case, c'est la pagode qui sert d'auberge; mais les sauvages n'ont pas de pagodes. Ils croient aux fées et aux génies, lesquels n'habitent pas dans les temples. Autour du village où nous nous trouvions régnait une palissade destinée à écarter les esprits malfaisans; elle ne résisterait pas au coup de pied d'un homme en chair et en os. Un morceau de bambou couvert d'inscriptions et de conjurations pendait au-dessus de notre porte. Les cases étaient disposées en demi-cercle. Nous en avons compté soixante-dix ou quatre-vingts, toutes bâties

sur un modèle identique et le plus simple qu'on puisse imaginer. Elles ont 2 mètres de largeur, 2 mètres de hauteur et 3 mètres de profondeur environ. Deux portes étroites et basses se correspondent dans les pignons. Ces pauvres demeures sont perchées sur des poteaux qui ménagent aux poules et aux porcs une habitation commode au-dessous de la famille qu'ils doivent nourrir. Ici ce sont les femmes qui se sont enfuies à un signal de leurs maris. Nous ne trouvons plus que les aïeules. Au village des chercheurs d'or, nous les avions vues mélancoliquement assises sur le seuil de leur porte; leur âge les fait considérer comme n'appartenant plus à aucun sexe. Les hommes sont en général grands et bien faits; leur front proéminent est encadré de cheveux longs qu'ils laissent retomber en désordre ou tordent derrière la tête. La pointe du nez descend très bas, et les ailes sont fortement relevées. Les Laotiens au contraire ont le nez court et coupé en biseau. En somme, le type de ces derniers serait moins agréable que celui de leurs tributaires, si ceux-ci n'avaient pas la véritable expression sauvage empreinte surtout dans leurs yeux timides, hagards, rendus stupides par l'étonnement. Ces sauvages ont des habitudes d'élégance qui sont peut-être d'anciens souvenirs. Ils portent des bracelets de fil de laiton, des colliers de verroterie, et se font aux oreilles une ouverture assez large pour pouvoir y passer de gros cylindres de bois. Ce dernier usage n'existe chez les Laotiens qu'à un moindre degré. Jadis le plus puissant roi du Laos, le seul qui semble avoir vraiment mérité ce titre, faisait consister sa gloire dans le diamètre extraordinaire de ces vides obtenus peu à peu dans le lobe inférieur de ses oreilles. On se servait pour la première fois d'un petit poinçon d'or qui restait un mois dans la chair. On en introduisait successivement d'autres, ayant soin d'en augmenter la grosseur jusqu'à ce que l'extrémité des oreilles tombât enfin sur les épaules. Les sauvages ne craignent pas aujourd'hui de se donner un luxe jadis exclusivement réservé au roi.

Quelle est l'origine de ces tribus que nous avons trouvées partout juxtaposées aux Laotiens le long du Mékong? Dans un voyage aussi rapide que le nôtre, il était impossible de se livrer à un travail ethnographique approfondi. Pour arriver à un résultat scientifique, il aurait fallu séjourner longtemps au milieu des tribus, gagner la confiance de quelques sauvages intelligens et causer avec eux. Les moyens d'ailleurs nous manquaient. Nous ne faisions que passer, et nous n'avions pas d'interprète qui comprît les différens idiomes des peuplades. C'est donc à peine s'il peut nous être permis de hasarder des conjectures. Les Laotiens n'occupent sur les deux rives du fleuve, et surtout sur la rive gauche, qu'une li-

sière fort étroite. Entre leurs villages et la grande chaîne qui borde l'empire annamite, de nombreuses tribus sont dispersées dans l'intérieur, depuis le Tonkin jusqu'à nos provinces de la Basse-Cochinchine, dont quelques-unes comprennent même dans leurs limites administratives plusieurs campemens de sauvages. Les tribus qui avoisinent les Laotiens, et qui relevaient probablement jadis des souverains du Laos, ont pris le parti de se soumettre au roi de Siam; elles lui paient une légère redevance. Cette vassalité, purement nominale ou peu s'en faut, est compensée par certains avantages très réels. Ainsi ces pauvres gens n'ont plus rien à craindre des incursions des marchands d'esclaves, qui se livrent sur le territoire des tribus indépendantes à une véritable traite. Au Cambodge et probablement aussi à Siam, comme au Laos, il existe plusieurs catégories d'esclaves, les esclaves pour dettes, les esclaves du roi et les esclaves des pagodes. L'esclavage pour dettes n'est pas, à proprement parler, un esclavage. C'est une aliénation temporaire de la liberté. Quand on ne peut pas solder une somme dont on se reconnaît débiteur, on se livre soi-même à son créancier ou bien on lui livre un de ses enfans. Le travail fourni par l'esclave équivaut aux intérêts de la dette; mais l'on n'est libéré que par le paiement du capital entier. Si l'on est mécontent de son maître, on emprunte à un autre pour le rembourser, et l'on passe par ce seul fait sous une domination nouvelle. — L'esclave du roi est réellement esclave, qu'il soit pris à la guerre ou qu'il soit réduit à cet état par un jugement. L'homme qui, poursuivi pour un délit ou pour un crime, cherche un refuge dans une pagode, est protégé par le droit d'asile, à la condition de devenir esclave ou plutôt bonze à perpétuité. Le véritable esclavage dans toute l'horreur du mot, l'esclavage sans autre cause qu'une indigne capture, sans autre issue que la mort ou l'évasion, n'est appliqué qu'aux sauvages. Ceux-ci, tombés dans un piége ou forcés comme des bêtes fauves par les chasseurs d'hommes, sont arrachés à leurs forêts, enchaînés et conduits sur les places principales du Laos, de Siam et du Cambodge. A Pnom-Penh, la capitale actuelle de ce dernier royaume, ils sont particulièrement recherchés et payés plus cher que les esclaves de race annamite ou cambodgienne. Ils valent là 800 francs, tandis que le Cambodgien n'est guère estimé au-delà de 500, et qu'on ne donne pas plus de 200 francs d'un Annamite. La différence dans les conditions de l'esclavage entre bien pour quelque chose dans la différence de valeur; mais c'est surtout au degré de confiance que le maître peut placer dans la probité de l'esclave, suivant la race à laquelle il appartient, qu'il faut attribuer un aussi grand écart dans les prix. Les Annamites d'un côté, les Laotiens et les Cambodgiens

de l'autre, se livrent à ce honteux trafic. Lorsque j'interrogeais un mandarin sur la valeur des principales marchandises dans son village, il ne manquait jamais, après m'avoir parlé du riz, du coton ou de la soie, de mentionner les esclaves, dont le prix varie comme celui des autres choses, suivant les lois de l'offre et de la demande. Les jeunes filles belles et vierges sont vendues aux gens riches, qui achètent une maîtresse aussi cher qu'un éléphant de luxe.

Parmi les tribus qui ont préféré les chances de leur existence presque nomade à la sécurité fondée sur un vasselage peu gênant, quelques-unes, devenues féroces, poursuivent les étrangers de leur haine, et les frappent de leurs flèches empoisonnées. Sur la rive gauche du Mékong, à la hauteur du Tonkin, les Laotiens, si convaincus cependant de leur supériorité, nous avouaient que cent d'entre eux n'oseraient pas se mesurer avec dix de ces farouches enfans des forêts. Ceux-ci usent d'ailleurs de représailles, et trafiquent aussi à l'occasion de la liberté de leurs ennemis. J'ai vu un Annamite des environs de Tourane, pris par les sauvages des montagnes, vendu, revendu et devenu, en fin de compte, la propriété d'un mandarin laotien. Ces tribus portent un grand nombre de noms différens. Dans la partie inférieure et moyenne du bassin du Mékong, on remarque les Moïs, les Chiâmes, anciens habitans du royaume de Tsiampa et qui professent la religion musulmane, les Stiengs, les Penongs, les Cuys, les Charaïs ou Giraïes, etc. Ce sont là peut-être les anciens possesseurs du sol, battus et chassés dans les bois par les envahisseurs qui se sont établis sur les bords des grands fleuves et des rivières principales. Des différences radicales séparent du cambodgien et du laotien les divers idiomes sauvages, idiomes qui paraissent pour la plupart unis entre eux par des traits frappans de ressemblance générale. D'après les renseignemens fournis à M. Mouhot par les Stiengs, chez lesquels il a séjourné, les Chiâmes comprendraient le charaï et les Cuys parleraient la même langue que les Stiengs eux-mêmes. Les tribus qui ont accepté la suzeraineté de Siam ou du Cambodge présentent une ébauche d'organisation analogue à celle qu'on trouve dans les villages cambodgiens ou laotiens. Celles qui ont tenu au contraire à demeurer indépendantes pratiquent l'égalité absolue et ne reconnaissent pas de chef. Leurs membres vivent dans une sorte de communisme, partagent la disette ou l'abondance, et se font remarquer par ce défaut caractéristique des enfans et des sauvages, l'imprévoyance, qui est une des formes de la confiance absolue dans la nature.

Les Charaïs entourent de vénération deux personnages de leur tribu qui portent l'un le nom de roi du feu, l'autre celui de roi de l'eau. Le roi du feu est le plus important. Un grand sabre rouillé

sans fourreau est le signe de sa puissance, et l'on ne sait pas bien si les respects s'adressent à l'homme ou à la relique. On assure que les rois du Cambodge et de la Cochinchine lui envoient des ambassades périodiques. Il est connu et honoré de toutes les tribus sauvages jusqu'aux frontières de la Chine. Un missionnaire qui écrivait au XVIIe siècle l'histoire du Tonkin hésite à comprendre dans les limites de ce royaume, à l'époque où il embrassait la Cochinchine elle-même, les peuplades des montagnes soumises aux rois du feu et de l'eau. Peut-on reconnaître dans ce fait singulier le signe d'une souveraineté ancienne marquant encore, après tant de siècles, la famille dépouillée des vieux rois du Laos? La tribu des Charaïs, comme autrefois celle de Juda, cache-t-elle en son sein quelque Joas? Sans écriture et sans mémoire, sans histoire comme sans tradition, les sauvages que nous avons interrogés en laotien comprenaient peu le sens de nos questions, et refusaient le plus souvent d'y répondre.

Attopée, où nous étions arrivés, n'est qu'un petit village d'assez triste apparence. C'est un des centres principaux du commerce d'esclaves. J'ai vu des barques chargées de ce triste bétail humain descendre la rivière pour rejoindre le Mékong à Stung-Treng et gagner de là le Cambodge. Les malheureux captifs paraissaient plus accablés encore par la douleur que par les fers dont ils étaient chargés. Dans les sentiers de leurs forêts, fuyant au plus léger bruit comme des daims sauvages, tapis comme des bêtes fauves au fond de leur hutte de bambou et tremblant à notre vue, ils semblaient dans l'échelle des êtres plus rapprochés de la brute que de l'homme. Ici au contraire, immobiles dans leur étroite prison flottante, laissant errer au hasard leurs regards mornes, ils portaient empreint sur leurs traits ce caractère de noblesse qu'un malheur irrémédiable profondément senti imprime partout à la figure humaine. On peut regretter sans doute qu'un marché public d'esclaves puisse se tenir à Pnom-Penh, à l'ombre de notre pavillon; mais il ne faut pas oublier que nous ne sommes encore que les protecteurs du Cambodge. Notre ingérence dans les affaires de ce pays ne peut, sous peine de nous créer des périls, s'exercer qu'avec une extrême réserve. C'est du roi Norodom lui-même qu'il faudra s'efforcer d'obtenir la suppression de cet odieux usage consacré par les siècles. Les habitans d'Attopée fondent dans de petits creusets de terre l'or recueilli dans les sables, et envoient annuellement à Bangkok une certaine quantité de ces lingots. Ils s'acquittent ainsi en nature de leur impôt envers Siam. Ici encore, on le voit, le roi de Siam s'est enrichi en feignant de rendre un service. Ses armées ont chassé les bandes de soldats qui, sortis des montagnes annamites, s'étaient abattus

sur Attopée au moment de la révolte des Taysons (1), et cette province a été depuis détachée du Cambodge.

Nous avions hâte de regagner Bassac et de mettre à profit, pour continuer notre voyage vers la Chine, les mois précieux de la saison sèche. A quelques heures au-dessous d'Attopée, sept éléphans nous attendaient; deux femelles étaient mères, et leurs petits les accompagnaient. Soixante hommes nous furent donnés pour escorte, ou plutôt nous furent imposés, car il nous répugnait d'arracher tout ce monde à sa famille et à ses travaux; mais des voleurs infestaient, disait-on, les forêts que nous allions traverser, et le gouverneur répondait de notre sûreté. On nous annonça un voyage de cinq jours. Nous nous enfonçâmes sous bois, cheminant dans une sorte de bas-fond marécageux où séjournent les eaux qui s'écoulent des montagnes environnantes. Nous eûmes à traverser une foule de ruisseaux; quelques-uns sont de véritables rivières qui apportent à celle d'Attopée un tribut considérable. Ma monture partage ses soins entre les sérieuses difficultés de la route et son petit, qu'elle ne perd pas de vue un instant. Celui-ci, espiègle et colère comme un enfant qu'on mène à la promenade malgré lui, hurle et trépigne. A ses cris, la mère devient insensible au fer que le cornac lui enfonce dans le crâne; elle s'arrête et se retourne pour calmer son fils; quand il veut boire, rien ne la déciderait à faire un pas en avant, et le rusé choisit toujours pour demander la mamelle le moment où sa mère, engagée sur la pente d'un précipice, se laisse péniblement glisser sur le ventre. Si l'eau est trop profonde, elle aide son petit du pied et de la trompe, le soutient à la surface. Jusqu'au bout, cet admirable animal ne s'est pas un instant démenti, remplissant avec tendresse ses devoirs de mère et avec conscience ses devoirs de bête de somme. Quant aux mâles, ils se mettent en frais de galanterie. Ils cachent au plus profond des bois leurs mystérieuses amours; mais ils n'en laissent pas moins, tout en marchant, aller leur trompe au plus indécent badinage. Après avoir rencontré en pleine forêt des torrens d'eau limpide et courante, nous nous arrêtions chaque soir au milieu de vastes clairières herbeuses contenant dans une dépression centrale une mare infecte, où tous les animaux de la forêt étaient venus se désaltérer et faire leurs ablutions. Nos éléphans trouvaient là d'abondans pâturages, et il fallait bien penser à eux.

Enfin nous arrivâmes à d'immenses marécages; le pays s'était découvert devant nous. Nous distinguions nettement, après trente-deux jours de marche, les sommets des montagnes de Bassac. Un

(1) Montagnards célèbres dans l'histoire de Cochinchine. C'est contre eux que Gia-long demanda et obtint, par l'intermédiaire de l'évêque d'Adran, le secours de Louis XVI.

pic original, qui affecte la forme du sein d'une femme, se dressait sur l'azur profond du ciel, et nous cherchâmes des yeux bien longtemps avant de pouvoir le découvrir le mât qui portait au-dessus de notre campement le pavillon français. Au pied de ces montagnes, nous allions nous trouver réunis, lire ensemble les journaux de France, discuter les nouvelles, décacheter nos lettres et puiser un nouveau courage dans ces dernières communications avec la patrie. Les fatigues, les fièvres, dont nous avions été atteints en traversant les bois et les marais, tout fut oublié dans les premiers transports que nous causa cette perspective. La déception qui nous attendait allait être bien amère. M. Garnier n'avait rencontré à Stung-Treng ni message ni messager. La révolte des Cambodgiens coupait nos communications avec le bas du fleuve, et ceux-ci avaient envoyé à notre poursuite des bandes chargées de nous enlever. Ce bruit s'était vite répandu parmi les Laotiens de Bassac, qui annoncèrent plusieurs fois à MM. Delaporte et Thorel, demeurés seuls au campement avec une partie de l'escorte, la prochaine arrivée de l'ennemi. Un matelot et un soldat français, impatiens des privations matérielles que les circonstances imposaient à tous, avaient dérobé des armes, semé la terreur dans la ville et refusé de rentrer dans le devoir. M. Delaporte dut recourir au roi, qui arma de bâtons vingt Laotiens. Ceux-ci, conduits la nuit par un mari complaisant, surprirent les fugitifs, que nous retrouvâmes les fers aux pieds. Malgré ces menaces d'invasion dont nous étions la cause, malgré ces désordres intérieurs provoqués chez lui par des Français, le roi de Bassac ne cessa pas de se montrer plein de cordialité pour nous. Il connaissait nos intentions, il mesurait l'étendue de nos embarras, et s'efforçait de les diminuer. Quant aux Cambodgiens rebelles, lassés de leur poursuite inutile, ils n'ont pas dépassé Stung-Treng, sur la rive gauche du Mékong, et Tonli-Repou sur la rive droite.

Si nous n'avions attendu que des lettres et des journaux, nous en aurions sans doute profondément regretté l'absence; mais le succès du voyage n'aurait pas été compromis. L'impossibilité de communiquer par le fleuve avec l'officier français résidant au Cambodge nous jetait dans des inquiétudes sérieuses. Elle menaçait d'entraîner pour nous les plus désastreuses conséquences. Nous n'avions pas les passeports de Pékin. Y renoncer après une expérience aussi récente et alors qu'il était manifeste que nous n'aurions pu faire un pas dans les provinces siamoises, si nous n'avions été en mesure de montrer aux gouverneurs des lettres impératives de Bangkok, c'était se condamner volontairement à ne pas sortir du Laos. M. de Lagrée donna cependant l'ordre de se préparer à quitter Bassac,

bien résolu à faire une tentative nouvelle pour se procurer des papiers qu'il jugeait, comme nous, indispensables. — Quand il eut appris notre prochain départ, le roi redoubla pour nous d'attentions délicates. Nous lui avions offert des portraits de l'empereur et de l'impératrice, et il donna sur-le-champ l'ordre de les suspendre aux murs de la grande pagode. Dans la visite d'adieux que nous allâmes lui faire, il nous dit ces mille choses aimables qui n'eussent été en France que des banalités polies, mais qui avaient du prix dans sa bouche. Si peu enthousiaste que l'on puisse être en effet des sauvages et des demi-sauvages, on leur sait gré de ne dire que ce qu'ils pensent. C'était un véritable plaisir de parler de la France à ce jeune Laotien. Il semblait frappé d'admiration au récit des miracles enfantés par le génie européen; il écoutait avec une confiance naïve, jetant au milieu des descriptions des questions embarrassantes, car il eût été difficile de lui fournir des explications à sa portée. Il se faisait l'interprète des regrets de sa capitale. Les médecins étaient suivis par les vœux et la reconnaissance des malades qu'ils avaient soignés. Des familles entières allaient porter des offrandes aux pagodes, prier le ciel de faciliter leur voyage et de leur accorder mille ans d'existence. Ils avaient en effet distribué quelques pilules et frappé les imaginations en faisant des opérations heureuses. Les bonzes seuls dissimulaient leur dépit; ceux-ci avaient condamné les malades, et de ces guérisons résultait pour eux un double dommage, atteinte à leur prestige et perte sèche pour la pagode. Les funérailles ne se font pas sans largesses de la part de la famille, et le mort n'est jamais mieux honoré que lorsque les vivans festoient autour de son bûcher.

Le roi vint lui-même nous conduire à la plage où nous attendaient les barques qu'il avait fait préparer, et nous partîmes dans les derniers jours de décembre. La navigation était devenue facile; les berges du fleuve ne présentaient plus d'obstacles comme au commencement de notre voyage. Les arbres et les broussailles au milieu desquels nous aurions dû passer six mois plus tôt étaient maintenant à 10 mètres au-dessus de notre tête. Un de mes rameurs, pour échapper à la corvée de me conduire, s'est jeté à l'eau, a gagné la rive et a disparu dans les hautes herbes. Voilà un malheureux destiné aux plus rudes châtimens, s'il est pris; s'il échappe, sa femme et ses enfans paieront pour lui. Notre flottille s'arrêta, et nous allâmes à pied visiter les ruines de Muongcao, l'ancienne capitale du royaume de Bassac. L'immense plaine qu'il fallait traverser avait un aspect désolé; les indigènes y avaient mis le feu. Le soleil nous embrasait le crâne, tandis que des cendres encore chaudes nous brûlaient les pieds. Quelques arbres sans feuilles, à demi calcinés, se

dressaient de loin en loin dans ce désert comme des géans en deuil; d'autres, complétement carbonisés, gisaient à terre, et nous ne pouvions que regretter l'ombre précieuse qu'ils nous auraient donnée et maudire une coutume barbare qui détruit pour détruire. Les Laotiens brûlent parfois des quartiers de forêt afin d'y établir des rizières sèches; mais ils les incendient souvent aussi pour satisfaire cet instinct qui pousse l'homme à la dévastation, instinct stupide qui promène les ravages du feu sur des milliers d'hectares. En Cochinchine, l'administration française a dû prendre des mesures pour protéger les forêts, qui sont une des principales richesses de l'état. En brûlant ainsi au hasard, les indigènes arrivent à créer sans s'en douter d'impénétrables fourrés de bambous. Cet arbuste, grâce aux racines vivaces qu'il pousse en terre, est le seul qui survive, et, ne rencontrant plus d'obstacles ni de rivaux, il finit par couvrir d'immenses espaces à travers lesquels hommes, chars et éléphans ne passent plus qu'avec une extrême difficulté.

Il reste de Muongcao peu de chose, des murs d'enceinte en brique, des pagodes, une petite pyramide élancée, sculptée comme une de ces aiguilles gothiques qui décorent nos cathédrales, une rue assez large et de grands arbres régulièrement plantés. Le Mékong, à l'endroit où nous reprîmes nos barques, était coupé de bancs de sable. Il faisait un coude brusque qui lui donnait l'aspect d'un immense lac fermé derrière nous par une série de montagnes étagées, bizarrement découpées, baignées de vapeur. Plusieurs îles verdoyantes émergeaient au milieu des eaux, qui les entouraient d'une blanche ceinture d'écume. Nous avions quelques rapides à franchir à travers des masses de grès entassées en désordre, affectant les formes étranges de monstres accroupis. Le fleuve a gravé sur les flancs polis de ces roches le niveau séculaire de ses crues périodiques. Les collines qui courent sur les rives sont boisées; mais les feuilles avaient perdu leur fraîcheur. Des plaques jaunes étaient jetées çà et là sur les masses de verdure. Bientôt le Mékong se rétrécit; sur la rive droite, que nous suivions, les blocs de grès élevaient une véritable muraille cyclopéenne, des roches encombraient le lit du fleuve, qui présentait à certains endroits une immense profondeur; la sonde se perdait dans des abîmes sans fond.

Six jours après notre départ de Bassac, nous aperçûmes l'entrée de la rivière d'Ubône, appelée Sé-mun par les indigènes, et qui semble n'être qu'une bifurcation du Mékong. Celui-ci était à peu près impraticable jusqu'à Khemarat, et M. Delaporte fut chargé d'aller faire seul cette difficile exploration. Le gros de l'expédition tourna vers l'ouest, et remonta la rivière d'Ubône. On nous annonça dix

rapides à franchir, et nous prîmes des hommes de renfort au village de Pacmoun. Cette précaution n'était pas inutile. La rivière fut bientôt obstruée par une énorme barrière de grès tourmentés, hachés, déchirés par l'eau. Le grès est percé de trous, sortes de puits aussi ronds que s'ils avaient été forés de main d'homme, et produits au moment des crues par les tourbillons de l'eau chargée de cailloux. Il fallut faire passer toutes nos barques à sec par-dessus ces obstacles, et pour cela les décharger complétement. Le soleil échauffait les pierres, il n'y avait pas un abri possible contre ses rayons verticaux décuplés par la réverbération. On s'attela aux barques; un chanteur entonna des couplets à tue-tête; un long cri poussé par tous les travailleurs servait de refrain; ceux-ci faisaient alors un grand effort, et la charge avançait de quelques pouces. La nuit était tombée depuis longtemps déjà, et la dernière barque n'était pas encore passée. Nos indigènes étaient demeurés une journée entière dans l'eau; après tant de fatigues, ils n'avaient d'autre nourriture qu'un peu de riz, d'autre lit que la pierre nue. Le feu, ce précieux ami, se mit à pétiller, les réchauffa et les égaya. La rivière n'est à cet endroit qu'un vaste torrent large de 400 mètres. Elle est d'ailleurs très pittoresque; les bords sont couverts d'arbres. Près de l'eau, les broussailles sont d'un beau vert, tandis qu'au second plan des feuilles jaunes et rouges, tenant à peine aux arbres flétris, sont au plus léger souffle emportées par le vent. On voit de semblables paysages en automne dans certaines contrées de la France. Celui-ci est un peu plus sauvage peut-être; mais rien ne rappelle les tropiques, si ce n'est le soleil. Nos barques n'avançaient guère de plus de 3 kilomètres en douze heures, et pendant que des Laotiens les halaient péniblement au milieu des rapides, nous essayâmes de chasser dans la forêt, habitée par des animaux sauvages de toutes les tailles et de toutes les espèces, depuis le tigre, l'éléphant et le sanglier jusqu'au lièvre et au chevrotin. Les bords de la rivière et des plus petites flaques d'eau dans les bois avaient été piétinés par eux; mais nous ne vîmes autre chose que leurs traces. Tous fuient l'homme; ils ont pour retraite d'impénétrables fourrés et d'immenses espaces déserts. Il faudrait épier leurs habitudes et les surprendre à l'affût; le temps nous manquait pour l'essayer. La pêche, plus facile, fut plus fructueuse. Le poisson est très abondant dans la rivière d'Ubône, et certaines espèces seraient certainement en Europe recherchées des gourmets.

Le 3 janvier 1867, nous arrivâmes au pied du dernier rapide; d'autres barques devaient venir nous prendre au-delà de cet obstacle : nous nous arrêtâmes pour les attendre. Nous payâmes nos hommes sur le pied de quatre sous par jour. Malgré les rudes fati-

gues qu'ils avaient subies, ces largesses les étonnaient, et le bruit allait se répandre dans le pays, comme cela était arrivé déjà, que nous jetions l'or à pleines mains. — De grands arbres nous protégent contre les rayons du soleil; le bruit un peu triste et monotone de l'eau qui tombe s'harmonise avec nos dispositions d'esprit au début de l'année nouvelle, et nous nous reposons dans nos barques. Ces pirogues laotiennes, étroites et démesurément longues, recouvertes d'un toit bas et arrondi, prennent la nuit un singulier aspect. Quand le sommeil me fuyait et que je n'apercevais plus devant moi que des hommes à la tête rasée, aux figures étranges, accroupis et veillant autour d'une torche qui projetait des lueurs rougeâtres, je me croyais transporté dans les basses fosses voûtées de quelque *burg* des bords du Rhin. Les fenêtres avaient deux pieds carrés, j'entrevoyais par là un coin du ciel, et le grondement de l'eau rendait encore l'illusion plus complète. Nous étions auprès du village de Pimoun, village à peine formé. De grandes herbes, des troncs d'arbres coupés à hauteur d'homme, subsistaient encore autour des cases, et disputaient le terrain aux cultures maraîchères. Le chef de cette bourgade naissante envoya chercher des corvéables occupés aux rizières, et nous remontâmes paisiblement dans des barques nouvelles la rivière d'Ubône, très navigable jusqu'à cette ville, où nous arrivâmes le 6 janvier. Quinze chevaux du pays, à peine plus grands que les chiens des Pyrénées, sellés, enrubannés, le front orné d'une plaque d'argent, nous attendaient derrière la haie formée par la foule des mandarins de tout grade en tenue d'apparat. Malgré tout ce que peuvent avoir d'imposant des Européens à grande barbe et au vêtement fripé, nous nous sentions un peu écrasés par la solennité d'une telle réception; nos redingotes en flanelle bleue, déjà salies et trouées, contrastaient trop avec l'éclat des vestes d'or et des langoutis de soie pour ne pas infliger à notre amour-propre une humiliation réelle. Ce ne fut pas sans quelque surprise que nous trouvâmes dans la maison qui nous avait été préparée une table couverte d'une blanche nappe, ornée de verres à pied, de gargoulettes, et entourée de bancs comfortables. Une tenture en calicot imitait les plafonds en plâtre; c'était à se croire transporté dans une ferme de la Normandie. Des envoyés du gouverneur arrivèrent en foule chargés de présens en nature. Tout cela annonçait que celui-ci était un homme frotté de civilisation. Nous nous empressâmes de lui rendre visite avec toute la pompe que nous pouvions déployer. Le palais ressemblait à un véritable bazar où l'on voyait entassés des glaces, des étoffes, des tapis européens récemment apportés de Bangkok. Ces objets curieux étaient destinés à rehausser l'éclat des

fêtes du couronnement, auxquelles nous allions bientôt assister. Le gouverneur en effet avait obtenu le titre de roi. Il appartient à la famille des princes de Vien-Chan; emmené à Bangkok lors de la conquête de ce royaume par les armées du roi de Siam, il s'est efforcé de gagner la faveur de ce dernier, qui l'a placé à la tête de la province d'Ubône. Il nous a conté naïvement que ce sont les présens magnifiques offerts par lui à son suzerain qui ont assuré sa fortune. Sa physionomie n'est pas attrayante; d'une taille moyenne, il est sec et anguleux; ses yeux brillans jettent par instant comme de fauves lueurs sur la peau parcheminée de sa face féline. Il est d'ailleurs fort bien disposé pour nous. Dans une des excursions que nous eûmes l'occasion de faire aux environs de la ville, le roi ordonna à un certain nombre d'hommes de suivre nos chevaux. Pour être bien assuré que rien ne retarderait leur marche, il leur interdit de porter avec eux leur petit sac de riz. Le chef qui les accompagnait avait mission, dans le cas où ces malheureux se permettraient d'avoir faim et de le dire, de leur donner des coups de bâton.

La cérémonie du couronnement présenta un caractère à la fois civil et religieux. Le roi traversa pour se rendre au nouveau palais qu'il s'était fait construire toute la plaine au milieu de laquelle nous campions. La musique ouvrait le cortége. Quelques cavaliers venaient ensuite, et derrière eux marchaient, entre deux files de Laotiens armés de lances ou portant des bannières, une troupe imposante de vingt-deux éléphans. Sur le dos du premier était assis le roi, vêtu d'une tunique en velours vert, coiffé d'une couronne assez semblable à un casque de soldat prussien, et abrité par un grand parasol en fils d'argent. Le peuple suivait en foule, et avait l'ordre de s'amuser. J'ai vu des habitans du village rassemblés de force et poussés à coups de rotin vers le royal cortége. La grande salle du palais était remplie de bonzes, et leur chef commença les longues prières d'usage. Des lustres en bois doré, imitation assez réussie d'un modèle vu à Bangkok, pendaient au plafond; des cierges brûlaient, envoyant au ciel leur fumée confondue avec celle des cigarettes et les parfums des bois de senteur. Les prières seules ne semblaient pas ardentes; chacun causait, fumait ou mâchait son bétel, hormis le vieux bonze qui, ses lunettes sur le nez, déchiffrait péniblement son pâli. A de rares intervalles, l'auditoire s'associait à lui par une inclination générale ou un murmure qui rappelait assez bien les répons de nos prières. Le prince héritier jouait aussi son rôle dans la cérémonie. Richement vêtu d'un langouti en drap d'or et d'une tunique de tulle constellée de paillettes d'argent, il avait, malgré son jeune âge, l'air hautain, solennel et ennuyé d'un

bambin qui sent son importance. Il se préparait à subir l'opération de la *tonte du toupet*, opération en usage à Siam et au Cambodge aussi bien qu'au Laos, et qui indique que l'enfant a franchi la limite qui le séparait de l'adolescence. Quand le ciel eut été suffisamment imploré, le souverain alla se placer sous une espèce de dais élevé dans la cour sur un rocher artificiel et communiquant de plain-pied avec la terrasse du palais; là, se dépouillant de ses riches habits, il revêtit un blanc costume, et les bonzes firent pleuvoir sur lui un déluge d'eau lustrale et parfumée. Quatre colombes captives reçurent successivement la liberté des mains du nouveau roi; elles s'envolèrent en passant par-dessus la tête du peuple agenouillé. Ce gracieux symbole paraissait être une cruelle ironie. Tout cela, en somme, était plus curieux qu'imposant, et j'évoquais malgré moi l'image de ces pompeuses cérémonies orientales rêvées jadis après la lecture de quelque écrivain abusé ou menteur. Les femmes étaient complétement exclues de la solennité. On pratique des fentes dans les murailles pour qu'elles puissent en pareille circonstance satisfaire le plus impérieux de leurs besoins, la curiosité. Ce n'est pas la jalousie des hommes qui les force à se cacher comme en Turquie. On ne les juge pas dignes de paraître dans les fêtes de ce genre, voilà tout. Des réjouissances furent offertes le soir au public dans la cour du palais; quand nous nous y rendîmes après notre repas, tout venait de finir, et la foule s'écoulait. A peine le roi nous eut-il aperçus qu'il fit fermer les portes de la cour, força tout le monde à reprendre sa place et les artistes à recommencer leurs exercices. Personne n'avait dîné, si ce n'est nous et sa majesté; mais cela suffisait. Quelques acrobates exécutèrent devant nous des tours élémentaires; deux d'entre eux méritent cependant une mention spéciale. Le premier se fit placer successivement sur la tête, sur le dos et sur le ventre une de ces lourdes auges qui servent à piler le riz, et trois vigoureux gaillards, armés de pilons, se mirent à manœuvrer de façon à prouver qu'ils n'étaient pas compères. On nous apporta le riz, réduit en farine comme s'il sortait du moulin. Le second passa et repassa sur un large tapis de braise incandescente aussi tranquillement que s'il avait marché sur de l'herbe.

La province d'Ubône, créée par des fugitifs de Vien-Chan, cette capitale détruite dont nous allions rencontrer plus loin les ruines, paraît avoir une population d'environ 100,000 âmes. La richesse principale de cette contrée consiste en des gisemens de sel, exploités autour de la ville principale sur une étendue d'environ 15 lieues. Les eaux pluviales, qui se saturent dans les couches inférieures du terrain, montent à la surface sous l'influence de la chaleur solaire

pendant la saison sèche, et déposent le sel sur le sol, qui semble couvert par des traînées de givre. Les indigènes écrêtent leurs champs, lavent la terre et font évaporer l'eau. Cette récolte du sel n'empêche pas la production du riz dans le même terrain, que les premières pluies ont bientôt purifié. Quant à la ville, c'était la plus considérable que nous eussions encore rencontrée. Les rues sont larges, assez bien percées, parallèles ou perpendiculaires à la rivière. Dans les plus importantes, on a même établi des trottoirs en bois, qui rendent de grands services aux habitans lorsque les pluies ont délayé l'épaisse couche de sable dont est partout recouverte la voie publique. Nos relations avec le roi étaient fréquentes, et il venait souvent nous voir *incognito*. Il nous fit prier un jour d'intervenir au milieu d'une bande de colporteurs birmans qui troublaient l'ordre et qu'il n'osait faire arrêter, parce qu'ils étaient munis d'une lettre émanée des autorités anglaises de Rangoon. Le chef de l'expédition fit observer que, n'étant pas Anglais, il n'avait pas qualité pour se mêler de cette affaire. Il fallut plusieurs jours pour déraciner de l'esprit du roi l'idée fausse qu'il avait conçue de notre nationalité; encore ne suis-je pas bien assuré que nous ayons réussi. Cet incident, qui s'est reproduit plusieurs fois durant notre voyage, suffirait à lui seul pour en prouver la nécessité. Puisque nous sommes résolûment établis en Indo-Chine, il importe à notre honneur que les populations de l'intérieur apprennent à connaître notre nom comme celles du littoral, déjà instruites à le respecter, et que l'Angleterre ne soit plus considérée par ces peuples ignorans comme la seule puissance occidentale. A Ubône, ce titre d'Anglais, qu'on s'obstinait à nous infliger, nous valait une considération plus grande; mais plus loin cette regrettable confusion a failli deux fois surtout amener des conséquences fatales.

Il devenait indispensable de nous défaire des élémens européens qui composaient notre escorte; les Français, qui nous avaient déjà créé des embarras à Bassac, pouvaient, dans certaines circonstances faciles à prévoir, faire surgir par leur mauvaise conduite des complications plus sérieuses. M. de Lagrée se résolut à renvoyer ces hommes à Pnom-Penh; il voulait en même temps faire un dernier effort pour se procurer les lettres de Pékin, si longtemps et si vainement attendues. Dans l'ignorance absolue où nous étions de ce qui s'était passé au Cambodge depuis notre départ, il n'était pas prudent d'y arriver par le fleuve, la route ordinaire, et le chef de l'expédition chargea M. Garnier d'atteindre Pnom-Penh par l'intérieur des terres en contournant les provinces du protectorat. Ce voyage, aussi périlleux que pénible, allait avoir en outre l'avantage de mettre en lumière l'existence à peine soupçonnée d'un grand

pays demeuré absolument cambodgien, malgré la domination étrangère. Dans les provinces de Suren, Coucan, Sanka et Tchonkan, — cette dernière limitrophe d'Angcor, — la population conserve la langue de l'ancien royaume dont nous protégeons les débris. Ce territoire sépare des autres possessions siamoises les provinces situées sur le Mékong jusqu'à la hauteur du 15e degré de latitude nord environ; il a conservé une sorte d'autonomie, car le roi de Siam, ménageant les patriotiques susceptibilités des habitans, ne leur donne que des gouverneurs de leur race.

La nature semble donc avoir pris soin de délimiter elle-même le champ que nous aurons à défricher dans la partie inférieure de la vallée du Mékong. Des deux côtés du grand fleuve, le Sé-mun ou rivière d'Ubône et le Sé-don bornent la zone dans l'intérieur de laquelle notre influence est appelée à prévaloir. Sur la rive droite, les anciennes provinces cambodgiennes que je viens de nommer paraissent être d'une fertilité remarquable. La production de ces provinces, surexcitée par des débouchés nouveaux, par l'ouverture de routes que la constitution géologique du pays rendrait faciles à faire, viendrait augmenter le commerce d'exportation de Saïgon. Sur la rive gauche, en-deçà du Sé-don, la contrée est moins favorisée, comme nous l'avons constaté pendant notre excursion à Attopée; mais derrière la lisière occupée par les Laotiens, derrière l'étroit territoire où vivent éparses dans leurs forêts quelques tribus sauvages, se trouvent les Annamites, auxquels on ne peut s'empêcher de songer en voyant un sol naturellement fertile à peine habité et à peine cultivé par une population indolente, que le mandarinisme dévore. La race intelligente dont nous avons tiré déjà un merveilleux parti dans les six provinces de la Basse-Cochinchine franchira peut-être un jour les montagnes qui la séparent du Laos, et transformera cette contrée par ses œuvres comme par la salutaire influence de son exemple.

L.-M. de Carné.

Mme DE ROCHEFORT

SA FAMILLE ET SES AMIS

II.

LE MARQUIS DE MIRABEAU ET LE DUC DE NIVERNOIS.

Nous avons esquissé la vie et les relations de Mme de Rochefort depuis sa première jeunesse jusqu'au moment où commence la correspondance inédite que nous avons sous les yeux (1). Dans cette correspondance apparaissent des personnages nouveaux, dont le plus original assurément est celui qui nous l'a conservée : c'est le marquis de Mirabeau, le père du fameux orateur. Il ne connut Mme de Rochefort qu'en 1754, après la période brillante des réceptions et des représentations de l'hôtel Brancas. Ce fut le duc de Nivernois, avec lequel il était lié dès leur première jeunesse à tous deux, qui l'introduisit dans le salon de son amie. Le charme extrême de cette personne d'un esprit si animé, si naturel et si fin, d'un caractère si loyal, si affectueux, si doux, si résigné dans les souffrances (2), agit d'autant plus puissamment sur l'auteur de l'*Ami des Hommes* qu'il était lui-même fort peu endurant de sa nature et de plus marié à une femme très propre à lui faire sentir le prix et la difficulté de la patience. Ses amis, suivant lui, l'appelaient Mme Xantippe. Aussi est-il intarissable dans son admiration pour la

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

(2) Elle était alors presque toujours malade; cet état se prolongea neuf ou dix ans. Elle l'explique d'une manière assez délicate et assez élégante pour que nous lui empruntions ses expressions. « Je suis, écrit-elle en 1762, à quarante-six ans, un peu impatiente d'avoir tant de peine à parvenir à la perfection de mon âge. »

sérénité de Mme de Rochefort. « Au milieu de votre vivacité, lui écrit-il, je ne connais personne si patiente que vous... Vous m'avez, je vous jure, plus que toute autre persuadé de la vérité de mon grand principe moral, qui est que, pour travailler à son propre bonheur ici-bas, il faut sans cesse cultiver la sensibilité et déraciner l'amour-propre. Alors ce n'est point notre propre mal qui nous occupe, c'est le bien d'autrui. » Nous ne voulons pas rechercher ici jusqu'à quel point le marquis de Mirabeau a pratiqué pour lui-même et dans ses rapports avec les siens ce grand principe moral dont l'énonciation dans sa bouche fera peut-être sourire plus d'un lecteur, habitué à ne voir en lui que le tyran de sa famille. C'est dans un autre travail que nous nous proposons de réviser, pièces en main, ce difficile procès entre le marquis, sa femme et son fils aîné, procès que la renommée de l'éloquent tribun de la constituante a fait trop complétement perdre à son père.

Rien de plus compliqué d'ailleurs que l'organisation morale et intellectuelle du marquis de Mirabeau; les élémens les plus contraires s'y combinent : un égoïsme très accentué se concilie en lui avec un besoin d'affections, limité, il est vrai, à un très petit nombre de personnes, mais très vif, et avec une préoccupation des intérêts généraux et de l'avenir de l'humanité poussée jusqu'à la monomanie. Doué d'une aptitude de diplomate à flatter, même à outrance, ceux qui peuvent servir ou nuire, il se compromet sans cesse par des boutades à la manière d'Alceste ou des inconvenances de campagnard maladroit. A la fierté hautaine et à quelques-uns des préjugés d'un baron féodal, il associe le plus sincèrement du monde les idées ou les rêves d'un philanthrope démocrate à moitié socialiste. Le goût qu'il inspire à Mme de Rochefort tient sans doute en partie à l'agrément qu'il lui procure d'un contraste marqué avec le plus cher de ses amis, c'est-à-dire avec le duc de Nivernois. Autant celui-ci est élégant et posé de ton, de langage et de manières, aimable et gracieux avec dignité, attentif à ne blesser personne, sa chant sans effort apparent plaire à tout le monde, tel en un mot que le peint lord Chesterfield quand il le recommande à son fils comme le modèle accompli de l'homme de bonne compagnie, autant le marquis de Mirabeau est inégal et imprévu, tour à tour impétueux ou glacial dans son langage et ses attitudes, disant et écrivant tout ce qui lui passe par la tête, se reconnaissant lui-même le plus grand gesticulateur qui fût jamais. « Depuis les fameux géans de don Quichotte, je n'ai guère, dit-il, trouvé d'émules en ce genre d'expression. » Avec cela, assez bonhomme pour ne point s'offenser si l'on se moque de sa faconde, inépuisable quand il est en veine, et de ses idées, souvent plus bizarres que lucides. C'est ainsi qu'il rappelle naïvement à Mme de Rochefort ce mot d'un

jeune homme qui ne laissa pas, écrit-il, de l'étonner : « M. de Mirabeau dit sans doute de belles choses; mais quant à moi, il *m'écervelle.* » C'est donc d'abord par l'excentricité de son esprit et de son caractère que le marquis de Mirabeau a intéressé Mme de Rochefort; mais, à mesure qu'elle l'a mieux connu, qu'elle a pu apprécier ce qu'il y avait de bon en lui, qu'elle est entrée dans la confidence de ses tribulations domestiques, de ses continuels embarras d'argent, qui ne provenaient pas tous de son fait, de ce qu'elle appelle « les épines qui composent le fagot de sa vie, » elle a conçu pour lui un attachement d'autant plus sincère qu'il s'y mêle une nuance de compassion.

I.

Leur correspondance présente exactement cette gradation que nous venons d'indiquer. Elle est un commerce d'idées avant de devenir un échange de sentimens très affectueux et de détails personnels. Elle débute même d'une façon assez sévère, car il s'agit d'abord entre les deux correspondans non-seulement de politique et de morale, mais même de métaphysique. Le marquis de Mirabeau, qui croit faire un grand compliment à la comtesse de Rochefort, lui écrit dans un langage toujours un peu singulier : « J'ai souvent dit que je n'avais vu que vous de femme qui enjambât sur mes idées avec tant de célérité et marquant le point si haut que j'étais aussi étonné de l'étendue de l'idée que de la netteté de l'expression. » Mme de Rochefort ne se contente pas d'enjamber avec célérité sur les idées du marquis, elle sait les éclaircir et les rectifier. Le marquis avouant lui-même qu'il est un embrouillé métaphysicien, on trouvera naturel que nous passions rapidement sur sa métaphysique et que nous nous arrêtions à celle de Mme de Rochefort, qui est plus agréable et plus précise. Voici la lettre qui va fournir au marquis un prétexte pour entraîner son amie sur le terrain des abstractions. C'est un simple billet, qui est évidemment la continuation d'un entretien sur la politique. La date peut nous aider à en comprendre le sens, il est du 15 mars 1757. L'état des affaires publiques est alors déplorable, nous sommes engagés dans cette guerre de sept ans qui doit finir par l'humiliant traité de 1763; le duc de Nivernois, envoyé trop tard comme ambassadeur extraordinaire auprès du roi de Prusse, n'a pu l'empêcher de se joindre à l'Angleterre. Les deux hommes les plus capables du ministère, MM. d'Argenson et de Machault, viennent d'être expulsés par Mme de Pompadour et remplacés par deux nullités; nous n'avons à opposer à l'ennemi que des généraux de ruelle, comme Richelieu et Soubise. Le parlement est exilé, nos finances sont dans le plus grand dés-

ordre. En un mot, nous avons entrepris, comme disait l'abbé, bientôt cardinal de Bernis, de faire la guerre sur terre et sur mer sans argent, sans généraux et sans vaisseaux. Il est probable que le marquis de Mirabeau sera parti de cette situation pour se livrer dans le salon de Mme de Rochefort à quelques-unes des boutades pessimistes qui lui étaient familières; il aura proposé devant M. de Nivernois de rompre en visière au genre humain et de se retirer en bonne compagnie dans une solitude.

« Le 15 mars 1757.

« Oui, certainement j'aurais le courage, lui écrit Mme de Rochefort, si j'en avais les moyens, de réaliser votre château en Espagne; mais je l'entreprendrais peut-être à ma confusion, car je ne sais si les gens de qui cette manière de vivre favoriserait le plus le goût auraient la force de renoncer aux habitudes qui les ennuient, et surtout de braver l'allure générale. On ne sait pas ce que c'est dans ce pays-ci que d'être heureux à sa manière. Que de réflexions philosophiques nous pourrions faire sur ce beau texte! Vous avez bien raison de rendre grâces à Dieu de n'être pas ministre. Les remarques que vous avez faites hier ne m'ont point échappé, je vous assure. Elles sont bien propres à guérir de la maladie qui s'appelle ambition, dont vous prétendez jadis avoir été attaqué. Aujourd'hui je la trouve aussi honteuse que dangereuse. »

Le marquis de Mirabeau, qui aima toujours à barbouiller du papier, s'empare d'une phrase de cette lettre pour en faire le texte d'une longue dissertation dont nous donnons seulement le début.

« On ne sait, dites-vous, madame, dans ce pays-ci, ce que c'est que d'être heureux à sa manière. Belle et forte pensée, et synonyme, selon moi, à celle de dire qu'il y a peu de caractères. Celui à qui il manque une volonté décidée s'en fait une de pièces rapportées. Notre terre est un *medium* de tous les climats qu'on appelle température, de tous les sols qu'on nomme fertilité, de toutes les mœurs qu'on dit politesse, de tous les goûts qu'on qualifie flexibilité, et conséquemment de tous les néans qui constituent notre légèreté. C'est peut-être de là que vient ce penchant qui fait que tout le monde est soldat dans notre nation : il est si commode d'obéir quand on ne sait que vouloir. Il ne faut pas s'y tromper, je n'entends pas par volonté celle des passions, dont les âmes faibles sont plus susceptibles que les autres, mais celle du caractère, qui a une assiette fixe et permanente. Prenez-y garde, madame, ce ne sont chez nous que les plus petits hommes, et souvent les plus méprisables, qui possèdent cet attribut, qui sait à la longue se faire sa place à travers les talens et les vertus, et souvent à leur préjudice. On doit à Duclos cette distinction fine de l'esprit et du caractère; elle est vraie et frappante, tout le monde l'a adoptée, et mille gens se cherchent un carac-

tère qu'ils ne se trouveront point. C'est un attribut qui tient le milieu entre nos facultés sensitives et nos propriétés animales. Il en impose presque toujours aux premières en faveur des dernières. Je le crois peu compatible avec le bon cœur, et je crois que les anges seuls peuvent allier la vertu avec un caractère entièrement décidé. »

Le marquis, on le voit, est disposé à parler du caractère en homme qui n'a pas su utiliser le sien. Il est incontestable, comme il le dit, que ce sont souvent les plus petits hommes et les plus méprisables qui, à force de souplesse ou de ténacité impudente, l'emportent sur les talens et les vertus; mais il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse avoir un caractère qu'à la condition d'être un égoïste à idée fixe, résolu d'atteindre à tout prix et par tous les moyens ce qui fait l'objet de son désir. C'est précisément l'ambition rentrée et déçue du marquis qui le porte à restreindre au sens le plus fâcheux et le plus étroit la signification du mot : « caractère, » et c'est Mme de Rochefort, plus désintéressée dans la question, qui va fort justement rendre à cette expression toute son étendue.

« Vous définissez très bien le caractère, répond-elle, c'est une qualité, ce n'est point une vertu; mais je n'entends pas bien pourquoi vous croyez le caractère peu compatible avec un bon cœur, car l'idée que je me forme du caractère est la persistance dans son sentiment sans aucune opiniâtreté réfléchie, ce qui me paraît bien plus appartenir à une âme sensible qu'à une âme froide. Les dernières ne font que des gens systématiques, ce qui me paraît un caractère fâcheux : ce sont des têtes dures et non pas des âmes fermes. Enfin tout caractère donné par la nature me paraît fondé sur le sentiment. Approfondissez mon idée, vous trouverez mille bonnes raisons à m'en rendre, ce qui me sera fort commode et fort agréable, car je me trouverai, ainsi que l'autre jour dans la conversation, le mérite d'avoir tout dit, tout pensé, tout prévu. Adieu, mon maître, ma paresse doit à votre esprit une reconnaissance passée, présente et future... »

Un métaphysicien galant se serait empressé de changer d'avis; mais le marquis de Mirabeau est un métaphysicien entêté. Il commence cependant par définir le caractère mieux encore que la première fois, en disant que « c'est une certaine décision de la volonté, une disposition fixe et constante qui ne part ni de l'âme, ni du cœur, ni de l'esprit, mais qui les assujettit tous. » Seulement il tire de sa définition toute sorte de conséquences forcées et arbitraires pour prouver que le caractère n'est compatible ni avec l'originalité ni avec la bonté. Comme dans un passage de sa réponse Mme de Rochefort lui avait décoché un argument *ad hominem* en lui disant : « votre originalité bien reconnue n'est-elle pas la preuve

que vous avez un caractère? » il se voit réduit d'après sa théorie à opter entre la qualité d'homme sensible et original, à laquelle il tient beaucoup, ou le titre d'homme sans caractère, et il n'hésite pas.

« ... Quoique ce ne soit assurément point par amour-propre que je combats le caractère, je dois, madame, à vos bontés pour moi l'aveu que je suis l'homme du monde qui en a le moins. Sachez que le dernier qui parle a toujours raison avec moi, qu'on me dit sans cesse, chez moi, que je suis trop sot aussi, que les valets disent : « oh ! monsieur est si bon ! » ma femme enfin : « c'est un bonhomme et rien de plus. » Voilà ma confession. Je suis à cet égard sans contredit dans le cas de M. *trop peu;* mais je vous prie de me dire comment vous imaginez qu'une volonté absolue et bien décidée subsiste avec toutes les sensibilités d'un bon cœur, se concilie avec tous les devoirs qu'il nous rappelle, avec toutes les contrariétés qu'il nous fait éprouver. On va d'affection au plus sensible, de fait au plus pressé, de facilité au plus présent, d'idée au plus distant, on se met en quatre, et que devient le caractère au milieu de tout cela? Une pauvre petite singularité bien marquée, bien contredite, bien célébrée, et que de dépit on jette plus de la moitié du temps par-dessus les moulins. »

Quoique Mme de Mirabeau ne connût pas encore par expérience à cette époque le penchant de son mari à résoudre les difficultés conjugales au moyen des lettres de cachet, nous doutons qu'elle eût acquiescé aux paroles que celui-ci lui attribue. Ce qui est certain, c'est que Mme de Rochefort, qui ne le croit pas méchant, mais qui sait qu'il ronge son frein, ne se tient pas pour battue, et lui riposte par une lettre que nous croyons devoir citer tout entière, parce que cette métaphysique de belle dame nous paraît très joliment tournée. Si M. Cousin vivait encore, lui qui dédaignait un peu trop les femmes du XVIIIe siècle, peut-être reconnaîtrait-il en Mme de Rochefort une personne aussi digne de ses hommages que si elle était contemporaine de Descartes.

« 21 mars 1757.

« Je maintiens, moi, que vous avez un caractère, et j'en tire ma preuve de ce que vous me dites pour me prouver que vous n'en avez point. Vous ne sentiriez pas les contraintes et les contrariétés, si vous étiez facile. Vous vous y soumettez parce que vous êtes bon, et votre soumission vous fait croire que vous êtes souple, tandis qu'elle m'apprend seulement que vous n'êtes pas heureux. Votre définition du caractère est bonne, et très bonne, et si bonne que vous ne l'auriez pas trouvée, si vous n'en aviez en vous le modèle. Vous dites après qu'il n'est point inventif. Ce n'est pas son affaire; le caractère n'est pas le génie. Vous en

concluez qu'il est imitateur, et il ne saurait l'être, puisqu'il est notre manière d'être particulière. Vous en donnez pour raison qu'il est décidé par des sensations ou des préjugés, et je ne conçois pas bien ce que vous entendez par là. Il ne vient de rien, il domine sur tout, c'est-à-dire sur nos sentimens et nos pensées. Il est le directeur de notre âme, ou plutôt il en est le tyran, car c'est en lui que consiste sa force : ainsi c'est lui qui donne de la permanence à nos sentimens et de la ténacité à nos idées. Quand il est poussé à l'extrême, il fait des hommes inflexibles; quand il manque totalement, toutes les autres qualités de l'âme deviennent inutiles. Voilà pourquoi la faiblesse est ce qui rend le plus méprisable. On peut jusqu'à un certain point modifier, discipliner le caractère; mais il ne peut être inspiré. Cet instinct ou ce ressort de l'âme dépend de notre organisation; mais je persiste à dire qu'il ne se trouve que dans les âmes sensibles, car plus le sentiment sera fort et profond, plus il sera durable, et par conséquent plus il donnera à notre volonté cette décision fixe et constante que vous convenez vous-même qui constitue le caractère. Vous me direz peut-être que la réflexion seule peut donner beaucoup de suite à notre volonté; je crois, moi, qu'elle nous fera voir seulement qu'il serait bon d'en avoir; mais je doute fort qu'elle en donne une inébranlable. Il y aurait bien des choses à dire sur tout cela, je le sens et je l'entrevois; mais le caractère de paresse qui domine en moi m'entraîne, et me décide à finir ma lettre. »

En écrivant une aussi jolie lettre, Mme de Rochefort pouvait espérer sans présomption que l'adversaire allait se rendre et que le débat était clos. Il n'en est rien, elle est tombée de Charybde en Scylla; à peine a-t-elle résolu un problème que le terrible marquis lui en soumet un autre. Non-seulement il ne renonce pas à lui démontrer par toute sorte d'exemples, par Richelieu, le roi de Prusse, Sixte-Quint, Wallenstein, Barberousse, que tout homme qui a du caractère n'a point de sensibilité; mais il ajoute : « Vous prétendez que j'ai un caractère, je vous le passe. C'est un don que vous me faites, il ne s'agit que de remercier; mais avant il faut que vous me disiez quel est ce caractère, et si ce n'est pas un sot caractère. »

Le marquis en parle à son aise, Mme de Rochefort trouve avec raison que la tâche n'est pas facile. Toutefois, comme il est convenu que le marquis est son maître et qu'il doit lui apprendre à penser, elle cherche à éluder la difficulté par ce billet gracieux et essentiellement féminin.

« Il faudra bien que vous vous contentiez de ma présence pour aujourd'hui, car véritablement je n'ai pas le temps de vous écrire. Et savez-vous qu'il en faudrait beaucoup pour répondre à votre lettre, sans compter que je n'en suis pas capable? Vous tournez et retournez les questions, vous creusez les idées, et moi, qui ne pense que par instinct,

ce que je ne saisis pas d'abord, je ne le trouve jamais. Si j'ai un caractère et si vous le connaissez, vous voyez que ce que je vous dis là est très vrai; mais je vous soupçonne d'être peu avancé sur la connaissance que vous avez de moi, puisque vous en êtes à me demander mon opinion sur vous. Je ne vous la dirai pas, pour exercer votre pénétration, ou pour punir votre ingratitude. »

Le marquis ne se paie pas de cette défaite. « Comme de ma nature je suis très pointilleux, lui écrit-il, moitié en riant, moitié sérieusement, je vous avertis, madame, que l'accès décidé de paresse qui vous a pris sur cette proposition est très désobligeant pour moi. » L'aimable écolière cherche encore à détourner cette idée fixe de son maître, laquelle prouve au moins que, contre son avis, il a un caractère, elle proteste qu'elle est malade. Le marquis insistant toujours, elle s'exécute enfin, et voici le portrait qu'elle lui présente à lui-même. Ceux qui ne prennent pas « l'ami des hommes » au sérieux seront d'avis que le portrait est fantastique; il n'est qu'incomplet. Mme de Rochefort ne dit pas tout ce qu'elle pense sur le marquis de Mirabeau; mais les nuances qu'elle discerne dans son caractère y sont bien réellement, quoique mêlées à plusieurs autres très différentes.

« 26 mars 1757.

« Vous me demandez d'assigner positivement le genre de caractère que je vous reconnais. Il me semble que c'est le caractère de chevalerie qui domine en vous. Du temps des Bayard, vous auriez redressé les torts l'épée à la main, et dans le siècle de la philosophie le même penchant vous a fait prendre la plume. Je n'ai point encore lu votre livre (1); mais je suis persuadée que vous y protégez la veuve et l'orphelin, et que vous y combattez tous les ennemis de votre patrie, c'est-à-dire tous les abus, tous les préjugés. Vous vivez dans votre hôtel à Paris comme au bon vieux temps on vivait dans son château. Vous y exercez l'hospitalité, vous vous y occupez de vos affaires domestiques, et vous ne faites de sorties que pour rendre des services et non pas des devoirs frivoles. Enfin, mon cher maître, vous êtes gothique et le serez toujours. Voilà mon opinion sur vous. Quant à la question que vous voulez toujours creuser, qui est de savoir d'où vient le caractère, elle est trop profonde pour moi, je l'abandonne. Tout ce que je puis faire, c'est de le distinguer quand il est tout venu, et de ne pas le confondre avec tel ou tel autre. Je ne suis pas absolument impropre à cela, soit instinct, soit discernement, mais je ne m'en demande pas davantage. »

Le marquis est trop sincère pour ne pas reconnaître que cette

(1) *L'Ami des hommes,* qui venait de paraître.

esquisse ne le représente que bien incomplétement. Il rit du bout des lèvres de ce trait pourtant bien exact : « vous êtes gothique, » et, puisque Mme de Rochefort n'a pas encore lu *l'Ami des hommes*, il le lui envoie avec toute sorte de plaisanteries sur ce qu'elle l'a nommé tour à tour son maître et son *divertisseur*. « Mon livre, ajoute-t-il, ne vous divertira pas; mais soyez certaine qu'il ne vous ennuiera jamais autant qu'il m'a ennuyé à relire en feuilles. » Nous ne voudrions pas jurer que Mme de Rochefort a étudié à fond ce traité d'économie politique et sociale si bien qualifié par l'auteur lui-même d'ouvrage bizarre et scabreux. Cependant nous ne voudrions pas non plus affirmer le contraire, car elle n'était pas femme à reculer devant une lecture difficile. Dans tous les cas, sa réponse peut servir de modèle aux femmes qui veulent apprendre à remercier un écrivain avec précipitation pour se ménager la faculté de ne pas dépasser la préface de son livre.

« On m'a apporté votre paquet comme je m'habillais; j'ai lu ensuite l'*avertissement*, qui m'a fait un vrai plaisir : je l'ai trouvé original et piquant comme vous. Je viens de dîner en poste pour me mettre à la lecture, et de peur de me laisser aller à l'amusement au préjudice de la reconnaissance, je me hâte de vous remercier. Au reste, vous avez bien raison de vous rengorger d'avoir découvert si finement que vous étiez mon *divertisseur*, non pas précisément parce que c'est tout ce qu'il y a de mieux à faire que de me divertir, mais parce qu'il faut être tout ce qu'il y a de mieux pour parvenir à cet avantage. Souvenez-vous des vers de Fontenelle, que je trouve à m'appliquer très souvent :

> Je ne suis pas des plus aimables,
> Mais je suis des plus délicats.

Je vous dois la justice que vous avez fort bien démêlé mes sentimens; mais vous n'en tirez pas une conséquence juste, puisque vous en concluez que vous voilà dégradé de la qualité de mon maître; je vous jure que vous ne l'auriez jamais eue, si vous ne m'aviez pas toujours divertie, et par cette raison vous la conserverez éternellement. Je vous dis cependant un grand adieu aujourd'hui; puisque vous m'avez fourni de quoi lire sans me donner la peine d'écrire, il y a bien à parier que vous ne verrez pas d'ici à longtemps de mon griffonnage. »

II.

Cette correspondance, qui débute par une sorte de gymnastique intellectuelle que le marquis de Mirabeau impose à Mme de Rochefort et dans laquelle il n'a pas l'avantage, est bientôt suivie de communications plus simples et plus familières où se retrouve tou-

jours l'esprit d'une femme aussi aimable que bonne. Ce sont des invitations à dîner où l'on offre au marquis « un poulet et un rossignol, » c'est-à-dire Mlle Fel, la cantatrice qui avait inspiré à Grimm une passion malheureuse dont Rousseau se moque dans ses *Confessions;* puis viennent des réflexions sur les affaires du temps, les querelles du clergé et du parlement, les intrigues de cour et l'embarras de nos finances, qui se traduit en terribles coups de ciseaux donnés par M. Silhouette dans toutes les pensions. Mme de Rochefort, atteinte comme les autres, se console en disant : « J'ai découvert une poule éternelle que je pourrai toujours manger avec mes amis. »

Parmi ces billets relatifs aux événemens du jour, il en est qui indiquent chez elle une émotion vive et sincère. A l'occasion de la disgrâce qui vient de frapper le cardinal de Bernis, elle s'écrie : « Ah! messieurs, le vilain pays que nous habitons! Allons-nous-en aux Indes, je vous en prie. » Bernis, coupable d'avoir voulu mettre fin à une guerre désastreuse où s'obstine Mme de Pompadour pour se montrer reconnaissante des billets flatteurs que lui adresse l'impératrice Marie-Thérèse, a offert sa démission, le roi l'a refusée; mais c'est pour donner à Mme de Pompadour le plaisir de chasser durement et avec une lettre d'exil son ancien favori, remplacé par le duc de Choiseul. Mme de Rochefort était très liée avec le cardinal, qui avait commencé, comme Duclos, par mettre à profit le patronage des Brancas. C'est peu de temps après cette disgrâce que la comtesse, qui demeurait rue Saint-Dominique, s'installa en février 1759 au palais du Luxembourg, dans l'appartement qui lui avait été accordé par le roi en considération des services rendus par son père et de la modicité de sa fortune.

Nous voyons par les lettres du marquis que ce palais était alors un véritable caravansérail; il nous parle de vingt-trois *Luxembourgeois* ou *Luxembourgiens*, qui se partageaient ce domicile princier, dans lequel il faut comprendre sans doute le grand et le petit Luxembourg. Il paraît aussi que les titulaires de ces logemens avaient ou plutôt prenaient le droit, quand ils ne les habitaient pas, de les louer à leur profit. C'est ainsi que le marquis de Mirabeau lui-même vint plus tard, pendant quelques années, se loger aussi au Luxembourg avec sa famille, à côté de Mme de Rochefort, dans un appartement que lui cédait, moyennant finance, Mme de Saint-Herem. Duclos nous apprend, dans ses mémoires sur le règne de Louis XV, qu'il avait également au Luxembourg un logement qu'il n'habitait pas, et qui servit en 1755 aux conférences secrètes de l'abbé de Bernis et de l'ambassadeur d'Autriche, Staremberg. Il paraît d'un autre côté que le don fait à Mme de Rochefort ne laissait pas d'être onéreux, car lorsqu'il fut question en 1776 d'établir au Luxembourg le comte de

Provence, depuis Louis XVIII, en expulsant probablement tous les titulaires de logemens gratuits, Mme de Rochefort adresse au roi un mémoire rédigé et écrit par le duc de Nivernois dans lequel il est dit « que, pour entrer en jouissance de l'appartement qui lui avait été concédé en 1758, elle a dû payer à M. de Turpin, qui l'occupait, une somme de 20,000 livres, et se charger de plus d'une rente viagère de 2,400 livres à M. de Croix, qui l'avait cédé lui-même à M. de Turpin à cette condition, qu'elle paie depuis dix-huit ans cette pension à M. de Croix, et que par conséquent son appartement, sans parler des dépenses d'intérieur qu'elle y a faites, représente pour elle, en 1776, une somme d'environ 80,000 livres. » Au bas de ce mémoire, le comte de Provence a écrit de sa belle plume les lignes suivantes : « Dans le cas où j'aurai le Luxembourg, je le laisserai à Mme de Rochefort. Signé : Louis-Stanislas-Xavier. » Les princes n'ayant pas toujours le temps d'écrire avec une précision suffisante, ceci veut dire que le frère du roi s'engage à laisser à Mme de Rochefort la jouissance de l'appartement qu'elle occupe. Cet appartement était d'ailleurs fort agréable et accompagné d'un jardin réservé. « Je suis revenue pour quelques jours, écrit Mme de Rochefort en septembre 1759, dans mon petit ermitage, qui est fort gai. Mon jardin n'est pas si parfumé que ce printemps; mais il est plus riche, grâce aux reines-marguerites, qui font un émail admirable, ce qui me console des jacinthes : d'où j'ai tiré une réflexion très morale, c'est que, puisqu'il y a des fleurs dans l'arrière-saison, il ne faut pas tant regretter la jeunesse, qui est notre printemps. » C'est surtout à partir de la fin de 1760 et à l'occasion d'un grand événement de la vie du marquis de Mirabeau, que les lettres de Mme de Rochefort prennent un caractère de plus en plus affectueux.

On sait que l'auteur de *l'Ami des hommes*, encouragé par le succès de son premier ouvrage, entreprit, dans sa *Théorie de l'impôt*, de démolir tout le système financier alors existant, et en particulier l'organisation de la ferme-générale. Le ministre des finances et les fermiers-généraux n'eurent pas grand'peine à convaincre Louis XV que ce livre, très hardi, publié au milieu des embarras d'une guerre ruineuse, était d'un factieux et méritait un châtiment. Le marquis fut arrêté le 19 décembre 1760, avec beaucoup de politesse d'ailleurs, et conduit à Vincennes. Il y fut emprisonné, non pas dans le sombre donjon où il devait plus tard tenir lui-même son fils pendant trois ans et demi, mais dans le château, où il fut entouré de tous les égards dus à son rang. Au bout de cinq jours, le roi se laissa fléchir par les instances des amis du prisonnier, notamment du docteur Quesnay, médecin de Mme de Pompadour, que l'auteur de la *Théorie de l'impôt* appelait son maître, et du duc

de Nivernois, dont la prudence avait vainement cherché à tempérer le style audacieux du marquis. Il fut relâché de sa prison, mais avec ordre de partir immédiatement pour sa terre du Bignon et d'y rester en exil. C'est au moment où il vient de partir que la comtesse de Rochefort lui écrit la lettre suivante.

« 27 décembre 1760.

« Je me suis fait une très grande violence, mon très cher ami, pour me soumettre aux ordres de M. de Nivernois, qui m'a interdit la satisfaction de vous embrasser avant votre départ pour le Bignon; mais il m'a dit que c'était un sacrifice que je vous devais, ainsi je n'ai pas osé répliquer. J'espère que vous me donnerez souvent de vos nouvelles, et vous les demande très détaillées. D'abord je veux savoir à fond si vous êtes content de votre santé, ensuite quel est le plan de votre vie pour ne vous point ennuyer dans une saison si triste à la campagne, et dans une campagne que je sais qui est fort triste, et où vous aurez bien peu de ressources avec vous. Tout cela m'occupe infiniment, car vous savez que je n'ai pas trop mauvais cœur, et je me flatte que vous savez bien comme il est pour vous. Je n'ai pas eu l'honneur de voir Mme de Mirabeau, quoique j'aie été la chercher pendant votre prison. Si je pouvais lui être bonne à quelque chose pendant votre absence, je m'estimerais fort heureuse, et je suis bien sûre que ce serait un moyen de vous plaire. Enfin, mon cher ami, faites de moi tout l'usage qui vous conviendra, vous me devez cette marque d'amitié. Je vous avouerai que je me suis saisie du présent que vous avez fait à M. de Nivernois. C'est le livre de Marc-Aurèle que vous lui avez donné, j'en ai été enchantée, il est si bien imprimé que j'espère pouvoir le lire, et c'est heureusement un livre qu'on peut toujours lire. Adieu, mon cher ami, je suis bien fâchée de ne pouvoir pas encore écrire moi-même. Il est vrai que vous en aurez plus de facilité à lire ma lettre; mais cependant cela ne vous satisfait pas autant. »

Nous n'avons cité jusqu'ici du marquis de Mirabeau que des fragmens de lettres. Dans cette correspondance, il est en général trop occupé d'amuser Mme de Rochefort par des bizarreries plus ou moins systématiques pour se montrer aussi naturellement original et éloquent qu'il l'est dans d'autres lettres où il écrit sous l'influence de quelque sentiment passionné d'enthousiasme, de haine ou de mépris. Il faut cependant expliquer le genre d'agrément qu'il peut offrir, même quand il se travaille un peu pour jouer son rôle de *divertisseur*.

Prenons la première épître qu'il écrit de son exil du Bignon. Il sait très bien que son aventure a fait beaucoup de bruit, que, si la cour le considère comme un séditieux, la France entière a les

yeux sur lui, et entoure son nom d'une grande popularité (1). Il est à ce moment si populaire que le plus prudent des conservateurs du temps, le président Hénault, adresse, non pas à lui-même, ce serait trop hardi, mais à Mme de Rochefort, un billet pour la prier de dire à l'exilé du Bignon le désir qu'il ressent de pouvoir lui marquer les sentimens qu'il a pour lui, et que « je partage, ajoute-t-il, avec tout bon citoyen. » Le marquis serait donc excusable en ce moment de se poser en grand citoyen martyr de la vérité; il s'en gardera bien, c'est la pose contraire qu'il va s'efforcer de prendre.

« Le Bignon, 28 décembre 1760.

« Madame la comtesse, la première chanson que j'aie apprise en ma vie disait :

Je voudrais qu'il fît nuit
Et que mon souper fût cuit,
Et que demain fût dimanche.

« Un très honnête cordonnier qui était mon voisin la répétait à mes oreilles, et je la retins comme une excellente recette de château en Espagne. Or je me trouve précisément à l'heure qu'il est dans le cas de n'avoir rien à désirer, si je suis aussi philosophe que mon voisin, et comme je le veux être, me voilà parfaitement heureux. J'ai appris beaucoup de choses nouvelles depuis quelque temps, quelques-unes de fort bonnes et de fort douces, d'autres aussi d'assez maigres; il n'y a que vous, madame, qui ne m'ayez rien appris du tout. J'étais comme sûr que, sitôt qu'il m'arriverait quelque accident, votre bon cœur descendrait tout à fait à moi, comme si j'en valais la peine; j'en étais sûr. Vous me direz qu'en ce cas il eût été plus honnête de vous en épargner la fatigue, cela peut être; mais je n'avais pas tout à fait cru la descente aussi raide qu'elle s'est trouvée, et je ne m'étais pas pourvu chez le même marchand de lunettes qui fournit les révérendes dames qui élèvent mes filles, et qui, à la première nouvelle de mon accident, se sont recueillies en disant: « Dieu soit loué! nous avons toujours craint que cela ne lui arrivât un jour. » Vous voyez que l'esprit de Dieu s'étend sur tout. Ce n'est pourtant pas celui du diable qui m'éclaire, car Notre-Seigneur a dit qu'on ne chassait point Belzébuth par Belzébuth. Quoi qu'il en soit, saint Michel en eut pour le coup dans l'aile; c'est dommage, car il n'y revien dra plus. Pourtant, madame la comtesse, il me survient frisson de crainte que vous ne trouviez que la matière et ma situation sont trop graves pour en raisonner comme je fais. Que voulez-vous, je n'ai jamais rien valu que par mon naturel; or, quand j'entreprendrais de me grimper sur les

(1) Dans une lettre à son frère, il nous apprend qu'un seul courrier lui a apporté au Bignon pour 27 francs de ports de lettres, et, tout en se plaignant de cette dépense, il est très visible qu'il n'en est pas fâché.

échasses de l'infortune, de la disgrâce, des précautions, de la conséquence enfin, j'y serais si gauche que je vous ferais rire, et c'est ce rire de pitié dont je ne vous mettrai jamais en dépense.

« Je serais fort fâché, comme homme de qualité et homme de bien, que le roi me crût un mauvais sujet; mais on m'a assuré de bon lieu et très croyable qu'après m'avoir fait donner sur les doigts pour m'apprendre à bien tenir ma plume il ne m'en voudrait pas plus de mal. Cela est très vraisemblable; ma conscience m'en est garant, et la bonté même qui a percé dans les détails de mon châtiment m'en répond aussi. Je dois pareillement être marri d'avoir fait scandale; mais quand j'étais enfant et que j'avais poché l'œil à mon camarade, quand j'avais dit: « je ne l'ai pas fait exprès, » je n'y pensais plus. Or je n'ai crevé l'œil à personne, c'est plutôt moi qui ai donné dans le pot au noir, et je me le pardonne de bon cœur. J'ai causé de l'inquiétude à ma mère; mais cela a fait connaître son jugement, sa fermeté et son bon esprit, et la vertu est toujours bonne à mettre en lumière. J'ai fait courir ma femme; mais je l'ai attendue de peur qu'elle ne s'essoufflât, et sa conduite à mon égard lui a fait honneur. J'ai mis en peine mes amis, et je l'ai peut-être fait pour les connaître. Je n'y ai pas été trompé comme celui qui fit courir le bruit de sa mort pour jouir de la profonde douleur de sa femme; en un mot, c'est moi qui ai passé sur le fer chaud, et c'est vous qui sortirez glorieuse de l'épreuve. S'il vous plaît, madame, de combiner tous ces points-là, vous verrez que je suis non un petit saint, mais un excellent philosophe. Baste! quand je me pendrais pour avoir fait une sottise, c'en serait deux, ou à peu près, et vous ne m'en trouveriez de guère plus conforme aux règles de la bienséance. Ainsi donc permettez-moi de vous peindre mon pauvre naturel, qui, comme vous savez maintenant, n'est guère susceptible d'enflure ni d'angoisse. Je dis plus, mettez-vous bien avant dans l'esprit qu'il est temps que je fasse éclore à vos yeux ma plus intime et ma plus dissimulée et opiniâtre prétention. C'est qu'en même temps que je renonce à avoir le *sens commun,* je prétends avoir beaucoup de vrai *bon sens,* et je le prouve; mais il me faut un peu plus de papier pour cela, et à vous un peu plus de patience qu'il ne nous en reste à l'un et à l'autre. Partant, je remets cette dissertation à une autre fois, d'autant que je fais ce courrier-ci tous mes honneurs, et, quoiqu'il y ait encore bien du temps d'ici à son départ, j'ai pareillement bien des lettres à écrire. Je finis donc en vous assurant que je ne pouvais guère vous aimer, honorer et respecter plus que je ne faisais, d'où s'ensuit que de la reconnaissance de plus est tout ce que vous gagnez à cette affaire, et en vérité je vous devais assez déjà pour un pauvre diable qui n'aura jamais occasion de vous rien rendre, pas même quand vous vous feriez loger chez le roi, car vous y êtes, ni dans un lieu obscur, car vous les aimez ainsi; d'où s'ensuit que je serai toujours votre redevable, titre qui fait et fera à jamais la joie de mon cœur, tant je suis endurci. »

Tandis que le marquis s'exerce à tirer de sa situation des effets comiques, Mme de Rochefort, toujours attentive à ce qui peut lui être agréable ou utile, témoigne son amitié d'une manière plus effective. L'exilé, en arrivant au Bignon, a trouvé non sans surprise dans son écurie, où ne figuraient que des chevaux d'attelage, un fort joli petit cheval de selle très doux destiné à ses promenades. Il croit d'abord que c'est le duc de Nivernois qui lui fait ce présent, et c'est à lui qu'il adresse ses remerciemens; mais il faut bien lui apprendre que c'est Mme de Rochefort qui s'est procuré ce cheval à son intention en donnant en échange au vieux marquis d'Ussé un beau cabaret de porcelaine. Il se confond alors en témoignages de reconnaissance, et l'excellente femme lui répond :

« 14 janvier 1761.

« Je suis ravie, mon cher ami, que la petite bête vous plaise et vous soit utile. C'est un véritable marché de l'âge d'or que j'ai fait pour mes deux amis. Le pauvre marquis d'Ussé vient d'être malade, et on l'a mis au lait, et vous, on vous a mis à la campagne pour toute nourriture. J'ai donc pensé qu'il vous fallait un cheval, et à d'Ussé un pot au lait. Il me semble que, si tout le monde s'entendait aussi bien, il serait aisé de s'arranger à peu de frais. Je vous recommande toujours l'exercice, et je vous interdis toute autre écriture que des lettres; je n'ai pas le courage de vous réprimer sur celle-là, parce que j'y suis trop intéressée. Mme de Pontchartrain (1) a été un peu incommodée, elle est mieux présentement. M. de Nivernois est toujours assez misérable, et il continue de petits remèdes pour se soulager d'un état vaporeux qui est fort insupportable, et qui va le peiner plus que jamais, parce qu'il lui est survenu de la besogne. Il jouit depuis le 1er janvier de la dignité de directeur de l'Académie, et les académiciens tombent comme la grêle. Le pauvre abbé Sallier est déjà mort, l'abbé de Saint-Cyr est à l'agonie, et l'abbé du Resnel menace ruine. Voilà ce qu'il aura pour son trimestre. Or il aimerait bien mieux n'avoir à faire que de la musique, et en effet cela vaudrait bien mieux pour ses nerfs. Voilà tout ce que je puis vous dire de plus intéressant, car, quand je vous parlerais de tous les bals et de toutes les fêtes, vous en seriez peu touché, et d'ailleurs je n'ai pas de talent pour ces sortes de relations. Adieu, mon très cher ami, vous savez ce que je suis pour vous. »

Après s'être occupée des promenades de son ami exilé, Mme de Rochefort s'occupe de ses lectures. Il vient de paraître un roman qui fait beaucoup de bruit, elle voudrait le lui faire lire; mais elle se croit tenue à des précautions oratoires.

(1) La belle-mère du duc de Nivernois.

« 7 février 1761.

« Comme l'écriture vous fait mal, mon cher ami, et que le travail est bien pire, il faudrait que vous fissiez des lectures qui vous intéressassent et vous amusassent. J'ai un roman à vous proposer. Que votre front sévère ne se ride pas, et que votre bouche ne fasse pas un sourire dédaigneux. Ce roman est de Rousseau, et il a le mérite des romans anglais, qui ont toujours un but moral; il en a aussi la forme, et il a une chaleur et une énergie dignes de vous. De plus, il y a dans les détails différens sujets de traités; il y a entre autres une lettre sur l'économie domestique qui ferait seule la fortune du livre auprès de vous. Je n'ai plus qu'une chose à vous dire pour achever de vous tenter, c'est que je vous le donnerai, si vous me mandez que vous le voulez. Vous voyez, mon cher ami, que, si vous m'avez occupée dans les grands événemens, je ne suis pas pour cela distraite des petits détails de votre vie. Comme je trouve que ce sont les détails de la vie qui font vivre, mon attention s'y porte également pour mes amis comme pour moi-même. On se porte passablement bien à l'hôtel de Nivernois et à l'hôtel de Pontchartrain. J'espère que je pourrai vous en dire bientôt autant de moi. »

On ne sera peut-être pas fâché de savoir ce que le marquis de Mirabeau pense de *la Nouvelle Héloïse* et de Rousseau, qu'il ne connaît point encore personnellement, mais avec lequel il aura plus tard une sorte de liaison passagère.

« Le Bignon, 13 février 1761.

« Où avez-vous pris, s'il vous plaît, mon front sévère ou mon sourire dédaigneux, madame la comtesse? J'aime les romans par goût, et je les lis tous jusqu'à la lie, quand par malheur ils me tombent sous la main. La vie est un songe, j'aime l'histoire, qui n'est autre chose que le roman de ce songe, et, histoire pour histoire, le songe fait à plaisir me paraît plus arrondi que l'autre... Depuis que, étant bien jeune, la lecture de l'*Odyssée* me fit donner un âne de onze écus à une pauvre femme qui me dit que cela ferait son bien-être, je sentis que la lecture d'un bon livre pouvait nous rendre bien meilleurs. Je mis dès lors à la tête d'iceux dans mon opinion ceux qui me feraient cet effet-là, et j'avoue que les romans anglais sont en ce sens ceux qui ont eu chez moi la préférence. Sans la vie que je mène et la maudite verve qui m'a mené, j'aurais, par exemple, fait mon manuel de *Grandisson*. Cette verve elle-même dont je parle, croyez, madame, et, sur mon honneur, je ne veux point vous en imposer, que le cœur y a plus de part que l'esprit. J'aime le peuple, j'aime les hommes, je sais combien ils seraient plus aimables s'ils étaient heureux; j'ai vu les moyens simples de les rendre tels. Ce n'est pas dans une capitale peuplée de vampires, ce n'est pas dans le pays de leurs

bourreaux que j'ai compté me faire payer de mon zèle en ce genre; mais c'était l'usage du cœur et sa satisfaction que je recherchais dans mon travail.

« Après cette exposition de mes sentimens sur la lecture, vous jugerez aisément que celle d'un roman de la main du seul écrivain de profession que je connaisse estimable de notre temps ne peut être qu'un objet de curiosité et de devoir pour moi; mais je vous étonnerai, madame, quand je vous dirai que je l'ai, ce roman, et que j'en commençais le quatrième volume quand le faix de mon courrier du mercredi est arrivé. J'en suis demeuré là, et j'en ai assez vu pour pouvoir penser qu'on ne peut le juger que quand on est au bout. — Déjà plus d'une fois je l'ai vu m'enlever ma propre critique bien complète dans la lettre postérieure à celle que j'avais censurée. Comme roman, il ne vaut certainement pas les anglais. Je le défie d'ailleurs de sauver jamais l'indécence de son frontispice. Un tableau qui vous présente d'abord une saleté, et en s'approchant un anachorète qui se donne la discipline, n'en est pas moins une chose dangereuse. Je sais, je sens tout le fautif de ma comparaison; mais je persiste à dire que l'amour de cet excellent homme pour le singulier l'a égaré dans sa fable, et qu'aidé ensuite de son avidité naturelle pour la vertu, il lui a trop fait présumer des forces et du courage du lecteur à le suivre. Vous le dirai-je? moi, pauvre pécheur, à la vérité, mais qui sais faire d'aussi grandes enjambées qu'un autre dans le pays des vertus d'imagination, quand je les ai vus chez Wolmar, où je les ai laissés tous trois, je n'avais pas plus d'envie de les aller joindre que je n'en avais d'aller converser aux champs Élysées que Servandoni nous montrait il y a vingt ans. Au reste cet homme a un génie vaste, un esprit fécond. Il s'exprime avec moins de pureté, mais avec autant d'énergie que vous, madame. Il y a d'ailleurs une dignité d'âme et une pureté de cœur qui nous fait honte à tous, et, s'il fût d'abord tombé en meilleures mains que celles de nos beaux esprits modernes, je me ferais honneur d'être son collègue dans les soins relatifs à la dénomination que le hasard m'a procurée et dont l'aveu public m'a honoré. »

Nous aimerions à avoir l'opinion motivée de Mme de Rochefort sur *la Nouvelle Héloïse* en regard de celle du marquis, malheureusement la maladie empêcha la comtesse de donner son avis dans cette correspondance. « Si j'avais la tête plus forte, je vous répondrais, écrit-elle à son ami, par une belle dissertation, car ce livre m'a fait beaucoup penser, et j'aimerais à vous entretenir de mes pensées; mais il faut vous avouer que je suis tombée dans la stupidité, et mes médecins me disent qu'il faut choyer ce joli état pour rétablir le calme dans mes nerfs. » L'exil du marquis ne fut pas du reste beaucoup plus long que son emprisonnement. Au bout de deux mois, il obtint l'autorisation de revenir à Paris.

III.

La destinée du duc de Nivernois offre une intéressante leçon de modestie aux personnages purement officiels, à ceux qui empruntent toute leur importance aux fonctions dont ils sont revêtus. Cet arrière-petit-neveu de Mazarin naquit duc et pair de France, grand d'Espagne et prince du Saint-Empire. Il fut trois fois ambassadeur, il fut ministre d'état, et cependant, s'il n'eût été que cela, il ne serait pas plus question de lui que s'il n'avait jamais existé; il resterait confondu dans la foule obscure des ambassadeurs et des ministres d'état dont l'histoire ne prononce pas même les noms. L'histoire politique ne s'occupe guère que des premiers rôles; tout ce qui est au second rang ne compte pas. L'histoire littéraire est moins exclusive que sa grave sœur. On peut dire d'elle, comme il est écrit dans l'Évangile, qu'il y a plusieurs demeures dans sa maison. Elle a non-seulement des premières et des secondes, mais elle a même des troisièmes places, et, si l'on voit des auteurs passer sous silence en racontant nos annales l'ambassadeur qui négocia la paix en 1763, il serait impossible de tracer un tableau un peu complet de la littérature française au XVIIIe siècle sans accorder une part d'attention à cette gracieuse figure de grand seigneur si sincèrement amoureux des plaisirs de l'esprit, des jouissances de l'imagination et des arts, capable non-seulement de cultiver avec distinction presque tous les genres de littérature, mais de gagner sa vie (il s'en fallut de peu qu'après la terreur il n'en fût réduit là) à l'aide de l'un ou l'autre de ses talens si variés. En admettant même que sa plume n'eût pu le faire vivre, le duc de Nivernois jouait du violon comme un virtuose, il composait de la musique très agréable, il chantait avec beaucoup de goût, il dessinait de très jolis portraits, et son talent d'acteur eût fait honneur à un comédien de profession (1). A tous ces mérites, il joignait celui d'avoir fait honorablement son métier de colonel dans plusieurs campagnes, notamment dans la rude campagne de Bavière en 1743, et de n'avoir quitté la carrière des armes que par suite de l'extrême faiblesse de sa constitution. Il offrit aussi ce phénomène assez curieux au XVIIIe siècle d'un colonel de vingt-cinq ans écrivant des élégies

(1) On lit, dans une relation écrite par le poète Laujon des spectacles de la cour, auxquels il assistait au temps de Mme de Pompadour, que le duc de Nivernois donna au rôle de Valère dans la comédie du *Méchant*, de Gresset, une physionomie si distinguée que Mme de Pompadour, dans l'intérêt de l'auteur, obtint du roi de faire venir à la seconde représentation l'acteur Roselly, qui jouait ce même rôle au Théâtre-Français, afin qu'il étudiât le jeu du duc de Nivernois. Roselly en profita si bien que, suivant Laujon, ce fut en imitant le duc qu'il assura le succès, jusque-là contesté, de la comédie de Gresset.

amoureuses inspirées par sa femme. Le phénomène est incontestable; mais, pour rester dans la vérité, il ne faut pas l'exagérer, comme l'ont fait successivement les deux académiciens qui ont écrit à trente-trois ans de distance l'éloge du duc de Nivernois (1). Il est vrai que celui-ci a été de 1741 à 1746 très amoureux de sa femme, et l'a célébrée sous le nom de Délie. Toutefois la date de son mariage rapprochée de celle des élégies et les torts dont il se reconnaît lui-même coupable envers Délie doivent tempérer un peu notre admiration.

Il était né le 12 décembre 1716 (2). Il fut marié à l'âge de quatorze ans, le 17 décembre 1730, avec Hélène-Angélique-Françoise Phélippeaux, fille du comte de Pontchartrain, alors ministre de la marine. La jeune personne, née, si nos documens sont exacts, en mai 1715, avait un an et demi de plus que son mari. C'était un de ces mariages d'enfans que les grandes familles d'autrefois arrangeaient souvent entre elles avant même que les contractans fussent en état d'avoir un avis. Il va sans dire qu'en pareil cas on attendait que les époux eussent l'âge convenable pour leur permettre de vivre ensemble; mais il n'est guère probable que le jeune duc de Nivernois ait attendu jusqu'en 1741, date de sa première élégie, car à cette époque il avait vingt-quatre ans, et il avait déjà fait une campagne à la tête du régiment de Limosin-infanterie; lui-même d'ailleurs s'accuse d'erreurs nombreuses.

Il fut un temps où, de faveurs avide,
Je prodiguais mon hommage amoureux.
. . . . . .
Prompt séducteur de crédules beautés,
Heureux le soir et le matin perfide,
Je savourais l'attrait du changement;
Mais d'un cœur fait pour aimer constamment
Le changement remplissait mal le vide.

(1) Le sénateur François (de Neufchâteau) en 1807 et M. Dupin aîné en 1840.

(2) Tous les biographes le font naître, d'après François (de Neufchâteau), le 16 décembre; mais le duc de Luynes, qui est l'exactitude personnifiée, nous apprend dans ses *Mémoires* qu'il a entendu le roi Louis XV demander à Mme de Nivernois la date juste de la naissance de son mari, et qu'elle a répondu le 12 décembre. Peut-être y avait-il un peu d'incertitude sur ce point, parce que le duc avait été baptisé très tardivement, le 3 avril 1723. Il eut pour parrain l'ambassadeur de Venise, Morosini, qui lui donna son prénom un peu bizarre de Barbon, de sorte qu'il s'appelait Louis-Henri-Jules-Barbon Mancini-Mazarini. Il était petit-fils de ce duc de Nevers qui, comme le dit spirituellement M. Sainte-Beuve, se fit une méchante affaire auprès de la postérité pour avoir protégé Pradon contre Racine. On se tromperait cependant si, le jugeant sur ce caprice de grand seigneur, on le tenait pour un sot. Il ne l'était pas; il écrivait même agréablement, quoique avec bizarrerie, en prose et en vers. Quant au père du duc, il a peu fait parler de lui. Piron, qui lui adresse une épître sur la *Goutte*, le présente comme un homme aimable et galant, quoique goutteux.

C'est alors, mais alors seulement, que ce mari volage s'aperçoit que sa femme est plus agréable que les crédules beautés dont il a été le prompt séducteur. Elle était fort agréable en effet, à en juger par le portrait trop mythologique, mais gracieux, qu'il nous fait d'elle, soit qu'il la représente habile aux jeux de Terpsichore, bondissant et volant au signal des concerts, ou bien courant dans la prairie avec ses beaux cheveux qui flottent au gré des zéphires amoureux, ou bien encore « initiée aux secrets de Castor, » c'est-à-dire habile écuyère, domptant et dirigeant un cheval fougueux. Il paraît que la jeune duchesse n'a qu'un défaut, elle abuse du rouge, et c'est pour la guérir d'un travers alors très commun que son mari consacre une élégie tout entière, la septième, à la critique de cet ingrédient de toilette. Son dernier argument est plus ingénieux que modeste.

Suis mon exemple, et que dans ta parure,
Comme en mes vers, règne le naturel.
Anéantis ou modère l'usage
De ce carmin, mon tourment éternel,
Et rends les droits qu'usurpe ton pastel
A l'artisan de ton joli visage.

Le poète-colonel n'avait guère écrit que ces élégies intimes, dont le ton, quoique toujours élégant, semble parfois un peu libre pour l'expression de l'amour conjugal, ce qui n'empêchait pas l'auteur de les lire à ses amis, notamment à l'abbé de Bernis, qui célèbre à son tour Nivernois et Délie. Il avait composé aussi des *Réflexions* sur le génie d'Horace, de Boileau et de Jean-Baptiste Rousseau; mais ce travail n'avait pas été non plus communiqué au public. L'Académie ne l'en choisit pas moins à vingt-sept ans, en 1743, pour succéder à Massillon. L'archevêque de Sens, Languet, qui le recevait comme directeur de l'Académie, recevait le même jour Marivaux, et son discours en partie double est assez amusant. Au jeune duc, qui suit, dit-il, Apollon sans manquer à ce que Mars attend de lui (1), le bon archevêque recommande de se préserver d'un excès de modestie qui l'empêche de produire au grand jour les morceaux de littérature qu'il garde en portefeuille. Quant à Marivaux, le prélat se défend d'avoir lu ses nombreux ouvrages. Cependant il essaie de les caractériser, et il ajoute : « Voilà, m'a-t-on dit, ce qui se trouve répandu dans cette foule de romans et de pièces de théâtre que vous avez donnés au public avec une prodigieuse fécondité. » Le duc de Nivernois ne suivit que très tard le conseil donné par l'archevêque de Sens, puisque c'est seulement

(1) Le duc de Nivernois se retira du service quinze jours après sa réception à l'Académie, avec le grade de brigadier.

deux ans avant sa mort, en 1796, qu'il fit imprimer presque tous ses ouvrages. Ce qui lui gagna surtout la faveur du public pendant sa vie, ce sont ses fables, qui se lisent encore avec plus d'agrément que celles de plusieurs des nombreux et malheureux émules de La Fontaine. François (de Neufchâteau) remarque avec justesse qu'elles ont même un côté original, en ce sens que, par le choix des leçons de morale qu'elles renferment, elles s'adressent plus particulièrement aux puissans et aux riches. Pendant bien des années, sans jamais les exposer en masse à la critique, l'auteur eut l'habileté de les faire en quelque sorte déguster une à une aux habitués de l'Académie, devant laquelle il les lisait avec beaucoup de talent; tous les nouvellistes du XVIIIe siècle nous parlent du plaisir qu'on éprouvait en voyant, à la fin d'une séance, se lever le duc de Nivernois. Bachaumont notamment répète sans cesse : « Le public ne se lasse jamais des productions de cet aimable seigneur; le public ne peut se rassasier des instructions de ce philosophe ingénieux. »

Nous ne nous arrêterons pas sur des fragmens nombreux de traductions ou d'imitations en vers d'Anacréon, d'Horace, de Virgile, d'Ovide, de Tibulle, de Pope, de Milton et de divers poètes anglais ou italiens, qui prouvent que le goût des lettres tint toujours une grande place dans la vie de ce duc et pair. Un autre gros ouvrage, la traduction des trente chants du poème de *Ricciardetto*, composé par Fortiguerra à l'imitation de l'Arioste, témoigne, et c'est son principal mérite, de la force d'âme de M. de Nivernois. C'est pendant son emprisonnement sous la terreur, avec l'échafaud en perspective, que ce vieillard frêle et nerveux mettait en vers français le poème fantasque, décousu et folâtre d'un prelat italien. Ce que le duc de Nivernois a écrit de mieux en vers, ce sont des chansons souvent très gracieuses et quelques contes un peu libres, car le genre érotique n'était pas un de ceux qu'il aimait le moins à cultiver.

Sa prose offre plus d'intérêt. Ses lettres, les extraits qu'on a publiés de sa correspondance officielle pendant ses ambassades, deux morceaux instructifs, l'un sur la mission confiée par Henri IV à Antoine de Loménie auprès de la reine Élisabeth en 1595, l'autre sur la négociation du président Jeannin en Hollande pour la trêve de 1609, font également honneur au diplomate et à l'écrivain. On trouve aussi dans ses œuvres un portrait détaillé du roi de Prusse Frédéric II, écrit avec impartialité par un Français sagace devant lequel, il est vrai, Frédéric se tenait en garde, mais qu'il traitait avec une distinction rare (1). Citons encore, parmi ses *Dialogues*

(1) Diverses lettres de Frédéric expriment un goût très vif pour le duc de Nivernois. Il ne faut donc pas s'en rapporter absolument au récit de Voltaire, qui dit que Frédéric

des morts, celui entre Périclès et Mazarin. L'auteur y déploie beaucoup de talent pour faire valoir la politique de son grand-oncle, alors trop dépréciée.

La partie de ses œuvres la plus intéressante, à notre avis, consiste en une série de morceaux de morale mondaine et pratique, dont plusieurs furent composés pour l'instruction d'un jeune homme très distingué qui l'intéressait doublement, et pour lui-même, et à cause du lien qui les unissait. Il avait eu de son mariage avec Mlle de Pontchartrain un fils, qui mourut à l'âge de huit ans, et deux filles. L'aînée de ses filles fut mariée au fils unique du maréchal de Belle-Isle, au jeune comte de Gisors, qui annonçait les plus rares qualités de cœur et d'esprit lorsqu'il fut, à l'âge de vingt-six ans, blessé mortellement à la bataille de Crefeld, le 23 juin 1758, en chargeant à la tête des carabiniers, dont il était mestre-de-camp. « Ce fut, dit Duclos, une perte nationale. Ce jeune homme, dans un âge où les meilleurs sujets ne donnent que des espérances, était regardé comme un capitaine expérimenté et un homme d'état. » Le comte de Gisors n'avait encore que vingt ans lorsque le duc de Nivernois écrivit pour lui, sous le titre de : *Lettre et instruction paternelle sur l'état de courtisan*, le plus remarquable des morceaux dont nous venons de parler. Il faut lire cette ingénieuse dissertation, si l'on veut se faire une idée exacte de ce qu'était sous l'ancien régime la vie de cour, considérée sérieusement, c'est-à-dire comme une situation imposée plus ou moins à tout homme de qualité aspirant à servir son pays dans un ordre de choses « où le prince, dit le duc de Nivernois, est tout, peut tout et fait tout. » L'auteur distingue deux classes de courtisans : ceux qui mettent toute leur ambition à vivre continuellement dans la familiarité du maître pour obtenir le crédit que cette familiarité peut donner; ceux-là, l'auteur les déclare « plus malheureux que leurs laquais. » Les autres, qu'il appelle les courtisans sages et vertueux, ne recherchent l'indispensable faveur du prince que pour être employés utilement soit à la guerre, soit dans les affaires. Ceux-ci vont à la cour, mais sans s'y fixer et au contraire pour en sortir le

joua très poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poète. Frédéric est très capable d'avoir fait une épigramme sur M. de Nivernois, il en a fait sur bien d'autres; mais il n'en aimait pas moins l'esprit et la conversation de l'ambassadeur de France, et celui-ci nous apprend que, pendant les cinq mois qu'a duré sa mission à Berlin, il a entretenu le roi tous les jours. Voltaire a contre l'arrière-neveu de Mazarin je ne sais quel petit grief. « Il m'a un jour, dit-il dans une lettre du 27 septembre 1769 à Chabanon, qui lui demande son appui auprès du duc, refusé tout net d'interposer son autorité pour une affaire de *bibus* au collége des *Quatre-Nations* (fondation de Mazarin), quoiqu'il soit aux droits du fondateur. Depuis ce temps-là, je me suis contenté de l'honorer sans lui rien demander. »

plus souvent possible. C'est aux courtisans de cette seconde catégorie que l'auteur prescrit des règles de conduite dans leurs rapports avec leurs égaux, c'est-à-dire leurs rivaux, avec les ministres, avec les favoris, quelle qu'en soit l'espèce, que ce soit la reine ou une maîtresse, un confesseur ou un domestique, et enfin avec le maître lui-même. On a là tout un code ingénieux destiné à concilier l'habileté avec la probité, et qui ouvre des jours lumineux sur les misères des gouvernemens d'autrefois. Ces misères n'ont pas disparu des gouvernemens d'aujourd'hui; mais elles se présentent sous d'autres formes. Un professeur d'habileté dans l'art de faire honorablement son chemin n'écrirait probablement pas de nos jours des pages si développées et si fines sur la conduite qu'un courtisan honnête homme doit tenir avec la maîtresse du roi. Dès que celle-ci se mêle des affaires publiques, il faut traiter avec elle comme avec le ministre le plus grave et le plus consommé; s'il importe de ne pas l'ennuyer, il faut bien se garder de lui laisser voir qu'on la croit capable d'être ennuyée par les choses sérieuses; il est aussi essentiel de lui paraître solide que d'éviter de lui paraître pesant. Il est bon aussi, suivant le duc, de chercher à se rendre aimable et même intéressant; mais, si l'on réussit, faut-il travailler à aller plus loin? Grave question où le moraliste mondain distingue entre un courtisan et un ministre. « Si la maîtresse du roi est, dit-il, une femme honnête, à cela près de son intrigue avec le roi, un honnête courtisan doit s'abstenir, par scrupule pour elle, de travailler à la séduire; si c'est une femme vile et malhonnête à tous égards, il doit s'en abstenir par scrupule pour lui. Le ministre, qui est dans une situation forcée, peut n'y pas regarder de si près. C'est un danseur sur la corde, qui saisit le premier objet venu pour lui servir de contre-poids, sans examiner quelle en est la matière : il suffit que cela lui serve à sauter le plus haut et à tomber le plus tard qu'il pourra; mais le courtisan marche terre à terre, il n'a pas besoin de secours étranger, et il lui suffit de marcher droit et avec précaution. Ainsi, que les ministres fassent à cet égard ce qu'ils jugeront à propos, mais que les courtisans ne se permettent pas d'intrigue de galanterie avec la maîtresse du roi. »

Ce raisonnement, basé sur la distinction entre l'état précaire de ministre et l'état plus solide de courtisan, peut paraître bizarre. Il ne l'est pas autant peut-être que la discussion qui suit : il s'agit de savoir ce que doit faire un courtisan honnête qui jouit de la confiance du prince et à qui celui-ci demande son avis sur les affaires publiques. Il semble que la réponse est facile et qu'il va sans dire que le courtisan honnête n'a qu'à donner consciencieusement l'avis qui lui est demandé. Point du tout, l'honnêteté serait

ici fort dangereuse, si elle était pratiquée sans précautions. L'auteur énumère tous les périls qui pourraient résulter pour le courtisan honnête d'une réponse pure et simple, et il conclut que celui-ci, consulté par le roi sur une matière d'état, ne doit donner aucun avis verbal, qu'il doit répondre par écrit dans un mémoire, après avoir obtenu du prince une lettre qui constate formellement que le conseil a été demandé. Le duc donne même le modèle de la requête à faire au roi afin d'obtenir l'ordre écrit indispensable pour couvrir le conseiller. Tout ceci est sans doute d'une circonspection un peu exagérée; c'était la qualité dominante, et par suite le défaut principal du duc de Nivernois. Toutefois, en faisant la part de l'exagération, ce travail nous donne bien la topographie du terrain de la cour, terrain semé de piéges invisibles et d'accidens fortuits où domine l'arbitraire le plus capricieux, le plus indécis et le plus mesquin. Ce n'est pas que l'élégant docteur en courtisanerie honnête n'ait l'idée d'un régime différent qui ferait disparaître la plupart des problèmes de petite stratégie sur lesquels s'exerce la sagacité de son esprit. Il reconnaît expressément que tout serait plus facile à déterminer dans un état « où le prince aurait un conseil public et national, composé d'administrateurs avoués de la nation et responsables à elle de leur administration. » C'est déjà beaucoup en 1752, pour un duc et pair, que de poser cette hypothèse; mais, même en restant sur le terrain de l'ancien régime, M. de Nivernois prouve que la préoccupation de ce qui est honnête l'emporte chez lui sur toutes les autres, car sa conclusion a pour but de préparer le courtisan à la disgrâce. « S'il en est, dit-il, affligé, humilié, mécontent, il n'est pas l'homme dont j'entends parler, il n'est qu'un courtisan à la douzaine, et je le laisse pour ce qu'il vaut. »

Cette réflexion et celles qui la suivent sentent l'homme à demi disgracié et qui en a pris son parti. Telle était en effet la situation du duc de Nivernois à la date de cet écrit, c'est-à-dire au retour de sa première ambassade, celle de Rome. Quoiqu'il y eût représenté la France avec assez de magnificence pour faire brèche à sa fortune, il semble avoir été plus ou moins enveloppé dans la chute de son beau-frère, le comte de Maurepas, qui advint précisément pendant cette ambassade de Rome, en novembre 1749. Maurepas, qui porta gaîment cette disgrâce de vingt-cinq ans, n'avait point pratiqué les préceptes du mari de sa sœur sur l'art de bien vivre avec les maîtresses du roi. Il avait eu un genre d'audace qui frappa Voltaire, et qu'on n'a peut-être pas assez remarqué; il avait accepté résolûment l'état d'hostilité aussi bien avec Mme de Châteauroux qu'avec Mme de Pompadour. Ce système de conduite, qui tenait à sa légèreté plus qu'à son austérité, devait nécessairement lui porter malheur.

Quant à M. de Nivernois, on peut s'étonner qu'avec cette circonspection gracieuse qui le caractérise il ait eu des ennemis; il en eut cependant, et qui profitèrent des mauvaises chances de sa destinée d'ambassadeur pour déprécier sa capacité. Sa seconde ambassade en effet, celle de Prusse, fut stérile en résultats, parce qu'elle était trop tardive. La troisième, celle d'Angleterre en 1762, quoique très laborieuse, n'eut pour effet que de lui infliger une sorte de responsabilité dans un traité humiliant, il est vrai, mais forcé par les circonstances, sans qu'on lui tînt compte des adoucissemens que son habileté conciliante avait contribué à obtenir en faveur des vaincus. Son succès personnel avait été très grand à Londres, assez grand pour que Walpole, qui n'est pas le moins dédaigneux des Anglais, ait dit à ce sujet : « Ils nous ont envoyé, je crois, ce qu'ils avaient de mieux. » Le même Walpole répète néanmoins un mot très méchant, attribué à Mme Geoffrin, disant du duc de Nivernois : « Il est *manqué* de partout : guerrier manqué, ambassadeur manqué, homme d'affaires manqué, auteur manqué, homme de naissance manqué. » Walpole proteste seulement contre ce dernier article: il reconnaît toutefois que Nivernois a sa part de mérite, et, comme écrivain, il le place au sommet du médiocre (*at the top of mediocre*). En écartant la méchanceté dans le propos de Mme Geoffrin, il reste ce fait évident, que le duc de Nivernois est resté en seconde ligne dans toutes les régions où s'est exercée son activité. Pour ce qui est de la politique, il n'avait ni les qualités ni les défauts qui peuvent faire réussir les ambitieux. Il avait de plus une détestable santé, ce qui, ainsi que le fait observer avec raison M. Sainte-Beuve, explique bien des choses; mais on lui doit cette justice qu'il proportionna toujours ses prétentions à ses facultés, et que, s'il ne fut le premier nulle part, loin d'être manqué, comme le dit Mme Geoffrin, il fut distingué partout.

IV.

Si M. de Nivernois n'a pas obtenu dans d'autres sphères le premier rang, il l'occupe incontestablement dans le salon de Mme de Rochefort, et quoique Walpole n'ait vu ce salon qu'en passant, il ne se trompe que pour certaines nuances, à la vérité assez importantes, quand il écrit en 1766 : « M. de Nivernois vit dans un petit cercle d'admirateurs subordonnés, et Mme de Rochefort, qui est la grande-prêtresse, a pour salaire une petite part de crédit. » Parmi les anciens amis de Mme de Rochefort, il en est un bon nombre qui ne sont nullement dans la dépendance du duc de Nivernois. Nous n'en pouvons pas dire autant du marquis de Mirabeau, quoiqu'il

soit un des plus anciens amis du duc, et assez porté par caractère à ne se subordonner à personne; il est très visible, dans cette correspondance, qu'il a besoin de son ami et qu'il le flatte souvent en utilisant son crédit au profit de ses affaires. « Pendant vingt-huit ans de la plus constante amitié, écrit-il lui-même le 13 septembre 1762, mon digne et illustre ami ne m'a pas donné une seule fois le plaisir de lui être bon à quelque chose, tandis que je l'ai toute ma vie employé à tout. » On peut même dire que la trop grande complaisance du duc de Nivernois à mettre au service du marquis de Mirabeau son influence de cour, toujours assez grande, même aux époques de demi-disgrâce, fut très nuisible à celui-ci. Au lieu de s'en rapporter aux tribunaux et à l'opinion dans ses démêlés avec sa femme et son fils, le marquis se laissa entraîner, sous prétexte d'éviter le scandale, à recourir à l'odieux moyen des lettres de cachet. D'un autre côté, cet excès de complaisance de la part du duc de Nivernois eut pour résultat, après quarante ans d'une liaison intime, de le brouiller avec son ami. Ce dernier en effet, avec l'égoïsme naturel à ceux qu'on a trop servis, trouva fort mauvais, lorsque son despotisme conjugal et paternel fut dénoncé au public, que le duc de Nivernois, toujours prudent, ne voulût pas s'exposer à partager son impopularité en s'associant trop ostensiblement à sa cause. C'est ce que le marquis de Mirabeau appelait *faire la cane*. Quant à Mme de Rochefort, malgré l'influence du duc de Nivernois sur ses déterminations, elle ne se croyait pas tenue d'agir en tout absolument comme lui, car le marquis déclare souvent qu'elle lui a été plus fidèle que le duc.

Il n'en est pas moins vrai que l'admiration pour M. de Nivernois est à l'ordre du jour dans le salon de Mme de Rochefort. Il est facile toutefois de reconnaître, en ce qui concerne la comtesse, que c'est non une préoccupation de crédit, mais un sentiment sincère et profond qui entretient son enthousiasme. Il s'agit maintenant de rechercher quelle est la nature de ce sentiment et de voir si au XVIIIe siècle, à côté de l'irrégularité affichée dans les hautes classes, à côté de ces arrangemens connus de tous et acceptés par tous, sous le voile très transparent d'une liaison d'amitié, il n'y avait pas une autre catégorie d'irrégularités plus secrètes, plus délicates, se conciliant avec des devoirs, des relations, qui au premier abord semblent les exclure. Telle est la question qui se présente au sujet de Mme de Rochefort.

On se rappelle le mot de Walpole, qui la qualifie « l'amie décente » du duc de Nivernois. Entend-il par là qu'il n'y a jamais eu entre eux que de l'amitié? Cela n'est guère probable, puisqu'après avoir dit qu'il ne faut pas croire les nouvellistes, il ajoute immédia-

tement que le caractère distinctif des liaisons d'amour est de se déguiser en amitié, et il cite ensuite une phrase fort usitée alors dans la haute société française, qui traduit brutalement ces rapports de prétendue amitié par l'emploi du verbe *avoir*. Nous avons déjà fait remarquer qu'à l'époque où Walpole parle ainsi M. de Nivernois et Mme de Rochefort ont tous deux cinquante ans; mais nous ne pouvons pas oublier qu'ils se sont connus très jeunes, qu'ils ont vécu dès l'âge de vingt ans dans la même société, et qu'après une liaison qui paraît s'établir sur le pied de l'intimité surtout à partir du retour de l'ambassade de Rome vers 1752, et qui dure ainsi jusqu'au 10 mars 1782, date de la mort de la duchesse de Nivernois, les deux amis, âgés tous deux de soixante-six ans, se marient le 14 octobre 1782, c'est-à-dire si précipitamment qu'ils ne laissent pas même écouler le temps voulu pour le deuil de la défunte duchesse.

François (de Neufchâteau), qui, dans un éloge académique, n'était pas tenu de chercher la stricte vérité, nous dit à ce sujet qu'après la mort de sa femme le duc de Nivernois épousa une de ses parentes à lui, Mme de Rochefort, « l'amie et la société de Mme de Nivernois pendant quarante ans. » Il semble dire qu'il l'épousa parce qu'elle était l'amie de sa première femme. Cela n'est exact qu'à moitié, il l'épousa principalement parce qu'elle était son amie à lui; mais le fait des bons rapports entre la femme et l'amie qui devait la remplacer est confirmé par la correspondance intime que nous avons entre les mains. Il ne l'est toutefois qu'avec des nuances assez curieuses pour valoir la peine d'être indiquées. Dans cette correspondance, il n'y a pas, il est vrai, une ligne qui nous permette de nous prononcer directement et avec certitude sur le caractère de la liaison de Mme de Rochefort et du duc de Nivernois. Ce que dit Walpole sur la rigoureuse prohibition du dictionnaire de l'amour se trouve ici parfaitement vérifié. Mme de Rochefort fait en quelque sorte partie de la famille de son ami. Cependant la gradation de ses sentimens pour chacun des membres de cette famille est très visible. Le premier objet de son affection, celui duquel elle parle sans cesse, c'est d'abord et avant tout le duc de Nivernois. Ce qu'il pense, ce qu'il fait, ce qu'il dit, le détail des accidens journaliers de sa frêle santé, de ses maux de nerfs et de ses vapeurs, voilà ce qui occupe continuellement la comtesse. Ce duc, si gracieux à la cour, à l'Académie ou dans un salon, avait d'autant plus de mérite à l'être qu'il l'était en quelque sorte à son corps défendant. Dans l'intimité, il est essentiellement « vaporeux. » Il n'a point les brusqueries violentes du marquis de Mirabeau; mais avec beaucoup de douceur il a les inégalités fantasques et mélancoliques d'un enfant

gâté dont la santé est chétive (1). Bien qu'il fût au fond excellent, et même *excellentissime*, comme le dit Mme de Rochefort, la mission de le distraire exigeait pour une personne malade elle-même une forte dose de sérénité morale et de patience. « Ses nerfs, dit Mme de Rochefort, ne sont pas aisés à traiter. Tout ce qui l'affecte ou l'applique lui fait un mal affreux, et cependant il faut qu'il s'occupe, et son activité a besoin de pâture. Je ne connais donc point de régime plus difficile que le sien. Je me garde bien de le lui dire, et qu'il en soit comme si je ne vous l'avais pas dit. » Il y a des jours où il est pris d'une passion insatiable de musique, et il faut alors que Mme de Rochefort en fasse avec lui ou pour lui littéralement depuis le matin jusqu'au soir.

Après le duc de Nivernois, la personne de la famille qui intéresse le plus vivement Mme de Rochefort et qui semble le plus intimement liée avec elle, ce n'est pas la femme, c'est la belle-mère de son ami, la vieille comtesse de Pontchartrain. Il est sans cesse question d'elle dans les lettres de Mme de Rochefort et toujours avec l'accent d'une tendresse sincère, complétement partagée d'ailleurs par le duc de Nivernois, qui semble aussi très enthousiaste de sa belle-mère. Elle lui a même inspiré une romance qui figure dans ses œuvres imprimées. Mme de Pontchartrain de son côté est aux petits soins pour l'amie de son gendre. Quand celle-ci est malade, elle vient malgré son grand âge lui tenir compagnie tous les soirs. Pendant la belle saison, Mme de Pontchartrain vit dans une jolie résidence à Saint-Maur, près du château aujourd'hui démoli du prince de Condé, et c'est là que Mme de Rochefort vient s'établir tous les ans à poste fixe avec le duc de Nivernois, tandis que la duchesse, dont la maison de campagne est à Montrouge, ne vient à Saint-Maur que de temps en temps. C'est Mme de Rochefort qui fait en quelque sorte les honneurs du logis aux parens et aux amis de Mme de Pontchartrain et du duc de Nivernois. Les deux filles du duc, c'est-à-dire la jeune veuve du comte de Gisors, et Mlle de Nevers, bientôt duchesse de Cossé-Brissac, occupent le troisième rang dans les affections et dans la correspondance de Mme de Rochefort avec le marquis de Mirabeau. Celui-ci étant lui-même alors très lié avec toute la famille de Nivernois, elle lui parle fréquemment des deux jeunes dames, et toujours pour les faire valoir (2).

(1) Cette constitution du duc de Nivernois ne fait d'ailleurs que rendre plus intéressans le courage passif qu'il déploya sous la terreur et la verve pleine de gaîté avec laquelle au sortir de prison et se voyant à peu près ruiné il chansonnait la misère du citoyen Mancini. — Après cela, il faut bien dire que, pour tous ces « vaporeux » du XVIIIe siècle, passer par la terreur, c'était vraiment passer par les grands remèdes.

(2) Mme de Gisors, que le marquis de Mirabeau taquine de temps en temps à cause

Quant à la duchesse de Nivernois, elle en parle souvent aussi, toujours convenablement, mais froidement, sans que jamais son nom soit accompagné de ces qualifications affectueuses ou louangeuses qu'elle emploie à l'égard des autres personnes que nous venons de citer. Lorsqu'on voit ce ton de froideur se maintenir pendant dix-sept ans, on peut affirmer sans scrupule que les rapports n'étaient pas très sympathiques; toutefois ils n'étaient pas non plus hostiles. Il est visible que la duchesse de Nivernois trouve dans l'amie de son mari une auxiliaire utile qui la dispense de s'occuper elle-même de distraire celui-ci de ses vapeurs, et dont l'influence apaisante tourne en définitive au profit de son indépendance et de sa tranquillité. Outre que l'âge des trois personnes ne laisse plus guère de place à un sentiment d'amertume jalouse, la duchesse de Nivernois est dès cette époque engagée dans la voie d'une piété austère où son mari ne la suit pas. Ce n'est plus la brillante *Délie* de 1742; Walpole, suspect à la vérité d'exagération en cette matière, la qualifie un peu brutalement en 1766 un « fagot d'église. » Il écrit qu'elle dépasse en babil le duc de Newcastle, et que Mme de Gisors, sa fille, dépense l'éloquence de M. Pitt dans la défense de l'archevêque de Paris, ce qui veut dire que ces deux dames sont très activement engagées dans les querelles du parlement avec le vertueux, mais intraitable Christophe de Beaumont. La correspondance de Grimm les accuse de son côté d'avoir en 1778 excité l'archevêque de Paris à refuser à Voltaire la sépulture ecclésiastique. Si cette assertion est fondée, on comprend aisément que le duc de Nivernois, homme circonspect en matière religieuse comme en toute autre, a dû souffrir plus d'une fois du zèle ardent de sa femme et de sa fille (2).

Si l'on en croit Walpole, ce serait la crainte de ces deux dames

de sa dévotion, qu'il trouve excessive, mourut jeune encore en 1785, avec une telle réputation de piété et de charité qu'un célèbre prédicateur du XVIIIe siècle, M. de Beauvais, évêque de Senez, lui fit une large part dans son oraison funèbre du curé de Saint-André des Arcs, Claude Léger. Il la nomme une nouvelle Paule, une autre Marcelle. Mme de Cossé-Brissac, que Walpole nous peint jolie et pleine de gaîté et d'entrain, eut la douleur de perdre son mari dans des circonstances affreuses, car il fut massacré à Versailles en 1792 avec d'autres prisonniers ramenés d'Orléans.

(2) Il a dû en souffrir d'autant plus qu'à l'Académie, par exemple, il représentait avec quelques-uns de ses confrères une sorte de juste milieu entre le parti des philosophes et le parti des dévots. C'est parce qu'il aimait ce rôle de conciliateur que l'Académie le choisissait volontiers pour son représentant dans les occasions où il s'agissait de défendre la liberté de ses élections contre la cour. Il se montra l'avocat respectueux, mais zélé, de l'indépendance académique contre Louis XV, lorsque le royal amant de Mme Du Barri imagina, en 1772, sous l'influence d'un autre puritain de même espèce, le maréchal de Richelieu, de refuser son approbation au choix de l'abbé Delille et de Suard, comme n'offrant pas de suffisantes garanties quant aux mœurs et à la religion.

qui l'empêcherait de penser librement. Ce qui est certain, c'est que dans cette correspondance il apparaît sous la forme d'un mari plutôt timide qu'impérieux avec sa femme, plein d'égards et d'attentions pour elle. Il désirerait par exemple voir inoculer sa fille aînée; la duchesse s'y refuse d'abord, et Mme de Rochefort écrit à ce sujet : « Le pauvre M. de Nivernois raisonne, gémit, le tout inutilement. » Cependant le désir du duc finit par être exaucé, et il recommande au marquis de Mirabeau de ne pas manquer d'écrire à cette occasion à la duchesse une lettre « tendre et amicale. » Le marquis a devancé le vœu de son ami : il a écrit de lui-même une lettre très affectueuse, mais où il raille un peu les scrupules religieux qui avaient contribué à faire ajourner l'opération. Il est inquiet de l'effet que produira sa lettre, et pour être rassuré, il s'adresse à Mme de Rochefort, qui le tranquillise en lui disant qu'*on* a trouvé sa lettre un peu « follette, » que cependant elle a réussi. En un mot, dans ces rapports de la femme, du mari et de l'amie, soit entre eux, soit avec les étrangers, il semble que c'est Mme de Rochefort qui représente avant tout la douceur, la tolérance, la concorde et la sérénité. Pour ce qui concerne ses croyances religieuses, l'amie du duc de Nivernois n'est pas une philosophe aussi prononcée que Mme du Deffand, Mme de Choiseul ou Mme d'Épinay; mais elle ne paraît pas non plus très pieuse. On lit, il est vrai, dans ses lettres que Mme de Nivernois l'emmène quelquefois au sermon; elle a rédigé elle-même, comme nous l'avons dit, un sermon imprimé après sa mort par le duc de Nivernois parmi les opuscules sortis de sa plume. Ce sermon, envoyé par elle sous l'anonyme, en 1761, à la jeune veuve du comte de Gisors, est écrit très sérieusement sur un texte latin de saint Paul fourni par le duc; mais il semble avoir été écrit pour tempérer précisément par l'éloge de la mansuétude et des « douces vertus de la sociabilité » le zèle trop austère ou trop belliqueux de la jeune comtesse. Parmi les pensées de Mme de Rochefort qui figurent dans le même volume, il en est une qui nous donnera la juste mesure de ses sentimens religieux; elle a même été légèrement modifiée par l'éditeur, toujours circonspect. Le texte de cette pensée, écrit de la main même de la comtesse, était celui-ci : « La philosophie est plus raisonnable que la religion, mais elle est plus sèche. Voilà pourquoi il y a plus de dévots que de philosophes. » Le texte imprimé par les soins du duc porte : « La philosophie *paraît* plus raisonnable... »

Quelques-unes des nuances que nous venons d'indiquer dans la situation de Mme de Rochefort peuvent se reconnaître dans la lettre suivante, écrite par elle de Saint-Maur au marquis de Mirabeau. Cette lettre nous met aussi en présence d'une personne dont il n'a

pas encore été question, et dont l'intimité avec l'amie du duc de Nivernois nous fournira une induction de plus pour l'éclaircissement du petit problème moral qui nous occupe.

« Saint-Maur, 13 juillet 1764.

« Depuis dimanche que j'ai écrit à la *Chatte noire,* mon cher ami, mes jours ont été bien pleins; mais cependant votre lettre m'a fait tout autant de plaisir que s'ils avaient été vides, parce qu'on peut remplir son temps sans remplir son cœur quand on n'a pas tous les objets de son affection, et voilà le grand défaut de l'été, saison trop délicieuse sans la dispersion. Vous le pensez comme moi, malgré votre goût pour la grande culture. Je vois que vous me regrettez quelquefois, vous me le dites avec humeur, et c'est ce qui me le persuade davantage. Pour vous rendre compte de mes amusemens, quoique vous n'aimiez pas à rire des plaisirs des autres, d'abord je vous dirai que la chasse d'avant-hier a été la plus belle du monde. Nous avions Mmes de Lillebonne, de Monaco, de Fronsac, et le soleil, qui pour la première fois a paru ce jour-là dans tout son éclat. Si je n'avais pas vu tomber mort le pauvre cerf, je serais revenue très contente; mais il m'en est resté une impression de tristesse dont ma douce amie aurait fait des convulsions, et je ne lui conseille pas de voir jamais mourir un cerf, car en vérité il n'y a rien de si touchant. Le cardinal de Bernis m'a remis le cœur, il vint dîner hier ici. Il fait plaisir à voir; il a la plénitude du bonheur, il le sent, il le dit, et cela lui sied à merveille. Nous eûmes aussi Drumgold (1). Nous menâmes cette compagnie au bal et au feu, qui fut charmant. La bonne Mme de Pontchartrain a pris autant de part à tout que tous les autres. Elle est fort fringante et ne touche pas du pied à terre. Aujourd'hui Mme de Nivernois est venue dîner ici. Elle me paraît assez bien, et comme voilà le chaud arrivé, j'imagine qu'elle nous restera quelque temps. M. de Nivernois jusqu'à présent n'a point ici de vapeurs, quoiqu'il ait mal dormi. Pour moi, je dors comme une marmotte, et je suis la preuve du proverbe : qui dort dîne, car je ne mange point et je me porte à merveille... »

La personne qui est désignée ici sous le nom de la *chatte noire* ou la « douce amie » inspire à Mme de Rochefort l'attachement le plus vif, quoique la situation de cette personne offre un caractère très équivoque. C'est cette Mme de Pailly à laquelle les débats judiciaires du marquis avec sa femme et surtout l'ouvrage si distingué de M. Lucas de Montigny sur Mirabeau ont fait une mauvaise réputation qui n'est point absolument imméritée. Pour-

(1) Secrétaire de l'ambassade du duc de Nivernois à Londres.

tant il y a là encore un procès à réviser. Sans méconnaître le caractère fâcheux de l'influence exercée par Mme de Pailly sur le marquis de Mirabeau, il faut dire que, quand cette influence devint prépondérante, la plus grande partie du mal qu'on lui attribue était déjà faite. Le marquis avait pris depuis longtemps en aversion sa femme, contre laquelle il prétendait avoir les griefs les plus sérieux. L'antipathie était plus grande encore de la part de sa mère, à laquelle il était profondément dévoué, et qui ne pouvait plus supporter sa belle-fille (1). Les deux époux se séparèrent d'abord à l'amiable en janvier 1762. La marquise alla vivre auprès de sa mère en Limousin, et depuis cette époque jusqu'en 1775, où elle se décida à attaquer son mari devant les tribunaux et devant le public par des mémoires très violens, toute la difficulté entre eux avait porté non pas sur une reprise de la vie commune, dont ils ne se souciaient pas plus l'un que l'autre, mais sur le règlement de leurs intérêts respectifs et sur la prétention, à la vérité exorbitante, du marquis de forcer sa femme à vivre en province et dans un lieu déterminé.

Les lettres de Mme de Rochefort au mari écartent presque toujours la femme, pour laquelle elle n'a aucun goût, même quand les deux époux vivent encore ensemble. Lorsqu'une fois ils sont séparés et lorsque commence entre eux ce long débat d'intérêts qui dure treize ans avant d'éclater devant le public, Mme de Rochefort et le duc de Nivernois prennent vivement parti pour le mari, et tous deux s'accordent à exprimer une égale sympathie pour celle qui a remplacé ou qui doit remplacer la femme. Mme de Rochefort ne connaît Mme de Pailly que depuis février 1761, et en juillet 1762 elle écrit : « J'aime tous les jours davantage ma voisine (2), le commerce que j'ai avec elle me développant tous les jours de plus en plus les trésors de son cœur. » Dans cette même année 1762, le marquis étant parti pour le Limousin afin d'essayer de s'entendre avec sa femme et sa belle-mère pour l'arrangement définitif de leurs intérêts communs, Mme de Rochefort lui écrit : « Je ne suis plus en peine de ma voisine, elle est à la campagne, elle jouit de la douceur d'être avec votre digne mère, elles se font du bien réciproquement en pensant à celui que cette idée vous doit faire. » Ainsi, par un renversement des rapports réguliers assez commun au XVIIIe siècle, la vieille et pieuse mère du marquis de Mirabeau,

(1) Il faut dire aussi en passant que le frère du marquis, le bailli de Mirabeau, qui se prononce quelquefois assez vivement contre Mme de Pailly, parle bien plus durement encore de la femme de son frère.

(2) Mme de Pailly habitait à cette époque le palais du Luxembourg, chez sa sœur, qui y avait aussi un logement.

qui ne pouvait pas continuer à vivre sous le même toit que sa belle-fille, s'arrangeait de celle qui lui succédait, et qui venait s'établir auprès d'elle à la campagne pour la consoler de l'absence de son fils.

Dès l'année suivante, l'amitié de Mme de Rochefort pour Mme de Pailly est devenue une vraie passion. Citons seulement ce passage d'une lettre adressée par elle en juillet 1763 de Saint-Maur, où elle est avec le duc de Nivernois, à Mme de Pailly, qui se trouve au Bignon avec le marquis de Mirabeau. « Embrassez le gros Merlou (1) bien tendrement au nom des deux amis de Saint-Maur, ils méritent, je vous assure, les sentimens des deux amis du Bignon; on pourrait, je crois, parcourir la terre sans trouver quatre personnes aussi véritablement unies. Cette pensée fait tout mon bonheur. »

Ce rapprochement si vif entre les deux amis de Saint-Maur et les deux amis du Bignon est d'autant plus significatif comme induction relativement à M. de Nivernois et à Mme de Rochefort que celle-ci ne peut se faire illusion sur le caractère de la liaison des deux amis du Bignon. Ce n'est pas que, même de la part de ces derniers, il y ait infraction absolue à la règle de convenance établie alors et constatée par Walpole sur la prohibition de tout autre vocabulaire que celui de l'amitié; mais le vocabulaire du marquis de Mirabeau est beaucoup plus transparent que celui de Mme de Rochefort et du duc de Nivernois. Par exemple, s'il arrive à Mme de Pailly de se préoccuper du qu'en-dira-t-on et d'abréger son séjour au Bignon, c'est précisément à Mme de Rochefort que le marquis s'adresse pour la prier d'intervenir. « Frondez un peu la poule noire, lui dit-il, sur ses bienséances enfarinées qui lui prohibent la résidence continuée dans une maison dont la maîtresse a quatre-vingts ans et le fils de famille cinquante. » — « Ce sera donc demain, mon cher ami, répond Mme de Rochefort, que j'aurai ma poule blanche, j'en suis en vérité bien aise, toute noire que vous me la faites; j'en serai quitte pour la savonner, et j'ai vu que quelquefois cela réussissait. » C'est en effet elle qui savonne la poule noire quand elle a des vapeurs, car elle en a aussi, c'est le mal du siècle, et, quand elle tourmente un peu trop le marquis son serviteur, Mme de Rochefort pousse même la complaisance jus-

(1) Mme de Rochefort avait un chat qu'elle aimait beaucoup et qui s'appelait *Merlou*: elle avait imaginé de donner ce sobriquet au marquis de Mirabeau. Dans ce monde-là, on aime beaucoup les sobriquets : ainsi chez Mme de Nivernois on appelle le marquis le *Léopard*, le duc de Nivernois s'appelle je ne sais pourquoi lord Cavendish, ou encore (ce qui est plus clair) le musicien de la rue de Tournon, où était son hôtel. On nomme aussi parfois Mme de Rochefort Mme Merlou; quant à Mme de Pailly, comme elle était habituellement vêtue de noir, on la nomme tour à tour la chatte noire ou la poule noire. Mme de Rochefort l'appelle aussi quelquefois la poule blanche.

qu'à intervenir dans les arrangemens de Mme de Pailly avec son vieux mari (elle avait un mari plus âgé de quinze ans que le marquis de Mirabeau et qui habitait la Suisse). Ces arrangemens ont pour but, dit-elle, d'assurer la liberté de son amie. Le duc de Nivernois de son côté fait obtenir une pension à Mme de Pailly, fille d'un officier des gardes suisses. Dans toute cette correspondance, Mme de Pailly est présentée comme une belle personne, plus jeune que Mme de Rochefort, douée d'un embonpoint qui dépasse un peu la juste mesure (1), mais très attrayante. « Ses lettres, dit en parlant d'elle Mme de Rochefort, sont l'image de sa physionomie; elles sont pleines de sentiment et de grâce. » Elles méritent en effet cet éloge. Son ton envers la dame du Luxembourg est celui d'une personne très enthousiaste et très reconnaissante, avec une nuance de respect qui tient à la différence des âges et de la condition sociale. Quoique Mme de Pailly soit bien née, comme l'on disait alors, elle n'appartient point, comme Mme de Rochefort, à une grande famille; elle est donc caressante avec déférence, mais très aimable et très habile. Donnons seulement un échantillon de ses lettres.

« Du Bignon, 14 juillet 1763.

« Le gros Merlou est dans son cabinet, madame la comtesse, qui écrit à Saint-Maur, à ce qu'il dit, et il prétend en avoir le privilége exclusif les jeudis. Je ne peux pas m'y soumettre. Vos lettres me causent toujours une émotion si douce, une sorte d'inquiétude, ou plutôt de désir si vif de vous aller chercher, qu'en vous écrivant je me satisfais au moins un peu. Non que je veuille vous entretenir de mes sentimens, je me flatte que ce soin serait superflu; mais il faut bien que je vous dise combien je suis touchée de cette continuité de bonté avec laquelle vous vous occupez sans cesse de mes intérêts. Vous savez bien qui je sous-entends avec vous dans mes effusions de la plus vive et de la plus tendre reconnaissance, il n'est pas besoin de le nommer, on ferait une belle énigme des qualités morales dont son nom serait le mot, comme son nom serait le texte d'un beau traité sur les vertus. (Après avoir parlé ici assez longuement de la santé du duc de Nivernois, Mme de Pailly passe au marquis de Mirabeau, en disant : ....) Mais qui est-ce qui est assez heureux pour pouvoir tourner sa vie d'une manière qui lui convienne en tout point? Ce n'est pas notre ami Merlou au moins. Malgré toute la volonté qu'il y met, il ne peut pas se défendre d'être atteint par les peines dont on

(1) Elle se moque elle-même de son embonpoint en écrivant du Bignon : « Ils chantent ici les fontaines, les prés, les bois, les coteaux, les ormeaux, les plaisirs et les grâces. J'en suis une, et des plus étoffées; ce n'est pourtant pas faute d'exercice : dès le matin, je cours; mais c'est que je mange de si bon appétit, je dors d'un si bon somme, je ris de si bon cœur. »

l'accable (1); il a beau les repousser, l'impression se fait toujours, et le mal demeure. Il étouffe depuis deux jours, et les lettres d'hier au soir n'ont pas dégagé sa respiration. S'il était livré à lui-même, il y a longtemps que sa malheureuse famille l'aurait perdu. Vous verrez par sa lettre où il en est. Je trouverais bien heureux, s'il était obligé d'aller à Paris, que son voyage se combine avec le vôtre. Pour votre tendre amie, madame la comtesse, vous savez bien de quel côté son affection la porterait. Sa conduite sera matière à conseil quand le temps sera venu. Mon fils aîné (2) se porte à merveille ici, il s'y plaît beaucoup, et il y est très aimable. Ce que vous me dites de mon jeune amant (3) m'a tranquillisée. J'avais un peu d'inquiétude que quelque catarrhe ne l'eût étouffé, n'en ayant point eu de nouvelles, quoique nous nous fussions juré tendrement de nous écrire. Il est vrai que c'était à moi à commencer, aussi lui ai-je écrit un mot hier. »

« Saint-Maur, 19 juillet 1763.

« J'ai reçu hier, mon cher cœur, répond Mme de Rochefort, votre lettre du 14, et je n'ai point reçu celle que vous me dites que notre ami avait écrite la veille, ce qui m'a d'abord donné de l'inquiétude, et puis j'ai pensé que cette lettre écrite à Saint-Maur était apparemment pour M. de Nivernois, qui est allé hier matin à Paris. Si notre ami avait besoin de conseil, il l'a fort bien adressée..... Après cela, je vous dirai de mon chef qu'il est très bon de s'occuper de ses tristes affaires pour y remédier, mais très sot d'en étouffer. Il me paraît insensé et bien faible de se tuer pour des ennemis, au lieu de vivre pour ses amis, surtout quand on est au milieu des derniers; cela est impardonnable. En présence des objets de notre déplaisance, je conçois qu'on étouffe de colère; mais, comme nous ne devons jamais nous retrouver à pareille fête, que c'est à cela que tend toute notre industrie, il faut savoir appuyer son âme sur toutes ses ressources et jouir de tous les avantages de la

(1) C'est-à-dire par les menaces de procès que lui fait sa femme.

(2) Mme de Pailly n'a point d'enfans; c'est tout simplement son père qu'elle appelle mon fils aîné, parce qu'elle le gouverne comme elle gouverne son mari, souvent désigné par elle sous le nom de mon vieil enfant.

(3) Le jeune amant, c'est le président Hénault, alors âgé de soixante dix-huit ans, et dont la passion déclarée pour Mme de Pailly est un texte inépuisable de plaisanteries entre elle et Mme de Rochefort. Voici le passage qui le concerne, et auquel répond Mme de Pailly. « Nous avons eu hier, lui avait écrit Mme de Rochefort, votre jeune amant; j'ai été ravie de le trouver un peu moins assoupi; aussi l'avons-nous bien diverti. Nous avions les Montazet, et nous lui avons donné grande musique. Vous croyez bien qu'il n'a pas négligé la sienne, dont il donnait en héros d'une manière si comique qu'il nous a fait mourir de rire (*), et par là, il a fait grand bien à M. de Nivernois, qui avait passé la plus mauvaise nuit du monde, car ses nerfs ne se rassurent point. »

(*) Ceci veut dire sans doute que, quoique moins assoupi, le vieux président avait encore des accès d'un sommeil très bruyant.

vie actuelle. Je vous prie donc très fort, ma douce amie, de peigner à la turque mon gros Merlou, s'il ne retrouve pas la liberté de sa respiration... M. de Nivernois a été mieux depuis que je vous ai écrit; mais hier matin il n'était pas bien, et cependant il fallait aller dîner à Paris. Heureusement le soir il comptait aller à Pontchartrain, d'où il compte revenir demain. J'espère que cette course lui aura fait du bien. La diversion est une très bonne chose pour les nerfs; aussi avais-je fort opiné pour ce voyage... Notre château sera bien brillant la semaine prochaine. Tous les Maurepas seront ici et toute la famille réunie. Actuellement nous sommes dans la solitude absolue, ce que je trouve fort doux, surtout parce que cela me donne le temps de causer avec ma douce amie. »

Il fallait du reste que Mme de Pailly eût une rare puissance de séduction, puisque, indépendamment de l'attachement aussi profond que durable qu'elle inspira au marquis de Mirabeau, elle conquit non-seulement la mère de celui-ci, catholique austère qui s'arrangeait de cette protestante, non-seulement Mme de Rochefort et le duc de Nivernois, mais presque toute la société du Luxembourg, où elle figure avec distinction pendant plus de dix ans. A la vérité les mêmes causes qui refroidirent les rapports du marquis de Mirabeau avec le duc de Nivernois agirent plus fortement encore sur la situation de Mme de Pailly. Le grand monde d'alors était ainsi fait que, tant qu'il n'y avait pas scandale, l'irrégularité des situations ne comptait point, bien que parfaitement connue; mais un procès et des mémoires injurieux communiqués au public suffisaient pour changer radicalement l'état des choses, et à partir de 1775 nous ne retrouvons plus Mme de Pailly dans les réunions du Luxembourg.

Toujours est-il que la longue intimité des deux amis du Bignon avec les deux amis de Saint-Maur peut aisément faire supposer qu'il y avait quelque analogie entre ces deux amitiés-là. Cette supposition est confirmée par quelques lignes très expressives empruntées non plus à la correspondance de Mme de Rochefort, mais à celle du marquis de Mirabeau avec son frère le bailli. C'est au moment où le duc de Nivernois, en 1782, vient de se marier en secondes noces avec son amie. Le bailli de Mirabeau se trouve en ce moment en Provence, et en recevant de son frère cette nouvelle, il s'en explique avec une brusquerie un peu bizarre, qui prouve qu'il est préoccupé de l'idée que, si la marquise de Mirabeau venait à mourir avant son mari, celui-ci ne manquerait pas d'imiter le duc de Nivernois en épousant aussi Mme de Pailly. « Quant au mariage dont tu me parles, écrit-il, le 26 octobre 1782, il m'étonne par le peu de nécessité; il avait été si longtemps achevé sans être commencé, et il a une si parfaite sûreté d'être sans fruit, qu'il ne fait que me con-

firmer dans l'idée que j'ai toujours eue, et qui m'a sauvé de faire aucune sottise, qui est qu'un homme qui suppose pouvoir trouver un bon conseil dans une femme se trompe. » Le marquis feint de ne pas comprendre ce qui le regarde dans cette réflexion, et il ne répond qu'à ce qui a trait au récent mariage; mais sa réponse n'est pas moins significative que la phrase de son frère. « Je ne t'ai pas mandé ce mariage, lui répond-il, comme un chef-d'œuvre; j'ai trouvé, comme toi, que c'était la cinquantaine qu'on fêtait. Je te l'ai écrit quand M. de Nivernois m'en donna part comme d'une occasion de compliment, si l'on voulait; je ne suis pas étonné que tu aies trouvé la matière un peu sèche. »

Les affirmations si catégoriques du marquis de Mirabeau et de son frère ne nous permettent plus guère, on le voit, de nous en tenir à l'hypothèse vertueuse de François (de Neufchâteau); mais la situation de Mme de Rochefort n'en garde pas moins un certain caractère de réserve et de délicatesse discrète qui la distingue des arrangemens du même genre si fréquens au XVIIIe siècle. Elle nous aide aussi à nous expliquer la précipitation, un peu choquante au premier abord, de ce second mariage. Il nous paraît probable qu'après avoir vu mourir la duchesse de Nivernois, Mme de Rochefort, se sentant elle-même menacée de très près, ne voulait pas mourir sans être légitimement unie à celui qu'elle avait si longtemps aimé et sans porter son nom. Elle était donc pressée, et elle avait raison de l'être; si elle eût attendu seulement l'expiration du deuil de la défunte duchesse, son désir eût été déçu, puisqu'elle cessa de vivre cinquante jours après son mariage (1). Son caractère, tel qu'il se révèle par ses lettres et par le témoignage de tous ses amis, nous permet d'affirmer qu'elle aussi « fut douce envers la mort, » tout en regrettant la vie. Elle dut en effet la regretter d'autant plus que son idéal de bonheur se réalisait si tard et durait si peu. Mariée à vingt ans par convenance et bientôt veuve, ayant probablement dès cette époque distingué l'homme qui ne pouvait pas être son mari et qui devait être néanmoins le principal objet de ses affections, elle ne connut que dans sa vieillesse et pendant quelques jours le genre de bonheur qu'elle avait constamment rêvé, et qu'elle exprime parfois avec tant de charme dans le petit volume qui fut imprimé après sa mort.

Parmi les pensées qui forment la meilleure partie de cet ouvrage, en voici une qui déplaira probablement aux femmes plus

(1) François (de Neufchâteau) se trompe quand il dit que Mme de Rochefort mourut le vingt-sixième jour de son mariage. Nous avons consulté tous les journaux du temps, et ils ne varient pas sur les dates. Le mariage est indiqué par tous et par le marquis de Mirabeau comme ayant eu lieu le 14 octobre 1782, et la mort le 5 décembre suivant.

impérieuses que tendres, mais qui ne déplaira peut-être pas aux autres : « Il n'y a qu'une seule chose qui puisse consoler d'être femme, c'est d'être celle de ce qu'on aime. Je crois même qu'une femme qui aime son mari est encore plus heureuse qu'un mari qui aime sa femme. Il est bien plus doux d'obéir que de commander à ce qu'on aime. On trouve un moyen toujours sûr de lui plaire en suivant sa volonté; elle est aussi la règle de nos devoirs, et la source de nos plaisirs. Elle fixe nos idées, elle détermine nos goûts, elle donne une marche assurée à toutes nos actions. Telle qu'on nous peint la grâce efficace, elle nous transporte, elle nous transforme, elle nous entraîne, et cependant n'ôte point le mérite de la liberté. » — « Rien ne coûte, dit-elle encore, à un cœur véritablement touché, que de ne pas tout faire pour ce qu'il aime, et que de ne lui pas tout dire. » Il y en a aussi d'une nature plus grave, qui sont toujours intéressantes par un rare mélange de distinction, de sagacité et de bonté. « J'ai vu, au grand déplaisir de mon cœur, que la crainte seule maintient l'ordre parmi les hommes. — Il ne suffit pas d'avoir un cœur excellent, il faut encore avoir l'âme très délicate pour ne jamais blesser les malheureux. — Le caractère distinctif de la vanité est l'inquiétude; jamais elle n'est tranquille, et c'est ce qui rend les Français si difficiles à gouverner. — Il y a deux politesses : la politesse du cœur et celle des manières. La première sans la seconde devrait suffire, et ne suffit point parmi nous. La seconde sans la première suffit souvent, et ne devrait jamais suffire. »

V.

Walpole n'a vu le salon de Mme de Rochefort que sous un seul de ses divers aspects. Il n'était pas seulement un petit cercle d'admirateurs à la dévotion du duc de Nivernois. La correspondance nous le montre fréquenté par des personnages très variés. On peut citer non-seulement toutes les anciennes relations de l'hôtel de Brancas, gens de qualité, hommes et femmes, et gens de lettres, les Flamarens, les Maurepas, les Bernis, les Hénault, les Duclos, et Mme de Mirepoix, mais aussi un assez grand nombre de figures nouvelles : la bizarre princesse de Talmont, qui habitait également le Luxembourg, personne épineuse, disait Mme de Rochefort, et de laquelle il ne faut approcher qu'avec précaution, si l'on ne veut pas être piqué (1),

(1) C'est elle qui a inspiré la moins connue, mais non pas la moins ingénieuse des saillies de Mme de Rochefort. Mme de Talmont avait été l'*amie* du dernier des Stuarts, et elle portait un bracelet offrant d'un côté le portrait du prétendant et de l'autre une figure du Christ. On se récriait sur l'extravagance de ce rapprochement. « C'est bien

une Anglaise très distinguée, la sœur de lord Chatam, Mlle Anne Pitt, qui vient de temps en temps à Paris, qui écrit en français des lettres charmantes, et qui paraît aimer passionnément Mme de Rochefort. On y voit même figurer un instant Diderot, amené, je crois, par Duclos, et dont la conversation jette le marquis de Mirabeau dans une espèce d'ahurissement. « Quelle diable de tête et de langue! écrit-il. Je me trompe fort, ou je crois l'avoir vu parmi ceux qui tenaient le haut du temple et faisaient des sorties sur le peuple lors du dernier siége de Jérusalem. Avec tout cela, j'ai une sorte de sympathie pour lui... Je croirais cet homme un excellent outil d'héroïsme, en l'empoignant par le manche de la vanité; mais, hors de là, tissu d'extravagances et Mazaniello tout craché. » On y voit aussi Gatti, médecin italien très original, fort à la mode en ce temps-là, et qu'on retrouve dans presque toutes les correspondances célèbres du XVIIIe siècle. Enfin, à côté d'un certain nombre d'habitans du Luxembourg moins notables, on y rencontre des abbés et des évêques mêlés souvent à des chanteurs et à des cantatrices du Théâtre-Italien, car la mélomanie du duc de Nivernois introduisait un bon nombre d'artistes chez Mme de Rochefort.

Du reste, pour donner une idée de l'agrément et aussi de la composition parfois un peu disparate de ces réunions, nous ne pouvons mieux faire que de recourir à un document qu'on ne va guère chercher dans les œuvres posthumes du duc de Nivernois. Il s'agit d'une fête donnée à Mme de Rochefort le 5 octobre 1773. La fête s'ouvre par la lecture d'une très jolie lettre de Mlle Pitt, présentée à Mme de Rochefort par une cantatrice italienne, Mme Billioni, habillée en homme sous le nom du signor Tenducci, virtuose qui brille en Angleterre, et qui est supposé venir tout exprès de Londres pour chanter un air en l'honneur de la dame du Luxembourg. Quand l'air a été chanté, on passe dans une salle où se trouve dressé un théâtre sur lequel les acteurs de la Comédie-Italienne, Clairval, Laruette et sa femme, jouent un proverbe mêlé d'ariettes composé par le duc de Nivernois, et où lui-même remplit le rôle du peintre aveugle. L'idée de ce proverbe est très ingénieuse. L'auteur suppose un peintre qui, devenu aveugle, fait des portraits fort ressemblans d'après la description détaillée qu'on lui donne du caractère et des qualités de la personne qu'il s'agit de peindre. Un lord anglais, un baron allemand et une dame française viennent successivement commander à ce peintre un portrait de femme, et chacun d'eux chante des couplets où les mêmes qualités sont expri-

simple, dit Mme de Rochefort, les deux figures signifient également : mon royaume n'est pas de ce monde. »

mées d'une façon différente. Il va sans dire que tous ces couplets célèbrent l'esprit, la grâce et la bonté de la même personne. Le peintre reconnaît alors que ce portrait lui a déjà été commandé par un jeune abbé, et que c'est précisément celui qu'il vient de finir; il lève le rideau qui couvre son chevalet, et chacun des personnages s'écrie : « C'est ma Thérèse, » c'est-à-dire c'est Mme de Rochefort, dont le portrait a été en effet commandé par un de ses amis, l'abbé de Luzine. Après le proverbe, on se met à table, et on chante au dessert un duo et une chanson. On rentre ensuite dans le salon, où l'on voit paraître l'ex-secrétaire de l'ambassade du duc de Nivernois à Londres, M. Drumgold, déguisé en bouquetière des rues, portant une corbeille pleine de bouquets qu'il distribue aux assistans en leur chantant des couplets dont l'auteur est encore le duc de Nivernois. Comme chaque couplet porte l'indication de la personne à laquelle il est adressé, nous apprenons ainsi la composition de l'assemblée. Il y a d'abord cinq grandes dames, la comtesse de Rochefort, la maréchale de Mirepoix, la duchesse de Cossé-Brissac, Mlle de Brissac, sa fille, et Mme d'Héricourt. Il y a ensuite une dame vivant en adultère avec le financier, poète et graveur Watelet, celle qu'on appelait la meunière du Moulin-Joli, Mme Le Comte (1); après celle-ci vient Mme de Pailly, dont la situation irrégulière n'est pas encore aussi notoire que celle de Mme Le Comte, mais l'est cependant assez pour qu'on puisse s'étonner de la voir placée entre Mlle de Cossé-Brissac et l'archevêque de Bourges, accompagné lui-même de l'évêque de Périgueux, des abbés de Luzine et de Bonneval; le marquis de Brancas, le duc de Nivernois, les acteurs et les actrices de la Comédie-Italienne, ont également chacun leur bouquet et leur couplet.

Ces couplets caractérisent le temps d'une manière assez originale pour que l'on en cite quelques-uns, par exemple celui que la bouquetière adresse à l'archevêque de Bourges :

Voyez-vous ce gros patriarche?
Graisse par-ci, graisse par-là.
Le bon Noé sorti de l'arche
N'était pas frais comme cela.
Il s'en va dans son diocèse,
Il y fera ce qu'il faudra,
Ce qu'il faudra, ce qu'il voudra;
Mais il regrettera Thérèse;
Il fera là ce qu'il faudra,
Puis à Thérèse il reviendra.

(1) Le Moulin-Joli était une très agréable résidence sur les bords de la Seine, où les plus grandes dames allaient visiter Watelet et sa meunière.

Envers l'évêque de Périgueux, le ton n'est pas moins familier.

Voici le bon prélat qui siége,
Pâtés par-ci, pâtés par-là;
Le pape a-t-il un privilége
Qui vaille mieux que celui-là?
Perdrix rouge et truffe excellente,
On trouve là de tout cela,
On y fait chère succulente.
On trouve là de tout cela.
Monseigneur nous en enverra.

Le couplet à Mme Le Comte est beaucoup plus respectueux.

Je vois une aimable meunière,
Talens par-ci, talens par-là.
Des beaux-arts la troupe légère
Est toujours à ce moulin-là.
On les entend dire autour d'elle
Chérissons-la et servons-la;
Où trouver un meilleur modèle?
Chérissons-la et servons-la,
La reine de ce moulin-là.

Enfin celui à Mme de Pailly l'est encore davantage, sauf le reproche de *calvinisme*, qui est fait sans doute pour donner satisfaction aux deux prélats.

J'aperçois la belle Bernoise
Qu'on aime ici tout comme là;
Elle n'est fine ni sournoise,
Son pays n'a point de cela.
L'humeur douce et l'âme sensible,
Chacun sait bien qu'elle a cela;
Mais elle entend très mal la Bible.
Elle a cela, ce défaut-là,
Et c'est le seul défaut qu'elle a.

La soirée finit par une ronde en l'honneur de Mme de Rochefort, que chante le duc de Nivernois, et dont le refrain est repris en chœur. Nous n'oserions pas affirmer que les deux prélats chantent aussi; pourtant il est dit dans la ronde que chacun doit répéter le refrain.

En terminant par cette ronde une étude de mœurs commencée par une discussion métaphysique, nous avons cherché à indiquer les tendances diverses qui se peuvent distinguer dans une des régions les plus raffinées de la haute société française au XVIIIe siècle. Il est évident que ce qui manque à ce monde groupé autour de Mme de Rochefort, ce n'est ni l'esprit, ni l'élégance, ni la bonté, ni l'aptitude aux idées sérieuses, ni la gaîté, qui s'y rencontre combi-

née avec des accès de mélancolie et de vapeurs. Ce qui manque ici, c'est la rectitude dans l'ordre moral, celle qui ne s'en tient pas au respect des bienséances et à la réprobation du scandale, mais qui veut que la réalité soit conforme aux apparences et qui ne saurait s'arranger des situations qu'on n'avoue pas. Il y a certainement des différences entre cette société et d'autres sociétés du même siècle, celle de Mme d'Épinay, par exemple, où les dames s'expliquent si librement sur leurs maris et sur leurs amans. Il n'en est pas moins vrai que, lorsqu'on y regarde de près, il se trouve que là comme ailleurs on aboutit presque toujours à des arrangemens irréguliers acceptés par les familles et tolérés par les hommes d'église aussi bien que par les gens du monde.

Cette tolérance semblait alors établie au profit de l'aristocratie comme un privilége de plus : si l'on en croit Duclos, ce qu'on permettait à une grande dame déshonorait une bourgeoise (1). Les flatteurs des hautes classes en célébraient volontiers le déréglement comme un titre de gloire. Si l'on veut se faire une idée de l'étrange enthousiasme que ce genre de mérite pouvait encore inspirer, même aux approches de la révolution, on n'a qu'à lire un discours prononcé au nom de l'Académie française le 26 février 1789, deux mois avant l'ouverture des états-généraux, par un grave historien, l'auteur de l'*Histoire de François Ier* et de l'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, M. Gaillard, chargé comme directeur de l'Académie de répondre au successeur du duc de Richelieu, et par conséquent de faire l'éloge d'un homme plus fameux par ses bonnes fortunes que par ses talens militaires ou politiques. Après avoir, non sans beaucoup d'exagération, parlé du conquérant de Mahon et de l'un des vainqueurs de Fontenoy, le représentant de l'Académie se considère comme obligé en conscience d'accorder sa part de gloire au représentant de la galanterie française. « L'Alcibiade français, dit-il, fut plus heureux que celui d'Athènes, il fut constamment heureux, ce qui le distingue des héros de l'histoire. C'est dans la fable qu'il faut lui chercher des objets de comparaison. Il est semblable en tout à ce demi-dieu dont Théramène retrace à son élève, tantôt

La valeur intrépide
Consolant les mortels de l'absence d'Alcide,

tantôt

La foi partout offerte et reçue en cent lieux.

(1) Il paraît que Mme Le Comte faisait exception à la règle posée par Duclos. Elle était exceptée sans doute à cause de la durée de sa liaison avec Watelet, homme riche, aimable et généralement aimé. Mme de Genlis nous apprend, dans ses *Souvenirs de Fé-*

Pendant qu'il punit les oppresseurs et qu'il venge l'univers, il permet à l'amour de le récompenser sans arrêter sa course. Les Hélènes, les Péribées, les Arianes, tant d'autres dont les noms lui sont même échappés, éblouies de sa gloire, charmées de ses grâces, briguent sa conquête, déplorent son inconstance, toutes le préfèrent, toutes sont préférées : on retrouve encore ici le vainqueur à qui rien ne résiste. La galanterie française applaudit à ces nouveaux triomphes, qui n'ont rien coûté à la gloire, et rapproche avec complaisance les deux brillantes moitiés d'une si belle histoire (1). »

Il est difficile, on en conviendra, de se mettre plus à l'aise avec la morale; l'académicien Gaillard défigure avec une rare audace les vers de Racine, dont la pensée est précisément contraire à la sienne, puisque Hippolyte dit de son père :

> Heureux si j'avais pu ravir à la mémoire
> Cette *indigne moitié* d'une si belle histoire.

La révolution a fait incontestablement disparaître le prestige qui s'attachait alors au libertinage paré du nom de galanterie. Nous ne voulons pas dire qu'elle ait fait disparaître du même coup les mauvaises mœurs. Il est possible qu'il n'y ait eu sous ce rapport qu'un déplacement avec aggravation de grossièreté. Ce qui est certain, c'est que cette grossièreté même a rendu la vertu plus facile aux personnes qui n'ont pas de goût pour l'irrégularité, tout en les disposant naturellement à être plus sévères pour celles qui s'y livrent. Mme de Rochefort, que nous sommes loin de confondre avec les autres femmes mal notées de son siècle, mais qui enfin ne paraît pas avoir été tout à fait irréprochable, serait probablement aujourd'hui moins tolérante pour elle et pour les autres, et au milieu de *Pensées* sérieuses et élevées, elle n'écrirait pas celle-ci, qui, malgré la délicatesse de la forme, porte l'empreinte de l'indulgente frivolité de l'époque où elle a vécu : « il y a au moins autant de différence entre une fantaisie et une passion qu'entre un madrigal et un poème épique. »

LOUIS DE LOMÉNIE.

licie, qu'elle a rencontré ce couple irrégulier jusque chez l'austère Mme Necker. Elle ajoute qu'elle en a été choquée, et parle avec dédain de Mme Le Comte, qui cependant passait pour une personne spirituelle et gracieuse.

(1) *Mélanges académiques, poétiques et littéraires*, par M. Gaillard, de l'Académie française, t. Ier, p. 337.

L'ESPAGNE

ET

L'ESCLAVAGE DANS LES ILES DE CUBA ET DE PORTO-RICO.

Les destinées de Cuba et de Porto-Rico, derniers et magnifiques débris de la puissance coloniale de l'Espagne, sont toujours dans une pénible incertitude; elles dépendent des résultats d'une discussion parlementaire à Madrid et des hasards sanglans d'une insurrection locale. Les événemens avaient porté au pouvoir deux anciens capitaines-généraux de Cuba, le maréchal Serrano et le général Dulce, et un ancien capitaine-général de Porto-Rico, le général Prim. Tous trois s'étaient prononcés publiquement en faveur des réformes si justement et si vainement réclamées depuis trente ans par les habitans des Antilles espagnoles. Cependant le gouvernement provisoire de 1868 n'a pas imité à Madrid la noble hardiesse déployée par le gouvernement provisoire de 1848 à Paris. Il n'a point aboli l'esclavage. S'il a donné aux colonies le droit d'élire des députés aux cortès, il s'est sur tout le reste contenté de renouveler, dans sa circulaire du 27 octobre 1868, des promesses cent fois répétées et cent fois éludées. Un amendement proposé par un député et déclarant la servitude abolie sur toute la surface du territoire espagnol n'a pas été inséré dans le projet de constitution, dont l'article 107 annonce seulement que « des réformes seront opérées aussitôt que les députés des colonies auront pris séance aux cortès constituantes. »

Pendant ce temps, Cuba est en pleine insurrection. Un décret de l'ancien gouvernement, daté du 12 février 1867, avait aggravé subitement les impôts et provoqué un soulèvement dans le département oriental de l'île. Les insurgés n'avaient d'abord arboré que le drapeau des réformes à Jara et à Bayamo. A la nouvelle des évé-

nemens de Madrid, le mouvement prit un caractère politique. Par une proclamation du 27 décembre 1868, le chef qui le dirigeait, Carlos Manuel de Cespedes, essaya d'enflammer les esprits pour la cause de l'indépendance de l'île et de l'abolition de l'esclavage. Arrivé au mois de janvier 1869 pour remplacer le général Lersundi et précédé d'une grande popularité, le général Dulce tâcha d'abord de rallier les dévoûmens par des mesures libérales; mais la violence de l'insurrection, aidée peut-être par un puissant voisin des Antilles, l'a forcé de revenir au régime de la censure et des conseils de guerre, et de demander des renforts à la métropole malgré la présence de 25,000 soldats et l'appel de 30,000 miliciens. La crise est décisive, et il est impossible de savoir si la raison sera chargée de terminer la besogne commencée par la violence. Il est intéressant de rappeler au moins les causes qui ont rendu cette crise inévitable, de signaler les moyens qui seraient de nature à la terminer heureusement, et d'indiquer les conséquences, trop faciles à pressentir, de ces graves conjonctures.

Si les vœux des amis de la civilisation européenne sont exaucés, l'Espagne reprendra son rang parmi les nations, elle se relèvera, elle conservera ses colonies, et le premier acte d'un gouvernement juste sera la réforme du régime intolérable qui pèse sur ces terres habitées par une population nombreuse, intelligente, instruite, fière et mécontente. Si l'Espagne au contraire continue à s'abaisser dans un tourbillon confus de discordes civiles et d'ambitions militaires, le sort des colonies ne pourra pas dépendre plus longtemps des convulsions de la métropole, et les États-Unis n'auront qu'à tendre la main pour recueillir un héritage que l'Europe ne sait plus conserver. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'abolition de l'esclavage sera inévitablement proclamée, et on se sent un peu consolé en voyant du moins la liberté sortir de tant de ruines, en apercevant enfin le terme de cet opiniâtre fléau de la servitude qui souille encore la reine des Antilles, la noble contrée sur les rivages de laquelle Christophe Colomb repose enseveli, qu'il découvrait le dimanche 28 octobre 1492, et qu'il saluait « la terre la plus belle qu'aient jamais vue les yeux des hommes. »

I.

La question des réformes, première origine de l'insurrection, ne se présente pas tout à fait à Cuba et à Porto-Rico dans les mêmes conditions qu'au sein des autres sociétés coloniales. Il y a deux différences notables. En premier lieu, la liberté des noirs est inséparable de la liberté des blancs et de ce qu'on peut appeler la liberté des choses; il faut abolir à la fois la servitude qui pèse

sur les habitans esclaves, la dictature qui gêne les habitans libres et le monopole qui entrave la production coloniale. En second lieu, l'obstacle à ces réformes n'est pas à La Havane, il est à Madrid. Ce fait ne peut plus être contesté. Il a été rendu évident par la conduite de l'ancien gouvernement pendant l'enquête ouverte à Madrid en 1865 et close en 1867. Dans un rapport du 25 novembre 1865, le ministre d'outre-mer, M. Antonio Canovas del Castillo, avait proposé à la reine Isabelle de nommer une commission d'enquête chargée d'examiner « l'ordre politique et administratif, la situation économique des Antilles, en même temps que d'autres questions plus épineuses encore relatives aux conditions du travail et de la population. » Cette commission fut composée de vingt-deux délégués des communes des îles, de tous les sénateurs qui se rattachent aux colonies par leurs intérêts, des principaux personnages qui les ont gouvernées, et de vingt-deux membres nommés par la reine. On le voit assez, les délégués des colonies s'y trouvaient en faible minorité; mais du moins furent-ils nommés dans des conditions régulières? D'après l'ordre royal, les bases de l'élection devaient être les mêmes que pour la nomination des conseils municipaux dans les colonies. Or la loi composait le corps électoral des plus forts contribuables en nombre quatre fois plus grand que celui des conseillers municipaux à élire, et elle divisait les électeurs en trois groupes, les propriétaires, les industriels et commerçans, les professions et les capacités. Le capitaine-général créa de son plein gré une division différente en vertu de laquelle les industriels et les commerçans, intéressés au monopole et à la traite, gagnèrent dix-neuf voix, enlevées à la propriété et aux capacités. La catégorie privilégiée ne comptait pourtant dans la population libre que pour un septième. La municipalité de La Havane protesta; elle fut réprimandée. Malgré ces irrégularités, les délégués élus étaient presque tous partisans des réformes.

La commission tint sa première séance le 30 octobre 1866 à Madrid. Le ministre et le président, M. Alexandre Olivan, rappelèrent à la *junta* qu'elle avait à examiner trois questions, la première politique, la seconde sociale, la troisième économique, et ils promirent que chaque membre recevrait trois questionnaires sur chacun de ces sujets bien distincts, institutions politiques, régime du travail et de l'immigration, système des impôts et des tarifs, indiqués par des articles séparés dans le décret royal qui ordonnait l'enquête. Quelle ne fut pas la surprise des membres de la commission! Ils ne reçurent aucun questionnaire politique, aucun questionnaire économique; on leur remit simplement un programme composé de vingt-six questions sur les moyens d'améliorer la condition des esclaves et de favoriser l'immigration européenne ou chinoise, sans qu'un

seul article parlât de l'abolition de l'esclavage. Les délégués, plus ou moins rassurés par les promesses du gouvernement, consentirent à commencer leurs études sur le régime du travail; mais ils eurent le courage et l'honneur de réclamer la discussion du principe même de l'esclavage. Sur les quatre délégués présens de l'île de Porto-Rico, il y en eut trois qui, dès le 8 novembre 1866, déposèrent un rapport où ils exposaient « que le premier questionnaire qui leur avait été présenté, tout en constatant l'existence de l'esclavage, laissait voir clairement la tendance du gouvernement à le perpétuer, chose aussi préjudiciable au bien-être de Porto-Rico que contraire à l'honneur de la monarchie espagnole. » En conséquence, ils désiraient s'abstenir d'étudier les questions posées, se bornant à demander « l'abolition immédiate de l'esclavage à Porto-Rico; » ils la demandaient « avec ou sans indemnité, avec ou sans organisation du travail. » Cette généreuse protestation fut suivie d'une déclaration des délégués de Cuba. La question de l'esclavage, disaient ces derniers, était plus difficile à résoudre dans leur patrie qu'à Porto-Rico; mais ils ajoutaient aussitôt qu'ils n'entendaient en aucune façon que la servitude fût perpétuée à Cuba, et ils proposaient de présenter à la commission un plan d'abolition graduelle. Ce plan fut en effet développé dans un rapport qui portait la signature de treize des délégués cubains.

La commission d'enquête travailla longtemps; elle reçut tard un questionnaire politique, jamais le questionnaire économique ne fut présenté; aucune solution ne fut votée, les discussions ne furent pas sténographiées; les comptes-rendus analytiques des secrétaires et les rapports des délégués et des déposans, parmi lesquels figuraient le maréchal Serrano et le général Dulce, ne furent imprimés qu'à New-York par voie extra-officielle (1). La publication en Espagne fut interdite. Le ministre, en congédiant la *junta* le 26 avril 1867, annonça le projet d'établir à Madrid un « conseil consultatif des colonies. » Ainsi fut terminée cette enquête. On le sait ailleurs qu'à Madrid, ces examens sont propres à deux fins très différentes. De même que l'on remue la terre avant de semer et qu'on la remue aussi avant d'enterrer, on voit les gouvernemens consacrer des enquêtes à préparer les réformes ou à les ensevelir. La nomination de la *junta* de 1866 rentrait dans les mesures de cette seconde catégorie; mais son histoire démontre ce que nous affirmions en commençant: on accepte l'abolition de l'esclavage à Cuba et à Porto-Rico, on l'empêche à Madrid.

(1) Cette enquête a été parfaitement analysée dans l'important ouvrage écrit en français par M. Valiente, *les Réformes dans les îles de Cuba et de Porto-Rico*, avec une préface de M. Édouard Laboulaye. Paris 1869.

Lorsqu'en 1840 le gouvernement français consulta timidement les conseils coloniaux sur les moyens de faciliter le rachat des esclaves au moyen du pécule, le conseil de la Martinique répondit que l'intervention du gouvernement était « illégale; » le conseil de la Guadeloupe déclara que l'esclavage « était un bienfait, » et le conseil de Bourbon affirma qu'il était « l'instrument providentiel et permanent de la civilisation. » La loi si modérée de 1845, due aux travaux de la commission présidée par M. le duc de Broglie, et qui se bornait à diminuer le nombre de coups de fouet qu'un esclave pouvait recevoir, à lui assurer le droit de posséder ce qui lui appartient et de se racheter avec ce qu'il gagne, fut déclarée par les mêmes conseils odieuse et funeste. Vingt-deux ans auparavant, le 9 juillet 1823, lord Bathurst, secrétaire d'état des colonies anglaises, avait ordonné aux gouverneurs de soumettre aux législatures locales quelques améliorations dans le régime des esclaves; ces mesures avaient été repoussées par dix-huit colonies sur vingt, et il fallut les imposer en 1831, après huit années d'attente infructueuse. En 1857, le gouvernement hollandais proposa aux chambres la loi qui devait émanciper si pacifiquement les esclaves de Surinam et de Curaçao. Des plaintes et des menaces répondirent à ses intentions généreuses. C'est encore par l'initiative et par l'autorité du gouvernement de Portugal que l'esclavage vient d'être aboli dans les possessions de ce pays en Afrique, aux termes d'un récent décret du 25 février 1869, proposé par le marquis de Sá de Bandeira, l'évêque de Vizeu et M. J. Latino Coelho.

L'Espagne nous réservait un autre spectacle. Le gouvernement, soit avant, soit après la révolution de 1868, n'a rien tenté, rien osé. Le ministre d'outre-mer, nommant une commission en 1865, ne propose pas l'abolition, ne prononce même pas le nom de l'esclavage, vaguement désigné sous le terme de « question épineuse, » et ce sont les colons, les maîtres d'esclaves, qui réclament hautement la fin de la servitude « pour l'honneur de la monarchie espagnole. » Le gouvernement né de la révolution de 1868 n'a pas le courage d'abolir l'esclavage. Le président du comité de constitution, M. Olozaga, qui avait été président de la société fondée à Madrid pour l'abolition de l'esclavage, n'introduit dans le projet de constitution aucune déclaration contraire à la servitude. Le maréchal Serrano et le général Dulce semblent avoir oublié les dépositions qu'ils ont faites à l'enquête de 1867. Le nouveau pouvoir ne sait pas être plus équitable que l'ancien envers les colonies. La censure, après avoir été un moment suspendue, a été récemment rétablie. Sous le nouveau régime, les habitans de Cuba et de Porto-Rico ne sont pas beaucoup plus à l'aise que par le passé pour exprimer leurs opinions. Sans doute il y aura aux cortès des députés des deux îles, et c'est là

un grand progrès; mais l'élection sera difficile, et les élus auront fort à faire pour vaincre cette singulière, cette impardonnable résistance de la métropole, refusant l'émancipation aux maîtres d'esclaves, qui la demandent. Il y a là une énigme dont il faut chercher le mot. Qui donc profite de l'esclavage? qui donc en souffre? On croirait d'abord que la métropole porte la honte de cette institution odieuse, tandis que les colons en tirent le profit. Est-ce qu'il en serait autrement? est-ce que Madrid serait plus intéressé au maintien de la servitude que La Havane? C'est ce qu'il importe d'examiner en détail.

Cuba et Porto-Rico ne doivent pas être comparées à nos colonies françaises, petites sociétés maladives et dolentes pour lesquelles la beauté du ciel ne rachetait pas l'exiguïté du territoire, et qui présentaient au moment de l'émancipation 139,000 habitans libres en face de 234,000 esclaves. Aucune des dix-neuf colonies à esclaves de l'Angleterre ne peut non plus être mise en parallèle avec les colonies espagnoles. A la Jamaïque, grande terre de 750 lieues carrées, 35,000 blancs possédaient 325,000 esclaves. Dans l'ensemble de ces dix-neuf colonies, il y avait au moment de l'émancipation 770,390 esclaves possédés par moins de 150,000 blancs. L'île de Cuba est grande comme l'Angleterre. Située à l'entrée du golfe de Mexique, au croisement de plusieurs des grandes routes commerciales du monde, à six heures de Key-West, à deux jours et demi des bouches du Mississipi, elle offre à la navigation 3,000 kilomètres de côtes, le port de La Havane, qui est déjà une des six premières places de commerce du monde, et des ports nombreux au fond des grandes baies de Nipé, de Guantanamo et de Cienfuegos. Cette terre magnifique, douée d'une fertilité extraordinaire, est peuplée par 1,400,000 habitans, dont près de 1 million d'hommes libres et seulement 368,000 esclaves (1). Beaucoup moins étendue,

(1) *Notices officielles sur la population libre des îles de Cuba et de Porto-Rico en 1862.* — Voici les chiffres exacts pour Cuba.

Blancs.	764,750	56 pour 100
Libres de couleur.	221,417	16 pour 100.
Émancipés.	4,521	
Esclaves.	368,550	27 pour 100.
Total. . . .	1,359,238	

Au nombre des blancs sont comptés 34,046 Chinois. — La proportion des blancs est moins forte et celle des libres de couleur beaucoup plus grande à Porto-Rico.

Blancs.	300,406	51,50 pour 100.
Libres de couleur.	241,037	41,30 pour 100.
Esclaves.	41,738	7,20 pour 100.
Total. . . .	583,181	

En outre, Porto-Rico possède 931 habitans par lieue carrée, Cuba 183 seulement.

mais très bien plantée, très bien cultivée, l'île de Porto-Rico a une population libre de 560,000 âmes et seulement 42,000 esclaves.

Ces chiffres montrent combien dans les deux îles le travail libre a déjà pris les devans sur le travail servile. A Porto-Rico, 10,000 esclaves seulement sont employés aux travaux de l'agriculture, auxquels se consacrent librement 241,037 hommes de couleur. Il y a en outre un très grand nombre de travailleurs blancs dans les plantations, ainsi qu'un très grand nombre de petits propriétaires sans esclaves. On peut affirmer que les trois quarts de la production sont déjà le fruit du travail libre, et on n'est pas surpris d'entendre presque tous les habitans réclamer l'abolition immédiate de l'esclavage avec ou sans indemnité. Cuba n'est pas dans une position aussi favorable. Cependant la civilisation y est assez avancée, les ressources naturelles y sont assez grandes, pour que l'on puisse assurer que cette société riche, élégante, cultivée, généreuse, rougit de l'esclavage, et qu'elle est en mesure de renoncer enfin sans se ruiner à l'injustice et à la violence. Les blancs peuvent fort bien travailler sous le climat des Antilles espagnoles. Les campagnes cubaines renferment dans les plantations de tabac, les sucreries, les *cafétaux*, 440,000 blancs contre 288,000 esclaves et 100,000 libres de couleur. La population blanche, qui était de 133,000 habitans seulement en 1791, atteint actuellement 800,000. Cuba est en effet sur la limite extrême qui sépare la zone intertropicale de la zone tempérée; le climat est rafraîchi pendant l'été par les pluies et par les brises de l'Océan, et la température moyenne est de 26 degrés centigrades. La statistique officielle, dressée par un homme très honorable et très intelligent, don José de Frias, mort récemment, évalue pour l'année 1862 la production agricole de l'île (produits bruts) à 646,552,000 francs, la production industrielle et commerciale à 768,446,000 francs. Le chiffre officiel des importations et des exportations est immense. On sait que Cuba exporte tous les ans, entre autres produits, 500 millions de kilogr. de sucre et plusieurs millions de kilogr. de tabac, sans parler du café et du cuivre.

Ce n'est pas seulement aux dons de la nature et aux efforts du travail que Cuba doit sa richesse, c'est aussi aux malheurs de ses voisins. Cuba a profité de la ruine de Saint-Domingue, de l'anarchie des républiques séparées de l'Espagne, des souffrances des Antilles anglaises et françaises, de la guerre des États-Unis et de la guerre civile du Mexique. Comme une manufacture qui garderait ses ouvriers sans les payer, pendant que les manufactures voisines seraient exposées à la hausse des salaires, aux grèves et à l'incendie, cette oasis de la servitude s'est enrichie par les désastres de ses rivales. Il convient d'ajouter qu'elle a profité aussi, cette

fois à son honneur, des trésors intellectuels de toutes les contrées civilisées, car elle a envoyé ses enfans en Europe ou aux États-Unis pour s'instruire dans les lettres, les arts, les sciences et l'industrie. Cuba a des orateurs, des écrivains, des poètes, des savans, des agriculteurs éminens, mêlés à la société la plus élégante et la plus civilisée (1). Cette contrée est devenue une sorte d'Angleterre espagnole entre les deux continens qui composent le Nouveau-Monde, et on se demande comment elle reste inactive devant l'esclavage. Est-ce que les esprits sont pervertis? est-ce que la fausse économie politique et la révoltante théologie qui ont déshonoré les États-Unis du sud sont professées à La Havane? Elles y ont sans doute leurs adeptes, peu nombreux et intéressés, surtout parmi les péninsulaires; cependant l'opinion générale est contraire à l'esclavage. Les Cubains sont Espagnols par le sang; mais par l'esprit ils sont Français, Anglais, Américains, et le souffle puissant des idées de liberté et d'égalité a passé sur leurs têtes. Est-ce donc que l'esclavage ne produirait pas là les maux qu'il engendre ailleurs, qu'il traîne partout, comme les chaînes portent avec elles le bruit et la rouille? Est-ce qu'on a inventé à Cuba et à Porto-Rico un esclavage perfectionné, poison inoffensif, innocente iniquité? Non, le mal produit partout le mal, et il est facile de suivre la double trace de ce fléau lamentable, — ravage dans le troupeau des malheureux esclaves injustement asservis, ravage dans la société des maîtres infailliblement corrompus.

On dit qu'à Cuba et à Porto-Rico les lois sont assez douces, les maîtres assez bons. C'est possible; mais de grâce ne faisons pas de bucoliques sur le bonheur d'une pauvre créature humaine qui ne peut ni travailler, ni aimer, ni acquérir, ni enfanter, ni s'instruire sans le bon plaisir d'un maître. C'est là une condition affreuse dans tous les pays, sous toutes les latitudes. C'est là une chute de deux degrés sur l'échelle des êtres doués de vie; le maître descend du rang d'homme au rang de brute, l'esclave passe au nombre des choses. Il y a d'ailleurs à Cuba deux ou trois infamies de plus qu'ailleurs. La traite n'a pas cessé malgré les conventions signées, malgré les indemnités reçues, malgré les promesses renouvelées. Il y a eu des années où, d'après le rapport des consuls anglais, il est entré clandestinement plus de 20,000 Africains. Quelques-uns sont signalés et déclarés libres, *emancipados,* aux termes du traité conclu avec l'Angleterre en 1845, après l'inexécution pendant trente ans de celui de 1817. Or, sous prétexte de réglementer la classe des *eman-*

(1) Voyez dans la *Revue* de 1851 l'étude remarquable de M. Charles de Mazade sur les écrits de MM. Saco, Queipo, les poésies de MM. Heredia, Placido.

cipados, les capitaines-généraux, auxquels ils sont remis comme à un tuteur, ont imaginé depuis 1854 de vendre les services de ces Africains libres en frappant le contrat, qui est fait pour cinq ans et qui est renouvelable, d'un impôt mensuel de 8 à 4 piastres selon l'âge. Encore les esclaves sont-ils protégés par quelques lois; censés libres, les *emancipados* ne peuvent pas invoquer ces lois. Quelquefois, quand un esclave meurt, on déclare la mort de l'émancipé, qui prend désormais le nom et le sort de l'esclave, ou bien les concessionnaires revendent à leur tour les services de ces prétendus êtres libres. Les statistiques en portent le nombre à 4 ou 5,000 seulement; il n'est pas un colon qui ne suppose le vrai chiffre quatre ou cinq fois plus considérable.

Outre ces émancipés, qui n'en ont que le nom, il y a dans les Antilles espagnoles d'anciens esclaves qui sont parvenus à se racheter, et une disposition excellente des règlemens permet à l'esclave de se libérer peu à peu, pourvu que chaque à-compte payé à son maître ne soit pas moindre de 56 piastres. Il est dit alors *coartado* de tant de piastres, et il ne peut plus être vendu pour une somme supérieure à celle qu'il doit; il peut changer de aître ou travailler hors de la maison de celui-ci en lui payant par jour 67 centimes par 100 piastres encore dues sur son rachat. Toutefois ce pauvre homme qui à force de bras nage vers le rivage de la liberté, à combien d'entraves n'est-il pas encore exposé! S'il change de maître, il paie d'énormes droits au fisc. S'il devient moins vigoureux, s'il baisse de prix, il lui faudra néanmoins acquitter la somme fixée à l'époque où il était dans toute sa vigueur. Enfin cette fraction de liberté si chèrement payée, la transmet-il à sa femme, à ses enfans? Nullement, pas même à l'enfant qu'il a légitimement lorsqu'il est déjà la moitié ou les trois quarts d'un homme libre. Encore un détail odieux. Le fouet, qui n'est pas permis pour les Chinois, est permis pour les Africains : le règlement de 1842 n'autorise que vingt-cinq coups, sans effusion de sang; mais qui donc est là pour compter le vingt-sixième coup et voir si le sang coule? Qui donc est là pour constater la haine que chacun de ces coups amassse au fond des cœurs outragés?

Il existe en tous lieux une loi morale supérieure qui châtie l'auteur d'un mal par ce mal lui-même. Interrogez les hommes de bonne foi : ils avoueront que les habitudes de dureté, de paresse et d'injustice, inséparables de l'esclavage, ont pour conséquences, à Cuba comme partout ailleurs, les consciences corrompues, les fortunes obérées, la religion méprisée, la magistrature suspecte, les mœurs dissolues, l'agriculture arriérée, le patriotisme énervé, la population amoindrie. Tel est le résumé du *Rapport* des délégués

de Cuba à l'enquête de 1867 et de celui des délégués de Porto-Rico, éloquens plaidoyers de morale chrétienne, de sagesse politique, d'expérience pratique et de patriotique indignation.

Comment donc une société riche, éclairée, généreuse, qui vit et qui souffre au milieu de ces maux, n'a-t-elle pas le courage de les anéantir sans retard? Pourquoi les habitans de Cuba et de Porto-Rico n'affranchissent-ils pas leurs esclaves? Cela ne peut tenir qu'à deux motifs, la peur et l'intérêt. Interrogeons ces deux motifs. La peur se conçoit. Ce n'est pas la peur de la révolte : une insurrection est bien plus à redouter avant qu'après la suppression de l'esclavage; c'est la peur de la ruine. On craint que l'esclave ne veuille plus travailler, et cette inquiétude est assez naturelle, puisqu'on a tout fait pour lui rendre le travail odieux. Cependant l'exemple des colonies anglaises, françaises, hollandaises, prouve la parfaite vérité de ce mot du marquis de Sligo, gouverneur de la Jamaïque au moment de l'émancipation, en 1835 : « toutes les fois que les propriétaires veulent que la chose aille bien, elle va bien. » L'exemple des États-Unis du sud, où déjà le travail libre arrive presque à fournir autant de coton que le travail servile en produisait avant la guerre, est plus significatif encore. La vérité, constatée partout, c'est qu'un quart à peu près des anciens esclaves retourne à la vie sauvage, un quart va dans les villes, une moitié reste aux champs; mais une meilleure distribution du travail, l'introduction des machines, la concentration des usines, une surveillance plus exacte, surtout un travail plus intelligent et plus énergique, parce qu'il est stimulé par l'intérêt personnel, permettent de tirer de cent hommes libres des résultats bien supérieurs à ceux que produisent deux cents esclaves.

La preuve de cette assertion n'est pas à faire, elle est faite à Cuba même. Une grande sucrerie agricole entièrement desservie par le travail libre a été fondée en 1864 par MM. Odoardo frères, de La Havane, sous le nom de La Ruche, *La Calmena,* et cette sucrerie produit 1 million de kilogr. de sucre par an. Toutes les opérations, à commencer par le défrichement des forêts qu'a remplacées la plantation, ont été exécutées par des ouvriers presque tous blancs, et même Européens, travaillant en toute saison, dans les meilleures conditions de santé, sous la direction spéciale de M. A. Odoardo, ancien élève de l'école d'agriculture de Grignon. Cet exemple peut rassurer les Cubains sur les applications du travail libre. Une autre leçon est fournie par l'expérience. L'esclavage et même la traite ne peuplent pas. La vie est étouffée, le mariage empêché par ces enrôlemens forcés d'hommes sans femmes. Les ouvriers libres européens, seules recrues désirables, ne veulent pas se

mêler à des Chinois dégradés ou à des esclaves, et c'est la liberté seule qui peut donner aux Cubains l'espoir d'un courant d'émigration facile à attirer vers des contrées si belles.

Reste à examiner quel profit les Cubains tirent de l'esclavage. Est-il bien certain d'abord que l'usage des esclaves soit le même dans toutes les industries ? Dans les villes, où les domestiques même commencent à être remplacés par des blancs et par des Chinois, il n'y a que 75,000 esclaves sur 500,000 habitans. C'est dans les sucreries et dans les *cafétaux* que la population esclave se concentre de plus en plus. L'élément libre entre déjà pour cinq sixièmes dans le total des bras employés par les fermes et les plantations de tabac (1). L'île de Cuba, particulièrement dans les régions appelées Vuelta-Abajo, Vuelta-Arriba, Partidos, produit par an environ 600,000 *tercios* de 40 kilogrammes, soit 24,000 tonnes d'un tabac célèbre dans le monde entier; elle consomme un tiers de cette production, et deux tiers, l'un en feuilles, l'autre tordu en cigares ou cigarettes, sont exportés sans que l'on puisse extraire un chiffre exact de la *Balanza del commercio*, parce que la moitié de la sortie s'opère en fraude. Le tabac a des crus renommés comme les vins de France; mais, sur les *vegas de punteria* ou terres de réputation, comme Flor de Tabacos, Cabañas, Figaro, il ne se récolte pas plus de 3 à 4,000 tercios. La plupart des *vegas* sont affermées par petits lots à des familles qui les cultivent elles-mêmes avec quatre ou cinq nègres. Les mauvaises habitudes engendrées par l'esclavage exercent leur détestable influence sur la culture, qui épuise la terre et rapporte peu, sur la fabrication, ruinée par le gaspillage de la matière première et l'absence de comptabilité, enfin sur le commerce, entaché de fraude et toujours exposé à des alarmes qui paralysent le crédit. Les *vegueros*, à part quelques grands exploitans, sont presque tous gênés. Le tabac n'emploie que 17,000 esclaves avec plus de 100,000 travailleurs libres. La proportion des esclaves est encore de 25,942 contre 7,499 ouvriers libres dans les *cafétaux;* mais elle diminue chaque jour, et la cul-

(1) Voici la distribution de la population des campagnes de Cuba :

	Blancs.	Libres de couleur.	Esclaves.
Sucreries.....	41,601	3,876	172,671
Cafétaux.....	5,682	1,817	25,942
Prairies.....	73,781	14,780	37,734
Tabac.....	75,058	28,527	17,675
Fermes.....	178,185	23,026	24,850
Culture maraîchère.	57,713	27,116	6,918
Divers.....	7,999	1,507	2,424
Total....	440,019	100,649	288,214

ture du café devient de moins en moins importante. La population esclave intéresse donc presque exclusivement les sucreries agricoles, que l'on nomme à Cuba les *ingenios*, auxquelles sont attachés encore plus de 170,000 esclaves.

Il convient de distinguer ici deux classes d'établissemens. Quelques sucreries, appartenant à des propriétaires intelligens et riches, éblouissent par une prospérité extraordinaire. Les procédés les plus perfectionnés de la chimie et de la mécanique y sont employés. Les noirs sont bien traités; les terres ne sont pas épuisées. Des associations de propriétaires se forment autour d'usines centrales. Pour diminuer les frais généraux, on agrandit les exploitations, et il y a des sucreries qui produisent jusqu'à 3 et même 4 millions de kilogrammes par an. L'état ordinaire est bien différent. Il n'y a pas moins de 1,500 *ingenios* à Cuba, ils produisent un peu moins de 586,500 tonnes de sucre. C'est donc une production moyenne de 39 tonnes par établissement. C'est bien peu, et c'est à l'esclavage qu'on doit surtout s'en prendre. Il faut toujours beaucoup plus de bras pour un même travail avec des esclaves qu'avec des hommes libres; cela est naturel, parce que l'esclave n'a pas d'intérêt à travailler, à hausser le prix de son rachat, parce qu'il est sans instruction, et aussi parce que le maître est plus désireux de compter un grand nombre de vassaux que de distribuer économiquement la besogne. Or, comme le dit très bien M. Fr. d'Armas dans un livre marqué au coin de la conscience et de la modération (1), la question importante est de savoir non pas si le travail servile coûte moins que le travail libre, mais s'il produit moins. Les esclaves exigent un premier capital, et leur prix va toujours en augmentant; leurs chômages, leurs maladies, retombent sur les maîtres; leur agglomération en un même point élève le prix des loyers et des vivres, et éloigne les ouvriers libres. Tout compte fait, le travail servile arrive à produire moins et à coûter presque autant que le travail libre.

Aussi la plupart des sucreries sont chargées d'hypothèques. Elles ne se vendent que rarement et avec des termes très longs. Le revenu s'obtient souvent en entamant le capital, c'est-à-dire en épuisant le sol, en défrichant sans cesse des terres neuves, en ne réparant pas les bâtimens et les appareils, dépenses que l'on finit par faire trop tard à coups d'emprunts qui pèsent sur l'avenir et conduisent à la ruine. C'est pourquoi M. d'Armas affirme que l'esclavage tue le capital, en sorte qu'il est rare à Cuba de voir un petit-fils posséder le bien de son grand-père. Le même auteur consacre un chapitre spécial à cette question : y a-t-il des béné-

(1) *De la Esclavitud en Cuba*, p. 209.

fices dus à l'esclavage? et il répond : autrefois peut-être, aujourd'hui certainement non. Le revenu net, signe en tous pays de la richesse, est très faible, même dans les sucreries les mieux dirigées. Des renseignemens aussi précis que curieux ont été réunis dans deux *Rapports sur la colonisation et sur les sucres* publiés en 1862 par l'un des plus grands *hacendados* de Cuba, M. Juan Poey, dont la belle habitation, *Las Canas*, a été décrite dans la *Revue* par M. Ernest Duvergier de Hauranne (1). M. Poey prouve par des chiffres que 145 travailleurs sont employés au travail qui pourrait être exécuté par 74; il établit que la même quantité de terre produit deux et trois fois plus à la Réunion, à la Barbade, à la Guyane anglaise, au Bengale et même à la Jamaïque qu'à Cuba. Il résulte de ses recherches et aussi de celles de M. d'Armas (2) que le revenu net annuel d'une sucrerie moyenne est de 4,70 pour 100 par an. Il existe un grand nombre d'établissemens où, suivant M. Poey, il y a un déficit annuel qu'il évalue à plus de 5 pour 100 du capital engagé. La mortalité des esclaves doit entrer en ligne de compte; elle est beaucoup plus rapide que celle des blancs; en même temps le chiffre des naissances est beaucoup plus lent. L'esclavage a pour libérateurs la mort et la stérilité, et tout le calcul du maître, dans les vieilles sucreries où n'a pas pénétré l'esprit de progrès, consiste à déterminer si le profit sur la production plus grande du sucre est supérieur à la perte sur la mortalité plus prompte des nègres.

Enfin tous les habitans de Cuba, sans distinction d'opinions, de préjugés, d'intérêts, déclarent et répètent que le plus clair du revenu net est absorbé par le fisc. L'île de Cuba, l'île de Porto-Rico succombent sous le poids des impôts de toute nature, impôt direct sur les propriétés, droits d'*alcabala* sur la transmission des esclaves, droits de douane, taxes de toutes les formes et de toutes les dénominations, sans parler des exactions secrètes. Nous voici parvenus, après un long détour, en face de la cause, de la vraie cause des résistances que toute réforme dans le régime des colonies rencontre à Madrid. Nous touchons en même temps du doigt une loi de l'histoire. Dans toutes les sociétés coloniales, la puissance arbitraire des maîtres sur les esclaves a eu pour conséquence la puissance arbitraire de l'état sur les maîtres. La propriété la plus absolue est en même temps la plus fragile; elle est sans limite et sans repos. Pour se défendre contre une révolte, toujours redoutée parce qu'elle est toujours juste, les maîtres ont besoin d'être protégés, et toute protection se paie. La protection apparaît

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1866.
(2) *La Industria azucarera en Cuba*, par M. d'Armas.

sous la figure du soldat et du percepteur. Peu à peu à une situation exceptionnelle s'adapte une législation exceptionnelle. Déshabitués de tout effort, amollis par des jouissances mêlées de remords, peu fondés à se montrer chatouilleux sur la distinction du juste et de l'injuste, les colons ne savent plus résister. Le gouvernement tue d'ailleurs la résistance par la mort quand cette résistance arme les bras, par l'exil quand elle délie les langues, et si l'on se demande comment il est si facile de se former en Europe une opinion sur les affaires de Cuba, la réponse est simplement que les capitaines-généraux ont successivement banni en Europe la plupart des Cubains qui avaient une opinion. Les colons s'aperçoivent bien tard que l'on ne peut passer une chaîne au pied d'un esclave sans sentir une autre chaîne invisible s'appesantir sur soi. C'est la réalisation du mot du poète :

Ah! l'esclave le mieux attaché, c'est le maître.

Il en a été ainsi dans toutes les sociétés coloniales infectées par l'esclavage; mais les Espagnols ont su dépasser sous ce rapport tous les autres peuples, les Romains aussi bien que les Anglais, et faire peser sur leurs sujets d'outre-mer le plus lourd fardeau de fonctionnaires et d'impôts que jamais colonie ait supporté.

II.

Depuis la conquête, le système politique et administratif de la péninsule fut appliqué aux possessions lointaines, assimilées, au moins en principe, à la métropole; mais en fait les vice-rois et les capitaines-généraux eurent toujours une puissance bien supérieure à celle des gouverneurs de province, et il fallut la tempérer par le pouvoir modérateur des cours supérieures de justice. Il ne faut pas oublier pourtant que Cuba et Porto-Rico avaient, au commencement du siècle, une population peu considérable. Or, sous les tropiques, la superficie et la fertilité ne font pas l'importance véritable des colonies; les surfaces sont toujours grandes, les terres sont toujours fertiles, l'homme seul donne de la valeur à la terre, et tout dépend du chiffre de la population. Lorsque les événemens qui relient le XVIIIe siècle au XIXe eurent produit la constitution démocratique de 1812, abolie en 1814 et momentanément restaurée en 1820, le régime constitutionnel fut étendu à l'Amérique espagnole, et les représentans de Cuba et de Porto-Rico prirent place aux cortès. Le droit d'élire des députés fut plus tard maintenu aux deux îles par le statut royal de 1834, et la révolution de 1836 sembla d'abord le respecter; mais lorsque leurs délégués se présentèrent pour siéger, on refusa de les recevoir, et la constitution de 1837 lé-

clara, dans son second article additionnel, que « les provinces d'outre-mer seraient gouvernées par des lois spéciales. » Depuis trente-deux ans, ces lois sont toujours demeurées à l'état de promesses, répétées par l'article 80 de la constitution de 1845 dans les mêmes termes, avec le même effet.

L'acte qui, malgré de nombreuses lois sans cesse violées, résume toute la législation politique des deux îles est l'ordonnance royale du 28 mai 1825. Les pouvoirs des capitaines-généraux y sont définis en termes auxquels on ne reprochera pas de manquer de clarté. « Le roi notre seigneur, y est-il dit, afin de conserver dans la précieuse île de Cuba sa légitime et souveraine autorité et la tranquillité publique, vous accorde toute la plénitude des pouvoirs que les lois militaires confèrent aux gouverneurs des places assiégées. Par conséquent, sa majesté le roi vous accorde l'autorisation la plus étendue et la plus illimitée, non-seulement pour exiler de l'île toute personne, quels que soient son rang, sa classe ou sa condition, dont la présence pourrait vous inspirer des soucis,... mais aussi pour suspendre l'exécution des ordres et ordonnances expédiés sur les diverses branches de l'administration publique. » En face d'un tel pouvoir, comparé par le gouvernement lui-même à celui du commandant militaire d'une place assiégée, il n'existe pas depuis 1837 à Madrid ni à La Havane l'apparence même d'une assemblée ou d'une corporation quelconque qui représente les droits, protége les intérêts, exprime les vœux de la population coloniale.

En revanche, la métropole est représentée dans les deux îles par un nombre de fonctionnaires véritablement fabuleux. La légion des solliciteurs d'emploi est peut-être plus considérable à Madrid qu'à Paris, et c'est beaucoup dire. A chacun des innombrables changemens de cabinet, on fait un remaniement des employés. Les petites affaires donnent lieu à des dossiers immenses qui partent pour le ministère des colonies à Madrid, et il faut payer des agens pour les en faire revenir après d'interminables délais. Selon le témoignage de M. Queipo, fonctionnaire lui-même, la justice coûteuse et boiteuse de Cuba « est un ver rongeur qui mine l'île (1). » A part quelques exceptions honorables, les fonctionnaires espagnols vont aux colonies pour s'enrichir. Les capitaines-généraux eux-mêmes sont des personnages politiques ou militaires que la faveur royale envoie faire fortune à Cuba ou à Porto-Rico, et, si l'on aime à environner de respect, comme purs de tout soupçon, un Valdès, un Serrano, un Dulce, on sait trop que la traite des esclaves a été pour plusieurs autres gouverneurs l'origine d'une richesse honteuse. Il y a longtemps que dans une dépêche officielle du 2 mai 1844 lord

(1) *La Question de Cuba*, par M. Queipo, 1859, p. 19, 20.

Aberdeen écrivait : « Les seules personnes qui portent la main à la continuation de la traite sont les officiers de la couronne d'Espagne. » Cette violation honteuse des traités et de la morale n'a cessé que depuis peu de mois.

Les plus mauvais gouvernemens sont partout aussi les moins économes. Le budget de l'année 1865-1866, sur 159,288,365 francs de recettes, se solde par un excédant d'à peu près 25 millions; cet excédant, d'après le décret du 25 mai 1865, est affecté savoir : 14,997,500 francs à l'amortissement des billets du trésor, 10 millions de francs à des remboursemens à la banque de La Havane pour avances au gouvernement. C'est dire qu'il sert à payer des dettes de l'état, qui applique déjà 131 millions à ses dépenses dans la colonie. Ces dettes de l'état, évaluées à plus de 100 millions, ont-elles été créées dans l'intérêt de Cuba? Nullement. Elles ont été contractées pour faire face aux embarras financiers du gouvernement de Madrid. Voici comment les choses se passent le plus souvent. Dans les momens de crise financière, le gouvernement vend pour argent comptant à des maisons de banque des traites sur le trésor de Cuba, traites qui tombent sur la colonie à des momens souvent si désastreux que l'escompte monte jusqu'à 15 et 18 pour 100 à cause de la double nécessité de payer ces traites, d'emprunter, si le trésor est vide, et d'acheter de nouvelles traites sur Londres ou sur Paris pour rembourser les banquiers de leurs avances. De là des faillites et des troubles inopinés dans toutes les affaires. Sous le coup de ces exigences, la banque de La Havane a dû suspendre ses paiemens en espèces le 22 décembre 1866, les autres banques l'ont imitée forcément, et le gouvernement, corrigeant l'arbitraire par l'arbitraire, a autorisé la banque à ne pas rembourser ses billets au porteur. La dette du gouvernement envers la banque dépasse le double du capital de cet établissement (25 millions de francs), et l'émission des billets, limitée au double aussi par la loi, a été portée au triple du capital par un décret du gouvernement local. La même banque, encouragée aux abus, distribuait à ses actionnaires des dividendes de 15 et 20 pour 100 pendant que ses billets, vrai papier-monnaie avec cours forcé, subissaient un escompte de 5 pour 100. En 1868, une opération pour un emprunt de 50 millions de francs avec la garantie des revenus de Cuba avait été contractée entre le ministre d'outre-mer, M. Marfori et la maison Bishoffsheim et Goldschmidt, qui avait déposé en garantie 2,500,000 fr. Ces banquiers ayant voulu, avant de payer, s'assurer de la légalité de l'emprunt, M. Marfori répondit en confisquant le dépôt de garantie. Il y a un procès pendant. Il va sans dire que les 50 millions n'étaient pas destinés au service des Cubains.

Pour subvenir à un magnifique budget de 160 millions, il faut à la fois des richesses considérables et des impôts bien lourds. A Cuba, tout est taxé. Outre les impôts sur la propriété foncière, il y a des tarifs douaniers très élevés et très variés; il y a eu jusqu'en 1867 un droit d'*alcabala* de 6 pour 100 sur la vente des esclaves, en sorte que, si un esclave avait changé de maître huit fois dans sa vie, le fisc avait prélevé 48 pour 100 de sa valeur vénale. La farine est soumise à un régime vraiment exorbitant, l'île étant obligée de se fournir de farines espagnoles, qui arrivent souvent avariées et toujours très chères après un si long voyage. Il n'est pas rare que les farines des États-Unis, très bonnes et si faciles à apporter avec un fret modéré, fassent le voyage d'Espagne pour revenir à Cuba. Le pain et le biscuit, dont les noirs ne sont pas moins friands que les blancs, sont presque toujours chers, et deux fois par jour chaque famille, en prenant son repas, maudit la loi qui lui impose un pain coûteux et de qualité médiocre. Dans l'enquête de 1867, le gouvernement avait assez naïvement posé cette question : « quelles sont les causes du manque constant d'équilibre dans les échanges entre Cuba et l'Espagne? » Il est clair que l'échange devrait naturellement être favorable à Cuba, puisque la population de la métropole est plus nombreuse que celle de l'île, et puisque les produits de l'île sont plus essentiels aux Espagnols que ceux de l'Espagne ne sont essentiels aux Cubains. Or il n'en est pas ainsi. Le système colonial détruit l'ordre naturel des choses.

Le commerce intérieur à Cuba pourrait devenir très important. L'île est longue; on la compare souvent à une langue d'oiseau; les principaux centres de l'intérieur sont à peu de distance des côtes. La partie centrale pourrait très bien fournir de bestiaux la partie occidentale; mais les transports sont trop chers, parce que l'île manque presque entièrement de routes et de tout ce réseau de la viabilité rurale que la construction des chemins de fer ne peut remplacer. Aucune application plus utile des excédans de budget ne pourrait être faite par un gouvernement soucieux des intérêts locaux. Les recettes de Cuba sont malheureusement affectées à solder l'arriéré de la métropole. « Avouons, disait le général Serrano en sa déposition à l'enquête de 1867, que dans les dernières années on a abusé des finances de Cuba, ce qui a provoqué en grande partie la crise dont souffre l'île, et a mis son trésor dans une situation alarmante. »

Si Cuba paie les dettes de Madrid, comment s'y prendra Madrid pour assurer une indemnité aux propriétaires d'esclaves de Cuba? La réponse à cette question semble tout à fait insoluble, on doit l'avouer, à moins qu'on ne repousse l'idée d'une indemnité. « Il est

des gens rigides, dit très bien M. Laboulaye, que révolte le mot seul d'indemnité. Ce n'est pas au maître qu'on la devrait dans leur opinion, c'est à l'esclave. Ce raisonnement excessif ne m'a jamais convaincu. Ce n'est pas l'esclave qui paie l'indemnité, c'est la société; or la société est plus coupable que l'esclave. C'est elle qui a légalisé, maintenu, souvent même imposé l'esclavage. » On peut ajouter que l'indemnité est moins un remboursement de la propriété perdue qu'une avance au travail salarié qui remplace le travail forcé. Cependant il ne faut pas exagérer le prix des esclaves : il est juste que les propriétaires, après une si longue jouissance indue, supportent une partie de ce prix, et que la colonie, débarrassée d'une cause de désordre, en paie une autre partie.

D'après M. d'Armas, il y aurait à payer 350,000 esclaves à 400 dollars (2,000 fr.) chacun, soit 700 millions de francs. L'indemnité due à Porto-Rico pour 42,000 esclaves, évalués au même taux, serait de 84 millions de fr. Les délégués des deux colonies entendus à l'enquête de 1867 n'ont pas mis en avant des chiffres si exagérés. Ceux de Porto-Rico n'estiment qu'à 100 dollars les esclaves au-dessous de 7 ans ou au-dessus de 60, à 200 dollars ceux de 7 à 15 et de 50 à 60 ans, et à 400 dollars ceux de 16 à 50 ans seulement. Le chiffre total s'élève seulement à 60 millions de fr. pour leur île. Les délégués de Cuba, déduisant aussi les esclaves au-dessous de 7 ans et au-dessus de 60 ans, arrivent à un chiffre de 590 millions. Ces chiffres eux-mêmes sont susceptibles de réduction, ne fût-ce qu'en éliminant les esclaves « de traite, » déjà libres de droit. L'Angleterre a payé seulement 625 fr. par tête, la France 500 fr., la Hollande 450 fr., le Danemark 375 fr. L'indemnité pour les esclaves des États-Unis paraissait impossible à payer : on l'évaluait à 5 milliards; la guerre est venue qui en a coûté 10, l'abolition a dû être proclamée dans le sang et sans indemnité. Quel que soit le chiffre d'ailleurs, et l'Espagne n'eût-elle qu'à en payer le tiers, ce serait déjà beaucoup trop pour elle. L'Espagne n'est pas assez riche pour être juste, les habitans de Cuba et de Porto-Rico le savent bien : aussi n'attendent-ils pas qu'elle soit moins ruinée ou plus équitable, et ils ont le mérite de proposer des systèmes qui ne coûteraient à l'Espagne le paiement d'aucune indemnité.

III.

Je fais honneur des systèmes que je vais exposer aux habitans de Cuba et de Porto-Rico. Tous cependant n'ont pas droit à cet éloge. Il est, surtout parmi les colons d'origine péninsulaire, des théoriciens

fougueux qui nomment l'esclavage une chaîne paternelle; il est de sages *conservateurs* qui n'ont qu'une solution : « laissez faire le temps, et n'émancipez pas sans une préparation lente. » Nous connaissons par expérience les périls de cette prétendue sagesse. Il est bien doux d'attendre quand on est maître; pour l'esclave, attendre c'est souffrir plus longtemps, c'est mourir avant d'être libre. L'attente a déjà duré deux siècles. Le temps est sans doute un merveilleux agent de développement; par malheur, on oublie trop que, s'il développe le bien, il développe aussi le mal. Confiez au temps vos moissons à mûrir, soit; mais essayez donc de lui confier vos incendies à éteindre! Le temps est précisément ce que nous avons le devoir de ne pas accorder au mal; c'est lui donner le moyen de s'aggraver et de devenir incorrigible. Consultez les annales même de l'esclavage. Vous, Espagnols, vous n'avez pas voulu compter avec le temps, qui aurait présidé au développement graduel des sociétés coloniales sur ces terres ouvertes subitement à une nouvelle évolution de l'histoire des hommes. Vous avez voulu jouir vite, tirer promptement l'or de la terre, faire une fortune hâtive; vous avez forcé le sol à produire et l'homme à travailler, et maintenant vos trésors mal acquis sont épuisés : le temps a grandi le mal de la corruption et le mal de l'oppression, le temps a épuisé les sources de la richesse, il a empoisonné les sources de la morale, et c'est du temps qu'après cette funeste expérience vous attendez le remède et la guérison! Est-ce que l'esclavage, sur aucun point du monde, s'est éteint tout seul et graduellement? — Les maîtres qui, aux premières paroles d'émancipation, demandent une initiation graduelle à la liberté avouent par cela même que cette initiation n'est pas même commencée, et que leurs esclaves, après dix ans comme après cinquante, sont toujours à l'état sauvage. Dire que l'esclavage est l'école préparatoire de la liberté, c'est dire que l'immobilité enseigne le mouvement; il y a contradiction dans les termes. Il n'y a que la liberté qui apprenne à être libre. Tempérer, adoucir, user peu à peu la servitude! cela rappelle, disent les délégués de Cuba, ces Indiens de la rivière Caura qui demandaient aux missionnaires la permission de manger de la chair humaine encore une fois tous les mois, puis tous les trois mois, puis tous les six mois, afin d'en perdre insensiblement l'habitude. Ces délégués et tous les habitans éclairés des deux îles demandent « qu'on applique immédiatement la hache à la racine de cet arbre maudit de l'esclavage, afin qu'il ne reverdisse jamais. »

Avant tout, ils réclament l'abolition complète, radicale, de la traite des noirs d'Afrique. On est las d'entendre répéter que cet abominable trafic fut pendant deux siècles une des ressources financières de

l'Espagne, qui par dix traités ou *asientos* en a vendu le monopole à la France, au Portugal, à l'Angleterre, jusqu'au jour où une poignée de chrétiens persévérans, agissant sur l'opinion et par l'opinion sur le monde civilisé, obtinrent une déclaration solennelle du congrès de Vienne par laquelle toutes les nations chrétiennes s'unirent contre ce crime public par un sentiment commun de justice et de commisération. Cinq conventions particulières ont été conclues entre l'Angleterre et l'Espagne en 1814, 1817, 1819, 1822, 1835, 1845, pour la répression de la traite, et l'Angleterre a payé 400,000 livres sterling. Des ordres royaux, des lois, de belles promesses, sont partis de Madrid, et un dernier décret porte la date de 1866; mais le crime a continué grâce à un autre crime, l'achat de l'impunité. Cela est notoire. Dans l'enquête de 1866, M. San-Martin a pu dire : « Nous avons constamment menti à la face du monde. »

A la fin de 1865, des planteurs de Cuba formèrent entre eux une association contre la traite, s'engageant sur l'honneur à ne pas acheter des nègres introduits dans l'île depuis le 19 novembre 1865. L'association ne fut pas autorisée à Madrid. Dans l'enquête de 1867, M. d'Angulo, l'un des délégués, proposa que la traite fût déclarée piraterie, et cet avis fut fortement, mais vainement appuyé par le maréchal Serrano. L'assimilation est parfaitement fondée, et elle a été introduite dans la législation de l'Angleterre, du Portugal et même du Brésil. Les peines sévères portées contre le forban qui prend et vend des marchandises seraient bien plus méritées par le misérable qui prend et vend des hommes; mais les habitans des Antilles savent bien, et les négriers aussi, que la police de l'océan est difficile, qu'il y aura toujours des vendeurs d'une marchandise qui ne coûte rien et s'achète très cher, tant que l'achat n'aura pas cessé. La traite ne prend fin qu'avec l'esclavage. Aussi demandent-ils résolûment l'abolition de l'esclavage lui-même.

Les habitans de Porto-Rico, nous l'avons dit, ont aussi le courage de solliciter l'émancipation immédiate, avec ou sans indemnité. Il y a bien quelques récalcitrans, à en juger par la circulaire suivante du gouverneur ecclésiastique de la colonie.

« Ayant appris que l'on a répandu dans notre île de nombreux exemplaires de la *Lettre pastorale* que l'évêque d'Orléans a adressée au clergé de France en faveur de l'émancipation des esclaves, et la circulation de cet écrit étant dangereuse pour l'ordre de la province, son excellence le gouverneur supérieur civil a demandé au gouvernement ecclésiastique de prévenir tous les curés, s'ils connaissent quelques-uns de ces exemplaires dans leur paroisse, de me les remettre pour les faire passer

entre ses mains. Je vous communique cet ordre, comptant sur votre activité et votre prudence pour vous enquérir si ledit écrit existe dans le ressort de votre juridiction, et en cas affirmatif pour me le remettre, afin d'en prévenir la circulation. »

On aime à opposer à cette pièce la protestation des délégués de l'île. Sans être aussi résolus que les délégués de Porto-Rico, ceux de Cuba proposent que les propriétaires soient indemnisés par une combinaison fort inattendue, au moyen d'une vaste *loterie de libération* dont le plan est exposé à la suite de leur rapport. Aucun voyageur ne débarque à La Havane sans être assourdi par les marchands de billets de loterie (1). La loterie est le plaisir des blancs et des noirs, et comment ne croiraient-il pas, les uns et les autres, à un sort aveugle qui distribue les biens de ce monde, s'ils considèrent leurs destinées si différentes et si peu justifiées? De là l'idée de faire servir cette habitude générale, qui déjà profite au trésor, à la liberté des esclaves. La loterie serait de la somme nécessaire pour rembourser en sept ans, au taux de 2,362 fr. 50 c., tous les esclaves valides. L'île y contribuerait sur son budget pour 50 millions, et les maîtres auraient à payer à la caisse de la loterie le salaire de ceux des esclaves qui, ayant gagné la liberté, demeureraient à leur service pendant sept ans. Tous les esclaves recevraient des numéros. Un septième de ces numéros, sortant chaque année, procurerait la liberté à un septième des esclaves, dont le prix serait remboursé aux maîtres. Ceux-ci conserveraient pourtant ces esclaves à leur service jusqu'à la fin de la septième année, pour que leurs ateliers ne soient pas désorganisés. Au bout de ce temps, tous les esclaves auraient été affranchis, et tous les maîtres auraient été remboursés. C'est une espèce d'amortissement de l'esclavage par voie de tirage au sort. On ne peut évidemment avoir une opinion sur l'efficacité de ce moyen fort ingénieux que dans la colonie elle-même.

D'autres colons de Cuba demandent à l'Espagne une indemnité payable en plusieurs années au moyen d'un emprunt. Les raisons de la solliciter sont excellentes, car l'Espagne a abusé des richesses de Cuba; elle a reçu plusieurs fois en impôts la valeur des esclaves; elle a encaissé 10 millions payés par l'Angleterre, elle a imposé l'esclavage, elle a regardé ses colonies comme une mine à exploiter sans merci. Si la légitimité de la demande est indiscutable, la possibilité d'y satisfaire paraît chimérique, vu l'état des finances de l'Espagne. Plus intelligens et plus résolus, quelques habitans de

(1) Voyez les curieux récits de M. Ampère et de M. Ernest Duvergier de Hauranne dans les livraisons du 15 juillet 1853 et du 1er novembre 1868.

Cuba ont indiqué les compensations qu'ils ont le droit de réclamer à défaut d'indemnité. L'étude du budget de l'île de Cuba apprend que plus de 126 millions de francs sont mis à la disposition du gouvernement de Madrid (1). Si l'on rapproche ces chiffres de ceux du budget total de l'Espagne, on constate que les Antilles, avec une population de moins de 2 millions d'habitans, paient 35 pour 100 de la dépense militaire et maritime de la métropole, tandis que celle-ci, avec 16 millions d'habitans, paie seulement 65 pour 100. L'administration intérieure de la Péninsule coûte 25 millions de francs, l'administration intérieure des Antilles coûte 12 millions 1/2. La dépense a triplé depuis 1855 ; le seul service des travaux publics dans les îles supporte, pour une somme de travaux de 972,855 fr., des frais de personnel qui s'élèvent à 531,222 francs (2). Le budget secret, le budget des exactions, monte, d'après la déclaration des délégués entendus à l'enquête, à plusieurs millions, honteusement distribués entre la plupart des fonctionnaires espagnols.

La réforme du budget, la répression des voleurs, seraient les deux premières compensations de l'émancipation sans indemnité. La réforme de la législation du commerce, de la navigation et des douanes serait la troisième. La liberté commerciale a sauvé les colonies anglaises; elle diminuerait le prix des objets de consommation et par conséquent le prix de la vie de chacun, doublerait le commerce avec les autres peuples et par suite le prix de vente des produits, abaisserait les frets maritimes. Le commencement de liberté que l'Espagne accorda en 1817 au port de La Havane a été l'origine de la grande prospérité de l'île. Le trésor trouverait son compte à ces réformes, par exemple en ce qui touche la farine. Un droit de 4 ou 5 francs par baril de 100 kilogrammes rapporterait de 3 à 4 millions, tandis que la farine espagnole, privilégiée, ne paie pas de droit aux douanes et coûte cher aux habitans. Avec l'abolition de l'esclavage, il faut compter sur la sécurité et par conséquent sur la restauration du crédit et sur l'amélioration des produits industriels et agricoles. Enfin cette grande mesure de justice permettra de faire appel à l'immigration européenne et américaine, détournée de ces contrées magnifiques par l'esclavage, et

(1) En voici le détail :

Marine.	20,046,100 francs.
Guerre.	40,667,495
Finances.	39,483,192
Subvention à l'île de Fernando-Pò. . . .	1,441,120
Excédans.	25,000,000
Total.	126,637,907 francs.

(2) Enquête de 1867, rapport des délégués.

de plus en plus nécessaire, indispensable. La mortalité des esclaves est croissante; les Chinois, par lesquels on essaie de remplacer les patiens et vigoureux travailleurs noirs, coûtent cher (1), et sont des artisans effrénés de crime et de débauche (2). « Ma conviction, m'écrit l'un des courageux et intelligens citoyens auxquels je dois ces informations, est que l'île de Cuba, livrée à ses propres ressources, est assez riche pour opérer pacifiquement et sans le secours pécuniaire de la métropole la transformation sociale qui se prépare par la révolution et le sang versé. » Les mêmes correspondans ne redoutent pas la dispersion des noirs, si des règlemens, empruntés aux autres nations qui ont aboli l'esclavage, facilitent les engagemens de travail, si les noirs sont bien traités et introduits enfin, par la religion, la famille et l'école, dans le vrai chemin de la civilisation.

La satisfaction de ces nobles désirs est subordonnée à la réforme politique. Tous les délégués entendus dans l'enquête de 1867 sollicitent le droit pour les habitans des Antilles de voter eux-mêmes, dans des assemblées locales, sous l'autorité du gouvernement supérieur, les budgets et les tarifs douaniers qu'ils auront à payer, — le droit d'être représentés aux cortès par des députés élus, — le droit de nommer un certain nombre de fonctionnaires, en un mot un régime analogue à celui sous lequel fleurissent les colonies anglaises et toutes ces petites sociétés fondées au loin par les nations de l'Europe, et parvenues peu à peu à l'âge de la majorité politique. « En attendant, disait lord John Russell dans un mémorable discours de 1850, que nos colonies soient assez fortes pour être indépendantes sans cesser d'être en bonne intelligence avec l'Angleterre, rendons-les capables de se gouverner elles-mêmes. » Ce langage caractérise le nouveau point de vue des nations civilisées dans les questions coloniales. La souveraineté n'est plus un profit, les colonies ne sont plus des fermes à exploiter. Ce sont des filles que l'on élève pour elles-mêmes, et il se trouve que ce système du désintéressement devient, même aux yeux de l'intérêt, le plus profitable. L'honnête et l'utile sont d'accord.

En résumé, les habitans les plus éclairés de Cuba et de Porto-Rico disent et redisent à l'Espagne : « Donnez-nous la liberté poli-

(1) Le prix d'un engagement pour huit ans est de 5 ou 6,000 francs, contrat, salaire et intérêts compris, sans parler de l'entretien.

(2) M. Fernandez Corredor classe ainsi les criminels :

Asiatiques	1 sur 75
Hommes de couleur libre	1 sur 344
Blancs	1 sur 448
Esclaves	1 sur 1663.

tique et commerciale, laissez-nous voter les impôts que nous payons, acheter à notre gré les denrées que nous consommons, vendre à notre gré les objets que nous produisons, et nous nous chargerons d'affranchir nos esclaves. Laissez-nous faire nos propres affaires. *Cuba farà da se!* » Si l'Espagne est insensible à cette voix de ses enfans d'outre-mer, ne sera-t-elle pas plus attentive à une autre voix qui s'élève à petite distance des côtes des Antilles? Cette voix répète aux habitans de Cuba : « L'abolition de l'esclavage et les institutions libres que l'Espagne vous refuse, la grande nation des États-Unis vous les offre. »

Il y a longtemps que cette parole a été prononcée pour la première fois, et tous les jours elle gagne du terrain. « J'avoue, disait Jefferson en 1823, avoir été toujours d'avis que Cuba serait l'addition la plus intéressante qui pourrait se faire à notre système d'états. » En 1827, Bolivar avait formé le projet d'affranchir les Antilles espagnoles avec le concours du Mexique, et les troupes étaient en marche quand un soulèvement du Pérou les força de revenir sur leurs pas. On assure que, sous le président Polk, il fut question à Washington et à Madrid d'une cession de Cuba au prix de 500 millions; l'Angleterre fit avorter ce projet. En 1852, la France et l'Angleterre essayèrent de former avec les États-Unis une convention qui garantirait à l'Espagne ses possessions des Antilles; mais, par une dépêche du 1er décembre 1852, M. Everett, alors secrétaire d'état du président Fillmore, repoussa ce projet de garantie commune, regardant « la question de la condition de ces îles comme purement américaine, et refusant de s'engager dans l'entrave des alliances, *entrangling alliances*, et de renoncer pour les États-Unis à une acquisition future qui est dans l'ordre naturel des choses. » C'est en 1854, le 18 octobre, qu'eut lieu à Ostende la conférence bien connue entre les trois ambassadeurs des États-Unis à Londres, à Paris et à Madrid, MM. Buchanan, Mason et Soulé, pour se concerter sur les moyens d'obtenir la cession de Cuba. Le plan entier des combinaisons de ces trois diplomates fut exposé dans une dépêche au président Pierce qui a été publiée, et c'est l'année suivante qu'avait lieu l'expédition avortée du général Lopez. Enfin, dans le message de 1859, M. Buchanan, devenu président, écrivait ces paroles effrontées : « Nos prédécesseurs ont fait savoir au monde que les États-Unis ont à plusieurs reprises tenté d'acquérir Cuba de l'Espagne au moyen d'une négociation honorable. Le pussions-nous, nous ne voudrions pas acquérir Cuba d'aucune autre manière... C'est la conduite que nous tiendrons toujours, à moins qu'il ne se présente des circonstances qui nous autorisent clairement à nous en départir... »

Le gouvernement espagnol n'a pas cessé de protester qu'il con-

sacrerait à la conservation de ces précieux restes de la puissance coloniale de la patrie son dernier homme et son dernier écu. La France et l'Angleterre ont protesté de leur côté, car elles ont un grand intérêt à opposer une barrière aux développemens gigantesques de l'Amérique du Nord; mais toutes ces protestations auraient été vaines, si elles n'avaient pas été appuyées sur l'inébranlable sentiment de loyauté de l'immense majorité des habitans des Antilles espagnoles malgré tant de justes griefs. Il y a eu sans doute à Cuba dans ce siècle bien des émotions, des agitations, des révoltes même, sans qu'on ait vu rompre le lien qui unit à l'Espagne cette île nommée dans tous les documens officiels l'île toujours fidèle, *la siempre fiel isla de Cuba.* Cette colonie ne s'est séparée de la métropole ni pendant la guerre avec le premier empire français, ni au moment de la révolte des colonies de l'Amérique du Sud, ni en 1837, lorsque les députés cubains et porto-ricains, légalement élus, furent injurieusement expulsés des cortès de Madrid, ni après les troubles de 1848, ni au moment de l'invasion de Lopez, si aisément arrêtée par le général Concha en 1855.

Il est vrai, les circonstances ne sont plus aujourd'hui les mêmes. Lorsque les États-Unis cherchaient à annexer Cuba, ils étaient divisés, et les états du sud étaient poussés par la honteuse ambition d'ajouter aux états à esclaves de nouveaux états à esclaves. C'eût été la capture d'un négrier par un autre négrier pour s'approprier la cargaison. Les États-Unis sont pacifiés, débarrassés de l'esclavage, ambitieux de grandeur et de conquête; ils viennent d'acheter à la Russie ses provinces américaines du nord, la baie de Samana à Saint-Domingue, Saint-Thomas au Danemark, ils portent les yeux sur le Mexique en désordre, sur Cuba révoltée. La France et l'Angleterre empêchèrent en 1855 la spoliation de l'Espagne, elles menacèrent les États-Unis d'une intervention, et cette menace paralysa les mouvemens du général américain Quitman, qui devait appuyer l'invasion de Lopez. Les deux puissances sont toujours intéressées au maintien de la domination espagnole dans un archipel où l'ambition américaine rencontre presque tous les drapeaux européens; mais l'Angleterre paraît peu portée aux expéditions lointaines, et il n'en peut plus être question de longtemps pour la France après l'issue de la guerre du Mexique. L'Espagne a donc à se défendre seule contre le mécontentement de ses colons, qui ne croient plus à ses promesses, et contre la convoitise de leurs voisins, que n'arrêtent plus les menaces de l'Europe. Ainsi isolée, livrée à l'anarchie et à la misère, elle ne peut pas détacher ou entretenir indéfiniment des flottes et des armées à 2,000 lieues de ses côtes. Les événemens semblent donc tous conjurés contre cette nation, qui a trop lassé la patience de ses sujets d'outre-mer. Il ne lui reste plus

qu'une seule chance de conserver ses colonies, c'est de les contenter enfin en s'appuyant sur les sentimens de loyauté et les instincts de prudence qui persistent au fond du cœur de leurs meilleurs citoyens.

Les principaux habitans de Cuba et de Porto-Rico ne désirent pas devenir Américains, et ils ont bien raison. Les États-Unis leur apporteraient des institutions plus libres; mais il n'est pas du tout certain qu'ils leur promissent des impôts moins pesans. L'Espagnol tient les emplois, le *Yankee* absorberait les fortunes, s'approprierait le sol, entrerait dans les industries. Si la race espagnole opprime les races qu'elle rencontre sur son chemin, la race américaine les supprime, et peu à peu la noble terre où reposent les restes de Colomb serait inondée et submergée par la marée montante d'une population nouvelle, chassant peu à peu devant elle les *hijos del pais*.

Quel pourrait être au contraire le magnifique avenir de Cuba et de Porto-Rico, une fois que ces colonies seraient débarrassées de l'esclavage en haut et en bas! La situation et la superficie de ces belles contrées en font les îles britanniques du Nouveau-Monde. La Havane peut devenir le Londres des tropiques. Le courant de la population européenne ou américaine peut apporter 20 millions d'habitans à ces terres capables de les nourrir sans cesser de produire ces denrées d'exportation, le sucre, le café, le tabac, le cuivre, le bois, les bestiaux, dont la demande en tous les pays suit une progression continue. Le drapeau de l'Espagne cesserait peut-être dans un avenir lointain de flotter sur le palais du gouverneur; mais les liens de commerce et de consanguinité subsisteront entre les anciennes colonies et la métropole, devenues deux sœurs, au lieu d'être une maîtresse et une servante. Tels sont les rapports qui unissent désormais les États-Unis et l'Angleterre, comme deux parens qui ont oublié les discordes récentes de leurs pères pour ne se souvenir que de l'antiquité d'une commune origine.

Comment s'est conservée la belle colonie des Philippines, peuplée par 3 millions d'habitans (1), et pourquoi la puissance espagnole, malgré de redoutables voisinages, n'est-elle pas menacée à Manille? Luçon n'est pas beaucoup moins secourable que Cuba aux finances espagnoles, et les bons tirés sur les caisses de Manille figurent à côté des bons tirés sur La Havane dans les plus utiles valeurs du trésor de Madrid; mais les lois sont pleines de ménagemens envers les Indiens. Si le tagal ne travaille pas beaucoup, du moins il est libre et heureux. Les fonctionnaires espagnols sont très peu nombreux, les indigènes prennent part aux emplois, et ils sont

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juillet 1852, le voyage aux Philippines de M. l'amiral Jurien de la Gravière.

seuls chargés de l'administration locale; le clergé est puissant, mais il ne se déshonore pas en protégeant la servitude; les communications entre les îles, rendues plus faciles par la vapeur, sont libres et fréquentes; les impôts ne sont pas lourds, et le gouvernement tire seulement parti de quelques monopoles. Assurément les exportations n'atteignent pas à un chiffre énorme; mais vraiment ce chiffre est-il le seul signe auquel se reconnaisse la prospérité d'un peuple, et un peu plus de justice ne vaut-il pas mieux qu'un peu plus de tabac pour l'honneur des hommes?

Il reste donc à l'Espagne un moyen, un seul, de ne pas perdre Cuba et Porto-Rico, c'est de renoncer au plus vite à l'ancien système colonial, système artificiel, dont les principes sont mauvais, dont les engagemens réciproques sont violés; c'est d'offrir résolûment à ces belles colonies la liberté de s'administrer elles-mêmes, à la condition d'affranchir leurs esclaves et de conserver le drapeau espagnol, enfin lavé de cette souillure. Ce n'est pas là une révolution, c'est, comme l'écrivait en 1843 M. le duc de Broglie dans son *Rapport sur l'esclavage*, « le retour à l'état ordinaire et normal des sociétés civilisées. » Ne peut-on pas espérer que les hommes politiques de l'Espagne, animés d'un esprit nouveau, oublieux de leurs discordes, relèveront l'honneur de leur patrie par un accord soudain sur une si grande question de justice et d'humanité? La résolution à prendre est imposée à la fois par la conscience et par la nécessité. Les députés de l'Espagne ont entre les mains une occasion solennelle de sauver à la fois les possessions et l'honneur de leur patrie, d'apaiser de loin la révolte, de forcer les Cubains à la reconnaissance et l'Europe à l'admiration.

Il ne peut plus se passer un long temps sans que nos souhaits aient reçu une heureuse confirmation ou le plus triste des démentis. Selon que l'esclavage tombera au milieu d'une insurrection sanglante ou qu'il cessera par une résolution généreuse des cortès, les habitans de Cuba et de Porto-Rico doivent s'attendre à traverser des jours plus ou moins mauvais; mais dans les deux cas ils ont à subir une période d'efforts, d'initiative et de sacrifices. Il n'était pas inutile de rappeler les précédens de cette crise aiguë, afin d'empêcher que l'on ne faussât l'histoire en attribuant plus tard à l'abolition de la servitude des ruines qui seront dues à d'autres causes, à une mauvaise institution aggravée par un mauvais gouvernement. L'heure inattendue où il faut tôt ou tard payer ses dettes à l'inévitable justice n'est jamais douce. « Ce serait trop facile, a dit quelque part M. Thiers, si l'on n'avait qu'à renoncer à ses fautes pour en abolir les conséquences. »

AUGUSTIN COCHIN.

AHMED

DERNIÈRE PARTIE (1).

XVI.

Le 23 janvier, à deux heures, comme nous rentrions d'une petite excursion, la flottille des jeunes princes apparut : trois bateaux à vapeur, une belle dahabié et une écurie flottante vinrent s'arrêter à la file sous la berge de Louqsor; le premier bateau remorquait la dahabié des princes, le second portait leur gouverneur, M. le commandant Haillot et sa famille; les chevaux venaient ensuite, et le moudir de Keneh fermait la marche.

Quand les navires furent amarrés, nous fîmes notre visite aux altesses. Sur un même divan, dans le salon de la dahabié, trois jeunes gens du même âge ou peu s'en faut étaient rangés par ordre de primogéniture. Ils avaient environ seize ans, et portaient l'uniforme de l'école militaire; Méhémet-Pacha, l'héritier présomptif, arborait seul les galons de sergent. En nous voyant entrer, ils se levèrent pour nous tendre la main, et l'aîné nous dit avec beaucoup de bonne grâce que les hôtes du père étaient des amis pour les fils. Hussein-Pacha, qui achève son éducation à Paris, et Hassan-Pacha, maintenant à Londres, nous accueillirent aussi cordialement que leur frère; ces trois jeunes gens ne faisaient qu'un, la meilleure harmonie régnait entre eux. Nous avons eu le temps de les étudier, car ils nous retinrent à dîner dès le premier jour, et ils nous associèrent à toutes leurs excursions durant une quinzaine. Ils sont très intelligens, avec des aptitudes diverses, et raisonnablement

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, des 1er et 15 mars, et des 1er et 15 avril.

instruits, parlant trois langues, le français, le turc et l'arabe, frottés de littérature et de science, versés dans l'histoire d'Égypte et même initiés par M. Mariette à l'archéologie nationale, bons musulmans sans l'ombre de fanatisme, vaillans avec douceur, passionnés pour les exercices du corps et cavaliers pleins de feu. Notre première impression fut qu'ils sauraient tenir leur rang parmi les jeunes princes d'Europe, et l'expérience qui s'est faite ne nous a pas démentis.

A partir de leur arrivée, notre voyage prit un air de gala; ce fut comme une fête perpétuelle. La moindre excursion devenait un prétexte à fantasia; on ne sortait pas pour deux heures sans que les cavaliers accourussent des villages voisins, on ne visitait pas un temple sans improviser un carrousel, soit à l'aller, soit au retour. Toutes les dahabiés qui circulaient sur le Haut-Nil apprirent que Thèbes était en joie, elles y furent bientôt réunies, et le spectacle du port devint charmant. On se pavoisait tous les jours, on illuminait tous les soirs, on faisait parler la poudre. Le grand jour du beiram, qui clôt le rhamadan et commence la nouvelle année (25 janvier 1868), fut célébré par un redoublement de liesse. Les équipages rompirent le jeûne avec un certain éclat; on leur distribua de l'argent, ils égorgèrent des moutons, le *schévirmé* rôtissait partout, une fumée grasse et succulente embaumait la rive du Nil. Les jeunes princes, en grande tenue, dans leur dahabié, reçurent les hommages et les complimens de leur maison, des fonctionnaires et de leurs hôtes; on déjeuna sommairement chez eux, puis tout le monde prit passage à leur suite sur le bateau du moudir, qui descendit le Nil et nous déposa tous sur la rive gauche, à une lieue de Thèbes, devant Bab-el-Molouk.

Les chevaux et les ânes, tout harnachés, attendaient au bord du fleuve. Le premier mouvement des princes fut, comme à l'ordinaire, de partir à travers champs; suive qui peut! Ces jeunes gens sont vifs comme la poudre; le galop à fond de train est leur allure naturelle chaque fois que les devoirs du rang ne les condamnent point à rester graves. Après eux, chacun se mit en selle, et la joyeuse cavalcade s'*égailla* dans une large plaine, comme un pigeonnier s'éparpille dans le ciel bleu. Les riverains accouraient en foule et s'enfuyaient aussitôt: contradiction bizarre, mais logique; la curiosité les attire et la peur des coups de courbach les renvoie. Ils aiment leur souverain et sa famille aussi; ils seraient enchantés de témoigner leur affection au jeune homme qui doit un jour régner sur eux, et l'escorte les chasse comme une racaille importune. Cette ingratitude des grands nous surprit à première vue et nous scandalisa même un peu. Nous savions qu'elle était dans les mœurs orientales : à Constantinople aussi, les cavas font place nette sur le

chemin du sultan; mais nous nous demandions pourquoi le zèle de quelques subalternes s'interpose entre la personne des princes et l'empressement des sujets. Tout nous fut expliqué par le hasard, ce grand révélateur, un jour que nous nous étions aventurés sans escorte dans le village de Louqsor. Une nuée de bambins s'abattit sur nous; en moins de dix minutes, nous fûmes entourés, assaillis, étourdis par cent moineaux sans plumes qui piaillaient au bakchich, et qui seraient venus pour un rien le prendre dans nos poches. Ce jeune peuple devient familier jusqu'à l'impertinence dès qu'on cesse de le tenir en respect; il passe sans transition de l'humilité la plus navrante à l'importunité la moins tolérable, et celui qui le tient à distance fait bien.

Rien n'est réjouissant à l'œil comme une fantasia de chevaux et d'ânes éparpillés sans ordre dans cette belle vallée du Nil. La diversité des types, des mouvemens, des costumes, produit une harmonie originale dont nos foules les plus bariolées ne donneraient qu'une idée inexacte. Les couleurs se détachent ou se marient autrement que chez nous sous cette lumière intense; il semble que le blanc y soit plus blanc et le bleu d'une qualité toute particulière. La cotonnade des fellahs est teinte dans une solution d'indigo, comme la blouse de nos paysans et de nos ouvriers; elle paraît incomparablement plus fraîche, plus brillante et plus riche, et même à l'état de haillon, quand l'étoffe est usée et la couleur amortie, ce tissu misérable prend une suavité de teinte qui vous émerveille à cent pas. Nous aimions à nous éloigner, à grimper sur un tertre ou sur un pan de ruine pour jouir du tableau mouvant et le graver au vol dans notre mémoire. Les groupes héroïques, bibliques, naïfs, grotesques, se formaient, se dissipaient, se confondaient, et toujours au plus fort de la mêlée on voyait apparaître sur un grand cheval à poil bourru un long domestique français tout habillé de noir et brandissant en manière de djérid un magnifique parapluie; c'était le valet de chambre de Méhémet-Pacha.

Les jeux équestres finirent sur la limite du désert, au pied de la chaîne libyque. Une gorge profonde, étroite, aride, désolée, s'ouvrait devant nous. C'est le chemin des tombeaux, la route antique que les rois suivaient pour se rendre à leur dernière demeure. On s'arrêta, on se rangea; les princes prirent la tête de l'escadron, et durant plus d'une heure le cortége défila comme une procession silencieuse et recueillie dans ce ravin, qui ne peut être qu'un lit de torrent desséché. D'où venait un torrent dans cette région qui, de mémoire d'historien, n'a pas reçu deux gouttes de pluie? Le climat de l'Égypte n'a donc pas toujours été ce qu'il est. Si les caillous roulés qui se dérobent sous le pied des chevaux pouvaient prendre la parole, ils nous raconteraient des événemens

plus antiques, plus étranges et plus curieux que les mystères d'Isis.

A chaque pas, on se heurte contre un nouveau problème. La route que nous suivons est la seule, ou du moins la seule connue, qui mène aux sépultures des rois; or il est à peine admissible que les anciens aient voituré de grands sarcophages de granit dans une voie où deux cavaliers ne peuvent pas toujours passer de front. M. Mariette incline à croire que les tombeaux communiquaient avec la ville par un tunnel creusé sous la montagne; il cherche ce passage depuis plusieurs années, le trouvera-t-il?

Le soleil tombe d'aplomb sur nos têtes, la réverbération du sol nous éblouit; la chaleur est accablante, on sue à grosses gouttes. Quelques fellahs nous suivent avec des gargoulettes, et l'on se rafraîchit tout en marchant. Pas un brin d'herbe à voir, pas un oiseau, pas un insecte; les hirondelles du désert, qui sont couleur de sable, évitent la vallée de la mort; le seul être vivant que l'on y rencontre parfois, c'est la vipère à cornes. De quoi s'y nourrit-elle? Personne n'en sait rien. Jamais route ne nous a paru si longue, et pourtant cette désolation ne manque ni de grandeur ni de beauté. La tristesse nous envahissait; chacun allait devant soi sans ouvrir la bouche.

Enfin la tête de colonne fait halte, et l'on met pied à terre dans une sorte de carrefour où rien n'indique le voisinage des tombeaux. Ces pauvres pharaons ont fait des prodiges de ruse pour cacher leurs dépouilles et assurer la paix de leur dernier sommeil. On les a pourtant déterrés, et la gloire ou le démérite de cette profanation n'appartient pas à nos contemporains; tous les tombeaux qui se découvrent ont été violés et refermés depuis des siècles.

Un serviteur allume des bougies qu'il nous distribue à la ronde, comme si toute la compagnie allait se mettre au lit. Il s'agit de visiter la maison funèbre de Séti Ier, père de Rhamsès II. C'est mieux qu'une maison, c'est un vrai palais souterrain : vestibule, escaliers, galeries, salons, petits appartemens, rien n'y manque que les écuries. On se perdrait, même avec une lanterne, dans ce dédale somptueux où les peintres et les sculpteurs ont décoré jusqu'au moindre recoin. Une incroyable somme de travail humain est enfouie dans chacune de ces sépultures qui ne devaient jamais voir la lumière. Le despotisme des pharaons éclate ici dans son énormité; on n'admire pas sans effroi ce gaspillage de main-d'œuvre imposé à un peuple qui habitait des maisons de boue. L'Égypte ancienne a mis toutes ses épargnes dans des ouvrages religieux ou funèbres, la nation n'a rien gardé. Il est heureux pour nous que ces retraites mystérieuses aient protégé mille matériaux indispensables à l'histoire, et pourtant le sens commun s'irrite à l'idée que tant d'hommes ont immolé la vie terrestre, qui est la vraie, au rêve

d'un autre monde et au fantôme d'une immortalité chimérique.

Nous descendons dans quatre ou cinq tombeaux : les plans sont variés; mais l'esprit est partout le même et l'exécution aussi. Il semble que la tradition sacerdotale ait condamné tous les artistes à se recopier les uns les autres. Partout aussi la trace de dégradations récentes accuse la stupidité des touristes; partout enfin l'air manque à nos poumons et à nos bougies après quelques minutes de séjour, et une demi-congestion du cerveau nous fait fuir les commentaires les plus intéressans de M. Mariette.

Vers une heure, Mourad-Pacha, qui remplit les fonctions de michmandar auprès des jeunes princes, annonce à leurs altesses que le déjeuner les attend. C'est dans le vestibule de Rhamsès V que le couvert se trouve mis, non pas sur un tapis de Turquie, mais sur deux longs tapis de Perse étendus parallèlement le long des murs. On y court, on s'accroupit en hâte, et l'on dévore à qui mieux mieux. Les serviteurs, avertis au dernier moment, ont oublié une foule de choses : les assiettes sont rares, et les fourchettes moins offertes que demandées; quant aux verres, on s'estime heureux d'en avoir un pour trois. Cependant ce repas dans l'atrium d'un sépulcre fut un des plus joyeux dont il me souvienne. Pas l'ombre d'étiquette, on le comprend; une familiarité générale, les domestiques à peu près inutiles dans cet étroit espace, chacun servi par soi-même ou par ses voisins, à charge de revanche; une confusion plaisante et cordiale, et chez les plus grands personnages de la troupe un degré de bonhomie et de simplicité qu'on n'imagine pas en Europe.

La desserte fut livrée au petit monde de la suite, qui n'en fit qu'une bouchée. De ma vie je n'ai vu un monceau de viandes balayé si lestement. Mourad-Pacha fit ensuite une distribution de bakchick motivée par la solennité du beiram, et les princes montèrent à cheval pour suivre le cours du torrent sinistre. Quant à nous, M. Mariette nous avait décidés à gravir la montagne par un sentier inconnu des chèvres elles-mêmes. Les grands panoramas sont rares en pays plat; lorsqu'on a la fortune d'en rencontrer un, il faut en jouir coûte que coûte. Du haut de la chaîne libyque, nous eûmes le spectacle le plus magnifique et le plus complet qu'un voyageur puisse rêver : le Nil jaune au milieu de sa vallée verdoyante; sous nos pieds, le temple de Gournah, le Rhamséion, Medinet-Abou, les colosses et tout un semis de ruines diverses; devant nous, Karnac et Louqsor; à l'horizon, la chaîne arabique; en un mot, tout ce qui reste de Thèbes, et le cadre impérissable de ce tableau dégradé, mais toujours grandiose.

Au pied de la montagne, nous rejoignîmes la cavalcade, on galopa jusqu'au Nil, on remonta le fleuve, et, arrivés devant Louqsor,

nous trouvâmes la flottille qui chauffait. Les princes avaient résolu de partir, et ils emmenaient tout le monde. Leur vapeur avec leur dahabié ouvrait la marche; nous les suivions, M. Mariette nous serrait de près; le navire du commandant Haillot, ralenti par son écurie flottante, venait ensuite, et le moudir formait l'arrière-garde. Ce fut un joli départ, brillant et bruyant à la fois; la flottille était pavoisée, toutes les embarcations de plaisance qui foisonnaient devant Louqsor avaient fait la même toilette; les partans déchargeaient leurs armes en signe d'adieu, les restans répondaient dans la même langue; c'est ainsi que nous prîmes congé de la ville aux cent portes.

Un seul point gâtait mon plaisir : Ahmed n'était pas venu nous rejoindre, et nous n'avions pas même de ses nouvelles. Le service des postes arabes se fait exactement dans la plus haute Égypte : un fellah nu-pieds, sans bagage qu'une petite valise suspendue au bout d'un bâton, trotte légèrement sur la berge du fleuve jusqu'à ce qu'il rencontre un autre facteur au relais, et les correspondances ainsi portées parviennent assez vite et sans encombre jusqu'au Nil-Blanc. Toutes les villes ont leur bureau de poste; le difficile est de trouver des employés qui connaissent nos langues; je ne sais pas s'il en existe un seul au-dessus du Caire. Aussi tous les Européens qui remontent vers Assouan se font-ils adresser leurs lettres chez Mustapha-Agha, agent du consulat anglais à Louqsor. Mustapha parle l'anglais ou peu s'en faut, mais il n'a jamais pu le lire. Quand je lui fis une visite intéressée pour savoir si Ahmed nous avait écrit, il m'offrit le chibouk et le café, et commanda à son valet de m'apporter la boîte. On déposa devant moi une sorte d'emballage en bois blanc, grand ouvert et bourré de journaux et de dépêches. — Voilà, dit-il, tout ce que j'ai; si vous trouvez là dedans quelque chose pour vous, vous n'aurez qu'à prendre. Je perdis une demi-heure à chercher, je me trompe : ma peine ne fut pas tout à fait inutile, car je mis la main sur trois lettres à l'adresse de Mustapha lui-même, qui parut aussi reconnaissant qu'étonné.

Ni l'absence d'Ahmed ni même son silence ne pouvait m'inquiéter bien sérieusement : je le savais en bonne compagnie; tout me portait à croire qu'il avait voulu célébrer les fêtes du beiram chez lui, au milieu de ses gens et de ses élèves; peut-être avait-il fait un dernier pas dans les affections de miss Grace, et les amans heureux ont le droit d'oublier un peu leurs amis; à coup sûr il n'était point au désespoir, puisqu'il n'éprouvait pas le besoin de me conter ses peines ni d'appeler mon éloquence à son secours. C'est dans mon intérêt, non dans le sien, que j'aurais voulu le tenir. Nous approchions du village d'Erment, où le vice-roi possède une immense plantation de cannes et une belle raffinerie. Mon ami le fellah m'a-

vait dit à mots couverts que cette culture et cette industrie comportaient des perfectionnemens notables, et il avait ajouté avec une certaine émotion : — Plaise à Dieu que notre seigneur (en arabe *effendina*) tire un jour de ses biens-fonds le revenu qu'il a droit d'en attendre! Il sera le plus riche propriétaire du monde civilisé, il n'aura plus besoin de lever des impôts; c'est lui qui, sur sa fortune privée, viendra en aide au peuple d'Égypte.

Ce petit bout de prophétie avait besoin d'un commentaire. Aussitôt arrivé devant l'usine, je me mis en quête d'un homme qui connût le fort et le faible de la question, et je trouvai un Français honnête, passablement instruit, plein d'idées, mais que sa modestie condamne, j'en ai peur, à végéter dans les petits emplois. Il se nommait Guérin et connaissait un peu notre Ahmed. En moins d'une heure, il m'enseigna tout ce que je voulais savoir.

La Haute-Égypte, bien cultivée, deviendrait facilement une mine de sucre. Un hectare de bonne terre y produit 90,000 kilos de cannes qui donnent 3,600 kilos de sucre et 1,000 environ de mélasse. Il y a peu ou point de colonies où les planteurs obtiennent d'aussi beaux résultats; aux Antilles, à la Réunion, à Maurice, le sol est épuisé; c'est à force de guano qu'on lui arrache encore une demi-récolte.

Tous les Égyptiens ont le droit de cultiver la canne, de la presser, d'en cuire le jus, et même de raffiner, si bon leur semble; mais l'outillage de cette industrie est d'un tel prix que pas un homme, sauf le vice-roi, ne pourrait monter une usine. Le prince Halim et Mustapha-Pacha, qui exploitaient autrefois des raffineries, sont presque totalement ruinés; Ali-Pacha, Ahmed, préfèrent l'agriculture à l'industrie, et voilà comment la fabrication du sucre est devenue pour ainsi dire le monopole du souverain. La manufacture d'Erment est alimentée non-seulement par le domaine vice-royal qui l'environne, mais par les petites propriétés du voisinage qui cultivent la canne pour la vendre. L'outillage industriel est parfait, venu en droite ligne de la maison Cail, c'est tout dire. Le mal est que le charbon rendu dans les magasins de l'usine coûte à peu près cent francs la tonne, ou dix fois plus cher qu'à Manchester. C'est surtout la culture et l'administration qui laissent à désirer.

Les Égyptiens, sur dix cannes qu'ils ont récoltées, en portent neu au moulin et gardent la dixième pour la remettre en terre. Ils la couchent de tout son long, et chaque nœud donne un faisceau de jeunes pousses. Cette méthode est doublement vicieuse : il est absurde d'enterrer tous les ans le dixième de la récolte, lorsqu'on pourrait mieux l'employer, et il est au moins inutile de presser la partie supérieure ou le *bout blanc* des cannes, qui donne un jus insipide et à peine sucré. Il faudrait couper le bout blanc, qui suffit, et

de reste, à la multiplication, et faire passer sous le cylindre toutes les parties riches en sucre. A l'économie de dix pour cent que j'indique s'ajouterait une réduction importante sur le combustible et le travail; on obtiendrait non-seulement plus de jus, mais un jus plus riche et d'évaporation moins coûteuse. Les indigènes plantent trop dru; l'air ne circule pas entre les tiges, la plante respire mal, les feuilles basses se dessèchent, la canne monte et ne prend pas de corps. Enfin les paysans par intérêt, les agens du vice-roi par zèle, forcent l'irrigation lorsqu'il conviendrait de la suspendre, un mois avant la récolte. Ils envoient à l'usine des cannes gorgées d'eau, mais d'autant plus pauvres qu'on les a rendues plus lourdes, et cet excès d'humidité, qu'il faut chasser ensuite, représente un supplément de dépense en charbon. On ne peut guère empêcher les fellahs d'exagérer le poids de leur récolte au détriment de la qualité; ils agiront toujours comme les cultivateurs de Flandre, qui, vendant leurs betteraves au poids, les aiment mieux lourdes que riches. Cependant les employés de la daïra qui cultivent les terres du prince seraient aisément ramenés à une méthode plus logique : il suffit de placer l'exploitation agricole et l'usine sous la haute main d'un seul gérant. Aujourd'hui chacun tire à soi : le *mouffétich* des plantations fait du zèle et s'étonne que tant de cannes livrées n'aient pas produit plus de sucre; les directeurs de la fabrication répondent : Ce n'est pas du sucre, c'est de l'eau en barre que vous nous livrez ! Et le vice-roi ne sait pas si ses admirables sucreries lui rapportent plus qu'elles ne lui coûtent. J'estime à vue de pays qu'il en pourrait tirer, année moyenne, une dizaine de millions, sans recourir à la colombine et sans appauvrir le sol. La suppression de la colombine entraînerait une Saint-Barthélemy de pigeons, et par suite un énorme accroissement dans la production des céréales.

J'ai voulu savoir à quel prix on payait la main-d'œuvre aux environs d'Erment. Les paysans requis pour les divers services reçoivent une piastre et demie, c'est-à-dire environ quarante centimes par jour. Ce salaire leur est payé en pain, et ils s'en déclarent satisfaits quand les subalternes chargés de la répartition ne s'adjugent pas le gros lot.

Le 26 au matin, les princes nous invitèrent au spectacle d'une passe d'armes. Un tournoi dans la cour d'une raffinerie ! C'est la première fois à coup sûr que pareille fête s'est donnée au milieu d'un pareil décor. Le ronron majestueux des machines se mariait étrangement aux bruits criards d'une musique sauvage; les pistons allaient et venaient dans leurs cylindres, les excentriques de M. Cail et Ce buvaient le sucre en bouillie noire et le rendaient en poudre blanche, tandis que douze cavaliers, la lance au poing, le bouclier pendu à l'arçon de la selle, simulaient les joutes héroïques du moyen

âge entre deux amas de charbon. Un bouffon égayait la fête par des pasquinades de haut goût; à cheval sur une canne de trois mètres, il s'élançait dans la mêlée, glissait entre les jambes des palefrois, poussait des cris héroï-comiques et revenait à nous en flattant sa monture d'un geste que Diogène eût admiré.

La population de ces parages est non-seulement plus noire, mais plus robuste et plus décidée que les fellahs de la Basse-Égypte. Elle a du sang berbère dans les veines, elle fraie avec les nomades du désert voisin; nous approchons des latitudes où les coups de bâton sont mal reçus.

Après la fête, on fit un tour dans la fabrique, et le jeune Hussein-Pacha nous surprit par l'étendue et la variété de ses connaissances. C'est l'esprit le plus positif de la famille, les questions de statistique et d'économie sociale semblent être ses jeux favoris.

Le même jour, on poussa jusqu'à la ville d'Esné, où l'on visite une moitié de temple déblayée par Mohammed-Ali, qui s'en fit un magasin. Les danseuses d'Esné sont aussi fameuses pour le moins que leurs sœurs de Keneh; mais elles habitent un faubourg à part où l'on n'eut garde de mener les princes, et aucun de nous ne s'avisa de leur fausser compagnie pour si peu. Tous les vapeurs repartirent à cinq heures pour Edfou, et s'y arrêtèrent sans accident à nuit close. La couleur locale s'accentue de plus en plus; d'une station à l'autre, on observe des mœurs nouvelles. Les habitans d'Edfou sont armés, ils ont du moins une sorte de garde nationale qui vient rendre ses devoirs aux princes, et parade tant bien que mal. Le peuple est expansif, il accourt au-devant des altesses en poussant des cris de joie, et les cavas ne font pas la sottise de le chasser; très discrets au demeurant, ces demi-sauvages, et nullement importuns. Leurs maisons sont décorées pour la circonstance, bien modestement, je l'avoue, mais chacun a fait de son mieux. Les ceintures des hommes et les voiles des femmes flottent en guise de drapeaux; les portes sont tendues de vieux tapis, de cotonnades anglaises; un notable a suspendu son miroir à barbe sur le parcours du cortége. Après notre visite au temple, qui est un monument très complet, très instructif, le plus intéressant de toute l'Égypte sauf Karnac, mais malheureusement inédit, nous tombons sur une fantasia d'Ababdehs demi-nus qui bondissent dans un champ de dourah, une épée dans la main droite, un bouclier d'hippopotame dans la main gauche, au son d'une lyre barbare appelée *kissr*. Leur épée, large, longue et mince, n'est autre chose que le glaive antique deux fois plus grand; ils la font vibrer en mesure et la manient avec une certaine dextérité. Leurs jeux guerriers participent de la danse et de l'assaut d'armes. Parfois les combat-

tans se groupent, s'alignent et simulent une manœuvre régulière.

Ces Ababdehs et leurs voisins les Bicharis sont des nomades; ils parcourent un pays bizarre, peu connu, qui s'étend au sud d'Assouan et à l'est jusqu'à la Mer-Rouge. L'eau est rare chez eux; en revanche, on y trouve des mines d'or. Ils élèvent des chameaux, mangent des dattes, du poisson salé, et boivent de l'eau saumâtre. Le riz, la viande et les galettes de pain séché composent leurs festins, une tasse de café les met en joie, le miel est leur régal; nous nous sommes donné le plaisir d'en mener quatre ou cinq chez l'épicier et de les enivrer de mélasse : bonnes gens d'ailleurs, tous frères, tous soumis au gouvernement égyptien, pourvu qu'on ne leur demande ni l'impôt ni le service militaire. Je ne me chargerais point de distinguer un Ababdeh d'un Bichari; mais ils se reconnaissent en bloc à leur peau foncée, à leurs grands yeux noirs, à leurs lèvres épaisses, à leurs longs cheveux ondulés, qui ne frisent pas comme ceux du nègre, mais qui se dressent en bonnet à poil.

La population d'Assouan est surtout composée de Berbères qui séjournent et de Bicharis qui passent; les fellahs n'y sont plus en majorité; c'est la limite de l'Égypte proprement dite, un finistère où les voyageurs de l'antiquité s'arrêtaient, gravaient leurs noms sur quelque rocher de granit, et disaient : « Nous sommes venus assez loin pour étonner le monde, rentrons chez nous. » Notre flottille prit possession du petit port qui s'étend au pied de la ville, en vue d'Éléphantine, au milieu des écueils historiques que les Égyptiens, les Grecs et les Romains ont tatoués de mille inscriptions.

Assouan n'est pas tout à fait une ville de boue; on y rencontre çà et là des maisons construites en briques, dans un style assez élégant, et entre autres un okel dont la copie exacte a fait l'étonnement de Paris à l'exposition de 1867. Le bazar est animé, le faubourg des almées est pittoresque; on rencontre à chaque pas les produits du Soudan, on voit aux étalages des poteries, des bijoux, des armes, des curiosités en tout genre qui ne sont plus denrée égyptienne. Je me suis croisé dans la rue avec un éléphant qui semblait être chez lui; j'ai remarqué des chevaux du Dongolah, belle et forte race, beaucoup plus haute et plus allongée que l'arabe. La chaleur du tropique se fait sentir; nous cuisions au soleil, le 28 janvier, lorsqu'à Paris la Seine était prise. Tous les enfans sont nus; les filles, jusqu'à la veille de leur mariage, ne portent qu'un pagne de cuir découpé en lanières et agrémenté de coquilles. La race est belle, quoique noire, *nigra sed formosa*, comme on dit dans le Cantique des cantiques; je regrette seulement que le beau sexe abuse de l'huile de ricin en guise de pommade. Les laitières traversent le fleuve à cheval sur un tronçon de palmier. L'île d'Éléphantine, veuve de ses monumens, dont il reste

à peine les débris, est peuplée de dattiers magnifiques qui ombragent des champs d'orge et de lupin. Le paysage prend un caractère énergique, la ville s'élève en amphithéâtre, le Nil est encaissé dans des roches noires qui émergent du sable jaune. La nouveauté des objets nous fit oublier la fatigue, la chaleur et même les soucis d'une absence déjà longue; nous n'avions qu'une idée, aller plus loin. Arakel avouait que son rêve avait toujours été une chaumière et une demi-douzaine de cœurs entre Assouan et Ouâdi-Halfa, c'est-à-dire entre la première et la deuxième cataracte. Le nom de Ouâdi-Halfa nous faisait tressaillir; les colosses d'Ipsamboul nous attiraient; nous savions que le vice-roi, par un prodige de dépense et de volonté, a transporté un bateau à vapeur au-dessus de la première chute: nous étions sûrs que les princes ne nous le refuseraient point, s'il était libre; mais comment obtenir un renseignement exact dans un pays où tout s'affirme et rien ne se sait? On tint conseil à bord du *Chibine*, je fis appel à tous les hommes qui pouvaient nous éclairer, au moudir de Keneh, au sous-préfet de je ne sais quel arrondissement, au réis de M. Mariette, au nôtre, à dix ou douze personnes, sinon plus. — Aurons-nous le petit vapeur? — Oui! — Non! — Il est libre. — Il est parti. — Il est parti, mais il revient demain. — Que dites-vous? Sa machine est en réparation. — Mieux encore, il a fait naufrage. — Si l'on faisait jouer le télégraphe, on serait fixé en un moment. — Bah! L'autre soir, chez M. Mariette, nous avons réuni vingt lettrés pour déchiffrer une dépêche, et pas un n'en est venu à bout.

La discussion menaçait de tourner à l'aigre quand Méhémet-Pacha, toujours aimable et prévenant, nous fit dire que le petit vapeur était en route avec M. de Hübner, ancien ambassadeur d'Autriche à Rome. Plus d'espoir de pousser plus loin; notre course était finie, il ne nous restait plus qu'à jouir d'Assouan et de sa banlieue.

La banlieue d'Assouan, c'est l'île de Philæ, une des plus rares merveilles qui soient au monde. La collaboration de l'art et de la nature n'a peut-être rien produit de plus beau. Les princes nous invitèrent à déjeuner le 28 janvier à midi sur la terrasse du grand temple de Philæ, et ils prirent leurs mesures pour que cette partie de plaisir fût comme le bouquet du voyage.

XVII.

Dès sept heures du matin, nous nous mettions en route, les uns sur des chevaux, les autres sur des ânes, Arakel dans la felouque de notre bateau pour remonter le Nil par les petites bouches et le descendre en pleine cataracte. Liberté absolue; Méhémet-Pacha et son jeune frère Hassan galopaient en avant; le prince Hussein, un peu souffrant, était resté à bord; M. Mariette, son fils aîné, mes

deux amis et moi, nous allions trottinant, par une belle matinée, le long d'une route poudreuse, arrêtés à tout propos soit par une inscription grecque, soit par un cimetière semé d'épitaphes coufiques, soit par les restes d'un mur romain qui reliait Syène à Philæ. Deux Bicharis, montés sur des dromadaires blancs, nous escortaient au pas, nous devançaient au galop, et revenaient à nous en faisant grimacer et grogner leurs montures. Ils maîtrisent l'animal en tirant sur un anneau de fer qu'il porte dans la cloison du nez, et l'obligent à prendre les attitudes les plus bizarres; le col se tourne en S, la tête, renversée en arrière, montre les dents au ciel; les jambes vont au petit pas. Lorsque le chamelier rend la main, aussitôt la tête se replace, le col s'allonge, les jambes se déchaînent, et bonsoir! tout disparaît dans un nuage de poussière.

Nous ne comprenions pas d'abord pourquoi les deux nomades nous éblouissaient de ces manœuvres avec mille saluts et mille démonstrations d'amitié : c'était le prince Méhémet qui leur avait ordonné de nous suivre et de nous prêter leurs dromadaires, le cas échéant; mais nul de nous ne fut tenté de faire l'ascension de ces montagnes cahotées. Le vaisseau du désert a son roulis.

Après une heure et demie de promenade, nous tombons au milieu du bivouac le plus coloré, le plus brillant, le plus sauvage. Cent dromadaires se reposent au soleil sur une rive sablonneuse, auprès d'un couvent abandonné. Chacun d'eux porte le glaive et le bouclier de son maître. Les nomades, éparpillés alentour dans un désordre pittoresque, dorment, fument ou prennent le café. Devant nous, l'île de Philæ, couverte de ruines, de palmiers et de mimosas, s'élève au milieu d'un petit lac sans rides. Sur les montagnes de granit, sur les îlots, sur les berges, on voit courir la foule des Nubiens, hommes, femmes, vieillards, enfans, nus ou vêtus à la légère, tous en joie et bruyans comme des écoliers. Le cri des femmes perce les airs : *oulouloulouloulou!* Il me semble que je l'entends encore.

Nous nous sommes arrêtés juste en face de ce joli petit temple en forme de kiosque qui fut ruiné avant d'être fini, mais qui peut-être n'en a que plus de charme. On aperçoit plus loin la masse des grands monumens, temples et pylônes, un musée dans un jardin. Bientôt un redoublement de tapage annonce l'approche des princes, qui se sont embarqués en arrivant, bien avant nous. Ils nous prennent à bord d'une dahabié superbe et richement décorée, que vingt rameurs font voler sur l'eau. A l'avant, on chante et l'on danse, concert bizarre, pantomime animée, fougueuse, excentrique, pour ne rien dire de plus; toujours l'école de Bathylle! L'eau fourmille de petites embarcations en tout genre; les gamins, à cheval sur des troncs d'arbres, nagent des pieds et des mains autour de la

galère vice-royale, et viennent chercher un bakchich. Voilà des jeux nautiques dont le programme a peu varié, j'en réponds, depuis le temps de Cléopâtre. Nous faisons le tour de l'île sans nous presser, jouissant en avares d'un spectacle unique au monde, et que nous ne reverrons plus. On aborde, on se disperse, on parcourt à grandes enjambées un sol inégal où les ruines nouvelles font tort aux anciennes. Le comte Branicki, dit-on, offrait deux millions de cette île déserte, et le vice-roi les a refusés. Il a bien fait; mais il reste à balayer les décombres d'un village écroulé, à niveler le terrain, à placer une ou deux sakiés pour l'arrosage des arbres. Quelques milliers de francs semés sur ce délicieux coin de terre en feraient un paradis sans rival. Le projet était alors à l'étude; il doit être exécuté maintenant, car la volonté d'Ismaïl-Pacha n'attend guère.

Le grand temple de Philæ est bien beau, bien curieux surtout avec ses colonnes peintes; mais ce qui nous intéressa au plus haut point, j'ose le dire, c'est l'inscription gravée en mémoire de l'expédition française. Les touristes anglais l'avaient déshonorée par mille commentaires injurieux; ils avaient martelé le nom de Bonaparte. Un honnête homme de Français, passant par là, effaça les grossièretés et rédigea ce simple avis au public : « on ne salit pas une page d'histoire. » La leçon a profité, la page est restée nette; le nom du général Bonaparte a été rétabli depuis quatre ou cinq ans par le prince Napoléon.

Le spectacle nous avait fait oublier l'heure, et nos estomacs eux-mêmes ignoraient qu'il fût midi lorsqu'un maître d'hôtel vint dire en bon français : Leurs altesses sont servies. Personne ne se fit tirer l'oreille. Méhémet-Pacha nous guidait avec la vivacité de son âge et la connaissance des lieux. Il entre dans un mur, grimpe sans trébucher un escalier étroit, obscur et démoli par places; il gagne une terrasse où l'on a dressé une tente, nous arrivons sur ses talons, et j'aperçois un couvert magnifique au milieu d'un paysage divin. Couvert n'est pas le mot exact, car le repas fut servi à la turque. Nous étions huit, assis sur des coussins autour d'un plateau ciselé : le prince héritier, son jeune frère Hassan-Pacha, Mourad-Pacha, Mariette-Bey, le commandant Haillot, mes deux amis et moi. Une autre table réunissait les professeurs des princes, le fils de M. Mariette et quelques personnes de l'entourage. On nous donna d'abord à laver, puis on servit un excellent potage au riz qui fut mangé à la gamelle. L'agneau rôti parut ensuite, et après lui une longue série de mets indigènes qui tous faisaient honneur au cuisinier. Nous venions d'achever une tarte aux confitures, et nous pensions être au dessert quand le deuxième rôti apparut. C'était une dinde énorme. Méhémet-Pacha la pinça énergiquement sous l'aile, arracha une aiguillette et la mit sur le plat devant moi.

Je ne comprenais pas bien; il m'expliqua lui-même avec beaucoup de bonne grâce que c'était une marque d'amitié consacrée par l'usage, et qu'un amphitryon donne à manger, littéralement, aux convives qu'il veut honorer. Chacun de nous eut son morceau, et les plats continuèrent à défiler jusqu'au pilau final, qui précède immédiatement les fruits, le café et les chibouks. Les tables enlevées, on s'installa le plus comfortablement que l'on put sur les tapis et les coussins pour admirer les beautés du site. Un rêve! mais peut-être avons-nous imperceptiblement rêvé, sinon dormi. Je revois comme à travers un nuage le pauvre moudir attardé, essoufflé, déjeunant en un tour de main et vidant les quelques plats que nous avions laissés intacts. La chaleur était accablante; les Parisiens qui voudraient s'en faire une idée n'ont qu'à se couvrir de laine par un grand soleil de juillet. M. Mariette nous secoua trop tôt; il voulait nous conduire à je ne sais quel îlot du voisinage et nous montrer d'autres ruines; mais, réflexion faite, on pensa qu'il était plus prudent et plus doux de refaire une promenade autour de Philæ.

A ce moment, Arakel apparut, plus affamé que le moudir et brisé de fatigue. Il voyageait sur le Nil depuis le matin avec Éliacin; il avait porté huit heures durant le poids du jour dans le canot du *Chibine;* mais il ne voulut prendre ni repos ni nourriture, tant il était pressé de descendre la grande chute avec nous. M. Mariette me déconseilla fortement l'aventure, Najac et Du Locle se laissèrent tenter, et la barque, surchargée de quatre passagers et de huit rameurs, s'abandonna au courant, tandis que nous gagnions la cataracte par voie de terre. J'ai su depuis que les hardis navigateurs avaient vu la mort de tout près, mais rien de plus particulièrement agréable ou instructif. Quant à nous, nous les vîmes danser dans cette malheureuse felouque, entre un rocher qui menaçait de les broyer et un tourbillon qui aspirait à les engloutir, et cinq minutes après leur passage le vrai spectacle commença. Une horde de Nubiens, jeunes, vigoureux, beaux comme la nuit, s'élança dans les eaux écumantes, s'y joua pendant dix minutes comme les truites dans un torrent, et vint ensuite demander le bakchich aux princes. Les nageurs pouvaient être deux cents; ils formaient un long filet sombre dans l'écume blanche : une écritoire vidée dans une jatte de lait! Lorsqu'ils sortirent du Nil en s'accrochant des pieds et des mains au granit de la rive, c'étaient deux cents Ajax de marbre noir qui semblaient dire : J'en échapperai malgré les crocodiles!

Nous reprîmes le chemin d'Assouan à travers le sable rocailleux du désert. Dès que les Bicharis se trouvèrent dans une plaine un peu plus unie, ils nous donnèrent un carrousel de dromadaires si animé, si brillant, si varié, que la fête ne pouvait mieux finir.

Le réveil du lendemain matin fut mélancolique; il s'agissait de

partir, de descendre le Nil, de retourner au nord. Nous emportions une ample provision de souvenirs, sans compter un coup de soleil, daté d'Assouan, qui m'avait rougi comme une écrevisse; mais nous étions plus émerveillés que rassasiés, et nous restions, comme on dit vulgairement, sur notre appétit. Nous avions beau nous répéter que chaque tour de roue nous rapprochait de nos familles, qu'il serait bientôt temps de rentrer au logis, que le voyage n'est au fond qu'un exil instructif; il nous manquait je ne sais quoi, nous n'étions pas contens de tourner le dos au tropique. Le vent lui-même sympathisait avec nos regrets; il se mit à souffler du nord, on sentit le froid de l'hiver malgré l'ardeur du soleil et la beauté d'un ciel sans nuages; une poussière humide qui jaillissait sous les aubes du *Chibine* nous contraignit à déserter le pont. Je profitai du mauvais temps pour rédiger la consultation d'agriculture et d'économie sociale qui était le principal objet de mon déplacement.

Ce ne fut pas un travail pénible, grâce aux matériaux fournis par Ahmed. D'ailleurs les distractions ne chômaient guère; le Nil est comme une petite ville où tous les Européens se connaissent, s'invitent, se divertissent en commun. On déjeune chez les uns, on dîne chez les autres, on rentre à bord avec dix personnes pour prendre le thé dans cinq tasses. Chaque monument qui se rencontre sur la route devient un prétexte à *parties;* on organise des pique-niques dont la libéralité du vice-roi fait en somme tous les frais. Je me rappelle certain jour où l'on pouvait compter sept vapeurs amarrés à la file, outre les dahabiés de tout pavillon. Najac est presque sûr d'avoir passé une soirée charmante avec des Anglais ou des Américains qui devinrent ses amis intimes et qui faisaient un punch miraculeux; mais il a oublié leurs noms, et il craint de ne leur avoir pas donné le sien. C'est par erreur qu'il était entré chez eux, croyant faire visite au consul-général de Prusse.

Je revis à Louqsor la barque d'Ahmed, toujours sous pavillon britannique. C'était le 31 janvier, vers une heure; nous arrivions par un temps froid, le ciel couvert, le Nil houleux; quelques coups de fusil tirés pour le principe n'éveillèrent pas le moindre écho. Nul visage n'apparut aux fenêtres du salon flottant où les Anglaises passaient leur vie. Le réis de nos amis, qui fumait sa pipe à l'avant, nous reconnut et nous signala; personne ne sortit. Nous commencions à craindre qu'un malheur ne fût arrivé, et je me préparais à risquer une visite quand Ahmed se montra sur la berge. Il nous avait aperçus du village, et il venait en hâte pour nous serrer la main.

Ses traits me semblèrent altérés, soit par le froid, soit plutôt par quelque souci. On lui servit le chibouk et le café; il y toucha du bout des lèvres en répondant à nos questions d'un air contraint. — Miss Grace était souffrante, à ce qu'il dit, et les Longman horrible-

ment fatigués. On avait fait de belles promenades autour de Keneh, visité et dessiné les temples de Denderah et d'Abydos, chassé les oies sauvages, tué un pélican, manqué un crocodile, chevauché dans le désert et poussé une pointe sur la route de Kosséir, puis on était venu jusqu'à Thèbes en un jour, vent arrière; mais là tous les Anglais avaient demandé grâce : ils n'en pouvaient plus, ils voulaient redescendre le fleuve et rejoindre leur yacht, qui pour eux était la patrie. Depuis quarante-huit heures, tout ce monde faisait halte devant Louqsor, et le fellah n'avait pas encore pu leur montrer les ruines de Thèbes; miss Thornton elle-même, cette vaillante, n'aspirait qu'au retour. Comment revenir à la voile, vent debout? Le Nil est rapide, mais les dahabiés sont des barques de haut bord, tirant peu d'eau; elles offrent plus de prise au vent qu'au courant. Pas un remorqueur sous la main, pas un vapeur de louage; quant à la voie de terre, elle est impraticable aux voitures, et d'ailleurs il n'existe pas une voiture dans toute la Haute-Égypte. La seule ressource en pareil cas est le halage, mais on n'avance guère plus vite, et les hommes sont bientôt sur les dents.

En résumé, le voyage d'Ahmed tournait mal, son âme était triste, nous n'avions pas de gaîté à lui revendre, et la délicatesse la plus élémentaire nous défendait d'embarquer cinq personnes sur un bateau du vice-roi. J'entraînai le pauvre garçon dans ma chambre sous prétexte de lui montrer mes emplettes; dès que nous fûmes seuls : — Eh bien! lui dis-je, les affaires de cœur?

Il se mit à pleurer comme un enfant.

— Elle ne vous aime pas?

— Son cœur m'appartient; même il y a trois jours, — ces Anglaises sont étonnantes, — elle m'a déclaré devant ses amis qu'elle n'épouserait jamais un autre homme que moi... Seulement elle ne m'épousera jamais, dit-elle; notre climat, nos mœurs, nos lois, tout l'effraie; elle ne veut pas se dépayser sans esprit de retour; elle mourrait ici... Que sais-je encore? Si j'étais homme à réaliser ma fortune et à la suivre en Angleterre, on pourrait voir. Toutefois elle comprend que je suis utile en Égypte, elle me fait même l'honneur de m'y croire indispensable. Mme Longman avait l'air de lui donner raison, le jeune Anglais était indécis et surtout visiblement ennuyé; mais la vieille demoiselle qui a fait la traversée avec vous se fâcha contre elle, la traita de sotte et de mijaurée, *foolish and prudish*, et jura que pour son compte elle n'eût point dédaigné un tel parti, si elle l'avait rencontré à vingt ans. Miss Grace se défendit bravement. — Non, dit-elle, je ne suis pas une prude, puisque j'aime Ahmed et que j'ose le lui dire en face et devant vous. Mon cœur est à lui pour toujours; je le laisserai en Égypte, et je n'emporterai d'ici qu'un pauvre corps désespéré, *a poor being*

in despair! S'il me plaît de souffrir, personne n'a le droit de me blâmer. Ahmed, je vous donne mon âme, c'est le meilleur de moi; ne demandez rien de plus, Dieu sait que ma résolution est irrévocable... — En achevant ces mots, elle se leva du divan, prit mes deux joues entre ses mains et appuya ses lèvres sur les miennes. J'étais fou, j'avais la tête en feu et la gorge serrée au point de ne pouvoir répondre. Nous sommes tous malades depuis ce moment-là, et je ne sais que croire. Il me semblait pourtant qu'un baiser liait les âmes pour la vie...

— En Égypte peut-être, en France, cela dépend; il est certain que nous ne nous becquetons pas à Paris sans que la chose tire à conséquence. Les Anglais ont une autre façon de voir parce qu'ils ont sans doute une autre façon de sentir, et ce qui vous a mis la cervelle à l'envers n'est chez eux qu'une caresse banale.

L'arrivée de M. Longman interrompit le dialogue. Le jeune Anglais me parut fatigué et préoccupé. Sa physionomie était celle d'un homme que les antiquités n'amusent pas, qui a l'estomac dérangé, et qui regrette de s'être fourvoyé dans un pays sans commerce et sans industrie. Il ne s'attendait pas à me trouver avec Ahmed; peut-être comptait-il sur nous pour regagner Le Caire au plus tôt. La discrétion l'empêcha de s'ouvrir, et je répondis à la question qu'il n'osait faire en lui montrant nos chambres, où cinq passagers étaient admirablement bien, où dix personnes n'auraient pu vivre. Au milieu de sa visite, le bateau des princes donna le signal du départ. J'étais libre de rester en arrière, mais je n'eus garde de le dire; on se quitta sans s'expliquer, j'envoyai mes hommages les plus respectueux aux trois Anglaises, et nous prîmes le chemin d'Abydos.

Le reste du voyage ne fut qu'une partie de plaisir entrecoupée de travail. Abydos nous retint une journée en nombreuse et charmante compagnie; le réis des fouilles, un brave Copte, nous festoya le plus honnêtement du monde. J'ai emporté de sa maison une collection d'images, peintes dans un couvent de Siout et supérieures en naïveté aux anciens produits d'Épinal. On y voit Noé fumant son chibouk sur un vapeur et force drôleries du même style. Les auteurs de *la Belle Hélène* n'ont jamais inventé des travestissemens plus saugrenus.

Aux tombeaux de Beni-Hassan, l'étude nous retint quelques heures. C'est là qu'on voit et qu'on envie le bonheur champêtre des Égyptiens avant le siècle d'Abraham : Nulle trace de religion, nul indice de servitude, mais cent tableaux de chasses, de pêche, de moisson, de vendange. On boit, on mange, on s'ébat; la musique, la danse et la gymnastique sont les divertissemens favoris d'un peuple

libre. Et ces tombeaux, où la gaîté de l'Égypte semble être ensevelie pour longtemps, reposent sur des colonnes doriques!

Memphis nous prit deux jours; ce n'est pas que je les regrette. Au pied de la chaîne libyque, tout près des pyramides de Sakkarah, ces aïeules des grandes pyramides et de tous les monumens égyptiens, M. Mariette nous hébergeait dans la maison de pisé qui fut témoin de ses travaux, de ses découragemens et de sa grande victoire. Un matin, pendant qu'on apprêtait le déjeuner sous une vérandah plus que rustique, il nous mena au Sérapéum à travers une solitude aride où les chèvres ne trouvent à brouter que des bandelettes de momies. Nous suivons une déclivité qui aboutit à l'entrée d'une caverne, et là cent cinquante ou deux cents statues vivantes armées d'autant de bougies nous montrent les galeries funèbres où dormaient autrefois les Apis. Une table est dressée dans un sarcophage, et huit chaises alentour; nous y descendons tous, et nous y buvons le rhaki à la santé, à la gloire de notre guide et de notre hôte.

Le lendemain, nous rentrions au Caire, mais pas exactement tels que nous en étions sortis. L'hôtel d'Orient nous parut propre et comfortable, je ne saurais dire pourquoi, peut-être parce que nous l'avions habité au début et que le besoin instinctif d'un *home* bon ou mauvais, définitif ou provisoire, vous fait aimer les lieux que vous avez connus. Notre curiosité n'était plus aussi remuante; il nous restait beaucoup à voir, nous le savions, nous étions décidés à faire en conscience et jusqu'au bout notre métier de voyageurs, et pourtant, soit fatigue, soit influence du climat, nous attendions que les spectacles prissent la peine de venir à nous, comme les touristes embarqués sur le Nil guettent une montagne ou un temple au passage. Nous aimions à nous laisser vivre sans mesurer la fuite du temps; on ne se levait plus avec le jour, on sortait en voiture plus souvent qu'à pied, on ne se dérangeait que pour les choses vraiment dignes d'être vues, on passait des journées entières au musée de Boulaq, on flânait six heures de suite au bazar, assis sur un tapis devant quelque boutique, et le chibouk en main, l'œil vaguement amusé par le va-et-vient de la foule, l'esprit flottant entre la veille et le sommeil, on se naturalisait petit à petit.

Une lettre de M. Voisin nous réveilla en sursaut. L'ingénieur en chef de l'isthme réitérait son invitation, et nous rappelait nos promesses. Je secouai ma torpeur, j'eus honte de moi-même, je me reprochai amèrement le temps si précieux que j'avais perdu; mais lorsque je voulus en établir le compte, je m'aperçus que notre retour au Caire datait à peine de huit jours.

XVIII.

Donc, un matin de février, je partis avec Najac pour Ismaïlia, qui est le cœur de l'isthme. Du Locle nous dit adieu; il attendait le prochain bateau pour retourner en France. Arakel reprenait son service au ministère, M. Mariette se replongeait dans le travail. D'Ahmed et des Anglais, point de nouvelles depuis Louqsor.

Un jeune employé de la compagnie mit la main sur nous à la gare et ne nous quitta plus qu'au port d'Ismaïlia. Le chemin de fer du Delta s'arrêtait alors à Zagazig; il fallait prendre ensuite le canal d'eau douce et cheminer, dix heures durant, sur une barque traînée par des mules, comme autrefois nos coches d'eau. La traversée fut encore plus monotone que longue. La plupart du temps, les hautes berges où le canal est encaissé nous cachaient le paysage, et quand on voyait quelque chose, c'était le désert. M. Voisin nous avait prêté un joli bateau, installé et décoré comme un salon de campagne; nous y étions bien, mais on aurait donné je ne sais quoi pour courir une heure à travers champs et se dégourdir l'esprit et les jambes. Chaque relais prend l'importance d'un événement, on s'amuse aux efforts du postillon pour monter un mulet qui rue. Au village de Tell-el-Kébir, nous descendons au poste télégraphique, et nous sommes reçus par un jeune Français du meilleur monde qui se promène en pantoufles devant une hutte de terre. Par quelle série de hasards un joli garçon bien élevé et titré, si j'ai bonne mémoire, a-t-il échoué sur cette rive? Combien d'autres ont trouvé un refuge et un travail à l'isthme? On ne sait pas le nombre des fils de famille qui sont venus se régénérer dans ces parages, ou s'y achever.

Nous longeons la terre de Gessen, où Jacob et les Juifs furent cantonnés aux temps de la Genèse; c'était, selon la Bible, le pays le plus fertile de l'Égypte. Cette vallée ou cette oasis, *Ouâdy*, avait été donnée à la compagnie de l'isthme par Saïd-Pacha; M. de Lesseps la fit gérer par un agriculteur improvisé, un homme de sport, un mondain qui révéla d'entrée de jeu une aptitude et une volonté prodigieuses. Entre les mains de M. Guichard, l'Ouâdy rapportait six cent mille francs de rente, lorsqu'elle fut rétrocédée au gouvernement égyptien.

La nuit tombe avant la fin du voyage; nous nous croisons dans l'ombre avec un grand bateau chargé de monde; c'est la poste, elle fait un service quotidien sur les canaux et les rigoles de l'isthme, entre le Nil, la Mer-Rouge et la Méditerranée. Notre guide est un garçon d'esprit, et de l'esprit le plus mordant; il nous amuse encore une heure en nous contant les romans intimes d'Ismaïlia; on

croirait entendre la chronique d'une sous-préfecture française. Enfin nous nous endormons tous les trois. Un léger choc nous éveille en sursaut, la porte s'ouvre, deux bras vigoureux nous attirent vers un petit débarcadère, et nous voilà chancelans, ébaubis, sur une route trop sablée, entre une ligne de maisons élégantes et un grand lac qui miroite au clair de lune. En quelques pas, nous atteignons une grille entr'ouverte, nous traversons un beau jardin, nous montons quelques marches, un aimable homme en habit noir et en cravate blanche nous donne la bienvenue, et nous livre à ses gens pour qu'on nous conduise chez nous. Pourquoi cet habit noir en plein désert? Je crois rêver; mon ébahissement tourne au délire lorsque j'entends les sons mal étouffés d'une symphonie à grand orchestre. Aurait-on abusé de mon sommeil pour me ramener à Paris?

Comme je me livrais à ces réflexions en traversant la galerie qui environne une cour plantée d'arbres, un chien, deux chiens, trois chiens, passent en courant auprès de nous; un quatrième s'arrête et me tend le museau. Je veux lui caresser la tête, je me pique: il a des cornes! Ces chiens sont des gazelles familières, apprivoisées par Mlle Voisin. Un domestique très correct m'introduit dans une belle et vaste chambre d'un luxe tout parisien. Je me lave machinalement, tout ahuri de sommeil, de fatigue et de surprise. Cravate blanche et gazelles! M. Voisin ne nous laisse pas le temps de nous habiller comme lui, il nous entraîne jusqu'à la porte d'un salon frais et riant dont les lumières m'éblouissent. La symphonie a cessé, on danse; les toilettes sont celles qui se portent en été dans les châteaux de notre pays. Je reconnais quelques visages. Voici M. de Saux, ministre plénipotentiaire en vacances, et sa charmante femme, qui est un peintre célèbre sous le nom d'Henriette Browne. Voici le fils de M. Émile Perrin, voilà le frère de George Pouchet; mais cette face colorée qui engloutit un verre d'orangeade, n'est-ce pas M. Longman? Je reconnais la vieille demoiselle à sa droite, à sa gauche la jeune dame un peu pâle, et pour cause. Et miss Grace? C'est elle qui valse en robe de tarlatane avec des rubans cerise, et son danseur, Dieu me pardonne! est le portrait vivant d'Ahmed en habit noir et pantalon gris-perle. Je me frotte les yeux, je me pince le bras: plus de doute! Je suis bien éveillé; ce grand brun que la valse enivre comme à Brunoy est notre fellah en personne. Après cette rencontre inopinée, rien ne m'étonnera plus. On viendrait me montrer le patriarche Jacob en cravate blanche et dansant avec une gazelle, que je ne froncerais pas le sourcil.

M. Longman court à moi et m'explique sa présence. On a profité d'un bon vent pour redescendre à Minieh, on ne s'est arrêté au Caire que le temps de prendre les bagages, et l'on s'est dirigé le jour même sur la ville de Suez. Le *Butterfly* a l'ordre de gagner

Port-Saïd, et son maître va le rejoindre en suivant le canal. Il est tout fier de me conter qu'il a frôlé le duc de Saint-Alban et la belle duchesse sur les chantiers, devant le bassin de radoub.

— Le temps n'est plus, dit-il, où le patriotisme anglais, mal éclairé, se plaisait à dénigrer la compagnie de Suez et son œuvre. La conduite de sir Henry Bulwer, qui visita les travaux comme un sphinx, sans ouvrir la bouche, paraîtrait aujourd'hui plus ridicule que diplomatique. Je veux écrire à l'éditeur du *Times* que, selon moi, l'isthme est percé, que l'achèvement des travaux n'est plus qu'une question d'argent facile à résoudre, et que dans cette vaste entreprise, conduite avec autant de patience que de courage, la plus grande dépense a été pour l'Égypte, la plus grande gloire pour la France et le plus grand profit pour l'Angleterre. Savez-vous que notre expédition d'Abyssinie serait impossible sans la rigole qui conduit le Nil à Suez? Le moyen d'approvisionner nos transports de guerre, dont chacun porte un régiment, s'il fallait aller chercher l'eau en wagons, à vingt lieues? L'Inde nous appartient plus solidement qu'autrefois, puisque la distance qui séparait la métropole de ses possessions est abrégée. Notre commerce avec l'extrême Orient va doubler, si nous nous empressons de transformer notre marine en construisant des bâtimens mixtes. Connaissez-vous M. de Lesseps?

— Un peu.

— Vous pouvez lui dire de ma part qu'il est un homme historique. Il n'a pas inventé l'idée de ce travail, qui est vieille comme le monde, mais il en a inventé le succès. La gloire de l'exécution sera d'autant plus grande que les obstacles ont paru plus insurmontables de prime abord. Vaincre l'indifférence des uns, le scepticisme des autres, l'avarice de ceux-ci, le mauvais vouloir de ceux-là, c'est un plus beau triomphe que de tuer cent mille pauvres diables en bataille rangée. M. de Lesseps a réhabilité les gens d'esprit aux yeux des hommes sérieux, ce qui n'était pas facile.

— L'éloge vaut son prix; je vous promets de le transmettre à qui de droit.

— Et vous joindrez vos complimens aux miens, lorsque vous aurez vu. J'étais sceptique en arrivant; les *humbugs* d'Alexandrie, les préjugés farouches d'Ahmed, m'avaient indisposé contre les belles choses et les braves gens qui m'attendaient ici. Je considère comme une bonne fortune d'avoir eu sous les yeux l'œuvre inachevée. Lorsque les grands navires feront la traversée en seize heures, la chose paraîtra toute simple; on se demandera s'il n'en a point toujours été de même, et si ce n'est pas la nature qui a creusé un lit de quarante lieues de long à l'eau des deux mers réunies. L'effort est plus surprenant que le résultat, s'il se peut. L'édit qui interdisait les corvées a contraint le génie de l'homme à faire des miracles.

La drague à long couloir et l'élévateur de MM. Lavalley et Borel sont la plus haute expression de l'industrie moderne. Vous verrez des machines grandioses comme des cathédrales et précises comme les montres marines de Greenwich. J'en ai visité une qui fait le travail de trois cents ouvriers sans occuper plus de quinze hommes; elle enlève quatre-vingt mille mètres cubes de déblais en un mois. Les entrepreneurs sont ici des hommes de premier ordre, l'élite de votre École polytechnique, les camarades et les égaux des ingénieurs en chef. Je place au même niveau et peut-être un degré plus haut encore dans l'ordre moral ces petits ingénieurs qui se sont égarés ici au sortir de l'école, qui ont pris position à quinze lieues de toutes les ressources sur des lidos et des lagunes où il n'y avait ni assez de terre pour marcher, ni assez d'eau pour naviguer, qui luttent nuit et jour contre l'impossible depuis 1859, et qui, l'œuvre achevée, s'en iront pauvres et inconnus prendre rang à la suite de leurs camarades.

L'enthousiasme de M. Longman m'allait au cœur; mais il me détournait de mes devoirs les plus indispensables. Je me dérobai lestement pour saluer les amis que je retrouvais et faire connaissance avec les nouveaux visages. M. Voisin, qui est l'âme du grand travail, nous présenta, Najac et moi, à une maîtresse de maison accomplie, c'est sa fille, et je crois bien qu'elle avait alors treize ans et demi, puis à Mme et Mlle Guichard, deux personnes de la plus rare distinction, et au vaillant chef de cette aimable famille. En dix minutes, nous fîmes le tour du salon, cueillant la fine fleur d'Ismaïlia, bien reçus, éblouis, charmés et de plus en plus persuadés que le canal d'eau douce nous avait transportés en France. Quand nous arrivâmes à miss Grace, Ahmed, qui causait avec elle, se retira d'avance, comme par discrétion, mais en réalité parce qu'il ne savait quelle contenance garder. Il m'avait parlé avec horreur de cet isthme maudit, et je l'y retrouvais dansant sur les os de son père! On rougirait à moins; aussi se troublait-il toutes les fois que nos regards se croisaient. Je m'amusai à le tenir en échec jusqu'à la fin de la soirée, à le paralyser d'un geste ou d'un coup d'œil lorsqu'il faisait sa cour, et à venger ainsi la patrie, la famille et l'amitié, c'est-à-dire l'Égypte, le vieil Ibrahim et moi-même.

Lorsque la compagnie se dispersa, je me joignis au cortége des jeunes gens qui ramenaient les Anglaises chez elles, et après leur avoir souhaité la bonne nuit devant l'hôtel des Voyageurs, je m'emparai d'Ahmed, je l'entraînai au bord du lac qui vient en façade sur la rue, et je lui dis : — Le jour où je débarquai en Égypte, vous m'avez fait passer une nuit presque blanche. Chacun son tour! Je ne vous lâcherai point que je ne sache pourquoi vous m'avez brûlé la politesse en traversant Le Caire, pourquoi vous me battez

froid depuis quatre ou cinq heures, et pourquoi je vous trouve en visite chez ces *farceurs* de l'isthme dont vous m'avez dit tant de mal. Vous n'êtes donc plus patriote, mon cher fellah?

Il dressa les oreilles comme un cheval qui entend claquer le fouet. — Si tous les Français, répondit-il, aimaient leur patrie comme j'aime la mienne, la France se porterait mieux. Vous ne comprenez pas qu'on soit bon Égyptien et qu'on vienne visiter l'isthme? J'y suis chez moi. Le sol appartient à son altesse, les capitaux qu'on enfouit dans ces sables depuis plus de dix ans, le vice-roi en a fourni plus de moitié. Cent millions d'actions, quatre-vingt-quatre d'indemnité, vingt-cinq autres représentés par le canal d'eau douce, que nous avons creusé à nos frais, total deux cent neuf millions sur quatre cents... Voici justement devant nous le palais du gouverneur égyptien qui représente ici l'autorité du prince. J'y viens en simple citoyen; mais me contestez-vous le droit de visiter un coin de mon pays, de surveiller l'emploi d'un argent dont j'ai fourni ma part, d'étudier ces puissantes machines qui ne retourneront pas en Europe, et que nous garderons pour le dragage du Nil et des canaux? Voudriez-vous qu'un homme pratique dédaignât tous les élémens de richesse nationale qui abondent ici? Sans parler du transit qui fera la fortune de Suez et mettra Port-Saïd au-dessus d'Alexandrie, je vois des industries et des cultures à créer. Voici le lac Timsah que nos ancêtres remplissaient d'eau douce pour y élever des crocodiles; la compagnie l'a rempli d'eau salée; pourquoi n'y cultiverait-on pas le poisson de mer et les huîtres? Je viens de traverser le bassin des Lacs-Amers, qui sera mis en eau l'année prochaine, et qui fera une petite mer de quarante mille hectares : quel champ pour la pisciculture! Vous verrez demain ou après le lac Menzaleh; sa destinée future est encore indécise. Convient-il de le dessaler et de l'assécher pour y semer du riz? C'est le projet d'un de ces jeunes Français que vous avez vus ce soir : l'idée est bonne; mais la dépense serait forte, et je crains que M. Ritt ne s'exagère un peu les profits. Garderons-nous cette immense lagune telle qu'elle est, à l'état de frayère et de pêcherie? Je le veux bien, pourvu que les débris des poissons soient non plus jetés à la mer, mais traités par la chaux vive et convertis en demi-guano pour l'amélioration des terres. Quand nous aurons de vastes nappes d'eau entre la Méditerranée et la Mer-Rouge, il pleuvra sur les déserts voisins : l'eau salée attire l'eau douce, et l'eau douce permet la culture. Nous planterons l'isthme en forêts.

— Décidément les forêts vous tiennent au cœur.

— Et je m'en flatte. En tout pays, elles créent la terre végétale, ce sont les seules fabriques d'humus; en Égypte, elles auront encore une autre mérite, et vous savez lequel.

— Oui, vous ne brûlerez plus vos fumiers pour cuire la soupe, et la population cosmopolite qui commence à pulluler ici aime mieux cela.

— Ne croyez pas que de longtemps les étrangers pullulent chez nous. Ils afflueront, ils feront leur fortune; mais ils ne multiplieront point tant que nous n'aurons pas créé un climat neuf. On compte vingt mille Européens dans l'isthme, hommes et femmes. Savez-vous combien d'enfans ils ont élevé en dix ans? Pas un. L'Égypte est bien aux Égyptiens, c'est Dieu lui-même qui nous l'a donnée.

— Ainsi ce n'est pas seulement comme ami du progrès, c'est comme citoyen que vous approuvez le percement de l'isthme?

— Oui, et je ne donne pas quatre ans à mes frères pour se ranger à cet avis.

— Vous parlez de vos frères, Ahmed, et votre père? n'en dirons-nous rien?

— Ce n'est pas l'isthme qui a tué le pauvre Ibrahim, c'est la corvée. Il n'y a plus de corvée ici depuis l'avénement d'Ismaïl-Pacha; il n'y en aura bientôt plus dans les autres provinces, si Dieu conseille toujours son altesse, si l'Europe nous donne des juges.

— Cependant vous aviez ce coin du pays en horreur.

— La passion rend l'homme aveugle.

— Jusqu'à ce qu'une autre passion lui ouvre les yeux. J'aurais eu beau prêcher, moi qui suis ou qui ai été votre ami; pour rien au monde, vous ne m'eussiez accompagné dans ce voyage. Miss Grace a fait un signe, et vous êtes accouru.

— Elle ne m'a pas même fait signe de la suivre. Oh! l'ingrate! ils partaient tous sans moi, mon ami! Ils me laissaient au Caire comme un colis encombrant et de peu de valeur,... comme ce grand panier de gargoulettes qu'ils ont oublié exprès à Shepherd. Sans un de mes serviteurs qui est accouru à toutes jambes, je perdais leur trace, et je mourais de douleur.

— Alors on ne vous aime plus?

— Si! car elle avait les yeux rouges quand je l'ai retrouvée, et elle s'est presque évanouie en me voyant.

— Bon, cela; mais depuis?

— Depuis? Elle s'est refroidie peu à peu sans cesser d'être compatissante et bonne. Par momens, je me décourage et je veux fuir à mille lieues pour qu'elle comprenne à quel point je suis malheureux, pour qu'elle soit forcée de me plaindre toute sa vie. L'autre jour, à Suez, le bateau des Messageries appareillait pour la Chine. Je suis allé serrer la main du commandant, M. Maquaire, un homme de cœur que je connais un peu et que j'aime beaucoup. « Êtes-vous des nôtres? me dit-il. — Des vôtres? Au fait, oui! Partons! » Je ne sais pas quelle figure j'avais en lui répondant oui; il

en fut effrayé, et jura que pour rien au monde il ne me garderait à son bord. « On voyage avec nous pour affaires et quelquefois par plaisir; mais je n'embarque pas les désespérés, mon cher Ahmed. Vous ne reverriez jamais l'Égypte, si vous la quittiez aujourd'hui. »

— Il me semble que vous allez mieux.

— Un peu; je vois beaucoup de bien réalisé et plus encore à faire. Je nage en plein progrès, c'est un bain salutaire pour un fou comme moi; mais je ne réponds de rien quand elle sera partie.

— Elle part, sans rémission?

— N'avez-vous pas entendu que leur yacht les attend à Port-Saïd? Je n'ai plus que trois jours à vivre

— Qui sait? L'esprit des femmes est si changeant!

— Il faudrait un miracle.

— Faites-le!

— J'y renonce. J'ai parlé, j'ai supplié, j'ai pleuré; elle est de bronze.

— La chaleur fond le bronze, et c est heureux pour l'espèce humaine. Sans ce bienfait de la nature, il n'y aurait pas de canons. Ramenez-moi chez M. Voisin, j'ai oublié que je tombais de sommeil. Eh! mais il est grand temps de se mettre à couvert : la lune s'est cachée, et voici la pluie qui tombe.

— Il pleut souvent ici depuis qu'on a rempli le lac Timsah. Que sera-ce le jour où dans les Lacs-Amers?...

— On aura fait entrer deux millions de mètres cubes d'eau qui couvriront quarante mille hectares? Je sais, j'ai entendu, j'ai lu; mais je n'en peux plus. La suite à demain, mon cher Ahmed. Bonne nuit; puissent les plus doux rêves consoler l'amoureux de la terre, de la pluie, des forêts, des engrais, de la viticulture, de la pisciculture et de miss Thornton, que Dieu bénisse!

Il fallut que Najac m'arrosât d'eau fraîche un quart d'heure avant la cloche du déjeuner; j'étais ivre de sommeil. Mon premier cri fut : il pleut donc toujours?

— A flots, mon cher; c'est une nouveauté qui mérite d'être observée de près : aussi partons-nous en promenade midi sonnant. Lève-toi vite, on est ponctuel ici; l'esprit français s'est plié aux habitudes anglaises!

— Miss Grace déjeune-t-elle avec nous?

— Je ne crois pas; mais ils sont tous de la partie. S'ils ont apporté des caoutchoucs de luxe, c'est l'occasion de les montrer. On frappe.

— Entrez!

— C'est quelque Arabe; il ne t'a pas compris, je vais ouvrir. Tiens, les gazelles!

Les jolies bêtes entrèrent dans ma chambre. Elles étaient si gracieuses, si délicates, si féminines, que j'avais scrupule à faire ma toilette devant elles. Et dire qu'à dix minutes de là nous eûmes le courage de manger un cuissot de gazelle et de le trouver exquis! Les côtelettes de ce doux et poétique animal ne sont, hélas! ni moins tendres ni moins savoureuses, et les ingénieurs s'en régalent volontiers. On commande une gazelle aux chasseurs indigènes comme à Paris on retient un saumon chez Potel et Chabot.

La table fut levée à l'heure dite, sans délai. Tous ces hommes de l'isthme et leurs femmes elles-mêmes ignorent la flânerie comme des chefs de gare. Les minutes sont d'or; il s'agit d'être prêt le 1er octobre 1869, date immuable, et cette idée dominante exerce son action sur les actes les plus insignifians de la vie. Ni le froid, ni le chaud, ni la pluie, ni le khamsin, ne modifient un projet arrêté, s'agît-il d'une partie de cheval ou d'un déjeuner sur le sable. Bonnes mœurs, et qui, je l'espère, feront école en Égypte.

Ahmed et les Anglais furent exacts au rendez-vous; un canot à vapeur chauffait devant la jetée avec une jolie dahabié à la remorque. On nous promena sur le lac, qui est vaste et beau; on nous fit voir les dragues qui creusent sous l'eau le chenal destiné aux grands navires. Nous prîmes le canal maritime, qui se dirige au sud vers le *seuil* ou la colline du Sérapéum. Ce Sérapéum est un monticule long de dix kilomètres sur quelques mètres de hauteur; on y a trouvé les vestiges d'un temple consacré à ce dieu qui naquit d'une vierge et s'incarna dans un bœuf pour racheter les péchés du genre humain, Osiris-Apis ou Ser-Apis. Le percement du seuil à bras d'homme présentait des difficultés presque insolubles; M. Alexandre Lavalley s'avisa d'amener au sommet une dérivation du canal d'eau douce qui s'infiltra peu à peu dans les terres, les amollit et permit enfin de les creuser économiquement par la drague : vingt millions d'économie dans une idée! qu'en dites-vous?

La pluie tombait toujours, mais qu'importe? notre promenade se continua sur le canal d'eau douce; on nous fit visiter un campement, c'est-à-dire un village de terre et de planches où les ouvriers de tout pays trouvent le vivre et le couvert au prix le plus modique. Les races sobres, comme les Grecs, les Italiens, les Dalmates et les Monténégrins, emporteront d'ici quelques économies; un bon ouvrier gagne dix francs par jour et n'en dépense que trois ou quatre. La compagnie a des soins admirables pour les malades et les blessés. Nous avions avec nous le docteur Aubert Roche, chef du service sanitaire. Il nous montra l'infirmerie et la pharmacie du campement, deux chefs-d'œuvre de bonne organisation et de bon marché; d'ailleurs pas un malade : le climat de l'isthme est le plus sain de toute l'Égypte. Tous les établissemens de la compagnie,

grands et petits, sont entourés de jardins improvisés dans le sable, et qui pourtant réussissent dès que l'eau douce ne fait pas défaut. Ismaïlia n'est qu'un parc semé de chalets, le plus humble campement a ses carrés de légumes, de fleurs et de fruits. Un peu plus loin, M. Voisin nous fit mettre pied à terre au milieu d'une grande plantation de peupliers, d'acacias, de saules et de tamarix. Ce n'est pas encore une forêt, le premier défrichement date de deux ans à peine; mais tout pousse avec joie, et nous pûmes cueillir de gros bouquets trempés de pluie. Ahmed offrit le sien à miss Grace, et lui dit en style oriental : — Tout le désert fleurirait ainsi, mademoiselle, si vous l'éclairiez d'un seul regard.

Elle répondit tristement : — Je voudrais pouvoir effacer toute la désolation de la terre; mais la tâche est trop difficile pour un pauvre petit être comme moi, *a poor little thing*.

Le vent balaya peu à peu tous les nuages du ciel; mais il en restait un terrible sur le front d'Ahmed.

Il y eut grand dîner chez M. Voisin, bal, concert et plaisirs à discrétion. Notre fellah dansa en homme qui jouit de son reste. Le lendemain, un des plus jeunes et des plus vaillans ingénieurs de l'isthme nous offrit un déjeuner dans sa *chaumière*, au seuil d'El-Guisr. Ce seuil est une vraie montagne de sable au nord du lac Timsah. Il a fallu des prodiges de patience et de dépense pour y creuser la route où les navires passent déjà. Tout au sommet de la dune coupée, les travailleurs se sont bâti un village demi-arabe, demi-européen, avec église et mosquée. Notre amphitryon, M. Gioia, ne pouvait inviter les Anglaises, il est célibataire; mais, voyant que nous étions liés avec Ahmed, il le pria de se joindre à nous.

J'aurais parié cent contre un que le fellah dirait non; il accepta. Miss Grace devait monter à cheval avec Mlle Voisin et Mlle Guichard, il était de la partie, la jeune Anglaise quittait l'Égypte dans deux ou trois jours, et cet amoureux laissait passer l'occasion de galoper auprès d'elle! Ma foi! je n'y comprenais rien, et je lui demandai tout naïvement ce qu'il avait en tête.

— La tombe de mon père est au seuil, et un homme de notre village qui sert ici comme saïs a promis de me la montrer. Allez toujours, je partirai de bonne heure, et je serai rendu avant vous.

Nous fîmes la route en voiture, dans un joli panier à quatre chevaux, par un soleil brûlant et un khamsin qui voilait le paysage. Tout le sable du désert était soulevé, il entrait dans nos yeux, dans nos oreilles, dans nos narines; nous le sentions craquer sous nos dents. Cette tempête sans nuages nous conduisit jusqu'à la porte de M. Gioia, et quand nous pûmes ouvrir les yeux, la surprise et l'admiration nous arrachèrent un même cri. Imaginez le plus joli petit chalet de Saint-Germain, de Bougival ou de Marly, bourré de

toutes les inventions du luxe moderne et de ces élégances ruineuses que les collectionneurs se disputent à l'hôtel Drouot : faïences italiennes, verres de Venise, cabinets florentins, armes espagnoles, terres cuites de Pompéi. Par quels efforts ce mobilier a-t-il pu se transporter au sommet de la dune d'El-Guisr? Je l'ignore, mais jamais thébaïde ne fut plus spirituellement décorée. La façade postérieure, tapissée de plantes grimpantes, ouvre sur un charmant jardin où les bambous et les saules pleureurs verdissent de compagnie. Le maître du logis s'est plu à réunir dans un étroit enclos les fleurs d'Europe et les plantes d'Afrique; il a des pommiers nains qui bourgeonnent sous l'ombre grêle des eucalyptus. On admire, on jouit, on s'extasie; une porte s'ouvre, et vous apercevez le désert dans son horrible nudité.

L'eau du Nil a fait le miracle; elle a fécondé ce jardin et cent autres qui décorent l'isthme de Suez; mais vous devinez qu'elle n'est pas montée jusqu'ici en suivant sa pente naturelle. La compagnie a construit dans le voisinage d'Ismaïlia deux machines qui puisent l'eau douce du canal et la lancent jusqu'à Port-Saïd dans des tuyaux de fonte. Elle alimente ainsi non-seulement la ville, mais tous les campemens intermédiaires et même les chameliers, les passans, les nomades, qui trouvent de distance en distance des réservoirs toujours pleins. Les caravanes qui voyagent entre l'Égypte et la Syrie savent le nom de la compagnie et le bénissent.

Ahmed nous rejoignit à onze heures. Je crus voir que ses yeux étaient rouges; mais son pèlerinage matinal ne l'avait point abattu, loin de là. On lisait sur son visage une résolution plus mâle, je ne sais quoi de ferme et d'arrêté. Je remarquai qu'il avait repris le costume de son pays. Il déjeuna de grand appétit, parla peu, visita le jardin en connaisseur, et soumit à M. Gioia le croquis d'un petit monument qu'il voulait élever dans le cimetière arabe. Tout le reste de la journée, il nous suivit à cheval dans nos courses, au chalet du vice-roi, à la machine élévatoire. Il s'informa du prix que coûte un mètre d'eau rendu à Port-Saïd, loua les précautions qu'on avait prises pour signaler et réparer immédiatement les fuites, et s'arrêta longtemps à visiter l'enclos de l'usine où l'on commence à cultiver la vigne en grand. Je ne le tins en particulier qu'une minute avant le dîner, dans ma chambre. — Vous semblez bien joyeux, lui dis-je.

— Oui, j'ai causé avec l'âme de mon père. Ne souriez pas; nous autres musulmans, nous n'avons guère de superstitions, mais celles qui nous restent nous sont chères. La tombe est très humble, mais pas trop délabrée. Une *agavé corne d'Ammon* y a pris racine; c'est la plante qu'on suspend au-dessus des portes à Cheik-Ali pour écarter les maléfices. J'ai servi au pauvre homme un repas composé

des mets qu'il préférait, sans oublier la tasse de café bien chaude et bien sucrée; j'ai pleuré, j'ai crié, et il m'a répondu.

Je ne pus m'empêcher de l'interrompre : — Est-ce vous que j'entends, Ahmed?

— Moi-même, mon ami, l'élève de la civilisation européenne. Paris et Londres m'ont dégrossi, poli, verni, tout ce que vous voudrez; mais le fond est resté fellah, et je m'en glorifie. Donc j'ai interrogé mon père; il m'a dit qu'il ne regrettait pas d'être mort pour le progrès de l'Égypte, et qu'il se réjouissait de voir sa femme et ses enfans dans l'opulence.

— Il n'a pas eu pitié de vos chagrins d'amour?

— Il m'a promis que je serais heureux avant la fin de la semaine, soit dans la vie, soit dans la mort.

— Diantre!

— Quoi?

— C'est qu'il n'y a pas de temps à perdre.

— Nous ne sommes qu'au mercredi.

— Sublime!

— Vous voulez dire que je suis simple?

— C'est tout un.

Je ne le revis pas de la soirée; il dînait je ne sais où avec les Longman. Quant à nous, M. Voisin nous mit en liberté vers neuf heures; le docteur Aubert Roche et un aimable naufragé de l'isthme, M. le baron de Latour, nous promenèrent jusqu'à minuit dans les trois quartiers d'Ismaïlia. Il y a la ville française, officielle, tirée au cordeau, distribuée en carrés que l'on partage entre les employés de la compagnie, carré des ménages, carré des célibataires, carré des célibataires mariés, carré des enragés... Un peu plus loin, la ville grecque, où les cafés-concerts ne manquent pas, et sur la limite du désert le village arabe. Le carnaval animait les rues, on s'entassait dans les lieux publics; au milieu de la ville grecque, chez une limonadière polonaise, l'élite des Français de vingt ans applaudissait d'excellente musique italienne qu'un orchestre allemand des deux sexes jouait et chantait en famille. Cette jeunesse nous accueillit comme des frères aînés. En moins d'une heure, nous fîmes connaissance avec trente gaillards fringans, spirituels, résolus; mais, quand je me rappelle les regards qu'ils lançaient aux petites violonistes blondes, je soupçonne qu'ils avaient tous leur domicile au carré des enragés. Pauvres enfans! le travail et le désert les condamnent à des vertus qui ne sont pas de leur âge. Personne ne se plaint; depuis le grand-lama de l'entreprise jusqu'au plus humble néophyte, pas un homme qui ait manqué de confiance ou de courage; ils sont tous soutenus par la foi.

Le jeudi matin, deux canots à vapeur et deux dahabiés remor-

quées nous prirent tous à bord et nous dirigèrent sur Port-Saïd. La route est droite; c'est celle que les grands navires parcourront dans quatre ou cinq mois. Il lui manque quelques mètres de largeur par-ci, quelques mètres de profondeur par-là; mais on peut la dire ouverte : non-seulement elle amène les eaux de la Méditerranée au lac Timsah, mais encore elle porte les mahonnes de charbon jusqu'à Suez avec des chargemens énormes. C'est l'ex-fermier de l'Ouâdy, M. Guichard, qui s'est improvisé directeur du transit, et là encore son coup d'essai a été un coup de maître. Du jour au lendemain, grâce à lui, le prix du charbon est tombé de soixante-dix à cinquante francs la tonne sur le marché de Suez. Nous eûmes le plaisir de rencontrer cinq ou six convois du transit en moins d'une journée, sans compter les petits vapeurs, les coches de la compagnie et quelques bateaux grecs voyageant à leur propre compte. Prodigieux, ce peuple grec, qui travaille et réussit partout, excepté chez lui!

Chemin faisant, M. Voisin prit la peine de résoudre toutes les objections que nous avions apportées de France ou d'Égypte. A vrai dire, il n'en restait plus que deux ou trois debout dans notre esprit, les plus absurdes étaient tombées. — Êtes-vous sûr, lui dis-je, que les coups de khamsin, comme celui que nous avons essuyé hier, ne jetteront pas les dunes dans le canal?

— Les dunes, répondit-il, sont rares dans le désert, et elles y sont compactes. Elles ne marchent point, le vent le plus furieux n'en balaie que la superficie. Nous savons quels points de la ligne sont menacés; on a mesuré le mal que le khamsin peut nous faire en un an; c'est trois cent mille mètres de sable à extraire, soit six cent mille francs d'entretien, une misère!

— Mais la vase molle des lacs qui retombe à mesure qu'elle est draguée, et détruit votre besogne au jour le jour?

— Attendez que nous traversions les lacs Ballah ou mieux encore le Menzaleh, et vous jugerez la question par vous-même.

— Il est du moins probable que les navires lancés à toute vapeur ruineront les berges par le batillage. Il n'y a pas moyen d'empierrer les deux rives du canal sur un parcours de cent soixante kilomètres dans une région où la pierre est une curiosité d'histoire naturelle.

— Les navires en seront quittes pour modérer leur vitesse : ils feront dix kilomètres à l'heure au lieu de vingt. C'est un désagrément auquel je compatis; mais cela vaut encore mieux que de doubler le cap de Bonne-Espérance.

On fit halte pour déjeuner à la station d'El-Kantara ou du Pont. Le canal coupe ici la route des caravanes qui voyagent entre Le Caire et la Syrie. M. Voisin nous fit parcourir un grand village tout neuf qui deviendra probablement une ville et un marché de bes-

tiaux. Hommes et bêtes s'y reposent avec joie, parce que la compagnie y verse l'eau douce à profusion. Le village est sur la rive d'Asie, à quelque distance du canal; les buffets dominent le quai, sur la rive libyque. Un cuisinier italien, gros plaisant, nous y régala fort bien, si bien même que M. Longman était encore plus coloré que d'habitude. Il m'exprima en termes chaleureux la joie qu'il ressentait de rallier le *Butterfly*. Ce n'était pas que l'Égypte l'eût ennuyé, ni qu'il eût à se plaindre d'Ahmed; — mais je suis, disait-il, un homme rond en affaires, et les situations sans issue ne conviennent point à ma santé. Si miss Grace avait souscrit à l'honorable proposition de votre ami, j'en serais parfaitement satisfait. Dès qu'elle lui a dit non, elle devait lui tourner le dos et refuser tous ses services. Il est très malheureux, ce natif, elle aussi, moi aussi. Et lorsqu'on entreprend un tour si long et si coûteux au lieu de rester tranquillement chez soi, c'est pour se distraire l'esprit, non pour le mettre à la torture. Nous partirons pour Jaffa dès demain ou après, aussitôt que j'aurai vu Port-Saïd et le lac Menzaleh. Je n'irai même pas à la chasse, quoique j'aie toujours rêvé de tuer un flamant, et que je sois armé d'un excellent fusil qui vaut soixante livres. Ma pupille n'avait pourtant qu'un mot à dire pour donner à notre voyage en Égypte le plus agréable dénoûment. Croyez-moi, n'acceptez jamais les fonctions de *trustee!*

Ce jeune *gentleman* n'était pas pétillant d'esprit; mais il avait le sens droit et l'esprit clair. Je le soupçonne d'avoir rompu quelques lances pour Ahmed dans le particulier, car il rendait justice au mérite chez un *natif* comme chez les Européens. Le témoignage de nos yeux confirma tout le bien qu'il m'avait dit du travail de l'isthme; je vis les grandes dragues en pleine activité, arrachant le sable sous l'eau pour le rejeter elles-mêmes, automatiquement, à soixante-dix mètres de là. M. Longman m'avait paru légèrement absurde lorsqu'il comparait les machines de M. Lavalley à des cathédrales; il n'avait pourtant pas si grand tort. Les grands engins de l'industrie ne sont pas pittoresques comme le Parthénon, mais ils le sont autrement, et cette architecture de fonte et de fer, lorsqu'elle arrive à certaines proportions, rencontre un genre de beauté que les anciens n'ont pas prévu.

La traversée des lacs Ballah et Menzaleh démentit victorieusement la légende des vases molles retombant à mesure qu'on les ôte, comme le rocher de Sisyphe. Le canal était achevé dans le voisinage de Port-Saïd; il passait comme une flèche à travers le lac Menzaleh sur une largeur de cent mètres et une profondeur de huit. On s'arrêta pour nous montrer les berges; elles sont fermes comme pierre; je ne connais pas un canal qui coule dans une cuvette aussi épaisse et aussi forte. Le plus bel étonnement de la journée fut

le spectacle du port. Dans une lagune dont la profondeur moyenne était peut-être d'un mètre, les ingénieurs ont creusé trois énormes bassins où les plus grands bâtimens du commerce sont en sûreté comme à La Joliette. Les Messageries impériales, la Compagnie russe, la Compagnie italienne et deux ou trois autres encore y envoient leurs paquebots à jour fixe, toutes les marines marchandes de l'Europe y sont représentées; à mesure qu'une drague achève son travail, un navire vient mouiller à sa place. M. Longman n'en croyait pas ses yeux; le petit *Butterfly* était perdu comme un nain dans la foule : il fallut le chercher longtemps.

Les déblais du port entassés, égouttés et nivelés ont fait une presqu'île solide où les employés de l'isthme ont dressé leur tente. Au bout d'un an ou deux, ils ont commandé quelques chalets en France; aujourd'hui Port-Saïd abrite dix mille habitans.

Nous y fûmes reçus par un jeune homme qui est consul de France et chef des travaux du port; il se nomme Laroche. C'est un de ceux que M. Longman appelait familièrement nos petits ingénieurs. M. Laroche est arrivé ici au sortir de l'école avec quelques ouvriers de la compagnie; c'est lui qui a commencé l'installation des travaux et créé la ville. Vous devinez s'il a travaillé, souffert et lutté! Quant à lui, il ne paraît pas se souvenir des mauvais jours ni se douter de son mérite. C'est un Breton très réussi, plutôt petit que grand, brun, vif, spirituel, musicien, lettré, porté à rire et sujet à des bouffées de mélancolie qui passent vite. Nous fûmes vieux camarades en moins de dix minutes; Najac se trouvait être son compatriote, nous avions des amis communs; d'ailleurs il y a des hommes qui sont nés pour commander la sympathie comme d'autres pour commander la charge en quatre temps. Ahmed fut pris aussi vite que nous. Pauvre Ahmed! il ne savait que faire de sa personne; les Anglais étaient embarqués à bord du *Butterfly*, où il n'y avait pas de logement pour lui.

On nous installa tous à l'hôtel, c'est-à-dire dans un long chalet sans étage qui regarde la mer par toutes ses fenêtres. La compagnie a des chambres très proprement meublées, un café-restaurant, un cercle même à la disposition des voyageurs. Les inconnus sont bien traités pour leur argent; mais celui que M. de Lesseps a recommandé reçoit dans tout l'isthme une hospitalité vice-royale. Notre couvert fut mis matin et soir chez Laroche, quand nous ne dînions pas chez M. Borel ou chez M. Lavalley. Les Longman, que nous avions visités à leur bord, acceptèrent une invitation, puis deux, à charge de revanche. Le vendredi soir, sous prétexte de nous offrir une tasse de thé, ils nous noyèrent dans le vin de Champagne. Le maître du *Butterfly* parlait toujours de son départ, la jeune dame avait peur de la mer, la vieille demoiselle demeurait

par esprit de charité féminine, et miss Grace ne disait rien. Ahmed n'avait des yeux que pour elle quand nous la possédions avec nous, et pour le yacht quand elle était à bord; il se levait la nuit pour constater que le petit navire n'avait pas quitté son mouillage: dans la journée, il surveillait la mer.

Le samedi, après déjeuner, MM. Alexandre et Edmond Lavalley nous offrirent une partie de chasse sur le lac. Les Anglais s'étaient promenés toute la matinée avec nous; on nous avait montré le chantier des machines, qui est un chef-d'œuvre d'organisation, et l'atelier gigantesque où M. Dussaut a confectionné de toutes pièces deux jetées indestructibles, dont l'une a 1,900 mètres de long et l'autre 2,500; M. Longman, que les splendeurs de l'industrie enivraient facilement, fut d'une humeur charmante; il se laissa séduire à l'idée de rapporter au *Yachting-Club* la dépouille d'un flamant rose, et d'illustrer son fusil de soixante livres sterling. Tout réussit à souhait, sauf le meurtre qui lui tenait au cœur. Il tua trois douzaines de canards, de morillons et de sarcelles; mais les flamans, qui dessinaient sur l'eau de longues lignes colorées, s'enfuirent obstinément à cinq cents pas de nos barques, et pas un ne commit l'imprudence de se présenter au *Yachting-Club*.

On dîna chez Laroche, et la soirée se prolongea longtemps après minuit. Il était convenu que la bande joyeuse se dispersait le lendemain dimanche. M. et Mme de Saux partaient pour Beyrout avec Émile Perrin; M. Voisin nous prenait à six heures, heure militaire, pour nous conduire à Suez par Ismaïlia et nous montrer les fouilles de Chalouf, qui se font à sec. Les Longman, qui partaient sans remise à la même heure que nous, permirent un dernier tête-à-tête aux amoureux; ils se jetèrent par complaisance dans une discussion philosophique où ils n'entendaient rien, et nous-mêmes peu de chose. Enfin toute la compagnie les ramena vers le quai; ils remercièrent leurs nouveaux amis de l'isthme, et nous invitèrent pêle-mêle à passer deux ou trois mois d'hiver à Windcastle. Il fallut arracher Ahmed à la contemplation du canot invisible, qui s'était perdu dans la foule et dans la nuit.

— Eh bien ! lui dis-je, mon pauvre ami, la semaine est finie.

— Pas encore, et le dimanche ?

— Il est tout venu.

— Il n'est que commencé.

— Que vous a-t-elle dit ce soir ?

— Qu'elle m'aime toujours, mais qu'elle ne sera jamais ma femme. Si ce M. Longman voulait rester encore une quinzaine, je suis sûr que je gagnerais ma cause. Tout à l'heure je sentais son cœur battre avec force contre mon bras. Je n'ai pas accepté son adieu, ni voulu lui donner le mien. — Réfléchissez, lui disais-je, il

ne faut qu'un bon mouvement pour changer mon désespoir en joie. Je ne dormirai pas de la nuit, j'attendrai que Dieu vous inspire une généreuse pensée. — Elle n'a pas dit non.

— Qui vivra verra; couchez-vous toujours, cela repose.

— Plutôt mourir...

Le dimanche à cinq heures et demie, lorsqu'on vint nous éveiller, mon premier mouvement fut de courir à sa chambre. Personne; le malheureux ne s'était pas mis au lit. Il accourut tandis que nous achevions notre toilette. — Je reste, me dit-il; il y a du nouveau, quoiqu'elle ne m'ait rien écrit. Rien ne bouge à leur bord, ils ne font pas le geste de lever l'ancre.

— Pour une excellente raison; ils sont amarrés à une bouée.

— N'importe; s'ils devaient partir à six heures, on verrait du monde sur le pont à cinq heures trois quarts.

— La marine anglaise est subtile; elle fait beaucoup de besogne et peu d'embarras.

Laroche accourut. — Allons, vite au canot! M. Voisin a failli vous attendre; vous savez la consigne de l'isthme.

Et de courir. Ahmed suivait machinalement, comme un corps sans âme. Je le poussai vers la barque qui nous portait au petit vapeur arrêté dans l'arrière-port. A peine assis, il se confondit en excuses et dit à M. Voisin : — Je ne pars pas, monsieur le bey; c'est une affaire de vie ou de mort. Mlle Thornton a daigné... M Longman a bien voulu... Vous aviez deviné sans doute mes sentimens... Dieu merci, tout s'arrange, et ce cher petit yacht, qui se tient immobile là-bas, prouve que la jeune fille...

Il n'avait pas fini sa phrase que le yacht, larguant son amarre, déploya une voile, puis deux, puis trois; il se couvrit de toile et se mit à glisser sur l'eau polie. Ahmed perdit la parole et demeura pétrifié. Le *Butterfly* passait à deux encâblures de nous, les hublots fermés, le pont désert. A peine si l'on apercevait le timonier derrière une guirlande de poulets plumés et de viandes fraîches.

Je ne sais si je dois confesser que nous étions émus. Ce petit bâtiment, propre et luisant comme un panneau de voiture, nous apparut un moment comme une arche d'ingratitude. Ahmed, debout à l'avant de notre barque, pleurait sans rien dire. Lorsque le *Butterfly* doubla le télégraphe et s'engagea entre les jetées, le fellah se dépouilla de ses hardes, et se mit à les enrouler méthodiquement autour de sa tête. Personne ne le contraria dans cette opération; on sait que les Orientaux déchirent quelquefois leurs habits en signe de deuil et se couvrent la tête de cendres; on peut bien supposer qu'ils se couvrent la tête de leurs habits. Lorsqu'il fut à peu près nu, il se retourna et nous dit : — Ne vous inquiétez pas de moi; je nageais dans le Nil quand mes premières dents

n'étaient pas encore tombées. Ou je ramènerai le yacht au port, ou j'irai volontairement me consoler avec mon père.

Il ne se jeta point à l'eau, il y descendit sans mouiller l'énorme turban qui lui chargeait la tête, et il se mit à tirer sa coupe avec autant de vivacité qu'une truite de cascade.

La brise était faible, mais le yacht avait de l'avance. M. Voisin, plus ému que nous tous, regarda sa montre par habitude. — Voilà, dit-il, qui dérange le programme; mais nous ne pouvons pas abandonner ce brave garçon... Suivons-le, mes amis. Laroche, faites avertir le mécanicien du canot; il nous aura bientôt rattrapés.

Et nous voilà courant après Ahmed, qui courait après miss Grace. Notre barque était chargée, et nous n'avions que deux rameurs; il nageait donc plus vite que nous. Il entra dans la pleine mer quand nous étions au milieu de l'avant-port, entre les jetées. Rien n'indiquait chez lui la fatigue ou le découragement; il avançait avec une régularité mathématique et se rapprochait du *Butterfly* à vue d'œil. Notre canot ne pouvait le suivre au large; on s'arrêta à l'extrémité de la jetée de l'est pour attendre le petit vapeur, et c'est au bout de la lorgnette que la fin du drame nous apparut.

J'ai vu, de mes yeux vu ce qu'il me reste à conter, et les témoins ne manqueraient pas au besoin : nous étions douze. Le timonier aperçut ou entendit un homme à la mer; il lui jeta je ne sais quoi, d'abord sans doute une cage à poulets qui fut dédaignée, puis une corde qui fut bientôt prise. Le turban s'éleva à la hauteur du pont, le corps d'Ahmed, que nous voyions noir et luisant, se couvrit rapidement et fit une tache bleue. L'équipage monta sur le pont, et sans doute aussi les passagers; on mit en panne. Pendant huit ou dix minutes, deux figures humaines, l'une vêtue de bleu, l'autre de blanc, s'entretinrent avec vivacité à l'arrière; on distinguait des gestes animés, pour ne pas dire violens. La robe bleue s'incline comme pour prendre humblement congé, et s'approche du bordage; le peignoir blanc ouvre ses bras, les deux taches n'en font plus qu'une. On accourt, il se forme un groupe confus où nous ne reconnaissons plus rien; puis tout à coup, sur l'ordre d'un commandant invisible, le *Butterfly* vire de bord et met le cap sur la passe de Port-Saïd.

A ce moment, le canot à vapeur nous ralliait en hâte. — Monsieur Laroche, cria le mécanicien, est-ce un accident?

— Un accident heureux, au moins pour quelques années, répondit le jeune philosophe.

M. Voisin tira sa montre. — Une heure de retard, je ne la regrette pas, nous la regagnerons; mais il faut être ce soir à Ismaïlia et demain à Suez. Chauffez, chauffez, mes enfans!

EDMOND ABOUT.

PEINTRES

ET

SCULPTEURS CONTEMPORAINS

M. HENRI LEHMANN.

PEINTURES DE LA SALLE DES ASSISES DANS LE PALAIS DE JUSTICE A PARIS.

Il y a parfois dans la carrière des artistes les plus applaudis au début certains temps d'arrêt apparens, certains momens durant lesquels l'attention semble se détourner de leurs noms et de leurs œuvres, comme si le tout ne se rattachait déjà plus qu'au passé. Est-ce donc qu'ils ont eux-mêmes démenti les premières promesses? Leur habileté s'est-elle amoindrie, ou leur zèle s'est-il lassé? Il se trouve au contraire que pour eux chaque année a été marquée par de nouveaux efforts, par des témoignages de talent de moins en moins équivoques. Loin de justifier la mobilité de l'opinion, occupée ou amusée ailleurs, ces témoignages, en se multipliant, s'élèvent en réalité contre elle. C'est là l'essentiel au surplus : sans parler des mâles joies de la conscience et des fiertés saines qui naissent du devoir accompli, le succès revient tôt ou tard à celui qui a su l'attendre, à celui qui a moins eu la passion de le conquérir que l'ambition de le mériter. Un jour arrive où nos distractions cessent, où nos froideurs se laissent vaincre par ces insistances patientes, par ces loyales sommations du talent. Alors, une fois en veine de justice rétrospective, nous acceptons sans difficulté tous les titres accumulés pendant la période d'indifférence, et l'oublié de la veille passe d'un consentement unanime à la situation d'un homme dont l'importance n'est plus à mettre en doute, ni la réputation à discuter.

La vie de M. Lehmann offre un exemple de ces fortunes diverses. Peu d'artistes contemporains ont été d'abord plus favorablement accueillis que ne l'était, il y a près de trente-cinq ans, le jeune peintre du *Départ de Tobie*, de *la Fille de Jephté*, d'autres scènes encore dans lesquelles les souvenirs de la sévère discipline imposée par M. Ingres se conciliaient avec l'expression d'un certain romantisme pittoresque. Peu d'artistes aussi se sont vus, après quelques années de succès, sinon de vogue, plus facilement sacrifiés à la réputation des survenans. Séparé, non par sa faute, de son ancien maître, dont il ne devait recouvrer l'entière affection qu'assez tard, jugé superficiellement ou négligé par ces faux docteurs en matière de goût et de critique qui demandent au talent de se transformer d'année en année, M. Lehmann, à une certaine époque de sa vie, avait beau se raidir contre les injustices ou les méprises et s'obstiner courageusement à produire au grand jour les preuves de son savoir, de sa fécondité; les tableaux qu'il envoyait au Salon, les vastes peintures dont il décorait les murs des monumens publics, ne réussissaient à lui procurer que l'estime fidèle de quelques bons juges. La popularité qui s'était attachée aux œuvres de sa jeunesse faisait défaut aux travaux, bien plus méritoires pourtant, de son âge mûr. Ses beaux portraits, par exemple, avaient le tort d'apparaître à côté de ceux de Flandrin, et les jugemens que provoquait la comparaison se ressentaient des habitudes d'admiration déjà prises. Rien d'ailleurs de moins surprenant. L'opinion consent malaisément dans notre pays à traiter avec une égale faveur deux artistes à la fois, surtout lorsque ces deux artistes se vouent à des travaux du même ordre. La part qu'elle attribue à l'un s'accroît de tout ce qu'elle dérobe involontairement à l'autre, et, pour peu que la mode s'en mêle, à quels dénis de justice n'arrive-t-on pas! Combien de gens avons-nous vus qui ne savaient louer Delacroix qu'à la condition d'immoler Scheffer ou Delaroche, ou, pour rappeler des souvenirs moins récens, quel retard la gloire de David n'a-t-elle pas fait subir à la célébrité de Prud'hon!

Toute proportion gardée, quelque chose d'analogue s'est passé pour M. Lehmann. La réputation qu'il possède aujourd'hui a été pendant un assez longtemps ajournée et comme tenue en échec auprès du public par la renommée qui récompensait d'autres talens; mais depuis les vides que la mort a faits coup sur coup dans les premiers rangs de notre école, on est revenu à lui comme à l'un des plus dignes de recueillir une part de l'héritage et d'être définitivement reconnu maître à son tour. Il n'y avait que justice en cela. De tous les élèves d'Ingres ayant survécu à Hippolyte Flandrin, M. Lehmann n'est pas seulement celui qui continue avec le plus de respect les nobles traditions de l'atelier dont il est sorti; il est en-

core celui qui, tout en se souvenant des enseignemens reçus, sait le mieux s'interroger lui-même et concilier avec la fidélité aux principes le goût et le sentiment personnels. Que l'expression de ce sentiment manque parfois un peu d'abandon, qu'il y ait même en général dans la manière de M. Lehmann quelque chose de trop voulu, de scientifique, de recherché avec une application voisine de l'excès, c'est ce qu'il faut bien reconnaître. Toujours est-il que, si le style du peintre n'est pas exempt d'une certaine tension, les idées qu'il traduit émanent d'un esprit aussi élevé que convaincu. Difficile, trop difficile envers lui-même là où il s'agit de rendre les détails de ce qu'il a conçu ou d'analyser ce qu'il voit, M. Lehmann n'a ni ces hésitations ni ces inquiétudes en face des conditions générales de sa tâche et de la signification morale qu'elle comporte. Il peut par momens définir avec une rigueur un peu tourmentée la forme pittoresque et, pour ainsi dire, en exagérer la correction; il ne lui arrive jamais de se méprendre sur le fond des choses, de n'attribuer à celles-ci qu'une beauté muette, encore moins un caractère banal, et de réduire la fonction de l'art à l'office d'une contrefaçon vulgaire ou d'un stérile amusement pour les yeux.

Les peintures que M. Lehmann a récemment terminées pour la décoration de la grande salle des assises dans le nouveau Palais de Justice témoignent une fois de plus de sa clairvoyance et de l'élévation de sa doctrine, comme elles achèveraient au besoin de justifier la réputation qu'il a reconquise depuis plusieurs années. Une œuvre aussi considérable à tous égards appelle l'examen; mais il ne suffirait pas, pour la bien juger, de l'envisager isolément. Elle se rattache aux progrès successivement accomplis par celui qui l'a faite, elle procède directement des principes qui l'ont inspiré ailleurs. N'est-ce pas l'occasion dès lors de jeter un coup d'œil sur les travaux précédens de l'artiste et de demander le secret de son importance présente aux épreuves qu'a subies son talent ou aux phases qu'il a traversées?

I.

M. Lehmann, nous l'avons dit, connut le succès de très bonne heure, et se vit presque confondu avec les chefs d'école à l'âge où d'ordinaire on s'essaie à peine aux premières luttes dans un atelier d'élèves ou dans les concours académiques. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il exposait, en 1835, ce *Départ de Tobie*, signalé bientôt par la critique et unanimement accepté par le public comme une des œuvres les plus remarquables du Salon. L'année suivante, une autre toile représentant *la Fille de Jephté* venait confirmer la réputation du jeune « maître, » — c'est le titre qu'on lui donnait déjà. Enfin,

au Salon de 1837, une seconde scène de la vie de Tobie, *les Fiançailles de Tobie et de Sarah*, renouvelait, en l'accroissant encore, le succès deux fois obtenu.

Quels mérites particuliers distinguaient en réalité les œuvres auxquelles le nom de M. Lehmann devait une popularité si rapide? Jusqu'à quel point la faveur qu'elles rencontraient était-elle indépendante de la nature des sujets choisis et du mouvement d'idées qui se poursuivait alors? Sans doute ces tableaux se recommandaient par la précision déjà savante du faire aussi bien que par une véritable originalité dans l'ordonnance. Il y avait là, sinon l'expression achevée, au moins la promesse d'un talent supérieur aux menues habiletés et aux petites ruses; mais il y avait aussi dans cette manière d'interpréter les sujets bibliques et de les rajeunir par une certaine vraisemblance ethnographique quelque chose de foncièrement conforme aux exigences du goût public à ce moment. C'était le temps où Decamps, Delacroix et Marilhat venaient de remettre l'Orient en crédit, ou plutôt d'appeler pour la première fois l'intérêt sur des races et sur des pays dont nous avions à peu près ignoré jusqu'alors les vrais caractères. En présence de ces révélations, le pinceau, pour figurer les scènes de l'Ancien-Testament, devait-il s'obstiner dans les pratiques conventionnelles, reproduire systématiquement les fantaisies ou les anachronismes qui, sous la main des vieux maîtres, avaient eu au moins l'ingénuité pour excuse? Convenait-il d'autre part de prendre si fort à la lettre les renseignemens nouvellement fournis qu'on réduisît à une simple effigie du temps présent l'image des mœurs primitives, et qu'à l'exemple d'Horace Vernet on représentât délibérément les prophètes et les patriarches sous les traits et le costume des compagnons d'Abd-el-Kader?

M. Lehmann sut tout d'abord se préserver de l'un et l'autre excès. Avec le tact d'un véritable peintre d'histoire, il comprit qu'il était impossible désormais de continuer la pure tradition académique sans s'immobiliser dans la routine, comme on ne pouvait, sans préjudice pour la signification morale et la dignité des sujets, vêtir ceux-ci en quelque sorte de formes textuellement empruntées à la réalité contemporaine. Nous n'avons pas d'ailleurs à insister sur les conditions prescrites à l'art en pareil cas. Un peintre, qui est en même temps un écrivain du goût le plus délicat, les a définies d'un mot. « Costumer la Bible, a dit M. Fromentin, c'est la détruire, comme habiller un demi-dieu, c'est en faire un homme. » M. Lehmann s'était conformé d'avance aux principes que résume cette judicieuse parole. Un des premiers en effet, il a réussi, dans la représentation des scènes bibliques, à concilier la vérité particulière avec l'expression de la vérité générale, à nous faire pressentir les mœurs et la physionomie de l'Orient sans nous en donner pour

cela le portrait littéral, la simple ressemblance actuelle. On le voit, si bien secouru qu'il pût être par les circonstances au milieu desquelles il se produisait, M. Lehmann devait en bonne partie ses premiers succès à lui-même, à sa propre sagacité, aux prudentes inclinations de son esprit. Ajoutons qu'un travail assidu avait fortifié en lui ces dispositions naturelles, et que le peu d'années qu'il venait de passer en France avaient été employées de manière à le munir d'une solide instruction.

Né à Kiel en 1814, pendant un séjour momentané de sa famille dans cette petite ville, puis élevé à Hambourg, où son père exerçait la profession de peintre en miniature, M. Lehmann, jusqu'à l'âge de dix-sept ans, n'apprit de l'art que ce que pouvaient lui en enseigner les modestes exemples domestiques, quelques tableaux hollandais ou flamands conservés dans des collections particulières et quelques essais de peinture ou de dessin d'après nature accomplis dans l'un de ces humbles *gymnases* où l'on trouve, à défaut de professeurs, des modèles vivans et des camarades. Aussi, quelle qu'ait été la durée de cet apprentissage en Allemagne, quelque commencement même de sérieuse éducation pittoresque qu'aient procuré au jeune artiste plusieurs jours passés à Berlin ou plutôt au musée royal, ses études ne datent-elles, à vrai dire, que de l'époque où il vint se fixer à Paris pour se mettre sous la direction de M. Ingres. Je me trompe; en arrivant ici, il n'avait encore sur le choix d'un maître aucune détermination arrêtée, et, comme Flandrin, qui un peu auparavant avait dû presque au hasard d'une rencontre l'indication de la discipline à suivre, M. Lehmann ne se décida que par déférence pour les avis d'un tiers. N'est-il pas étrange, soit dit en passant, que les deux élèves de M. Ingres qui ont le plus pieusement recueilli ses enseignemens aient obéi d'abord, en venant à lui, à un sentiment fort indépendant de l'enthousiasme, et qu'ils aient simplement recherché les leçons matérielles d'un expert, des leçons extérieures en quelque sorte, là où ils allaient se dévouer pour jamais à la cause d'un maître, au souvenir profond de ses exemples, à la défense passionnée de sa foi?

Voilà donc M. Lehmann introduit auprès de M. Ingres, grâce à l'intervention affectueuse d'un autre artiste éminent, François Gérard, à qui un membre de la famille du nouveau-venu était allé demander conseil. M. Lehmann d'ailleurs avait, le jour même de son arrivée à Paris, rencontré chez M. Hittorff l'homme dont il était, à son insu, destiné à devenir l'élève, et, par un singulier surcroît de bonne fortune, il avait vu dans le même salon deux des peintres les plus célèbres de l'époque, Guérin et Léopold Robert. N'y avait-il pas dans cet heureux hasard, dans l'impression qu'il devait produire et les souvenirs qu'il devait laisser, quelque chose

de définitivement profitable, et, pour emprunter la langue des contes de fées, tout un ensemble de « dons » engageant l'avenir? Qui sait si la présence imprévue des trois maîtres, si les paroles échangées entre eux sur leurs travaux ou sur leur art n'ont pas eu, elles aussi, la vertu de douer une intelligence naissante en lui inspirant une fois pour toutes le respect de certains exemples, le culte de certaines traditions? Sans parler de l'action dominante exercée par M. Ingres, il ne serait pas bien difficile peut-être de rattacher à ce premier concours d'influences les diverses œuvres de M. Lehmann et d'y reconnaître, sous d'autres formes, des intentions ou des arrière-pensées analogues aux préoccupations littéraires du peintre de *Didon* et d'*Andromaque*, aussi bien qu'une prédilection pour la grâce robuste renouvelée du peintre des *Moissonneurs*. Quoi qu'il en soit et quelque part que l'on veuille faire aux parrains donnés par le sort à ce talent, ses propres efforts, dès qu'il eut entrevu la route à suivre, suffisent pour expliquer la rapidité de ses progrès. Deux ans s'étaient écoulés à peine depuis que M. Lehmann avait pris place parmi les élèves de M. Ingres, et déjà il était devenu une des plus sûres espérances de l'école, tant ce court espace de temps avait été par lui studieusement rempli.

En dehors toutefois de ces coutumes laborieuses et du joyeux courage qu'il y puisait à mesure qu'il s'acheminait vers le mieux, en dehors des heures passées chaque jour dans cet atelier témoin de sa docilité et de son zèle, tout pour lui n'allait pas de soi; tout ne s'arrangeait pas, tant s'en faut, pour lui faire dans le présent une vie facile. Nous ne parlons pas de ces cruelles privations qu'impose un manque absolu de ressources, de ces luttes contre le besoin auxquelles la jeunesse des artistes a été si souvent condamnée. Celle de M. Lehmann n'eut pas à subir des épreuves aussi dures; mais, en échappant à la pauvreté, elle ne fut pas à l'abri de la gêne. Or cette gêne très positive se laissait si peu deviner, elle se dissimulait même sous des apparences si formellement contraires à la réalité, que les camarades du jeune peintre et son maître avec eux étaient tentés de croire à quelque vanité mondaine là où il n'y avait au fond qu'indépendance de caractère ou soumission délicate à certaines convenances. On pouvait s'y tromper, il est vrai. Le milieu dans lequel M. Lehmann vivait ou plutôt semblait vivre d'habitude, la situation brillante d'un proche parent qui l'avait accueilli à Paris et auprès de qui on le voyait souvent, tout, jusqu'à l'élégance naturelle de sa personne, tendait à donner le change sur les difficultés secrètes d'une existence dont les dehors n'étaient nullement apitoyans. Trop fier néanmoins pour accepter de ceux qui l'entouraient rien de plus que l'appui de leur affection, ce prétendu

enfant gâté de la fortune recevait d'elle seulement le droit d'avoir sa place dans certains salons et s'accommodait, quant au reste, du plus austère régime. Nous ne voudrions ni exagérer le mérite de cette résignation, ni insister plus qu'il ne convient sur ces détails; mais, puisqu'on les a en général ignorés, il n'était pas superflu d'en indiquer au moins quelque chose, comme il serait permis peut-être de rattacher d'autres faits biographiques plus récens au même fonds de dignité personnelle, à la même hauteur de sentiment.

Cependant le succès était venu et avec des empressemens si unanimes que celui qui en était l'objet aurait pu dès les premiers pas se croire arrivé au but. M. Lehmann n'eut garde de commettre cette méprise. Loin de s'immobiliser dans le présent en exploitant sur place la faveur qu'il venait d'obtenir, il voulut, au risque de se laisser momentanément oublier, assurer l'avenir de son talent par de nouvelles études, fortifier et compléter son éducation auprès des maîtres des grands siècles, en un mot se soustraire, par pur amour du progrès, à la notoriété actuelle et aux priviléges de plus d'un genre qu'elle semblait lui conférer : rare courage, surtout dans notre époque d'ambitions prématurées et de production hâtive, rare exemple de désintéressement en tout cas, et d'un désintéressement d'autant plus méritoire que celui qui sacrifiait ainsi des avantages prochains et faciles n'avait plus alors à s'occuper de lui seul. Il lui fallait aviser aux moyens de continuer auprès d'un jeune frère son double rôle de protecteur et de maître, et lorsque, riche d'une petite somme économisée à grand'peine sur le prix des premiers tableaux vendus, il partait pour l'Italie en 1837, il emmenait avec lui ce frère, cet élève, qui deux ans auparavant était venu le rejoindre à Paris (1).

Avant de se rendre à Rome, où tant de grands enseignemens l'attendaient et où il devait d'ailleurs retrouver M. Ingres, alors directeur de l'Académie de France, M. Lehmann avait jugé bon de consacrer quelque temps à un séjour en Allemagne. Le désir de revoir sa famille, dont il vivait éloigné depuis près de six ans, lui avait naturellement inspiré ce projet; mais dans sa pensée il y avait là aussi, à la veille des études qu'il allait entreprendre, une période de recueillement nécessaire et comme une retraite pour s'ouvrir aux influences de l'esprit nouveau.

Certes, pour ce qui était des conditions extérieures de l'art, de la forme à la fois vraisemblable et choisie, les leçons reçues à Paris

(1) M. Rodolphe Lehmann, qui, une fois à Rome, s'y fixa pour de longues années et d'où il envoya aux expositions de Paris des tableaux dont plusieurs ont été justement remarqués, — *les Marais Pontins* entre autres, *une Fileuse* et *une Pèlerine dans la campagne de Rome,* que la lithographie a popularisées.

pouvaient amplement suffire. Qu'était-il besoin d'un supplément de réflexions ou de conseils pour apprendre à discerner dans les fresques du Vatican des perfections d'exécution et de style que les exemples de M. Ingres avaient d'avance expliquées et jusqu'à un certain point reproduites? En irait-il ainsi de ces autres beautés plus mystérieuses qui tiennent aux intentions morales elles-mêmes, à l'ordonnance d'une scène, à l'interprétation poétique d'un sujet? Les secrets de la composition proprement dite n'étaient pas de ceux qu'on cherchait le plus habituellement à pénétrer dans l'école à laquelle appartenait M. Lehmann, et s'il était arrivé à celui-ci de laisser pressentir dès le début des inclinations assez contraires aux coutumes environnantes, le tout n'avait guère été encore qu'affaire de tempérament ou simple signe d'origine et de race. Restait pour l'élève de M. Ingres à développer ces facultés natives, à féconder par la science ces instincts, en envisageant l'art et ses ressources au point de vue des idées pures aussi attentivement qu'il venait, à Paris, d'en étudier la langue et les conditions techniques. Peut-être, il est vrai, M. Lehmann poussa-t-il en ce sens les scrupules un peu loin, puisqu'il ne consacra pas moins de huit grands mois à ses méditations devant les œuvres de la nouvelle école allemande, à Munich; peut-être les peintures qu'ont signées Cornélius et M. Kaulbach n'exigeaient-elles, pour qu'on en appréciât suffisamment les mérites, ni une contemplation aussi fervente, ni un examen aussi long. Elles avaient en tout cas ce danger d'exagérer le rôle de l'élément abstrait dans l'image de la vie, et par là d'entraîner ceux qui les admireraient avec trop de confiance sur la pente d'un *idéalisme* quintessencié, d'une scolastique pittoresque plus métaphysique que de raison.

M. Lehmann ne réussit pas d'abord à se tirer du péril sans quelque dommage pour la franchise de ses inspirations et de sa manière. Même à Rome, même en face de la nature italienne et des chefs-d'œuvre du XVIe siècle, les souvenirs qu'il avait emportés d'Allemagne semblent avoir si bien occupé sa pensée, si habituellement guidé sa main, que, dans les tableaux peints par lui à cette époque, les traces de toute autre influence deviennent presque accidentelles ou équivoques. Qu'on se rappelle, par exemple, cette *Sainte Catherine transportée par les anges*, qui ne fait guère que reproduire avec quelques variantes la composition de M. Mucke sur le même sujet, — ou bien cette *Flagellation*, renouvelée, sinon pour l'ordonnance, au moins quant aux intentions, du mysticisme, tantôt un peu grêle, tantôt emphatique, avec lequel les néo-chrétiens de l'école allemande avaient représenté des scènes analogues. Ce n'est pas que ces tableaux, aussi bien que les premières peintures décoratives exécutées par M. Lehmann après son retour à

Paris, accusent un pinceau hésitant ou rompu seulement à la pratique des procédés sommaires. Le tout atteste au contraire une habileté sûre, une science pénétrante du modelé qui fait défaut à la plupart des œuvres allemandes, et sous ce rapport technique *la Flagellation* en particulier mérite d'être citée parmi les tableaux les plus achevés qu'ait produits l'art de notre temps (1). Toutefois, malgré la somme de talent dépensée, qu'y a-t-il là en définitive, sinon un morceau d'académie ou d'école? On ne saurait guère mieux dessiner ni mieux peindre; soit, cela suffit-il pour excuser l'absence de l'ingénuité dans le sentiment, dans l'invention, dans l'emploi de ces facultés maîtresses que Poussin, à qui l'on ne reprochera pas trop de partialité pour la fantaisie, appelait « le fond de la peinture et l'être même du peintre? » Depuis l'expression de la résignation sur les traits de la victime divine jusqu'à la férocité des bourreaux, depuis l'équilibre des lignes jusqu'au choix des tons et de l'effet, tout est si mathématiquement calculé, si rigoureusement prémédité et défini, que l'impulsion du cœur se dérobe sous cette intraitable curiosité de l'esprit. Il semble qu'en retraçant cette scène de la Passion, comme en décorant un peu plus tard à Paris une chapelle dans l'église de Saint-Merry et la chapelle de l'Institution des jeunes aveugles, l'artiste ait entendu suppléer aux suggestions pieuses par les recherches savantes, et qu'il ait cru suffisant de combiner habilement des formules là où il importait surtout de traduire et de communiquer des émotions.

Pourquoi ne pas le dire? le talent de M. Lehmann se prête peu en général à l'interprétation des sujets religieux. Ni le tableau représentant l'*Adoration des Mages*, qui figurait à l'exposition universelle de 1855, ni les peintures de la chapelle de la Vierge dans l'église de Saint-Louis-en-l'Ile, ne montrent ce talent assez directement inspiré pour qu'on puisse le classer parmi ceux qui résument le mieux l'art chrétien de notre temps. Est-ce donc que la foi lui manque ou qu'il sacrifie toujours aux intentions purement érudites l'attendrissement personnel, l'onction de la pensée et du style? S'il était permis de s'emparer d'un deuil intime et d'en interroger les souvenirs au risque d'en profaner la pudeur, on trouverait dans la maison même du peintre des témoignages tout contraires. On pourrait citer une bien touchante image de deux enfans, de deux anges, s'envolant dans l'attitude de la prière loin de ceux qui les ont aimés : doux hôtes du ciel dont les formes rappellent encore les apparences de la vie, mais d'une vie pour jamais voisine de Dieu, et qui, pareils à ces deux autres âmes fraternelles que

(1) Ce tableau, exposé au Salon de 1842, et que l'on a revu à l'exposition universelle de 1855, orne aujourd'hui l'église de Saint-Nicolas, à Boulogne-sur-Mer.

Lesueur a figurées dans sa *Vision de saint Benoît*, ne nous parlent de la mort que pour la montrer vaincue par leur immortelle innocence et par les espérances qu'ils ont léguées.

Le jour où M. Lehmann épanchait ainsi sur la toile les secrets douloureux de son cœur, il produisait une œuvre d'autant plus expressive qu'il s'efforçait moins laborieusement d'en châtier l'exécution, et que, ne travaillant pas pour les regards d'autrui, il se sentait par cela même à peu près affranchi des traditions et des règles. Ailleurs, ces règles reprennent tout leur empire, et suscitent chez lui de tels scrupules qu'à force d'éviter les écarts ou les aventures il lui arrive trop souvent de s'arrêter à moitié chemin. On dirait qu'en traitant des sujets religieux il limite absolument sa tâche à l'emploi du raisonnement, qu'il subordonne tout à la méthode, et que, dans sa défiance excessive de l'imagination, il se contente de disserter philosophiquement sur les thèmes dont il lui appartiendrait de faire ressortir la beauté naturelle ou de dégager la poésie.

Il n'en va pas ainsi, tant s'en faut, des scènes empruntées par M. Lehmann aux poèmes antiques ou modernes, soit qu'il traduise avec le pinceau le *Prométhée enchaîné* d'Eschyle et qu'il groupe les Océanides en pleurs au pied du rocher où le fils de Japet expie sa criminelle audace dans les tortures du désespoir, soit que dans deux types romantiques au meilleur sens du mot il personnifie, après Shakspeare, *Hamlet* et *Ophelia*. Suit-il de là qu'en abordant de pareils sujets M. Lehmann se départe de ses habitudes d'analyse ou qu'il se préoccupe moins de la correction? Même application chez lui à rechercher la raison d'être et la rigoureuse signification des choses, même besoin d'en définir exactement les dehors. Seulement le genre de beauté que ces choses expriment semble bien plus conforme à ses aptitudes que l'élément idéal ou l'ordre de vérités contenu dans l'Évangile. Il y a là d'ailleurs pour le peintre un avantage plus direct, un parti plus sûr à tirer des souvenirs de son éducation première et des exemples transmis par M. Ingres. La part nécessairement faite au nu dans les sujets mythologiques, la prédominance en pareil cas de la forme vigoureuse et saine sur les apparences altérées de la vie, du calme extérieur sur l'image des secrètes inquiétudes de l'âme, tout concourt à faire revivre dans les œuvres de l'élève les fortes qualités et les enseignemens du maître. Néanmoins, en se souvenant ainsi, M. Lehmann n'a garde de pousser le respect des leçons reçues jusqu'au renoncement de soi-même et de se réduire, en désespoir d'invention, à la simple imitation d'une manière. S'il doit à M. Ingres le secret de certains procédés d'exécution et de style, s'il tient de lui par exemple cet art difficile d'assouplir le modelé sans l'arrondir et de noyer les détails dans la

masse sans donner à celle-ci un aspect d'ampleur vide ou d'inertie, il ne doit qu'à ses propres facultés, aux instincts de son sentiment ou aux progrès de sa pensée, d'autres mérites tout aussi sérieux. Ainsi comment ne pas estimer à son prix l'habileté vraiment originale avec laquelle il a su, dans la plupart de ses figures de femmes, imprimer à la grâce elle-même un caractère noble, sévère, presque tragique?

Entreprend-il de représenter des *Néréides*, des *Sirènes* ou ces *Océanides* que nous rappelions tout à l'heure et que l'on voit aujourd'hui dans la galerie du palais du Luxembourg, la variété des lignes et des carnations, la diversité même des types, ne seront pour lui qu'un moyen d'exprimer l'unité d'intentions aussi austères que conformes aux conditions physiques de la beauté. Quoi de plus chaste que la nudité de ces filles de la mer au corps pâle, incessamment poli par le contact des flots, comme l'ivoire sous la main du tourneur? Quoi de plus vraisemblable et de moins réel en même temps? Dira-t-on que cette façon d'envisager et de rendre la beauté féminine n'est pas propre au peintre des *Océanides*, qu'on peut trouver dans d'autres œuvres contemporaines des exemples du même goût et de la même retenue? Sans doute il n'est ni le premier ni le seul dont le pinceau ait marqué la différence entre la forme nue et la forme déshabillée, entre l'interprétation épique du fait et l'imitation grivoise ou vulgaire. Avant lui, et avec plus d'autorité que personne, l'illustre peintre de l'*Odalisque*, de la *Vénus Anadyomène* et de *la Source* avait montré comment le spectacle de la beauté sans voile peut avoir son innocence, et nous ne sommes pas plus tenté d'oublier les preuves faites par lui à cet égard que nous ne songerions, au point de vue pittoresque, à en confondre l'éclat incomparable avec la valeur des œuvres du même genre produites par M. Lehmann. Ce que nous voulons dire seulement, c'est que celles-ci, quelques précédens qu'on leur oppose, ont leur charme propre, leur caractère particulier. L'élégance ou la jeunesse des formes y sert de laisser-passer à l'expression pathétique, à des intentions d'autant plus graves, d'autant plus pénétrantes, que les apparences sont moins rudes et les moyens employés moins violens. Pour nous en tenir à un exemple qui résume bien d'ailleurs les procédés ordinaires et la poétique du peintre, la douleur des *Océanides* ne se traduit pas seulement par leurs attitudes désolées ou par les larmes que leurs yeux répandent : l'énergie calme, la sereine hardiesse du style prête à cette douleur un surcroît d'éloquence, comme la pleine lumière qu'affrontent ces beaux corps et qui les inonde leur donne je ne sais quelle splendeur sinistre aussi bien appropriée à la scène qu'aux justes exigences et aux ressources de l'art.

C'est encore ce mélange de force et de grâce, de dignité sans emphase et de mélancolie sans fadeur, qui distingue les types dans lesquels M. Lehmann a voulu personnifier la passion muette, et, sous l'inaction physique, la vie excessive ou les souffrances de la pensée. Malgré l'extrême différence des dehors matériels et des données, c'est par là que des figures comme celles d'*Hamlet* et d'*Ophelia* se rattachent même aux scènes tirées de l'*Odyssée* ou du *Prométhée* d'Eschyle. Rien qui rappelle moins que ces deux figures la rhétorique de Ducis ou les costumes de Talma, rien de moins classique, nous l'avons dit, à prendre le mot dans le sens un peu étroit qu'on lui attribuait au temps de David, et cependant ici nulle affectation d'un autre genre, nul excès *naturaliste* ou archaïque. Le désir de traduire littéralement Shakspeare, ou, comme on disait alors dans le langage de la nouvelle école, la recherche de la « couleur locale » n'entraîne pas si loin le peintre qu'il en vienne à méconnaître les lois nécessaires de l'art et du goût. Il y a de l'ordre, on dirait presque de la bienséance, jusque dans l'incohérence apparente des détails, jusque dans les accidens les plus propres à rompre les lignes ou à bouleverser l'aspect; cette double image du découragement et de la folie intéresse surtout la raison, et les combinaisons de l'art ont dans l'émotion produite une part au moins égale à celle qu'on pourrait attribuer à la fantaisie de l'artiste ou aux audaces spontanées de son imagination.

Les sujets de l'ordre auquel appartiennent les tableaux d'*Hamlet* et d'*Ophelia* ont été au reste rarement traités par M. Lehmann. Sauf deux toiles exposées à plus de vingt ans d'intervalle et représentant l'une et l'autre, avec des variantes, *le Pêcheur et l'Ondine* de Goethe, sauf encore une suite de dessins sur les poésies de M. Victor Hugo, on ne trouverait guère dans l'ensemble de ses œuvres profanes que des compositions inspirées par la mythologie antique ou tout au moins des thèmes allégoriques développés par le peintre sans emprunt direct à la littérature moderne. Il semble que ses préférences, d'accord en cela avec les aptitudes principales de son talent, le portent surtout à la représentation de faits supérieurs aux mœurs spéciales d'un peuple ou aux caractères purement historiques d'une époque; il semble enfin que les vérités générales aient plus de prix à ses yeux que les phénomènes individuels, et que sa main, en groupant des figures sans nom et sans histoire, se propose bien moins de nous donner les portraits de quelques hommes qu'une image de la vie ou des passions de l'humanité.

Les peintures décoratives exécutées, il y a un peu plus de quinze ans, dans la grande galerie de l'Hôtel de ville à Paris, sont un spécimen considérable de ces inclinations et de cette manière toute philosophique d'envisager la fonction de l'art. Combien d'autres

pourtant, à la place de M. Lehmann, auraient eu de moins hautes visées! Combien, en face des conditions qui lui étaient faites, se seraient contentés de tracer au hasard de la mémoire ou de la brosse une série d'honnêtes figures conformes aux patrons et aux usages consacrés en pareil cas! Quels étaient en effet le champ et la destination du travail? Il s'agissait de compléter par des ornemens de peinture quelconques la décoration des voûtes d'une salle de fête, de revêtir de couleurs, au-dessus de la corniche et pour l'amusement des regards qui pourraient atteindre jusque-là, cinquante-six espaces formés par des pendentifs et des pénétrations, — le tout ne représentant pas, en superficie, moins de cent quarante mètres carrés. Dix mois seulement étaient accordés pour l'accomplissement de la tâche. Passé ce terme, les échafaudages devaient être irrévocablement enlevés, et les travaux, achevés ou non, livrés à l'administration qui les avait commandés.

Sans doute il fallait quelque chose de plus que du courage pour aborder une pareille entreprise et la mener à bonne fin dans un aussi court délai; il fallait, dans l'exécution comme dans l'invention, une facilité et une certitude appartenant à peine aux talens les mieux éprouvés, et que rendaient plus nécessaires encore les conditions si compliquées du programme volontairement adopté par M. Lehmann. Peindre en moins d'une année cinquante ou soixante figures isolées, remplissant convenablement chaque cadre, c'eût été là déjà une assez grosse besogne, surtout si l'on songe aux vastes proportions de ces figures et à la forme ingrate des compartimens qui devaient les contenir. Quelles difficultés ne s'imposait-on pas à plus forte raison en prétendant représenter, sur le champ de chaque pendentif, non un type unique et simplement décoratif, mais un groupe de plusieurs personnages, un véritable tableau; en s'aventurant à résumer dans une suite de compositions formées de près de deux cents figures l'histoire tout entière du travail humain, depuis les premiers combats livrés par l'homme aux animaux féroces jusqu'aux plus savantes conquêtes de la pensée, depuis les rudes labeurs du laboureur ou du forgeron jusqu'aux généreuses fatigues du magistrat, du poète, de l'astronome! M. Lehmann pourtant osa « tenter ce tour de force, » pour emprunter les termes dans lesquels un juge éminent appréciait ici même le récent travail du peintre (1). Et M. Vitet ajoutait : « Jamais, à voir son œuvre, on ne se douterait que les heures lui aient été comptées. Ce n'est pas de l'improvisatien, encore moins de la peinture de théâtre; il n'y a là ni pochade, ni mélodrame : c'est du dessin arrêté et réfléchi, de la peinture d'un tissu ferme et serré. »

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er décembre 1853, *les Peintures de Saint-Vincent-de-Paul et de l'Hôtel de ville*, par M. L. Vitet.

Rien d'improvisé en effet, rien non plus de trop patiemment calculé, de recherché avec cette curiosité un peu opiniâtre dont les traces ne laissent pas dans d'autres œuvres de M. Lehmann d'embarrasser l'expression du sentiment. Il semble qu'ici l'obligation d'agir vite ait stimulé l'élan de la pensée, et que l'artiste, n'ayant pas le temps de raffiner sur le choix des termes, se soit aidé, pour rencontrer les plus énergiques, de ses empressemens ou de sa passion. Peut-être aussi la forme assez exceptionnelle des cadres qu'il avait à remplir l'a-t-elle plutôt secouru qu'entravé dans la composition de chaque scène, car, — j'en appelle sur ce point à l'expérience des peintres soumis à de pareilles épreuves, — l'originalité de l'ordonnance pittoresque peut ressortir parfois de la gêne apparente imposée par l'irrégularité du champ où il s'agissait d'opérer. — Que certaines causes extérieures aient été pour quelque chose dans le caractère imprévu des compositions ou dans la verve de la pratique, cela au surplus importe assez peu : l'élévation et la logique des idées exprimées ont une origine supérieure à des influences de cet ordre. On serait donc aussi mal venu à prétendre expliquer de pareils mérites uniquement par les hasards matériels d'un programme qu'on le serait à croire sur parole ceux qui, en matière d'histoire et d'esthétique, suppriment sans façon l'inspiration ou la volonté individuelle, pour tout subordonner, tout réduire à la pure « influence des milieux. »

Une autre œuvre entreprise peu après les peintures de l'Hôtel de ville et accomplie dans des conditions très différentes, la décoration des deux hémicycles de la salle du trône au palais du Luxembourg, achèverait au reste de prouver que le talent de M. Lehmann n'a pas besoin pour donner sa mesure de s'irriter par la lutte avec le temps ou avec l'espace. Ici plus de compartimens à remplir chacun en quelques jours, et en y groupant seulement quelques figures, plus de subdivisions architectoniques morcelant le développement du thème choisi aussi bien que le champ du travail. Deux vastes surfaces en voussure couronnant le mur qui s'élève à chaque extrémité de la salle permettaient cette fois au peintre d'arriver par l'unité de l'aspect à l'expression complète de sa pensée; mais elles l'exposaient aussi au danger de la délayer en proportion de l'étendue, et, comme les peintres de grandes *machines* au temps de la décadence, d'employer pour se tirer d'affaire les pièces de remplissage ou les redites.

En résumant sur les voûtes de la salle du trône l'histoire de la monarchie française depuis les Mérovingiens jusqu'aux Bourbons, M. Lehmann n'a pas voulu recourir à ces vieilles ruses, à ces artifices ordinaires de composition. Sans doute les lois de la pondération pittoresque sont observées par lui avec un soin scrupuleux. Point

de ligne qui n'ait, pour ainsi parler, sa jumelle dans la figure ou dans le groupe correspondant à la place qu'elle occupe, point de contours ni de couleurs qui des deux côtés ne semblent converger vers le centre de la scène comme vers un foyer d'intérêt et d'effet principal. Si rigoureux qu'ils soient néanmoins, tous ces calculs n'expriment pas seulement la patience scientifique, toutes ces combinaisons n'ont pas pour résultat unique l'harmonie matérielle de la décoration. L'esprit trouve son compte dans les moyens employés pour contenter le regard, et si l'un des deux hémicycles nous montre la croix entourée d'anges s'élevant très heureusement au milieu des rois des deux premières races pour soutenir les lignes environnantes ou en apaiser le tumulte, si le groupe central laisse à la figure de Jeanne d'Arc une prédominance motivée par des exigences toutes techniques, il y a là, il y a dans le choix des autres élémens dont l'œuvre se compose les témoignages d'une pensée aussi hautement ingénieuse que sincèrement préoccupée de la vérité historique. En reproduisant les faits sous leurs formes exactes et caractéristiques, le pinceau de M. Lehmann travaille surtout à en dégager la moralité; mais ces intentions philosophiques n'affectent plus, comme dans les premiers tableaux du peintre, les apparences d'un dogmatisme gourmé, de même que les procédés de l'exécution sont maniés ici avec une habileté moins laborieuse, avec une finesse ou une énergie moins compliquée.

D'où vient pourtant qu'un travail aussi remarquable à tous égards ait passé d'abord à peu près inaperçu, et qu'aujourd'hui encore, malgré l'espèce de renaissance qui depuis quelques années a renouvelé la réputation de l'artiste, les peintures de la salle du trône demeurent en général moins appréciées ou moins connues que d'autres œuvres relativement secondaires de la même main? Certes rien de plus légitime que l'estime où l'on tient maintenant les portraits peints par M. Lehmann à diverses époques; mais puisque ses plus récens ouvrages en ce genre ont rappelé l'attention sur ceux qui les avaient précédés, puisque de ce côté les succès présens ont amené une rétractation de l'indifférence passée et comme un regain de justice, il serait juste aussi de relever là où ils se trouvent des titres plus sérieux encore, et de contrôler tout au moins par ce surcroît de preuves l'autorité de celles que l'on a recueillies ailleurs.

Quoi qu'il en soit, cette partialité même du public est jusqu'à un certain point excusable, et des mérites exceptionnels expliquent les préférences de l'opinion pour les portraits dus au pinceau du peintre de la galerie de l'Hôtel de ville et des hémicycles du Luxembourg. M. Lehmann est sans contredit le *portraitiste* le plus savant, le plus sûrement habile que possède aujourd'hui notre école. Pour ne citer que ces exemples parmi les plus récens, les toiles

sur lesquelles il a fait revivre l'archevêque de Paris, M. Dumon, l'amiral Jaurès, M. Pelletier, trouveraient-elles des équivalens parmi les œuvres du même genre qui figurent chaque année au Salon? Cependant, si fidèles qu'ils soient au double point de vue de l'image physique et de la ressemblance morale, avec quelque sagacité que le peintre y ait défini les coutumes intellectuelles aussi bien que le tempérament de ses modèles, ces portraits d'hommes ne donnent pas toute la mesure du talent de M. Lehmann. C'est surtout dans les portraits de femmes que ce talent se manifeste, parce que là ses inclinations essentielles sont en accord intime avec les conditions mêmes de la tâche, et que l'extrême délicatesse du goût, loin de compromettre comme ailleurs l'énergie nécessaire des intentions ou du style, n'arrive qu'à mieux mettre en relief l'expression d'élégance inhérente aux types donnes.

Le goût, telle est en effet la qualité dominante du peintre qui a produit, entre bien d'autres, les beaux portraits de Mme Lehmann, de Mme George Halphen, de Mme de Jaucourt, de Mme Joubert, et ce charmant portrait de Mme James Hartmann exposé, il y a quelques années, dans la galerie du boulevard des Italiens. C'est cette rare aptitude à observer la mesure entre l'imitation textuelle et l'interprétation trop libre de la réalité qui donne à ses œuvres un double caractère de vraisemblance sans platitude et d'élégance sans afféterie. On a dit des femmes peintes par Van Dyck « qu'elles ont toutes l'air de grandes dames; » on pourrait dire aussi justement de celles qu'a représentées M. Lehmann qu'elles montrent du tact et de l'esprit même dans les frivolités de la parure, même dans le luxe. Moins ténu, moins subtil dans sa finesse que le style de M. Amaury Duval et de quelques autres peintres de portraits formés à l'école d'Ingres, le style de M. Lehmann s'approprie mieux que celui de Flandrin lui-même à l'expression de certaines délicatesses ou de certains agrémens extérieurs. Flandrin excellait à traduire sur la toile la vie intime de ses modèles, à les montrer dans la paix de leur foyer, dans la simplicité de leurs coutumes domestiques. Non-seulement il ne lui est pas arrivé plus de deux ou trois fois de peindre des femmes en habits de fête, mais celles qu'il a représentées portent à peu près toutes des vêtemens de couleur sombre, comme si la jeunesse ou la beauté n'avait jamais eu à ses yeux qu'un charme mélancolique, on dirait presque une signification austère. De là en partie ce caractère de parfaite honnêteté, d'onction même, qui distingue dès le premier aspect ses ouvrages; mais de là aussi une certaine uniformité pittoresque qui, généralisant un peu trop la physionomie individuelle, semble, bon gré mal gré, rattacher des types nécessairement divers à la même famille, aux mêmes traditions, aux mêmes habitudes de l'esprit ou du goût. Sous le pin-

ceau de M. Lehmann, l'élégance, sans cesser d'être discrète, a des dehors plus séduisans et plus souples. Peut-être n'appartenait-il qu'au peintre de la *Jeune fille à l'œillet* de trouver le secret d'une grâce élégiaque dans l'extrême modération des intentions et du faire, dans le choix et l'imitation naïve des plus simples accessoires. En revanche, parmi tous les élèves d'Ingres, quel est celui qui aurait su, mieux que le peintre du portrait de Mme Hartmann, concilier la pureté du style avec la richesse des élémens à mettre en œuvre et mériter par là de représenter plus tard dans quelque musée un progrès particulier de l'école actuelle?

Il y a souvent, je le sais, en matière d'art et de critique, beaucoup d'imprudence à dépasser les limites du temps présent et à prétendre dès maintenant enregistrer des arrêts qui peut-être seront rendus un jour dans de tout autres termes. A moins d'être le contemporain d'un Bossuet, on n'a guère le droit en pareil cas d'escompter l'avenir et, comme dit La Bruyère, de « parler d'avance le langage de la postérité. » Sans porter si haut ses visées, n'est-il pas permis cependant, en face de certaines œuvres, de pressentir quelque chose des destinées qui les attendent et du crédit que leur accorderont nos successeurs? A ce compte, on pourrait attribuer aux portraits peints par M. Lehmann le même sort à peu près qu'aux portraits qu'a laissés Flandrin. Comme ceux-ci, bien que dans un ordre d'idées et de faits différent, ils représenteront fidèlement notre époque aux yeux des générations nouvelles; ils refléteront les caractères du temps qui les a vus naître, non pas avec l'exactitude niaise et fortuite de la photographie, mais avec la véracité intelligente d'un art ému, convaincu, sachant sentir et analyser ce qu'il traduit. Qu'on relève d'ailleurs des inégalités, des défauts même dans les portraits de M. Lehmann; que par exemple on reproche au peintre l'aridité ou la lourdeur résultant pour les fonds de cette couleur tantôt brune, tantôt verdâtre, qu'il emploie d'ordinaire; ces réserves ou ces critiques seront justes, et nous y souscrivons pour notre part, — à la condition toutefois de ne rien sacrifier des légitimes éloges, à la condition de tenir plus de compte des mérites dominans que des torts secondaires et de reconnaître avant tout dans cette série de travaux, comme dans les autres œuvres produites par la même main, l'empreinte d'un consciencieux dévoûment au vrai, d'une habileté constamment studieuse, d'un loyal talent en un mot, qui ne consent pas plus à éluder les difficultés de chaque tâche qu'à transiger avec aucun devoir.

II.

Si nous avons réussi, dans les pages qui précèdent, à rappeler les qualités principales et à indiquer les coutumes du talent de

M. Lehmann, on aura pu déjà pressentir l'esprit dans lequel les peintures de la nouvelle salle des assises ont été conçues et exécutées. Comment un artiste aussi naturellement enclin à scruter le fond des choses, aussi habitué à donner même à l'image de la simple forme le caractère d'une démonstration ou d'un raisonnement, comment un pareil docteur en philosophie pittoresque aurait-il renié sa vocation et ses croyances là où plus que jamais l'occasion se présentait de les faire prévaloir? Si, suivant le mot de Joubert, « la peinture doit être de la morale construite, » nulle part les efforts en ce sens ne semblaient mieux de mise que dans ce sanctuaire de la justice humaine, et ceux que M. Lehmann allait accomplir ne pouvaient que confirmer avec plus d'opportunité encore les preuves déjà faites ailleurs et les préférences témoignées par lui. Ajoutons qu'en entreprenant ce travail M. Lehmann s'estimait obligé à une revanche envers lui-même, à l'expiation personnelle d'un récent péché dont il avait au surplus spontanément sollicité le châtiment et courageusement effacé les traces. Quelle était donc cette faute que M. Lehmann se reprochait si sévèrement? D'où venaient ces repentirs et ces scrupules? Le fait est trop honorable en soi, il montre trop bien ce qu'un artiste véritable sait sacrifier dans certains cas au respect de l'art et à sa propre dignité, pour qu'on soit mal venu à le mentionner, au moins en passant.

Peu d'années après celle où il venait d'achever ses peintures murales au Luxembourg, M. Lehmann avait été chargé par l'administration municipale de décorer l'un des bras de la croix dans l'église de Sainte-Clotilde, à Paris. Tout entier d'abord à ce grand travail, puis forcé à plusieurs reprises de l'interrompre pour d'autres travaux, réduit enfin, sous peine d'en ajourner indéfiniment l'exécution, à la nécessité d'emprunter le secours de mains étrangères, il n'était arrivé au terme de l'entreprise qu'après des alternatives d'autant plus pénibles et avec un mécontentement d'autant plus vif que son ambition au début avait été plus haute, sa confiance dans le succès en apparence mieux fondée. Que restait-il maintenant de ses premières espérances? qu'était-il résulté de ses propres efforts ou des efforts qu'il avait dirigés? Une œuvre insuffisante selon lui, et dans sa pensée condamnée à disparaître. Aussi, sacrifiant sans hésiter non-seulement tout le zèle et le temps personnellement dépensés, mais encore la somme considérable que lui avait coûtée la rémunération due à ses aides, s'empressa-t-il de demander pour unique prix de son travail qu'il lui fût permis de l'anéantir. Il réclama si bien cette étrange faveur, il mit à s'accuser lui-même tant de chaleur et d'insistance, que malgré les conclusions toutes contraires d'une commission nommée à cet effet, malgré les éloges formels décernés par les membres qui la composaient, l'administration

finit par se laisser vaincre. Elle consentit à la destruction des peintures, pensant bien sans doute qu'il n'y avait pas à redouter beaucoup pour autrui la contagion d'un pareil exemple, et qu'en donnant à la fière susceptibilité d'un artiste une satisfaction de cette sorte elle ne courait le risque de créer pour l'avenir ni une jurisprudence trop souvent invoquée ni un précédent fort dangereux.

L'affaire ainsi terminée, M. Lehmann entreprit aussitôt ses travaux au Palais de Justice, bien résolu cette fois à en poursuivre l'achèvement tout d'une haleine, et, sauf pour quelques parties accessoires, à ne se fier qu'à lui-même du soin de traduire sa pensée. Ici d'ailleurs les conditions particulières de l'emplacement imposaient, dans l'expression des détails aussi bien que dans l'aspect général, une rigueur architectonique à laquelle les tâches antérieures du peintre avaient pu moins directement convier son imagination ou moins nécessairement obliger sa main. Il ne s'agissait plus en effet de couvrir, comme au Luxembourg, une surface assez vaste pour s'isoler en quelque sorte des décorations environnantes et constituer par elle-même un tout, — ou bien, comme à l'Hôtel de ville, de suspendre à des hauteurs presque inaccessibles au regard une série de groupes sans lien immédiat, sans influence, à vrai dire, sur l'ensemble, en raison même de la multiplicité des champs et de la division infinie du travail. Il s'agissait au contraire de confirmer l'unité des intentions préalablement exprimées par l'architecte, d'orner à sept ou huit mètres seulement du sol le centre et les compartimens latéraux d'un plafond dont chaque partie a sa raison d'être dans l'économie du plan général; il fallait en un mot associer si étroitement les combinaisons pittoresques aux lignes de l'architecture que le tout, malgré la diversité des moyens, arrivât à simuler une œuvre d'une seule provenance et d'un seul jet. C'est en quoi M. Lehmann pour sa part nous semble avoir pleinement réussi. Très fermes quant au choix des tons généraux et au style des contours, en même temps très finement étudiées dans tout ce qui tient aux agencemens de détail ou aux saillies relatives du modelé, les cinq compositions qu'il a peintes s'accordent ainsi avec le caractère des ornemens qui les encadrent, comme l'exécution en est exactement proportionnée à la distance où elles apparaissent et aux dimensions des surfaces qu'elles occupent. Différentes en cela des peintures, fort remarquables d'ailleurs, dont le pinceau de M. Bonnat a orné le plafond d'une salle voisine et qui se recommandent, à peu près à l'exclusion du reste, par l'âpre franchise de l'aspect et par l'énergie du sentiment décoratif, ces cinq compositions ont quelque chose de persuasif parce qu'on y sent le goût de la mesure jusque dans la recherche de la grandeur ou de la force, parce que l'ampleur de l'effet n'y résulte pas de purs sacrifices, parce qu'en-

fin rien n'y est omis ou indiqué au hasard de la touche, et que, sans pour cela dégénérer en minutie, chaque forme y a sa définition précise, chaque accident du coloris sa stricte justification.

Quoi de moins surprenant, dira-t-on, quoi de plus naturel en pareil cas que ce respect d'un artiste pour sa propre tâche et pour les devoirs de conscience qu'elle lui impose? Oui, cela est naturel, mais cela ne laisse pas de devenir assez rare par ce temps de volontés flottantes, d'accommodemens faciles et, sous prétexte de délicatesse esthétique, de prédilections pour l'à-peu-près. Combien de peintres aujourd'hui qui se contentent d'esquisser des intentions, d'ébaucher sur la toile des fantômes de sentimens ou d'idées et, suivant un terme du jargon moderne, de nous livrer des *impressions* plus ou moins sincères, plus ou moins vagues, au lieu des tableaux qu'ils auraient dû faire! Combien aussi parmi nous dont les modestes appétits vont de pair avec ce maigre régime, et qui, tout en croyant s'affranchir du joug des préjugés « bourgeois, » se laissent le plus bourgeoisement, le plus servilement du monde, duper par ces ruses à peu de frais de la pratique, par ces faux semblans d'inspiration! Qu'on emploie à satiété pour les séduire les mêmes procédés d'arrangement ou d'effet, qu'une certaine école de paysagistes par exemple leur montre chaque année au Salon quelque groupe d'arbres au ton boueux se dessinant tant bien que mal sur le ciel pâle du matin, — peu importe. Pourvu qu'une recherche plus attentive de la forme ou qu'une intention pittoresque moins banale ne soit pas venue déranger ici leurs admirations accoutumées, pourvu que l'incorrection du coloris ou du dessin continue de les rassurer sur le dédain qu'ils doivent aux œuvres issues d'un effort consciencieux, ils s'estimeront bien clairvoyans en n'attribuant a celles-ci qu'une signification surannée et à ceux qui les auront faites qu'une intelligence en retard sur les exigences de l'esprit nouveau.

Il faut donc de nos jours quelque courage, quand on est artiste, pour chercher le succès, non dans l'étalage d'une pratique négative, non dans l'ostentation d'une verve décevante, mais dans l'expression patiemment châtiée des doctrines consacrées à bon droit et des vérités essentielles. En décorant le plafond de la salle des assises, M. Lehmann, nous le répétons, a eu cette sage hardiesse, et ce n'est pas un mince honneur pour lui que d'avoir ainsi osé démentir des sophismes dont nous tendons tous plus ou moins à devenir les complices. Ici, rien d'inachevé par calcul de paresse ou en vue de tromper les gens sur l'autorité réelle du talent auquel ils ont affaire, rien qui sente l'habileté prétentieuse et s'affichant elle-même; partout la ferme volonté d'aller jusqu'au bout dans l'ana-

lyse des idées ou dans la représentation des choses, partout les témoignages d'un esprit en quête du mieux, de la correction irréprochable, de la définition absolue. Reste à savoir toutefois si par momens cette application même ne nuit pas à la simplicité des formules, et si, à force de prétendre tout énoncer, tout expliquer, tout éclaircir, M. Lehmann n'arrive pas çà et là à exiger un peu trop de notre attention ou de notre sagacité.

La partie du nouveau travail de M. Lehmann qui nous semble le moins à l'abri de ces soupçons ou de ces reproches est celle dans laquelle il a figuré *la Loi protégeant l'Innocence et punissant le Crime*. Que de fois, il est vrai, la peinture n'a-t-elle pas eu à traduire un pareil thème! Comment, en le traitant une fois de plus, échapper soit à l'inconvénient et à l'ennui des redites, soit au danger de n'aboutir par les innovations qu'à des symboles malaisément intelligibles? Pour comble de difficulté, le champ sur lequel il s'agissait de retracer, au centre du plafond, cette allégorie prévue, ce champ est de forme ovale, par conséquent à peu près en contradiction matérielle avec les lignes et les apparences inflexibles propres à un semblable sujet. Était-ce une raison néanmoins pour encombrer ainsi chaque côté du tableau, et, quant à la signification morale de la scène, pour multiplier à ce point les intentions épisodiques? Que M. Lehmann ne se soit pas contenté de personnifier, après tant d'autres, la loi par la simple immobilité de l'attitude, et les bienfaits ou les châtimens qu'elle assure par deux ou trois figures traditionnellement groupées au pied de son trône, cela se conçoit; mais n'était-ce pas en revanche bien compliquer les termes du programme que de prétendre nous montrer la loi armée à la fois d'un glaive pour protéger les faibles et d'un miroir pour en darder les rayons vengeurs sur la fraude, tandis que ses deux pieds écrasent un criminel enchaîné? N'y avait-il pas d'une autre part une certaine imprudence à mélanger autour de cette figure les caractères très positifs des mouvemens et les caractères forcément imaginaires des types, à représenter par exemple la fraude et la violence dans tout le tumulte de lignes que comporte l'action matérielle de la chute ou de la fuite, en regard des apparences calmes jusqu'à l'abstraction idéale qui résument d'autres intentions et d'autres faits?

De ces élémens complexes, de ces désaccords partiels entre l'invention arbitraire et les souvenirs dramatiques de la réalité, il résulte pour le spectateur quelque incertitude sur le sens exact de l'œuvre. Contraste singulier, c'est précisément parce qu'il a trop voulu se garder des indications incomplètes ou des réticences, parce qu'il a cru devoir accumuler tous les moyens d'expression pittoresques, toutes les ressources et toutes les formes de la pensée phi-

losophique ou littéraire, c'est pour cela que M. Lehmann a donné à cette image de la loi des dehors presque énigmatiques. En visant moins à se faire comprendre, il eût été plus facilement compris. En se défiant moins des autres et de lui-même, il eût plus sûrement aussi évité la tension dans le style et mieux utilisé ses belles qualités de dessinateur et de coloriste. Je n'en veux pour preuve que le groupe de la Faiblesse et de l'Innocence, figurées, celle-ci par un enfant endormi, celle-là par une jeune femme agenouillée sous le glaive protecteur de la Loi : groupe charmant dans lequel la grâce du sentiment et l'aisance du pinceau se manifestent sans équivoque d'un bout à l'autre, spécimen excellent de ce que peut le peintre quand il consent à subir son émotion de préférence aux exigences de son esprit critique et à ne raisonner ses efforts que dans la mesure qui convient. Faut-il un autre exemple, et un exemple plus concluant encore? Nous choisirons parmi les quatre compartimens accompagnant le sujet central celui qui nous montre *la Vindicte publique poursuivant le Crime*, parce qu'ici ce n'est plus à un fragment d'élite, c'est à l'ensemble même d'un tableau que M. Lehmann a su imprimer ce cachet de liberté savante dans la manière et de puissante sérénité dans l'expression.

La *Vindicte*, telle qu'il l'a représentée, est une jeune et robuste femme à la physionomie plutôt sévère qu'irritée, au geste énergique sans violence, une Némésis, si l'on veut, mais une Némésis au-dessus des passions personnelles et de la haine, et n'accomplissant sa terrible fonction que pour défendre et servir la cause de tous. Sûre, dans le tout-puissant élan de son vol, d'atteindre le criminel que ses regards ont déjà saisi, elle dirige vers lui un bras qui pressent sa proie, tandis que l'autre bras agite une épée, moins pour frapper que pour décourager au besoin toute velléité de résistance. Il y a dans le jet de cette belle figure, comme dans l'attitude du coupable qui fuit inutilement devant elle, une vigueur, une franchise de sentiment et d'invention dont on rencontrerait difficilement des témoignages plus remarquables parmi les œuvres contemporaines, y compris celles de M. Lehmann lui-même. Nous ne croyons pas en tout cas qu'au point de vue de l'exécution proprement dite M. Lehmann ait jamais mieux prouvé l'élévation de son goût et la solidité de sa science. La ferme simplicité avec laquelle la tête, la poitrine et les autres parties nues sont modelées et coloriées, l'harmonie si imprévue et si difficile à établir entre le rouge éclatant de la draperie et le bleu intense qui sert de fond, tout, — jusqu'au ton équivoque, sournois pour ainsi dire, du manteau dont le voleur enveloppe son corps courbé par la fuite et par le poids des objets dérobés, — tout concourt à l'éloquence de l'aspect et en re-

lève l'originalité. Il n'y a pas là seulement l'œuvre d'un peintre érudit, d'un artiste formé à bonne école et pratiquant avec une pieuse obstination les exemples qui lui ont été transmis; il y a la marque d'un talent inspiré pour son propre compte, d'un talent sachant concilier avec le respect des traditions reçues la confiance dans son expérience personnelle, et aussi peu tenté de désavouer ses aptitudes que de répudier ses souvenirs.

C'est ce qu'on peut dire également des trois autres tableaux complétant la décoration du plafond de la nouvelle salle des assises, particulièrement de celui qui représente la *Méditation* sous les traits d'un juge plongé dans l'étude et s'y oubliant si bien qu'il ne semble même pas soupçonner la présence d'un jeune garçon occupé à renouveler l'huile de la lampe qui éclaire cette veille austère : gracieuse figure d'enfant dont les lignes souples accidentent sans l'agiter la silhouette du groupe, et qui, tout en laissant à l'ensemble une physionomie grave et recueillie, introduisent fort à-propos l'élégance pittoresque, là même où prédominent de tout autres élémens d'intérêt. Ailleurs, il est vrai, la combinaison des intentions est moins heureuse, et le mode d'expression moins net. Ainsi dans l'image de l'*Intégrité*, personnifiée par un juge qui repousse les présens et les insinuations à double fin d'une femme, on pourrait souhaiter que l'incorruptible vertu de l'un n'affectât point, pour se déclarer, une majesté aussi voisine de l'emphase, et que, chez l'autre, les tentatives de séduction fussent mieux expliquées par les charmes du visage et de la personne. Ce ne sont là que des imperfections de détail. Considéré dans son ensemble, le récent travail de M. Lehmann atteste une habileté supérieure, et justifie tout ce qu'on pouvait attendre d'un talent dès longtemps familiarisé avec les plus hautes conditions de l'art. Depuis ces peintures du plafond jusqu'au *Crucifix* et aux deux figures en grisaille de la *Religion* et de la *Philosophie* qui ornent le mur élevé au fond du prétoire, l'artiste a traité les diverses parties de sa tâche avec cette dignité dans les intentions, avec cette inébranlable conscience dont son passé tout entier nous répondait. Il nous a prouvé de plus que le progrès pouvait résulter pour lui de cette fidélité même, de ce dévoûment à des principes fixes. Sans rien démentir, à l'âge de la maturité, des promesses ou des engagemens de sa jeunesse, il a montré qu'il lui appartenait encore de se créer de nouveaux titres et de conquérir une nouvelle autorité.

Suffirait-il d'ailleurs, en constatant le fait, de ne lui attribuer d'autre signification que celle d'une simple particularité biographique? Il y a dans cette conséquence logique d'une carrière bien remplie quelque chose qui intéresse de plus près les principes, et

qui comporte un enseignement plus général. Le succès qu'obtient aujourd'hui M. Lehmann et le crédit désormais attaché à son nom sont avant tout un hommage, volontaire ou non, raisonné ou instinctif, à l'inévitable puissance dans l'art des doctrines vraiment élevées, des idées suscitées ou développées par une forte éducation morale. Oui, dans l'art plus que partout ailleurs peut-être, une profonde culture morale est nécessaire, parce que l'art mal compris ou superficiellement traité aboutit facilement à une glorification malsaine ou à une contrefaçon stérile de la matière. D'où viennent les entraînemens auxquels cèdent aujourd'hui tant de peintres *réalistes*, *néo-païens* ou autres? A quoi tient, sinon à l'absence ou à l'insuffisance de cette éducation préalable de la pensée, l'espèce de candeur avec laquelle on substitue tantôt la copie brute à l'imitation ingénieuse des choses, tantôt l'expression impudique à la chaste image du beau? De notre temps certes, ce ne sont pas les talens qui font défaut, à prendre ce mot « talent » dans le sens de l'expérience professionnelle et de l'habileté toute technique. Jamais, que nous sachions, on n'a autant peint en France ni généralement aussi bien; mais que recèlent au fond ces innombrables témoignages de dextérité, d'activité, d'industrie? Quelles idées communes résument-ils, et surtout quelle satisfaction y pouvons-nous puiser pour les plus nobles aspirations, pour les plus impérieux besoins de notre imagination? Il semble que tout cela ait été conçu au hasard du moment, sans autre théorie que le culte de la réalité ou la fantaisie individuelle, sans autre ambition que le désir d'étonner ou d'amuser le regard. L'opinion peut en apparence s'accommoder de ces simulacres muets, de ces menues tentatives, et les récompenser pendant quelque temps par ses suffrages. Viennent pourtant des exemples d'un art plus sérieux et d'une foi plus haute, que quelque talent bien muni, comme celui de M. Lehmann, arrive, après plusieurs années d'indifférence ou d'oubli, à se remettre en lumière et en scène, — ceux-là mêmes qui s'étaient le plus aisément laissé distraire ailleurs se reprennent aux idées que ce talent représente. Ils se rappellent que l'art a mieux à faire que de caresser les surfaces de notre intelligence. ou de nous livrer sans commentaire le portrait de la chair, l'effigie de « l'animal humain. » Ils sentent qu'il lui appartient aussi et surtout de proposer à l'âme la contemplation de sa propre image, de l'intéresser à des vérités dignes d'elle, et, là même où le beau extérieur semble seul en cause, de nous exhorter à reconnaître la beauté intime et à aimer ce qui est bon.

HENRI DELABORDE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1869.

Le corps législatif vient de mourir doucement, tranquillement, selon toutes les règles constitutionnelles. Il était déjà mort, à vrai dire, le jour de la clôture de la session : le président avait fait son épitaphe dans un discours des mieux tournés, propre à flatter tout le monde; le décret de dissolution vient de l'ensevelir définitivement. Il avait épuisé dans un suprême effort ce qui lui restait de vitalité, il a fini en bavardant un peu, en s'égarant dans toute sorte de propositions de chemins de fer et d'améliorations locales visiblement suggérées par l'approche des élections. Le dernier acte du corps législatif a été le vote de cette loi un peu inattendue sur les pensions militaires, qui n'est que l'exécution d'une volonté impériale révélée à la veille même de la clôture de la session. Elle a été enlevée, cette loi, au pas de charge, presque sans discussion, avec un aplomb de vieille garde se précipitant sur l'ennemi, c'est-à-dire sur le budget. On a voulu célébrer le prochain centenaire de Napoléon en récompensant ceux de ses anciens compagnons de guerre qui survivent encore, et le corps législatif s'est hâté de faire honneur à la lettre de change tirée par le souverain sur sa générosité dévouée, il s'est exécuté sans murmurer. Certes il ne peut venir à l'esprit de personne de marchander une obole à ces vieux braves, ils ont bien droit à cette opulence de 250 francs de rente qu'on assure à leurs derniers jours. Ils ont été les acteurs obscurs d'une grande époque, les héroïques complices de toutes les gloires et les premières victimes des revers que la politique de leur chef a infligés à leur courage. Vainqueurs ou vaincus, ils ont porté sans fléchir le drapeau de la France; beaucoup sont restés misérables, n'ayant pour vivre qu'un chétif secours. C'est donc une justice tardive due à de vieux services, et nous ne méconnaissons pas ce qu'il peut y avoir de touchant dans cette pensée de célébrer l'anniversaire de la naissance de Napoléon par un bienfait en faveur de ceux qui l'ont

suivi sur les champs de bataille. Nous ne relèverons même pas, si l'on veut, cette singulière coïncidence qui a conduit l'empereur à choisir justement la veille des élections pour écrire coup sur coup deux lettres destinées à produire quelque effet, l'une sur la suppression du livret des ouvriers, l'autre sur les pensions militaires. Nous laissons de côté tout cela; mais ce qui est peut-être à remarquer, comme un signe caractéristique du régime actuel, c'est l'étrange position où les ministres eux-mêmes peuvent se trouver quelquefois placés par ces actes spontanés, imprévus, d'une politique toute personnelle intervenant dans les affaires au moment où l'on y pense le moins.

Le plus embarrassé a dû être évidemment l'honorable ministre des finances, surpris en pleine discussion du budget, en pleine campagne défensive contre l'invasion des dépenses nouvelles. Peu de jours auparavant, M. Magne se montrait intraitable. Cet homme poli et éclairé prenait des airs de cerbère gardant son budget et prêt à périr avec lui. Tout devait être perdu, si on faisait la plus légère brèche dans la situation financière, à tel point que pour l'intégrité de cette situation et pour l'honneur des principes il a fallu durement refuser une maigre somme de 250,000 francs que le corps législatif aurait voulu accorder à de vieux instituteurs dans le besoin. Survient la lettre de l'empereur sur le centenaire de Napoléon et sur les pensions des vieux soldats : aussitôt tout change, tout s'aplanit, on discute à peine, on vote sans savoir même au juste la charge qui en résultera. Que devient en tout cela l'inflexibilité des principes financiers? M. Magne s'est tiré d'affaire, à la vérité, en montrant que la situation financière n'était nullement atteinte, que le corps législatif pouvait sans crainte s'associer aux générosités impériales, et de fait ce n'est pas le budget d'aujourd'hui qui paiera, c'est la caisse des dépôts et consignations qui fera les avances et qui sera remboursée par une prolongation de l'annuité de 2,700,000 francs actuellement accordée. De cette façon, le budget restera avec son équilibre, et les vieux soldats auront leurs pensions. Le biais peut être ingénieux. M. le ministre des finances est un homme d'une douceur aimable et d'une dextérité calme, qui présente les choses de la manière la plus naturelle. Au fond, si habile qu'il soit, M. Magne serait peut-être bien un peu embarrassé de concilier son attitude de la veille vis-à-vis des instituteurs et son attitude du lendemain en face de la lettre impériale sur les pensions militaires; il serait surtout embarrassé de prouver qu'une subvention qui dans son ensemble d'annuités dépassera 50 millions ne constitue pas un fardeau imprévu pour une situation financière déjà gravement engagée. Que la caisse des dépôts et consignations soit chargée dès aujourd'hui de ce service épargné au budget actuel, il faudra toujours la rembourser, il faudra lui payer les intérêts de ses avances : c'est un emprunt déguisé, spécial dans son objet et dans ses conditions, si l'on veut, mais qui n'est pas moins un emprunt à remboursement éche-

lonné. Il n'y a point à se payer d'illusions, le centenaire de Napoléon coûtera encore assez cher. L'honorable M. Magne, qui trouve la dépense « juste, humaine, opportune, » et sur ce point il n'y a pas même à discuter, M. Magne pourrait-il assurer qu'il savait ce qui allait arriver, et que, s'il eût été prévenu d'avance, il n'aurait eu à faire aucune observation d'un ordre financier? C'est là précisément ce signe caractéristique que nous voulions mettre en lumière, cet inconvénient d'un système intervenant à l'improviste par des propositions inattendues, infligeant à un ministre des finances la nécessité instantanée et toujours cruelle de plier sa conviction à un fait accompli, imposant à une assemblée qui n'a plus que quelques heures à vivre un vote d'obligation et de miséricorde.

Ainsi est mort le corps législatif, mettant son dévoûment dans un dernier vote, et avec lui c'est la troisième législature du second empire qui s'achève. Dix-huit années sont passées en effet depuis les événemens qui ont préparé, déterminé la résurrection de l'empire. Trois fois déjà le suffrage universel a été interrogé, il va répondre aujourd'hui à un quatrième appel en élisant un nouveau corps législatif. Pendant ces dix-huit ans, quel chemin avons-nous fait? quelles œuvres ont été accomplies? quel est le caractère de cette période politique assez longue déjà pour pouvoir être jugée dans ses résultats? Qu'on écarte des origines qui ne sont plus que de l'histoire. La France est-elle en progrès, est-elle en décadence? La question peut sembler naïve, elle vient pourtant d'être traitée fort sérieusement, un peu lourdement et avec un grand appareil de chiffres par une brochure officielle qui a pour titre : *Progrès de la France sous le gouvernement impérial,* et qui a certainement la bonne volonté d'être un programme d'élections. La question est naïve, disons-nous, parce que, heureusement pour l'honneur de notre siècle, on ne peut point admettre qu'un gouvernement qui ne ferait rien, qui ne donnerait satisfaction à aucun intérêt, qui romprait avec tous les progrès des sociétés modernes, pût subsister vingt ans. Un régime qui ne serait qu'une violence sans compensation faite à tous les instincts d'un pays pourrait à la rigueur s'imposer un instant, quelques mois, quelques années; il ne durerait pas indéfiniment, ou sa durée ne serait plus que la vivante et fatale attestation de l'irrémédiable engourdissement d'un peuple. Ce n'est donc rien dire, ou c'est du moins s'arrêter au côté le plus vulgaire et le plus insignifiant des choses que de rassembler des bataillons de chiffres en les groupant sous ce beau nom de progrès. La question est de savoir de quelle nature est ce progrès, quelle en est la signification, quelles garanties et quels gages d'avenir il porte en lui-même; la question est surtout de savoir si la France a grandi en considération, en dignité morale, en influence intellectuelle, si elle a reculé ou avancé sur ce chemin de la liberté où se pressent les nations contemporaines. Voilà ce qui ne se mesure point par des chiffres.

Assurément la brochure a souvent raison dans ses sèches nomencla-

tures. La France n'a pas passé vingt ans à dormir : elle a étendu le réseau de ses chemins de fer et de ses télégraphes; elle a ouvert des canaux, quoique M. Pouyer-Quertier se plaigne qu'on n'en ait pas fait assez; elle a construit des écoles, des églises, des hôpitaux et même des prisons; elle a vu sortir de terre le nouveau Louvre, se multiplier les palais, Paris se transformer, et les Parisiens savent bien ce qu'il leur en coûte, sans compter que le débat est aujourd'hui entre ceux qui veulent qu'on achève l'œuvre commencée et ceux qui prétendent qu'on n'aille pas plus loin. Tout ce qui est matériel s'est développé sans contredit : la France a la satisfaction d'être le pays qui a le plus gros budget, la plus grosse armée, les plus gros traitemens, l'administration la plus complète, la capitale la plus somptueuse. Est-ce là tout cependant, et ce progrès matériel si complaisamment étalé devant les électeurs, ce progrès, fût-il aussi éclatant qu'on le dit, prouve-t-il que la France ait suivi depuis vingt ans la même marche ascendante en politique, dans sa vie intérieure et dans son action extérieure? Voilà justement la question. Ce n'est pas que tout soit resté stationnaire et que les élections qui vont se faire ressemblent aux élections qui s'accomplissaient en 1852, au lendemain du 2 décembre. Tout a marché, le gouvernement et le pays. Le pays s'est lassé de n'être pour rien dans ses affaires, il se fatigue de plus en plus de la tutelle qu'il a longtemps subie; le gouvernement lui-même a senti que l'omnipotence n'était plus de saison, qu'elle n'offrait plus pour lui que des dangers, et l'autre jour, dans une spirituelle réponse à M. de Maupas, qui se constitue décidément le chef de l'opposition dans le sénat, M. Rouher a bien laissé voir encore une fois ces tendances nouvelles. De là ces apparences libérales d'une situation qui n'est plus certes ce qu'elle était il y a dix ans encore. Malheureusement nous faisons de courtes étapes, nous avons du chemin à parcourir, nous nous trompons quelquefois de route, et un des plus étranges phénomènes, c'est cette difficulté qu'on éprouve à rentrer dans les vraies conditions de la liberté une fois qu'on en est sorti. C'est tout un apprentissage à refaire, tant les notions les plus simples, les plus élémentaires, semblent oubliées. Le gouvernement veut être libéral, et il s'y essaie quelquefois, nous l'admettons; seulement il lui manque d'accepter dans toute leur étendue les conséquences de cette politique nouvelle qu'il se fait honneur d'inaugurer; il se crée pour son usage un genre de libéralisme inoffensif qu'il entend concilier avec ses habitudes, ses procédés d'omnipotence, et sans y songer il se prépare à lui-même plus d'une déception comme celle qu'il s'est ménagée à l'occasion de cette *Histoire des princes de Condé*, que M. le duc d'Aumale peut enfin publier aujourd'hui.

Qui pourrait suivre ce malheureux livre dans ses promenades à travers toutes les juridictions administratives, judiciaires? A quoi ont servi ces persécutions puériles, cette interdiction jetée sur une œuvre de l'esprit, cette mainmise administrative sur une propriété inutilement re-

vendiquée par les éditeurs? Le gouvernement a fini sans doute par en avoir assez de ces embarras qu'il s'était créés à lui-même; il a levé toutes les interdictions, et il se trouve aujourd'hui que ce livre interdit, poursuivi, saisi sans jugement, n'est après tout qu'une œuvre historique sobre, éloquente, écrite d'un style ferme et nerveux, abondante en détails nouveaux, où il n'y a pas même un mot de politique, à moins que ce ne soit encore de la politique de réveiller le nom de Condé. Le gouvernement n'aurait-il pas mieux fait de commencer par où il a fini, et n'a-t-il pas devant lui, dans cette singulière aventure, un exemple significatif de ce que peuvent ces coups de tête discrétionnaires? On prétend qu'au début de cet imbroglio semi-politique, semi-littéraire, un ami de l'historien des Condé, se trouvant en présence d'un haut fonctionnaire de l'empire, lui aurait rappelé la tolérance bienveillante du gouvernement du roi Louis-Philippe pour les écrits du prisonnier de Ham. « Oui, aurait répondu sans façon ce fonctionnaire, et vous voyez où cela vous a conduits. Nous n'avons pas envie qu'il nous en arrive autant. » C'était un mot assez leste couvrant un acte de bon plaisir administratif. Ce n'est point par ses écrits que l'empereur est arrivé à sa prodigieuse fortune, et ce n'est pas pour avoir laissé au prisonnier de Ham la liberté de publier des livres ou des articles de journaux que le régime de 1830 est tombé. S'il n'y avait eu que ces raisons, l'empereur ne serait pas aux Tuileries, et M. le duc d'Aumale n'écrirait pas dans l'exil. Il y a pour tous les régimes une bien autre manière de se compromettre, c'est de croire qu'ils peuvent tout, même quand ils laissent une apparence de liberté, et puisqu'on parle de progrès, le vrai progrès pour le gouvernement, ce serait de revenir sans réticence et sans détour à une politique dont le premier et le dernier mot est le respect de tous les droits, de tous les contrôles, de toutes les garanties, ce serait de commencer par interroger la nation avec une virile confiance, sans prétendre lui dicter la réponse qu'elle doit faire. C'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui, c'est la question qui va se débattre dans les élections prochaines.

La lutte est maintenant engagée un peu partout, et elle va s'animer de jour en jour; elle prend une vivacité singulière, surtout à Paris, où se concentrent naturellement toutes les ardeurs et les fièvres d'opinions. Que sortira-t-il de ce scrutin du 23 mai? On peut à peine le pressentir. Certainement, si le pays pouvait parler dans toute la sincérité de ses instincts et de ses désirs, la réponse ne serait pas douteuse; il dirait que ce qu'il veut, c'est l'élargissement progressif des institutions, une responsabilité mieux définie des agens du pouvoir, des garanties plus efficaces contre l'excès des entreprises chimériques et des dépenses ruineuses, une participation plus directe, plus décisive, à l'administration de ses propres affaires; il répondrait qu'il veut la liberté pour tous, rien que la liberté, et, si tous les partis indépendans avaient assez de patriotisme pour s'inspirer de cette disposition intime du pays, ils se rapproche-

raient, ils uniraient leurs efforts, ils marcheraient sous un même drapeau d'émancipation légale. C'est la politique la plus simple, la plus droite, la plus pratique, celle à laquelle se rattachent bien des esprits. Malheureusement, au lieu de se rallier à cette politique et de s'unir, il y a des partis qui semblent dévorés du besoin de se diviser, de se déchirer, et ce qu'ils ont trouvé de mieux jusqu'ici, c'est la multiplicité confuse, l'excentricité assourdissante des candidatures. Au fond, dans cette lutte qui commence, ce qui fait la vraie force du gouvernement, c'est ce déchaînement des partis qui rentrent en scène avec leurs vieilles passions, leurs vieilles animosités et leurs vieux programmes. La démocratie extrême en particulier, il faut l'avouer, joue un rôle étrange; elle fait ce qu'elle peut énergiquement, inexorablement, pour jeter le trouble dans les élections, au risque de précipiter le suffrage universel dans une voie sans issue, ou d'exposer le pays à être aplati de nouveau sous quelque recrudescence de compression. Les déclamations socialistes des réunions publiques avaient déjà merveilleusement commencé cette œuvre; les journaux démocratiques la continuent, et en vérité ils ne cachent même pas qu'ils préfèrent encore le succès des candidatures officielles au succès des candidatures libérales. Pour eux, le libéralisme est l'ennemi, et cependant, s'il y a une espérance, elle n'est que là, dans cette masse de sentimens droits, honnêtes, libéraux, qui sont en quelque sorte la substance morale de la France, l'essence de son tempérament politique. Le danger seulement, c'est que des passions contraires, des excès d'opinion, en viennent à obscurcir cette situation, à troubler ou à décourager ces instincts toujours prompts à se réveiller.

Les élections prochaines, qui ne se préparent pas le mieux du monde, il faut bien en convenir, ramènent involontairement à ces élections d'un autre temps, celles de 1827, que M. Duvergier de Hauranne raconte dans le neuvième volume de son *Histoire du gouvernement parlementaire*. M. Duvergier de Hauranne, malgré son mérite d'historien, n'a pas eu la fortune de plaire à l'Académie Française, qui lui a préféré hier M. de Champagny, au moment où elle élisait du même coup M. le comte d'Haussonville et l'auteur des *Iambes*, M. Auguste Barbier. L'historien du gouvernement parlementaire ne s'en porte pas plus mal sans doute, et le volume nouveau qu'il vient de publier, à part sa valeur littéraire, a un à-propos tout politique à la veille des élections; il est un enseignement par le saisissant tableau qu'il retrace des agitations publiques de la restauration. Alors en effet il s'agissait aussi d'une lutte décisive, où la France avait à vaincre légalement une administration qui avait abusé du pouvoir. Toutes les opinions indépendantes s'alliaient dans le combat, le feu du libéralisme animait les esprits, le patriotisme faisait taire toutes les dissidences. La victoire répondit à cette union de tous les sentimens libéraux. Aujourd'hui c'est par les divisions qu'on prélude aux élections. Non, ici encore, il n'y a malheureusement aucun progrès; l'es-

prit politique n'a rien gagné au régime de silence qui lui a été longtemps imposé; il n'a pas même profité des épreuves qu'il a subies, et si on cherche d'un autre côté le progrès moral, intellectuel, on ne le trouvera sûrement pas dans toutes ces idées bruyantes et vaines qui se déploient par instans avec une puérile superbe. Le progrès intellectuel, il n'est même pas peut-être aujourd'hui d'une façon bien évidente dans le dernier roman de M. Victor Hugo, *l'Homme qui rit,* œuvre d'une imagination puissante qui tourne dans le même cercle, s'égare dans les mêmes excès, et en est venue à se fixer dans un certain ordre de conceptions d'une monotonie grandiose et laborieuse. En réalité, on pourrait dire d'une manière générale que ces vingt ans n'ont été favorables ni à l'esprit politique, qui se réveille tout novice pour des luttes nouvelles, ni à la fécondité des intelligences, qui ont besoin de l'air salubre de la liberté pour se rajeunir sans cesse, pour éviter de s'égarer ou de s'énerver. L'expérience est faite, et elle est décisive.

Est-ce dans la politique extérieure que s'attestent ces progrès dont parle la brochure officielle? On n'en dit rien, la brochure est sobre sur ce point, elle laisse échapper tout au plus un mot sonore malheureusement peu en rapport avec la réalité. Certes nous ne prétendons pas que la France soit sérieusement atteinte et touche à un déclin, pas plus dans la politique extérieure que dans tout le reste. La France porte toujours au plus profond d'elle-même la source des grandes inspirations de l'intelligence ou du patriotisme, et son action dans le monde est toujours de celles avec lesquelles il faut compter. Il n'est pas moins vrai qu'elle est engagée depuis quelques années dans une crise où elle sent bien qu'elle n'a pas grandi en influence et en autorité, où elle a parfois de secrètes impatiences de reprendre un ascendant qu'elle ne trouve pas assuré. Elle a l'instinct de cette situation; on sent en Europe que rien ne peut être définitif dans l'état actuel, et c'est là précisément ce qui fait cette paix incertaine et précaire, cette vie laborieuse et effarée pour tous les peuples, cette indécision de toute chose au milieu du déploiement des forces militaires qui se balancent. Est-ce là ce qu'on appelle un progrès? Le progrès consiste aujourd'hui, il ne faut pas l'oublier, à savoir quel est l'incident qui pourra mettre le feu au monde. Pour le moment, ce ne sera pas l'incident belge, qu'on est arrivé à dégager de ce qu'il avait d'épineux et peut-être de politiquement dangereux pour le réduire aux termes d'un incident tout pratique de la vie commerciale des deux pays.

La négociation toutefois semble avoir été difficile, puisqu'elle a nécessité la présence de M. Frère-Orban à Paris pendant quelques semaines, et que jusqu'à la veille du départ du chef du cabinet de Bruxelles on n'était point parvenu à s'entendre, chacun restant sur son terrain très courtoisement, mais très fermement. Au dernier instant, tout s'est arrangé, ou du moins la négociation a pris une meilleure physionomie.

Une base de délibération a été trouvée pour la commission mixte qui va être nommée. On étudierait, à ce qu'il paraît, le moyen de remplacer les conventions d'où est née cette petite tempête par une combinaison nouvelle qui maintiendrait le droit de propriété du gouvernement belge sur ses chemins de fer, et assurerait l'exploitation aux compagnies françaises. Nous ne disons pas que la commission mixte, à laquelle un récent protocole vient de donner une existence officielle, n'aura aucune peine à tout arranger, à tout concilier; on n'est peut-être pas au bout des difficultés; la question est du moins débarrassée de sa gravité première, puisque le débat n'existe plus entre le gouvernement belge, armé de la loi prohibitive qu'il avait demandée au parlement, et le gouvernement français, maintenant dans toute leur force les conventions primitivement négociées par la compagnie française de l'Est avec les compagnies belges. En un mot, c'est une question d'affaires qui va être traitée entre hommes spéciaux, et qui ne risquerait de se compliquer encore une fois que si des susceptibilités nouvelles ou des accidens nouveaux venaient à se produire. M. le marquis de La Valette s'était fait, dit-on, un point d'honneur de ne pas laisser la paix trébucher sur ce médiocre incident, et le succès de ses efforts jusqu'ici est sans doute le gage d'une solution favorable et définitive.

Tout ce qui pourrait venir du côté de la Belgique au reste ne serait qu'un prétexte. La difficulté essentielle n'est pas là; elle est dans la situation européenne, dans le travail obstiné de tous les antagonismes développés par les événemens, dans les rapports de la France et de la Prusse, de la Prusse et de l'Autriche, de l'Autriche et de l'Italie. Sur tous ces points qui restent assez noirs pour l'avenir, nous en convenons, il y a une éclaircie en ce moment. Depuis quelques jours, on a cessé un peu de se menacer, de se défier; on ne parle plus que par habitude des alliances qui se nouent, des campagnes qui se préparent. La guerre, qu'on attendait presque comme une fatalité, a fait place à des élections un peu partout, élections en Hongrie, élections en Roumanie, où le ministre nouveau a triomphé tout comme M. Bratiano avait triomphé avant lui, élections dans quelques semaines en France. Chacun est à son œuvre intérieure, et le moins embarrassé à coup sûr n'est pas M. de Bismarck, qui, à défaut d'élections dont il ne se troublerait guère, a sur les bras la rude besogne de la reconstitution de l'Allemagne, et en est sans cesse à se démener au milieu de toutes les influences. S'il s'arrête dans sa marche, s'il n'ajoute pas chaque jour une maille à ce réseau qui doit envelopper tous les états germaniques, il voit aussitôt se tourner contre lui les unitaires, les nationaux, tous ceux qui veulent qu'on aille par le plus court chemin à la fusion complète de l'Allemagne. S'il fait un pas, il réveille les susceptibilités, il trouve devant lui des sentimens d'indépendance locale demeurés toujours vivans dans le sud et même dans certaines parties du nord, sans compter qu'il est bien obligé de tourner

son regard à la dérobée vers la France, pour savoir jusqu'où il peut aller. Le tout-puissant ministre prussien se livre à ce jeu d'équilibre avec une vigueur et une dextérité peut-être assez stériles, mais qui ne laissent certes pas d'offrir un spectacle curieux.

M. de Bismarck a eu l'autre jour à soutenir dans le parlement fédéral une de ces luttes toujours vives, toujours intéressantes, qui viennent de temps à autre exciter sa verve. Il s'agissait d'une motion de M. Twesten proposant la création d'un ministère responsable de la confédération du nord. Aujourd'hui le vrai et unique ministre de la confédération, c'est le chancelier, M. de Bismarck lui-même. Il se fait aider par des comités du conseil fédéral, qui, à côté du parlement populaire, se compose des représentans des gouvernemens, et forme une sorte de haute chambre, quelque chose comme le sénat américain. Ce conseil concentre en lui ce qui reste de l'autonomie, de l'indépendance locale des divers états. Il est aisé de saisir la portée de la motion de M. Twesten : la création d'un ministère responsable de la confédération était un pas de plus vers l'unification complète, une abolition virtuelle des gouvernemens fédérés, qui passaient immédiatement à l'état de commissaires du roi de Prusse. M. de Bismarck a combattu cette motion; il l'a combattue assez pour ne se laisser imposer que ce qu'il voulait accepter, c'est-à-dire de simples auxiliaires, des secrétaires-généraux qui travailleront sous sa direction. En réalité, rien n'est changé; mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est le discours de M. de Bismarck, qui, au milieu de ses familiarités calculées et de ses hardiesses prudentes, a été obligé de convenir qu'on allait se jeter contre un écueil, que le ministère fédéral était une visible menace pour l'Allemagne du sud, et que l'Allemagne du sud n'était rien moins qu'unitaire. On s'est donc arrêté dans cette voie; mais il fallait bien faire une diversion, se venger sur quelqu'un : on s'est vengé d'abord sur un officier de l'Allemagne du sud, qui s'est caché sous le nom d'Arkolay, et qui dans une brochure récente a mis indiscrètement à nu les faiblesses de l'hégémonie militaire de la Prusse; puis enfin, comme il arrive invariablement depuis quelque temps, on s'est vengé sur l'Autriche. Le prétexte a été cette fois la publication faite par l'état-major autrichien d'un récit de la campagne de 1866, où l'on a inséré une dépêche télégraphique très intime, adressée de Nikolsbourg au moment de l'armistice par M. de Bismarck à M. de Goltz à Paris. Quel mal peut faire à M. de Bismarck la publication de cette dépêche, devenue un document historique? On ne le voit guère; mais le ministre prussien a peu de goût pour ces divulgations, il n'aime pas les livres bleus ou rouges, qu'il vient de traiter fort irrévérencieusement, et il y a eu tout d'un coup à Berlin une recrudescence de polémiques violentes contre l'Autriche et M. de Beust. Il en résulte que, toujours en brouille avec l'Autriche, gagnant peu du côté de l'Allemagne du sud, timidement appuyée par la Russie, surveillée par la France, ne pouvant plus compter sur l'Italie, la

Prusse n'est point au bout des difficultés de l'œuvre immense qu'elle a entreprise, et que M. de Bismarck, avec son audace et son habileté, n'est pas toujours sur des roses.

L'Autriche elle-même d'ailleurs n'est pas non plus précisément sur des roses. Elle a beaucoup fait sans doute pour se réorganiser, pour se remettre de sa terrible secousse de 1866; il s'en faut cependant que cette œuvre, si hardiment commencée par M. de Beust et poursuivie avec une patiente ténacité, soit aussi avancée qu'on pourrait croire. En Hongrie même, les élections récentes, quoique très favorables au gouvernement et au parti Deák, n'ont pas laissé de rendre une certaine force à l'opposition extrême qui voudrait pousser jusqu'au bout l'émancipation hongroise, ou du moins ne conserver que ce qu'on appelle simplement l'union personnelle. Le parlement de Pesth, que l'empereur François-Joseph vient d'ouvrir par un discours libéral et viril, ce parlement peut avoir une session agitée, tourmentée. Il y a seulement une chance contre tous les dangers. L'accroissement même de l'opposition est fait pour rallier en bataillon compacte autour du gouvernement tous ceux qui l'ont aidé, soutenu jusqu'ici, et les Hongrois, l'une des races les plus politiques, comprendront vite qu'ils ont reconquis assez de garanties, qu'ils ont devant eux un assez vaste programme de réformes pour ne pas tout compromettre dans de vaines et stériles disputes, pour ne pas rompre avec une politique qui leur a rendu la liberté dans une indépendance presque complète. L'œuvre de la réconciliation de la Hongrie ne peut donc être sérieusement compromise; mais, il faut bien le dire, l'Autriche est beaucoup moins avancée dans ses relations avec les autres nationalités qui composent l'empire, avec les Tchèques, avec les Polonais. En ce moment même, les Polonais de la Galicie, après avoir longtemps attendu, après s'être prêtés à toutes les transactions, menacent de suivre les Bohêmes dans leur retraite et dans une abstention complète. C'est la lutte de l'esprit centraliste, qui se défend à Vienne, et des autonomies nationales, qui se retranchent à Cracovie et à Prague. Le plus grand danger de ces luttes, de ces troubles intérieurs, c'est qu'ils pèsent sur la politique de l'Autriche en retardant le rétablissement de ses forces et en l'immobilisant jusqu'à un certain point à l'heure où elle serait la première intéressée à garder la liberté de ses résolutions et de son action.

Ce n'est vraiment pas facile pour un pays de se relever d'une de ces crises qui s'appellent une guerre malheureuse ou une révolution. L'Espagne en est là. Son malheur, ce n'est pas d'avoir fait, il y a sept mois, une révolution, provoquée par tous les excès de pouvoir; c'est de n'en savoir plus que faire aujourd'hui et d'avoir laissé accumuler des difficultés devant lesquelles elle s'arrête indécise et impuissante. L'Espagne s'est imposé le problème multiple et périlleux de trouver un roi, de se donner une constitution nouvelle, qui ne sera que la sixième ou la septième dans son histoire, de rétablir ses finances en abolissant des im-

pôts, de maintenir la paix intérieure en éternisant une incertitude qui enflamme les partis et aigrit les opinions. Quant au futur souverain, les Espagnols en sont aujourd'hui à se consoler de leur mésaventure auprès du roi dom Fernando en se remettant à la recherche de toute sorte de candidats; ils font un voyage d'exploration monarchique en Europe; ils tournent leurs regards vers l'Italie, vers l'Autriche, même vers la Prusse, où il y a bien toujours quelque prince de Hohenzollern, et comme les membres du gouvernement de Madrid, se modelant en cela sur le général Prim, ont pris depuis quelque temps l'habitude de parler par énigmes, un ministre déclarait l'autre jour qu'on connaîtrait le nom du roi plutôt qu'on ne le pensait; mais quel roi? Les Espagnols ont pourtant à y prendre garde. S'ils veulent la république, il faut la proclamer; Garibaldi, qui est un bon juge en matière de sagesse politique et qui a été consulté par un démocrate de Madrid, tient la main à son chapeau pour la saluer dès qu'elle paraîtra, ainsi qu'il l'affirme dans une encyclique datée de Caprera. Si l'on veut un roi, il faut finir par se décider avant de lui faire une situation qui deviendra bientôt tout à fait impossible. Quant à la constitution, les cortès sont occupées à la discuter; elles en sont arrivées à l'article qui concerne la religion, et on peut voir une fois de plus ici ce que deviennent les plus beaux programmes quand ils ne répondent pas à l'intime pensée d'un pays. Au commencement de la révolution, on ne parlait que de liberté religieuse, de la séparation de l'église et de l'état; il semblait que l'Espagne allait donner à l'Europe attentive le signal de cette grande réforme. La question vient d'être agitée en effet, les cortès se sont transformées un instant en concile. L'archevêque de Santiago, l'évêque de Jaen, le chanoine Manterola, ont soutenu naturellement l'unité religieuse; M. Castelar a été le théoricien enthousiaste et passionné de la liberté, il a charmé son auditoire sans convaincre personne. Au fond, la commission constitutionnelle a proposé modestement quelque chose comme la tolérance des cultes, et encore on pourrait croire que c'est une concession libérale pour ne point paraître revenir simplement à ce qui existait. L'esssentiel pour l'Espagne ne serait pas d'aller trop vite dans la voie des innovations, ce serait d'assurer contre toute réaction les libertés modérées, pratiques, qu'elle inscrit dans ses lois.

Quant aux finances enfin, c'est là certainement le point le plus grave, et il est difficile de savoir comment l'Espagne arrivera à débrouiller le chaos où elle se plonge. Elle vient de contracter un nouvel emprunt de 250 millions de francs auquel on a donné un retentissement inusité. L'emprunt espagnol a réussi ou n'a point réussi, nous ne le recherchons pas : nous souhaitons beaucoup de succès à M. le ministre des finances de Madrid, qui a fort à faire en ce moment pour tenir tête à une crise dont les anciens gouvernemens sont du reste en partie responsables; mais ce qui est étrange, c'est la facilité avec laquelle certains journaux

français viennent en aide à ces placemens de valeurs étrangères : obligations russes, obligations de Tunis, obligations mexicaines, emprunt espagnol, on embouche la trompette pour tout, au risque d'attirer quelquefois d'innocens capitaux dans de véritables guêpiers dissimulés sous le voile de gros intérêts. L'Espagne est assurément un pays qui a de l'avenir, qui a des ressources auxquelles il ne manque que d'être régularisées, dont les forces productives sont destinées à se développer. On peut facilement broder sur ce thème ; mais ce qu'il aurait fallu ajouter pour éclairer les capitaux, c'est que depuis sept mois le gouvernement espagnol, pour subvenir aux nécessités les plus pressantes, en est à son second emprunt et a augmenté sa dette d'une valeur nominale de 5 ou 6 milliards de réaux au moins, que même après l'emprunt d'aujourd'hui il reste un déficit de plus de 500 millions de réaux, que sur un budget de 2 milliards la dette absorbe déjà la moitié, 1 milliard d'intérêts. On ne va pas longtemps ainsi. Le résultat le plus clair, un député républicain, M. Pi y Margall l'a dit avec une virile franchise, c'est qu'on arrive périodiquement à un de ces règlemens de comptes, *cortès de cuentas,* qui se soldent par une perte inévitable sur la valeur des titres. Ce n'est donc pas seulement dans un intérêt politique, c'est encore et surtout dans un intérêt financier que l'Espagne a besoin de retrouver un gouvernement qui s'occupe enfin de fonder sa prospérité sur des bases telles que les opérations espagnoles puissent inspirer une confiance sans mélange.

C'est aussi des finances qu'il s'agit aujourd'hui en Italie. Il y a bien des conspirations qui ont été découvertes à Milan et à Naples ; on parle même aujourd'hui de la possibilité d'une crise ministérielle à Florence. A vrai dire, ces conspirations mazziniennes ont l'air d'être peu redoutables, et s'il y avait une crise à Florence, elle ne tendrait nullement à ébranler le ministère, elle aurait au contraire pour objet et pour résultat de le fortifier par l'accession de certains membres du tiers-parti ou de la fraction des Piémontais dissidens. Le cabinet, ayant toujours pour chef le général Ménabréa, resterait avec sa pensée politique et ses plans financiers, qui viennent d'être exposés par M. Cambray-Digny dans un discours étendu et substantiel prononcé devant le parlement. M. Cambray-Digny est un ministre sérieux et appliqué qui ne se fait aucune illusion. Ce qu'il y a de grave dans son exposé, c'est que l'auteur n'entrevoit pas la possibilité de l'extinction du déficit avant 1875. A cette époque seulement, l'équilibre pourra être établi. Les plans de M. Cambray-Digny embrassent donc un espace de cinq années. On saisit tout de suite le point vulnérable d'une combinaison qui suppose que rien d'imprévu n'arrivera pendant cinq ans, ou qu'un ministre nouveau ne s'empressera pas de défaire ce que M. Cambray-Digny fait aujourd'hui si laborieusement. Quant aux moyens que propose le ministre italien pour parer aux déficits accumulés pendant ces cinq années et pour arriver à la suppression du cours forcé, ils sont de diverse nature ; mais à coup

sûr la mesure la plus utile pour le rétablissement des finances italiennes, ce serait la réforme de l'administration, du système de perception des impôts. Par cette réforme énergique et efficace, le problème serait certainement à moitié résolu. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

La Poesie, eçons faites à la Sorbonne pour l'enseignement des jeunes filles, par M. Paul Albert, maître de conférences à l'École normale.

Écrit avec modération et avec goût, cet attachant petit livre offre pour nous un genre d'intérêt particulier. Il donne bien le ton adopté par les professeurs laïques dans cet enseignement des filles, où l'intervention de l'Université souleva de si belles clameurs. On se rappelle peut-être encore cette tempête dans un bénitier. M. Paul Albert a lui-même reçu les éclaboussures de ce courroux sacré. On lui avait découvert un crime assez inattendu; on lui reprochait, dans une histoire de la littérature, de ne point parler de Voltaire avec assez d'exécration, de lui reconnaître une certaine netteté d'esprit et un véritable talent d'écrire. Pour toute réponse, il a publié les premières leçons faites par lui à la Sorbonne devant un auditoire féminin. Il est difficile d'y trouver autre chose qu'un savoir étendu et sain, une grande justesse d'esprit. M. Paul Albert est parvenu à rendre intéressante une classification méthodique des divers genres de la poésie, classification qui ne laissait pas d'être passablement sèche et compassée dans les anciennes rhétoriques. Il lui a suffi pour cela de faire un usage discret de la critique et de l'histoire. L'épopée, la tragédie, l'ode, la satire, lui ont fourni l'occasion d'un voyage fort agréable à travers les peuples disparus et les religions éteintes. Il étudie les chefs-d'œuvre de tous les âges comme l'expression la plus saisissante de la civilisation dont ils furent contemporains. Il ne se demande pas s'ils sont corrects selon Aristote, et se moque même avec esprit des formules factices, des recettes du beau si fort en crédit il y a quelque cent ans. Ce qu'il cherche à retrouver dans une œuvre d'art, c'est l'âme même de l'artiste, c'est le reflet de l'idéal qu'il poursuivait, ce sont les révélations les plus intimes sur les mœurs de la société où il vécut.

De telles leçons de littérature ne forment pas seulement le goût, elles développent la raison. L'élévation de la pensée, la sûreté du jugement, le tour aisé et la mesure de l'expression se retrouvent dans la plupart des cours organisés en même temps que celui de M. Paul Albert. Comment s'étonner que cet enseignement des filles se développe tous les jours? Il grandira encore certainement. Il est dans les besoins de notre temps malgré ce que les débuts ont pu avoir de tourmenté. Il a eu deux malheurs : les promoteurs officiels ont fait un peu trop étalage de leurs bonnes intentions, les adversaires beaucoup trop de bruit de leurs pieuses alarmes. Ce ne peut être là que des inconvéniens passagers : la polémique cessera d'elle-même, et les avantages resteront. ALFRED ÉBELOT.

L. BULOZ.

JEAN CHRYSOSTOME

ET

L'IMPÉRATRICE EUDOXIE

SECONDE PARTIE (1).

Dans la première partie de ces récits, nous avons exposé l'origine et les commencemens de la lutte soulevée à Constantinople entre l'archevêque Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie, femme de l'empereur Arcadius. Nous avons raconté les persécutions de la cour contre ce grand évêque, les cabales de ses rivaux, sa déposition par le concile du Chêne et son exil en Bithynie, puis son rappel ordonné presque aussitôt par l'impératrice, qu'un tremblement de terre avait effrayée, sa réintégration enfin sur son siége épiscopal, et le pardon juré entre eux au pied des autels. De leur réconciliation bientôt méconnue date une nouvelle série d'événemens plus tragiques que les premiers, et qui conduisirent Constantinople à deux doigts de sa ruine, Jean Chrysostome à la mort.

I.

Cette paix en effet, si sincèrement jurée qu'elle fût de part et d'autre, ne pouvait être qu'une courte et fragile trêve ; trop de griefs s'étaient accumulés depuis deux ans entre l'archevêque et l'impératrice, trop d'antipathie naturelle les séparait, enfin trop de passions intéressées s'agitaient autour d'eux, pour qu'il en arrivât autrement. L'impératrice d'ailleurs avait été amenée à de

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er septembre 1867.

meilleurs sentimens envers son ennemi par une crainte surnaturelle, le croyant à couvert sous la main de Dieu; mais il ne manqua pas de gens, à la cour et dans l'église, pour lui expliquer le tremblement de terre comme un phénomène naturel et enlever à cette femme, avec ses terreurs superstitieuses, la seule prise que l'honnêteté eût encore sur elle. Aussi, à mesure que cette appréhension salutaire s'évanouissait, on la vit revenir à ses anciens erremens; ses amies, écartées du palais par ménagement pour l'archevêque, y apportèrent peu à peu leurs dénigremens et leurs intrigues, et Chrysostome redevint comme jadis pour tous les courtisans un objet de sarcasme et de haine.

L'archevêque de son côté suivait ce mouvement d'un œil inquiet. On s'observait de l'archevêché au palais comme de deux citadelles ennemies, et les mesures que prenait Chrysostome ressemblaient parfois à des préparatifs de défense. Depuis son retour triomphal dans Constantinople et sur son trône, depuis l'amende honorable que l'altière Augusta s'était vue obligée de lui faire, sa croyance en sa propre force s'était accrue peut-être outre mesure. Il se sentait plus maître du peuple, et il l'était encore du prince, au moins pour quelques momens; il profita de ces momens pour avoir autour de sa personne un clergé devant lequel il n'eût plus à trembler comme auparavant. Évidemment la tranquillité de son église ne pouvait être qu'à ce prix. Durant la nuit mémorable où la ville entière enivrée de joie l'avait ramené dans la basilique de Sainte-Sophie et replacé malgré lui sur son siége en présence d'Arcadius et d'Augusta, des voix nombreuses lui avaient crié de la foule : « Évêque, épure ton clergé, chasse les traîtres! » Et il avait répondu à ces incitations, qui partaient de bouches amies, « qu'il aviserait avec les conseils de son peuple et ceux de la très pieuse impératrice. »

Il avisa effectivement, et sa réforme trancha au vif. Les clercs suspects furent renvoyés, les plus compromis se faisant justice eux-mêmes; les fidèles au contraire furent récompensés par des grades ecclésiastiques. Le diacre Tigrius, élevé au sacerdoce, resta attaché à la personne de Chrysostome. Son autre confident, Sérapion, devenu prêtre, reçut l'évêché d'Héraclée en Thrace, vacant par la fuite ou la déposition de l'évêque Paul, qui avait assisté Théophile au concile du Chêne, et qui présidait même ce synode lors de la condamnation de Chrysostome. Les faveurs rémunéraient ainsi largement les clercs qui avaient montré de la fidélité et du courage pendant le péril, et le clergé de Constantinople reconstitué présenta un corps plus homogène et plus uni autour de l'évêque. Le peuple, qui faisait de plus en plus cause commune avec son pasteur, applaudissait aux récompenses comme aux sévérités. Chrysostome le consulta-t-il,

comme il l'avait fait entendre? On l'ignore, car l'histoire n'en dit rien; mais nous pouvons regarder comme certain qu'il ne consulta point Augusta.

Les choses en arrivèrent rapidement à ce point que le moindre incident pouvait amener un éclat et rallumer la guerre : l'insatiable orgueil d'Eudoxie se chargea de le faire naître. Cette demi-barbare, élevée par une intrigue d'eunuque au second trône du monde romain, avait des prétentions de grandeur que n'eussent osé avouer les plus fières patriciennes de la vieille Rome unies à des césars. Plusieurs impératrices avaient reçu à la vérité des honneurs solennels comme mères et épouses d'empereurs, honneurs se rapportant au prince dont ils étaient une émanation, car l'empereur, d'après la constitution romaine, était un dieu vivant en qualité d'incarnation du peuple qui lui avait transmis tous ses droits, et il participait en conséquence au culte rendu à la déesse Rome. C'est à ce titre que Livie, Agrippine, Julia Severa, Julia Moesa et d'autres avaient été honorées sous le premier empire, ainsi que plus tard Hélène, mère du fondateur de Constantinople, et Flaccille, épouse chérie du grand Théodose et mère des deux princes régnans. Eudoxie voulut davantage. Elle obtint de son faible mari le droit d'être *adorée* comme l'empereur lui-même dans ses images, promenées de province en province avec le cérémonial réservé aux Augustes. — Cet acte indigna l'Occident, qui n'y vit qu'une profanation du caractère de la souveraineté impériale, laquelle ne pouvait être transmise à une femme, et une violation des mœurs romaines. Honorius en fit des reproches amers à son frère, qui ne l'écouta pas. La statue d'Eudoxie fut donc présentée à l'adoration des peuples d'Orient, qui, il faut le dire, ne partageaient point en cette matière les scrupules des Occidentaux, habitués qu'ils étaient à compter des reines, et de glorieuses reines, dans leur histoire. La vanité d'Eudoxie devait être satisfaite : elle ne le fut pas. Il lui fallut encore une statue dans les murs de la ville impériale, et le sénat la vota, décrétant en outre qu'elle serait placée sur le forum principal, en face du palais où se tenaient ses grandes assemblées, non loin aussi des rostres byzantins, ridicule copie de la tribune rostrale de Rome, qu'avait foulée jadis le pied des Gracques, des Hortensius et des Cicéron. Quelques détails sur ce forum et sur les édifices environnans serviront à l'intelligence des événemens qui vont suivre.

Le théâtre choisi pour les vanités d'Eudoxie présentait un vaste quadrilatère borné au midi par le palais sénatorial, appelé grande Curie, au nord par le portail de Sainte-Sophie, à l'est et à l'ouest par de riches bâtimens, demeure des officiers de la cour et des citoyens les plus opulens. Derrière la Curie, sur un forum plus petit, se trouvait le palais impérial habité par Arcadius et sa famille.

Vis-à-vis du portail de Sainte-Sophie, à l'extrémité des façades latérales de la place, s'ouvrait une large voie qui communiquait à l'est avec le quartier du Bosphore, à l'ouest avec les Thermes de Constance, et formait une des rues les plus fréquentées de Constantinople. Au milieu de la place s'étendait un terre-plein dallé de marbres de diverses couleurs; il contenait la tribune aux harangues, d'où l'empereur et ses représentans adressaient leurs allocutions au sénat, au peuple et à l'armée. C'est en ce lieu que fut érigée la statue d'Augusta, sur une colonne de porphyre qu'exhaussait encore un grand piédestal; elle était d'argent massif. Représentée en costume impérial, dans l'attitude du commandement, Eudoxie dominait de là l'église, le palais, la ville, et semblait l'âme des délibérations du sénat.

Cette grande Curie, à l'opposite de laquelle l'empereur Constance avait fondé la basilique de Sainte-Sophie, était une œuvre de son père Constantin, qui en avait fait un temple païen. Construite à l'instar du Capitole de Rome, où se réunissait dans les occasions importantes le sénat de l'empire occidental, la grande Curie byzantine, destinée au même usage, avait été mise par le fondateur sous le patronage des mêmes dieux, Jupiter et Minerve, et, comme le Jupiter Capitolin était la plus vénérée des divinités de l'Occident, Constantin avait choisi pour son capitole grec le Jupiter de Dodone, qu'entourait en Orient une non moindre vénération. Il avait fait amener aussi d'une ville d'Asie nommée Lindus une statue de Minerve consacrée jadis par des rites mystérieux, et dont le culte était répandu dans toute l'Asie-Mineure. Les deux simulacres furent placés à l'entrée de la Curie, comme les gardiens de la grandeur du nouvel empire. Sous les portiques figuraient en outre, rangées par ordre, avec leurs attributs divers, le chœur des muses enlevé aux sanctuaires de l'Hélicon, de sorte que la grande Curie de Constantinople, enrichie de tant de profanations païennes, était devenue un temple véritable que sanctifiait la présence des premières divinités de la Grèce. L'édifice lui-même, bâti ou revêtu de marbres précieux, décoré de colonnes monolithes, de frises, de statues où les principales villes de l'Orient pouvaient reconnaître la dépouille de leurs temples, présentait aux amis des arts comme à ceux de la vieille religion hellénique un ensemble d'objets sacrés dont ils n'approchaient qu'avec admiration ou respect. Singulier hasard qui avait rapproché les deux monumens les plus magnifiques des cultes païen et chrétien, comme pour les confondre dans une ruine commune!

L'inauguration des statues des empereurs se faisait d'après un cérémonial traditionnel où le paganisme avait laissé sa forte empreinte. La raison d'état maintint sous les princes chrétiens ces

vieux usages qui fortifiaient dans l'esprit du peuple le respect dû à la souveraineté; Théodose lui-même, l'empereur catholique par excellence, exigeait pour ses effigies les honneurs de l'*adoration*. Ce ne fut qu'après les événemens dont nous allons parler que le petit-fils de cet empereur, fils d'Arcadius et d'Eudoxie, Théodose II, abolit par une loi ce que le rituel de ces fêtes avait de trop contraire au sentiment chrétien. Dans la circonstance présente, le cérémonial s'accomplit avec tous les développemens que l'adulation pouvait imaginer. Pendant plusieurs jours furent célébrées autour de la statue d'Eudoxie des réjouissances publiques auxquelles le peuple se portait en masse : il y avait des danses, des jeux de force ou d'agilité, des représentations de mimes et de bateleurs et des scènes comiques de tout genre. On croit que les fêtes de Cybèle avaient fourni autrefois le programme de ces divertissemens; or les écrivains latins nous apprennent quels spectacles extravagans ou impurs donnaient à la multitude les prêtres et desservans mutilés de la mère des dieux.

Voilà donc ce qui se déploya et devait se déployer pendant plusieurs jours sur la place du sénat, en face de la basilique. Chrysostome professait pour les spectacles une aversion déclarée, et nul des moralistes chrétiens ne s'était montré plus sévère contre des divertissemens où il voyait des piéges et des inventions du démon. La présence de ces piéges diaboliques s'étalant aux portes du sanctuaire lui parut une insulte préméditée à l'église et à lui-même. Il paraît aussi que les cris des bateleurs, les sons de la musique, les applaudissemens ou les clameurs des assistans, pénétrant par intervalles jusque dans l'intérieur de l'édifice, y venaient troubler ou le chant des psaumes ou les instructions du pasteur à son troupeau. Il se plaignit au préfet de la ville, demandant la répression du scandale. Le préfet, que l'on taxait de manichéisme, mais qui était bien plus sûrement un flatteur d'Eudoxie et un familier de sa cour, reçut assez mal les observations de l'archevêque. « N'était-ce point là l'usage immémorial? Fallait-il faire pour l'impératrice Eudoxie moins qu'on n'avait fait de tout temps pour tous les césars, et punir l'enthousiasme que les sujets faisaient éclater envers leur souveraine? Au reste, il en référerait à Augusta. » Telle fut la réponse du préfet, autant qu'on la peut induire du témoignage des historiens et du caractère des faits. Le lendemain de ses remontrances, l'archevêque crut remarquer que, loin de cesser ou d'être moins gênant pour l'église, le bruit n'avait fait que s'accroître avec le scandale; il y vit une bravade et une provocation non-seulement du préfet, mais du personnage plus élevé qui voulait lui marquer son dédain. Cédant à l'entraînement de la colère, il eut recours à son défenseur et à son juge habituel, le peuple de son église. Du

haut de sa chaire, il tonna contre ceux qui prenaient part à ces jeux sacriléges, contre le préfet qui les ordonnait, contre celle en l'honneur de laquelle on les célébrait, et qui dans son orgueil faisait profaner le lieu saint par des cris impurs comme pour se mettre au-dessus de Dieu même. Son discours ne fut pas recueilli; mais l'histoire énonce que jamais sa parole n'avait été plus incisive et plus amère, que les allusions aux femmes impies de l'Ancien et du Nouveau-Testament furent prodiguées dans cette improvisation sans ménagement ni voile, et qu'il y fut encore question de la courtisane Hérodiade et de saint Jean-Baptiste. On eût dit que Chrysostome cette fois s'attachait à combler la mesure. Le soir, toute la ville fut en rumeur. L'impératrice courut au palais demander vengeance; l'empereur lui-même, profondément offensé, déclara qu'il fallait en finir avec ce factieux.

Il y avait deux mois que Chrysostome était rentré dans Constantinople, quand cette seconde guerre éclata, avec non moins de violence que la première. Les Marsa, les Castricia et Eugraphia, « la double folle, » comme la qualifie un historien ecclésiastique contemporain, reprirent possession de l'impératrice pour l'exciter encore; Sévérien, Antiochus, Acacius, accourus de leurs diocèses, redevinrent avec beaucoup d'autres, soit clercs soit laïques, les conseillers d'un nouveau complot contre la paix de l'église. Le même historien les appelle une cohorte ivre de fureur, tant ils se montrèrent animés à la perte de Chrysostome. Ceux d'entre eux qui n'estimaient qu'une solution prompte émirent le vœu que l'archevêque fût livré aux tribunaux séculiers sous l'accusation de lèse-majesté. « N'avait-il point par d'odieuses paroles outragé l'impératrice au milieu des fêtes que le peuple et le sénat lui décernaient, et provoqué la populace à la révolte, acte qui constituait le crime de lèse-majesté tel qu'il était déterminé par les lois de l'empire? Ce crime d'ailleurs n'exigeait dans la circonstance ni enquête ni débat juridique : il avait été commis publiquement, dans l'église métropolitaine, au milieu des solennités d'une fête; la condamnation ne pourrait donc être douteuse. » De plus prudens répondaient qu'il fallait craindre les manœuvres de cet homme qui disposait de la populace, et ne point compromettre les noms de l'empereur et de l'impératrice dans un procès dont l'issue devait être la mort. Un des conseillers, Sévérien peut-être, fit alors cette proposition, à laquelle tout le monde se rendit : « Jean assiége depuis deux mois les oreilles du prince pour lui arracher la convocation d'un concile qui, réformant les décrets du Chêne, l'absolve lui-même et condamne ses juges. Eh bien! que le prince lui accorde ce concile pour le tourner à sa confusion, ce qui ne sera pas difficile, vu le nouveau crime qu'il vient de commettre et qui soulève contre lui l'indignation

universelle. En ne négligeant point les moyens d'influence, on arrivera, la cour aidant, à un résultat dans lequel la dignité du souverain ne sera point compromise, et Jean, condamné deux fois par un tribunal ecclésiastique pour des faits ecclésiastiques, n'aura plus qu'à aller mourir en exil, à moins que l'impératrice ne trouve bon de le rappeler encore. » Cette proposition semblait trancher toutes les difficultés, elle écartait du moins les plus graves; l'empereur l'adopta, et fit préparer les lettres de convocation. On pensa qu'il y aurait avantage à tenir le nouveau synode à Constantinople, sous la main d'Augusta, qui encouragerait ou effraierait les évêques, et aussi pour que Jean n'eût point à se plaindre, comme il l'avait fait antérieurement, d'être enlevé à la juridiction de son siége. On comprenait sans doute la faute qu'on avait commise en transférant le premier concile à Chalcédoine, hors de l'action de la cour, et laissant l'accusé maître en quelque sorte de Constantinople.

Pendant le cours de ces délibérations, et principalement quand il s'agit de la convocation du synode, le nom de Théophile se trouva dans toutes les bouches. Ce patriarche d'Alexandrie paraissait un rouage indispensable dans une entreprise ecclésiastique ayant pour but de renverser Chrysostome. Il avait été l'âme du concile du Chêne ou, pour mieux dire, le concile du Chêne tout entier; il l'avait composé de ses affidés; il en avait tracé le plan, conduit les discussions, dicté les décrets. Pour ceux qui l'avaient vu à l'œuvre, qui avaient apprécié dans l'action ce génie fécond en ressources qu'aucun incident ne démontait, qu'aucune vérité ne confondait, qui, s'appuyant tour à tour de la fourbe et de l'audace, tour à tour souple et impérieux, séduisant et menaçant, entraînait le commun des évêques par la subtilité de ses argumens ou par la crainte de ses vengeances, Théophile était un homme dont on ne pouvait se passer dans l'assemblée qui se préparait. D'un autre côté, quand on songeait à son peu de courage, aux terreurs qu'il avait montrées lorsqu'une poignée de gens du peuple le cherchait pour le noyer, on pouvait affirmer qu'il ne viendrait pas. Les évêques lui écrivirent, en dehors de l'encyclique de convocation, une lettre particulière ainsi conçue : « Théophile, viens pour être notre chef, et, si tu ne le peux absolument, mande-nous ce que nous devons faire.» Théophile répondit par des excuses qu'il cherchait à rendre acceptables à l'impératrice et à l'empereur : « qu'il ne pouvait s'absenter d'Alexandrie encore une fois sans manquer à son devoir d'évêque et au désir de son peuple, déjà très mécontent, et qui se soulèverait sans aucun doute, s'il essayait de partir. » Il ajoutait d'autres raisons encore; « mais ce n'était pas cela qui le retenait, dit l'historien que nous citons : c'était la peur, » car il avait toujours présente à l'esprit cette terrible journée où il s'était sauvé avec ses

Égyptiens sur une frêle barque pour n'être pas jeté dans le Bosphore. Toutefois, si le patriarche, malgré toute son envie de mal faire, ne se réunissait pas de corps aux ennemis de l'archevêque, il leur envoyait du moins son esprit. Il annonçait en effet qu'il possédait un moyen infaillible d'obtenir l'expulsion immédiate de Jean, que ce moyen était contenu dans des documens qu'il confierait à des évêques égyptiens de ses amis en leur indiquant la manière de s'en servir, que ses envoyés s'entendraient avec les évêques de la cour, mais que l'affaire exigeait à l'égard des autres un profond secret pour qu'elle produisît le résultat désirable. Les Égyptiens porteurs des documens confidentiels et des instructions verbales du patriarche étaient au nombre de trois, tous bien dignes de la confiance de leur patron par leur talent d'intrigues déjà éprouvé, quoique l'un d'eux fût très jeune encore et tout récemment ordonné : c'étaient là, ajoute le même historien, de bien misérables évêques! A leur arrivée dans Constantinople, ils furent reçus à bras ouverts par Sévérien et ses complices de la cour.

Tout en jetant ainsi ses filets autour du futur concile, Théophile ne négligea rien pour qu'il fût composé et préparé à l'avance suivant le désir de l'empereur et le sien. Il écrivit des lettres pressantes à tous les évêques des provinces voisines de l'Égypte qui pouvaient espérer ou craindre quelque chose de lui (car son influence était grande en Palestine et en Syrie), les endoctrinant et leur dictant en quelque sorte leur vote. Sévérien, Antiochus et Acacius firent la même chose dans les églises voisines de leurs siéges de Gabales, Ptolémaïs et Bérée, promettant ou intimidant, recrutant enfin, au nom de l'empereur, des juges pour opprimer son ennemi. Ces menées ne furent pas sans effet. Une agitation extrême se propagea dans tous les diocèses, depuis l'Égypte jusqu'au Pont, et depuis Constantinople jusqu'aux confins de la Thrace. La convocation d'un nouveau synode pour la révision des actes de celui du Chêne, demandée par Chrysostome comme un moyen de se justifier, fut présentée par ses adversaires comme un moyen d'aggraver la première sentence, conformément au vœu de l'empereur et aux justes ressentimens d'Augusta.

Le rôle de plus en plus apparent que prenait Arcadius dans ce second procès était fait pour imposer à beaucoup d'évêques impartiaux ou amis de Jean, tandis que l'action ardente de la cour excitait au contraire la passion de ses ennemis. Si l'on vit dans cette confusion des sentimens et des consciences éclater plus d'un acte de justice et de courage, on y vit aussi bien des lâchetés. Il y eut des évêques qui, n'osant pas venir voter en personne, par crainte peut-être des mouvemens du peuple, que l'on supposait devoir soutenir Chrysostome, envoyèrent leur adhésion écrite à tout ce qui

se ferait contre lui, se recommandant par là honteusement aux faveurs de la cour. On en cite un qui avait eu la bonne idée de venir à Constantinople avec le dessein de défendre l'accusé, et qui regagna précipitamment son diocèse quand il vit les menées du parti contraire, et entendit les menaces qu'on proférait autour de lui. Ce pauvre homme se nommait Théodorus; il occupait le siége de Tyane en Cappadoce; c'était pourtant, au dire des contemporains, un sage et grave prélat : ces contemporains, à ce qu'il paraît, ne rangeaient pas le courage parmi les dons de la sagesse. Les évêques qui arrivaient, à quelque parti qu'ils appartinssent, avaient cru pouvoir en arrivant communiquer avec Chrysostome, ne fût-ce que pour éviter la récusation qu'il avait faite de Théophile, lors du concile du Chêne, pour ne l'avoir point visité comme évêque du lieu; Arcadius les en blâma vivement, et les visites s'arrêtèrent. Toutefois, malgré les intrigues et les peurs, il se groupa autour de lui, les uns disent quarante, les autres quarante-deux évêques, qui lui restèrent fidèles jusqu'à la fin, sur plus de cent que peut avoir réuni le concile. De part et d'autre se signalèrent des hommes nouveaux qui n'avaient point figuré au synode du Chêne, et jetèrent quelque éclat dans celui-ci sous un drapeau ou sous l'autre. Nous les mentionnerons au fur et à mesure dans les détails de notre récit. Du côté de la cour, ce fut encore Acacius, Antiochus, Sévérien et Cyrinus de Chalcédoine qui formèrent le noyau autour duquel se rallia le parti ennemi de l'archevêque.

La statue d'Eudoxie avait été inaugurée à la fin de septembre 403, et déjà au commencement de janvier 404 le concile se constituait. Quelques jours auparavant avait eu lieu la fête de la nativité du Christ, la seconde des grandes solennités chrétiennes, où l'empereur et la famille impériale avaient coutume de se rendre à la basilique métropolitaine pour y assister aux saints mystères. Arcadius déclara qu'il ne s'y rendrait point cette année, ne voulant pas, disait-il, communiquer avec l'archevêque que celui-ci n'eût purgé sa condamnation. Cet acte tout nouveau, car depuis la rentrée de Chrysostome il n'avait jamais été question d'un tel empêchement, parut à beaucoup un mot d'ordre descendu du trône sur le concile et une condamnation anticipée. — La session s'ouvrit sous ces auspices.

II.

L'objet de la convocation avait été, ainsi que nous l'avons dit, la révision du procès du Chêne; Chrysostome la demandait dans l'intérêt d'une justification éclatante, ses ennemis l'accordaient pour confirmer et aggraver au besoin la sentence de condamnation : c'é-

tait, comme on voit, le même but avec des intentions exactement contraires. Toutefois, si divergens que fussent les motifs, et quelque dût être le résultat, favorable ou défavorable à l'archevêque, la révision du procès ne pouvait être faite qu'en recommençant le procès lui-même avec contrôle de tous les instrumens de procédure, libelles d'accusation, interrogatoires, audition des dénonciateurs et des témoins, en un mot tout ce qui avait constitué l'instruction de l'affaire en première instance. Or, depuis six mois et plus que la sentence était prononcée, l'état de l'église de Constantinople avait subi de grands changemens, en partie par les épurations que l'archevêque avait opérées dans son clergé, en partie par d'autres circonstances. Certains des accusateurs avaient disparu ou s'abstenaient par crainte du peuple, se souvenant des menaces dirigées contre Théophile. Il en était de même pour les témoins, surtout pour les témoins ecclésiastiques. On se trouva donc de prime abord en face d'une grande difficulté, celle de recommencer le procès avec ses élémens primitifs : en entreprendre un nouveau avec des hommes et des griefs nouveaux, c'était s'écarter de l'objet de la convocation et se jeter dans des hasards périlleux. Puis venait la question des débats contradictoires. Chrysostome, qui n'avait point été entendu au concile du Chêne, prétendait bien l'être ici; or dénonciateurs et témoins n'osaient aborder sans trembler ses éloquentes colères, qui pouvaient les couvrir de confusion et d'opprobre. Les évêques de la cour durent s'inquiéter aussi, quoique un peu tard, des effets que produirait sa parole ardente sur un peuple qui l'idolâtrait. Toutes ces raisons firent que le concile traînait sans prendre un parti décisif, et perdait son temps dans des opérations préliminaires.

Les Égyptiens émissaires de Théophile, voyant la lassitude qui gagnait le synode, crurent le moment venu de démasquer leur front d'attaque. Ils s'étaient grossis sous main d'auxiliaires dont ils avaient su scruter la conscience et l'habileté : en première ligne étaient Léontius, métropolitain d'Ancyre, dans la petite Galatie, et Ammonius, évêque de Laodicée-la-Brûlée, dans la province de Pisidie. Tous deux passaient pour théologiens distingués, et Léontius avait même beaucoup de réputation dans son pays; mais ses qualités réelles étaient défigurées par une âme envieuse et une ambition impatiente. Il lui tardait de se montrer sur un autre théâtre que celui d'une obscure cité de Galatie, et il croyait avoir trouvé ce théâtre dans la lutte qui s'ouvrait alors à Constantinople contre le premier orateur de la chrétienté. Pour Ammonius, c'était au fond un homœu partial et brouillon, et on disait de lui que l'évêque de Laodicée-la-Brûlée n'était venu que pour mettre le feu à l'église. Autour d'eux se groupaient des personnages secondaires et les

théologiens familiers de la cour, Antiochus, Acacius, Cyrinus, Sévérien; les Égyptiens de Théophile se tinrent prudemment dans l'ombre pour ne point faire suspecter tout d'abord la proposition, si elle sortait de leur bouche. On se distribua les rôles : Léontius et Ammonius furent chargés de porter la parole devant le concile, et l'un d'eux, probablement Léontius, qui primait son collègue par le rang de son siége et par son importance comme théologien, exposa l'affaire à peu près en ces termes :

« Que sommes-nous venus faire ici, et pourquoi nous a-t-on convoqués? — Nous sommes venus pour réviser le jugement d'un synode qui a déposé Jean du siége épiscopal de Constantinople, et c'est Jean lui-même qui se pourvoit en nullité devant nous contre la décision de ce synode; mais pour nous la première chose à examiner est celle-ci : Jean est-il notre justiciable? A-t-il le droit de demander soit à nous, soit à tout autre tribunal ecclésiastique la réforme du décret qui l'a frappé de déposition? En un mot, Jean est-il un évêque déposé pouvant demander canoniquement sa réintégration? — Non, Jean n'est ni évêque, ni prêtre; en vertu de lois ecclésiastiques formelles, il n'appartient plus même à l'église. » Déployant alors le rouleau de pièces que les Égyptiens avaient apportées d'Alexandrie, l'orateur lut à haute voix deux canons d'un concile tenu dans la ville d'Antioche en 341, sous l'empereur Constance. Voici ce qu'ils contenaient :

4e canon. « Tout évêque déposé de son siége, soit justement, soit injustement, par un concile, et qui prendrait sur lui d'y remonter de sa propre autorité sans avoir fait purger sa condamnation par le même concile ou par un autre, et avoir été rappelé par ses juges à ses fonctions épiscopales, sera excommunié, sans qu'il lui soit permis de se justifier, et quiconque l'assisterait dans son intrusion ou communiquerait avec lui sera comme lui exclu de la communion de l'église. »

Le canon 5e ajoutait : « Si un prêtre ou un évêque mis hors l'église continue à exciter des troubles, qu'il soit réprimé par la puissance extérieure comme un séditieux. »

« Or, ajouta l'orateur en poursuivant son discours, que se passe-t-il dans le cas présent? Jean a été déposé de son siége par le synode du Chêne; il l'a repris de sa pure et seule volonté, subrepticement, sans qu'un jugement d'absolution l'y rappelât, et par ce seul fait il s'est mis hors des lois de l'église. Que nous demande-t-il maintenant? Il nous demande de se justifier des crimes qui ont motivé sa déposition, il veut plaider devant nous son innocence et nous prouver qu'il a été condamné injustement; mais qu'il l'ait été justement ou injustement, cela ne nous regarde pas. Jean a cessé d'être justiciable d'un tribunal religieux; Jean n'est plus évêque ni

prêtre, il est excommunié, et nous ne pouvons ni entendre sa défense, ni communiquer avec lui, sans encourir nous-mêmes la peine de l'excommunication : ainsi le veulent les canons que je viens de lire. — Notre marche dès lors est tracée : nous n'avons plus rien à faire dans ce procès que d'invoquer le secours de la puissance séculière pour mettre fin à une usurpation qui trouble et déshonore l'église; ainsi le prescrivent les mêmes canons. »

Tel était le plan d'attaque suggéré par le patriarche d'Alexandrie, plan vraiment diabolique, car, si ce système prévalait dans le concile, Chrysostome, par son ardeur même à vouloir démontrer son innocence, avait creusé l'abîme où il allait périr. En se déclarant incompétent pour réviser le procès du Chêne, dont la révision d'ailleurs était entourée d'impossibilités, le concile confirmait purement et simplement la condamnation, il y ajoutait même une pénalité considérable; de simple évêque déposé, Jean devenait un excommunié à qui il était interdit de réclamer son absolution. Théophile, il faut en convenir, s'était montré là digne de lui-même; jamais l'esprit du mal n'avait déployé plus de perversité dans la haine.

En entendant la lecture de ces canons ainsi appliqués à la cause de Jean, le concile, à l'exception des initiés, fut frappé d'une véritable stupeur. La plupart des évêques les ignoraient, parce qu'ils n'étaient point entrés dans le corps des lois ecclésiastiques, tel qu'il se composait au IVe siècle, et on en verra bientôt la raison; les autres ne les connaissaient qu'à titre de documens historiques, vaguement et en dehors de toute pratique, car on ne les appliquait point. Ils ne se trouvaient même pas généralement dans les archives des églises, les actes du concile d'Antioche ayant été presque aussitôt après la promulgation rescindés par un autre concile, celui de Sardique; mais Théophile avait pu se les procurer aisément dans le trésor de l'église d'Alexandrie : ils concernaient en effet le plus glorieux de ses prédécesseurs sur ce trône patriarcal, le grand Athanase, l'oracle du concile de Nicée et l'éloquent théologien de la consubstantialité. Nous entrerons ici dans quelques détails pour bien faire comprendre ce que c'était que ces canons d'Antioche, dans quelles circonstances ils étaient nés, et quelle pouvait en être la valeur quand on prétendait les appliquer à Jean Chrysostome.

Athanase, persécuté sans relâche par les adversaires de sa doctrine, banni par des princes trompés ou ariens eux-mêmes, avait trouvé un appui constant dans l'église occidentale. Quoique déposé canoniquement en Orient, il avait pu communiquer avec les évêques d'Italie, qui l'avaient traité en évêque. Pour enlever à l'opprimé ce dernier recours, le chef du parti arien, Eusèbe de Nicomédie, passé en 340 au siége de Constantinople, obtint de l'empereur

Constance la convocation d'une réunion d'évêques dans ville d'Antioche à l'occasion d'une dédicace d'église, et sut y entraîner l'empereur lui-même, dont il connaissait mieux que personne les prédilections pour l'arianisme. La réunion fut nombreuse et se constitua en concile : elle renfermait environ quatre-vingt-dix évêques, dont trente-six étaient ariens déclarés, et ceux qui ne l'étaient pas obéissaient aux intrigues d'Eusèbe, secondées par l'autorité de l'empereur. Le but réel du concile, compris par tous, était de porter un dernier coup au patriarche d'Alexandrie en l'empêchant de faire appel aux Occidentaux, et de trouver en Italie l'assistance qu'il y avait déjà rencontrée une fois. Le concile donc, après avoir confirmé la déposition d'Athanase, rendit les canons que nous avons relatés plus haut, lesquels, dans l'opinion d'Eusèbe, devaient intimider les évêques d'Occident, ou créer du moins en Orient une position difficile au patriarche déposé. Pourtant il n'en fut pas ainsi. La cause d'Athanase était si juste, la méchanceté de ses ennemis si manifeste, que ni le pape ni les évêques occidentaux ne s'arrêtèrent à des menaces d'excommunication : non-seulement ils communiquèrent sans hésiter avec Athanase fugitif, mais un premier concile réuni à Rome, puis un second à Sardique, relevant Athanase de sa déposition, condamnèrent les ariens et rescindèrent les actes d'Antioche. Par conséquent les articles de discipline imaginés par les pères de ce concile comme une arme contre Athanase restèrent frappés de nullité dans tout l'Occident, et en effet le pape Innocent, soixante ans plus tard, déclarait publiquement qu'il ne les reconnaissait pas. En Orient même, après la pacification des troubles d'Alexandrie, lorsque l'empereur Constance eut pris sur lui d'y ramener Athanase, les décrets d'Antioche, rendus précisément pour empêcher ce retour, tombèrent en désuétude, et on ne vit que postérieurement les compilateurs des canons disciplinaires y puiser certaines règles bonnes en elles-mêmes et que l'église universelle finit par adopter. Telles étaient les raisons qui firent qu'au concile convoqué pour juger Chrysostome la plupart des évêques ignoraient les canons d'Antioche quand on leur en donna lecture; elles expliquent aussi comment ces canons purent devenir l'objet de vives dissidences quand tout le monde les eut connus.

A cette nouvelle phase dans laquelle entrait son procès, Chrysostome comprit ce qu'avait de vraiment infernal cette habileté de Théophile, qui se servait de son désir même de se justifier pour lui dénier sa justification. Néanmoins il ne se laissa point abattre. Privé du droit de présenter lui-même sa défense en vertu de la prétendue loi invoquée contre lui, il la fit présenter par ses amis du concile, et nous en retrouvons les points principaux dans les *Dialogues* de Palladius, notre guide le plus sûr pour les événemens que

nous racontons. Chrysostome n'était pas moins versé que Théophile dans l'histoire des églises d'Orient, et les traditions de celle d'Antioche, dont il était un des enfans, lui fournirent de quoi émousser ou briser l'arme que Théophile avait aiguisée contre lui. Le plan de sa défense consistait à démontrer d'abord l'invalidité des décrets d'Antioche comme règles de l'église universelle, puis à prouver que, bons ou mauvais, ils ne s'appliquaient en rien aux incriminations de sa cause.

En premier lieu, Chrysostome prouvait, par les faits de l'histoire, que ces canons étaient ariens : ils émanaient d'une assemblée provoquée, dirigée par le chef des ariens; l'assemblée elle-même délibérait sous les yeux d'un empereur arien fanatique; enfin elle avait pour but non-seulement d'exclure de son siége, mais de frapper de mort ecclésiastique Athanase, le grand docteur de la foi consubstantialiste. Si ces preuves d'arianisme ne suffisaient pas pour caractériser le concile d'Antioche, on pouvait ajouter que ce concile, voulant formuler sa foi dans un symbole, n'avait abouti qu'à des déclarations d'une orthodoxie plus que douteuse, remplies d'artifices et de subterfuges ariens, et que l'église catholique avait rejetées. Eh bien! c'étaient les canons de cette assemblée hérétique, dictés par sa haine contre Athanase, qu'un concile catholique viendrait invoquer maintenant contre un évêque catholique dans une affaire qui ne touchait point au dogme! N'y aurait-il pas là quelque chose d'étrange, de révoltant, une iniquité contre laquelle Chrysostome avait le devoir de protester?

En second lieu, et en admettant la validité des canons d'Antioche, ils n'étaient point applicables dans sa cause. De quoi parlaient-ils? D'un évêque déposé par un concile qui serait rentré de sa propre autorité sur son siége, sans y avoir été rétabli canoniquement; mais Chrysostome n'avait point été déposé, jamais il n'avait cessé d'être évêque. L'assemblée qui avait prétendu le juger à Chalcédoine n'était point un concile, c'était un conciliabule formé de ses adversaires déclarés; les évêques fidèles aux lois de l'église avaient fait corps avec lui; quarante-deux ne l'avaient point quitté pendant son procès illégitime, et soixante-cinq, en restant dans sa communion après les décrets du conciliabule, avaient protesté contre la validité de ceux-ci. D'ailleurs aucune des règles de la procédure ecclésiastique n'avait été observée dans ce prétendu jugement. Chrysostome avait eu beau récuser comme juges certains personnages, ses ennemis reconnus, ils avaient été maintenus dans le tribunal; les accusations n'avaient point été discutées, on l'avait condamné sans l'entendre, et enfin la sentence de déposition ne lui avait point été signifiée. L'archevêque n'avait été informé de toutes ces choses qu'en recevant d'un officier de l'empereur l'ordre de quitter son église et

de partir pour l'exil; un autre officier impérial était venu l'en tirer le lendemain pour le rendre à son ministère. Quels rapports avaient de pareils faits avec le cas prévu par les canons d'Antioche? Aucun évidemment, et quelle que fût la valeur de ces articles, que d'ailleurs Chrysostome contestait, il n'avait rien à faire avec eux. Quant à cette circonstance que l'évêque Jean aurait sollicité de l'empereur la convocation d'un nouveau concile pour réviser son jugement, si l'on inférait de là qu'il reconnaissait ses premiers juges, on se tromperait. Condamné illégitimement par des évêques ses ennemis, il avait fait un appel régulier à des évêques ses frères pour protester de son innocence devant eux et devant le monde chrétien, confondre la malice des autres, et effacer jusqu'à l'ombre des souillures qu'on avait essayé d'attacher à son nom. En résumé, sa défense consistait en trois points : 1° les canons d'Antioche étaient des canons hérétiques qu'une assemblée catholique n'avait pas le droit d'invoquer; 2° en tout cas, ces canons ne lui étaient point applicables, car il n'avait point été déposé par un concile; 3° par la demande de convocation du synode actuel, il avait eu pour but non de se faire rendre des pouvoirs qu'il n'avait jamais perdus, mais de venger son innocence calomniée, obéissant ainsi au strict devoir d'un évêque.

Telles étaient l'attaque et la défense. Le débat s'engagea d'abord devant le concile sur la validité des actes d'Antioche, devenus dès lors tout le nœud de l'affaire. Chaque parti se présenta dans la lice avec ses argumens divers tirés des circonstances historiques du concile, les ennemis de l'archevêque soutenant comme orthodoxes les actes d'une assemblée en majorité catholique, les autres répondant qu'un synode de quatre-vingt-dix membres dans lequel on comptait trente-six hérétiques choisis par le chef de l'hérésie arienne, un synode sur lequel pesait l'influence passionnée de l'empereur, et qui d'ailleurs avait pour mission de frapper le grand Athanase, ne pouvait être qu'un synode hérétique. On soupçonnait même les actes, dont la copie était produite par Théophile, d'avoir été falsifiés. On se disputait, on s'opposait des démentis, on se perdait en subtilités, et le temps s'écoulait sans qu'on décidât rien. Le nom d'Athanase, si vénéré dans tout le monde chrétien, n'était pourtant pas sans produire quelque effet sur ceux des évêques qui n'étaient forts ni en théologie ni en histoire. De l'enceinte du concile, la discussion avait passé dans la ville et dans le palais impérial; on ne s'abordait plus sans se demander : « Le concile d'Antioche était-il arien, était-il catholique? » L'empereur lui-même prit part à la dispute, et, quoique autour de lui et de l'impératrice surtout un concile qui servait d'arme pour accabler Chrysostome dût être catholique au premier chef, Arcadius montrait des perplexités qui inquiétèrent les évêques de la cour.

Pour le raffermir dans leur opinion, Sévérien et ses amis lui proposèrent alors de trancher par lui-même la difficulté en convoquant dans son cabinet dix évêques de chaque côté de l'assemblée, lesquels discuteraient en sa présence. Ils espéraient bien tourner la conférence à leur profit, soit en intimidant leurs adversaires par le voisinage d'une cour hostile, soit en enveloppant dans leurs piéges habituels un prince fort ignorant en théologie, et qui croirait décider lui-même la question. Sur son consentement, le petit concile se réunit au palais. Le parti ennemi de Chrysostome était représenté par Acacius, Antiochus, Cyrinus de Chalcédoine, Sévérien, Léontius, Ammonius et quelques autres; l'histoire ne nomme parmi ses partisans que l'évêque Tranquillinus, dont le diocèse nous est inconnu, et Elpidius de Laodicée en Syrie. Celui-ci valait à lui seul toute une armée d'athlètes. C'était un vieillard d'un vaste savoir, d'un caractère net et ferme, d'une vie sans tache, et que son placide visage, encadré de longs cheveux blancs, recommandait tout d'abord au respect. Arcadius voulut qu'il parlât le premier. Elpidius se mit donc à dérouler les argumens par lesquels les amis de Chrysostome démontraient que l'archevêque ne tombait point sous l'application des canons d'Antioche, quelle que fût d'ailleurs la validité de ces canons, nulle dans l'opinion d'Elpidius. Il exposa la situation véritable de l'archevêque Jean au point de vue des règles canoniques, comment on ne pouvait pas dire qu'il eût été déposé, comment les nullités accumulées dans la procédure du Chêne réduisaient ce prétendu synode à néant, comment c'était l'empereur qui avait fait enlever l'archevêque de l'église par un de ses officiers, et l'empereur encore qui l'y avait ramené de sa propre autorité et volonté, ce qui faisait que Chrysostome, non déposé canoniquement, non parti ni rentré volontairement, n'avait point cessé d'être évêque aux yeux de la loi ecclésiastique. C'était donc contre tout droit et toute justice qu'on prétendait lui opposer ces canons qui ne le regardaient pas. Pendant que le vieillard parlait, mettant dans sa parole la chaleur de conviction qu'il avait au cœur, Sévérien et les autres l'interrompaient à chaque phrase par des exclamations et des démentis, haussant les épaules, faisant mille contorsions indécentes que ne réprimait pas la présence d'Arcadius, et couvrant même sa voix de leurs rumeurs. Elpidius supporta d'abord cette injure avec calme, puis, impatienté, il finit par dire au prince : « Empereur, nous abusons ici de ta bonté et te faisons perdre inutilement ton temps. Daigne ordonner à mes frères de faire silence, car j'ai quelque chose à proposer qui doit nous convenir à tous. Qu'Antiochus et Acacius déclarent ici par écrit qu'ils partagent la foi du concile dont ils approuvent les canons, et je me considérerai comme vaincu. La dispute sera terminée. » Cette proposition, em-

preinte d'une apparente franchise, plut au prince, qui se tourna vers Antiochus et lui dit en souriant : « Cela me paraît bon, il faut le faire. » A ces mots, les antagonistes d'Elpidius pâlirent. Autre chose en effet était de soutenir dans la majorité d'un concile la bonté de certains canons dont on avait besoin pour se défaire de Chrysostome, autre chose d'attester par sa signature, à la face de la chrétienté, qu'on était de la même communion que les gens qui avaient proscrit Athanase. Ils balbutièrent quelques paroles de consentement, renvoyant à un autre jour le libellé de leur déclaration, et partirent là-dessus. Oncques ne vit l'empereur Arcadius déclaration ni signature d'aucun d'eux.

Tandis que ces choses se passaient soit à l'intérieur du concile, soit au dehors, Chrysostome restait dans son église, vaquant à tous ses devoirs d'évêque, multipliant les instructions aux fidèles et accomplissant avec plus d'exactitude que jamais les cérémonies liturgiques, toujours calme et serein, comme s'il eût ignoré qu'à quelques pas de là on discutait tumultueusement sur son honneur et peut-être sur sa vie. Une seule chose semblait l'affliger, c'est que la haute société de Constantinople avait déserté son église, les femmes surtout, qui craignaient de déplaire à l'impératrice et d'être mal en cour, si elles assistaient à ses prédications. De toutes les tortures imaginées par ses ennemis, celle-ci lui parut la plus dure et la plus injuste d'empêcher les gens d'entendre la parole de Dieu pour blesser le prêtre qui la leur devait, de faire retomber en quelque sorte sur lui la responsabilité du péché des autres. On a dans le recueil de ses discours plusieurs homélies qui peuvent se rapporter à cette époque; nous en citerons deux dont l'intention ne saurait laisser aucun doute. La première regarde ses persécuteurs en général; elle est le développement de ces versets du psalmiste : « Les nations m'ont attaqué de toutes parts; mais au nom et par la puissance du Seigneur je les ai défaites et vaincues. — Elles m'ont tenu assiégé plusieurs fois; mais au nom et par la puissance du Seigneur elles ont été défaites et vaincues. — Elles m'ont assailli avec violence, comme des abeilles irritées, elles étaient animées d'une ardeur pareille à celle du feu qui brûle dans les épines; mais au nom et par la puissance du Seigneur je les ai défaites et vaincues. »

La seconde a trait à ces désertions imposées qui lui pesaient tant sur le cœur : elle s'adresse aux femmes du monde, et par elles à l'impératrice. « De même, disait-il, que c'est un plus grand crime de déchirer la robe de l'empereur que de prendre parti pour ses ennemis, et de même encore que ceux qui mettraient en pièces l'empereur lui-même commettraient un crime au-dessus de tous les sup-

plices : ainsi l'enfer dont Dieu nous menace est au-dessous du crime de ceux qui égorgent Jésus-Christ et le mettent en pièces par le schisme qu'ils introduisent dans l'église, car l'église est son corps et ses membres. » — Et il ajoutait : « S'il y a quelqu'un dans cette assemblée qui veuille me nuire, qui me souhaite du mal et ne se sépare de l'église que par vengeance contre moi, je lui apprendrai un moyen excellent de m'offenser sans se faire tort à lui-même, ou du moins, s'il n'est pas possible de se venger sans perdre son âme, je lui indiquerai un moyen moins préjudiciable pour son salut que celui dont beaucoup de gens se servent maintenant. Ce moyen, le voici : que quelqu'un de vous ose le prendre, qu'il se lève et s'approche de moi, qu'il me soufflette, qu'il me crache au visage publiquement, devant tout le monde, qu'il couvre mon corps de plaies, tant qu'il lui plaira!... Quoi! femmes, vous frémissez quand je vous dis : donnez-moi des soufflets, et vous ne frémissez pas quand vous souffletez Jésus-Christ!... Vous déchirez les membres de votre Sauveur et vous ne tremblez pas!... Ne prenez point pour raillerie ce que je vais vous dire; mais voyez dans mes paroles l'expression sincère de ma pensée : oui, je voudrais que tous ceux qui ont quelque aigreur contre moi et qui se font tort par cette aversion en se séparant de l'église à cause du pasteur, je voudrais qu'ils vinssent là me frapper au visage, me couvrir d'ignominies, décharger sur moi toutes leurs colères, soit que je l'aie mérité ou non, plutôt que de se conduire comme ils font. Il n'y aurait rien d'étrange en effet qu'un homme de néant, un malheureux pécheur comme je suis, fût traité de la sorte, et moi-même, sous le coup de vos mauvais traitemens, rassasié de vos affronts, je prierais Dieu pour vous, et Dieu vous pardonnerait, non pas que je me flatte d'avoir autant de crédit près de lui, mais parce qu'un homme injurié, battu, bafoué, peut prier avec confiance pour ses ennemis, et espérer le pardon de ceux qui l'offensent. L'Évangile lui-même nous le conseille, nous le prescrit, et l'Évangile ne peut nous tromper. Si, moi qui ne suis rien, je pouvais douter que ma voix misérable pût être entendue, j'invoquerais des saints, je les prierais, je les supplierais d'intercéder pour mes bourreaux auprès de Dieu, et, j'en suis sûr, Dieu leur accorderait ce qu'ils auraient demandé; mais quand vous offensez Dieu, Dieu lui-même, à qui voulez-vous que je m'adresse? »

En l'absence de ce monde élégant auquel il destinait ces admirables paroles, elles descendaient brûlantes sur la foule de peuple qui ne cessait de l'entourer, et l'agitation était partout.

III.

Cependant le carême s'écoulait, « et déjà fleurissait (suivant l'expression du vieux biographe de Chrysostome) le grand jeûne dominical, ce printemps des chrétiens, » car l'année religieuse commençait alors aux octaves de Pâques. Nulle part dans la chrétienté la résurrection du Sauveur, cette fête des fêtes, n'était célébrée plus magnifiquement qu'à Constantinople et dans la métropole de Sainte-Sophie, où l'empereur se rendait en grande pompe avec sa famille et sa cour pour participer aux mystères. C'était un usage qui remontait à la fondation même de la Rome chrétienne, et auquel nul des successeurs de Constantin n'avait dérogé, à l'exception sans doute de Julien. Arcadius s'en était montré toujours fidèle observateur. La pensée de ce qu'il ferait aux prochaines fêtes de Pâques commençait donc à l'inquiéter, et on pouvait soupçonner à sa contenance et à ses propos qu'il méditait quelque secret dessein. La cour en fut alarmée. Poussés par l'impératrice, les évêques de la faction, Antiochus en tête, allèrent le trouver secrètement pour lui parler de Jean. « C'était son devoir, lui dirent-ils, d'écarter de l'église, à l'approche de ces saintes journées, un intrus déposé et excommunié; l'empereur ne pouvait ni communiquer avec cet homme ni laisser communiquer sa famille et le peuple des fidèles, dont il était responsable. » Ce n'est pas que la sentence du concile fût prononcée: mais les évêques, d'après la supputation des suffrages dans chaque parti, pensaient pouvoir affirmer que Jean était condamné. Ils l'affirmèrent, et l'empereur les crut. « En effet, ajoute le même historien, n'étaient-ce pas des évêques qui affirmaient? Or comment soupçonner le mensonge dans la bouche d'un évêque ou d'un prêtre chargé d'enseigner au peuple la parole de vérité? » Sur ces assurances, Arcadius fit signifier à l'archevêque par un de ses officiers qu'il eût à quitter l'église sur-le-champ. « Je ne puis le faire, répondit Chrysostome avec calme; j'ai reçu cette église de Dieu même, mon sauveur, pour y prendre soin de son troupeau, je ne la déserterai pas. » Et comme l'officier insistait, il dit encore : « Si l'empereur le veut, qu'il me fasse sortir de force, car la ville lui appartient. La violence sera mon excuse auprès de Dieu; mais jamais je ne partirai d'ici volontairement. »

La réponse était nette, et on connaissait le caractère inflexible de Chrysostome; l'officier alla la reporter à l'empereur. Il ne restait qu'un seul moyen, indiqué par l'archevêque lui-même, le faire prendre et chasser par des soldats. Arcadius n'en eut pas le courage: mais un moyen terme s'offrit à son esprit agité de mille perplexités. Il renvoya l'officier déclarer à l'archevêque que l'em-

pereur lui assignait pour prison son palais épiscopal, avec défense de paraître dans la basilique. Chrysostome obéit; il y avait là coercition morale, sinon matérielle, et l'évêque céda pour éviter un grand scandale en face du sanctuaire. L'idée d'Arcadius en imaginant ce moyen terme était au moins étrange. Se rappelant le tremblement de terre qui avait suivi immédiatement le premier exil de l'archevêque, il s'était dit : « Ou ce que les évêques me proposent plaît à Dieu ou Dieu le condamne. Si Dieu l'approuve, j'aviserai pour le reste. Si Dieu le condamne, il le fera voir par quelque signe miraculeux, et alors, n'ayant point commis de violences, ayant au contraire gardé Jean tout près de son église, je pourrai l'y réintégrer sans délai afin que tout soit réparé. » Un tel raisonnement était bien puéril, il faut en convenir; c'est pourtant celui que lui prêtent les historiens : le vieil enfant rusait avec la justice divine.

Le signe ne parut point, et l'empereur se rassura; mais l'archevêque, qui avait donné un demi-consentement en s'emprisonnant lui-même dans son archevêché, fut pris d'un remords de conscience. La grande semaine pendant laquelle avaient lieu les préparations à la pâque imposait des devoirs particuliers aux évêques, principalement le samedi saint, qui dans l'église primitive était, ainsi que la veille de la Pentecôte, consacré au baptême des catéchumènes. C'était l'évêque qui présidait ordinairement à cette initiation des néophytes à la vie chrétienne après les avoir formés par ses instructions durant toute l'année. Or Chrysostome savait que plus de trois mille catéchumènes devaient se présenter le samedi saint aux piscines de l'église métropolitaine pour y recevoir l'immersion baptismale. A mesure qu'approchait le moment solennel, il s'accusait plus vivement de manquer à un devoir sacré, de déserter la garde de son troupeau, pour lequel le bon pasteur doit donner sa vie, et, afin d'éviter un mal, en assumer sur lui un plus grand peut-être. Il résolut donc, après mûre réflexion, de se trouver le samedi saint dans son église et d'y vaquer aux fonctions épiscopales.

Le samedi saint en effet, dès le matin, l'archevêque, rompant sa captivité, se rendit à la basilique, où des milliers de catéchumènes rangés sous le péristyle attendaient l'heure du baptême. A son approche, les cérémonies liturgiques commencèrent. Ses gardiens, à qui la violence était sévèrement interdite, n'avaient pas osé le retenir malgré lui; mais ils coururent au palais prévenir les officiers de l'empereur, qui se montra fort troublé. Le respect dû à la paix de ce grand jour semblait lui défendre l'emploi de la force pour assurer son autorité; il craignait d'ailleurs quelque émotion dans le peuple, qui se pressait vers Sainte-Sophie de tous les points de la ville comme de la campagne. Il manda donc près de lui Antiochus et Acacius, les mit en quelques mots au courant de ce qui

se passait, et ajouta avec véhémence : « Vous voyez comme vous m'avez bien conseillé! Cherchez du moins ce qui me reste à faire. » Les évêques confus répliquèrent qu'ils n'avaient rien conseillé que de juste, que Jean n'était plus évêque, n'avait plus le droit d'administrer les sacremens, et, insistant sur sa condamnation, ils s'écrièrent : « Nous prenons sa condamnation sur nos têtes! » Les Juifs avaient dit à Pilate, en demandant le crucifiement de Jésus-Christ, « que son sang retombe sur nous et sur nos enfans! » C'était le même sentiment, sinon les mêmes mots. Leur déclaration rassura l'empereur, qui, se croyant déchargé par là de la responsabilité des actes qu'il allait commettre, ordonna qu'on allât sur-le-champ à l'église en arracher de force le prisonnier et le reconduire au domicile épiscopal. Des soldats partirent pour exécuter l'ordre.

La cérémonie cependant avançait dans l'enceinte de Sainte-Sophie. Les exorcismes avaient été prononcés, les huiles et les saintes eaux consacrées; les diacres et les diaconesses se tenaient à leur place, échangeant les vêtemens, et les catéchumènes se succédaient par ordre dans les fonts baptismaux, quand un tumulte effroyable se fit entendre aux portes, et une troupe de soldats, l'épée au poing, envahit l'intérieur de la basilique. Ils saisirent d'abord l'archevêque, qu'ils traînèrent rudement vers le cloître malgré ses protestations; se divisant ensuite en deux parts, les uns coururent aux baptistères, les autres se dirigèrent par la nef de l'église vers le chœur et les clôtures du saint des saints. Ceux qui entrèrent dans le baptistère des hommes firent évacuer les piscines à coups d'épée, frappant indistinctement les néophytes et les clercs : dans ce conflit, plusieurs furent blessés, « et les eaux de la régénération des hommes, nous dit un des témoins de ces violences, furent rougies de sang humain. » Dans le baptistère des femmes, la scène fut encore plus lamentable. Ces malheureuses à demi vêtues se dispersèrent çà et là dans l'église, effarées et poussant de grands cris; on en vit une qui, devenue folle de terreur, se fit jour dans la foule et s'enfuit toute nue à travers les rues de la ville. Les soldats qui s'étaient dirigés vers le chœur forcèrent les portes du sanctuaire et y commirent des profanations dont le souvenir indignait encore, un demi-siècle après, les auteurs ecclésiastiques qui nous les ont racontées. Beaucoup de ces grossiers soldats étaient païens : ils portèrent une main impie sur les saintes espèces, et le sang de l'eucharistie fut répandu sur leurs vêtemens. « Je me tais, s'écrie à ce sujet l'historien Sozomène, pour ne point révéler ici aux infidèles ce qu'il y a de plus redoutable dans nos mystères. » Les catéchumènes et les clercs chassés de l'église s'entendirent pour se rassembler ailleurs : on se donna rendez-vous aux thermes de Constance, où la cérémonie baptismale devait s'achever, et cet avertissement, passé de

bouche en bouche, y réunit bientôt un grand nombre de chrétiens de toutes conditions et de tout âge.

Le bain public dont on attribuait la construction à l'empereur Constance, fils du grand Constantin, était le plus spacieux de toute la ville, et desservait un des quartiers les plus populeux. Les catéchumènes s'y réfugièrent donc avec leurs prêtres et leurs diacres; on s'en empara, on bénit l'eau des bassins, on installa autour tout l'attirail liturgique, et le lieu profane fut transformé en église. Sur un autel construit à la hâte, on reprit la célébration des saints mystères à l'endroit où les violences armées l'avaient interrompue. Au chant des psaumes qui retentissaient au dehors, aux avis répandus de toutes parts, les chrétiens accouraient en masses pressées. Ceci déjoua les manœuvres de Sévérien et de ses complices, qui avaient voulu faire administrer le baptême par des clercs de leur communion, et rendait inutile l'invasion de Sainte-Sophie. Ils allèrent trouver le maître des offices pour lui demander de faire balayer par la force ces troupes de factieux que Jean, disaient-ils, avait provoqués à se réunir pour désobéir à l'empereur. « Il n'y a plus de prince, ajoutaient-ils, il n'y a plus de gouvernement; Jean est ici chef et souverain. » Le maître des offices, Anthémius, auquel ils parlaient, était un homme modéré et droit qui, tout en gardant fidélité à l'empereur, blâmait les cabales de la cour et restait attaché de cœur à Chrysostome. Le message des évêques lui déplut. « Il est tard, dit-il, la nuit va bientôt commencer; on dit que la foule du peuple est considérable, et l'emploi de la force peut amener bien des malheurs. » — « Mais si on ne les disperse, reprit aigrement Acacius, qui portait la parole, il faut que nous nous déclarions des imposteurs, nous les conseillers du prince, car nous n'avons cessé de lui affirmer, ce qui est vrai, que le peuple détestait Jean et ne voulait plus l'avoir pour évêque. Si l'empereur, sortant de son palais, trouve l'église déserte et le peuple assemblé ailleurs, il croira que nous l'avons trompé et nous tiendra pour gens de mauvaise foi. La chose à faire serait pourtant bien simple : ce serait de mettre fin à ce conciliabule factieux et de signifier à la foule, abusée par quelques hommes, que sa place est à la basilique, où on la forcera bien de retourner, coûte que coûte. » Anthémius savait de quel crédit Acacius et ses amis jouissaient près de l'impératrice, et combien dans la circonstance il pouvait être dangereux de leur tout refuser. « Faites donc comme il vous plaira, se contenta-t-il de leur dire, je vous en laisse responsables. Allez trouver un de mes officiers nommé Lucius, arrangez l'affaire avec lui; mais surtout qu'il n'y ait point de violences. »

Lucius commandait près de la cour un corps de ces gardes palatines qui portaient le nom de scutaires à cause des boucliers

qui faisaient leur ornement distinctif; ce corps venait de se renforcer de recrues thraces, paysans grossiers, presque barbares et pour la plupart païens : Lucius aussi professait le paganisme. C'était un soldat brutal, mais exact à son devoir. Les instructions d'Anthémius lui prescrivaient de ne point employer les armes contre des gens désarmés; il se contenta donc de haranguer la foule rassemblée dans les thermes, en laissant presque tous ses soldats à la porte. Il dit aux chrétiens réunis, le plus éloquemment qu'il put, « que ce n'était pas là une place convenable pour administrer le baptême et célébrer leurs mystères, qu'ils avaient des églises restées désertes où ils feraient bien de retourner avec leurs prêtres, que l'empereur le voulait ainsi. » L'improvisation du commandant des scutaires eut peu de succès. Les catéchumènes ne bougèrent point des piscines; le chant des psaumes continua, et la foule finit par se moquer de lui. Il sortit furieux et humilié, obéissant, quoi qu'il en eût, aux recommandations du maître des offices. Au palais, où il revint avec ses soldats, il trouva Antiochus, qui l'attendait. Antiochus ajouta ses sarcasmes aux humiliations de l'officier. « Quoi! lui dit-il, vous vous laissez jouer ainsi, et vous avez des soldats! et c'est un ordre de l'empereur que vous alliez exécuter! Quelle faveur voulez-vous donc en obtenir? » Il lui fit alors les plus belles promesses d'avancement, s'il se conduisait mieux; « il lui débita des paroles dorées, » suivant le mot du narrateur contemporain. En résumé, il le ramena à ses idées, il encouragea les soldats par des largesses, et fit consentir Lucius à une seconde expédition qu'il saurait rendre définitive.

Lucius néanmoins ne voulut point repartir sans avoir en tête de sa troupe des ecclésiastiques qui le dirigeraient et couvriraient sa responsabilité. Antiochus lui donna des diacres attachés à sa personne, et, sous ce commandement mixte d'officiers et de clercs, la troupe des scutaires reprit le chemin des thermes de Constance. Il n'y eut plus cette fois de préliminaires ni de harangue. Lucius, dont la tête s'était exaltée jusqu'à la fureur, sauta dans la piscine principale, armé d'un bâton ou d'une hampe de lance, écartant à droite et à gauche les catéchumènes; d'un coup asséné sur le bras du diacre qui oignait les baptisés, il fit tomber le saint chrême dans les eaux, puis il assomma le prêtre qui prononçait les paroles sacramentelles. Le vieillard à son tour tomba, la tête fendue, et ensanglanta les fonts baptismaux : l'exemple était donné aux soldats, et il n'y eut plus de mesure dans les attentats. Les uns coururent au vestiaire des femmes et emportèrent leurs robes et leurs bijoux; les autres firent main basse sur l'autel, dont ils se partagèrent les tapis de soie et les vases sacrés; des prêtres revêtus de leurs habits sacerdotaux furent battus et foulés aux pieds, des femmes outra-

gées, des mères écrasées avec leurs enfans. A force de violences, toute cette foule fut expulsée, dispersée, poursuivie à coups d'épée jusque dans les rues; mais personne ne rentra dans les églises.

Cette funèbre journée du samedi saint présenta pourtant dans la matinée un spectacle plus consolant. Les quarante ou quarante-deux évêques qui formaient le parti de Chrysostome au concile tentèrent un dernier effort pour le sauver. Avertis que l'empereur et l'impératrice visitaient ordinairement *les martyres* l'un après l'autre (on appelait de ce nom dans la primitive église les basiliques et chapelles où étaient déposés les corps des saints morts pour la foi), ils épièrent le moment d'approcher l'empereur, et, se jetant à ses pieds, ils le conjurèrent avec larmes « d'épargner l'église du Christ, surtout en considération de la pâque et des catéchumènes qui attendaient le baptême, de leur rendre leur évêque. » L'empereur les écoutait; l'impératrice les éloigna avec hauteur. Alors un d'entre eux, Paulus, évêque de Cratie, se levant indigné, lui dit : « Eudoxie, crains Dieu et aie pitié de tes enfans; ne viole pas la sainte solennité du Christ par des effusions de sang. » L'impératrice passa outre. Les évêques consternés se séparèrent; chacun reprit avec tristesse le chemin de sa maison, ceux-ci pour aller pleurer sur les maux de l'église, ceux-là pour vaquer chez eux aux devoirs de la prière, craignant de se souiller dans les basiliques où régnaient les persécuteurs.

La dispersion des fidèles aux thermes de Constance avait eu lieu pendant la première veille de la nuit; les fidèles s'étaient ralliés dans diverses directions, et, appelant à eux d'autres catholiques, étaient allés par groupes dans la campagne continuer avec leurs prêtres l'office du samedi saint, qui, d'après l'ancien rituel, ne se terminait qu'au chant du coq. Un de ces groupes, composé de plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfans au milieu desquels se distinguaient les catéchumènes en robe blanche, s'établit dans un champ près du lieu appelé Pempton, parce qu'il contenait la cinquième borne milliaire à partir du forum de Constantinople. Le lendemain, jour de Pâques, de grand matin, l'empereur, allant faire sa promenade accoutumée hors des murs suivi de son escorte, aperçut, non sans étonnement, cette foule réunie dans un champ, et les robes blanches des catéchumènes qui semblaient resplendir aux premières clartés du soleil. « Qui sont ces gens-là? demanda-t-il avec curiosité à l'un des officiers qui l'accompagnaient. — Ce sont, répondit celui-ci, des fauteurs d'une secte hérétique qui se réunissent là pour braver l'église. — Eh bien! dit l'empereur, qu'on les chasse d'ici et qu'on saisisse leurs docteurs. » Puis il prit un autre chemin. Les soldats envoyés pour l'exécution arrivèrent au galop de leurs montures et fondirent sur cette masse dés-

armée comme sur une troupe ennemie : hommes, femmes, enfans, prêtres, laïques, tout fut bousculé, foulé aux pieds des chevaux, frappé à coups de lance ou d'épée; on s'empara des prêtres et des néophytes; les soldats, descendus de cheval, se mirent à piller, car il y avait là des gens riches et vêtus de leurs habits de fête. Ils enlevaient aux femmes leurs colliers et leurs pendans d'oreille « avec le bout de l'oreille pour aller plus vite, » nous dit le narrateur contemporain de ces scènes. On leur arrachait aussi leurs tuniques et leurs manteaux quand ils étaient d'étoffe précieuse. Une d'entre elles, belle et riche et femme d'un certain Éleuthère, citoyen opulent de Constantinople, se dépouilla elle-même de son vêtement pour prendre celui de sa servante, et s'enfuit à travers les champs, échappant par ce déguisement aux outrages des ravisseurs. Le pillage fini, l'escorte rentra dans la ville comme en triomphe, chargée de dépouilles opimes enlevées à des femmes, et traînant à sa suite des bandes de prêtres et de catéchumènes garrottés qui allèrent encombrer les prisons. Ce qui s'était passé à la cinquième borne arriva dans plusieurs autres lieux de la campagne, où les fidèles, toujours pourchassés, s'opiniâtraient à se réunir. Ils avaient imaginé de former leurs assemblées dans un grand cirque de planches construit hors des murs par Constantin, et qu'on appelait en grec *Xylokerke*, le cirque de bois. On les y assiégea comme dans un fort.

C'était la guerre civile qui éclatait, la guerre contre des gens qui ne se battaient pas. Aux expéditions militaires succédèrent les recherches et les tracasseries de police : on fouilla les maisons pour y surprendre des assemblées clandestines; on incarcéra sur le moindre soupçon les partisans déclarés de l'archevêque, qui commencèrent à porter dans les lois la dénomination de *joannites*, comme s'ils eussent formé une secte en dehors de l'église, et les prisons se peuplèrent d'une multitude de laïques et de clercs accusés de ce crime. Ils acceptaient avec courage la persécution pour le pasteur en qui se personnifiaient à leurs yeux la légitimité hiérarchique et la foi. A peine ces singuliers criminels se trouvaient-ils réunis dans les geôles, que le chant des psaumes commençait, et si un prêtre était présent, on procédait à la célébration des saints mystères. « Les prisons étaient alors, nous dit un contemporain, les vraies églises de Dieu, et les basiliques un lieu d'iniquité et de blasphèmes; » — les fidèles les fuyaient comme pestiférées, à moins qu'ils n'espérassent y rencontrer un clergé ami de Chrysostome.

IV.

Pendant que ces événemens préoccupaient tous les esprits dans Constantinople, le concile terminait sa session obscurément, sans

qu'on s'intéressât en quoi que ce fût à ses discussions ou à ses actes, car tout le monde savait d'avance ce qu'il devait décider. Il décida en effet que Jean, déposé, puis remonté subrepticement sur son siége, était excommunié par le fait, et qu'il appartenait à la puissance extérieure d'assurer contre lui l'exécution des canons ecclésiastiques. Après cette sentence, les évêques se séparèrent, ravis d'avoir donné satisfaction à l'impératrice par la confirmation pure et simple des décrets du Chêne en échappant eux-mêmes aux embarras d'une révision reconnue impossible. Ainsi donc l'archevêque était remis au bras séculier; mais, au moment d'agir, le bras séculier trembla. De nouvelles terreurs assaillirent Arcadius, et il laissa le condamné dans sa captivité actuelle, se contentant de la rendre plus étroite et moins supportable. Chrysostome avait été confiné dans son palais épiscopal aux approches des fêtes de Pâques; il y fut maintenu jusqu'à celles de la Pentecôte sans que l'empereur Arcadius osât ni le faire transférer dans une autre prison, ni l'envoyer en exil.

Que devenait, sous un coup si rude, quoique malheureusement trop prévu, cet homme, l'honneur de l'église orientale, pour la seconde fois livré par ses frères à d'implacables ennemis? Sans rien perdre de sa sérénité d'âme, il s'était convaincu qu'il n'avait rien à attendre désormais des évêques d'Orient, ni pour la justification de sa conduite, ni pour sa vie, qu'aucun recours ne lui restait contre l'oppression et la calomnie dans l'église où il était né; mais ses ennemis eux-mêmes semblaient lui avoir indiqué la voie qu'il avait à suivre en jetant le souvenir d'Athanase au milieu des débats de son procès. Athanase, comme lui en butte au ressentiment des princes, poursuivi par des haines jalouses de concile en concile, condamné, déposé, exilé par ses frères d'Orient, avait trouvé justice en Occident; il y était venu plaider sa cause, et avait obtenu une réparation éclatante, soit devant l'église romaine, soit devant le concile de Sardique. Voilà l'exemple qui s'offrit à l'esprit de Chrysostome. Toutefois les situations n'étaient pas les mêmes. Athanase, libre de sa personne, avait pu passer en Italie et faire entendre aux juges d'appel qu'il invoquait cette éloquence entraînante qui lui avait conquis autrefois à Nicée l'église universelle : Chrysostome était captif, partout on lui avait fermé la bouche; il n'avait pu se faire entendre ni à Constantinople ni au Chêne; ses persécuteurs triomphaient par son silence. Il n'aurait donc à faire valoir devant les évêques d'Occident qu'une défense écrite, et des adversaires aussi habiles que les siens pouvaient l'altérer ou la réfuter en son absence. Il prit pourtant ce parti, et forma son appel à l'église occidentale contre les décisions du concile de Constantinople et du conciliabule du Chêne. Il le fit avant que les quarante

évêques de son parti eussent quitté Constantinople, parce qu'il désirait qu'ils attestassent, comme témoins, les choses qui s'étaient passées devant eux. Il voulut en outre que deux diacres représentant le clergé de Constantinople allassent confirmer par leurs déclarations la vérité des faits énoncés dans son appel et le témoignage des évêques ses partisans. L'appel fut libellé dans la forme d'une lettre adressée en nom collectif à Innocent, évêque de Rome, à Vénérius, de Milan, et Chromatius, d'Aquilée, Aquilée et Milan étant les deux plus grands siéges de l'Italie après celui de la ville éternelle, le premier de l'Occident comme de tout le monde chrétien. Il ne nous est resté que l'ampliation destinée au pape Innocent; mais on voit par la teneur même que les deux autres devaient être exactement pareilles. Elle commençait ainsi :

A monseigneur le vénérable et très saint évêque Innocent, Jean, en Jésus-Christ, salut :

« Nous présumons qu'avant l'arrivée de cette lettre le bruit de l'attentat commis ici est parvenu aux oreilles de votre piété. La grandeur du crime est telle en effet qu'il n'est aucun recoin de l'univers qui n'ait été indigné à ce récit. Partout il a excité le deuil et un long gémissement; mais, attendu que de si odieux forfaits ne demandent pas seulement des regrets et des larmes, qu'ils réclament de prompts remèdes, et qu'il faut prudemment examiner comment peut se calmer cette tempête qui ébranle l'église, j'ai exhorté mes seigneurs les très honorés et très révérends prélats Démétrius, Pansophius, Pappus et Eugène à laisser là leur troupeau pour se confier à la mer, et après un long voyage recourir à votre charité, vous exposer les détails des choses, et solliciter de vos méditations un remède efficace à nos douleurs. Nous leur avons donné pour compagnons de ce voyage nos chers et honorés diacres Paulus et Cyriacus, qui, à défaut de lettres, présenteront verbalement à votre charité toutes les informations qu'elle désirera. »

Chrysostome entre ici dans le détail des faits. Il peint sous des couleurs saisissantes l'audace et l'impudence de Théophile d'Alexandrie, qui, mandé à Constantinople par le très pieux empereur pour s'y justifier de sa conduite envers les Longs-Frères (1), arrive avec une troupe d'Égyptiens embrigadés comme pour un combat, refuse de voir l'évêque, de prier, de communiquer avec lui, d'entrer même dans le saint lieu, et, passant outre à la basilique épiscopale, qui se trouve sur sa route, va s'héberger hors de la ville. Viennent ensuite les intrigues, les manœuvres coupables qui préparent au conciliabule du Chêne : toutes les lois canoniques violées, les clercs de l'évêque corrompus, désertant son église pour se porter ses ac-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1867.

cusateurs, l'assemblée synodale, composée de ses adversaires, dirigée par ses ennemis déclarés, son refus constant de reconnaître de tels juges, son appel à un futur concile; puis sa déposition, qui ne lui avait point été signifiée, non plus que les libelles d'accusation, son enlèvement par des soldats et bientôt son rappel par un notaire de l'empereur, et sa réintégration dans son siége; enfin la fuite honteuse de Théophile sur une fragile barque, au milieu de la nuit, pour échapper à l'indignation du peuple.

A cet exposé succède celui des événemens accomplis depuis son retour. Théophile est encore ici l'âme d'une nouvelle persécution. Devant un second concile qu'il avait lui-même sollicité pour y présenter sa justification, Chrysostome est accusé non plus des prétendus crimes pour lesquels on l'avait déposé au synode du Chêne, mais d'un fait nouveau et inoui, d'être rentré dans son église sans absolution synodale, et ceci contrairement à certains canons du concile d'Antioche, comme si ce concile n'était pas arien, comme si Chrysostome avait joui de sa liberté dans tous les actes qui s'étaient passés, comme si sa déposition eût été juridique, son exil légitime, sa réintégration opérée par une volonté coupable. La lettre exposait tout cela, et aussi les persécutions exercées contre lui et ses frères par les officiers du palais impérial à l'instigation de certains évêques de Syrie, instrumens et créatures de Théophile. Çà et là éclatent dans ces pages de beaux morceaux d'éloquence qui ne dépareraient point les homélies du grand évêque. Voici, par exemple, de quelle façon il retrace les scènes du samedi saint au baptistère de Sainte-Sophie.

« Comment, hélas! vous décrire des scènes devant lesquelles pâlirait la tragédie la plus lamentable? Quelle parole humaine suffirait à les raconter? quelle oreille humaine les écouterait sans horreur? Dans la journée du grand sabbat, lorsque déjà le jour inclinait vers le soir, une multitude de soldats envahit la basilique, chasse par la force tout le clergé qui nous entourait. Les sacrés autels sont assiégés, l'épée au poing; des femmes qui, à l'intérieur de l'église, avaient quitté leurs vêtemens pour recevoir le baptême, sont dispersées et s'enfuient presque nues, frappées d'une épouvante horrible qui leur fait oublier et la pudeur et l'honnêteté de leur sexe. Plusieurs de ces infortunées sont blessées dans le baptistère; leur sang même rougit les saintes eaux, et les sources salutaires de la régénération des hommes n'offrent plus que la couleur du carnage. Ce n'est pas tout. Les soldats forcent l'enceinte redoutable où les mystères sont cachés, et parmi ces hommes il y avait des païens; ils peuvent tout regarder, tout voir, et dans le tumulte le sang très sacré du Christ est répandu sur leurs habits. Qu'eût-on fait de plus dans une ville prise d'assaut par des barbares?... » La lettre finissait ainsi : « Que

dirai-je des autres églises, sinon qu'elles sont soumises à la même perturbation, aux mêmes déchiremens? car le mal ne se borne pas à Constantinople, il envahit l'Orient tout entier. En effet, comme dans le corps humain, lorsque des humeurs corrompues découlent de la tête, les membres sont facilement atteints, de même, lorsque dans cette grande cité le désordre et le crime jaillirent au dehors comme d'un gouffre puissant, ils eurent bientôt envahi les villes inférieures. Partout aujourd'hui l'émotion et les factions dominent; partout les clercs s'insurgent contre leurs évêques, et les fidèles sont retranchés du corps de l'église ou s'attendent à l'être; partout enfin cette peste pullule, et bientôt dans le monde entier on ne verra plus que ruines et attentats sacriléges. A la pensée de ces maux, ô mes seigneurs très heureux et très révérés, prenez une résolution énergique, digne de votre zèle, de votre force, de votre constance; écartez, écartez, nous vous en supplions, ce fléau qui envahit les églises, car si ce procédé passe en coutume de venir des régions les plus éloignées en la province d'autrui s'ingérer dans ses affaires, le chasser, le remplacer suivant son caprice, qu'en adviendra-t-il, sinon la guerre générale et un désastre universel?

« De peur donc que cette effrayante confusion ne s'étende partout, écrivez, je vous en supplie, déclarez par votre autorité que les injustices dont j'ai été l'objet en mon absence, et quand je ne déclinais pas un jugement véritable, sont nulles, sans force, sans valeur, et tombent d'elles-mêmes. Soumettez à la censure ecclésiastique ceux qui ont commis de telles iniquités, et moi qui suis innocent, qui n'ai été convaincu de rien, contre qui on n'a pu prouver aucune incrimination, ordonnez que je sois rendu à mon église, afin d'y jouir encore de la charité et de la paix qui m'unissaient à mes frères. Que si les auteurs de tant de maux veulent soutenir mes prétendus crimes, qu'on me communique les actes, que les libelles d'accusation soient mis sous mes yeux et sous les yeux de tous, que mes accusateurs se présentent et qu'un tribunal impartial et juste siége pour prononcer; je ne le récuserai pas, je ne le refuserai pas, je l'ai demandé, je le demande. Oui, qu'on me juge! Cela sera mon absolution, car tout ce qui a été fait contre moi l'a été contre toute raison, tout droit, toute règle, toute loi ecclésiastique. Une telle façon de juger est inconnue chez les barbares mêmes. Il n'y a pas de Scythes, il n'y a pas de Sarmates qui jugent un homme sans l'entendre, et dans l'absence d'un accusé qui demande des juges et mille s'il le faut, et non des ennemis, et affirme son innocence, et se dit prêt, en face de l'univers, à repousser toutes les imputations faites contre lui, nul homme au monde n'oserait le déclarer coupable.

« Daignez réfléchir à tout ceci que vous expliqueront plus longuement et plus clairement mes seigneurs les très révérends évêques, et faire ce qui appartient à votre zèle et à votre amour actif du bien. Par là, vous n'assisterez pas seulement moi qui vous écris, vous assisterez toutes

les églises, et Dieu vous en tiendra merci, lui qui fait toujours tout pour la paix des siens. Nous avons écrit les mêmes choses à Vénérius de Milan et à Chromatius d'Aquilée. Adieu dans le Seigneur ! »

Ainsi que le disait Chrysostome dans sa lettre, quatre évêques de la minorité du concile, Démétrius de Pessinunte, en Galatie, Pansophius de Pisidie, Pappus de Syrie, Eugénius de Phrygie (on ignore le nom de leurs églises), s'étaient chargés de porter en Italie les trois ampliations de l'appel de l'archevêque, et il avait été convenu que les diacres Paulus et Cyriacus les accompagneraient au nom du clergé fidèle. On avait décidé en outre que la petite ambassade ne prendrait point la route de terre par crainte des embûches des évêques et des violences des magistrats; quoique la route de mer fût plus longue et plus fatigante, elle fut préférée comme plus sûre. Les envoyés se procurèrent donc comme ils purent un navire en partance pour l'Occident, et après y être montés secrètement ils cinglèrent joyeux et pleins d'espérance hors des eaux de Constantinople.

Pourtant, quelque diligence que Chrysostome eût mise à se concerter avec ses amis et à rédiger son appel, il avait été devancé à Rome par la haine de Théophile. A peine le patriarche d'Alexandrie avait-il connu le second décret qui maintenait la déposition de son rival et le mettait hors de l'église, qu'il s'était hâté d'en donner avis au pape Innocent, pour que celui-ci rompît immédiatement sa communion avec le condamné. Il avait à cet effet dépêché un lecteur d'Alexandrie, porteur d'une lettre par laquelle « le pape Théophile (c'est la formule dont se sert l'historien) avertissait le pape Innocent » de ce qui venait de se passer à Constantinople. Cette lettre, d'un ton impérieux jusqu'à l'insolence, ressemblait plutôt à une sommation qu'à un avis. Théophile y disait qu'il avait déposé Jean sans expliquer avec qui, pour quelle cause et de quelle façon, comme si c'eût été un acte de sa seule et suprême volonté. Innocent, en lisant cette lettre, fut étrangement surpris, se plaignit de l'arrogance des termes, et ne répondit pas. Il y avait alors à Rome un diacre de Constantinople nommé Eusébius, qui s'y trouvait pour quelques intérêts de l'église d'Orient. Ayant su ce que Théophile avait écrit à Innocent, il courut présenter à ce pape une requête où il le conjurait de ne rien précipiter, de ne point fixer encore son opinion sur les événemens dont on l'entretenait, attendu qu'il en aurait bientôt plus ample connaissance : effectivement Démétrius et ses compagnons arrivaient à Rome trois jours après.

Les lettres apportées par ces évêques et les explications qu'ils purent y joindre révélèrent au pape Innocent la profondeur de

l'abîme où l'église orientale était tombée. D'autres documens arrivés sur ces entrefaites achevèrent de l'éclairer : c'étaient les actes mêmes du conciliabule du Chêne et du concile de Constantinople que lui remirent deux émissaires de Théophile, Pierre, prêtre d'Alexandrie, et Martyrius, diacre constantinopolitain, du parti contraire à l'archevêque. Devant cette lumière soudaine, Innocent recula effrayé. Il vit qu'il ne s'agissait plus pour lui d'une question personnelle telle que le patriarche d'Alexandrie l'avait posée, à savoir si le pape de Rome retirerait ou continuerait sa communion à l'archevêque condamné; une question plus générale et qui tenait à la discipline de l'église universelle dominait la première. Les deux conciles dont Chrysostome appelant incriminait les décisions semblaient avoir accumulé, comme aveuglés par la passion, les irrégularités et les violences; leur procédure choquait les plus simples règles de l'équité; leurs jugemens, rendus sans contradiction et par des ennemis déclarés de l'accusé, choquaient encore plus celles de la conscience, et enfin de grands prélats orientaux y avaient joué un rôle indigne du caractère épiscopal; pour l'honneur de l'église, les actes de ces conciles devaient être à leur tour jugés. Puis, quelle scandaleuse violation des lois les plus salutaires de la hiérarchie ecclésiastique! Comment concevoir qu'un évêque, appelé régulièrement à gouverner une église par le libre choix de celle-ci et sous l'invocation du Saint-Esprit, puisse en être dépouillé par un autre évêque envieux, ameutant contre lui des haines jalouses et réunissant en concile, pour la satisfaction de ces haines, des évêques faibles ou corrompus, sous la pression de la puissance extérieure? Et que dire encore quand l'évêque dépouillé était le second du monde chrétien, celui de la nouvelle Rome? L'impunité de ces faits ouvrirait la porte à des désordres incalculables, ou plutôt l'église constituée par le Christ et ses apôtres n'existerait plus. Lorsqu'Innocent réfléchissait sur les remèdes applicables à ce mal, il n'en trouvait que dans un concile œcuménique qui annulerait les opérations des deux synodes de Constantinople et du Chêne, et ferait rentrer sous les strictes lois de la discipline l'église orientale dévoyée. Il lui semblait aussi que, dans le cas présent et en ce qui concernait Chrysostome, il fallait exclure du tribunal œcuménique les partisans déclarés de l'archevêque comme aussi ses adversaires déclarés, afin que le procès fût repris à nouveau par des esprits non prévenus et des consciences libres de tout engagement antérieur; il en excepta pourtant Théophile d'Alexandrie, l'âme de tout le complot et le meneur des deux synodes. En y appelant Chrysostome, il trouvait juste d'y placer en face de lui son ennemi, non comme juge, mais comme accusateur.

Honorius faisait alors dans la ville éternelle un de ces rares et

courts séjours qui signalèrent son principat. Il approuva de grand cœur la proposition d'Innocent en ce qui concernait la convocation des évêques occidentaux; mais, souvent inconsidéré, soit qu'il traitât ses propres affaires, soit qu'il s'ingérât dans celles des autres, il se porta fort pour son frère Arcadius, à qui il appartenait de convoquer les évêques d'Orient. La suite prouva qu'en prenant un tel engagement Honorius avait trop présumé de son influence fraternelle sur ce collègue, et pas assez de celle de l'impératrice Eudoxie. Tandis que le pape de Rome vaquait ainsi avec sa sagesse accoutumée aux préliminaires du concile, Vénérius de Milan et Chromatius d'Aquilée, armés des deux lettres de Chrysostome, travaillaient à lui gagner des amis parmi les évêques de la Haute-Italie. Les bons offices de Vénérius méritèrent les remercîmens du persécuté, qui lui écrivit deux fois du fond de son exil, et Chromatius reçut de son zèle à soutenir cette juste cause un témoignage plus éclatant encore dans un rescrit de l'empereur Honorius. Tout livré qu'il était aux soins matériels, Innocent ne négligeait point les moyens spirituels qui pouvaient appeler sur sa sainte entreprise l'appui et la bénédiction du ciel. Il ordonna un grand jeûne dans toute l'étendue de l'église romaine, et on le vit lui-même, donnant l'exemple, invoquer avec larmes au pied des autels la miséricorde de Dieu pour le retour de la justice parmi ses frères et le rétablissement de l'union dans les églises.

En même temps il écrivit deux lettres : l'une à Chrysostome en réponse au mémoire d'appel, l'autre à Théophile, lui signifiant sa prochaine convocation au concile œcuménique. La première est empreinte d'une réserve que l'on conçoit fort bien de la part d'un futur juge; toutefois, sous ces froides apparences, on voit percer une noble confiance dans le bon droit de l'accusé et une ardente compassion pour ses maux. « Il ne faudrait pas, mon très vénérable frère, lui écrivait-il, que l'affliction eût plus de force pour vous abattre que la bonne conscience pour vous consoler. Étant, comme vous êtes, maître et pasteur de tant de peuples, vous n'avez pas besoin qu'on vous remontre que les persécutions ne font qu'éprouver la vertu, quand la vertu se montre supérieure à leur violence. La bonne conscience en effet est un invincible rempart contre tous les accidens injustes, et ceux qui ne les savent point endurer patiemment et avec résignation découvrent, par cette lâcheté même, le mauvais état de leur âme... La vôtre, purifiée grâce à de longues souffrances, sera conduite au port par la miséricorde du Sauveur, qui vous regarde et vous considère du haut du ciel. »

La seconde, écrite d'un style tout différent, fait voir assez le peu d'estime d'Innocent pour le patriarche d'Alexandrie, et comment il appréciait déjà sa conduite. Elle était conçue en ces termes : « Mon

frère Théophile, nous avons résolu de recevoir dans notre communion vous et Jean notre frère, ainsi que nous vous l'avons déjà déclaré. Persistant dans le même sentiment et dans la même volonté, nous ne pouvons que vous répéter la même chose. Quand vous nous écririez là-dessus mille fois, il n'est pas possible que nous nous séparions de la communion de Jean, sinon après un jugement équitable et légitime, attendu que nous sommes instruit de ce qui s'est passé là-bas d'étrange et de condamnable. Si donc vous êtes sûr de votre conscience, rendez-vous promptement vous-même au concile qui doit se tenir bientôt en Jésus-Christ, et mettez-vous en état d'y procéder selon les canons et décrets du concile de Nicée, car l'église romaine n'en reçoit point d'autres en ces matières. » — Cette déclaration regardait les canons d'Antioche. — « Que la raison soit de votre côté, et je n'hésiterai pas à reconnaître l'excellence de votre cause. »

Cette lettre parvint sans encombre à Théophile; l'autre, confiée au diacre Cyriacus, n'eut pas le même bonheur : les événemens s'étaient précipités dans l'intervalle, et Chrysostome n'était déjà plus à Constantinople.

V.

Tandis que ces choses se passaient à Rome, la faction ennemie de Chrysostome, inquiète de ce qui pouvait arriver et irritée des lenteurs d'Arcadius, contre lesquelles se brisaient jusqu'aux volontés impérieuses d'Eudoxie, cherchait quel incident nouveau pouvait décider cet esprit flottant ou trancher l'affaire sans lui. Ce que redoutaient surtout Sévérien et les évêques ses complices, c'était une intervention de l'église romaine et de l'empereur Honorius, qui changerait leur querelle privée en question d'état; leur impatience d'en finir était devenue comme de la rage. Des hauts rangs de l'épiscopat, cette agitation haineuse descendait jusque dans les bas-fonds où le crime paraît un moyen naturel de dénouer une difficulté. Un homme faisant toutes les contorsions d'un possédé du diable alla s'établir un matin devant le palais où l'archevêque était détenu, épiant, au milieu de ses simagrées qui détournaient l'attention, le moment où les portes s'ouvriraient pour se précipiter dans la cour et gagner le vestibule. Il le fit en effet; mais on eut le temps de le saisir, et on le trouva armé d'un poignard. Nul ne douta qu'il n'eût le dessein de tuer Chrysostome, et la foule attirée par le bruit le conduisit devant le préfet de la ville pour qu'il y fût interrogé; Chrysostome, informé du fait, envoya demander aussitôt la grâce de cet homme. Le préfet ne se le fit pas dire deux fois.

Quelques jours après, la même aventure fut tentée par un autre

homme qu'avait encouragé peut-être l'impunité du premier. Celui-ci portait l'habit d'un esclave ou d'un domestique. On l'avait vu rôder près du palais, étudiant les habitudes des serviteurs qui depuis le récent événement semblaient être sur leurs gardes. Les portes ayant été ouvertes, il prit sa course de la rue où il était posté jusqu'à la demeure épiscopale, comme s'il eût été chargé de quelque missive importante pour l'archevêque. Un passant à qui ses allures parurent suspectes l'arrêta sur le seuil en lui demandant ce qu'il voulait; celui-ci lui répondit par un coup de couteau qui lui pénétra dans la poitrine. Aux cris du blessé, au sang qui jaillissait de la plaie, d'autres passans accourent, mêlés aux gens de l'archevêque; on entoure le meurtrier, qui se défend et frappe encore deux hommes; puis, brandissant son poignard ensanglanté, il se fait jour à travers la foule déjà nombreuse, et parvenait à s'échapper quand un habitant du quartier qui revenait du bain, averti par les cris, essaya de l'arrêter en le saisissant à bras-le-corps; mais il tomba à son tour percé de coups. Son attaque et sa chute ayant ralenti la course du meurtrier, la foule put enfin lui barrer le passage. On se rue sur lui, on l'enveloppe, on le terrasse, on le traîne au prétoire du magistrat, qui n'eut pas la peine de le mettre à la question, car le scélérat avoua tout, et quand on le fouilla, on le trouva muni de trois couteaux acérés. Il confessa qu'il avait eu l'intention de tuer Chrysostome, qu'il avait reçu pour cela cinquante pièces d'or dont il était porteur, qu'il était domestique d'un prêtre nommé Elpidius (ce prêtre avait figuré dans les rangs inférieurs parmi les ennemis les plus passionnés de l'archevêque), et qu'enfin c'était son maître qui l'avait poussé à ce crime. Le peuple exigeait qu'on fît bonne et prompte justice de ce misérable, qu'il eût voulu mettre en pièces sur-le-champ. Le magistrat promit qu'on procéderait, toute affaire cessante, à son jugement, le fit charger de fers et enfermer dans un cachot. En attendant, les victimes de cet homme, au nombre de sept, moururent l'une après l'autre, car les plaies avaient été dangereuses et profondes; on en enterra quatre le jour même ou le lendemain, et une multitude immense suivit les funérailles, faisant éclater son amour pour Chrysostome, son indignation contre des prêtres qui provoquaient à l'assassinat. Les révélations du meurtrier ne laissant aucun doute sur son compte, le magistrat n'avait plus qu'à rechercher ses complices et à donner un exemple éclatant de sévérité; il n'en fut pas ainsi, aucun complice ne fut découvert, et le coupable lui-même disparut de la prison sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. Cette étrange conduite du juge, qu'il n'avait pu suivre qu'en vertu d'ordres supérieurs, poussa au plus haut degré l'irritation du peuple. Des rassemblemens eurent lieu dans les principaux quartiers de la ville; on s'organisa

pour former autour de l'archevêché des gardes de jour et de nuit. « Il faut bien veiller sur notre père, disait le peuple, puisque ses geôliers ne le gardent pas, et qu'on laisse échapper ses assassins. »

La solennité de la Pentecôte arriva sur ces entrefaites, et la foule s'amassa dans le quartier de Sainte-Sophie par groupes plus compactes et plus menaçans. On s'en alarma au palais impérial, ou l'on feignit de s'en alarmer et de croire que la vie de l'empereur était en danger. De connivence avec l'impératrice, les quatre évêques, instigateurs de tous les mauvais conseils, tentèrent une suprême démarche près d'Arcadius. « Prince, lui dirent-ils (l'histoire nous a conservé leurs paroles), tu as été constitué empereur par Dieu même pour que tu ne sois soumis à personne, que tous au contraire t'obéissent, et qu'il te soit permis de faire ce qui te plaît. Ne sois pas plus clément que les prêtres, plus saint que les évêques. Nous te l'avons dit en présence de tout le monde : que la déposition de Jean retombe sur nos têtes ! réfléchis à cela, prince auguste, et n'accomplis pas notre perte à tous, afin d'épargner un seul homme. » Ils faisaient résonner pour la seconde fois à ses oreilles le seul argument qui lui touchât le cœur, leur responsabilité devant la justice divine; il n'avait plus peur, et se décida.

La Pentecôte tombait, en cette année 404, au 5 du mois de juin; quinze jours après, à l'aube naissante, de forts détachemens de troupes prenaient position en divers lieux autour de l'église et de l'archevêché. Vers midi ou un peu avant, un notaire du prince, nommé Patricius, se présenta devant l'archevêque avec un ordre ainsi conçu : « Acacius, Antiochus, Cyrinus et Sévérien ont pris sur leur tête la responsabilité de ta condamnation. Recommande donc tes affaires à Dieu, et sors d'ici sans délai. » Un tel ordre, qui indiquait par les termes mêmes que les appréhensions d'Arcadius avaient cessé, était clair, nous dit l'historien de cette scène, et ne supportait point de réplique. Jean fit signe à quelques évêques et quelques clercs qui se trouvaient là qu'il voulait passer dans la basilique. « Venez, leur dit-il, prions, et prenons congé de l'ange de cette église. » Entré dans le chœur, il s'y mit en prière, et pendant qu'il faisait ses oraisons, on lui remit une lettre que lui adressait un des principaux de la ville en qui il avait pleine confiance. « Hâte-toi, lui écrivait son ami; Lucius, cet homme à la face impudente et à l'audace sans mesure, est posté non loin d'ici, dans le bain public, tout prêt à te traîner et te chasser de force, si tu refuses ou si tu diffères ton départ. Or le peuple de la ville est dans une émotion extrême; hâte-toi de sortir en cachette, de peur qu'il n'y ait collision et effusion de sang entre lui et les soldats. » L'archevêque en effet pouvait entendre distinctement le murmure de la foule retentissant autour de la basilique, comme le bruit d'une mer agitée. Il

se leva aussitôt et ordonna à ses serviteurs de seller et caparaçonner son cheval et de le tenir en main à la porte occidentale, comme s'il devait bientôt sortir. S'approchant ensuite des évêques qui pleuraient, il en embrassa deux, et, détournant son visage baigné de larmes, il leur dit : « Je vous embrasse tous en la personne de ceux-ci; restez dans le sanctuaire afin que je reprenne un peu de calme avant de partir. » Il se dirigea alors d'un pas ferme vers le baptistère, où ses diaconesses étaient réunies. Appelant à lui Olympias, Pentadia, Ampructé et Silvina, celles d'entre elles qu'il aimait le mieux, il leur dit : « Venez, mes filles, et écoutez-moi bien. Pour ce qui me regarde, je sens que tout est fini : ma course est consommée, et peut-être n'apercevrez-vous plus mon visage. Je n'ai qu'une chose à vous recommander, c'est qu'aucune de vous ne s'écarte du respect qu'elle doit à l'église. Quiconque, conduit à l'ordination par le consentement de tous, sans brigue et sans ambition, deviendra mon successeur, soumettez-vous à lui comme à moi-même, car l'église ne peut être sans évêque. Obtenez par là miséricorde et souvenez-vous de moi dans vos prières. » Ces femmes, en l'entendant, s'étaient précipitées à ses pieds, qu'elles pressaient contre leurs lèvres en les inondant de pleurs. Appelant alors un des prêtres qui l'avaient suivi : « Éloignez-les, lui dit-il, de peur que leur affliction ne trouble le peuple. » Ses adieux étaient faits. Traversant rapidement la basilique, il gagna la porte orientale, où il se remit aux mains des soldats, qui l'entraînèrent en le cachant aux regards. « L'ange de l'église, nous dit le narrateur contemporain de cette touchante scène, partit avec lui. »

La présence du cheval ordinaire de Chrysostome près de la porte occidentale donna pendant quelque temps le change au peuple, qui attendit patiemment; il finit pourtant par soupçonner la vérité, et les uns coururent au port, où ils purent voir la barque qui contenait le prisonnier et quelques évêques et prêtres ses compagnons traverser le Bosphore pour gagner la côte de Bithynie; les autres, forçant une issue secrète du cloître, pénétrèrent par là dans l'église. Ils la trouvèrent gardée par des soldats qui l'avaient occupée au moment du départ de Chrysostome, et assuraient les clôtures des portes pour empêcher l'entrée de la foule. Ces soldats voulurent repousser les nouveau-venus, dont le nombre augmentait sans cesse; ceux-ci résistèrent, et on se battit sur les dalles, qui furent ensanglantées. La foule amassée sous le grand portique, entendant des cris et un cliquetis d'armes à l'intérieur, crut qu'on faisait violence à l'archevêque, et voulut enfoncer les portes principales; mais elles étaient solides et fortifiées en dedans, comme je l'ai dit, par des armatures en fer et des verrous. On dut en faire le siége : on apporta des leviers, on lança des blocs de pierre; les ais brisés vo-

lèrent en éclats, et le flot populaire fit irruption avec une irrésistible violence. Rencontrant en face de lui la colonne qui débouchait en sens opposé, ils se heurtèrent, se culbutèrent les uns les autres, et il s'ensuivit une confusion inexprimable. Des monceaux de gens étouffés, écrasés, encombrèrent bientôt la nef et les parties latérales de l'édifice. Les soldats mirent le comble au désordre en faisant usage de leurs armes. On n'entendait dans ce lieu sacré que juremens et malédictions, cris de menace et cris de douleur; des Juifs et des païens, que la curiosité avait amenés parmi la foule, en prenaient occasion pour blasphémer le Dieu des chrétiens jusque dans son sanctuaire. Il fallut du temps pour que la confusion cessât et qu'on pût tirer de l'église les morts et les mourans. Cependant ce désordre de la terre ne fut pas le seul : tandis qu'on était occupé à se battre, il se formait une de ces tempêtes soudaines, fréquentes en cette saison dans les parages de la Mer-Noire. Poussée vers la ville par un courant venu du nord, elle fondit sur Sainte-Sophie, qu'elle semblait vouloir ébranler jusqu'au faîte. On eût dit que le ciel et la terre s'étaient conjurés pour qu'aucun désastre ne manquât à cette sinistre journée.

La foule se retirait et la basilique était en partie évacuée, quand on vit une grande clarté jaillir subitement du trône d'où l'archevêque faisait ses instructions au peuple, puis des flammes, s'élevant comme des serpens autour des piliers du chœur, gagnèrent en un moment le plancher de l'église et la charpente. Une colonne d'étincelles et de fumée surmonta bientôt l'abside, et, rabattue par le vent, étendit l'incendie à tout le reste de l'édifice. Ce ne fut pas tout : les flammes, sorties de cette immense fournaise et toujours poussées par la tempête vers le midi, atteignirent le palais du sénat et menacèrent même celui de l'empereur, projetant au-dessus de la place comme un vaste pont sous lequel, si l'on en croit les historiens, on pouvait circuler sans danger. Au contact ardent de la flamme, le toit de la curie se liquéfia, et le plomb fondu, découlant par ruisseaux dans l'intérieur du bâtiment, fit éclater les colonnes, les murs de marbre, et calcina les statues. L'or, l'argent, le bronze, tous les métaux amalgamés ne présentèrent plus à l'œil qu'une masse informe ou des laves brûlantes, et l'édifice, privé de support, s'affaissa promptement sur lui-même. Des secours portés à temps garantirent à grand'peine le palais de l'empereur; quant aux splendides demeures qui formaient les côtés de la place, elles furent toutes réduites en cendres. Ainsi périrent les deux beaux monumens, l'un chrétien et l'autre païen, orgueil de la nouvelle Rome, sans qu'on espérât d'en relever jamais de pareils. La ville entière fut dans la consternation.

Ainsi qu'il arrivait toujours dans ce siècle d'exaltation religieuse,

la superstition vint se mêler à la douleur, comme elle l'eût fait à la joie publique. En voyant crouler dans les flammes ce chœur célèbre des Muses, ouvrage des grands artistes de la Grèce, enlevé de l'Hélicon par Constantin, les païens s'écriaient avec désespoir : « Qu'avaient à faire les Muses avec nos temps misérables? Il est bien juste qu'elles nous quittent! » Mais plus tard, lorsqu'en fouillant les décombres on découvrit, couchés par terre et intacts, les simulacres de Jupiter et de Minerve, anciens gardiens des portes du temple, le deuil se changea en allégresse. « Cette vue, nous dit un écrivain polythéiste, ranima le cœur de tout ce qu'il y avait de bon dans la ville; on augura que les dieux avaient résolu de ne point lui retirer leur sauvegarde, et l'espérance commença de renaître... Pourtant, s'empresse-t-il d'ajouter avec un sentiment de profonde amertume, que les choses adviennent comme il leur plaira! » — Les chrétiens aussi, du moins les catholiques partisans de Chrysostome, trouvèrent quelque consolation dans un fait merveilleux. Au milieu des ruines de la basilique et des palais voisins, une petite chapelle restait seule debout, à peine noircie par la flamme. C'était la sacristie particulière de l'archevêque, celle où il renfermait les plus riches ornemens de son église et les vases sacrés d'un trop grand prix pour l'usage journalier; en un mot, c'était le trésor épiscopal. En retrouvant ces objets vénérables entiers dans la chapelle intacte, et se rappelant que le vol du trésor de l'église avait été, au concile du Chêne, un des crimes articulés contre Chrysostome, ses amis virent dans cet accident, étrange assurément, un fait surnaturel, un témoignage que Dieu voulait donner au monde de l'innocence du persécuté et de l'infamie des persécuteurs. Deux clercs de Constantinople, le prêtre Germain et le diacre Cassien, qui comptaient parmi les fidèles de Jean, coururent sans retard faire leur déposition au palais de l'empereur, demandant qu'on dressât un inventaire authentique des objets retrouvés, tant en or et argent qu'en vêtemens, meubles et tentures, du domaine ecclésiastique. L'inventaire fut dressé en double devant Studius, préfet de la ville, Eutychianus, préfet du prétoire, Jean, intendant des largesses du prince, Eustathius, questeur, et quelques notaires. Une des copies resta entre les mains des magistrats; Germain et Cassien réclamèrent l'autre pour leur sûreté, et la portèrent l'année suivante à Rome. Tandis que ces choses se passaient à Constantinople, Chrysostome cheminait, sur la route de Chalcédoine à Nicée, avec son escorte de soldats prétoriens, deux évêques et quelques clercs qui avaient voulu le suivre.

AMÉDÉE THIERRY.

(La suite au prochain n°.)

L'AVENTURE

DE

LADISLAS BOLSKI

QUATRIÈME PARTIE (1).

XVIII.

Une cellule assez vaste, longue de vingt pieds, large de douze, quatre murs gris, une lucarne garnie d'une double rangée de barreaux, une table boiteuse assujettie avec une cale, deux chaises, un poêle de fonte, une porte percée d'un vasistas, dans un coin un méchant grabat, voilà l'exact inventaire du logement que j'avais réussi à me faire octroyer par la libéralité du gouvernement russe. Je dus subir d'ennuyeuses cérémonies avant d'en prendre possession. Je fus interrogé, fouillé, écroué. Enfin on me fit parcourir une enfilade de lugubres corridors, j'entrai chez moi, et bientôt j'y fus seul. Ce que j'éprouvai alors, je ne sais comment vous en donner une idée. Du fond de ma poitrine jaillit un cri ou, pour mieux dire, un rugissement de joie sauvage qui dut bien étonner mes guichetiers et le factionnaire qui veillait à ma porte.

Elle était triste et sombre, ma pauvre cellule, qu'éclairait d'une faible lueur une chandelle fétide, où s'amassaient les champignons. C'était une vraie geôle; elle en avait le visage, elle en avait aussi l'odeur. On respirait dans l'air les longs ennuis, les mortelles langueurs d'une captivité sans terme, je ne sais quoi qui ressemblait aux écœuremens d'une âme qui moisit sur place. Bien des douleurs

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril, et du 1er mai.

avaient habité avant moi cette cellule; elles avaient écrit leur histoire, gravé leurs souvenirs et leurs pressentimens sur les murailles, qui étaient barbouillées d'inscriptions, de noms propres, de vers, d'images, et ces mornes et prophétiques murailles ne savaient et ne racontaient que des arrestations nocturnes, des tortures, le knout, la Sibérie, la Pologne crucifiée.

Cependant, à peine eus-je fait le tour de ma prison, je tombai à genoux dans un transport frénétique; élevant mon âme à Dieu, je lui rendis grâce; puis je me mis à courir le long des murs, à les couvrir de baisers. Ils étaient mes sauveurs et mes protecteurs; ils montaient la garde autour de moi; ils tenaient le déshonneur à distance, ils me défendaient contre les lâchetés de mon cœur, contre les trahisons de ma conscience; ils me disaient : — Quand tu le voudrais, tu ne pourrais la revoir.

Le factionnaire, qui me guettait à travers le vasistas de la porte, crut que j'étais tombé en fièvre chaude. Il courut appeler le médecin de la prison, qui m'examina et m'interrogea. Je l'assurai que j'avais la tête parfaitement saine.

— Cependant, me dit-il, un homme qui manifeste une joie folle en entrant en prison...

— C'est un secret entre Dieu et moi, interrompis-je, et je lui demandai ironiquement s'il y avait une loi en Russie qui interdît aux prisonniers de baiser les murs de leur prison.

Il se retira en me disant : — Quand la marmite bout, elle fait danser son couvercle; bouillira-t-elle encore demain?

Il n'avait que trop raison. Les grands mouvemens de l'âme ne peuvent durer. Dès le lendemain, il se fit une réaction dans mon esprit combattu; j'étais en état de réfléchir, de calculer; je sentais à quel prix j'avais sauvé mon honneur, mes transports avaient fait place à une sombre exaltation, à une sorte d'inquiétude étonnée et fiévreuse, à des disputes de bête fauve avec sa cage. Les murs de mon cachot me protégeaient contre les défaillances de ma volonté et contre l'infamie, non contre l'emportement de mes regrets, contre le trouble dévorant de mes pensées. Ma solitude, mes oisivetés forcées, me livraient en proie à mes souvenirs; ils m'assiégeaient, ils me bloquaient. Je soupirais après des souffrances actives, après des douleurs qui fussent des occupations. J'étais résolu, si l'on peut appeler résolution une fougue aveugle de la volonté, à braver mes juges, à les provoquer, à les pousser à bout, à leur extorquer des rigueurs; il me fallait des tortures, des supplices; il me tardait que mon corps déchiré et saignant donnât de la besogne à mon âme, l'arrachât à ses rêveries, à ses retours sur le passé, à ses doutes, à ses *pourquoi*, à ses *mais* accablans, plus cruels cent fois que le knout et que des tenailles ardentes.

Malheureusement mes juges ne semblaient pas pressés de me juger, et je passai trois mortelles semaines en tête-à-tête avec moi-même, sans apercevoir d'autre visage humain que la face paterne du guichetier qui m'apportait mes repas. C'est à lui que je m'en prenais. Il était mon plastron, ma cible. Je le raillais, je l'injuriais, je me répandais en invectives contre lui et contre toute la sainte Russie, je le chicanais sur des vétilles, je m'ingéniais à l'irriter, à le faire sortir des gonds. J'y perdais mes peines; il prenait tout en douceur. L'habitude de son métier, aidée de la nature, l'avait enveloppé de la tête aux pieds d'un flegme imperturbable, épaisse carapace sur laquelle venaient s'amortir mes lardons et mes insultes. Quoi que je pusse lui dire, il dodelinait de la tête, haussait les épaules, ou bien sa large figure s'épanouissait de contentement; il riait aux éclats en me montrant sa bouche grande comme un four et ses trente-deux dents. A tous mes emportemens, il répondait par des proverbes : — Qui n'a patience n'a rien. — Petite pluie abat grand vent. — On ne prend pas les mouches avec du vinaigre, ni la lune avec les dents. — Comme on fait son lit, on se couche. — C'est à celui qui a dansé à payer les violons. — J'avais pris en horreur sa face de papier mâché et surtout son dos cambré, car rien n'est plus odieux que le dos d'un homme qu'on n'aime pas.

Peu à peu je tombai dans le plus profond abattement, dans une morne et muette désespérance. La fin tragique de Lévitoux, de ce jeune prisonnier polonais qui s'était brûlé vif dans son lit, me revint à la mémoire. Je résolus d'imiter Lévitoux. Qu'avais-je encore à faire en ce monde et à quoi bon me survivre? Ce projet, qui se fortifia de jour en jour dans ma tête, finit par devenir une idée fixe. Mes fureusr, mes incartades, avaient été cause qu'on se défiait de moi, et que le factionnaire qui faisait perpétuellement sa ronde dans le corridor avait souvent l'œil à mon vasistas. Une nuit je crus l'entendre ronfler. Je cours à ma chandelle, je m'en saisis, je la place sous mon lit. Déjà ma paillasse flambait quand la porte s'ouvrit à grand bruit, et mon rusé surveillant s'élança vers mon lit avec un seau d'eau qui suffit à éteindre l'incendie. Depuis lors on ne me laissa plus de lumière pendant la nuit; mais d'heure en heure on entrait dans ma cellule pour s'assurer de ce que je faisais.

Enfin un soir je vis paraître un aide-de-camp accompagné de quatre soldats. Il m'annonça qu'il avait l'ordre de me conduire devant la commission d'enquête. Je ressentis une secousse électrique. J'étais couché sur mon grabat, je fis un bond et je découvris que j'étais encore en vie. L'aide-de-camp prit les devans; je le suivis, entouré de mon escorte.

J'arrivai dans une grande salle. Il y avait au milieu une table

longue couverte d'un tapis vert. Autour de cette table et de ce tapis siégeaient une dizaine d'officiers de tout grade, que présidait un général à cheveux blancs. Ces messieurs étaient de joyeuse humeur; ils fumaient, causaient, riaient, faisaient assaut de lazzis. Peu à peu le silence se rétablit; on me fit asseoir, et le vieux général Milef m'adressa la parole d'une voix assez douce. Je me promis que je le forcerais à changer de note.

Il me représenta que ma situation était grave, qu'il dépendait de moi de l'améliorer par la sincérité de mes aveux et de mon repentir. — Vous portez un nom honorable, me dit-il, et qui jusqu'à ces derniers temps était resté pur de tout reproche. Votre grand-père paternel, que j'ai connu, a laissé en Russie les meilleurs souvenirs. Il avait légué à son fils sa loyauté et sa sagesse. Malheureusement votre père s'est allié, par son mariage, avec une famille où le fanatisme est héréditaire. Il avait, paraît-il, un caractère faible. C'est votre mère qui lui dérangea la cervelle par des billevesées, qui lui persuada d'émigrer, qui l'empêcha de rentrer en Russie quand sommation lui en fut faite. C'est elle encore qui le força de s'enrôler dans l'armée de la révolution et qui l'envoya périr en Hongrie sur un de ces champs de bataille où le courage est un crime... Vous voyez que l'histoire de votre famille nous est connue.

J'aurais volontiers embrassé le général : il ne connaissait pas toute l'histoire de mon père. Je lui répondis : — Votre excellence daigne m'apprendre que mon père était un fou et que ma mère est une scélérate. N'a-t-elle pas autre chose à me dire?

Il se mordit les lèvres, mais il ne se fâcha pas. — Vous pouviez choisir d'être le petit-fils de votre grand-père, reprit-il en élevant la voix, c'est-à-dire un homme de bien et de bon sens. Vous avez trouvé plus beau d'être le fils de votre mère. Libre à vous... Cependant vous êtes bien jeune : vingt-trois ans à peine. Vous pouvez revenir à de meilleurs sentimens. Le tribunal est disposé à l'indulgence. Nous serions bien aises, je vous le confesse, de voir la brebis rentrer au bercail. Faites un retour sur vous-même. Que vos aveux réparent votre faute! Lors de votre premier interrogatoire, vous avez refusé de nommer vos complices. Nous vous avons laissé tranquille pendant trois semaines pour vous donner le temps de la réflexion...

— Mes complices! interrompis-je. Comment vous les nommerais-je? Je n'en ai point.

— Nommez-nous toutes les personnes que vous avez connues ici.

J'entamai la longue énumération de tous les officiers russes que j'avais rasés ou frisés. Il m'interrompit par un geste d'impatience.

— Vous avez fréquenté des maisons polonaises, vous y avez formé des amitiés secrètes...

— Je n'ai point d'amitiés secrètes. Je n'ai que des haines déclarées. On peut les lire dans mes yeux.

— Prenez-y garde, reprit-il après un silence. Vous aggravez comme à plaisir votre situation, vous découragez notre clémence... Nierez-vous que vous n'ayez été envoyé ici par la société démocratique, que vous ne soyez l'un de ses émissaires?

— Je n'ai reçu de mission que de moi-même; je n'ai pris conseil que de mon désir de revoir mon pays, de la résolution que j'avais formée de me battre un jour pour sa délivrance. J'ai cru que les temps étaient mûrs, que la Pologne ne tarderait point à se soulever. J'ai réussi à me procurer un passeport, j'ai passé la frontière, et j'attendais.

— Voilà des prévisions et des calculs bien imprudens... Il est certain que les fauteurs de désordres s'agitent. Les brouillons ne manquent pas dans ce pays. Croyez-vous par hasard que nous ayons peur de vous et de vos menées souterraines? Pour plus de sûreté, nous avons arrêté ces jours-ci une vingtaine de suspects. Je vais vous en donner la liste... Il se peut faire que nous ayons mêlé dans notre sac le bon grain et l'ivraie. Si nous avons arrêté quelques innocens avec les coupables, c'est à vous de réclamer en leur faveur. L'humanité vous y oblige.

— Le piége est trop grossier pour que je m'y laisse prendre, dis-je en levant les épaules.

Il ne laissa pas de lire à haute voix sa liste, s'arrêtant à chaque seconde pour me donner le temps de parler. Elle ne renfermait que peu de noms de ma connaissance et pas un seul de mes affiliés.

— J'aime à croire, m'écriai-je, que toutes les personnes que vous m'avez nommées sont coupables comme moi d'aimer leur pays et de haïr la tyrannie.

— Qu'espérez-vous de vos dénégations et de vos ignorances volontaires? reprit-il. Il faut cependant que votre cas vous paraisse bien grave, que les secrets dont vous êtes le dépositaire vous pèsent bien lourdement, pour que vous ayez tenté de vous dérober à notre enquête par le suicide?

— J'ai essayé de me tuer, repartis-je, parce que je ne pouvais me consoler d'avoir été mis dans l'impuissance de nuire aux bourreaux de mon pays.

A ce coup, il s'emporta; frappant un grand coup de poing sur la table : — Savez-vous à qui vous parlez, et que nous avons certains moyens de rappeler au respect les insolens qui s'oublient?... Qu'il vous souvienne de Konarski!...

Je me levai brusquement. — Je les connais, vos moyens, m'é-

criai-je. Dieu soit loué! vous avez en ce genre l'esprit inventif et l'imagination féconde. D'autres ont inventé le métier à bas, les chemins de fer, le télégraphe électrique, toutes les obéissances de la matière à l'esprit. Vous avez inventé, vous, les batogs, le knout, la déportation, cet hypocrite déguisement de la mort, tout ce qui abrutit l'âme, tout ce qui tue la pensée. Faites de moi ce qu'il vous plaira; je méprise vos verges et vos chevalets, vos kibitkas et toute votre Sibérie. Je suis arrivé en Pologne la tête pleine de rêves. C'étaient mes enfans; je les avais gorgés du plus pur de mon sang et de ma pensée. Mes aiglons sont morts avant d'avoir vu le soleil. Que m'importe de souffrir et de mourir? Quelque supplice que vous m'infligiez, il me sera doux au prix de la rage que j'éprouve à contempler mes deux bras désarmés et le creux de mes mains, d'où s'est échappée la vengeance.

A ces mots, il se fit un tumulte. Mes juges se levèrent de leurs siéges. Le général s'élança vers moi en roulant des yeux formidables. — Effronté petit drôle! s'écria-t-il, tu as dans le corps dix mille diables et tous tes aïeux maternels!... Ah! tu veux tâter de la torture? Qu'à cela ne tienne! Tu pourras te passer ta fantaisie.

Il appela l'aide-de-camp qui m'avait amené et lui parla quelques instans à l'oreille. On m'entraîna dans une autre salle. Là, on riva des fers à mes pieds et on lia mes mains de menottes si étroitement nouées que la corde entrait dans mes chairs et déchirait mes poignets. Cela fait, on m'emporta dans un cachot souterrain, ténébreux, si étroit et si bas que je ne pouvais m'y retourner ni m'y tenir debout, un vrai cabanon. J'y passai deux semaines, vivant d'eau panée et de croûtons.

Mon cachot me fut un séjour plus agréable que ma cellule. Je n'y étais pas seul. Mes chaînes, mes menottes, la faim, la soif, la fièvre, me tenaient compagnie; nous avions fait amitié ensemble, je leur parlais, elles me répondaient. Parfois je criais, je chantais, j'entonnais l'hymne : — Seigneur, rends-nous la liberté! et je m'interrompais pour dire :

Tu n'as pas su voir l'oiseau bleu,
Là bas, — ce n'était pas en Chine. —
Il était là
Et s'envola.

Je voyais la muraille s'entr'ouvrir, l'oiseau s'envoler, et je riais aux éclats. On me ramena trois fois devant la commission d'enquête; trois fois je me renfermai dans un mutisme obstiné; on ne put m'arracher une syllabe, et toujours on me redescendait dans mon cachot.

Un matin, ce fut une autre chanson. Un officier vint me chercher

à l'aube et me conduisit dans une petite cour entourée de hautes murailles. Là m'attendaient six soldats, l'arme au pied.

— J'ai l'ordre de vous faire exécuter, me dit l'officier. Toutefois vous obtiendrez un sursis et peut-être la remise de votre peine, si vous vous décidez enfin à faire des aveux.

— Dépêchez-vous, lui répondis-je, que vos hommes n'aient pas le temps de s'ennuyer!

On me banda les yeux. — Avant de commander le feu, reprit l'officier, je compterai jusqu'à vingt. Réfléchissez. Il vous suffit de dire un mot et vous avez la vie sauve.

Il se mit à compter, d'une voix lente et scandée. Quand il eut dit vingt : — En joue! cria-t-il; mais avant de dire : feu! je compterai encore jusqu'à dix... Je chantai à tue-tête :

Il était là
Et s'envola.

— Quel enragé! dit l'officier.

Je venais de savourer avec délices l'avant-goût de la mort; elle trompa ma soif. On me débanda les yeux, et malgré mes résistances on me remporta, criant et hurlant, dans mon cabanon; mais le soir de ce même jour j'en sortis pour n'y plus rentrer. Je fus ramené dans mon premier logement, dans cette cellule que je haïssais à l'égal de l'enfer : j'y avais connu cette chose honteuse qui s'appelle le repentir d'une généreuse action.

XIX.

Je passai la nuit étendu sur mon grabat, les yeux ouverts. Je me demandais ce qu'on allait faire de moi. Un spectre se tenait debout à mon chevet. C'était la Vie. — Tu m'appartiens encore, me disait-elle avec un rire féroce. Penses-tu que je lâche si facilement ma proie? Tu ne sais pas tout ce que je te réserve. Tu ne connais pas les meilleures pièces de mon sac. — Je me disais : — Recommencer à vivre! j'en ai perdu l'habitude, je ne m'en sens plus la force. — Et je pleurais comme un enfant à l'idée que ma santé épuisée et mes nerfs malades trahiraient peut-être mon courage, que mes bourreaux réussiraient par quelque embûche à surprendre ma bonne foi, à m'extorquer mes secrets. J'employais le peu de lucidité d'esprit qui me restait à me représenter les épreuves auxquelles on allait me soumettre, les périls qu'allait courir mon honneur. Qu'elle est courte et aveugle, l'imagination de l'homme! Qu'elle est ignorante de nos lendemains! La mienne se tournait aux quatre coins de l'horizon pour découvrir de quel côté allait venir l'ennemi. Il n'arrive jamais par le chemin que nous regardons, et

nous le cherchons encore des yeux qu'il est déjà debout derrière nous. De tous les périls que je prévoyais, aucun n'était à craindre pour moi : on m'aurait tué dix fois sans m'arracher une dénonciation; mais le déshonneur a tant de visages! J'étais loin de deviner celui qu'il prendrait pour ramper jusqu'à moi.

Le matin, vers dix heures, je reçus une visite à laquelle je ne m'attendais point. Un officier dont la figure m'était nouvelle, le major Krilof, entra dans ma cellule accompagné du guichetier et d'un maréchal ferrant. Il me fit délivrer de mes fers; on m'ôta mes menottes. Mes mains enflées et mes poignets saignans firent impression sur le major. Un médecin fut mandé, qui me fit un pansement. Il m'interrogea, je ne répondis mot. Dans l'état de faiblesse et de prostration où je me trouvais, je me défiais de tout le monde et de moi tout le premier; la curiosité la plus inoffensive, la bienveillance même, me semblaient couvrir des piéges; j'avais fait vœu de silence.

— Il a bien souffert, dit le major.

— Bah! lui répondit le docteur, il n'y a que le système nerveux qui ait pâti. Ce garçon a une tête et un coffre de fer. Donnez-lui des fortifians, des bouillons, de la grosse viande, et d'ici à trois jours il se portera comme un charme.

On me servit aussitôt une bisque qui me parut délicieuse, une large tranche de bœuf dont je ne fis qu'une bouchée, une bouteille de vin trempé que je vidai en un clin d'œil. Le major s'était retiré pour me laisser manger en liberté. Il reparut une heure plus tard et m'adressa plusieurs questions auxquelles je répondis sèchement et par monosyllabes. Il ne se rebuta pas. Il avait une douceur dans la voix, une grâce dans le sourire, qui contrastaient avec la raideur militaire de sa tournure et de son maintien. Sa figure commandait la confiance; elle portait l'empreinte d'une âme noble, comme il s'en trouve beaucoup, paraît-il, dans tous les rangs de l'armée russe. Cependant il eut de la peine à m'apprivoiser; je me raidissais contre la sympathie qu'il avait réussi à m'inspirer. Il pelota quelque temps en attendant partie, puis il me dit : — J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer.

A ces mots, je me redressai. — Venez-vous m'annoncer, m'écriai-je, que vous avez ordre de me faire exécuter dans les vingt-quatre heures? Ah! je vous bénirai comme mon sauveur; mais j'entends que cette fois on me fusille tout de bon. Je ne demande qu'à mourir; j'ai pris la vie en horreur. Assaisonnez ma mort, si cela vous plaît, de tous les supplices imaginables. Le poisson fera passer la sauce.

Il se leva et me dit tranquillement : — Vous avez les nerfs malades; vous avez besoin de rasseoir vos esprits. Je vous dirai ma

nouvelle quand vous serez plus calme. En attendant, je vais ordonner votre souper, et je tâcherai qu'il soit de votre goût. J'espère que la nuit prochaine vous dormirez bien. Nous causerons demain.

Il revint le lendemain matin; après s'être informé de ma santé : — Voulez-vous savoir ma nouvelle ? me demanda-t-il.

Je lui répondis d'un ton de parfaite indifférence : — Dites-la-moi, si cela vous plaît; mais je ne suis pas curieux.

— On m'a chargé de vous apprendre, reprit-il, que la commission d'enquête a obtenu de la clémence impériale la grâce de douze des personnes arrêtées le mois dernier, et qu'il ne tient qu'à vous...

Je l'interrompis par un bruyant éclat de rire : — Vous venez m'offrir ma grâce ? Quelle langue parlez-vous donc ? On ne gracie que les criminels. C'est un crime d'aimer son pays ? c'est une scélératesse d'être Polonais ?

— Permettez, me répliqua-t-il, je ne suis pas venu ici pour causer politique avec vous... A quoi cela nous mènerait-il ? Les questions de droit sont trop compliquées, on en peut raisonner longtemps. Eh ! bon Dieu ! il y a une justice russe et une justice polonaise. Le juge suprême pourrait seul décider entre nous.

— Et par quelles bassesses, s'il vous plaît, devrais-je acheter le pardon de la seule action méritoire que j'aie faite en ce monde ?

— S'il s'était agi de vous proposer des bassesses, me répondit-il avec douceur, je me serais déchargé de ce devoir sur quelque autre. Tout ce qu'on vous demande, c'est de signer un papier par lequel vous déclarerez vous repentir d'avoir trempé dans une conspiration contre votre souverain légitime, et vous prendrez l'engagement de ne participer à l'avenir à aucune manœuvre ourdie contre son autorité...

Je fis un bond. — Parlez-vous sérieusement ? Une telle déclaration, un tel engagement, me déshonoreraient à jamais. Qu'est-ce donc que l'infamie, si les menteurs et les lâches ne sont pas infâmes ? Eh quoi ! je reconnaîtrais me repentir d'avoir fait mon devoir, et je promettrais... Oh ! brisons là. Jamais !

Il garda un instant le silence. — Ne vous emportez pas, reprit-il. Vos fougues vous ont déjà beaucoup nui ; elles ont attiré sur vous des mesures de rigueur que je regrette. Et cependant vos juges sont bien disposés pour vous. Ils considèrent votre jeunesse, votre courage. Ils sont portés à ne voir dans votre coupable tentative qu'une étourderie, un coup de tête, l'erreur d'une imagination égarée par de mauvais conseils. Vous savez que le général Milef a été l'ami de votre grand-père. Il estime que bon sang ne peut mentir et que vous avez dans votre famille de qui tenir. On espère que vous finirez par entendre raison, que vous redeviendrez un vrai Bolski...

— Un vrai Bolski ! m'écriai-je avec fureur. Pourquoi me rappeler

que j'ai besoin de réhabiliter ma famille ? Il y avait une tache sur mon nom, j'ai juré de la laver dans mon sang.

— Le malheur, répliqua-t-il avec un sourire triste, est que personne ne songe à vous tuer.

Et se levant : — Il n'y a rien qui presse. Vous réfléchirez. En attendant, si je puis vous être agréable en quelque chose, disposez de moi. Le temps doit vous paraître long. Rien n'est plus utile, pour tromper la solitude et l'ennui, que de bonnes lectures et de bons cigares. Permettez-moi de vous procurer ce double plaisir.

Une heure après, on me remit de sa part un paquet de tabac, du papier à cigarettes, deux volumes de l'histoire de Russie de Karamsine, et la biographie du général Munnich.

Le major ne reparut que deux jours plus tard. Il me tendit la main d'un air affectueux, me demanda si j'avais lu Karamsine et si j'avais eu du plaisir à fumer. Me regardant avec attention : — Vous êtes encore un peu pâle, mais vous avez bien repris. Voyons vos poignets... Oh! cela va à merveille. Le docteur avait raison : vous avez un fonds de santé à toute épreuve.

Et il ajouta : — A propos, avez-vous réfléchi ?

Je le saisis fortement par le bras, je le conduisis au fond de ma cellule, je lui montrai cette inscription, qu'une main inconnue avait crayonnée sur la muraille : *Dulce et decorum est pro patria mori.*

— Je suis de l'avis de l'inscription, me dit-il. Sans contredit, il est beau de mourir pour son pays. Je vois que c'est toujours là que vous en revenez. Mon Dieu, vous avez prouvé, il y a quelques jours, que vous méprisez la mort; mais veuillez considérer que de toute manière vous aurez la vie sauve. Vous avez à choisir entre la grâce qui vous est offerte et la déportation.

Je lui répondis : — Quand partirai-je? La kibitka est-elle attelée? Je suis prêt.

Il fit quelques tours dans la chambre. — Je comprendrais votre obstination, reprit-il, s'il vous restait quelque chance de servir de votre bras et de votre sang la cause qui vous est chère. Cela n'est pas ainsi. Je suppose, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'il y ait d'ici à quelques mois une prise d'armes en Pologne. Où serez-vous? En Sibérie, condamné à de cruelles souffrances qui ne profiteront à personne et dont personne ne vous saura gré. Un long et inutile martyre, une mort obscure et ignorée, voilà ce qui vous attend.

— Que dites-vous là? lui répartis-je. Est-il des martyres inutiles? La seule semence qui ne trompe jamais les mains qui l'ont jetée en terre, c'est la douleur. Les vents qui soufflent de la Sibérie sont des semeurs invisibles qui répandent à pleines poignées une graine sanglante sur tous les sillons de la Pologne. Elle germe silencieusement, cette graine; un jour elle lèvera, et nos greniers ne suffiront

pas à notre glorieuse moisson. Êtes-vous donc chrétien pour parler comme vous faites de l'inutilité des souffrances?... Eh! n'est-ce pas un gibet qui a renouvelé le monde et détrôné les césars?

— Je pourrais vous répondre que qui sème le vent moissonnera la tempête; mais je préfère vous représenter...

Je l'arrêtai court en lui disant : — Il n'y a qu'un mot qui serve. Que feriez-vous à ma place?

Il hésita un instant; il me dit enfin : — Je suis chargé d'une mission, je m'en acquitte de mon mieux. Mes opinions personnelles n'ont rien à voir là dedans.

— Vous êtes un homme de cœur, lui répondis-je en lui serrant la main. A bon entendeur, salut. Et j'ajoutai : — Non, non, jamais. Qu'il n'en soit plus question entre nous!

— Comme il vous plaira, fit-il. Seulement j'ai l'ordre de vous laisser le papier que voici... Oh! prenez-le donc. Que craignez-vous? Il ne vous brûlera pas les doigts.

Ce papier qu'il me présentait était l'engagement que je devais signer pour obtenir ma grâce. — Il vous suffirait d'écrire au bas les quatorze lettres qui composent votre nom, me dit-il, et vous seriez libre. A votre âge, c'est une belle chose que la liberté.

Je pris le papier entre le pouce et l'index de ma main droite avec autant d'horreur que si j'avais touché les loques d'un pestiféré, et je l'enfouis, sans l'avoir déplié, dans le tiroir de ma table. Après tout, je n'étais pas fâché qu'il fût là. Ce papier, c'était la liberté, et huit jours durant je n'eus pas même la tentation de le regarder, de le toucher, de l'ouvrir.

Le major Krilof revenait chaque matin s'informer de ma santé; il fumait une cigarette avec moi, nous causions de mes lectures. A son air, à son accent, je sentais qu'avec sa pitié j'avais conquis sa sympathie et son estime. Il avait une manière de me toucher la main en m'abordant et me quittant qui signifiait : — Il ne m'est pas permis de vous dire tout ce que je sens pour vous; deux hommes de cœur s'entendent sans parler. — Sur la fin de la semaine, il fut deux jours sans venir, et je commençais à craindre qu'il ne fût malade; le surlendemain, il reparut vers quatre heures de l'après-midi. Il avait l'air préoccupé, et je devinai qu'il avait quelque chose à m'apprendre.

— Il faut que je manque aujourd'hui à ma parole, me dit-il, et que je vous reparle de ce papier. L'avez-vous signé?

— Vous voulez savoir si vous pouvez encore m'estimer. Rassurez-vous. Ce papier, si je ne l'ai pas déchiré, c'est par égard pour celui qui me l'avait remis; mais il pourrirait dans ce tiroir avant que je lui fisse seulement l'honneur de le regarder.

— Hélas! il n'aura pas le temps d'y pourrir. Si demain à huit heures du matin vous n'avez pas signé, le soir même vous vous mettrez en route pour la Sibérie.

— Ah! l'heureuse nouvelle! Je vous remercie. Cette cellule et Karamsine commençaient à m'ennuyer, il me tarde bien de voir autre chose.

— Patience! On m'a permis de vous donner aujourd'hui quelques renseignemens qui modifieront peut-être votre résolution. Je soupçonne que ce qui vous aide à refuser la grâce inespérée qui vous est offerte, c'est la rancune que vous gardez à certaines personnes. Vos juges vous ont fait expier sévèrement les audaces, dirai-je? ou l'insolence de votre langage, et vous avez juré de ne leur rien devoir. C'est un sentiment que je respecte; que diriez-vous cependant, si vous deviez votre liberté à l'intervention officieuse d'un tiers, et si ce tiers était une femme?

Je ne pus m'empêcher de tressaillir. — Une femme! Apparemment c'est une Russe.

— Eh! qu'importe? Vous ne voulez voir dans notre pauvre Russie qu'un pays de bourreaux et d'argousins. Je vous assure qu'elle produit aussi des femmes, de vraies femmes, tout ce qu'il y a de plus femme. Celle dont je parle,... peut-être son nom ne vous est-il pas inconnu, c'est la comtesse de Liévitz.

J'eus la force de lui répondre : — Je ne la connais point. — Heureusement ma figure était dans l'ombre, il ne put deviner le cri que je venais d'étouffer sur mes lèvres.

— Elle était arrivée depuis deux jours à K..., poursuivit-il, quand fut opérée votre arrestation suivie de vingt autres. Grand émoi dans la ville, comme vous pensez. Mme de Liévitz a, paraît-il, l'âme compatissante; elle joint un grand zèle de charité au goût et à l'entente des affaires; c'est une divinité bienfaisante. La fille d'un marchand qui venait d'être écroué eut l'idée de s'adresser à elle, d'implorer son intercession. Mme de Liévitz se mit aussitôt en campagne; elle se présenta chez le gouverneur, qui, malgré toutes ses sollicitations, refusa d'accéder à son charitable désir. Elle n'était pas femme à se rebuter si vite. Elle court à Varsovie; le lieutenant du royaume l'éconduit. Alors elle se dit qu'il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints. Elle part pour Saint-Pétersbourg, obtient, grâce à des amitiés puissantes, une audience de l'empereur, lui expose les faits dans son style de femme, lui représente que des mesures de clémence seront plus efficaces que toutes les rigueurs pour apaiser la fermentation des esprits, et que sais-je encore? Elle ne nous a pas dit son secret. Bref, elle obtient de l'empereur, séance tenante, douze lettres de grâce, douze blancs seings qu'elle rapporte en triomphe. A sa demande, la commission d'enquête dé-

signe les douze prisonniers dont le cas lui semble le plus graciable. Il y avait dans le nombre des fanatiques tels que vous qui refusaient d'accepter leur grâce. C'est Mme de Liévitz qui s'est chargée de leur faire entendre raison... C'est une personne bien extraordinaire! ajouta-t-il en rallumant son cigare, qu'il avait laissé éteindre; un singulier mélange d'audace et de douceur. Hier elle entra dans une cellule voisine de la vôtre. Elle s'y trouva en présence d'un forcené qui, à peine eut-elle ouvert la bouche, se saisit d'un escabeau dont il la menaça. On voulait se jeter sur lui pour le désarmer; elle fit écarter tout le monde et harangua cet énergumène avec une éloquence si onctueuse et si pénétrante qu'il finit par tomber à ses genoux en pleurant... Peut-être fera-t-elle aujourd'hui un plus grand miracle encore. Je ne serais pas étonné que vous la vissiez entrer ici tout à l'heure.

A ces mots, je fis un geste d'épouvante, et perdant la tête : — Si vous me voulez quelque bien, m'écriai-je, empêchez que cette femme... Elle ici! chez moi! oh! cela ne se peut... Non, je ne veux pas la voir. Si je la vois, je suis un homme perdu... Le guichetier! où est le guichetier? Je veux lui parler... C'est un misérable, s'il ne l'empêche pas d'entrer... A quoi servent les prisons, si les femmes se mettent à y entrer?... Je me suis dénoncé volontairement; c'est moi qui leur ai dit : Arrêtez Ladislas Bolski!... J'ai voulu mettre mon honneur en sûreté. Ces murailles sont épaisses, cette lucarne est grillée; je ne pouvais pas deviner que cette femme entrerait par la porte... Oh! ma porte est à moi! Je saurai bien barricader ma porte...

Le major était comme perclus d'étonnement. — Qu'est-ce qui vous prend? qu'avez-vous? me dit-il en me secouant doucement comme pour remettre mes idées en place. Quelle terreur!.. Vous connaissez donc Mme de Liévitz?

— Non, lui répondis-je en faisant un effort sur mon angoisse. Je ne l'ai jamais vue. Où l'aurais-je vue? Mais je ne veux pas la voir... J'air peur des femmes, de toutes les femmes... On devient lâche en les regardant, on devient vil en les écoutant... Elles ont des pinces dans les yeux, du poison sur les lèvres; celui qui les aime a du bonheur, s'il ne perd que la moitié de son âme...

Il n'eut pas le temps de me répondre. La porte s'ouvrit, et la comtesse Sophie de Liévitz parut accompagnée du général Milef et de deux aides-de-camp. C'était son état-major. Je me retirai lentement, à reculons, jusqu'au fond de ma cellule, comme un lapin qui verrait entrer subitement une hyène dans son clapier, et je pressai de mon dos la muraille comme pour la forcer à me livrer passage.

Je vivrais deux cents ans que je n'oublierais pas la toilette qu'elle

portait ce jour-là. Elle avait une robe écossaise à carreaux blancs, verts et rouges, une casaque en velours garnie de ruches et d'effilés et serrée à la taille par une ceinture. Les brides de son chapeau étaient en velours noir bordé de dentelles et terminées par des bouts de satin pareils à sa robe. Ce chapeau formait sur le devant de sa tête un large bouillonné en forme de diadème, accompagné d'un liséré de fleurs qui se mêlaient capricieusement à ses cheveux. Elle tenait à sa main un éventail que je reconnus bien, je l'avais disputé jadis à un loup, et une fleur était plantée dans sa casaque à l'endroit du cœur. C'était son habitude, que je m'expliquai plus tard. Elle ne savait peut-être pas très bien où se tenait son cœur, et elle était bien aise d'en marquer l'endroit; comme cela, elle savait où le prendre, elle l'avait sous la main, elle pouvait dire : Le voici.

Elle s'avança jusqu'au milieu de la cellule et promena lentement ses regards autour d'elle. Le succès de son entreprise, le ministère de grâce qu'elle exerçait, l'autorité dont elle se sentait revêtue, cette forteresse qu'elle avait prise d'assaut, les déférences et les empressemens dont elle y était l'objet, ces longs corridors qu'elle franchissait d'un pas vainqueur, ces verrous qui tombaient devant elle, l'étonnement des guichetiers en la regardant passer, l'effarement des sombres murailles en entendant le frou-frou de sa robe de soie, il y avait bien là de quoi répandre de la joie sur son front. Son visage était radieux, sa bouche frémissante. Elle sourit. Il me sembla que mon cachot s'emplissait de lumière, que cette lumière était empoisonnée, et je fermai involontairement les yeux.

Quand je les rouvris, elle s'était retournée vers le général, et de cette voix délicieuse qui me faisait frissonner, elle lui dit : — C'est bien ici la cellule du comte Ladislas Bolski?

— Le voici en personne, lui répondit le vieux grognard. Une chienne de tête! C'est sa mère qui l'a bâti comme cela, et je ne lui en fais pas mon compliment. Que penserait de lui feu son aïeul paternel? Un brave homme, celui-là, et un bel homme! L'empereur Nicolas l'avait surnommé la fleur des Polonais.

Il allait s'espacer sur l'éloge de mon grand-père; elle plaça en travers son doigt sur sa bouche en faisant une moue qui voulait dire : — Vous êtes un fier maladroit. — Puis elle avança encore d'un pas, tandis que le général et les deux aides-de-camp se retiraient dans le fond de la chambre.

— Il est donc vrai, monsieur, me dit-elle, que vous refusez la grâce qui vous est offerte? Qu'y aurait-il de si honteux à l'accepter? Elle a été demandée par une femme qui ne vous connaissait pas et ne vous a point consulté; elle a été accordée par un homme qui est la bonté même et que vous ne pourriez vous empêcher d'aimer, s'il

était un simple particulier. Il est vrai qu'il est empereur. Après tout, ce n'est pas sa faute.

Je ne dis pas un mot, je ne fis pas un geste. — Oh! je respecte toutes les convictions, reprit-elle. Il n'y a rien de plus beau qu'une conviction, fût-elle absurde; mais à votre âge,... car vous êtes très jeune, n'est-ce pas? Bon Dieu! les jeunes gens prennent souvent pour des principes les déraisons du point d'honneur. Si vous acceptez, qui oserait se permettre de suspecter votre courage? Deux fois en deux mois vous vous êtes trouvé face à face avec la mort, et c'est elle qui n'a pas voulu de vous... Oui, certes, vous avez fait vos preuves, et vous les referez quand il vous plaira. Les occasions ne font jamais défaut à un homme de cœur... J'ai plus d'expérience de la vie que vous. Quel est donc votre âge?... Vous ne voulez pas me le dire? J'aurai bientôt vingt-huit ans, moi. Eh bien! je vous assure qu'à vingt-huit ans vous serez de mon avis. C'est une question d'années que la vérité. On apprend à se défier de ses scrupules. S'il en faut, il n'en faut pas trop. J'ai découvert, moi qui suis votre aînée, que les fausses pudeurs, la fausse dignité, le faux honneur, sont les plus grands obstacles au peu de bien que nous pouvons faire ici-bas. L'essentiel est de se rendre utile aux autres, aux idées et aux gens qu'on aime; mais pour cela il ne faut pas s'en aller en Sibérie... Oh! c'est si loin! c'est si froid! C'est la solitude, le silence, la nuit, c'est la mort avant la mort... Ne me parlerez-vous pas? Faudra-t-il donc que je parte sans avoir entendu le son de votre voix?... Répondez-moi : n'aimez-vous personne? C'est impossible. Il y a sûrement dans ce monde quelqu'un qui vous est cher, qui mourrait peut-être s'il vous savait à jamais séparé de lui. Croyez-moi, pensez un peu moins à vos scrupules, un peu plus à ce quelqu'un... Une grande actrice du siècle passé avait l'habitude en entrant en scène de chercher des yeux dans la salle un connaisseur, un seul, et c'était pour lui qu'elle jouait... Oh! le bon exemple! et qu'il mérite d'être suivi! Ne vous occupez pas de la galerie. Que vous importe l'opinion des sots et des badauds? Il est des heures troubles où la conscience se brouille, s'effare, balbutie. Alors il faut se servir de la conscience d'autrui. Pensez, vous dis-je, à ce quelqu'un que vous aimez et qui vous aime. Je suis sûre qu'il vous parlerait comme moi, qu'il vous dirait : Garde-toi de sacrifier ton avenir, toute ton existence à un emportement de désespoir ou aux subtiles vanités du point d'honneur... Nous autres femmes, nous sommes de bons juges en ces questions : nous nous y connaissons naturellement. Nous savons si une couleur tranche sur une autre, et nous savons aussi si une action fait tache dans une vie. Ce que femme dit, Dieu le veut.

Elle s'était encore rapprochée de moi. Je tenais les yeux baissés,

et je sentais son regard tournoyer au-dessus de moi comme le faucon qui décrit ses orbes avant de se rabattre sur l'oiseau. Je relevai la tête; mes yeux rencontrèrent ses yeux de proie, d'une profondeur et d'une lucidité effrayantes, pleins de promesses et de menaces, et qui me criaient : — Tu auras beau faire, tu ne m'échapperas pas. — Puis, avançant la tête et remuant à peine les lèvres, elle murmura ces mots que moi seul pus entendre : — Genève, hôtel de la Paix. Je vous attendrai...

Je sentis que j'étais perdu. Je me détournai brusquement et j'appuyai mon front contre le mur. L'instant d'après, je m'aperçus à je ne sais quelle détente de mes nerfs qu'elle n'était plus là.

Le major Krilof, qui était resté seul avec moi, me dit en souriant : — Eh bien! qu'avait de si redoutable cette entrevue? Savez-vous que Mme de Liévitz ne s'est pas mise pour vous en grands frais d'éloquence? Peut-être ne serait-elle pas fâchée que vous passiez la main à quelque autre qui l'intéresse plus que vous. Ne vous prêtez pas à sa petite combinaison et faites-lui le chagrin de vous raviser. En tout cas, vous avez encore une nuit pour réfléchir. C'est demain matin à huit heures que je viendrai chercher votre réponse.

Et là-dessus il me serra la main et se retira.

XX.

J'étais seul. Je restai un instant immobile, regardant autour de moi comme un homme qui se trouve en pays étranger et qui cherche à se reconnaître. Cependant tout ce qui m'entourait m'était bien connu. C'était le même plafond, le même plancher, la même table boiteuse, la même lucarne, le même poêle de fonte, le même grabat, et en apparence rien n'avait changé d'aspect ni de place; mais dans cette cellule qui n'avait pas changé, il s'était passé quelque chose, ou plutôt quelque chose y avait passé, et ce quelque chose était une femme. Je croyais apercevoir sur le plancher la trace de ses pas, et dans l'ombre des encoignures la lumière de son sourire. J'aurais bien voulu me persuader que je me trompais, que tout cela n'était qu'un rêve, que la porte ne s'était pas ouverte, qu'une femme n'était pas entrée, que je n'avais pas vu une robe à carreaux écossais, que personne ne m'avait parlé, que personne ne m'avait dit : — Genève, hôtel de la Paix. — Mais il y avait des témoins. Je regardais d'un œil hébété les quatre murs de ma prison; ils frémissaient, ils s'excusaient, ils parlaient à voix basse. — Nous avions promis de le garder, disaient-ils; nous avions compté sans l'imprévu. Qui pouvait deviner?...

Je me promenai en long et en large, et j'éprouvai alors pour la

première fois ce qui m'est souvent arrivé depuis : il me sembla qu'il y avait en moi deux hommes, que nous étions deux, moi et un autre. Cet autre avait habité ma cellule avant moi ; je me demandais stupidement ce qu'il était devenu, où il s'en était allé, pourquoi j'étais seul. Je me laissai tomber sur ma chaise, je regardai mon lit; j'y étais resté couché une partie de l'après-midi, et mon corps y avait marqué son empreinte. — C'est l'autre qui était couché là, me disais-je. Ah ! il était heureux, lui ! On lui demandait : — Que préférez-vous de la Sibérie ou de la liberté ? — Et il répondait : — La Sibérie, — sans hésiter. Il savait bien qu'il y emporterait son honneur, et que son honneur serait avec lui sur la kibitka, avec lui dans les neiges, et dans les mines, et dans la nuit, et dans le silence. Qu'eût-il fait de la liberté ? Il n'avait rien à regretter. Il aimait une femme, mais elle ne l'aimait plus... Tandis que moi... Je sais qu'elle m'aime. C'est pour moi qu'elle est allée à Saint-Pétersbourg, c'est pour moi qu'elle a parlé à l'empereur, c'est pour moi qu'elle a fait l'impossible. Et si je partais pour la Sibérie, je l'y verrais partout, et je maudirais peut-être ma conscience. Est-ce ma faute ? Qui osera me condamner ?..

Tout à coup un frisson me prit, je me dressai sur mes pieds en criant : — Oh ! cela n'est pas encore fait. — En ce moment, une horloge voisine frappa sept coups ; je les comptai. Mes idées s'éclaircirent ; je calculai que de sept heures du soir à huit heures du matin il y a treize heures. J'avais treize heures à moi, treize heures pendant lesquelles je restais maître de ma destinée. J'éprouvai un immense soulagement. On venait de me donner un trésor, il me paraissait inépuisable ; je n'en verrais jamais le fond. Treize heures !.. Je me remis à marcher.

Le guichetier entra, m'apportant mon souper et de la lumière. Je n'avais pas faim, je me contraignis à manger. Pour résoudre le problème de ma destinée, j'avais besoin de toutes mes forces. Pendant que j'expédiais mon repas, le guichetier se promenait dans la chambre d'un air indifférent, l'air d'un homme qui est aujourd'hui ce qu'il était hier et ce qu'il sera demain, dont la vie d'habitude et d'obéissance est réglée comme un papier de musique, qui n'a jamais de parti à prendre ni à se décider sur rien. Je l'observais du coin de l'œil, et j'enviais de toute mon âme sa félicité. Il allait et venait d'un pas mesuré, traînant les pieds, avec je ne sais quoi de sempiternel dans la démarche. Sa face rougeaude, son œil terne, ses bras ballans, son épaisse encolure, la courbure de son dos, toute sa personne disait : — Ainsi ou ainsi, cela m'est bien égal. — Je sentais que, si j'avais collé mon oreille à son front rugueux et tanné, je n'y aurais pas entendu le bourdonnement d'une pensée.

— Cette nuit, me disais-je, il dormira. — Il me semblait que le bonheur suprême était de pouvoir dormir.

Quand j'eus fini de manger et qu'il eut desservi : — Par ordre du major, me dit-il, je vous laisse la chandelle, et, quand je dis chandelle, remarquez que c'est une bougie, une vraie bougie. C'est lui qui vous l'envoie. Quel gâte-métier! Ne faites pas de bêtises et rappelez-vous que demain à huit heures...

— Eh! je le sais bien! interrompis-je avec un geste de colère, et je lui montrai la porte.

Je m'accoudai sur la table, je contemplai quelque temps le vacillement de la bougie. Je fus tiré de ma contemplation par le trottinement d'une souris qui me rendait chaque jour des visites réglées et venait goûter les reliefs de mes repas. Je pris un morceau de pain, je l'émiettai sur le plancher; la souris courait de çà, de là, happant un morceau, puis l'autre, traversait la chambre comme un trait, disparaissait sous le poêle, et bientôt revenait et levait vers moi d'un air de connaissance sa petite tête cendrée. Je ne perdais pas un seul de ses mouvemens, et il me semblait qu'être assis et, sans penser à rien, regarder trotter une souris, c'est encore une des formes du bonheur ici-bas.

Quelqu'un passa dans le corridor, faisant sonner sur les dalles une paire de bottes ferrées. La souris s'enfuit dans son trou, je me retrouvai seul. Cette solitude me parut effrayante; j'essayai de fredonner une chanson de nourrice qui me revint à l'esprit. Cette chanson était quelqu'un, je me sentais moins seul; mais peu à peu ma voix devint chevrotante, elle s'assourdit, baissa et finit par mourir dans mon gosier. — Il faut que je me décide, pensai-je. C'est un enfer que l'incertitude. Une fois décidé, quelque parti que je prenne, je souffrirai moins.

J'ouvris le tiroir de la table, j'y plongeai la main, j'en ramenai un pli. Ce pli contenait une feuille de papier vélin. C'était la déclaration que je devais signer. — Il faut pourtant que je sache ce qu'elle dit, cette déclaration, pensai-je. — Il se pouvait faire qu'elle ne fût pas aussi terrible que je l'avais cru, que les promesses qu'on me demandait m'engageassent à peu de chose, que les mailles du filet fussent assez larges pour que mon honneur passât au travers. Je ne devais pas être trop difficile; j'avais un calice à boire : s'il n'était qu'amer, s'il n'y avait pas de poison dedans, eh! mon Dieu, je le boirais. La fierté et l'honneur étaient deux choses. Je pouvais faire à la rigueur le sacrifice de ma fierté, et de toute façon n'était-il pas inévitable, ce sacrifice? — Si je m'en vais en Sibérie, pensais-je, je n'y emporterai pas ma fierté. Quand j'aurai la tête rase, les fers aux pieds, à quoi ressemblerai-je? A un forçat, à un

galérien. Un garde-chiourme sera mon maître; je n'aurai plus de nom, je ne serai qu'un numéro, la balayure de la terre, et si je ne dévore pas ma fierté, c'est elle qui me dévorera... Non, point d'illusions! Le tout est de sauver mon honneur, et s'il y avait moyen...

Je dépliai le papier, je lus. La déclaration était rédigée en français; en voici la teneur :

« Je reconnais en mon âme et conscience avoir péché en pensée, en paroles et en action contre l'empereur, mon souverain légitime, de quoi j'exprime ici mon profond regret et mon fervent repentir. Et puisqu'il lui a plu, dans sa suprême clémence, de me pardonner mon crime et de me faire grâce du juste châtiment que j'avais encouru, je m'engage sur l'honneur à ne plus rentrer soit dans le royaume, soit en Russie, que de son aveu et avec son autorisation, m'engageant en outre à rompre tout pacte avec les ennemis de son autorité, à ne participer à aucune manœuvre ni à aucune entreprise contre son gouvernement, à professer autant d'horreur que de mépris pour tous ceux qui lui refusent obéissance, et à vivre désormais comme son loyal et fidèle sujet. De quoi j'atteste Dieu, dont il est le ministre et le lieutenant sur la terre. »

Une sueur froide me coula du front, et je crois que mes cheveux se dressèrent sur ma tête. La réalité dépassait tout ce que j'aurais pu craindre. Brûler ce que j'avais adoré et adorer ce que j'avais brûlé, renier ma foi, ma religion, mentir impudemment à ma conscience, et plus que cela, engager tout mon avenir, me lier à jamais les bras et le cœur, jurer sur mon honneur que désormais je vivrais en lâche et faire à la face du ciel un vœu irrévocable d'éternel avilissement, voilà ce qu'on attendait de moi, voilà le marché qu'on m'osait proposer. — Mais c'est la honte que ce papier! m'écriai-je; c'est l'infamie! Et si j'accepte, je mangerai cette infamie tous les jours avec mon pain! Si j'accepte, je ne sortirai pas vivant d'ici. Si j'accepte, je retournerai dans le monde, j'irai, je viendrai, je remuerai mes jambes et mes lèvres, j'aurai les yeux tout grands ouverts; cependant ceux qui me connaissent sauront que je suis mort et que je porte dans ma poitrine le cadavre d'une conscience... Oh! Tronsko, Tronsko! Que dira Tronsko?... — Je crus entendre son ricanement sauvage, et je crus voir dans le fond de la chambre sa main levée qui traçait sur la muraille ces mots flamboyans : un saltimbanque polonais!

Je ressentis une violente indignation contre moi-même. J'avais mis ce papier dans un tiroir et je l'avais gardé. J'aurais dû le brûler, en disperser les cendres aux quatre coins de ma cellule. Ce que je n'avais pas fait, je pouvais encore le faire. Je pris le papier, je l'approchai de la bougie, le tenant à la hauteur de la flamme. Avant de le brûler, je le relus, et après l'avoir relu je le

regardai. Il avait un visage, ce papier, — un visage abject, sournois, hideux, et je me rappelai avoir vu une figure qui ressemblait à celle-là. C'était un soir, vers onze heures, au coin de la rue Hauteville et de la rue de Paradis. Un homme m'avait arrêté et m'avait chuchoté à l'oreille : — C'est tout jeune, tout battant neuf. — Et je l'avais soufflété. Je revis l'endroit, la scène, la figure qu'avait faite l'homme en emportant le soufflet. Puis tout à coup je me dis : — Qu'est-ce que je fais là, le bras tendu, et qu'est-ce que c'est donc que ce papier?... Ah! oui, me répondis-je, j'ai soufflété l'autre et je veux brûler celui-ci. Il veut m'acheter ma conscience, que me promet-il en retour?... — Et je vis comme une vapeur lumineuse qui s'élevait du plancher, cette vapeur se condensa, prit une forme, j'aperçus une robe écossaise et deux yeux qui me regardaient. Mon bras droit devint lourd comme du plomb, il retomba à mon côté, laissant échapper la feuille, qui resta dépliée sur la table.

Alors j'entrai dans un amer désespoir. J'étais sur le point de perdre mon âme et de m'avilir. Pourquoi? Parce qu'il y avait dans le monde une femme, une certaine femme. Que cette femme n'existât plus, et ma destinée devenait claire, car ni la souffrance ni la peur ne pouvaient rien sur moi, et je me sentais capable de tout endurer, et je défiais les misères, les horreurs, les longues agonies de la déportation de m'arracher une larme ou un cri; mais cette femme existait... Renoncer à elle pour sauver ma conscience! — Il y avait en moi quelque chose ou quelqu'un qui disait : — C'est un marché de dupe.

J'eus peur de moi-même. Voilà donc où j'en étais! Une femme d'un côté, de l'autre ma conscience, et j'hésitais, je pesais le pour et le contre, je tenais dans mes mains une balance, je voyais tour à tour chacun des plateaux monter et descendre sans que je pusse deviner lequel l'emporterait. Et ces pesées impies ne me révoltaient pas! Et tout à l'heure j'avais voulu brûler un papier et je n'avais pu; mon bras était retombé comme frappé de paralysie; le papier était là, entier, intact, ouvert sous mes yeux... C'était ma honte qui me regardait, et qui m'attendait, et qui me disait : — Tu y viendras. Ta défaite est écrite d'avance dans ton cœur.

Il me prit une fureur contre cette femme qui me rendait lâche, et je m'écriai : — Qu'on me donne des tenailles, et je l'arracherai de mon cœur! — Je marchai rapidement dans la chambre; je me disais : — Elle n'est plus ici, je ne la vois plus, je ne l'entends plus. Elle n'est pour moi que l'un de ces fantômes que nous appelons nos idées. Ah çà! ne suis-je pas le maître de mes idées? Mon cerveau m'appartient-il, ou si c'est moi qui lui appartiens? C'est une chose à voir. Je me rappelai une anecdote que j'avais lue l'avant-veille dans l'un des livres du major, comme quoi, la peste s'étant

mise dans l'armée russe, le général Munnich publia un ordre du jour par lequel il interdisait aux soldats d'avoir la peste, déclarant que tous ceux qui contreviendraient à sa défense seraient enterrés vifs. Les soldats se le tinrent pour dit, et les pestiférés guérirent. — Voilà ce que c'est que la volonté! me dis-je. On peut s'empêcher d'avoir la peste, et je ne pourrais pas m'empêcher de penser à cette femme!

En cet instant, une horloge frappa douze coups... Minuit! Il ne s'agissait que de tenir pendant huit heures le fantôme à distance, et j'étais sauvé. Aussitôt s'engagea une lutte corps à corps entre moi et ma pensée. Je lui disais : — Je suis ton maître, tu m'obéiras. — J'étais comme un écuyer qui s'acharne à dompter un cheval rétif et vicieux, et qui le fouette jusqu'au sang pour châtier ses rébellions. Le cheval se cabre, rue, et tantôt se dérobe sous son cavalier, tantôt le désarçonne par ses haut-le-corps. Et comme lui ma pensée se cabrait, bondissait, et tantôt me glissait entre les mains, ou, se dressant brusquement, démontait ma volonté effarée. Je m'obstinais à cette lutte. Je contraignais mon imagination à me représenter la Pologne et les scènes de son histoire que je connaissais le mieux, Sobieski, Kosciusko, Poniatowski, les légionnaires, les belvédériens, les émissaires, Konarski s'écriant sur l'échafaud : La Pologne vit encore, Dombrowski, l'homme aux déguisemens et aux cent visages, fourvoyant par ses ruses tous les limiers lancés à sa poursuite, Wolowicz pendu à Grodno, Winnicki fusillé à Kalisz, Dsiewicki s'empoisonnant dans la prison de Lublin, Tronsko trompant la mort et s'arrachant à son bagne de glaces, tous ces héros qui ont prouvé à la terre que la foi fait encore des miracles, tous ces martyrs qui ont reculé les bornes des douleurs humaines, tous ces gibets qui racontent des histoires de sang et d'espérance, tous ces tombeaux qui parlent d'immortalité et qui crient dans le vent ces paroles du prophète : — J'ai tendu mon dos à ceux qui me frappaient, je n'ai point dérobé mon visage à l'ignominie; mais l'Éternel m'a aidé, et un jour il consolera Sion de toutes ses ruines, il rendra son désert semblable à l'Éden et sa solitude pareille aux jardins des cieux.

Hélas! il se faisait dans ma pauvre tête affolée des changemens à vue plus surprenans que ceux qu'opère la baguette d'un machiniste d'opéra. Quand je m'appliquais à suivre du regard un proscrit traqué par les cosaques dans l'épaisseur d'une forêt, les halliers, disparaissant tout à coup, faisaient place à deux épaules nues inondées d'une chevelure châtaine où se plongeaient avidement mes mains tremblantes. Quand je contemplais un gibet, les montans de l'échafaud se transformaient en deux bras d'une délicieuse blancheur qui s'enlaçaient autour de mon cou. Quand je rêvais d'un champ de neige taché de sang, ces taches de sang s'animaient, je

croyais voir des lèvres vermeilles qui appelaient les miennes et venaient les chercher. Quand je m'agenouillais devant le tombeau d'un martyr, la pierre s'entr'ouvrait, les ténèbres s'éclairaient d'un sourire de femme, et du fond de l'éternelle nuit deux yeux, s'allumant comme des étoiles, me regardaient fixement. En vain je me débattais avec rage contre cette impitoyable sorcellerie. J'avais beau me frapper le front de mes poings crispés, changer de place, détourner mes regards, partout, sur le plancher, sur les murailles, dans l'air, partout je retrouvais ces épaules, ces cheveux, ces bras, ce sourire et ces yeux.

Ce combat désespéré contre les révoltes de ma pensée épuisait mes forces; ma tête était brûlante, les artères de mes tempes battaient, je suais à grosses gouttes. Je m'accroupis près du poêle, mes coudes posés sur mes genoux et mon visage enfoui dans mes mains, m'enfonçant dans la nuit comme un enfant qui se cache dans la robe de sa mère. Mes paupières devinrent transparentes, je revis le fantôme accroupi devant moi, ses genoux touchaient les miens, son souffle courait sur mes joues, ses grands yeux fixes buvaient ma vie et mon cœur. J'essayai de prier; je m'écriai : — Seigneur, ayez pitié de moi! — Je ne pouvais dire avec David : — O Dieu, votre serviteur a trouvé son cœur pour vous prier. — Mon cœur s'enfuyait lâchement, et je ne le pouvais ressaisir.

Je me redressai. M'appuyant contre la muraille, les bras croisés, je me mis à causer avec ce fantôme triomphant qui se jouait de mes refus : — Qui donc es-tu, lui dis-je, pour que je t'aime ainsi? J'ai vu des femmes plus belles que toi, et quand mes yeux ne les voyaient plus, mon cœur les oubliait. Qui donc es-tu pour que j'aie la folie de croire en toi? Ton visage n'est que mensonge. Il y a sur ton front comme une auréole de lumière, et pourtant je sais que tu n'es pas une sainte. Tes lèvres respirent une grâce voluptueuse, elles provoquent le désir, elles sont de feu, et cependant tu es toujours maîtresse de toi-même. Il n'y a de vrai que tes yeux, qui ont des excès de lumière inquiétans et d'effrayantes profondeurs. Tu n'es qu'arrogance et caprice, ton cœur est de glace, et tu ne m'aimes pas. Mes désertions et mes fuites ont irrité ton orgueil, tu as juré de me reprendre et de m'avilir... Elle me répondait : — Tu te plains que mon front dise une chose et ma bouche une autre. C'est que jusqu'ici j'ai cherché ma destinée sans la trouver, et que j'ai vécu à l'aventure sans savoir à quoi me prendre. J'étais née pour aimer, et je n'aimais personne. J'essayai de tromper mes ennuis par d'ambitieuses chimères, par le travail inquiet de mes pensées. Pour remplir le vide de mon âme, il me fallait tour à tour des affaires d'état, des intrigues politiques, des malades à guérir, des pauvres à nourrir; mais ne m'as-tu pas entendu dire que je

t'aimais comme je n'avais jamais aimé? C'en est fait, je ne veux plus vivre que par le cœur. Il y a là, dans mon sein, tout un trésor de passion, auquel personne n'a touché; je te le réservais, je te le donne tout entier. Dieu l'a voulu ainsi, il a mis dans chacun de nous l'éternel bonheur de l'autre. — Il y avait dans la voix du fantôme une divine mollesse, et en pensant à certaines choses je frissonnais de la tête aux pieds, et je sentais mon cœur se fondre dans ma poitrine.

Quand j'eus reconnu que je n'étais pas le maître de ma pensée, que je ne pouvais vaincre son obstination, que je ne pouvais l'empêcher de retourner à son idée pas plus qu'on n'empêche la vague de retourner à son rivage, que décidément elle était plus forte que moi et que j'avais perdu la partie, le sentiment de mon irréparable défaite m'arracha un éclat de rire qui dut retentir au loin dans la prison. Le factionnaire colla son visage au vasistas et me cria d'une voix rude : — Si vous n'avez pas sommeil, du moins n'empêchez pas les autres de dormir.

Cette apostrophe, qui me fit tressaillir, me tira brusquement de la rêverie fiévreuse où j'étais plongé. — Eh! oui, pensai-je, il y a des gens qui dorment. Dormir, c'est ne plus se voir, c'est oublier son visage et son nom! — J'étais anéanti, j'avais la tête meurtrie, mes nerfs étaient tendus comme la corde d'un arc quand le trait va partir; il me semblait qu'ils allaient se rompre et ma tête éclater comme une bombe. — Oh! que cela fait mal! — dis-je en passant ma main sur mon front. Et j'ajoutai : — Il faut en finir. Que se passera-t-il d'ici à huit heures qui puisse me faire changer d'avis?

Je retournai m'asseoir à la table; la bougie tirait à sa fin. Je regardai le papier que je devais signer, et je le regardai sans horreur; j'étais vaincu. Mon cœur s'était apprivoisé avec ma honte; mais quel est l'homme qui ne cherche pas à colorer ses défaites et ses lâchetés? Nous portons tous en nous un impudent sophiste dont l'éloquence est à l'affût des occasions et qui attend, pour se montrer, le signe que lui fait notre conscience aux abois... Oh! nous ne sommes pas des criminels. Nous n'égorgeons pas notre vertu un couteau à la main; nous lui présentons du poison, et le sophiste lui persuade de le boire. Ce n'est pas un meurtre, c'est un suicide; ce n'est pas un attentat, c'est un malheur. Et quand elle a succombé, nous ignorons comment cela s'est passé; nous nous demandons quel vertige l'a prise, ce qui a bien pu lui arriver, et nous lui reprochons de nous avoir abandonné. Pendant ce temps, le sophiste fait le mort : de quoi lui parlez-vous? Il n'a rien vu.

Voilà pourtant ce qu'il m'avait dit : — Après tout, nous n'y pouvons rien. C'est une fatalité... Ah! me répétais-je, c'est une fatalité. Est-ce ma faute si j'ai rencontré cette femme une première

fois à Paris, une seconde fois à Genève? Je ne la cherchais pas, elle ne me cherchait pas non plus... Elle allait se donner à moi, j'ai fui. Elle m'a retrouvé, j'ai fui encore, et j'ai mis entre elle et moi les murs d'une forteresse. Dès que les destinées s'en mêlent, qui suis-je pour leur résister?

— Et d'ailleurs, reprenait le sophiste, n'as-tu pas fait ton devoir, tout ton devoir?... Eh! certainement, répétais-je après lui, j'ai fait mon devoir. N'ai-je pas risqué ma tête pour venir dire à certaines gens ce qu'on m'avait commandé de leur dire? J'aurais pu repartir le lendemain, j'avais rempli ma mission. Je suis resté parce que je prévoyais un soulèvement et que je n'entendais pas qu'on se battît sans moi. Ainsi tous mes malheurs me sont venus d'avoir voulu faire plus que mon devoir. Et depuis que je suis en prison, ai-je forfait à l'honneur? Mes secrets sont encore là, dans ma tête; en sortant de cette prison, je les emporterai avec moi. Qui osera prétendre que mon honneur n'est pas sauf?

— Aussi bien, poursuivait le sophiste, ils ont raison : si tu allais en Sibérie, à qui profiteraient tes souffrances?... Et je répondais : — Hélas! cela n'est que trop vrai. Pourquoi disais-je l'autre jour qu'aucune douleur n'est inutile? Ce sont là des phrases creuses. Pendant qu'on se battrait en Pologne, je serais au bout du monde, dans un désert, au fond d'une mine, me rongeant les poings. Qu'y gagnerait la Pologne? Qu'a-t-elle besoin qu'il y ait ici-bas un galérien de plus? Tandis que, si j'accepte ma grâce, je puis espérer qu'un jour... car enfin l'engagement que voici ne me lie qu'envers un homme, cet homme est mortel, et s'il mourait demain, demain je serais dégagé de ma parole, demain j'aurais le droit de mourir pour mon pays... C'est un cas de conscience. S'il me restait un scrupule, je trouverais bien un casuiste pour m'en délivrer...

Et bientôt je ne raisonnai plus; j'attirai à moi le papier. Cependant j'hésitais encore. Je pressai ma tête entre mes deux mains, et je la secouai pour en faire jaillir la vérité. Mon instinct de joueur se réveilla; je voulus mettre ma volonté à couvert et je chargeai le hasard de prononcer; je résolus de jouer ma destinée à pile ou face. J'arrachai avec mes ongles l'un des boutons de mon gilet; sur ce bouton en corne blanche, j'écrivis d'un côté : Sibérie, de l'autre : Sophie, — et aussitôt que l'encre eut séché, je le jetai en l'air. Il retomba à mes pieds, je le ramassai, je lus : Sophie. Alors je n'hésitai plus; je pris la plume; ma main se raidit, elle résistait; je soufflai la bougie, et ce fut dans l'obscurité, sans y voir, à tâtons, que je traçai au bas de ce papier maudit les quatorze lettres de mon infamie.

Cela fait, je courus me blottir dans mon lit et je ramenai la couverture sur mon visage. Mes dents claquaient, je grelottais. Peu à

peu je me calmai, je m'engourdis. Trois fois je fus sur le point de m'assoupir; trois fois je me réveillai en sursaut : j'avais cru entendre quelqu'un qui, penché sur mon lit, poussait un profond et lugubre soupir. Apparemment ce quelqu'un, c'était moi, et ces soupirs sortaient du plus profond de mes entrailles. Cependant le sommeil finit par venir; ce fut d'abord un de ces sommeils couleur de plomb, où l'on ne voit rien. Sur le matin, je fis un rêve.

J'étais dans une rue avec mon père. Je ne l'avais jamais vu si beau ni si charmant. Il avait aux lèvres son fier sourire de paladin. Ce qui m'affligeait, c'est qu'il ne me parlait pas comme parle un père à son fils; il me traitait en camarade et me faisait des confidences qui me causaient un indicible malaise. En vain je redoublais de respects et de déférences pour lui rappeler qu'il était mon père. — Appelle-moi Stanislas, me disait-il. Je suis aussi jeune que toi. — Dans la rue où nous passions, il y avait beaucoup de monde; les gens faisaient la haie pour nous regarder, et je m'apercevais en retournant la tête qu'ils nous montraient du doigt et ricanaient. Mon père me disait en riant : — On se moque de nous. C'est que nous sommes vraiment de drôles de corps. Les Bolski sont des Bolski. — Il me conduisit dans une maison suspecte, me fit entrer dans une salle où il y avait une table ronde couverte d'un tapis noir, et sur ce tapis un jeu de cartes : — Nous allons jouer, me dit-il. Si je perds, je te donnerai mon plumet. — Il le tira de sa poche, le posa sur la table. Tout en jouant, il me contait ses campagnes et une grande bataille où il avait tué de sa main trente cosaques. Mon cœur se serrait dans ma poitrine parce que je ne croyais pas un mot de ce qu'il me disait; je faisais semblant de tout croire. Il perdit, me présenta le plumet, et me dit : — Tu ne le montreras pas à Tronsko. C'est un plumet volé. — Je levai les yeux sur lui en frissonnant; je ne vis plus qu'un homme sans visage, qui me cria : — Tu es encore plus mort que moi. — Alors je m'élançai vers une glace qui était au fond de la salle et je m'y regardai attentivement. Il me sembla d'abord que j'étais vivant; mais bientôt j'aperçus au fond de mes yeux je ne sais quoi d'effroyable qui ressemblait à l'épouvante du tombeau, et je tombai à la renverse.

XXI.

Ma chute imaginaire me réveilla. Je me mis sur mon séant. L'horrible vision flottait devant mes yeux; je les tins attachés sur la lucarne pour les purifier dans la lumière. J'entendis un léger bruit sur le plancher. Je tressaillis, je me penchai, j'aperçus la souris qui trottait menu autour de la table. — C'est singulier, me dis-je, elle ne vient d'ordinaire qu'après mes repas et quand le

guichetier s'est retiré. Quelle heure est-il donc? Me suis-je couché tard? — Et tous mes souvenirs me revinrent à la fois : — Ah! mon Dieu! j'ai signé; mais je puis encore en appeler. — Je m'élançai d'un bond vers la table; le papier n'y était plus; il y avait à la place une gamelle qui contenait un potage à demi refroidi. Le guichetier venait d'entrer, m'apportant ma pitance du matin; il m'avait trouvé endormi, avait laissé la gamelle et emporté le papier.

Je passai deux heures à contempler face à face mon aventure. Je faisais la part de ma volonté, la part du destin. Quand j'avais signé, j'étais à demi fou. Était-ce ma faute, si je m'étais réveillé trop tard? Je décidai que le hasard avait presque tout fait. J'étais dans cet état de calme plat, de stupeur, qui suit les crises et les tempêtes. Au fond, j'éprouvais un sentiment de délivrance. Le doute était un supplice pour mon esprit décisif, pour mon caractère entier. J'étais affranchi de mes perplexités; je n'avais plus à me débattre contre moi-même. J'attendais l'événement, je m'abandonnais d'avance à l'avenir, comme l'hirondelle au vent qui l'emporte. Seulement je secouais par instans la tête pour en chasser quelque chose.

Vers midi, le guichetier me servit mon dîner. Il avait l'air guilleret. — Dans quelques heures, me dit-il, on vous donnera la clé des champs. C'était bien la peine de vous faire tirer l'oreille. Moi, je savais bien que vous signeriez. Que diable! la Sibérie n'est pas une bagatelle, et vous n'êtes pas un enragé comme ce prisonnier qui loge là-bas au bout du corridor. On lui avait remis un petit papier tout pareil au vôtre. Ce matin, il l'a mis en bouchon et me l'a jeté à la figure... Sainte mère de Dieu! vous connaissez le proverbe : un conseil de femme n'est pas grand'chose, mais celui qui ne l'écoute pas est un fou.

Je le regardai fixement; je ne sais ce que je mis dans ce regard; pour la première fois je lui fis peur, et il se retira sans ajouter un mot.

Sur le soir, je vis arriver le major Krilof, qui m'apportait la liberté. Je remarquai dans ses manières, dans son accent, une froideur hautaine, une nuance de sécheresse et de morgue à laquelle il ne m'avait point accoutumé. Il me remit mon argent, ma montre, tout ce qu'on m'avait enlevé à mon entrée en prison, puis des papiers, un permis de sortie, un passeport pour l'Allemagne, enfin un double de l'engagement que j'avais signé. — Ce double, me dit-il, est destiné à rafraîchir vos souvenirs, si jamais vous étiez tenté d'oublier ce que vous avez juré sur l'honneur. — Il m'annonça que je trouverais tous mes effets dans le garni que j'avais habité jusqu'à mon arrestation. Il me demanda quand je comptais partir. — Le plus tôt possible, lui répondis-je. — Vous pourrez prendre le premier train demain à sept heures. Un agent de

police sera là pour constater votre départ. C'est du reste bien inutile; nous nous fions à votre parole. — Et il ajouta : — Vous êtes un homme d'honneur. — A ces mots, il ouvrit la porte et me fit signe de sortir. Je passai devant lui, il ne me tendit point la main, il sourit. Il y avait dans ce sourire du mépris pour l'homme d'honneur que j'étais.

Je traversai le corridor, je descendis l'escalier, j'arrivai dans le préau. Là on me dit d'attendre un instant, qu'il y avait encore une formalité à remplir. Dans un coin de ce préau, qui est spacieux, j'aperçus un homme, un nouveau prisonnier, dont un maréchal, assisté d'un gendarme, était occupé à river les fers. Cet homme tourna vers moi son visage, et je reconnus Casimir, qu'on venait d'arrêter pour je ne sais quelle imprudence. Je me hâtai de m'éloigner et de mettre entre lui et moi toute la largeur de la cour. Si j'avais eu l'air de le reconnaître, peut-être aurais-je aggravé les charges qui pesaient sur lui. Ce qui est certain, c'est qu'il me faisait peur. Lui aussi m'avait reconnu, il ne me quittait pas des yeux; son regard me poursuivait, me pourchassait, me perçait le dos comme une vrille et m'entrait dans le cœur.

Tout à coup il s'écria d'un ton sardonique : — J'atteste le ciel que Ladislas Bolski ne survivra pas à la défaite de la liberté. — Le gendarme lui donna une bourrade pour le faire taire. Au même instant, on m'avertit que je pouvais sortir; mais, pour gagner la galerie voûtée qui conduit à la porte, je devais passer près de Casimir. Je traversai le préau les yeux baissés. Quand je ne fus plus qu'à deux pas de lui, il cracha par terre, étendit le bras et prononça ce mot terrible : — C'est toi qui m'as dénoncé.

— C'est une calomnie infâme, lui répliquai-je avec violence.

Le gendarme se plaça entre nous. — Quand on est dans le bourbier, reprit Casimir, il importe peu qu'on en ait jusqu'au menton ou jusqu'à la bouche. — Et, malgré le gendarme qui l'avait pris au collet et le secouait : — Il y a encore des Polonais, s'écria-t-il d'une voix tonnante. Vive la Pologne!

Cependant la porte s'était ouverte, je me trouvai dans la rue; bientôt elle grinça sur ses gonds et se referma derrière moi pour toujours. Je la regardai, et je me pris à rire. Le sourire du major Krilof m'avait déchiré le cœur comme eût fait une pointe de poignard; mais l'outrageante injustice de Casimir m'avait soulagé. J'étais en colère, la colère est une ivresse, et puis je pensais que je n'étais pas tombé si bas qu'on ne pût encore me calomnier. — Quand je serais Brutus, me disais-je, Cassius me reprocherait de l'avoir vendu à César. Si j'étais en Sibérie, ces gens-là m'accuseraient d'y cueillir des roses dans la neige. — Cet accès de bien-

faisante indignation dura peu; ce fut comme une bouffée qui s'évapora dans l'air. J'ai l'âme droite, c'est un irréparable malheur. Quand j'essaie de me mentir à moi-même, je ne me crois pas longtemps... Je mis ma tête dans mes mains, en me disant: — Oh! que ce Casimir est heureux!

On était au commencement de mai. La douceur de l'air annonçait le printemps. La nuit tombait. Quelques étoiles s'allumaient au ciel. Je les reconnus, je baissai les yeux. Il n'y avait personne sur la place; je fis quelques pas, et je m'arrêtai. Mes jambes flageolaient sous moi. Avaient-elles désappris à marcher? Ce n'est pas cela : elles traînaient un invisible boulet. Je retournai la tête du côté de la forteresse, dont la formidable silhouette se découpait sur le ciel; il me sembla que j'y avais laissé ma liberté, qu'être libre c'est porter des chaînes qu'on peut voir et toucher. Je m'adossai contre un arbre. Je ne sentais pas seulement à mes pieds le poids d'un boulet, je sentais dans ma poitrine un fardeau, une pesanteur, quelque chose d'inerte qui à chacun de mes mouvemens se laissait aller et ballottait avec un bruit sourd. Je posai ma main sur mon cœur, et je me dis : — Il y a un mort là dedans... Quel mort? Un certain Ladislas Bolski qui croyait à la vie, qui aimait le soleil, la gloire et la Pologne, qui avait juré d'être un héros. Faudra-t-il que je porte toujours et partout ce mort avec moi? — Et le dernier baiser que m'avait donné ma mère me revint aux lèvres, ma bouche se remplit d'amertume, je me pris à pleurer, et je répétai : — Oh! que ce Casimir est heureux! — Mais une fureur s'empara de moi; je frappai la terre du pied, je m'écriai : — Ce qui est fait est fait. Bien fou qui s'en souvient! — Et je réussis à m'enfuir, traînant mon boulet et emportant mon mort.

J'entrai dans l'hôtel garni que j'avais habité. On eut peine à me reconnaître; j'avais beaucoup maigri et pâli, et mes manières aussi avaient changé. J'avais le verbe haut, le ton sec, impérieux, cassant; je bourrais tout le monde, j'attaquais pour n'avoir pas à me défendre, je prenais l'offensive du mépris. Mes hôtes, qui étaient de braves gens, paraissaient avoir pitié de moi; ils essayèrent de me faire conter mon histoire. Je les traitai avec hauteur, et je me sauvai dans ma chambre en chantant :

Dis plutôt : si tu peux!
Car Jeanne est la maîtresse.

J'empilai dans mon havre-sac mes nippes, mon argent. J'aurais voulu partir sur l'heure, à pied; mais j'aurais dû prendre le chemin par lequel j'étais venu cinq mois auparavant. Qu'aurais-je dit aux arbres qui m'avaient vu passer, aux cailloux de la route qui avaient

senti l'allégresse de mon pas, aux corneilles qui m'avaient entendu chanter? Qui sait? A travers l'obscurité de la nuit, j'aurais reconnu peut-être l'endroit où je m'étais agenouillé, cette motte de terre que j'avais baisée, et ce Dieu des Sobieski et des Kosciusko à qui j'avais parlé et qui m'avait répondu. Je n'osai pas tenter cette aventure. Je me jetai sur mon lit, je ne dormis pas. Peut-être Casimir dormait-il!

Dès six heures, j'étais à la gare; à sept heures, je partis. Je me serrai dans un coin du wagon, mon chapeau enfoncé sur mes yeux. Je n'osais pas les ouvrir. Il me semblait que les arbres faisaient des gestes, que les murs des maisons me regardaient, et qu'il y avait dans la campagne un silence à cause de moi.

Enfin j'atteignis la frontière, et quand je l'eus dépassée, je me sentis renaître, je rouvris les yeux, je respirai, je me remuai, je parlai... Grâce à Dieu, la Pologne avait une frontière; la Pologne finissait quelque part. Il y avait dans le monde autre chose que la Pologne!... Le train s'était remis en marche; mes doutes et mes épouvantes étaient restés là-bas; on les avait retenus au passage; je les défiai de me poursuivre, de me rejoindre, d'empoisonner mon bonheur. J'étais sur terre allemande; à la station suivante, le wagon se remplit d'Allemands qui parlaient allemand. Je mis la tête à la portière, je regardai derrière moi. Aussi loin que s'étendait ma vue, une brume épaisse enveloppait l'horizon; cette brume montait la garde autour de la Pologne et la rendait invisible. Était-il bien sûr qu'il y eût une Pologne?... Bientôt nous traversâmes une forêt de sapins. Ce n'étaient pas des sapins polonais; c'étaient des étrangers, des inconnus; on ne leur avait rien dit, ils ne savaient rien. En sortant de la forêt, je regardai le soleil; mes yeux renouèrent amitié avec lui, il me promit des jours heureux. Peut-être était-ce un autre soleil; le monde me paraissait rajeuni, je lui trouvais un air de nouveauté... Oh! que mon âme est légère! et qui m'a fait ainsi? Je me sentis capable d'anéantir le passé et de recommencer la vie. Je ne voyais plus que l'avenir, mon imagination le façonnait et le pétrissait à sa guise, elle ordonnait les fêtes de mon amour, et j'oubliais ce mort qui ballottait dans ma poitrine.

XXII.

En arrivant à Munich, j'écrivis à Mme de Liévitz. Ma lettre ne contenait que ces mots : « Dans six jours. » Quelle que fût l'impatience de mes désirs, je me voyais forcé de leur demander un délai. J'étais dans un piteux équipage; je portais des habits fripés, flétris, la défroque de Wilson. Ce n'était pas la livrée de l'amour, et puis ces hardes fanées avaient vu bien des choses et s'en souvenaient. Je

m'arrêtai quatre jours à Munich. Mon escarcelle était à peu près vide. Il me répugnait de recourir à un banquier : il aurait fallu me nommer. Heureusement j'avais emporté de Paris, cachées dans la doublure de mon havre-sac, deux bagues de prix qui avaient échappé à toutes les perquisitions. Je passai l'une à mon doigt, je vendis l'autre à un orfévre, qui m'en donna quinze cents francs.

Quand je me fus remis à neuf de pied en cap, je me sentis plus digne de mon bonheur. J'arrivai à Genève le surlendemain vers midi et je descendis à l'hôtel de la Paix. J'appris que Mme de Liévitz n'avait pas trouvé à s'y loger à sa convenance, qu'elle venait de se transporter dans une pension d'étrangers, appelée La Solitude et située sur la route de Fernex, à vingt minutes de la ville. Je courus à La Solitude. C'est une grande maison carrée, entre cour et jardin, qu'entoure un verger bordé d'un côté par la grande route, de l'autre par un chemin de charroi qui conduit dans les champs et qu'on appelle, je ne sais pourquoi, le chemin *des Pas-Perdus*. Mme de Liévitz était sortie; on ne put me dire où elle était allée. Je laissai ma carte et retournai à l'hôtel. J'y passai quelques heures l'œil au guet, l'oreille aux écoutes; tout bruit de pas dans l'escalier me faisait tressaillir. La nuit tombait. On frappe. Je n'ai pas la force de répondre. La porte s'entr'ouvre; une voix me crie : « Puis-je entrer? » Et je vois flotter une robe dans le crépuscule. Je me laisse glisser sur mes genoux. Un rire mal étouffé m'avertit de ma méprise, et je me relevai précipitamment.

— Vous trouvez donc que je lui ressemble? me dit Hélène en se rengorgeant. Que votre péché vous soit pardonné! Il fait presque nuit.

— Vous avez la même taille, lui dis-je avec confusion.

— Et la même voix?

— Que sais-je?

— Au fait, c'est possible. Elle et moi, nous sommes sœurs de lait, et le docteur Meergraf assure qu'il y paraît.

— Que m'importe votre docteur Meergraf? interrompis-je d'un ton colère. Quel message m'apportez-vous?

— On vous attendra vers dix heures.

— Ah! m'écriai-je avec transport, que désirez-vous pour votre récompense?... J'ai cru m'apercevoir que vous aimez les colliers?

Elle fit un geste dédaigneux : — J'ai bien affaire de vos cadeaux. Si je lui demandais des perles, elle m'en donnerait; mais je ne lui demande rien. Il y a quatre ans, je fus malade à en mourir. Elle m'a veillée quinze nuits de suite... J'aime mieux ça qu'un collier.

— Vous êtes donc toujours prête à vous jeter au feu pour elle?

— Elle s'y jetterait pour moi, me répondit avec fierté cette fanatique caméristé; puis se mettant à rire : — Tout à l'heure vous

tâcherez d'avoir des yeux et de ne plus vous tromper. — Et là-dessus elle s'envola.

Dès neuf heures, je courus au rendez-vous. Chemin faisant, je me disais : — Elle se fait adorer de tout ce qui l'approche. Que ne fera-t-elle pas pour l'homme qu'elle aime? — Quand j'arrivai, le cœur me battait si fort que je dus m'arrêter quelques minutes sur le perron. Enfin je sonnai. Le valet de chambre qui m'ouvrit me dit que Mme de Liévitz n'était pas seule; il parut même douter qu'elle pût me recevoir. Il me pria d'attendre un instant et s'en fut présenter ma carte. J'entendis qu'elle répondait : — Mais certainement. Faites entrer.

J'entrai. Il y avait auprès d'elle, dans un salon tendu de jaune, deux inconnus, une Irlandaise haute de six pieds et un jeune peintre de peu d'avenir auquel Mme de Liévitz, par bonté d'âme, avait commandé un tableau l'année précédente. Ce tableau, qu'il venait d'apporter, était là, sur une table. Elle l'examinait; c'était pour le moment sa principale affaire. Toutefois elle me tendit la main d'un air cordial, en me disant : *I am glad to see you well, master Wilson.* Je demeurai confondu. — Que pensez-vous de ce paysage? — me demanda-t-elle. Je ne trouvai pas un mot de réponse. J'étais comme pétrifié. Elle se retourna vers le peintre.

— Je n'ai, monsieur Tolain, qu'un reproche à vous faire, lui dit-elle. Vous finissez trop. Votre peinture est trop précieuse, trop léchée. Regardez cet arbre, on pourrait en compter les feuilles. C'est un calcul qu'on est tenté de faire, et il est fâcheux que vous m'en donniez l'envie. Après cela, peut-être ai-je tort; mais il me semble que la principale utilité de l'art est de nous faire oublier la vie et ses inexorables précisions. Dans la vie, le détail abonde, et presque toujours il est odieux. Faites-moi oublier, vous artiste, qu'un arbre se compose de feuilles et que les heures se composent de minutes. Rien n'est plus sot qu'une addition. J'en fais tous les jours en réglant mes comptes; je demande autre chose à la musique et à la peinture. Monsieur Tolain, que vos arbres soient vrais! mais d'une vérité imaginée, et c'est avec mon âme que je les regarderai. Ils me rappelleront les sapins et les poiriers que j'ai vus; mais il y aura derrière je ne sais quoi que vous aurez senti et que vous me ferez sentir. Je me dirai : — Voilà un arbre qui a l'air de quelqu'un, — et le cœur me battra... Oh! ne craignez pas de mentir, pourvu que je vous croie. Qu'est-ce que l'art? Un doux mensonge qui se fait croire, un mystère qui nous rend heureux, l'escamotage du détail par une harmonie divine qui nous fait rêver.

Elle était ravissante : elle portait sur son visage cette harmonie divine qui fait rêver. Tolain, debout devant elle, l'écoutait d'un air

tour à tour chagrin et béat; peut-être le sermon lui déplaisait-il, à coup sûr la prêcheuse l'enchantait. Elle s'interrompait par instans pour me dire : — *Give me right, master Wilson.* — Je me tenais à quatre pour ne pas crever du poing cette méchante croûte, qui la rendait éloquente.

L'Irlandaise eut une heureuse inspiration. Elle estimait qu'on ne peut trop soigner le détail, et le tableau lui paraissait charmant. Elle témoigna au jeune peintre un vif désir de prendre des leçons de lui et l'emmena dans le fond du salon pour arranger cette affaire. Pendant quelques minutes, je me trouvai presque en tête-à-tête avec Mme de Liévitz. Je me penchai vers elle et la regardai fixement.

— Eh bien! me dit-elle, que pensez-vous de mon jeune homme? Il se pourrait faire que ce ne fût qu'un barbouilleur; mais que voulez-vous? Ce pauvre garçon a commis la folie de se marier, il a deux enfans et rien pour faire aller la marmite.

— Que ne suis-je l'un de vos pauvres! lui répondis-je avec amertume. Je maudirais moins vos bonnes œuvres.

— Plus bas! me dit-elle, plus bas! Puis me regardant avec des yeux qui pétillaient de malice, et se dressant sur la pointe des pieds pour me parler à l'oreille : Grand nigaud!

J'allais répondre; elle mit son doigt devant sa bouche : — Tout à l'heure vous sortirez avec lui...

— Je ne sortirai pas, dussé-je faire du scandale!

Elle se mit à rire : — Oh! que vous êtes violent! Vous sortirez, mais je ne vous empêche pas de revenir. — Et d'une voix plus basse encore : — Au milieu de la voie charrière, il y a une petite porte. Je ne vous empêche pas de l'ouvrir. Peut-être Hélène sera-t-elle là. Je ne vous défends pas de la suivre, mais je vous défends de vous agenouiller devant elle.

A ces mots, elle me tourna le dos, se rapprocha de M. Tolain, et se remit à causer avec lui. Il se retira vers onze heures. Je l'accompagnai jusqu'à la ville. En traversant un carrefour, il prit à droite, je pris à gauche, et je revins sur mes pas. J'éprouvais une joie fiévreuse, mêlée d'inquiétude et d'une sorte d'épouvante. — Quand on aime, me disais-je, se rend-on maître à ce point de sa volonté, de son cœur, de son visage, de sa voix et de ses regards?

Minuit sonnait lorsque j'atteignis l'entrée de la voie charrière. J'avançai, buttant à chaque pas contre des cailloux et des ornières. C'était une nuit sans lune et sans étoiles, noire comme un four. Le chemin était bordé à gauche par un mur, auquel succéda une palissade, et bientôt je sentis sous ma main les ferremens d'une petite porte à claire-voie. Elle céda. J'aperçus à quelques pas devant

moi une blancheur, et une voix murmura : « Par ici. » Une main saisit la mienne. Cette fois j'étais prévenu, je ne baisai pas cette main. Précédé par Hélène, je suivis un sentier sinueux qui serpentait à travers des massifs de verdure. Mon guide me conduisit à une porte entre-bâillée, me fit traverser une pièce où l'on ne voyait goutte, souleva une portière, poussa une seconde porte, et je me trouvai sur le seuil de ce salon tendu de jaune où j'étais déjà entré.

Avec quelle rapidité toutes mes terreurs s'évanouirent! Mme de Liévitz m'attendait debout, la tête légèrement penchée en avant, pâle, les lèvres frémissantes, s'appuyant d'une main sur la cheminée, dont ses ongles égratignaient le marbre. Une émotion profonde était empreinte sur tous ses traits. La passion avait vaincu sa volonté, le masque était tombé, et je contemplais un visage, celui d'une femme qui savait aimer. Elle ne put dire que ce mot : « enfin ! » Dans ce seul mot, il y avait toute une âme, tout un cœur, un avenir tout entier.

Nous restâmes un instant immobiles; puis je fis un pas, elle en fit un, elle prit mes deux mains dans les siennes : — Il est donc vrai que vous voilà ! me dit-elle. Il est donc vrai que j'ai gagné mon procès ! Ah ! j'ai eu de la peine. Vous enfuirez-vous encore?

Elle se laissa tomber dans un fauteuil, et je vis des larmes, de vraies larmes descendre lentement le long de ses joues.

Il se fit au fond de mon cœur une subite révolution. Tout à l'heure, en la contemplant debout devant moi, tous mes sens s'étaient allumés, j'avais ressenti une fureur d'étreindre dans mes bras son corps souple et charmant, de le meurtrir de mes baisers; il m'avait semblé que la respiration, la pensée, tout allait me manquer, si je ne prenais aussitôt possession de mon rêve, et que j'avais à choisir ou de perdre la raison ou de confondre à l'instant mon souffle avec le souffle de cette femme et sa vie avec la mienne. Et tout à coup la violence de mon transport fit place à un douloureux attendrissement, ma mémoire endormie se réveilla en sursaut, je me souvins que j'avais dû me décider entre une femme et la Pologne; ma blessure, que je croyais cicatrisée, se rouvrit, et je la sentis saigner dans ma poitrine : avant d'être heureux, j'avais besoin d'être consolé. Je me précipitai aux pieds de Mme de Liévitz, je posai ma tête sur ses genoux, j'enfouis mon visage dans sa robe, et je me pris à sangloter.

Dès que je pus parler : — Tout à l'heure, lui dis-je, j'étais l'homme qui vous aime et que vous aimez. Que s'est-il passé? Je ne veux plus être que l'un de ces pauvres que vous aidez à vivre, l'un de ces malades que vous aidez à ne pas mourir. Moi qui mau-

dissais vos bonnes œuvres! c'est de votre pitié que j'ai besoin. Vous me guérirez, n'est-ce pas?... Vous savez qui je suis, ce que j'avais rêvé de faire, ce que j'ai fait. J'avais du courage autrefois, il y a longtemps. Vous m'attendiez un soir; je me suis sauvé. Je suis allé là-bas, en Pologne, car il y a une Pologne, et je l'aimais passionnément, cette Pologne. Oh! si vous saviez ce que j'avais alors dans le cœur! Le jour où la mitraille a tué un enfant à mes côtés, il m'est venu dans l'âme un divin mépris de la vie. Qu'est-il arrivé depuis? C'est la faute du hasard, c'est la faute de Dieu. Nous nous sommes revus, et me voilà. J'ai dû choisir entre la Pologne et vous; mais elle, je ne la voyais pas. Avais-je passé mes mains dans ses cheveux? Il est vrai qu'elle chuchotait tout bas je ne sais quoi;... mais elle ne m'a pas baisé sur la bouche... Je vous le jure, ce n'est pas la Sibérie qui m'a fait peur. Je me moque bien de la Sibérie! Ce qui m'épouvantait, c'est la vie sans vous. Je n'ai pas osé affronter ce désert; j'ai dit : impossible!... Ah! nous avons longtemps causé, ma conscience et moi. Elle me disait que j'avais le choix entre une inconsolable souffrance et un inconsolable bonheur. J'ai préféré le bonheur. Vous êtes là, vous le consolerez, mon bonheur. Vous savez des paroles qui guérissent, vous me guérirez... car enfin l'honneur est sauf; vous me l'avez dit un jour. C'est qu'apparemment vous en étiez sûre. Tantôt, quand je suis entré, vous n'avez pas aperçu de tache sur mon front, ni au fond de mes yeux, ni sur cette main, qui a signé?... Il faut que je vous dise... Il y a deux hommes qui m'ont bien fait souffrir : l'un a souri : il y avait du mépris dans ce sourire. L'autre m'a regardé. C'est un nommé Casimir, un fanatique, un méchant fou. Il m'a semblé que c'était la Pologne qui me regardait, et ce regard m'a traversé le cœur comme une épée;... mais, Dieu soit loué! vous voici. Voilà vos genoux, voilà ma tête, et je sens à mes joues une chaleur qui vient de vous. Ils auront beau sourire et me montrer du doigt, je ne les verrai pas, je cacherai mon visage dans votre robe, et je vous donnerai ma conscience à garder; vous la bercerez jusqu'à ce qu'elle s'endorme. Vous n'êtes pas seulement la beauté, vous êtes la bonté, la miséricorde. Vous serez à la fois ma maîtresse et ma sœur grise...

J'avais parlé ainsi tout d'une haleine, sans la regarder, ne m'interrompant que pour baiser le bas de sa robe. D'abord elle avait tenu sa main posée sur ma tête et ses doigts jouaient avec une boucle de mes cheveux, puis elle avait retiré sa main. Que faisait-elle? A quoi pensait elle? Je m'effrayai de son silence, de son immobilité. Je relevai les yeux; mon sang se glaça. Elle avait changé de visage; c'était une figure de marbre; elle avait un pli menaçant entre les deux sourcils et aux lèvres je ne sais quel gonflement su-

perbe; elle attachait sur moi un regard froid et dur comme l'acier; il me sembla que ses yeux n'aimaient rien.

Au frisson d'épouvante qui me saisit, elle répondit par un léger tressaillement. Sa figure se radoucit, sa pâleur se ranima; elle se pencha sur moi, et, me frappant trois petits coups sur la joue : — Pauvre enfant! dit-elle. — Il y avait de la pitié dans son accent, il y avait aussi de l'amertume et de la hauteur.

— Grand Dieu! murmurai-je en tremblant, dites-moi toute la vérité. Vous aurais-je offensée?

— Offensée! dit-elle. Vous m'avez affligée. Ah! si j'avais pu deviner... Je vous croyais plus fort. A quoi peuvent bien servir les regrets, les remords? Il faut savoir ce qu'on veut, et, quand on a voulu, rejeter le passé derrière soi comme un haillon et n'y plus penser.

Elle avait doucement repoussé ma tête et reculé son fauteuil. Elle se leva, s'éloigna de quelques pas, se croisa les bras. Une de ses nattes s'était défaite et pendait sur sa joue. Elle fit un mouvement de tête pour la chasser. Ses cheveux se dénouèrent et se répandirent sur ses épaules. Je sentis tous mes désirs se rallumer, et je ne compris plus rien à cet attendrissement qui m'avait jeté à ses pieds, à ces larmes dont j'avais mouillé sa robe, à ce jaillissement de sanglots qui m'étaient venus aux lèvres comme une folie.

A mon tour, je me relevai. — Je suis un misérable fou! lui dis-je. Je mets des fantômes entre le paradis et moi.

Je courus vers elle, je cherchai à l'attirer dans mes bras. Elle se dégagea. — A quoi pensez-vous? me dit-elle avec une ironie amère. Je ne dois être pour vous qu'une sœur grise.

— Je mentais, repris-je, je suis guéri. Je n'ai besoin de la pitié de personne. Qui osera me soutenir en face que je ne suis pas heureux? Je méprise leurs regards, leurs sourires, je méprise le passé, je méprise la honte. Qui osera me soutenir que je n'aurais pas dû signer? Je leur dirai : La voici, c'est elle. Regardez ses cheveux. Est-il un seul de vous qui n'eût commis vingt lâchetés pour avoir cette femme?... C'est ma maîtresse, elle est à moi.

Je la saisis par la taille et la pressai sur mon cœur, elle me repoussa encore. — Demain, plus tard, fit-elle d'un ton suppliant.

— Je ne sortirai pas d'ici, lui répondis-je avec fureur, avant que vous soyez ma maîtresse.

Elle me jeta un étrange regard qui semblait venir de très loin et comme sortir d'un abîme; puis, couvrant ses yeux de ses deux mains, elle pencha la tête et demeura quelques instans dans une attitude rêveuse. Elle avait l'air de se consulter. J'attendais. Enfin

elle releva la tête, tourna son visage vers moi, et je vis passer sur ses lèvres un sourire étincelant dans lequel s'évanouirent ses derniers refus.

Elle s'approcha de la cheminée, souffla l'une des bougies qui éclairaient le salon, prit l'autre dans sa main gauche, et, s'appuyant sur mon bras, elle m'emmena dans cette chambre que j'avais traversée pour venir. — Silence! me dit-elle à demi-voix en me montrant du doigt le plafond et les murs pour m'avertir qu'il y avait des oreilles autour de nous. — Et là-dessus elle s'enfuit en emportant la lumière, rentra dans le salon, le traversa, disparut par une autre porte. Je demeurai seul dans la nuit, appuyé contre une causeuse, n'osant faire un mouvement, de crainte de heurter un meuble et d'éveiller un écho indiscret. J'attendis pendant vingt minutes ou pendant un siècle. Mon cœur palpitait avec une telle violence qu'il me semblait que toute la maison devait retentir de ses battemens; je le pressais de mes deux mains pour le forcer à se taire, et je comptais les secondes, et je frissonnais d'impatience, et par instans j'avais peur. Enfin j'entendis le faible cri d'une porte qu'on entr'ouvrait avec précaution, puis le glissement d'un pas sur le tapis du salon, le frôlement d'une étoffe et de deux mains qui tâtaient les murailles. J'étendis les bras devant moi, je murmurai : — C'est ici. — Le pas se rapprocha. Bientôt je saisis la manche flottante d'un peignoir dont je pressai les dentelles sur mes lèvres. — Oh! quel supplice de ne pas vous voir! dis-je tout bas.

Elle me répondit plus bas encore : — Pas un mot!

Durant quelques secondes, ses bras, raides comme du fer, me tinrent à distance; mais ils furent pris d'un tremblement, leur résistance mollit; elle se laissa venir à moi, je sentis qu'elle s'abandonnait à mes caresses, je l'entraînai, et j'osai tout.

Il était deux heures, je crois, quand je poussai l'un des battans d'une porte de bois qui s'ouvrait sur le jardin. Cette porte était bien dressée; on lui avait fait sa leçon; elle tourna sans bruit sur ses gonds savonnés. Le ciel avait dépouillé sa calotte de nuages; il était plein d'étoiles; une lueur grise entra dans la chambre. Je retournai la tête pour regarder la femme qui m'avait signé une promesse d'inconsolable bonheur et qui venait de me donner comme à-compte une heure de transports aveugles et silencieux. Elle s'était évanouie comme une apparition.

Je me glissai à travers le jardin ; je cherchai la petite porte à claire-voie; ne la pouvant retrouver, j'enjambai la palissade, et l'instant d'après je courais les champs. J'étais ivre, mon cerveau bouillonnait, débordait de joie. Je marchais à grands pas, tournant le dos à la ville. C'est à peine si je trouvais en rase campagne assez

d'air pour que ma folie pût respirer. Peu à peu la nuit s'éclaircit. Je pris un chemin montant, qui conduit au village de Pregny. J'avisai un banc de pierre, au pied d'un vieux mur dégradé sur lequel se penchait un cerisier en fleur. Je m'étendis sur ce banc. Il y avait dans l'air une odeur de violettes, de printemps, de séve montante, de vie nouvelle, de renaissance. Le cerisier fleuri formait un dais au-dessus de ma tête, et au travers de cette vague blancheur je voyais scintiller des étoiles d'or, qui s'éteignaient l'une après l'autre à mesure que le jour grandissait. De l'autre côté du chemin, un rossignol, perché sur la cime d'un marronnier, chantait à tue-tête et d'une gorge éperdue; dans mon extase, je croyais entendre chanter mon cœur, que toute la terre écoutait. Quand je distinguai mieux ce qui m'entourait, les crevasses du mur, les cailloux de la route, les arbres des vergers voisins, je recouvrai la faculté de réfléchir. Je comparai ce que je ressentais avec les plus grandes joies du ciel et de la terre, avec tout ce qui est possible ici-bas et ailleurs, et je me dis : — Qu'est-ce que tout cela? Non, il n'y a de vrai que l'amour, que les enchantemens de la passion; il n'y a de vrai que cette femme, sa beauté, ses caresses, ses baisers, ses bras nus enlacés autour de mon cou, les agonies de la volupté, les délices de cette nuit d'ivresse et de toutes celles qui la suivront. Le reste est mensonge, chimère, vanité, néant. — Un frémissement passa dans l'air, le cerisier répandit sur moi comme une pluie ses fleurs blanches et parfumées. Je les ramassai dans le creux de ma main, je les pressai follement sur mes lèvres affamées de baisers, j'en bus la rosée, et je sentis la séve d'un printemps éternel descendre et couler dans mon cœur. Bientôt l'aube parut. Je me rappelai qu'un jour j'avais vu l'aurore se lever sur les montagnes du Valais et que j'avais cru lire au ciel en caractères de feu la promesse de mon bonheur. L'aurore avait tenu sa parole. J'avais du bonheur devant moi, de quoi ensoleiller toute une vie.

Je me secouai, je pris congé de mon banc, de mon cerisier, de mes rossignols, et je me mis en marche pour retourner à la ville. Je roulais dans ma tête un projet. — Il faut que je lui propose un voyage en Italie, en Espagne, en Algérie... Et pourtant ne sommes-nous pas bien ici? — Je ne sais, mais je ressentais une hâte fiévreuse de voir un autre ciel, de m'en aller au midi, dans les pays du soleil, et je m'aperçus qu'il entrait dans mon impatience de partir comme une idée de fuite et le besoin de m'éloigner de quelque chose. Je me pris à dire tout haut : — Ah! oui, je ne me sens pas encore assez loin d'*elle*... Elle! Qui donc? Je découvris qu'*elle*, c'était la Pologne!... Je fus épouvanté. Je n'étais donc pas guéri! Combien me faudrait-il de nuits pour délivrer à jamais mon âme de

ses syndérèses? — Bah! repris-je, je suis en convalescence; mais il ne faut plus que mon médecin me quitte. Il y a déjà des siècles que je ne l'ai vu. Là-bas je l'aurai à moi tout entier.

Je me souvins que depuis quelques heures je portais à ma main gauche une amulette. Avant de quitter Mme de Liévitz, j'avais voulu faire un troc avec elle. Je lui avais donné ma bague d'or garnie de diamans, et je lui avais ôté du doigt, un peu malgré elle, un anneau que j'avais passé à l'annulaire de ma main gauche. Il était entré sans peine; on m'a toujours dit que j'avais des doigts de femme. En regardant cet anneau, j'éprouvai un mouvement de surprise. J'étais le fils de mon père, je me connaissais en bijoux. — C'est du similor, me dis-je, et les perles du chaton sont fausses. Cela vaut quarante sous. Cependant elle y a fait graver ses initiales et ses armes. Apparemment elle a reçu cet anneau en présent de quelque pauvret qui ne savait comment lui témoigner sa gratitude. Il n'en a que plus de prix : il m'avertit que ma maîtresse est une guérisseuse. — Et je le baisai dévotement.

En rentrant à l'hôtel, je me jetai sur mon lit tout habillé. Je me réveillai vers midi. Quel réveil! Je fis un bond, je traversai la chambre en courant, j'ouvris la fenêtre et je m'écriai à pleine tête : Elle est à moi! Le quai était désert; mais sans doute les nuages, ces passans de l'air, m'entendirent. Je fis en hâte ma toilette, je déjeunai sur le pouce et je partis pour La Solitude. Je me disais en marchant : — Je ne la connaissais pas avant cette nuit. Quelle douceur étrange! Qu'avait-elle fait de son orgueil, de sa volonté? Elle n'était plus que l'esclave de mes caprices. Ah! que n'ai-je pu voir son visage! Ce devait être une autre femme. L'amour l'a domptée. C'est la première fois qu'elle aime. — Les fumées du bonheur flottaient devant mes yeux comme un nuage. Je ne marchais pas, je volais; il me semblait que la terre rebondissait sous moi comme un tremplin. Je buvais le vent. Je ne voyais, je n'entendais rien. Je m'aperçus cependant, en traversant une place, qu'un petit mendiant courait après moi, sa casquette à la main. Je fouillai dans mes poches et je lui jetai une poignée d'or.

J'arrive, je sonne. La porte s'ouvre.

— Mme de Liévitz est-elle visible?

— Non, monsieur, me répond le valet de chambre, et pour cause. Elle est partie.

— Vous dites?

— Je dis à monsieur que Mme la comtesse est partie.

— Partie? Vous voulez dire qu'elle est sortie, qu'elle est à la promenade.

— Non, monsieur. Elle a reçu ce matin une lettre, et elle est

partie par le train de huit heures, tout ce qu'il y a de plus partie. Elle a dit qu'elle reviendrait peut-être dans huit jours.

— Vous confondez. Je vous parle de Mme de Liévitz.

— Oh! j'ai bien entendu.

— Et vous prétendez... C'est impossible.

— C'est comme je le dis à monsieur.

— Elle n'a rien laissé pour moi?... Pas de lettre?

— Rien du tout.

En ce moment, l'Irlandaise de la veille traversa l'antichambre. Elle me reconnut et vint à moi. — Vous demandez Mme de Liévitz? me dit-elle. Elle a plié bagage ce matin, sans tambour ni trompette, et sans me faire ses adieux. Je la regrette beaucoup; c'est une charmante femme. Je ne lui reproche qu'une chose : elle n'aime pas qu'un tableau soit trop fini. On ne peut jamais trop finir un tableau. Cela n'empêche pas que ce ne soit une femme d'un esprit tout à fait supérieur.

Je lui répétai stupidement : — Elle n'a point laissé de lettre pour moi?...

— Je ne pense pas; elle a laissé mille francs que je suis chargé de remettre au jeune peintre que vous avez vu hier. C'est le prix du tableau. Un charmant tableau, quoi qu'elle en dise, car enfin les détails...

Je poussai un éclat de rire. — En partant, interrompis-je, elle a pensé à M. Tolain, mais elle m'a oublié... Elle méprise les détails...

Le coup était trop violent. Si fort que je sois, je tombai raide sur le carreau. Ce fut la charitable Irlandaise qui me fit respirer des sels et me tira de mon évanouissement. Quand j'eus repris mes sens, je lui dis je ne sais quoi, que j'avais marché trop vite, que le soleil m'avait incommodé.

— Oh! le soleil du printemps est très dangereux, me dit-elle. Savez-vous quel est le meilleur antidote? Avant de sortir, il faut se frotter le visage avec de l'eau salée.

Elle voulait envoyer chercher une voiture. Je la remerciai et je me sauvai.

— Que je suis fou! me disais-je. Elle m'a écrit par la poste. Je vais trouver une lettre à l'hôtel.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La dernière partie au prochain n°.)

PHILOSOPHIE ET RELIGION

UN APOLOGISTE CHRÉTIEN.

L'un des plus intéressans spectacles que présente notre temps est celui de l'inépuisable vitalité de quelques hommes illustres qui, sur des théâtres et à des titres divers, occupent encore le premier rang, quoique par les années ils semblent appartenir à un autre âge. Celui-ci, qui, voilà plus de quarante ans, écrivait l'histoire la plus populaire de la révolution française, dont la jeune et verte polémique chassait du pays les vieux Bourbons, est encore aujourd'hui un des chefs de l'opposition libérale; chacun de ses discours est un événement, et tout le pays est suspendu à cette parole noble et familière, organe du bon sens et de la liberté. Celui-là fondait la critique de la nouvelle école littéraire et fut comme le Boileau du romantisme (autant du moins que le romantisme pouvait avoir un Boileau); puis, de la polémique passant à l'érudition, il réveillait avec une merveilleuse intelligence les ombres endormies de l'austère Port-Royal; enfin, se renouvelant encore une fois d'une manière plus surprenante, il donnait le rare exemple d'un écrivain qui commence par l'affectation et finit par le naturel, il devenait le chef et le maître de la jeunesse sceptique, comme il avait été le porte-drapeau des générations poétiques et enthousiastes de la restauration. Cette autre plume, féminine et virile à la fois, dont les traits enflammés pénétraient jusqu'au fond des cœurs et y portaient le feu de la passion, cette plume, dont la fougue n'a jamais oublié la noblesse et qui savait conserver le naturel dans l'exaltation et la grâce jusque dans la

fièvre, s'est conservée jeune et fraîche, retrouvant toujours de nouveaux traits moins ardens, mais plus purs, moins téméraires, mais plus aimables. Que dirai-je de l'illustre absent qui plus qu'aucun autre a usé du privilége accordé au génie de joindre l'absurde au sublime, et qui n'a jamais peut-être poussé plus loin l'un et l'autre que dans une œuvre mémorable, trop exaltée et trop oubliée, et qui est sans aucun doute l'une des œuvres les plus étonnantes de notre temps?

A ces exemples si remarquables s'en ajoute un dont la pensée se présente à tous les esprits. Voici un écrivain qui a débuté dans les lettres il n'y a pas loin de soixante ans, qui a reçu les encouragemens de Mme de Staël, qui déjà jouait un rôle politique important sous la première restauration, qui pendant les quinze années du gouvernement des Bourbons fut à la fois un publiciste populaire et un professeur éminent, déployant avec une égale énergie son activité dans les luttes de la politique et dans les recherches ardues de la science, qui plus tard, après 1830, passant de l'opposition au pouvoir, se révélait comme l'un des plus grands orateurs politiques de son temps, dépensait chaque jour pendant une lutte de dix-huit ans toutes les forces réunies de l'éloquence et du caractère contre le flot toujours montant de la révolution, et qui enfin un jour était emporté par elle! Qui n'aurait cru que cette âme, haute et passionnée, minée par le travail et vaincue par les événemens, allait plier sous la défaite et s'éteindre dans le désespoir? Non, il n'en fut rien. Personne ne sait sans doute ce que dans la crise a pu penser et souffrir cette nature d'airain; mais, le flot passé, nous avons vu reparaître le vieil athlète avec la même sérénité, la même inflexibilité, la même foi en lui-même qu'auparavant. Une existence patriarcale, la vie domestique la plus noble, des amis fidèles, un corps merveilleusement sain qui semble ne rien connaître des infirmités humaines, surtout l'étude, le travail, une ardeur inépuisable pour les grandes choses, ont fait à cet homme illustre une vieillesse respectée, presque enviée de ceux qui l'ont vaincu.

Mais comme on ne peut se mêler à la vie sans en affronter les combats, M. Guizot, en revenant prendre part aux luttes contemporaines, a retrouvé dans ses vieux jours, comme au temps de sa maturité, des adversaires ardens, et sans doute l'on ne se tromperait pas beaucoup en supposant qu'il n'en a pas été trop fâché. Les hommes faits aux champs de bataille ne peuvent plus se plaire aux plates et modestes jouissances de la vie contemplative : il leur faut l'odeur de la poudre et le fracas des glaives. Ainsi M. Guizot, après avoir tant souffert des luttes politiques, n'aurait pu cependant revenir paisiblement aux froides contemplations de la science

qui avaient charmé sa jeunesse. Il avait, pour soutenir sa vie nouvelle, deux sentimens énergiques et également puissans, le souvenir du passé et le besoin d'action. L'un lui dicta ses mémoires, l'autre l'engagea dans la lutte religieuse, si vive aujourd'hui, et où il s'est placé au premier rang dans le camp des orthodoxes. Il a eu le bonheur de pouvoir achever ces deux grandes entreprises, l'histoire de sa vie et son apologie chrétienne.

Les *Méditations chrétiennes* de M. Guizot ont été à plusieurs reprises l'objet des études de la *Revue*, à mesure que les différens volumes paraissaient; mais aujourd'hui que l'ouvrage peut être considéré comme complet, au moins dans sa partie philosophique (1), il sera intéressant de l'étudier dans son ensemble, et il devient plus facile d'en apprécier la portée. Nous voudrions nous livrer à cet examen avec le respect qui est dû à la haute intelligence de l'auteur, mais aussi avec la liberté qui est le devoir de la science et de la pensée.

I.

On ne peut nier que M. Guizot ne pose la question chrétienne comme elle doit être posée de nos jours. Il demande au christianisme d'accepter les conditions nouvelles dans lesquelles la société est entrée depuis trois siècles, et qui sont la science libre, la conscience libre, la pensée libre. Il demande que le christianisme ne se contente pas seulement de tolérer ces principes, comme Moïse tolérait le divorce chez les Juifs, à cause de la dureté de leur cœur; il lui conseille au contraire de les proclamer comme les développemens légitimes de l'Évangile. Il voit avec raison les plus grands périls dans le défi porté par certains actes, certaines paroles, à la société moderne. Cette société en est arrivée à croire à ses principes comme à des articles de foi, et l'on a bien raison de dire qu'elle a aussi son *credo*. Liberté de conscience et liberté de pensée avec leurs conséquences sont des principes que la société moderne n'examine plus, mais auxquels elle adhère avec une passion incroyable, avec la même passion que les croyans apportent à soutenir leurs symboles. Que l'église se mette en hostilité ouverte avec ces principes, c'est foi contre foi, et l'on sait ce qui résulte d'une guerre de croyances : le fanatisme s'y met de part et d'autre, et des maux incalculables peuvent être la conséquence d'une lutte si imprudemment engagée. La tentation d'une victoire possible peut entraîner

(1) Il y aura un quatrième volume, consacré aux questions de critique et d'exégèse, mais il ne changera rien évidemment à l'ensemble des vues de M. Guizot.

quelques imaginations égarées; cette tentation est décevante. La société de la révolution ne sera point vaincue, on peut l'affirmer sans hésiter; il n'y a que les ennemis du christianisme qui puissent souhaiter de le voir se livrer à une aussi chimérique entreprise.

M. Guizot accepte entièrement le principe de la discussion libre et tous les autres principes de la société moderne. Il veut que le christianisme s'arrange pour vivre au sein de cette société, sache s'y faire sa place, qu'il en accepte les conditions librement et de bon cœur. En revanche, il demande à la société moderne d'accepter le christianisme, non pas comme un joug qui s'impose par l'autorité, mais comme une lumière, comme une force à laquelle l'âme se soumet librement. En un mot, c'est à l'examen qu'il en appelle, et il s'engage, au nom du christianisme, à avoir raison. Il est évident que l'esprit moderne, quand on ne lui conteste pas ses principes et ses droits, n'a aucune raison de se refuser à l'examen qu'on lui demande. Tant qu'il peut croire que c'est sa ruine que l'on exige, il se refuse à tout entendre, comme un peuple ne consent point à traiter avec qui ne commence point par reconnaître son indépendance; mais dès que l'on accepte de part et d'autre les conditions libres de la discussion, le débat est possible, il est légitime, il est nécessaire. Or M. Guizot croit pouvoir établir démonstrativement ces trois propositions qui composent toute son apologétique chrétienne. Il y a des problèmes naturels et universels qui se posent nécessairement dans toute âme humaine; — la science ne résout pas ces problèmes; — la religion, c'est-à-dire le christianisme, les résout. Telle est dans ses traits essentiels la pensée fondamentale de M. Guizot, et il faut reconnaître qu'elle est conçue avec une vigueur et une précision dignes de cet éminent esprit.

Quels sont ces problèmes, aussi vieux que l'humanité, aussi répandus qu'elle sur la surface du globe, problèmes que se pose inévitablement chacun de nous aussitôt qu'il commence à penser? C'est l'origine et la destinée de l'homme, l'origine et la fin de l'univers; c'est la liberté et la Providence, et leurs rapports; c'est le mal, c'est le salut. Pourquoi la douleur? pourquoi la prière? pourquoi tant de misère, pourquoi tant de grandeur? De tels problèmes ont toujours existé jusqu'ici. Existeront-ils toujours? Il est des écoles qui ne le pensent pas. L'école positiviste, par exemple, croit qu'il n'y a pas lieu de les poser, parce que nous n'avons aucun moyen de les résoudre. Il faut déraciner ces problèmes de son cœur pour se borner à l'étude du monde tel qu'il est; mais en même temps qu'on croit les écarter comme insolubles, on les tranche néanmoins

dans un sens ou dans l'autre, et l'on prouve par là même qu'ils sont indestructibles.

Il y a donc des problèmes. Qui les résoudra? La science s'y applique, mais sans succès; ce domaine, quoi qu'elle fasse, est en dehors de ses méthodes et au-dessus de sa portée. M. Guizot s'appuie ici sur l'autorité d'un savant théologien anglais dont il accepte pour son compte la doctrine. Les limites du monde fini, pour l'un et pour l'autre, sont les limites de la science. Le monde fini seul, physique et moral, est à la portée de la méthode scientifique. C'est dans ce monde seulement que l'esprit humain se saisit pleinement des faits, les observe dans toute leur étendue et sous toutes leurs faces, en reconnaît les rapports et les lois, qui sont aussi des faits, et en démontre ainsi le système. C'est le travail et la méthode scientifiques; les sciences humaines en sont les résultats. A la vérité, l'homme porte en soi-même des notions et des ambitions qui s'étendent bien au-delà et s'élèvent bien au-dessus du monde fini, les notions et les ambitions de l'infini, de l'idéal, du complet, du parfait, de l'immuable, de l'éternel. Ces notions et ces ambitions sont elles-mêmes des faits que reconnaît l'esprit de l'homme; mais en les reconnaissant il s'arrête. Elles lui font pressentir, ou, pour parler plus exactement, elles lui révèlent un ordre de choses autre que les faits et les lois du monde fini qu'il observe; mais, s'il a de cet ordre supérieur l'instinct et la perspective, il n'en a pas, il n'en peut pas avoir la science. C'est la sublimité de sa nature que son âme entrevoit l'infini et y aspire; c'est l'infirmité de sa condition actuelle que sa science se renferme dans le monde fini où il vit.

M. Guizot, en déclarant la science impuissante en dehors des choses finies, proclame par là même l'impuissance de la philosophie ou de la métaphysique, car la métaphysique est précisément la science qui croit pouvoir résoudre les problèmes du monde invisible. Pour prouver cette impuissance, M. Guizot s'appuie, et c'est de bonne guerre, sur l'aveu des philosophes eux-mêmes, qui reconnaissent que la philosophie est divisée en systèmes éternellement opposés, éternellement les mêmes, qu'elle tourne toujours dans le même cercle, sans jamais avancer, variant les expressions et les formes de ses hypothèses, mais retombant toujours dans les mêmes hypothèses. Ces systèmes fondamentaux et immortels ont été réduits par M. Cousin à quatre, qui sont le sensualisme et l'idéalisme, le scepticisme et le mysticisme. Pourquoi ces systèmes ont-ils apparu dès les temps les plus anciens et se sont-ils depuis reproduits partout et toujours? Pourquoi l'esprit humain a-t-il, sur ces questions suprêmes, atteint de si bonne heure à des essais de solution qui l'ont épuisé sans le satisfaire? Pourquoi la métaphy-

sique est-elle restée stationnaire? Le fait qui soulève ces questions en donne la réponse. « L'homme a reçu sur l'objet fondamental de la métaphysique des lumières primitives, dot de la nature humaine plutôt que conquête de la science humaine : elle a dans l'homme même son point de départ profond et assuré; mais son point de mire est en Dieu, c'est-à-dire au-dessus de sa portée. » Telle est la stérilité de la science philosophique en général. On la prouvera mieux encore en examinant chacun des grands systèmes philosophiques de notre temps en particulier. Ces systèmes sont : le spiritualisme, le rationalisme, le positivisme, le panthéisme, le matérialisme, le scepticisme.

Le spiritualisme du XIXe siècle a naturellement dans M. Guizot un sympathique admirateur. Comment n'aimerait-il pas une philosophie qui a eu pour maître et fondateur son propre maître, Royer-Collard? Il reconnaît donc hautement tous les mérites de l'école spiritualiste. Elle a fondé, dit-il, la psychologie scientifique, ce qui est même, selon nous, beaucoup trop dire, car cette sorte de psychologie avait été fondée par Locke et les Écossais; l'école française y a peu ajouté. Cette école a défendu l'idée du devoir et l'a fortement séparée de l'intérêt personnel. Elle a défendu la liberté humaine au point de vue philosophique, moral et politique. Tels sont les mérites du spiritualisme contemporain; mais, forte dans la psychologie et dans la morale, cette école a été faible dans la théodicée, dans la métaphysique, dans la philosophie religieuse en général. Elle a été à la fois timide et orgueilleuse, timide en écartant systématiquement tous les problèmes cosmologiques (origine de l'homme, origine des êtres vivans), orgueilleuse en se refusant à l'idée d'une révélation dont elle trouvait cependant la preuve manifeste chez l'homme lui-même, dans ces principes spontanés et universels appelés principes *a priori*, qu'elle accepte comme des faits, mais sans en chercher l'origine.

Du spiritualisme, M. Guizot distingue le rationalisme. Le spiritualisme est timide et silencieux à l'égard du surnaturel; mais il ne le nie pas expressément. Le rationalisme est ouvertement négatif. Ce qui caractérise surtout le rationalisme, selon M. Guizot, c'est de ne voir dans l'esprit humain que la raison, d'exclure le cœur, de mutiler l'homme. Il retranche ainsi de l'homme des faits qui appartiennent à la nature humaine, par exemple le besoin du surnaturel. En outre il aspire à étendre la science au-delà de ses limites légitimes en voulant soumettre à ses prises le monde de l'infini, qui lui échappe nécessairement.

L'une des formes du rationalisme, c'est le positivisme. Pour le positivisme, toute croyance religieuse et toute doctrine spiritualiste sont mises à l'écart comme hypothèses arbitraires et transi-

toires, qui ont pu servir au développement de l'humanité, mais que la raison humaine doit maintenant rejeter, ainsi qu'on repousse du pied l'échelle à l'aide de laquelle on a atteint le sommet. Pour appeler les choses par leur nom, le positivisme n'est autre chose que le matérialisme et l'athéisme, acceptés plus ou moins explicitement. Sur quoi maintenant se fondent les positivistes pour établir que la matière et ses forces sont le seul objet du savoir humain? Sur deux argumens, l'un philosophique, l'autre historique. D'une part, ils soutiennent avec Condillac que toutes nos idées viennent des sens, et par là ils sont logiquement conduits à nier tout ce qui est au-delà; de l'autre, ils invoquent une prétendue loi historique d'après laquelle l'homme passerait de l'état théologique à l'état métaphysique, et de l'état métaphysique à l'état positif. Ces deux argumens succombent, l'un devant la philosophie, qui avec Kant et Leibniz découvre dans l'esprit humain des idées supérieures aux sens, l'autre devant l'histoire, qui nous montre les trois états d'Auguste Comte, non pas successifs, mais contemporains. L'esprit humain subsiste toujours tout entier.

Le panthéisme dépasse le cercle étroit où le positivisme veut enchaîner la raison. Il s'élance jusqu'au principe même des choses, et prétend l'atteindre par une méthode absolue. Son rêve, c'est l'unité universelle. De l'unité de la vérité, il conclut à l'unité de l'être; il confond l'idée et la réalité, la science et l'existence, et abolit tous les êtres en les concentrant dans un seul, lequel n'est plus qu'une notion impersonnelle, un nom stérile qui tombe à son tour dans le néant. La conséquence inévitable du panthéisme, c'est l'idolâtrie humaine, l'anéantissement de toute personnalité, de toute individualité, de toute liberté. Fondé sur une méthode arbitraire, niant résolûment l'expérience, le panthéisme vient échouer devant la conscience et les instincts éternels du cœur humain. Telle est du moins cette espèce de panthéisme, que l'on peut appeler idéaliste, où Dieu se réduit à l'idée de l'être universel, c'est-à-dire à une pure abstraction. Une autre forme plus concrète, plus conséquente et plus simple est le panthéisme matérialiste, en d'autres termes l'athéisme, solution claire et commode en apparence, mais qui, au lieu d'expliquer le problème, le supprime. Le problème, c'est la complexité, la dualité de l'être humain, physique et moral, âme et corps. Le matérialisme lui-même commence par reconnaître cette distinction. Matière et force, dit-il; donc la force est autre chose que la matière; puis il confond ce qu'il a distingué, et croit avoir expliqué le problème en considérant comme inséparables deux éléments distincts. Au fond, le matérialisme, comme le panthéisme, explique tout par une abstraction.

Il reste encore un grand système : c'est le scepticisme, qui s'at-

taque à la puissance même de l'esprit humain et le déclare incapable de connaître le fond des choses, la réalité en soi. Suivant M. Jouffroy, l'homme croit par instinct et doute par raison. On serait tenté de croire que M. Guizot adhère à cette parole, qui semble n'être sous une autre forme que sa propre doctrine; mais il ne consent point à nommer instinct cette intuition de la réalité intérieure et extérieure qui est le fait primitif de la connaissance. Ce fait élémentaire est méconnu par les sceptiques, comme la dualité de l'homme par les matérialistes, comme la personnalité par les panthéistes, comme le cœur et ses instincts spontanés par le rationalisme, comme l'élément surnaturel par le spiritualisme.

Ainsi tous les systèmes de philosophie mutilent la nature humaine, pas un seul ne résout les problèmes posés par le genre humain. Aux obscurités, aux contradictions, aux lacunes des solutions philosophiques, M. Guizot oppose la clarté, la fécondité des solutions chrétiennes. Il n'est pas de ceux qui croient que la religion ne doit satisfaire que le cœur. L'homme demande à la religion autre chose que des jouissances nobles et pures : il lui demande la lumière en même temps que la sympathie. Si elle ne résout pas ces problèmes moraux qui assiégent la pensée de l'homme, elle peut être une poésie; elle n'est pas une religion.

Les solutions chrétiennes des problèmes humains, ce sont les dogmes. M. Guizot ne prétend pas faire un traité de théologie : il n'exposera donc pas tous les dogmes chrétiens. Il reconnaît d'ailleurs qu'une part humaine s'est mêlée à l'élaboration de ceux-ci. Le christianisme a eu ses pharisiens et ses sadducéens. M. Guizot même nous donne à entendre que, si nous n'étions pas dans une période de crise, il pourrait bien, lui aussi, dire ce que dans la théologie chrétienne il ne défend pas, il n'accepte pas; mais il ne convient à aucun chrétien de toucher aux parois extérieures du temple lorsque les fondements mêmes sont ébranlés. Il ne parlera donc que des dogmes essentiels, c'est-à-dire de ceux qui sont communs à tous les chrétiens. Ils sont au nombre de cinq, la création, la providence, le péché originel, l'incarnation, la rédemption. Ce qui caractérise ces dogmes pour M. Guizot, c'est d'être des explications, des solutions. Le dogme de la création explique l'origine du monde et l'origine de l'homme. La providence explique l'instinct et le besoin de la prière, cet instinct si universel de l'humanité. Le péché originel explique le mal. L'incarnation et la rédemption expliquent le mystère de notre destinée. Par ces dogmes, l'homme sait d'où il vient, où il va; il sait ce qui le détourne du chemin du salut et ce qui l'y ramène. Le système est grand, complet, bien lié et puissant. Voyons maintenant s'il est vrai.

La création est démontrée, suivant M. Guizot, par ce fait capital, que le monde n'a pas toujours été tel qu'il est; la vie a commencé sur la surface du globe; les espèces animales ont aussi commencé; l'homme a commencé également. Or, à moins d'admettre que la vie est le résultat des forces de la matière, et que l'homme, comme toute espèce animale, est le produit d'une lente élaboration des siècles et d'une transformation progressive des êtres, on est obligé d'avoir recours à la puissance surnaturelle du créateur; mais d'une part la doctrine de la génération spontanée, de l'autre la doctrine de la transformation des espèces, sont des hypothèses arbitraires, repoussées par la science. Donc la création est nécessaire. Sans vouloir mêler ici prématurément la critique à l'exposition, il est impossible cependant de ne pas être frappé de cette imprudence, au moins apparente, qui fait reposer le dogme fondamental de la religion et l'espoir de l'humanité sur des opinions scientifiques. Les deux questions dont parle M. Guizot sont deux questions à l'étude; ce ne sont pas des questions résolues. Il semble fâcheux qu'une doctrine qui doit résoudre tous les problèmes commence par s'appuyer sur des faits contestés, et qu'après avoir d'abord déclaré que la science est ici absolument impuissante, on fasse maintenant reposer tout l'édifice sur ce qu'il y a de plus controversé dans la science.

La création est donc, selon M. Guizot, démontrée par les faits. Il en est de même de la providence. Ici, le fait, la preuve, c'est la prière. La prière est un fait humain, nécessaire, universel; mais ce fait est inexplicable dans l'hypothèse d'une providence générale ou abstraite qui se serait contentée de donner des lois générales à l'univers. Non, le besoin de la prière nous prouve une providence paternelle, accessible, vivante, intervenant dans la vie de l'homme comme le père dans la famille. Sans doute il y a des lois générales, mais ces lois ne sont elles-mêmes que la volonté toujours agissante du créateur. Les lois de la nature ne s'imposent pas à la volonté humaine : il y a un domaine où l'homme est maître de ses actes. Dans ce domaine, Dieu agit autrement que dans le monde physique; il agit par une action toute morale, tout individuelle : voilà l'idée de la Providence chrétienne. Le comment de cette action reste un mystère; l'action est certaine et répond au besoin de l'âme. Cependant le mal est sur la terre. Comment l'expliquer sans mettre en péril la bonté et la justice de Dieu? Le chrétien résout ce problème par le dogme du péché originel. M. Guizot ne craint pas de donner à ce dogme son vrai caractère. « C'est, dit-il, l'hérédité de la responsabilité humaine. » Sans doute c'est la liberté qui fait la responsabilité; sur ce point, pas de débat; seulement la question est de savoir si la responsabilité est exclusivement personnelle et

limitée à l'auteur du péché lui-même, ou si elle peut être contagieuse et héréditaire. Voici les raisons que donne M. Guizot, après bien d'autres théologiens, en faveur du péché originel. Tous les peuples ont eu l'idée d'un âge d'or, d'un état primitif de parfaite paix et de parfaite innocence : n'est-ce point là le sentiment secret et comme le souvenir de l'état dans lequel ont été créés nos premiers parens? La transmission héréditaire des conséquences du péché est un fait qui s'accomplit tous les jours sous nos yeux. Entre l'innocence première et la première faute, il y a un abîme dont nul ne peut sonder la profondeur. Qui peut dire quelle révolution profonde la première faute a apportée dans le monde? On se plaint du péché originel; mais que l'on pousse donc plus loin l'objection, et que l'on se plaigne du mal en général et de la manière inique dont il est réparti parmi les hommes. Voilà ce qui condamnerait la Providence, si la doctrine du péché originel ne nous autorisait à rejeter la responsabilité de Dieu sur l'homme. Le péché originel n'a rien d'étrange ni d'obscur, car c'est un fait d'expérience que tous les jours le péché se transmet par contagion.

Le christianisme explique le mal. Donne-t-il le remède? Ce remède, c'est Dieu fait homme. Les textes théologiques mis à part, voici les raisons de M. Guizot en faveur de l'incarnation. Toutes les religions ont cru à l'incarnation de Dieu dans l'homme (1) : ce n'est pas que toutes ces incarnations soient vraies; mais elles prouvent la tendance de l'humanité à voir et à sentir Dieu en elle. L'homme lui-même n'est-il pas une incarnation divine? L'incarnation est donc possible. Maintenant elle est vraie, car la révolution opérée par Jésus-Christ n'est comparable à aucune révolution humaine. Il a changé le monde; il a régénéré l'âme humaine. En même temps que l'incarnation témoigne de la puissance divine, la rédemption témoigne de la bonté de Dieu. Le péché exige l'expiation; mais est-il nécessaire que l'expiation soit individuelle? Dans tous les temps, on a cru à la réversibilité du dévoûment, et souvent des victimes innocentes se sont offertes pour sauver les coupables. Ce sentiment mal entendu a entraîné souvent des conséquences odieuses, les sacrifices humains sont une de ces conséquences; pourquoi cependant le sacrifice volontaire de l'innocent pour le coupable n'aurait-il pas une vertu qui nous échappe? La solidarité humaine a ses secrets. C'est sur ce sentiment universel de l'humanité qu'est fondé le grand mystère de la rédemption, Dieu s'étant payé à lui-même par un sacrifice volontaire la rançon du péché des hommes.

Ainsi l'apparition subite de la vie, des espèces animales, de

(1) Il faut en excepter le judaïsme, si je ne me trompe.

l'homme sur la terre, prouve la création. L'universalité de la prière prouve la Providence. L'existence du mal, dont Dieu ne peut pas être responsable, prouve le premier péché. La croyance universelle des religions prouve ou du moins confirme le dogme de l'incarnation, suffisamment établi d'ailleurs par le texte sacré. Enfin la croyance aux vertus du dévoûment volontaire prouve et justifie la rédemption.

Tous ces dogmes ont un caractère commun; ce sont des vérités surnaturelles, qui sont fondées sur des faits d'un caractère spécial, des faits surnaturels. Le surnaturel est l'intervention immédiate et personnelle de Dieu dans la nature : c'est ce qui excède les forces naturelles. La croyance au surnaturel est universelle : quand on la croit éteinte dans l'esprit des hommes, elle reparaît sous une autre forme. Le surnaturel est l'essence même des religions; toutes l'invoquent. On objecte les lois de la nature, qui seraient immuables; mais c'est ce qui est en question : elles sont permanentes, non nécessaires. Dieu, qui les a faites, peut les suspendre. Quiconque admet la liberté humaine peut et doit admettre au moins la liberté divine. L'athéisme seul et le panthéisme sont conséquens en niant les miracles. Le spiritualisme, admettant la personnalité divine, n'a pas le même droit. S'il admet en outre, comme il le fait en général, la création immédiate de l'homme et des autres êtres vivans, il accepte par là même implicitement le surnaturel. Quant à cette manière de nier les miracles qui consiste à en contester l'authenticité historique, ce n'est qu'une attaque indirecte et détournée qui implique l'autre. En apparence, c'est la preuve testimoniale que l'on demande; en réalité, c'est la possibilité même du surnaturel que l'on nie. Ainsi, selon M. Guizot, nier les miracles historiquement, c'est les nier métaphysiquement. Les nier métaphysiquement, c'est nier la liberté divine et entrer à pleines voiles dans le panthéisme et le fatalisme. On voit à quel dilemme M. Guizot réduit ceux d'entre ses adversaires qui veulent être conséquens. Il n'y a pas de milieu pour lui entre le christianisme et l'athéisme.

Tel est, en faisant abstraction de beaucoup de développemens et, par exemple, du bel épisode qui ouvre le second volume sur le réveil chrétien au XIXe siècle, l'ensemble des idées spéculatives qui composent ce que j'appelle la philosophie chrétienne de M. Guizot. C'est l'objet des deux premiers volumes. Le troisième, dont nous ne dirons que deux mots parce qu'il a été tout récemment l'objet d'une étude dans la *Revue* (1), comprend surtout les questions pra-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1869, *le Christianisme et la Société française*, par M. Albert de Broglie.

tiques, le christianisme et la liberté, le christianisme et la morale, le christianisme et la science, la vie chrétienne. Dans ce dernier volume, M. Guizot revient à son point de départ : le christianisme a besoin de la liberté; la liberté a besoin du christianisme. M. Guizot, qui n'a pas craint de défendre en beaucoup de circonstances la cause de l'église catholique, se croit aussi le droit de signaler dans la conduite de cette église ce qu'il appelle « un certain manque de clairvoyance religieuse autant que de prudence politique, » et il reconnaît que, « tant que le gouvernement de l'église n'aura pas accepté et accompli cette œuvre de conciliation, les amis de la liberté auront sujet et raison de se tenir envers ce gouvernement dans une réserve vigilante, au nom des principes moraux et libéraux qu'il désavoue. » Cette défiance toutefois n'est autorisée qu'envers une seule église. Depuis longtemps, le protestantisme s'est mis d'accord avec les principes de la société moderne, et d'ailleurs l'église catholique elle-même, si elle est bien inspirée et si elle suit les conseils de ses vrais amis, de ses plus généreux adhérens, se hâtera de faire disparaître les causes de cette fâcheuse défiance en s'alliant hardiment et librement avec l'esprit nouveau.

II.

Pour suivre l'ordre même des idées de M. Guizot, et pour commencer par la pensée qui est la première et la dernière de son livre, disons quelques mots de cette réconciliation espérée et désirée par l'auteur entre l'église et la liberté. On ne peut qu'approuver ce noble désir, et nous ne sommes pas de ceux qui, par haine du christianisme, espèrent et souhaitent qu'il reste en hostilité déclarée avec les principes de la société moderne dans la pensée qu'on en aura plus aisément raison. Notre société est assez large pour tout contenir, et le catholicisme lui-même y pourrait vivre à l'aise, s'il le voulait. Le voudra-t-il? Voilà la question.

Sans doute nous savons que quelques-uns des esprits les plus éclairés de notre temps font tous leurs efforts pour engager l'église dans cette voie de liberté et de progrès, dans cette voie de réconciliation avec les principes fondamentaux de l'esprit moderne. Nous croyons que des cœurs chauds et purs (car pour nous tous les catholiques ne sont pas des hypocrites ou des inquisiteurs) se consacrent à cette œuvre de salut; mais qu'importe, et quelle valeur peuvent avoir ces efforts purement individuels? Ces hommes, si éminens qu'ils soient par l'esprit et le caractère, que sont-ils dans l'église? Ils ne sont rien, absolument rien. Ils ne sont pas même ce que sont nos électeurs sous notre régime réglementé de suffrage universel.

L'église catholique n'est point une république où l'on recueille les avis des citoyens, et où l'opinion générale se forme par le débat contradictoire des opinions particulières, où l'on peut arriver à persuader le corps tout entier en persuadant successivement chacun de ses membres. Non, les membres de l'église ne sont pas des citoyens : ce sont des sujets. On ne leur demande pas leur avis. Ils n'ont qu'une chose à faire, croire et obéir. L'église catholique est une monarchie, et elle tend de plus en plus à la monarchie absolue. La vérité y vient d'en haut et non d'en bas. Le catholicisme n'est pas à Paris; il est à Rome. C'est Rome qu'il faut convertir. Or, sur ce terrain, la réconciliation désirée par M. Guizot et par les catholiques les plus clairvoyans, cette réconciliation a-t-elle fait un pas depuis le jour où l'abbé de Lamennais eut cette grande pensée qui pouvait sauver l'église, et où il fut frappé d'une si rude déception? Rome a-t-elle fait un pas, je ne dis pas vers la tolérance, mais vers l'intelligence des conditions sur lesquelles repose la société européenne? L'église catholique tolère cette société quand elle y est forcée; mais elle la tolère, selon l'expression de M. Guizot, comme Moïse tolérait le divorce chez les Juifs, à cause de la dureté de leur cœur. Or la société moderne prétend ne pas être tolérée ainsi. Elle se croit une société juste et vraie, plus juste et plus vraie que la société artificielle du moyen âge. Elle veut non être subie comme un mal, mais acceptée comme la meilleure et la plus raisonnable que les hommes aient encore connue. Qu'elle ait tort ou raison en cela, peu importe; seulement, comme on ne risque pas beaucoup de se tromper en prophétisant que cette société ne sera pas vaincue, il semble bien que le plus sage serait d'en accepter de bon cœur les conditions nouvelles, au lieu de l'anathématiser et de ne s'y soumettre que comme à une nécessité douloureuse, quand il est tout à fait impossible de faire autrement. Or Rome n'est point jusqu'ici entrée dans cette voie d'accommodement raisonnable, et tant qu'elle n'a point parlé, ou plutôt tant qu'elle parle dans le sens contraire, les plus nobles paroles des plus nobles esprits sont absolument non avenues : aucun d'eux n'a mission pour traiter au nom de l'église (1).

Laissons au reste ces questions, qui sont d'intérêt contemporain, pour aller, avec M. Guizot, au fond des choses. Au-dessus des questions de conduite, de sagesse, je dirai même de politique, il y a quelque chose de plus grave et de plus imposant : c'est la vérité elle-même. Tout le livre de M. Guizot, avons-nous dit, peut se ramener à trois propositions. Il y a des problèmes naturels, indes-

(1) Les évêques seuls auraient ce droit dans une certaine mesure; mais l'on sait comment ils sont traités par Rome lorsqu'ils se permettent d'être un peu trop accommodans envers les principes de la révolution.

tructibles dans toute âme humaine. La philosophie ne résout pas ces problèmes; la religion les résout. L'apologie chrétienne de M. Guizot a donc pour fondement la négation de la philosophie.

Il y a eu en effet dans tous les temps deux manières d'entendre les rapports de la philosophie et de la religion : ou bien nier la philosophie, la déclarer radicalement impuissante, c'est ce que font Tertullien, Luther, Pascal, Lamennais et en général les croyans absolus et extrêmes, ou bien la considérer comme une préparation à la religion, un premier étage sur lequel s'édifiera plus tard le dogme chrétien : telle est la pensée de saint Clément d'Alexandrie, de saint Augustin, de saint Anselme, de Fénelon, et, dans l'église protestante, de Mélanchthon et des esprits tempérés. De ces deux manières d'entendre la philosophie, M. Guizot, nous l'avons vu, préfère la première. Il nie expressément la philosophie, ou du moins la métaphysique, la philosophie première, et par là même la théologie naturelle. Il lui refuse le titre de science, c'est-à-dire toute valeur démonstrative. Il lui oppose ses systèmes éternellement les mêmes, ses dissentimens, ses contradictions; à ses obscurités et à ses doutes, il oppose avec sécurité les certitudes et les lumières du dogme chrétien. Lorsque parut le premier volume des *Méditations* de M. Guizot, je pris la liberté d'adresser à l'illustre écrivain quelques objections : ces objections me procurèrent la bonne fortune d'une réponse des plus intéressantes que je suis autorisé à publier, et qui peut servir de commentaire à la pensée de l'auteur sur le rôle et la valeur de la science philosophique.

« Je prendrais un grand plaisir, monsieur et cher confrère, à causer un peu à fond avec vous des questions qui, malgré la diversité de nos occupations habituelles, nous préoccupent également l'un et l'autre. Je suis entré dans la vie de la pensée par l'histoire et la philosophie de l'histoire. J'ai donné mes plus fortes années aux affaires publiques. Ce qui m'est resté appartient aux questions religieuses. Je ne songe plus qu'à recueillir les souvenirs de ma vie politique et les raisons de ma foi. Dans le volume que je vous ai envoyé, il n'y a que des titres de chapitres; à chacune des quelques idées qu'il contient manque le développement, c'est-à-dire la lumière qui justifie une idée en l'éclairant dans tout son cours, depuis son principe jusqu'à ses dernières conséquences. Je n'ai garde de prétendre y suppléer aujourd'hui et dans une lettre; mais je tiens à vous dire tout de suite quelques mots sur les deux points auxquels vous avez touché en m'écrivant.

« Je ne veux et ne crois rien accorder à l'école positiviste quand je dis que ce qui dépasse le monde fini dépasse le domaine de la science humaine. Au-delà du monde fini, l'école positiviste nie qu'il y ait quelque

chose. Ce n'est pas seulement la science, c'est la réalité au-delà du monde fini qu'elle conteste; selon elle, ce n'est pas l'inconnu qui est au-delà de cette limite, c'est le néant. Quand elle fait à ce néant l'honneur de l'appeler l'inconnu, c'est par complaisance et respect humain. Le matérialisme est le fond des idées de cette école, et quand elle ne se dit pas matérialiste, c'est qu'elle est inconséquente ou pusillanime.

« J'affirme au contraire : 1° que, si les limites du monde fini sont celles de la science humaine, elles ne sont pas celles de la réalité; 2° que l'homme porte en lui-même non-seulement des désirs et des ambitions, mais des instincts et des notions qui lui révèlent des réalités au-delà du monde fini, et que, si l'homme ne peut pas avoir la science de ces réalités, il en a la perspective; 3° que, sous l'impulsion et le légitime empire de cette perspective, l'homme poursuit dans sa vie intellectuelle la connaissance de ces réalités, qu'il ne peut que reconnaître, comme il poursuit dans sa vie pratique la perfection morale, qu'il ne peut atteindre.

« Je ne désarme donc point l'école spiritualiste dans ses efforts pour prouver, comme vous le dites, l'existence d'un ordre invisible. Cette noble école poursuit et saisit l'existence du monde invisible; ce qu'elle ne peut atteindre, bien que ce soit son honneur de le poursuivre, c'est la science de l'ordre invisible.

« N'est-ce pas ce que vous dites vous-même quand vous dites : « Je ne crois pas ma pensée adéquate à l'essence des choses? » Il n'y a de science que là où la pensée est adéquate à l'objet qu'elle étudie, quand il y a connaissance effectivement et possiblement complète et claire des faits et de leurs lois, de l'enchaînement des causes et des effets; à ces conditions seulement, la science existe, et l'esprit scientifique est satisfait. Permettez-moi de vous renvoyer à la quatrième méditation (*les Limites de la science*, p. 130-140). La notion de science n'y est pas étudiée et définie; mais le sens que j'y attache est celui que je viens d'indiquer, et qui est, je crois, pour les philosophes comme pour le public, son vrai sens.

« J'ai reproché aux systèmes philosophiques non leur éternelle opposition, mais leur éternelle similitude. Les quatre grands systèmes dans lesquels se résument tous les autres se rencontrent aux débuts de la philosophie, et se reproduisent dans tout le cours de son histoire, toujours les mêmes au fond, quelle que soit la variété des développemens et le plus ou moins de perfection de la forme. Cette immobilité prouve à la fois les lumières primitives que l'esprit humain a reçues et les limites de son travail scientifique.

« Je ne saurais admettre la parité que vous établissez entre l'opposition des systèmes philosophiques et celle des religions. Les systèmes philosophiques sont essentiellement divers et opposés. Toutes les religions ont un fond commun, la croyance au surnaturel, quelque divin et ab-

surde qu'il soit; mais elles n'ont pas toutes également tourné autour de ce fond commun. La plupart, en se mêlant soit aux rêveries et aux passions humaines, soit aux systèmes philosophiques, l'ont prodigieusement altéré et corrompu; deux seulement, la juive et la chrétienne, sont restées fidèles au fond commun religieux primitif en le développant progressivement selon le plan et l'action de Dieu sur le genre humain. C'est par là que ces deux religions diffèrent essentiellement des autres, et révèlent une origine divine. »

Cette lettre remarquable, d'une si belle clarté et d'un si ferme esprit, commente et développe heureusement quelques-uns des points de la doctrine philosophique de M. Guizot. Elle ne détruit pas, à notre avis du moins, la difficulté que nous avions eu l'honneur de lui proposer. Cette difficulté portait sur le singulier accord que nous avions cru remarquer entre la pensée de M. Guizot et celle de l'école positiviste à propos de la nature et des limites de la philosophie. M. Guizot repousse cette assimilation en affirmant que le positivisme nie non-seulement la science, mais la réalité même de tout ce qui est au-delà du fini. Les positivistes sont, nous dit-il, des matérialistes inconséquens. Nous ne pouvons consentir à accepter cette explication. Sans doute il arrive dans la pratique que les positivistes s'expriment souvent comme les matérialistes eux-mêmes, souvent aussi ils sont purement et simplement des matérialistes; mais c'est qu'alors ils sont, selon nous, des positivistes inconséquens. Le positivisme, dans son esprit, dans son idée vraie, dans la pensée d'Auguste Comte, son fondateur, se distingue essentiellement du matérialisme. L'idée-mère du positivisme, c'est que la science doit s'abstenir de toutes recherches sur les causes premières et sur l'essence des choses; elle ne connaît que des enchaînemens de phénomènes; tout ce qui est au-delà n'est que conception subjective de l'esprit, objet de sentiment, de foi personnelle, non de science. Or une telle théorie exclut aussi bien le matérialisme que le spiritualisme. Nous ne connaissons pas plus l'essence de la matière que l'essence de l'esprit, pas plus l'essence de l'esprit que l'essence de la matière. Les origines et les causes nous sont inaccessibles. En dehors de la chaîne et de la série des phénomènes, il n'y a qu'un vaste inconnu que l'on peut appeler comme on veut, selon les tendances de son âme, mais qui est absolument indéterminable par aucun procédé scientifique.

Telle est la véritable idée du positivisme, comme il serait facile de le prouver par un grand nombre de passages empruntés aux maîtres de l'école. Je n'en citerai qu'un, qui est explicite et décisif. « Ceux qui croiraient que la philosophie positive nie ou affirme

quoi que ce soit là-dessus se tromperaient : elle ne nie rien, elle n'affirme rien, car nier ou affirmer, ce serait déclarer que l'on a une connaissance quelconque de l'origine des êtres et de leur fin. Ce qu'il y a d'établi présentement, c'est que les deux bouts des choses nous sont inaccessibles, et que le milieu seul, ce que l'on appelle en style d'école le *relatif*, nous appartient (1). » Devant une déclaration aussi expresse, il est impossible d'imputer au positivisme une autre doctrine que celle que nous venons d'exposer; mais alors je cherche vainement en quoi cette manière d'entendre la philosophie diffère de la pensée de M. Guizot. Que dit-il en effet? Voici ses propres paroles : « Le docteur Chalmers dit vrai; les limites du monde fini sont celles de la science humaine; jusqu'où elle peut s'étendre dans ces vastes limites, nul ne saurait le dire. Le monde fini seul est à sa portée, et c'est le seul qu'elle puisse sonder... L'homme porte en lui-même des notions et des ambitions qui s'étendent au-delà;... mais de cet ordre supérieur il n'a que l'instinct et la perspective, il n'en a pas, il n'en peut pas avoir la science... L'esprit sait qu'il y a des espaces au-delà de celui que les yeux parcourent; mais les yeux n'y pénétrent pas. »

Plus je médite ces belles paroles, moins je vois la différence qui les sépare de la pensée de M. Littré. « Ce qui est au-delà, dit M. Littré dans un langage qui rappelle même pour la forme la page que nous venons de citer, est absolument inaccessible à l'esprit humain; mais inaccessible ne veut pas dire nul ou non existant. L'immensité, tant matérielle qu'intellectuelle, tient par un lien étroit à nos connaissances, et devient par cette alliance une idée positive du même ordre; je veux dire que, en les touchant et en les bordant, cette immensité apparaît sous son double caractère, la réalité et l'inaccessibilité. C'est un océan qui vient battre notre rive, et pour lequel nous n'avons ni barque ni voiles, mais dont la claire vision est aussi salutaire que formidable. »

Je l'avoue, je m'étonne que M. Guizot, citant cette belle page, d'un accent presque religieux, saisisse précisément cette occasion de refouler le positivisme dans le matérialisme et dans l'athéisme. J'ai de la peine à me faire à cette méthode qui consiste à toujours précipiter les gens dans l'erreur, et à les y plonger de plus en plus, même quand ils essaient d'y échapper. Est-il donc si avantageux d'exagérer l'erreur, d'élargir l'abîme qui sépare les hommes? Au lieu de chercher par où les autres pensent comme nous, ce qui est une garantie pour notre raison, devons-nous toujours chercher par où ils ne pensent pas comme nous, ce qui est une arme pour le

(1) Littré, *Paroles de philosophie positive*, p. 52.

scepticisme, et cela sous prétexte de logique, comme si nous étions toujours sûrs d'être nous-mêmes d'infaillibles logiciens?

Or, quelque effort que je fasse, il m'est impossible ici de ne pas voir une seule et même pensée chez M. Guizot et chez M. Littré. Pour l'un comme pour l'autre, il n'y a de science que du monde fini. Pour l'un comme pour l'autre, il y a quelque chose au-delà du fini : c'est l'infini selon M. Guizot, c'est l'immensité selon M. Littré. Selon M. Guizot, nous en avons la perspective; selon M. Littré, nous en avons la vision. « C'est un océan où nous n'avons ni barque ni voiles, » dit l'un. « C'est un espace où nos yeux ne pénètrent pas, » dit l'autre. « Nous y croyons, dit encore M. Guizot ; mais il ne nous est pas donné de le saisir et de le contrôler. » « Elle nous apparaît, dit M. Littré, avec son double caractère, la réalité et l'inaccessibilité. »

Mais, dira-t-on, l'école positiviste rejette Dieu et l'âme comme des hypothèses arbitraires et provisoires. Oui, sans doute, mais en tant que ces hypothèses se présentent comme scientifiques, et à ce point de vue vous les rejetez vous-même, puisqu'il n'y a de science que du monde fini. L'école positiviste ne rejette pas ou ne peut pas rejeter la *foi* à ces vérités, car la foi est un état subjectif de l'âme, que l'on éprouve ou que l'on n'éprouve pas, mais qui ne peut être l'objet ni d'une démonstration ni d'une réfutation. L'infini n'étant pas objet de science selon M. Guizot, on ne peut le démontrer; on ne peut donc réfuter ceux qui le nient. D'ailleurs, nous venons de le voir, l'école positive ne nie pas l'infini. M. Littré l'affirme au contraire dans des termes presque magnifiques; il ne nie ou plutôt il n'écarte que tel ou tel attribut de l'infini. Or c'est ce que fait également M. Guizot, lorsqu'il affirme qu'il n'y a pas de science de l'infini. Si en effet nous pouvons dire, par exemple, avec certitude, que Dieu est intelligent, qu'il est libre, comment soutiendrait-on que cet objet échappe absolument aux prises de la science humaine?

Si donc, dans le livre de M. Guizot, nous mettons le christianisme à part, il nous est impossible de voir dans sa philosophie autre chose que le positivisme. En d'autres termes, s'il n'était pas chrétien, il serait, il devrait être positiviste : d'où l'on peut conclure encore que quiconque n'est pas chrétien doit être positiviste. Ce n'était donc pas sans raison que nous avions pris la liberté d'objecter à M. Guizot qu'il désarme la philosophie spiritualiste devant ses adversaires, car l'objection d'impuissance dirigée contre la philosophie porte contre le spiritualisme aussi bien que contre les autres doctrines. S'il n'y a pas de science de l'infini, toute doctrine est impuissante, y compris la nôtre. Qu'avons-nous donc de mieux à

faire qu'à laisser là cette science inutile, et à nous rejeter soit dans le positivisme, soit dans la foi?

M. Guizot affectionne un procédé de discussion qui consiste à pousser son adversaire à l'extrême, en lui reprochant d'être trop timide et de ne pas accepter hardiment toutes les conséquences de sa pensée. J'oserais presque lui faire le même reproche, quoique l'on sache que ce ferme esprit ne pèche point par timidité. Ici, il n'a pas osé dire toute sa pensée : c'est que la philosophie spiritualiste est aussi impuissante que les autres. J'aurais voulu, je l'avoue, le voir aller jusque-là; j'aurais voulu le voir réfuter les preuves de l'existence de Dieu données dans les écoles spiritualistes, les preuves de la providence données par Socrate et Platon, la justification de la providence dans Leibniz et dans Malebranche, les raisons en faveur de la vie future développées dans le *Phédon*. Il eût été étrange de voir M. Guizot engager une telle polémique, et jouer, ne fût-ce qu'un moment, le jeu des athées. Cependant non-seulement cela eût été conséquent, mais c'était même nécessaire pour justifier la thèse générale de l'impuissance scientifique et démonstrative de la philosophie; s'il y a en effet quelque part de bonnes preuves de Dieu, de la providence et de la vie future, pourquoi dire qu'il n'y a pas de science de l'infini?

Peut-être en disant que la philosophie n'est pas une science, qu'elle n'est pas adéquate à son objet, M. Guizot n'a-t-il voulu dire que ce que nous avouons nous-mêmes les premiers, à savoir que la métaphysique n'a pas la rigueur démonstrative des mathématiques ou de la physique; ce qui n'empêcherait pas qu'elle ne pût faire valoir en faveur de telle doctrine des raisons solides et considérables, propres à entraîner la conviction. Quelle est donc alors la différence de la philosophie et de la religion? A quel titre conclure de l'impuissance de la première à la nécessité de la seconde? Est-ce que l'apologie chrétienne de M. Guizot, si forte qu'elle soit, peut avoir la prétention d'une démonstration scientifique? est-ce qu'elle est fondée sur autre chose que des raisons, des considérations plus ou moins fortes, plus ou moins plausibles, plus ou moins décisives? Et s'il se décide en faveur de ces raisons parce qu'elles lui paraissent bonnes, pourquoi ne pourrions-nous pas, avec un droit équivalent, nous décider pour nos propres raisons parce qu'elles nous paraissent également telles? Que la philosophie soit ou ne soit pas une science, cela ne fait rien à la question, puisque la religion n'en est pas une non plus. Cette objection est bonne pour les positivistes; elle ne l'est pas pour les chrétiens. La philosophie ne résout pas les problèmes, dites-vous; mais par la même raison je dirai que la religion ne les résout pas davantage, car

c'est le même esprit humain, usant de part et d'autre des mêmes procédés, qui se résout à lui-même ces problèmes, soit par la religion, soit par la philosophie. Par exemple, les philosophes spiritualistes admettent certains principes nécessaires ou vérités premières, et sur ces principes ils fondent la démonstration de l'existence de Dieu. M. Guizot admet les mêmes principes, les mêmes vérités, et il s'en sert pour prouver la révélation. Or, si la preuve de l'existence de Dieu par ces principes n'a nulle valeur démonstrative, comment se pourrait-il que la preuve de la révélation par les mêmes principes en eût une? Réciproquement, si l'on est autorisé à se servir de ces principes pour prouver la révélation, comment ne serait-on pas autorisé à s'en servir pour prouver Dieu? En deux mots, comment pourrait-on nous obliger à accepter le plus, c'est-à-dire la révélation, sous prétexte que nous serions impuissans à démontrer le moins, c'est-à-dire l'existence de Dieu?

Ce qui donne à supposer que la foi résout des questions que la philosophie ne résout pas, c'est que la foi, quand elle est acceptée, a un caractère de confiance absolue qu'une opinion philosophique, quelle qu'elle soit, ne comporte pas. D'un côté c'est Dieu qui parle, et de l'autre c'est l'homme; mais on ne voit pas que la question est précisément de savoir si c'est Dieu qui parle, et, toute grâce surnaturelle mise à part, la croyance que c'est Dieu qui parle est fondée sur des raisons, c'est-à-dire sur des opinions, qui ont exactement le même caractère de certitude relative que les opinions philosophiques. Ces raisons après tout ne sont que des raisons humaines, tirées de la nature de notre intelligence et fondées sur des raisonnemens tout humains. Les miracles, dira-t-on, sont divins: soit; mais les raisons de croire aux miracles sont des raisons humaines, du même ordre que celles que l'on donne pour n'y pas croire. Celui qui croit aux miracles, aux prophéties, à l'authenticité des Écritures, ne croit donc en définitive qu'à sa propre raison, et cette raison, en tant qu'elle se prononce pour, n'a pas plus d'autorité qu'en tant qu'elle se prononce contre. Vous n'avez donc pas le droit d'invoquer contre la philosophie sa prétendue impuissance; l'apologétique chrétienne n'a sous ce rapport aucune prérogative, aucun avantage sur la philosophie, et n'est elle-même qu'une certaine sorte de philosophie.

Enfin n'oublions pas que cette confiance absolue que donne la foi, elle la donne dans toutes les religions du monde : on sait bien que le mahométan, le brahmaniste, le bouddhiste, l'israélite, sont aussi tranquilles dans leur foi, aussi assurés qu'elle résout tous les problèmes que le peut être le chrétien. Cette confiance absolue peut donc se rencontrer avec l'erreur, et n'est point par consé-

quent un signe de vérité. Si maintenant vous affirmez l'incontestable supériorité du christianisme sur toutes les autres religions, vous n'aurez d'abord rien prouvé; supériorité ne signifie pas vérité absolue. La religion des Turcs est supérieure à celle des nègres; ce n'est pas cependant la vraie religion. En outre cette supériorité ne peut être prouvée que par des argumens historiques et philosophiques du même ordre que ceux que l'on a déclarés impuissans quand ils sont employés par les philosophes. Enfin, il est vrai, la religion est surnaturelle; mais les preuves de la religion ou, si vous voulez, les preuves de ces preuves n'ont aucun caractère surnaturel, et sont de même ordre que les preuves philosophiques en général.

En un mot, il n'y a que deux états d'esprit qui donnent la certitude absolue : la foi et la science. D'une part, la certitude de la foi n'est pas incompatible avec l'erreur, comme le prouve l'exemple des fausses religions; d'autre part, la science n'est pas plus le caractère de la religion que de la philosophie (1). Or entre la science (au sens strict) et la foi il n'y a que l'opinion. L'apologétique chrétienne ne se fonde donc que sur l'opinion tout aussi bien que l'apologétique philosophique. Entre M. Guizot et les philosophes, il n'y a qu'une question d'opinion. Il a ses opinions comme les philosophes ont les leurs. Les doctrines philosophiques ne le satisfont pas; mais les philosophes ne sont pas satisfaits davantage par ses propres doctrines. Il n'y a donc pas lieu d'argumenter d'une prétendue impuissance de la philosophie, comme si l'on avait un *criterium* qui nous manque; il n'y a pas lieu d'établir entre le philosophe et le croyant une inégalité qui ne se fonde sur aucun titre. L'un et l'autre cherchent, l'un et l'autre se persuadent par des raisons toutes personnelles, l'un et l'autre essaient d'entraîner les hommes en présentant ces raisons sous le meilleur jour possible. Lorsque M. Guizot nous dit : — La philosophie ne résout pas les problèmes, la religion les résout, — nous pourrions tout aussi bien renverser les termes, car la religion résout les problèmes pour les croyans, et la philosophie les résout pour les philosophes. Si l'on demande quelle philosophie? je puis demander aussi quelle religion? Et l'on verra que tout revient à cette proposition : chaque opinion résout les problèmes pour celui qui l'adopte; en d'autres termes, l'on est toujours de sa propre opinion, car, si on ne pensait pas que cette opinion résout les problèmes, on ne l'aurait pas adoptée. Laissons donc de côté cette accusation générale d'impuissance dirigée

(1) La religion, une fois acceptée pour vraie, peut prendre la forme scientifique; mais il en est de même de toute philosophie.

contre la philosophie, et voyons maintenant si la théologie chrétienne, plus heureuse que la philosophie, résout les problèmes que celle-ci ne résoudrait pas.

III.

Je me représente, je l'avoue, un mode d'apologétique chrétienne différent de celui qu'a choisi M. Guizot. Au lieu d'insister sur l'impuissance scientifique de la philosophie et sur la supériorité des explications chrétiennes, je comprendrais que l'on fît valoir surtout l'efficacité pratique du christianisme. C'est par là que le christianisme peut trouver encore un large et sûr accès dans beaucoup d'âmes. En montrant et surtout en faisant sentir vivement la consolation que la religion apporte à l'âme dans les chagrins, la force qu'elle lui prête dans le combat des passions, on se placerait, je crois, sur un terrain inexpugnable, sur le terrain de l'expérience intérieure, où chacun est seul juge de ce qu'il éprouve. Comment contester ses consolations à qui se sent consolé, le sentiment de sa force à celui qui l'a éprouvée? Contre cette expérience, quelle objection peut prévaloir? Le meilleur médecin est celui qui guérit. Ce n'est pas pour des raisons spéculatives et en croyant à la médecine comme science que les hommes s'adressent à elle; c'est par un instinct irrésistible qui, dans les maux de ceux qui nous sont chers et dans les nôtres, nous pousse à chercher des secours. Pourquoi dans les maux de l'âme, dans la douleur, dans la passion, n'aurions-nous pas recours au médecin? La preuve spéculative ne peut pas être donnée, il est vrai; mais elle est inutile. S'il est permis de comparer le sacré au profane, et les mystiques l'ont fait souvent, celui qui croit à la fidélité de la femme aimée n'y croit pas sur un fondement scientifique; non, sans doute : il croit, et tout est dit. Le cœur a des raisons que la raison ne comprend pas. Que faut-il donc pour prouver le christianisme de cette manière? Il faut une âme chrétienne parlant à des âmes chrétiennes. Tant qu'il y aura des âmes chrétiennes, il y aura un christianisme, et les preuves, si faibles qu'elles puissent être, seront toujours assez fortes. Quand il n'y aura plus d'âmes chrétiennes, il n'y aura plus de christianisme, et les preuves, si fortes qu'elles soient, seront toujours trop faibles. Enfin le christianisme ainsi compris inspirera le respect à tous ses adversaires. Qui donc en effet aurait le courage, au nom d'un intérêt abstrait de la raison, d'arracher sciemment à l'un de ses semblables sa consolation dans ses misères, son arme dans la bataille de la vie?

Ce n'est point par ce côté que M. Guizot a cru devoir défendre

le christianisme. Il ne veut pas seulement que la religion soit une source d'émotions pour l'âme; il veut aussi qu'elle soit une source de lumière pour la raison. Il veut confondre la philosophie et l'humilier devant la religion. A la pauvreté et à l'obscurité de nos systèmes, il oppose la plénitude, la richesse et la clarté des dogmes chrétiens. Il dit aux philosophes : Vous êtes les ténèbres, et voici la lumière. Cette manière hardie de poser le problème est bien celle qu'on devait attendre du mâle esprit de M. Guizot : il ne se contente pas aisément des situations vagues et banales. Toutefois, précisément parce que cet esprit aime les situations tranchées, il comprendra que les philosophes n'acceptent pas aussi volontiers pour la philosophie l'humiliation qu'il lui impose, et qu'eux-mêmes à leur tour, avec respect, mais avec fermeté, lui demandent librement : Quelle lumière nous proposez-vous?

C'est ici le lieu d'expliquer par quelles raisons nous prenons la liberté de nous avancer ici sur un terrain sacré, au bord duquel la philosophie spiritualiste s'est généralement arrêtée. Nous ne sommes animés d'aucune mauvaise intention contre les croyances d'un si grand nombre de nos semblables; si elles sont la vérité, nous sommes les premiers à désirer qu'elles reconquièrent le domaine des âmes, comme on prétend qu'elles le font en effet. Nous ne demandons pas mieux, et nous sommes tout prêts à dire au Seigneur du fond du cœur : *Adveniat regnum tuum;* mais chacun a ses croyances, et nous demandons que toutes les croyances aient le même droit de s'exprimer hautement et librement. Il importe au succès même de la vérité que chacun dise ce qu'il pense, tout ce qu'il pense. Le mariage équivoque de la philosophie et de la théologie, qui a été recommandé pendant longtemps, n'a servi en rien à la cause de la religion, et il a gravement compromis la cause de la philosophie, surtout de la philosophie spiritualiste. Dès qu'on a été persuadé de l'existence d'un traité secret entre le spiritualisme et l'église, toutes les objections et toutes les préventions dirigées contre l'une ont en même temps porté sur l'autre. Le spiritualisme est devenu, aux yeux de la plupart de ses adversaires, une opinion théologique, et c'est ainsi que l'athéisme a réussi à faire de sa cause la cause de la libre pensée. Nous croyons que, dans l'état actuel des opinions, le spiritualisme doit à la vérité et se doit à lui-même de se séparer de la théologie aussi nettement que de l'athéisme.

Les lecteurs des *Méditations chrétiennes*, à quelque doctrine qu'ils appartiennent, ont été généralement frappés d'une lacune étrange. L'auteur parle énergiquement et éloquemment en faveur du christianisme; mais de quel christianisme s'agit-il? Ne sait-on pas qu'il y

en a deux essentiellement distincts, et, jusqu'à nos jours du moins, profondément hostiles : l'un qui admet entre Dieu et l'homme des intermédiaires sacrés, représentans immédiats de la Divinité, et qui soumet le sens propre et la conscience religieuse de chacun à une autorité infaillible; l'autre qui supprime de tels intermédiaires, ne reconnaît d'autre autorité que l'Écriture, et donne à chaque individu le droit absolu de décider en matière de foi? On sait de plus qu'indépendamment de cette différence fondamentale il y a des différences de dogme ou de pratique importantes entre les deux églises. Pour n'en citer qu'une seule, ce n'est pas une petite différence que celle qui consiste à admettre ou à rejeter la présence réelle et la confession.

Lorsque M. Guizot nous parle de la supériorité du christianisme sur la philosophie, nous avons donc le droit de demander : De quel christianisme est-il question? Il montre en effet une telle impartialité entre les deux églises, il emprunte si souvent ses exemples à l'église catholique, on sait en outre qu'il s'intéresse si vivement à la question la plus pressante de l'église catholique au temps où nous sommes, que l'on ne peut pas considérer son livre comme plus protestant que catholique. D'un autre côté, il est clair que ce livre n'a pas un caractère dogmatiquement catholique. Évidemment l'auteur veut nous laisser le choix entre les deux églises, et, pourvu que l'on soit chrétien, peu lui importe comment on l'est. Son christianisme est une moyenne entre les diverses églises chrétiennes; c'est un minimum de christianisme dont il se contente pour échapper au rationalisme.

C'est ici qu'on ne peut s'empêcher d'arrêter l'illustre penseur. Quand il s'agit d'opinions humaines, d'écoles philosophiques, de partis politiques, je comprends très bien que l'on prenne une moyenne entre des doctrines diverses, que l'on puisse s'entendre sur un *minimum* d'opinions dans une profession de foi. Dans le domaine de la vérité relative ou humaine, il y a du plus et du moins, du vrai et du faux, du certain et de l'incertain; il y a à prendre et à laisser. Le domaine de la religion est d'une tout autre nature; c'est la vérité absolue. Il n'y a qu'une vraie religion, il n'y en a pas deux. On ne peut pas être chrétien en général; il faut être ou catholique ou protestant. Si l'une des églises est dans le vrai, l'autre se trompe, et réciproquement. Dira-t-on qu'il faut laisser les querelles dans l'ombre parce que le temps n'est pas opportun? Je le veux bien pour ceux qui ont fait un choix, et qui savent à quoi s'en tenir; mais ceux que l'on veut ramener, car je suppose que l'on n'écrit pas pour les convertis, ceux que l'on appelle de la philosophie au christianisme, ont le droit de dire : A quel

christianisme nous appelez-vous? Rester en suspens entre l'un et l'autre, c'est être sceptique et non chrétien.

Il est difficile d'admettre que M. Guizot, malgré sa sympathie évidente pour l'église romaine, soit le moins du monde disposé à reconnaître la vérité du dogme catholique. Il ne défend le catholicisme qu'au point de vue chrétien. C'est donc, quoiqu'il ne le dise pas expressément, le christianisme réformé qui pour lui est la vérité. Dès lors pourquoi ne pas résoudre les difficultés qui s'élèvent contre la doctrine réformée? Pourquoi ne pas répondre aux objections catholiques? On défend le dogme orthodoxe contre le rationalisme protestant; mais voilà bien longtemps que les catholiques ont signalé cette conséquence extrême du principe de la libre croyance, du libre examen. La philosophie, à laquelle on reproche les incertitudes de la science, peut demander, au nom de Bossuet et de Rome, si l'église de Luther et de Calvin offre plus de sécurité, de fixité, de doctrine. Si nous n'avons pas d'autorité, vous n'en avez pas davantage, et vous tombez dans une contradiction qui au moins nous fait défaut : c'est qu'il y a un livre sacré et divin auquel vous devez vous soumettre, et ce livre, c'est vous qui le jugez. Vous appelez Dieu à votre propre tribunal; vous jugez en dernier ressort de la parole sainte!

On accuse, dans le camp des libres penseurs, M. Guizot d'intolérance dogmatique et d'étroite orthodoxie. On serait plutôt frappé, en lisant son livre, du caractère rationaliste de sa philosophie chrétienne. Il est évident que le protestantisme le plus orthodoxe se dégage de plus en plus des liens dogmatiques. Quelle différence subsiste-t-il aujourd'hui, autre qu'une différence administrative, entre l'église de Luther et celle de Calvin? On sait cependant à quel point ces deux églises ont été ennemies. L'accord où elles sont arrivées, au moins en France, ne peut s'expliquer que par un esprit de transaction dogmatique, qui a été la conquête du bon sens sur la théologie. M. Guizot accepte pour son propre compte la célèbre doctrine des dogmes fondamentaux, si souvent et si justement critiquée par l'église catholique. Qui dira en effet ce que c'est qu'un dogme fondamental? Qui est-ce qui distinguera ce qui est fondamental et ce qui ne l'est pas? Là où toute autorité fait défaut, toute déclaration d'articles de foi est arbitraire. M. Guizot, par exemple, admet cinq dogmes fondamentaux dans le christianisme : la création, la providence, le péché originel, l'incarnation, la rédemption. Il suffit de jeter un coup d'œil sur cette table pour voir combien elle est artificielle, arbitraire, insuffisante, à un point de vue rigoureusement chrétien.

On peut être étonné d'abord de voir la providence donnée comme

un dogme chrétien. Tout le monde sait en effet que la croyance à la providence est antérieure au christianisme, et qu'elle se trouve exprimée dans les termes les plus précis chez Socrate et Platon. Socrate disait : « Sachez quelle est la nature et la grandeur de la Divinité, qui peut à la fois tout voir, tout entendre, être présente partout et prendre soin de tout ce qui existe! » Et Platon : « Avoue donc que les dieux connaissent, voient, entendent tout, et que rien de ce qui tombe sous les sens et l'intelligence ne peut leur échapper. » La providence n'est donc pas un dogme exclusivement chrétien, ni même exclusivement religieux; c'est en même temps une doctrine philosophique. On pourrait tout aussi bien compter l'existence de Dieu parmi les dogmes chrétiens.

Si l'on s'étonne de voir au nombre des dogmes chrétiens une doctrine toute philosophique, on s'étonne aussi de certaines omissions singulières dans le *credo* dogmatique présenté par M. Guizot. Comprend-on par exemple que le dogme de la trinité n'y soit pas mentionné? Qu'est-ce que le christianisme sans la trinité? Qui est-ce qui distingue le christianisme du judaïsme ou du mahométisme, si ce n'est précisément la trinité? Sans elle, l'incarnation et la rédemption sont impossibles. Voilà bien, il faut l'avouer, un dogme fondamental. Cependant non-seulement M. Guizot l'omet dans la table des cinq dogmes essentiels, mais je ne crois pas me tromper en disant que dans tout l'ouvrage ce dogme n'est nulle part mentionné. Dira-t-on qu'il est implicitement contenu et affirmé dans le dogme de l'incarnation? Soit pour le Père, qui envoie son Fils, soit encore pour le Fils, qui est envoyé par le Père : voilà bien deux personnes de la sainte trinité; mais où est la troisième? Que devient le Saint-Esprit dans cette théologie? Il n'est pas, que je sache, nommé une seule fois. On peut donc s'en passer sans trop d'inconvéniens. Où est alors l'égalité entre ces deux personnes, dont l'une remplit le livre de son nom et de son esprit, et dont l'autre est complétement absente? Et, si l'égalité des trois personnes divines n'est pas un dogme fondamental, pourquoi l'égalité de deux d'entre elles en serait-elle un?

On est encore étonné de voir M. Guizot passer entièrement sous silence le grand débat qui a mis l'Europe en feu au XVIe siècle, pour lequel, dans les deux églises, tant de grands hommes sont morts martyrs de leur foi, le débat sur la présence de Jésus-Christ dans l'hostie. Eh quoi! au point de vue chrétien, il serait indifférent de croire à la présence corporelle ou à la présence spirituelle de Jésus dans l'eucharistie! Je pourrais être chrétien, non de spéculation, mais de cœur, d'âme et de pratique, et ne pas savoir si, en approchant de la sainte table, c'est Jésus-Christ lui-même, corps et

âme, que je vais m'assimiler, ou si au contraire l'hostie n'est qu'un symbole d'une assimilation toute spirituelle! On n'est pas moins étonné de voir M. Guizot renvoyer aux théologiens le débat de la grâce et du libre arbitre, de la foi et des œuvres. Encore une fois, qu'est-ce que le christianisme, si la doctrine de la grâce, la doctrine de la justification, sont des doctrines lâches et arbitraires dont on prend ce qu'on veut, et que l'on accommode suivant les temps aux exigences profanes du sens commun, abandonnant le dogme lui-même dans sa précision et dans sa rigueur au pédantisme théologique? Qu'est-ce donc qu'une telle foi, sinon une philosophie?

Pour M. Guizot, tout protestant libéral est un rationaliste, tout rationaliste un panthéiste, tout panthéiste un athée. On sait que ce mode de déduction à outrance, que Leibniz appelait l'argument *ad vertiginem* (1), a été inventé par l'abbé de Lamennais dans son *Essai sur l'indifférence;* mais on oublie qu'il le faisait remonter bien plus haut, et qu'il disait du protestantisme lui-même en général ce que M. Guizot dit du protestantisme libéral. Lorsqu'on voit en effet à quel point la théologie de M. Guizot est latitudinaire, avec quelle liberté il fait son choix entre les dogmes, laissant de côté ceux qui peuvent être les plus désagréables à l'imagination de notre siècle (le diable, les peines éternelles, le petit nombre des élus...), pour ne conserver que ce qui lui paraît le strict nécessaire, il est difficile de voir dans cette théologie choisie et triée autre chose qu'un demi-christianisme logiquement entraîné au rationalisme.

Prenons cependant tel qu'on nous le présente ce christianisme rudimentaire, avec ses cinq dogmes fondamentaux : création, providence, péché originel, incarnation et rédemption. De ces cinq dogmes, les deux premiers ne sont pas, à proprement parler, des dogmes chrétiens. Nous n'en voulons d'autre preuve que le témoignage de M. Guizot lui-même, pour qui l'on cesse d'être chrétien en niant la divinité de Jésus-Christ, lors même qu'on continue de croire à la providence et à la création. Restent donc, pour constituer essentiellement le christianisme, trois dogmes fondamentaux : péché originel, incarnation et rédemption. De ces trois dogmes, les deux derniers sont évidemment les conséquences du premier. En effet, sans péché, point de rédempteur, et sans la rédemption point d'incarnation. Ainsi le christianisme tout entier est contenu dans le dogme de la chute originelle.

C'est ici qu'il faut admirer avec quelle facilité les esprits les plus vigoureux et les plus solides arrivent à abonder dans leur propre

(1) Argument qui consiste à vous pousser à un abîme, en vous faisant voir les conséquences extrêmes de vos idées.

sens, lorsqu'une fois ils ont pris un parti, et combien il est aisé en logique, aussi bien qu'en morale, de voir la paille dans l'œil de son voisin sans voir la poutre qui est dans le sien. M. Guizot est on ne peut plus sévère pour la philosophie; il la déclare impuissante, remplie d'hypothèses chimériques, obscures, contradictoires. Il déclare qu'aucun philosophe ne l'a jamais satisfait sur le problème du mal. Ainsi la doctrine de l'épreuve, la doctrine de l'optimisme, les belles et profondes considérations de Platon, de Leibniz et de Malebranche sur la question du mal, tout cela mérite à peine l'honneur d'une discussion. Prenons au contraire la doctrine du péché originel : quelle clarté ! quelle simplicité ! quelle consolation pour le cœur ! quelle délivrance pour l'esprit ! Comme Dieu est déchargé de la responsabilité du mal ! comme sa bonté et sa justice sont mises à l'abri de toute objection ! En vérité, je comprends que l'on s'écrie avec saint Paul : « Le pot n'a pas le droit de dire au potier, pourquoi m'as-tu fait? » Je comprends le silence, l'humiliation de l'esprit et de l'âme devant des problèmes insondables. Je comprends l'impérieux besoin d'espérer et de croire acceptant l'impossible, pour ne pas dire plus; mais nous présenter cet impossible comme la lumière, c'est nous demander plus que ne peut accorder un esprit libre, qui n'a aucun goût malsain pour la révolte, qui ne peut cependant, sans abdiquer, renoncer à tous les droits de la conscience et du bon sens.

On donne le péché originel comme l'explication du mal; mais lui-même est un mal, le plus grand mal, et il reste toujours à expliquer l'explication. On s'appuie, pour autoriser l'hypothèse du péché originel, sur des analogies empruntées à l'ordre physique ou à l'ordre moral. Voyez, dit-on, dans l'ordre physique, le mal naître du mal, la maladie se transmettre de génération en génération. Voyez, dit-on encore, l'opinion humaine faire descendre la responsabilité, soit en bien, soit en mal, du père aux fils, et l'infamie se perpétuer héréditairement (1). De ces deux raisons, la première ressemble fort à ce que nous appelons en logique un cercle vicieux; pour la seconde, c'est purement et simplement un préjugé, et même un préjugé odieux. L'hérédité physique des maladies est certainement un fait; mais ce fait est lui-même une partie du problème qu'il s'agit de résoudre, à savoir le problème du mal. Cette transmission du mal du père aux enfans est précisément un des scandales qui révoltent le plus le cœur humain, l'un de ceux qui suscitent le plus de doutes, et les doutes les plus amers,

(1) M. Guizot, il faut le dire, a renoncé à ce second argument; mais il continue à être donné dans les écoles catholiques, on l'enseigne même aux petits enfans!

les plus douloureux. C'est un de ces faits dont vous nous demandez, dont nous vous demandons l'explication. S'en servir pour rendre plausible et vraisemblable l'hypothèse que vous nous proposez, c'est supposer ce qui est en question. Si je demande comment il se fait qu'un enfant innocent hérite des infirmités d'un père coupable, comment croire que l'on répond à cette question en transportant à l'origine de l'humanité ce fait lui-même qui me remplit de pitié et d'horreur? On aura beau établir que le péché originel est un fait, on n'aura pas prouvé par là que c'est un fait juste. Si l'on dit que d'un Dieu bon et parfait tout est bon, je n'en disconviens pas; mais c'est là précisément l'explication philosophique que l'on a déclarée insuffisante, et cette explication, une fois admise, rend inutile toute autre hypothèse, y compris celle du péché originel.

J'ajoute que l'analogie tirée de l'hérédité des maux physiques est très imparfaite dans le cas qui nous occupe, car la source de ces maux n'est pas toujours coupable. On voit un père aliéné ou phthisique transmettre à ses enfans la phthisie ou l'aliénation, sans qu'on puisse le considérer lui-même comme coupable du mal dont il est la source : autrement il faudrait bientôt transformer toutes nos maladies en crimes; mais s'il est des cas où l'hérédité du mal a lieu sans péché et par une simple loi de la nature, n'est-il pas évident que c'est la même loi qui s'applique dans les autres cas, et que par conséquent il y a là, non un châtiment héréditaire, mais une simple communication du mal suivant des lois données, d'où il n'y a rien à conclure en faveur du dogme en question?

La doctrine de la chute n'explique rien de ce qu'il s'agit d'expliquer; par exemple, elle n'explique pas une grande partie du mal qui couvre la terre, la douleur chez les animaux; leur appliquera-t-on la doctrine du péché originel, et, pour rappeler le mot de Malebranche, « ont-ils donc mangé du foin défendu? » Je sais que quelques pères n'ont pas craint de faire rejaillir jusque sur les animaux et même sur la nature matérielle en général les conséquences du péché primordial (1), et les théologiens réformés ont été extrêmement loin dans cette voie. Chez quelques-uns, c'est presque un dogme que le mal chez les animaux est une conséquence du péché de l'homme. Une extension aussi exorbitante de la doctrine du péché ne peut être avancée que par un fanatisme aveugle. Que devient d'ailleurs dans cette hypothèse la doctrine de la contagion

(1) Saint Théophile d'Antioche considère comme conséquence du péché la férocité des animaux sauvages, Tatien le poison des plantes vénéneuses, saint Augustin les naissances monstrueuses, saint Isidore l'affaiblissement de la lumière du soleil et de la lune. (*Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens*, par Henri Klée, traduction française de l'abbé Mabire, t. Ier, p. 423.)

héréditaire? Ce n'est point par hérédité en effet que le mal s'est transmis de l'homme aux animaux. De plus, chez les animaux, les conséquences du péché ne pourraient être que des conséquences physiques et non morales : qui oserait les rendre responsables du péché d'Adam? Dès lors, si le mal est le résultat de certaines lois physiques nécessaires, pourquoi n'en serait-il pas de même dans l'humanité, et que devient la responsabilité héréditaire? M. Guizot porte un défi aux philosophes, c'est d'expliquer l'inégalité et la distribution en apparence capricieuse des maux dans cette vie. Nous ne prétendons pas expliquer ce fait; mais la doctrine du péché originel ne l'explique pas davantage. Si tous les hommes ont péché en Adam, ils ont péché également; pourquoi la punition est-elle inégale? Y aurait-il donc une aristocratie dans le péché? y a-t-il des familles privilégiées dans le mal et qui se rattacheraient à Adam d'une manière plus directe? Voilà une noblesse à laquelle personne de nous ne tiendra vraisemblablement; il y a donc là encore un fait inexpliqué, et sur ce point la solution n'est pas une solution.

Le péché originel n'explique donc pas le mal physique dans le monde; il n'explique pas davantage le mal moral, car il est lui-même le mal moral dans son essence. On s'étonne qu'il y ait du mal dans le monde, et le premier, le principal de tous ces maux, c'est le vice, c'est le péché. Or comment l'expliquez-vous? Par le péché. N'est-ce pas le sophisme que l'on appelle en logique *idem per idem?* Je demande comment Dieu, dans sa bonté et dans sa justice, a pu permettre que les hommes pèchent. C'est, dites-vous, parce qu'Adam a péché; mais pourquoi Dieu a-t-il permis qu'Adam péchât? Parce qu'il était libre. Si la liberté d'Adam explique le premier péché, pourquoi la même liberté n'expliquerait-elle pas tous les péchés ultérieurs? D'ailleurs ce péché primitif lui-même, comment eût-il été possible sans tentation, sans passions, c'est-à-dire sans vices? C'est l'orgueil, dit-on, c'est la curiosité indiscrète, c'est l'esprit de révolte, c'est la complaisance de l'homme pour la femme, Qu'est-ce que tout cela, si ce n'est la concupiscence elle-même? La concupiscence, que l'on considère comme une des conséquences du péché, en est donc en réalité la source; c'est elle qui l'explique au lieu d'être expliquée par lui. Un penseur sérieux, qui a soutenu récemment à un point de vue tout philosophique la doctrine de la chute, M. Ernest Naville (1), a très bien vu la portée de cette objection et a essayé de la résoudre. Il y a, dit-il, une première tentation inévitable et inhérente à la liberté elle-même, c'est la tentation d'user de la liberté. Cette ex-

(1) *Le Problème du mal*, par M. Ernest Naville, Genève 1869.

plication est ingénieuse; mais elle ne remédie à rien, car l'homme pouvait user de sa liberté pour le bien comme pour le mal, et il aurait eu également conscience de sa liberté dans les deux cas. Pourquoi s'est-il cru plus libre en faisant le mal? C'est ce qu'il faut expliquer. On ne le peut qu'en supposant déjà une tendance vers le mal; mais, s'il y avait une tendance innée vers le mal dans le premier homme, pourquoi pas dans le second, dans le troisième, et ainsi de suite? Alors le péché inné rend inutile l'hypothèse du péché transmis.

Ainsi la doctrine de la chute, présentée comme une solution au mystère de notre destinée, n'explique rien, absolument rien. Bien plus, elle multiplie les objections, et devient elle-même un problème beaucoup plus obscur que le problème primitif; c'est un abîme où toute idée de justice et de responsabilité va s'engloutir. M. Guizot établit fortement que toute responsabilité suppose la liberté, et aussitôt après il se demande si la responsabilité ne peut pas être héréditaire. Est-ce que ces deux propositions ne sont pas contradictoires? Si la responsabilité dépend de la liberté, comment puis-je être responsable d'une action que non-seulement je n'ai pas faite librement, mais que je n'ai pas même faite du tout?

Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né?

A moins d'admettre ou la préexistence des âmes ou une sorte de panthéisme humanitaire, comment comprendre cette expression théologique que tous les hommes ont péché en Adam? Si je puis être responsable d'un péché qui m'est transmis par une action à laquelle je ne puis avoir volontairement contribué, car je n'ai pas contribué à ma naissance, pourquoi ne serais-je pas responsable, selon les idées des matérialistes, des fatalités de mon cerveau et des impulsions maladives de mon organisation? C'est de part et d'autre remplacer la responsabilité morale par la responsabilité physique; c'est de part et d'autre le règne de la fatalité.

Ce qui fait que tant d'esprits, sans aucune prévention hostile contre le christianisme, et même animés pour cette grande religion de cet amour respectueux que l'on a pour la foi de sa famille et la foi de son enfance, résistent cependant et résistent invinciblement au dogme chrétien, c'est qu'ils croient avoir dans leur âme une idée de justice supérieure à celle qu'on leur propose. Une morale qui rend les enfans responsables des fautes de leur père est une morale que l'on peut proprement appeler barbare; une théologie qui encore aujourd'hui considère les Juifs comme responsables du péché de leurs ancêtres, une théologie qui enseigne un Dieu poursuivant les enfans jusqu'à la troisième et la quatrième géné-

ration est une théologie barbare dont l'atrocité primitive est recouverte par les prodiges qui plus tard ont fleuri sur cette racine amère. Le dogme si enivrant pour l'imagination et pour la sensibilité d'un Dieu mort pour les hommes a attiré à lui toute la pensée et toute la foi; l'on a oublié que ce miracle d'amour n'était possible que par un miracle de cruauté. Si l'on dit qu'il y a une justice pour Dieu autre que pour les hommes, on ruine par la base les principes de toute croyance, soit morale, soit philosophique, car qui m'assurera qu'il n'y a pas aussi une vérité pour Dieu et une vérité pour les hommes? Là est la racine d'un septicisme irrémédiable. J'admets une justice surhumaine, c'est-à-dire une justice plus juste que la mienne, et qui pèse dans des balances infiniment délicates ce que je ne puis peser que dans des balances grossières, une justice qui se confond avec la miséricorde, et qui ne fait pas payer aux hommes le péché d'être né; mais quant à cette justice qui punit les innocens pour les coupables et qui déclare coupable celui qui n'a pas encore agi, c'est la vendetta barbare, ce n'est pas la justice des hommes éclairés. Elle n'est pas au-dessus de mon idée de justice, elle est au-dessous. Sur ce point, soyez-en sûrs, nous avons aussi une foi, une foi aussi ferme que la vôtre. Ce n'est pas pour des raisons de critique plus ou moins contestées entre les savans, c'est pour des raisons morales, c'est par respect pour le saint nom de la Divinité que nous nous refusons à cette théologie. Nous aurions honte d'imputer à Dieu ce dont nous aurions des remords nous-mêmes, si comme législateurs humains nous avions porté une pareille loi.

Comme la raison, selon nous, doit rejeter le fondement même et le principe de tout le système théologique de M. Guizot, nous n'avons pas besoin de discuter les considérations, intéressantes d'ailleurs, que M. Guizot fait valoir en faveur du surnaturel. Peu importe la possibilité métaphysique du surnaturel, peu importe la question de savoir si la possibilité des miracles est ou n'est pas contenue dans le principe de la personnalité divine. La première condition d'une religion vraie, c'est l'accord avec la conscience morale; sur ce point, nous sommes et nous devons être inflexibles. Il n'y a pas de miracle qui me force à déclarer juste ce qui ne l'est pas, car je puis me défier du témoignage de mes sens, et l'on ne réussira jamais à me prouver que l'extraordinaire soit le miraculeux; mais je ne puis me défier du témoignage de ma conscience morale sans mettre tout en question. Bossuet dit quelque part avec cette candeur de foi qu'on ne saurait trop admirer : « Nous avons tous dans le cœur l'impression naturelle de cette justice qui punit le père sur les enfans. » Que ceux qui ont cette impression naturelle dans le cœur se tiennent pour satisfaits de cette belle théologie,

nous n'y trouvons rien à redire; mais ceux qui trouvent dans leur cœur une impression naturelle absolument contraire à celle-là ont le droit de préférer les faibles lumières de la philosophie aux trompeuses clartés qu'on leur propose de si haut.

Pour nous résumer sur les trois propositions fondamentales qui composent la démonstration de M. Guizot, nous accordons la première, mais nous ne pouvons consentir aux deux autres. Oui, il y a des problèmes naturels, universels, indestructibles, et nous considérons comme une chimère la prétention de les abolir dans l'âme humaine, d'en détourner à jamais l'esprit et le cœur de l'homme. Non, il n'est pas vrai que la philosophie soit absolument impuissante dans la solution de ces problèmes, et, si elle l'est, toute théologie l'est également, car on a cent fois démontré que toute religion révélée suppose la religion naturelle. Si je suis incapable de me démontrer qu'il y a un Dieu, comment serais-je capable de me démontrer que Jésus-Christ est Dieu? Non, il n'est pas vrai que la théologie chrétienne explique ce que la philosophie n'expliquerait pas, car tout l'édifice du dogme chrétien repose sur un postulat inacceptable, la responsabilité sans liberté.

Est-ce à dire que nous méconnaissons la grandeur et la beauté de la théologie chrétienne, et que nous ne voyons dans ses dogmes et dans ses rites que des fictions arbitraires et des superstitions ridicules? Non, sans doute; mais ses dogmes et ses cérémonies ne sont pour nous que de grands symboles, dont la valeur est précisément dans les vérités métaphysiques que ces cérémonies expriment et que ces dogmes recouvrent. Pris à la lettre, le dogme du péché originel est, nous l'avons dit, une doctrine barbare : entendu symboliquement, c'est une forte et hardie expression de la solidarité humaine et de cette mystérieuse sympathie qui unit tous les hommes en un seul corps, et les fait tous souffrir des souffrances d'un seul. Entendue à la lettre, la doctrine de l'incarnation est une contradiction dans les termes, et Spinoza a pu dire qu'un Dieu fait homme n'est pas plus intelligible qu'un cercle qui se ferait carré; mais, entendu symboliquement, ce dogme merveilleux exprime admirablement l'union intime de l'infini et du fini dans la création, la présence intérieure de Dieu dans l'homme et la vie de l'homme en Dieu. Pris à la lettre, le dogme de la rédemption est inadmissible, car comment n'y a-t-il qu'une partie de l'humanité qui ait été rachetée, et pourquoi tant de grandes âmes païennes ont-elles été privées de cette voie de salut, et, si elles ont pu s'en passer, pourquoi n'en serait-il pas encore de même aujourd'hui? Prise symboliquement, la rédemption a un sens touchant et profond. Qui pourrait nier que le sang du Dieu-homme n'ait racheté l'humanité de bien des misères morales et physiques; qui pourrait sans

émotion, parmi ceux que le christianisme a nourris et formés, contempler le signe sacré qui conserve vivant pour nous le souvenir du supplice honteux et glorieux du Fils de l'homme? La trinité prise à la lettre est un dogme dangereux, car, si l'unité de substance est conciliable avec la pluralité des personnes, que répondre au panthéisme, qui prétend précisément que la diversité des personnes ne prouve pas la pluralité des substances? Entendue symboliquement, comme l'ont bien souvent expliqué les pères et Bossuet en particulier, la trinité représente admirablement dans leur source divine les trois grandes forces de l'âme, puissance, intelligence et amour, indivisiblement unies, se pénétrant en se distinguant, s'opposant en s'identifiant, comme en nous-mêmes; elle exprime enfin l'unité multiple que Platon a démontrée nécessaire à l'origine des choses, pour que le monde ne s'abîme pas dans l'unité immobile de l'être ou dans la dispersion infinie du non-être. Pris à la lettre enfin, le dogme de la grâce, lié à celui de la prédestination, est un dogme révoltant; il nous représente l'idée d'une faveur arbitraire ou d'une condamnation non moins arbitraire, d'un choix qui, précédant les actes et n'étant pas guidé par l'idée de la justice, ne se distingue en rien de la fatalité; c'est aussi une doctrine qui tend à détruire en l'homme toute liberté et toute responsabilité personnelle. Entendue symboliquement, la doctrine de la grâce représente l'appui que l'âme trouve pour le bien dans l'amour, dans l'enthousiasme, dans les nobles sentimens, sans lesquels le libre arbitre serait misérablement pauvre et insuffisant. Seulement ces sentimens d'amour, nous n'avons pas à les attendre passivement d'un acte arbitraire de libéralité gratuite; c'est à nous-mêmes à les produire, à les développer en nous et chez les autres hommes par l'effort de la liberté. En un mot, nous ne voulons pas sacrifier la philosophie au christianisme; mais nous serons volontiers les premiers à reconnaître que le christianisme lui-même est une grande philosophie.

N'oublions pas enfin que le christianisme à l'origine a été une doctrine pratique plutôt que spéculative, que le Christ est venu racheter les âmes misérables et pécheresses beaucoup plus que proclamer des dogmes. La théologie dogmatique est une grande chose, c'est la métaphysique de la religion; ce n'est pas la religion. Jésus-Christ lui-même l'a dit : « Aimez Dieu par-dessus toutes choses, et votre prochain comme vous-mêmes; voilà toute la loi. » Cette loi est la nôtre, et il n'en faut pas d'autre pour être chrétien. C'est ce que pensent aujourd'hui beaucoup d'hommes pieux et éclairés. Nous le pensons avec eux.

PAUL JANET.

LA SERBIE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

VI.

LES RÉVOLUTIONS DE 1842 ET DE 1858. — LE PRINCE MICHEL OBRENOVITCH, LE PRINCE KARA-GEORGEVITCH. — LE RETOUR ET LA MORT DE MILOSCH.

Dans la première moitié de notre siècle, l'Orient a vu paraître de tragiques figures dont la grandeur a étonné le monde : sur le trône des sultans, un Sélim, un Mahmoud; en Égypte, Méhémet-Ali avec son fils Ibrahim; en Serbie, Kara-George et Milosch. S'il s'agit simplement de puissance et d'audace en dehors de toute moralité, ne faut-il pas ajouter à cette liste le génie même de l'ambition et de la ruse, l'odieux Ali de Tébélen, pacha de Janina? De ces personnages, qui à des titres divers ont si vivement frappé les imaginations, plusieurs ont déjà disparu au moment où nous sommes parvenus dans ce récit; Sélim est tombé en 1808 sous les coups des janissaires, irrités de ses réformes; Kara-George, en 1817, a eu la tête tranchée par un des siens qui voulait le soustraire à la vengeance des Turcs; Ali de Tébélen, égorgé par les soldats de Mahmoud, a expié en 1822 ses horribles forfaits; deux des plus grands, des plus dignes d'intérêt à coup sûr malgré les fautes qu'ils ont commises, Mahmoud et Milosch, quittent la scène presque en même temps. Le 13 juin 1839, à la suite des événemens que nous avons racontés (1), Milosch, prince héréditaire des Serbes, abdique en faveur de son fils; trois semaines après, le 1er juillet, Mahmoud, qui

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

occupait le trône depuis trente et un ans, succombe à la maladie qui le dévorait (1).

Les voilà donc emportés à la fois, celui-ci par une révolution, celui-là par la mort, ces deux hommes si différens que rapprochaient des analogies singulières, et qui, placés dans des camps ennemis, éprouvaient l'un pour l'autre une sorte d'admiration et de respect. Que Milosch, en arrachant à Mahmoud l'indépendance de la Serbie, ait conçu la plus haute idée du padischah devenu son suzerain, il n'y a pas lieu d'en être surpris; on s'étonnerait davantage que l'altier padischah ait éprouvé des sentimens de sympathie pour l'ancien porcher des forêts serbes, si l'on ne se rappelait quelles épreuves furent infligées à Mahmoud pendant la longue durée de son règne. Le sultan giaour avait vu l'empire ottoman menacé de disparaître au moment même où, d'une volonté si forte, d'une main si terrible, il accomplissait les réformes destinées à en retarder la chute. C'est sous lui qu'avait commencé le démembrement de l'empire. A Bucharest en 1812, à Andrinople en 1828, à Londres en 1830, ses représentans avaient dû faire des sacrifices immenses pour sauver Constantinople. Tour à tour adversaire ou allié de la Russie et plus menacé peut-être par la protection du tsar que par son hostilité directe, tour à tour défendu par Méhémet-Ali contre une partie de l'Europe ou par une partie de l'Europe contre Méhémet-Ali, le sultan Mahmoud, pendant trente et un ans, avait traversé des situations extrêmes. Que de fois il avait vu s'entr'ouvrir l'abîme! que de fois il avait paru retrouver le prestige des anciens jours! Un tel homme était fait pour apprécier l'étonnante destinée de Milosch, et l'histoire a le droit de rapprocher ces deux noms à l'heure où ils disparaissent du théâtre qu'ils ont si puissamment agité.

Il y a seulement une différence que ce rapprochement même va faire éclater avec plus de force. Les destinées de Milosch ne sont pas encore finies. Mahmoud est mort, Abdul-Medjid le remplace; son règne n'est plus qu'un souvenir et un exemple. Tout autre est le sort du prince des Serbes; renversé par une révolution qui l'exile et met son fils à sa place, renversé une seconde fois, pour ainsi dire, dans la personne de ce fils par une dynastie rivale qui détrône les Obrenovitch, Milosch est toujours là. Éloigné pendant dix-neuf ans du pays qu'il a sauvé, du trône qu'il a élevé, son image est continuellement présente au peuple serbe. La diplomatie euro-

(1) Sur la maladie et les derniers instans de Mahmoud, voyez les curieux détails donnés par M. le baron Juchereau de Saint-Denys, ancien ministre de France en Grèce, ancien directeur du génie militaire de l'empire ottoman : *Histoire de l'empire ottoman depuis 1792 jusqu'en 1844*. Paris, 1844, t. IV, p. 198-204.

péenne croit que la Serbie est engagée désormais en des voies régulières qui chaque jour la séparent davantage de son ancien chef; Milosch lui-même, dans l'ardeur qui le dévore, semble par momens tourner d'un autre côté son ambition aventureuse; regardez-y de plus près : ni la Serbie n'a renoncé à Milosch, ni Milosch n'a renoncé à la Serbie. Son souvenir domine les événemens. Avant qu'une période nouvelle, période de paix, de labeurs, de légalité, succède d'une manière utile aux œuvres puissantes, mais désordonnées, de la dictature des premiers jours, il faut que la réconciliation soit faite entre le dictateur et la nation, il faut que Milosch soit revenu mourir sur son trône. Telle est de 1839 à 1860 l'histoire que nous avons à retracer. Ce sera le dernier de ces tableaux.

I.

Milosch ayant abdiqué le 13 juin 1839, son héritier, aux termes du *hatti-chériff* de 1830, était son fils aîné, le prince Milan. Hélas! le prince Milan, dans la fleur de la jeunesse, souffrait d'une maladie qui ne laissait aucune espérance. Ramené de Semlin à Belgrade par sa mère Lioubitza, il occupa sans le savoir le trône d'où son père venait d'être renversé. Milan Obrenovitch II, c'est ainsi qu'on l'appelait, ignora toujours sa dignité; il ignora même la révolution du mois de juin; la moindre émotion l'aurait tué. Il demandait à voir son père; on lui disait qu'il était en voyage et ne tarderait pas à revenir. Pendant ce temps, une régence instituée par la Porte avait pris le gouvernement. Elle se composait des trois hommes qui avaient le plus contribué à la chute de Milosch : Abraham Petronievitch, Thomas Voutchitch et le frère même du dictateur, le faible et ambitieux Éphrem. Un mois ne s'était pas encore écoulé que le jeune malade expirait dans les bras de sa mère (8 juillet 1839). Il avait à peine vingt et un ans.

A qui revenait le trône? Évidemment au second fils de Milosch, au prince Michel, qui allait accomplir sa seizième année. Ce ne fut pas l'avis des deux régens Voutchitch et Petronievitch. En renversant Milosch, ils avaient voulu enlever le trône à sa famille, et s'étaient arrêtés à contre-cœur devant le *hatti-chérif* de 1830. Le jeune Milan étant mort, n'y avait-il pas moyen d'équivoquer avec le texte du *hatti-chérif*? Le sultan n'avait mentionné que l'ordre de primogéniture, disaient les deux régens; le prince Michel n'avait donc pas de droits à invoquer, et le peuple serbe devait être appelé de nouveau à élire son souverain. Ce fut le signal d'une scission entre les deux régens hostiles aux Obrenovitch et le frère de Milosch; Éphrem comprit enfin qu'on s'était servi de son nom pour détrôner plus aisément le fondateur de la principauté serbe, et qu'il

n'avait rien à attendre de ses complices. Leurs promesses n'étaient que des piéges. La seule chose qu'il eût à faire pour réparer sa faute était de défendre le principe de l'hérédité dans la famille des Obrenovitch; pour lui et les siens, comme pour la patrie, le salut était là. Malheureusement, sous l'action impatiente de Voutchitch et de Petronievitch, le parti révolutionnaire avait pris les devans. Une commission parcourait les campagnes, afin d'expliquer aux paysans les termes du statut organique; c'étaient tous des personnages hostiles à la dynastie de Milosch, et ces commentaires de la loi qu'ils portaient de village en village avaient pour but de préparer les esprits à une transformation de la chose publique.

Il y avait parmi eux des hommes très divisés d'intérêt, mais animés par le même désir de l'inconnu. Écarter les Obrenovitch, c'était ouvrir le champ à tant d'espérances! Les partisans du fils de Kara-George, les ambitieux qui voulaient fonder une dynastie nouvelle, ceux qui rêvaient je ne sais quelle démocratie en vue de leur intérêt propre, dût la liberté serbe y périr à jamais, étaient associés à cette œuvre ténébreuse. Eurent-ils occasion de se connaître, partant de se défier les uns des autres, ou bien faut-il croire que le nom seul des Obrenovitch, ce nom si cher au peuple des campagnes, opposa aux intrigues des commentateurs de la loi une résistance victorieuse? Une chose certaine, c'est que Voutchitch et Petronievitch n'oserent pas aller jusqu'au bout de leur pensée. Ils avaient soutenu que le droit de succession n'appartenait qu'au fils aîné du prince, et que, ce fils mourant sans héritier, le droit se trouvait éteint; tout en maintenant cette doctrine, ils craignirent de heurter le sentiment populaire, et le sénat élut prince des Serbes le jeune Michel, second fils de Milosch.

Quel fut le résultat de cette belle tactique? La ruine de l'une des plus précieuses conquêtes de la nouvelle Serbie, la destruction de ce droit héréditaire arraché à la Porte-Ottomane par la politique de Milosch, et qui préparait, qui assurait pour l'avenir la pleine indépendance du pays. En voyant les Serbes renoncer eux-mêmes à un droit si chèrement acheté, le divan de Constantinople éprouva une joie facile à concevoir. Le jeune prince, conseillé par sa mère, avait beau prendre le titre de Michel Obrenovitch III, ce n'était pas comme héritier de Milosch Obrenovitch, c'était comme élu du sénat qu'il était appelé au trône. Or la victoire que le sénat paraissait remporter en s'attribuant le droit d'élire le souverain était en réalité un désastre pour la Serbie. Les Serbes ayant renoncé eux-mêmes à cette concession d'une principauté héréditaire, la Porte reprenait ses droits; il lui appartenait désormais d'accorder ou de refuser l'investiture aux élus du sénat, et chaque changement de règne lui fournissait une occasion légale de se mêler des affaires de

Serbie. La Porte s'empressa donc de confirmer l'élection du prince Michel; constater solennellement l'élection accomplie par le sénat, c'était constater l'abandon du droit d'hérédité. Il est inutile de dire que le mot de *prince héréditaire* ne se trouve pas dans le *bérat* qui donna l'investiture au prince Michel; une chose plus curieuse à signaler, c'est qu'il n'y est pas même question d'une souveraineté à vie. La déchéance de la Serbie suivait de près la victoire des ennemis de Milosch.

Le prince Michel était encore à Bucharest, auprès de son père exilé, quand un commissaire turc vint lui apporter le diplôme. Milosch refusa d'abord de laisser partir son fils. Était-ce pour lui un moyen de punir son pays? Voulait-il soustraire un enfant aux embûches d'une situation si grave, voulait-il aussi protester contre la suppression de ce principe d'hérédité, l'une des plus sûres garanties de l'indépendance nationale? On devine que tous ces sentimens s'unissaient dans l'âme du prince déchu. Il finit cependant par consentir au départ de son fils. La politique, après tout, ne permet pas qu'on se dessaisisse de son arme, fût-elle à demi rompue. Quand la cognée nous échappe, ce n'est pas le moment de jeter le manche. Le prince Michel se rendit à son poste, et bientôt, accompagné de sa mère, escorté des principaux personnages de la Serbie, il alla recevoir à Constantinople des mains du nouveau sultan Abdul-Medjid son *bérat* d'investiture. Singulière investiture! on reconnaît ici la main des hommes qui accompagnaient le jeune prince. C'étaient les amis de Voutchitch, de Petronievitch, par conséquent des ennemis de Milosch et de sa famille. Sous prétexte de faire honneur au jeune prince, ils étaient venus à Constantinople pour livrer au divan une partie de ses prérogatives. Abaisser à tout prix la maison des Obrenovitch, tel était le rôle de ces intègres conseillers. Ils n'eurent pas de peine à réussir. La Porte, tout en reconnaissant la majorité du prince, lui imposa deux tuteurs chargés avec lui de la direction des affaires. Pourquoi des tuteurs, si le prince, à peu près du même âge que le jeune sultan, avait été déclaré majeur et apte à ses fonctions? Pourquoi ce triumvirat dont ne parlaient ni le *hatti-chérif* de 1830 ni le statut organique de 1838? N'était-ce pas au prince qu'il appartenait de choisir ses ministres? La nomination de ces deux tuteurs, de ces deux régens associés au prince, était une véritable usurpation de la Porte. Faut-il ajouter que les deux tuteurs du prince Michel étaient choisis de manière à rendre inévitable une révolution nouvelle, c'est-à-dire un nouvel abaissement de la Serbie sous la main des Ottomans? Les hommes chargés de venir en aide au prince Michel étaient les mêmes qui avaient renversé Milosch, Thomas Voutchitch et Abraham Petronievitch.

De quelles ressources disposait le jeune prince pour faire face à tant de périls ? C'était un esprit grave, attentif, naturellement droit et bienveillant. Né en 1823 à Kragoujevatz (1), il avait passé son enfance tantôt dans sa ville natale, où résidait son père, tantôt à Smédérévo, où sa mère aimait à se retirer. Plus tard, confié à un précepteur russe nommé Zoritch, puis en 1837 à un jeune Grec appelé Ranos, il avait mis sérieusement à profit les leçons de ses maîtres. Il allait parcourir l'Europe pour achever son éducation quand son père fut renversé du trône. A vrai dire, c'était encore un enfant. Qu'on se le représente, au mois de mars 1840, arrivant de Constantinople à Belgrade et apprenant tout à coup les dispositions de ce *bérat* d'investiture que le divan vient de lui accorder. Les chefs de l'intrigue, c'est-à-dire les ministres mêmes qui l'accompagnaient, lui avaient laissé ignorer les termes du diplôme tant qu'il n'avait pas quitté le sol turc. A peine arrivé en Serbie, il apprend tout, il sait qu'il n'a droit qu'à une souveraineté nominale, et que les ennemis de sa race ont le pouvoir en main. Déjà on vient d'éloigner sa mère. Le voilà seul au milieu des hommes qui veulent le perdre. Si le libérateur de 1815, si le chef à la main de fer a succombé, que fera un enfant sans titre, sans force, sans expérience?

C'est peut-être sa faiblesse même qui l'a sauvé tout d'abord, je dis sa faiblesse politique unie à l'innocence de son âge et à une certaine fermeté de bon sens. Milosch eût été mieux défendu, si le souvenir de ses violences n'eût déconcerté un grand nombre de ses amis en même temps que les remords paralysaient son bras. Rien de pareil chez le prince Michel; sa loyauté, sa candeur, éveillèrent immédiatement les sympathies. Le jeune prince ayant protesté dès le premier jour contre les tuteurs que lui donnait la Porte, la Serbie se leva pour le soutenir. C'est le 15 mars 1840 qu'il avait fait son entrée à Belgrade; la *skouptchina* réunie par ses ordres quelques semaines après dirigea les accusations les plus graves contre les régens : elle demanda qu'ils rendissent leurs comptes, affirmant que 8 millions de piastres manquaient aux caisses de l'état; elle demanda aussi que le gouvernement fût transporté de Belgrade à Kragoujevatz, afin d'arracher le prince à l'influence du pacha. C'était dire que Voutchitch et Petronievitch se mettaient volontiers

(1) *L'Almanach de Gotha* fixe la date de la naissance au 4 septembre 1825; des documens que nous avons lieu de croire plus exacts le font naître deux ans plus tôt, en 1823. Même, selon certains voyageurs, c'est en 1822 que serait né le prince Michel. M. de Pirch, officier prussien qui visita Milosch en 1829, nous dit que son fils Michel avait sept ans à cette date; M. Blanqui, en 1841, l'appelle un jeune homme de dix-neuf ans. Nous adoptons comme plus probable la date de 1823; il est certain en tout cas, malgré l'*Almanach de Gotha* et les écrivains qui l'ont suivi, que le prince Michel avait deux ou trois ans en 1825.

sous la protection des Turcs pour continuer à assouvir leurs vengeances aux dépens de la cause serbe. Comme dernier vœu, la *skouptchina* réclamait le rappel de Milosch. Sur ce point, le prince Michel répondit que « le retour de son père dépendait de la Porte-Ottomane, non de sa volonté propre. » Il agréa les deux autres demandes, se déclarant tout disposé, en ce qui le concernait, à se conformer aux désirs de l'assemblée. Les régens refusèrent avec hauteur : ils n'avaient pas de comptes à rendre et entendaient maintenir le gouvernement à Belgrade. Dès que cette réponse fut connue, plusieurs milliers d'hommes parurent en armes sous les murs de Belgrade, résolus à obtenir par la force les concessions demandées par l'assemblée du peuple. Le prince, pour les calmer, se porta de sa personne au milieu d'eux, accompagné du métropolitain, du consul russe et d'un commissaire ottoman. Toutes ses paroles furent inutiles. L'émeute bienveillante insista pour l'arracher à ses tuteurs; il fallut qu'il partît pour Kragoujevatz, escorté par la foule qui allait grossissant de village en village. Cet événement qui caractérise si bien la Serbie un an après la chute de Milosch s'appelle l'émeute du 6 mai 1840.

Installé à Kragoujevatz, le jeune prince est au cœur même de la contrée; paysans et kmètes pourront désormais le défendre. C'est précisément ce que ne voulaient pas ses tuteurs. Obligés de fuir devant l'émeute serbe, Voutchitch et Petronievitch se retirèrent dans la forteresse de Belgrade, d'où ils adressèrent une plainte à Constantinople. C'était le prince Michel, disaient-ils, qui avait provoqué cette révolte pour se soustraire aux conditions du *bérat* impérial. La Porte envoya aussitôt à Belgrade un commissaire chargé de faire une enquête et de rétablir le gouvernement. C'était un diplomate renommé, Moussa-Effendi, homme de sens et de vigueur; il dut s'incliner devant l'opinion. La *skouptchina*, consultée par lui, déclara que le prince Michel avait agi légalement, et demanda l'exil des deux régens. Il y avait là une première revanche contre les usurpations de la Porte. Condamnés par la voix du peuple, ceux-ci quittèrent la Serbie, emmenant une quarantaine de leurs partisans; où allaient-ils? A Constantinople avec Moussa-Effendi. Nouvel exemple des difficultés sans cesse renaissantes contre lesquelles le jeune état serbe était obligé de se défendre. En 1839, c'était en Russie que les conspirateurs trouvaient un refuge; en 1840, c'est auprès de la Porte. Pressés entre le *protecteur* et le *suzerain*, les Serbes ont eu besoin de la persévérance la plus obstinée, du sens politique le plus droit, pour obtenir l'indépendance qu'ils possèdent aujourd'hui, et préparer leur avenir.

Une fois débarrassé de la surveillance ottomane, le jeune prince, revenu à Belgrade, s'occupa des réformes intérieures. Il avait pour

auxiliaires des Serbes autrichiens animés d'intentions excellentes, mais dont les empressemens indiscrets firent souvent plus de mal que de bien. C'est le défaut des réformateurs de ne pas tenir compte du temps. On ne transforme pas un peuple à coups de décrets. Encourager l'instruction, rien de mieux; vouloir bon gré mal gré conduire à l'école tous les habitans d'un pays encore à demi sauvage, c'est un zèle excessif et irritant. Bien des bévues semblables étaient commises chaque jour. Le jeune prince Michel, qui approuvait des idées justes, ne pouvait en surveiller l'exécution. L'inexpérience d'un prince de dix-huit ans donnait beau jeu à des agens prétentieux et brouillons. C'était fort bien fait assurément de travailler à la régénération de l'église, d'assurer au clergé séculier une existence plus digne, d'obliger les popes à ne plus vivre comme autrefois de la vie du paysan et du mercenaire; élever ces pauvres gens pour qu'ils fussent à leur tour les instituteurs du peuple des campagnes, la tentative était digne d'éloges. Rien de mieux encore que d'examiner de près toutes les misères et de calculer toutes les ressources du pays; mais pourquoi compromettre de si bonnes choses par des procédés pédantesques? Pourquoi dresser ce cadastre avec une solennité inquiétante? Pourquoi effrayer le libre paysan des forêts par l'appareil de la statistique? Surtout était-ce le moment d'augmenter l'impôt? Et que dire des financiers qui, pour enrichir le trésor public, ne craignirent pas de modifier, si légèrement que ce fût, la valeur consacrée des monnaies? La plupart des réformes administratives accomplies par les ministres du jeune prince semèrent le mécontentement et la défiance dans les rangs de cette population rustique jusque-là le meilleur appui des Obrenovitch.

Les amis se refroidissant, les ennemis reprenaient de l'assurance. Les exilés de 1840 avaient un certain nombre de partisans qui s'apitoyaient sur leur sort et réclamaient leur grâce. Soit pitié, soit faiblesse, le doux prince Michel les rappela en Serbie. On dit qu'il espéra par cette mesure calmer l'hostilité persistante de la Porte; il ne réussit qu'à introduire au sein de la place les plus acharnés des hommes qui en faisaient le siége. Son excuse, c'est en effet cette hostilité de la Porte, hostilité entretenue malgré lui par les personnes qu'il respectait le plus. Une insurrection très menaçante venait d'éclater en Bulgarie (1841). Les chrétiens de Vidin, de Nissa et des contrées environnantes s'étaient soulevés contre les pachas, en appelant à grands cris leurs frères du pays serbe. La Turquie ne pouvait ignorer que la mère du prince Michel, l'ardente Lioubitza, avait encouragé par tous les moyens la révolte des raïas de Bulgarie, soit qu'elle vît dans cette levée d'armes une occasion de ramener le prince Milosch sur le théâtre des événemens, soit que sa ferveur chrétienne ne lui permît pas de rester indifférente aux appels des-

espérés des Bulgares. Elle voulut même engager son fils dans cette insurrection. Les ministres du prince résistant à cette politique aventureuse, Lioubitza conçut le dessein de les renverser, après quoi, rappelant son mari ou dominant son fils, elle eût mis les forces de la Serbie au service de la révolution bulgare. C'était toute une conspiration. Le frère de la princesse, Gaya Voukomanovitch, était à la tête des conjurés. Les détails nous manquent sur ce singulier épisode; nous savons seulement que le complot fut découvert et que le prince Michel se trouva sur le point de faire arrêter sa mère afin de protéger ses ministres.

Les observations d'un voyageur français qui visita Belgrade au lendemain de ces mystérieux événemens nous aident à les comprendre. Lorsque M. Blanqui, en 1841, entra dans le *konak* du prince Michel, il fut surpris de trouver « un jeune homme de dix-neuf ans, grand, pâle, timide, dont la contenance trahissait à un très haut degré l'embarras et l'ennui. » Il parlait peu, s'exprimait lentement et par monosyllabes. « Était-ce défiance de lui-même ou contrainte? ajoute M. Blanqui. Je l'ignore. L'entretien ne fut pas long, et je m'aperçus bientôt que le véritable souverain du pays n'était pas devant moi; mais il n'était pas loin. Au moment où j'entrais dans le salon du prince, j'avais vu s'ouvrir et se refermer mystérieusement la porte d'un appartement contigu au sien : c'était celui de sa mère, la princesse Lioubitza, femme de Milosch. » M. Blanqui avait bien vu; seulement il ne pouvait s'expliquer comme nous l'embarras du jeune prince sous les yeux de sa mère. Il y avait ici autre chose que la timidité d'une âme douce dominée par un génie ardent et résolu; comment ne pas y remarquer avant tout la tristesse du jeune chef, qui, voulant faire son devoir, est obligé de résister à la personne la plus noble, la plus digne d'amour et de respect? On s'explique aisément le sombre ennui du prince Michel quand on le voit entre ses ministres et sa mère, les uns lui affirmant qu'à secourir les Bulgares il perdra la Serbie, l'autre, en son exaltation, lui reprochant la mort des chrétiens bulgares égorgés par les Turcs. Dès qu'il s'agissait des chrétiens d'Orient et de l'oppression musulmane, la princesse Lioubitza était en proie à une fièvre sainte. Écoutons M. Blanqui.

« Cette femme héroïque, qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de la Serbie, me reçut avec une sorte d'effusion pleine de dignité, d'empressement et de curiosité. Elle savait que j'avais pour mission de venir constater la situation des chrétiens de la Bulgarie, et son horreur des Turcs lui faisait supposer qu'un chrétien comme elle ne pouvait pas avoir moins de haine pour eux. Qu'on se figure une femme de cinquante ans, d'une physionomie martiale, rêveuse et austère, aux traits fortement

prononcés, au regard sombre et fier, la tête nue et couronnée par une natte de cheveux gris tressés de petits rubans noirs : telle était la princesse serbe. Ses bras vigoureux étaient découverts jusqu'aux coudes, d'où flottaient, pour tout ornement, des manchettes de dentelle de couleur noire comme le reste de son costume, plutôt d'une religieuse que d'une princesse régnante, car c'est elle qui régnait en effet ou qui essayait de régner au milieu des périls sous le nom de son fils. Elle me fit un salut plein de grâce et de noblesse, et me pria de m'asseoir auprès d'elle. — Je sais, monsieur, me dit-elle, que vous êtes un Français chargé par votre gouvernement de venir voir ce que les Turcs font ici des chrétiens... Pas ici, reprit-elle, car nous sommes chez nous, et nous ne nous laisserions pas faire. Je suis bien aise de vous voir. Vous allez juger de ce que les barbares ont fait en Bulgarie. Vous ne saurez pas tout, mais vous en verrez assez pour que l'Europe apprenne la vérité. Ah! si tous ces hommes n'étaient pas des femmes, ou s'ils étaient des femmes comme moi, notre religion serait bientôt débarrassée de ses oppresseurs. Vos femmes sont bien heureuses en Europe! On ne les insulte pas, on ne les outrage pas impunément; mais est-ce qu'on ne leur parle jamais de ce que souffrent les femmes chrétiennes de l'Orient? Est-ce que les Serbes ne sont pas vos frères? — Il est impossible de rendre l'expression des traits de cette noble femme et surtout le son de sa voix pendant cette allocution saisissante... La conversation continua sur ce ton pendant près d'une heure, et sa ferveur était si vive que je craignis de l'exciter jusqu'à l'exaltation en demeurant plus longtemps. Je lui donnai des nouvelles du prince Milosch, que j'avais vu à Vienne. — *De mon maître,* dit-elle tristement. *Il doit bien s'ennuyer!* — Et elle me congédia avec la majesté bienveillante et naturelle d'une reine (1). »

Rien de plus noble assurément que cette sympathie de la princesse Lioubitza pour les chrétiens de Bulgarie; il faut reconnaître pourtant que la princesse jouait gros jeu, si des vues politiques se mêlaient à ses généreuses ardeurs. M. Blanqui a-t-il raison de nous la représenter, dans sa résidence de Belgrade, « séparée par une simple cloison de bois des appartemens de son fils, qu'elle surveillait d'un regard sombre et triste, comme l'usurpateur du trône de son père? » Des informations précises nous manquent sur ce point délicat; mais certainement, si la femme de Milosch en soutenant les chrétiens bulgares avait songé aux intérêts des Obrenovitch, elle hasardait sur une telle entreprise ou bien la restauration de son mari ou la ruine de son fils. C'était tout ou rien. Malheureusement on était plus près de la ruine de Michel que du retour de Milosch. La Serbie se désorganisait. A l'inexpérience du chef ajoutez les

(1) *Voyage en Bulgarie pendant l'année 1841,* par M. Blanqui, membre de l'Institut de France; 1 vol. Paris 1843, p. 69-71.

divisions de sa famille, la méfiance croissante de la nation, les intrigues des anciens régens si imprudemment rappelés, la colère du gouvernement turc, qui accusait les Serbes d'entretenir la révolte des Bulgares, vous comprendrez quels périls menaçaient la jeune principauté. Obligé de se défier de sa mère, le prince ne comptait guère plus sur ses ministres. Il ne pouvait cependant se séparer d'eux quand la Porte lui enjoignait de les destituer; il les conservait donc par point d'honneur, et les ministres continuaient d'exciter le mécontentement du pays par des réformes inopportunes. Il arriva un jour que le sentiment public se trouva d'accord avec la politique ottomane pour demander le changement du ministère. C'est ce moment qu'attendait Voutchitch pour venger sa défaite; celui que la *skouptchina* de 1840 avait chassé comme un traître à la patrie devient en 1842 le représentant de la cause populaire. Il parcourt les districts, excite les plaintes, envenime les griefs, et, sans parler de révolution, provoque un grand rassemblement du peuple qui obligera le prince à renvoyer ses ministres. Changer l'administration, il ne demande pas autre chose; qui donc refuserait de le suivre?

On le suivit en effet; le rassemblement populaire eut lieu sur presque tous les points du territoire. Voutchitch était au centre, à Kragoujevatz, avec un certain nombre de canons; ses amis occupaient l'est et l'ouest. A peine informé de ce mouvement, le prince Michel monte à cheval, et à la tête d'un faible détachement se dirige sur Kragoujevatz. Sa mère est auprès de lui. Partout où ils passent, des milices, des paysans, les gens de la montagne, viennent grossir la troupe du prince. Est-ce une foule hostile? Non certes. Amie? Pas tout à fait. C'est surtout une foule curieuse. On apprend chemin faisant que les insurgés ont été battus dans plusieurs districts et que leurs chefs ont passé la frontière. On avance toujours en se recrutant de village en village. Le prince avait près de 10,000 hommes autour de lui quand il arriva devant Kragoujevatz, où Voutchitch s'était retranché avec 2,000 soldats et de l'artillerie. Voutchitch lui envoie une députation; il mettra bas les armes dès qu'on lui accordera ces trois choses : destitution des ministres, diminution de l'impôt, convocation d'une assemblée nationale. Si Michel eût consenti, les cris de révolte se seraient changés aussitôt en acclamations enthousiastes, c'eût été comme un nouveau règne, un règne débarrassé de ses entraves et revêtu d'une consécration meilleure. Il ne crut pas que l'honneur lui permît de céder à une requête présentée les armes à la main; n'avait-il pas d'ailleurs autour de lui une armée populaire accourue pour le soutenir? Cette illusion ne dura guère. Pendant que Voutchitch négociait, ses troupes avaient eu le temps de s'entendre avec les paysans dont se composait l'armée du prince. Au premier coup

de feu, les 10,000 hommes se débandèrent, refusant de se battre contre des gens qui défendaient la cause du peuple. Il n'y eut pas de combat, il n'y eut pas de défaite; ce fut une désertion générale. Le fils de Milosch était parti de Belgrade le 19 août 1842, confiant dans sa cause et assuré de vaincre; huit jours après, il avait dû se réfugier en Autriche.

C'est une noble et douloureuse figure que celle du prince Michel Obrenovitch III. Jeté par une révolution sur un trône environné d'embûches, condamné à une tâche à laquelle rien ne le prépare, tout jeune, sans expérience, sans instruction, hésitant et timide plutôt par loyauté de conscience que par faiblesse de caractère, il va rejoindre son père en exil avant d'avoir atteint sa vingtième année; puis, lorsqu'il a terminé son éducation, lorsque l'enfant est devenu homme, lorsqu'il a parcouru toutes les capitales de l'Europe, étudiant la politique et les lois, lorsqu'il s'est préparé à mieux servir son pays le jour où les circonstances l'y ramèneront, il est rappelé en effet par une révolution nouvelle; il revient en Serbie en même temps que Milosch, lui succède et suit une voie toute différente; il réforme les institutions barbares, il développe les ressources du pays, il résout des questions pendantes depuis un demi-siècle, il met la dernière main à l'affranchissement de la Serbie, il oblige les Turcs à quitter les forteresses, et, au moment où il jouit du succès de son œuvre, il tombe frappé à mort par de lâches assassins. A l'heure où finit si tristement le premier règne du prince Michel, nous n'avons pu résister au désir d'anticiper sur les dates et de marquer en quelques traits le caractère bienfaisant de son second règne. Assurément, du mois de juillet 1839 au mois d'août 1842, le prince Michel n'a déployé aucune des qualités dont il a fait preuve dans la suite; il en a du moins fourni les indices dans l'épreuve prématurée que le sort lui imposait. On lui a reproché son indécision; c'était précisément chez un homme de cet âge la preuve d'une droiture naturelle et d'une parfaite honnêteté. Son ignorance l'avait perdu; c'est par l'étude et la méditation qu'il est devenu, vingt ans plus tard, un des libérateurs du peuple serbe.

II.

Dès que le prince Michel eut quitté la Serbie, Voutchitch, prenant le titre de chef militaire de la nation, entra dans Belgrade et organisa un gouvernement provisoire. Il s'était adjoint ses deux amis, les adversaires les plus acharnés de Milosch et de sa famille, Abraham Petronievitch et Stoïan Simitch. Ce titre de *chef militaire du peuple serbe* annonçait-il l'intention de préparer les voies à une troisième dynastie? C'était sous ce nom que Kara-George, au mo-

ment des grandes luttes, avait pris le commandement du pays. Si l'impétueux Voutchitch en eut la pensée, il dut sentir bientôt que cette complication nouvelle avait peu de chance de succès. Mieux valait pour lui-même comme pour l'accomplissement de ses vengeances appeler au trône le fils de Kara-George. Les Obrenovitch disparaissant, il n'y avait qu'un Kara-Georgevitch qui pût occuper leur place. C'était ce grand souvenir national qu'on avait mis en avant pour ébranler le prince Michel; la coalition qui avait amené la catastrophe du mois d'août 1842 n'aurait pu réunir ses élémens épars, si l'on ne s'était servi d'un lien comme celui-là pour assembler le faisceau. Bien plus, les conjurés avaient fait sortir de sa retraite la veuve de Kara-George; elle était venue ardente, implacable, accusant Milosch du meurtre de son mari et maudissant la race du meurtrier. Comme il s'agissait de porter le dernier coup aux Obrenovitch dans la personne du prince Michel, rien n'était mieux combiné que cette évocation des vieilles haines et des vieilles calomnies pour frapper les imaginations populaires. Il fallait donc, en dépit des ambitions secrètes de Voutchitch, que l'héritier de Kara-George recueillît bon gré mal gré le bénéfice des événemens.

Le prince Alexandre Kara-Georgevitch était un homme de trente-six ans lorsque la révolution de 1842 lui donna le trône de Serbie. Il était né en 1806, pendant ces luttes formidables où son père transformait les bandits en héros et arrachait les Serbes au joug le plus odieux qui fut jamais. Comment n'avait-il pas gardé la flamme de ces grands jours? Il n'avait que sept ans, je le sais, lorsque son père avait fui le théâtre de sa gloire, il avait onze ans lorsque le fondateur de la principauté serbe eut la tête tranchée, et la plus grande partie de sa vie s'était écoulée dans l'exil; il semble pourtant que de tels souvenirs auraient dû éveiller en lui des ambitions plus hautes. Soit qu'il voulût servir son pays sous les Obrenovitch, soit qu'il aimât mieux réserver son avenir, il aurait dû montrer que le fils de Kara-George comprenait la valeur et les devoirs d'un titre comme celui-là. On ne rencontre chez le prince Alexandre aucune trace de tels sentimens. Certes nul ne peut lui reprocher d'avoir prêté la main au renversement du prince Michel. Tout cela s'est fait en dehors de lui. Est-il bien sûr qu'il ait désiré le pouvoir? On ne saurait l'affirmer. Les événemens l'ont pris par la main, il s'est laissé conduire (1). Ayant désiré rentrer en Serbie après la chute de Milosch, il avait obtenu sans peine l'agrément du prince Michel, qui l'avait admis auprès de sa personne à titre d'aide-de-camp; quelque temps après, il se trouva prince de Serbie. Froideur, indiffé-

(1) Un témoin des événemens, M. le docteur Patzech, très dévoué, il est vrai, à Michel Obrenovitch, va jusqu'à dire du prince Alexandre : « Il fut élu, emmené et salué prince, sans avoir eu le temps de comprendre parfaitement ce qui se passait. »

rence, inertie, tels sont les traits du prince qui allait recueillir à son tour le pesant héritage de Milosch et reprendre les réformes du prince Michel.

Nous serions désolé d'être injuste pour un homme qui, pendant une période de seize ans, a dirigé honnêtement les affaires de son pays, a opéré d'utiles réformes, a obtenu plus d'un résultat précieux, et sur qui pèse en ce moment même une accusation capitale. Il faut bien cependant marquer les traits de cette physionomie lorsqu'elle apparaît pour la première fois à la clarté de la vie publique. On la retrouvera jusqu'au dernier jour telle que nous la signalons à cette date. La froideur et l'indifférence du prince Alexandre n'étaient point après tout des conditions trop défavorables, si l'on songe à l'état où se trouvait la Serbie après la révolution de 1842. A la dictature violente de Milosch, l'heure était venue de faire succéder un régime légal et civilisateur. Le prince Michel avec ses nobles instincts l'avait bien compris de la sorte, mais il avait été desservi par des brouillons. La froideur du prince Alexandre le préservera des empressés; il laissera bien des choses s'organiser d'elles-mêmes, il aura des auxiliaires qui imiteront sa réserve, en un mot il gouvernera peu, et jusqu'au jour où la Serbie s'apercevra que ses viriles traditions sont compromises par la somnolence du prince, il aura donné au pays le temps de s'acheminer tout doucement vers la liberté constitutionnelle des états européens. Tel est, si je ne me trompe, le résumé fidèle des seize années pendant lesquelles le prince Alexandre Kara-Georgevitch a occupé le trône de Serbie.

La première année de cette période est remplie par des conflits diplomatiques où la personne du prince Alexandre ne joue qu'un rôle très secondaire, mais qui jettent un jour assez vif sur la politique russe en Orient. La Russie, on l'a vu, avait contribué à renverser Milosch; c'est elle pourtant qui parut le plus irritée de la révolution de 1842 et de la chute du prince Michel. Le tsar Nicolas écrivit de sa main au sultan Abdul-Medjid pour protester contre l'élection d'Alexandre Kara-Georgevitch. Comment expliquer cela? C'est que la Turquie avait concouru à la ruine du prince Michel afin d'écarter la princesse Lioubitza et de consolider la pacification de la Bulgarie. Or c'étaient là autant d'intérêts moscovites. Si la Russie ne veut pas qu'il y ait dans l'Europe orientale un état assez fort pour se passer de son appui, elle ne veut pas non plus que les causes d'agitation chrétienne au sein de l'empire ottoman disparaissent ou diminuent. La princesse Lioubitza, qui entretenait l'agitation bulgare, servait sans le vouloir les desseins de la Russie, tandis que d'un autre côté le prince Michel, si doux, si timide, pouvait longtemps encore occuper le trône de Serbie sans inquiéter le ca-

binet de Saint-Pétersbourg. M. Blanqui, dont le témoignage a tant de valeur ici, puisqu'il a pu interroger les Russes et les Ottomans à la veille de la révolution de 1842, ne nous laisse aucun doute sur ce point. C'est bien le rôle de la princesse Lioubitza dans l'insurrection bulgare qui a excité la colère des Turcs. « Sa main était partout visible, écrit M. Blanqui; elle avait parcouru la frontière sous différens prétextes pour prêcher la croisade contre les Turcs; elle attendait d'un mouvement général des chrétiens la restauration de son mari, et en effet lui seul eût été capable de diriger avec succès une telle entreprise. Les Turcs ne s'y sont pas trompés, et cette conviction a dû beaucoup influer sur la politique qu'ils viennent de suivre en Serbie. Pour moi, je considère l'expulsion du prince Michel et de la famille Obrenovitch comme une garantie que les Turcs ont voulu se donner contre le retour de l'insurrection de 1841. La princesse Lioubitza a cru travailler dans l'intérêt de son époux, et elle a provoqué la chute de son fils. Son absence dispensera les Turcs d'entretenir une armée de 20,000 hommes. » Agiter les provinces chrétiennes de l'empire turc, voilà le service que la mère du prince Michel rendait à la Russie, et c'est aussi pour cela que le remplacement du jeune prince devait soulever les protestations de Saint-Pétersbourg.

La Russie soutenait que la chute ou plutôt l'abandon du prince Michel n'avait été qu'une surprise, que la nation n'avait pas été loyalement consultée, qu'il y avait lieu de revenir sur une procédure si fort irrégulière; elle proposait donc de nommer une commission mixte, une commission formée de diplomates russes et ottomans qui jugerait l'administration du prince Michel. Si le jugement était favorable au prince, les deux puissances le replaceraient sur le trône. La Turquie, afin de déjouer les intrigues russes, déclarait s'en tenir aux faits accomplis; l'Autriche l'appuyait avec vigueur, et le conflit prenait déjà des allures inquiétantes quand la diplomatie russe battit en retraite. On convint seulement d'un moyen terme. L'élection du prince Alexandre avait été faite au lendemain de la révolution, dans une *skouptchina* effarée, en présence des vainqueurs et du pacha de Belgrade; on décida que Voutchitch, Petronievitch, Stoïan Simitch, ainsi que le gouverneur de la forteresse, Kiamil-Pacha, s'éloigneraient du territoire serbe, et qu'une élection nouvelle aurait lieu. Ce n'était plus qu'une formalité; le 13 juin 1843, la *skouptchina*, présidée par la commission mixte, ratifia les événemens accomplis dix mois auparavant. Peu de temps après, le prince Kara-Georgevitch reçut de Constantinople son *bérat* d'investiture qui lui conférait la dignité de prince des Serbes comme une fonction révocable au gré du divan de Constantinople, puisqu'elle n'était accordée ni à titre héréditaire, ni même simple-

ment à vie. Quelle série de déchéances pour l'état serbe depuis la chute de Milosch ! La principauté n'existait plus. Le haineux Stoïan Simitch était-il encore disposé à dire : « La Serbie a reculé de cent ans par la chute de Milosch, mais nous nous sommes vengés ? »

Si la Serbie, pour se relever peu à peu, avait besoin d'appeler à son aide la politique la plus circonspecte, les graves et tranquilles allures du prince Kara-Georgevitch répondaient bien aux nécessités du moment. Les amis de son gouvernement signalent pourtant autre chose qu'une sagesse timide dans les actes de cette période. De grands événemens ayant fourni aux Serbes l'occasion d'agir hors de leurs frontières, le prince Alexandre, disent-ils, n'eut garde de la laisser échapper. Jusqu'en 1848, la Serbie n'avait existé, n'avait donné signe de vie et de force que comme province de l'empire ottoman. Ses révoltes, ses guerres, ses victoires, la constitution de son indépendance, tout cela s'était passé au sein de l'empire; pour la première fois en 1848 elle prit part aux événemens du dehors, elle exerça le droit de paix et de guerre en son propre nom, elle fit acte de souveraineté. A quelle occasion? Dans la guerre de l'Autriche contre la Hongrie.

On sait quelles vieilles haines séparent les Slaves et les Magyars. Il y a des Serbes en Hongrie, des Serbes longtemps opprimés, qui protestaient contre le despotisme des Hongrois, comme les Hongrois protestaient contre le despotisme des Allemands. Si des événemens séculaires n'avaient pas introduit les Magyars au cœur même des Slaves du sud, comme un coin au tronc du chêne, les Slaves de l'Autriche et de la Turquie, Tchèques, Esclavons, Croates, Serbes, Bulgares, domineraient aujourd'hui l'Europe orientale; mais les Hongrois sont là depuis mille ans, il est un peu tard pour discuter le droit d'Arpad et de ses compagnons. N'importe, on comprend la colère qui s'empare des Slaves toutes les fois qu'ils songent à cette usurpation de territoire qui brise aujourd'hui leurs mouvemens et entrave leurs destinées. Comment donc s'étonner que les Slaves d'Autriche aient saisi avec fureur l'occasion des luttes de 1848 pour se jeter sur l'ennemi? Ce n'était pas la révolution que combattaient les Croates du ban Jellachich, c'était le Magyar détesté. Ces cris de guerre retentirent en Serbie; des bandes s'organisèrent, et le prince Alexandre s'enhardit jusqu'à favoriser le mouvement. Qui sait? n'était-ce pas une occasion de reprendre aux Hongrois la voïvodie serbe? Ne pouvait-on pas espérer du moins que l'Autriche la céderait à ses auxiliaires? Si ce fut une illusion, la pensée était audacieuse, et ce curieux épisode a droit à un souvenir.

L'assemblée nationale de Pesth s'était plainte de la mollesse avec laquelle on réprimait l'insurrection. « Entre la Lisza et le Danube, sur les frontières de la principauté de Serbie, et plus loin, à l'est et

à l'ouest, vers la Transylvanie et la Croatie, habite, mêlée à des Magyars, à des Allemands, à des Roumains et à des Croates, une population assez inculte, mais vigoureuse et guerrière, les Rasciens ou Serbes hongrois (1). » Ce sont ces Rasciens ou Serbes hongrois qui, au lendemain de notre révolution de février, dès les premiers coups portés à l'Autriche de M. de Metternich, se levèrent contre la Hongrie en réclamant leur indépendance. L'agitation avait commencé au mois d'avril 1848; le 13 mai, une assemblée nationale serbe fut convoquée à Karlovitz par l'archevêque métropolitain Joseph Raïachitch. Après une délibération sur la place publique, on vota d'enthousiasme les décisions suivantes : rétablissement de la dignité de patriarche conférée à Joseph Raïachitch, rétablissement de la dignité de voïvode conférée au colonel Étienne Schuplikatz, proclamation de l'indépendance des Serbes sous le sceptre de la maison d'Autriche, délimitation de leur territoire sous le titre de voïvodie serbe, union politique de cette voïvodie avec le royaume de Croatie, Slavonie et Dalmatie. Cette déclaration de droits était un appel à des principes que la Hongrie devait respecter, puisqu'elle les réclamait pour elle-même. Les Magyars, croyant voir là une intrigue autrichienne, une manœuvre de la contre-révolution, s'apprêtèrent à répondre par les armes. Un général hongrois chargé de rétablir l'ordre sur le Danube eut l'imprudence de dire à des envoyés de la diète de Karlovitz : « Je ne connais pas de nation serbe sur la carte de Hongrie. » Cette malheureuse parole mit le feu aux poudres. On niait la nation serbe, elle se leva. « Des volontaires, écrit M. Iranyi Daniel, accoururent des confins militaires, et même, — chose fort grave diplomatiquement, — de la principauté de Serbie. »

Les historiens hongrois ne peuvent pardonner aux Serbes de la principauté leur intervention dans les affaires hongroises. Ils oublient que ces affaires hongroises étaient en même temps des affaires serbes. Si la Hongrie a de bonnes raisons pour défendre l'unité de sa constitution politique, les Serbes ont bien le droit de chercher à rétablir leur unité nationale. Pourquoi reprocher injurieusement aux Serbes ce que la Hongrie faisait à son point de vue? Pourquoi crier à la trahison, à la déloyauté? Il n'est pas une des invectives des Hongrois contre les Serbes qui n'ait été à cette époque répétée par l'Autriche contre la Hongrie. Si les règles diplomatiques ont été violées, c'est un tort grave sans doute; ces scrupules toutefois ont quelque chose d'étrange, si l'on se rappelle qu'il s'agit d'un temps de révolution, et que chez les Serbes comme chez

(1) *Histoire politique de la révolution de Hongrie*, par MM. Daniel Iranyi et Charles-Louis Chassin. Paris, 1859, t. Ier, p. 237.

les Magyars la passion nationale avait brisé ses freins. Au surplus, qu'on approuve ou qu'on blâme l'intervention de la principauté serbe dans les affaires hongroises de 1848, il est impossible de ne pas attribuer cette politique au prince Kara-Georgevitch, puisque tous ceux qui ont raconté ces événemens, amis et adversaires, y reconnaissent sa main. Ce que les uns revendiquent pour lui comme un honneur, les autres le lui reprochent comme un acte déloyal. « Le devoir, dit M. Iranyi, commandait au prince Kara-Georgevitch de garder la plus stricte neutralité. Au contraire, dès l'origine, il *laissa faire;* plus tard, il *agira*. Nous le verrons sans aucun motif avouable, sans déclaration de guerre, expédier un corps d'armée auxiliaire aux Serbes insurgés de la Hongrie. En vain le cabinet de Buda-Pesth adressa au prince les réclamations les plus justes contre cette violation flagrante du droit des gens. Le représentant accrédité par la Hongrie près de la Porte-Ottomane protesta-t-il à cet égard à Constantinople? Nous n'avons pas de renseignemens positifs sur ce point; mais nous savons que les Serbes de Turquie, envoyés en Hongrie par Kara-Georgevitch, y restèrent jusqu'au moment où on les en chassa par la force des armes (1). »

Avant d'être chassés, ils firent plus d'une fois trembler les Magyars. On cite surtout, parmi les épisodes de cette guerre, les journées des 18 et 19 août 1848. Attaqués par l'armée hongroise sous les murs de Szent-Tamas, les Serbes repoussèrent l'ennemi avec une vigueur héroïque. Les Hongrois eux-mêmes ont rendu hommage à l'étonnante énergie de ces bandes indisciplinées. M. Iranyi raconte que, manquant de cavalerie pour lutter contre les hussards hongrois, elles y suppléèrent avec une merveilleuse audace. A travers des tourbillons de poussière, on voyait tout à coup surgir des milliers d'ennemis montés sur des chariots légers; c'était la cavalerie serbe. « Ils se jetaient sur les avant-postes, les enlevaient, prenaient les vivres, les munitions, les troupeaux, et disparaissaient au galop de leurs attelages avant que l'ennemi averti eût pu les atteindre. »

Est-il vrai que la haine des Serbes pour les Magyars se soit manifestée dans cette guerre par d'atroces barbaries? C'est ce que les Hongrois ont prétendu dès le premier jour, et ce que bien des plumes ont répété; mais un écrivain allemand fort désintéressé, ce me semble, entre les deux partis a prononcé une sentence toute différente. J'emprunte cette page à M. Siegfried Kapper, qui a visité les pays serbes au lendemain des guerres de 1848. « Les mémoires des généraux hongrois, les récits des derniers événemens de Hon-

(1) *Histoire politique de la révolution de Hongrie*, t. Ier, p. 343.

grie, contiennent des descriptions sans fin des barbaries commises par les Serbes. C'est la mode aujourd'hui, c'est une manière sûre d'obtenir son brevet d'homme bien pensant, que de rejeter sur les seuls adversaires des Magyars toutes les cruautés de cette lutte. Les journaux hongrois des années 1848 et 1849 ont donné le ton; désormais quiconque traite ce sujet est tenu de glorifier l'humanité, la générosité chevaleresque des Magyars dans la conduite de la guerre et de flétrir la barbarie des Serbes. Comment en faire un crime à des écrivains qui, n'ayant rien vu par eux-mêmes, ont dû se former une opinion d'après les rapports qu'ils ont lus? Mais visitez la Hongrie méridionale, examinez les pays hongrois où ont passé les Serbes, les pays serbes où ont passé les Hongrois, et vous vous sentirez obligé d'annuler un verdict qui menace d'introduire un mensonge dans l'histoire. Je l'atteste, bien que ce soit pour des milliers de gens un article nécessaire de toute profession de foi libérale que de soutenir par serment l'humanité des Magyars, oui, je l'atteste ici, et je donnerai mes preuves : du degré d'inhumanité où s'est portée l'armée hongroise dans les provinces serbes, l'Autriche, l'Allemagne, le monde, n'en peuvent avoir l'idée (1). »

Il faut espérer que ces tristes souvenirs s'évanouiront: les Slaves et les Magyars seront bien obligés de s'entendre, puisqu'ils doivent vivre les uns à côté des autres. Ni la Hongrie ne disparaîtra pour laisser le champ libre aux Slaves de l'Europe orientale, ni les Slaves de l'Europe orientale ne pourront être arrêtés par les succès actuels des Hongrois dans l'accomplissement de leurs destinées. L'histoire cependant ne pouvait rejeter dans l'ombre un épisode qui a fait tant de bruit en Orient, et dont les conséquences dernières ne sont pas encore connues. Terminons du moins ce récit par des circonstances qui en marquent la signification. Si l'union des Serbes de Hongrie et des Serbes de la principauté n'a pas été réalisée par les armes dans la crise de 1848, elle l'a été, on peut le dire, dans l'ordre des sentimens et des idées. Le chef des Serbes était un jeune homme de vingt-six ans, George Stratimirovitch, qui avait servi comme lieutenant dans l'armée autrichienne, et qui était accouru au premier appel de ses frères. George Stratimirovitch a aujourd'hui sa place dans la poésie serbe comme les Lazare et les Marko. M. Siegfried Kapper nous a conservé un chant d'une beauté sauvage qui met en scène un Hongrois célèbre, M. Moritz Perczel, et le jeune chef de l'insurrection serbe. Le héros, le vainqueur, on le pense bien, c'est George Stratimirovitch; Moritz Perczel, qui l'a provoqué à une lutte à mort, s'enfuit pour éviter ses coups jusque

(1) *Südslavische Wanderungen*, von Siegfried Kapper, 2 vol. Leipzig 1853, t. II, p. 238-239.

sous les remparts de la ville. On dirait une scène du xve siècle. Ce poème et bien d'autres encore inspirés des mêmes événemens se chantent, dit M. Kapper, dans tous les pays serbes, en Turquie comme en Autriche, dans la principauté comme dans la voïvodie. Kara-George, en 1809, avait renoué les liens séculaires entre les Serbes de la principauté et les Serbes de la Bosnie et du Monte-negro; Kara-Georgevitch, en 1848, soit qu'il ait laissé faire, soit qu'il ait favorisé les corps francs, a renoué aussi les fraternelles relations des Serbes de son pays avec les Serbes du pays des Magyars.

III.

Un autre épisode très digne d'intérêt sous le règne de Kara-Geor gevitch, ce fut l'attitude de la Serbie pendant la guerre de Crimée. On se rappelle la fastueuse ambassade du prince Menchikof à Constantinople, ses allures impérieuses, ses paroles menaçantes; ce n'étaient pas seulement les conseillers d'Abdul-Medjid que le représentant du tsar voulait intimider, il tint la même conduite avec le gouvernement serbe. Le prince Alexandre venait d'appeler au ministère des affaires étrangères un personnage justement estimé, esprit libéral, caractère ferme, l'un des hommes d'état les plus considérables de la Serbie, M. Élia Garachanine. Ce ministère avait été occupé jusque-là par le vieil Abraham Petronievitch, l'un des auteurs de la révolution de 1842. Petronievitch, également sensible aux séductions des Russes et aux flatteries des Ottomans, ayant tour à tour servi la cour suzeraine et la cour protectrice, ne faisait ombrage ni aux uns ni aux autres. Ce n'est pas lui que le prince Menchikof aurait eu besoin d'intimider. Tout autre était M. Garachanine. Personne à cette date ne représentait mieux ce qu'on appelait le parti national, ce parti qui, indifférent aux questions dynastiques, ne songeait qu'à servir la cause serbe. M. Garachanine, étant venu compléter son éducation politique en Occident, y avait trouvé un accueil empressé; cela seul suffisait pour qu'il eût auprès du gouvernement russe la réputation d'un esprit dangereux. Ces idées occidentales qui font échec aux projets du panslavisme, le cabinet de Saint-Pétersbourg les appelle des idées subversives et révolutionnaires. M. Garachanine était donc suspect au prince Menchikof, qui envoya de Constantinople à Kara-Georgevitch l'injonction de destituer son ministre. Cette injonction, transmise par le consul-général de Russie à Belgrade, était faite dans la forme la plus impérieuse. Le prince avait vingt-quatre heures pour se décider; passé ce terme, s'il n'avait pas obéi, le consul avait ordre d'amener son pavillon. Le prince Alexandre, qui n'a jamais brillé par la résolution, eût souhaité que M. Garachanine se retirât

volontairement. Le ministre s'y refusa; le prince fut obligé de consommer lui-même sa honte et de destituer sous la menace des Russes l'homme qui faisait le plus d'honneur à son gouvernement.

Le sentiment national des Serbes fut profondément blessé. Le sénat rédigea une adresse respectueuse, mais dont les formules officielles laissaient percer une protestation très vive contre l'acte de faiblesse qui affligeait le pays. « La destitution de M. Élia Garachanine, y lisait-on, enlevé au poste supérieur où l'avait appelé la confiance de votre altesse et dans lequel il s'était distingué par tant de qualités éminentes, a causé au sénat la plus profonde douleur... Le sénat aurait tort, s'il doutait le moins du monde de la sollicitude de votre altesse pour la défense et le maintien de ces droits précieux que le peuple serbe a acquis au prix de tant de sacrifices. Votre altesse, le sénat en est convaincu, comprend mieux que personne combien le peuple serbe serait consterné, combien il serait frappé dans ses sentimens légitimes, dans sa dignité nationale, si son gouvernement fléchissait sur la question du respect et de la défense des droits qui forment la base de notre existence politique. Le sénat sait bien que votre altesse, dans sa haute sagesse, a déjà pris et est toujours prête à prendre les mesures nécessaires pour préserver notre pays et ses droits de la moindre atteinte, de la moindre violation; il ne vient donc pas lui proposer des mesures pour la solution de ces difficultés extraordinaires, il vient uniquement l'assurer que, d'accord avec elle, d'accord avec la nation entière, il sent la nécessité de prêter à notre constitution et à nos droits nationaux l'appui dont ils ont besoin, et qu'il est prêt à soutenir votre altesse unanimement, par ses actes comme par ses paroles, dans tout ce qu'elle jugerait bon d'entreprendre. » Ne devine-t-on pas ici sous la forme d'un encouragement la plus énergique des remontrances? Le prince feignit de n'y voir qu'un témoignage d'adhésion. « Je suis heureux, répondit-il, de me sentir entouré d'un conseil si dévoué au bien du pays. » Quant au gouvernement russe, il comprit bien que cette solennelle démarche du sénat était la ruine de ses prétentions. S'il avait réussi à écarter M. Garachanine, il n'était point parvenu à réduire son parti au silence. En même temps que le sénat envoyait cette adresse au prince, il votait pour le ministre destitué une pension égale à son traitement.

Ces avertissemens ne furent point perdus. Le prince avait été mis en demeure de défendre les droits du pays, il conforma sa politique à son devoir. Qu'on fasse honneur de sa conduite aux admonitions de l'esprit public, nous le voulons bien; encore faut-il reconnaître que, une fois averti et redressé, il marcha d'un pas sûr à travers les difficultés de la crise orientale. Il avait d'abord cédé à

la Russie, qui ne l'aimait point; il résista bientôt et à la Russie, dont il se défiait, et à la Turquie, dont il était l'obligé, et à l'Autriche, qu'il avait soutenue naguère contre les Hongrois. Pendant toute l'année 1853, au moment où la Russie et la Turquie se préparent à la lutte, le prince Kara-Georgevitch, malgré toutes les obsessions en sens contraire, maintient résolûment la neutralité du pays serbe. C'est l'Autriche d'abord qui, aux approches de la guerre, conçoit le projet d'occuper militairement la Serbie et tâche d'amener le prince à cette idée : la Serbie entière proteste, et l'Autriche recule (juillet 1853): puis c'est la Russie qui s'efforce d'associer le prince Alexandre à ses intérêts, le menaçant, s'il résiste, d'une révolution populaire et du retour des Obrenovitch : soutenu par la diplomatie française à Constantinople, le prince dédaigne ces menaces. Plus tard, c'est la Porte-Ottomane qui veut l'engager sous sa bannière; le prince sait que la Serbie veut rester neutre, il obéit à sa consigne. Le 28 octobre 1853, le jour même où Omer-Pacha traverse le Danube à Vidin et se dirige contre les Russes, qui ont envahi les principautés roumaines, le sultan somme le prince de Serbie de s'expliquer sur la conduite qu'il prétend tenir dans le conflit qui commence. On connaît la réponse de Kara-Georgevitch. « Le gouvernement serbe ne saurait prendre part à la lutte qui a éclaté entre les deux puissances protectrices de la Serbie. Il observera la plus stricte neutralité, et dans aucune occasion, sous aucun prétexte, ne permettra qu'un corps d'armée, à quelque parti qu'il appartienne, viole les frontières de son territoire. » La lutte grandit, chacun prépare ses armes; le 27 décembre, le sultan Abdul-Medjid abolit le protectorat de la Russie sur la Moldavie, la Valachie, la Serbie, en maintenant tous les priviléges des trois principautés. Cet acte, qui modifie si profondément les conditions politiques de la Serbie, cet acte peut-être indifférent aujourd'hui, peut-être dangereux demain, comment les Serbes le jugeront-ils? Ils remercieront les Turcs et feront leurs réserves. Le 4 février 1854, un commissaire de la Porte, Éthem-Pacha, étant venu apporter à Belgrade le *hatti-chérif* du 27 décembre, le prince fit solennellement la réponse que voici : « La confirmation des priviléges de la Serbie est acceptée avec reconnaissance; toutefois la Serbie désire le maintien des traités turco-russes de Bucharest, d'Akermann, d'Andrinople, et elle est bien résolue à conserver la position que les traités lui assurent vis-à-vis de la Russie comme vis-à-vis de la Porte. »

Cette persistance dans une politique aussi honnête que ferme est un titre d'honneur pour le gouvernement du prince Kara-Georgevitch. Les Serbes en furent récompensés. Lorsque les plénipotentiaires des grandes puissances signèrent à Paris le 30 mars 1856 le traité qui mit fin à la guerre d'Orient, les conquêtes de Kara-

George et de Milosch reçurent une éclatante consécration. La Serbie continuait à relever de la Porte; mais ses immunités, ses priviléges, ses droits, étaient placés désormais sous la garantie collective des grandes puissances européennes. Pendant un demi-siècle environ, elle avait été ballottée sans cesse de la Turquie à la Russie, de la puissance suzeraine à la puissance protectrice; désormais elle pouvait se mouvoir plus librement. « En conséquence, dit l'article 28 du traité de Paris, ladite principauté conservera son administration indépendante et nationale, ainsi que la pleine liberté du culte, de législation, de commerce et de navigation. » L'article 29, il est vrai, contenait certaine disposition qui pouvait devenir, qui est devenue en effet une cause de conflits entre les Serbes et les Turcs; il maintenait le droit que s'était attribué la Porte de tenir garnison en Serbie. Heureusement l'espérance d'un progrès décisif sur ce point, espérance qui tenait si fortement au cœur des Serbes, ne leur était pas interdite par le traité de Paris. Le protocole n° XIII contenait cet appendice indiqué et maintenu dans le texte définitif : « Sa majesté le sultan s'engage à rechercher, de concert avec les hautes puissances contractantes, les améliorations que comporte l'organisation actuelle de la principauté. » Ainsi plus de suzeraineté défiante occupée dans l'ombre à retirer ses concessions, plus de protection exclusive et intéressée, disant : Je veux que tu vives, je ne veux pas que tu grandisses. C'est dans l'atmosphère de la civilisation européenne que cette terre de Serbie, hier encore héroïquement barbare, est appelée à vivre et à grandir.

Pendant que le gouvernement serbe, guidé par l'esprit national, maintenait ainsi sa ligne en des circonstances si périlleuses, d'utiles réformes s'accomplissaient dans le domaine de la législation. On cite une série de lois édictées sous le règne de Kara-Georgevitch au grand profit de l'ordre et de la sécurité publique. Jusque-là, c'étaient encore les vieilles coutumes qui servaient de règle aux tribunaux, et, quelle que fût la fidélité des Serbes aux traditions de leur pays, on devine à quels abus devait conduire un pareil système dans une société en proie à tant de secousses. Il était bien temps de donner une base solide au droit commun. Ce travail avait été entrepris sous Milosch; les commissions nommées par le prince Alexandre en réalisèrent la meilleure partie. C'est ainsi que le code de procédure criminelle fut promulgué en 1850, le code de procédure civile en 1853; d'autres lois encore, qui appartiennent à la même période, sont signalées comme ayant mis fin à l'incertitude des justiciables et à l'arbitraire des juges (1). Comment donc un

(1) Voyez dans le répertoire si riche de M. F. Kanitz (*Serbien. Historisch-ethnographische Studien aus den Jahren 1859-1868*, Leipzig 1868) l'intéressant chapitre sur la justice, p. 635.

gouvernement qui avait si bien conduit sa politique étrangère sans renoncer aux réformes intérieures est-il tombé peu de temps après sous la réprobation unanime du pays? Il faut bien reconnaître ici ce que nous soupçonnions tout à l'heure, à savoir que l'esprit public avait eu la part principale dans les actes du gouvernement serbe. Sauf le jour où Kara-Georgevitch destitua M. Garachanine pour obéir aux injonctions du prince Menchikof, son vrai mérite fut de se conformer à la volonté populaire si clairement manifestée. Il est probable que, sans les crises de la guerre de Crimée, le prince Alexandre ne se serait pas maintenu si longtemps sur le trône. Ce furent ces crises qui le soutinrent, précisément parce qu'elles empêchaient le pays de donner une longue attention aux fautes personnelles du prince et de juger son administration à la clarté du soleil. Les grandes émotions patriotiques faisaient oublier les griefs particuliers. On était inquiet pour demain, on ne pensait plus aux choses d'hier. Une fois la paix assurée, la situation intérieure fut éclairée tout à coup d'une lumière impitoyable.

Quel que soit chez l'historien le désir d'être impartial et vrai, il est des cas où l'entière franchise est impossible. Dieu nous garde d'oublier, en traçant ces lignes, quel est aujourd'hui le sort du malheureux fils de Kara-George! Accusé de complicité dans le meurtre du noble fils de Milosch, jugé par contumace à Belgrade, jugé en personne à Pesth (car ce long procès se poursuit sur deux théâtres à la fois), il défend son nom et sa vie contre des adversaires redoutables. Certes ce n'est point le moment d'apprécier en toute liberté le caractère du prince Alexandre. Ses torts, s'il en a eu, les influences de son entourage, s'il est vrai qu'on puisse les lui reprocher, ne sont-ce pas là autant d'élémens dont une accusation passionnée s'empresserait de tirer parti? Souvenons-nous donc que les paroles les plus inoffensives sont exposées en pareil cas à devenir une arme meurtrière. Bien loin de prêter main-forte à l'accusation, si notre voix avait quelque autorité dans ce débat, l'intérêt de la Serbie nous engagerait à recommander l'extrême prudence, l'extrême modération, ces garanties de toute justice, particulièrement nécessaires à la justice politique. Cela dit, nous devons pourtant remplir en conscience nos obligations d'historien et résumer les documens qui nous semblent les plus dignes de foi. Or ce qu'on reprochait à Kara-Georgevitch, ce qui avait fini par le rendre absolument impopulaire, c'était d'un côté l'accaparement de toutes les places par les membres de la famille du prince, de l'autre sa soumission complète à l'influence autrichienne.

On se rappelle sans doute ce Jacob Nenadovitch, un des héros de l'insurrection de 1806, un de ceux qui avaient rivalisé avec Kara-George pour l'affranchissement du pays et qui lui disputaient le

titre de prince des Serbes. Le fils de Kara-George avait été marié à une Nenadovitch. C'était cette famille, si puissante de 1806 à 1813, infidèle à son poste au moment de la grande déroute, réfugiée dans les principautés roumaines, revenue en Serbie pendant le règne de Milosch, mais privée alors de toute influence, qui prenait enfin sa revanche sous Kara-Georgevitch, grâce à la faiblesse du prince. Ce mariage la rapprochant du trône, elle en occupait toutes les avenues. Chez un peuple jeune, plein de séve, où le patriotisme éveille à la fois l'ambition et le talent, cet abandon des principaux emplois aux membres d'une seule famille était une insulte de tous les jours. Il y avait usurpation et tyrannie. On étouffait. Ajoutez à cela l'attitude si humble de Kara-Georgevitch en face de la réaction autrichienne. C'était le moment où l'Autriche, à peine remise des secousses de 1848, prétendait soumettre tous les peuples de l'empire à une centralisation inflexible. Slaves et Hongrois subissaient le même joug. Les Serbes de Stratimirovitch, les Croates de Jellachich, naguère encore les auxiliaires de l'Autriche, étaient courbés sous le sceptre des Habsbourg aussi bien que les Magyars du comte Széchenyi. Pour imposer un système si dur, si révoltant, un système, on l'a bien vu à Sadowa, si funeste à l'Autriche elle-même, il fallait empêcher que la vie politique ne fît trop de bruit sur les frontières chez des peuples de même race. Les Serbes de Turquie donnaient un mauvais exemple aux Serbes d'Autriche. La voïvodie, l'Esclavonie, la Sirmie, le Banat, toutes ces provinces habitées par des Serbes ne sont séparées de la principauté que par la Save et le Danube; le libre développement de la principauté, cette lutte constante avec le suzerain, ce perpétuel qui-vive, ces *skouptchinas* qui élevaient et déposaient les chefs du peuple, toutes ces scènes d'une vie nationale et indépendante, ne serait-ce pas là pour les Serbes autrichiens un douloureux contraste, c'est-à-dire une provocation incessante? Le cabinet de Vienne s'empara du prince Alexandre Kara-Georgevitch, et pendant une période de dix années il n'y eut pas une *skouptchina* en Serbie. Le congrès national consacré par les siècles, les libres rassemblemens dont l'usage s'était perpétué jusque sous le joug des Turcs, la *skouptchina*, qui avait entretenu la vie nationale et sauvé le pays, la *skouptchina* des Douchan et des Lazare était abolie par un fils de Kara-George! On murmura d'abord, on finit par conspirer.

Le 9 octobre 1857, la police découvrit un complot qui menaçait la vie du prince. Plusieurs sénateurs, le président même du sénat, étaient au nombre des conjurés. Dès les premières arrestations, le prince voulut profiter de la crise pour supprimer le sénat, dont la surveillance l'inquiétait. C'était toujours ce même sénat organisé contre Milosch par le statut de 1838; c'était toujours cette même

loi qui, partageant le pouvoir entre le prince et le conseil, établissait de l'un à l'autre des rapports mal définis. Qu'il y eût sur ce point des réformes à faire, les amis de la cause serbe en étaient persuadés; seulement le prince Kara-Georgevitch était moins en mesure qu'un autre de tenter cette réforme, lui qui depuis dix ans refusait de convoquer l'assemblée nationale. Se défiant du peuple, hostile au sénat, sur qui s'appuyait-il? On le voyait trop bien, sur les influences extérieures. C'était l'Autriche qui dirigeait le gouvernement serbe. Fort de cet appui, le prince n'hésita point à se débarrasser des sénateurs. Ceux qui étaient restés en dehors du complot furent pressés de donner leur démission sous peine d'être arrêtés comme complices; la plupart obéirent, et le procès commença. On a vu plus haut qu'un des actes les plus honorables du gouvernement du prince Alexandre était la promulgation de certaines lois qui mettaient fin à l'arbitraire. A quoi bon ces lois sagement réglées, si l'on n'en tenait pas compte? Les accusés du complot tramé contre le prince Kara-Georgevitch au mois d'octobre 1857 ne furent protégés par aucune des garanties qui venaient d'être données à la justice. L'instruction demeura secrète : point de débats publics, nul contrôle de l'opinion. Était-on bien sûr que les agens du prince ne leur eussent pas arraché des aveux par des privations et des violences? Ces doutes circulaient dans le pays, de sourdes colères s'éveillaient, et quand on sut que les accusés étaient condamnés à mort, peu s'en fallut que Belgrade ne fût ensanglantée par l'émeute. Sans l'intervention des puissances signataires du traité de Paris, la lutte était inévitable. Les puissances demandaient que l'exécution de la sentence fût au moins suspendue, et bientôt un ordre exprès de la Porte obligea Kara-Georgevitch de commuer la peine de mort en celle des travaux forcés à perpétuité. Quelques jours après, on vit les hommes les plus considérables de la Serbie, les fers aux pieds et aux mains, vêtus de la livrée du bagne, traverser les rues de Belgrade sur des charrettes. A ce spectacle, on le pense bien, l'émotion redoubla. Sous quel régime vivait-on, puisque les lois étaient ainsi violées? Si Milosch Obrenovitch agissait en despote, du moins était-ce un despote serbe, dévoué à la cause serbe. Pouvait-on supporter plus longtemps ce personnage équivoque, pacha turc ou préfet autrichien, qui, pour conserver son poste, sacrifiait de jour en jour plus visiblement l'indépendance et les lois de la principauté? La Porte-Ottomane, qui ne voulait point de révolution à Belgrade, intervint encore pour calmer les esprits. Elle envoya un commissaire, Éthem-Pacha, qui se fit remettre toutes les pièces du procès; c'est à la suite de cette révision que les accusés furent affranchis des travaux forcés et condamnés simplement à l'exil. Ainsi, dans un état chrétien, la

Turquie avait dû s'interposer entre les juges et les justiciables afin de rétablir les garanties du droit! Les diplomates, qui s'efforçaient d'étouffer en Serbie toute cause de trouble, firent une chose plus importante encore; ils décidèrent deux des chefs du parti national, M. Élia Garachanine et le vieux Voutchitch, à se rapprocher du prince Alexandre. Le prince, qui ne les aimait point, dut accepter leurs services; M. Garachanine eut le ministère de l'intérieur, M. Voutchitch la présidence du sénat.

Il n'y avait pas de nom plus populaire alors que celui de M. Élia Garachanine; il représentait à la fois les idées de légalité que la Serbie voulait substituer aux caprices de la dictature et le principe de l'indépendance nationale, que l'on s'indignait de voir si mollement défendu. Son premier soin fut de définir plus nettement les rapports du prince et du sénat; dans ce travail, les prérogatives du prince furent diminuées, et l'Autriche eut beau s'opposer de toutes ses forces à cette modification de la loi de 1838, le gouvernement turc y consentit. N'est-il pas singulier de voir l'Autriche soutenir ici les prérogatives du prince, comme si le prince était lui-même incapable de prendre sa cause en main? Cessez de vous étonner: l'Autriche défend sur le trône de Serbie l'homme qui seconde la réaction autrichienne en s'obstinant à ne pas convoquer la *skouptchina*. Sur ce point, M. Garachanine essaya vainement de vaincre sa résistance; il fallut que des événemens graves, faisant éclater à tous les yeux la responsabilité si lourde assumée par le prince, l'obligeassent à des concessions tardives.

D'après le *hatti-chérif* de 1830, les forteresses de la frontière devaient rester aux mains des Turcs. On a vu dans nos précédentes études qu'une interprétation très fausse du texte, interprétation infligée au prince Milosch par le ressentiment de la Porte et le mauvais vouloir de la Russie, avait autorisé les Turcs à garder non-seulement la forteresse de Belgrade, mais une partie de la ville. Turcs et chrétiens se trouvaient constamment en face les uns des autres. De là des complications continuelles et souvent de périlleux conflits. Tous les voyageurs qui ont visité depuis cette date les contrées du Danube, M. Saint-Marc Girardin en 1836, M. Blanqui en 1841, M. Siegfried Kapper en 1849, ont signalé les embarras et les périls d'une loi qui donnait aux Turcs les forteresses, aux Serbes les campagnes et les villes. « Au premier coup d'œil, dit M. Saint-Marc Girardin, les Turcs qui sont à Belgrade, à Semendria, à Orschova, semblent un corps d'occupation; ils ont l'apparence de vainqueurs et de maîtres. En fait, ce sont des prisonniers et des otages. » Et après les avoir peints vivement en quelques traits, après les avoir montrés « enfermés dans leurs forteresses, ne pouvant rien posséder au dehors, réduits à la plus profonde misère, privés de ces fiefs, de

ces dîmes, que la victoire des Serbes a supprimés, et que le sultan a oublié de remplacer par un revenu ou par une paie, » le voyageur signale une différence déjà visible à cette date entre les Turcs de Belgrade et ceux des autres forteresses. « Pauvres et en petit nombre au milieu d'une population étrangère, les Turcs à Semendria et à Orschova ont senti leur faiblesse et s'y sont résignés. Ils ont abjuré cet orgueil ottoman qui les avait rendus odieux aux Serbes, et ils vivent en bonne intelligence avec leurs anciens sujets, devenus aujourd'hui les arbitres de leur sort. Aussi la haine des Turcs devient chaque jour moins vive en Serbie, car des Turcs les Serbes ne haïssaient que la tyrannie; il y a du reste dans les mœurs simples et guerrières des Turcs quelque chose qui convenait au caractère des Serbes. A Belgrade, dit-on, les Turcs ne se sont pas résignés à leur faiblesse. Ils sont plus pauvres peut-être et plus misérables encore qu'à Semendria et à Orschova; mais ils sont plus fiers (1)... » Rien de plus juste. M. Saint-Marc Girardin écrivait cela en 1836, et pendant les trente années qui ont suivi, jusqu'au jour où le fils de Milosch a eu l'honneur de faire rendre à la Serbie la garde de ses forteresses, on a vu ces Turcs de Belgrade accroître sans cesse leurs positions en dehors des lieux qu'on leur avait assignés, empiéter dans la ville sur les quartiers voisins, s'emparer de plusieurs portes, y mettre des sentinelles, s'établir même dans la campagne, si bien que les occasions de conflit pouvaient se produire à chaque instant. Tout cela devait aboutir au bombardement de Belgrade en 1862.

Dès l'époque où nous sommes parvenus dans ce récit, on pouvait pressentir une catastrophe à voir l'irritation des Turcs éclater de temps à autre par de stupides violences. Le 7 juin 1858, dans la soirée, M. de Fontblanque, consul-général d'Angleterre à Belgrade, est assailli par un soldat turc, et, sans le secours de quelques Serbes, il serait tombé sous les coups de l'assassin. A la suite de cet acte sauvage, le consul arbore son pavillon. Les Turcs, irrités de ce rappel à l'ordre, envoient une dizaine de soldats pour abattre le drapeau anglais. L'Angleterre, si insolemment outragée, aurait pu exiger une réparation éclatante; elle se contenta de demander le changement de la garnison de Belgrade et le jugement des coupables devant les tribunaux de Constantinople. Peu de temps après, le nouvel ambassadeur du cabinet de Londres auprès du sultan, sir Henry Bulwer, passait par Belgrade en se rendant à son poste; il fit saluer son pavillon par le canon de la forteresse, et toute la garnison turque, aussi bien que les troupes serbes, vint lui

(1) Saint-Marc Girardin, *Souvenirs de voyages et d'études*, 1 volume. Paris 1852, p. 193-194.

rendre les honneurs militaires. Satisfaction était donnée au droit des gens; mais le principe du mal persistait toujours. De tels faits auraient été impossibles, si la présence d'un gouverneur turc, non-seulement dans la forteresse, mais dans un des quartiers de Belgrade, n'eût amené des conflits de juridiction entre la Porte et le gouvernement serbe. C'était à la justice serbe de punir un crime commis en pays serbe; au lieu de cela, le gouverneur de la forteresse réclamait l'accusé, qui souvent demeurait impuni. On cite plus d'un fait de ce genre sous le règne de Kara-Georgevitch. L'attentat du 7 juin 1858 était d'une nature si grave que M. Garachanine réussit cette fois à faire comprendre au prince quelle responsabilité il assumait devant l'Europe comme devant le peuple serbe en tolérant une situation d'où provenaient de tels désordres. Milosch n'avait cessé de protester contre la violation du *hatti-chérif* de 1830; le mal s'accroissant toujours, était-ce le moment de garder le silence? Que le prince s'adressât du moins à l'opinion publique, qu'il fît partager aux représentans du peuple cette responsabilité trop lourde pour un seul homme, voilà ce que le bon sens exigeait. Ces argumens de M. Garachanine triomphèrent de la résistance ou, si l'on veut, de l'inertie obstinée de Kara-Georgevitch. Il fut décidé que la *skouptchina* serait convoquée d'après une nouvelle loi électorale qui régulariserait la vieille coutume nationale.

Cette loi, votée par le sénat au mois de novembre 1858, établissait tout un système représentatif; nous en citerons les dispositions fondamentales. « Tout Serbe est électeur à l'âge de vingt-cinq ans, éligible à trente. Les ecclésiastiques et les employés ne sont ni électeurs ni éligibles. L'élection est directe dans les campagnes, à deux degrés dans les villes. Les députés sont les représentans, non d'une localité, mais de l'ensemble de la nation. Font partie de droit de l'assemblée les présidens de la cour de cassation, des tribunaux d'appel et de cercle, les archiprêtres des cercles, quatre archimandrites des couvens et quelques autres hauts fonctionnaires. Les députés sont inviolables pendant la session, et on ne peut les rendre par la suite responsables de leurs votes. Le vote est public. L'assemblée délibère sur les propositions du gouvernement; elle a aussi le droit d'initiative. Ses décisions ne sont valables que lorsqu'elles ont été sanctionnées par le sénat et par le prince. L'assemblée nomme son président et le reste du bureau (1). »

Les événemens marchent dès-lors avec une rapidité singulière. En vain la Porte-Ottomane essaie-t-elle de protester contre la réunion de la *skouptchina*, en vain envoie-t-elle un commissaire à Belgrade pour surveiller les événemens ; la nation veut être représentée, elle

(1) Nous empruntons ce résumé à l'*Annuaire des Deux Mondes*, t. IX, p. 725-726.

le sera. La loi électorale a été votée dans le courant de novembre 1858; le 28, les élections ont lieu; le 30, l'assemblée se réunit. Son premier acte est de voter des remerciemens aux puissances qui, par le traité de Paris, ont garanti les droits du peuple serbe; puis, dans une adresse à la Porte, elle réclame contre l'opposition que la Turquie vient de faire à la convocation de la *skouptchina*, contre l'envoi d'un commissaire, surtout contre l'intention que manifestait ce personnage d'assister aux séances de l'assemblée. Ces points réglés, les représentans de la Serbie peuvent donner toute leur attention aux affaires intérieures. Il convient de remarquer ici que la *skouptchina* de 1858 n'était plus, comme autrefois, un de ces congrès tumultueux où se pressaient des milliers de Serbes, et qui, incapables d'une délibération, ne pouvaient que répondre par des cris, par des *oui* ou par des *non*, à des demandes préparées d'avance. Les anciennes *skouptchinas* ne duraient guère plus de quatre jours; celle-ci se compose de quatre cent trente-sept députés qui peuvent traiter librement toutes les questions. Voilà donc le système représentatif introduit chez ce petit peuple, instruit déjà par tant d'épreuves, et savez-vous quel est le premier vote de l'assemblée nationale? Savez-vous quel acte va sortir de ce premier appel à la conscience du pays? Un acte d'accusation contre le prince Kara-Georgevitch. C'est le prince qui est cause de l'abaissement du pays; le prince s'est séparé du sénat et de la nation, le prince n'a jamais eu avec le sénat que des rapports irréguliers, et depuis dix ans il a refusé de convoquer la *skouptchina* malgré des promesses solennelles, le prince livre toutes les places aux parens de la princesse sa femme, le prince est l'exécuteur des volontés de l'Autriche; que de réfugiés politiques livrés par Kara-Georgevitch à la police des Habsbourg! que de taches à l'honneur du pays serbe! Tout cela était dit sans violence, simplement et naturellement, comme s'il eût été impossible de tenir un autre langage, comme si la conscience du pays n'eût fait que se soulager par cette publique expression de ce qui remplissait toutes les âmes. La conclusion est originale. Cette espèce de grand jury, qui voulait remédier au mal sans recourir à la force, somme le prince d'abdiquer; dix-sept membres de l'assemblée, représentant chacun un des dix-sept districts de la Serbie, se rendent chez Kara-Georgevitch, et l'invitent à déférer au vœu de la nation. Il répond qu'avant de rien décider il veut consulter ses ministres, s'entendre avec le sénat; mais le sénat était en ce moment même saisi de la question par l'assemblée nationale. Effrayé de la marche rapide des choses, le prince chercha un refuge dans la forteresse occupée par les Turcs. Le lendemain 23 décembre, l'assemblée déclara qu'Alexandre Kara-Georgevitch avait cessé de régner, et proclama prince de Serbie

l'ancien libérateur de 1815, le dictateur tombé en 1839, le vieux Milosch, dont le nom signifiait toujours affranchissement des Serbes, indépendance et fierté nationales. Il y eut dans la journée du 24 quelques démonstrations insignifiantes en faveur du prince déchu; ses partisans, ses créatures, un petit nombre de sénateurs, essayèrent de relever sa cause. Ces vains efforts ne firent que mettre en relief l'unanimité du mouvement. Le sénat ne tarda guère à se déclarer d'accord avec l'assemblée. Il fallut bien que le prince, malgré la froide obstination de sa résistance, se résignât à signer son abdication et à quitter la forteresse.

IV.

Le sens de la révolution accomplie si paisiblement à Belgrade le 23 décembre 1858 était tout entier dans ces paroles de la *skouptchina :* « nous nommons prince de Serbie Milosch Théodorovitch Obrenovitch, *avec l'hérédité à lui accordée autrefois par la Porte-Ottomane.* » Le prince Alexandre avait laissé amoindrir entre ses mains les droits de la principauté; on rappelait Milosch pour relever le trône et la nation. En attendant sa réponse, l'assemblée, qui s'était déclarée investie elle-même du pouvoir souverain, avait institué une administration provisoire, à la tête de laquelle était M. Garachanine. Le premier acte du gouvernement fut de notifier la révolution au sultan et à Milosch. Le 27 décembre, deux adresses furent signées par les quatre cent trente-sept députés; l'une, adressée à Abdul-Medjid, racontait les derniers événemens et réclamait l'investiture pour l'élu de l'assemblée avec l'hérédité dans la ligne masculine; l'autre, destinée à Milosch, l'informait du vote de la nation, et lui annonçait le départ d'une députation qui allait le chercher à Bucharest.

Milosch ne pouvait hésiter devant cet appel de la Serbie. Malgré ses soixante-dix-huit ans, il en ressentit une joie toute juvénile. N'était-ce pas ce qu'il attendait depuis 1839? Du fond de l'exil, à Vienne ou à Bucharest, il avait sans cesse les yeux sur les Serbes, il suivait la marche des affaires, épiait les mouvemens de l'opinion, guettait les circonstances propices, et, persuadé que son jour viendrait, il éprouvait pourtant une impatience fébrile à voir les heures si lentes. Jamais il n'avait pu se résigner à l'inaction. Dès le lendemain de sa chute, quand les passions soulevées contre lui étaient encore si furieuses, il avait conçu l'ambition de reprendre son rôle sur un plus vaste théâtre. Affranchir les chrétiens de Bulgarie et de Bosnie, rassembler les Serbes dispersés dans les provinces turques, réaliser le rêve de ses plus audacieux compatriotes, rétablir

la grande Serbie, la Serbie de Douchan le Fort, puis rentrer vainqueur et ce magnifique présent à la main dans la principauté qui l'avait abandonné à ses ennemis, voilà quelles visées grandioses exaltaient l'imagination de l'exilé. C'était en 1839, au moment où la France soutenait Méhémet-Ali contre la Porte. Milosch espéra un instant que la France l'aiderait à faire dans le nord de l'empire ce que le pacha d'Égypte faisait à l'extrémité opposée. Il demanda des entrevues secrètes à M. Adolphe Billecocq, notre consul-général à Bucharest. Cette curieuse anecdote a été révélée ici même il y a dix-neuf ans par un de nos collaborateurs, M. Hippolyte Desprez, qui occupe si dignement aujourd'hui l'un des premiers postes au ministère des affaires étrangères. « Tout cela, dit M. Desprez, se passait aux heures les plus sombres de la nuit. Milosch y apportait d'autant plus de persévérance et de ténacité que l'agent français y avait dû mettre d'abord plus de défiance. Le prince exilé déployait dans ces entrevues tout ce que son éloquence orientale savait emprunter d'argumens spécieux et de pensées caressantes. Capable de s'émouvoir et surtout de paraître ému, il développait ses plans avec cette chaleur qui, chez les Orientaux, est souvent le voile de la finesse. Il parlait abondamment des sentimens et des forces politiques qui s'éveillaient dès lors au sein des trois grandes puissances slaves de Serbie, de Bulgarie et de Bosnie, entremêlant au tableau des vertus guerrières de ces peuples ce que lui-même avait fait naguère d'expéditions hasardeuses à l'aide de leurs bras. D'ailleurs il n'oubliait pas la mise en scène. Lorsqu'il pensa que ces entrevues pouvaient être moins mystérieuses sans inconvénient, il y fit quelquefois intervenir sa dévouée et digne compagne, la princesse Lioubitza, « celle qui plus d'une fois, disait-il, entourée de ses femmes, avait tenu pendant les engagemens nocturnes des Serbes contre les Turcs les torches qui devaient servir de signaux de ralliement à l'armée serbe. » Or quelle était la conclusion de tous ces discours? Invariablement cette pensée que, si la France y voulait consentir, Milosch était prêt à prendre au sein de la Turquie d'Europe le rôle que Méhémet-Ali jouait alors avec tant d'éclat apparent dans la Turquie d'Asie (1). » Deux ans plus tard, en 1841, M. Blanqui, traversant Vienne, où se trouvait alors le prince Milosch, eut avec lui une longue entrevue grâce à l'entremise de l'ambassadeur de France, M. le marquis de Sainte-Aulaire; il fut stupéfait de la verve avec laquelle le proscrit parlait de son rôle à venir. Quel feu! quelle *furia!* quels flots d'éloquence

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1850, les pages où M. Desprez examine la brochure du prince Michel, *Milosch Obrenovitch, ou Coup d'œil sur l'histoire de la Serbie de 1815 à 1859*.

sauvage! L'interprète était un Bulgare; animé des mêmes passions, en extase devant son maître, très souvent il oubliait de traduire, et le prince continuait toujours, ardent, impétueux, intarissable. Qu'importe? Les choses que le voyageur n'entendait pas furent aussi instructives pour lui que celles qu'il put saisir. Le ton, le regard, le geste, tout parlait chez Milosch. Son ambition et son espoir éclataient en toute sa personne. Et plus tard, pendant les seize années du règne de Kara-Georgevitch, que de fois il avait appelé avec impatience le signal des événemens! Non certes, il ne pouvait hésiter à reprendre le commandement des Serbes. Sous ses cheveux blanchis s'agitait la même flamme.

L'entrée de Milosch à Belgrade, le 2 janvier 1859, fut un véritable triomphe. De toutes parts, la foule était accourue pour saluer l'illustre vieillard. On avait oublié ses violences, sa rapacité, le joug de fer sous lequel il avait courbé le pays; on ne voyait en lui que le défenseur de l'indépendance nationale. Lui au contraire, il se souvenait de ses fautes, et, pensant que plus d'un peut-être se demandait tout bas si les anciennes exactions n'allaient pas recommencer, sa première parole fut une promesse de désintéressement. « J'obéis, disait-il, à l'appel impérieux du peuple serbe, » et tout à coup, comme pour rassurer ceux qui avaient conservé certains souvenirs, il ajoutait : « Je n'ai plus de frères vivans. Dieu et ma nation m'ont comblé de toute espèce de biens; je n'ai donc plus besoin de me mettre en peine le moins du monde pour moi et ma famille. » Franchise ingénue qui peint l'homme et le pays! Si le prince avait eu encore besoin d'enrichir sa famille, d'accroître son propre trésor, il n'eût répondu de rien; la meilleure garantie de l'équitable gestion des finances, c'était, aux yeux de Milosch, la fortune assurée de Milosch. Il n'avait plus désormais aucune préoccupation de ce côté; aussi voyez comme il insiste, persuadé que ce point seul vaut une charte. « Mon unique soin à l'avenir sera de vous rendre heureux, vous qui êtes mes seuls frères, — et vos enfans, qui sont aussi mes enfans, et que j'aime autant que mon fils unique, votre héritier présomptif du trône, le prince Michel. » On avait pu sourire des naïvetés de cette proclamation; la fin du moins relevait tout. Proclamer l'hérédité du trône, que les révolutions de 1839 et de 1842 avaient sacrifiée aux ressentimens de la Porte, la proclamer simplement, hardiment, comme un droit acquis, comme un titre inaliénable, sans attendre, sans demander même la permission du sultan Abdul-Medjid, c'était bien un de ces actes où la Serbie reconnaissait Milosch Obrenovitch.

Malgré les promesses du vieux prince, on vit bientôt reparaître le despotisme. Les hommes tels que Milosch ne sauraient se ré-

former. Il fallait toujours que sa volonté fût la loi. Chacun devait plier. Que cette volonté fût honnête et toujours préoccupée de l'intérêt commun, c'est fort bien sans doute; mais ce qu'on avait supporté jadis comme une nécessité de salut, alors que le dictateur avait besoin de rassembler dans ses mains toutes les forces du pays, on trouvait dur de le subir en des conditions régulières. On raconte qu'un jour, aux bains de Banja, très peu de temps avant sa mort, le vieux prince, se promenant dans la campagne et voyant des champs mal tenus, fit venir le maître et lui dit : « Si je vois encore ton domaine en si mauvais état, je te ferai atteler toi-même à ta charrue; tu la tireras sous le fouet. » Et sachez bien qu'il l'eût fait sans hésiter. Or il y avait déjà vingt ans que la Serbie était émancipée de ce régime despotiquement patriarcal. Pendant le long exil de Milosch, une génération nouvelle était née; l'élite de la jeunesse serbe avait visité l'Occident; Belgrade et Smédérévo, Kragoujevatz et Krouschevatz avaient envoyé à Vienne, à Berlin, à Paris, de jeunes esprits avides de savoir (1). Représentez-vous leur tristesse lorsque, revenant de ces grandes écoles, ils trouvaient installés dans leur patrie les anciens *momkes* de Milosch, vrais barbares qui avaient tout intérêt à perpétuer le règne de la barbarie. Milosch du moins avait toujours en vue l'utilité publique; ses lieutenans, espèces de pachas, n'appréciaient guère dans son régime que l'usage du fouet. On peut voir là-dessus des détails significatifs dans les récits de M. Kanitz, observateur impartial, qui n'est pas suspect d'hostilité à l'égard de la dynastie de Milosch. M. Kanitz a visité la Serbie en 1859 avec un de ces agens de l'ancien régime dictatorial, un de ces momkes dévoués à Milosch et traitant les gens du peuple comme des esclaves; le capitaine Ilja Antonievitch, si bien mis en scène par le voyageur allemand, est le type des partisans revenus au pouvoir avec Milosch, alors que la civilisation entrait à flots dans la Serbie nouvelle (2).

Heureusement cette Serbie nouvelle avait son représentant et son chef dans le fils même du vieux despote, le prince Michel. Lui aussi, comme les jeunes Serbes dont nous parlions tout à

(1) On lisait l'an dernier dans un recueil allemand : « Près des tombeaux de Fichte et de Hegel, dans le vieux cimetière des communes Friederichswerder et Dorotheenstad à Berlin, se trouve le tombeau d'un jeune Serbe avec cette inscription en serbe et en allemand : « Ci gît la dépouille mortelle d'un jeune homme venu de Serbie à Berlin pour y satisfaire sa soif de science dans les hautes écoles, et qui a succombé à l'âpreté du climat. C'est une consolation pour ses condisciples, pour toute la jeunesse studieuse de son pays natal, de savoir qu'il repose auprès des plus grands penseurs de l'Allemagne. » Voyez *Magazin für die Literatur des Auslandes*. Berlin, 4 juillet 1868.

(2) *Serbien. Historisch-ethnographische Reisestudien aus den Jahren 1859-1868*, von F. Kanitz. Leipzig 1868, p. 236-245.

l'heure, il avait parcouru l'Europe, il avait vu Paris, Londres, Berlin; il avait interrogé les maîtres de la science et de la politique; son esprit s'était initié aux conditions d'une société prospère, aux lois du progrès et de la culture libérale; la génération qui souffrait sous Milosch était rassurée par le prince Michel. On savait qu'il désapprouvait les procédés tyranniques du gouvernement, on savait qu'ayant essayé en vain de ramener le prince à des idées plus justes il avait résolu de se tenir à l'écart, ne voulant ni contredire son illustre père, ni trahir sa conscience. Au mois d'octobre 1859, M. Kanitz fut témoin d'un fait très caractéristique. Il se trouvait depuis peu de temps en Serbie lorsque le prince Michel, après avoir accepté le commandement supérieur des forces militaires à Kragoujevatz, donna sa démission pour les raisons que nous venons de dire, et s'en revint à Belgrade. Ce retour fut une fête, un triomphe, et M. Kanitz, décrivant dans un journal allemand cette explosion cordiale des sentimens du pays, ajoutait : « Plus les mesures violentes du vieux prince assombrissent l'horizon de la Serbie, plus se dégage brillante l'image du prince Michel, étoile d'espérance, promesse d'avenir. Milosch gouverne en despote, sans souci du sénat ni de l'assemblée. Toute instruction lui est suspecte, soit que l'étranger l'ait apportée, soit qu'elle ait une origine nationale; il n'aime que les vieilles choses, les coutumes des temps de barbarie. Il a déclaré la guerre à l'intelligence. Sans elle pourtant, l'état le plus fort ne se soutiendrait point, et son secours est particulièrement nécessaire à un état qui poursuit une politique de propagande chez des peuples de même race. Ce principe des nationalités, qu'on porte si haut aujourd'hui, n'est pas assez puissant pour entraîner même des peuples frères vers un état où règne le despotisme pur. Si le prince Milosch aime sérieusement son pays, qu'il se contente de remplir la place d'honneur dans toute une période de l'histoire des Serbes, période glorieuse dont il a été l'âme et la vie; qu'il n'oublie point qu'entre cette période et l'heure présente bien du temps s'est écoulé, que des germes nouveaux ont été confiés aux sillons, que le pied pesant du despotisme les écraserait, qu'il faut les cultiver délicatement pour les faire épanouir. Ce sera la tâche d'une autre force, de la force intelligente et libérale après la force guerrière et despotique... Oui, l'accueil que le prince Michel a reçu à Belgrade à son retour de Kragoujevatz a une signification profonde, et, nous en avons la conviction, le jeune prince Michel remplira toutes les espérances que le parti du progrès a placées sur sa tête. »

On voit clairement ici les deux périodes de l'histoire de Serbie au XIXe siècle, d'un côté la période héroïque et barbare, de l'autre

la période politique et libérale, la première illustrée par Kara-George, par Milosch Obrenovitch, la seconde qui s'annonce aux derniers jours du vieux despote et qui salue d'avance son chef. Il ne serait pas équitable pourtant de rester sur ce souvenir au moment où Milosch va disparaître de la scène. Si son administration a soulevé de graves reproches, sa politique étrangère a été jusqu'à sa dernière heure aussi habile que hardie. Au mois de mai 1860, Milosch envoie à Constantinople une députation chargée de demander à la Porte trois choses également importantes : 1° la confirmation des lois récentes émanées de la *skouptchina* qui établissaient le principe d'hérédité souveraine et réglaient la succession au trône; 2° l'exécution du firman de 1830, qui interdisait aux Ottomans le séjour de la Serbie, réserve faite des forteresses de la frontière; 3° l'abolition complète du firman de 1838, qui entravait l'administration intérieure du pays. Ce mémorandum est daté du 7 mai 1860. A ces demandes si nettes appuyées d'argumens très forts, la Porte fait des réponses évasives; conciliante sur les questions de fait, elle refuse de proclamer des principes qui pourraient gêner son action dans l'avenir. Ainsi, pour obéir au vœu du peuple, elle a reconnu dans le prince Michel le futur héritier de la couronne; aller plus loin, ajoute-t-elle, proclamer d'une façon définitive le principe de l'hérédité souveraine, ce serait porter atteinte aux droits de la nation serbe. On ne s'attendait guère à rencontrer chez les ministres du sultan un respect si scrupuleux de la volonté des raïas. Même jeu, même duplicité, finalement même déni de justice en ce qui concerne l'exécution du firman de 1830 relatif au séjour des musulmans et la suppression des entraves qui paralysent l'administration intérieure. Que fait Milosch ? Par un acte solennel, en date du 22 août, il déclare que jamais ni lui, ni le peuple serbe, ne cesseront de regarder toutes les dispositions contenues dans le mémorandum du 7 mai 1860 comme des droits irrévocablement acquis (1). C'est à peu près la réponse que Kara-George avait faite

(1) Sans entrer dans trop de détails, il faut citer au moins parmi ces droits la loi de succession au trône telle qu'elle fut édictée par le prince, d'après le vœu de l'assemblée populaire et le consentement du sénat. En voici les dispositions principales, que j'emprunte encore à l'*Annuaire des Deux Mondes*, t. IX, p. 730. « La dignité princière est héréditaire dans la descendance mâle de la famille Obrenovitch. Si cette famille s'éteint, le dernier des Obrenovitch transmettra la dignité à un fils adoptif qui devra être Serbe de naissance, d'une famille honorable et de la communion grecque. L'héritier du trône est majeur à dix-huit ans révolus. Pendant la minorité, la régence est exercée par un triumvirat que la *skouptchina* choisit parmi les ministres, les sénateurs, les conseillers de la cour de cassation et de la cour d'appel. Si le prince régnant n'a pas d'héritier et meurt sans avoir désigné de successeur, la *skouptchina* élit un Serbe pour prince. » C'est en vertu de cette loi que MM. Blasnovatz, Ristitch et Gavrianovitch exercent aujourd'hui la régence pendant la minorité du prince Milan.

aux envoyés de Sélim dès le début des guerres de l'indépendance : « vous demandez nos armes, venez les prendre ! » Le mémorandum devenait un ultimatum. Ce fut le dernier acte de Milosch ; un mois après, le 26 septembre, il s'éteignait, âgé de quatre-vingts ans.

La mort du prince Milosch est une date importante dans l'histoire de la Serbie. L'époque héroïque est finie, l'époque libérale commence. Bien que cette dernière ait déjà réalisé de grandes choses, elle est encore trop voisine de nous pour qu'il soit possible de la juger équitablement dans un tableau d'ensemble. La disparition de ce puissant personnage marquera donc aujourd'hui le terme de nos études. C'est maintenant aux acteurs mêmes du drame, aux publicistes qui l'ont suivi de scène en scène, aux voyageurs qui en ont recueilli les traces, c'est enfin aux investigateurs plus rapprochés que nous et des lieux et des hommes qu'il appartient de rassembler les documens en vue de l'histoire à venir. Les réformes législatives du prince Michel, les conflits nouveaux provoqués par la présence illégale des Ottomans en Serbie, le bombardement de Belgrade par la garnison turque (1862), la restitution des forteresses à la principauté par le sultan Abdul-Aziz (1867), l'organisation de la milice, l'idée toujours plus populaire de reconstituer la grande Serbie, enfin l'assassinat du prince à Topchidéré (10 juin 1868) et en ce moment même le procès de l'ancien souverain, Alexandre Kara-Georgevitch, accusé de complicité dans le meurtre, voilà bien des sujets qui méritent une sérieuse enquête. Bornons-nous à résumer ce qu'un demi-siècle de luttes et d'épreuves a produit pour la nation serbe, indiquons aussi en peu de mots ce qui lui reste encore à conquérir.

Affranchi par Kara-George et ses compagnons dans une série de campagnes héroïques, le peuple serbe, après le traité de Bucharest, allait être exterminé; Milosch le sauve, il le sauve deux fois, par la ruse d'abord, ensuite par les armes. Le libérateur de 1804 était une grande figure malgré sa sauvagerie; plus grand encore est le libérateur de 1815, car il arrache ses frères à une mort certaine, et toujours à l'œuvre, toujours sur la brèche, aussi habile que résolu, il transforme cette province en une principauté indépendante, que la Turquie et la Russie, diversement jalouses, sont obligées de respecter. Il n'y a guère là qu'un million d'hommes; qu'importe? Le poète l'a dit :

. . . . . Dieu n'a pas fait les peuples au compas.
L'âme est tout; quel que soit l'immense flot qu'il roule,
Un grand peuple sans âme est une vaste foule.
Du sol qui l'enfanta la sainte passion
D'un essaim de pasteurs fait une nation.

Une goutte de sang dont la gloire tient trace
Teint pour l'éternité le drapeau d'une race.

Le drapeau serbe flotte désormais en toute sécurité sur le sol où dorment tant de héros. Sous sa bannière teinte d'un noble sang, ce petit peuple a grandi de jour en jour; terrible dans la bataille, il est devenu grave, mesuré, circonspect; il a eu l'esprit de conduite autant que le goût de la civilisation; il s'est tourné vers l'Europe, et l'Europe lui a répondu; pressé longtemps entre Saint-Pétersbourg et Constantinople, obligé de se défendre contre des prétentions très différentes, mais également hostiles, il est protégé aujourd'hui par les hautes puissances signataires du traité de Paris. Enfin la révolution pacifique de 1858 et le rappel du vieux Milosch ont assuré son indépendance en rétablissant l'hérédité du trône; il possède maintenant une loi de succession souveraine qui le met à l'abri de toute ingérence étrangère. Voilà ce qu'ont fait, dans l'espace de cinquante-six ans, ces raïas méprisés qui, courbés sous le joug, faisaient paître les troupeaux de porcs dans les forêts de la Schoumadia, ou bien, révoltés contre l'odieux spahi, allaient rejoindre les bandits de la montagne. A la date où s'arrête notre récit, quand le vieux Milosch rend le dernier soupir, au mois de septembre 1860, quel programme ont-ils encore à exécuter? Un programme qui, sauf les dispositions spéciales, est celui de tous les peuples civilisés, et qui peut se résumer en quelques mots : achever l'expulsion des Turcs, reprendre les forteresses, affermir les institutions nationales, encourager l'instruction populaire, favoriser le travail, déployer les ressources du pays, assurer l'ordre par la liberté, assurer la liberté par l'ordre, enfin devenir un exemple, c'est-à-dire un vivant appel aux enfans dispersés de la famille serbe, et, sans rien faire pour provoquer la transformation de l'Europe orientale, se tenir préparés à tous les événemens, se placer au niveau de toutes les chances de la fortune. Grande tâche assurément et qui exige de virils efforts! La Serbie saura la remplir. On doit être sans inquiétude pour le peuple sur lequel ont passé en vain cinq cents ans d'une servitude écrasante, et qui, sortant tout à coup des ombres du tombeau, s'est élevé si vite non-seulement de la mort à la vie, de l'esclavage à l'indépendance, mais, chose plus laborieuse encore, de la barbarie héroïque à la civilisation libérale.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

SOUVENIRS

D'UN

DIPLOMATE ANGLAIS

A Memoir of the right honourable Hugh Elliot, by the countess of Minto. Edinburgh 1868.

Il est de mode aujourd'hui dans une certaine école politique de répéter que la diplomatie a fait son temps, que le droit nouveau ne s'accommode plus de son intervention, que d'ici à peu les plus grandes affaires seront traitées directement et par le télégraphe de ministre à ministre. C'est là certes aller un peu vite en besogne. N'eussent-ils pour se défendre d'autre appui que celui de la tradition et de la routine, les diplomates pourraient compter sur de longs jours. A plus forte raison le peuvent-ils, si, comme il y a lieu de le croire, leur assistance dans les momens de crise est encore nécessaire. Ce qui cependant ne saurait être mis en doute, c'est que les conditions d'existence de la diplomatie se sont profondément transformées. Autrefois il n'y avait qu'une porte par où l'on pût entrer dans la carrière, celle de la faveur; mais une fois qu'elle s'était ouverte, on n'avançait point comme aujourd'hui à pas comptés. Qu'un homme fût de bonne compagnie, qu'il eût de l'esprit avec du savoir-faire, et d'emblée on l'envoyait, quel que fût son âge, dans un poste où son mérite pouvait se déployer à l'aise. Là, autant pour prendre pied que pour faire honneur au souverain qu'on représentait, la première condition était de tenir un grand état de maison, et comme il n'y avait aucune proportion entre la rétribution et les

charges, on ne connaissait point de moyen plus sûr et plus expéditif pour ruiner un homme que deux ou trois ambassades. On envisageait pourtant de bonne grâce cette extrémité, dont nos pères prenaient leur parti avec plus de gaîté que nous, et on allait bravement jusqu'au bout de ses ressources. Le service du roi l'exigeait ainsi. On eût trouvé pédant d'écrire de trop longues et trop fréquentes dépêches; mais on aurait cru manquer aux devoirs de son emploi, si l'on n'avait mené grand train et galante vie. Tout cela était beaucoup moins frivole et beaucoup plus calculé qu'on ne pourrait le croire. Au XVIIIe siècle principalement, presque tous les pays de l'Europe étaient ainsi gouvernés, que les conseils des ministres se tenaient dans les salons. C'était donc là qu'il fallait avant tout acquérir de l'influence, du prestige, et comment y prétendre, si dans ces salons on ne faisait soi-même brillante figure? Les événemens n'avaient point alors cette brusquerie qui de nos jours déconcerte l'attente et déjoue les prévisions. Au lieu d'éclater comme des coups de théâtre, ils se dégageaient d'une situation donnée comme d'une pièce bien conduite se dégage le dénoûment. Aussi, sous peine de se trouver surpris, fallait-il suivre d'un œil vigilant la marche de la pièce, attentif à s'éclairer des moindres indices, prompt à saisir, dès qu'on le voyait apparaître, le fil le plus ténu d'une trame qui s'ourdissait peut-être devant vous et contre vous. Pour s'aider dans cet art véritablement divinatoire, rien de ce qui fait le succès de l'homme du monde ne demeurait absolument inutile au diplomate, pas même le don de plaire et d'inspirer de tendres sentimens. Si la main d'une femme avait noué la chaîne de quelque intrigue, quel triomphe plus grand que de ravir au désordre d'un entretien passionné la révélation d'un secret d'état?

Il ne faudrait pas cependant s'imaginer que l'observance de ces faciles préceptes remplît tout entière la vie d'un diplomate. Cette vie avait aussi ses jours de crise et de bataille. Parfois un accident imprévu troublait l'ordre et la succession naturelle des événemens. Il fallait alors prendre un parti, et le prendre avec rapidité. La rareté des communications laissait souvent sans instructions récentes; l'éloignement empêchait d'en recevoir à temps de nouvelles. Agir toutefois était urgent, et c'est ainsi que les décisions les plus graves se trouvaient prises, les affaires irrévocablement engagées, par le fait et sous la responsabilité d'un seul homme s'aventurant au loin sans ordres et sans conseils. C'étaient là de grandes et fortes émotions qui devaient retremper les âmes, et dont la seule attente suffisait à prévenir l'insouciance ou l'affaissement.

Les habitudes de la société moderne tendent de plus en plus à modifier ce régime. De nos jours, la diplomatie est devenue une

carrière ouverte à tous, avec ses places, ses règles d'avancement, ses salaires et jusqu'à ses pensions de retraite. On y fait son chemin lentement, sûrement, moins au choix qu'à l'ancienneté. C'est une filière qu'on suit, et le jour où l'on s'y engage on est assuré que moyennant un peu de persévérance on arrivera au rang le plus honorable. En un mot, les diplomates sont aujourd'hui de véritables fonctionnaires publics, ils en ont la dépendance et un peu la raideur. Ajoutons à leur louange qu'ils en ont pris aussi les mœurs graves et dignes. Ils sont moins hommes de plaisir et plus hommes d'affaires : avec le temps, ils ont perdu de leurs grâces; mais ils se sont rangés.

A un autre point de vue, ce qui doit troubler un peu les diplomates, c'est la diminution de leur influence et de leur responsabilité. L'indiscrète ingérence des assemblées délibérantes dans la conduite des affaires, en élargissant le cercle où se débattent les grands intérêts publics, affaiblit d'autant leurs moyens d'action personnelle sur les hommes. L'ascendant s'acquiert plus facilement sur les habitués d'une coterie que sur les membres d'un parlement, et les salons sont un théâtre plus favorable à l'intrigue que les couloirs d'une chambre. D'un autre côté aussi, tout chemin de fer qui s'ouvre, toute ligne télégraphique qui s'établit, raccourcissent encore de quelques anneaux la chaîne qui entrave leur liberté d'allures. Sorte de préfets à l'étranger, c'est aux circulaires ministérielles qu'ils doivent demander leurs inspirations; à chaque courrier, ils sont tenus de rendre leurs comptes, et, si quelque difficulté surgit, la prudence et l'habitude les portent à s'en référer sur-le-champ au supérieur hiérarchique. Le plus souvent c'est au-dessus de leurs têtes que se passent les événemens; au lieu de les préparer comme autrefois, il les reçoivent tout faits, et leur seul privilége demeure d'être les premiers et les mieux renseignés. Si les circonstances n'ont point permis qu'il en fût ainsi, ou si par manque d'égards on ne les a point tenus au fait, leur habileté consiste à ne jamais témoigner la moindre surprise, et à conserver toujours, quoi qu'il leur en puisse coûter, l'apparence de l'homme bien informé. Autrefois c'étaient les ambassadeurs qui compromettaient leurs gouvernemens, aujourd'hui ce sont les gouvernemens qui compromettent leurs ambassadeurs.

Ces réflexions nous venaient à l'esprit en parcourant un livre récent où la comtesse de Minto nous a raconté la vie de son grand-père, l'honorable Hugh Elliot, ministre d'Angleterre à Munich, à Berlin, à Copenhague, dans les dernières années du XVIIIe siècle. Ce qui distingue avant tout ce livre, c'est la bonne grâce et la liberté parfaite avec lesquelles il est écrit. Certains traits du carac-

tère d'Elliot et certains détails de sa biographie auraient rendu la tâche assez délicate, si l'on avait expressément tenu à ne pas dépasser les bornes de ce respect un peu conventionnel dans lequel les enfans se plaisent à envelopper comme en un suaire la mémoire de leurs aïeux. Pour se tirer d'affaire, il a fallu un tact et un art infinis. Point de dissimulations inutiles et point non plus de ces détails trop précis qui sont toujours malséans sous la plume d'une femme. Rien de trop explicite, rien de trop clair, et rien non plus qui défende de supposer que les choses aient pu aller parfois un peu plus loin qu'on ne l'indique. Ajoutez à cela une pointe de malice, beaucoup de finesse dans la peinture des caractères, beaucoup de vivacité dans la mise en scène des personnages, et vous aurez l'idée d'une œuvre très agréable. Lady Minto avait à sa disposition des matériaux précieux, et elle a fort bien su en tirer parti.

La vie de ce diplomate de l'ancien régime est en effet curieuse à plus d'un titre, et, à la voir se dérouler devant soi, on goûte un peu le même genre de plaisir et d'attrait qu'on éprouverait à feuilleter un recueil d'estampes qui reproduirait fidèlement les modes et les costumes d'un autre âge. Les anecdotes piquantes du livre de lady Minto, complétées par le témoignage des documens contemporains, vont nous initier à l'existence dissipée et brillante qu'on menait dans les principales villes de l'Europe à la veille du grand ébranlement de la révolution française. C'est d'ailleurs un caractère intéressant à étudier que celui de ce ministre anglais, fier et flegmatique comme les enfans de sa race, brillant et léger comme les enfans de la nôtre, auquel les entraînemens du plaisir n'ont jamais fait oublier les devoirs de sa charge, et qui s'est toujours tiré à son honneur des situations les plus délicates en sachant appeler à son aide l'esprit et la dignité. Ce sont là deux armes dont la trempe est toujours bonne, et dont sous tous les régimes devraient bien se munir les diplomates.

I.

Par une faveur exceptionnelle en tout temps et en tout pays, Hugh Elliot, qui n'était que cadet d'une bonne famille écossaise, fut nommé ministre plénipotentiaire à Munich à l'âge de vingt-deux ans. Engagé volontaire dans l'armée russe, il s'était illustré sous les murs de Silistrie par un brillant fait d'armes qui avait attiré sur lui l'attention de George III. Pour l'en récompenser, et pour le dédommager de ce qu'une lieutenance dans l'armée anglaise lui avait été autrefois refusée, ce souverain capricieux en fit du jour au lendemain un diplomate, sans consulter ses aptitudes ni son inclination. La famille

d'Elliot dut peser lourdement sur lui pour le déterminer à accepter cet emploi inespéré, et à partir pour Munich, où l'Angleterre se trouvait depuis longtemps sans représentant. Il s'en fallait de beaucoup alors que les chancelleries fussent encombrées de ce personnel passablement oisif et inutile qui y végète aujourd'hui. Le ministre composait souvent à lui seul toute la légation, et, s'il jugeait à propos d'emmener avec lui quelque auxiliaire, c'était à son choix et à ses frais. C'est ainsi que le prédécesseur d'Elliot à Munich n'avait auprès de lui qu'un petit garçon qui lui servait de copiste. Elliot lui-même s'adjoignit comme secrétaire un certain M. Liston, son ancien précepteur. C'est dans les lettres de ce serviteur dévoué, auquel il laissait volontiers la tâche de correspondre avec sa famille, que nous allons trouver le journal fidèle de la vie de son maître. Avant d'ouvrir cette correspondance, jetons d'abord un coup d'œil sur l'intérieur de cette cour où Elliot allait faire ses débuts diplomatiques.

L'ennuyeux baron de Pöllnitz, dans les lettres sèches et pédantesques qu'il a laissées, signale déjà en 1728 la cour de Munich « comme étant sans contredit la plus galante et la plus polie de l'Allemagne, » et il s'appesantit longuement sur les plaisirs qu'il y a goûtés. Les années n'avaient pas amendé cette cour, et au moment où Elliot y fit son apparition, c'est-à-dire en 1774, elle avait encore en Europe renom d'élégance et de joyeuseté. L'électeur Maximilien était un prince cultivé et d'humeur agréable, mais d'une frivolité incurable pour tout ce qui concernait le gouvernement de ses états. Comme Louis XV, il nourrissait deux passions dominantes, la chasse et la galanterie, et aussi bien à l'une qu'à l'autre il ne se faisait point faute de donner ouvertement satisfaction. Mme de Torring-Seefield, femme d'un des plus grands seigneurs du pays, était l'objet de son culte assidu. C'était elle qui régnait véritablement à la place de l'électrice, princesse disgraciée de la nature, à laquelle son mari ne témoignait qu'indifférence et dédain. Cela n'empêchait pas du reste qu'on ne lui rendît extérieurement les plus grands honneurs. Sa suite ne comprenait que des demoiselles de noble maison, qui, n'étant point surveillées de près, ne se montraient pas toujours très soucieuses de leur vertu, et conservaient souvent leur titre de filles d'honneur longtemps après qu'elles avaient perdu tout droit à cette dénomination. L'électeur n'ayant pas d'enfans, l'héritier présomptif était le prince Maximilien de Deux-Ponts, qui n'aspirait nullement comme Louis XVI à être appelé le Sévère. Sa passion pour une belle jeune femme de la cour et les traverses que lui opposait un mari jaloux étaient le sujet de toutes les conversations. On peut penser que le reste de la société

ne se faisait pas faute de se régler sur l'exemple que donnait la famille princière. Le lieu où se nouaient et se dénouaient les intrigues était le palais de Nymphembourg, dont Pöllnitz nous vante avec emphase les agrémens. Trois fois par semaine, durant l'été, l'électrice y recevait grande compagnie. Pendant que des tables dressées dans les galeries du palais retenaient les joueurs autour de leurs tapis verts, d'autres divertissemens étaient offerts à ceux qu'attirait dans ces mêmes lieux l'attente d'émotions plus douces. Des gondoles pavoisées d'étoffes brillantes étaient amarrées au bord d'un lac que la main de l'homme avait creusé. Parfois l'une de ces gondoles se détachait du rivage et glissait silencieusement sur l'eau, entraînant au loin un couple amoureux de la solitude. De légères voitures, disposées pour recevoir seulement deux dames et deux cavaliers, attendaient aussi tout attelées, et deux poneys emportaient bientôt dans les profondeurs obscures du parc ceux et celles qui y avaient pris place. Gondoliers et promeneurs se réunissaient pourtant à heure fixe autour d'un magnifique souper. Souvent la nuit se terminait dans les danses, et suivant une mode alors très en faveur on continuait sous le masque le roman commencé sur les eaux du lac ou à l'ombre des bosquets.

Pendant qu'on se divertissait ainsi à la cour, les misères et les souffrances du peuple étaient poussées à la dernière extrémité. De fréquentes famines dévastaient le territoire; mais le gouvernement de l'électeur s'en inquiétait peu, et ne prenait, de son propre aveu, aucune précaution pour en prévenir le retour. On avait découvert un moyen radical de combattre le fléau. On construisait de grands radeaux sur le Danube, et on y embarquait de gré ou de force un nombre plus ou moins grand d'habitans, puis on les abandonnait au fil de l'eau; l'Autriche recueillait ces malheureux et les incorporait dans ses armées, où il y avait, disait-on, plus de soldats bavarois qu'il n'en fallait pour conquérir tout l'électorat. Le ministre des finances ne s'en applaudissait pas moins d'avoir trouvé cet ingénieux expédient. Des réformes que les états voisins se préoccupaient déjà d'introduire dans leurs lois et leurs institutions, il n'était pas question à Munich. La torture, qu'on était à la veille d'abolir en France, demeurait encore l'unique moyen d'instruction criminelle. Qu'un philanthrope étranger recommandât au premier ministre la lecture du chapitre de l'*Esprit des lois* où Montesquieu s'élève contre cette coutume barbare, le ministre répondait qu'il avait bien entendu parler de ce livre, mais qu'il n'aimait pas les « esprits forts. » On n'était en effet rien moins qu'esprit fort en Bavière. Pendant qu'il n'était bruit dans le peuple que d'un certain Gassner, qui exorcisait le diable pour le plus grand bien des sujets de l'élec-

teur, les personnes réputées savantes s'occupaient encore à chercher la pierre philosophale et à découvrir le moyen de produire de l'or à volonté. Qui n'avait besoin d'or en effet? Il en fallait pour le jeu, il en fallait pour les toilettes, il en fallait pour payer jusqu'aux valets de chambre de l'électeur. Il y avait cependant à la cour un petit parti de réformateurs; mais tous leurs efforts venaient se briser contre le mauvais vouloir des courtisans. « On fait des projets d'économie, écrivait une des filles d'honneur de l'électrice. M. de Bercheim les conduit tant bien que mal à leur fin. Tout le monde se borne à le maudire et à désirer le voir pendre, et nous autres, femmes de la cour, nous sommes de ce nombre. » Désordre, frivolité, ignorance, corruption, telle était à cette époque la devise de la cour de Bavière.

Au fur et à mesure que, grâce aux indiscrétions de la correspondance d'Elliot, le voile qui recouvrait ce petit coin assez obscur de l'Europe se soulève à nos yeux, une réflexion vient assaillir et embarrasser l'esprit. Combien de fois n'a-t-on pas déclamé contre les scandales que présentait le spectacle de l'ancienne cour de France et contre les mœurs dissolues de notre ancienne société! Combien de fois n'a-t-on pas voulu chercher dans ces scandales l'explication et l'excuse des excès de la révolution! Voici cependant une cour et une société qui certes n'étaient pas moins profondément gangrenées, et qui présentaient avec la cour et la société françaises plus d'une frappante ressemblance. Cet électeur qui étale effrontément au grand jour ses amours adultères, n'est-ce pas Louis XIV ou Louis XV? Cette épouse trahie et délaissée, n'est-ce point Marie-Thérèse ou Marie Leckzinska? Mme de Torring, n'est-ce pas Mme de Montespan ou la duchesse de Châteauroux? Ces fragiles filles d'honneur ne nous remettent-elles pas en mémoire ces suivantes d'Anne d'Autriche, les La Mothe-Houdancourt, les Pons, les Mortemart, dont la maréchale de Navailles jugeait prudent de faire griller les fenêtres? Ces ministres frivoles qui prennent des expédiens pour des remèdes ne nous font-ils pas penser aux Maurepas et aux Calonne, tandis que ces réformateurs qu'on désire voir pendre nous rappellent les Turgot et les Necker. Eh bien! en dépit de ces scandales, la Bavière n'a point vu le sang de ses souverains couler sur la place publique, ni l'échafaud, dressé en permanence, moissonner la fleur de sa noblesse. Elle n'a point eu ses révoltes, ses guerres civiles, ses proscriptions. Elle n'a ressenti que le contre-coup affaibli du grand ébranlement dont le sol de la France tremble encore. Qu'en faut-il conclure, sinon que dans les affaires humaines il y a toujours un inattendu qui déjoue les calculs, et une disproportion entre les effets et les causes qui déconcerte la raison? Sachons nous en convaincre,

et n'essayons pas après coup de prévoir l'imprévu et d'expliquer l'inexplicable.

Assurément la cour de l'électeur Maximilien, telle que nous venons de la dépeindre, était un dangereux séjour pour un ministre de vingt-deux ans; ajoutons que le caractère d'Elliot en augmentait pour lui les périls. Romanesque et inconstant, énergique et entraînable, indolent et chevaleresque, voilà comment il nous est représenté par sa petite-fille, et comment il nous apparaît dans les lettres de M. Liston. Ainsi nous apprenons que dès son arrivée il fut en butte « aux obsessions brutales et véritablement masculines de toutes les femmes de la cour, » et Liston lui fait compliment, non point d'avoir résisté à toutes, mais d'avoir su ménager la vanité de celles dont il avait repoussé les avances. Il ne faudrait donc pas trop se fier à ce qu'Elliot écrivait à la même date. « Il est fort heureux, disait-il, qu'il n'y ait pas en Bavière une seule femme un peu passable, sans quoi j'aurais dû apprendre à parler en *pastor fido;* ici c'est la langue de tout le monde. » Jolies ou non, une volumineuse correspondance avec les dames de la cour paraît avoir principalement rempli les journées d'Elliot durant les trois années qu'il passa en Bavière. De dépêches, peu ou point. Il est vrai de dire que cette oisiveté diplomatique avait son excuse dans le calme qui régnait alors en Europe au lendemain et à la veille des plus violentes tempêtes. Parmi ces lettres que le hasard a conservées, et qui certes n'étaient point faites pour la publicité, il en est beaucoup signées d'un nom mystérieux, Delta, qui servait, à ce qu'il paraît, à cacher une des filles d'honneur de l'électrice. Elles sont toutes en français et du tour le plus agréable. On regrette que lady Minto n'en livre pas davantage à notre curiosité. Les commérages y tiennent naturellement une grande place. La belle Adelaïde (c'est ainsi qu'on appelait Mme de Torring) était alors malade et triste à mourir; on commençait à parler de sa retraite. Delta s'indigne à cette pensée, et jure qu'elle est encore bien trop jolie pour cela. Les liaisons royales ne sont pas les seules qui la préoccupent. « Les amours de B... et de C... sont finies quant à l'extérieur; ils s'aiment encore, mais n'osent le dire. Le directeur de C... la porte à renoncer à son inclination pour M..., qui la demande en mariage. Elle déclare qu'elle renonce à lui; la bouche le dit, le cœur ne le pense pas; ils s'aiment toujours, et n'en sont que plus malheureux. Les amours du gros L... et d'Y... sont finies, mais assez mal, car ils n'ont pu venir à l'amitié après leur rupture; ceux de M... et de R... sont plus *tranquils...* »

Cet usage constant des initiales produit un effet assez singulier. On dirait, remarque spirituellement lady Minto, que les lettres de

l'alphabet se sont mises à mener tout à coup une vie désordonnée. Il paraît cependant que l'abondance des documens permet de trouver la clé de ces hiéroglyphes; mais lady Minto s'est fait scrupule d'en trahir le secret. Les divertissemens de la cour tiennent aussi une grande place dans les lettres de Delta. Ils étaient des plus variés. On s'occupait beaucoup de musique en Bavière. De même qu'à Paris, où les querelles des gluckistes et des piccinistes divisaient si bien la société, il y avait à la cour deux partis, le parti des étrangers, des Italiens, qui étaient en possession d'une faveur séculaire, et le parti des patriotes, qui « brûlaient, pour emprunter les expressions du plus illustre d'entre eux, d'aider la musique nationale allemande à prendre son essor sur la scène. » A la tête de ces patriotes était Mozart, alors chef d'orchestre du prince-archevêque de Salzbourg aux gages de 27 francs par mois. A force de protection, il parvenait à faire représenter à la cour un opéra, *la Finta Giardiniera*, dont le succès était si grand qu'Elliot, jusque-là rebelle à la musique, sortait du théâtre converti, et dès le lendemain commençait de s'exercer sur la flûte; mais lorsque Mozart demandait comme récompense une place de chef d'orchestre à la cour on lui répondait : « C'est trop tôt. Vous êtes trop jeune. Allez en Italie. »

Parfois on passait des plaisirs à la pénitence. Bon gré mal gré, il fallait prier : ordre de l'électeur. L'électrice parcourait à pied en procession les rues de la ville, suivie de toutes ses dames, qui, ce jour-là, s'habillaient à la mode des religieuses, mais tout en blanc, et sans négliger de combattre par un peu de rouge l'effet fâcheux que cet ajustement aurait pu produire sur leur teint. Puis la scène change de nouveau, et nous trouvons la cour tout en émoi de l'apparition inopinée d'une comédie où les scandales du palais et les vices de la noblesse étaient audacieusement flagellés. Cette comédie, dont le nom même est oublié aujourd'hui, atteignait du premier coup à une popularité que *le Mariage de Figaro* devait à peine obtenir en France quelques années plus tard. L'enthousiasme croissait à chaque représentation. Le parterre interpellait les acteurs. « C'est vrai, s'écriait l'un. — On m'a fait cela, » disait l'autre, et les applaudissemens suspendaient la marche de la pièce. On prenait bien le parti de défendre toute nouvelle représentation; mais le coup était porté. Aussi pendant quelque temps les réformateurs recouvraient crédit. Delta tombait dans le désespoir. « Des réformes, grands dieux! écrivait-elle; mais que fera-t-on de nous? »

Au sein de cette vie agitée et brillante, le dégoût envahissait cependant l'âme d'Elliot, et ses regards, ses pensées, se tournaient vers la mère-patrie. Tantôt il formait avec quelques-uns

de ses jeunes compatriotes, qui se trouvaient de passage à Munich, une sorte de société secrète dont le but était d'introduire d'importantes réformes dans la constitution de l'Angleterre; tantôt il demandait instamment l'autorisation de s'engager comme volontaire dans l'armée que le ministère se préparait à envoyer en Amérique avec l'espoir d'écraser la colonie rebelle. Pour mettre obstacle à son dessein, il ne fallait rien moins qu'un refus formel de lord Suffolk, le chef du *foreign office*. Les jours où le jeune ministre se sentait le plus particulièrement mélancolique, c'étaient ceux où il était serré de trop près par ses nombreux créanciers. Les embarras d'argent furent toujours pour Elliot une plaie secrète que des habitudes incorrigibles de jeu et de prodigalité rendaient chaque jour plus cuisante. Ces divers soucis, se joignant peut-être à des mécomptes d'une autre nature, furent cause que durant tout l'hiver de l'année 1776 il demeura en proie aux accès de la plus sauvage misanthropie. Lui, l'homme à la mode dont les dames de la cour se disputaient les vieux habits pour en garder des lambeaux, il abandonna Munich, et, laissant à Liston le soin d'expédier les affaires courantes, il alla se fixer à Ratisbonne, dont le séjour n'avait pourtant rien d'attrayant. Il choisit pour retraite une petite maison située dans une île au milieu du Danube, et il se mit à mener la vie sauvage et frugale d'un ermite, partageant ses journées entre la lecture, l'étude et de solitaires promenades sur les collines boisées qui couronnent le fleuve. Cette disparition, comme on peut penser, fit grand bruit, et on ne manqua pas de l'attribuer à quelque chagrin d'amour. Le ton ordinaire des lettres qu'Elliot écrivait du fond de sa solitude donnait beaucoup de crédit à cette explication. Elles n'étaient remplies que de déclamations sur la perfidie et la fragilité des femmes. Quelle était l'ingrate qui avait porté le trouble dans ce cœur, jusque-là si peu fait aux dédains? N'en accusons point Delta, car Elliot ne cessait de correspondre avec elle, et il lui écrivait de longues lettres où il développait avec feu la supériorité de l'amitié sur l'amour. « Tout cela est fort bon à dire, fait remarquer lady Minto; mais il n'y en a pas moins des minutes où, pour ne pas oublier tout à fait la distinction, il faut avoir la tête bien solide. » C'était aussi l'avis de Delta, du moins à en juger par sa réponse. « Vous êtes vraiment bien singulier! Bien éloignée de vous taxer d'impolitesse, votre lettre et la belle franchise qui y règne m'ont fait beaucoup de plaisir; du reste, j'oubliais de vous faire des remercîmens des conseils que vous me donnez. Je les trouve grands et beaux, et vous avez raison; mais on s'ennuie parfois avec toutes ces combinaisons. Que je voudrais vous entendre discourir! quelles réflexions! Et tout cela avec Liston et votre chien pour seuls audi-

teurs. » D'autres femmes se mêlaient aussi de le moraliser. « Je suis résolue de vous gronder, et cela tout de bon, lui écrivait une de ses belles correspondantes. Allons! justifiez-vous. Pourquoi fuyez-vous le monde? pourquoi vivez-vous comme une taupe dans un trou? pourquoi maltraitez-vous les femmes? Que vous ont-elles donc fait, ces pauvres femmes? Vous ne les haïssiez pas trop autrefois! Si c'est humeur, il ne faut pas se la passer; si c'est mélancolie, il faut faire effort pour s'en tirer; si c'est chagrin, il faut se dissiper; si c'est une passion tendre, c'est trop, fi! Je ne veux pas le croire; il faut une raison plus essentielle et plus sérieuse pour un changement comme celui-là... Quand on ne trouve rien dans ce globe digne de la peine de l'étreindre, quand on laisse éteindre ses passions plutôt que de les diriger, et qu'alors on manque de l'aiguillon que la nature nous a donné pour nous faire agir, on reste dans une oisiveté qui finit par nous rendre coupable. Quant aux femmes, j'en demande pardon à mon sexe, mais j'aime bien mieux qu'on ne parle à aucune que de s'occuper uniquement de toutes. Je ne connais rien dans la nature de plus méprisable qu'un homme qui en fait son unique affaire. »

L'humeur sombre d'Elliot devait pourtant se dissiper avec le printemps, mais non pas uniquement sous l'influence des beaux jours qui renaissaient. La tenue de la diète fit venir à Ratisbonne les représentans de toutes les puissances germaniques et parmi eux le comte Neipperg, envoyé d'Autriche. Sa femme était sœur de la belle princesse d'Auersperg, qui fut pendant de longues années la rivale heureuse de Marie-Thérèse, et c'est elle probablement qui a donné le jour à ce comte Neipperg dont la séduisante figure devait frapper l'imagination de Marie-Louise enfant et lui faire plus tard oublier Napoléon. Le hasard ou les devoirs de sa charge amenèrent Elliot en présence de la comtesse Neipperg. Adieu projets de réforme, studieuse retraite, promenades solitaires! Celui qu'on n'appelait déjà plus que le sauvage Elliot devint le commensal de la maison Neipperg, et l'on peut penser si la médisance eut beau jeu. Pas de fêtes dont il ne fût l'ordonnateur ou le héros. Dans l'une de ces fêtes, on organisa un tir à l'arc, et pour complaire à Elliot on disposa en guise de cible un mannequin qui représentait l'Amérique. Ce fut une des flèches lancées par la comtesse Neipperg qui vint frapper en pleine tête l'effigie grossière par laquelle on avait voulu personnifier une puissance alors ennemie de l'Angleterre. La belle comtesse fut transportée de plaisir, et son adresse provoqua, nous dit-on, les applaudissemens malins de ses hôtes.

Ce fut au milieu de ces occupations agréables qu'Elliot reçut l'ordre de revenir en Angleterre. Croyant que son rappel était une

mesure provisoire, il laissa derrière lui le fidèle Liston, qui devait veiller à l'expédition des affaires. Liston était chargé en outre d'une mission plus délicate, celle de remettre en mains propres à Munich les lettres qui lui seraient expédiées de Londres et de recevoir des mêmes mains des lettres qu'il ferait parvenir en Angleterre. L'échange ne s'opérait pas toujours régulièrement. Pas un courrier ne partait de Munich sans qu'on vînt en cachette apporter au secrétaire d'Elliot une volumineuse enveloppe qu'on recommandait expressément à ses soins; mais il arrivait fréquemment que deux ou trois courriers de Londres se succédaient sans que Liston eût à effectuer en retour la remise d'aucune lettre. Son embarras était grand quand à chaque fois il lui fallait forger un nouveau prétexte pour excuser la coupable négligence de son chef. Là ne se bornaient pas seulement les services qu'on réclamait de lui; pour tromper les ennuis de l'absence, et plus encore pour ménager au retour une tendre surprise, on résolut d'apprendre l'anglais, et ce fut encore à l'inépuisable bon vouloir de Liston qu'on eut recours. « Je ne m'en plaindrais pas trop, disait-il, si le mari n'était toujours là, prenant intérêt à la leçon, et me poussant de questions sur la grammaire anglaise. »

Heureux encore si ces seules amours eussent réclamé son entremise; mais les plus hauts personnages sollicitaient de lui la continuation des bons offices qu'avant son départ Elliot leur avait prêtés. « Voilà, s'écriait Liston avec un désespoir comique, la dix-neuvième lettre que le prince me charge cette semaine de remettre à sa chère Caroline. » Parfois au contraire les lettres du prince se faisaient attendre, et c'était alors la chère Caroline qui venait en personne importuner Liston, beaucoup plus embarrassé qu'elle de se trouver ainsi dans la confidence. Ce n'eût été rien encore, si certaine duègne dont la belle se faisait accompagner ne s'était avisée d'essayer sur Liston le pouvoir de ses charmes surannés, et n'avait entrepris de lui persuader que le rôle d'entremetteur n'était pas le seul auquel il pût prétendre. « Je ne suis pas aussi dédaigneux que vous, écrivait-il alors à son ministre; mais cela, c'est par trop fort. » Si bon que fût le cœur de Liston, on peut donc supposer qu'il vit sans trop de regrets la catastrophe à la suite de laquelle d'un côté le mari jaloux emmena sa femme à la campagne, et de l'autre le prince, après avoir menacé plusieurs fois de se percer de son épée, partit finalement pour rejoindre son régiment. Plus satisfait encore dut-il être, selon toute apparence, quand il apprit qu'Elliot venait d'être nommé ministre à la cour de Frédéric II. On ne nous dit point l'impression causée à Munich par cette brusque nouvelle; mais ce que nous savons, c'est que plusieurs années après

on reprochait encore à Elliot d'avoir proclamé bien haut avant son départ que le jour où il quitterait définitivement Munich serait le plus heureux de sa vie.

II.

Autant la cour de l'électeur Maximilien paraissait à Pöllnitz galante et polie, autant les amis du plaisir avaient toujours dû trouver celle de Frédéric le Grand triste et maussade. Même au temps de sa jeunesse, ce roi philosophe avait toujours manifesté une horreur profonde pour les fêtes et pour les dépenses dont elles étaient l'occasion. S'il répandait l'argent à pleines mains quand il était question de pourvoir à l'entretien de son armée ou aux travaux du nouveau Sans-Souci, en revanche il se montrait d'une avarice sordide quand il s'agissait de faire face aux moindres frais de représentation, mesurant lui-même la quantité d'huile et de chandelles qui devait être employée, et s'emportant contre les domestiques qui allumaient trop tôt les lumières. L'âge, la sauvagerie croissante et par-dessus tout la nécessité de combler les vides faits dans le trésor par les dépenses excessives de la guerre de sept ans n'avaient pas médiocrement contribué à augmenter ses habitudes parcimonieuses. Rien n'égalait la tristesse et l'abandon du palais de Schönhausen, où la reine de Prusse, épouse négligée et docile du plus impérieux des maris, attendait les rares visites dont son seigneur et maître voulait bien l'honorer. Durant l'ambassade d'Elliot, il n'y avait qu'une fois par an grande réception à Schönhausen; c'était le jour de naissance de la reine. Ce jour-là, Frédéric quittait par extraordinaire ses bottes et son uniforme pour chausser des bas de soie noire qui, n'étant pas attachés au genou, formaient des bourrelets autour de ses jambes, et pour endosser un habit de cérémonie bleu de ciel ou rose tendre. Dans cet accoutrement, il se tenait debout auprès de la reine, et voyait défiler devant lui les femmes de la cour, faisant à haute voix des réflexions sur les ravages plus ou moins grands dont le temps avait offensé leurs charmes. Ce jour excepté, bien peu de visiteurs venaient troubler la solitude de Schönhausen. Parfois la reine faisait à quelques habitans de Berlin l'honneur de les convier à s'asseoir à sa table; mais, grâce à l'exiguïté des sommes allouées au grand-maître de sa maison, l'ordinaire du dîner royal, bien différent de ceux que Frédéric se faisait servir à lui-même, était si modeste que les invités avaient soin de commander à Berlin un bon souper, pour apaiser au retour leur appétit mal satisfait. Sur la fin même, ces invitations étaient devenues si rares qu'un Français qui séjournait à Berlin en

même temps qu'Elliot pouvait dire : « Il doit y avoir grand gala à Schönhausen ce soir. J'ai vu une vieille lampe allumée dans l'escalier. »

Ils étaient loin aussi, ces jours brillans de Potsdam, dont, au plus fort de son irritation contre Frédéric, Voltaire parlait parfois avec regret, et ces petits soupers durant lesquels un feu croisé de reparties s'échangeait entre ces deux rois, dont aucun ne pouvait souffrir de rival. Un temps bien long s'était écoulé depuis que Voltaire et Frédéric, également las l'un de l'autre, s'étaient séparés, on sait avec quel éclat, si long qu'ils s'étaient même réconciliés depuis, et que, peu après l'arrivée d'Elliot à Berlin, Frédéric jugeait convenable ou plaisant de faire célébrer une messe pour le repos de l'âme de Voltaire. C'était en vain que, cherchant à combler le vide laissé par Voltaire à sa cour, Frédéric avait pressé d'Alembert de remplacer Maupertuis à la tête de l'académie de Berlin. D'Alembert, un instant séduit, fasciné, n'avait pu se résoudre à abandonner définitivement le petit entre-sol de Mlle de Lespinasse pour entrer en possession de cet héritage lointain. C'était vainement aussi qu'il avait offert à Rousseau une petite maison près de Schönhausen, « avec un jardin et un pré, de quoi nourrir une vache et quelques volailles. » Rousseau avait répondu à ses offres par cette boutade de fierté républicaine : « vous me parlez de liberté; oubliez-vous donc que vous êtes roi et que vous avez une épée? » D'un autre côté, comme les goûts et l'on peut dire les manies littéraires de Frédéric ne l'avaient pas abandonné, il vieillissait entouré d'écrivains ou de savans de second ordre, qu'il prenait plaisir à écraser de sa supériorité. « Les anciens amis de Frédéric avaient disparu de ce monde les uns après les autres, nous dit Thiébault dans ses mémoires sur la cour de Berlin. Il n'était entouré que de souvenirs, et n'avait plus que la société de quelques plastrons, sur lesquels il avait usé tous ses bons mots depuis longtemps, et celle de quelques anciens serviteurs, moins intéressans par eux-mêmes que par les souvenirs que leur présence semblait rappeler. » Dans quelle catégorie faut-il ranger Thiébault, dont les mémoires vont nous être d'un fréquent secours, Thiébault que, dans son histoire de Frédéric, Carlyle traite tout uniment de stupide, et que M. Sainte-Beuve, moins dédaigneux avec plus de droits de l'être, qualifie d'estimable et de bon grammairien? Ancien serviteur? il n'y pouvait prétendre; plastron? il ne paraît pas qu'il se soit jamais abaissé jusqu'à ce rôle. Occupait-il donc une place à part? Oui, il faut bien le dire, celui qu'on pourrait appeler d'un commun accord l'insignifiant Thiébault fut l'oracle littéraire de la cour durant les dernières années de Frédéric le Grand. C'est avec

Thiébault que se plaisait de préférence à converser ce prince qui avait tenu tête à Voltaire et séduit d'Alembert. C'était Thiébault qu'il faisait venir alors que, couché sur un grabat et en proie aux plus atroces souffrances, les bottes aux jambes, un mouchoir noué sous son chapeau, avec son manteau pour toute couverture, il cherchait à tromper les longueurs de l'insomnie par des entretiens sur la littérature ou la métaphysique. Thiébault avait acquis sur son esprit une si grande autorité qu'il ne réclamait pas quand, pour la correction du langage, l'inexorable grammairien mettait l'abbé d'Olivet au-dessus de Voltaire!

Heureux encore ceux qui pouvaient approcher d'aussi près le capricieux monarque, et qui avaient la bonne fortune de le trouver en belle humeur. Les gens de lettres étaient sous ce rapport plus favorisés que les ministres étrangers. Le corps diplomatique résidait à Berlin, où Frédéric ne faisait que de rares et solennelles apparitions. Autant le roi de Prusse était spirituel et gracieux dans les conversations familières, autant il était terne et maussade dans les réceptions d'apparat. Il s'amusait par exemple à demander pendant douze années de suite au ministre de Hollande des nouvelles d'un accès de goutte que celui-ci avait eu le lendemain de son arrivée. A Berlin même, il n'y avait ni mouvement ni élégance. L'aristocratie, généralement pauvre et de plus ruinée par la guerre de sept ans, vivait à part. Les ministres étrangers étaient traités, disait un ami d'Elliot, à la vénitienne, et les maisons qui s'ouvraient à eux devenaient suspectes au gouvernement. Du reste, ils n'avaient pas grand'chose à regretter, s'il faut du moins en croire le jugement singulièrement sévère d'un diplomate qui a laissé dans son pays une haute réputation de sagacité, sir James Harris, premier comte de Malmesbury, le prédécesseur immédiat d'Elliot à Berlin. « Berlin, écrivait sir Harris en 1770, est une ville où je ne crois pas qu'on puisse trouver ni un homme honnête ni une femme chaste. La corruption morale la plus profonde règne dans toutes les classes de la société. Les hommes ne pensent qu'à trouver des ressources pour subvenir aux extravagances de leur vie. Les femmes sont des harpies débauchées qui prostituent leurs personnes au plus offrant. Tout ce qu'on peut dire pour les excuser, c'est que le roi lui-même leur a enseigné l'irréligion et le mépris de tous les devoirs. C'est son exemple qui les a perdus. » Qu'aurait dit Frédéric, s'il avait appris que le représentant d'une puissance détestée parlait aussi irrévérencieusement de ses sujets et de lui-même?

Elliot arrivait à Berlin au printemps de l'année 1777. Thiébault nous signale en ces termes son apparition. « Après la mort de Mitchell (il aurait dû dire après le départ d'Harris), l'Angleterre nous

envoya M. Elliot, homme d'esprit et délié, de plus assez bel homme, très vif et très aimable, original sans doute, on n'est point Anglais sans cela. Un jour que nous dînions chez lui, il nous soutint que Shakspeare était vraiment sublime bien plus souvent que Corneille, et que Racine ne l'était jamais. » Carlyle de son côté nous apprend que, comme homme du monde et comme original, on parle encore d'Elliot à Berlin, où, ajoute-t-il, il a laissé meilleure réputation que dans son propre pays. C'est donc l'originalité d'Elliot qui le fit d'abord remarquer, et nous craignons fort qu'il ne se soit rendu coupable d'excentricités plus fortes que celle de préférer Shakspeare à Racine. Quant à lui, il semble dès le début avoir pris en assez bonne part sa nouvelle existence. « On n'est pas du tout obligé d'être aimable, écrit-il, et rien n'est plus commode pour un Anglais. De temps en temps, un officier français nous arrive la jambe en l'air, chantant, voltigeant, contant toutes les plaisanteries de l'année passée à Paris. Nous en sommes ravis. Nous chantons, nous voltigeons et nous contons à notre tour, un peu moins légèrement il est vrai; mais on est assez bon pour nous trouver charmans ce jour-là et pour en citer l'agrément le reste de l'année. » Cette facilité d'humeur de la part du capricieux Elliot aurait lieu de nous étonner, si lady Minto ne se hâtait de nous donner le véritable mot de l'énigme.

Assez froidement accueilli par Frédéric, Elliot avait trouvé dès son arrivée un protecteur et un ami dans la personne du prince Henri de Prusse. Homme de guerre et homme d'esprit tout à la fois, plus artiste, plus rêveur, plus Allemand que son frère, ce prince tenait au château de Rheinsberg une petite cour où l'on prenait volontiers le contre-pied de ce qui se faisait à celle de Frédéric. L'embellissement de ses jardins, où il élevait des monumens en l'honneur des guerriers qu'il aimait, le dessin, la peinture, la poésie, occupaient les momens du prince Henri, et il s'étudiait à rendre le séjour de Rheinsberg aussi agréable que possible. Tandis qu'à Sans-Souci Frédéric parlait tout seul, on causait à Rheinsberg, on y philosophait même, ou bien on y représentait des comédies dont le prince était l'auteur et des opéras dont il avait fourni les motifs. En un mot, il menait une existence « à la Conti, » comme a dit encore de lui M. Sainte-Beuve, et l'on venait à Rheinsberg pour fuir Sans-Souci, comme on venait autrefois à Chantilly pour se délasser de la contrainte de Versailles. Il y avait là un petit coin favorisé et comme une verte oasis au milieu des landes sablonneuses de la Poméranie. Or il advint que, durant l'été de l'année 1777, Elliot se rencontra sous le toit du prince Henri avec une Mme de Verelst, veuve d'un ancien ministre des Pays-Bas, qui avait d'un

premier mariage une fille unique, héritière de sa beauté. Charlotte de Krauth, bien qu'à peine âgée de seize ans, avait déjà, par une coïncidence singulière, fait une vive impression sur sir James Harris, le prédécesseur d'Elliot. L'austère et caustique censeur de la société de Berlin avait su cependant se dérober à ses séductions, et peut-être l'expérience d'un amant désabusé lui avait-elle dicté l'avertissement laconique qu'en partant il avait donné à Elliot : fuyez toutes les femmes en général. Quoi qu'il en soit, l'avis fut perdu pour son successeur, qui, à peine installé à Rheinsberg, tomba éperdument amoureux de Mlle de Krauth. Au début de cette inclination, Elliot s'imaginait peut-être qu'il serait question d'une liaison fugitive, comme s'il s'était encore agi d'une fille d'honneur de l'électrice de Bavière. Il dut bientôt s'apercevoir de son erreur. C'était au mariage que l'on tendait. Naguère encore, Elliot y répugnait autant qu'homme du monde. « Il n'y a, écrivait-il au marquis de Bombelles, que deux métiers dans ce monde : détruire ou procréer. Les deux ont leur danger; mais il est vrai que, si nous sommes malheureux dans le second, ce sont du moins nos amis qui en profitent. » Pour l'amener à cette extrémité redoutable, il fallut donc de la part de Mme de Verelst des prodiges d'habileté, prodiges d'autant plus grands qu'Elliot opposa une belle résistance. Dans cette lutte de deux années engagée entre l'adresse d'une femme et la perspicacité d'un diplomate, ce fut naturellement la femme qui triompha. Pour forcer la main à Elliot, il fallut cependant recourir au dernier moment à un expédient suprême, celui de tout rompre en déclarant que l'honneur de Charlotte était compromis par d'aussi longues hésitations. Le mariage fut enfin conclu dans le courant de l'année 1779. Nous aurons plus tard à en raconter les fâcheuses conséquences. Pour le moment, nous allons laisser de côté l'homme privé, et c'est le diplomate qui va entrer en scène.

Les débuts d'Elliot à Berlin n'avaient pas été très heureux. Il s'était mis dans le cas d'être accusé d'une violation brutale du droit des gens et presque de la probité. Voici le fait, qui en son temps a fait du bruit en Europe. Les colonies d'Amérique, en guerre avec l'Angleterre, avaient envoyé en Prusse deux délégués chargés de solliciter une alliance. Durant leur séjour, on pénétra dans leur chambre, on força leur secrétaire, et on leur enleva leurs papiers les plus secrets, qui le lendemain furent trouvés dans les mains d'Elliot. Celui-ci fut naturellement accusé d'avoir été l'instigateur du vol, et il est certain qu'il avait dans cette affaire sa part de responsabilité. Cependant il est assez difficile d'en déterminer l'étendue en présence de la différence des versions. S'il fallait en croire

Thiébault, le rôle joué par Elliot serait véritablement odieux. Il aurait accueilli à bras ouverts les deux envoyés américains, affectant de les traiter comme des compatriotes malgré la guerre qui séparait les deux pays. Il se serait peu à peu insinué dans leur familiarité, les suivant partout comme leur ombre, et aurait profité pour faire exécuter le vol de ce qu'ils étaient retenus à une soirée où lui-même les avait conduits. Au dire de Carlyle, le vol aurait bien été commandé par Elliot, dont, ajoute-t-il, « un peu d'espionnage était la principale occupation diplomatique; » mais il ne s'y serait résolu qu'avec répugnance et sur les ordres exprès de son gouvernement. Pour assurer le succès de l'entreprise, il aurait donné commission à un voleur de profession, et il aurait eu en même temps la prudence de faire disparaître au lendemain de l'attentat un serviteur de l'ambassade, afin de pouvoir en attribuer la responsabilité à l'excès de zèle d'un subalterne. Enfin, suivant lady Minto, une troisième explication, donnée par Elliot au gouvernement prussien, serait la véritable, et son unique tort aurait consisté dans une imprudence. Il aurait dit légèrement à table qu'il paierait son pesant d'or la cassette qui contenait les papiers des envoyés américains, paroles irréfléchies qui auraient déterminé un de ses domestiques à tenter l'aventure dans l'espoir d'une bonne récompense. Quelle que soit la version qu'on veuille adopter, il est certain que l'aventure avait produit à Berlin un déplorable effet. Frédéric essaya d'étouffer l'affaire; mais depuis lors il fit toujours mauvais visage à Elliot.

C'était là au reste le moindre des soucis du ministre anglais, et il était homme à prendre légèrement son parti de la mauvaise humeur du roi. Ce qui le préoccupait bien autrement, c'était l'état embarrassé et par instans critique des affaires de son pays. Jamais en effet l'Angleterre n'avait traversé une crise aussi menaçante que durant les quelques années du séjour d'Elliot en Prusse, alors qu'elle était seule à lutter contre les efforts réunis de l'Amérique et de la France. Les nouvelles les plus fâcheuses se répandaient sur le continent, et arrivaient à Berlin, colportées et grossies par la malveillance de l'opinion publique, alors déchaînée contre l'Angleterre. Toujours impassible et confiant, Elliot faisait tête à l'orage. Quelque désastre qu'on vînt lui annoncer, il déconcertait par la fierté de son attitude l'attente des malveillans qui épiaient sur son visage le moindre signe de trouble. Il devait lui en coûter d'autant plus de conserver cette apparence inébranlable, qu'au fond du cœur il croyait l'Angleterre sur le penchant de sa ruine, et qu'il était en proie à de véritables angoisses. Ce qui rendait de plus son rôle véritablement pénible, c'était que les gazettes du conti-

nent reproduisaient à l'envi les discours des membres de l'opposition, où la situation était peinte sous les plus noires couleurs. Les embarras de la politique anglaise y étaient révélés, commentés, amplifiés même parfois pour les besoins de la polémique quotidienne, et les ennemis de l'Angleterre triomphaient de ces révélations. Rien n'égalait alors la rage d'Elliot contre ces orateurs indiscrets, et dans ces momens-là il aurait fait volontiers bon marché des vieilles franchises et libertés de sa patrie. Il ne faut pas oublier que, la Grande-Bretagne offrant alors le spectacle unique en Europe d'un gouvernement dont les affaires étaient publiquement discutées, cette particularité glorieuse condamnait Elliot à une sorte d'infériorité vis-à-vis de ses collègues en diplomatie. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner s'il expliquait le langage de l'opposition par l'ardeur aveugle de gens du dehors (*outs*) qui voudraient bien être gens du dedans (*ins*). Il ne se doutait guère qu'aux yeux de l'histoire les efforts patriotiques de cette même opposition transformeraient presque en une période de gloire cette période de revers, et que la postérité oublierait les faiblesses de North et les défaites de Burgoyne pour ne plus se rappeler que les discours des Burke, des Fox, des Chatham.

Elliot ne savait pas seulement opposer à la joie triomphante des ennemis de sa nation l'attitude impassible d'un homme qui excellait à ne rien laisser paraître sur son visage de ce qu'il éprouvait au fond de son cœur. Quand on le serrait de trop près, il devenait agresseur à son tour, et par la vivacité de ses ripostes faisait souvent repentir ceux qui l'avaient provoqué. Qu'à la nouvelle du traité conclu entre le gouvernement de Louis XVI et les colonies d'Amérique un Français mal appris vînt lui dire avec un rire méprisant : « Voilà un fameux soufflet que la France donne à l'Angleterre, » Elliot le frappait en plein visage, et ajoutait tranquillement : « Voilà le soufflet que l'Angleterre rend à la France. » Qu'un Prussien officieux s'inquiétât devant lui du renfort que cette alliance apportait à l'Amérique et de l'abaissement que ferait éprouver à l'Angleterre l'établissement d'une grande puissance indépendante de l'autre côté de l'Atlantique, Elliot ne se troublait pas et répondait : « Le pis qui puisse nous arriver, c'est de n'être plus que la seconde puissance du monde après avoir été la première. » Et la Prusse, quel rang cet orgueilleux Anglais lui assignait-il donc? Parfois même Elliot avait à porter plus haut ses coups. Alors que les hostilités étaient imminentes entre la France et l'Angleterre, la reine, personne ordinairement bien inoffensive, s'étonnait avec insistance qu'il eût osé revenir de Londres en passant par Paris sans crainte d'y être arrêté. « Oh! madame, disait négligemment Elliot,

il y a longtemps que la France est un pays civilisé où l'on n'arrête plus personne. » Adressée à l'épouse du souverain qui avait fait arrêter Voltaire avec tant de fracas, la repartie était piquante, et le trait fut vivement senti.

De tous les adversaires d'Elliot, celui avec lequel les escarmouches lui semblaient le plus redoutables, c'était le roi lui-même. Frédéric, qui n'avait jamais pardonné à l'Angleterre son abandon au cours de la guerre de sept ans, était de plus très mal disposé pour Elliot. Il n'y avait donc à attendre de lui ni bonne grâce ni courtoisie. Ce philosophe, qui ne savait pas résister au plaisir de diriger une épigramme contre les gens dont il faisait profession de cultiver l'amitié, qui se moquait de Maupertuis avec Voltaire et de d'Alembert avec Thiébault, n'était assurément pas homme à ménager un ennemi, fût-il à terre, à plus forte raison s'il avait la hardiesse de lever la tête. Il avait feint d'abord avec Elliot de porter à l'Angleterre un prodigieux intérêt. — « Eh bien! monsieur, lui disait-il quelque temps après son arrivée, voilà donc l'Angleterre aux prises avec ses colonies. — Sire, il y a encore lieu d'espérer que nous nous raccommoderons. — Je le souhaite sincèrement, monsieur; mais c'est un terrible moyen de se raccommoder que de se faire la guerre. » D'autres fois, sous forme de conseils et de recommandations, il prenait un malin plaisir à lui énumérer toutes les difficultés que présentait l'entretien d'armées considérables par-delà les mers. « Monsieur, ajoutait-il, croyez-en un vieux praticien qui par malheur a tant eu à s'occuper de guerre qu'il lui peut être permis d'avoir à ce sujet des opinions bien prononcées. Pourvoir une armée de tout ce qu'il lui faut, quand cette armée est au bout du monde, c'est le chef-d'œuvre de la prudence humaine. » Frédéric ne se tenait pas toujours dans les bornes de cette ironie, qui du moins n'avait rien de blessant. A mesure qu'il avançait en âge, son humeur s'aigrissait, et dans ses dernières années il était sujet à de véritables colères séniles. Aussi s'abandonnait-il de plus en plus à son mauvais vouloir contre l'Angleterre. Pour témoigner de ses rancunes, il s'avisa de rappeler de Londres son ministre, le comte Maltzahn, qui y était fort aimé, et de le remplacer par un certain comte Lusi, homme perdu de réputation. Quelque temps après, il demandait à Elliot : « Eh bien! monsieur Elliot, que pense-t-on à Londres de mon nouveau ministre? — Sire, répondait immédiatement Elliot en s'inclinant jusqu'à terre, on pense que c'est un digne représentant de votre majesté. » Frédéric avait l'épiderme trop sensible pour ne pas sentir vivement de pareilles blessures; mais il savait dissimuler et remettre sa vengeance à un instant plus propice. Il se contentait de témoigner à Elliot sa mau-

vaise humeur en passant et repassant plusieurs fois devant lui aux réceptions officielles sans paraître l'apercevoir. Il attendait avec impatience que quelque nouveau revers de l'Angleterre lui fournît l'occasion désirée. Cela ne tardait jamais bien longtemps. « Monsieur Elliot, demandait un jour Frédéric à brûle-pourpoint, qui donc est cet Hyder-Ali qui arrange si bien vos compatriotes aux Indes? — Sire, c'est un vieux despote qui a beaucoup pillé ses voisins; mais heureusement qu'il commence à radoter. » — « Monsieur, disait le lendemain Elliot à l'un de ses collègues, j'ai goûté là une vengeance que Satan aurait enviée. » Elliot n'avait pas toujours aussi beau jeu, et parfois, quand il venait imprudemment provoquer le vieux lion, celui-ci lui faisait sentir sa griffe à son tour. Hyder-Ali ayant été mis en déroute par sir Eyre Coote, Elliot ne manqua point d'apporter au roi le rapport envoyé par ce général à son gouvernement. Dans ce rapport, suivant une habitude très respectable des documens officiels anglais, il était rendu grâces à Dieu et à la Providence. Frédéric, après avoir parcouru le rapport, le rendit à Elliot en disant : « Il est beaucoup question de Dieu là dedans; je ne vous connaissais pas cet allié-là. — Nous comptons cependant beaucoup sur lui, sire, bien que ce soit le seul que nous n'ayons jamais payé (1). — Aussi vous en donne-t-il généralement pour votre argent, » retorquait sur-le-champ Frédéric.

Il y avait plus de cinq années qu'Elliot s'escrimait ainsi de son mieux pour l'honneur de la vieille Angleterre quand, à la suite d'une crise ministérielle amenée par la chute du cabinet de lord North, il reçut ses lettres de rappel. Quelques mois après, en septembre 1782, il fut nommé ministre à Copenhague. Cette nomination, qui au point de vue de l'ambition diplomatique le satisfaisait médiocrement, eut la plus funeste influence sur son bonheur domestique. Un peu par sa faute, la lune de miel n'avait pas été de longue durée, et maintes fois déjà il avait eu à souffrir des violences et des légèretés de sa femme. Au moment de partir pour Copenhague, Charlotte Elliot invoqua le mauvais état de sa santé et la saison avancée pour demeurer à Berlin avec son enfant, s'engageant à rejoindre son mari au retour de la belle saison. Durant l'hiver, la volage Charlotte ne prenait que rarement la peine d'écrire, et c'était à Mme de Verelst qu'Elliot était réduit à s'adresser

(1) Cette réponse est prêtée par Thiébaut à Mitchell, le prédécesseur d'Harris à Berlin. Lady Minto affirme de son côté qu'elle l'a toujours entendu attribuer à son grand-père. En général, nous croyons lady Minto mieux informée que Thiébault, qui, rassemblant des souvenirs déjà lointains, est tombé parfois dans des erreurs faciles à relever. Nous devons dire cependant que Harris fait également honneur à Mitchell de cette réponse.

pour avoir de ses nouvelles. Les lettres qu'il recevait de sa belle-mère n'étaient pas de nature à lui laisser beaucoup d'illusion sur le sort qui l'attendait. « Ma fille se porte bien, s'occupe de sa musique et bien plus longtemps de sa toilette. Je ne crois pas qu'elle vous aime comme par le passé. Non, mais je me flatte qu'elle a de l'amitié pour vous. Elle sentira qu'une femme n'est estimée qu'autant qu'elle est bien avec son mari. »

Le printemps étant arrivé, Elliot pressa sa femme d'accomplir sa promesse. La réponse à ses sollicitations fut une lettre par laquelle non-seulement elle déclarait ouvertement qu'elle ne s'expatrierait pas, mais encore elle inaugurait la guerre en se livrant à une série de récriminations dont le peu de fondement égalait la violence. Cette lettre donna fort à réfléchir à Elliot. « Sachant bien, dit Thiébault, que sa femme n'était pas capable d'en rédiger une où il y eût tant d'ordre, de suite et de développement, il fut dès lors convaincu qu'elle avait un aide. » Cette conjecture se trouvant encore fortifiée par divers avertissemens qu'un ami fidèle lui faisait parvenir, Elliot prit un parti énergique. Il quitta Copenhague sur un petit bâtiment marchand et se fit débarquer sur la côte de Prusse. De là, il partit seul à cheval pour Berlin, et descendit en secret chez l'ami dont les avertissemens l'avaient fait entrer en campagne. Celui-ci le mit au courant de la situation, et, gardant moins de ménagemens qu'il n'avait fait jusque-là, il alla jusqu'à lui donner le nom de l'homme que la chronique scandaleuse de Berlin accusait d'avoir pris sur Charlotte Elliot un ascendant illimité. C'était un de ses cousins, aide-de-camp du prince Henri, connu dans le monde sous le nom du beau Kniphausen. Il n'y avait pas de temps à perdre. Elliot songea d'abord à son enfant. Profitant de ce que sa femme avait été invitée à souper à la cour, il s'établit aux alentours de sa maison pour y guetter le retour de la voiture qui allait revenir vide. Il s'en empare malgré la résistance du cocher. Des chevaux de poste y sont attelés; un domestique de confiance y monte avec l'enfant, et l'équipage ainsi transformé prend à toute vitesse la route du petit port où Elliot était venu débarquer.

Cette première partie de l'entreprise heureusement terminée, Elliot entra dans la maison. Il commença par enfermer tous les domestiques dans une chambre, avec menace de traverser de son épée celui qui serait assez hardi pour aller donner l'alarme; puis, pénétrant dans les appartemens de sa femme, il força son secrétaire et emporta tous ses papiers, qu'il passa la nuit à dépouiller. Une des premières pièces qui tomba sous ses yeux fut, écrit tout entier de la main du beau Kniphausen, le brouillon de la dernière lettre qu'il avait reçue de sa femme. Cette pièce convaincante et quelques au-

tres billets fort tendres ne laissèrent à Elliot aucun doute sur l'outrage qu'avait subi son honneur. Sur-le-champ il écrivit à Kniphausen une lettre des plus hautaines où il prenait soin de l'avertir qu'obligé de retourner à Copenhague pour veiller à l'installation de sa fille il ne serait pas longtemps sans lui donner de ses nouvelles. Cette même nuit, Elliot franchissait de nouveau les portes de Berlin. Au chef du poste qui, refusant de le laisser sortir, lui demandait son nom, il répondit à haute voix : Elliot, ministre plénipotentiaire de sa majesté le roi d'Angleterre à la cour de Copenhague, et il profita de la stupéfaction de l'officier pour s'éloigner à toute bride.

L'aventure, comme on peut penser, fit du bruit. Le prince Henri, sous le toit duquel cette intrigue s'était probablement nouée, essaya de s'interposer; mais la belle, irritée des procédés d'Elliot, déclara qu'elle n'aspirait qu'à une chose, divorcer avec lui pour épouser son cousin, ajoutant que, si le divorce n'était pas prononcé, il n'en serait ni plus ni moins qu'auparavant, et qu'au surplus Elliot n'avait depuis longtemps rien à perdre. Pendant ce temps, Kniphausen faisait le glorieux, hantait les salles d'armes, et ne parlait que de pourfendre ce mari importun. Néanmoins, quand au bout de quinze jours Elliot reparut à Berlin, Kniphausen jugea prudent de prendre la route du Mecklembourg. Elliot s'élança immédiatement sur ses traces. Après plusieurs jours de poursuites infructueuses, il s'arrêta un soir dans une auberge isolée au bord d'une grande route. L'hôte lui fit assez mauvais accueil et lui dit qu'il n'avait qu'à s'en aller, toutes les chambres ayant été retenues par un grand seigneur qui voulait être seul. Un secret pressentiment indique à Elliot qu'il a trouvé son homme. Il prend une canne d'une main, un pistolet de l'autre, une épée sous son bras, et se présente inopinément à la porte de la chambre où le beau Kniphausen se délassait des fatigues du voyage. Celui-ci refuse d'accorder sur-le-champ satisfaction à Elliot, qui, perdant patience, casse sa canne sur le dos de Kniphausen et se met ensuite à sa disposition pour le lendemain matin. Vain espoir : Kniphausen repart dans la nuit pour Berlin, où il va partout jetant les hauts cris et déblatérant contre Elliot, qui, dit-il, l'a fait tomber dans un guet-apens. Il faut les menaces d'un des parens de Kniphausen, qui parle de lui brûler la cervelle, pour le déterminer à affronter le combat. Sur le terrain, il pose une condition : si au cours de l'engagement, l'un des deux champions se tient pour satisfait, il aura le droit de le témoigner en portant la main à son chapeau. Kniphausen tire et manque. La balle d'Elliot effleure au contraire l'oreille de Kniphausen et va se loger dans un arbre à la hauteur de sa tête. Aussitôt Kniphausen porte la main à son chapeau. Il est satisfait, très

satisfait. Elliot proteste qu'il ne l'entend point ainsi, à moins que Kniphausen ne consente à signer une lettre où il lui adressera des excuses de ses impertinences, et déclarera calomnieux les bruits par lui répandus au sujet du prétendu guet-apens. Après deux heures de pourparlers, le combat recommence. Cette fois Elliot est blessé. Avant qu'il n'ait eu le temps de riposter, Kniphausen s'écrie qu'il signera tout ce qu'on voudra. Elliot ne permet point qu'on examine sa blessure avant que tout soit terminé. Kniphausen signe, et veut ensuite embrasser Elliot. « Monsieur, lui dit celui-ci, je vous souhaite toute sorte de bonheur; mais d'amitié entre vous et moi, il ne saurait y en avoir. » De retour à Berlin, on examine la blessure d'Elliot, qui ne laisse pas d'être assez grave, et le retient plusieurs jours au lit. « N'avais-je pas dit, s'écria le roi en apprenant cette histoire, qu'il ferait un excellent soldat. » Quelques semaines après, le divorce entre Elliot et sa femme était prononcé, et il reprenait seul la route de Copenhague.

Cette affaire si gaillardement menée lui fit en Europe beaucoup d'honneur. De nos jours, si galamment qu'un mari se fût conduit en pareille occurrence, l'idée ne viendrait assurément à personne d'aller lui faire compliment. On tiendrait que ce sont là de ces sujets délicats sur lesquels, si le silence est d'or, on ne peut même pas dire que la parole soit d'argent. On n'en jugeait pas ainsi au XVIIIe siècle, où la vie était aussi peu murée que possible. Les témoignages de sympathie et les félicitations vinrent chercher Elliot au fond du Danemark. Princes et princesses du sang lui écrivirent à l'envi les lettres les plus flatteuses, et ses amis lui faisaient savoir qu'il était pour la garnison de Potsdam l'objet d'un véritable enthousiasme. Quelque consolation qu'Elliot dût puiser dans cette sympathie et dans cet enthousiasme, les premiers temps de son séjour en Danemark n'en furent pas moins assez mélancoliques. Il fallut, pour dissiper sa tristesse, l'attrait d'événemens importans qui devaient bientôt passer sous ses yeux.

III.

Something is rotten in the state of Danmarck (1)

dit un vers célèbre de Shakspeare. Si jamais ces sombres paroles exprimèrent fidèlement l'état de cette intéressante et malheureuse contrée, c'est bien durant le règne du roi Christian VII, l'époux de l'infortunée Caroline-Mathilde, le bourreau de Struensée. Ce prince

(1) Il y a quelque chose de pourri dans l'état de Danemark.

imbécile a gouverné despotiquement le Danemark pendant plus de vingt années sans que le secret de sa démence ait été ouvertement connu par d'autres que par ses familiers. Les historiens, qui font volontiers de lui un monstre, attribuent le désordre de ses facultés aux excès dans lesquels il se jeta dès son plus jeune âge. La vérité est que l'intelligence de ce malheureux, plus digne de pitié que de haine, était profondément altérée bien avant qu'il ne fût parvenu à l'âge de mal faire. On ne peut conserver aucun doute sur ce point quand on a lu les mémoires de Reverdil, de ce Suisse honnête, ancien précepteur de Christian, dont Voltaire disait : On peut avoir autant d'esprit que Reverdil, mais pas davantage. La pitié saisit quand on lit dans ces mémoires les détails de l'éducation qui fut donnée à Christian VII. Il avait pour gouverneur un certain comte de Reventlow, homme fantasque et bizarre, qui, s'étant avisé de demander à Rousseau de composer une série d'instructions en vers à l'usage du jeune prince, s'attira de lui cette réponse hautaine, « que, n'ayant pas fait de vers depuis longtemps, il avait complétement oublié cette petite mécanique, et que d'ailleurs il n'avait point l'art de mettre en chansons ce qu'il fallait dire aux princes. » M. de Reventlow croyait probablement se conformer aux préceptes que lui aurait donnés Rousseau en surchargeant de travail son malheureux élève, en l'accablant de coups et de mauvais traitemens, de même qu'il se flattait d'abaisser son orgueil en l'appelant sa royale poupée. Cette éducation à l'*Émile* pratiquée par un Scandinave n'avait pas seulement fait de Christian VII un enfant maladif et sournois, elle avait porté atteinte à son intelligence débile et développé en lui les germes d'une folie précoce. L'esprit troublé par une croyance superstitieuse qu'il avait puisée dans les légendes de la féerie allemande, ce malheureux prince s'était imaginé qu'avec le temps son corps acquerrait la dureté du diamant, et qu'une fois arrivé à ce bienheureux état il deviendrait insensible aux coups de verges qui formaient le principal moyen d'éducation du comte de Reventlow. Dans cette persuasion, il tâtait fréquemment sa personne pour s'assurer « s'il avançait vers la dureté. » En même temps, par un instinct de révolte contre les formalités de l'étiquette dont on opprimait son enfance et contre la morgue empesée des courtisans qui l'environnaient, il caressait un certain idéal de vie libre, gaie, brillante, que dans son langage incohérent il désignait par ces mots : être leste. Être dur, être leste, voilà quelles étaient les préoccupations quotidiennes du prince qui, en 1766, à l'âge de dix-neuf ans, devait être appelé à monter inopinément sur le trône de Danemark. Devenu l'époux de la sœur de George III, de la belle et gracieuse Caroline-Mathilde, dont il s'était follement épris sur la vue de son

portrait, Christian s'était dégoûté d'elle au bout de quelques mois de possession, et il était tombé aux mains des plus obscurs favoris. Le seul d'entre eux qui ait laissé un nom dans l'histoire, c'est le malheureux Struensée. On connaît l'aventure de ce médecin du Holstein dont une cure heureuse opérée sur la personne de la comtesse de Rantzau fit la fortune, et qui durant deux années, maître de l'esprit du roi et du cœur de la reine, se servit de son immense pouvoir moins pour travailler à sa fortune personnelle que pour réaliser un peu au hasard en Danemark les réformes dont il avait puisé l'idée dans les ouvrages de Mably et de Montesquieu. On connaît aussi sa fin tragique et la mélancolique destinée de la jeune reine qu'il entraîna dans sa ruine, de cette Marie Stuart du nord dont le théâtre et le roman ont poétisé l'existence sans que l'histoire ait pu en toute sûreté de cause donner raison à ses adversaires ou tort à ses défenseurs. Le contre-coup de cette double catastrophe se faisait encore ressentir à Copenhague au moment où Elliot y fit son apparition. Incapable de se gouverner lui-même, le roi Christian VII n'avait échappé à la domination de Struensée que pour tomber sous la main de fer de sa belle-mère, la princesse Julie de Brunswick. Cette princesse, par un souvenir de haine contre Mathilde l'Anglaise, avait jeté le Danemark dans les voies d'une politique tout opposée à celle de la Grande-Bretagne. C'était grâce à elle que, durant la guerre d'Amérique, le Danemark était entré, avec la Suède et la Russie, dans cette grande ligue des neutres fondée sous les auspices de Catherine II, qui est demeurée célèbre dans l'histoire pour avoir proclamé la première, à l'encontre des tyranniques prétentions de l'Angleterre, les véritables principes du droit international des mers. Le Danemark, ouvertement hostile à l'Angleterre, formait avec les deux grandes puissances du nord une triple alliance dont le résultat pouvait être de fermer d'un jour à l'autre aux Anglais l'entrée de la Baltique. Dénouer les liens de ce faisceau redoutable était donc l'objet des recommandations pressantes que l'Angleterre adressait à ses représentans, et les dépêches qu'à une époque correspondante Fox, alors chef du *foreign-office*, échangeait avec lord Malmesbury, nous montrent qu'il considérait une alliance de l'Angleterre avec le Danemark et la Russie comme un des événemens les plus favorables à la politique qu'il dirigeait.

Depuis que l'autorité de la princesse de Brunswick avait succédé à celle de Struensée, l'aspect de la cour n'était pas moins profondément changé que celui des affaires. Durant le temps que Struensée avait passé au pouvoir, on eût dit qu'un rayon de la gaieté française, dissipant les brouillards du nord, était venu éclairer le ciel sombre de Copenhague. Struensée voulait tout réformer, jus-

qu'aux divertissemens. Aussi avait-il créé un département des menus-plaisirs dont il avait confié la direction à son compagnon de fortune, le comte de Brandt. De concert avec lui, il s'étudiait à introduire sans cesse à la cour de nouveaux amusemens ou à renouveler l'aspect des anciens. La chasse, cet antique divertissement des adorateurs d'Odin, n'avait jamais cessé d'être en honneur à la cour de Danemark; mais Struensée avait augmenté l'éclat des chasses royales en déterminant la reine à monter à cheval, chose inconnue jusque-là pour les femmes, et à y prendre part. On vit l'imprudente Mathilde, revêtue d'un habit d'homme, galoper côte à côte avec Struensée dans les allées des bois. En même temps on faisait venir des acteurs de France et des chanteurs d'Italie. A la cour, on jouait *Zaïre*. Christian représentait Orosmane. On affublait Reverdil du rôle de Nerestan, et quand il s'agissait ensuite de tramer la perte du seul favori honnête que Christian ait jamais eu, on persuadait à Orosmane que Nerestan s'était raillé de son jeu. On introduisait également à la cour l'usage italien des bals masqués, qui faisaient fureur en Europe, et, mêlant les affaires aux plaisirs, on se servait de la liberté qui régnait dans ces bals pour ourdir mystérieusement des complots. Struensée ne négligeait pas de faire participer le peuple à ces divertissemens : divertir les sujets du roi et, suivant ses ennemis, les corrompre était un des principes de sa politique. Pour y parvenir, il obtenait qu'à certains jours les jardins royaux fussent illuminés et ouverts à tous ceux qui voudraient y entrer en masque. On établissait aussi dans ces jardins une banque de pharaon dont les profits devaient, il est vrai, revenir à l'hospice des enfans trouvés, objet de la sollicitude constante de Struensée, mais où le menu peuple n'en venait pas moins perdre en quelques minutes le fruit de ses épargnes. Aussi la misère la plus profonde régnait-elle à Copenhague, et le spectacle de cette misère, dont on se plaisait à rendre Struensée responsable, paraissait encore plus choquant à côté des folles prodigalités de la cour. Rien ne pouvait cependant enlever à Christian l'admiration de Voltaire, qui, s'il aimait fort les rois qui font des vers, aimait encore davantage ceux qui débitaient les siens. Aussi Christian, lui ayant envoyé quelque argent pour les Calas, recevait-il de lui les vers suivans :

> Pourquoi, généreux prince, âme tendre et sublime,
> Pourquoi vas-tu chercher dans nos lointains climats
> Des cœurs infortunés que l'injustice opprime?
> C'est qu'on n'en peut trouver au sein de tes états.

La catastrophe de Struensée transforma subitement l'aspect de

la cour de Copenhague. Le même mouvement de haine aveugle qui renversa les meilleures de ses réformes s'attachait à proscrire tous les plaisirs qu'il avait inaugurés. On remettait en honneur les rigueurs pesantes de l'étiquette allemande, dont, sous l'influence de Struensée, on avait commencé à s'affranchir. Pour donner une idée de ce que ces rigueurs pouvaient être, il suffira de dire qu'en vue de régler l'ordre des préséances une ordonnance royale avait autrefois divisé les gens titrés en catégories au nombre de cent et une. On désignait toujours les gens non par leur nom, mais par leur titre; on était M. le conseiller, M. le chambellan, M. le fournisseur des provisions de terre et de mer. Naturellement les membres de chaque classe avaient un secret mépris pour ceux de la classe inférieure. On comprend qu'une société ainsi réglementée ne dût pas facilement ouvrir son sein aux étrangers. Un des prédécesseurs d'Elliot, le colonel Keith, assure dans ses mémoires que chaque grande famille danoise, après avoir invité une fois à dîner les ministres étrangers, se croyait dispensée de toute autre politesse, et qu'il n'était plus possible de remettre les pieds dans la maison où l'on avait été engagé. La cour était donc le seul lieu de réunion. Keith nous dit que de son temps il était d'étiquette de rassembler deux fois par semaine au palais d'Hirscholm les membres du corps diplomatique et de leur offrir un magnifique repas, auquel le roi et la reine assistaient en personne. Cet usage, dernier souvenir de l'antique hospitalité scandinave, était tombé en désuétude au temps d'Elliot. Le palais d'Hirscholm lui-même, magnifique demeure où les tableaux et les glaces étaient encadrés d'argent massif, de cristal de roche et de perles, avait été abandonné au lendemain de la mort de Struensée. Ses jardins, qui rivalisaient en magnificence avec ceux de Versailles, étaient devenus déserts, et le voyageur Coxe, qui visitait le Danemark durant le séjour d'Elliot, nous parle du lierre qui grimpait aux murailles et de l'herbe qui poussait dans les allées des parterres. La désolation de la royale demeure n'était que l'emblème de la tristesse de Copenhague sous la domination de l'austère et vindicative Julie de Brunswick.

Lors de l'arrivée d'Elliot à Copenhague, il y avait plus de dix ans que cette princesse ambitieuse et son favori Guldberg tenaient d'une main ferme les rênes du pouvoir. Il existait cependant un parti de mécontens, à la tête duquel était le comte de Bernstorff, de cette grande famille des Bernstorff dont le nom revient si souvent dans l'histoire des cours du nord. Tenu systématiquement à l'écart, le parti Bernstorff avait ajourné ses espérances jusqu'à l'époque où le prince royal, fils de Caroline-Mathilde, serait appelé par son âge à siéger dans le conseil des ministres. Ce prince,

qui devait régner plus tard sous le nom de Frédéric VI, avait, comme son père, expérimenté les bienfaits de cette éducation facticement rustique dont grâce à Rousseau la mode s'était établie jusque dans ces contrées lointaines. Par application des principes de l'*Émile*, on tenait toute l'année le pauvre enfant sans bas ni souliers; on le forçait par les plus grands froids à se précipiter dans une cuve d'eau glacée. On ne le nourrissait que de légumes, d'eau et de laitage. On lui laissait pour unique compagnon un enfant de son âge qu'on instruisait à le traiter d'égal à égal, et on s'applaudissait que le prince fût battu et maltraité par lui. Qu'il faille ou non en attribuer le mérite à ce singulier système d'éducation, le prince royal était à quatorze ans un enfant d'une intelligence et d'une vigueur de caractère peu communes, en état d'entretenir avec Bernstorff une correspondance secrète sur les sujets les plus graves. A seize ans, la loi constitutionnelle du Danemark lui donnait le droit de siéger au conseil; mais ses partisans redoutaient que les favoris de la reine-mère n'allassent jusqu'à la violence pour l'en écarter. Ils s'adressèrent à Elliot. Celui-ci avait ordre du cabinet britannique de se tenir à l'écart et de ne se mêler de rien; mais il n'était pas homme à s'embarrasser des instructions de ses chefs quand il les croyait contraires aux véritables intérêts de son pays. Aussi ne se fit-il pas scrupule de promettre son appui aux conjurés. Quelques jours avant sa majorité, le jeune prince reçut le sacrement de confirmation dans la chapelle royale. Publiquement interrogé sur les articles de sa foi, il étonna tous les assistans par la fermeté et la lucidité de ses réponses. La gravité de sa contenance, son air doux et recueilli, attirèrent tous les regards. On fut frappé de sa ressemblance avec sa mère, la belle et infortunée Caroline-Mathilde, dont on avait oublié les torts, et dont on ne se rappelait plus que la bonté. Les larmes coulaient de tous les yeux, et les partisans de la reine-mère eurent le pressentiment que leur règne touchait à sa fin. Quelques jours après, le prince royal s'asseyait pour la première fois à la table du conseil. Sans laisser à personne le temps de prendre la parole, il donna lecture d'un mémoire où l'administration de la reine-mère était vivement critiquée, et il présenta au roi un projet de décret d'après lequel tous les ministres étaient congédiés, et tous les ordres devaient être désormais contre-signés par le prince royal. Ce fut une scène curieuse. Le roi, surpris, hébété, confondu qu'on lui demandât une détermination quelconque, regardait de tous les côtés comme pour demander conseil. Guldberg, en joueur avisé qui sent la partie perdue, gardait un profond silence. Les autres ministres s'agitaient. « Votre altesse n'entend certainement pas, s'écria l'un d'eux,

que le roi accepte une si grave résolution sans prendre conseil, » et en même temps il s'efforça d'arracher aux mains du prince le projet de décret qu'il tenait déplié devant le roi. « Monsieur, s'écria fièrement ce conspirateur de seize ans, ce n'est pas à vous à donner des conseils au roi, c'est à moi, qui suis l'héritier du trône, et responsable devant la nation. » Vaincu par ce ton d'autorité, le roi signa. Les ministres se retirèrent, au comble de la colère, et sans la fermeté d'Elliot le sang aurait coulé le lendemain. Par une heureuse coïncidence, quelques vaisseaux de guerre anglais se trouvaient à l'ancre dans le port de Copenhague. Elliot déclara publiquement que, s'il y avait du trouble dans la ville, il ferait prendre terre aux équipages de ces vaisseaux, et que, se mettant à leur tête, il marcherait au secours du prince royal. La reine-mère comprit qu'elle avait affaire à trop forte partie. Elle abandonna Copenhague et se retira dans son palais de Frederiksborg, dont elle ne devait plus sortir. Guldberg fut éloigné et Bernstorff mis à la tête des affaires. L'entreprise terminée. Elliot écrivit à son gouvernement pour lui rendre compte de sa conduite. Tout était pour le mieux. Le prince royal avait publiquement remercié Elliot, et il avait déclaré qu'il était à moitié Anglais. Elliot ne reçut donc que des éloges. Les choses eussent-elles tourné autrement, il aurait probablement subi l'affront d'un désaveu public. Il n'aurait pas été en droit de se plaindre, puisqu'il avait agi à l'encontre de ses instructions; mais par sa hardiesse à les enfreindre il avait rendu à son pays un service signalé. Nous croyons les diplomates de notre âge trop bien dressés pour se rendre aussi utiles.

Cette promptitude de décision et cette indépendance d'allures qui marquaient l'originalité d'Elliot devaient, à quelques années de là, le signaler de nouveau à l'attention européenne, et nous allons admirer une seconde fois la façon singulièrement libre dont les diplomates de l'ancien régime en usaient avec leurs gouvernemens. En 1788, l'aventureux Gustave III, qui troublait le nord de l'Europe par ses manies guerrières et conquérantes, avait imprudemment tenté de profiter des embarras que des démêlés avec les Turcs causaient à la Russie pour reprendre sur elle les provinces anciennement ravies à la Suède. Un traité secret obligeant le Danemark à soutenir la Russie dans ses guerres avec la Suède, une armée danoise était entrée immédiatement dans les états de Gustave du côté de la Norvége. La situation du malheureux roi était critique. Le démembrement de la monarchie suédoise allait ravir à l'Angleterre un utile allié. Elliot vit le péril et résolut de le conjurer. Ses instructions portaient qu'il devait par tous les moyens s'appliquer à tenir égale dans le nord la balance des pouvoirs, rien de plus. Par le vague

même de ces instructions, il se crut autorisé à tenter une démarche singulièrement hardie. Il quitta furtivement Copenhague, et, traversant la Baltique, vint aborder à Stockholm. Il trouva la ville en révolution. On ne savait où était Gustave, qui, voyant le sénat et la noblesse mal disposés à la guerre, s'était mis à parcourir les campagnes en appelant les paysans aux armes. De village en village, Elliot partit à sa recherche, et finit par le rejoindre au fond de ces mêmes contrées sauvages de la Dalécarlie où le héros légendaire de la Suède, Gustave Wasa, avait jadis cherché un refuge. Gustave était là, seul, sans escorte, haranguant les ouvriers des mines. On peut juger quelle fut sa surprise en voyant apparaître Elliot, et la vivacité des propos qui s'échangèrent entre eux. Elliot le pressait d'accepter la médiation de l'Angleterre, qu'il prenait sur lui d'offrir. Le roi refusait de croire à ses assurances et parlait de se jeter dans les bras de la France. « Sire, s'écria Elliot, prêtez-moi votre couronne, et je vous la rendrai avec éclat. » Le ton convaincu d'Elliot triompha des hésitations du roi, et tous deux, retournant sur leurs pas, se prirent à courir la poste à cheval pour aller se jeter dans la ville de Gothenbourg, que l'armée danoise se préparait à investir. En quelques jours, la place fut mise en état de défense, grâce à l'activité d'Elliot, qui, rappelant ses souvenirs du siége de Silistrie, visitait les remparts en compagnie du roi et surveillait les travaux des fortifications comme s'il n'eût fait autre chose de sa vie. Quelques jours après, l'armée danoise déployait ses rangs au pied des murailles de Gothenbourg. Le moment était venu pour Elliot de s'interposer, et assurément le prince royal, qui se trouvait dans l'armée danoise, eût été en droit de faire un singulier accueil à ses offres de médiation. Sans ordres, sans instructions, il avait quitté la cour du souverain auprès duquel il était en mission pour se mettre au service d'un prince ennemi. Il ne s'était pas contenté de prendre moralement fait et cause pour lui, il s'était enfermé dans la place assiégée, et il avait paru dans les rangs des troupes chargées de la défendre. Aussi lady Minto se fait-elle quelques illusions quand elle attribue uniquement à l'habileté, à l'influence, à l'autorité morale de son grand-père l'heureuse issue de l'étrange et délicate mission dont il s'était chargé. Si les mémoires du général danois Falckenskiold lui étaient tombés sous la main, elle y aurait vu que les fatigues d'une longue marche, les rigueurs de la saison, la maladie, la famine, avaient réduit l'armée des assiégeans à une position non moins critique que celle des assiégés. Aussi, quand Elliot apparut inopinément dans les rangs des Danois, un projet d'armistice à la main, il fut salué par eux comme un dieu sauveur tout comme il l'avait été par Gustave au fond de la

Dalécarlie. Durant les lenteurs de la négociation, Elliot entretint habilement chacune des deux armées dans l'erreur où elle était plongée au sujet des véritables ressources de l'autre, persuadant tantôt à Gustave et tantôt au prince royal qu'un armistice était leur unique moyen de salut, et, tandis qu'en réalité il travaillait uniquement dans l'intérêt de son pays, parvenant à leur faire croire à tous les deux qu'il n'avait d'autre objet en vue que le bien de la Suède et celui du Danemark. Un traité fut signé en sa présence, sous ses auspices; mais il dut avoir quelque peine à réprimer un sourire quand dans l'effusion de leur reconnaissance les deux princes lui donnèrent solennellement le titre « d'ami commun du nord. » Ajoutons cependant qu'Elliot profita de son crédit momentané sur l'esprit de Gustave pour lui adresser une lettre dans laquelle il l'exhortait, dans le style un peu ampoulé du temps, « à prendre désormais pour guide son cœur noble, généreux, sensible, et à faire le sacrifice de cette malheureuse gloire, qui ne s'écrit qu'en lettres de sang et ne s'éternise que par le souvenir de la dévastation des provinces et de la désolation des peuples. » La récompense d'Elliot ne se borna pas aux remercîmens chaleureux de Gustave et aux éloges qu'il reçut après coup du cabinet anglais. Le bourgmestre de Gothenbourg fit tout exprès le voyage de Copenhague pour lui apporter une médaille accompagnée d'une lettre en latin qui débutait ainsi : « La postérité, monsieur, se ressouviendra toujours avec admiration du rôle glorieux que vous avez joué au siége de Gothenbourg. » La postérité oublieuse a sigulièrement trompé l'attente du brave bourgmestre. Que ce soit du moins notre excuse pour nous être arrêté si longtemps sur ce singulier épisode.

Elliot quitta Copenhague en 1790. Nous ne le suivrons pas plus loin dans sa carrière diplomatique, et nous ne l'accompagnerons ni à Dresde, où il passa obscurément dix années, ni à Naples, où il s'efforça vainement de faire passer dans l'âme de la reine Caroline et du pusillanime Ferdinand quelque chose de son indomptable énergie. Avant de prendre congé de lui, il faut qu'on nous permette de revenir ici un peu en arrière pour donner tout son développement à l'un des épisodes les plus curieux du livre de lady Minto, celui des relations de Hugh Elliot et de son frère aîné Gilbert avec Mirabeau.

Ces relations remontaient pour tous trois jusqu'aux jours de leur enfance. Hugh et Gilbert avaient été élevés en France dans une pension semi-militaire, semi-ecclésiastique, tenue par un certain abbé Choquart, où le marquis de Mirabeau avait fait enfermer « son rude fils » sous le pseudonyme de Pierre Buffière. C'est cependant sous son véritable nom que Mirabeau, trop vain sans doute

pour garder le secret de sa naissance, est désigné dans les lettres des deux jeunes Elliot. Ils ont de l'amitié pour lui, bien qu'ils le trouvent *suffisant*, et bien que ses intolérables prétentions fassent naître parfois des querelles entre Hugh et lui. Leur éducation terminée, les deux Elliot retournèrent en Angleterre, et toute relation entre eux et Mirabeau demeura interrompue jusqu'au jour où, ses fautes, ses malheurs et l'éclat de ses procès ayant valu à ce dernier les prémices d'une réputation européenne, Hugh Elliot, alors ministre à Copenhague, saisit l'occasion du passage d'un voyageur français pour faire parvenir à son ancien condisciple l'assurance de sa sympathie et des offres de service assez vagues. Mirabeau s'enflamme, et écrit à Elliot une longue lettre que nous voudrions pouvoir citer ici en entier. Après s'être écrié en commençant : « Croyez, homme noble et généreux, que je ne prendrais pas encore le nom sacré de votre ami, si j'en étais indigne, » il raconte à sa manière toute son histoire, attribuant ses malheurs à « une aventure honorable et d'éclat, mais qui heurtait le gouvernement dans son opération favorite, la révolution parlementaire » (l'enlèvement de Mme de Monnier, sans doute). Il demande ensuite conseil à Elliot sur la direction qu'il convient de donner à sa vie, et déclare en terminant qu'il ne lui serait point agréable de vivre en Angleterre, parce que, son nom y étant déjà connu, « il y sera nécessairement un homme de convention, et qu'il ne lui sera point permis d'y être l'homme de la nature, ce qui est un grand malheur pour quiconque se sent un peu au-dessus des rêves de la vanité humaine. » Nous l'y trouvons néanmoins quelques mois après, et cette fois c'est à l'amitié de Gilbert Elliot qu'il fait appel. Dans les lettres écrites par Mirabeau à cette date, il parle avec emphase de l'intérêt touchant que lui porte Gilbert Elliot et de son dévoûment vraiment fraternel. Il eût été assez médiocrement flatté, s'il avait pu lire ce que de son côté Gilbert écrivait à son frère Hugh. « Mirabeau est aussi tranchant en conversation, aussi étrange dans ses manières, aussi laid, aussi sale, et avec tout cela aussi suffisant qu'il l'était il y a vingt ans, lorsque nous l'avons connu. Je l'ai amené ici avec moi l'autre jour. Aussitôt arrivé, il s'est mis à faire la cour à Henriette comme s'il s'attendait à lui tourner la tête en huit jours; il a clos la bouche de ma femme, qui, en vraie John Bull, ne comprend rien au caractère français; il a fait crier mon petit garçon en voulant le caresser, il s'est emparé de moi depuis le déjeuner jusqu'au souper, il a jeté tous nos amis dans la stupéfaction; en un mot, il s'est comporté de telle sorte que j'ai eu de la peine à faire prendre patience à tout le monde. Fort heureusement il a été rappelé à Londres ce matin, car ma

femme était à bout, non pas seulement d'amabilité, mais de politesse. » Combien lady Elliot n'eût-elle pas été plus scandalisée, si elle avait su que ce qui rappelait probablement son hôte à Londres, c'était la présence de Mme de Nehra, cette gracieuse et fidèle compagne des mauvais jours de Mirabeau, à laquelle M. de Loménie a consacré ici même une étude que les lecteurs de la *Revue* n'ont assurément pas oubliée.

En 1790, Hugh Elliot fut envoyé par Pitt en mission auprès de Mirabeau. Ici, tout est obscur, la nature, la durée, le résultat de la mission. Nous savons cependant qu'elle eut une heureuse issue, à en juger par cette phrase extraite d'une lettre adressée à Elliot : « si vous pouvez conduire cette entreprise avec autant de bonheur que votre mission auprès de Mirabeau... » Lady Minto déclare que les papiers de son grand-père ne lui ont appris rien de plus que le simple fait de cette mission. C'est vainement que de notre côté nous avons cherché à nous éclairer ailleurs. Le nom de Hugh Elliot est bien cité deux fois dans la correspondance de Mirabeau avec La Marck, mais sans commentaires. Nous ne l'avons point rencontré ailleurs, et nous prenons ici la liberté de recommander ce point de recherches à plus habile et plus érudit que nous. Si l'on parvenait à établir qu'au moment où Mirabeau entretenait des intelligences avec la cour il avait noué d'un autre côté des relations avec l'Angleterre, ce serait une révélation historique qui ne manquerait certes pas d'intérêt. Elliot était assurément l'homme qu'il fallait pour entamer une négociation de ce genre. A l'appui de cette conjecture, nous avons relevé les deux indices suivans. Dans les premières notes rédigées par Mirabeau à l'adresse de la cour, il attire souvent l'attention sur les armemens de l'Angleterre et dénonce avec chaleur ses desseins hostiles; mais dans une note qui porte la date du 28 octobre 1790, et qui est postérieure de quinze jours seulement à un billet où le nom d'Elliot se trouve mentionné pour la première fois, il affirme péremptoirement « que l'Angleterre et surtout le cabinet de Saint-James ne veulent point la guerre,... que cette pensée vague a été réchauffée par quelques circonstances particulières qu'il serait trop long de déduire, mais qu'au fond ils ne sont point décidés à la guerre, et que même ils penchent fortement à la paix. » En second lieu, Dumont, dans ses souvenirs, s'est fait évidemment l'écho d'un bruit du temps lorsque après avoir cherché à défendre Mirabeau contre le reproche de vénalité, il ajoute : « Si l'Espagne et l'Angleterre l'ont acheté, que sont devenues les sommes qu'il a reçues? » Nous donnons cette conjecture pour ce qu'elle vaut, et nous laissons aux panégyristes ou aux détracteurs du grand tribun le soin de poursuivre l'enquête.

La seconde moitié de l'existence si brillamment commencée d'Elliot s'écoula dans l'obscurité et dans une sorte de disgrâce dont il n'est point aisé d'expliquer l'origine. Il avait épousé après son divorce une ravissante jeune fille d'humble naissance, dont lady Minto ne nous donne ni le nom ni la nationalité. Peut-être cette mésalliance eut-elle pour résultat de lui rendre peu agréable le séjour de l'Angleterre et celui du continent. Quoi qu'il en soit, à son retour de Naples, il accepta le gouvernement d'un petit groupe des Antilles, et plus tard celui de la ville de Madras. Elliot passa onze ans sous ces climats meurtriers, et, quand il en revint, ce fut pour vivre dans une retraite absolue jusqu'à sa mort, qui arriva au mois de décembre 1830. Il avait vu mourir Louis XV, et Louis-Philippe monter sur le trône.

Ce fut une génération singulièrement vivace et féconde par toute l'étendue de l'Europe que celle dont les premières années de notre siècle ont marqué l'âge mur. Cette génération n'a pas produit seulement des hommes de guerre et des hommes d'état tels que peut-être le monde n'en avait point encore vu; elle a enfanté aussi une race de politiques qui, sans s'imposer de si haut à l'admiration de la postérité, soutiennent aujourd'hui la comparaison avec les plus grandes figures de leur temps, de même qu'autrefois ils ont soutenu sans faiblir la lutte de l'esprit avec le génie. Elliot appartenait à cette race dont les Talleyrand, les Metternich, ont été les types les plus brillans, et bien que ce soit peut-être singulièrement le grandir, nous lui trouvons avec M. de Talleyrand de frappantes ressemblances: même esprit, même sang-froid, même détermination, même tenacité patriotique dans les momens de crise diplomatique. Un tact moins sûr, une volonté moins ferme, une vue moins perçante, ont empêché Elliot de s'élever aussi haut que l'ancien ministre de Napoléon. Peut-être aussi faut-il tenir compte de ce qu'en Angleterre la constitution se prête assez mal à l'emploi de ces talens moins vigoureux que déliés, en même temps que l'opinion publique ne voit pas de très bon œil leur élévation. Cependant cette opinion se laisse parfois fléchir, et la longue domination de lord Palmerston est un exemple de ses rares indulgences. Ajoutons qu'en parcourant l'étude complaisante consacrée naguère à la mémoire de M. de Talleyrand par un diplomate de l'école de lord Palmerston, on arrive bien vite à se convaincre que la race des Elliot n'est pas encore perdue en Angleterre.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LE SPIRITUALISME

DANS LA SCIENCE

Conséquences philosophiques et métaphysiques de la thermodynamique,
par M. G. A. Hirn. Paris 1868.

La science n'est, à proprement parler, ni spiritualiste ni matérialiste; elle s'occupe uniquement des modes et des qualités de la matière, soit inorganique, soit organisée. Dans le monde infini des phénomènes, elle cherche les causes médiates et non les causes premières; elle classe, elle groupe les êtres sans s'informer de l'origine de l'être; elle ramène tous les mouvemens à une dynamique gouvernée par des forces, elle n'essaie point de pénétrer l'essence même de ces causes inconnues que nous appelons des forces. Il n'est pas étonnant que les esprits accoutumés aux recherches scientifiques finissent par oublier qu'il y a quelque chose derrière ce grand horizon qu'ils embrassent sans cesse; l'inconnu, le je ne sais quoi qui se tient caché derrière tout axiome, toute définition, toute loi, s'évapore, pour ainsi dire, et disparaît pour toujours; au sein du relatif, on néglige l'absolu. La méthode expérimentale exige de ses adeptes plus de patience et de pénétration que d'étendue dans l'esprit; les intelligences qui planent très haut et qui montent jusqu'à la philosophie s'oublient volontiers à des contemplations stériles, et ne descendent pas souvent au rôle d'ouvrières. Les observations, les analyses, les expériences, qui seules peuvent enrichir la science, la rivent à la matière; le chimiste est lié à l'atome, le naturaliste à la plante, à l'animal, le physiologiste aux tissus vivans, l'astronome aux grands corps sans vie qui traversent l'uni-

vers. La science demeure, en face des systèmes philosophiques, à l'état de neutralité désarmée quand on ne cherche point à l'inquiéter, armée quand on entreprend de menacer son indépendance. Elle reste insensible aux critiques et aux lamentations des écoles métaphysiques et théologiques ainsi qu'aux adulations naïves de ce matérialisme qui ne lui demande que la satisfaction des intérêts les plus bas et des passions les plus vulgaires. Elle cherche le vrai, mais elle le cherche toujours dans des phénomènes tangibles, visibles, mesurables.

Je ne sache pas que jamais un savant ait entrepris la démonstration scientifique de l'existence d'un principe spirituel. Pour les philosophes, ils n'abordent point l'étude de l'âme par le dehors; ils s'y placent du premier coup, comme dans un centre et une citadelle. Toutes leurs théories, leurs spéculations, dérivent du phénomène initial de la pensée, de la conscience. C'est la méthode cartésienne, celle qui ancre en quelque sorte la philosophie sur le moi intérieur, sur ce moi qui est notre vie, notre amour, notre tout, qu'aucun doute ne peut atteindre, aucune négation étouffer. La philosophie dit à la science : Garde pour toi le monde et ses merveilles, le grand infini matériel; je garde l'âme humaine, où je sens remuer un autre infini. Observe avec les sens, mesure avec le compas, pèse avec la balance, moi j'observe la pensée.—Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette méthode, constatons seulement que la métaphysique spiritualiste va toujours de l'âme au monde, de l'esprit à la matière. Peut-on aller au contraire de la matière à l'esprit? Peut-on, s'élevant des choses tangibles et des mouvemens aux forces et des forces à un principe psychique, fonder le spiritualisme sur la science elle-même? Un savant dont l'ouvrage vient de paraître a tenté de le faire. M. Hirn a une doctrine complète, une métaphysique sans doutes et sans nuages, un dernier mot sur la matière, sur la force, sur l'âme, sur la vie. On s'étonne de trouver tant de foi chez un savant, une foi si jeune, si pleine, si triomphante. M. Hirn présente sur les phénomènes du monde un système complet. Quel est donc ce métaphysicien nouveau qui semble ignorer aussi bien les angoisses et les hésitations de la psychologie moderne que les réserves systématiques de la philosophie positive? M. Hirn est l'un de ceux qui ont jeté les fondemens de cette grande théorie scientifique connue sous le nom de l'*équivalence* ou de la transformation des forces. Cette théorie, qui, on peut le dire, a renouvelé la science, s'est appuyée d'abord sur la thermodynamique ou sur l'étude des relations de la chaleur et du travail mécanique. On sait aujourd'hui que nul effort, nul travail matériel, nul transport de masses corporelles, ne peuvent être obtenus qu'au prix d'une certaine dépense de chaleur, d'électricité ou d'affinité chimique.

La vapeur d'eau qui sort d'une machine après avoir usé sa tension sur l'organisme de cette machine ne possède plus la même quantité de chaleur qu'au moment où elle y est entrée, et ce qu'elle en a perdu est en proportion rigoureuse avec l'effort qui a été obtenu. C'est ce qui fait dire que la chaleur s'est métamorphosée en travail. Réciproquement le travail peut se métamorphoser en chaleur; cette transformation a lieu, par exemple, quand on frotte deux corps l'un contre l'autre. Ce qui est vrai du calorique l'est aussi de l'électricité, du magnétisme, des affinités chimiques. Tous les phénomènes du monde matériel sont les métamorphoses d'une force, d'une énergie indestructible, qui se manifeste seulement par des modes divers. Cette grande loi est devenue aujourd'hui presque aussi familière aux philosophes qu'aux physiciens; le principe de la transformation des forces n'est plus d'ailleurs une simple hypothèse, il est fondé sur des expériences précises, directes, parmi lesquelles on doit citer celles que M. Hirn a faites sur la transformation de la chaleur vitale en travail. « Figurons-nous, dit-il, renfermés dans une guérite obscure et hermétique, obligés de respirer et d'exhaler l'air des poumons à travers un tube de caoutchouc, et obligés pendant une heure et demie, sans répit, de monter sur une roue qui tourne et dont les échelons fuient sans cesse sous nos pieds. » Voilà certes une méthode expérimentale peu attrayante; mais en pareille matière on ne regarde qu'aux résultats, et l'on est assuré aujourd'hui que tout travail mécanique de l'homme correspond à une dépense de chaleur vitale.

Je ne rappelle ces expériences que pour montrer que M. Hirn est un savant dont les titres et l'autorité sont bien reconnus; il a été toutefois pris d'une ambition plus haute que celle du physicien ordinaire. La thermodynamique l'a mené jusqu'à la métaphysique; les machines à vapeur, les calorimètres, les grossiers instrumens du travail mécanique, n'ont pas tenu sa pensée prisonnière, et du fond d'une usine alsacienne elle s'est jetée sur les plus hauts problèmes avec une ardeur où l'on sent quelque chose de la passion germanique pour les chimères en même temps qu'une décision toute française.

I.

Le spiritualisme psychologique distingue deux élémens dans le monde : la matière et l'esprit, le corps et l'âme. A ce dualisme, M. Hirn substitue une trinité nouvelle; il distingue l'atome, la force et l'âme. L'être, suivant lui, a trois formes : la forme matérielle et finie, la forme dynamique et la forme spirituelle. Distinguer la matière et la force, c'est assurément une conception philosophique et

scientifique des plus étranges et des plus audacieuses. Or cette distinction est la pierre angulaire du système nouveau, qui place le principe dynamique entre les corps et les âmes comme un principe intermédiaire seul capable de les mettre en rapport, et toutefois différent des uns et des autres.

La mécanique rationnelle étudie le mouvement, mais elle n'analyse point la nature de la *force;* elle la définit « la cause du mouvement » sans examiner d'ailleurs ce que peut être cette cause. Par une abstraction hardie, elle figure toutes les forces par des pressions ou tensions linéaires qui s'exercent sur des points, de telle sorte que les dessins où ses raisonnemens se symbolisent montrent seulement quelques flèches dirigées en des sens divers. Que représentent ces flèches? Des forces. Et que représentent ces forces? Tous les physiciens répondront qu'elles représentent l'action d'une substance matérielle. M. Hirn soutient que ces forces sont indépendantes de toute substance physique. Pour la plupart des esprits, l'idée de force ne se sépare pas de l'idée d'un corps fort. L'idée d'affinité chimique se lie invinciblement à celle des atomes, l'idée de cohésion à celle de substances cohérentes, l'idée de magnétisme à celle des aimans, l'idée de gravité à celle des graves. La force est comme une puissance occulte que nous logeons dans les corps et que nous ne concevons pas en dehors d'eux.

Si toutefois on analyse avec un peu d'insistance la notion de la force, on se heurte à de singulières difficultés. Même en jugeant de ce qui est hors de nous, nous ne pouvons jamais faire abstraction de nous-mêmes. La notion de force se présente à notre intelligence sous la forme d'un effort, d'une pression, d'une tension. Quand notre main soulève un poids, nous avons conscience que nous exerçons notre force musculaire; mais notre main touche alors, saisit et soulève le poids. Que voulons-nous dire pourtant quand nous affirmons que le soleil attire la terre et que la terre attire la lune? Point de contact ici; c'est à travers l'espace immense et vide que la force se fait sentir; où est la main qui retient ces globes immenses, la corde qui les fait tourner comme dans une fronde? Par quel intermédiaire le pôle terrestre remue-t-il l'aimant et l'oblige-t-il à se tourner toujours de son côté? Il semble qu'il y ait comme une volonté inquiète dans les molécules de l'acier. Quand un courant passe dans un circuit électrique, c'est à la faveur d'une certaine continuité dans les élémens matériels du circuit; mais comment un circuit voisin se trouve-t-il tout d'un coup comme ému et traversé par un de ces courans dits induits qui ne naissent d'aucune action de contact? Attirer, repousser, ces mots n'ont plus de sens précis sitôt que nous ne voyons plus la chaîne qui se tend ou se détend. Là même où nous parlons de contact, y a-t-il contact en

réalité? Ne savons-nous pas que tous les corps sont des systèmes de molécules, que les molécules sont des systèmes d'atomes, qu'il n'y a de continuité véritable ni dans le cristal, ni dans la pierre, ni dans les tissus vivans? Si l'œil humain ne pénètre point dans les méandres de la géométrie atomique, si nul microscope ne peut sonder ces infiniment petits, les phénomènes lumineux, calorifiques, chimiques, nous fournissent à chaque instant la preuve manifeste que ce que nous nommons la matière est composé de parties. Toute variation dans un corps correspond à des mouvemens de ces parties; elles s'approchent, elles s'éloignent, se cherchent, se fuient. Comment concevoir qu'elles agissent les unes sur les autres? L'attraction d'un atome sur l'atome voisin se fait à distance, absolument comme l'attraction d'un soleil sur un autre soleil. Faut-il supposer un vouloir inconscient dans ces petites monades?

On explique, il est vrai, les actions moléculaires, qui sont des actions à distance, à l'aide d'un fluide intermédiaire qu'on appelle l'éther, fluide universel, condensé dans les corps, mais répandu aussi dans le vide qui sépare les planètes et les soleils. La physique repousse aujourd'hui l'hypothèse usée des fluides calorifiques, lumineux, électriques; elle accepte encore le fluide éthéré. C'est sur cette mer sans rivages que passent incessamment les ondes qui, venant frapper notre planète, s'y convertissent en lumière et en chaleur. La lumière n'est plus considérée comme une matière lancée du soleil jusqu'à nos yeux avec une vitesse inouie; c'est un mouvement qui des atomes du soleil se transmet à l'éther infini, et que l'éther communique ensuite aux atomes terrestres. On ne croit plus au vide absolu; quelque chose remplit le monde, porte la lumière de soleil en soleil, joint les pôles des grands corps célestes, et en transmet docilement les moindres oscillations. L'éther est-il une matière atténuée, impondérable ou du moins si légère qu'elle nous semble sans poids? Conserve-t-il des qualités chimiques? Est-il simple, est-il composé? Autant de questions qu'il est presque oiseux de poser, parce qu'il est impossible d'y répondre. Nous ne le considérons en ce moment que comme le véhicule des actions moléculaires, comme un lien réel entre les atomes. Toutefois la présence de cette substance intermédiaire facilite-t-elle beaucoup l'explication des attractions, des répulsions? On ne peut guère imaginer l'éther pareil à une sorte de bloc compacte, tout d'une pièce, sans flexibilité, sans mobilité propre. Si on suppose que des mouvemens intérieurs s'y puissent produire, il faut bien qu'il s'y trouve des parties séparées analogues à des molécules. Nous n'avons donc fait que reculer la difficulté, car il n'est pas plus facile d'expliquer comment une force se communique d'une partie à l'autre de la substance éthérée que d'un atome matériel à un atome matériel

voisin. La science antique avait horreur du vide; la dynamique moderne, on peut le dire, recule devant le plein. Elle ne saurait comment remplir un infini absolument dénué d'élasticité de ces mouvemens incessans qui sont la lumière, la chaleur, la vie même du monde; mais sitôt qu'elle s'arrête à des particules quelconques, éthérées ou matérielles, elle se heurte à ce problème : d'où vient l'action d'une particule sur une autre particule, d'une monade sur une autre monade?

La force est-elle dans les atomes ou en dehors des atomes? C'est sous cette forme que M. Hirn pose cette grande question métaphysique. La science contemporaine ne recherche pas la cause du mouvement, il lui suffit d'en connaître les lois; le mouvement naît du mouvement même : il y a dans l'univers une quantité d'énergie en puissance, invariable dans sa totalité, indestructible, qui se dépense ici dans le transport de masses formidables, ailleurs en giratations et en frémissemens atomiques. La force vive qui anime notre système solaire ne peut se perdre; si le soleil et son chœur de planètes étaient tout d'un coup arrêtés à travers l'espace, toute cette force vive se convertirait du même coup en chaleur, et se retrouverait en entier sous cette forme nouvelle dans le système retourné à l'état de nébuleuse. Si la vie universelle n'est qu'une perpétuelle métamorphose, il est peut-être inutile de chercher la cause du mouvement, ou du moins la science peut abandonner cette recherche. Voyons cependant par quels argumens M. Hirn prétend démontrer que la force est une chose séparée de la matière, indépendante des corps, un principe absolument distinct. Le premier est tiré du phénomène de la gravité.

Voilà deux corps séparés par un intervalle, deux globes ou deux atomes; quelque chose les pousse l'un vers l'autre. D'où naît ici le mouvement de l'attraction? On a supposé que l'espace est sillonné d'une infinité de petits atomes animés d'une excessive vitesse: si ces atomes sont lancés de toutes parts comme des flèches sur les deux corps, ceux-ci se serviront l'un à l'autre d'écran, et, ne recevant pas de flèches sur les deux côtés qui se regardent, ils vont se trouver poussés l'un vers l'autre dans la direction de la ligne qui les joint, ils s'attireront. Les choses peuvent-elles bien se passer ainsi, et peut-il y avoir quelque réalité dans ces pluies atomiques qui rappellent les tourbillons de Descartes? Remarquons que l'attraction s'exerce toujours avec la même puissance, que l'intervalle entre les deux corps soit plein de matière ou vide; toute l'épaisseur de notre globe n'altère en rien l'attraction d'une pierre sur la pierre placée à l'autre extrémité du diamètre terrestre. La gravité est absolument indépendante de ce qui s'interpose entre les corps graves; si elle était due à des chocs de particules, comment expliquer ce

fait? Après avoir signalé cette première difficulté, M. Hirn cherche un second argument dans le phénomène de l'élasticité. On donne ce nom à la force qui, au sein d'un corps, ramène les molécules à leur place après qu'elles ont été momentanément dérangées, soit par un choc, soit par une pression, soit par une tension. Je laisse tomber, par exemple, une boule d'ivoire sur une table polie; la boule s'écrase légèrement; les molécules, violemment rapprochées, s'écartent de nouveau, et la force élastique qui les repousse fait rebondir la boule. Y a-t-il pourtant ici création de force? Non, car au moment où la boule s'arrête, le mouvement visible dont elle était animée se change en mouvement invisible des particules d'ivoire; il n'y a qu'une transformation de mouvement. Voilà comment la science moderne interprète ce phénomène si simple en apparence, en réalité si complexe; elle n'y voit qu'une action de la matière sur la matière, qu'un choc d'atomes ou de molécules. C'est ici que M. Hirn intervient et se demande pourquoi, lorsqu'un atome à l'intérieur de la bille est précipité sur un autre atome, rebondit-il lui-même et revient-il à sa place primitive? Il y a un moment où la vitesse de cet atome est nulle : c'est celui où change le sens de son mouvement. Comment de ce repos le mouvement peut-il sortir? Pourquoi le mouvement renaîtrait-il dans un atome tombé sur un autre atome, si les atomes n'étaient pas élastiques et capables de repousser d'autres atomes propulseurs?

Or M. Hirn affirme et prétend démontrer que les atomes matériels sont invariables en volume et ne jouissent d'aucune élasticité. La démonstration qu'il en donne se fonde sur les lois nouvellement découvertes de la thermodynamique, et nous ne pouvons la reproduire ici; nous nous bornerons à exposer les conclusions de M. Hirn. Suivant lui, la force ne peut exister dans les atomes mêmes, et ceux-ci ne possèdent en eux-mêmes rien qui soit capable d'attirer ou de repousser d'autres atomes. Ce qui est vrai des atomes emprisonnés à des distances infiniment petites dans un corps l'est aussi de ces corps immenses que séparent les cieux. Jamais le mouvement ne naît du mouvement par suite d'un simple contact matériel; la science est impuissante à expliquer par un mouvement atomique le moindre phénomène d'attraction ou de répulsion, qu'il s'agisse de gravité, de magnétisme ou d'élasticité. Outre la substance matière, divisée en unités finies nommées atomes, il faut donc qu'il y en ait une seconde qui n'ait rien de commun avec la première, mais qui ait la puissance de la mouvoir. Cette seconde substance, c'est la force; celle-ci, répandue à travers l'infini, sert de lien à toutes les parties de l'univers. La force est comme une mer où baignent tous les corps. Le vide des machines pneumatiques, des baromètres, des solitudes interstellaires, n'est qu'un espace purgé

de matière, mais toujours rempli de cette chose sans forme, sans parties, qui se manifeste à nous comme force. « Le principe intermédiaire, dit M. Hirn, échappe par sa nature même aux conditions finies du temps et de l'espace. Toute idée de masse, de densité, de divisibilité, de compressibilité, qu'on essaierait d'y ajouter, mène droit à l'absurde. En aucun sens, ce principe ne peut être comparé, même à titre de pure image, à un gaz dilué. En aucun sens non plus, on ne doit le confondre avec ce qui avait été appelé jusqu'ici l'éther... L'élément intermédiaire constitue la force elle-même. »

On peut trouver que dans cette conception l'éminent observateur s'est laissé entraîner hors du domaine scientifique; qu'est-ce que la science positive peut nous apprendre sur un élément qu'il déclare « transcendant, » c'est-à-dire indépendant de toutes les conditions finies du temps et de l'espace? Il défend même à l'imagination de chercher une représentation quelconque de ce principe et des qualités qui le constituent. Ayant posé ces prémisses, il lui est très facile de transporter en quelque sorte toutes les lois de la dynamique moderne sur ce principe nouveau; il suffit pour cela de substituer aux ondulations des atomes des variations périodiques dans l'intensité du principe intermédiaire. « Une onde transcendante n'est autre chose qu'un espace dans lequel varie périodiquement l'intensité d'une force qui ne s'exerce pas actuellement sur deux points matériels. » Quand cette onde vient toucher les corps matériels, le *dunamis* se change en force proprement dite, et il se manifeste un accroissement ou une diminution dans les tensions qui sollicitent ces corps. Jamais le casuisme théologique n'a mieux joué avec les idées et les mots. Il est facile de concevoir que, dès qu'on attribue aux ondes transcendantes toutes les propriétés des ondes matérielles, on puisse se donner la double satisfaction d'être complétement d'accord avec la science, et d'avoir inventé un principe transcendant. On ne se contente même pas d'un seul, on en crée plusieurs; par des raisons du reste excellentes, on distingue le principe gravifique ou la gravité, le principe calorifique et le principe électrique (auquel sont attribués tous les phénomènes chimiques). Ces trois forces ou principes transcendans remplissent l'infini; ils se mêlent sans se troubler : ne sont-ils pas indépendans de l'espace? De même qu'il y a plusieurs espèces d'atomes, pourquoi n'y aurait-il pas plusieurs espèces de forces? Maintenant d'où vient que ces forces soient de nature si différente, que la première, la gravité, soit toujours et constamment semblable à elle-même, qu'un corps ne soit jamais plus ou moins lourd, tandis qu'il est plus ou moins chaud, plus ou moins électrique? La force gravité, répond simplement M. Hirn, est une force sans vie propre, sans variation, tandis que la chaleur et l'électricité sont sans cesse en

mouvement. On ne s'explique guère une différence aussi radicale dans des espèces qui font partie du même genre; mais voici l'objection capitale qu'on peut faire à la doctrine. Comment expliquer la transformation de l'énergie du principe intermédiaire en force capable de remuer les atomes? Est-il plus difficile de concevoir l'action à distance d'un atome sur un atome que l'action de la force sur l'atome, si l'atome et le principe intermédiaire sont choses absolument dissemblables, le premier matériel, le second transcendant, le premier esclave du temps, de l'espace, le second indépendant de l'un et de l'autre, le premier fini, le second infini?

Dès que l'on admet que le monde est composé de deux élémens distincts, l'élément matière et l'élément dynamique, — l'harmonie qui se révèle à tout moment entre les mouvemens et les forces est une sorte d'harmonie préétablie. De même que la sensation est le lien entre l'intelligence et le monde, la force sert de lien aux parties corporelles; mais d'où part le mouvement? La force l'imprime à l'atome; or la force, en tant qu'agent de mouvement, ne naît que sur l'atome. Avant de prendre, pour ainsi dire, un corps, elle n'existe qu'à l'état transcendant; chaque fois donc que remue un atome, il faut invoquer une sorte de miracle; chaque fois que bouge une molécule, il s'opère une transformation d'énergie dynamique qui échappe à toute investigation scientifique. je dirai plus, à toute conception de l'imagination humaine. Était-ce bien la peine d'échafauder à grand'peine un système qui ne jette aucune lueur sur les obscurités où la science cherche prudemment un chemin? Il n'est que trop aisé de triompher des imperfections de la physique moderne, de faire ressortir le caractère nécessairement borné de ses synthèses; mais il est moins aisé de dépasser les provinces où elle est souveraine et de conquérir des empires nouveaux à l'intelligence humaine.

On conçoit aisément qu'en face des phénomènes de l'âme, de la volonté, de la liberté, l'homme sente le besoin de croire à autre chose qu'à la matière tangible, à des mouvemens atomiques, à des forces serviles. On peut même trouver naturel qu'il éprouve cette nécessité quand il cherche simplement à résoudre le problème de la vie, car l'esprit est frappé du premier coup par l'étonnant contraste entre les fatalités du monde physique, entre l'inaltérable sérénité de ses modes immortels et les luttes dramatiques de la volonté, la liberté de la pensée, les agitations de la conscience. Nous sentons remuer en nous un je ne sais quoi qui se joue du temps, de l'espace, qui se précipite sur l'infini, qui semble échapper à toute règle, qui proteste au moins contre toutes les tyrannies matérielles. La philosophie tend donc à remonter jusqu'à un principe spirituel,

mais c'est quand elle se trouve jetée hors de la matière : elle n'invoque le Dieu inconnu que quand elle n'a plus d'autre ressource. Quelles passions, quels nobles intérêts pourra-t-on rattacher à l'existence d'un principe supérieur qui n'est ni l'âme ni le corps, à cette énergie qui n'a rien de commun avec notre propre énergie? S'il nous faut croire à autre chose qu'à ce qui tombe sous les sens, au moins voulons-nous que notre foi s'incline devant quelque chose de grand, de puissant et de libre.

Le système métaphysique de M. Hirn est en somme le suivant : il y a des atomes, il y en a plusieurs espèces, et il est fort probable que les corps admis jusqu'ici comme élémens sont en effet des corps simples. Les atomes matériels sont inélastiques et indivisibles. En dehors de la matière divisée en particules, il y a trois principes transcendans : la gravité, qui agit sur la masse, sur la totalité de l'atome matériel; la chaleur, qui n'agit que sur la périphérie des atomes, et qui est indépendante de la masse et de la nature de ceux-ci; l'électricité, qui agit de même sur les atomes, indépendamment de toute notion de masse, mais dont l'action est en quelque sorte élective et dépend de la nature propre de ces atomes. Ces trois principes coexistent dans les corps, chacun s'y manifeste par des phénomènes spéciaux. Un corps est donc, à proprement parler, une collection d'atomes matériels, immuables en volume, tenus à des distances variables par les principes intermédiaires manifestés comme forces, et qui, remplissant également l'espace infini, servent de trait d'union entre toutes les parties de la matière. Le mouvement d'un atome ne peut se communiquer directement à un autre atome; l'intervention du principe intermédiaire est nécessaire. L'un des caractères de l'élément intermédiaire est d'être soustrait aux conditions finies du temps et de l'espace. « La vitesse de propagation de ce que nous appelons l'attraction universelle, celle des attractions électriques, magnétiques, est infinie, ou plutôt cette vitesse n'existe pas. » L'élément dynamique échappe à toute sensation, à toute détermination. Si l'on en admet l'existence, on se condamne à regarder les points matériels comme des centres géométriques de force, à considérer l'atome comme une sorte de Dieu.

II.

Les théories de M. Hirn sur l'âme le cèdent à peine en originalité à ses théories sur la matière. Si puissant qu'il soit, son principe dynamique transcendant n'a pas sous son gouvernement direct les êtres animés. A la force appartiennent les froids domaines inorga-

niques. Tout ce qui jouit soit de la volonté, soit même de cette volonté qui s'ignore et se nomme l'instinct, tout ce qui revêt les formes de l'organisation renferme un autre principe transcendant comme le premier, comme lui lié à la matière, mais indépendant de la matière, qui s'appelle l'âme. Pour établir l'existence et l'indépendance de la force, M. Hirn a tenté de démontrer que force et matière sont deux choses différentes; pour établir l'existence et l'indépendance du principe animique, il cherche à prouver que le rôle de ce dernier est distinct de celui de la force. Cette partie de sa tâche est plus facile que la première, car dès qu'on remonte des phénomènes inorganiques aux phénomènes vitaux et psychiques, l'impuissance de la physique, de la chimie, éclate à tout instant. « Nous avons nettement limité les attributs de la matière, dit avec quelque assurance M. Hirn, cela est certain; mais ce que nous lui avons vu perdre en puissance est allé directement accroître les attributs d'un autre élément constitutif, de l'élément intermédiaire, de la force. Tandis que nous avons pu assigner à l'atome matériel le caractère essentiel du fini dans l'espace et dans le temps, nous avons vu l'autre élément prendre un caractère tout à fait transcendant. La question qui maintenant se présente presque spontanément à l'esprit est celle-ci : les forces du monde inanimé ne nous suffisent-elles pas pour expliquer complétement les phénomènes du monde organique, de la vie? » En d'autres mots, les forces vitales ne sont-elles qu'une manifestation particulière des autres forces, et peut-on expliquer la vie par le dynamisme et l'âme elle-même par la vie?

Un grand nombre de physiologistes modernes considèrent la vie comme l'œuvre simultanée de forces physiques ordinaires, et ne croient pas à une force vitale qui appartienne en propre aux êtres organisés. Ils regardent le corps, l'animal, comme l'ouvrage des forces moléculaires aussi bien que le sucre, par exemple, ou le cristal de roche. La chaleur animale, à leurs yeux, ne diffère point de la chaleur d'un foyer ordinaire, les mouvemens des organes de ceux d'une machine quelconque; la correspondance entre le travail et la dépense de chaleur est la même dans l'un et dans l'autre cas. Les affinités chimiques ne sont point suspendues à l'intérieur de l'organisme; ils n'admettent pas que la vie ait le pouvoir de les modifier. Si on leur montre dans ses ouvrages la marque évidente d'une intention, d'une puissance directrice qui fait passer la matière dans des moules inaltérables, qui s'en sert comme d'un instrument et le plie à ses desseins, ils demandent s'il n'y a pas aussi dans le simple cristal une force directrice qui construit avec les molécules ces petits édifices géométriques dont les formes sont aussi invariables, plus invariables même que les espèces végétales ou animales.

Le vitalisme, il faut l'avouer, n'est pas aujourd'hui en grande faveur parmi les savans; il n'en est plus guère qui croient que la vie soit une essence, une entité particulière aux organismes. Tous les progrès de la physiologie sont dus à ceux qui cherchent patiemment dans tous les phénomènes l'action de forces définies, chimiques, électriques, mécaniques. Quand on n'incline pas à rattacher la vie, en tant que principe agissant, créateur, aux corps mêmes par des liens matériels, on se trouve forcément poussé vers l'animisme, et l'on arrive à la considérer comme une sorte de gouvernement inférieur de l'esprit. C'est à cette dernière tendance que M. Hirn a cédé; pour lui, la vie et l'âme ne sont qu'une seule et même chose, l'envers et l'endroit d'une même étoffe mystérieuse. C'est la science qui le pousse jusqu'à l'animisme pur de Stahl. L'âme, à l'en croire, bâtit les organes, règle toutes les fonctions animales, répare sans cesse son œuvre d'un jour. Seulement elle n'a point de prise directe sur les atomes, elle est comme un souverain dont les ordres sont exécutés par un ministre; ce ministre, c'est la force, c'est le principe intermédiaire, et de là même lui vient ce nom que nous lui avons donné jusqu'ici sans explication. L'âme ne connaît la matière, le monde externe que par cet intermédiaire. La volonté veut-elle remuer un muscle, il faut qu'elle provoque un changement dans l'état électrique des nerfs qui vont à ce muscle. L'âme n'exécute aucun travail mécanique; elle commande seulement à l'énergie des forces, la diminue ou l'augmente, et ces variations ne peuvent se produire sans que les corps les ressentent. Quand nous voulons, la dépense de force ne se fait que dans l'instrument matériel de cette volonté. La force s'use; mais dans ce système la volonté ne s'userait pas. On peut faire à cette doctrine les objections cent fois répétées contre celle de Stahl, demander comment une âme si savante de fait, capable de construire et d'embellir cette œuvre d'art qui s'appelle un être vivant, n'a en aucune façon conscience des procédés qu'elle emploie; comment elle ignore jusqu'à la nature et au nombre de ces serviteurs si dociles qui lui livrent tous les trésors du monde matériel, comment elle peut diriger le travail de la vie, puisqu'elle ne découvre qu'avec les plus grands efforts les premiers linéamens du plan sublime qui éclate dans la création. A tout cela, l'on n'a rien à répondre, sinon que la conscience, que le *savoir*, ne sont pas nécessaires à la volonté; on nous affirme qu'il peut se faire dans l'esprit une « digestion intellectuelle » dont nous restons aussi inconsciens que nous le sommes chaque jour du travail latent de la digestion stomacale; on assure que nous pouvons penser sans savoir que nous pensons, vouloir sans savoir que nous voulons.

Consciente ou non, la vie possède une puissance directrice. Sans

cesse en lutte contre les puissances matérielles, elle protége, elle achève, elle orne sa demeure; mais, puisque cet architecte a pour ouvriers les forces, M. Hirn nous dira-t-il en quoi diffèrent ces ouvriers et cet architecte? La force est un principe transcendant, l'âme de même. Ces deux principes n'ont-ils rien de commun? qu'est-ce qui les distingue et les sépare? Il va nous l'apprendre. « L'attribut essentiel et typique de l'élément dynamique, c'est d'être répandu partout dans l'espace infini. L'élément vital au contraire est bien évidemment confiné dans l'instrument à l'aide duquel il exécute son évolution en ce monde. » Le principe animique se distingue donc de la force en ce qu'il est localisé dans les êtres; il n'y occupe pas, bien entendu, une place définie, un espace borné, un lieu. Chez l'homme, l'âme n'est pas plus dans le cerveau que dans la main ou dans le pied; on ne peut dire d'aucun organe qu'il en soit le siége. Une lésion qui produit la mort ne la détermine que parce que, directement ou indirectement, elle interrompt une fonction essentielle. L'âme est localisée dans les êtres vivans, et pourtant elle est indépendante de l'espace; elle n'est pas étendue, bien qu'elle soit liée à une chose étendue. Il n'est point facile assurément de comprendre ce mariage; mais M. Hirn réprouve les écarts de l'imagination quand elle cherche à en obtenir une sorte de figure et de représentation. La partie pensante de l'être n'a point une forme définie; toutefois elle est localisée, et en cela elle diffère de la force.

Ne pourrons-nous lui assigner un autre caractère qui lui appartienne en propre? L'élément animique a la notion du temps, c'est-à-dire de la succession des phénomènes. Cette œuvre de coordination qui se nomme la mémoire, et qui est indispensable à tout raisonnement, s'opère, il est vrai, primitivement sur des sensations; mais les sensations resteraient sans lien dans la pensée, si le moi pensant ne les soudait en quelque sorte, s'il n'avait pas l'idée du temps. Il le mesure dans les phénomènes physiques et en sent le flux constant et régulier dans le corps même, qui lui apporte les sensations; il en est en même temps indépendant par essence, et il joue librement dans le passé et dans l'avenir. « Que la notion du temps, dit M. Hirn, soit innée ou un résultat de l'expérience, elle constitue un phénomène purement psychique; elle appartient en propre à l'élément animique, et ne relève point de la structure organique... La seule notion du temps est une pleine réfutation de toutes les théories matérialistes, car elle ne peut appartenir ni à la matière, ni à la force, ni à aucune des manifestations de ces élémens réunis. » Nous avons vu aussi que M. Hirn identifie l'âme et la vie, et subordonne tous les phénomènes de l'organisation à une puissance directrice et de nature supérieure. Partout donc où il y a un

être vivant, une unité organique complète, une âme est présente. M. Hirn donne des âmes aux espèces animales les plus infimes, il en attribue même une à la plante. Il ne croit pas que la flamme qui anime l'homme soit d'une autre nature que l'élément inconnu qui vivifie les formes organiques des deux règnes. Le règne humain, créé par quelques naturalistes, lui semble une chimère de notre vanité. Il cherche à montrer que l'instinct animal confine à l'intelligence, que la bête est libre, qu'elle possède la conscience et la connaissance de ses actes; elle sait aimer, haïr, elle connaît ces passions si humaines, l'orgueil, l'envie; elle ne parle pas, mais elle use de signes, et les paroles ne sont après tout que des signes d'idées. L'animal a donc, suivant lui, une âme, non pas identique à la nôtre, mais analogue; il y a des espèces parmi les âmes, comme les naturalistes en distinguent dans les formes organiques. Les différences spécifiques visibles correspondent à des différences animiques. L'âme d'un chien n'est pas la même que celle d'un chat ou celle d'un lièvre.

En dépit de certaines différences spécifiques, toutes les âmes animales sont toutefois de la même famille. Les âmes végétales du moins sont-elles d'une autre race, d'une autre essence? M. Hirn croit retrouver dans les muettes espèces du monde végétal, dans les arbres, les fleurs, tous les attributs psychiques de l'animal, amoindris seulement et dans une sorte de sommeil. Il parle des plantes en poète plus qu'en naturaliste, leur accorde des instincts, une façon de volonté sourde et qui s'ignore, une espèce de sensibilité touchante et délicate. Peut-on les gratifier aussi de la mémoire, dont nous avons vu qu'il fait un attribut essentiel du principe animique? La plante se souvient-elle, a-t-elle conscience du temps, du passé? Sait-elle aujourd'hui quel vent remuait ses feuilles hier? Rien qu'à poser ces questions, il semble qu'on entre dans le pur domaine de l'imagition. Ce qui est certain et digne de remarque, c'est que du moment qu'on attache l'âme et la vie par un lien des plus étroits, dès qu'on retire aux forces physiques et chimiques le pouvoir de régenter les phénomènes de l'organisation, on est forcé de mettre un principe spirituel partout où règne la vie la plus humble; on n'a plus le droit de soustraire au surnaturel ni ces humbles animaux qui ne semblent pas avoir de vie individuelle, qui vivent en masses agglomérées, pareils aux grains de sable qui forment les rochers, ni les plantes, qui, comme les animaux, naissent, se développent, grandissent, dépérissent et meurent.

Quand on tient que tout être vivant doit la vie et la forme et ses caractères spécifiques à un principe animique spécial, il semble peu naturel d'admettre la transformation des espèces, car la façon dont Darwin et ses adeptes comprennent cette transformation ne

met guère en jeu, avec le temps, que des actions purement matérielles. Aussi n'est-il pas étonnant que M. Hirn ne se montre pas favorable à ces idées nouvelles. Admettre la transformation des espèces, c'est du même coup admettre implicitement une transmutation, une métamorphose continuelle du principe animique. La doctrine de M. Hirn est encore plus contraire à la génération spontanée, car, si l'organisation n'est l'œuvre que d'un principe animique, on ne peut admettre que la vie sorte spontanément de la nature inerte, d'un assemblage quelconque de molécules sollicitées par n'importe quelles forces. Le germe pourtant, avant d'être fécondé, n'est qu'une collection d'atomes; comment la vie va-t-elle y pénétrer? Comment cette petite fraction de matière va-t-elle devenir le logement d'une âme? M. Hirn, on le pense bien, n'explique point ce grand mystère; il n'hésite même pas à invoquer le miracle. « La fécondation d'un germe ne peut, dit-il, être considérée que comme un appel fait à une unité animique, soit préexistante, soit relevant d'un acte immédiat du Créateur. » Quand une molécule de chlore rencontre une molécule d'hydrogène sulfuré, il naît une molécule d'acide chlorhydrique; mais quand se rencontrent les particules d'un germe avec les particules qui le fécondent, un élément nouveau, mystérieux, apparaît; le principe animique se fixe sur ce petit agrégat matériel et lui fait don de la vie. Les âmes sont comme des puissances en disponibilité qui cherchent toujours un corps, ce sont de véritables germes transcendans, doués déjà de caractères spécifiques, qui se trouvent toujours à point nommé où on les appelle, quand on les appelle. Elles sont les hôtes temporaires des prisons matérielles qu'elles construisent; attachées à une substance divisible, variable, éphémère, elles restent unes, indivisibles, immortelles.

Nous avons fini d'exposer cette étrange métaphysique qui commence par la science et finit par la cosmogonie; elle crée dans l'univers une sorte de trinité nouvelle. Le nom de matière n'est laissé qu'aux atomes pondérables, indivisibles, finis, aux corps simples de la chimie : ces atomes, inertes eux-mêmes, sont le jouet perpétuel des principes dynamiques qui sont répandus dans l'espace infini. Chaleur, magnétisme, électricité, affinité, gravité, sont les manifestations d'une énergie incréée et indestructible, la force, qui donne aux corps le mouvement et par conséquent toutes les qualités qui ne sont que des formes particulières du mouvement. Enfin, outre le principe dynamique, il y a un principe animique qui, s'isolant dans les germes et les êtres, donne naissance à tous les phénomènes physiologiques et psychiques. Les forces servent d'intermédiaire entre les corps et les âmes; elles sont le trait d'union perpétuel entre les atomes et la pensée; elles nous révèlent

l'espace, l'infini, la variété merveilleuse du monde. On ne songe pas à établir une hiérarchie entre ces trois principes, le matériel, le dynamique, l'animique; on ne cherche pas davantage à en expliquer les mutuelles relations. Tous les argumens que M. Hirn invoque pour en démontrer l'existence ont un caractère négatif : s'il croit à la réalité indépendante de la force, c'est qu'il ne découvre rien dans la matière qui puisse expliquer les lois et la propagation de la chaleur, de la gravité; s'il croit au principe animique, c'est qu'il ne trouve pas moyen d'expliquer les phénomènes de la vie par le jeu des forces ordinaires. On est ainsi poussé comme à reculons du naturalisme dans le surnaturel; mais, surnaturel pour surnaturel, nous aimons mieux l'ancien que le nouveau, déjà vague, informe et sans limites. On est surpris de rencontrer dans le livre de M. Hirn un ton d'assurance et de démonstration que ne comportent pas de pareilles matières, et que ne justifie pas le résultat auquel parvient l'auteur. Les problèmes les plus délicats, ceux dont la formule elle-même se noie dans les limbes incertains de la pensée, sont traités à la façon de théorèmes. Il annonce et développe son système comme on expose quelque irréprochable théorie. On éprouve une sorte de défiance invincible devant tant de confiance; les esprits ne sont pas encore pliés à se porter de la thermodynamique à la théodicée, des lois les plus ordinaires de la physique aux plus effrayans problèmes de la destinée humaine. Si la science doit mener à la philosophie, il ne nous semble pas que ce soit par les chemins où la conduit M. Hirn; tout son spiritualisme est attaché à un point, à une sorte de nœud qui est la distinction fondamentale entre la matière et la force. Or, sur cette question capitale, il ne réussit point à convaincre. La force assurément figure dans nos calculs et nos raisonnemens comme une abstraction; mais en fait elle tient toujours la place d'une réalité.

Quand on parle de l'attraction d'un aimant sur un autre aimant, c'est comme si on supprimait l'aimant pour mettre à la place une tension unique. Prenons un corps quelconque; ce qui retient une moitié contre l'autre, nous le résumons d'un mot et nous l'appelons la cohésion. Imaginer des forces qui soient tout autre chose que les corps, des mouvemens qui naissent non d'un autre mouvement, mais d'une simple variation dans l'intensité de je ne sais quel principe transcendant, c'est jeter la pensée scientifique hors des domaines où elle peut chercher quelque certitude, et quand on échafaude le spiritualisme sur une semblable doctrine, on risque de ne persuader ni les savans ni les philosophes. La science au reste ne doit se mettre à l'avant-garde d'aucune école philosophique. Elle n'a point à se préoccuper des querelles que susciteront toujours ces mystères que nous nommons âme, conscience, volonté, destinée

humaine; elle cherche le vrai sur un terrain étroit et limité, avec des méthodes rigoureuses; il ne lui est point permis de s'aventurer. Elle n'avance que pas à pas, comme une armée en péril qui s'environne d'éclaireurs. Elle aborde d'abord les sujets les plus humbles, les plus simples; elle a du moins cet avantage de ne jamais reculer. Si elle cessait d'être désintéressée, elle cesserait d'être vraie. Elle ne cherche que des enseignemens immédiats; ses inductions prudentes ne se précipitent point vers les extrémités où l'imagination humaine se porte si facilement. On peut s'irriter contre tant de sagesse et de retenue, blâmer cette indifférence aux passions et aux intérêts qui agitent les sociétés humaines; mais, s'il peut se dégager une philosophie des sciences, ne doit-elle pas en revanche avoir d'autant plus d'empire qu'elle sera plus inconsciente et pour ainsi dire moins voulue? Cet ordre, cette régularité, qui se révèlent dans tous les phénomènes de la nature et de la vie, ne seront-ils pas mieux sentis quand on en aura poursuivi l'application dans les plus menus détails de l'univers? Pense-t-on que le savant ne s'arrête jamais dans sa tâche, qu'il soit comme un ouvrier toujours occupé à traîner, à soulever des pierres, et qui ne jetterait jamais un regard sur son œuvre grandissante? Quelque chose qu'il étudie, il cherche une loi sous les phénomènes, il devine un mystère sous ses découvertes. L'inconnu, l'insondable, l'intangible, enveloppent sans cesse la science; elle y pénètre toujours par un côté, et touche pour ainsi dire du doigt ces formidables barrières que le vulgaire n'aperçoit que dans le lointain. Il n'est chose si simple, la chute d'une pierre, la forme d'un cristal, une roue de moulin qui tourne, un nuage qui passe, le rayon d'une étoile, la mort d'une fleur, qui ne plongent celui qui sait le peu que sait la science humaine en une méditation sans fin, sans issue, sans espoir. Ce n'est point d'un effort volontaire que la science s'élève vers les hautes pensées qui occupent la philosophie. Elle ne se place pas du premier coup dans l'absolu, elle ne se donne point la vision de l'éternel; mais elle sort facilement et forcément des choses contingentes pour en trouver la source immortelle. Les lois particulières qu'elle s'applique à étudier lui donnent l'intuition d'une loi qui embrasse tous les corps, tous les temps, toutes les manifestations que peuvent saisir nos sens imparfaits. Plus elle s'achève, s'enrichit, étend son domaine, et plus aussi cette intuition devient claire, plus ferme devient la croyance dans un ordre universel.

AUGUSTE LAUGEL.

LA GRÈCE EN 1869

Quoique les populations se renouvellent insensiblement, il y a aujourd'hui dans la société grecque trois générations distinctes, sans compter les enfans, qui feront la quatrième. La première a combattu dans la guerre de l'indépendance ou en a vu les derniers actes ; elle se compose de palikares, de vieux marins et de quelques politiques des premiers jours. La seconde a rebâti les villes, rédigé la constitution et créé les écoles; elle est au gouvernement et occupe la plupart des hautes fonctions dans l'état, la banque et le commerce. Enfin il y a les jeunes hommes, qui ne tarderont pas à jouer les principaux rôles. La vieille génération est presque épuisée, ses représentans s'éteignent tous les jours; mais quand il lui arrive de se montrer dans les affaires publiques, elle se croit encore au temps des Turcs, et suit une politique de pachas. La génération moyenne, qui a le rôle actif, est désespérée. Elle a compté sur une extension de l'indépendance hellénique, sur un abandon de la Crète et sur une amélioration de la situation générale; elle n'a pas reculé pour cela devant de grands sacrifices. Après le verdict de la conférence de Paris, il lui a fallu faire une sorte de liquidation. Alors elle s'est vue en face d'un trésor vide et endetté, d'une société appauvrie et obsédée par le brigandage, d'administrateurs corrompus et poursuivis par la voix publique, d'une chambre artificielle qui venait d'abdiquer en deux mots entre les mains d'un ministère devenu impossible, enfin d'une puissance qui, d'adversaire de la Grèce, était devenue son juge, et qui, de concert avec toute l'Europe, prononçait contre elle une condamnation. Quand je dis que cette génération d'hommes, la plupart dévoués à leur pays, est aujourd'hui désespérée, je traduis le mot grec qui retentit de tous côtés à mes

oreilles, ἀπηλπισμένοι. Je veux donc examiner sans passion d'aucun genre les élémens constitutifs de cette société hellénique, et voir si ce désespoir est légitime, ou s'il n'est que l'effet d'une crise passagère d'où la nation grecque sortira; je chercherai en même temps à quelles conditions elle en pourra sortir.

I.

La religion joue dans le Levant un rôle plus intime que dans les pays catholiques. Si les principes annuellement énoncés et sans cesse pratiqués par l'église de Rome ne mettaient pas celle-ci en lutte avec nos lois politiques et civiles, nous tenons en réalité si peu à ses vieux symboles à peu près incompris, que la morale générale, soutenue par les codes, pourrait régler à elle seule notre activité. C'est la lutte de l'église et de l'état qui partage les âmes et en retient un grand nombre dans le camp de la foi; quelques-unes y restent par éducation et par habitude, d'autres s'y enrôlent par politique et par intérêt; réunies, elles forment un corps d'armée qui fait illusion et donne une apparence religieuse à une société qui au fond ne l'est pas. Rien de semblable dans la société grecque. Ici l'église est faible et la religion forte : l'église n'a point une unité comparable à celle de la monarchie presque absolue du pape. Non-seulement les communautés chrétiennes sont indépendantes les unes des autres, et ne relèvent que de leurs évêques, qui eux-mêmes ne peuvent rien sans les synodes; mais le clergé ordinaire est marié, les prêtres sont des pères de famille fort peu théologiens, plus occupés d'assurer des alimens à leurs femmes et à leurs enfans que de se concerter entre eux pour résister à la loi ou pour l'éluder. Ces prêtres font donc partie de la société civile au même titre que les autres citoyens. Ce qui achève de les assimiler aux laïques, c'est qu'ils ne peuvent attendre de l'église ni honneurs ni richesses : l'accès aux hautes fonctions religieuses leur est fermé; celles-ci sont réservées au clergé régulier et non marié, de sorte que les couvens, qui chez nous forment de petites sociétés dépendantes du pape beaucoup plus que de l'empereur, sont les retraites où les futurs chefs des églises d'Orient vont étudier la théologie et se préparer à l'administration des diocèses. Sans doute les couvens ne laissent pas d'avoir des inconvéniens dans la société grecque : célibataires, les moines cherchent souvent, dit-on, hors du royaume un point d'appui dans le nord de l'Europe et se font les propagateurs du panslavisme. C'est aux chefs du clergé à se défendre contre cette accusation; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que leur influence est en réalité bien faible et qu'elle diminue de jour en jour.

S'il était vrai que le haut clergé demande son mot d'ordre à la Russie, comme le nôtre à Rome, les Grecs savent très bien et répètent sans cesse que ce serait pour eux un extrême malheur de trouver un pape à Pétersbourg après s'être pendant quinze cents ans défendus contre celui qui siége à Rome.

L'indépendance des églises et le mariage des prêtres donnent à la foi des laïques un caractère de religion personnelle qui la rapproche beaucoup du protestantisme. Si les dogmes sont fixés, et n'ont pas varié depuis bien des siècles, chacun tire de ces formules les idées qu'il croit y voir, et conserve dans l'interprétation philosophique une grande liberté. Au fond, tout en pratiquant des cérémonies traditionnelles, on se préoccupe fort peu de la théologie. A cet égard, la religion joue dans la société grecque un rôle fort analogue à celui des anciennes religions païennes. C'est un grand avantage pour les Grecs : tout en demeurant religieux, ils échappent ainsi au fanatisme, sentiment à la fois ardent et coupable produit par le mélange de la religion et de la politique.

L'absence d'alliances politiques au dedans fait que le clergé grec ne s'occupe guère que de ses fonctions sacrées, et épargne à l'état cette hostilité que les clergés latins montrent en tant d'occasions. Les couvens sont quelquefois riches; les prêtres mariés sont le plus souvent pauvres et par conséquent peu éclairés. Il y a aujourd'hui en Grèce des personnes qui voudraient les voir rétribués par l'état et chargés des écoles primaires. Cela aurait moins d'inconvéniens que chez nous, puisqu'ils sont pères de famille et n'ont point de pape; mais ce serait introduire la politique dans le clergé, constituer à son égard un privilége et mettre dans la société grecque un élément de discorde dont elle est exempte. Ce qui se passe au sein des nations catholiques doit instruire ces publicistes : ne s'efforcent-elles pas de rendre l'église indépendante de l'état, afin que l'état soit lui-même indépendant de l'église? Quand on jouit de cette séparation si désirée, n'est-ce pas une grande faute que de la vouloir mettre en péril?

L'église grecque est encore chargée au contraire de certaines fonctions qu'il serait temps de rendre à l'état. C'est elle, par exemple, qui fait et défait les mariages. Que le prêtre aille dans une maison privée baptiser un enfant et pratiquer sur lui ses cérémonies purificatoires, c'est affaire de religion pure; l'état n'a pas à s'enquérir si un homme est d'une religion ou d'une autre. Quant au mariage, ce n'est pas simplement un acte religieux; on pourrait même soutenir que l'Évangile ne s'en est pas vivement préoccupé. C'est un acte civil au premier chef, puisqu'il assure l'avenir des enfans, divise ou unit les héritages, et donne naissance à une foule de lois

et d'usages qui n'ont rien de commun avec la religion. Au fond, le mariage devant le prêtre est une union mystique qui n'est indissoluble que par convention, et que l'antipathie des conjoints rend par le fait illusoire. L'église romaine, pour des raisons tirées de sa politique, a cru devoir déclarer cette union perpétuelle comme les vœux monastiques. L'église orthodoxe n'a point admis cette doctrine, et s'est tenue plus près de la nature. Au temps de la domination turque, on n'éprouvait pas le besoin du mariage civil, qui était impraticable; mais aujourd'hui l'absence d'union civile produit des effets désastreux. Le prêtre unit les hommes et les femmes avec une facilité incroyable; on divorce fréquemment et sans motifs sérieux; il se fait des échanges de maris entre femmes, de femmes entre maris, au grand détriment des enfans et des bonnes mœurs, au préjudice aussi des fortunes. Comme en se mariant on a toujours devant les yeux la possibilité d'un divorce, le régime dotal est à peu près exclusivement pratiqué : la femme conserve le libre usage de sa fortune, le mari ne peut l'empêcher d'en jouir à sa guise et même de la dilapider. Aussi, malgré les efforts et les exhortations des pères de famille, le luxe venu d'Europe a-t-il envahi avec une rapidité extrême la société hellénique.

Il est démontré aux yeux des hommes de loi de la Grèce que le mariage par-devant le prêtre ne suffit pas dans une société qui aspire à se civiliser, et que la religion n'est pas un frein assez fort pour en empêcher la décomposition. Ils voient autour d'eux trois manières de constituer la famille : celle des musulmans, où la femme est achetée comme une esclave et traitée comme telle; celle des Grecs, où la monogamie a pour base le mariage religieux avec le divorce, qui la rend presque illusoire; enfin celle des peuples civilisés d'Occident, où la loi civile intervient avec la rigueur de ses formules et son esprit de conservation. On peut dire que chez les mahométans la famille n'est pas constituée, qu'elle l'est à moitié chez les Grecs et chez ceux des catholiques où ne règne pas encore la loi civile, qu'elle l'est complétement là seulement où cette dernière a toute son énergie. C'est un des plus grands progrès que la société hellénique ait à réaliser que de constituer la famille par la réduction, sinon par la suppression des divorces. Elle rencontre pour cela des facilités dont ne jouissent pas les peuples catholiques, comme on en peut juger par l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, où les clergés se révoltent contre ce qu'ils appellent les usurpations de la loi. Chez les Hellènes, le clergé n'a point l'habitude de rien tenter contre ce qui peut améliorer le sort de la patrie; les prêtres, la plupart mariés, ont eux-mêmes intérêt à ce que la famille se consolide, et tous comprendront vite que ce progrès est un de ceux qui

peuvent le mieux marquer leur supériorité en face des musulmans.

Cette supériorité s'affirme de plus en plus par les progrès de l'instruction publique chez les Grecs. On peut dire qu'ici toutes les voies lui sont ouvertes et qu'elle n'a aucun obstacle sérieux à redouter. J'ai entendu des Athéniens se plaindre que l'enseignement est superficiel et ne peut pas entrer en comparaison avec ce qu'on trouve en Allemagne, en Angleterre et en France. Jusqu'à présent en effet, les Grecs n'ont guère contribué à l'avancement général de la science : il ne suffit pas pour atteindre ce but qu'une ville renferme un homme instruit dans chaque partie; il faut à ce savant un milieu où il se retrempe sans cesse, où ses idées se développent et se rectifient en se communiquant. Ce milieu n'existe pas encore : il se forme, il se complétera, et cela d'autant plus vite que les communications avec l'Occident seront plus faciles, plus rapides et plus nombreuses; mais, avant d'en venir là, nous comprenons fort bien que les hommes instruits de la Grèce aient eu autre chose à faire que de viser à des découvertes. Au sortir de la guerre de l'indépendance, quelle instruction y avait-il dans ce pays, combien de colléges et d'écoles, combien de professeurs et de maîtres? Où en était, je ne dirai pas le savoir, mais la langue elle-même? Quelle éducation avaient reçue non-seulement les femmes, mais les hommes? On peut répondre aucune, si l'on excepte les personnes qui avaient vécu à l'étranger, en Allemagne, en France, en Italie, en Angleterre ou même en Russie. Tout était donc à faire : en 1830, la Grèce était comme une solitude parcourue par des klephtes victorieux et ignorans. Il fallut d'abord organiser un état politique quelconque et constituer un peuple. On ne songea guère sérieusement à l'instruction publique qu'après l'arrivée du roi Othon et des Bavarois. Cependant dès 1847, à l'époque où nous vînmes fonder notre école d'Athènes, nous trouvâmes des écoles nombreuses, des lycées, une université régulièrement organisée (1), un observatoire, et dans la société hellénique une extrême ardeur à s'instruire. Durant ces vingt dernières années, le progrès de toutes ces institutions a été constant. Il y a des écoles primaires dans toute la Grèce, écoles où l'on apprend non-seulement à lire, à écrire et à compter, mais où le plus souvent, à côté de la langue usuelle, on étudie la langue ancienne, qui lui sert de correctif et de complément. Les lycées d'enseignement secondaire se sont développés et multipliés; on en trouve dans les principales villes. L'université d'Athènes, organisée à peu près sur le modèle de celles de l'Allemagne, attire

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er novembre 1847, *l'Université d'Athènes et l'Instruction publique en Grèce*, par M. Ch. Lévêque.

autour de ses chaires des jeunes gens de toutes les parties du monde hellénique; elle compte plus de douze cents étudians, répartis entre les sciences, les lettres, le droit et la médecine. Ce foyer de lumière rayonne de tous côtés.

L'état fait-il ce qu'il peut pour entretenir et améliorer l'enseignement public? Il est certain que jusqu'à ce jour il a fait peu de chose, et qu'il a, comme tant d'autres, donné à la guerre des ressources qui eussent été mieux employées autrement. Là-dessus, je ne sais trop ce que l'Europe pourrait reprocher aux Hellènes; mais chez eux, comme dans tout l'Orient, l'initiative privée est fort généreuse : elle fonde les établissemens, elle les dote, elle construit les édifices où ils doivent être installés. En ce moment, on en élève ou on en achève dans Athènes qui auront coûté plusieurs millions. Cependant on ne peut pas espérer que les particuliers ou les sociétés connues sous le nom d'*hétairies* feront toujours les frais de l'enseignement; il est de toute nécessité que l'état se mette en mesure de remplir son devoir, qu'il règle ses comptes avec les professeurs et les maîtres, qu'il rouvre les établissemens que le dernier ministère avait fermés par une mauvaise économie, et qu'il en crée de nouveaux. Il y est d'autant plus obligé qu'il a la haute main sur toute l'instruction publique et qu'il en est le directeur effectif : c'est lui qui fait ou autorise les programmes pour toutes les écoles; son autorité en cela est si grande qu'elle s'étend jusque sur l'enseignement ecclésiastique. Il y a aux portes d'Athènes une maison tenue par des prêtres et où s'enseigne la théologie; les élèves y portent le costume sacerdotal; c'est une sorte de grand séminaire. Or les programmes y sont donnés par le ministre de l'instruction publique, ses inspecteurs y font des tournées, sans que le clergé songe à s'y opposer en aucune manière. Cette puissance de l'état, qui est soumis à une constitution où la liberté des cultes est proclamée, donne à la Grèce une position excellente, que de grands peuples, plus avancés qu'elle en beaucoup de choses, pourraient envier. Cette puissance s'exerce sans conteste, et, se rencontrant dans une société où la religion n'est point centralisée, peut avoir sur l'avenir de la nation la plus heureuse influence.

C'est une des choses que les Grecs ont le mieux comprises du jour où ils ont été maîtres d'eux-mêmes. Ils ne savaient certainement pas que l'Arya l'emporte sur toutes les autres races par son développement intellectuel, qui n'a d'autres limites que celles de la vie; mais, Aryas eux-mêmes, ils ont toujours eu le sentiment de leur supériorité en face des races asiatiques et septentrionales. S'instruire est pour eux le signe qui doit distinguer un Hellène d'un musulman. Ils ont donc couru avec passion aux écoles : le mouve-

ment s'est étendu dans tous les pays où il y a des Grecs, en Égypte, en Asie, à Constantinople et dans beaucoup de villes de la Turquie d'Europe. En Grèce, à l'instruction des hommes s'est ajoutée celle des filles. Il faut insister sur ce point, car c'est un des traits les plus caractéristiques et en même temps les plus honorables de l'esprit grec. Les Hellènes sàvent très bien qu'en Orient les femmes chrétiennes, c'est-à-dire libres, doivent, par leur éducation, être placées au-dessus des femmes de harem, être élevées au niveau des femmes d'Occident, être mises en communauté d'idées avec leurs pères, leurs maris et leurs frères. Quand l'instruction de ceux-ci se développe, il faut que la leur s'améliore aussi. On a donc dès 1835 fondé dans Athènes une première école de filles (1). Cette maison a langui pendant quelques années; puis, les dons, les legs et les secours d'une hétairie active et intelligente étant venus, on a pu bâtir un grand édifice, y appeler les filles de toute classe, y avoir des pensionnaires pour les familles éloignées, y créer des bourses, y former des institutrices et des maîtresses d'école pour les provinces. Aujourd'hui l'Arsakion est un établissement modèle, très semblable à nos lycées, et où les filles reçoivent une instruction qui ne le cède en rien à celle des garçons. Elles y sont au nombre d'environ neuf cents, divisées en sections et en classes. Tout l'enseignement y est donné par les professeurs de l'université d'Athènes à la satisfaction des mères de famille et aux applaudissemens du clergé. On peut dire qu'il y a là une des forces les plus puissantes et les plus actives de la civilisation dans le Levant.

Il est maintenant nécessaire de mettre au jour, afin qu'on s'applique à le corriger, un vice inhérent à la société hellénique et qui provient du genre d'éducation qu'elle se donne. L'instruction de la jeunesse est entièrement théorique, et les applications de la science n'ont pas encore commencé à s'y produire; la Grèce, sauf de bien rares exceptions, est dépourvue d'industrie. L'agriculture y a fait des progrès en ce sens que l'étendue des terres cultivées s'est accrue; mais les procédés ne se sont guère améliorés, le traitement des produits est encore presque partout ce qu'il était il y a trente ans. Il est peu de pays où l'olivier et la vigne croissent avec autant de facilité et donnent des récoltes aussi belles et aussi abondantes. Eh bien! l'huile est si mal préparée qu'elle ne peut se vendre à l'étranger dans des conditions avantageuses; le vin a continué d'être assaisonné de résine, procédé venu de Lyon avant l'époque de Plutarque, et qui transforme un jus alcoolique et savoureux en une sorte de vernis. Il y a même eu à l'égard de l'agriculture une incu-

(1) Cet établissement porte le nom d'Arsakion, du nom du fondateur, Arsace.

rie qui a ressemblé à du mauvais vouloir; la plaine d'Argos possédait une ferme-école dont l'influence était fort heureuse, elle a cessé d'être soutenue, et elle est tombée; la reine Amélie, femme du roi Othon, avait créé près d'Athènes un établissement modèle qui n'est plus qu'une ruine. Les routes que le dernier gouvernement avait commencées n'ont pas été continuées; les transports se font encore à grands frais sur des mulets et sur des ânes, comme dans les pays turcs les plus abandonnés. Bien plus, on a rendu il y a quelque temps une loi affectant certains centimes à la construction de chemins. Ces centimes, assure-t-on, ont été perçus, mais les chemins n'ont pas été faits; l'argent passe à la guerre et à l'intrigue. Voici, pour que le lecteur en puisse juger, un exemple des effets produits par cet état de choses : à la dernière récolte, dans le Péloponèse, le vin se vendait 2 centimes le litre, et beaucoup de vignes n'ont pas été vendangées; il est évident que, si la préparation eût été améliorée et qu'il y eût eu des voies nombreuses aboutissant aux ports de mer, tout ce vin aurait pu être exporté, et qu'une somme d'argent considérable serait entrée dans le Péloponèse.

Au progrès de l'agriculture se rattache étroitement celui des industries qui en dépendent. Le pays produit assez de coton, de laine et de soie pour vêtir tous ses habitans, il est fécond en matières tinctoriales; mais il n'y a pour ainsi dire pas de fabriques d'étoffes de soie, de laine ou de coton. Des tissages domestiques se font encore dans certaines provinces au moyen de petits métiers dont les produits sont solides, mais fort chers, et employés principalement par les gens qui ont gardé les anciens costumes. Quant aux autres, dont le nombre s'est accru depuis vingt ans dans une grande proportion, ils achètent les draps, les calicots et les soieries de France, d'Allemagne, d'Angleterre et d'Amérique. La Grèce vend donc à l'étranger ses matières premières pour les racheter plus cher quand on les lui rapporte manufacturées; si elle n'avait pas une autre source de revenus dont nous parlerons tout à l'heure, il y a longtemps qu'il n'y aurait plus une drachme en circulation dans toute la contrée.

Quant aux autres industries, elles sont nulles ou à peu près. Dans Athènes, ville de 50,000 habitans et capitale d'un royaume, on ne trouve pas à faire, je ne dirai pas fabriquer, mais réparer une lampe ou une montre, ou construire un appareil, même très simple, exigeant quelque précision. Les grandes industries sont à créer. Si elles n'existent point, ce n'est pas que la force manque ou qu'elle soit coûteuse : outre celle qu'on peut toujours produire avec du combustible, la Grèce a des chutes d'eau perpétuelles dans ses montagnes; à Livadie, l'Hercyne développe plus de mille chevaux

de force qui ne sont pas utilisés. Elle a des réservoirs naturels qui peuvent alimenter des usines au-dessous d'eux : citons le seul lac de Phénéos en Arcadie, qui est à 760 mètres au-dessus de la mer, et dont les émissaires naturels entretiennent la rivière abondante du Ladon.

Ainsi la nature ne manque point à l'homme, et d'un autre côté la Grèce est peuplée d'hommes manifestement intelligens; mais jusqu'à présent le Grec a dédaigné ou maltraité la nature qui s'offre à lui. Il a étendu le désert au lieu de le repeupler; il a couru aux villes et aux écoles, où il a reçu une éducation qu'il croit à tort la plus libérale, parce qu'elle s'acquiert sans qu'il soit besoin du secours des mains. Il en est résulté une rupture d'équilibre dans les forces morales de la nation : les villes et tout le pays manquent d'ingénieurs, de contre-maîtres et d'ouvriers; mais elles regorgent d'avocats sans causes, de médecins sans malades, d'officiers inutiles, de gens vaniteux et de politiques qui cherchent fortune dans le renversement des ministères, dans les troubles publics et les révolutions. Si l'agriculture et l'industrie étaient honorées et encouragées comme elles le méritent, ces oisifs intelligens et instruits trouveraient des occupations honnêtes et lucratives, par lesquelles ils contribueraient à la prospérité de leur patrie en s'enrichissant eux-mêmes.

Les moyens d'atteindre ces résultats n'ont point à être cherchés bien loin : la Grèce a trois protectrices dont deux au moins peuvent lui être d'un grand secours. De plus, en se soumettant tout récemment à un jugement sévère de l'Europe, elle a acquis le droit de dire à tous les peuples qui se sont faits ses juges : « Vous me condamnez à demeurer inactive sur un angle de terre où vos pères m'ont confinée, et qui dans l'état présent ne peut pas même me nourrir; donnez-moi donc les moyens d'y vivre en paix et d'y jouir de la sécurité du lendemain. » Eh bien! il y a deux moyens également praticables dans l'emploi desquels l'Europe ferait tout pour aider les Hellènes : qu'ils attirent chez eux les étrangers, et qu'ils envoient eux-mêmes leurs fils étudier chez nous l'agriculture, les industries et les métiers.

L'accueil fait en Grèce aux industries étrangères est moins qu'encourageant; il importe à ce pays de changer de système, car jusqu'à ce jour les industriels venus du dehors n'ont guère éprouvé que des déboires, témoin la compagnie anglaise, toute nouvelle encore, du chemin de fer d'Athènes au Pirée : est-il un ennui qu'elle n'ait essuyé, un obstacle qu'on n'ait mis devant elle, une perte de temps et d'argent qu'elle n'ait eu à subir? Elle a lutté et vaincu, son chemin est ouvert, elle fait des recettes merveilleuses; ce-

pendant elle n'a pas encore conquis le repos. Les Grecs devraient comprendre que les industries venues du dehors sont pour eux autant de bienfaits et souvent des actes de courage, sinon de dévoûment. Quand ils auront appris comment on les fonde, comment on les exploite et comment on travaille, alors ils n'auront plus besoin des étrangers. Pour les aider à y parvenir plus vite, nous avons en Occident mille écoles d'industrie, mille exploitations agricoles et un nombre infini de manufactures où ils peuvent envoyer leurs enfans en apprentissage. Il n'est pas un gouvernement qui ne fût heureux de les encourager dans cette voie; les chefs d'établissemens privés le seront d'enseigner leur art à des jeunes gens qui reviendront exploiter leur propre pays, et avec lesquels ils resteront en rapports d'affaires. Je connais des industriels français, anglais et allemands qui échangent entre eux leurs fils et se les rendent après deux ou trois ans, habiles et tout formés. Un tel échange ne peut exister avec la Grèce, où tout est à créer; mais le bon vouloir qu'on a pour elle et le désir de la voir prospérer en tiendront lieu. Que ne fonde-t-elle de son côté des hétairies agricoles et industrielles, comme elle en a fondé pour la création d'écoles et de maisons de bienfaisance? Ces sociétés entretiendraient des jeunes gens en Europe en même temps qu'elles organiseraient, pour leur retour, des établissemens agricoles et industriels.

Comment donc la Grèce a-t-elle vécu jusqu'à ce jour? Par la marine et par la banque : elle ne produit pas, mais elle transporte et elle échange les valeurs des différens pays de production. Sur 1 million 1/2 d'habitans que renferment la Grèce libre et ses îles, on compte aujourd'hui de 28 à 30,000 marins, qui sont les plus sobres et les plus habiles de la Méditerranée. Leurs nombreux bâtimens à voiles se construisent généralement dans le pays et à peu de frais, quoiqu'une partie des matériaux vienne de l'étranger. Ils peuvent faire les transports à des conditions plus avantageuses que les autres marines, parce qu'à la modicité des prix ils ajoutent la sécurité sur mer. La marine à vapeur locale s'est bien développée depuis vingt ans : en 1850, il n'y avait encore dans les mers grecques qu'un petit service gréco-autrichien par l'isthme de Corinthe; aujourd'hui toutes les côtes de terre ferme et la plupart des îles sont desservies par une compagnie hellénique de navigation à vapeur qui est loin d'avoir atteint la perfection, mais qui fait de bonnes affaires. Quand les services de ses bateaux seront plus réguliers et plus rapides, l'installation meilleure, les prix moins élevés et la police du bord mieux faite, elle pourra lutter avec les grandes compagnies du dehors.

La Banque nationale partage avec la Banque ionienne le prin-

cipal mouvement financier du monde hellénique dans ses rapports avec les étrangers. Une foule de Grecs sont banquiers, ou font la banque tout en ayant un commerce particulier. Il en résulte pour eux un accroissement quelquefois rapide de leur avoir. Au sortir de la guerre de l'indépendance, on peut dire qu'il n'y avait pas en Grèce un seul homme riche; depuis ce temps, il s'est formé un grand nombre de fortunes, dont quelques-unes sont considérables. Beaucoup de capitaux ont été immobilisés dans les constructions des villes; mais la plupart sont restés engagés dans la marine et dans la banque, où ils produisent souvent de forts intérêts. Malgré la catastrophe dont un ministère aux abois l'a menacée l'hiver dernier, la Banque nationale a distribué 13,75 pour 100 à ses actionnaires. Elle est organisée sur le modèle de la Banque de France; elle est dirigée avec prudence et honnêteté; elle est la pierrre fondamentale du royaume grec, et l'on peut dire qu'elle serait un des meilleurs établissemens financiers de l'Europe, si elle était sûre de n'être jamais mise au pillage par quelque mauvais gouvernement.

La marine et la banque sont les deux mamelles de la Grèce contemporaine : les bénéfices qu'elles réalisent se répandent dans le pays et servent à y entretenir l'agriculture, le commerce et les petites industries qu'on y rencontre. Si elles venaient à manquer, la Grèce ne tarderait point à être affamée, la caisse de l'état ne tirerait pas une drachme des habitans appauvris. Or un peuple méditerranéen, turc ou autre, pourra toujours, quand il le voudra, tarir ces sources de revenus jusqu'au jour où la Grèce sera devenue agricole et industrielle, et pourra vivre par elle-même. C'est ce qu'a failli prouver par les faits la mesure prise par le sultan à l'égard des Grecs avant la réunion de la conférence. Par là ils ont pu comprendre qu'il ne leur suffit pas d'être marins, banquiers, avocats, médecins, professeurs ou soldats, parce que tout cela n'assure pas le nécessaire de la vie, et peut manquer en un seul jour.

II.

Le grand développement de l'instruction, joint aux instincts naturels du peuple grec et à une réaction énergique contre l'absolutisme des sultans, a eu pour conséquence une constitution politique plus libérale qu'aucune de celles de l'Europe : un roi qui règne, mais qui ne gouverne pas, et ne pourra jamais gouverner sans une révolution, une seule chambre qui fait les lois et qui tient les ministres sous son influence immédiate, voilà les deux et à peu près les uniques rouages de cette constitution. Cela ne veut pas dire que le roi n'exerce aucune action sur la direction des affaires : c'est lui

qui choisit ses ministres responsables, et il peut dissoudre la chambre; par là, il adresse au peuple et à ses représentans une sorte de remontrance qui peut changer le cours des idées. Toutefois cette action du roi est limitée, et en cas de conflit prolongé le dernier mot reste toujours à la nation. Il arrive donc nécessairement, si la constitution est respectée, que la nation finit par avoir les ministres qu'elle veut et par marcher dans la voie qu'elle préfère. Il n'y a en Europe que la république helvétique où l'on puisse trouver une liberté aussi grande; même il existe en Suisse des élémens de contradiction qui n'existent pas en Grèce et qui laisseraient l'avantage réel à cette dernière, si la Suisse n'avait pas appris à ses dépens à se bien gouverner elle-même. La Grèce au contraire fait son apprentisage en cela comme en tout le reste, et s'accoutume au travers des périls à la pratique de la liberté, dont ses publicistes lui donnent tous les jours la théorie.

Ces périls et cette turbulence de passions et d'idées ont soulevé dans ces derniers temps en Europe et même en Grèce la question de savoir si ce pays ne profiterait pas mieux sous un gouvernement absolu, et s'il est réellement capable de supporter une telle dose de liberté. C'est là une idée venue du dehors et contre laquelle les Grecs doivent se tenir en garde. Pour moi, je considère ce seul problème comme un rêve, et la tentative qu'on pourrait faire de le réaliser comme funeste et impraticable. Si la Grèce était un peuple de cultivateurs et que sa tribune politique, comme le Pnyx des trente tyrans, fût tournée du côté des terres, on pourrait peut-être l'asservir. Il n'en est pas ainsi, elle regarde la mer; la marine est un adversaire naturel de l'absolutisme; elle veut la liberté de ses mouvemens et de ses transactions; c'est pour soustraire la leur à l'absolutisme musulman que les Grecs ont combattu pendant sept années, lutte où la marine marchande s'est changée tout à coup en marine de guerre. Pourquoi encore est-ce la Crète et non la Thessalie qui s'est récemment soulevée? Un absolutisme qui n'interviendrait pas dans les transactions commerciales et qui n'aurait pas dans sa main la marine ne serait que nominal, et, s'il l'avait, il la ruinerait ou serait ruiné par elle.

Il en est de même de la banque : on la voit naître et grandir avec la liberté. Si elle est sous l'autorité de quelque pouvoir absolu, elle perd avec sa sécurité la confiance publique, qui est sa force vitale. La Grèce en a fait l'expérience tout récemment. Le capital de sa Banque nationale est représenté par les dépôts des particuliers et par des legs et donations faits au profit d'établissemens auxquels elle en paie le revenu. Un peu avant la réunion de la conférence, le ministère ayant demandé à une chambre élue sous son influence un vote de confiance en présence des périls qui, disait-il, mena-

çaient le pays, deux mots introduits dans la formule du vote donnèrent à ce ministère une puissance dictatoriale. Le premier usage qu'il en fit fut de tenter un coup de main sur l'encaisse de la banque; celle-ci se retrancha dans la légalité, et ne parvint à conjurer sa ruine qu'en souscrivant un prêt le couteau sur la gorge. Tous les Grecs le savent, et comprennent, je pense, ce qu'un gouvernement absolu pourrait faire en pareille occurrence.

L'absolutisme d'ailleurs n'a pas un seul point d'appui dans ce pays : il ne peut saisir l'homme que dans sa personne ou dans ses biens. Or le Grec est insaisissable dans ses montagnes; tout l'empire turc a été impuissant contre le Magne pendant quatre siècles; que pourrait donc faire un roi ou un usurpateur régnant dans Athènes ou dans Nauplie? Quant à leurs biens, on sait que jusqu'à présent les propriétés des Hellènes ont peu de valeur, et qu'eux-mêmes sont au besoin d'une sobriété qui assure leur indépendance. De quoi ont vécu les Crétois depuis deux ans? Néanmoins ils ne se sont soumis que du jour où ils ont vu l'Europe les abandonner.

Si les Grecs avaient ici besoin d'un conseil, ce que je ne crois pas, il faudrait leur dire de conserver leur liberté et leur constitution en l'améliorant dans la pratique. C'est comme peuple libre qu'ils contrastent avec les états de l'Asie, et qu'ils attirent à eux les hommes de leur race encore soumis à l'absolutisme musulman. Si le peuple hellène avait voulu continuer de vivre sous ce joug, aurait-il avant 1830 intéressé l'Europe comme il l'a fait? Croit-on qu'on eût livré la bataille de Navarin pour établir un petit prince absolu à côté du grand? C'est donc à cause de son libéralisme qu'il a trouvé tant d'amis en Occident. A quel moment lui arrive-t-il de les perdre ou de les voir se refroidir? C'est quand on le croit d'accord avec les Russes, non parce que ces derniers sont Russes, mais parce que, seule en Europe, la Russie représente aujourd'hui le principe des gouvernemens absolus.

Puisque nous sommes sur ce sujet, je dois dire que, si le tsarisme a des partisans sincères parmi les Grecs, ils sont bien peu nombreux et bien impuissans. Le Grec est avisé; il écoute toujours, en vrai marin, de quel côté souffle le vent. Or il sait très bien que, s'il se donnait une monarchie absolue, abandonné de toute l'Europe libérale, il tomberait aussitôt sous la domination de la Russie; il aurait le tsar pour souverain et pour pape, la Sibérie pour prison, la Pologne pour consolatrice et Constantinople pour capitale; seulement cette capitale ne serait pas la sienne. C'est donc sa constitution libérale qui le défend contre cette absorption, dont le centre est heureusement éloigné. C'est elle aussi qui lui permet d'entrer, quand il le voudra, dans le concert des nations civilisées.

On dit que cette constitution est trop libérale, qu'elle divise les

Grecs entre eux, qu'elle leur ôte toute action commune, et qu'elle arrête tout progrès. On pourrait d'abord demander lequel vaut le mieux de la division dans la liberté ou de l'unité dans la servitude. Qu'il n'y ait ici d'ailleurs aucune communauté d'action, c'est ce qui est démenti par la guerre de l'indépendance et par l'affaire de Crète, où l'opinion publique et l'unité d'action et de sentimens se sont montrées d'une manière si évidente. Les luttes de chaque jour sont la condition même de la liberté; l'ordre n'est pas le silence; le progrès consiste non à faire taire les hommes, mais à exécuter la loi selon la justice, à écarter ainsi les violences et à déjouer les révolutions. C'est là une question de temps et d'éducation politique. Quand les forces morales auront trouvé en Grèce leur équilibre par les moyens que j'ai indiqués, on verra l'ordre s'établir peu à peu sans que le peuple ait besoin de renoncer aux biens qu'il a conquis. On peut observer que les républiques antiques de la Grèce, et notamment celle d'Athènes, ont été livrées à des agitations perpétuelles précisément parce que cet équilibre dont nous parlons s'y était rompu de bonne heure et n'avait jamais pu s'y rétablir, car elles se composaient des mêmes élémens que le peuple grec d'aujourd'hui, et n'avaient pas dans l'agriculture et l'industrie le contre-poids que celui-ci est à même de se donner. Si les Grecs, comme ils paraissent en sentir la nécessité, veulent s'appliquer à développer chez eux les forces industrielles et agricoles dont ils disposent, on verra les oisifs trouver des occupations honnêtes et les gens turbulens devenir des citoyens paisibles. C'est en effet ce qui arrive dans tous les pays de l'Europe : l'immense besoin de paix qui s'y fait sentir n'est dû ni à une opposition à l'impérialisme, ni à un abaissement des cœurs, ni à une théorie quelconque; elle est due à la condition même des citoyens, que leurs intérêts bien entendus et leur juste solidarité ont rendus de plus en plus amis du repos public. Il n'y a aucune raison pour qu'un phénomène tout semblable ne se produise pas chez les Grecs; peu d'hommes ont le caractère aussi doux et s'accoutument plus aisément à jouir du repos que la paix procure. Ceux de nos diplomates et de nos marins qui ont vu de près les Crétois s'accordent à regarder ce peuple comme le plus facile et le plus docile qui se puisse rencontrer. Par conséquent, ce qui doit préoccuper les esprits, soit en Grèce, soit ailleurs, ce n'est pas de soumettre les hommes de cette race à une répression insupportable, c'est de réaliser parmi eux les conditions de la paix.

La situation du royaume grec à l'égard des peuples qui l'entourent procède de ce que la Grèce est un état libre. Si elle était soumise, soit à un petit monarque absolu, soit au tsar, cette situation

serait absolument changée : ce sont les Crétois qui veulent devenir Grecs et non les Grecs qui veulent devenir Crétois. Il importe peu aux populations helléniques que le prince soit à Athènes, à Constantinople ou à Pétersbourg; ce qui leur importe, c'est d'être soustraites à tout pouvoir absolu, quel qu'il soit, parce qu'aucun de leurs élémens sociaux ne peut se développer sous l'absolutisme. Il y a une apparence de paradoxe à dire que les Grecs n'ont ni haine pour les Turcs, ni amour pour les Russes : c'est cependant la vérité. Ce qu'ils reprochent à la Turquie, c'est son absolutisme; ce qu'ils reprochent aux Turcs, c'est leur engourdissement, qui les livre, eux et les raïas, à des satrapes oppresseurs, et qui rend toute réforme illusoire. Si les races « éveillées » de l'empire turc étaient appelées à l'égalité des droits et pouvaient y exercer l'influence à laquelle elles peuvent prétendre, l'absolutisme du sultan diminuerait, sa puissance réelle deviendrait plus grande, et ces races songeraient moins à se détacher de lui et à se tourner contre lui. Ce changement est-il possible, et, s'il l'est, sera-t-il réalisé avant qu'un ébranlement général ait disloqué l'empire turc? C'est ce que l'avenir décidera.

Pour le moment, il est certain que l'indépendance de la Grèce exerce sur les populations homogènes une attraction très puissante, et que l'état grec se trouve à leur égard dans une situation qu'il est impossible de changer. L'effort de sept années qui fut fait entre 1820 et 1830 n'aboutit qu'à la création d'un petit centre de libéralisme; cependant toutes les populations helléniques du continent et des îles y avaient participé. La lutte fut générale, le résultat fut localisé; la race grecque le considéra donc comme incomplet, et depuis ce temps elle n'a plus cessé de croire qu'elle aurait tôt ou tard à recommencer le combat. Quand on dit que la Grèce ne se suffit point à elle-même et qu'elle ne peut vivre, cela ne signifie pas seulement qu'elle est petite et pauvre, cela veut dire surtout qu'elle est inachevée et attractive. Plus son état intérieur s'améliorera, plus cette force d'attraction sera énergique, et d'un autre côté, si la Grèce ne réalisait à l'intérieur aucun progrès et restait habitée par des klephtes et des palikares, elle serait à perpétuité un foyer de révoltes, de brigandage et de piraterie. On ne voit pas qu'il soit possible aux politiques d'échapper à cette alternative; mais, des deux partis, le premier est incontestablement le meilleur, et la Turquie même est intéressée à accepter et presque à favoriser le mouvement libéral qui attire les Hellènes les uns vers les autres.

Le royaume grec est à beaucoup d'égards dans la situation où était le Piémont avant 1859. Les Grecs avaient eu plus d'une fois leur Novare; les Italiens trouvèrent leur Navarin à Solferino; nous

verrons tout à l'heure à quelle condition la Turquie pourra éviter un Sadowa. La race italienne a beaucoup plus largement profité de Solferino que la race grecque n'a profité de Navarin, car l'indépendance ne fut donnée ni à la Thessalie, ni à l'Épire, ni à la Macédoine, ni aux plus belles îles, tandis que l'Italie chassa l'absolutisme de tout son sol, à l'exception de Venise et de Rome. Sadowa affranchit Venise, il ne reste plus que Rome; mais celle-ci sera réunie à son tour à l'Italie, sans combat, espérons-le, et par la force des choses, attendu qu'elle est italienne. Si Navarin avait eu toutes ses conséquences, les provinces du nord et les îles auraient fait partie du royaume de Grèce; les choses ayant été réglées autrement, ces pays sont devenus, comme disent les Allemands, l'objectif que les Hellènes ont sans cesse devant les yeux. Au terme de la route, plusieurs entrevoient Constantinople, comme les Italiens voient Rome; mais il n'est pas probable que Constantinople appartienne de longtemps ou même jamais à la Grèce, tandis que le destin de Rome est de devenir la capitale de l'Italie. Constantinople n'a jamais été plus qu'une colonie grecque; ce ne sont pas les Grecs qui en ont fait le centre d'un empire, ce sont les césars romains; ces derniers y introduisirent leur administration et leurs administrateurs. La ville n'a pas même un nom grec; quand elle perdit son vieux nom thrace de Byzance, ce fut pour prendre le nom latin d'un empereur de Rome. Sa population fut un mélange de toutes les nations, mélange où les Grecs ne furent probablement jamais en majorité et où leur belle langue se transforma en un véritable jargon. Aujourd'hui elle est encore habitée par des hommes de toutes les races : sa population s'élève, dit-on, à 1 million d'âmes dont 1/10e à peu près est grec ou grécisé. Ainsi ni l'histoire ni la race n'autorisent les Grecs à revendiquer Constantinople; si ce droit leur appartenait, ils pourraient à plus juste titre réclamer Alexandrie, la Sicile, Naples, Gênes, Nice et Marseille même, qui se vante encore d'être habitée par des Phocéens. Il reste donc la religion; mais, si le patriarche de Constantinople est le premier évêque d'Orient ou a la prétention de l'être, il n'en est pas le pape : la conquête politique de cette ville ne saurait rien ajouter à son autorité, à moins qu'elle n'eût pour conséquence la création en sa faveur d'un souverain pontificat et d'un papisme oriental. Si cela devait être, les Grecs seraient les premiers à regretter la conquête de Constantinople, car elle produirait chez eux ces luttes intestines de la religion et de l'état qui fatiguent et épuisent les peuples latins.

Constantinople n'est donc en aucune manière à l'égard des peuples grecs dans la même situation que Rome à l'égard des Italiens. Les Hellènes commencent à le comprendre : la « grande idée » perd

du terrain et se transforme; ils voient que Constantinople ne pourrait devenir leur capitale que par une conquête, et que cette conquête est de plus en plus impossible. Elle ne le serait pas, si cette ville était véritablement grecque; mais elle ne l'est point, et il n'y a vraiment aucune justice à ce que les Grecs la possèdent à l'exclusion des autres nations et des possesseurs actuels. Du reste ce n'est pas seulement cette conquête qui est une chimère : la Grèce ne peut pas même songer dans son état présent à conquérir une seule province, une seule île. C'est ce que vient de démontrer l'insurrection crétoise; l'hellénisme tout entier lui a envoyé des secours; elle en a reçu de l'Occident et de l'Orient; le royaume grec l'a non-seulement aidée de ses hommes, de ses munitions et de son argent, mais il a recueilli et nourri pendant deux ans plus de 30,000 femmes et enfans réfugiés. Cependant le jour où l'insurrection a entendu la désapprobation de l'Europe, elle a cessé. Alors le royaume grec a calculé ses ressources, et s'est vu dénué d'approvisionnemens, de soldats disponibles, d'argent et de crédit.

La Grèce sait très bien qu'elle ne peut rien par elle-même. Comme elle ne peut pas non plus se soustraire au besoin d'indépendance qui est sa condition d'être, elle a été forcément conduite à chercher un appui au dehors et à profiter des occasions. Le lecteur remarquera que l'Italie s'est trouvée dans la même situation, et qu'elle s'y trouve même encore, quoiqu'elle s'en dégage. Quand elle a voulu « faire par elle-même, » elle s'est fait battre; mais quand elle fut assurée du concours de la France, elle se remit en campagne et fut victorieuse à Solferino. La France s'étant retirée avant la fin de la lutte, l'Italie chercha une autre alliance : la guerre de 1866 ayant éclaté, elle affranchit la Vénétie avec le concours de la Prusse. Si cette dernière venait à se brouiller avec nous, la France pourrait avoir l'Italie contre elle, à moins qu'elle ne livrât Rome, parce qu'aux yeux des peuples le besoin d'être l'emporte toujours sur la reconnaissance. Il y a des personnes qui voient dans les Grecs des amis dévoués de la Russie : quelle illusion! Comme tout autre peuple, les Grecs s'aiment eux-mêmes. Ils sont avec la Russie quand les nations de l'Occident sont contre eux, on est contre eux quand on semble protéger la Turquie à leurs dépens, et comme la Russie est toujours contre les Turcs, elle est toujours avec les Grecs. On crut après Sadowa qu'une grande guerre allait éclater en Europe, que la Prusse et la Russie seraient d'accord et tiendraient en échec les forces des autres états : le moment parut bon pour soulever les populations helléniques et procéder au démembrement de la Turquie. La Crète s'insurgea, l'Épire fut sur le point d'en faire autant; mais une réaction puissante de l'esprit de paix en Europe

détourna le cours des événemens. La France et la Prusse ne firent point la guerre; la Russie fut isolée et réduite à l'impuissance; on signa une trêve, et l'on immola la victime qui d'elle-même était venue s'offrir à l'autel.

Les contestations de ce genre sont toujours celles qui peuvent amener la Russie vers le sud. Tant que les Grecs n'ont vu en elle qu'une alliée de même religion qu'eux et qu'ils l'ont crue désintéressée, ils ont espéré en elle, ont compté sur son appui. Cette dernière affaire les a singulièrement détrompés. D'une part, la Russie n'a rien fait pour eux que des articles de journaux, elle ne leur a rien donné que des conseils qui ont tourné à leur détriment et à leur humiliation; avec ses 60 millions d'habitans, elle n'a pas envoyé un homme à leur secours; tous ses semblans d'amitié n'ont abouti qu'à de vaines paroles. D'une autre part, son habileté diplomatique a été déjouée par celle de l'Europe, qui s'appuyait sur le droit, sur la justice et sur le besoin d'avoir la paix. A la fin, la Russie fut forcée de voter avec l'Europe dans une réunion qu'elle avait elle-même provoquée et dont elle espérait certainement une autre issue : elle abandonna ses bons amis, et se vit battue dans leur personne, car les Grecs ont très bien vu que ni l'Angleterre, ni la France, ni aucun peuple libéral ne leur était hostile, et qu'à la Russie seule on voulait imposer des bornes. Cette puissance a donc subi dans l'orient de l'Europe un échec qu'elle aura de la peine à réparer; le panslavisme, vaincu une première fois dans les provinces du Danube par la chute du ministère Bratiano, l'était une seconde fois à Paris, et cela au moment où un allié de la Russie venait d'être militairement repoussé non loin du fleuve Caboul, dont les eaux descendent à l'Indus. Enfin, au temps même de la conférence, les journaux russes annoncèrent que le shah de Perse marchait sur Constantinople. Le shah n'a pas marché, et, s'il comprend ses intérêts, non-seulement il ne marchera pas, mais il se gardera des excitations qui peuvent lui venir du nord.

La Russie mine l'empire ottoman sur toutes les frontières. Cette situation, bien loin de favoriser les tentatives des Grecs, les rend impuissantes, car il est inadmissible que la Russie s'empare de pays musulmans sur lesquels elle n'a aucun droit; l'Europe ne peut point accepter qu'elle s'installe à Constantinople, domine la Méditerranée et s'empare de la grande route de l'Orient. Par la même raison, on ne la laissera pas s'étendre jusqu'au Golfe-Persique, et les Anglais l'arrêteront du côté de l'Inde avant qu'elle ait pris le Caboul, qu'elle descende à Attock et menace Delhi. L'Europe a intérêt à ce que la Russie reste chez elle; on a vu par deux fois qu'elle est assez forte pour l'y contraindre au besoin. C'est aux Grecs de

régler leur avenir d'après ces principes, au succès desquels ils sont eux-mêmes intéressés.

La situation des peuples et les événemens se résument en une double formule : les Grecs ne peuvent occuper Constantinople sans le secours de la Russie, la Russie ne peut ni ne veut la leur donner. Or le « panhellénion » est fait, l'unité morale des populations helléniques existe; mais ce n'est point par la guerre et par la conquête qu'elle peut se réaliser politiquement. Ceux qui rêvaient encore, il y a quelques mois, Constantinople pour capitale, qui voulaient voir au jour de l'an prochain le roi George « salué par le patriarche du haut des marches de Sainte-Sophie, » ont déjà renoncé à cette coupable chimère, et comprennent que, le roi George ne pouvant régner sur le Bosphore, il vaut mieux pour eux y voir le sultan que le tsar. En réalité, ce n'est pas Constantinople qui est le centre de l'hellénisme, c'est Athènes; Athènes en est le milieu géographique, le vrai siége historique; par la force des choses et en s'aidant un peu, elle en deviendra avant peu d'années le centre maritime, commercial et industriel. Si les Grecs veulent absolument rattacher leur nouvelle histoire à celle des anciens, ce n'est pas aux Constantins qu'ils devraient songer, c'est à Périclès.

III.

Si l'on admet que la Grèce possède tous les élémens d'un peuple complet et qu'il manque uniquement à ses forces morales ce contrepoids que les nations de l'Europe trouvent dans leur agriculture et leur industrie, il ne restera plus qu'à examiner si la marche des choses pourra la conduire dans cette voie, ou si elle demeurera toujours à l'écart du mouvement européen. Il est bon de remarquer que dès à présent elle est en relation avec toute l'Europe par sa marine, ses banques et ses négocians, tandis que d'un autre côté elle se tient au courant de nos sciences et s'assimile de plus en plus à nous par l'instruction. Il est bien difficile d'admettre qu'avec leur esprit éveillé et leur activité physique les Grecs s'en tiendront toujours à des théories et achèteront toujours en Europe ce qu'ils pourraient faire eux-mêmes en les appliquant. La réaction en ce sens est aujourd'hui très énergique : les journaux, qui avant la conférence de Paris ne parlaient que de guerre et de conquêtes, ne demandent plus que l'encouragement de l'agriculture, la répression du brigandage, l'ordre dans les finances, l'apprentissage des arts et des métiers, la construction des routes, des chemins de fer et des canaux. Il ne suffit pas de parler, il faut agir, et pour cela les Grecs ont besoin du concours des Occidentaux. On ne peut donc

voir encore dans ce qui se dit parmi eux qu'un symptôme favorable et une bonne disposition qu'il faut seconder.

Quand les Grecs se mettront résolûment à l'œuvre, que l'expérience et les capitaux de l'Europe viendront les aider, on verra leur pays se civiliser, s'enrichir et se transformer en peu de temps; la Grèce et en particulier Athènes sont dans une des positions géographiques les meilleures de toute l'Europe. Le mouvement général de l'ancien continent suit trois routes principales qui se dessinent de plus en plus nettement, et qui sont déterminées par la direction des fleuves, des montagnes et la forme des rivages. Ces trois routes sont parallèles et vont du nord-ouest au sud-est : c'est ce dont tout le monde peut s'assurer en jetant les yeux sur une carte d'Europe et d'Asie. La première part d'Angleterre et de France, perce les Alpes, descend en ligne droite de Turin à Brindes, traverse la Grèce, la Méditerranée, le canal de Suez, la Mer-Rouge, et par là gagne le sud de l'Inde, l'Australie, la Chine et le Japon. La seconde suit les grands fleuves; elle part de la Hollande et du Danemark, remonte le Rhin ou l'Elbe, passe à Vienne et descend le Danube jusqu'à l'endroit où il s'infléchit vers le nord; de là elle s'avance droit vers Constantinople, traverse le nord de l'Asie-Mineure par les vallées du Sangarius et de l'Halys, atteint l'Euphrate, suit le cours fertile de ce fleuve sur une longueur de 300 lieues, et aboutit au Golfe-Persique; enfin elle gagne par mer l'Indoustan et les bouches de l'Indus. La troisième part de la Baltique, parcourt les immenses plaines de Russie par Moscou et Novgorod, traverse la Caspienne, et, remontant la longue et magnifique vallée de l'Oxus, aboutit aux cols du Caboul, à la porte nord-ouest de l'Inde, éternel chemin du commerce et des invasions.

De ces trois routes, la première est terminée jusqu'au Mont-Cenis, et quand le souterrain de cette montagne s'ouvrira (1871), elle le sera jusqu'à Brindes; la malle anglaise ira de ce port à Londres en trente heures. Dans l'état présent des choses, les relations ont lieu surtout par mer; tout le monde sait que Marseille et son chemin de fer doivent leur étonnante prospérité à ce qu'ils font partie de la grande voie méridionale de l'Orient; bientôt les voyageurs et les marchandises qui exigent un transport rapide s'embarqueront à Brindes.

La voie centrale est encore loin d'être réalisée; c'est pourtant un des plus pressans intérêts du sultan de l'exécuter. Il y a des compagnies qui travaillent en Hongrie et, dit-on, dans la Turquie d'Europe (1); mais il faudrait se hâter, parce que le commerce du

(1) En ce moment, on s'occupe activement de la confection des routes dans le vilayet d'Andrinople, comme cela ressort d'un discours prononcé récemment par le gouverneur de ce pays.

monde ne change pas facilement les directions qu'il a une fois adoptées. La traversée de l'Asie se fait encore par le moyen des caravanes, procédé grossier, lent et coûteux, qui n'offre pas au négoce la sécurité dont il a besoin. Il y a quelques années, une société s'était formée sous le nom de Compagnie du chemin de fer de l'Euphrate; mais elle n'a pas persisté dans ses projets, parce qu'une telle voie ne peut être lucrative, si elle n'est pas continuée jusqu'à Constantinople et rattachée sans interruption aux lignes du Danube. Si elle existait, une grande partie du commerce de l'Inde centrale et celui de toute l'Asie occidentale y descendraient, et viendraient passer à Constantinople ou s'embarquer à Smyrne; mais il faudrait pour cela que le sultan et le shah construisissent des routes aboutissant à cette voie comme mille ruisseaux aboutissent à une grande rivière. Ajoutons que cette voie à travers l'Asie peut seule donner une grande valeur à celle qui va unir Vienne à Constantinople. Cette dernière ville en effet n'est ni centre de production ni centre de consommation, c'est une ville de négocians et de banquiers; mais son commerce de transit pourra croître démesurément en quelques années, si le sultan sait s'y prendre et s'il est secondé.

Quant à la troisième route parallèle, la Russie sait mieux que nous le parti qu'elle en peut tirer. Tout ce qui se passe dans ce pays est enveloppé de mystère et rien ne s'y fait à ciel ouvert. Quand elle voudra, elle aussi, entrer dans le mouvement général du monde et en profiter, il ne suffira pas qu'elle construise des chemins de fer et des routes stratégiques : il faudra d'abord qu'elle renonce à des intrigues bonnes pour des émirs et des pachas du vieux temps, et qu'elle joue franc jeu comme les nations civilisées, car la première condition d'une voie commerciale, c'est que le négociant y trouve la sécurité. Il y a des compagnies qui vont ouvrir des chemins de fer jusqu'au rivage de la Caspienne; on parle d'une autre société qui continuerait cette voie du côté de l'est en remontant l'Oxus par Khiva et Boukhara; on gagnera ainsi la frontière de l'Inde, que de l'autre côté les voies anglaises atteindront bientôt. Il est vrai que les Anglais n'expédieront pas un colis par cette route, lors même qu'elle serait la plus parfaite, la plus rapide et la moins coûteuse, parce que ce colis ne serait pas en sûreté, tandis que les voies indiennes n'offrent aucun péril, que de Bombay à Marseille les risques de mer sont couverts par des assurances, et que de Marseille à Londres le monde entier pourrait circuler, sans avoir de comptes à rendre à personne, sous la protection équitable de notre civilisation. Pourtant, si un jour cette dernière venait à prévaloir en Russie, et s'il était jamais démontré que cet empire n'ambitionne plus ce qui ne peut lui appartenir, la grande voie du nord deviendrait importante, parce qu'une partie des produits de l'Inde, du

Tibet et de la Chine, sans compter ceux des Russies, la suivraient.

Quand les peuples rangés sur une de ces trois lignes ont une politique commune, ils prospèrent, parce que leurs intérêts sont les mêmes. Si l'un d'eux veut prendre pied sur la ligne contiguë, il en trouble la sécurité sans profit pour lui-même. Si un peuple de la ligne septentrionale fait une alliance offensive avec un des peuples du sud, celui qui est entre les deux court des risques dans son indépendance; l'interruption de mouvement qui en résulte est ressentie sur toute la ligne, et pousse les peuples à s'allier entre eux contre les agresseurs. Les alliances du sud au nord sont de vraies coalitions, aussi contraires à la morale qu'à la saine politique, mais dont les effets sont considérables. Les alliés naturels de la Grèce sont l'Italie, la France, l'Angleterre, même la Turquie et l'Égypte. Ceux du sultan sont la Perse et l'Angleterre au sud-est, les peuples danubiens, l'Autriche, la Prusse et encore l'Angleterre au nord-ouest. La Russie est à peu près seule, et sa solitude ira croissant jusqu'au jour où elle aura prouvé qu'elle ne convoite aucun point de la ligne centrale. Jusque-là les Grecs ne sont pas moins intéressés que les Turcs à se tenir en garde contre ses empiétemens. La ligne transversale de navigation formée par la Mer-Noire, les détroits et la mer Égée coupe les deux grandes lignes méridionales du vieux continent; si les frégates russes l'occupaient, la Grèce, après le sultan, serait la première anéantie, ses ports serviraient de refuge à cette marine, toujours en guerre avec l'Occident, une incroyable perturbation se produirait dans le commerce du monde. On ne peut donc trop louer l'intelligence et la rectitude d'idées des hommes qui rédigent le *Néologos* de Constantinople, et qui se sont donné pour tâche d'arrêter les progrès du panslavisme en préparant une alliance entre la Grèce et la Turquie. Je constate que cette idée, fortement appuyée par les derniers événemens, fait des progrès rapides dans le monde grec; il est probable que d'ici à peu de temps elle prévaudra, car elle est la seule vraie.

L'avenir de la Grèce exige donc impérieusement qu'elle cherche son point d'appui en Occident, et qu'elle agisse d'accord avec la Turquie : la Turquie est sa préservatrice vers le nord; l'Occident est le lieu d'où la science, avec ses applications et avec la richesse qu'elle engendre, doit lui venir; elle ne peut pas les créer, et elle ne peut pas non plus les chercher ailleurs. Les expériences qu'elle a faites sont assez nombreuses, le moment est venu pour elle d'entrer dans le grand courant de civilisation pratique où sa position géographique l'a placée. Le temps du palikarisme est passé : trois générations se sont succédé depuis quarante ans. La première était brave et ignorante, elle a combattu pour la liberté et conquis l'in-

dépendance; c'était la période des héros. La seconde a fondé un gouvernement régulier, une constitution libérale, elle a bâti des villes, créé une marine, ouvert des comptoirs et des écoles. C'est à la génération nouvelle de faire le reste.

Or Athènes, avec son triple port spacieux et bien abrité, se trouve sur la voie la plus fréquentée du commerce et la plus avancée en civilisation. La ligne droite qui va du Mont-Cenis à Suez traverse l'Épire, l'Acarnanie, l'Étolie, et, longeant la côte du Péloponèse, atteint l'isthme de Corinthe et enfin le Pirée. L'opinion publique en Grèce et à Constantinople commence à se préoccuper de cette idée, car elle contient manifestement une bonne partie de l'avenir de la Grèce. Arrêtons-nous donc un moment sur cet important sujet. Il est possible, en partant du Pirée, de gagner l'isthme de Corinthe, dont le col est à 80 mètres au-dessus des deux mers; de ce point, on ne rencontre sur toute la côte de Morée aucun obstacle; c'est un rivage fertile, et le port très fréquenté de Patras est à la sortie du golfe; les deux promontoires qui font de ce dernier une sorte de lac sont à 1,800 mètres l'un de l'autre; on peut franchir cette distance soit sous la mer, soit au-dessus. Au-delà, une suite de lacs, de plaines et de golfes conduit à la ville d'Arta; d'Arta, une vallée monte vers le nord-ouest dans la direction de Janina, d'où une autre vallée, longue, étroite et fertile, celle de l'Aoüs, descend dans la même direction jusqu'au port d'Avlona en Albanie. Le col qui sépare ces deux cours d'eau est à une faible hauteur au-dessus de la mer; avec un souterrain de quelques centaines de mètres, la pente moyenne depuis Arta serait à peu près de 2 millimètres par mètre; du côté d'Avlona, elle serait de 1 millimètre et demi environ. Cette voie ferrée paraît donc s'offrir dans les conditions d'une entreprise réalisable. Si elle était exécutée, Athènes serait à dix heures d'Avlona, port spacieux, rade excellente, qui a joué un rôle important durant tout le moyen âge. De là jusqu'à Brindes, les navires à vapeur mettraient cinq heures pour traverser l'Adriatique : ce serait le seul espace de mer que l'Occident aurait à franchir pour se rendre au Pirée, point de l'Europe le plus avancé vers l'Orient. On ne peut guère douter que la malle, les voyageurs et les marchandises rapides ne prissent cette voie, qui en moins de trois jours les conduirait d'Athènes à Paris. Le port du Pirée deviendrait l'un des principaux points d'attache du mouvement maritime de l'Orient et l'une des plus importantes têtes de ligne des grands chemins de fer de l'Europe.

Il en résulterait pour le pays un avantage immédiat, qui rendrait son avenir plus facile, car une telle voie ne peut être faite qu'avec les capitaux de l'Europe; mais le travail serait exécuté par les in-

digènes. Si la dépense s'élevait à 80 millions, il en resterait au moins 40 dans le pays, c'est-à-dire à peu près cinq fois le numéraire qui circule en Grèce aujourd'hui. Le bien-être des populations s'en ressentirait, et avec lui la sécurité publique et la paix. Quant à Athènes, elle deviendrait en peu d'années le centre effectif de l'hellénisme, et la question d'Orient se trouverait singulièrement allégée. L'Europe entière est intéressée à ce qu'une œuvre de cette nature s'accomplisse; si les gouvernemens lui prêtaient leur aide, ce serait pour eux la meilleure manière de prouver qu'ils sont vraiment les protecteurs de la Grèce. Les Hellènes doivent faire les premiers pas, et pour cela s'entendre avec le sultan.

Des spéculateurs belges sont venus, il y a quelque temps, proposer au gouvernement grec une autre entreprise, celle d'un chemin de fer qui mènerait d'Athènes et même de Sunium par la Béotie et la Thessalie à Salonique, et qui plus tard se rattacherait aux chemins du Danube. L'affaire serait avantageuse pour les Grecs; cependant on ne voit pas quel commerce pourrait suivre cette voie, car elle irait droit au nord. Elle serait utile aux provinces danubiennes; mais le commerce de l'Autriche ne la prendrait pas, et l'Occident moins encore, parce que c'est une voie détournée. Si elle se rattachait à Avlona, il en pourrait être autrement; pour cela, il faudrait qu'elle franchît le Pinde, dont le col le plus fréquenté est celui de Mezzovo, à 1,225 mètres d'altitude. La compagnie belge paraît avoir renoncé à son entreprise.

Enfin l'opinion publique en Grèce se préoccupe fort en ce moment d'un canal qui doit couper l'isthme de Corinthe. Tout le monde est d'accord que ce serait une bonne et féconde entreprise, car elle unirait par mer les deux rivages de la Grèce, elle épargnerait au commerce les dangers et les retards causés par les caps du Péloponèse, elle abrégerait de plus de quatorze heures le voyage de Marseille et de Naples à Constantinople, et de plus de vingt heures celui de Trieste ou de Venise à cette même ville. Le Pirée prendrait une importance nouvelle. A l'heure présente, c'est une des œuvres qui semblent devoir s'exécuter le plus prochainement; on estime qu'elle coûtera une douzaine de millions, quoique la traversée de l'isthme ne soit que de 5 kilomètres et que la tranchée faite par Néron puisse encore être utilisée. Si les Grecs n'avaient pas honte de se servir de leurs mains, c'est un travail qu'il leur serait aisé de faire sans le secours de personne et à moins de frais que les étrangers : l'état grec a 13,000 soldats presque oisifs, dont la moitié pourrait être employée à ce travail d'utilité publique moyennant une simple augmentation de solde. Les Grecs savent bâtir, ils savent faire les digues, les jetées, les quais et les terrassemens. L'état trouverait

là une source de revenu croissante et indéfectible. De nombreux projets encore commencent à circuler dans la société hellénique, desséchemens de marais, exploitations de mines et de carrières, colonies agricoles d'Européens. L'important n'est pas de rêver un grand nombre d'entreprises, c'est d'en exécuter quelques-unes, de s'aider soi-même et de réclamer au besoin l'appui de l'Europe, intéressée à la prospérité de la Grèce.

Nous avons dit en commençant que es hommes de la génération moyenne sont désespérés; ils sont dans l'état d'un père qui voit son enfant souffrir d'une de ces crises que la croissance amène de temps en temps; il est certain qu'elles sont quelquefois mortelles, mais la plupart ne le sont pas. Le peuple grec s'est nourri pendant un temps des alimens malsains que le nord lui a fait prendre; il ouvre enfin les yeux, et probablement il va changer de régime. Comme il a d'ailleurs en lui tous les élémens d'une bonne et saine organisation, le besoin de vivre lui enseignera ce qu'il doit faire pour les développer et pour parvenir à l'âge adulte où les nations de l'Europe l'ont précédé. Quand il aura grandi, à son tour il deviendra utile aux autres et nécessaire à quelques-uns. Il ne possédera peut-être pas ce château en Espagne qu'on appelle Constantinople; mais le sultan sera le premier à vouloir se servir des Hellènes, qui sont les hommes les plus intelligens de son empire. Quand la paix de ce côté lui sera assurée, rien ne l'attachera plus à certaines îles ou à certaines provinces qui sont sur la grande voie méridionale et non sur celle qui passe par sa capitale; les forces morales les donneront à la Grèce comme elles donneront Rome à l'Italie. Le sultan comprendra un jour que, si, les peuples d'Occident étant occupés de leurs propres affaires, la Russie en profitait pour lui déclarer la guerre, il pourrait trouver dans ces provinces ou ces îles ce que la malheureuse Autriche a trouvé dans la Vénétie : la Crète occuperait ses navires, l'Épire et la Thessalie ses soldats, et il ne lui resterait plus que la moitié de ses forces pour se défendre au nord. Au contraire, s'il avait les Grecs pour amis, nul n'aurait plus d'intérêt que lui à les satisfaire et à les fortifier. Ainsi l'espoir de la Grèce est dans la paix : elle n'a plus besoin de guerres ni d'insurrections; ce sont les violences au contraire qui la retiendraient dans son exiguïté et qui l'arrêteraient sur le chemin de l'avenir.

ÉMILE BURNOUF.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai 1869.

Décidément l'agitation envahit Paris et la France, la fièvre gagne les esprits, l'effervescence passe dans les discours. C'est bien le cas ou jamais de reprendre le mot des grands joueurs : *alea jacta est*. Nous voilà livrés à la fortune du scrutin. Dix millions d'hommes vont se rencontrer un de ces jours pour mettre sur quelques noms leurs vœux, leurs volontés et leurs espérances.

Il y a peu de temps encore, on ne voyait les élections qu'à distance, comme une lutte vers laquelle on marchait avec une curiosité dégagée; un décret nous a jetés tout d'un coup en face de cette épreuve décisive, et maintenant d'heure en heure le mouvement s'anime, se précipite. Les manifestes fourmillent de toutes parts, les réunions électorales se multiplient et se prêtent aux exhibitions oratoires les plus fantastiques. Les candidatures s'entre-choquent, les uns poursuivant leur chemin, les autres roulant déjà dans la poussière sans aller jusqu'au bout sur ce *turf* d'une nouvelle espèce; les incidens éclatent et révèlent les conflits ou le chaos des opinions. C'est partout un cliquetis étrange et assourdissant fait pour tenter un musicien de l'avenir qui voudrait le mettre en symphonie, et la partie grotesque n'y manquerait même pas. Que les ambitions, les vanités, les puérilités, les candides extravagances, se démènent en effet dans ce tourbillon et se mêlent à ce que le patriotisme a de plus vivace, de plus sérieux, c'est assez évident. Il suffit d'assister aux réunions électorales d'aujourd'hui pour comprendre ce que la nation la plus spirituelle du monde peut produire d'étonnans spectacles en certains momens. Il n'est pas moins clair que le mouvement actuel, grave par les circonstances dans lesquelles il s'accomplit et par les conséquences qu'il peut avoir, a cela de caractéristique surtout, qu'il offre une saisissante mesure du réveil de la vie politique, de la marche des choses sous

le second empire. C'est pour la quatrième fois depuis dix-sept ans que le suffrage universel va parler. La première fois, en 1852, on ressentait la stupeur des événemens. C'était l'époque du repos et du silence, de l'abdication et de l'unanimité dans le corps législatif. En 1857, un léger souffle s'élevait déjà; l'esprit public commençait à murmurer vaguement, et dans la chambre nouvelle entrait ce groupe des *cinq* personnifiant une renaissance de vie politique à peine sensible encore. On cessait de s'abstenir. En 1863, on se mettait à l'œuvre avec une vivacité croissante; on rentrait dans une arène à demi entr'ouverte, et les cinq se multipliaient. L'esprit de discussion et de contrôle allait en se fortifiant. Aujourd'hui, dans ces élections de 1869, la lutte est partout vivante, animée, bruyante, tumultueuse. Ainsi d'étape en étape le mouvement a grandi et s'est accentué; la France s'est remise en marche. Le gouvernement lui-même y a aidé quelquefois de son initiative; les fautes ou les déceptions de la politique officielle n'y ont pas peu servi; des hommes anciens ou nouveaux se sont rencontrés en même temps pour réchauffer le vieil instinct du pays, pour remettre en honneur les idées, les garanties, les conditions d'un régime libre. Le résultat est ce que nous voyons, — des élections où toutes les opinions peuvent se produire, même quand elles affirment qu'elles n'ont pas la liberté de se manifester. L'essentiel, il nous semble, serait de ne pas perdre l'esprit et de ne pas jouer l'avenir, un avenir inévitable et prochain, dans des aventures de fantaisie, au moment où on retrouve peu à peu les moyens de faire pénétrer dans la politique tous les progrès, toutes les réformes qui restent à réaliser.

C'est là le problème de ces élections dont nous approchons et de cette agitation qui grandit d'heure en heure jusqu'au jour où il ne restera plus qu'à compter les morts et les blessés. Quel sera le résultat matériel et définitif de ce solennel scrutin du 23 mai? C'est ce qu'il serait parfaitement oiseux de chercher à deviner, d'autant plus qu'il y a un fait dont il faut tenir compte et qui est très propre à remettre le sang-froid dans les esprits; ce fait bien simple et à peu près invariable, c'est que Paris n'est pas la province, c'est que, si Paris a l'avantage de l'électricité morale dont il est le foyer et qu'il répand de toutes parts, la province à son tour garde pour elle la supériorité de son poids, de son immense majorité, et que la masse du pays, si émue qu'elle puisse être, n'est point évidemment montée au ton des réunions électorales parisiennes. Le résultat numérique du scrutin peut dépendre de ce fait et de bien d'autres faits moins saisissables; mais ce qu'il est facile d'observer dès ce moment, ce qu'on peut regarder en face, c'est le caractère nouveau de ces élections qui se préparent. Jusqu'ici, tous les partis intéressés à revendiquer la liberté s'étaient unis pour combattre ensemble; ils ne mettaient pas toujours dans leur alliance la meilleure grâce du monde, en fin de compte ils ne se séparaient pas, ils prolongeaient tant bien que mal un

mariage de raison qui était après tout une œuvre de nécessité. Ce n'est plus ainsi aujourd'hui. L'union libérale bat de l'aile un peu partout, il n'y a plus que quelques braves provinciaux qui lui gardent leur foi. C'est à qui lèvera un drapeau de fantaisie et formera un camp nouveau. On se croit sans doute si bien assuré de la victoire qu'on fait déjà tout ce qu'on peut pour la perdre. Les jeunes font la guerre aux vieux, les anciens pairs de France, devenus socialistes sur le retour, ouvrent la campagne contre M. Thiers; les chroniqueurs, armés à la légère, descendent dans la lice, probablement pour que tout soit représenté au besoin dans le prochain corps législatif. Vieux et jeunes, médecins et avocats, se culbutent dans la mêlée. Ce serait un spectacle assez réjouissant, s'il ne s'agissait en vérité des choses les plus sérieuses, des destinées mêmes du pays. Au fond, le phénomène frappant du mouvement actuel, c'est cette décomposition d'où se dégage cette nouveauté souveraine qui s'appelle la démocratie radicale, et qui refuse de s'appeler l'opposition révolutionnaire.

La démocratie radicale, puisque ainsi elle se nomme, a donc aujourd'hui le haut bout à Paris, elle aspire à régner. Elle se sépare, bien entendu, des libéraux, et elle flétrit rétrospectivement la révolution de 1830 avec un à-propos plein de goût. Jusque dans son propre camp d'ailleurs, elle ne laisse pas de se montrer ombrageuse et difficile. M. Carnot avec son vieux nom révolutionnaire ne lui suffit pas; il est mis à la retraite comme étant hors d'âge, peut-être aussi comme n'étant plus à la hauteur des circonstances, et M. Jules Favre lui-même, malgré toutes ses candidatures, n'est visiblement supporté qu'avec peine. M. Jules Favre rencontre des schismatiques prêts à le renier, on ne le lui dit pas encore crûment, on le couvre de fleurs; mais il est clair qu'on le traite en académicien, en beau parleur, et qu'il a beaucoup de choses à se faire pardonner. Quant à M. Émile Ollivier, il y a longtemps qu'il ne compte plus, et qu'il est devenu le bouc émissaire de toutes les haines démocratiques. C'est celui-là qu'il faut abattre tout d'abord. On envoie contre lui en province, dans le Var, un jeune avocat du barreau de Paris, M. Clément Laurier, et à Paris même il a pour adversaire M. Bancel, un jeune démocrate de 1848 qui compte toujours dans la jeunesse de 1869. Il n'est rien de tel que la démocratie pour prolonger la jeunesse, demandez à M. Raspail, qui fait en ce moment concurrence à M. Garnier-Pagès, réputé, lui aussi, trop vieux. En général, ce qu'on reproche à cette opposition élue à Paris en 1863 et qui reparaît aujourd'hui devant ses juges, c'est d'avoir été trop modérée, trop parlementaire, de n'être pas entrée en conquérante dans l'enceinte du corps législatif, de n'avoir pas tout saccagé du premier coup. C'est assez puéril, mais c'est ainsi. Assurément ce ne sont pas les mots de démocratie radicale qui nous effraient, et d'un autre côté nous ne sommes nullement disposés non plus à mettre en

doute la nécessité d'appeler dans la politique des hommes nouveaux, des hommes qui n'ont pas encore servi. Le rajeunissement incessant est la loi des partis et même des gouvernemens qui tiennent à ne pas mourir. Nous serions assez curieux cependant de savoir ce que c'est que cette démocratie radicale au nom de laquelle on entre si belliqueusement en scène, ce qu'elle veut, ce qu'elle poursuit et comment elle entend réaliser son programme. Les nouveaux candidats ont beaucoup parlé jusqu'ici et ont facilement enlevé des auditoires incandescens; ils ont répété qu'ils étaient du peuple, qu'ils étaient les enfans de la révolution, de la démocratie, les amans de la liberté, etc. Le fait est qu'on n'est guère plus avancé sur le fond des choses.

Ils sont étonnans de naïveté et de superbe, ces jeunes Sicambres de la démocratie radicale, et dans tous les cas ce n'est point par la modestie qu'ils se perdront. On dirait, à les entendre, que jusqu'à eux rien n'a été fait, qu'on s'est borné à plier indignement sous le joug, et que dès leur apparition tout va changer de face, qu'il n'y a qu'à prendre la liberté, si on ne la donne pas, qu'il n'y a qu'à les nommer députés pour qu'ils agitent « devant une majorité satisfaite l'éternel remords et l'impitoyable revendication. » Et quand ils ont parlé ainsi, croient-ils par hasard qu'ils nous ont conduits bien loin ? Avec un peu plus de réflexion ou plus d'instinct politique, ils sentiraient que la liberté ne se prend pas de cette façon, ou que si on la prend par la violence, on est exposé à la perdre par une surprise de la force, et que les 2 décembre surviennent quelquefois comme un douloureux *erratum* des 24 février; ils comprendraient que, puisqu'ils sont jeunes, puisqu'ils ont eu la fortune de ne pas connaître les luttes d'autrefois, le mieux serait pour eux de tourner leurs regards vers l'avenir au lieu de remuer sans cesse des souvenirs irritans et de se perdre dans des représailles rétrospectives; ils se diraient que dans une situation nouvelle il faut une politique nouvelle de libérale et supérieure équité, et non la perpétuelle, la stérile évocation de certaines époques, de certaines dates qui ne sont plus que du passé. Tout compte fait, si l'on fouille tous ces programmes et ces discours par lesquels on veut échauffer le zèle des électeurs, nous voilà placés entre toute sorte de dates vers lesquelles il faut retourner absolument, si nous voulons être dans la vérité. M. Clément Laurier, lui, est modéré; il ne s'en prend qu'au 2 décembre; c'est le 2 décembre qu'il faut effacer du livre de notre existence, contre lequel il faut protester sans cesse, et tout ce qui s'est passé depuis ce jour est apparemment considéré comme non avenu. M. Bancel, pour sa part, éprouve le besoin de remonter plus haut, il veut que nous nous empressions de « renouer les traditions interrompues au 19 brumaire; » mais à côté de M. Bancel et de M. Laurier, voici d'autres démocrates plus orthodoxes encore qui veulent que nous remontions à 1794 ! Et ceux qui, sous prétexte d'élections et de revendi-

cations, se livrent à ces jeux puérils ne s'aperçoivent pas qu'ils perdent le droit de sourire des émigrés de 1815 prétendant effacer la révolution, de Louis XVIII datant ses actes de la dix-neuvième année de son règne. Que l'histoire juge les dates et les époques, soit; faites des conférences qu'on ira ou qu'on n'ira pas écouter, le monde ne marchera pas moins; devant des électeurs, quand il s'agit des intérêts les plus pressans, les plus actuels du pays, faites de la politique avec des réalités, non avec des mots et avec des ombres. Or justement sous ce rapport, quel est le programme de la démocratie radicale? C'est le point qui reste toujours enveloppé d'obscurité, et M. Gambetta, le belliqueux concurrent de M. Carnot dans la première circonscription de Paris, ne l'éclaircit certainement pas en proposant comme logogriphe à ses électeurs cette déclaration, que le principe de la souveraineté du peuple « scientifiquement appliqué peut seul achever la révolution française, fonder pour toujours l'ordre réel, la justice absolue, la liberté plénière et l'égalité véritable. » Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'après cette déclaration solennelle le candidat se croise les bras en demandant à ses électeurs parisiens « une commission nette et précise. » Une commission nette et précise sur quoi?

La vérité est que ce jeune radicalisme qui reparaît aujourd'hui avec une recrudescence d'humeur militante se place dans une situation fausse, qui n'est qu'une impossibilité révolutionnaire déguisée sous un masque trompeur de légalité ou une inconséquence étrange sous le voile d'une audace de langage plus bruyante que décisive, et en réalité c'est plus probablement de l'inconséquence. La démocratie radicale est inconséquente lorsque, pour se donner une raison d'être, elle prétend rompre avec le libéralisme, et qu'en définitive elle ne promet rien, elle ne peut rien promettre qu'un vrai et sérieux libéralisme ne puisse réaliser mieux qu'elle. Elle serait au moins dans la logique des tendances révolutionnaires, si elle allait jusqu'aux doctrines socialistes qui fleurissent depuis quelque temps dans les réunions publiques; mais elle s'en défend avec une honorable fermeté, elle refuse de s'engager dans ces régions où la liberté court trop de périls, et alors que représente-t-elle réellement? Une effervescence d'imagination peut-être, le ressentiment d'une ancienne défaite, une dernière protestation en faveur de la république de 1848; ce n'est évidemment pas assez. La jeune démocratie radicale n'est pas moins inconséquente dans sa conduite lorsqu'elle se donne en apparence une attitude d'énergie qui deviendrait un reproche pour l'ancienne opposition parlementaire, et qu'en fin de compte elle ne fait rien, elle ne peut rien faire de plus que ce qu'a fait l'opposition du dernier corps législatif. Allons au fond des choses. Il ne suffit pas de dire comme M. Gambetta qu'on n'acceptera d'autre mandat que celui d'une « opposition irréconciliable, » ou, comme M. Laurier, qu'on secouera la torche

« des revendications impitoyables, » ou, comme M. Bancel, que « la démocratie est défiante et doit refuser les présens d'Artaxercès. » Ce ne sont là que des mots. La protestation radicale, absolue, « l'opposition irréconciliable » n'a qu'une forme, l'abstention, quand on n'est pas décidé à recourir aux moyens héroïques de l'insurrection, et, si l'abstention n'est pas le mode le plus efficace d'action politique, c'est du moins un refuge pour la dignité et la fidélité de certains hommes. Le jour où l'on a cessé de s'abstenir, où l'on s'est plié aux conditions d'un régime public, où l'on a prêté un serment, ce jour-là on a mis le pied sur le terrain des faits accomplis, on a plus ou moins accepté les présens d'Artaxercès, on n'est plus dans l'opposition irréconciliable, puisqu'on a invoqué les bénéfices d'une légalité politique existante. On a beau faire, on est obligé de transiger avec une situation, on est enveloppé de toutes parts, et ce serait bien plus sensible encore, si ces jeunes adeptes de l'opposition irréconciliable et des impitoyables revendications entraient au corps législatif. Ils sont bien superbes, et ils ne feraient pas plus que n'ont fait leurs devanciers. Ils parleraient, ils s'emporteraient, ils proposeraient de démolir toutes les lois ou de rétablir la république; ils seraient arrêtés par le président, et ils finiraient bientôt par reconnaître que la parole a d'autant plus d'autorité, pour aider aux véritables réformes, qu'elle sait mieux se modérer elle-même. Le seul député de Paris qui a jusqu'ici l'heureux privilége de n'avoir aucun concurrent et qui mérite cette exceptionnelle fortune par la fermeté de son bon sens autant que par la vivacité indépendante de son esprit, M. Picard, a donné l'autre jour dans une réunion publique une plaisante leçon à ces foudres de guerre. On l'accusait, lui aussi, de n'être pas assez violent, d'être trop parlementaire, et on se mettait déjà en devoir de lui montrer comment il fallait manier la parole, lorsque le professeur d'éloquence démocratique, à peine au début de son discours, a été brusquement arrêté par le commissaire de police. « Vous voyez, a dit le spirituel député de Paris, qu'il y a des manières de dire les choses. » Et du coup M. Picard a été porté en triomphe. Tout ceci prouve en définitive que la démocratie radicale est assez mal inspirée quand elle croit emporter tout d'assaut, qu'elle est placée dans cette alternative de se rendre impossible par des protestations inutiles, si elle va jusqu'au bout de ses paroles révolutionnaires, ou de se faire simplement libérale, si elle veut rester dans le vrai pratique, de chercher comme tout le monde les moyens d'action dans l'opposition légale, si elle veut être sérieuse.

C'est qu'en effet tout est là. A quoi sert aujourd'hui de lever à grand bruit un drapeau démocratique et révolutionnaire dans un pays où la démocratie est tout, où l'égalité est la loi souveraine, où le gouvernement lui-même se fait honneur d'être une émanation de la volonté populaire, où tout est possible, si on le veut, par l'action régulière du suffrage uni-

versel? Ce n'est point dans ses instincts démocratiques que la France se sent atteinte; elle souffre d'une longue restriction de liberté ou d'une incertitude des garanties publiques. C'est le libéralisme, c'est-à-dire la revendication de toutes les garanties essentielles, de toutes les libertés nécessaires, qui est le mot de cette situation. Un honorable avocat de Paris, dont la candidature aurait dû avoir une meilleure fortune, et qui a écrit une profession de foi remarquable par la netteté autant que par la largeur des idées, M. Allou, montrait récemment que la démocratie radicale n'est qu'une sédition inutile ou qu'elle se confond avec le libéralisme, et il ajoutait il y a peu de jours encore : « On prétendait autrefois que la France était *centre gauche,* on peut dire aujourd'hui qu'elle est libérale. » Rien n'est plus certain, et ce qui est vrai aussi, c'est qu'avec le libéralisme seul on peut arriver par degrés, dans la mesure du possible, à la solution de tous ces problèmes sociaux qui tourmentent les esprits, parce que le libéralisme, c'est l'étude, c'est la discussion, c'est la transaction incessante entre tous les intérêts, c'est la possibilité de tous les progrès et de toutes les réformes sans révolution, dans la paix intérieure.

La question est de savoir aujourd'hui qui l'emportera de cette force régulière et légale d'un libéralisme grandissant ou de la démocratie radicale doublée d'une opposition révolutionnaire. C'est précisément cette lutte, il ne faut pas s'y tromper, qui fait de la réélection de M. Émile Ollivier à Paris une affaire importante, un vrai drame aux émouvantes péripéties. C'est le choc violent de deux politiques. M. Émile Ollivier, nous ne le méconnaissons pas, s'est attiré des inimitiés ardentes par ses évolutions d'idées, par cette position qu'il a prise à un certain moment comme plénipotentiaire de la liberté auprès de l'impérial auteur de la lettre du 19 janvier 1867. Le député de la 3e circonscription de Paris devait naturellement trouver des difficultés dans son passé, dans ses relations anciennes, et à ces difficultés il en a ajouté d'autres qui tiennent peut-être à son caractère. M. Émile Ollivier, il n'y a point à le nier, a des excès et des travers de personnalité; il n'a certainement pas montré toujours le tact le plus parfait dans ses démarches et dans sa manière de les expliquer. Il est peut-être un peu trop persuadé qu'il est le grand et unique promoteur de la renaissance libérale actuelle. Somme toute cependant, s'il n'est pas le seul qui ait travaillé à cette renaissance, il a été l'un des premiers à entrevoir le but et à se mettre en marche. Avant tous, il est rentré dans la vie publique, où il n'a été suivi que plus tard par ceux qui se réfugiaient jusque-là dans l'abstention. Ce droit de réunion, dont on se sert aujourd'hui si passionnément contre lui et qui s'exerce en définitive avec une assez grande liberté, il a contribué plus que tous à le faire revivre. Si la presse a échappé au pouvoir discrétionnaire, il n'y est point étranger. S'il s'est trompé, ce n'est point certainement par excès d'habileté captieuse et d'ambition vulgaire.

Voilà ce qu'il ne faut pas oublier. Le crime de M. Émile Ollivier aux yeux de certaines personnes, c'est d'avoir rompu avec les oppositions évolutionnaires, d'avoir cru qu'on pouvait s'entendre avec Artaxercès; mais c'est là précisément son mérite d'avoir travaillé à dégager la cause libérale des compromissions révolutionnaires, et, une fois qu'il a eu pris son parti, d'avoir accompli sa résolution avec une honnêteté qu'on ne peut pas contester, avec un courage qu'il montre encore aujourd'hui en face de toutes les irritations déchaînées contre son nom. Son titre aux yeux de qui veut être juste, c'est d'avoir replacé la question politique dans ses vrais termes, c'est cette renaissance libérale qu'il n'a pas créée assurément, mais dont il a été un des plus fermes complices, et qui reste désormais indépendante de sa fortune électorale.

Quoi qu'il arrive en effet de la candidature de M. Émile Ollivier et même en général de ces élections qui vont se faire dans quelques jours, l'impulsion est donnée. La vie publique s'est réveillée en France; la faveur de l'opinion est visiblement à qui marche en avant. De toute cette confusion qui précède le scrutin, il n'y a qu'un mot qui se dégage bien distinctement, c'est le mot de libéralisme, exprimant la nécessité de garanties sérieuses, d'un contrôle de plus en plus actif, d'une participation croissante du pays à la direction de ses propres affaires. Il faut bien qu'il en soit ainsi, puisque les candidats officiels eux-mêmes n'hésitent plus à se dire libéraux, puisque de son côté l'administration s'abstient de combattre d'anciens députés qui, sans être, il est vrai, d'une opposition bien marquée, se sont néanmoins montrés indépendans dans certaines circonstances essentielles. On dit qu'un des hommes les plus éclairés du gouvernement aurait résumé, il y a peu de jours, le sens des élections prochaines dans ces mots : « pas de révolution et développement continu des libertés publiques. » C'est là certainement un diagnostic intelligent porté par un esprit prévoyant et sagace qui connaît le pays, qui démêle sa pensée intime. Que la France ait au fond peu de goût pour des révolutions nouvelles, c'est ce qu'il est bien facile de distinguer en voyant comment, même au milieu des excitations les plus passionnées et les plus confuses des réunions publiques, l'auditoire garde un ertain sens pratique et peut-être assez sceptique qui se fait jour de emps à autre. Que le pays tienne essentiellement désormais au développement des libertés nécessaires, c'est ce qui éclate sous toutes les formes, de mille manières. On le sent dans l'air, on le voit aux allures de l'opinion.

Le mouvement est commencé, il ne peut plus s'interrompre. Le gouvernement fît-il triompher matériellement au scrutin ses candidats les plus obéissans, les mieux disposés à voter tout ce qu'on leur présentera, il ne peut plus se méprendre. Il y a des nécessités qui s'imposent, il y a dans la situation actuelle une logique irrésistible, il y a des prérogatives

d'omnipotence qui ne sont plus dans le courant des choses, il y a des garanties de responsabilité qui deviennent une condition inévitable. Tout se tient, et un ancien président de la chambre de commerce de Lyon le disait l'autre jour avec un grand bon sens, avec un sens très pratique devant des négocians assemblés pour lui faire fête : « il est des états où, comme en Amérique, la constitution politique doit amener la liberté économique; il en est d'autres où la liberté économique appelle et précède la liberté politique; c'est que, messieurs, la liberté est bonne partout. » Le meilleur programme pour le gouvernement sera certainement désormais le plus large; le gage le plus efficace de sécurité contre les oppositions révolutionnaires sera une initiative hardie, sérieuse, continue, dans ce mouvement qui ramène la France vers la liberté après des épreuves où elle a été quelquefois prise de doutes poignans, où elle a paru par instans près de s'abandonner, mais où en fin de compte elle a retrouvé sa virilité et sa foi. Ces élections seront, nous n'en doutons pas, une révélation pour le gouvernement et pour le pays. On se battra encore le lendemain sur les résultats, comme on se bat la veille sur l'inconnu de ce scrutin. N'importe, le sentiment libéral de la France éclatera à travers tout. Il sera la force de ceux qui sauront le satisfaire et le diriger, comme il serait la faiblesse de ceux qui auraient la mauvaise inspiration de lui résister.

Tout est pour le moment à cette solennelle et décisive épreuve, devant laquelle l'Europe elle-même reste attentive. Les affaires du dehors se noient dans ce mouvement intérieur. Les questions de politique extérieure n'occupent même pas une grande place dans les discussions électorales. C'est à peine si dans certaines réunions on a parlé jusqu'ici de nos rapports avec la Prusse et avec l'Allemagne, de l'Italie, de l'occupation de Rome, et il est à remarquer que toutes les fois qu'on a touché aux affaires de Prusse, à la guerre de 1866, il y a un sentiment public qui a semblé souffrir. Quant à se demander où en sont ces épineux problèmes, ce qui arrivera demain, quel peut être le rôle de la France en Europe, on n'est pas allé jusque-là. Les auditoires populaires ont l'instinct de certaines choses, ils ne comprennent pas ces obscures complications d'intérêts, d'influences, qui font quelquefois de la politique extérieure une indéchiffrable énigme. Elles suivent cependant leur cours, ces terribles questions d'où s'échappe à certains momens la guerre entre les peuples. Tandis que nous en sommes à nos élections, l'Allemagne en est à ses polémiques, à ses problèmes d'organisation, à tous les embarras d'une transformation qui à la longue finit par devenir plus difficile et plus embarrassante qu'on ne le croyait d'abord. Les journaux prussiens poursuivent plus que jamais l'Autriche d'une implacable guerre, toujours au sujet de cette fameuse dépêche de M. de Bismarck à M. de Goltz, où se dévoilent si complétement à la vérité les préoccupations purement annexionistes de la Prusse dans les négociations de Nikolsbourg. Plus que

jamais aussi, l'Allemagne du sud s'interroge elle-même sur sa situation présente et sur son avenir. Cette affaire des traités militaires avec la Prusse, soulevée il y a quelques jours, on l'examine, on la remue dans tous les sens pour finir par se laisser aller à un sentiment qui n'est pas précisément de la confiance. Il est parfaitement visible que l'œuvre ne marche pas; elle ne marche ni en Prusse, ni dans les provinces annexées, ni dans les états du sud. C'est toujours la même question qui revient : M. de Bismarck a-t-il été l'homme d'état attendu de l'Allemagne? n'a-t-il été au contraire qu'un joueur audacieux tentant la fortune au nom de l'ambition prussienne et se moquant parfaitement du reste? Le malheur de M. de Bismarck dans tous les cas, c'est d'avoir été un politique très incomplet et de n'avoir pas compris que la liberté était pour lui une complice nécessaire en Allemagne. A l'origine et quand il s'agissait de gagner l'alliance de tous les instincts nationaux, il a paru sans doute un moment vouloir entrer dans cette voie libérale, il a multiplié les parlemens. Le vieil homme n'a pas tardé à reparaître en lui, il reparaît chaque jour d'une façon plus sensible, à mesure que les difficultés s'accroissent et mettent à l'épreuve cette nature irritable.

En réalité, aujourd'hui comme hier, M. de Bismarck est un de ces aimables despotes qui sont fort libéraux tant qu'on fait leur volonté; c'est un annexioniste prussien, un architecte de l'hégémonie prussienne par l'autocratie, ce n'est rien moins qu'un patriote libéral; il n'a pas su se saisir de ce puissant levier moral à l'aide duquel il pouvait soulever l'Allemagne et la rallier autour de lui. C'est là précisément ce qui fait sa faiblesse. Qu'a-t-il à offrir aux autres états comme prix de leur autonomie indépendante, puisqu'il ne s'inquiète guère de leur donner la liberté? On comprend dès lors la recrudescence des sentimens particularistes. Et d'un autre côté, l'agrandissement matériel de la Prusse est-il une garantie suffisante pour l'Allemagne? C'est ce qu'on met plus que jamais en doute; c'était le sujet de cette brochure d'un officier wurtembergeois, M. Streubel-Arkolay, qui fait encore pousser des cris d'aigle à Berlin, parce qu'elle met à nu les faiblesses d'une situation qui reste pour ainsi dire en l'air, qui a perdu ses défenses naturelles. Exclure l'Autriche du système germanique pour rester seule maîtresse et dominatrice, c'est ce qui a été la pensée principale de la Prusse; mais en sortant de l'Allemagne l'empire autrichien a cessé d'être le protecteur des états du sud, qu'il domine pourtant stratégiquement, de telle sorte que dans une guerre l'Autriche, sans même prendre parti, n'aurait qu'à rester immobile et armée pour énerver la défense de l'Allemagne du sud, en attendant de devenir une menace plus redoutable par une intervention directe, si les événemens la provoquaient. Contre ce danger, quel secours peut porter la Prusse? La Prusse est loin, et elle aurait bien assez de se défendre elle-même; elle aurait à disputer sa frontière sur le Rhin. Elle a voulu être une puissance maritime, elle aurait à protéger ses côtes

contre un débarquement possible, contre une alliance vraisemblable de la France et du Danemark, dont elle retient encore les territoires malgré le traité de Prague. Elle aurait à se tenir en garde sur la frontière de Bohême, peut-être aussi à occuper les provinces annexées pour empêcher des soulèvemens; mais alors, en présence de toutes ces nécessités de la défense prussienne, les traités militaires que le cabinet de Berlin dans sa victoire a infligés aux états du sud ne sont plus pour ceux-ci qu'un leurre, une charge désastreuse et compromettante. L'Allemagne, au lieu d'être fortifiée, se trouve singulièrement affaiblie. Elle est moins bien garantie qu'elle ne l'était par l'ancienne confédération. Ainsi vont les esprits, et en définitive les intérêts distincts reparaissent, les sentimens s'aigrissent, les antagonismes se réveillent. Nous ne disons pas qu'on recule sur le chemin qui conduit à l'unité, on n'avance pas tout au moins, et la question reste indécise. Il y a toujours un problème dans ces contrées rhénanes si longtemps disputées, où un jeune et patriotique voyageur, l'auteur d'*une Visite à quelques champs de bataille dans la vallée du Rhin,* a suivi la trace de nos armées de tous les temps, de Condé, de Turenne, de Moreau, de Saint-Cyr. Ces récits, ces souvenirs, qui ne sont pas de la politique, quoiqu'ils y touchent de près et qu'ils y ramènent aisément, ont de la vivacité, du feu, une bonne grâce toute militaire, et surtout on y retrouve le sentiment d'un cœur fidèle à toutes les traditions françaises. C'est ainsi que l'exil s'ennoblit par les études de l'esprit, se conciliant avec les plus généreuses inspirations du patriotisme.

Et maintenant, en dehors de cette Allemagne où s'agite la plus grosse question du temps, une question qui n'est pas près d'être résolue, qui ne le sera peut-être que par la toute-puissance fatale des armes, et à laquelle l'Europe tout entière est intéressée, où en sont les autres pays? L'Espagne, qui est en ce moment occupée à discuter l'article de la constitution consacrant la forme monarchique, l'Espagne touche-t-elle au terme de ses aventures à la recherche d'un roi? Il le paraîtrait d'après certains indices. On dirait que les Espagnols ont fait un long détour pour revenir au prince qui dès les premiers temps de la révolution semblait avoir le plus de chances, au duc de Montpensier. On se hâterait, dit-on, aussitôt après avoir décrété de nouveau l'existence de l'institution monarchique, d'élire le roi destiné à ceindre cette couronne qu'il faudra peut-être défendre. Ce qui est certain, c'est que tout récemment, dans une séance des cortès, le général Prim a renouvelé pour la dixième fois la déclaration qu'une restauration de la reine ou de son fils était impossible, que pour lui personnellement on le calomniait en lui prêtant l'ambition d'une royauté que ses frères d'armes ne l'aideraient certes pas à conquérir ou à soutenir, et l'Espagne en est là.

Si l'Espagne fait quelquefois des révolutions, l'Angleterre fait ses affaires; elle peut trouver des incidens sur son chemin, elle sait tourner les écueils ou triompher des difficultés. Depuis quelques mois, le par-

lement est presque exclusivement absorbé par la discussion du bill de l'église d'Irlande. Le sort définitif du bill n'est plus aujourd'hui en doute. Quelque vigueur et quelque persévérance que l'opposition ait mises à disputer le terrain, le ministère est resté en définitive victorieux dans tous les votes essentiels; il garde une majorité fidèle et compacte. L'acte libéral de M. Gladstone ne suffit pas cependant, à ce qu'il paraît, pour désarmer l'Irlande. L'agitation irlandaise s'est ravivée depuis quelque temps sur certains points, elle s'est manifestée par des meurtres, et elle a même été récemment marquée par un incident assez curieux. Le maire de Cork, M. O'Sullivan, a cru pouvoir, dans une réunion, tenue il y a quelques jours, faire l'éloge de plusieurs fenians qui venaient d'être mis en liberté; il a été applaudi, acclamé avec enthousiasme, et dans le feu de l'improvisation il ne s'est plus arrêté, il est allé jusqu'à exalter cet Irlandais qui l'an dernier essayait de tuer le duc d'Édimbourg en Australie. Pour le coup, le gouvernement n'a plus entendu raillerie. L'attorney-général a mandé M. O'Sullivan devant la chambre des communes pour se voir dépouiller juridiquement de son titre de maire et de juge de paix de Cork. M. O'Sullivan, appuyé par la population irlandaise, a paru un moment vouloir opposer quelque résistance et accepter la lutte; puis il a réfléchi, il a pensé, en bon commerçant, que les frais de justice étaient chers, qu'il aurait de nombreux témoins à payer, s'il était condamné, et il a prudemment donné sa démission sans attendre l'acte de la chambre des communes. Ce n'est là du reste qu'un de ces incidens intérieurs comme il y en a souvent en Angleterre. Il reste aujourd'hui un fait plus grave et plus délicat qui pèse sur les relations de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Le traité que M. Reverdy Johnson, ministre américain, avait signé avec le cabinet de Londres au sujet de la vieille question de l'*Alabama* vient d'être rejeté par le sénat de Washington, et ce qu'il y a de plus sérieux, c'est que ce vote a eu pour préliminaire un discours de M. Charles Sumner qui est un véritable acte d'accusation contre l'Angleterre. Les Américains ne restreignent pas cette affaire à une pure question d'indemnité, ils l'élèvent fort au-dessus, et ce qu'ils mettent en cause, c'est la conduite de l'Angleterre pendant la guerre de la sécession. Ils veulent faire payer aux Anglais la rançon de leur sympathie pour les rebelles du sud. Cette politique de récriminations, si elle allait plus loin, ne serait pas évidemment sans danger pour les rapports des deux pays, mais entre l'Angleterre et les États Unis il y a d'autres liens, il y a d'autres intérêts, faits pour dominer les humeurs passagères, pour rester l'efficace garantie d'une paix durable entre les deux peuples.

Un événement d'une certaine gravité et d'une nature entièrement favorable semble sur le point de s'accomplir à Florence. Depuis quelques années, la politique italienne souffrait d'une faiblesse intime, du fractionnement des partis, surtout de cette division qui, à la suite de la

convention du 15 septembre 1864 et du changement de capitale, avait jeté les Piémontais dans un camp d'hostilité chagrine. Aujourd'hui ces divisions vont cesser par la reconstitution d'un ministère où entrent un chef de la fraction piémontaise, M. Ferraris, un membre du tiers-parti, M. Mordini, et même un des signataires de la convention du 15 septembre, M. Minghetti. Le général Ménabréa et M. Cambray-Digny restent dans le cabinet renouvelé. C'est là certes une crise salutaire d'où le gouvernement de Florence sort avec une force nouvelle qui lui permet de faire face à toutes les difficultés, et les Italiens prouvent une fois de plus qu'ils n'ont pas épuisé cet esprit politique par lequel ils sont devenus une nation.

CH. DE MAZADE.

REVUE DRAMATIQUE.

THÉATRE-FRANÇAIS : *JULIE*, drame en trois actes, de M. OCTAVE FEUILLET.
LE POST-SCRIPTUM, comédie en un acte, de M. ÉMILE AUGIER.

Le drame que M. Octave Feuillet vient de faire représenter au Théâtre-Français est une des œuvres les plus délicates et les plus fermes qu'ait produites cette heureuse imagination. Ce qui nous y frappe surtout, c'est la nouveauté de certains détails et comme les indices d'un art qui se transforme. L'auteur de *la Clé d'or* et du *Cheveu blanc*, de *Dalila* et de *Sibylle*, de *Montjoie* et de *M. de Camors*, l'inventeur privilégié à qui nous devons tant de figures aimables ou de créations puissantes, a traversé plusieurs phases depuis ses premiers débuts. D'abord timidement gracieux, initié à toutes les délicatesses féminines, à toutes les nuances de la vie mondaine, bientôt ému, passionné, violent même, plus tard énergique et redoutable, mais se possédant toujours, le jeune maître, accoutumé à vivre avec les colombes, avait fini par descendre sans peur dans la fosse aux lions. C'est l'éloge que lui donnait notre collaborateur et ami, M. Émile Montégut, dans une étude excellente sur *M. de Camors*. Ainsi, depuis vingt ans et plus que M. Feuillet poursuit ses dramatiques peintures de la passion, il a su se renouveler bien des fois; jamais peut-être il n'avait montré autant de simplicité, ou du moins une simplicité aussi vraie, aussi nette, aussi magistrale que dans son drame de *Julie*.

Composer un drame douloureux et terrible avec un tout petit nombre de personnages, mettre en jeu les passions les plus fortes, faire éclater une crise où succombera la vertu, jeter le désespoir, précipiter la mort dans une maison qui la veille encore semblait si paisible, accumuler sur un être digne des meilleures sympathies toutes les pitiés comme toutes les terreurs de la tragédie domestique, et faire cela le plus simplement du monde, en quelques traits, en quelques scènes, sans une parole de

trop, voilà le problème que s'est posé M. Octave Feuillet. Nous croyons ne rien exagérer en disant qu'il l'a résolu : non pas certes qu'il n'y ait des objections à faire, des invraisemblances à signaler, certaines crudités de réalisme à regretter; nous disons seulement que l'impression générale de l'œuvre est bien celle que l'auteur a voulu produire. Dans un temps où, sous prétexte de déployer sa force, l'esprit des inventeurs se livre si souvent à des contorsions risibles, où les talens même les mieux doués craignent de paraître faibles, s'ils ne forgent sur l'enclume les traits de leur fantaisie, où le poète n'est rien s'il n'a de la *poigne* (c'est un terme nouveau dont s'est enrichi l'argot du moment), il est bien qu'une imagination pleine de ressources ait osé se dire : Je produirai les émotions les plus vives par les moyens les plus simples. La sobriété dans la vigueur est un mérite qui devait tenter M. Octave Feuillet. Parmi les écrivains d'imagination, il n'en est pas aujourd'hui qui soit plus attentif à se surveiller, à se compléter, qui se montre plus respectueux de son art, qui prodigue plus de soins à son œuvre,

Amoureux de l'ensemble et de chaque contour.

Ce progrès nouveau devait donc éveiller l'ambition d'un écrivain qui, malgré bien des soirées brillantes, n'avait pas encore égalé au théâtre les succès de ses romans. Il faut ajouter que dans ses œuvres précédentes mainte scène, mainte page, et cela dès le début même de sa carrière, attestaient ce qu'il pourrait faire le jour où il voudrait donner, non plus à un épisode seulement, mais à une œuvre tout entière, cette concision nerveuse dont nous parlons. Qu'on se rappelle la scène du chiffonnier dans *M. de Camors,* qu'on se rappelle aussi dans ce petit drame d'*Alix,* publié ici même il y a vingt et un ans, l'instant où la jeune fille, après avoir poussé son amant à conspirer contre le tyran, s'aperçoit qu'elle aime ce tyran détesté dont elle voulait la mort. Nous n'avons donc pas été surpris lorsque nous avons vu l'auteur de *Julie* essayer de ce système pendant trois actes, et enfermer l'extrême passion dans le cadre le plus simple.

Nous avons indiqué le système, il faut examiner l'œuvre. On connaît le but, voyons les personnages. Il y en a trois au premier plan, deux au second; rien de moins compliqué. Au premier plan, voici M. et Mme de Cambre, Maurice et Julie, avec leur ami et voisin de campagne Maxime de Turgy. Au second plan, voici une toute jeune fille, Cécile, l'enfant de la maison, et une personne bien différente, Mme de Cressey, qui n'a qu'une scène dans toute la pièce. Maurice de Cambre a épousé Julie il y a dix-sept ou dix-huit ans; c'est un homme aimable selon les jugemens du monde, c'est-à-dire, disait spirituellement Duclos dans ses *Considérations sur les mœurs,* un des hommes les moins dignes d'être aimés. Au fond, c'est un parfait égoïste. Léger, frivole, libertin, il a des maîtresses parce qu'il en a toujours eu, et il ne saurait comprendre que sa femme ne soit

point la femme la plus heureuse du monde; n'a-t-elle pas des diamans, des dentelles, un grand train de maison, hôtel en ville et château à la campagne? Que lui manque-t-il donc, et que peut-elle désirer? Maurice lui a-t-il refusé jamais aucune des choses qui font la vie brillante? Nous le savons, nous, dès les premières scènes, ce qui manque à Julie et ce que M. de Cambre lui refuse depuis dix-sept ans. Mariée à Maurice, qu'elle eût voulu aimer, Julie n'a trouvé aucune affection dans ce cœur égoïste. Abandonnée chaque jour pour des rivales indignes, est-elle mariée? est-elle veuve? Mieux vaudrait qu'elle fût veuve; c'est le divorce, le froid divorce qui s'est installé dans sa maison sous le déguisement du mariage. Et le mari est toujours gai, souriant, heureux de la vie et satisfait de lui-même. Rien ne le gêne, rien ne l'inquiète. Pourtant cette femme si belle, si aimante, si digne d'amour, ne craint-il pas que l'abandon et l'ennui ne la poussent au mal? Non, c'est le trait commun de ces libertins infatués que de se croire sur ce point à l'abri de tout péril. Celui-ci d'ailleurs, outre la confiance de la fatuité, a une théorie particulière sur cette question : il a remarqué dans le monde que jamais il n'arrivait malheur aux maris d'allure triomphante, à ceux qui ont des aventures et que des rivales se disputent; la femme d'un tel homme n'oubliera jamais ses devoirs, elle place trop haut son seigneur et maître. Ce sont les simples, les naïfs, les gens de vertu bourgeoise et d'existence régulière qui sont exposés à devenir ridicules; on fait d'eux si peu de cas! Maurice a tort; ce ne sont pas ses triomphantes allures, ce n'est pas une sotte admiration du libertinage cavalier qui a préservé Mme de Cambre. Julie est restée pure parce qu'elle a le respect d'elle-même, c'est une âme noble et vaillante. Que d'autres s'encouragent par des sophismes et invoquent la peine du talion contre l'indigne mari qui les torture, jamais l'ombre de cette pensée n'a effleuré cette conscience délicate. Elle souffre, elle pleure, elle voit s'enfuir les années, elle se dit qu'elle aura espéré en vain l'ineffable bonheur d'une affection vraie; tristesse courageuse! affliction sans défaillance! aucune pensée mauvaise ne s'est mêlée jusqu'ici à ses regrets. Mais, quoi! ne peut-il arriver un jour où la pauvre femme sentira ses forces épuisées dans cette lutte, où elle verra tout secours lui manquer et le sol se dérober sous ses pas? Si ses enfans étaient là, quelle sauvegarde! Non, M. de Cambre a pris soin de les éloigner. Le fils est à Brest, où il apprend son métier de marin, la fille passe l'année au couvent, où se prolonge son éducation, et c'est aux vacances seulement qu'elle vient passer quelques semaines auprès de sa mère. Pauvre mère! pauvre femme! pauvre âme abandonnée! elle a beau se raidir contre les tristesses de cet abandon, que deviendra-t-elle, si quelque jour une voix lui dit : « Non, Julie, non, ne croyez pas que vous soyez seule au monde, sachez que vous avez été aimée, éperdument aimée. »

Cette voix, c'est celle de Maxime de Turgy, un ami de Maurice de

Cambre. Maxime est un galant homme, un cœur tendre et viril, qui n'a pu voir sans une pitié profonde les malheurs de Julie. Pendant bien des années, ami du mari, voisin de campagne, hôte intime de la maison, il a été, non pas d'abord le confident des douleurs de Mme de Cambre, mais le témoin de sa vie. Sans qu'elle lui ait rien dit, il sait ce qu'elle souffre, et elle aussi, sans que Maxime ait parlé, elle sait que le cœur de Maxime lui appartient. Un rigide moraliste, les voyant si nobles tous deux, jetterait un cri d'alarme : — fuyez, dirait-il, séparez-vous, ce n'est pas assez de réprimer vos paroles, de mettre un frein à votre langue; vos yeux parlent, votre âme parle, Julie sait trop qu'elle est aimée. — Et que Maxime de Turgy ne compte pas sur la noblesse de ses propres sentimens, sur le désintéressement de son amitié; il y a des pages célèbres de l'un des maîtres du XVIIe siècle sur ces « amitiés sensibles et prétendues innocentes. » Nous pardonnera-t-on de rappeler des paroles de Bourdaloue à propos d'une œuvre toute passionnée? Pourquoi non? Ces moralistes austères avaient vu de près bien des drames analogues à celui qui est placé ici sous nos yeux, et c'est une chose piquante après tout que de rencontrer chez de tels maîtres le commentaire de M. Octave Feuillet. Maxime de Turgy est l'âme la plus droite, la plus chevaleresque; « quel sujet y aurait-il donc de s'en défier? — ainsi parle le moraliste, interprétant les sentimens secrets des personnages, — et quel péril peut-il y avoir à entretenir une connaissance fondée sur de si excellentes qualités, sur la probité, l'ingénuité, la candeur d'âme, les bonnes mœurs, le mérite? C'est ainsi qu'on se rassure; mais cela même où l'on pense trouver sa sûreté, c'est justement ce qui doit inspirer plus de défiance. Il est certain qu'une personne d'une vertu équivoque serait beaucoup moins à craindre. On s'en garderait, on s'en dégoûterait... » N'est-ce pas là l'explication des sentimens qui agitent la vertueuse Julie de Cambre et le loyal Maxime de Turgy? C'est pourtant du Bourdaloue. J'entendais dire autour de moi que Maxime était depuis trop longtemps l'ami de Julie pour devenir son amant, que la chute de la malheureuse abandonnée s'expliquerait mieux par une explosion de délire, par une ivresse soudaine de l'imagination et du cœur, et qu'il fallait là, non pas un ami de longue date, mais un étranger, une apparition imprévue. Je ne suis pas de cet avis. C'est précisément cette longue intimité, où la droiture a eu le rôle principal, où l'estime a été si vraie de part et d'autre, qui prépare une âme comme celle de Julie aux suprêmes défaillances. Interrogez encore sur ce point le maître vigilant que nous écoutions tout à l'heure, voici ce qu'il répond : « Cet ami qu'on estime touche d'autant plus le cœur qu'il paraît plus estimable et qu'il l'est; on s'y attache, et si l'attache devient réciproque, eût-on d'ailleurs les intentions les plus pures, on ne peut plus guère compter ni sur cette personne ni sur soi-même. »

Parole bien grave, si on se donne la peine d'en pénétrer le sens. Le premier acte de *Julie* est le développement dramatique de ce que le mora-

liste a exprimé à mots couverts. Mme de Cambre ne peut plus compter ni sur M. de Turgy ni sur elle-même. Je suis perdue! s'écriera-t-elle à la dernière scène de ce premier tableau; elle pourrait, si elle voyait clair au fond de sa conscience, laisser échapper cet aveu dès le commencement. L'heure de la crise a sonné. La pauvre femme sent bien que l'amitié de Maxime, cette amitié d'abord si secourable, est devenue insensiblement pour elle le plus grave des périls. Le seul moyen d'échapper serait de garder sa fille auprès d'elle. « Sa présence, dit-elle, me serait si douce, si nécessaire! » Mais voici les vacances qui finissent, et M. de Cambre a décidé que Cécile rentrerait au couvent. Cécile tente un dernier effort auprès de son père, et pendant ce temps Mme de Cambre, à demi folle déjà, déjà vaincue plus qu'à demi, attend son arrêt. Elle dit bien; c'est son arrêt, un arrêt de vie ou de mort. Elle n'a d'ailleurs aucun espoir, elle ne se fait aucune illusion, elle sait que Cécile devra partir, Cécile qui seule pouvait la sauver; aussi voyez comme elle glisse sur les pentes de l'abîme! Il lui échappe des paroles dont elle eût rougi autrefois, elle joue avec l'amour de Maxime, elle le provoque par des coquetteries, elle raille ses froideurs, ses réticences, les étranges mystères de sa vie, cette obstination à ne pas vouloir se marier, ces projets de voyage en Égypte annoncés sans cesse depuis six ans et sans cesse ajournés... Est-ce bien Julie qui parle? est-ce bien la noble Mme de Cambre si saintement résignée? Non en vérité, c'est une autre personne; Julie ne peut plus « compter sur elle-même, » et tout ce qui la soutenait a disparu, puisque Cécile vient de rapporter la réponse du père, c'est-à-dire l'arrêt trop prévu qui d'avance bouleversait l'épouse délaissée. Cette transformation de Julie, ces manéges inattendus, cette coquetterie douloureuse, ce ton bref, tout cela étonne et trouble M. de Turgy. Si Maxime n'était qu'un séducteur vulgaire, quelle occasion à saisir au vol! Non, sa première pensée est de courir au secours de la chère victime, et noblement, généreusement, de la recommander à son mari. « Maurice, crois-tu que ta femme soit heureuse? » Et il le sermonne en ami loyal, en homme d'honneur qui voudrait sauver trois personnes à la fois. « Ce n'est pas avec du luxe, avec des diamans et des dentelles qu'on s'acquitte envers une si noble créature. Ne la traite pas comme tes maîtresses, elle a droit à ton affection. Ne la paie point, aime-la. » La scène est hardie, elle toucherait à l'inconvenance sans l'art merveilleux de l'auteur, qui s'arrête juste à point, à la dernière limite, aussi maître de sa parole que de sa pensée. On ne saurait être plus téméraire avec plus de naturel et d'aisance. Maxime, nous l'avions bien deviné, plaidait sa propre cause en même temps qu'il réclamait pour Julie l'affection de Maurice. Julie, heureuse dans la joie de son foyer, eût cessé d'être pour lui cette tentation continuelle qu'il voulait fuir depuis six ans de peur de forfaire à l'honneur, et qui toujours le retenait malgré lui. Maurice n'a rien compris de tout cela; il répond par des sarcasmes,

et ce qui le préoccupe en ce moment si grave, c'est une intrigue avec une jeune aventurière, Mme de Cressey, qui vient de s'installer dans les environs. Voilà Maxime de Turgy aussi éperdu que Mme de Cambre; il sent, lui aussi, que sa force lui échappe. Devoir, vertu, honneur, qu'est-ce que cela quand l'amour a commandé? Sa passion éclate avec transport; vainement Julie veut lui fermer la bouche, l'obliger à fuir, vainement elle lui demande grâce; chacune des paroles, chacun des cris de Maxime pénètre au fond de son âme. Un instant il semble qu'elle va se rattacher encore à son devoir; M. de Cambre est venu adresser quelques bonnes paroles à sa femme. Serait-ce l'influence du sermon de Maxime? Julie entrevoit une lueur d'affection, elle se relève, elle ne veut pas tomber; mais bientôt M. de Cambre la prie de vouloir bien recevoir une voisine, une jeune femme très digne d'intérêt et que des amis communs lui ont fort recommandée, Mme de Cressey. C'est sa maîtresse, Julie ne l'ignore point. Cela dit, Maurice s'en va, toujours frivole, toujours souriant, uniquement occupé de ses plaisirs et laissant à son ami Maxime le soin d'accompagner Mme de Cambre dans une promenade à cheval. Alors s'échappe du cœur de la malheureuse le cri qui est sur ses lèvres depuis le commencement du drame et que tous les spectateurs ont deviné : Je suis perdue!

Elle est perdue en effet, et le châtiment va commencer. C'est à ce terrible passage du premier acte au second que l'auteur a eu besoin de toute son adresse. Une promenade à cheval, un orage qui éclate, une halte forcée dans une maison de garde, le garde tenant les chevaux, Maxime et Julie réfugiés sous l'humble toit, il n'en faut pas davantage pour amener la catastrophe :

> Ille dies primus lethi, primusque malorum
> Causa fuit.

Ce jour, cette heure, ont produit pour eux la misère et la mort. C'est Virgile qui s'exprime de la sorte au quatrième livre de l'*Énéide*, car il est impossible de ne pas se rappeler ici la grotte de Didon, et il faut bien remarquer en même temps combien il y a loin de la scène du poème à celle du drame; mais il ne s'agissait pas pour M. Octave Feuillet d'embellir les circonstances de l'adultère comme le chaste Virgile a poétiquement raconté la chute de Didon. Il n'y a rien ici qui remplace les feux étincelans, l'éther enflammé, la nature entière complice de la faute, et les nymphes hurlant au sommet des montagnes (*summoque ululârunt vertice nymphæ*). L'auteur du drame n'a pas reculé devant ces réalités vulgaires que le théâtre moderne dissimule volontiers sous une poésie de convention. La poésie de l'adultère n'est plus qu'un ridicule mensonge; j'aime mieux la rude franchise de l'auteur de *Julie*. On sait d'ailleurs que les plus vives audaces chez M. Octave Feuillet n'excluent jamais la délicatesse de l'art; deux mots timides, honteux, de

Maxime de Turgy, deux simples jeux de scène très heureusement imaginés suffisent pour expliquer aux spectateurs dans quelle phase nouvelle est engagée l'action. M. de Cambre a été ramené au château par l'orage avant que Maxime et Julie soient revenus de leur promenade; lorsque Maxime rentre le premier dans le salon, Maurice lui tend sa main comme à l'ordinaire, et Maxime n'ose la prendre. L'homme d'honneur se sent déchu. Un instant après, Julie arrive, et, voyant Maxime avec son mari, elle recule épouvantée comme devant une apparition formidable. C'est déjà le devoir qui se venge.

Une idée très dramatique de ce second acte, c'est que M. de Cambre, touché des reproches de Maxime, y a sérieusement réfléchi, et que, prenant la résolution de s'amender, il se relève de fort bonne grâce, lui, le frivole, le libertin, au moment même où Maxime et Julie viennent de succomber. Représentez-vous la honte de M. de Turgy, quand M. de Cambre lui fait part de ce projet. Julie aussi est châtiée dès le second acte en attendant l'expiation suprême. Écrasée sous la honte, elle ne se résignera jamais à installer l'adultère au foyer domestique; mieux vaut fuir en compagnie de Maxime, mieux vaut afficher sa passion avec désespoir que de la cacher dans l'ignominie d'un mensonge de tous les instans. Elle est donc résolue à fuir, et comment pourrait-elle hésiter? Mme de Cressey se fait annoncer chez Mme de Cambre; c'est une nouvelle occasion pour Julie de sentir et de dévorer sa honte. Elle n'a plus le droit de mépriser cette créature, elle lui parle avec douceur, avec pitié, elle la traite comme une sœur plus malheureuse peut-être que coupable, et la folle pécheresse, ne comprenant pas d'abord ces délicatesses exquises, lui jette de sottes réponses ou des questions inconsidérées qui mettent Julie à la torture. Non, elle ne vivra pas plus longtemps dans l'hypocrisie d'une situation insoutenable, il faut qu'elle parte; mais quelle est cette voix fraîche et joyeuse? C'est Cécile qui revient; M. de Cambre a envoyé un contre-ordre pendant qu'elle regagnait le couvent; l'enfant restera près de sa mère. C'est le premier gage que le mari repentant donne à Mme de Cambre; est-il besoin d'éloigner Cécile, maintenant que l'ordre est rentré dans la famille? Ainsi chaque incident est un nouveau supplice, chaque mot est un coup de mort qui frappe Julie au cœur. Le coup le plus terrible, c'est la confidence naïve que Cécile va lui faire : Cécile aime M. de Turgy. Ce n'est pas là, nous le savons, une situation très neuve; il faut reconnaître du moins, toute critique réservée, que les scènes même les plus contestables de la pièce sont traitées avec un art accompli. Le châtiment de Julie ne serait pas complet, si elle n'était pas obligée de désoler le cœur de la pauvre enfant en lui apprenant qu'il faut renoncer à ce rêve, que ce serait le malheur de sa vie, que M. de Turgy n'est pas libre et ne se mariera jamais. Julie ne s'enfuira donc pas avec son amant, elle attirerait sur elle le mépris et la haine de sa fille; c'est Maxime qui va s'éloigner subitement. Que

d'angoisses, que de catastrophes en quelques heures! que d'existences brisées!

Un an s'est écoulé. M. de Cambre, qui n'a jamais pu s'expliquer le brusque départ de son ami, reçoit tout à coup une lettre de Maxime annonçant son retour à Paris. Le soir même, Maxime sera au château. M. de Cambre avait soupçonné l'an passé le naïf penchant de sa fille pour M. de Turgy, et ce mariage lui causerait une joie très vive; serait-ce pour cela que M. de Turgy se serait éloigné si vite? Mais alors pourquoi reviendrait il avant que Cécile fût mariée? Bref, il interroge l'enfant, il lui dérobe ses candides secrets, et bientôt il apprend que Cécile a renoncé à M. de Turgy sur l'ordre formel de sa mère. C'est un trait de lumière, il devine tout. Alors a lieu une scène terrible entre Maurice et Julie, une scène d'inquisition et de torture. Jamais misérable corps de condamné, aux âges de barbarie, n'a été tourmenté par les tenailles du bourreau comme l'âme palpitante de la femme adultère est tourmentée ici par l'homme qui est en définitive la cause première de sa chute. C'est navrant, c'est horrible. La femme se révolte enfin quand elle croit que Maxime est mort et n'a plus rien à craindre de la vengeance de Maurice. Elle jette à M. de Cambre l'écrasante accusation qu'il mérite, elle l'insulte, elle le maudit, elle le rend responsable de tout, elle lui crie enfin avec la fureur du dégoût et du remords : « Tuez-moi, je vous ai trompé. » A ce moment, on annonce M. de Turgy, et Julie tombe sans connaissance. Voilà les deux adversaires face à face; comment l'auteur va-t-il dénouer cette situation? Par un duel? par un meurtre? Non, ce serait une banalité; il termine tout en deux mots. M. de Turgy, qui n'a vu en entrant que Mme de Cambre évanouie, s'est penché sur elle, inquiet, effaré, immobile de stupeur. Maurice lui crie avec rage : « Tu sais que je te tuerai. » Maxime répond : « Tu sais qu'elle est morte? »

Cette fin si brève, si brusque, convient à un drame où l'action n'est pas moins rapide que simple. Il n'y a guère qu'une douzaine de scènes dans ces trois actes, et chacune d'elles est dessinée avec précision, conduite avec sobriété, d'une main sûre et nerveuse. A ce point de vue, c'est un plaisir de lettré que de considérer l'art de l'auteur, d'apprécier le choix de ses pensées, la propriété de son langage, de le voir s'avancer hardiment et s'arrêter à point, risquer les choses les plus scabreuses et tout aussitôt ramener à soi l'auditoire qu'il n'a pas craint de blesser. Si l'on voit la pièce deux fois, c'est surtout le second soir qu'on goûte ces jouissances de raffiné; on s'occupe moins alors de la conduite de l'ensemble, on s'attache aux détails, et c'est par le détail que *Julie* est une œuvre remarquable. D'où vient donc que le drame de M. Octave Feuillet, malgré des qualités si rares, ne produit pas une émotion plus sympathique? D'où vient que le public hésite parfois, et que peut-être, sans l'admirable talent de Mlle Favart, sans le jeu très habile de MM. Lafontaine et Febvre, sans l'ingénuité charmante de Mlle Reichemberg, il

demeurerait un peu froid? C'est que précisément *Julie* est une de ces œuvres rares qui valent mieux le second jour que le premier, c'est que l'auteur a plus songé peut-être à la perfection de chaque scène qu'à l'intérêt de l'ensemble. Si M. Feuillet s'était plus préoccupé de l'impression générale, il n'aurait pas fait de Mme de Cambre une personne déjà mûre dont la fille est sous nos yeux, dont le fils va demain être un officier de marine. Au lieu de la rivalité entre la mère et la fille, il eût trouvé un autre châtiment pour la mère coupable. Chaque scène, je l'ai dit, est merveilleusement conduite, si on l'examine à part; ne serait-ce pas cette perfection du détail qui aurait fait illusion à l'auteur? Triompher à force d'adresse et de tact des difficultés qu'il s'était imposées à lui-même, c'est une victoire sans doute; il fallait quelque chose de plus à un maître tel que M. Feuillet, il fallait qu'en frappant fort il songeât à émouvoir davantage. Délicatesse et vigueur, simplicité et sobriété, ce ne sont pas là des mérites ordinaires; il ne suffit pas de plaire aux lettrés, aux raffinés, aux artistes: l'auteur de *Julie* est de force à s'emparer de la foule par des œuvres conçues avec autant d'ampleur que son roman de *M. de Camors*. Et puisque nous avons pris la liberté de donner un conseil à M. Octave Feuillet, pourquoi ne pas ajouter qu'il lui appartient de laisser à d'autres ce sujet de l'adultère? L'auteur de *Julie* a essayé fort heureusement de renouveler sa manière en se proposant ces deux choses si rares, la concision et la simplicité; c'est surtout en changeant de domaine que les inventeurs renouvellent leurs forces. L'amour coupable est-il donc le seul qui convienne au drame? L'amour même, coupable ou non, est-il le seul sentiment qui puisse fournir au poète des scènes émouvantes? La sensibilité n'est pas tout l'homme; ne supprimons pas ces autres facultés maîtresses, intelligence et volonté. L'homme, l'homme tout entier, l'homme qui pense et qui veut, aussi bien que l'homme qui aime, voilà le grand sujet de la littérature dramatique.

Avec le drame de *Julie*, dont le succès promet une longue série de soirées brillantes, la Comédie-Française vient de donner une très spirituelle fantaisie de M. Émile Augier. C'est une simple conversation au coin d'une cheminée entre M. de Lancy et Mme de Verlières. M. de Lancy est le propriétaire de la maison qu'habite Mme de Verlières, une veuve jeune encore, dont la beauté charmante est relevée par l'esprit le plus aimable. M. de Lancy occupe l'entre-sol, Mme de Verlières le premier étage. Qu'est-ce que M. de Lancy? Un gentilhomme d'une quarantaine d'années, désabusé de bien des choses, grand chasseur aujourd'hui, et qui a pris dans ses bois un tour d'esprit fort original avec une familiarité de langage où se retrouve toujours l'homme du meilleur monde. M. de Lancy a remarqué Mme de Verlières, et tout à coup il s'est souvenu qu'il cherchait une femme digne d'être sérieusement aimée. Il vient donc, un peu timidement, — car on est timide quand on aime une honnête femme et qu'on n'a encore cherché ses affections que dans le camp des

irrégulières, comme les appelle M. de Lancy, — il vient donc, en hésitant beaucoup, faire sa demande à sa belle voisine; singulière demande en vérité, confuse, tortueuse, entortillée, un imbroglio à n'y rien comprendre. Il commence par déclarer à Mme de Verlières qu'il est obligé de lui donner congé. Il veut se marier, il a besoin de ce premier étage, c'est la demeure qu'il réserve à Mme de Lancy. Vous voyez venir la requête du gentilhomme des bois; Mme de Verlières n'a qu'à changer de nom pour conserver son appartement. « Mais, je crois, Dieu me pardonne, — s'écrie la belle veuve avec une surprise profonde, — que vous m'intentez une demande en mariage! » Pourquoi non? M. de Lancy est un esprit sympathique autant qu'original, et ses bizarreries ne lui font aucun tort. On l'écoute donc, on lui répond, on le console, car on serait fâché de lui causer un chagrin trop vif; mais quoi! Mme de Verlières attend aujourd'hui même un sien ami, M. de Mauléon, qui revient des Indes pour l'épouser. Dans le va-et-vient de la conversation, un problème délicat se trouve tout à coup sur le tapis : un homme est-il bien coupable si, revoyant sous des traits altérés ou vieillis la femme qu'il voulait épouser, il cesse d'aspirer à sa main ? « Très coupable, » dit Mme de Verlières avec feu, et comme M. de Lancy ne partage pas cette indignation, elle le gronde vertement. C'est elle pourtant qui tout à l'heure, après avoir revu M. de Mauléon, rompra sans beaucoup de façon avec lui. Pourquoi cela ? Parce que M. de Lancy est plus aimable ? parce que la belle veuve ne se résigne point à quitter son appartement ? Il y a bien des raisons peut-être pour ce revirement subit; la raison décisive, celle que Mme de Verlières n'a indiquée que vers la fin, et voilà précisement le *Post-Scriptum*, c'est que M. de Mauléon est revenu tout chauve de son voyage des Indes. M. de Lancy est deux fois vainqueur; il a prouvé sa thèse et gagné la main de Mme de Verlières. Mais pourquoi raconter ce qui échappe à l'analyse ? Il faut assister à ce duo charmant où l'esprit étincelle, où l'imprévu éclate, où les mots pétillent, où les rôles changent subitement de la façon la plus naturelle, surtout il faut entendre Bressant dans le rôle du gentilhomme et Mme Arnould-Plessy dans le rôle de la belle veuve. Si l'art de la causerie parisienne était menacé de se perdre, comme le répètent des esprits moroses, on le retrouverait à la Comédie-Française. Nous adressons particulièrement cette louange à Mme Arnould-Plessy. Dans un ouvrage plus important de M. Augier, dans cette vive pièce de *l'Aventurière*, reprise dernièrement avec un légitime succès, Mme Plessy a montré les ressources d'une comédienne accomplie; c'est la même diction de plus en plus châtiée qui fait valoir l'ingénieuse bluette intitulée le *Post-Scriptum*.

Nous ne voulons pas terminer cette revue sans dire quelques mots d'une comédie représentée ces jours derniers au Gymnase : *le Filleul de Pompignac* ne se recommande ni par l'élévation des idées ni par la nouveauté des situations; il s'agit d'un jeune homme qui se trouve avoir

deux pères, celui *quem nuptiæ demonstrant*, et celui qui a porté le trouble, il y a une vingtaine d'années, dans un humble ménage bourgeois. Le troisième acte, très dramatique, très émouvant, qui met les deux pères en présence, renferme une scène hardie, conduite avec une rare habileté. On y reconnaît la main d'un maître. Malheureusement, pour amener cette scène décisive, il a fallu des explications qui n'occupent pas moins de deux actes. Certes l'esprit et la gaîté n'y manquent pas; est-ce bien assez toutefois pour soutenir l'intérêt de ce long imbroglio? L'auteur a éprouvé le même doute que nous, puisqu'il a jugé convenable de déguiser sa signature. Le jour où le spirituel écrivain exprimera des idées qui lui appartiendront en propre, il retrouvera un succès de meilleur aloi. Sa pièce n'est que divertissante et curieuse; il visait plus haut jusqu'ici, et ses conceptions théâtrales, qu'elles fussent vraies ou fausses, obligeaient la critique à de sérieuses discussions. F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Institutions médicales aux États-Unis, rapport présenté au ministre de l'instruction publique par le Dr Th. de Valcourt. Paris 1869, Adrien Delahaye, éditeur.

Il se fait depuis quelques années dans nos opinions usuelles une espèce de révolution lente à laquelle on ne prête pas peut-être toute l'attention qu'elle mérite. L'ancien système de la centralisation française, que, suivant une phrase consacrée, l'Europe nous envie, et auquel nous payons toujours, par habitude, le tribut d'une admiration banale, est à présent battu en brèche par la plupart des esprits éclairés. Si la liberté fait peu de progrès dans nos institutions politiques, elle en fait de très grands dans nos idées et dans nos mœurs. Le champ de ses applications pratiques s'étend et s'agrandit tous les jours. On la considère de plus en plus comme la solution la meilleure d'une foule de questions administratives ou sociales qu'on ne croyait autrefois pouvoir résoudre que par une réglementation minutieuse et par l'intervention souveraine de l'état. L'éducation, l'industrie, les professions libérales, tendent à s'affranchir peu à peu de la tutelle administrative, en même temps qu'elles renoncent à une protection particulière de la société. Nous ne faisons en cela qu'obéir aux nécessités de la civilisation moderne et aux principes d'égalité que toute vraie démocratie porte avec elle.

Mais ces modernes applications de la liberté sont généralement combattues par les hommes spéciaux. Cela se conçoit de reste. Protégés dans l'exercice de leurs professions par les restrictions mêmes qui en défendent l'accès, les hommes spéciaux ne consentent pas volontiers à rouvrir la porte à la concurrence et à faire rentrer dans le domaine commun des priviléges qu'ils ont chèrement acquis. Il faut savoir gré de leur libéralisme à ceux qui savent secouer les préjugés naturels de toute éducation

professionnelle, et qui acceptent hardiment les nouvelles conditions d'existence que leur prépare la société.

Tel est l'exemple libéral et sage que leur donne le docteur de Valcourt dans son livre sur *les Institutions médicales des États-Unis.* Chargé par le ministère de l'instruction publique de faire une enquête sur la grave question de la liberté de l'enseignement médical, l'auteur de ce livre intéressant et utile est allé chercher la solution du problème dans le pays traditionnel de toutes les libertés. Il a visité en détail les principales universités et les grands écoles médicales des États-Unis ; il en a étudié l'organisation, comparé les programmes, interrogé les professeurs et les élèves. Il s'est rendu compte des méthodes suivies, de la manière dont se font les examens, de la façon dont les médecins américains remplissent les devoirs de leur profession, et malgré la trop grande précipitation des études, malgré la trop grande indulgence des examinateurs, malgré l'esprit de spéculation qui s'introduit dans l'enseignement, malgré les facilités données au charlatanisme ignorant par un régime de liberté sans bornes, sa conclusion est définitivement favorable au système de la concurrence. L'état, suivant lui, ne doit intervenir que pour exercer une surveillance générale et conférer des diplômes, l'enseignement lui-même demeurant absolument libre. « La conclusion, dit-il, à laquelle nous nous arrêtons, c'est que le meilleur mode d'enseignement consiste à allier, en ce qui concerne la médecine, la liberté avec le contrôle de l'état. »

La liberté, en cela comme en toute chose, fournit elle-même un remède efficace à ses propres excès. La nécessité s'est fait sentir de mettre un peu d'ordre au milieu même de cette anarchie dont le Dr de Valcourt nous présente le curieux tableau. On a éprouvé le besoin de former un corps médical dont les membres fussent unis par un lien de confraternité et de surveillance mutuelle, d'établir des garanties sérieuses qui pussent rassurer le public et lui permettre de distinguer les véritables savans dans la foule des spéculateurs et des charlatans grossiers. Or c'est la liberté même qui en a fourni le moyen. Grâce à elle ont pu se fonder de grandes associations médicales où l'on n'est admis que sur des titres sérieux, et qui exercent sur leurs membres un véritable droit de police. Ce sont comme des académies qui font subir aux candidats des examens sévères, et qui règlent dans tous ses détails l'exercice de la profession médicale; quelques-unes imposent même à leurs membres des tarifs obligatoires, et un manquement à la règle commune doit être puni de l'expulsion. Au-dessus de toutes les sociétés locales est placée l'*Association médicale américaine*, composée des délégués de toutes les autres. De cette façon, les médecins honorables se protégent eux-mêmes contre la concurrence des praticiens vulgaires, et le public est mis en garde contre les piéges des charlatans.

Il en est de même du régime intérieur des écoles médicales. Là encore

la liberté a de nombreux avantages à côté de nombreux inconvéniens. Les universités américaines ne sont trop souvent que des fabriques de diplômes. La concurrence des écoles entre elles ne permet pas de retenir les élèves pendant un nombre d'années suffisant pour acquérir une forte éducation médicale. Les examens sont d'une facilité excessive, à tel point qu'on n'ose pas les rendre publics. En revanche, un grand nombre de jeunes docteurs, après avoir amassé quelque argent, reviennent s'asseoir sur les bancs pour compléter leur éducation. La concurrence d'ailleurs stimule le zèle des professeurs par l'espoir de la renommée et aussi par l'espoir d'un gain légitime. Ils ne s'endorment pas dans leurs chaires inamovibles comme des sénateurs sur leurs chaises curules. Ce que l'enseignement perd en profondeur, il le regagne en clarté, en vivacité, en intérêt. Même au point de vue de l'installation matérielle des écoles, l'industrie et la générosité privées font beaucoup plus que ne peuvent faire les dotations si restreintes que nous accordons à l'instruction publique sur les deniers publics.

Si à cette heureuse influence de la liberté nous ajoutions celle d'un contrôle régulier du gouvernement, nous aurions réuni les avantages des deux systèmes; nous aurions relevé l'enseignement médical sans cependant l'asservir aux règles officielles et sans en faire un monopole. Les diplômes seraient conférés par des commissions nommées par l'état, sans que la liberté de l'enseignement souffrît cependant la moindre contrainte. Ces jurys d'examen tiendraient leurs assises à certaines époques et se transporteraient de ville en ville, comme ceux qui prononcent sur l'admission des candidats aux écoles spéciales. Tel est le système à la fois libéral et régulier que le Dr de Valcourt nous recommande, en s'appuyant sur l'expérience et sur l'opinion même du corps médical américain. Il nous semble que ses conclusions sont vraies, et nous conseillons la lecture de son livre instructif et judicieux à ceux de nos lecteurs que ce résumé trop court ne suffirait pas à convaincre.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

Madame Gervaisais, par MM. Edmond et Jules de Goncourt, 1 vol. in-8°; Librairie internationale.

Le dernier roman de MM. de Goncourt reproduit les qualités et les défauts de ses devanciers. Les qualités, c'est dans les détails qu'on les rencontre, dans les nombreux épisodes, dans les descriptions qui le remplissent. Les défauts frappent principalement quand on considère l'ensemble de la composition, quand on analyse la thèse que les auteurs ont voulu défendre, les ressources d'invention dramatique qu'ils ont mise à son service. Ce livre est comme un opéra dont la musique n'est pas mauvaise et dont le *libretto* n'est pas bon. L'intrigue ne se pique pas de vraisemblance, elle languit, on ne la suit pas sans peine dans ses contradictions et ses méandres. En revanche, on a de temps en temps

un morceau de bravoure, une ariette réussie, qui ranime l'attention et délasse la pensée. Ces morceaux de bravoure eux-mêmes ne sont point irréprochables. Ils sont déparés par une affectation d'autant plus regrettable qu'elle est volontaire et réfléchie. Une critique bienveillante doit avertir les auteurs du tort que ce travers leur inflige, car il dépend d'eux de s'en corriger. Quant aux reproches qui s'adressent à la conception et à la conduite de l'action, ils sont plus sérieux, et peut-être le mode même de travail adopté par MM. de Goncourt n'est-il pas tout à fait étranger au manque d'unité qu'on peut signaler dans leurs livres. Toute collaboration offre à l'esprit un assez singulier problème, du moins lorsqu'il est question de faire œuvre d'artiste. S'il s'agit d'un mélodrame, d'un vaudeville ou de quelque autre besogne de même force, nulle difficulté sans doute. Un auteur à court de bons mots ou d'aventures va tout naturellement réclamer l'assistance d'un confrère mieux en fonds. Dès qu'on aborde un genre plus élevé, ces sortes d'associations sont moins aisées à comprendre. Qu'est-ce qu'un roman, un livre, sinon la manifestation d'une pensée personnelle? Quand on se trouve, et cela ne laisse pas d'arriver de temps en temps, en présence d'un ouvrage bien conçu, homogène, harmonieux, et pourtant issu de plusieurs pères, il a pour la curiosité le piquant d'une gageure heureuse et l'attrait d'un phénomène. On en constate les mérites, et on se demande aussi comment il peut avoir des mérites de ce genre et n'être pas plus décousu. Avec MM. Edmond et Jules de Goncourt, le lecteur ne songe point à se poser ces questions. Ce qu'ils nous présentent sous le nom de roman, c'est une suite de paysages, de descriptions et de croquis. On conçoit très bien qu'on se mette à deux, on concevrait à la rigueur qu'on se mît à dix pour bâtir des livres sur ce modèle. Faut-il voir dans cette façon d'écrire l'application des règles d'une esthétique nouvelle, ou bien cet expédient leur aurait-il été suggéré par le désir de concilier tant bien que mal les exigences de la production littéraire avec les satisfactions du travail collectif? Peu importe, le procédé existe; acceptons-le comme un fait, et jugeons-le par ce qu'il produit.

On se doute déjà qu'il ne peut produire de très bons romans. Voulez-vous des églises, des cimetières, des jardins, des intérieurs variés, tout cela vous le trouverez à profusion dans les auteurs voués à la méthode descriptive. Malheureusement tout cela ne constitue pas plus un roman que des décors ne constituent un drame. Si vous désirez pénétrer dans une âme, voir agir la personne humaine, assister à la lutte des passions, adressez-vous à d'autres guides qu'à ces paysagistes à la plume. Sans doute ce n'est pas un crime d'avoir plus de goût pour l'observation de la nature extérieure que pour la psychologie; mais alors pourquoi ne pas rester sur le terrain que l'on préfère? En s'aventurant au-delà, en ne se contentant pas d'être pittoresque et en voulant se montrer profond, on s'expose à tirer mauvais parti des qualités que l'on possède et à mettre

ses défauts dans un jour fâcheux. MM. de Goncourt en ont fait l'expérience. Ils ont été pris du désir de dépeindre à leur façon la ville éternelle. Jusque-là rien de mieux. L'entreprise rentrait parfaitement dans leurs aptitudes; mais voilà qu'à ce projet fort sensé ils en adjoignent un autre qui gâte tout. Ils ont l'ambition d'écrire, eux aussi, un traité sur l'action des milieux, sur les rapports du physique et du moral. Pour montrer combien ils ont eu tort d'obéir à cette inspiration, il suffit de résumer en quatre mots le récit qui sert de cadre et de prétexte à cette petite dissertation d'histoire naturelle.

La théorie des influences du milieu est fort à la mode et on ne peut plus propice à la description. On conçoit qu'elle tente beaucoup de gens. Seulement il ne faut pas en attendre plus qu'elle ne peut donner. Dans le cas présent, il se trouve que la poésie grave des ruines, les aspects désolés et superbes de la campagne romaine, la contemplation assidue de chefs-d'œuvre de tous les temps, les pompes de la semaine sainte à Saint-Pierre, toutes ces impressions tombant dans une intelligence élevée et ferme, aboutissent à quoi? A jeter Mme Gervaisais dans une dévotion étroite, extatique et maniaque. Certes nous avons vu l'action du milieu se prêter à l'explication de phénomènes bien bizarres; elle ne saurait pourtant rendre raison d'un changement pareil. Il faut pour qu'il devienne plausible avoir recours à quelque chose de plus radical. La physiologie fournit à cet égard des ressources presque illimitées. Les malades sont, paraît-il, dispensés de logique. Leur intelligence et leur volonté dépendent uniquement des variations que subit leur organisme. Le procédé est sommaire. Va-t-il mettre MM. Edmond et Jules de Goncourt à l'aise, va-t-il leur permettre d'obtenir ce *minimum* de vraisemblance dont on n'a pu encore supprimer la nécessité dans une fiction destinée à intéresser les lecteurs? Nullement; les contradictions de la conduite de Mme Gervaisais en arrivent à déconcerter même ses intrépides historiographes. Ils font appel alors à « une action inobservée, voilée, jusqu'ici ignorée de la médecine, et dont un grand physiologiste de ce temps travaille en ce moment à pénétrer le mystère. » Tranchons le mot, ils se réclament de la médecine de l'avenir. Le grand physiologiste dont il est ici question ne peut manquer de devenir la providence des conteurs dans l'embarras. Rien de plus aisé désormais que de se tirer galamment d'une histoire mal engagée. Si la manière dont vous avez posé vos personnages vous gêne, vous n'avez qu'à les changer de la tête aux pieds. L'opération sera très simple dès qu'on aura démontré que dans certaines affections la tête « se vide, pour ainsi dire, des notions et des acquisitions des années vécues. »

Une affection de ce genre amène d'abord Mme Gervaisais « sur cette lisière à peine définissable qui sépare la vie illuminative de cette vie unitive qu'on pourrait appeler le grand *toujours* de l'âme en Dieu. » Ceci signifie que Mme Gervaisais s'élève à une exaltation de ferveur farouche.

Elle a des hallucinations, elle torture son fils et se macère elle-même avec une inconsciente férocité. Cette affection vraiment extraordinaire nous réserve bien d'autres étonnemens. Au premier juron de son frère, accouru à Rome, celle qui en est atteinte redevient femme raisonnable, sœur soumise, mère dévouée, puis meurt de mort subite le lendemain dans une visite au Vatican. Son fils, qui était presque idiot de naissance, cesse de l'être au moment de la catastrophe. Ce sont encore là, si je ne me trompe, des effets « jusqu'ici ignorés de la médecine. »

Telle est en gros cette histoire. Le lecteur n'a point à se plaindre qu'on se soit montré envers lui avare de surprises. Ces changemens à vue n'ont qu'un malheur : ils ne sont pas motivés, ou, ce qui revient au même, ils le sont d'une façon si cavalière qu'ils découragent l'attention au lieu de la réveiller. N'avions-nous pas raison de dire en commençant que MM. de Goncourt auraient été mieux inspirés en se bornant à faire une série de vues stéréoscopiques de Rome? Les petits tableaux qui parsèment ce livre, et qui en sont manifestement la partie la plus choyée, auraient gagné à être présentés tout seuls. Les auteurs ont un sentiment très particulier de la nature, un sentiment curieux, raffiné, fureteur, qui ne laisse pas d'avoir son originalité. On peut citer parmi les pages les mieux venues celles consacrées à décrire les fêtes de Pâques et l'intérieur encombré, luxueux, rococo, d'une église des jésuites à Rome. Ce qui manque à ces morceaux détachés, c'est précisément ce qui a manqué au livre pour former un tout cohérent, c'est l'art de la composition. Les frères de Goncourt ne voient presque jamais un site, un monument, une scène, d'un coup d'œil d'ensemble, et ne s'attachent guère à en saisir les aspects essentiels, à en traduire l'impression générale. Ce serait là sans doute une préoccupation entachée de métaphysique. Ils promènent attentivement la loupe sur les objets qu'ils veulent dépeindre, et consignent l'apparition de chaque détail à mesure qu'il se présente à eux.

Ce procédé, qu'ils ne sont pas les seuls à employer, a été prôné comme permettant d'atteindre à une minutieuse exactitude. En réalité, ce n'est pas la précision qu'il engendre d'ordinaire, c'est la confusion. S'il n'en est pas toujours ainsi dans *Madame Gervaisais*, c'est que l'instinct de MM. de Goncourt vaut mieux que leurs théories. Parfois, sous le coup de l'émotion que quelque coin de Rome a fait naître en eux, ils sont amenés à leur insu à dégager les traits caractéristiques du spectacle qui les a frappés. Ils peignent au lieu de photographier. Quand ils arrivent à exprimer d'une manière exacte et saisissante ce qu'ils ont senti, ce n'est pas en vertu, c'est en dépit de la méthode qu'ils ont la prétention d'appliquer avec rigueur. Le plus souvent, cette méthode porte ses fruits naturels, et ils tombent alors dans la surcharge. En somme, il est difficile, après avoir lu ce livre, d'encourager MM. de Goncourt à s'essayer encore dans le roman. L'observation morale, l'analyse, l'invention, ne sont pas les côtés par où ils brillent. Ils possèdent des qualités

d'une autre sorte, une acuité particulière de sensation en présence de la nature matérielle, une grande patience d'examen microscopique. En dirigeant bien ces facultés, ils peuvent devenir de fins miniaturistes; mais les grands tableaux ne sont pas leur fait. ALFRED ÉBELOT.

Études sur la Poésie latine, par M. Patin, de l'Académie française, 2 vol. in-18. Hachette, 1869.

Après avoir enseigné pendant plus de trente ans la poésie latine à la Faculté des lettres de Paris, dont il est aujourd'hui doyen, M. Patin, en descendant de sa chaire, laissait regretter à de nombreuses générations d'auditeurs fidèles que ses leçons n'eussent pas été recueillies. Élèves et maîtres auraient voulu retrouver dans un livre cet enseignement qui ne vivait plus que dans leur mémoire. Sans doute M. Patin avait publié d'importantes et délicates études sur les poètes latins dans la *Revue,* dans le *Journal des savans,* de plus, il faisait imprimer ses discours d'ouverture; mais ces rares exemplaires offerts à l'amitié n'arrivaient pas à une publicité véritable. Les articles dispersés dans les recueils n'étaient point faciles à retrouver, et, par cette dispersion, perdaient un peu de leur prix. Discours et articles sont aujourd'hui réunis, rangés dans un ordre méthodique et lucide; ils se tiennent, se suivent et forment, à part certaines lacunes inévitables en un pareil ouvrage, une histoire à peu près complète de la poésie latine sous la république et au siècle d'Auguste.

Le premier volume, qui renferme surtout des discours, retrace le mouvement général et la marche de la poésie romaine depuis ses origines jusqu'au moment où elle touche à sa perfection avec Lucrèce, Catulle, Virgile et Horace; le second volume contient des études plus détaillées sur Ennius, les tragiques, les comiques, sur Lucilius, c'est-à-dire sur les ouvriers qui façonnèrent et préparèrent lentement la langue et l'art dont les grands poètes des âges classiques furent les heureux héritiers. L'ouvrage entier nous montre ainsi sous deux faces différentes ce que fut l'enseignement de M. Patin à la Sorbonne. Le savant professeur avait transformé l'étude de la poésie latine; il y avait porté, avec les rares qualités personnelles de son esprit et de son goût, une méthode nouvelle. Avant lui, dans les plus hautes chaires, on se bornait à étudier les chefs-d'œuvre poétiques de Rome, on les jugeait à la lumière de certaines règles traditionnelles, on en célébrait les beautés avec une admiration convenue et trois fois séculaire, on les proposait comme modèles, et même, dit-on, un peu de déclamation ne nuisait pas au succès et passait pour la chaleur d'un noble enthousiasme. Ne médisons pas trop de cette critique ancienne, qui a été utile, qui réveillait le culte du beau, entretenait dans les jeunes esprits le respect de l'art, mais dont les redites prévues, incomplètes, arbitraires, ne pouvaient plus convenir à un temps curieux, plus avide d'histoire précise que de théories littéraires, et qui avait mis en pièces les codes poétiques. M. Patin, sans renoncer à l'interprétation des chefs-d'œuvre, où il excellait, se proposa surtout de constituer à la longue l'histoire de la poésie latine, qui n'existait pas en France, et, profitant des savantes monographies qu'on faisait en Allemagne sur les plus vieux auteurs romains, il les éclaircit les

unes par les autres, saisit la filiation des talens, marqua les influences diverses qu'ils avaient subies, éclaira l'histoire littéraire par l'histoire politique, et de proche en proche, de fragmens en fragmens, qui étaient pour lui comme des pierres milliaires, il retrouva avec beaucoup de vraisemblance le chemin parcouru par la poésie latine. Tout cela fut fait sans esprit de système, sans témérité, avec cette discrétion de la critique française qui n'attache de prix qu'aux résultats les plus certains.

Ce n'était pas une petite entreprise de faire l'histoire de la poésie dans les premiers siècles littéraires de Rome, d'une poésie dont il ne reste que des vestiges épars. A travers ces ruines, ces courts fragmens, ces vers brisés, il ne suffit pas de tracer un grand chemin, il faut en ouvrir mille, selon les questions qui se présentent, selon le but qu'on se propose; il faut revenir sur ses pas, retraverser ses propres traces, aller d'un vers d'Ennius à un vers de Lucilius, retourner de celui-ci à celui-là,

..... Perplexum iter omne revolvens
Fallacis silvæ.....

Il en est d'une littérature confuse comme d'une forêt dont il faut battre tous les buissons pour la connaître. On ne s'y retrouve, on ne peut s'en faire le tableau que si on l'a souvent parcourue en tout sens. C'est par des explorations répétées faites dans les directions les plus diverses que M. Patin nous a fait comprendre une histoire que d'autres travaux pourront compléter, mais qui n'est plus à faire.

Une érudition si industrieuse, si pleine de détails, qui ne pouvait se composer que d'élémens dispersés, aurait risqué de décourager des auditeurs français, si elle n'avait été servie par une éloquence facile et légère, errant sans s'égarer, capable de se répandre en utiles détours, entraînant dans son cours aisé ce qui devait être cherché au loin à travers le temps et l'espace, allant de Rome à la Grèce, d'Homère à Ennius ou à tel autre poète des premiers âges, sans jamais perdre de vue le point où il s'agissait d'aboutir.

Le livre nous donne sous une forme plus condensée la substance solide de ce cours plein d'idées justes et de vues neuves. Si quelques-unes de ces vues semblent avoir perdu aujourd'hui de leur nouveauté, c'est que le succès même de l'enseignement de M. Patin les a rendues plus ou moins familières à tout le monde. A cela sont exposés tous ceux qui ont eu de l'autorité dans la science. Leurs idées passent de main en main, entrent dans les écoles, des maîtres se communiquent aux disciples, qui les répandent à leur tour sans en connaître la première origine. Plus un professeur a de talent et de science, plus il travaille, selon le mot de Fontenelle, à se rendre inutile. Aussi n'est-il que juste, à propos de ce livre, de témoigner au professeur émérite, auquel le public est depuis si longtemps redevable, une reconnaissance dont l'hommage n'est point déplacé ici, puisqu'il s'adresse, non-seulement à un éminent érudit, mais à un des plus anciens collaborateurs de la *Revue*. MARTHA.

L. BULOZ.

L'AVENTURE

DE

LADISLAS BOLSKI

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXIII.

Je n'avais point trouvé de lettre à l'hôtel; j'avais couru à la gare, j'avais questionné tous les employés, sans pouvoir obtenir aucun renseignement. Un jour, deux jours se passèrent, et je ne savais rien, sinon qu'elle était partie. Ce que je ressentais n'était pas du chagrin, de la douleur, du désespoir; c'était une morne stupeur, une suspension de vie, un atterrement, un foudroiement. Je me disais : c'est impossible. Les rues, les passans, le soleil, les murs des maisons, les arbres, le printemps, le lac, mes pensées, mon cœur, tout me paraissait impossible; je ne pouvais croire que l'univers eût encore trois jours à vivre, car enfin l'absurde ne peut durer, et rien de ce que je voyais en moi, hors de moi, n'avait le sens commun. Ce monde n'était qu'une immense folie, et je radotais comme lui. J'allais entendre je ne sais quel formidable craquement, et tout s'engloutirait dans le néant.

Le cinquième jour, je me réveillai en poussant un éclat de rire. Une idée m'était venue dans mon sommeil : Mme de Liévitz était à Maxilly. Peut-être m'y faisait-elle préparer un appartement. Elle

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril, des 1er et 15 mai.

me ménageait quelque surprise. Comment n'y avais-je pas pensé? Elle veut me surprendre, me dis-je; c'est moi qui la surprendrai.

Je pris le bateau à vapeur, j'arrivai à Maxilly. Tout était fermé, silencieux. Je trouvai dans la grande allée un jardinier qui arrosait des plates-bandes.

— On ne sait, me dit-il, quand viendra Mme la comtesse ou si même elle viendra. Elle n'a point donné d'ordres.

Et il se remit à arroser ses fleurs. Il y avait donc des plates-bandes, et des jardiniers! et ces jardiniers arrosaient ces plates-bandes!... A quoi cela pouvait-il servir? Et les gens allaient, venaient, travaillaient, vivaient, comme si de rien n'était, comme s'ils ne savaient pas qu'elle était partie!

Je retournai le même jour à Genève, et dans la soirée je courus à La Solitude. Le valet de chambre me dit : — Monsieur avait donc quelque chose d'important à communiquer à Mme la comtesse?

Je le regardai comme un ahuri et je lui répondis : — J'avais à lui dire que je n'y comprends plus rien.

— Elle avait dit en partant qu'elle reviendrait peut-être dans huit jours. Il est donc probable qu'après-demain...

— Bien, marmottai-je entre mes dents. Je tâcherai de vivre jusque-là.

Le surlendemain, comme je m'acheminais vers la Solitude, je me croisai sur le trottoir du quai avec un petit homme ventru, que je crus reconnaître. Je me retournai, il se retourna, vint à moi. Je lui criai d'une voix terrible : — Où est-elle?

Le docteur Meergraf, — car c'était lui, — me répondit avec son flegme ordinaire : — Il est des choses dont on ne parle pas dans la rue. J'allais vous chercher à votre hôtel. Vous plaît-il d'y retourner avec moi?

Je me mis à marcher à ses côtés. Je me taisais, il ne disait mot. Il tenait à la main une canne à pomme d'ivoire, et tout en marchant il en frottait le bout contre le parapet. Le bruit que faisait ce frottement m'agaçait furieusement les nerfs; je fus sur le point de lui arracher sa canne et de la jeter au lac.

Il me montra du doigt l'île des Barques et me dit : — Quel est ce bonhomme en bronze, là-bas, dans cette île?

— C'est Jean-Jacques Rousseau.

— Que pensez-vous de Mme de Warens? reprit-il après une pause.

— Au train dont va le monde, je pense que c'était une sainte.

— Peut-être avez-vous raison, fit-il. Dieu lui pardonne son Wintzenried!

Nous arrivâmes à l'hôtel. Je gravis rapidement l'escalier, si rapidement que le docteur avait peine à me suivre. Il s'arrêta sur le

premier palier pour reprendre haleine. Je le saisis par le bras, je l'entraînai dans ma chambre, j'en repoussai violemment la porte; puis je me jetai sur lui, et l'empoignant par le collet de son habit : — J'espère au moins, m'écriai-je avec un rugissement, que vous venez m'annoncer qu'elle est morte !

— Ah ! permettez, me dit-il en se dégageant. Je n'y suis pour rien. Que diable ! on ne secoue pas ainsi les gens. Veuillez considérer que je suis parti de Courlande pour retourner à Francfort, ma ville natale, où je me propose de finir mes jours, et que si j'ai pris par Genève pour venir causer avec vous, ce n'est pas une raison pour me démancher le bras et pour friper mon habit... Considérez aussi que dans le temps je vous ai écrit deux billets, vous en souvient-il? par lesquels je vous avertissais que, lorsqu'on fait une sottise, généralement on s'en mord les doigts. Je suis l'ami de la jeunesse. Autant parler au vent! Comme dit la chanson, la jeunesse est ignorante.

Il s'installa dans un fauteuil; je m'assis par terre en face de lui : — Oui ou non, est-elle morte? repris-je d'une voix sourde.

— C'est lui qui est mort.

— Qui, lui?

— M. de Liévitz.

— Ah ! M. de Liévitz... Ainsi cette dépêche... C'est donc pour cela qu'elle est partie?

— Eh! sans doute. Elle est allée lui rendre les derniers devoirs. Ce sont quelquefois les plus doux à remplir. Oui, mon cher monsieur, l'infortuné est mort sous mes yeux et presque dans mes bras, car vous savez ou vous ne savez pas que j'ai passé avec lui deux mois en Courlande. Mme de Liévitz n'avait pas voulu m'emmener à Saint-Pétersbourg. C'est fâcheux pour vous. J'aurais peut-être tout empêché... Mais vous n'êtes pas curieux; vous ne me demandez pas de quoi notre diplomate est mort. Que sait-on? Ou d'une attaque d'apoplexie ou d'une lettre qu'il avait reçue, et probablement tout à la fois de la lettre et de l'attaque. Figurez-vous un pauvre homme qui est bêtement amoureux de sa femme, qui s'est réconcilié avec elle contre vent et marée et qui se dit dans le fond de sa Courlande : — Elle est à Saint-Pétersbourg, elle y travaille pour moi, elle rétablira ma situation, elle me fera revenir sur l'eau. Pourquoi donc ne m'écrit-elle pas? N'est-il pas vrai, docteur, qu'elle est délicieuse, adorable? Quels cheveux ! quel son de voix ! quel esprit charmant ! Nous voilà rapatriés pour la vie. Pourquoi diable ne m'écrit-elle pas?... — Et tout à coup elle lui écrit; mais la lettre est datée de Genève, et cette lettre lui apprend que madame est allée à Saint-Pétersbourg, qu'elle y a remué ciel et terre, qu'elle

a vu l'empereur et qu'elle a employé tout son crédit, toute son habileté, tous ses amis, à quoi? à obtenir l'élargissement de douze prisonniers polonais, parmi lesquels un certain Ladislas Bolski. Ce pauvre homme avait quelquefois des lueurs. Il me dit : — Vous verrez que ce Bolski est son amant, que c'est l'homme que j'ai rencontré une nuit dans un sentier, près d'un ravin, comme il sortait de chez elle. Je partirai demain pour Genève et je le tuerai. — Et le voilà qui devient cramoisi, les yeux lui tournent, il tombe foudroyé. Cet homme avait le cou très court et le tempérament apoplectique; il y a quelque apparence que c'est de cela qu'il est mort, mais la lettre n'y a pas nui.

J'avais tout compris, je ne soufflais mot. — Il faut voir le bon côté des choses, reprit-il. Au bout du compte, c'est une bonne nouvelle que je vous apporte. M. de Liévitz était amoureux et furieux. S'il n'était pas mort, il serait ici; il faudrait en découdre, et vous vous trouveriez dans l'alternative désagréable ou de le tuer ou de vous laisser tuer.

— Que parlez-vous d'alternative? lui dis-je sèchement. Il m'aurait tué.

— Une fois sur le terrain, sait-on bien ce qu'on fait? Auriez-vous pu l'empêcher de s'enferrer? Et dans le cas contraire la belle aubaine! Seriez-vous content d'être mort? C'est à savoir. On ne vit qu'une fois.

Je fis deux tours de chambre; revenant à lui : — Ainsi, m'écriai-je, elle comptait sur moi pour la délivrer de son mari. C'est à cela que je devais lui servir. Elle s'était dit froidement : Ce Polonais est assez brave et très fou; il n'hésitera pas à me rendre ce petit service.

— C'est à peu près cela, fit-il en ouvrant sa tabatière. Vous brûlez.

— Elle avait d'abord jeté son dévolu sur un autre fou. Il s'est trouvé par malheur que ce Pardenaire est un fieffé maladroit. Alors elle a dit : — Prenons Bolski, c'est Dieu qui me l'envoie. — Mais M. de Liévitz est mort. Elle n'a plus besoin de Bolski. Elle a lâché Bolski... Comme tout cela est simple et naturel!

— Vous allez trop loin, me répliqua-t-il. Pour ce qui est du Pardenaire, honni soit qui mal y pense! La question est de savoir qui avait chargé le fusil. Elle dit que c'est lui, il prétend que c'est elle. Moi, je n'en sais rien. Après cela, on a tant perfectionné les fusils ces dernières années! Peut-être leur a-t-on appris à se charger tout seuls... En ce qui vous concerne... Ah! permettez, si elle ne vous aime plus, aussi vrai que j'existe, elle vous a aimé. D'abord vous êtes très beau, et puis vous avez un caractère peu

commun. Vous avez commencé par l'intéresser; mais le jour où vous êtes parti en lui brûlant la politesse,... oh! je vous en donne ma parole, ce n'était plus de l'amour, c'était de la folie, et j'ai dû faire de véritables prouesses d'éloquence pour l'empêcher de courir après vous. Le plus beau de mon affaire, c'est que j'ai su tirer parti de sa fureur d'Armide délaissée pour la réconcilier avec son mari. Le diable s'est fourré dans mon jeu; elle vous a retrouvé en Pologne, et on lui a conté je ne sais quelles histoires qui l'ont renflammée de plus belle. Dans ce moment, elle aurait vendu sa dernière chemise pour vous. Je ne dis pas que dans son ardeur à vous reprendre il n'entrât quelque idée de revanche, un secret désir de ne pas avoir le dernier et la joie d'une Russe qui a raison d'un Polonais; mais elle vous aimait comme elle n'a jamais aimé personne. Vous aviez en main tous les atouts; vous avez gâté votre affaire comme à plaisir... Je suis au fait, elle m'a tout raconté il y a trois jours. Vous savez que je suis quelque peu son confesseur... Mon cher, vous deviez vous présenter avec le visage d'un maître, et parler haut, et commander... Qu'avez-vous fait? Vous êtes tombé à ses genoux et vous l'avez assassinée de votre conscience, de vos remords. Et puis des gémissemens, des sanglots! L'homme qu'elle aimait n'était plus qu'une faiblesse larmoyante, un roseau pleurard... — J'ai ressenti, m'a-t-elle dit, un effroyable dégrisement. Je le voyais si petit, si petit, que par instans je ne le voyais plus. — Sur ces entrefaites, elle apprend par une dépêche que M. de Liévitz est mort. Elle est partie bredi-breda. Elle n'avait plus besoin de vous, et secondement elle vous avait pris en horreur; son plus grand défaut est d'exécrer les gens qu'elle n'aime plus.

Je fus saisi d'une frénésie. Je balbutiai je ne sais quoi, et je m'élançai tête baissée contre la muraille. Le docteur Meergraf m'arrêta au passage; il était fort; il réussit à me contenir. — A quoi bon, jeune homme? me disait-il. A quoi bon? — Il m'obligea de me rasseoir.

— Elle m'avait pris en horreur, lui dis-je en me tordant les mains, et cela ne l'a pas empêchée de se donner à moi.

— Que dites-vous donc? fit-il avec surprise.

— Sans doute j'ai rêvé qu'elle a passé plus d'une heure dans mes bras.

— Voilà, par exemple, ce qu'elle ne m'a point dit, reprit-il. C'est ce qui s'appelle voler son confesseur... Eh bien! que voulez-vous? Elle vous savait homme à ameuter toute la maison. Elle a craint le bruit, le scandale... Au surplus, elle n'avait pas encore appris que M. de Liévitz... Cependant vous m'étonnez beaucoup; je ne la reconnais pas là.

— Ce n'est pas une femme, m'écriai-je; c'est la dernière des créatures.

Il hocha la tête : — Encore une exagération. Vous la prenez pour un monstre; je ne crois pas aux monstres. Voulez-vous que je vous dise ce qu'est cette femme? Bons ou mauvais, elle n'a que des instincts, et elle va devant elle comme ils la poussent. Tant pis pour qui se fourre sur son chemin; elle l'écrasera, s'il ne se range. Au demeurant, peu de calculs, peu de réflexion; jamais de scélératesses préméditées. C'est une volonté qui part de la main et qui tout de suite prend le galop. Supposons que ce soit elle qui ait chargé le fusil en question. Cette idée lui est venue tout à coup, elle n'y pensait pas une demi-heure auparavant; mais il a fallu que cela se fît : elle n'a jamais résisté à ses idées. Elle fait le bien comme le soleil brille, elle fait le mal comme tombe la grêle, c'est fatal. Quant à se juger, oh! que nenni! A proprement parler, elle n'a point de conscience; jamais elle ne s'est repentie de rien. C'est une puissance discrétionnaire, qui n'admet pas la discussion et se met au-dessus des lois... L'autre jour, elle me disait d'un ton dégagé : — Eh! mon Dieu, oui, je l'ai planté là. Convenez, Christophe, que c'est bien sa faute. — Soyez sûr qu'à cette heure elle vous a parfaitement oublié. Si jamais vous la rencontrez, vous lui ferez l'effet d'un revenant; elle vous déclarera tout net que vous n'existez pas.

« Cette femme, mon cher, a le tempérament autocratique. L'empereur Nicolas disait : — Il n'y a de grand dans mon empire que l'homme à qui je parle et pendant que je lui parle. — Il n'y a de sacré pour Mme de Liévitz que la chose qu'elle veut et pendant qu'elle la veut. Son bon plaisir est son Dieu. Il y a chez elle de la Catherine; au total, un orgueil immense, une activité dévorante, une peur fiévreuse de l'ennui, peu de scrupules, un dévoûment à toute épreuve aux gens qui lui plaisent ou qui l'aident à se plaire à elle-même, une féroce indifférence pour tous les autres, avec cela des sens qui ont des orages, des tempêtes intermittentes... C'est égal, elle préfère à tout le plaisir de faire sa volonté. Aussi je m'étonne... Enfin vous le dites, il faut bien que cela soit. Eh bien! telle qu'elle est, tâchez de me trouver une femme tendre et sensible qui ait jamais fait le quart du bien que fait tous les jours cette femme sans cœur et sans conscience! Je n'en finirais pas si je voulais compter sur mes doigts les indigens qu'elle a secourus, les malades qu'elle a soignés, les gens dans l'embarras dont elle a débrouillé l'écheveau, les gens de talent qu'elle a aidés à percer; car elle se passionne pour le bien comme pour le mal. Et quelle vaillance! Je lui disais parfois : Vous êtes sublime! Elle me répondait en riant : — Je ne fais que ce qui me plaît, vous savez bien que je

n'aime que moi... — Un égoïsme féroce et bienfaisant, voilà son nom. Ah! ces femmes-là, il ne faut pas les aimer d'amour. Malheureux! elles ne savent ce que c'est... Bah! il vous reste après tout une consolation d'amour-propre; grâce à vous, elle aura fait dans sa vie une équipée romanesque. C'est la première, ce sera la dernière.

Il se leva, boutonna son habit, comme s'il se disposait à partir. — Au demeurant, reprit-il, elle n'aura plus besoin de s'amuser à des œuvres pies. Elle va rentrer dans la vie sérieuse, dans la grande vie, et retourner à ses premières amours, la politique. Dans un an d'ici, elle épousera son prince Reschnine.

— Son Reschnine? dis-je en me croisant les bras.

— Ah! vous ne savez pas qui est son Reschnine? Un fort bel homme de quarante-cinq ans, fin comme l'ambre, très bien en cour et riche d'avenir. Il a été ministre plénipotentiaire à Lisbonne. On vient de le rappeler. Il est question de lui donner une grande ambassade. Il adore Mme de Liévitz, il venait passer auprès d'elle en catimini toutes ses vacances. Elle ne lui a jamais rien accordé, elle s'entend à retourner le poisson dans la poêle à frire. Il lui écrit toutes les semaines. Les réponses de la dame sentent d'une lieue leur Maintenon. Style grave, d'attitude penchée, couleur feuille-morte; mais on voit pointer là-dessous les fleurs d'oranger. Enfin, grâce à Ladislas Bolski et à l'apoplexie, M. de Liévitz leur a laissé le champ libre. Dès qu'elle aura dépêché son deuil, elle épousera son prince, et, s'aidant l'un l'autre, je ne sais où ces deux génies s'arrêteront... Les voilà heureux, tâchons de l'être à notre façon... Mon cher ami, soyez philosophe comme moi. J'étais fort attaché à cette femme, je la consolais, je la confessais, je l'anatomisais, et cela faisait le bonheur de ma vie. Eh bien! je me suis dit l'autre jour : La voilà veuve et heureuse; non-seulement je ne lui servirai plus de rien, mais elle m'en voudra de trop la connaître... Et je lui ai demandé un congé de trois mois; ces trois mois ne finiront qu'à ma mort. Bref, j'ai fait mon paquet avant qu'on me le donnât. C'est, je pense, de la philosophie... Soyez aussi raisonnable que moi. N'y pensez plus. Vous trouverez facilement une femme qui se chargera de vous consoler.

Je partis d'un éclat de rire. — Ah! vous croyez, m'écriai-je, qu'elle épousera son Reschnine?

— Qui l'en empêchera?

— Moi.

Il me regarda du coin de l'œil, secoua la tête, fit une grimace qui signifiait : — Tu n'es pas de force, mon garçon.

— Oui, moi, répétai-je, aidé de ceci... Et je lui montrai la bague que je portais à l'annulaire de ma main gauche.

— Qu'est-ce donc que cette fanfiole? me dit-il.

— Une bague de quarante sous qui ne serait pas de défaite chez un orfévre, et qui a pour moi un prix infini. Je l'ai ôtée de son doigt, l'autre nuit, un quart d'heure avant de la quitter. Elle m'a laissé faire. Quelle imprudence!

— Et peut-être lui avez-vous donné en échange une bague de diamans!... La nuit tous les chats sont gris.

Il nous regardait tour à tour, la bague et moi; puis il dit : — Pauvre garçon! — Et, s'avançant vers la fenêtre, il se mit à tambouriner sur la vitre.

Pendant quelques minutes, j'arpentai la chambre en silence. Je me reprochais d'avoir trop vite parlé. — Bah! lui dis-je en le prenant par le bras, vous avez raison. Laissons couler l'eau sous les ponts. Le mépris vient de tuer en moi jusqu'au désir de la vengeance. Qu'elle épouse son Reschnine, et que son bonheur lui soit léger! Je ne dirai à personne d'où me vient cette bague; mais je la regarderai, et si jamais je retrouve sur mon chemin « un égoïsme féroce et bienfaisant, » je me souviendrai... Au surplus, j'ai quelque envie d'aller faire un tour en Amérique.

— Vive Christophe Colomb! s'écria-t-il. En inventant l'Amérique, ce grand philanthrope se proposait de procurer un refuge à tous les décavés.

Il me prit la main, et me dit avec une sorte de sensibilité : — On m'avait chargé d'un message pour vous, je m'en suis acquitté. Je n'ai pas essayé de vous dorer la pilule, et bien m'en a pris; la vérité vraie est toujours bienfaisante. Vous voilà presque guéri... Si jamais il vous revenait quelque idée de vengeance, rappelez-vous que ce que nous sommes et ce que nous faisons dépend peut-être uniquement de la quantité de phosphore que nous avons dans le cerveau. Cela n'est pas prouvé, mais c'est probable, et il est bon de le croire; cela aide à pardonner. Se fâche-t-on contre du phosphore?... Dites-vous : Elle est ainsi faite, c'était fatal.

Quand il fut sorti, j'ouvris la fenêtre, je m'accoudai sur le rebord, je regardai longtemps le ciel et le lac. En refermant la fenêtre, je dis tout haut : Je suis un homme fini. Je me regardai dans la glace, j'y vis un condamné qui s'était parjuré pour obtenir sa grâce. La lettre qu'il avait signée se lisait couramment sur son front; je répétai : Oui, un homme fini. Je m'adossai contre la muraille, l'œil attaché sur l'une des rosaces du tapis, puis je me redressai en disant : Il me reste pourtant trois choses à faire : me confesser, me venger et me tuer.

Le jour même, je partis pour Paris.

XXIV.

D'abord me confesser, c'était un devoir; je voulais expier. Il me parut aussi que ce serait peut-être un soulagement. La souffrance volontaire est un antidote contre l'autre; c'est une action, elle occupe, et puis se confesser, c'est parler de soi, et la parole nous délivre. Quelqu'un l'a dit, l'espérance est l'éternelle lâcheté du cœur de l'homme. En descendant au Grand-Hôtel, je me sentis plus calme. Je me disais : — Peut-être seront-ils plus indulgens pour moi que je ne le suis moi-même; peut-être m'enseigneront-ils le moyen de réparer, peut-être au fond de l'affreux calice que je vais boire trouverai-je une consolation.

Apparemment ce que je voulais faire était plus difficile que je ne pensais. Je balançai longtemps si j'irais d'abord chez Tronsko ou chez ma mère. Elle me faisait plus peur que lui. Je décidai de commencer par Tronsko. Je poussai deux fois jusqu'à sa porte, deux fois je rebroussai chemin. Le seuil de cette porte me paraissait infranchissable; il était gardé par je ne sais quoi d'inexorable et de farouche qui disait : Tu n'entreras pas. Je pris le parti d'écrire. Dans cette lettre, qui fut l'ouvrage d'un jour et d'une nuit, je mis tout mon cœur, ce qui m'en restait. Jamais récit ne fut plus fidèle, plus sincère. Point de déguisemens, point d'omissions. Seulement je laissai en blanc le nom de la femme qui m'avait perdu; je ne pus prendre sur moi d'écrire ce nom. Je relus ma lettre à tête reposée, et je me dis : Il me croira; la vérité justifie ceux qui la confessent; je lui paraîtrai plus malheureux que coupable... Je me sus gré de ce besoin que je ressentais de dire aux autres ce que je pensais de moi. L'idée de mentir ne m'était pas venue, j'étais encore une âme droite. Quand on a perdu sa vertu, on peut conserver des vertus qui ne la remplacent pas, mais qui cachent le vide qu'elle a fait dans l'âme en s'en allant. Je respirai plus librement, je repris courage; je voyais quelque chose devant moi.

Je fis porter mon manuscrit par un commissionnaire. Il ne me rapporta point de réponse; quelques heures plus tard, je reçus la carte de Tronsko avec ces mots : — Sera visible demain après midi, vers cinq heures. — Ces mots étaient bien de sa main. Il avait consenti à m'écrire. Je baisai cette carte. Oh! je ne me faisais pas trop d'illusions. Je m'attendais à essuyer les transports d'une colère sauvage, des emportemens, des insultes; je croyais voir Tronsko, debout devant moi, haut de six pieds; j'entendais le frémissement saccadé de sa voix, et je me courbais jusqu'à terre sous le flamboiement de son regard. Peut-être cependant, après m'avoir

écrasé de ses mépris, se laisserait-il attendrir par mon humilité, par ma bonne foi. Un peu de pitié, un conseil, voilà l'aumône que j'espérais de lui.

Le lendemain, vers midi, ma solitude me fit peur, et il me prit une irrésistible envie de revoir ma mère. Je me hasardai dans la rue Taitbout, je la remontai et la redescendis pendant une heure. Enfin je m'arrêtai devant une porte cochère qui était entr'ouverte. J'entrai, je gravis l'escalier; de marche en marche, je sentais ma résolution et mes jarrets fléchir sous moi. Je demeurai quelques instans sur le palier; je respirais court. Je rassemblai tout mon courage, je sonnai. Ce fut notre vieux Jean qui vint m'ouvrir. Il fut quelque temps avant de me remettre. Reculant d'un pas et levant les bras au ciel: — Vous, monsieur! madame en mourra de joie!

Je m'appuyai à l'un des montans de la porte : — Est-elle ici?

— Elle vient de sortir; elle ne tardera pas à rentrer.

— Il est mieux qu'elle soit sortie, lui dis-je. Tu auras le temps de la préparer.

Il me regardait toujours d'un œil étonné. — Permettez-moi de vous le dire, monsieur, vous avez bien changé, vous avez vieilli de dix ans. Et, Dieu me pardonne, il y a des poils blancs à votre moustache. Vous avez donc bien pâti? Ces brigands vous en ont fait voir de grises?

— Comment se porte ma mère? interrompis-je.

— Ah! monsieur, vous faites joliment bien d'arriver. Depuis votre départ, elle est comme une enragée après ses pauvres. Il n'y a pas moyen de la tenir. L'autre jour, en rentrant, elle s'est évanouie de fatigue, et deux heures après elle est ressortie pour aller faire encore deux ou trois greniers; elle se tuera.

— Les femmes se ressemblent peu, lui dis-je. Il en est à qui la charité fait passer le temps; il en est d'autres qu'elle tue.

— Ah! mon Dieu, que madame va être contente! s'écria-t-il.

— Pas tant que tu crois. Je lui apporte certaines nouvelles,... de fâcheuses nouvelles.

— Si fâcheuses qu'elles soient, vous êtes en vie, monsieur. C'est bien l'essentiel.

— J'ai donc l'air de vivre? Cela n'est pourtant pas prouvé.

— Il est sûr que vous avez mauvais visage, et cela fera de la peine à madame. Bah! elle vous aura bien vite réconforté. Elle lâchera tous ses déguenillés pour vous. Vous êtes comme votre pauvre père. Il y avait des momens où il n'en pouvait plus, et tout à coup, serviteur! il repartait comme un trait. Parlez-moi de ces bonnes balles élastiques qui ne font que toucher terre et rebondissent jusqu'au plafond.

Tout en devisant, il m'avait entraîné dans la chambre de ma mère : — Tenez, vous vous cacherez là, me dit-il en me montrant un réduit dont il ouvrit la porte. Vous pourrez la regarder, si vous voulez, par le trou de la serrure; mais il ne faudra pas vous montrer avant que je l'aie préparée. On dit que les trop grandes joies sont dangereuses. Oh! laissez-moi faire. Pour qu'elle ne soit pas trop contente, je lui dirai que vous lui apportez des nouvelles qui la chagrineront un peu.

Je tirai de ma poche un pli cacheté; il contenait le double de la déclaration que j'avais signée. — Ces nouvelles sont là dedans, lui dis-je. Tu lui remettras ce pli.

— Bien, bien, dit-il. Il y aurait dix plis comme cela que nous ne l'empêcherions pas d'être folle de bonheur.

Et il me laissa seul. Je regardai autour de moi. Dans tout ce qui m'environnait, l'âme de ma mère était présente. Sa chambre lui ressemblait. Elle poussait l'amour de l'ordre et de la propreté jusqu'au scrupule, jusqu'à la superstition. Un grain de poussière, un livre ou un bibelot hors de sa place blessaient ses yeux. Chaque matin, après que sa femme de chambre avait épousseté et rangé, elle revoyait tout et mettait elle-même la dernière main à la toilette de son mobilier. Le blanc était sa couleur. Blancs étaient son tapis et ses fauteuils, blancs ses rideaux, blanches les tentures de soie des murailles. Ses fenêtres, qui s'ouvraient sur un jardin, étaient tournées l'une au levant, l'autre au midi; le soleil y entrait à toute heure; il semblait se trouver chez lui dans cette chambre où régnait une sorte de pureté immaculée; c'était le sanctuaire d'une âme qui s'était échappée pour quelque temps du sein de l'éternelle lumière et qui avait hâte d'y rentrer.

Je restai debout, n'osant m'asseoir. En face de moi était une statuette d'albâtre posée sur un piédouche, et qui représentait une femme accroupie et enchaînée, avec cette inscription : *Polonia expectans et sperans*, la Pologne qui attend et qui espère. Au-dessus était suspendu un crucifix en ivoire; entre le crucifix et la statuette, mon portrait en médaillon. Ma mère avait rassemblé là toutes ses affections, son Dieu, son pays et son enfant. Que la place de ce portrait me parut étrange! Que lui disaient cette femme enchaînée, ce Dieu crucifié? et que trouvait-il à leur répondre? — Mais quoi! me dis-je; ce portrait, ce n'est pas moi. C'est l'autre, celui qui croyait à quelque chose, celui qui est mort... — Et je pensai à ces trésors d'insondable pitié, à cette manne cachée, à ce pain de vie que contient le cœur d'une mère. Elle allait peut-être me ressusciter.

J'étais là depuis je ne sais combien de temps, lorsque j'entendis

un bruit de pas et de voix. Je m'élançai dans le réduit, j'en tirai la porte derrière moi, je ne la fermai pas tout à fait; je voulais entendre.

Ma mère entra accompagnée de Jean : — Te voilà hors de toi! lui disait-elle. Que se passe-t-il? qu'est-ce donc?

— Ah! si vous saviez...

— Mais parle. Qu'est-il arrivé?

— La chose la plus extraordinaire, la plus heureuse...

— Prends garde à ce que tu dis! reprit-elle d'une voix frémissante. Si j'allais croire...

— Croyez seulement. C'est cela même.

Elle poussa un cri : — Il est de retour?... Il est ici?

— Il va revenir tout à l'heure. Il est ressorti, il avait une visite à faire. Vous le verrez dans l'instant.

— Lui! fit-elle; lui, mon enfant! mon cher enfant!... Ah! Dieu est bon... Et vous aussi, vous êtes bonne. Vous m'aviez pris tous ceux que j'aimais, vous m'avez rendu celui-là, pour qu'il me remplaçât tout ce que j'ai perdu. Oh! oui, bonne, vous êtes bonne...

Elle parlait, je pense, à cette statuette qui représentait la Pologne enchaînée.

— Remettez-vous, madame, lui dit Jean. Comme vous êtes pâle!

— Pâle! Il y a de quoi, n'est-ce pas?... Mais est-il bien sûr... Tu l'as vu? tu l'as touché?

— C'est lui, madame, c'est lui en chair et en os.

— Il est vivant! Je ne me lasserai jamais de le redire... Oui, Dieu est bon, poursuivit-elle d'une voix plus ferme. Il a voulu récompenser mon sacrifice. Il m'avait demandé mon Isaac. Il leur a crié : « Ne mettez pas la main sur l'enfant et ne lui faites point de mal. » Pourquoi donc ai-je douté? Pourquoi ai-je disputé contre Dieu? Je n'entendais pas cette voix qui disait : « Je te prendrai par la main pour te ramener des extrémités de la terre; je t'ai choisi, ne crains point, parce que je suis avec toi... » Dis-moi, Jean, quel air a-t-il? Il avait coupé ses cheveux avant de partir; ont-ils repoussé?

— Je ne dois rien vous cacher, madame. Il a le visage tout blême et tout défait.

— Je saurai bien le refaire, moi.

— C'est ce que je lui ai dit, madame. Je lui ai promis que vous lâcheriez tous vos pauvres pour lui.

Elle se mit à rire; si les anges ont parfois des gaîtés, c'est ainsi qu'ils doivent rire. — Ah! bien oui, mes pauvres, dit-elle. Je me moque bien de mes pauvres à présent! Je leur demanderai huit grands jours de vacances. Je leur dirai : « Vous comprenez, quand

on a un enfant,... car enfin j'ai un enfant, moi, et puisqu'il a maigri, il faut que je le remplume. »

— Il faudra aussi que vous le consoliez. Il a le visage sombre comme une porte de prison. J'ai cru comprendre que les affaires ne vont pas bien, qu'il n'a pas réussi.

— Oh! bien, c'est fâcheux, dit-elle. Après tout, cela ne nous regarde pas. On fait ce qu'on peut, on n'est pas tenu de réussir... Et parlant encore à la statuette : — Vous lisez dans les cœurs, vous! vous regardez aux pensées, aux intentions. Vous le connaissez, n'est-ce pas? Vous savez bien qu'il a fait l'impossible... Vois-tu, Jean, je le ferai asseoir là, à mes pieds, et je lui ferai mettre sa tête ici sur mes genoux, et je lui dirai que quand l'honneur est sauf, Dieu est content, et que la Pologne est contente, et que les mères sont contentes, et que j'entends que tout le monde soit content, et je le forcerai lui-même à être content... Mais quand reviendra-t-il? Il faut absolument que je l'embrasse. Oh! que j'ai faim et soif de lui! Ah çà! j'espère qu'il a toujours son air un peu fou. Je ne voudrais pas qu'il eût trop changé... Mon Dieu! où donc est-il allé?

— Patience, il va rentrer... En attendant, il faut que Mme la comtesse lise ceci. C'est un papier qu'il m'a prié de vous remettre. Il désire que vous l'ayez lu avant qu'il vous voie.

— C'est singulier, fit-elle. Il y a donc des choses qu'il aime mieux écrire que me dire?...

Elle déchira l'enveloppe. Je fus pris d'un frisson. Bien que le réduit fût sombre, il y avait encore trop de jour pour mes yeux; je les fermai; je me pelotonnai, je me ramassai sur moi-même, je collai mes lèvres contre la muraille, et je crois que je la mordis. Il se fit un long silence; puis j'entendis un cri ou un rugissement. Je ne reconnus pas la voix de ma mère. C'était pourtant bien elle qui venait de crier à la statue : — Il vous a reniée!

Il se fit un nouveau silence, après quoi elle dit encore : — C'est faux. Ladislas Bolski n'a pas signé ces infamies. Il n'a pas signé, vous dis-je. Il serait mort dix fois plutôt que de signer... Jean, dis-moi qu'il n'a pas signé et qu'il est mort!

A ces mots, j'apparus sur le seuil du réduit en criant : — Vous voyez bien que je vis.

Elle était debout. Son visage ne marqua aucune surprise; il n'exprimait que l'horreur. Elle me jeta un regard effrayant, un regard qui n'était plus de ce monde, un regard inexorable comme la justice éternelle. — La Pologne et moi, s'écria-t-elle, nous te maudissons! Je tombai à genoux. Elle dit encore : — Jean, il faudra laver demain à la grande eau... — Elle n'acheva pas, mais son doigt montrait le carré du tapis que souillaient mes genoux.

J'essayai de me traîner jusqu'à ses pieds. Elle reculait en me repoussant. Je commençais des phrases; je disais : — Je vous raconterai tout... Quand vous saurez... Cette femme... C'est elle... Je suis encore votre enfant... — Et ma tête battait le plancher.

J'osai enfin relever le front. Elle avait changé de visage, elle me regardait avec d'autres yeux. Il me parut qu'elle faisait un effort convulsif pour appeler un sourire sur ses lèvres et pour mettre son cœur dans ce sourire; elle n'y put réussir, sa bouche se tordait; je ne puis pas dire qu'elle ait souri. Seulement elle fit un pas, pencha la tête vers moi, me tendit brusquement ses deux bras tout grands ouverts; mais au même instant elle les ramena sur son cœur, poussa un sourd gémissement et tomba raide à la renverse.

Nous nous précipitâmes sur elle, Jean et moi. Nous la transportâmes sur son lit. Au bruit qu'avait fait sa chute, sa femme de chambre était accourue. Jean m'entraîna dehors. — Laissez-nous la soigner, me dit-il. Courez chercher le médecin...

Vingt minutes plus tard, j'amenai un docteur. Il entra dans la chambre, où je n'osai le suivre. Il reparut au bout de quelques instans. — Ne craignez rien, me dit-il. Ce n'est qu'un spasme. La surprise, l'émotion, la joie... Je vous réponds de sa vie; mais il ne faut pas qu'elle vous voie. Dans deux heures d'ici, vous pourrez lui parler sans danger.

Je regardai ma montre. Elle marquait quatre heures et demie. — Ah! me dis-je, j'ai quelque chose à faire. Tronsko m'attend. — Et je sortis, je me jetai dans un fiacre, j'arrivai rue du Vieux-Colombier.

Après ce que je venais de voir et d'entendre, tout m'était indifférent. Cependant l'accueil que me fit Tronsko me surprit. Je trouvai un homme tranquille, enjoué, jovial, qui me tendit la main, — je me trompe, — l'un des doigts de sa main gauche. Un jeune chirurgien polonais était auprès de lui. Il le pria de passer un instant dans la pièce voisine. — Il faut que je taille une bavette avec ce garçon, lui dit-il. Le jeune chirurgien voulait se retirer. — Non, lui dit Tronsko. Vous savez que j'ai un service à vous demander. Je vous rappellerai tout à l'heure.

Quand nous fûmes seuls : — Eh bien! me dit-il en souriant, j'ai lu ta seconde pancarte. C'est encore mieux que la première. Tu as profité de tes deux années d'études; ton récit est d'un tour vif et semé de réflexions qui vont à l'âme. Le style est ton fort, mon garçon. Un joli talent, ma foi! et qui peut servir.

— Vous n'avez pas autre chose à me dire? interrompis-je.

— Comme tu y vas! Je ne fais que de commencer... Au reste je connaissais déjà le gros de l'affaire. J'ai reçu avant hier deux journaux russes qui parlent de toi. Te voilà célèbre. Ces deux gazettes

glorifient à l'envi la magnanimité de ton souverain légitime, l'empereur de toutes les Russies, et elles ne te marchandent pas non plus les éloges à toi... Écoute plutôt!

Et prenant sur la table l'un de ces journaux, il m'en lut le passage suivant : « Ladislas Bolski témoigna le repentir le plus touchant. Il se battait la poitrine; son visage était baigné de larmes. — Non, s'écriait-il, je ne me pardonnerai jamais d'avoir offensé le meilleur des maîtres, et désormais il n'aura pas de sujet plus fidèle que moi. — Puisse ce jeune homme servir d'exemple à toute la Pologne! Bon sang ne peut mentir. Un Bolski ne pouvait rester longtemps dans la voie de perdition. Il est des noms qui obligent... »

— Ne baisse pas les yeux! continua Tronsko. Ne rougis pas! L'éloge est un peu vif. Que diable! il ne faut pas être trop modeste.

Je lui arrachai le journal des mains et je le foulai aux pieds.

— Ce qui me fâche, reprit-il de son ton posé, c'est que ni le journaliste ni toi ne m'avez éclairé sur un point. Nous avons appris de source certaine que Casimir est sous clé, et quelques-uns soupçonnent que c'est toi qui l'as dénoncé.

Je le regardai en face. — Vous savez comme moi que c'est un impudent mensonge et une infâme calomnie, lui dis-je froidement.

— Oh! voilà de gros mots! Un mensonge! Je voudrais te croire mais où sont tes preuves?

Je lui répondis avec fureur : — Qui prouve que vous soyez allé au Kamtschatka?

— Tu as raison, cela n'est pas prouvé, me répliqua-t-il en riant; mais quand je le dis, on me croit... Et quand tu diras que tu es un honnête homme, on ne te croira pas, et on te répondra qu'il n'y a que le premier pas qui coûte, qu'en fait de honte qui a bu boira... J'en suis fâché; les opinions humaines sont si fantasques!

Je pris mon chapeau, je me dirigeai vers la porte et je m'écriai : — Il y a quelqu'un qui me croira.

Il courut après moi et m'arrêta par le bras : — Ta mère? me dit-il en élevant la voix. Oh! j'espère bien que tu ne t'aviseras pas... Malheureux! si tu lui disais un mot, tu la tuerais!... Et d'ailleurs oserais-tu contempler ce visage transparent qui laisse voir un cœur sans tache, cette bouche qui n'a jamais menti, ce regard doux et profond qui traverse la vie en courant pour aller plus loin, ces yeux pleins de soleil, de vérité et d'un étonnement de vivre?... Oh! les yeux de ta mère!... Ces yeux-là se repentent des fautes que font les autres, et on y voit aussi cette sainte sauvagerie qui ne peut s'apprivoiser avec le mal... Je te défie de la regarder en face, je te défie de toucher un pli de sa robe sans frissonner, je te défie d'entendre le son de sa voix sans que ta conscience te morde au cœur comme une vipère!

Je sentis qu'il disait vrai. Je fus pris d'un accès d'atroce désespoir et je m'écriai : — Il est donc certain que je suis un homme fini!

— Ah! certes, fini, me dit-il, complétement fini, au troisième dessous! Il n'y a pas de petite honte. On croit que ce n'est qu'une crevasse; elle n'a pas de fond. Tout déshonneur est un abîme...

Je retombai accablé sur ma chaise. Il alla jusqu'au bout de la chambre et regarda une cage que je reconnaissais bien. — Tu vois ce chardonneret, reprit-il en grattant le treillis de son ongle pour agacer l'oiseau. Ce n'est pas celui auquel jadis tu as bien voulu rendre quelques soins. Le pauvret s'en est allé *ad patres*. Je crois vraiment que tu lui avais porté malheur... Mais voilà ce qu'il y a de gentil avec les chardonnerets : on en perd un, on en rachète un autre au marché de la Porte-Saint-Martin, et en définitive c'est toujours le même chardonneret. Seigneur Dieu! il n'en va pas ainsi avec l'honneur.

Et allongeant le bras : — Tu as crevé ta monture. Tu iras à pied toute ta vie. Tu auras beau courir les relais, tu n'y trouveras pas de chevaux de rechange...

Il prit sur la table quelques papiers qu'il enferma dans son secrétaire et deux ou trois volumes qu'il remit soigneusement à leur place sur l'un des rayons de sa bibliothèque; puis, se rapprochant de moi, d'un ton presque amical : — Après tout, je ne t'en veux pas. Ce n'est pas ta faute. Le coupable, c'est moi. Je suis une vieille bête. Pourquoi me suis-je mis en tête, à mon âge, qu'un Bolski pouvait être autre chose qu'un Bolski? Le moricaud entre noir au bain et noir il en ressort. J'ai cru à la vertu toute-puissante de la lessive. Voilà mon péché. Tu es le fils de ton père, et ton père était le fils de ton grand-père. Oh! ces hérédités de famille!... Tout ce qu'on peut te demander, c'est de tirer l'échelle après toi. Sois le dernier des Bolski, et tu auras bien mérité de la Pologne... Et puis voilà que tu pleures! Imbécile! quand je te dis que tu es un homme fini, entendons-nous. Autre chose est l'honneur, autre chose le bonheur... Du bonheur! mais tu en as des provisions sur la planche. Il y a dans ta lettre un article que je ne crois pas. Tu prétends que ta maîtresse t'a planté là. A d'autres! On ne lâche pas un Apollon tel que toi. Je veux parier qu'elle t'attend là-bas, dans ce joli village où j'ai eu la sottise de t'aller chercher. Va-t'en bien vite la rejoindre... Ah çà! j'espère qu'elle est jolie, ton infante, et aussi gracieuse que tu es gracié. Les baisers de femme effacent tout. Quand tu la tiendras sur tes genoux, quand tu presseras de tes deux mains sa taille de nymphe, oh! oh! tu feras des gorges chaudes en pensant à Konarski, et tu diras à ta Russe : Entre l'échafaud et tes baisers, quelle différence! Dire qu'il y a des fous qui auraient choisi l'échafaud!...

Non, poursuivit-il, il n'y a dans toute cette affaire qu'un pauvre diable que je plaigne : c'est moi. Franchement, ma situation est fort désagréable. Je t'ai cautionné, j'ai garanti ta vertu; tu as fait banqueroute, il faut que je paie, et je n'ai pas d'infante pour me consoler, moi... Écoute ceci : hier soir, certains particuliers que tu connais ont été fort durs envers moi; ils m'ont rappelé d'un ton brutal que je m'étais porté ton répondant, ils ont rejeté sur moi toute la faute, ils m'ont imputé, Dieu me pardonne! jusqu'à l'emprisonnement de Casimir. Me voilà dans de beaux draps! Quelqu'un s'est permis de me dire en ricanant : A propos, n'aviez-vous pas donné votre main gauche à couper que Ladislas Bolski était un homme de cœur?... Cela est vrai, je t'ai conté la chose quand tu es parti. Mon Dieu! je sais bien que je suis solvable; mais, s'il faut parler net, je tiens à ma main autant qu'elle tient à mon bras. Tu me diras que deux mains c'est trop, c'est du luxe, qu'une seule me suffit pour écrire. Cependant, lorsque mon chien de rhumatisme me tombe sur le bras droit, il faut bien que je me serve de l'autre, sans compter que j'ai besoin de tous les deux pour soigner mon chardonneret...

— Cessez vos atroces plaisanteries, lui criai-je. Broyez-moi plutôt le cœur sous vos pieds.

Il bondit sur lui-même comme un léopard; ses yeux me foudroyèrent. — Tu crois donc que je plaisante? s'écria-t-il d'une voix terrible, et par un mouvement plus rapide que l'éclair il saisit sous l'un des coussins du canapé une hache qu'il y avait cachée; il étendit son bras gauche sur la table, et avant que j'eusse le temps de courir à lui, la hache s'abattit. Je fermai les yeux, je sentis comme un vent humide qui passait sur ma figure, comme une rosée de sang qui rejaillissait sur mes joues. Je rouvris les yeux; il y avait sur la table une flaque rouge et une main.

Il me cria : — Crois-tu qu'après cela on se permette encore de ricaner en me parlant de toi?... Et il dit encore : — Lave-toi, je t'ai éclaboussé de mon sang. — Et me montrant la main : — Prends-la! je te la donne...

Le jeune chirurgien, qui aux éclats de sa voix avait ouvert brusquement la porte, s'élança vers lui. Je me sauvai à toutes jambes sans retourner la tête; je courus, je crois, jusqu'à la rue Taitbout. Je me rappelle que tout en courant je sentais sur mon front comme une fraîcheur, et que j'y passais la main pour essuyer je ne sais quoi. Ce fut Jean qui m'ouvrit. Il était pâle comme un spectre. Je lui dis : — Referme vite la porte; il y avait quelque chose qui montait l'escalier derrière moi. Je vis la porte s'entr'ouvrir, je tombai évanoui.

En revenant à moi, j'appris pourquoi Jean était pâle : ma mère était morte.

XXV.

Je passai trois semaines à Paris. Je ne sais pas bien ce que j'y fis. Je me souviens pourtant que ma mère fut enterrée au Père-Lachaise. Le convoi fut magnifique. Il y avait là tout un peuple de déguenillés qui pleuraient. Deux messieurs, très bien vêtus, prononcèrent des discours; ils parlèrent un peu de ma mère et beaucoup de la Pologne. Au moment où les premières pelletées de terre tombèrent sur le cercueil, je me tournai vers quelqu'un et je lui dis : — Je vous jure qu'elle voulait m'embrasser. Il est vrai qu'elle a cherché à sourire et qu'elle n'a pas pu; mais elle a tendu les bras. Si elle n'était pas morte, elle m'aurait embrassé.

Il me semble que pendant ces deux semaines que je passai à Paris je ne souffrais pas trop. J'éprouvais une sorte de somnolence, d'engourdissement bienfaisant; mes souvenirs s'écoulaient par des fuites mystérieuses, il se faisait dans mon esprit des lacunes, des blancs, et je ne voyais plus rien; ma destinée me devenait étrangère; j'étais absent de moi-même. Je me disais : Qui suis-je? ne m'est-il pas arrivé quelque chose? Je cherchais et je ne trouvais pas. Ou bien ma mémoire me retraçait tout à coup certains détails insignifians de mon enfance, et ces réminiscences m'occupaient des heures durant. Je pensais beaucoup à un pied de giroflée double qu'à l'âge de quatre ans j'avais planté dans mon jardin et qu'un matin j'avais trouvé broui par la gelée. Je pensais beaucoup aussi à une roue de noria que mon père m'avait fait remarquer un jour en se promenant avec moi sur les bords du Rhône. Cette roue tournait sans cesse devant mes yeux; je voyais monter les augets pleins, redescendre les augets vides.

Pendant ce temps, ma machine continuait de vivre; il y avait en moi un automate qui se chargeait de me représenter dans le monde; il allait, venait, questionnait, répondait, traitait d'affaires avec des banquiers et des gens de loi. Personne ne se doutait qu'au moment où j'apurais des comptes ou signais des actes, j'avais en tête une giroflée et la chaîne sans fin d'une noria; après quoi mes souvenirs rentraient en moi par une sorte d'infiltration lente, et tout à coup je tressaillais; je venais de me rencontrer au tournant d'une rue ou de m'apercevoir dans les yeux d'un notaire. On me disait : Qu'avez-vous? Je répondais : Rien. C'était pourtant bien quelque chose; je me rappelais que j'étais un tel, dont la mère était morte, et qu'un jour j'avais cru voir une main monter un es-

calier derrière moi. Alors j'envoyais chercher secrètement des nouvelles de Tronsko. Il était demeuré trois jours entre la vie et la mort; mais cette âme de titan polonais était fortement chevillée à son corps; il commençait à se remettre. Dans le fond, je ne le plaignais pas beaucoup. N'avait-il pas refusé de me plaindre, lui, et de me croire? Ce qui me désespérait, c'est que désormais il ne pouvait plus m'oublier; mon nom était à jamais écrit sur son bras mutilé. Cette main, qui lui manquait, racontait toute une histoire, et, quand j'y pensais, il me prenait une impatience furieuse de mourir.

Il y avait pourtant dans ce monde quelqu'un qui me plaignait, c'était mon vieux Jean. Que savait-il de mon aventure? Je l'ignore; mais rien n'avait pu décourager ni refroidir son inaltérable tendresse pour moi. Je passais mes soirées avec lui; il répondait avec une miséricordieuse patience à toutes les questions que lui adressait ma folie commençante. — Elle était jaune, cette giroflée? lui disais-je.

— Oui, d'un beau jaune.

— Quel dommage qu'elle ait péri!

— Que voulez-vous, monsieur? Quand le soleil surprend les fleurs après une gelée, il les fricasse.

— Qu'aimerais-tu mieux être, une giroflée ou une noria?

— Les norias, disait-il, cela tourne toujours. Ce n'est pas bien amusant.

— Tu te rappelles bien celle qui est là-bas, dans le Rhône? Je t'assure qu'elle avait l'air heureux.

— Je n'ai pas vu la noria que vous dites; mais il y avait près de notre maison, aux Pâquis, une grande roue de puits que faisait tourner un cheval.

— Il était gris, ce cheval.

— Ou bai, je ne sais.

— Je suis sûr qu'il était gris. Il avait les yeux bandés, et il allait toujours devant lui, sans y voir. Moi, j'y vois. C'est de cela que je mourrai.

Il me baisait les deux mains. — Mourir! ce ne sera pas demain. On ne meurt pas à vingt-trois ans.

Je lui répondais : — Tantôt j'ai traversé le boulevard. Tous les passans se retournaient, et je lisais mon nom dans leurs yeux. Il faut bien que je meure.

J'employai trois jours à rédiger mes dernières dispositions dans la forme d'un testament mystique. J'instituais la Pologne émigrée mon légataire universel. La fortune que m'avait laissée ma mère montait à près d'un million. Mes exécuteurs testamentaires devaient

servir à Jean une pension de trois mille francs et consacrer le reste à la fondation d'un hospice polonais, dont la façade porterait en lettres d'or le nom de mon père : Hôpital de Stanislas Bolski. Je n'avais pu réparer sa faute par ma vie, j'entendais la racheter après ma mort. Je dis au notaire qui reçut mon testament clos et scellé : — Vous saurez bientôt ce qu'il y a dedans.

Le lendemain matin, je me réveillai en me disant : — Je n'ai plus rien à faire ici, il faut que je me venge avant de mourir. — J'avais pris jadis le chemin de fer pour devenir un héros, je le pris ce jour-là pour aller me venger. J'emmenai avec moi mon vieux valet de chambre; je ne pouvais plus me passer de lui; il était le seul être vivant qui crût ce que je lui disais et qui sût que ma mère avait voulu m'embrasser.

A peine eus-je quitté Paris, ma torpeur se dissipa, mes idées s'éclaircirent, je repris la libre possession de mes pensées et de ma volonté. J'avais juré que Mme de Liévitz n'épouserait pas son Reschnine. Il fallait le trouver, ce Reschnine, dussé-je l'aller chercher jusqu'au bout de la terre; mais j'avais arrêté en moi-même que je n'aurais pas besoin d'aller si loin. Il me paraissait peu probable que Mme de Liévitz passât en Courlande son année de veuvage; sûrement elle en irait attendre l'expiration à Maxilly; l'endroit lui plaisait; elle y retrouverait ses pauvres et d'autres amusettes qui l'aideraient à patienter. Or Maxilly est à quelques lieues de Genève, et Genève est sur le chemin d'un homme qui, se trouvant à Lisbonne, désire se rendre à Saint-Pétersbourg. Je tenais pour certain qu'elle avait pris rendez-vous avec le prince à Maxilly, que c'était là, sur ce *divin rivage* et près d'une *tour en ruine*, qu'ils conviendraient de leurs plans et savoureraient l'avant-goût de leurs félicités futures. C'est là aussi, m'étais-je dit, que j'irai les déranger, et s'ils n'entendent pas raison, je tuerai quelqu'un.

Je n'avais pas seulement recouvré la netteté ordinaire de mes idées, j'avais acquis une sorte de clairvoyance magnétique; j'étais sûr de mon fait; mes conjectures s'imposaient à mon esprit comme des évidences. Je ne fis que traverser Genève; je m'embarquai. Deux heures plus tard, j'aperçus Évian. Le bateau rangeait la côte, et bientôt des tourelles coiffées de clochetons m'apparurent sur la hauteur; je les voyais glisser derrière les feuillages des châtaigniers. Une éclaircie se fit dans la verdure, et je la vis tout entière, cette maison fatale qui me devait une revanche. Je m'assurai que les contrevens étaient ouverts, que ce château était en vie, qu'on était là. Je me tournai vers Jean et je lui dis : — Reste à savoir si Reschnine est arrivé.

Il me demanda qui était Reschnine.

— Un prince russe, lui répondis-je, qui aime passionnément les histoires. J'en ai une fameuse à lui conter.

Je débarquai, non à La Tour-Ronde, mais à la station suivante, à Meillerie, réduit sauvage découvert jadis par Saint-Preux. Si son ombre y revient, elle doit se trouver mal à l'aise dans ce lieu vide de ses amours et qu'animent de leur tapageuse activité tout un peuple de chaufourniers, de carriers et de mineurs. Les bruits et les coudoiemens sont désagréables aux fantômes; mais en perdant sa solitude Meillerie a gardé toute l'âpreté de son paysage. Là se termine brusquement le riche coteau qui, sur une longueur de plusieurs lieues, interpose entre les Alpes et le Léman ses terrasses successives de vignes et de châtaigniers. La montagne, qui s'était tenue à l'arrière-plan, fait un coude, pousse jusqu'au rivage, l'enserre, l'étrangle, et bientôt se met à sa place. Ce changement à vue est surprenant. A La Tour-Ronde, le lac est bleu, lumineux, riant; il reflète des bords enchantés et fleuris; il a une grève ombragée de noyers, une plage dont la pente insensible s'enfonce doucement sous l'eau; il éveille des idées de bains ensoleillés, de parties de pêche, de promenades en barque; c'est un lac apprivoisé, familier; la vague s'ébaudit et bavarde parmi les galets; quand elle se fâche, la rive inclinée où elle déferle amortit ses violences. A Meillerie, le lac n'a plus de rivage, et à deux pas du bord plus de fond. Enfermé par de hautes murailles rocheuses hérissées de sapins, qui l'obscurcissent de leur ombre, ses colères sont noires, ses accalmies sont menaçantes; quand il parle, il rugit, et ses rochers lui répondent; quand il se tait, ses glauques profondeurs semblent méditer de sournois attentats. Les deux hameaux diffèrent entre eux comme les sites qu'ils occupent. La Tour-Ronde étale coquettement en éventail ses murs blancs entourés de jardins à fleur d'eau. Meillerie est bâti dans le creux d'un rocher, sur les flancs duquel ses maisons en désordre se précipitent et se bousculent comme un troupeau de chèvres effarées. On les croirait prêtes à s'écrouler. Le lac les attend.

J'eus quelque peine à me caser. On m'indiqua une auberge située à cinq minutes du village. Ce n'était qu'un bouchon de rouliers. Heureusement le cabaretier avait bâti depuis peu à l'extrémité de son jardin un pavillon qu'il réservait pour y recevoir les touristes huppés et pour les jours de gala. J'obtins en finançant qu'il consentît à m'y loger. Sur le devant s'étendait une étroite terrasse close de murs et bordée du côté du lac par un parapet à hauteur d'appui, lequel était fort dégradé et qu'interrompait vers son milieu une large brèche. Les Savoyards bâtissent, ils ne réparent guère; ils laissent les vieux murs mourir de leur belle mort. Je

passai ma tête dans cette brèche et j'aperçus, à trente pieds au-dessous de moi, une belle eau verte, enfermée de trois côtés par les parois à pic d'un rocher creusé en anse de panier. Quelqu'un regardait comme moi; c'était un arbousier, qui avait réussi à croître sur un ressaut de la roche; il se penchait et laissait pendre ses fleurs rouges dans le vide. Qu'apercevait-il au fond du gouffre? Il se courbait avec une grâce effarouchée. Il était curieux et il avait peur.

— Ne vous avancez pas trop, me dit l'aubergiste en me tirant par ma manche. Dame, si le pied venait à vous manquer... Le fond est de cent brasses, et à cinquante pas au large, de mille pieds. Ce mur a donné un coup, il n'est plus d'aplomb. J'avais dit aux maçons de venir, ils ne sont pas venus.

— La Savoie, lui dis-je, est pleine de vieux murs qui attendent les maçons.

— C'est égal, monsieur, me dit Jean, quand l'aubergiste se fut retiré; il me semble que nous aurions été mieux à La Tour-Ronde. A vue de pays, c'est plus gai.

— A La Tour-Ronde, lui répondis-je, il y a une maison qui s'appelle Le Jasmin. J'y ai connu quelqu'un qui est mort... Si tu es curieux de voir La Tour-Ronde, c'est à une heure d'ici. Tu t'en iras demain jusque-là, de ton pied gaillard. Tu t'informeras d'un petit garçon qui a nom Fanchonneau, et s'il est encore dans le pays, tu me le ramèneras. — Puis j'ajoutai : Peut-être te fera-t-il des difficultés et te dira-t-il qu'il est en affaires. En ce cas, tu lui mettras dans la main un napoléon. C'est un genre de raisonnement qu'il comprend à merveille, ayant étudié la philosophie à Lyon.

Il fut frappé de mon air de gaîté. — Ah! monsieur, me dit-il, vous n'aviez besoin que de changer d'air. Vous vous portez déjà bien mieux qu'à Paris.

— Je me sens renaître, lui dis-je. J'ai trouvé quelque chose à faire.

Le lendemain, vers midi, Fanchonneau frappait à ma porte. Le napoléon que lui avait donné Jean l'avait électrisé, et je crus qu'il allait m'embrasser; mais il s'arrêta dans son élan, me regarda d'un air surpris et comme s'il avait eu peine à me reconnaître. Évidemment j'avais changé. Je le fis asseoir; il me conta qu'il s'était fait pêcheur. Il professait une grande estime pour le poisson. — On croit que c'est bête, le poisson, disait-il, et ça ne l'est pas. C'est plein d'esprit, ça se souvient des endroits où on a failli le pincer, ça évente les piéges. Ah! monsieur, il faut bien plus de façons pour attraper une truite qu'un homme. — Il n'y a point de scepticisme complet : Fanchonneau croyait au poisson.

— Que se passe-t-il dans le pays? lui demandai-je.

— Oh bien! on peut dire que les années se suivent et se ressemblent. Elle est revenue, la tripoteuse, et elle a toujours ses yeux à crochets. Seulement elle est vêtue de noir. Elle tripote toujours; qui naît poule aime à gratter. Et son baron de La Tour trottine toujours autour d'elle comme un chat autour d'un fromage. Et son petit Livade lui serine des sonates comme l'an dernier. Il avait disparu, le greluchon. Ces êtres-là, ça surnage à tout. Ah! par exemple, où il y a du changement, c'est que le docteur Meergraf a été mis à pied. Il avait fait son temps, paraît-il; on lui a donné son sac et ses quilles. Et puis un autre changement, c'est que M. le curé, qui n'aimait pas trop à aller dans cette maison, s'y est tout à fait acoquiné. Cette diablesse de femme vous l'a ensorcelé comme les autres.

— Et Pardenaire?

— On ne sait où il est. Un jour, j'étais à une fenêtre et lui dans la rue, et je lui dis : — Ohé! Pardenaire, où est ta comtesse? — Il me répond en roulant les yeux : — Ne me parle plus de cette femme. Elle a eu le front de dire que c'était moi qui avais chargé le fusil. — Et voilà un homme qui se met à sangloter. Depuis lors on ne l'a plus revu.

— Et Mme de Liévitz s'occupe toujours de ses pauvres et de ses malades?

— Couci, couci. Cela ne va plus bien fort. Elle a trouvé que c'était toujours la même chose. Pour le quart d'heure, elle s'est faite maîtresse d'école. Elle a ramené d'Allemagne un petit bossu qui a des lunettes et une langue qui va toujours. Il paraît que ce petit vieux a inventé des mécaniques pour instruire la jeunesse. Il fait l'école au château toutes les après-midi dans une salle qu'on a arrangée pour la circonstance. Il y a tout le long des murs des cartes et des pancartes, des globes qui tournent et d'autres qui ne tournent pas, des images coloriées, des maisons, des bateaux, des bonshommes en terre glaise, le diable et son train. Cela fait endêver les frères. Ils ont déjà perdu une douzaine de leurs élèves. Les petits aiment bien mieux aller faire leurs leçons au château. Sur le coup de quatre heures, la comtesse leur fait une distribution de tartelettes à la crème. Les frères n'ont pas tant de crème que cela. Ils ont crié comme des aveugles; mais elle a le sous-préfet dans sa manche.

Je lui demandai s'il avait appris par hasard qu'on attendît au château la visite d'un étranger, d'un prince russe. Sa science n'allait pas jusque-là. Je le chargeai d'aller aux informations en lui recommandant de ne point parler de moi, et je lui promis un second jaunet, s'il réussissait dans sa mission.

Il revint le soir même. Il avait l'air triomphant et tenait, disait-il, mon affaire. En arrivant à Maxilly, il avait observé qu'on faisait des préparatifs dans le pavillon carré qui est à main gauche de la cour. On ouvrait les fenêtres pour aérer, on époussetait des meubles, on battait des tapis. Il avait essayé de faire causer la cuisine, mais la cuisine n'avait pas causé. — Cette femme-là, me dit-il, fait le bec à ses gens. Je m'en allais le nez long quand je rencontre dans la cour la bourgeoise en personne. Elle tenait à la main une lettre qu'elle tiraillait tout doucement entre ses doigts. On eût dit qu'elle jouait à la franche marguerite. — Ah! c'est toi, Fanchonneau! qu'elle me dit. Il me faudrait pour dimanche une truite de belle taille. — Madame la comtesse attend du monde? — Elle me répond en riant : — Eh bien! eh bien! tu te permets de me questionner? — Et moi je lui dis : — Oh! c'est que, voyez-vous, il y a des truites de baron, des truites de marquis, des truites de prince russe... — Elle me fait sa moue que vous savez. — Il me faut une truite d'empereur. — Voilà que sa lettre lui échappe d'entre les doigts et tombe à terre. Je la ramasse bien vite, car on sait vivre. Et comme le papier était ouvert et qu'on n'est pas manchot des yeux, tout en le ramassant j'ai guigné la signature. Le reste était en arabe ou en hébreu, mais la dernière ligne était en français. Il y avait *votre*, et puis quelque chose après, et puis tout au bout *Reschnine*. Elle m'a donné avec la lettre un soufflet sur les deux joues et m'a tourné le dos. Alors moi, pas bête, j'avise à l'entrée du jardin cette jolie petite Hélène, vous savez, sa femme de chambre. En passant devant elle, je lui dis à tout hasard : — Ah bien! j'ai de la chance, mamselle. Mme la comtesse vient de me commander une truite d'empereur pour régaler dimanche M. Reschnine. — Si tu disais : M. le prince Reschnine, maroufle! qu'elle me répond. — Sur quoi j'ai filé mon nœud ; je tenais votre affaire. Et dites après cela que Fanchonneau ignore quelque chose de ce qui concerne son état.

— Et surtout l'état des autres, ajoutai-je en le congédiant.

J'avais devant moi six jours d'attente. Je les employai de mon mieux. Ma petite terrasse, enfermée entre le pavillon et deux murs, était un lieu très retiré et fort tranquille, où j'étais à l'abri des indiscrets. On ne pouvait m'apercevoir que du lac; mais les pêcheurs qui longeaient la côte étaient trop occupés de leurs filets pour se soucier beaucoup de moi. Je savourais le bonheur de n'être plus regardé; j'avais pris en horreur le regard humain et ses inquiétantes précisions. Le chien du cabaretier, grand épagneul, me rendait quelquefois visite; ses yeux sans pensée me plaisaient. Ces yeux-là ne savaient rien et ne me questionnaient pas; ils ne me demandaient que des caresses et du sucre.

J'avais dressé une cible contre la muraille et je passais une partie de mes journées à tirer du pistolet. J'étais content de moi : ma main ne tremblait pas, je faisais mouche quatre coups sur cinq. Un autre de mes plaisirs consistait à m'asseoir sur le parapet, à contempler mon rocher, mon arbousier, mon gouffre. Quand le vent fraîchissait, les vagues brisaient avec un bruit creux ; elles m'appelaient. Je leur répondais par un signe de tête. J'avais encore un passe-temps qui n'était pas du goût de mon hôte; je m'amusais à jeter des pierres dans le lac, et c'est au parapet que j'empruntais mes projectiles. Au bout de deux jours, la brèche s'était sensiblement élargie, une brouette y aurait passé. Un matin, en m'apportant mon déjeuner, le cabaretier me surprit dans cette occupation et me fit des reproches. Je lui dis avec colère : — Vous mettrez votre mur sur la note; laissez-moi tranquille. — Il se tourna vers Jean et posa son doigt sur son front. Jean fit un geste qui signifiait : — Pensez-en ce qu'il vous plaira.

Par intervalles je me sentais repris de cette somnolence mêlée de rêvasserie que j'avais éprouvée à Paris; je retombais en langueur, je ne savais plus qui j'étais ni ce que je voulais; il n'y avait plus rien en moi, absolument rien. Alors tout mouvement me répugnait; respirer me paraissait une fatigue. Je m'asseyais au soleil et je regardais mon ombre allongée devant moi. Il me semblait que cette ombre, c'était lui, cet homme que j'avais connu et qui était mort, celui qui croyait en quelque chose, celui qui aimait la Pologne, celui qui avait des fiertés, des espérances et des fièvres, celui qui courait dans le monde le front levé, avec des éclairs dans les yeux, avec des abondances de vie dans le cœur, avec des bourdonnemens de rêves dans les oreilles. Entre lui et moi s'engageaient des entretiens étranges. Puis je me redressais, je me frappais le front, je pensais au prince Reschnine, et je recommençais à tirer du pistolet.

Sur la fin de la semaine, je sentis le besoin de me remuer. Je courus dans la montagne et sur le penchant des hauteurs qui dominent Maxilly, évitant les habitations, cherchant les sentiers écartés. Ces lieux m'étaient bien connus, et je retrouvais toutes choses telles que je les avais laissées. De la crête du coteau, j'apercevais La Tour-Ronde à mes pieds. Le lac étalait sous mes yeux toutes ses grâces d'autrefois, gris le matin, bleu dans le milieu du jour, et vers le soir s'irisant comme de la nacre et mêlant à ses blancheurs d'opale des veines d'or et de pourpre. Selon que le vent fraîchissait ou tombait, il était lisse comme de la moire, ou se granulait comme une peau de chagrin, ou se mouchetait d'écume et frissonnait. Tour à tour il berçait en chantant l'ombre flottante d'un nuage,

ou, traversé dans sa largeur par une traînée de lumière, il se couvrait d'étoiles qui dansaient sur la vague. Les collines aussi, les champs et les forêts avaient gardé toute leur beauté. Les buissons étaient fleuris et sentaient bon, les châtaigniers filtraient dans leurs feuillages reluisans une pluie de soleil qu'ils laissaient retomber goutte à goutte sur les gazons; il y avait des papillons dans les prés, des oiseaux dans les bois, et dans les nids des couvées que travaillaient des impatiences de voler, et dans les bois un remue-ménage d'insectes, et partout sur le sol et dans l'air des êtres ailés ou rampans qui avaient quelque chose en tête, des allées et des venues, des bruissemens, des frissons, une hâte de vivre, des espérances affairées. Les abeilles espéraient leur miel, les aiglons sans plumes espéraient le soleil, les pommiers espéraient leurs fruits, les champs s'attendaient à leurs moissons. L'homme mort que j'étais assistait avec stupeur à ces infatigables recommencemens de l'éternelle jeunesse. J'étais fini, et il se faisait autour de moi comme un immense départ pour le bonheur.

Le samedi, cédant à une irrésistible curiosité, je poussai jusqu'à ce fourré où j'avais rencontré pour la première fois le baron de La Tour. J'écartai les ronces, et j'aperçus devant moi, par-delà le ravin, Maxilly, son parc, sa terrasse, ses vignes en berceau, sa tour ruinée « où croît l'œillet sauvage. » Je vis paraître trois points noirs au bout de la grande avenue. Je braquai ma lunette, je reconnus Mme de Liévitz accompagnée de M. de La Tour et de Livade. Elle se promenait et causait avec eux comme l'autre année, dans le même endroit, près de la même treille, devant le même lac, sous le même ciel. Et c'était bien la même femme, les mêmes hommes, et rien n'avait changé, il ne s'était rien passé, depuis un an ils n'avaient pas cessé de se promener là, j'avais fait un mauvais rêve... Je me frappai la poitrine pour m'assurer que j'existais.

Quatre heures sonnèrent. Une volée d'enfans s'échappa du château avec des gazouillemens d'oisillons qu'on met en liberté, et ils se répandirent dans le verger. Mme de Liévitz les appela, s'assit sur un banc, les fit s'accroupir en cercle autour d'elle; un laquais en livrée apporta un plateau chargé de ces fameuses tartelettes à la crème et un grand panier plein de cerises. Elle commença la distribution, elle jetait les cerises à deux mains, à droite, à gauche; les enfans les recevaient dans leurs tabliers tendus. Des gaîtés, des cris, arrivaient jusqu'à moi; je croyais reconnaître sa voix parmi toutes ces voix, son rire parmi tous ces rires. Cette âme si tendre était heureuse de faire des heureux; cette âme, chaste comme l'aubépine, se plaisait à la joie de ces innocences rassemblées autour d'elle; sa candeur souriait à leur candeur, son ingénuité s'amusait

à des idylles, et les nuages avaient un air de fête, l'air embaumait, les oiseaux s'égosillaient, le lac était couleur de ciel.

Je crus que j'allais suffoquer. Je n'étais donc qu'une ombre, qu'une illusion, que le rêve d'un rêve, puisque je ne laissais aucune trace dans les lieux et dans les vies où je passais. Je n'étais rien, puisque, mon cœur et mon honneur, j'avais tout perdu, et que le lac était bleu, et que les oiseaux chantaient, et que cette femme jetait à des enfans des cerises et des sourires!... Si dans cet instant quelqu'un lui avait crié mon nom, il ne l'aurait pas fait tressaillir... De qui parlez-vous? Je ne le connais pas. Ah! ce Polonais? Il y a si longtemps que cela s'est passé! C'était le 7 mai, et nous sommes en juin. Il y a près d'un mois de cela. Pensez-y donc, quatre quartiers de lune! Mais c'est un siècle... J'avais disparu tout entier de sa mémoire; rien de moi n'y était resté; elle avait essuyé sa bouche et son âme; il ne lui en avait coûté que cela.

Je m'aperçus que j'avais tiré de ma poche un couteau, que j'en regardais la lame au soleil, que j'étais sur le point de courir à Maxilly et d'aller tuer cette femme aux insondables oublis, cette femme dont le cœur était un abîme où tout s'engouffrait sans laisser de trace; mais entre elle et moi il y avait un ravin et autre chose encore. Mon père, dont je suis bien le fils, n'aurait jamais frappé une femme, pas même avec une rose. Je jetai mon couteau dans un hallier. — Oh! non, je ne la tuerai pas, me dis-je. Il n'y a de vivant en elle que sa dévorante ambition. C'est là que je frapperai. Je soufflerai sur ses espérances, je saccagerai ses rêves. L'homme sur qui elle compte pour arriver à tout s'éloignera d'elle avec mépris et lui crachera ses refus au visage, sinon ce sera lui que je tuerai.

Je rentrai à Meillerie comme le soleil se couchait. Au moment où j'atteignais les premières maisons du village, je fis une rencontre qui me prouva qu'il y a quelque chose d'infini dans le malheur, qu'il a cent visages, qu'en vain se flatte-t-on de le connaître tout entier, il trouve toujours moyen de nous étonner, et que l'homme qui souffre porte en lui un inépuisable trésor de douleurs.

Je vis venir à moi un cabriolet; dans ce cabriolet, il y avait deux hommes en costume de touristes. En passant devant moi, l'un d'eux dit à l'autre : — Quelle heure est-il? — L'autre répondit : — Sept heures et demie, je pense. — Et ils passèrent, et je demeurai cloué sur la place, éperdu, accompagnant du regard cette voiture qui roulait et qu'enveloppait un tourbillon de poussière. Il me semblait que cette poussière était d'or, et le bonheur de ces deux passans m'épouvantait, car ces deux hommes étaient nés près de la Vistule, et c'est en polonais que l'un avait dit : — Quelle heure

est-il? et que l'autre avait répondu : — Sept heures et demie... Parler sa langue maternelle, c'est avoir sa patrie sur les lèvres. Ces deux hommes pouvaient parler polonais sans que leur gorge se serrât, sans que leur bouche se tordît, sans que le rouge de la honte leur montât au front. Ah! oui, leur insolent bonheur m'épouvantait, et, quand la voiture eut disparu au premier tournant de la route, j'éclatai en sanglots, et je me sauvai à toutes jambes en balbutiant : — La Sibérie! la Sibérie! — Et je voyais se dresser devant moi comme des spectres des hommes qui vivaient dans la neige, dans la nuit, et qui avaient des fers aux pieds; mais ces spectres ne laissaient pas d'être heureux : ils s'entretenaient de la Pologne en polonais. Grand Dieu! qu'est-ce donc que les horreurs de dix Sibéries auprès de l'effroyable malheur de ne plus oser parler polonais et de ne plus oser penser à la Pologne!

Comme je traversais en hâte le jardin pour rentrer dans mon pavillon, quelqu'un qui était assis sur un banc fourra dans sa poche un volume qu'il méditait en m'attendant, courut à moi, s'élança à mon cou et m'embrassa sur les deux joues. C'était Richardet. Cet excellent garçon avait passé l'hiver et le printemps près de Genève chez l'un de ses parens, claquemuré dans une mansarde, travaillant d'arrache-pied à un traité de philosophie de l'histoire. Un matin, il s'était dit : — Ah çà! qu'est devenu ce fou qui m'intéresse, bien qu'il ne croie pas à l'idée? — Il avait écrit à Paris et n'avait point reçu de réponse. Il lui était venu des inquiétudes, il était parti. On lui avait appris que la comtesse Bolska était morte. Il avait couru chez Tronsko et lui avait dit : — Où est-il? — Et Tronsko lui avait répondu : — Parbleu! là-bas, auprès de son infante. — Sur quoi Richardet était retourné à Genève et n'avait fait qu'un saut jusqu'à La Tour-Ronde, où il avait eu de mes nouvelles par Fanchonneau.

J'éprouvai en le revoyant une profonde émotion et pour la première fois je pus verser de vraies larmes, ces larmes tranquilles et abondantes qui soulagent. Nous passâmes la soirée à causer. Je lui racontai toute mon histoire. Lorsque j'eus fini, il rapprocha sa chaise de la mienne et me dit : — Vraiment, vous autres Polonais, vous êtes d'étranges personnages! Vous poussez le sentiment de l'honneur jusqu'à l'extravagance, jusqu'à la frénésie. Mon cher ami, vous vous croyez à jamais déshonoré. En quoi, je vous prie, a-t-il pâti, votre honneur? Vous vous étiez fait un devoir de risquer votre tête pour votre pays. L'avez-vous risquée, oui ou non? On vous avait chargé d'une mission. L'avez-vous remplie? N'êtes-vous pas allé en Pologne au péril de votre vie? N'y avez-vous pas vu les gens que vous aviez promis de voir? On vous a fourré en

prison, on vous a tourmenté de cent manières. A-t-on pu vous arracher une parole que vous vous reprochiez? Ce Casimir croit que c'est vous qui l'avez dénoncé et d'autres le croient comme lui. Que vous importent tous les Casimirs du monde? Rien de plus méprisable que l'opinion. Et pour ce qui est de ce papier que vous avez signé... eh! bon Dieu, on sait ce que parler veut dire, et vous connaissez le proverbe : nécessité est de raison la moitié. Vous avez déclaré que vous étiez le sujet du tsar. Que vous le vouliez ou non, c'est une vérité géographique; prenez-la comme telle... Au surplus, dites-vous bien que les gens qui vous condamnent sont la plupart de bons vivans, très amis de leurs aises, et que pendant que vous risquiez votre peau et que vous vous jetiez sur des canons chargés à mitraille, ces Catons qui vous morguent s'arrosaient de vin de Champagne, le dos au feu, le ventre à table. Après cela, je reconnais que vous avez eu des malheurs; mais je ne compte pas dans le nombre le tour que vous a joué Mme de Liévitz. Vous l'aimiez follement et sottement; elle vous a guéri en un tour de main; c'est un précieux service qu'elle vous a rendu. Elle ressemble à ces beignets à la glace dont les Chinois raffolent et qui tout à la fois vous incendient le palais et vous congèlent les dents. C'est du feu dans de la neige que cette femme; c'est une Sibérie volcanique; elle a des ardeurs de volonté et un cœur à la glace; cela se voit dans ses yeux, qui brûlent et qui font froid. Que cette Catherine au petit pied épouse son Reschnine, si cela lui plaît! Qu'elle devienne ambassadrice et qu'elle gouverne à la baguette la lune et les étoiles! Laissez-la tranquille, oubliez-la. Quant à Tronsko, je vous ai toujours dit que c'était un énergumène, un esprit brutal et tout d'une pièce, qui n'a jamais su ce que c'était qu'une nuance. Dieu les bénisse, lui et sa main droite! Quand je l'ai vu, il était aux trois quarts remis. Il a le diable au corps; je ne serais pas étonné qu'il lui repoussât une main gauche. Vraiment il l'a pris de bien haut avec vous. Qu'a-t-il donc fait, après tout, cet homme rare? Avec tout son courage et tout son Kamtschatka, a-t-il sauvé son pays? Je vous l'ai répété cent fois, les hommes ne sont rien, l'idée est tout. Quand l'idée aura besoin de la Pologne, la Pologne ressuscitera; tant que l'idée ne s'en mêlera pas, tous les héros, tous les martyrs, tous les émissaires du monde y perdront leurs peines et leur tête.

Il s'attendrit, prit mes deux mains dans les siennes. — Votre mère est morte, continua-t-il. Ah! ceci est un malheur, un vrai malheur; mais ne me dites pas que vous l'avez tuée. Vous savez comme moi que ses pauvres avaient ruiné sa santé; elle s'affaiblissait de jour en jour. Ce qui est arrivé était fatal. Et ne me dites pas non plus que vous êtes un homme fini. Vous n'avez pas vingt-quatre ans. Vous avez tout un avenir devant vous. Savez-vous quoi?

Je ne vous quitte plus. Dès demain, nous partons ensemble pour l'Amérique; nous nous ferons planteurs, tout ce que vous voudrez. Cela pourra me servir pour mon gros livre. Et si vous éprouvez le besoin de vous réhabiliter dans votre propre estime par de nouvelles extravagances, je vous accompagnerai dans toutes vos aventures; je serai votre Sancho. Vous trouverez bien là-bas des moulins à pourfendre; il y en a partout. Non, vous n'êtes pas un homme fini. Vous avez fait une école. Qui n'en fait pas? Défiez-vous de vos scrupules; les scrupules énervent la volonté. Il est bon de sentir le poids de sa conscience; mais il ne faut pas s'en laisser écraser. Le sage ne consent à subir aucune tyrannie, pas même celle de sa conscience.

Je lui répondis : — Regardez-moi bien. N'ai-je pas l'air d'un homme gracié?

— Vous avez l'air, s'écria-t-il, du Polonais le plus fier et le plus fou que je connaisse. C'est convenu; nous partons demain.

Je me mis à rire. — Un aiglon, lui dis-je, voulut monter au soleil. Il fit en chemin une fâcheuse rencontre et retomba du haut des airs sur un fumier, la patte cassée, la poitrine ouverte. Une chouette miséricordieuse entreprit de le panser, de le consoler. — Te voilà bien malheureux! lui disait-elle. Tu as fait une école. Qu'avais-tu besoin du soleil? Je t'apprendrai à t'en passer. — Et l'aiglon lui répondait : — Ce qui console une chouette ne console pas un aiglon... Mon cher Richardet, ajoutai-je, je suis bien touché de votre amitié. Hélas! j'emporterais en Amérique mes souvenirs et ma conscience, et là-bas comme ici je ne pourrais penser au soleil sans que ma poitrine ouverte recommençât à saigner.

Il ne se formalisa point de ma comparaison. Il me déclara qu'il ne renonçait pas à son projet, qu'il m'amènerait à composition, qu'il me forcerait à reprendre à la vie. — Je vous prouverai, me dit-il, que les chouettes sont têtues, et que les aigles font bien d'accepter leur charpie et leurs conseils.

En cet instant, l'horloge du village sonna minuit. Je tressaillis. Le dimanche que j'attendais venait de commencer. — Tout compté, dis-je à Richardet, vous avez peut-être raison. Je vous promets de réfléchir à votre proposition; dans vingt-quatre heures, je vous rendrai réponse.

Je l'installai dans la chambre que j'avais fait préparer pour lui et je regagnai la mienne. Je m'assis à ma table, j'écrivis le billet que voici :

« Meillerie, auberge de la Croix-Blanche.

« Vous n'épouserez pas le prince Reschnine. Vous savez bien que c'est impossible. Une femme qui s'est donnée à Ladislas Bolski lui

appartient. J'ai horreur de toutes les trahisons. Je vous mets au fait, je vous préviens. J'irai trouver le prince, je lui montrerai la bague que je tiens de vous. Il apprendra de moi, madame, où et quand vous me l'avez donnée. Il me serait agréable d'avoir auparavant une explication avec vous. Vous n'y consentirez pas. Vous m'avez oublié; mais convenez que je vous fais peur. »

Je dormis jusqu'au matin; je me réveillai en disant : Ah! c'est aujourd'hui! J'avais acheté la veille, dans un étalage en plein vent, un habillement complet de paysan, une chemise en toile écrue, un sarrau en toile bleue, un gilet et un pantalon de coutil, un chapeau de feutre, de gros souliers ferrés. Quand je me fus équipé de pied en cap, je me plantai devant la glace et je me fis un visage. Ce talent m'était resté. Un bâton à la main, ma lettre dans ma poche, je sortis sans réveiller personne.

J'arrivai à Maxilly vers dix heures. Je pris par le sentier, je passai au pied du vieux château et le long des treilles. Je trouvai dans la cœur Hélène qui, tête nue, donnait à manger à ses pigeons. Elle puisait du grain dans son tablier et l'éparpillait autour d'elle. Je ne sais si les pigeons me reconnurent; au bruit de mes pas, ils s'enfuirent à tire-d'aile sur les toits. Hélène les rappela; ils ne revinrent pas.

— Mme de Liévitz est-elle chez elle? lui demandai-je.

— Mme la comtesse est allée à la messe, me répondit-elle avec cet air de nonchalance hautaine qu'elle avait emprunté à sa maîtresse.

— Depuis quand Mme de Liévitz va-t-elle à la messe des catholiques? lui demandai-je.

Elle me toisa de la tête aux pieds : — Apparemment depuis que cela lui plaît.

— Voici une lettre pour elle, lui dis-je.

Elle retira sa main droite de son tablier pour prendre la lettre, et j'aperçus à l'un de ses doigts une bague en diamans qui ne m'était point inconnue. Mme de Liévitz avait passé ma bague à sa femme de chambre! A quoi bon cette suprême insulte? Ma haine pouvait-elle croître?

Je partis d'un gros éclat de rire : — Eh! la jolie fille, m'écriai-je, la belle bague que vous avez là! De qui la tenez-vous?

Elle eut un frémissement, releva la tête, me regarda, et, je pense, me reconnut, car elle se troubla. Sa main gauche, qui soutenait le bout de son tablier, retomba comme morte à son côté; le tablier se déplia, tout le grain se répandit à terre. Elle me regarda encore, rougit jusqu'au blanc des yeux, perdit tout à fait contenance, et, me tournant brusquement le dos, s'enfuit dans la maison.

En ce moment, une voiture de louage remontait l'avenue. Un la-

quais, qui flânait dans le jardin, s'avança et posa sa main en abat-jour sur ses yeux pour mieux reconnaître la voiture et l'homme qui était dedans. Il dit à demi-voix : — C'est lui. On ne l'attendait que pour ce soir.

La voiture fit son entrée dans la cour. Le laquais ouvrit la portière en disant : — Madame la comtesse est sortie. Elle pensait que son excellence arriverait par le bateau du soir.

Le prince répondit : — J'ai brûlé une étape. — Et il s'élança à terre. Il promena ses yeux autour de lui; il souriait, son visage me parut rayonnant de bonheur. Il dit encore au laquais je ne sais quoi. Je n'écoutais plus, je regardais. Le vrai prince Reschnine n'était pas celui que j'attendais; quand je tirais du pistolet, je me le représentais autrement. La figure qui venait de m'apparaître était à la fois très fine et très noble, celle d'un homme qui connaît la vie et qui le prend de haut avec elle. Le regard, le sourire, annonçaient une volonté fortement trempée, une grande expérience acquise et une certaine jeunesse de cœur qui avait résisté aux affaires et aux plaisirs. Il me sembla que j'aurais quelque répugnance à tuer cet homme, je formai le souhait qu'il ne me réduisît pas à cette dure extrémité.

— Si son visage ne ment pas, me disais-je en m'éloignant, quand il saura qui elle est, il ne voudra plus d'elle.

Je gagnai le chemin qu'on appelle le chemin d'en haut et qui conduit directement de Maxilly à la cure. Je sus bientôt pourquoi Mme de Liévitz était allée à la messe. Je rencontrai une troupe de paysannes endimanchées qui sortaient de l'église et qui ne parlaient que de l'orgue magnifique qu'on venait d'étrenner. C'était la donatrice elle-même qui en avait touché. Avec quel succès! Deux marguilliers qui vinrent à passer déclaraient n'avoir jamais rien entendu de pareil : une vraie musique de paradis! disaient-ils. — Les frères n'ont qu'à bien se tenir, pensai-je. Elle aura désormais pour elle le curé, les marguilliers et le bedeau. Elle doit être heureuse. Peut-être le sera-t-elle moins tout à l'heure. Vraiment je suis un trouble-fête.

Je reculai d'un pas. Je venais d'apercevoir au bout du chemin le curé qui se dirigeait de mon côté en compagnie d'une femme en grand deuil. Je rabattis précipitamment mon chapeau sur mes yeux, et je m'assis sur le rebord du fossé en tournant le dos à la route... Elle allait passer près de moi! Je ressentais une sorte d'émotion qui ressemblait peut-être à de la peur. Mme de Liévitz parlait d'un ton animé, le curé l'écoutait bouche béante, et de temps à autre mettait le pied sur la traîne de sa longue robe noire, de quoi il s'excusait avec confusion.

Ils s'arrêtèrent à dix pas de moi. — Il faut absolument que vous

vous intéressiez à mon école, lui disait-elle. Mon Dieu! je ne veux de mal à personne. J'aime tout le monde, moi; mais je hais la pédanterie et la routine. Dieu nous délivre des cuistres qui estropient la jeunesse! Il est grand temps de jeter au panier ces vieux rudimens qui ne présentent à l'esprit de l'enfance que des idées abstraites, de sèches nomenclatures. Monsieur le curé, l'enfant est un voyant; sa pensée est logée dans ses yeux. Si vous voulez que son esprit vous entende, parlez à ses yeux. Apprenez-lui à transformer ses sensations en idées. Tout est là, le monde est pour lui un livre d'images; montrez-lui donc des images. Monsieur le curé, je suis pour l'enseignement illustré.

Ils s'étaient remis en marche. Je me levai brusquement, j'ôtai mon chapeau et je m'écriai d'une voix stridente : — Madame la comtesse, vous trouverez à Maxilly un prince russe et une lettre qui vous attendent.

Le curé bondit en arrière avec un geste d'effroi. Mme de Liévitz ne sourcilla pas : elle me regarda fixement, et peu à peu son regard devint terrible; mais elle réussit à en éteindre la flamme. Elle me dit en souriant : — Merci, mon brave homme; il n'était pas besoin de crier si fort.

Et à ces mots elle continua son chemin. J'entendis que le curé lui disait : — Qui donc est cet homme? il a l'air d'un braque.

Elle lui répondit tranquillement : — Ou d'un revenant. — Et elle se remit à raisonner sur les cuistres et sur l'enseignement illustré.

XXVI.

J'arrivai à Meillerie vers midi. Je changeai de toilette et j'appelai Richardet, qui m'attendait avec impatience. Nous déjeunâmes ensemble sur la terrasse. Il m'entreprit de nouveau sur l'Amérique. Je ne répondais ni oui ni non; je souriais; je disais : — Nous verrons.

Quatre heures venaient de sonner. Richardet prit un peu de relâche; il arpenta la terrasse en fumant. Je m'étais accoudé sur le parapet, je regardais le lac et je pensais à mon père. Je m'étais remis à penser beaucoup à lui. Je l'aimais autrement, mais autant que jadis; je l'aimais parce que j'étais son sang et que je lui ressemblais; je l'aimais comme une faiblesse aime une autre faiblesse, ce qui n'empêchait pas qu'il n'y eût encore du respect dans mon amour. Je ne l'adorais plus comme un héros, comme un demi-dieu, je l'appelais mon pauvre père; mais il était resté pour moi un type de grâce et d'élégance chevaleresques, un maître dans l'art de vivre. Et j'interrogeais son souvenir; je me demandais : Que pen-

serait-il de ma situation? que ferait-il à ma place? Je m'efforçais de deviner les mots qu'il aurait dits, les gestes qu'il aurait faits. Le malheur est que j'étais plus passionné que lui, et l'imprévu de la passion dérange toutes les mises en scène. Je me disais : Si tout à l'heure il avait pu se mettre à ma place, il n'aurait pas interpellé Mme de Liévitz sur le chemin d'en haut. Cette brusque sortie n'était pas de bon goût, et je me faisais la leçon.

C'est à cela que je m'occupais quand j'entendis le roulement d'une voiture sur la route, puis un murmure de voix et de pas dans le jardin. Pendant deux minutes, je n'entendis plus rien, jusqu'à ce qu'une porte s'ouvrît derrière moi. Je me dis : Elle a donc osé venir!.. Je retournai la tête. C'était bien elle. Richardet tressaillit; il nous interrogeait du regard l'un et l'autre. Je lui fis signe de se retirer. Il parut hésiter. Je lui dis : — Mon cher Richardet, à bientôt. — Et nous restâmes seuls, elle et moi.

Elle traversa la terrasse de son pas élastique, légère comme un oiseau, s'arrêta un instant devant la brèche et dit : — Voilà un merveilleux point de vue.

— Et une terrasse bien solitaire, ajoutai-je, bien close, bien cachée, où l'on peut faire ce qu'on veut sans être vu. Désirez-vous que je rappelle M. Richardet?

Elle fit un imperceptible haussement d'épaules et dit d'une voix brève : — Je n'ai peur de rien ni de personne.

Elle avança un fauteuil, elle s'assit. Je restai debout devant elle, appuyé contre le parapet. Elle s'éventait et regardait toujours par la brèche.

— Quel est ce village, sur l'autre rive du lac? me demanda-t-elle.

— J'ai oublié son nom, lui répondis-je.

— Ah! c'est Cully. Et plus loin, cette petite ville, c'est Vevey. J'ai envie d'y conduire demain le prince Reschnine. Voulez-vous être de la partie?

Elle prononça ces mots de l'air le plus posé, du ton le plus naturel du monde. Je frissonnai, mon sang bourdonna dans mes oreilles. Une possession si absolue de soi-même témoignait d'une sorte de grandeur monstrueuse. La femme qui était assise là, devant moi, n'était pas une femme. Il y avait du marbre sous cette chair, et au fond de ce marbre il n'y avait rien qui ressemblât à un cœur. Je levai en l'air mes poings crispés. Elle me regarda fixement et sourit. Je fis un effort suprême, je refoulai mon émotion au plus profond de mon cœur, et je parvins à dire assez tranquillement : — Vous a-t-on remis une lettre?

— Certainement, dit-elle.

— Et vous l'avez lue?

— Lue et déchirée.

— Déchirée! elle a donc eu le malheur de vous déplaire?

— Je déchire tous les papiers inutiles...

Elle ajouta : — Vous êtes un enfant, et votre lettre est un enfantillage.

Et, soulevant négligemment son éventail, elle me montra dans l'eau l'ombre portée de la montagne : — Décidément, dit-elle, il y a un lac bleu et un lac vert. Lequel préférez-vous?

— Non, lui dis-je, je ne suis pas la dupe de votre insolent sang-froid. Vous n'êtes pas si tranquille que vous en avez l'air. Cette lettre inutile que vous avez déchirée vous dérange et vous inquiète. Vous avez peur, c'est pour cela que vous êtes ici... Vos charités, vos pauvres, vos écoles, ce sont là de bien maigres divertissemens, vous aviez hâte de retourner aux gras pâturages de la politique et de la diplomatie. Vous avez réussi à vous débarrasser de votre mari, qui n'était qu'un imbécile, et vous pensiez vous être délivrée de moi, qui ne suis qu'un sot. Vous aviez décidé que je n'existais plus, que vous aviez le champ libre, que rien au monde ne pouvait vous empêcher d'épouser ce prince Reschnine, très amoureux, paraît-il, très ambitieux et en passe d'arriver à tout. Il se trouve qu'il y a des revenans. On revient, puisque décidément je suis revenu et que me voilà. Et je vous le jure, ce mariage ne se fera pas : non que je vous aime encore... ah! grand Dieu!... mais j'entends me venger, et je me vengerai.

Elle m'avait écouté en s'éventant, les yeux à demi clos. Elle les rouvrit et me dit : — Vous m'aviez écrit que vous désiriez vous expliquer avec moi. Je suis mal récompensée de ma complaisance. Voilà donc ce que vous appelez s'expliquer.

— Je serais curieux de savoir, continuai-je, quelles explications vous lui donnerez, à lui, à ce pauvre homme! Assurément vous n'êtes pas femme à rester court. Quelle histoire, quelle fable lui conterez-vous? Tâchez d'inventer quelque chose de vraisemblable. Il ne suffit pas de conter, il faut se faire croire.

Elle me répondit froidement : — Me serait-il bien difficile de lui persuader que vous êtes fou? Il suffit de vous voir, de vous entendre.

Je lui montrai à mon doigt la bague que je lui avais prise. — Et que pensera-t-il de cette bague? Cette bague est-elle folle?

— Singulier témoin! fit-elle en secouant la tête.

Elle continuait de s'éventer. Je lui arrachai son éventail, je le jetai dans le lac; puis je saisis ses deux poignets et je les tordis dans mes mains. Sûrement je lui fis mal. Son visage n'en marqua rien.

Elle me fit lâcher prise en me disant : — Nierez-vous encore que vous ne soyez fou? — Et, tirant de sa poche un petit miroir, elle l'approcha de mes yeux. Mon visage me fit peur. Je sentis qu'elle disait vrai, que la folie était là, frappant à la porte, que j'étais en quelque sorte au bout de ma raison, qu'elle vacillait dans ma tête comme une lampe à qui l'huile vient à manquer, et dont la mèche fumeuse noircit en crépitant. Je frémis à l'idée que j'allais devenir fou avant de m'être vengé, et je portai mes deux mains devant mon front comme pour protéger contre le vent cette flamme pâlissante et mourante. Je m'éloignai de quelques pas, je respirai avec effort. Il me sembla que la lampe se ranimait, je sentis mes idées s'éclaircir, je relevai la tête et d'un ton plus calme :

— Quelle femme êtes-vous donc? lui dis-je. Il est possible que vous vous soyez fait une habitude d'oublier le visage et le nom des hommes dont vous n'avez plus que faire; mais vous me regardez, vous vous souvenez, et peu vous importe ce que je pense de vous! Vous n'éprouvez pas le besoin de dire un mot pour vous justifier? Mentez, mentez un peu, mentez beaucoup; mentez avec art, avec talent. Le mensonge est une pudeur. La femme qui ne ment pas est un monstre.

Elle me répondit : — Monstre, soit! Je ne sais pas mentir.

Je repris avec violence : — Il vous est donc indifférent de me laisser croire que vous vous êtes donnée à moi par peur ou par curiosité, en vous disant : Il ne m'en coûtera jamais qu'une heure de ma vie et la bagatelle de m'être donnée?... De grâce, mettez un mensonge entre la vérité et moi. C'est une chose effroyable que la vérité. Quoi que vous me disiez, je vous jure de vous croire.

Cette fois ce marbre consentit à s'animer, ce silence consentit à parler. Elle pencha la tête vers moi, il lui monta une rougeur aux joues. Elle me dit :

— Vous voulez donc que je me justifie. De quoi?... De ne pas mentir? C'est un talent qu'on a ou qu'on n'a pas. D'être ce que je suis? Je ne me suis pas faite... Toutefois, en cherchant bien,... oui, je m'accuse d'un tort. Il y a plus d'un an... J'avais eu des contrariétés, je m'ennuyais. Je vous rencontrai à Genève, dans la rue. J'étais en voiture, vous étiez à cheval. Quelqu'un me dit : C'est le comte Bolski, aussi beau et aussi fou que son père. Je vous regardai passer. Quelques jours plus tard, on me parla d'une famille d'émigrés auxquels vous vous intéressiez. Quand on s'ennuie, on a des curiosités. Je vous envoyai mille francs pour vos pauvres dans la pensée que vous m'apporteriez en personne votre refus ou vos remercîmens. Vous n'êtes pas venu. J'en ai bientôt pris mon parti... Par malheur, vous vous êtes ravisé, et, si je ne me trompe, vous

avez couru après moi jusqu'à Maxilly, vous avez forcé ma porte. Est-ce vrai? De quoi vous plaindrez-vous? Ai-je encouragé votre caprice? vous ai-je déguisé mon caractère et mes sentimens? Je crois vous avoir écrit un jour que mes amis me trouvaient féroce. Je vois clair, je me décide très vite, je ne mens pas. Voilà une férocité bien avérée... Vous êtes parti. Par malheur nous nous sommes revus. Accusez donc un peu le hasard... Nous aurions dû comprendre qu'il y avait un abîme entre nous comme entre nos deux peuples. Vous êtes un homme de sentiment. Moi, j'admire par-dessus tout une volonté qui pense. Nous ne pouvions nous convenir longtemps... Ce qui s'est passé est irréparable. Vous croyez avoir laissé dans cette prison d'où je vous ai tiré quelques lambeaux de votre honneur. Il est certain qu'un homme qui n'a pas fait ce qu'il voulait faire est un homme amoindri. Il n'est pas moins vrai que les hommes imposent aux femmes l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes. Quand je vous ai revu, je vous ai trouvé diminué d'une coudée. Mes yeux ont bien dû vous le dire. L'amour était mort; on ne le ressuscite pas... Ce que je vous dis là, je le dirais devant le premier venu. On me connaît, et, Dieu merci! cela n'empêche pas mes amis de m'aimer... Vous n'êtes pas raisonnable, vous avez juré de vous venger. Je vous le répète, c'est un pur enfantillage. Quand on examine à distance ses colères, on les trouve bêtes. Et moi donc, n'aurais-je pas quelque raison de vous en vouloir? Vous me rappelez l'une des cruelles déceptions de ma vie; mais j'ai tâché de vous oublier, et j'y ai réussi : faites de même, oubliez-moi. Mon Dieu! vous n'aurez pas de peine à me remplacer. Du moment qu'il ne s'agit que de les aimer, toutes les femmes se valent ou à peu près. Les hommes de sentiment ont beau broder de chimères leur passion, l'étoffe en est toujours grossière. Ils ont beau jurer que la femme qu'ils aiment est unique, incomparable; ce qu'ils lui demandent, la première venue le leur donnerait. Je ne le crois pas, je le sais; je suis certaine que c'est arrivé... Quand vous serez de sang-froid, dans quelques jours d'ici, vous me donnerez raison.

Je l'écoutais et je la regardais. Il fallait toujours qu'en parlant elle froissât quelque chose entre ses doigts. Je lui avais arraché son éventail, elle avait détaché de son corsage une rose qu'elle y portait fixée par une agrafe; elle égratignait cette rose avec ses ongles, elle l'effeuillait sur sa robe noire et sur ses pieds. Et comme cette rose, elle effeuillait et déchirait insolemment ces chimères de la passion dont le souvenir demeure sacré à qui les a connues. Jamais je ne l'avais vue plus belle; jamais ces lèvres qui insultaient l'amour n'avaient respiré une grâce plus voluptueuse, jamais il n'y avait eu plus de musique dans cette voix qui disait que

le cœur est un mensonge, plus de lumière dans ces yeux dont l'impitoyable regard me donnait le frisson.

Je m'approchai d'elle, je lui criai : — Malheureuse femme que vous êtes! dites que vos oublis sont un gouffre où tout s'engloutit. Dites qu'en revanche votre cœur est bien peu de chose, que vous en avez bientôt touché le fond, qu'à peine s'est-il donné il lui prend d'effroyables lassitudes, et qu'il renie et maudit son bonheur; mais ne blasphémez pas contre l'amour. Quoi! cette nuit dont vous refusez de vous souvenir était pareille à toutes les nuits? Et nous étions l'un pour l'autre les premiers venus? Ce n'était pas vous, ce n'était pas moi? Mes baisers ressemblaient à tous les baisers? Et quand votre bras s'enlaçait autour de mon cou, nos âmes étaient absentes, elles ignoraient tout, il ne s'y passait rien?... Ah! vous avez beau dire, cette nuit de délices vous est restée tout entière aux lèvres, et, quoi que vous fassiez, elle y restera, et ceux qui viendront après moi diront : Nous ne sommes pas les premiers, quelqu'un a passé par là.

Elle me répondit en souriant et d'une voix très douce, comme si elle eût parlé à un malade, à un enfant : — Vous ne m'avez donc pas écoutée? Je croyais vous avoir dit que mon amour était mort en vous revoyant...

Je lui saisis le bras, je le secouai avec fureur. — Oh! je vous avais bien entendue, mais quelque chose en moi se refusait à croire. Vous avez raison, il y a un abîme entre nous. Je ne réussis pas à savoir qui vous êtes... Près d'un chemin montant, ce cerisier... Il était en fleur. Je me couchai là, et je criais à cet arbre votre nom, je lui disais qu'il n'y avait qu'une femme au monde, et que cette femme c'était vous, et il me croyait, car je lui parlais avec des lèvres encore chaudes de vos baisers... Et pendant ce temps vous étiez occupée à essuyer votre bouche et à vous reposer de cette honteuse comédie que vous veniez de jouer. Je m'y étais laissé prendre, j'avais pu croire que vous m'aimiez. Et vous n'appelez pas cela mentir? Ce n'était pas un mensonge que cette nuit...

Je n'en pus dire davantage. Il me prit une défaillance, mes jambes se brisèrent sous moi. Je tombai à terre. Un banc se trouvait là, je me traînai à genoux jusqu'à ce banc, j'y appuyai mes coudes, et je posai ma tête dans mes mains. Elle me regardait. Un éclair d'orgueil triomphant avait jailli de ses yeux; elle se disait peut-être que, si elle l'eût voulu, elle aurait pu m'écraser sous ses pieds; elle se leva, s'approcha du parapet, regarda le lac, puis se retourna vers moi. Je pressentis qu'elle allait dire quelque chose de terrible, une des ces paroles qui tuent, et j'attendis le coup en tremblant.

— Vous ne devinez rien, me dit-elle. Vous croyez toujours que

cette femme c'était moi?... Le docteur a été trop discret... La bague que vous portez au doigt... Regardez-la donc, ne voyez-vous pas que c'est la bague d'Hélène?... — Et partant d'un éclat de rire aigu, elle s'écria : — Et voilà ce que c'est que l'amour!

Cette révélation, ce cri, cet éclat de rire... la foudre m'avait frappé au cœur. Je chancelai, je serais tombé la face contre terre, si je ne m'étais cramponné au banc. Je restai éperdu, à genoux, dans la nuit. Je me souvenais vaguement que quelque chose m'avait été dit, que ce quelque chose était vrai, et j'en trouvais la preuve dans certaines sensations presque effacées, que je n'avais pu m'expliquer.. Mais de quoi s'agissait-il? Que m'avait-on dit? Mes pensées venaient d'être comme emportées par un coup de vent et dispersées autour de moi; ma tête était vide; dans ce vide, je ne voyais rien. Je me disais : Qui suis-je? où suis-je? Tout à l'heure j'étais en colère. Pourquoi? Quelqu'un me parlait et il a ri. Qui est-ce donc?... Et il me semblait qu'il y avait partout autour de moi comme un silence effaré; les murs de la terrasse et les têtes rondes des marronniers qui les dépassaient me regardaient avec stupeur; les pierres, les arbres, les rochers de la montagne avaient tout vu, tout entendu, tout compris; ils se faisaient des signes, ils étaient convenus de se taire, je ne pouvais savoir ce qu'ils avaient vu, ce qu'ils avaient entendu. Je tournai mes yeux vers la brèche du parapet, je reconnus le lac, et j'aperçus au loin une barque qui voguait à pleines voiles. Je me dis : Voilà une barque qui a chargé des pierres à Meillerie et qui a mis le cap sur Vevey; elle a le vent en poupe; elle abordera dans une heure... Je me dis aussi : Ce n'est pas cela que je cherche; qui donc a ri?... J'attachai mon regard sur l'arbousier, qui se penchait sur l'eau avec effort; il avait l'air attentif et impatient, l'air d'un spectateur qui attend un spectacle. Une mésange s'était posée un instant dans ses branches; elle prit son élan, la branche fléchit, et l'oiseau s'envola à tire-d'aile. Alors je dis tout haut : — C'est l'oiseau bleu,

Il était là
Et s'envola.

Et le son de ma voix me causa une secousse. Je me réveillai, et je sus qui était là, derrière moi, qui m'avait parlé, qui avait ri et pourquoi elle avait ri. Je me dressai d'un bond sur mes pieds; me tournant vers elle : — Oh! je savais bien que c'était vous!... Elle était immobile, étonnée; elle attendait. Je fis un pas et je lui dis : — Voilà donc ce que c'est que l'amour! Dieu m'est témoin que je ne voulais pas vous tuer; mais après cela que voulez-vous que je fasse?

Je ne sais pas de quel air je la regardais ni ce qui se passa en elle. Ce qui est certain, c'est qu'elle changea tout à coup de figure. Une flamme sombre s'alluma dans ses yeux glacés; elle rougit, tous les muscles de son visage tressaillirent. Peut-être avait-elle peur et se disait-elle qu'elle avait trop osé, qu'elle m'avait trop méprisé, que son insolence l'avait perdue. Je crois aussi qu'il lui revint un caprice pour un homme qui s'était remis sur ses pieds, qui était debout devant elle, qui savait cette fois ce qu'il voulait et qui lui faisait peur. Elle dénoua brusquement les brides de son chapeau, le jeta dans la poussière. Comme un soir à La Solitude, ses cheveux se défirent et roulèrent en flots dorés sur ses épaules. Elle secoua la tête comme pour en augmenter le voluptueux désordre. Puis elle marcha vers moi, le front penché en avant; elle posa ses deux mains sur mes deux épaules, elle me dit tout bas : — Pourtant, si vous le vouliez, tout pourrait s'arranger. — Et sa bouche chercha la mienne.

Je détournai la tête. Je frémissais d'épouvante. Je me disais que l'amour était cela et qu'à cela j'avais tout sacrifié. Je sentais aussi que cette femme me faisait horreur, et que cependant il y avait en moi comme une lâcheté prête à se rendre; je sentais que, si cette femme me disait une fois encore : — Tout peut s'arranger; viens!... — peut-être la suivrais-je jusqu'au bout de la terre, et qu'en dépit de mes remords, de mes deuils et de la Pologne je recommencerais à croire au bonheur.

Sa bouche ne put arriver jusqu'à la mienne. Je la repoussai de toute la longueur de mes deux bras; je lui criai d'une voix forte : — Ma mère! Tronsko!... — Je criai encore : — C'est la mort qui est l'oiseau bleu!... — Et aussitôt je me jetai sur elle, je la saisis par la taille, je l'emportai dans mes bras. Je la regardais; il me parut qu'elle était divinement belle avec ses longs cheveux épars, qui traînaient sur mes pieds. Je ne saurais dire si elle résista, si elle se débattit. Je ne pense pas qu'elle ait jeté un cri. Mes muscles étaient d'acier; ils la serraient comme un étau; je la pressais sur mon cœur, dont les battemens la repoussaient. Je sautai sur la brèche et je regardai une seconde fois ce que je portais dans mes bras. Elle était pâle, mais elle n'avait plus peur. Son visage était immobile; il y avait seulement au fond de ses yeux quelque chose qui remuait, quelque chose de sombre qui ressemblait à la fureur d'une volonté vaincue. Elle désirait que son dernier regard m'épouvantât. Je me précipitai avec elle. Je sentis un grand vent passer dans mes cheveux, qui se dressèrent, et l'instant d'après j'entendis un bruit d'eau qui rejaillissait. La dernière chose que j'avais vue en tombant était une main coupée qui criait : — Vive la Pologne. — Après quoi je

ne vis, je n'entendis, je ne pensai plus rien. La violence du coup m'avait étourdi, je perdis connaissance. Je crois pourtant que je la tenais toujours serrée dans mes bras, et je sentais vaguement que j'étais heureux parce qu'il me semblait descendre en tournoyant dans un gouffre sans fond, où la Pologne n'était pas...

Vous savez mieux que moi ce qui suivit. Il paraît que des pêcheurs étaient là, dans leur barque, de l'autre côté du rocher. Ils n'avaient rien vu, ils avaient entendu. Ils firent force de rames. Sûrement quelque épave flottante leur révéla l'endroit où nous étions tombés. Ils nous repêchèrent. Elle était morte, je respirais encore, mais j'avais trouvé au fond du gouffre l'oubli, l'ignorance divine... A quoi donc a pensé la justice? Il est probable que Richardet a fabriqué pour me sauver je ne sais quelle fable, quel pieux mensonge. Il aura dit sans doute que Mme de Liévitz s'était laissée tomber dans l'eau, que je m'étais jeté après elle, ou bien il aura juré que j'étais fou quand je l'ai tuée. Cela n'est pas soutenable. Je vous jure que j'avais toute ma raison. Eh! bon Dieu, c'est l'action la plus raisonnable que j'aie faite de ma vie. Peut-être me direz-vous que mon père, s'il eût été à ma place... J'y ai beaucoup réfléchi depuis quinze jours; je me fais fort de vous prouver... car enfin...

SECONDE LETTRE DU DOCTEUR G... A SON CONFRÈRE LE DOCTEUR M...

Mon cher confrère, nous eûmes dimanche dernier, s'il vous en souvient, un brouillard qui dura tout le jour, l'un de ces brouillards qui rampent à terre et qui mouillent. Il parut s'éclaircir vers midi; le soleil le perça d'un rayon pâle et blême, on aperçut un coin du ciel; bientôt cette trouée se referma; plus de ciel: à deux heures, on n'y voyait goutte.

Voilà précisément ce qui est arrivé à mon Polonais. Il a eu comme une éclaircie de raison, puis le brouillard l'a repris. Si l'on pouvait obtenir des aliénés qu'ils s'imposassent un travail de longue haleine et intéresser leur amour-propre à le mener à bonne fin, il y aurait quelque chance de les guérir. Tant que la besogne irait, leur raison leur ferait besoin, et ils s'appliqueraient à ne pas déraisonner; mais il faudrait que ce travail fût une toile de Pénélope, qu'il y en eût pour toute la vie. Aussi longtemps que mon Polonais s'est occupé d'écrire son histoire, il a travaillé résolûment à rassembler ses souvenirs, il a battu le briquet pour y voir clair, il s'est défendu comme un beau diable contre la nuit. A peine eut-il écrit sa dernière ligne, sa volonté, qui ne trouvait plus rien devant elle, a défailli, et crac! sa raison a plié bagage. Pendant une semaine, il

a été furieux, il voulait se couper la gorge, nous avons dû lui mettre la camisole de force. Puis tout à coup le pauvre enfant est retombé dans son idiotisme placide d'autrefois; il est redevenu le Bolski que vous savez, doux, obéissant, ne se souvenant de rien, riant aux anges ou pleurant sans savoir pourquoi, l'œil atone, un visage qui annonce une complète oblitération des perceptions internes; comme autrefois aussi, le son de sa voix l'inquiète, et on a peine à tirer de lui trois mots dans une journée. Il est aussi maigre que don Quichotte, ce qui ne l'empêche pas d'être encore très beau.

Vous me direz que cette cure me faisait honneur, et que c'est un mauvais tour qu'il m'a joué. Je lui pardonne sa rechute, puisqu'elle est un bonheur pour lui. Il ne souffre pas. Depuis deux jours, le temps est superbe; il en profite pour se promener dans le jardin, portant à son chapeau un plumet rouge et blanc très fripé. Il tient à ce plumet comme à la prunelle de ses yeux, il ne permet pas qu'on y touche. Je remarquai hier qu'arrivé au rond-point où s'embranchent deux allées, il hésita longtemps avant de savoir laquelle il prendrait. C'était pour lui, semblait-il, un gros problème à résoudre. Il regardait d'un côté, de l'autre, se grattait le menton et rêvait. Je soupçonne que ces deux allées lui rappelaient confusément les deux chemins entre lesquels il a dû choisir naguère : peut-être au bout de l'une apercevait-il une femme, — au bout de l'autre la Pologne.

Au moment où je vous écris, il brouette de la terre pour un remblai que je fais élever à l'extrémité de la terrasse. J'y veux faire une plantation de rosiers. Le pauvre garçon vient de s'arrêter un instant pour observer au soleil l'ombre portée de son plumet; il hochait la tête et regardait remuer cette ombre sur le gravier. Un plumet, selon moi, c'est peu de chose. Qu'est-ce donc que l'ombre d'un plumet? Enfin, puisqu'il y tient!... Le voilà qui se remet en marche. C'est égal, je crains qu'il ne brouette pas longtemps sa vie. Il ne se souvient pas, mais la peur de se souvenir le ronge; il lui tarde secrètement d'aller boire *les flots du lac oblivieux*, comme dit le vieux poète.

Quand il sera mort et enterré, je ferai graver sur sa tombe cette inscription : « Ci gît un Polonais qui faillit devenir un héros. L'homme propose, la femme dispose. Passant, défie-toi de l'oiseau bleu. »

Dieu vous garde en santé, mon cher confrère! Vous n'avez rien à craindre de l'oiseau bleu. Il n'a jamais chanté dans votre jardin, lequel, si je ne me trompe, est un potager.

VICTOR CHERBULIEZ.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

ET D'ART.

VI.

SOUVENIRS DE HOLLANDE (1).

I. — LEYDE.

Leyde est la première ville où le caractère hollandais se présente dans toute sa pureté et son originalité natives. La Haye est une ville cosmopolite avec des formes hollandaises; à Rotterdam, le caractère des Flandres est partout reconnaissable; à Leyde, toutes ces particularités de nature hybride qui marquent la transition d'un pays à un autre ont disparu. Dans cette ville, en partie déchue de son ancienne splendeur, respire plus que partout ailleurs, plus même qu'à Harlem, la vieille vie bourgeoise hollandaise du XVIIe siècle avec ses habitudes d'économie et de propreté. Cette propreté hollandaise, qui est devenue proverbiale, c'est à Leyde qu'il faut aller pour la trouver dans ce qu'elle a de plus exquis et de plus sensé à la fois. Rien n'est donné au luxe et au plaisir des yeux : les magasins sont aussi modestes que des boutiques d'autrefois, les habitations ne font aucune avance de coquetterie à l'attention du promeneur; mais cette modestie enveloppe une propreté irréprochable, qui est dans l'*être* et non dans le *paraître*. Mille détails trahissent la persistance des anciennes habitudes au sein de nos mœurs modernes, et reportent la pensée vers les intérieurs que nous ont si

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

souvent montrés les maîtres aimables du XVIIe siècle. Par exemple, dans un hôtel où vous montez à votre chambre par un escalier de marbre, vous trouvez sur votre table un flambeau dont le pied est attaché à une sorte de soupière en cuivre, vaste comme cette mer d'airain du temple de Salomon que vous avez pu admirer dans les gravures sur bois des vieilles éditions de la Bible. Ce meuble singulier aurait pu faire excellente figure au milieu du bric-à-brac de flambeaux, lampes, mouchettes et chauffe-pieds qui composait la galerie rétrospective de Hollande à notre dernière exposition universelle, car il ressuscite devant votre imagination le temps déjà bien ancien où l'usage de la bougie était un luxe, cette mer d'airain ayant visiblement pour destination de recevoir tous les flots graisseux que pouvait laisser échapper la vulgaire chandelle de suif dont s'éclairaient nos aïeux. Tout est propre à Leyde, depuis le pavé jusqu'aux toits, lesquels ont une physionomie marquée, et méritent une mention particulière. Ces toits sont droits et forment au sommet un angle aigu au lieu de l'angle plus ou moins obtus qui résulte de la pente douce et mieux ménagée des nôtres; aussi la pluie chasse-t-elle impitoyablement tout grain de sable, tout mince débris, toute moisissure parasite de ces toits brillans comme s'ils étaient lavés chaque jour. Cette disposition donne aux maisons de Leyde une singulière sveltesse, et quand on regarde le panorama de quelques-unes de ses rues, il semble voir un pensionnat de grands garçons élancés ou de fluettes demoiselles alignées sur deux rangs. Leyde, la plus illustre des trois universités de Hollande, n'est donc pas seulement la ville des savans, elle est aussi par excellence la ville des ménagères hollandaises. C'est là qu'ont pris naissance les peintres les plus foncièrement hollandais, le grand Rembrandt et les maîtres secondaires qui ont fait du tableau de genre l'exacte représentation de la vie familière de leur patrie, Gérard Dow, Metzu, Miéris, Jean Steen. Le tableau de genre hollandais, c'est l'œuvre du *genius loci* de Leyde, comme le paysage hollandais est l'œuvre du *genius loci* de Harlem, patrie de tant de grands paysagistes, Ruysdael, Wynants, les Wouwerman, Berghem. Leyde et Harlem, c'est là qu'il faut chercher la réelle originalité de la civilisation hollandaise, partout ailleurs mélangée d'alliage flamand ou germanique. Les deux villes se partagent entre elles le génie propre du pays, les particularités curieuses qui l'ont rendu si intéressant pour les autres peuples : à Leyde appartiennent les savans, les Elzevir, les ménagères, le tableau de genre et Rembrandt; à Harlem, les tulipes et les hyacinthes, la peinture de paysage et Ruysdael.

L'originalité de cette physionomie est aujourd'hui pour le visiteur le véritable intérêt de Leyde; mais cette âme de la vieille Hol-

lande circule invisible à travers la ville, et n'a laissé ici aucun de ces grands témoignages qui partout ailleurs la font apparaître aux yeux. Ici pas de *Taureau* de Paul Potter, pas de *Leçon d'anatomie*, pas de *Ronde de nuit*, pas de *Milices bourgeoises*, pas de ces portraits d'arbalétriers qui décorent l'hôtel de ville de Harlem. Leyde est veuve de tout art, et des innombrables productions de ses glorieux fils, aucune n'est restée pour la décorer, pour donner le signalement de ses mœurs et de son caractère. Nulle servante de Gérard Dow et de Miéris n'est restée ici pour nous dire : Leyde est par excellence la ville de la propreté. Nulle grosse farce de Jean Steen n'est accrochée à ses murailles pour nous rappeler que cette ville studieuse fut aussi une ville de joyeuse humeur, et que son peuple eut toujours un goût prononcé pour les bonnes choses de ce monde. Passe encore que Leyde soit veuve de son Rembrandt; Rembrandt est l'interprète général de toute une nation, bien plus, de toute une communion; mais l'absence de son Gérard Dow et de son Jean Steen prive vraiment de toute voix le génie même du lieu, et l'empêche de se faire reconnaître au visiteur qui ne sait pas le deviner (1). Ici une réflexion qui a son importance se présente à notre pensée : quand vous voulez découvrir l'âme vraie d'une localité, ce n'est pas aux très grands génies qui en sont sortis qu'il faut vous adresser, car, en vertu de l'expansion qui est en eux, leur nature rayonne hors de l'enceinte étroite de leur ville ou de leur bourgade; de tels hommes expriment l'âme d'un peuple, quelquefois même un état d'âme universel. Les génies de second ordre ont au contraire une saveur de terroir très prononcée. Un Rubens est la personnification de toutes les Flandres; mais l'humeur anversoise proprement dite se retrouve dans Jordaens. Le génie de Titien échappe en grande partie à Venise; mais toutes les magnificences de la ville des doges vivent dans Véronèse. Un Molière, enfant de Paris, est un interprète de la France; mais l'esprit parisien proprement dit respire avec tout son vif entrain dans Regnard. Quiconque voudra connaître les caractères particuliers des diverses villes italiennes, savoir en quoi les mœurs de Bologne différaient de celles de Ferrare, celles de Florence de celles de Sienne ou de Pise, devra bien plutôt le demander à Bandello qu'à Boccace. C'est ainsi que Gérard Dow et Jean Steen sont les représentans de Leyde, tandis que Rembrandt est le représentant de la Hollande entière.

(1) De toutes les œuvres de ses fils, Leyde n'en a conservé que deux, et une seule a quelque importance. C'est un triptyque du vieux Lucas de Leyde représentant *le jugement dernier*. De toutes les œuvres de cet artiste que nous ayons vues, celle-ci est la moins remarquable. Lucas de Leyde est plus original quand il est gracieux que lorsqu'il veut être terrible ou sévère.

L'âme populaire de Leyde a donc perdu tous ses interprètes, et la ville est restée strictement universitaire. Ici la muse est l'érudition : les musées sont les galeries archéologiques, les collections savantes, les bibliothèques. En dehors de ces collections, Leyde n'a d'autre intérêt rétrospectif que son hôtel de ville, amusant édifice d'un goût enfantin et baroque, qui n'a rien à démêler avec les lois de la beauté, mais où sont réunis quelques souvenirs du fameux siége et quelques peintures commémoratives, entre autres un tableau moderne représentant le dévoûment du bourgmestre Adrien van der Werff, lequel, pour le dire en passant, était originaire non de Hollande, mais d'Anvers, où, paraît-il, sa famille existe encore. A propos de van der Werff, je me suis parfois surpris à douter qu'il ait tenu le beau discours légèrement cicéronien que les historiens lui prêtent. Ceux-ci auront très probablement arrangé à la façon de Tite-Live quelque énergique parole populaire par laquelle le bourgmestre de Leyde aura enlevé les cœurs de tous ces affamés qu'il devait sauver malgré eux. Une harangue de Salluste, si sublime fût-elle, aurait, selon toute apparence, été fort impuissante sur ces malheureux, qui étaient alors dans cet état où, selon un véridique proverbe, le ventre n'a point d'oreilles. Il est beaucoup plus vraisemblable que van der Werff, qui connaissait son peuple, aura dit avec une pantomime expressive : « Vous avez faim, et c'est pour cela que vous parlez de vous rendre; eh bien! mettez-moi dans le pot et faites-moi bouillir, cela vous fournira de la soupe, » ou quelque chose d'approchant. L'histoire nous a conservé les discours et les ordres du jour dans lesquels, à son entrée en Italie, Bonaparte montrait la Lombardie comme une proie à ses soldats; mais une tradition orale nous a transmis un résumé de ces harangues qui est trop caractéristique pour n'avoir pas été prononcé. « Du pain! vous osez me demander du pain! aurait-il répondu dans un moment où il était embarrassé des réclamations de ses soldats; eh! dans huit jours vous en aurez à ne savoir qu'en faire. » Voilà un mot qui sacre pour le commandement celui qui est capable de le faire accepter comme paiement des exigences de la nature.

Leyde possède un *plantage*, un parc, où les habitans, sans sortir de leur ville, peuvent aller rafraîchir leurs yeux aux rians aspects de la nature. Ce gracieux spectacle, invariablement répété dans toutes les cités que je traverse, finit par me suggérer la réflexion que le souverain actuel des Français est resté singulièrement Hollandais de souvenir et d'imagination. Ces transformations qu'il a fait subir à nos bois de Boulogne et de Vincennes, ces parcs dont il trace le plan dans les villes où il séjourne, — à Plombières par

exemple, — c'est à la Hollande beaucoup plutôt qu'à l'Angleterre qu'il en a emprunté l'idée. Le décor verdoyant dont il a doté nos villes, c'est le décor invariable des villes hollandaises. Quelquefois même, quand la ville est petite, elle se confond avec ce décor, et alors elle a l'air d'avoir été bâtie pour lui. Arnheim, enserrée par son superbe boulevard et envahie de tous côtés par un charmant paysage, ressemble à une miniature de ville que l'on aurait bâtie dans un grand parc pour en varier les aspects. Les hommes traduisent involontairement leur âme jusque dans les petits détails de leur existence, et ces parcs, aimables aux yeux de l'artiste et salutaires aux poumons du peuple, ont une importance pour l'observateur des phénomènes politiques. Rien ne fait mieux comprendre la profonde différence qui sépare les temps où nous vivons de la société d'autrefois que la comparaison de l'ancien système de promenades avec le nouveau. L'ancien système de promenades était aristocratique comme la société; notre nouveau système est démocratique. Autrefois on plantait une promenade pour les siècles; il lui fallait la durée pour grandir, et bien des générations s'écoulaient avant qu'apparût celle qui pouvait jouir réellement de ses ombrages. Le luxe moderne de nos promenades au contraire, ce luxe composé de verdure, de fleurs et d'arbrisseaux, qu'il est frais, mais qu'il est éphémère et fragile! On dirait qu'il n'y en a là que pour une saison, et qu'il faudra renouveler incessamment le bail à court terme passé avec la nature. Oui, mais ceux même qui ont planté ce parc ont pu en jouir; ces fleurs sans durée qu'un printemps emporte, un printemps les ressuscite; ces arbrisseaux dont l'orage respecte la modestie pliante et souple peuvent, en cas d'accidens, être remplacés du jour au lendemain, les vents et les pluies du ciel balaient et lavent la poussière qu'un jour de trop grand soleil répand sur ce luxe verdoyant étalé à ciel ouvert. Ainsi des générations des hommes dans les sociétés démocratiques : mobiles et éphémères, elles passent comme le printemps de l'année, fleurissent et se dessèchent en quelques heures; elles se succèdent aussi sans plus d'interruption que les printemps. Comparez à ces modernes *plantages* le seul spécimen de promenade à l'ancienne mode que contienne, je crois, la Hollande, le *mail* d'Utrecht. Cette promenade fut établie, dit-on, avant l'arrivée des Espagnols dans le pays, ce qui lui donne, comme vous voyez, de respectables quartiers historiques, et nous reporte aux derniers temps de la domination des anciens princes-évêques. Elle a le premier et le plus essentiel caractère des aristocraties, la durée et l'immutabilité. Elle en a aussi le second et le plus moral, la sévérité et la noblesse. Notre Louis XIV, qui s'y connaissait, ne

fit point devant cette promenade la dédaigneuse grimace qu'il avait faite devant la peinture hollandaise, et lui qui avait dit à propos des Teniers et des van Ostade : « Enlevez ces magots de mes yeux, » lorsque ses troupes entrèrent à Utrecht, il fit ordonner qu'on respectât cette avenue dont le caractère majestueux était si bien d'accord avec ses goûts. — Que c'est beau, mais que c'est triste et taciturne! Huit rangées de tilleuls, noblement espacées, quatre d'un côté et quatre de l'autre, séparées par une spacieuse allée, s'étendent en ligne droite sur une longueur de près de trois quarts de lieue. On ne saurait rien imaginer de plus imposant; toutefois se promener sous ces allées est vraiment aussi peu un plaisir que possible. Vaste est l'espace, et pourtant l'air respirable y manque; il semble que l'âme subisse une sorte de contrainte, et qu'elle perde toute élasticité. A vos pieds, pas un brin d'herbe, rien que les nobles flots d'une poudre séculaire lentement amoncelée; aussi, lorsque vous brossez vos vêtemens, vous avez le privilége de vous dire que vous avez été au moins noblement sali : la poussière que vous secouez n'est pas une poussière roturière du matin ou de la veille, c'est une poussière qui date peut-être du XVIe siècle et que soulevèrent autrefois les miquelets du duc d'Albe. Cette promenade a cependant une verdure, puisque ces arbres ont un feuillage; mais cette verdure est perchée si haut que les oiseaux du ciel peuvent seuls en jouir. Oh! comme on soupire après les brimborions de verdure de nos parcs modernes, après leurs arbrisseaux plantés de la veille, et comme on pense qu'il est vrai, l'antique adage qui disait que gaîté n'est pas compagne de grandeur!

Le musée d'antiquités, qui est fort riche, présente à ceux dont l'imagination ne dédaigne pas les violentes sensations de l'écrasement de remarquables sculptures de divinités indiennes, et à ceux que l'amour de la science rend capables de braver l'horreur il offre la plus complète collection de momies égyptiennes. C'est un des plus laids spectacles qu'on puisse voir que celui de ces corps noirs, desséchés, et qui, dans la longue habitation du sarcophage, ont échangé la forme humaine contre celle du singe. Crocodiles sacrés, ibis, serpens, chats et ichneumons ont aussi partagé ce triste privilége de l'immortalité; plus heureux que l'homme, ils ont au moins conservé dans cette longue mort la parfaite pureté des formes de leurs espèces. En parcourant cette galerie funèbre, je me suis surpris à murmurer le vers de Dante :

O vana gloria dell' umane posse.

ô vaine gloire des grandes pensées et des grands sentimens de l'homme! Peu de choses sont plus grandes dans l'histoire morale

de l'homme que cette obsession de l'idée d'éternité qui s'était comme assise sur l'âme des anciens Égyptiens avec la pesanteur d'une pyramide sur les sables du désert. C'est la terreur de la mort et le respect de la forme humaine qui avaient présidé à ces pratiques de l'embaumement, et elles ont abouti à créer la plus parfaite image de la mort qui se puisse rêver, pis que cela, la plus parfaite image de la décrépitude. Méphistophélès, qui ne perd jamais ses droits en ce monde, s'il visitait cette galerie avec le docteur Faust, ne manquerait pas de lui faire remarquer que les Égyptiens, en voulant sauver de l'anéantissement leurs morts chéris, les ont condamnés, résultat grotesque, à l'éternelle caducité. Toutes les momies en effet, quel que soit leur âge ou leur sexe, sont caduques et séniles. Infortunées momies! est-ce que le sein de la nature n'eût pas été un tombeau plus doux? est-ce que la dissolution au sein de cette éternelle fontaine de jouvence ne leur aurait pas mieux assuré le privilége de l'immortalité? Peut-être aujourd'hui, après avoir traversé des élémens sans nombre, vivraient-elles sous une forme aimable, au lieu d'être retenues captives dans les liens d'une mort hideuse! Trois fois heureuses sont-elles quand, broyées en couleur sur la palette du peintre, elles servent à réchauffer les ombres noires des toiles de quelque Ribeira! trois fois heureuses celles dont l'ignorante médecine du passé se servit pour calmer les convulsions des épileptiques, ou que les sorcières mêlèrent à leurs philtres d'amour! Au moins celles-là ont été associées à la vie humaine. Le mouchoir magique qu'Othello donna en cadeau à Desdémona et qui causa la mort de la douce patricienne avait aussi été teint dans la liqueur balsamique d'une momie, et c'est la meilleure fortune qui leur soit arrivée que ce service rendu à la poésie. Ah! si le musée grec de Leyde, pensions-nous durant notre promenade, était aussi complet que la galerie égyptienne, voilà où nous trouverions la véritable idée de l'immortalité; mais quoi! tout maigre que soit ce musée, ne s'y rencontre-t-il pas un bel échantillon de sculpture où cette idée se laisse lire, cette tête d'Apollon, sereine et correctement belle, et qui dit avec une éloquence si simple : La beauté immuable au sein du calme immuable, voilà l'immortalité?

On a décrit plusieurs fois la précieuse collection japonaise du colonel Siebold, et on a très bien dit ce qui en fait l'attrait. C'est moins un musée qu'une collection de bric-à-brac; par cela même, elle nous initie de plus près à la vie intime des Japonais que la collection de La Haye elle-même, si riche et si choisie. Nous ne reviendrons pas, après les voyageurs dont les récits sont entre les mains de tout le monde, sur les principales merveilles de ce musée, bijoux, bronzes, ivoires. Nous voulons cependant dire quelques

mots sur une partie de cette collection qui en est pour nous le véritable intérêt, la collection des images et dessins coloriés. La plupart de ces images roulent sur ce sujet dont l'imagination chinoise et japonaise, plus fine que grande, semble ne pouvoir sortir, la représentation de la vie intime et bourgeoise. Nous y suivons l'existence d'une famille japonaise à toutes les heures du jour et du soir, au lever, à la toilette, aux repas, recevant des visites, chantant sur la guitare sa musique indigène, à sa maison de ville, à sa maison de campagne. Plus précieux que ces scènes de la vie intime sont les dessins qui représentent des paysages. Là les Japonais se montrent artistes vraiment supérieurs, quelquefois grands, et toujours d'une adresse consommée. Un de ces paysages, peu remarqué, je le crois, enfoui qu'il est dans la masse des objets, est un cauchemar vraiment étrange. Un courant d'eau torrentueux et profond coule entre deux murailles implacables de rochers qui l'étreignent avec force et montent à pic jusqu'à une hauteur des plus respectables. Le fleuve tourne, les parois de la muraille de pierre tournent aussi avec lui, absolument comme deux geôliers qui accompagnent les mouvemens d'un prisonnier. Rien que cela, et l'on frissonne; c'est la plus sinistre image de solitude coupable que j'aie vue; jamais décor de mélodrame n'a été aussi saisissant, surtout aussi simplement conçu. Ce qui distingue les paysagistes japonais, c'est une faculté que l'on rencontre également dans la poésie descriptive des Chinois au plus haut degré, la faculté de reproduire les surfaces extérieures des choses, comme s'ils étaient doués du pouvoir de les écorcher et d'en transporter l'épiderme sur leurs tableaux. Deux des phénomènes de la nature entre autres, l'eau courante et la neige, sont attrapés par eux avec une habileté extraordinaire. Quelque précieuse néanmoins que soit la collection Siebold, c'est à La Haye qu'il faut aller pour voir le chef-d'œuvre de l'art japonais : nous voulons parler de quatre tableaux émaillés sur cuivre représentant, comme toujours, des scènes de la vie domestique, et qui se trouvent au musée des curiosités. Lorsque les yeux viennent largement de se repaître des chefs-d'œuvre de l'étage supérieur, ces tableaux émaillés composent le plus admirable dessert de friandises. Rien que colorations tendres et fragiles unies dans la plus suave harmonie, lilas, vert de pousses d'avril, rose de pêcher en fleur, blanc mat de lait reposé, gris-perle, bleu pâle; c'est vraiment un printemps de couleurs. Deux tableaux hollandais, également émaillés sur cuivre, sont placés au-dessous de ces chefs-d'œuvre d'une finesse si harmonieuse, comme pour servir de contraste et faire ressortir la supériorité de ces artistes de l'extrême Orient. Oh! que les couleurs en paraissent crues, barbares, que les paysages en paraissent lourds et secs, et que l'aspect général en est maussade!

Le véritable musée de Leyde, c'est la salle du sénat à l'académie, galerie de portraits qui mérite le nom de collection historique par le grand nombre de noms illustres qui s'y trouvent réunis. Si vous avez jamais pu douter que le visage de l'homme est le parfait miroir de son âme, ne manquez pas, quand vous serez en Hollande, d'aller rendre visite aux deux sénats académiques de Leyde et d'Utrecht, et puis comparez les impressions que vous aurez éprouvées. Tous les professeurs d'Utrecht morts sans célébrité ou bien en possession d'une renommée des plus modestes ont d'honnêtes et décentes physionomies, sans autre caractère que cette distinction légèrement banale qui résulte des habitudes d'une bonne tenue, et qu'on a le droit d'exiger de quiconque exerce certaines fonctions. A Leyde, quelle différence! Le sénat d'Utrecht nous fait assister à une procession d'ombres officielles, le sénat de Leyde à une réunion d'hommes vivans. Chez ceux-ci visiblement, la vie intellectuelle a été intense, passionnée, sérieuse, enthousiaste, et la nature les a récompensés en gravant sur chacun de leurs visages la marque d'une âme originale. Entre eux et leurs confrères d'Utrecht, il y a la même différence qui sépare un moine mystique d'un marguillier, et un abbé mitré d'un membre de conseil de fabrique. Ce sont des savans pour tout de bon, et non des *messieurs* qui ont rempli des charges honorables. Celui-ci a aimé la science comme une maîtresse, source de voluptés profondes; celui-là l'a respectée comme une matrone légitime chargée de continuer la chaîne morale qui relie les différentes générations des hommes; cet autre l'a adorée comme une religion. Tous ont des visages pleins de caractère, et quelques-uns même sont extrêmement jolis. En écrivant ce dernier mot, j'ai surtout présent à l'esprit l'élégante et noble figure de S'Gravesande, l'ami de Newton, figure si bien faite pour attirer l'attention d'autres muses que celle de la philosophie naturelle, et qu'Euterpe et Terpsichore elles-mêmes auraient pu regarder avec intérêt. Aussi que d'hommes illustres ont professé ici depuis Juste Lipse jusqu'à Boerhaave! Gomar et Arminius sont là, chacun avec la physionomie de ses doctrines. Le visage de l'érudit Runhkenius possède un caractère de solidité bourgeoise dont le portrait de M. Bertin, par M. Ingres, peut seul donner une idée lointaine (en faisant abstraction de la beauté des traits toutefois). En contemplant ce visage robuste et bien d'aplomb, on pense à une sorte de savant à l'ancienne mode, d'une érudition invincible, riche d'un arsenal comble de faits, de textes, d'opinions, et tout prêt à écraser n'importe quel adversaire sous une grêle de citations. Tout autre est Albert Schultens, le créateur de la philologie comparée, visage blême, maladif, pensif, un peu triste; on dirait, tant la faiblesse et la finesse sont parfaitement unies, un homme qui porte une idée dont le poids l'accable.

Parmi ces portraits, il en est deux qui nous intéressent particulièrement. Le premier est celui de Saumaise; figure laide, sèche, vive, en bloc très française, et, j'en suis fâché pour les amis des lumières, parfaitement spirituelle. Ah! mon Dieu, oui! cet obscurantiste de Salmasius, ce défenseur du droit divin selon les doctrines de Jacques Ier et de Charles Ier, cet adversaire malheureux du grand Milton possède un nez de furet, des yeux malicieux et une physionomie mobile qui n'est pas sans attrait. Le second est celui de Joseph Scaliger, que nous pouvons à la rigueur appeler notre compatriote, puisque son père, le féroce Jules-César, le mit au monde à Agen. En réalité, Joseph Scaliger est un Italien, et on s'en aperçoit bien à sa physionomie. Ah! voilà un visage qu'on n'oublie pas, celui de ce Scaliger! Figurez-vous un mélange de cardinal romain, d'artiste de la renaissance, de *magnifico* de Venise et de brigand des Calabres, et vous aurez une idée du visage de Joseph Scaliger avec son nez d'aigle, ses traits maigres et accentués, sa physionomie mi-partie de grand seigneur, mi-partie d'artiste. Toutes les autres figures de savans, si caractérisées pourtant, s'effacent et deviennent humbles devant celle-là. Quel feu étrange y eut-il donc dans cette Italie des siècles antérieurs? En rencontrant ce visage de Scaliger après ceux de tous ses illustres confrères, j'ai ressenti juste la même impression que j'avais éprouvée quelques jours auparavant au musée de La Haye, lorsque après avoir contemplé les chefs-d'œuvre hollandais je m'étais trouvé brusquement en face d'un chef-d'œuvre du Titien provenant de la galerie du feu roi Guillaume. Cette toile merveilleuse avait vraiment l'air d'être plus étonnée de se voir à La Haye que le doge de Gênes ne le fut jamais de se voir à la cour de France. Un seigneur assis devant un clavecin tourne la tête vers une jeune femme entièrement nue dont la personne présente avec la plus admirable perfection les deux caractères de la beauté telle que la comprend Titien, la force dans les membres et le tronc, la grâce dans les traits et la physionomie, — un corps robuste, sain et irréprochable surmonté d'une tête mignonne et aux séductions irrésistibles. Nul contraste ne peut être plus grand que le contraste entre ce poème de la chair et les chefs-d'œuvre familiers qui l'entouraient, et qui restaient un instant écrasés sous cette splendeur. Tel le portrait de Joseph Scaliger parmi les portraits de ces autres savans de toute nation, hollandais, allemands, français.

II. — L'HÔTEL DE VILLE DE HARLEM.

D'ordinaire on quitte la Hollande sans exécuter le petit voyage de Rotterdam à Gouda, et nous devons à notre collaborateur M. Réville de ne pas nous être rendu coupable de cette négligence.

Gouda, petite ville aujourd'hui muette et dédaignée, fut autrefois l'enfant gâté de la Hollande et la favorite de la noblesse des pays voisins. Municipalités et corporations hollandaises, chapitres de chanoines, princes et rois, lui ont comme à l'envi prodigué les caresses, ce dont témoignent les admirables vitraux de son église. Ce vitrail a été donné par les seigneurs du Sud-Hollande, celui-là par le peuple de Dordrecht, ce troisième par le duc d'Aremberg, ce quatrième par Philippe II, celui-ci par les chanoines d'Utrecht, celui-là par Marguerite d'Autriche, cet autre enfin par le Taciturne lui-même. Ainsi les ennemis les plus irréconciliables se sont trouvés au moins d'accord pour rivaliser de bienveillance en faveur de l'heureuse Gouda. Si jamais vous visitez cette église, vous voudrez bien arrêter particulièrement votre attention sur le second vitrail, qui est un don des bourgmestres de Harlem, et cela pour deux raisons. La première, c'est que ce vitrail, bien qu'un des derniers en date, se rapproche plus que tous les autres de l'ancien système de peinture sur verre du moyen âge. Il laisse passer la lumière avec plus de douceur, ce qui tient peut-être à ce que la couleur jaune clair y est prédominante; les lois de la perspective y sont imparfaitement observées, et les diverses parties de l'action s'y superposent l'une à l'autre à peu près sur un même plan. Ce vitrail est donc le seul qui rappelle la naïveté et la couleur des vitraux du moyen âge; pour tous les autres sans exception, qui représentent de grandes compositions à la manière dramatique flamande et sont de véritables tableaux sur verre, la renaissance est venue depuis longtemps avec toutes les conditions nouvelles qu'elle a imposées à l'art, et qui ont été fidèlement observées par les artistes. La seconde raison, c'est que ce vitrail représente une action qui figure au premier rang parmi les titres de noblesse de Harlem. Lors de la troisième croisade, celle de Frédéric Barberousse, de Richard Cœur de Lion et de Philippe-Auguste, ce furent les Hollandais de Harlem, placés sous les ordres de Guillaume, fils du comte Florent de Hollande, qui ouvrirent aux princes croisés le passage de Damiette, en mémoire de quoi Harlem joignit désormais une épée d'argent aux quatre étoiles qui composaient ses armes. C'est cet événement, resté cher à Harlem, où l'on voit encore le modèle du vaisseau qui portait Guillaume et ses compagnons, que représente le second vitrail de l'église de Gouda.

Harlem est la plus noble ville de la Hollande dans toute l'acception que les aristocraties donnent à ce mot noble, celle qui contient les souvenirs les plus antiques. Harlem est allée aux croisades, ce qui veut dire non que cette ville a seule fourni des soldats aux armées chrétiennes, mais que ses fils sont les seuls Hollandais dont

l'histoire ait conservé un exploit digne de souvenir. Lorsque le comte Guillaume, élu empereur d'Allemagne en opposition avec le grand Barberousse, institua les *heimraders* du Rhin, sorte de conseil chargé de protéger les populations contre les inondations du fleuve, Harlem eut l'honneur de fournir deux de ses notables à cette institution. Harlem fut le siége de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Quant à la part qu'elle prit à l'œuvre de la délivrance, point n'est besoin de la rappeler; les détails du fameux siége, une des luttes les plus féroces dont l'histoire fasse mention, sont sans doute présens à toutes les mémoires. Harlem se vante fort à tort, je crois, d'avoir inventé l'imprimerie, et oppose son Laurent Coster à Gutenberg; mais elle possède la gloire plus certaine d'avoir créé la peinture de paysage : ce sont les yeux de ses fils qui les premiers découvrirent l'existence de la nature et la virent dans sa nudité familière. A tous ces titres de gloire, Harlem en joint un dernier qui lui conserve encore aujourd'hui, toute déchue qu'elle est, une supériorité des plus respectables. Elle a été et est encore, pour ainsi dire, le greffier, le notaire, des actes dignes de mémoire et des grandeurs de la Hollande, et c'est de quoi porte témoignage son hôtel de ville, qui n'est ni plus ni moins que le dépôt des archives historiques des provinces néerlandaises, archives représentées par des images peintes, et continuées sans lacune d'aucune espèce jusqu'au XVIIIe siècle, où commença la décadence de cette ville.

Là se trouvent les portraits des anciens souverains de la Hollande depuis le premier Thierry jusqu'à l'empereur Maximilien, série qui primitivement formait comme une sorte de longue frise de peinture placée dans un couvent de carmélitains et qui fut sauvée des fureurs des destructeurs d'images par les bourgmestres de Harlem. L'ancienne maison des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem a déposé là aussi toute la série de ses commandeurs pendant deux siècles. Plus loin, un des premiers peintres de la Hollande, Jean van Scorel, élève du Flamand Jean de Mabuse, nous a transmis les portraits de ceux des chevaliers de Harlem qui avaient fait le voyage de Jérusalem, tous en armure et à la main la branche de palme, insigne antique des pèlerins, puis beaucoup de portraits des princes d'Orange, pour la plupart, il est vrai, des copies, quelques-unes d'après Miereveldt, et un certain nombre de portraits de bourgeois et de bourgeoises historiques, par exemple celui de cette victime du duc d'Albe, Jean Gaal Claasz, bourgmestre de Harlem. Au milieu de cet amusant et instructif bric-à-brac de la vieille Hollande, intéressant surtout pour l'histoire, deux toiles peuvent attirer particulièrement l'attention des artistes. L'une, *la Nuit de Noël*, œuvre de Lastman, le

maître de Rembrandt, est surtout remarquable en ce qu'on y surprend un vague sentiment du brusque rayon lumineux qui a produit chez le grand peintre tant d'effets d'incomparable magie. L'autre est un tableau de Honthorst, *la Chansonnière*, caricature de la vie des rues de Hollande, sans autre charme que celui d'une réalité enlevée avec esprit et verve comique, mais curieuse en ce sens que la copie de la réalité y est faite non avec le fini des peintres de l'époque suivante, qui eurent le bon esprit de transformer en miniatures les personnages de leurs tableaux de genre, mais dans de grandes proportions et presque selon le système italien. De tous les premiers peintres hollandais, Honthorst est peut-être celui qui donne le plus l'idée de la manière dont quelques-uns de nos modernes artistes ont compris l'imitation de la réalité.

La partie vraiment intéressante de ces archives peintes est la partie moderne, celle qui se rapporte à l'âge d'or de l'indépendance hollandaise, c'est-à-dire les peintures de van der Helst et de Franz Hals. Sans sortir de France, nous avons une idée très complète de la peinture hollandaise de genre et de paysage; mais il faut aller en Hollande pour se rendre compte de ce que fut cette peinture démocratique illustrée par van der Helst, Franz Hals, Franz Grœbber, Pierre Anraadt, vingt autres encore, parmi lesquels Rembrandt en personne. L'inspiration première de cette peinture est une audace naïve des plus amusantes, à laquelle on pardonne facilement, puisque nous lui devons plusieurs chefs-d'œuvre. Figurez-vous qu'une sorte de fièvre de vanité s'emparant de nos diverses administrations municipales, toutes jusqu'aux plus chétives voulussent avoir leurs portraits collectifs, administrations de toutes les mairies de Paris, administrations de tous les bureaux de bienfaisance, administrations de tous les monts-de-piété, de tous les hospices, de tous les établissemens publics, de banque, états-majors de tous les corps de la garde nationale. Ce n'est pas seulement l'hôtel de ville de Harlem, c'est encore celui d'Amsterdam et bon nombre d'édifices municipaux de la Hollande qui sont pleins de ces singulières archives peintes. Les trois chefs-d'œuvre que l'on voit à la *Trippenhuys* d'Amsterdam, *le Repas de la milice bourgeoise* de van der Helst, la fameuse *Ronde de nuit* et *les Syndics des drapiers* de Rembrandt appartiennent à ce genre de peinture. Il y a mieux, *la Leçon d'anatomie* rentre en plus d'un sens dans cette catégorie, car ce tableau fut composé par Rembrandt pour la *guilde* des chirurgiens, et les nouveaux biographes du grand peintre (1) nous appren-

(1) Entre autres un Hollandais, M. Vosmaer, qui vient justement de publier la seconde partie d'un livre abondant en curieux détails sur *Rembrandt et ses œuvres*.

nent qu'avant le chef-d'œuvre du maître il y avait eu nombre de travaux analogues exécutés pour la corporation des chirurgiens d'Amsterdam. Ce genre de peinture a deux défauts qu'il est à peine besoin d'expliquer au lecteur : le premier, c'est qu'il n'amuse qu'un instant; le second, c'est que le mérite en est avant tout un mérite de métier, et qu'il n'y faut pas chercher autre chose que les qualités de main du peintre. Si tel tableau attire et accapare votre attention, il en faut faire exclusivement honneur à l'artiste, le modèle n'y est pour rien. Il semblerait que ces tableaux dussent avoir une importance historique et ouvrir à l'imagination les portes de la poésie du passé; en aucune façon. Ces personnages ont beau être éloignés de deux siècles, comme ce sont, après tout, les premiers venus qui ont posé, ils n'ont pas plus de choses à vous dire que ne vous en dirait aujourd'hui le premier passant accosté au hasard. Nulle forte vie morale ne se lit sur ces visages qui parlent tous uniformément d'une existence honnête et modérée, bien régulière, absorbée par des affaires qui, même de leur temps, n'eurent aucune sérieuse portée pour leurs contemporains. Ces personnages ont monté leur garde, fait quelques règlemens administratifs, distribué des secours aux indigens, présidé les repas et les réunions des corporations auxquelles ils appartenaient. Tout cela est parfaitement honorable, se dit-on devant ces énormes toiles, mais qu'est-ce que tout cela me fait? et comme le portrait de Cartouche ou de la Brinvilliers aurait plus de chance de m'intéresser! On se demande vraiment d'où a pu venir à ces bourgeoises personnes l'audace de se présenter devant la postérité vêtues de noir de pied en cap, et de croire qu'elles avaient chance de l'intéresser sans avoir seulement brûlé et rasé une pauvre ville, ou commis quelque action de violence d'un beau caractère et d'un intérêt romanesque... Mais quoi! plus on regarde ces visages, moins on y découvre de capacité pour la violence et la passion; nul ne vous dit : Prenez garde, une âme redoutable est cachée derrière les fenêtres de ces yeux; aucun ne se laisse soupçonner d'un crime ou d'une espièglerie robuste. Eh! que faire de tous ces gens-là? Il n'y en a pas un seul qui serait capable de violer Lucrèce ou d'assassiner Clarisse Harlowe. Ajoutez que la plupart du temps la beauté des modèles ne rachetait en rien cette absence d'intérêt poétique. Quelquefois même ces personnages, mieux conseillés, auraient compris qu'ils avaient de sérieuses raisons de ne pas se faire peindre. Certains de ces tableaux sont de véritables caricatures; dans le nombre, j'indique surtout *les Régentes de la maison du Saint-Esprit*, de Pierre Anraadt, qui se voit à l'entrée de l'hôtel de ville de Harlem; la déférence que l'on doit aux personnes du sexe féminin, même lorsqu'elles sont douées

d'une force musculaire à renouveler les exploits de la Brunehild des *Niebelungen* et qu'elles jouissent de la paix du Seigneur dans le sein d'Abraham depuis plus de deux cents ans, nous oblige de priver nos lecteurs de la divertissante description de ce chef-d'œuvre grotesque. Oh! comme devant ces peintures, qui présentent les images de tant d'honnêtes gens, on sent par contraste le prix de l'Italie, et comme l'imagination s'élance avec bonheur vers ses bandits et ses sirènes.

Ce qu'il faut chercher dans ces tableaux, c'est donc exclusivement le talent des peintres : il est souvent fort considérable. Parmi la multitude des artistes qui se sont employés à ces archives coloriées, deux surtout veulent être cités, van der Helst et Franz Hals. Van der Helst, le plus remarquable des deux à mon avis, présente un caractère des plus singuliers et des plus embarrassans. C'est incontestablement un artiste de premier ordre. Comme science du métier, il ne le cède à personne. Ses figures sont peintes avec une fermeté pleine à la fois de franchise et de patience. Son coloris est vif et plaisant à l'œil; le célèbre tableau du *Repas de la milice bourgeoise* est aussi frais encore aujourd'hui que s'il venait de sortir de l'atelier. Il y a mieux, il possède à un très haut degré le sentiment de la vie : eh bien! qui nous dira pourquoi malgré tout cela van der Helst nous laisse sans satisfaction aucune, pourquoi nous quittons ses toiles avec la pensée qu'il manque là quelque chose que nous ne pouvons définir? Ce qui manque à van der Helst, c'est un atome de ce don sans lequel les talens les plus forts et les plus variés ne peuvent nous sauver de l'infériorité, le génie. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter les yeux sur *la Ronde de nuit*, qui fait face à son tableau du *Repas de la milice* à la *Trippenhuys*. Il y a entre ces deux toiles à peu près la même différence qu'entre un bal donné à l'hôtel de ville de Paris à la clarté du gaz et un bal donné sous la lumière de la lune par les fées et les génies. D'un côté tout est magie et poésie, de l'autre tout est froide magnificence. Certes ce n'est point l'éclat qui manque à la toile de van der Helst : que ces écharpes sont brillantes, que ces costumes sont riches! A l'exception de la robe jaune de la petite blonde de *la Ronde de nuit*, et, si l'on veut, du pourpoint du seigneur qui est sur le premier plan, Rembrandt n'a pas eu recours à d'aussi pittoresques chiffons; toutes les étoffes de son tableau sont de couleurs éteintes ou sombres, y compris le costume en velours rouge foncé de l'arquebusier qui est à l'un des angles du tableau. Cependant celle des deux toiles qui donne le plus le sentiment de la couleur, c'est *la Ronde de nuit*. C'est qu'il manque à la toile de van der Helst cette souveraine harmonie que Rembrandt

a su mettre dans la sienne; c'est que tous les élémens du tableau de Rembrandt ont été soumis à un seul, à l'élément magique de la lumière, tandis que chez van der Helst ces élémens ne se sont pas fondus dans une unité poétique. L'œuvre de Rembrandt est une symphonie; l'œuvre de van der Helst est une réunion de mélodies diverses qui, chantées en même temps et sur des tons différens, se contrarient l'une l'autre.

C'est cette absence de génie qui paralyse aussi le remarquable sentiment de la vie qui est chez van der Helst. Après avoir longtemps cherché pourquoi ces figures si vivantes de van der Helst me causaient si peu d'émotion, j'ai fini par découvrir que cette indifférence provenait de ce que l'artiste ne me menait jamais très avant dans le monde de l'âme, et ne dépassait presque jamais la frontière du tempérament physique. Ce que van der Helst indique surtout avec une netteté admirable, c'est le tempérament de ses personnages; si l'on cherche bien, là est surtout son originalité, la qualité qui le sépare de tous les peintres de portraits, et dans laquelle il n'a point de rivaux. Van der Helst est le plus grand peintre de portraits du monde, s'il suffit pour cela de faire saillir cette âme matérielle qui résulte en nous de l'équilibre et du mélange des diverses humeurs. Quel était le caractère véritable de ses personnages, la trempe et la portée de leur âme? Nous ne le voyons presque jamais très nettement; en revanche, nous pourrions signaler avec la plus parfaite exactitude leur état de santé, nommer les maladies dont ils souffraient et dont ils étaient menacés. L'enseigne à la belle écharpe bleue qui est sur le devant du célèbre tableau du *Repas de la milice* est un sanguin qui fera bien de prendre garde à l'ivresse, car il est accessible aux congestions, et l'apoplexie pourrait bien être sa fin. Ce vieux gentilhomme qui se penche en tremblotant pour porter un toast est un nerveux déjà sur la limite de la paralysie. Le jeune Andries Bicker Andrieszoon, dont nous avons fait mention dans une de nos précédentes études, est un lympathique sujet aux étouffemens, comme l'indique son obésité précoce. Ce ministre protestant dont le portrait se voit à Rotterdam, et qui fait penser aux puritains de Walter Scott, est un bilieux dont le tempérament est encore en parfait équilibre, mais qui, à la suite d'une trop longue controverse et dans un jour de colère, pourrait bien sentir les premières atteintes de l'hépatite. C'est à cet art de peindre les tempéramens plus qu'à toute autre qualité que *le Repas de la milice* doit d'être une œuvre d'une originalité très particulière, au lieu de n'être qu'un très beau tableau. Et ici je ne puis m'empêcher de faire cette réflexion, que van der Helst a trouvé dans ces repas de la milice d'autrefois les sujets qui s'accordaient le

mieux avec son talent. Là où cette âme de notre tempérament physique se révèle le mieux, c'est à la fin d'un repas, lorsque la bonne chère l'a mis en joie et en mouvement. Alors la pourpre du sang anime les joues du sanguin et fait déborder le flot des paroles bruyantes; le lympathique devient plus profondément rêveur et sur son front perle une légère rosée; le nerveux est saisi d'une irritation de sociabilité; quant à l'homme dont le tempérament est en bon équilibre, son œil devient humide, et, ses fibres se relâchant, sa personne entière trahit l'attendrissement. Toutes ces expressions de l'âme de la matière se rencontrent dans *le Repas de la milice* de van der Helst, et font à cette toile une place à part dans les œuvres de la peinture.

Nul bien décidément n'est prophète dans son pays, et van der Helst est une nouvelle preuve de la vérité de ce proverbe. Van der Helst, né à Harlem, ne figure dans les archives peintes de l'hôtel de ville que pour une seule toile, tandis que son maître (ainsi le veut une tradition incertaine), Franz Hals, né à Malines, y a déposé douze grandes toiles, dont deux restées inachevées. Ce genre de peinture où il s'agissait de représenter des personnages pris dans la vie ordinaire avec les proportions des figures de fresques était peut-être la seule combinaison qui permît d'allier les grandes allures de la peinture flamande à la précision hollandaise; on pouvait introduire quelque chose du génie dramatique de Rubens et de Van Dyck dans ces grandes réunions de personnages qui exigeaient les groupes, les contrastes d'expressions. Un Flamand devait exceller dans ce mélange et en tirer à peu près tout ce qu'il pouvait donner, et Franz Hals n'a point failli à cette tâche; mais est-il bien réellement le maître de van der Helst, comme on l'a prétendu? Que pouvait-il apprendre à van der Helst? Il ne lui a pas révélé ce genre, qui est essentiellement un genre national, ainsi que cet hôtel de ville de Harlem en fait foi; quelques-uns des premiers peintres de la Hollande, Corneliszen de Harlem, Pieters Grœbber et autres, l'avaient pratiqué avant la grande époque de l'art hollandais. Quant au faire et au coloris des deux artistes, loin de se ressembler, ils sont à l'extrême opposé. La peinture de van der Helst est brillante, chatoyante, luisante; celle de Franz Hals est d'un coloris vigoureux, mais sans miroitement. Il y a dans la peinture de van der Helst une extrême patience de rendu, il y a dans celle de Franz Hals au contraire une certaine affectation de négligence; en vrai Hollandais, van der Helst accorde à tous les détails la même impartiale et minutieuse attention; Franz Hals sacrifie beaucoup plus à la composition et aux suppressions qu'elle exige pour grouper les personnages ou attirer l'attention sur les figures

principales. Van der Helst a donc profité aussi peu que possible des leçons de Franz Hals, s'il est vrai que celui-ci lui en ait donné; Franz Hals en revanche a beaucoup profité des leçons que lui donnait indirectement la Hollande. S'il est exact, comme on le veut encore, qu'il ait influé d'abord sur Rembrandt, Rembrandt lui a certes payé ce service avec usure, car les procédés du maître de Leyde ont laissé visiblement des traces sur quelques-uns de ces tableaux.

Van der Helst est un artiste fort supérieur à Franz Hals, et cependant à première vue c'est Hals qui paraît le plus original. Cette illusion tient au faire du peintre, où se révèle une liberté que van der Helst ne se permet pas, que ne se permet aucun Hollandais à l'exception de Rembrandt. Il y a dans ces peintures de Hals une solidité, une vigueur, un relief, une chaleur de ton, qui au premier abord paraissent extraordinaires. Ses tableaux ont l'air d'avoir été peints de quelques coups de pinceau vigoureux, dont l'artiste ne s'est pas même donné toujours la peine d'effacer les traces; mais sous cette fougue et cette spontanéité apparentes il nous semble apercevoir beaucoup d'étude, de patience et de soin. Cette crânerie et cette liberté ne laissent pas une impression bien nette de franchise, et sont plutôt chez Hals qualités acquises que qualités innées. C'est dans la classe des artistes de *volonté* qu'on doit le ranger, et non parmi les artistes fils de la nature. Néanmoins Franz Hals est un fort remarquable peintre, et il doit être cité immédiatement après Rembrandt parmi ceux qui en Hollande donnent le plus fortement le sentiment et l'illusion de la vie. Aussi les peintures de Franz Hals, quoique appartenant au plus froid et au plus ennuyeux des genres, ont-elles quelque chose de cet élément dramatique qu'on croirait n'appartenir qu'à la seule *Ronde de nuit*. C'est en lui que respire le plus fortement le sentiment d'orgueil démocratique qui donna naissance à ces archives peintes. Tous ces archers, arbalétriers et miliciens braillent à pleins poumons, gesticulent à tour de bras, s'attendrissent après boire jusqu'aux larmes, et fêtent la liberté avec cette chaleur et cette allégresse par lesquelles l'homme fête toujours les biens de date récente. Ce sont des parvenus de l'indépendance, on le voit bien; l'habitude ne les a pas encore blasés sur le bonheur de la liberté, et c'est pour cela qu'ils respirent avec tant de jovialité, qu'ils s'enivrent avec tant de cordialité, qu'ils tiennent leurs drapeaux d'un air si fanfaron et portent leurs feutres avec tant de fierté. Comme ils ont dû être heureux, — surtout ces archers de Saint-George, dont les types et les attitudes révèlent, à ne pas s'y tromper, un corps exclusivement composé d'élémens plébéiens, — de se voir traités par le peintre tout comme s'ils étaient des Orange, des Egmont

et des Bréderode! On croit entendre d'ici leurs naïves exclamations : « nous y sommes tous, tous, l'enseigne sur le devant avec son drapeau entre les cuisses et rouge comme une écrevisse, le commandant debout, le sergent au second plan; » mais, quelque joie que ces bonnes gens aient ressentie en se voyant ainsi *pourtraicturés*, il semble que le peintre en ait éprouvé une aussi grande à tracer leurs ressemblances. Aussi règne-t-il dans les peintures de Hals une cordialité démocratique très réelle et qui est vraiment touchante.

Deux observations qui n'ont d'importance que pour le moraliste nous ont frappé devant ces peintures de Franz Hals. La première est faite pour plaire aux partisans de l'inégalité des conditions. Hals a peint les officiers de deux compagnies d'archers, la compagnie de Saint-George et la compagnie de Saint-Adrien. L'une était composée de plébéiens et de bourgeois, l'autre de gentilshommes. Croiriez-vous qu'à première vue on devine la différence, et qu'on découvre avant enquête la composition particulière de chacun de ces deux corps? Rien n'est pourtant plus vrai. N'est-ce pas là une piquante application des paroles de Sbrigani : « Je vous ai reconnu tout de suite pour gentilhomme rien qu'à la manière dont vous mangiez votre pain? » La seconde observation, c'est que, parmi ces régens d'hôpitaux, administrateurs d'établissemens municipaux, syndics de corps de métier, beaucoup sont de la plus extrême jeunesse. Autrefois, dans la bourgeoisie comme dans la noblesse, on abordait fort jeune la vie publique, au lieu d'y entrer comme de nos jours fourbu par l'âge, mais en revanche ayant tout à apprendre. C'est à cette heureuse habitude que l'ancienne société doit en partie de s'être maintenue si longtemps en dépit de tant d'orages. Il est vrai que cet avantage résultait d'un fait que nous devons regarder comme un mal, la perpétuité et l'immutabilité des conditions, et qu'il nous est interdit par la hiérarchie forcément mobile de nos sociétés démocratiques. Toujours est-il que jamais aucun siècle avant le nôtre n'avait entendu parler de *gérontocratie*, et qu'il était réservé à notre époque de lumières et de progrès de créer et le mot et la chose.

III. — REMBRANDT.

Rembrandt est après Rubens le plus grand artiste que l'on rencontre dans les Pays-Bas. Leur originalité exceptionnelle les place l'un et l'autre hors de pair; c'est là tout ce qu'ils ont de commun. Quant à leurs dissemblances, elles sont aussi profondes et aussi nombreuses que possible; cependant ces différences peuvent toutes se résumer en celle que voici. Quelque prodigieux que soit

le talent d'exécution de Rubens, c'est au-delà du métier qu'il faut regarder pour trouver l'homme de génie, tant la portée de ses pensées en dépasse l'expression, pourtant si merveilleuse. Au contraire, bien que Rembrandt ait exprimé des pensées et des sentimens d'une haute importance, c'est à l'artiste même, à l'homme du métier qu'il faut surtout s'adresser pour trouver l'homme de génie.

C'est mal louer Rembrandt que de l'appeler grand artiste; le seul nom qui lui convienne est celui de maître sorcier. Son vrai coup de génie fut de découvrir un secret de la nature que personne n'avait soupçonné avant lui. Ce secret l'enchanta tellement par l'inépuisable fécondité des ressources qu'il fournit à l'artiste et par les merveilleuses applications qu'il en tira, qu'il ne put se défendre d'en exagérer la valeur. Il vit comme personne ne l'avait jamais vu avant lui et comme personne n'a su le voir après lui que la lumière, qui dans la nature est le seul véritable agent de poésie, était nécessairement dans l'art un agent souverain de magie. Il vit que la peinture jusqu'à lui avait attribué à la forme des objets une fixité qui ne leur appartenait pas, et que notre monde, au moins à la surface, qui seule importe à l'artiste, est un monde fluide dont l'aspect varie incessamment.

Dans la nature, tous les élémens sont soumis au caprice de la lumière, et nous ne voyons pas une seule fois en notre vie les choses telles qu'elles sont réellement; nous les voyons seulement telles qu'il lui plaît de nous les montrer de minute en minute. Les formes des objets diffèrent selon qu'elles sont plongées dans l'ombre ou dans la lumière, et avec les divers degrés d'ombre ou de lumière; les couleurs surtout varient infiniment selon le plus ou moins d'intensité de la lumière qui les frappe. Qui n'a vu la cime d'un bois ou le feuillage d'un penchant de collines changer vingt fois de teintes en une heure selon l'état du ciel? Ce ne sont là que les merveilles banales de la lumière du plein jour et des pays favorisés; elle a bien d'autres propriétés singulières. Par exemple, croiriez-vous que les pays du coloris par excellence, ce sont les pays à climat brumeux et indécis, où le ciel d'ordinaire voilé ne laisse tamiser la lumière qu'à travers une fine gaze blanche de vapeurs nuageuses? Il semblerait qu'une lumière très éclatante et très égale tombant à flots sur les objets dût mieux les faire ressortir; point du tout, elle en triomphe pour ainsi dire, et en en triomphant elle noie les formes, éteint les couleurs. Adoucissez au contraire la lumière de façon à lui enlever toute splendeur, pâlissez-la, et aussitôt les couleurs, prenant leur revanche, vont resssortir avec un éclat mat, sans brillant, mais d'une solidité extraordinaire. C'est là un phénomène qu'ont pu observer tous ceux qui ont vécu quelque

temps en Hollande, et qu'ont connu à merveille presque tous les peintres hollandais. Avec un ciel brumeux et voilé, chaque couleur, même la plus neutre, conserve son importance et vaut par elle-même; avec un ciel rayonnant, toutes, même les plus éclatantes, perdent une partie de leur caractère. Un des effets les plus extraordinaires de coloris naturel que j'aie vus a été dû au plus qu'ordinaire incident que voici : une servante, vêtue d'une robe de mérinos noir recouverte sur le devant par un tablier de coton blanc partant du cou, éclairée sur une des places de La Haye par cette lueur mouillée qui succède aux orages et ressemble à un visage souriant avant que ses pleurs soient essuyés. Je crus voir un van Ostade ressuscité. Tous les peintres hollandais, dis-je, ont connu ce phénomène, et de nos jours même un artiste distingué, M. Israëls, dans ses tableaux d'*Orphelines d'Amsterdam*, a su en tirer le meilleur parti.

Ce phénomène, très particulier à la Hollande, est le point de départ de la découverte propre à Rembrandt. Il suppose en effet un pays où, le ciel étant habituellement voilé, il n'y a point ce qu'on peut appeler de champ de lumière, et où par conséquent la lumière se présente d'une façon intermittente, par jets, par rayons, par lueurs. Les obstacles que lui oppose une atmosphère brumeuse l'obligent à une sorte de lutte qui lui interdit de se montrer à l'état de vaste nappe éclatante, qui la divise et la fractionne pour ainsi dire; en un mot, pour jaillir, il lui faut à tout instant se séparer de son contraire, qui est l'ombre. De là le phénomène du clair-obscur qui existe en toute réalité dans la nature de Hollande aussi bien que dans la peinture de Rembrandt. Il semblerait que cette lutte de la lumière dût être désavantageuse au point de vue pittoresque : pas du tout, c'est dans cette lutte que consiste sa véritable magie, car il en résulte les accidens les plus nombreux et les plus variés. Personne n'a mieux connu et ne connaîtra jamais mieux que Rembrandt les merveilles que l'on peut demander à chacune de ces formes accidentelles et à ces fractionnemens de la lumière, rayon, reflet, lueur. Voulez-vous créer un effet de féerie, employez le reflet d'une lumière qui s'avive subitement : nous avons tous pu remarquer l'incomparable gaîté dont s'illuminent les objets lorsque la flamme mourant tout à coup dans le foyer vient à s'élancer subitement; alors les parois de l'appartement s'illuminent avec une sorte de transport d'allégresse, comme si un hôte invisible venait d'entrer. Voulez-vous créer un effet de magnificence, ayez recours au rayon. Voici une expérience que les pays à ciels voilés vous permettront de faire bien facilement : prenez la plus vulgaire des étoffes, un pauvre tapis d'hôtellerie par exemple, faites que la lumière perçant péniblement le voile froid du ciel laisse tomber un rayon, un seul, sur un des

points de ce tapis; à l'instant le point ainsi frappé va prendre une splendeur magique, splendeur qui sera due presque entièrement au voisinage immédiat de l'ombre. Ainsi l'ombre, loin d'être l'ennemie de la lumière, lui donne au contraire son plein effet, et son effet le plus vraiment poétique. Maintenant voulez-vous aller plus haut que les effets de magie ou de magnificence, voulez vous créer le miracle, employez la lumière sans reflet ni rayonnement, à l'état de *lueur;* autrement dit, créez un clair au sein d'une ombre profonde. C'est le moyen que vous avez vu employé vingt fois dans les tableaux et les eaux-fortes de Rembrandt. *Les Pèlerins d'Emmaüs* sont remarquables sous ce rapport, mais plus remarquable encore est l'esquisse première de ce tableau, esquisse dont vous trouverez le *fac-simile* dans *la Grammaire des arts du dessin* de M. Charles Blanc. Dans cette pensée première, digne de toute sorte d'attention, car elle indique une intelligence des plus subtiles et des plus ingénieuses, Jésus vient de s'évanouir; cependant son siége au milieu de la table révèle encore la récente présence du Dieu, car il est rempli par une lueur céleste (1). Ainsi, pour créer un effet de magnificence, l'emploi du rayon; pour créer un effet de féerie, la lumière reflétée; pour créer un effet de miracle, la lueur. Rembrandt a connu et appliqué tous ces secrets de la lumière.

C'est cette connaissance des secrets de magie et de poésie que contient la lumière qui fait de Rembrandt un si grand artiste. On a dit très justement qu'il avait clos la liste des peintres originaux; rien n'est plus vrai. Après lui, il y a eu des peintres savans et nobles, exprimant des pensées moins incertaines, ou même, si l'on veut, moins hétérodoxes, des sentimens plus élevés et plus purs; mais il est le dernier qui ait interrogé directement la nature, et qui l'ait surprise au sein de ses mystères. Ceux qui aiment à rabaisser la gloire la mieux méritée pourront dire, il est vrai, que ce prétendu coup de génie devrait s'appeler plutôt une bonne fortune, car Rembrandt ne fut ce qu'il est que par le hasard de sa naissance. C'est la nature de son pays qui lui a révélé ces secrets de la lumière, et il est en effet douteux qu'il les eût jamais trouvés, s'il était né Italien, Français, ou seulement Flamand d'Anvers. Oui, cela est certain, Rembrandt n'a pas fait autre chose que profiter du spectacle des phénomènes de son pays; mais comment, parmi tant de peintres pleins de talent, en a-t-il seul compris l'importance

(1) Rembrandt cherchait beaucoup et longtemps avant d'arrêter la composition définitive de ses tableaux. Rien n'égale l'ingéniosité de ses premières pensées. J'en cite un autre exemple. Avant de s'arrêter à la composition que nous possédons de la famille de Tobie prosternée devant l'ange qui s'envole, il avait eu l'idée de faire disparaître l'ange, et de ne l'indiquer que par un seul pied aperçu au sommet du tableau.

et le caractère? Nous pouvons dire de Rembrandt ce que nous avons dit de Ruysdaël. Ruysdaël non plus n'a pas inventé une nature morose et mélancolique de fantaisie; cette nature existe en toute réalité, et cependant aucun des artistes qui l'entouraient ne l'avait aperçue, et tous n'avaient reproduit à l'envi que le caractère le plus banal du paysage hollandais, sa fraîche gentillesse et sa douce gaîté. La sorcellerie de la lumière hollandaise existait avant Rembrandt, et cependant tous les peintres avant lui n'ont réellement bien compris qu'un seul de ses phénomènes, cette vigueur mate des couleurs qui est due à un ciel d'ordinaire voilé. Ce qu'il y a eu de véritable science de la lumière chez les Hollandais, depuis les effets de chandelle de Gérard Dow jusqu'à l'aimable clair-obscur de van Ostade, dérive de lui. Rembrandt et Ruysdaël ont exprimé à eux deux la Hollande tout entière dans son âme la plus cachée. A eux deux, ils ont surpris tout ce qui vaut la peine d'être vu et compris dans ce pays. L'un a surpris et révélé les secrets de sagesse, de mélancolie résignée, la philosophie du paysage hollandais; l'autre a surpris et révélé les secrets de magie, la poésie de la lumière hollandaise. Si jamais la Hollande, éternellement menacée, disparaissait sous les flots, tant qu'il resterait un Ruysdaël et un Rembrandt, les hommes sauraient encore quelle fut l'originalité de cette nature évanouie.

Cette lumière de Rembrandt, à la fois riche et avare, brusque et insinuante, qui tantôt fait irruption et tantôt se faufile, est en harmonie merveilleuse avec les sentimens qu'il a exprimés et le monde qu'il a peint. Elle éclaire un monde humble, pauvre, dont les âmes comme les corps sont plongées dans l'ombre. Cependant un seul rayon suffit, là où il tombe, pour pénétrer toutes les parties de l'obscurité et faire apparaître ce qu'elle cachait. Rien ne peut échapper à l'atteinte de ce rayon en apparence si faible; ici il éclaire directement la scène, ailleurs il l'atteint par lumière reflétée, plus loin il fait les ombres transparentes et rend visibles les ténèbres et ceux qui les habitent. C'est le plus merveilleux symbole de lumière évangélique que l'on ait jamais conçu. Lueurs des *Pèlerins d'Emmaüs*, splendeur de l'ange qui vient de quitter le vieux Tobie, lumière du *Bon Samaritain*, étoile de *l'Adoration des mages*, rayon de *la Présentation au temple*, comme votre éclat est faible en apparence, comme il est puissant en réalité! Pareilles aux clartés morales que vous figurez, comme elles vous êtes douces, et comme elles de portée infinie. Ce rayon de *la Présentation au temple*, qui du sommet du temple tombe sur le groupe central, suffit pour éclairer le vaste édifice jusque dans ses recoins les plus obscurs et pour rendre visibles à une incroyable distance les moindres spectateurs de cette

scène. C'est l'exacte représentation de ces lumières dont il est parlé dans les paraboles de l'Écriture, flambeau de la ménagère vigilante, lampe des vierges sages, lanterne sourde du divin veilleur de nuit qui viendra frapper à l'improviste comme un voleur. C'est la réalisation littérale du divin verset : « vous êtes la lumière du monde, et on allume une lampe pour la placer non sous le boisseau, mais sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. » Le rayon de Rembrandt n'est pas seulement une des plus merveilleuses inventions de l'art, il est une conception religieuse de la valeur la plus certaine.

C'est ce que le protestantisme a créé de plus grand dans l'art, et c'est en même temps l'expression la plus profonde qu'il ait donnée de son esprit. Le spectacle que créa le protestantisme, le Christ sortant du temple, échappant aux mains des docteurs, reprenant la vie des grandes routes, entrant dans les chétives hôtelleries, dans les humbles fermes, est aussi celui que nous présente Rembrandt. Rembrandt est le plus démocratique de tous les grands artistes en dépit de son amour pour les fanfreluches pittoresques, les oripeaux brillans, les bonnets de fourrures et les panaches dont il coiffe ses personnages, les colliers et les perles qu'il se plaît à montrer sortant de quelque humble bahut, spectacle curieux, assez analogue d'ailleurs à celui que présenta la Hollande de son temps, entassant et cachant avec un soin jaloux les plus précieuses richesses au sein d'une vie d'épargne avare. Ici encore, dans cet amour exagéré des choses brillantes, Rembrandt fut instinctivement un fidèle interprète de la Hollande de son temps, car un grand homme se trouve toujours, même par ses défauts et ses vices, plus près de l'âme de son pays qu'un homme ordinaire par ses mérites et ses vertus. Revenons à ses scènes religieuses. Son Christ est essentiellement le Christ d'un évangile démocratique, qui s'est conformé en toute humilité au mandat qu'il a reçu. Il s'est fait homme bien réellement, il porte tous les stigmates de notre pauvre condition. Sans beauté aristocratique et païenne, ce n'est pas là un Dieu qui servira jamais à ressusciter le culte des idoles. *Sunt idola antiquorum*, disait un jour en détournant dédaigneusement la tête pendant qu'on lui montrait des statues antiques le pieux pape Adrien d'Utrecht, compatriote de Rembrandt, qui, en dépit de son orthodoxie, eut par le fait de son origine septentrionale et de ses instincts de race quelques-uns des sentimens du protestantisme. Les christs de Rembrandt n'auraient jamais effarouché l'austérité du pieux Adrien. La chair ne leur est de rien, la grâce des lignes leur est inconnue, leur laideur physique est irréprochable: c'est bien là le simple Fils de l'homme. Cependant une lumière morale, qui in-

dique la présence d'une âme divine cachée derrière cette guenille charnelle, transfigure cette laideur et la préserve de toute vulgarité. Ce qu'il y a de divinité dans les christs de Rembrandt est marqué par un caractère fort subtil, le contraste entre l'âme et l'enveloppe qu'elle accepte. L'enveloppe est celle d'un homme du peuple, l'âme qui transperce au travers est une âme hors de toute condition, grande, triste, sérieuse, portant un signe de solitude; mais cette âme est expansive en vertu même de sa loi, et communiquera forcément sa lumière à ceux qui l'approchent. Ce sentiment démocratique s'exprime encore plus fortement, s'il est possible, chez Rembrandt par le choix de ses sujets que par la manière dont il les traite. Les sujets qu'il emprunte à l'Ancien-Testament, lequel n'est pas marqué comme le nouveau d'un cachet uniformément populaire et où la variété du choix est plus grande, sont extrêmement caractéristiques. C'est l'histoire de Samson, type d'homme du peuple dans toute la force de l'expression, puissant portefaix devant le Seigneur; c'est l'histoire de Suzanne, jeune femme faussement accusée par deux vieillards scélérats; c'est surtout l'histoire de Tobie, qui semble avoir été particulièrement chère au peintre, prédilection d'autant plus remarquable que le livre de Tobie, ainsi qu'on l'a fait judicieusement observer, est au nombre de ceux que les protestans rejettent comme apocryphes. Cette proscription de l'orthodoxie protestante n'a pu cacher à Rembrandt la portée démocratique de cette belle histoire. Théologiquement en effet, l'histoire de Tobie n'est rien moins que protestante, car c'est par le mérite de ses œuvres encore plus que par sa foi que le vieux Tobie a mérité la faveur de la protection divine. Il ensevelissait les morts et pratiquait la charité, et c'est pourquoi dans son malheur Dieu ne l'abandonna pas aux ténèbres, mais envoya un ange pour le rendre à la lumière. C'est l'histoire d'une famille pauvre bénie de Dieu pour ses vertus, et dont la cabane, malgré son dénûment, a reçu des hôtes plus glorieux qu'aucun palais princier. Protestante ou non, apocryphe ou non, cette histoire est singulièrement populaire, car elle enseigne mieux qu'aucune autre dans la Bible l'impartialité divine, et raconte exactement la même merveille que Rembrandt s'est plu à représenter presque uniquement, les visites de Dieu aux petits et les splendeurs dont ses apparitions décorent leurs humbles demeures.

C'est qu'en effet Rembrandt, bien qu'il ait eu la gloire de donner l'expression la plus profonde du sentiment moral engendré par le protestantisme, n'est protestant néanmoins qu'autant que cette forme du christianisme s'accorde avec la démocratie. Il semble avoir deviné en un certain sens quelques-unes des conséquences

les plus lointaines du protestantisme et de l'examen individuel appliqué aux livres saints. Cette religion philosophique, née de la critique et de la comparaison, qui retire le christianisme à l'éternité pour le rendre au temps, qui lui assigne une origine historique et fait jaillir sa source d'un point de l'espace, qui le représente comme né au sein de la création et non pas comme préordonné par Dieu antérieurement à toute création, qui, en un mot, en fait une partie de l'histoire humaine et terrestre, au lieu d'en faire la pièce principale de l'histoire ontologique du monde de l'être, cette religion, dis-je, est déjà tout entière dans Rembrandt. Il est le premier peintre qui ait pris un soin extrême à replacer ses personnages dans les conditions de temps et de lieu. Rembrandt est véritablement l'inventeur de la couleur locale, dont aucun autre peintre avant lui ne s'était jamais avisé, sauf pour un seul épisode des livres saints, l'adoration des mages, épisode dont le caractère est tellement particulier que le peintre est involontairement obligé de sacrifier à une certaine exactitude historique. Le moyen en effet de représenter des rois *mages* sans leur donner les vêtemens et les attributs de cet Orient dont ils apportent les richesses et les parfums? Cette préoccupation de la couleur locale s'étend chez Rembrandt à tous les sujets, et, s'il semble quelquefois céder à la fantaisie dans les détails d'architecture et de vêtement, ce n'est pas toujours par caprice pittoresque; il veut certainement être exact autant que possible. Or le résultat immédiat de cette préoccupation de couleur locale est de donner aux scènes représentées une couleur purement humaine et historique, en sorte que le christianisme de Rembrandt, lorsqu'il ne laisse pas sous une impression démocratique, laisse sous une impression rationaliste.

S'il faut dire toute ma pensée, je crois fort que la religion de Rembrandt fut affaire non de sentiment et d'instinct, mais d'imagination et d'intelligence. Il est vrai qu'il est le seul peintre hollandais qui ait fait de la peinture religieuse, et par là il semble trancher fortement sur tous ses émules; mais, quand on y regarde de très près, on s'aperçoit qu'il n'y a pas loin de ses personnages pieux et sacrés aux personnages vulgaires d'un Gérard Dow, d'un van Ostade ou de tout autre, et que le même sentiment d'où sortit toute la peinture de genre hollandaise fut aussi l'inspirateur de la grande peinture de Rembrandt. La Hollande semblait condamnée par son sentiment exclusivement démocratique à ne produire aucune œuvre qui pût lutter avec l'Italie ou la Flandre; en homme de génie qu'il était, Rembrandt vit que le protestantisme lui fournissait le moyen d'interpréter les scènes de l'Écriture dans un sens familier et populaire qui serait en sympathie avec les instincts de la

Hollande. Sa pensée véritable nous paraît avoir été un rationalisme ingénieux, prudent, mais très net et très ferme. Nous n'en voulons d'autre preuve que l'admirable *Leçon d'anatomie* du musée de La Haye, celle de toutes ses œuvres où il nous paraît avoir dit le dernier mot de son génie. Rembrandt y a exprimé pour toujours le visage ferme, intrépide, dur, sceptique, que fait à l'homme l'étude des mystères de la vie et de la mort. Le positivisme moderne ne trouvera jamais de plus parfaite représentation de lui-même, et c'est très judicieusement qu'une copie de cette œuvre a été placée dans une des salles de notre École de médecine. Sur tous ces visages sont écrites une ardeur sans tendresse, une curiosité sans émotion, une attention intense, une complète insensibilité. Un sourire de scepticisme matérialiste court sur les lèvres du joli docteur Tulp; il a l'air de dire à ses auditeurs : Voilà ce qu'est la machine humaine et par quels ressorts l'âme est menée. En face du docteur Tulp, un homme déjà d'âge mûr, dont le frottement de la vie a visiblement émoussé la sensibilité, se penche sur le cadavre étendu avec une curiosité presque bestiale. Celui-là est bien un pur matérialiste, car le terrible spectacle ne soulève chez lui aucune répugnance, aucune mièvrerie délicate, aucun froissement moral. Le visage indique une absence absolue d'élévation; c'est une sorte de caporal de la science médicale, endurci par la pratique et l'habitude, que le spectacle de la mort intéresse, mais n'émeut pas. Tout autre est ce beau jeune homme au visage fatigué par l'étude et les veilles, assis tout en haut du tableau qui prend des notes en détournant la tête. Ses sourcils se froncent avec dureté en écoutant le docteur, ses yeux se fixent sur le cadavre avec une curiosité ardente, tout son visage respire une sorte de vaillance mâle et presque agressive; c'est l'intrépidité scientifique en personne. Enfin, derrière le premier de ces auditeurs, deux autres jeunes gens se tiennent debout, et écoutent avec une attention calme où se mêle une nuance de surprise. Tous ces personnages vivaient-ils il y a deux siècles, ou sont-ils nos contemporains? Aisément vous pouvez les dépouiller du pourpoint noir, du feutre à plumes, de la fraise hollandaise, qui composent leurs costumes, pour leur donner notre habit de drap et notre chapeau rond; en changeant de vêtement, ils ne changeront pas de physionomie. Vous les avez vus cent fois à l'École de médecine, à la clinique, aux amphithéâtres de dissection, dans les hôpitaux, dans les réunions scientifiques. Ils sont vrais aujourd'hui comme il y a deux cents ans; ils seront vrais dans mille ans comme aujourd'hui : éternellement la science de la vie et de la mort marquera de cette empreinte ses disciples et ses amans.

Ce caractère singulier de *la Leçon d'anatomie* nous conduit à une observation fort importante, et qui semble avoir échappé jusqu'à présent à l'attention générale. Les figures de Rembrandt sont toutes des figures modernes, et que nous pourrions sans aucun effort prendre pour nos contemporaines; c'est un fait digne de remarque, car il est, je crois, le seul peintre qui présente ce phénomène. Lorsque nous contemplons les portraits d'Holbein, de Léonard ou du Titien, ces visages nous frappent comme appartenant à un genre de beauté complétement disparu, et dont nous ne trouverions pas l'analogue parmi nous. Nous avons tous pu observer d'ailleurs, en contemplant des collections de portraits, que les formes du visage humain semblent changer avec les siècles, comme si la nature elle-même obéissait à je ne sais quelles lois de la mode décrétées par les puissances de l'être. Les visages du XVIe siècle sont pleins de vie et de passion, fréquemment excentriques et originaux, toujours marqués d'un trait profond; les visages du XVIIe siècle sont pleins, forts, nobles, sans agitation, bien d'aplomb et indiquant des âmes en parfait équilibre; ceux du XVIIIe sont turbulens, inquiets, curieux. Eh bien! rien de pareil ne se découvre chez Rembrandt; ses personnages appartiennent à notre époque autant qu'au XVIIe siècle, dont ils n'ont que le costume. Les arquebusiers de *la Ronde de nuit*, dépouillés de leurs panaches et de leurs pourpoints, vous présenteront exactement les visages de nos rues et de nos assemblées. De tous les peintres, Rembrandt est le seul qui nous révèle cette sorte d'identité du visage humain, qui nous dise clairement que les traits de l'homme sont et demeurent toujours les mêmes en dépit des différences superficielles de la civilisation aux diverses époques. C'est encore là un des traits démocratiques de son génie. L'admirable tableau des *Syndics des drapiers* qui se voit à la *Trippenhuys* d'Amsterdam est peut-être l'exemple le plus mémorable de cette singularité : ce sont figures de notre connaissance la plus intime. Ce sérieux qui distingue les plus âgés des syndics, c'est exactement le même qui distingue de nos jours les hommes qui portent le souci des affaires, souci qui ne marque pas le visage d'un caractère tragique, comme celui de la guerre ou de la responsabilité politique, mais qui le revêt d'une expression pensive où se combinent la prudence et l'attention. Ce sourire si fin, vraie merveille du pinceau, qui glisse entre les lèvres du plus jeune des syndics comme l'éclair d'une âme ironique et légèrement méprisante, c'est le même qui distingue aujourd'hui tel ou tel jeune bourgeois fort de sa fortune et de sa position bien assise. A quoi tient ce singulier caractère de Rembrandt? Je crois qu'il faut l'attribuer principalement à une excessive préoccu-

pation de reproduire la vie en mouvement. La ressemblance intrinsèque, permanente, du modèle au repos que nous avons admirée chez Holbein ne suffit point à Rembrandt; ce qu'il poursuit avant tout, c'est cette ressemblance fugitive qui apparaît et disparaît avec les émotions de chaque minute. De là les patientes études qu'il avait pratiquées sur lui-même, ne pouvant les pratiquer sur ses modèles. S'est-il assez peint lui-même, à tous les âges, dans tous les costumes, en pourpoint de velours, avec chaînes d'or, en chapeau d'officier, en houppelande et en bonnet de paysan, et, circonstance remarquable, toujours de face ou de trois quarts, jamais de profil! Le profil en effet ne présente que les traits les plus indestructibles du visage; la face et le trois quarts offrent seuls cette vie mobile que cherchait Rembrandt, et qu'il a su atteindre comme nul autre peintre avant et après lui. Peut-être est-ce là qu'il faut chercher le secret de la singularité qui vient de nous occuper. L'originalité véritable de l'individu est dans la forme et non dans la physionomie. Au sein de la vie et de la passion, tous les hommes ont entre eux quelque ressemblance; mais, s'ils rentrent dans le repos et l'immobilité, l'inégalité reparaît aussitôt. On ne sait réellement si une femme est laide ou belle que lorsqu'on l'a vue dans une parfaite impassibilité.

La fameuse *Ronde de nuit* a été si souvent et si bien décrite que je ne me sens pas le courage de chercher encore une fois le secret de cette magie. Nous déclarons naïvement qu'il nous a été impossible de découvrir d'où part en réalité la lumière de cette toile merveilleuse, et que nous n'oserions décider si le rayon tombe d'en haut ou s'il part d'une lanterne qu'on doit supposer hors du tableau. Dans ce dernier cas, la lumière partirait nécessairement du côté gauche du tableau, trouverait son foyer au centre, — là où elle fait resplendir comme une fée d'apothéose dramatique cette petite juive blonde aux poulardes pendues à sa ceinture, mignonne, nabote, grassouillette, vrai modèle des Suzannes du peintre à l'âge de douze ans, égarée au milieu de la forêt de grandes jambes des arquebusiers, — et irait se refléter sur le pourpoint jaune de l'officier qui est à droite sur le premier plan. Nous comprenons parfaitement l'enthousiasme qu'une telle œuvre inspire aux artistes et à ceux qui cherchent avant tout dans Rembrandt l'homme de métier; mais nous déclarons franchement professer l'opinion des rares juges qui ont eu le courage de préférer à cette toile *la Leçon d'anatomie*. Nous en dirons seulement trois choses. Comme œuvre de métier, c'est la plus incomparable lanterne magique que jamais peintre ait allumée. Comme œuvre d'imagination, la conception en est moins originale qu'elle ne le paraît, et la fantaisie du peintre y a moins

de part qu'on ne le dit; en réalité, *la Ronde de nuit* n'est que le chef-d'œuvre de ce genre de peinture nationale et quasi officielle que nous avons vu représenté par van der Helst et Franz Hals. Comme sentiment, *la Ronde de nuit* a une portée morale sérieuse: c'est une page patriotique. Là respire l'enivrement de l'indépendance, là s'agite la turbulence de la liberté conquise, dont la lune de miel n'est pas encore achevée; là retentissent, avec les joyeuses détonations des mousquets, les hourrahs plus joyeux encore de braves gens tout heureux d'être maîtres chez eux. Quiconque veut savoir ce que fut le sentiment de la liberté dans son âge d'or en Hollande doit s'adresser à *la Ronde de nuit;* il y vit, protégé à jamais par la magie lumineuse de Rembrandt. La liberté passe, le sentiment de la liberté s'efface; mais la lumière, le clair-obscur et la protection du génie sont éternels, et c'est pourquoi *la Ronde de nuit* conservera le souvenir de la liberté hollandaise, peut-être par-delà l'existence de la Hollande. Si la Hollande perdait un jour son indépendance, si jamais par exemple elle était soumise au régime de la caserne prussienne et à la discipline d'une *landwehr* solidement organisée, j'imagine que bien souvent plus d'un Hollandais s'arrêterait pensif et dirait en soupirant devant *la Ronde de nuit:* « Ah! que nos pères avaient donc une manière de faire l'exercice plus amusante que la nôtre! C'était plaisir de marcher en patrouille avec cet entrain, et de protéger l'ordre avec un si gai désordre. C'était le bon temps, c'étaient là les jours du consulat de Plancus, et si les théories modernes nous disent qu'elles connaissent une liberté préférable à celle qui s'agite dans ce chef-d'œuvre de notre Rembrandt, à cette bonne et franche liberté municipale qui consiste à être maître chez soi, les théories modernes en ont menti, car cette liberté n'est pas seulement la vraie, c'est la seule, et en tout cas c'est la plus gaie. » Si jamais les Hollandais se sentent menacés dans leur indépendance, je leur conseille de bien vite fonder un parti de résistance qui prendrait pour nom de guerre *le parti des principes de la Ronde de nuit;* on saurait tout de suite ce que cela veut dire, car il n'y a pas au monde de principes plus simples et plus clairs.

IV. — UTRECHT. — LE CIMETIÈRE DES MORAVES A ZEIST.

Nous ne nous arrêterons pas à Amsterdam; nous avons dit d'avance en parlant des autres cités de Hollande, tout ce que nous avions à noter sur cette ville, l'originalité de sa physionomie, l'élégance majestueuse et la profondeur de perspective de ses quais, l'indiscipline architecturale de ses demeures, la mélancolique beauté de ses cou-

chers de soleil. Ce qu'il y a certainement de plus curieux à Amsterdam, ce sont ses habitans; mais ce n'est pas après un séjour de moins d'une semaine que nous voudrions nous permettre d'en juger. Sur le peu que nous en avons vu cependant, nous n'hésitons aucunement à affirmer qu'Amsterdam est certainement la ville la plus vraiment républicaine d'Europe, car c'est celle où domine le plus exclusivement l'esprit commercial avec son mélange de qualités et de défauts. On ne peut vraiment que recommander le voyage d'Amsterdam à ceux de nos démocrates qui s'obstinent à chercher parmi nous la démocratie ailleurs que dans la monarchie; là ils comprendront que la république est avant tout et par-dessus tout une affaire de classes moyennes, de commerce, d'indépendance appuyée sur l'argent, nullement un gouvernement de pauvres gens et de prolétaires. Là où dominent la foi au coffre-fort et la certitude que l'homme n'est indépendant que lorsqu'il est riche, là domine la république; d'autres idées, quelque démocratiques qu'en soit la tendance, n'entraîneront jamais que la monarchie. Pas d'argent, pas de Suisse, disait un vieux proverbe; c'est la définition même de la république. Pas de foi en l'argent, pas de république. Aussi la seule secte à vues profondes de notre temps a-t-elle été celle des saint-simoniens avec leur religion du capital et leur culte du dieu Mammon, qu'ils avaient si ingénieusement et avec une si judicieuse probité installés sous la forme de billets de banque dans la petite rotonde qui servait de centre à la dernière exposition universelle, organisée par eux; mais assez sur ce sujet.

Je ne veux cependant pas quitter Amsterdam sans dire à quel singulier triomphe de la France j'ai assisté dans cette ville, et quelle singulière émotion patriotique j'y ai ressentie. Un soir, pour tuer le temps, je me fais conduire à *Leidsche-Bosche*, espèce de grand café chantant, où l'on joue le vaudeville hollandais et l'opérette française, fréquenté par un public dont la plume d'un Paul de Kock hollandais tirerait un parti avantageux. Les cabotins indigènes ouvrirent le spectacle par un vaudeville national dont je m'évertuai à deviner le sens d'après leur jeu et leur accent. Autant que je sus comprendre, il s'agissait d'un vieux beau de province sur le retour amoureux de sa ménagère, qui lui préfère un jeune paysan frison. Les acteurs ne me parurent ni meilleurs ni pires que d'autres comédiens, tant que le point de comparaison me manqua; mais voici que des comédiens français leur succèdent pour chanter l'opérette *Monsieur Choufleuri restera chez lui*, et aussitôt le pauvre mérite de ces indigènes disparaît devant l'éclat de nos bohêmes français comme les fantômes devant la lumière. Ces comédiens étaient simplement les premiers venus, quelque chose comme une troupe de

Belleville ou de Montmartre; mais là ils resplendissaient comme le soleil, et me firent l'effet de comédiens de génie, tant leur supériorité était certaine, incontestable, éclatante. — Quel feu! quelle verve! quel brio! quelle vivacité de pantomime! En les regardant se démener comme de joyeux forcenés et en écoutant leurs coq-à-l'âne insensés, les larmes me montèrent véritablement aux yeux, car ces pauvres gens venaient de me représenter quelques-unes des qualités les plus précieuses de la France et de me faire apparaître l'image même de la patrie absente. Une pareille émotion pourra paraître fort ridicule; pour savoir combien elle l'est peu, il faut avoir franchi une fois la frontière. Le sentiment du patriotisme est semblable à la santé, dont nous ne faisons aucun cas tant que nous sommes bien portans, et dont nous ne connaissons le prix que par la maladie : tant que nous sommes sur le sol de la patrie, nous ignorons quels liens puissans nous attachent à elle; mais dès que nous sommes à l'étranger, alors les moindres circonstances qui nous la rappellent prennent une importance, et le triomphe du plus humble, du plus obscur de nos compatriotes nous apparaît comme une victoire nationale. Je n'ai jamais applaudi comédiens avec une aussi cordiale frénésie que ces acteurs ambulans, égarés en Hollande; pendant cette soirée, je l'aurais vraiment emporté en enthousiasme saugrenu sur Ragotin lui-même, et je crois que, s'il m'avait fallu apprécier leur talent dramatique, ils auraient été traités avec autant de déférence et de respect que si j'avais parlé de Molière ou de Corneille, c'est-à-dire des représentans mêmes du génie de la France.

Le chemin de fer met une heure et demie environ à franchir la distance qui sépare Amsterdam d'Utrecht, et avant même la moitié de ce court trajet le paysage a changé subitement de caractère. A mesure qu'on approche d'Utrecht, la campagne prend un air seigneurial inconnu aux provinces du sud et du Nord-Hollande. Dans ces dernières provinces, la campagne est une souriante et mélancolique idylle, et, s'il était permis de pousser jusqu'au bout la comparaison entre les choses de la nature et celles de l'art, nous dirions que cette idylle est d'une unité de composition et de style admirable, car partout elle conserve une grâce exclusivement plébéienne. Ces provinces ont une histoire; mais, semblables au peuple en qui le passé ne reste jamais vivant et se dissout dès la première génération en souvenirs incertains comme des songes, leur sol n'a gardé aucune empreinte de cette histoire, et la nature y a un aspect pour ainsi dire contemporain, comme si elle s'était épanouie d'hier. Tout autre est le caractère de la province d'Utrecht; là le paysage se présente avec un air de faste et de cérémonie; cette nature a

des quartiers. C'est une région merveilleusement appropriée aux retraites champêtres des personnes riches et qui veulent même au sein du repos un reflet, une empreinte des élégances de la vie sociale. Là on peut aisément installer non plus les petits nids humains et les gentilles tanières villageoises du Nord-Hollande, mais de grandes habitations précédées de nobles avenues, entourées de larges parcs. Les arbres commencent à abonder, et forment de belles rangées qui, partageant la campagne, donnent à l'œil la double sensation de l'étendue et du repos. Quel accord il existe en réalité entre la nature et l'homme! La Hollande proprement dite est un pays démocratique, et démocratique aussi en est la nature. La province d'Utrecht est une province de tradition plus aristocratique, la nature y porte une livrée de grandeur. Ineffaçables sont vraiment les marques que l'homme imprime à tout ce qui l'entoure; Utrecht en est un exemple. Elle fut autrefois le siége d'une cour ecclésiastique : voilà qui remonte bien haut, n'est-ce pas? et il semble que, depuis les jours du prince-évêque, la ville aurait eu le temps de se défaire de l'empreinte qu'un tel séjour avait pu lui donner. Point du tout; en changeant de maître et de doctrine, elle n'a pas changé d'âme : après plus de trois cents ans et sous l'empire du protestantisme, Utrecht reste essentiellement marquée d'un cachet ecclésiastique. D'aspect piétiste, de vie calme, Utrecht, à l'inverse des autres villes de Hollande, parle de richesse et ne parle pas de travail. Le vacarme assourdissant et joyeux, le mouvement affairé des villes où les habitans poussent à tour de bras la roue pesante de la fortune ne trouble pas ses rues larges et silencieuses, et cependant la puissance de la fortune se fait partout sentir, sinon dans son activité, au moins dans ses résultats. Pendant mon séjour à Utrecht, je ne pus m'empêcher de songer à la pratique Marthe de l'Évangile qui se serait décidée au repos, mais qui, même au sein du loisir, garderait le souvenir de sa diligence d'autrefois.

Utrecht n'est pas seulement la ville protestante par excellence de la Hollande, elle est le centre véritable de tout ce que ce petit pays contient d'influences religieuses de tout genre. La religion, de quelque nom qu'elle s'appelle, y est la seule souveraine, au moins en apparence. Ce qui est non une apparence, mais une touchante réalité, c'est que le passé y parle encore très haut et par les voix les plus diverses. Il est vraiment curieux d'entendre ces voix, si rapprochées les unes des autres, prononcer toutes à la fois le nom de Dieu dans une sorte de cacophonie pieuse. L'université protestante s'est installée sur les dépendances de la cathédrale; mais on ne saurait trouver un lieu où respire d'une manière plus aimable la mélancolie ascétique du moyen âge que son cloître, encore élégant

sous ses ruines. La cathédrale, le seul édifice vraiment gothique que contienne la Hollande, est aussi fort digne d'intérêt, et vous fait remonter d'un bond en plein XIVe siècle. Cette cathédrale, par une coïncidence singulière, présente la plus étroite ressemblance avec une de nos propres cathédrales, celle de Limoges. Même position, même caractère architectural, et, chose curieuse, même histoire. Toutes deux s'élèvent au sommet de l'ancienne ville, qu'elles dominent comme le siége même du pouvoir, la citadelle, la cour de justice, le lieu de refuge en cas de guerre et de tumulte; toutes deux sont bâties sur le même plan, datent de la même époque, et inspirent le même sentiment de profonde tristesse. D'autres églises autrement belles, autrement renommées, ne parlent pas un langage aussi vraiment chrétien, car nulle ne dit avec une aussi morose douceur que l'homme est poussière et cendres. Enfin les deux cathédrales ont cela de commun, que leurs clochers sont à une distance considérable de l'église; la tempête et la foudre, en détruisant la partie de l'édifice qui les reliait, ont dans les deux régions opéré cette singularité, que l'incurie méridionale d'un côté et la lenteur hollandaise de l'autre n'ont jamais songé à réparer. C'est de nos jours seulement, après deux siècles, que les habitans d'Utrecht se sont enfin décidés à effacer les traces d'une tempête qui remonte à la seconde moitié du XVIIe siècle. Le temps avait eu le loisir d'emporter maison des Bourbons, maison des Stuarts, maison d'Autriche, de transformer en roi l'électeur de Prusse, de créer la Russie et l'Amérique, que ces bons Hollandais d'Utrecht n'avaient pas encore eu le loisir d'enlever quelques centaines de charretées de pierres encombrantes. A la bonne heure! et voilà un pays où il fait bon vivre à l'abri de la fiévreuse activité moderne. Non loin de la cathédrale se trouve un débris fort excentrique du passé, le quartier des jansénistes, maussade labyrinthe de petites ruelles qui se coupent et s'entre-croisent comme une enfilade de corridors, avec son église à façade d'habitation bourgeoise, témoignage des jours où le catholicisme était réduit à se cacher dans l'intérieur des demeures. J'ai visité le quartier janséniste avec l'empressement que l'on peut supposer à un Français; mais la vérité m'oblige à dire que les parfums de piété que j'étais allé y respirer se sont trouvés mélangés d'autres aromes dont mon nerf olfactif n'a conservé aucun plaisant souvenir. Un détail curieux : tout contre l'église janséniste se trouve une autre église catholique sans grande apparence. J'entre, et la première chose qui frappe mes yeux, c'est une sculpture de la chaire représentant le chien qui tient la torche allumée entre les dents. Nul doute, j'étais dans une église dédiée à saint Dominique, si terrible aux hérétiques. Comment donc une église placée sous cette redoutable invo-

cation s'élève-t-elle si près du quartier janséniste? Le hasard a de ces rapprochemens singuliers.

Une autre communauté plus bizarre que le jansénisme, mais celle-là appartenant au protestantisme, celle des frères moraves, possède un établissement à Zeist, à quelques lieues d'Utrecht. Pendant que j'étais dans le Nord-Hollande, je n'avais pas voulu visiter Broeck, peut-être parce que j'en avais trop entendu parler; je n'y ai rien perdu, puisque j'ai vu Zeist, car je doute que le célèbre Broeck l'emporte sur ce ravissant village. C'est ce que l'on peut voir au monde de plus élégant, de plus paré, de plus parfumé. La nature y est propre comme si tous les esprits élémentaires en faisaient chaque matin la toilette; pas un grain de poussière, pas une tache, pas une moisissure; à la surface du canal qui longe l'établissement des moraves, un manteau de lentilles vertes seulement, mais cela évidemment pour le charme et le complément du tableau. Tout est verni, luisant, brossé, lustré; arbres, buissons et habitations ont l'air de sortir d'une boîte : c'est un paysage d'un dandysme accompli. Au centre de cette riante localité s'élève le vaste établissement des frères moraves. Je fus peu curieux de visiter l'intérieur de l'édifice, ayant quelques années auparavant parcouru tout à loisir le quartier que les frères occupent depuis le dernier siècle dans la pieuse petite ville de Neuwied, sur le Rhin; mais à Neuwied je n'avais pu voir le cimetière morave, et je tenais à satisfaire cette curiosité, éveillée en moi depuis longtemps par quelques très belles phrases de Mme de Staël dans son livre de *l'Allemagne*. Un jeune bourgeois morave de la plus parfaite politesse s'offrit à moi pour me servir de guide. C'était le fils d'un fabricant de zincs d'art, morave comme lui et comme lui de manières courtoises. Après m'avoir fait parcourir les ateliers de son père et m'avoir expliqué avec la plus patiente complaisance tous les détails de la fabrication, — car, obéissant aux aimables instincts de la nature humaine, dès que je lui vis tant de bonté, je m'empressai d'en abuser, — il me donna tous les petits renseignemens nécessaires pour arriver au cimetière. Ce ne fut pas sans quelque difficulté que je le trouvai. Pendant un quart d'heure, je parcourus une campagne verte, coupée de petits jardins, sans apercevoir aucun de ces indices sinistres qui annoncent un cimetière. Enfin je distingue un mur de clôture de petite dimension, et une porte ouverte me découvre quelque chose de semblable à l'enclos d'un modeste propriétaire pour qui les vœux d'Horace auraient été exaucés. J'hésitai quelques minutes à entrer, incertain de savoir si j'étais dans une propriété particulière d'où l'on pouvait venir me mettre à la porte, ou dans un de ces fiefs communs à l'humanité tout entière dont nul ne nous chassera quand nous en aurons pris possession. C'était un jardin un

peu bizarre et qui semblait trahir chez le possesseur quelques excentricités d'imagination, par exemple l'amour d'une nature légèrement inculte et la passion exagérée des roses. Une belle allée coupait par le milieu ce jardin, où ne poussait rien que de l'herbe qui retombait comme affaissée sur elle-même pour avoir grandi trop longtemps sans être émondée. D'autres allées latérales divisaient en carrés et en plates-bandes cette verdure épaisse; mais l'abondance des rosiers était extraordinaire, et les parfums qui remplissaient l'air corrigeaient en quelque sorte la tristesse qu'inspirait à l'âme la vue de ce gazon languissant par excès de croissance. Aux deux bouts du jardin, deux berceaux composés de treillages et de plantes grimpantes étaient disposés pour la commodité du promeneur; il pouvait s'y reposer, lire, rêver, y faire sa sieste dans les chaudes après-midi de l'été. Ce jardin n'était pas triste, car tout y parlait de nos habitudes d'existence, et cependant il inspirait involontairement cette sorte de mélancolie qu'inspirent les lieux abandonnés; on aurait dit que le maître était absent, et que son retour était incertain. Tout à coup, en me baissant, j'aperçois tout à ras du sol la surface d'une pierre taillée de petite dimension : je fais quelques pas en écartant le gazon; au pied de chaque rosier, une pierre était posée à plat en terre, toute semblable à un cachet de cire sur un parchemin. Ces pierres étaient en effet les cachets qui scellaient pour l'éternité l'héritage que ceux qui ont vécu léguent à la terre. Ce gentil jardin était le cimetière morave.

Je m'assis sous un des berceaux de ce jardin des morts, et je m'abandonnai aux réflexions qu'un tel lieu peut inspirer. Un cimetière pareil est-il vraiment chrétien? Nous savons la place importante que l'idée de la mort occupe dans le christianisme, et quel soin il a pris de rappeler sans cesse cette plus solennelle et plus redoutable de toutes les réalités. L'idée de la mort est terrible pour le chrétien, non à cause du fait physique de la cessation de la vie, mais parce qu'elle entraîne nécessairement l'idée du jugement. Où sont allés ceux que nous avons vus disparaître? Ont-ils besoin de grâce et de pardon, ou bien, désormais heureux, la mort n'a-t-elle pas entraîné pour eux de plus grande affliction que la douleur passagère qu'ils laissent aux survivans? C'est une terrible incertitude, et qui justifie l'abondance des signes lugubres qui dans nos cimetières implorent la pitié divine, et demandent aux vivans l'aumône d'une prière ou à tout le moins d'une pensée mélancolique. Cette idée de la mort ne s'exprime guère, il est vrai, avec toute son effroyable éloquence que dans les cimetières catholiques; mais enfin, quoiqu'elle se montre très affaiblie dans les cimetières protestans, elle y conserve encore une partie de sa terreur. Ici au contraire la pensée de la mort est complétement effacée; rien n'y rap-

pelle une incertitude, une anxiété, un doute douloureux, tout y parle au contraire d'un sommeil doux et profond comme celui de l'enfance; c'est vraiment un dortoir éternel. Est-ce le cimetière d'une communauté de chrétiens? est-ce le cimetière d'une secte qui admet l'annihilation de l'être? Pour celui qui s'en tiendrait à la surface des choses, le doute serait vraiment permis.

Et cependant le sentiment qui a donné naissance à ces aimables champs de repos est bien réellement chrétien, mais seulement, il est vrai, dans des conditions très particulières qui ne sont pas celles de nos vastes et profanes sociétés. Chrétiens pour une petite secte, de tels champs de repos seraient matérialistes pour une vaste société, et voici comment. Le christianisme ne présente au fond cette image de la mort que comme exhortation à vivre conformément à ses doctrines; au chrétien véritable, il apprend à n'en pas avoir peur. Pour le vrai chrétien, la mort, loin d'avoir rien de redoutable, est le suprême bonheur; c'est la fin du pèlerinage à travers un monde de larmes et de fatigues, c'est l'entrée dans le repos et la lumière. Quant au jugement, quelle crainte peut-il inspirer à celui qui a vécu selon les prescriptions du juge? Mais dans nos vastes sociétés, si compliquées, si mêlées de passions et d'intérêts, où est le chrétien, c'est-à-dire l'homme dont le christianisme soit la vie tout entière? Nous sommes chrétiens à moitié, au tiers, au quart, pour un dixième de notre être; mais chrétiens d'un bout de nos âmes à l'autre, non! Dès lors nous perdons tout droit à cette confiance sereine que connaît le parfait chrétien, et l'image de la mort nous alarme avec justice. Dans les petites sectes au contraire, il n'en est pas ainsi, car par cela même que le sectaire s'est séparé de la société générale, où il a trouvé trop de mélange, sa vie s'est mise d'accord avec sa doctrine et possède une unité que nos existences hybrides ne connaissent jamais. Les mêmes idées qui dans le vaste monde étaient des freins pour la conscience et des lois de contrainte deviennent des agens de liberté et des lois d'amour. Voilà l'explication de l'aspect riant des cimetières moraves; une confiance absolue et qui n'avait même pas besoin de l'aimable secours de l'espérance, tant la certitude était complète, leur donna naissance à l'origine. Pour l'individu dont l'existence est strictement chrétienne, l'idée de la mort se dépouille donc de toutes ses terreurs; mais cette sécurité exige des conditions qui ne sont jamais celles des vastes sociétés.

V. — LA GUELDRE. — DES PAYS MIXTES. — AU TOMBEAU DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

Les Hollandais ont pour le paysage de leur province de Gueldre un engouement tout particulier que l'étranger ne peut ressentir au

même degré. Qui ne sait que les amours les plus entêtés naissent du contraste? L'habitant des plaines soupire après les hauteurs, le montagnard envie l'habitant des plaines. C'est évidemment la satiété de leur éternelle prairie plate qui revêt la Gueldre d'un tel charme aux yeux des Hollandais : dans cette province au moins, on commence à apercevoir quelques exhaussemens du sol, quelques monticules, quelques accidens de terrain; mais l'étranger, dont le *polder* n'est pas la patrie, ne trouve pas à ce paysage la nouveauté et l'originalité de la mer de verdure des deux Hollandes. La Gueldre lui rappelle des traits connus. L'Allemagne commence ici, et mille détails annoncent au voyageur ce grand et redoutable voisinage. Et d'abord c'est le fleuve allemand par excellence, le Rhin, qui vous l'indique par son changement de physionomie; on voit bien qu'il se sent près de sa patrie à la majesté et à l'ampleur de son cours. Il est déjà tel que vous l'avez vu à Cologne, à Bonn, à Mayence. Quel contraste avec la physionomie morose et boudeuse, avec la figure maussade qu'on lui voit à Leyde, surtout à Utrecht, où il mérite réellement le nom ironique que lui ont donné les habitans, *oude*, le vieux. Ici, comme bondissant de se retrouver en pays natal, il se multiplie et s'épanche en trois beaux fleuves; c'est sa manière de chanter le *salve patria*. Arnheim, coquette petite ville, de physionomie légèrement indécise, vous réserve des avertissemens d'un autre genre. Vous vous amusez, par exemple, à regarder les estampes qui décorent les murailles de votre hôtel, et vous trouvez dans cette occupation une occasion inattendue de repasser votre histoire des guerres de Silésie et de la guerre de sept ans. Voici tout l'état-major du grand Frédéric, Seidlitz, Schwerin, Léopold d'Anhalt, Ziethen chargeant en tête de ses hussards. Sommes-nous donc déjà dans les états de sa majesté prussienne? Non, mais vous êtes à moins de deux heures de ce pays de Clèves, aimé de Frédéric, et qui lui fournit l'occasion de soulever ses premières chicanes dans ce grand procès qu'il intentait à l'Europe pour réclamer au nom des droits de sa nature la propriété d'une gloire dont il avait besoin. En vérité, si le successeur du grand Frédéric, M. de Bismarck, est, comme nous le pensons, partisan des théories sur les agglomérations des peuples par races, il semble qu'il pourrait réclamer comme bétail allemand ces bons habitans de la Gueldre. En tout cas, il n'est assurément pas de province en Hollande, après le Limbourg, où son nom soit prononcé plus fréquemment. Il revenait bien souvent dans une certaine chansonnette comique dialoguée que j'ai entendu chanter à Arnheim par deux queues rouges dont un, pauvre diable maigre comme un râteau, vrai symbole de famine, était mime d'un vrai talent. *Bismarck* et *Maestricht*, *Maestricht* et *Bismarck*, on n'entendait que ces deux mots; on peut tirer de ce petit fait telle

conséquence que l'on voudra. Cela ne veut pas dire que l'Allemagne désire la Gueldre ou que la Gueldre désire s'annexer à l'Allemagne; cela veut dire que la Gueldre est une province mixte, de physionomie allemande, où les choses de l'Allemagne sont plus mêlées aux intérêts du peuple que dans les autres provinces hollandaises, et qu'il pourrait bien y avoir là, les circonstances aidant, moyen de faire à un moment donné une application de la théorie des races.

Tout le monde visite Arnheim, et personne ne visite Nimègue; injustice notoire dont il faut sans doute chercher la raison dans la déplaisante situation que fait à Nimègue le non-achèvement du réseau des chemins de fer hollandais. Quand on est arrivé à Nimègue, on se sent comme prisonnier, et l'on ne sait comment continuer sa route à moins de rebrousser chemin. Tant pis pour les touristes qui reculeront devant ce léger inconvénient, ils y perdront le spectacle d'un panorama magnifique et d'une ville dont la physionomie compliquée est des plus instructives. Le Rhin n'offre nulle part de plus beau coup d'œil que celui de son fils le Wahal baignant les pieds de la vieille cité carlovingienne, dont le corps et les membres grimpent avec effort le long de la colline du Hoendenberg. J'engagerais volontiers nos partisans trop absolus du droit des races à venir méditer ici sur quelques inconvéniens de leurs théories. Nimègue est une ville mixte, à triple physionomie, allemande, française, hollandaise. Je suppose qu'un procès s'engage pour la possession de cette ville; s'il fallait la restituer à son légitime propriétaire, le juge, pour peu qu'il fût impartial, se sentirait fort embarrassé. Elle appartient bien légitimement à la Hollande, car il serait difficile de trouver une ville qui représentât mieux le caractère mixte des Pays-Bas; mais l'Allemagne alléguerait qu'elle contient un certain élément germanique, et la France pourrait la réclamer avec tout autant de justice pour des raisons analogues. La vérité est que dans des contestations de telle nature, les raisons étant égales de tous les côtés, le seul droit est celui de la force. S'il est un spectacle qui justifie la légitimité de la guerre, c'est bien celui des pays mixtes. On comprend alors que certaines guerres puissent être l'unique moyen de décider de la justice et du droit, puisque tels différends laissés à l'arbitrage de la raison pourraient durer jusqu'à la fin des temps. Rien n'est plus aisé que de faire de Nimègue une ville française, elle l'est déjà; rien n'est plus facile aussi que d'en faire une ville allemande. Ce qu'elle est le moins, c'est une ville hollandaise, et peut-être précisément pour cela est-il juste que la Hollande la possède.

C'est sous le coup de ces impressions laissées par ma promenade à travers la Gueldre, et surtout par le spectacle de Nimègue,

que quelques jours après je m'approchai à Bruges du somptueux tombeau de très haut et très puissant prince Charles, dit le Téméraire en langue française, dit le Hardi en langue germanique, duc de Bourgogne, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg et de Gueldre, comte d'Artois, de Flandre, de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Zutphen, seigneur de Frise, marquis du saint-empire. Cette visite au tombeau de Charles le Téméraire est la dernière grande émotion que j'aie ressentie durant ce voyage. Pour la première fois, je venais d'avoir une idée claire de l'entreprise gigantesque qui lui mérita son surnom. Était-elle téméraire cette entreprise? Oui. Insensée? Non. Charles eut l'idée de former un grand royaume avec tous ces petits pays enclavés entre la France et l'Allemagne, qui présentent une physionomie mixte pouvant les faire réclamer soit par l'une, soit par l'autre de ces puissances avec une parfaite légitimité, à moins qu'un maître hardi ne s'autorisât de cette neutralité même pour fonder leur indépendance, et les réunît en un tout compacte, en un même corps de monarchie. Ces élémens étaient hétérogènes, dira-t-on; comment espérer fondre en un même royaume des populations aussi diverses que celles sur lesquelles Charles eut la main ou jeta les yeux, Flamands, Hollandais, Suisses, Lorrains? Ces populations n'étaient pas plus diverses que celles qui avaient formé cette monarchie française dont Charles avait l'exemple et le modèle sous les yeux. Elles l'étaient même beaucoup moins, car, bien que la monarchie française ait dû son succès précisément au caractère mixte des populations qu'elle a réunies sous son empire, quelques-uns de ces élémens étaient beaucoup plus réfractaires que les plus indépendans de ceux sur lesquels Charles essaya son action. Si l'entreprise de Charles avait réussi, le résultat aurait été une seconde France créée entre la France et l'Allemagne, et opposant à jamais une barrière à l'ambition de l'une et de l'autre. Les craintes qui nous assiégent aujourd'hui ne seraient jamais nées, car l'équilibre de l'Europe aurait été réellement assuré par la création de cette puissance intermédiaire, tandis qu'il l'a toujours été sur la supposition que l'existence de ces petits états pouvait être préservée par leur neutralité, supposition complaisamment acceptée qui n'a pas empêché ces populations de recevoir dix fois depuis cette époque des lois de maîtres divers. Cette entreprise, dira-t-on encore, était illégitime. Pourquoi donc? Est-ce parce qu'elle violait le principe des nationalités? Où donc est la nationalité chez des populations mixtes? Leur caractère complexe est précisément la preuve que cette nationalité n'existe pas d'une manière précise et simple. Pour que la nationalité soit fondée sur la race, il faut au moins que les populations soient sans mélange

et non réclamées par deux ou trois souches. Si l'on voulait appliquer rigoureusement le principe de la nationalité fondée sur la race, il faudrait aller bien plus loin que la constitution d'une Belgique, d'une Hollande, d'une Suisse; il faudrait émietter bien plus encore ces petits états; il faudrait constituer un pays wallon indépendant, une Flandre indépendante, une Gueldre et un Limbourg indépendans, une Suisse française, une Suisse italienne, une Suisse allemande. L'esprit de fractionnement du moyen âge, contre lequel se heurta Charles le Téméraire, était plus logique que nos théoriciens modernes, car lui au moins il ne reculait pas devant cette dissémination anarchique.

D'ailleurs la nationalité est déterminée tout autant par la configuration du sol que par la race et le langage, et, pour ne prendre que le point qui nous occupe, je défie qu'on me montre plusieurs pays dans la vaste plaine qui s'étend d'Arras au Helder. Vous partez d'Arras, la Flandre commence; vous arrivez dans la Flandre, c'est encore l'Artois; vous arrivez à Gand, c'est déjà la Hollande; vous débarquez à Rotterdam, c'est encore la Flandre. La nature, on le voit, est mixte comme les habitans. Ce n'est guère qu'au-dessus d'Amsterdam que la nature se présente avec un caractère nettement tranché; mais ce caractère est au fond le même que celui des régions qu'on vient de quitter, et il ne nous frappe particulièrement que parce qu'il a été épuré de tout mélange par une suite de lentes et insensibles transitions. Si la nature est le miroir de l'homme, où trouver plusieurs nations dans cette contrée si justement appelée les Pays-Bas? L'entreprise de Charles ne blessait donc aucune différence essentielle, et ne commettait pas le crime de ces accouplemens monstrueux devant lesquels les conquérans n'ont pas toujours hésité. Nombreux sans doute sont les désaccords qui divisent ces populations; mais plus nombreuses encore sont les sympathies qui les unissent. Les désaccords ont été engendrés non par la nature, mais par l'histoire : or ce que l'histoire a créé, elle peut l'effacer; il n'y a que les antipathies essentielles établies par la nature qui ne peuvent se détruire. A la longue, le rapprochement de ces populations leur aurait créé une nationalité réelle, car de ce rapprochement il ne pouvait manquer de sortir un génie original qui n'eût été ni celui de la France, ni celui de l'Allemagne, génies entre lesquels elles ont toujours hésité. Réunies en une même monarchie, elles auraient fondé pour toujours leur indépendance, au lieu de la fonder pour un bail plus ou moins long, puisqu'elles auraient possédé des moyens de résistance qu'elles n'ont jamais eus par elles-mêmes, et qu'elles ont plus d'une fois été obligées d'emprunter à de puissans voisins. Est-ce que leur indépendance les a sauvées de l'Es-

pagne, de l'Autriche, de Louis XIV, de Napoléon? est-ce que leur caractère complexe ne les a pas rendues le champ de bataille de l'Europe toutes les fois que la guerre s'est allumée? Et de tous ces peuples que Charles médita de grouper sous son empire, combien en est-il d'ailleurs qui aient conservé leur indépendance? L'Alsace et la Lorraine ont disparu, et ce n'est que de nos jours que la Belgique est parvenue à se former en royaume dont plusieurs prétendent l'existence précaire. La Hollande seule s'est préservée de l'Espagne et de Louis XIV, grâce au courage de ses habitans, mais grâce aussi et surtout à la configuration bizarre de son sol et à la protection de la mer, qui la menace dans la paix et la sauve dans la guerre. Oui, la Hollande accomplit des miracles d'énergie pour assurer son indépendance; mais ces miracles, je doute fort qu'elle se fût souciée de les réaliser, si au lieu d'être conviée à une soumission contre nature, elle avait été conviée à un rapprochement de famille avec des populations sœurs. Quant à la républicaine Suisse, qui dans ces antiques guerres gagna si bien la partie à la fois pour le roi de France et l'empereur d'Allemagne, combien de temps croyez-vous qu'il s'écoulera avant que la France ait la fantaisie d'étendre son bras plus loin que Lyon, et que les Allemands, amateurs bien connus de la nature et des arts, aient envie d'aller contempler à Schaffouse la chute de leur père Rhin? Pauvre Charles! pauvre prince calomnié! ton ambition fut juste et noble, et ton entreprise parfaitement rationnelle, sinon raisonnable, et cependant elle fut vraiment téméraire. La seule nationalité que ces peuples pussent lui opposer, le moyen âge la leur avait donnée. Le hasard voulut que toutes les populations soumises à son pouvoir ou but de son ambition fussent précisément celles en qui vivaient le plus fortement l'esprit de fractionnement du moyen âge, les franchises municipales, les habitudes d'autonomie nées à l'ombre de la féodalité, et c'est contre cet esprit que Charles vint se briser. Il devait infailliblement périr; mais à la distance où nous sommes de cette époque, nous pouvons voir aisément ce que l'Europe perd aujourd'hui à l'insuccès de son entreprise. Cet esprit d'indépendance qui les sauva il y a trois siècles existe toujours nominalement parmi ces peuples; pensez-vous qu'il serait assez fort pour les sauver cette fois des entreprises de nouveaux Charles? et si ces nouveaux Charles se présentaient, croyez-vous qu'ils courraient d'aussi grands risques que le premier de remporter pour toute gloire le nom de téméraires?

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

NOUVELLE PHILOSOPHIE

DE LA NATURE

L'ATOME ET L'ESPRIT.

I. *Histoire des doctrines chimiques depuis Lavoisier jusqu'à nos jours*, par Ad. Würtz, membre de l'Institut, in-8°, 1869. — II. *De l'espèce et de la classification en zoologie*, par Agassiz, traduit de l'anglais par M. F. Vogeli, 1 vol. in-8°, 1869. — III. *Voyage au Brésil*, par Agassiz, traduit de l'anglais par M. F. Vogeli, 1869. — IV. *Anthropologie*, par M. A. de Quatrefages, membre de l'Institut, 1868. — V. *Leçons sur l'unité de l'espèce humaine*, par le même, 1868. — VI. *Les Questions anthropologiques de notre temps*, par M. Schaaffhausen, professeur à Bonn, traduit de l'allemand par M. L. Koch, 1868.

Les forces innombrables, infiniment variées, dont l'ensemble compose l'univers jouent sans cesse un jeu auquel l'homme ne peut jamais, quoi qu'il fasse, demeurer indifférent. Sa destinée en effet suit toujours plus ou moins les chances diverses de la partie engagée. Il s'efforce donc, autant qu'il est en lui, de diriger les coups, et pour cela d'entrevoir, comme disait Jouffroy, le dessous des cartes dont la nature physique ne lui présente que le dessus. Entrevoir le dessous des cartes dans le jeu des choses entre elles et avec nous, c'est pénétrer jusqu'au sanctuaire mystérieux où se cachent les énergies secrètes, les âmes, en un mot les causes secondes. C'est affirmer l'existence, déterminer la nature, marquer les caractères distinctifs des puissances de l'univers, non d'après l'expérience, qui n'a pas d'yeux pour les apercevoir, mais d'après l'idée que s'en

forme la raison. C'est travailler à cette science supérieure qui répand les clartés idéales sur la confuse réalité. Ceux-là y travaillent qui conçoivent et affirment l'atome d'éther dans les vibrations lumineuses, l'atome chimique au sein de la molécule de l'or et du cristal, l'âme sous le tissu de la plante, l'esprit dans les volontés de l'animal. Le philosophe ne mérite son nom qu'à la condition de démontrer ces conceptions diverses et d'en former une interprétation plus ou moins complète de l'univers. Alors la nature apparaît, grâce à lui, non plus comme une énigme indéchiffrable, mais comme une œuvre admirablement intelligible. La science qu'il édifie ainsi, c'est, depuis plus de vingt siècles, la métaphysique. De modernes savans, — MM. Berthelot et Laugel entre autres, — l'appellent la science idéale. Le nom de philosophie idéaliste de la nature est peut-être celui qui lui convient le mieux.

Dans ces dernières années, le crédit de cette science des causes a paru gravement compromis. De tous les points de l'horizon, des ennemis se sont levés contre elle. Cet assaut général était de nature à ébranler les convictions les plus éprouvées. Cependant les vétérans de cette philosophie française qui prend pour point de départ l'observation de l'homme intérieur sont restés fidèles à l'esprit qui depuis cinquante ans soutient et anime leurs études. Ils se séparent sur certains points sans doute, et il faut se réjouir de ces divergences, car la science en tirera profit; mais le fait certain et capital, c'est que durant la récente crise philosophique aucun penseur se rattachant de près ou de loin au grand mouvement de 1818 n'a renoncé à l'interprétation métaphysique de la nature.

Expliquer cette constance par l'entêtement ou par l'esprit de routine, ce serait faire à ces penseurs consciencieux et convaincus une injure gratuite. Leur ferme attitude a de tout autres causes. Ils se sont dit d'abord que la vérité expérimentale et la vérité rationnelle n'étant après tout qu'une même chose, elles devaient tôt ou tard se confirmer réciproquement; puis, suivant avec attention le prodigieux mouvement scientifique de l'époque présente, ils se sont assurés que beaucoup de savans, par leurs tendances philosophiques, n'ont cessé de justifier et justifient chaque jour davantage les espérances des métaphysiciens. La science moderne, je dis plus, la science actuelle, s'appuie sur un ensemble de conceptions idéalistes affirmées ou supposées. Ces conceptions, pour la plupart, sont celles auxquelles aboutit le spiritualisme; mais voici qui est plus curieux : les sciences positives se montrent parfois sur les questions capitales plus hardies, plus avancées, plus téméraires que pas une doctrine philosophique. C'est à tel point qu'en ce moment même elles hasardent un idéalisme vraiment nouveau, que les

spéculatifs de profession acceptent en partie, mais qui pourtant dépasse de beaucoup l'extrême limite de leurs inductions légitimes. Ainsi la métaphysique, vouée, selon de sinistres prophéties, à une mort prochaine, prend une vie et une force nouvelles, et cela avec la coopération parfois intempérante des sciences qui, disait-on, devaient la tuer. Si le fait est vrai, quel éclatant démenti donné aux prédictions positivistes!

Or ce fait est certain. Il n'y a plus à en douter quand on a étudié d'importans travaux récemment publiés. De nombreux savans reviennent à cette recherche de l'invisible, de l'idéal et des causes dont on s'était flatté de les dégoûter à jamais. Ni les trésors de l'observation, ni la beauté des lois nouvellement découvertes, ne satisfont leur soif de connaître. Il leur faut une philosophie idéaliste de la nature, et quand ils ne la trouvent pas toute prête sous la main, ils l'improvisent. Les preuves surabondent; mais pour aujourd'hui, je n'appellerai en témoignage que la chimie et l'histoire naturelle. Sur la philosophie des chimistes, mon guide sera le dernier ouvrage théorique de M. Ad. Würtz. Il y a deux sortes de chimistes : ceux qui ont peur de la philosophie et ceux qui possèdent l'art de s'y appuyer. M. Würtz est de ces derniers. Tout en exposant fidèlement les résultats de l'expérience, il les voit et les fait voir de haut. Si je ne me trompe, il dirait volontiers de la science et en particulier de la chimie ce que Bossuet disait de la vérité en général, qu'elle est semblable à l'eau des fontaines, et qu'on doit l'élever pour la mieux répandre. Aussi l'*Histoire des doctrines chimiques depuis Lavoisier jusqu'à nos jours* fait-elle penser en même temps qu'elle instruit; mais l'intérêt principal de ce remarquable morceau de littérature scientifique, c'est qu'on y assiste au développement continu pendant soixante années d'un idéalisme chimique auquel ont travaillé les plus illustres savans, et qui semble atteindre en ce moment son dernier degré de précision. C'est au sujet de cette philosophie que je consulterai surtout M. Würtz. Quant aux naturalistes, je demanderai leurs théories à trois hommes différens d'origine, de tendance, d'opinion. M. Agassiz, Suisse de naissance et professeur à Cambridge, en Amérique, est une puissante intelligence. Observateur pénétrant, penseur fécond en intuitions larges et profondes, du reste étranger, comme il le dit lui-même, à tout esprit de bigoterie ou de secte, il ne craint pas de se montrer idéaliste jusqu'à relever au nom de la zoologie les types génériques du platonisme. Notre compatriote M. de Quatrefages, plus circonspect, mais éminent par le talent d'exposition, la méthode et l'impartialité, établit en ce moment l'anthropologie sur un système d'hypothèses empruntées à la psychologie. Enfin un Allemand partisan avoué des

idées darwiniennes, M. Schaaffhausen, professeur à Bonn, a trouvé le secret d'édifier, en se fondant sur la théorie de l'évolution, une zoologie spiritualiste dont les perspectives hardies s'étendent à l'infini dans le passé et dans l'avenir. Les doctrines de ces savans ont d'autant plus de signification qu'ils ne sont enrôlés sous aucune de nos bannières philosophiques. En méditant sur leurs travaux, je suis arrivé aux conclusions suivantes, que je vais essayer de justifier par la démonstration. D'abord il y a au fond de la chimie moderne un idéalisme tantôt conscient, tantôt inconscient, mais nettement caractérisé. En second lieu, les naturalistes actuels ont aussi leur métaphysique, peut-être plus hardie encore. Enfin cet idéalisme scientifique, quoique parfois aventureux, n'est ni tout à fait hypothétique ni purement chimérique. Il répond aux vues les plus neuves de certains penseurs aussi solides que brillans, et il signale un mouvement auquel la philosophie proprement dite doit résolûment s'associer pour l'empêcher d'avorter et pour recouvrer cette hégémonie intellectuelle à laquelle son honneur et son devoir lui commandent également d'aspirer.

I.

Parmi les premières sciences où se soit exercée l'activité naissante et inexpérimentée de l'esprit humain, la chimie est assurément l'une des plus anciennes. Sans la faire remonter jusqu'à Mezraïm, fils de Cham et premier roi d'Égypte, sans en chercher les origines dans la douteuse sagesse des prêtres égyptiens, il est permis d'en reconnaître au moins les germes au fond des systèmes qui furent les préludes de la philosophie grecque. Dès cette époque, l'étude de la nature, confondue avec celle de la matière, était déjà idéaliste, car elle assimilait les forces physiques tantôt à des âmes, tantôt à des dieux. L'abus qu'elle faisait de l'hypothèse et de la conjecture était compensé par de fermes tendances philosophiques. A partir de notre ère, ce fut l'esprit de chimère qui l'emporta. Alors et au moyen âge, on rencontre de plus en plus marquées les traces de l'alchimie, cette recherche ardente et folle qui visait à découvrir le double secret de convertir les métaux en or et de prolonger à volonté la vie de l'homme en la dérobant aux maladies. Au premier siècle, Caligula tentait d'extraire de l'or d'une grande quantité d'orpiment, mais le peu de succès de son expérience ne tardait point à le dégoûter. Bien d'autres devaient réussir aussi peu sans toutefois perdre courage. Dix siècles plus tard en effet, l'alchimie, malgré ses mécomptes, s'obstinait à vivre d'espérance. L'une de ses plus fameuses victimes fut un médecin nommé Rhazès, à qui cette

science infligea deux déceptions cruelles. Renommé pour son habileté à produire de l'or, il fut incapable d'arracher à ses cornues la somme de dix pièces d'argent promise en dot à sa femme, et subit la prison pour dettes. Plus tard, atteint de cécité à la suite d'une cataracte, il reconnut, à ses dépens, son impuissance à commander aux maladies. Peu à peu cependant l'alchimie, instruite par ses échecs même, se rapprochait des voies scientifiques. Certes, au moment où le grand souffle de la renaissance excitait les intelligences et les poussait à toutes les audaces, Paracelse était encore alchimiste et astrologue. Il admettait, sous le nom de grand arcane, une matière première d'où la Divinité, selon lui, tirait tous les êtres, qui sont autant d'arcanes particuliers. Sans doute il a écrit des pages extravagantes où il prouve que certains *homuncules* semblables à nous peuvent naître en dehors des voies physiologiques; pourtant l'alchimie est à ses yeux autre chose que l'art de faire de l'or. C'est par excellence l'art de plier à notre usage les forces physiques en imitant habilement les opérations de la nature elle-même, qu'il nomme le premier des alchimistes. Lorsqu'il tenait ce langage dont la bizarrerie cache une réelle profondeur, Paracelse était le véritable précurseur de la chimie moderne. Imiter en effet les actions et les réactions de la nature, comme elle défaire, refaire, décomposer, recomposer les corps, telle devait être la puissance expérimentale de la nouvelle science chimique. D'autre part, personnifier la nature, la considérer sinon comme un alchimiste unique, du moins comme un ensemble de forces invisibles et idéalement conçues, dont il faut surprendre les habitudes et les lois, telle devait être la puissance théorique du chimiste au XIXe siècle. De ces deux puissances, on peut dire que Lavoisier a fondé la première, Dalton la seconde.

Lorsque Lavoisier parut, l'alchimie agonisait; mais elle n'était pas morte. Soutenue par la pensée que les métaux étaient des corps composés et par l'incorrigible espoir d'en retirer beaucoup d'or, elle s'obstinait dans ses anciennes pratiques. Lavoisier lui porta le coup de grâce en démontrant que les métaux sont des corps simples; mais là ne se borna point l'œuvre de son génie. Généralisant la notion des corps simples, il l'éleva au suprême degré de clarté. Il proclama simples les corps dont on ne peut tirer qu'une seule espèce de matière, qui, soumis à toutes les épreuves, se retrouvent toujours les mêmes, indestructibles, indécomposables. Après avoir défini ces corps, Lavoisier montra qu'ils étaient doués du pouvoir de s'unir entre eux et de former par là des corps composés sans que cette union entraîne la moindre perte de substance. Il constatait en effet, la balance à la main, que chaque combinaison ren-

ferme toute la matière des corps qui y sont entrés. Ces quelques principes d'apparence si modeste portaient dans leurs flancs la plus brillante et la plus heureuse des sciences modernes. Dès ses premières années, elle se développa rapidement à l'aide de sa méthode, dont la précision est incomparable. Sa puissance fut complète lorsqu'elle eut découvert avec Wenzel et Richter la loi des proportions définies, avec Dalton la loi des proportions multiples. Ces lois lui avaient livré le secret de l'action réciproque des élémens. Par elles, la chimie connaissait désormais les conditions mathématiques dans lesquelles s'accomplissent les mariages des substances qu'elle rapproche. Elle devenait maîtresse de former à son gré ces unions mystérieuses ou de les dissoudre quand il lui plairait. Réalisant enfin le vœu de Paracelse et se conformant au précepte de Bâcon, elle imitait à volonté la nature et devenait, au moins dans certains cas, sa rivale.

Au moment même où ses lois lui étaient révélées par des faits éclatans, la chimie voulut pénétrer, au-delà de l'expérience, jusqu'à la substance des corps et jusqu'à la cause interne des changemens qu'ils éprouvaient. Trente ans à peine après les premières observations de Lavoisier, cette science sentit la nécessité de grouper les phénomènes autour d'une théorie qui en éclairât l'étendue et les relations. Dès lors on la surprend en flagrant délit de métaphysique. Ce qui paraîtra plus étonnant encore, c'est que l'idéalisme chimique inauguré à cette époque est resté en crédit, s'est fortifié avec les années, et exerce aujourd'hui un empire presque incontesté. Pour comprendre et mesurer l'essor que prit la chimie théorique il y a soixante ans, il faut savoir comment on fut conduit à adopter l'hypothèse des atomes.

En 1804, Dalton étudiait à Manchester la composition de deux gaz, le gaz des marais et le gaz oléfiant, formés l'un et l'autre d'hydrogène et de charbon. Il reconnut que, la quantité de charbon restant la même, le gaz oléfiant renferme exactement moitié moins d'hydrogène que le gaz des marais. Frappé de cette proportion de 2 à 1, il voulut étudier au même point de vue la composition de l'acide carbonique et de quelques autres corps. Le résultat de ses recherches fut celui-ci : lorsqu'un corps simple donné forme avec un autre corps simple une suite de combinaisons, le poids de l'un de ces corps restant le même, les poids de l'autre varient suivant des rapports numériques très simples. Quoi de plus simple effectivement que les différences de 1 à 2, 1 à 3, 2 à 3, 1 à 4, qui expriment ces rapports? C'est là ce qu'on a nommé la loi des proportions multiples, dont la formule a été trouvée par Dalton. Un exemple rendra cette loi aisément intelligible. Qu'on prenne

de l'azote et de l'oxygène et qu'on en forme une série de composés en conservant toujours la même quantité d'azote, soit 175 parties, on obtiendra le tableau suivant :

Le protoxyde d'azote renferme, pour	175	parties d'azote,	100	d'oxygène.
Le bioxyde d'azote.....	175	—	200	—
L'acide nitreux.....	175	—	300	—
L'acide hyponitrique.....	175	—	400	—
L'acide nitrique.....	175	—	500	—

Entre les chiffres de ces deux colonnes, les relations sont saisissantes. Un seul et même nombre occupe la première, tandis que dans la seconde figurent des quantités qui varient comme les nombres simples 1, 2, 3, 4, 5. Notons que cette belle loi embrasse et confirme celle des proportions définies, laquelle est encore plus facile à comprendre, et consiste en ceci, que, pour former par exemple du protoxyde d'azote, il faudra dans tous les cas invariablement associer 175 parties d'azote à 100 parties d'oxygène. Il y a là une proportion déterminée, fixe, constante, qui constitue une loi. Avant Dalton, cette permanence avait été contestée; elle le fut encore de son temps, notamment par Berthollet. Elle ne l'est plus aujourd'hui. En posant cette loi, en y ajoutant celle des proportions multiples, la chimie est venue attester deux fois les habitudes régulières de la nature et l'ordre merveilleux auquel elle obéit.

Après avoir constaté ces intéressans phénomènes, Dalton eut l'ambition de les interpréter théoriquement. Pour expliquer le jeu si merveilleusement régulier des combinaisons chimiques, il eut recours à une hypothèse très claire dont il sut encore augmenter la clarté. Évoquant les corpuscules autrefois imaginés par Démocrite, il supposa que les parties dernières qui s'associent dans les corps mis en présence sont des atomes d'une étendue réelle et d'un poids constant. Partant de là, il disait que, si deux corps se combinent selon la loi des proportions définies simples, un atome du premier s'unit à un atome du second. Si les combinaisons ont lieu selon la loi des proportions multiples, on admettait qu'un atome du premier corps s'unit successivement à un, deux, trois, quatre, cinq atomes du second. Entre les molécules complexes des corps composés, il établissait les mêmes rapports qu'entre les atomes des corps simples réunis par l'affinité. Enfin le poids d'un corps n'était plus que la somme des poids de ses atomes. On raisonnait sur des termes précis, on s'entendait avec soi-même, les abstractions prenaient corps.

Dès le début, on apprécia l'utilité et la fécondité de cette hypothèse. Elle a été éprouvée pendant plus d'un demi-siècle par une légion d'esprits chercheurs et inventifs. Gay-Lussac, Ampère, Berzélius, M. Dumas, Laurent et Gerhardt l'ont tour à tour marquée

de leur empreinte. Entre les mains des derniers venus, elle s'est élargie, a pris une physionomie nouvelle et a reçu le nom caractéristique de théorie de l'atomicité. Sous cette forme récente, elle comprend quatre suppositions essentielles : les corps simples se composent de particules invisibles ou atomes; ces élémens sont doués du pouvoir d'attirer et de fixer à leur substance les atomes de certains autres corps; ils ont la propriété de choisir en quelque sorte le nombre et l'espèce des atomes auxquels ils tendent à s'unir; enfin de cette dernière propriété se déduit la structure intérieure, la forme secrète ou, si l'on veut, l'architecture mystérieuse de la molécule. Existence de l'atome invisible, affinité, atomicité, structure moléculaire, où la chimie a-t-elle rencontré ces idées? Hypothétiques ou non, ces notions sont admises par elle; elle s'en sert à chaque instant. Encore une fois, à quelle faculté les doit-elle? Est-ce aux sens? est-ce à la pure raison? Dans cette conception de l'atome renouvelée du matérialisme antique par la science contemporaine, n'y a-t-il que des résultats puisés aux sources expérimentales?

Parmi les savans modernes, il y en a qui, malgré l'étymolog du mot, admettent que l'atome est étendu et même divisible. D'autres ne séparent pas l'idée d'indivisibilité de l'idée d'atome. Les premiers comme les seconds, quoique par des voies différentes, franchissent les limites de l'observation sensible et s'engagent dans le domaine des choses idéales. En effet, à le prendre d'abord comme étendu et divisible, l'atome n'a jamais été isolé de la masse dont il est partie intégrante. Pesant, il n'a jamais été séparément pesé; étendu, il n'a jamais été séparément mesuré. Personne ne l'a vu, ni touché, ni montré. Il n'a donc jusqu'à présent qu'une existence purement rationnelle, car, malgré les propriétés physiques que la science lui prête, aucun de nos organes n'en a jamais reçu la moindre impression.

Regarde-t-on l'atome comme indivisible? Ce que nous venons de dire sera, s'il est possible, encore plus vrai. « On appelle atome, dit M. Louis Büchner, la plus petite particule de matière qu'on ne peut plus diviser, ou que nous nous représentons comme indivisible. » Soit, répondrons-nous; mais on ne se représente que les objets qu'on a déjà connus en entier ou dont on a rencontré du moins les élémens épars dans la réalité. Or on peut défier les savans de montrer l'indivisible où que ce soit dans la nature. Le microscope n'a pas rapproché l'indivisible de nos regards; il l'en éloigne au contraire de plus en plus à mesure que l'instrument se perfectionne. D'un autre côté, l'étendue mathématique elle-même est toujours divisible par la pensée. Il n'y a d'indivisible en nous que notre âme, et en dehors de nous que ce que l'âme a idéalement conçu à l'image d'elle-même.

Pour juger à quel point l'atome, indivisible ou non, est en dehors et au-delà de l'expérience, il faut considérer les attributs qui lui sont conférés par les chimistes qui en font la base de leurs théories. Certes, de cette particule élémentaire je ne dis pas que c'est un être vivant. Je ne puis consentir pourtant à n'y voir qu'un élément inerte, car il se meut, *e pur si muove*, et qui plus est, il meut. Entre la vie, si riche en énergies diverses, même à son plus bas degré, et l'inertie, si pauvre qu'elle en est réduite à tout recevoir du dehors, il y a un milieu. Ce milieu, cet intermédiaire trop souvent méconnu, c'est la force, dont le caractère est d'être capable d'action, tout en restant dépourvue de conscience, de sentiment, de pensée, de liberté. Cette force, insensible, aveugle, fatale, mais non pas inerte, elle entoure, presse, menace ou sauve ceux qui s'obstinent à la nier. C'est l'oxygène qui brûle, le sel qui dissout, le curare qui tue. Brûler, dissoudre, tuer, serait-ce donc être inerte? Il suffit de constater quant à présent que l'atome est regardé par la plupart des chimistes comme doué, au moins hypothétiquement, d'une certaine énergie active qu'on nomme l'affinité.

Parmi ceux-là mêmes qui emploient incessamment ce mot d'affinité, il y en a qui ont coutume de ne le regarder que comme une sorte de signe algébrique remplaçant dans le discours quelque chose d'absolument inconnu. Ils se trompent en cela, et les philosophes ont le droit de relever cette erreur. Non, le mot d'affinité n'est point une expression inintelligible. Sans avoir le génie de Goethe, qui l'a pris pour titre d'un de ses plus curieux ouvrages, on comprend que ce terme désigne la faculté d'attirer, d'être attiré et de tendre fortement à s'unir avec ce qui attire. Quand on veut expliquer par analogie la vertu de ce magnétique attrait, on le compare naturellement à l'amour, qui, lui aussi (chacun le sait, l'a su ou le saura), est une puissance d'attirer, d'être attiré et de s'unir. N'en croyez donc pas tout à fait les savans qui prétendent ignorer entièrement ce que c'est que l'affinité. Ce qu'il y a de vrai dans leurs affirmations restrictives, c'est que la science n'a jamais aperçu l'affinité parmi les objets qu'observent les sens. Oui, cette force est invisible, impalpable. C'est un de ces moteurs qui animent l'univers au point que pas une parcelle de matière n'y demeure une seconde dans l'immobilité. Ces moteurs, qui les a vus? Personne; cependant tout le monde y croit, en parle et s'en fait une idée. D'après quel type? D'après notre âme évidemment, qui est un moteur, mais un moteur qui se voit lui-même et que les yeux du corps n'ont jamais seulement entrevu.

On ne se contente pas d'attribuer à l'atome invisible l'affinité, non moins invisible que lui. D'après la chimie, non-seulement l'atome attire et fixe l'atome, il a en outre le pouvoir supérieur de choisir le nombre et la qualité des atomes auxquels il s'associe. Les faits

semblent confirmer ce langage, d'ailleurs si limpide et si attachant qu'on en croit volontiers ceux qui le parlent en maîtres. « Chaque atome, écrit M. Würtz, apporte dans ses combinaisons deux choses: d'abord son énergie propre, et de plus la faculté de la dépenser à sa manière, en fixant d'autres atomes, pas tous indistinctement, mais de certains atomes et en nombre déterminé. » Quoi de plus clair? L'auteur de ces lignes m'ouvre la porte du monde atomique. J'y entre de plain-pied. Là j'aperçois par la pensée des êtres formant des unions assorties. J'avance encore, et l'on m'initie plus intimement à leur caractère. Tel métal est incapable de s'unir, par exemple, à plus d'un atome de chlore, tel autre en prend deux. Celui-ci se combine à trois atomes de chlore, celui-là en prend quatre pour former un chlorure saturé. Voici maintenant les atomes de carbone qui montrent une tendance tout à fait singulière à s'accumuler en grand nombre dans les molécules des corps organisés. Je demande pourquoi; on me répond que c'est qu'ils ont la faculté de se combiner entre eux et de s'attacher les uns aux autres. Cette faculté qu'ont les atomes de choisir un nombre déterminé d'autres atomes appropriés à leur nature spéciale, les chimistes l'ont baptisée l'atomicité. Qu'est-ce donc au fond que l'atomicité? Comme l'affinité, c'est une force, mais plus spéciale encore et plus définie. C'est une énergie fatale, aveugle, et qui pourtant opère électivement avec une sûreté si infaillible que les effets en sont prévus et d'avance notés en formules. Je me demande inutilement en quel temps, en quel lieu, dans quel être j'ai surpris au passage une force pareille à celle-là. Je vois bien la fatalité dans la nature, où les choses subissent la loi des retours périodiques ou des transformations inévitables; mais avec mes yeux je n'y vois pas la force. En moi-même, j'aperçois, à côté de la liberté, des passions impétueuses, violentes sans doute, mais dont aucune n'a l'allure mathématiquement fatale de l'atomicité. L'univers m'offre la fatalité et me dérobe la force. Ma conscience me donne le spectacle de la force, mais me dérobe l'absolue fatalité. C'est le travail de mon esprit qui rassemble et combine ces deux notions séparées. L'atomicité est conséquemment une notion composite, faite d'un élément pris à la nature et d'un autre emprunté à la conscience; c'est encore une œuvre idéale de la raison.

En partant de l'atomicité, les chimistes arrivent à dessiner dans leur esprit d'abord, puis sur le papier, la configuration des groupemens moléculaires. En 1855, M. Würtz avait entrevu la théorie de l'atomicité avec quelques-unes des conséquences qui en découlent. Trois ans plus tard, cette théorie fit un grand pas. Un mémoire important de M. Kékulé énonçait cette idée, que le carbone est un élément tétratomique, c'est-à-dire doué du pouvoir de fixer

à un seul de ses atomes quatre atomes d'un autre corps. C'est ce qu'on exprime d'une autre manière en disant que le carbone a quatre atomicités. M. Kékulé en était venu là en observant que, dans les corps organiques les plus simples, un atome de carbone est toujours uni à une somme d'élémens équivalente à quatre atomes d'hydrogène. Ainsi la molécule du gaz des marais, qui se compose d'un atome de carbone et de quatre atomes d'hydrogène, est tétratomique. On en conclut qu'elle peut être figurée par une croix grecque. L'atome de carbone occupe le centre de la croix et les atomes d'hydrogène sont placés aux extrémités des quatre bras. Cette figure ingénieuse a été présentée avec beaucoup d'autres par M. H. W. Hoffmann à ses auditeurs dans une leçon publique faite à l'Institution royale de Londres. Cet exemple très simple suffit pour expliquer comment les chimistes passent de l'atomicité à la structure moléculaire; mais on parvient à décrire des molécules bien autrement complexes. Il y en a d'inachevées dont certaines atomicités demeurées disponibles attendent encore l'atome ou les atomes qu'elles exigent pour être saturées. Il y en a qui forment une longue chaîne aux nombreux anneaux rivés l'un à l'autre par la force de combinaison. D'autres ont un noyau entouré d'un premier cercle d'atomes auxquels d'autres atomes s'attachent comme autant d'appendices, et dans ces systèmes moléculaires le groupement des particules élémentaires est souvent déterminé d'une façon nécessaire par le nombre et l'énergie propre des atomes.

Cette reconstruction de l'architecture moléculaire au moyen des indications fournies par l'atomicité est intéressante à étudier. Le savant y déploie une sorte de pouvoir créateur. En cherchant à percer les voiles sous lesquels se cache l'organisme de la molécule, il mêle malgré lui je ne sais quelle fantaisie poétique à l'exactitude des expériences et à la rigueur des formules. Est-il besoin de dire pourquoi? Ici encore une fois, le chimiste chemine dans les sentiers mystérieux de l'invisible. En elle-même et par les notions qui la préparent, la construction de la molécule est une opération essentiellement idéale. Pas plus que l'atome, pas plus que la molécule elle-même, l'arrangement des particules élémentaires n'est saisi par l'observation. Conséquence de prémisses purement idéales, la conception de cette structure a le même caractère que les notions d'où elle dérive.

Il est aisé maintenant de mesurer l'importance philosophique de la théorie atomique. Le rôle que les chimistes attribuent à cette théorie est considérable. Affinité et atomicité, dit M. Würtz, telles sont les deux manifestations de la force qui réside dans les atomes, et cette hypothèse forme aujourd'hui la base assurée de notre système de connaissances chimiques. — Certes on ne parlerait pas en

ces termes d'une hypothèse de circonstance destinée à disparaître bientôt. Eh bien! quand la philosophie examine de près cet ensemble de vues fécondes, elle n'y découvre que des inductions psychologiques et des intuitions idéalistes.

Ce n'est pas tout. En y réfléchissant, on voit se dessiner au fond de cet idéalisme une véritable théorie métaphysique de la matière. Il en sort en effet certaines conclusions que plus d'un chimiste déclinera peut-être, mais qu'il n'est pas facile d'éluder. Ces conclusions iraient aussi loin que les solutions risquées par les penseurs les moins timorés. D'abord et du premier coup, la théorie atomique entraîne une modification profonde des idées reçues au sujet de l'essence de la matière. C'est en partant de l'atome, à la fois invisible et indivisible, c'est en pensant à la force, indivisible et invisible comme l'atome parfait, que tel chimiste illustre de notre siècle en est venu à idéaliser la matière presque jusqu'à la supprimer. Dans une occasion récente et solennelle, M. Dumas a pu dire de Faraday : « Il ne croyait même pas à la matière, loin de lui tout accorder... Ce qu'on appelle matière n'était à ses yeux qu'un assemblage de centres de forces. » Voilà bien l'élément dernier de la matière rapproché autant que possible de la substance immatérielle. — La seconde conséquence de l'atomisme chimique, c'est qu'il individualise les parties constitutives de la matière. Une certaine école rêve encore de nos jours l'absolue identité de toutes les matières : idée séduisante peut-être pour les esprits que domine en toute chose la passion de l'unité, mais simple conjecture aussi longtemps qu'on n'aura pu décomposer et réduire en poussière d'atomes semblables les corps indécomposables jusqu'ici. De toutes les conséquences de la théorie atomique, la plus remarquable, c'est qu'elle tend à restreindre le principe trop absolu de l'inertie de la matière. On répète que la matière, abandonnée à elle-même, est incapable de changer d'état. D'autre part, les chimistes nous disent que les atomes se portent, se lancent, se précipitent vers les atomes pour lesquels ils ont une vive affinité. M. John Tyndall s'approprie et prend à la lettre ce mot poétique d'Émerson : « les atomes marchent en cadence. » N'est-il pas évident qu'une énergie aussi spontanée exclut dans les élémens de la matière l'inertie complète qui en serait la négation?

Tous les chimistes, dira-t-on, n'ont pas embrassé la cause de l'atomisme. Sans doute; mais parmi les hérétiques il en est d'éminens qui ont aussi leur idéalisme, quoique moins complet que celui des orthodoxes. Tel est, par exemple, M. Berthelot. Le jeune professeur du Collége de France n'est pas seulement l'un des plus brillans promoteurs de la chimie organique; c'est encore un penseur. Il a une philosophie à lui qu'il a exposée d'abord dans l'in-

troduction et dans la conclusion de son ouvrage principal (1); puis dans une étude encore présente à la mémoire des lecteurs de la *Revue* (2). Ces deux écrits le montrent fort éloigné du positivisme. Il s'y défend de l'intention de proscrire les hypothèses et les théories. Il écarte soigneusement le mot d'atome; mais il emploie volontiers celui de molécules et de forces moléculaires. Il ne supprime nullement les questions métaphysiques. Au contraire, sur l'ensemble des faits recueillis par la science positive, il fonde et élève l'édifice de la science idéale. On souhaiterait que celle-ci lui parût capable d'arriver à la certitude. C'est beaucoup toutefois que de l'admettre même en la réduisant à la probabilité. D'ailleurs la science des causes a plus d'une fois rencontré juste, puisque M. Berthelot écrit que la chimie « a réalisé sous une forme concrète la plupart des formules de la vieille métaphysique. »

Nous ajoutons, quant à nous, que la plupart des chimistes confirment et au-delà les idées de la métaphysique nouvelle. Voici en effet ce que, d'après les considérations précédentes, on peut dire dès à présent. Ouvertement, comme Faraday, ou sans le savoir et en dépit d'eux-mêmes, les partisans de l'atomisme chimique ont une métaphysique idéaliste. Cette métaphysique attribue ou tend à attribuer à la matière un degré d'idéalité et de puissance que nulle philosophie ne lui avait accordé jusqu'au siècle présent. Je ne vois point de système antérieur à notre temps qui ait conçu une matière à la fois si peu matérielle que celle de Faraday et si énergiquement active que celle de M. Würtz. Il n'y a que la hardiesse de certains penseurs du temps présent qui égale l'audace consciente ou involontaire de quelques chimistes. L'idéalisme spiritualiste de la zoologie et de l'anthropologie actuelles est du même genre que celui des chimistes. L'origine en est la même, et la nouveauté au moins aussi grande.

II.

S'il est une science qui paraisse au premier aspect libre d'attaches métaphysiques, c'est l'histoire naturelle. On ne voit pas tout de suite quelle nécessité l'entraînerait au-delà de l'observation pure et simple des faits sensibles. Pour reproduire le tableau des êtres tel qu'il se déroule chaque jour sous nos yeux, elle n'a nul besoin, à ce qu'il semble, de spéculations transcendantes. On se demande en quoi elle pourrait avoir affaire de ce que les sens n'at-

(1) *La Chimie organique fondée sur la synthèse.*

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1863, *la Science positive et la science idéale*, par M. Berthelot.

teignent pas. Que la chimie s'allie avec la philosophie, on le conçoit. La forte unité que lui prête la théorie l'empêche de se résoudre en une maigre nomenclature de formules et de faits. En outre, des hauteurs où l'élèvent les principes, elle domine et gouverne les applications et la pratique au lieu de s'y asservir; mais qu'importent les idées, les principes, les causes, au naturaliste, dont l'ambition discrète n'a point à s'inquiéter du pourquoi des choses?

N'est-il point satisfait quand il a su retrouver et dépeindre l'ordre vivant de l'univers? Il est vrai, le naturaliste n'explique pas. Le but unique de ses efforts est de classer, c'est-à-dire de découvrir et de marquer au juste la place que chaque espèce d'êtres occupe dans la hiérarchie universelle. Toutefois classer n'est pas une tâche à laquelle le travail de l'expérience suffise absolument. Déjà quatre cents ans avant notre ère, l'auteur du *Philèbe* et du *Sophiste*, le maître du naturaliste de génie qui a écrit l'*Histoire des animaux*, enseignait que l'art des classifications est un don tout à fait divin. Sans diviniser ni Linné, ni Cuvier, ni les deux Geoffroy Saint-Hilaire, on doit avouer que déterminer les caractères génériques et spécifiques des corps bruts, des plantes et des animaux, est l'une des entreprises les plus ardues de la science. D'éminens esprits y ont échoué ou n'y ont qu'imparfaitement réussi. La science actuelle en connaît la raison. Ils ont tenu trop grand compte des caractères visibles et négligé ces traits profonds que la philosophie seule sait aller saisir sous les apparences. La considération exclusive de la structure les a souvent trompés : elle abuse encore aujourd'hui leurs successeurs. Ne se fier qu'à la forme extérieure, c'est ressembler à un sculpteur qui, pour faire un buste, se bornerait à pratiquer un moulage sur le vif, et ne reproduirait la figure qu'en éteignant le regard et en pétrifiant la physionomie.

Dans son livre sur *l'Espèce et les classifications*, M. Agassiz a exposé avec beaucoup d'autorité les mérites et les défauts de ce procédé, dont le vrai nom serait celui de méthode extérieure. Évidemment le naturaliste ne peut se passer d'une étude attentive de la structure. La connaissance approfondie des linéamens de l'organisation tant végétale qu'animale lui est indispensable. S'il ne l'a pas envisagée sous tous ses aspects, il tombe dans une foule d'erreurs et de confusions. Égaré par de trompeuses ressemblances, l'observateur emploie le même terme d'ailes ou de pattes pour désigner les appendices locomoteurs des oiseaux et des insectes que distinguent pourtant d'essentielles différences. Il continue d'appeler poumons les cavités respiratoires des limaces tout comme les voies aériennes des mammifères, des oiseaux et des reptiles. Il prend l'organe caractéristique du poisson volant pour une aile, tandis

que c'est à la lettre une voile présentée par l'animal au souffle du vent. Il range dans deux espèces séparées le mâle et la femelle de certains poissons, très différens d'aspect, mais de même famille. Pour éviter ces méprises, il faut regarder de fort près les formes extérieures. En même temps qu'elle révèle les dissemblances les plus délicates, l'analyse de la structure fait éclater l'harmonie des ressemblances. Elle met en vive lumière cette unité de plan qui, d'un pôle à l'autre, sous tous les méridiens, relie entre eux les poissons, les oiseaux, les reptiles, les mammifères. Ces mérites sont à coup sûr considérables, la méthode extérieure ou matérielle les possède au plus haut degré; mais elle est entachée d'un défaut qui, lorsqu'on l'emploie exclusivement, en fait disparaître les avantages : elle n'observe et ne décrit qu'un seul côté des êtres vivans.

Ceux-ci ont une autre face aussi réelle que physiquement insaisissable. Sous les formes habilement conservées dans les collections zoologiques, quelque chose souffrait, jouissait, frémissait autrefois de colère ou d'amour. Voilà bien l'aile diaprée du papillon, la gorge étincelante du colibri, le fauve pelage du tigre; l'animal visible est là, l'animal invisible n'y est plus. Il a vécu pourtant. Au XVIIe siècle, les grands cartésiens en ont autrement jugé. Ils ont cru que les animaux ne sont que des machines plus ou moins perfectionnées, et ils ont voulu le faire croire; mais ils n'y ont pas réussi. La Fontaine, qui se connaissait en bêtes, et Mme de Sévigné, qui savait bien un peu ce que c'est que l'esprit, furent au premier rang parmi les défenseurs de l'esprit des bêtes. Le XVIIIe siècle partagea leur avis, et, plus épris de la nature, il ouvrit sur l'organisation des animaux de véritables perspectives psychologiques. Réaumur et Rösel ont marché dans cette voie. Buffon y a marqué son passage par des traces brillantes et ineffaçables. Il eût fallu suivre ces exemples, sauf à coordonner plus fortement les observations et à en tirer les conséquences dont elles étaient grosses. Au siècle présent, Audubon en Amérique, Naumann en Allemagne, Frédéric Cuvier et plus récemment MM. Milne Edwards et Ém. Blanchard en France, ont prouvé combien serait attachant et utile au progrès de l'histoire naturelle un vaste ensemble de monographies psychologiques sur les diverses espèces animales.

Il y a plus, et c'est là une vue dont M. Agassiz aura eu l'honneur de mettre l'importance hors de doute, la psychologie est l'un des plus sûrs moyens, sinon le meilleur, de déterminer d'une façon certaine les caractères distinctifs des genres et des espèces. Ressemblances et dissemblances apparaissent à cette lumière plus nettes, plus saillantes que jamais. A la vérité, pour faire porter tous ses fruits à cette féconde méthode, ce ne serait pas assez d'observer

un animal adulte d'un sexe quelconque, et d'esquisser à grands traits, d'après cet unique individu, la physionomie abstraite de l'espèce. Il y aurait à suivre d'un regard patient la série des développemens successifs de plusieurs sujets, à examiner si cette suite de progrès présente dans les genres divers des phases pareilles ou différentes. Si chaque espèce en effet dans son mouvement ascendant s'arrête à un degré distinct de l'échelle psychologique, chaque espèce a son essence à elle, sa nature morale, qui la différencie des autres espèces, quelque semblables du reste que soient les commencemens. Un exemple fera sentir la justesse de cette pensée. Il semble que chez tous les animaux sans exception l'amour maternel se produise à son heure sous les mêmes traits et avec une ravissante évidence. Ce n'est pas seulement la poule qui veille sur sa nichée et qui au besoin la défend; les preuves de l'universalité de cet instinct sont innombrables. Le chat marin a autant de sollicitude pour sa progéniture, la fourmi nourrice prodigue autant de soins aux larves fraîchement écloses que la femme à son enfant. Irez-vous donc tout de suite en conclure que l'affection maternelle est absolument la même chez les insectes, chez les poissons et chez la compagne de l'homme? Vous n'en auriez pas le droit. Comment alors découvrir la différence? En suivant la femelle de l'animal et la jeune femme pas à pas, depuis le premier instant jusqu'à la dernière minute de leur carrière maternelle. Cette comparaison dévoilerait tôt ou tard une de ces différences spécifiques, profondes, décisives peut-être, une de ces lignes de démarcation qu'il appartient à la seule science de l'esprit de mettre en lumière. Ce n'est point là, convenons-en, l'ancienne et classique psychologie. C'en est une autre qui doit porter le nom nouveau de psychologie comparée. Elle aussi, elle aura ses destinées, tout comme l'anatomie comparée, la philologie comparée, et d'autres encore, qu'il lui sera peut-être donné de redresser.

Ce ne sera pas la faute de M. Agassiz, si cette jeune science ne reçoit bientôt une vigoureuse impulsion. Le naturaliste philosophe ne se contente pas de se former une idée de la vie affectueuse et intellectuelle de l'animal d'après ce que le sens intime lui dit de son âme propre, il n'arrête son idéalisme qu'aux dernières profondeurs. Comme il entend d'ailleurs ne s'enchaîner à aucune solution religieuse, il admet ouvertement l'existence, dans tout animal, d'un principe immatériel semblable à celui qui, par son excellence et la supériorité de ses dons, élève l'homme si fort au-dessus des animaux. « Ce principe existe, dit-il, sans aucun doute; qu'on l'appelle âme, raison ou instinct, il présente, dans toute la chaîne des êtres organisés, une série de phénomènes étroitement liés les uns aux autres. Il est le fondement, non-seulement des plus hautes ma-

nifestations de l'esprit, mais encore de la permanence des différences spécifiques qui caractérisent chaque organisme. » S'élançant dans le champ infini des inductions et de l'idéal, M. Agassiz ne balance point à affirmer l'immortalité des bêtes. On raconte qu'un homme d'une érudition rare et de beaucoup d'esprit regrettait vivement, aux approches de sa fin, de ne pouvoir emporter au-delà du tombeau sa bibliothèque bien-aimée. Il souriait en en faisant l'aveu; mais son regret était sincère. Pareillement la raison de M. Agassiz ne conçoit pas un paradis où manquerait la faune si riche et si belle de ces États-Unis dont il a fait sa seconde patrie. Comment ne pas être frappé de ces tendances de la science moderne qui non-seulement atteignent, mais encore laissent loin derrière elles les suprêmes espérances des métaphysiciens spiritualistes?

Ce n'est, répondra-t-on, qu'un cas particulier. — Je pourrais répliquer qu'en ces matières on pèse les voix au lieu de les compter. Mieux vaut à ce témoignage en ajouter un autre de poids presque égal et en même temps d'un autre caractère. Voici donc maintenant un savant français aussi réservé, aussi jaloux de garder la neutralité à l'égard des doctrines spéculatives que le précédent est porté à conclure en philosophe. Dans ses ouvrages et dans ses leçons, M. de Quatrefages aime à répéter qu'il s'interdit sévèrement le terrain des idées tant religieuses que philosophiques. Loin de nous la pensée de mettre à plaisir un tel esprit en contradiction avec lui-même. On cherche ici des témoignages à recueillir, non des adversaires à embarrasser. Il sera donc permis de signaler sans dessein hostile les points où l'anthropologie, bon gré mal gré, touche à la métaphysique ou plutôt s'y engage.

Parmi les questions que se pose l'anthropologie, la première est celle-ci : quelle est la place qui appartient à l'homme dans le tableau général des êtres, et d'abord à quel règne se rattache-t-il? Résoudre ce problème n'est possible qu'à la condition de distinguer l'homme du minéral, du végétal, de l'animal même, s'il y a lieu. L'anthropologie, celle du moins qu'enseigne M. de Quatrefages, refuse aux minéraux et aux plantes la sensibilité et la volonté, tandis qu'elle regarde ces facultés comme les attributs essentiels de la nature animale. N'entrevoyant pas dans le végétal le plus petit indice de sensation réelle ou d'émotion véritable, cette science réserve à l'animal la sensibilité qui l'excite et la volonté qui le meut sous l'aiguillon de la souffrance et du désir. C'est fort bien; toutefois la zoologie doit nous apprendre où elle a fait connaissance avec ces puissances animales qu'elle nomme sensibilité et volonté. Elle répondra sans doute qu'elle les a aperçues au fond de la conscience humaine, car la sensibilité du chien tant admirée et la volonté du mulet si incontestée, personne ne les a jamais vues; mais au nom

de quel principe la zoologie transporte-t-elle dans la bête ce qu'elle n'a saisi qu'en nous? C'est, dit-elle, qu'il est légitime de rapporter les mêmes faits à des causes semblables. D'accord : seulement ce principe, si évident que l'on ne peut s'abstenir de l'appliquer, dépasse de mille lieues la portée et l'horizon de l'histoire naturelle. C'est un axiome idéaliste.

Nous en dirons autant du suivant, invoqué sans l'ombre d'hésitation par la zoologie : ce qui sent et veut dans l'animal est une seule et même chose; là où est présumée l'individualité, là aussi doit être présumée l'unité de la force. — La formule est excellente; Leibniz et Jouffroy n'auraient pas mieux dit. Cependant, qu'on y prenne garde, l'individualité est le trait caractéristique d'une substance simple, mais simple au point de ne comporter aucune division, non pas même la division par la pensée. Cherchez où vous voudrez une telle substance au sein du monde physique, vous perdrez votre temps. Repliez-vous au contraire une seule minute sur vous-même, vous verrez face à face cette réalité intérieure. Le naturaliste trouve et prend l'idée d'individualité à la même source que l'idée de volonté. Quand il conçoit l'animal invisible à l'image de l'homme intérieur, il fait, ne lui en déplaise, non plus acte de zoologiste, mais acte de métaphysicien, comme le chimiste quand celui-ci conçoit et affirme l'atome indivisible.

L'animal une fois distingué de la plante et des corps inorganiques, il reste à savoir si l'homme est par essence distinct de l'animal. A ce point de la discussion, l'intérêt redouble. Ne suis-je qu'un mammifère d'un rang élevé, suis-je l'un des citoyens d'un monde où l'animal n'aura jamais droit de cité? Pour savoir s'il y a ce qu'elle nomme un règne humain, l'anthropologie commence par éliminer l'un après l'autre tous les phénomènes qu'elle observe à la fois chez les animaux et chez l'homme. Où cherchera-t-elle les traits nouveaux qui impriment à l'humanité la marque significative d'un genre distinct? Sera-ce dans l'anatomie? Non, tous les grands appareils qui fonctionnent dans le corps de l'homme se voient aussi dans l'organisation de la plupart des animaux, au point de présenter une identité de composition qui se constate os par os, muscle par muscle, nerf par nerf. Aurons-nous recours à la physiologie? Pas davantage; là où les organes sont semblables et composés de semblables élémens, nulle différence dans les fonctions. Fera-t-on valoir la noblesse de la station verticale chantée par la poésie comme l'un des priviléges de l'humanité? Certains singes vont sur deux pieds, et, parmi les oiseaux, le grand manchot et une race particulière de canards domestiques ont la même façon de marcher et de se tenir. Ce sera donc aux facultés intellectuelles que l'homme se reconnaîtra éminemment? Oui, si l'intelligence n'était

qu'en lui; mais on la voit poindre chez le zoophyte, luire un peu plus chez l'insecte, se révéler même chez l'huître, que l'on habitue, quand on l'a parquée, à garder son eau, afin qu'elle arrive toute fraîche aux lèvres du gourmet. L'intelligence va ainsi croissant toujours à chaque échelon de l'animalité jusqu'à ce qu'elle perce dans les animaux supérieurs et resplendisse dans l'homme. Elle n'est donc pas en ce dernier une différence générique, car la gradation continue d'un seul et même caractère ne conduit pas la science d'un règne à un autre. Pour qu'il y ait coupure, il faut un caractère nouveau. Or l'anthropologie ne reconnaît pas ce caractère dans l'intelligence. Elle ne l'aperçoit pas non plus dans le langage ni dans les affections de l'homme, parce que l'animal lui paraît offrir, quoiqu'à un plus humble degré, ces phénomènes psychologiques. La séparation existe cependant. Le signe humain par excellence, celui qui, d'après M. de Quatrefages, marque l'hiatus entre la bête et nous, grâce auquel l'homme est vraiment seul de son genre, ce signe, le voici : l'homme discerne le bien du mal, il a une faculté que l'anthropologie nomme la moralité; l'homme croit à un être ou à des êtres dont la puissance surpasse infiniment la sienne, il a une faculté qui est la religiosité. Rien de pareil à ce double don n'a jamais paru chez la bête; donc l'homme est un être à part, et la science doit compter un quatrième règne, le règne humain.

Après certaines hésitations, Linné et Buffon avaient adopté cette théorie du règne humain. En la reprenant et en l'appuyant sur un nouvel ensemble de fortes preuves, l'anthropologie nouvelle a montré que les argumens tirés des caractères invisibles étaient à ses yeux les plus dignes d'être comptés. Il est en outre fort remarquable que, parmi les phénomènes psychologiques, deux seulement et les plus élevés lui aient paru constituer des différences capitales entre l'homme et l'animal. Eh bien! si haut que l'eût conduite cette méthode, elle a jugé qu'elle devait monter encore. Elle tenait dans sa main des faits décisifs, il lui a fallu concevoir idéalement, nommer et affirmer la cause. « Nous ne devons pas hésiter, — écrit M. de Quatrefages, — à employer l'expression d'âme, et nous dirons que l'homme se distingue des animaux par son âme morale ou âme religieuse. » Contre une interprétation trop profonde de ces paroles, il a pris ses précautions; je ne l'oublie pas. Il a déclaré une dernière fois qu'en faisant usage du mot âme, il le donnait sans commentaire philosophique ou religieux comme le signe purement représentatif d'une cause inconnue. Il ajoute qu'il ne se préoccupe ni de la nature, ni de l'origine, ni de la destination de ce principe, et il se tait en effet sur la double question de la destination et de l'origine. Quant à la nature de l'âme, c'est autre chose; il en a expressément parlé. Il affirme que

ce je ne sais quoi, que cet inconnu est unique par essence et de plus individuel, c'est-à-dire rigoureusement simple. Certes, connaître cela de l'âme, ce n'est pas n'en rien savoir du tout; c'est au contraire en dire autant que la science de l'esprit elle-même.

Il nous reste à recueillir une confession d'idéalisme d'une portée plus grande encore. Aussitôt que s'est répandue en Europe la doctrine de l'évolution, renouvelée avec tant d'originalité par M. Darwin, les adversaires de l'idéalisme s'en sont emparés, convaincus que cette hypothèse apportait à leurs opinions une confirmation décisive. Vainement M. Darwin s'était tenu sur la réserve, déclarant qu'il ne s'occupait ni de l'origine des facultés mentales de l'animal, ni du principe qui en est le sujet; un groupe de ses plus chauds partisans n'a pas tardé à plier ses vues dans le sens des solutions négatives. M. Huxley, éminent professeur à l'Institution royale de Londres, enseigne au nom de la théorie darwinienne que les forces de la nature suffisent à expliquer la formation successive des êtres. D'autres lui font écho; cependant tous les évolutionistes ne suivent pas cette voie. Déjà en Allemagne on peut citer des sectateurs de la mutabilité des espèces qui se rattachent hautement au spiritualisme, et qui osent même y ajouter quelques développemens imprévus. Tel est M. Schaaffhausen. Au récent congrès des naturalistes et médecins allemands qui s'est réuni à Francfort-sur-le-Mein, ce savant a fait sortir des entrailles mêmes du darwinisme un ensemble de propositions idéalistes dignes au dernier point de l'attention des philosophes.

M. Schauffhausen n'est pas un inconnu. Darwinien avant Darwin, qui le cite parmi ses prédécesseurs, il écrivait dès 1853 des mémoires scientifiques très remarqués en faveur de la mutabilité des espèces. Il s'y montrait plus hardi et à certains égards plus absolu que l'auteur dont la doctrine a pris et a gardé le nom, et depuis il est resté fidèle à ses premières déclarations. A l'en croire, rien ne sépare plus l'animal de la plante, et on a définitivement jeté bas le mur qui se dressait entre le monde primitif et le monde actuel, entre l'homme et la bête. De différences essentielles entre le singe et l'homme, il n'en admet point. Les dents du premier, dit-il, ressemblent à celles du second. Les trois plus nobles organes des sens, le tact, la vue et l'ouie, sont pareils dans l'un et l'autre mammifère. Comme nous, le singe possède les corpuscules du tact, les houppes nerveuses qui rendent la sensation si délicate. Comme l'homme, il a la *fovea centralis* de l'œil et la tache jaune de la rétine. Enfin, chez le singe, l'os de l'oreille appelé labyrinthe est exactement identique à celui que l'anatomie découvre dans notre appareil auditif. Entre l'intelligence de cet animal et celle de l'homme, la différence n'est nullement fondamentale. Nous le sen-

tons instinctivement à son aspect, car il ne nous paraît aussi laid que parce qu'il nous ressemble trop et nous offre comme la caricature de l'être humain. Cependant on ne prétend pas que l'homme descende uniquement du singe; mais le moule simiesque est « le dernier moule que l'homme a brisé, la dernière enveloppe qu'il a dépouillée, la larve d'où est sortie cette figure, la plus belle de toutes. » Ainsi l'homme est jusqu'ici la dernière et la plus parfaite floraison de la vie animale. Il n'est pas moins, mais il n'est pas davantage.

En lisant ces assertions si nettes, on tremble que le savant naturaliste n'aboutisse au matérialisme pur. Pas du tout; il déclare catégoriquement que les matérialistes sont dans l'erreur. Suivez-le jusqu'à la fin; il vous dira que l'animal a une âme, moins active seulement que celle de l'homme et moins capable de s'épanouir au souffle de l'éducation. Quant à l'homme lui-même, dont l'histoire se confond dans le passé avec celle de l'animal, qu'il s'en console et qu'il espère. Sa dignité n'a point à en souffrir. Sa grandeur n'en reçoit nulle atteinte. Ce qui lui importe uniquement, c'est qu'à l'heure présente il est, par son corps et par son âme. supérieur à la longue série de ses ancêtres. D'ailleurs cette existence antérieure, de moins en moins animale, qui a graduellement produit sa constitution actuelle, lui garantit une vie future dont celle-ci est l'élaboration. Il porte en son esprit un idéal qui dépasse sa nature. Cet idéal, il cherche sans cesse à l'atteindre, et il en approche réellement. L'âge d'or est devant lui; c'est la nature qui le lui annonce, et « dans la nature c'est Dieu lui-même qui élève la voix. »

Voilà certes qui surprendra et peut-être troublera un peu ceux qui avaient attendu de la doctrine darwinienne de tout autres conclusions. Qui l'eût prévu en effet? Non-seulement cet étrange défenseur du darwinisme enseigne avec éclat l'existence de Dieu et celle de l'âme, mais entre ses mains la doctrine de l'évolution devient un moyen scientifique et original de démontrer que nous jouirons d'une suite d'existences de plus en plus heureuses. Au nom de la méthode empirique, il promet à notre pauvre race une félicité qu'il dépend d'elle de conquérir par le travail intellectuel. Quoi de plus idéaliste et quoi de plus nouveau?

De quelque côté que je regarde dans le champ de l'histoire naturelle, je rencontre donc des amis déclarés ou involontaires des choses métaphysiques. Il y a plus : l'idéalisme scientifique, tant celui des chimistes que celui des naturalistes, se présente avec des conceptions nouvelles pleines d'intérêt et d'ampleur. Quelle est maintenant la valeur de cette philosophie qui jaillit du cœur des sciences rajeunies? A-t-elle des adhérens parmi les penseurs de

profession? N'est-elle qu'un rêve de plus ajouté à tant d'autres rêves, ou porte-t-elle dans son sein de beaux germes d'avenir?

III.

Si l'on néglige les détails sans importance pour ne s'attacher qu'aux propositions saillantes, cette philosophie de la nature se résume en trois points. D'abord la matière est animée de forces actives, bien que dépourvues de sensibilité, de volonté, d'intelligence et par conséquent de conscience, à quelque degré que ce soit. D'après certains savans, ces forces résident dans des atomes étendus, mais invisibles; d'après d'autres, ces forces sont des monades indivisibles, quoique résistantes, et inétendues, quoique donnant au tact l'impression de la solidité. Selon ces derniers, la matière n'est plus qu'un assemblage de centres de forces simples, comme le pensait Faraday. — En second lieu, les animaux ont des âmes substantiellement pareilles aux nôtres, âmes actives, sensibles, douées même de quelque volonté et d'une certaine intelligence, mais privées de liberté et de raison. — Enfin, et voici à coup sûr de quoi scandaliser beaucoup de gens, comme le corps humain, l'âme humaine, envisagée dans l'espèce, sinon dans l'individu, a des origines animales; mais, après avoir fourni sa terrestre carrière, chacun de nous deviendra un être nouveau, supérieur à l'homme autant que celui-ci est au-dessus du chimpanzé et voué à des destinées toujours de plus en plus hautes. Telles sont les nouveautés qu'il est temps de juger.

A quoi bon? répondent quelques savans. Ces assertions dont vous vous préoccupez ne contiennent rien dont la métaphysique ait lieu de se prévaloir; ce ne sont que des hypothèses, des échafaudages volans que nous laisserons à l'écart dès que nos constructions seront achevées. L'objection est spécieuse, mais il est aisé de la renverser. Si les conceptions idéalistes sur les causes secondes et sur l'essence de la matière n'ont qu'une valeur hypothétique, il est surprenant que les savans y attachent presque constamment une signification positive. Dans leur langage, les atomes chimiques, bien loin de figurer simplement à titre de signes et de symboles, agissent en individus réels, doués d'attributs, riches de propriétés, sinon de facultés. Les âmes animales évoquées par les naturalistes se comportent, non en fantômes d'école ou en mannequins scientifiques, mais en personnages vivans, pleins de désirs, de passions, d'amour. Si ces conceptions ne sont que des artifices de méthode tout à fait provisoires, comment le progrès de l'esprit humain ne les a-t-il pas rendues inutiles?

Elles le sont, répond un homme qui se sépare de l'école atomique. M. Henri Sainte-Claire Deville aspire à éliminer l'affinité et les forces moléculaires. Ces hypothèses, dit M. Sainte-Claire Deville, ne servent à rien, et son principal argument, c'est que, pas même en nous, nous ne connaissons une cause quelconque de mouvement, puisque l'âme ignore comment elle meut son corps. Il en conclut que le savant qui conçoit la force chimique à l'image de sa volonté ne fait qu'ajouter l'inconnu à l'incompréhensible.— Sans doute, sur le *comment* des choses, notre ignorance est profonde. Sur la cause, nous en savons un peu plus long. Comment je meus ma main qui écrit, ce m'est un mystère; mais que je sois la cause qui meut cette main, j'en suis certain. Aussi, quand je prête à l'atome une force motrice analogue à la mienne, j'introduis dans les corps quelque chose que je connais. Tout aussitôt le mouvement de la matière me devient intelligible. L'humanité s'obstine à animer la matière, pourquoi? C'est qu'alors elle y voit plus clair. Écartez les causes forgées à plaisir, à la bonne heure; mais travaillez à déterminer méthodiquement les causes véritables accessibles à l'induction métaphysique. L'humanité a besoin de cette lumière, puisqu'elle ne se corrige pas de la chercher. Qu'on la lui refuse, elle ira la demander au mysticisme, et le terrain déserté par la science, la superstition l'envahira.

La raison, quand elle déploie régulièrement sa vigueur tout entière, ne s'arrête qu'à la force invisible. Voilà pourquoi le nouvel idéalisme scientifique est par certains côtés aussi peu une chimère qu'une pure hypothèse. Tout au contraire, en quelques-unes de ses assertions, il est si bien le fruit naturel de l'intelligence moderne parvenue à sa maturité, qu'il sort des méditations de nos penseurs en même temps que des intuitions de la science.

Pour parler d'abord des chimistes, ceux qui préconisent la théorie des atomes doués d'énergie active et de pouvoirs électifs ont des complices dans les rangs de la philosophie actuelle. Ceux-là aussi y comptent des adhérens qui vont en quelque sorte jusqu'à dématérialiser la matière. MM. Vacherot, Ravaisson, Janet, tentent d'établir l'harmonie entre les sciences positives et la philosophie première au moyen d'un rajeunissement de la monadologie de Leibniz. S'ils se trompent, je persiste à me tromper avec eux. Pour démontrer qu'ils sont dans l'erreur et répudier du même coup l'idéalisme des savans et celui des philosophes, on ne manquera pas d'alléguer les différences qui divisent ceux-ci. Ces différences sont visibles, mais elles ne détruisent en rien la vérité de leur point de vue fondamental. D'ailleurs il est possible d'indiquer rapidement ici au prix de quelles concessions réciproques l'accord parviendrait à se faire entre les principaux représentans de l'idéalisme nouveau.

Ils admettent également que l'élément de la matière, c'est la

force active, indivisible, inétendue. Ils s'entendent encore en ceci, que les corps diffèrent de l'esprit, non parce qu'ils sont formés d'élémens étendus, mais parce qu'ils sont des agrégats de monades simples, tandis que l'esprit, — la conscience le proclame, — n'est nullement un agrégat. Sur la simplicité absolue des atomes corporels, M. Vacherot est très décidé. Ce n'est pas lui qui dira que la force est inhérente à la matière; ce langage lui paraît très justement inintelligible. A ses yeux, la matière est constituée uniquement par la force, ni plus ni moins. Il raie donc l'étendue de la liste des qualités propres de la matière et ne croit point détruire par là l'étoffe dont les corps sont faits. Ainsi, dans les *Essais de philosophie critique*, point de différence substantielle entre la matière et l'esprit; mais les différences d'attributs y sont maintenues expressément. L'auteur ne tolère pas le moindre rapprochement analogique entre les forces physiques et chimiques, si actives qu'elles soient, et les mouvemens propres de l'âme humaine saisis par la conscience. Tout au rebours, M. Ravaisson (1) attribue à la force chimique, physique, physiologique, peu importe, non-seulement des tendances, des affinités, des penchans, mais même de la volonté. A presser les conséquences de cette pensée, il faudrait dire qu'il y a de la volonté dans les atomes de la molécule d'acide carbonique qui tend à s'unir à la chaux, et que c'est cette volonté atomique qui produit le carbonate de chaux. Si partisan que l'on se sente de l'induction psychologique, on hésite à pousser les analogies jusque-là. Quant à M. Janet (2), il incline à reconnaître une hiérarchie de monades de plus en plus riches en attributs, depuis l'atome réduit aux propriétés mécaniques jusqu'à l'âme libre. Ces monades, il ne pense pas qu'elles soient toutes capables de vouloir, comme semble l'insinuer M. Ravaisson. Elles sont, à ses yeux, le premier degré de l'âme en quelque sorte. Si M. Vacherot accordait que l'activité dynamique de la matière est pareille à notre faculté de tendre, de mouvoir, d'attirer, moins toutefois la conscience, si de son côté M. Ravaisson, renonçant à distinguer deux écoles quand il n'y en a vraiment qu'une, retranchait à l'atome la volonté pour ne lui laisser que son activité fatale, l'accord serait complet. Les nouveaux leibniziens diraient unanimement que le premier degré de la hiérarchie monadologique est marqué par l'atome destitué de puissance affective, volontaire et intellectuelle, mais doué des énergies diverses que lui attribue la science actuelle. Toutes les vraisemblances, tous les signes d'activité restreinte que donne l'atome, sont en faveur de cette doctrine. C'est qu'en effet, si la raison humaine n'est pas le jouet de ses pro-

(1) *La Philosophie en France au XIXe siècle*, p. 230.

(2) *Œuvres philosophiques de Leibniz*, publiées par M. Paul Janet. Introduction, p. XXIII et suiv.

pres intuitions, ce qui s'agite au fond de la cornue du chimiste, c'est de l'esprit, mais de l'esprit à son minimum d'énergie. On a prétendu que c'était de l'esprit éteint. Le mot est inexact, quoique ingénieux. L'esprit de l'atome n'est pas éteint, puisque ni la chaleur de la vie, ni le feu de la passion, ni les ardeurs de la volonté, ni la flamme intellectuelle, n'ont encore brûlé en lui. Non, cette chose mystérieuse et certaine, humble et pourtant puissante, c'est de l'esprit, moins les rayons qui, à mesure qu'ils s'allument et brillent, manifestent successivement l'âme du chêne, celle du lion et, à leur plus grand éclat, la nôtre. — Au reste, la question est aujourd'hui tellement mûre que la conciliation entre les dissidens s'opérera d'elle-même. Quand paraîtra un travail synthétique où seront coordonnés les élémens déjà préparés d'un système, il y aura des résistances, on doit y compter; cependant la raison moderne s'habitue peu à peu à comprendre, comme le comprennent savans et philosophes à la fois, que la conception des forces simples est aussi lumineuse et féconde que l'idée d'une matière étendue est obscure et stérile.

Pareille convergence à peu près au sujet de l'âme des bêtes. D'une part, on l'a vu, la zoologie et l'anthropologie se rapprochent sincèrement de la science de l'esprit. De son côté, la psychologie s'est affranchie de plus d'une entrave. C'est uniquement à l'induction fondée sur l'expérience qu'elle entend demander désormais la solution du problème. On y avait mêlé au XVIIe siècle, et peut-être depuis, trop de préoccupations étrangères à la science. Au lieu de chercher simplement si, en fait, les animaux souffrent et connaissent, et si cela est possible sans une âme indivisible, les cartésiens compliquaient la question de difficultés théologiques. Si les animaux souffrent, disait-on, de deux choses l'une : ou ils ne l'ont pas mérité, et alors Dieu est injuste, ou ils l'ont mérité par le péché. Mais quoi, ajoutait spirituellement Malebranche, les bêtes auraient-elles donc mangé du foin défendu? Moins attaché à la doctrine de l'automatisme, Bossuet pensait que les bêtes ont le sensitif, mais dans une âme d'essence mitoyenne, ni corps, ni esprit, ce qui est inintelligible. En cela, il suivait de près saint Thomas, pour qui les âmes animales n'étaient pas subsistantes en elles-mêmes : *ex quo relinquitur... quod animæ brutorum,... non sint subsistentes;* doctrine aristotélique, mais singulière et bien embarrassante pour celui qui s'y voudrait tenir, car saint Augustin a expressément enseigné le contraire. Qui suivra-t-on, saint Augustin ou saint Thomas? Croyons-en l'évidence, que saint Augustin savait reconnaître et à laquelle la théologie finit toujours par se ranger. Or, sur le fait inductivement constaté de l'esprit des bêtes, l'évidence semble faite aujourd'hui. Lisez ou interrogez les psychologues contempo-

rains d'une science et d'une autorité reconnues : il n'en est pas un seul qui dénie à l'animal une âme capable de souffrir et de jouir, d'aimer, de vouloir et même d'accomplir certaines combinaisons intellectuelles.

Voilà un second point considérable et qu'on peut regarder comme acquis. Il est impossible d'en dire autant du troisième. Sur le problème des origines animales de l'homme et de l'avenir immortel des animaux, quelques zoologistes se déclarent fixés. Ils le résolvent, les uns par un non, les autres par un oui, et ils produisent leurs preuves. Du côté des philosophes, c'est tout autre chose. Pour un psychologue qui tranche la difficulté, il y en a vingt qui se gardent de l'affronter. Peut-être sommes-nous cette fois sur les confins du pays des chimères, et les philosophes ont-ils raison de rester en-deçà. Cependant, en présence du défi que leur jette une certaine anthropologie, il ne leur est plus possible de refuser la discussion. S'ils jugent qu'il n'y a pas lieu d'y entrer, il faut qu'ils donnent leurs motifs. Je concède qu'il est encore trop tôt pour se prononcer à l'égard des futures destinées de l'éléphant et du crocodile; mais il y a une question dont la solution préparerait les esprits à en aborder de plus épineuses : c'est celle de la différence actuelle entre l'âme de l'homme et celle de la bête. Eh bien! celle-ci n'est ni oiseuse, ni résolue, ni insoluble, et, pour la science de l'esprit, l'heure est décidément venue de s'y engager.

Il n'est indifférent ni en théorie ni dans la pratique de savoir à quel degré la nature intime de l'homme diffère de celle de l'animal. Les plus grands génies ont compris qu'il importait de marquer la distance avec une précision scientifique : non qu'il convienne, ainsi qu'on persiste à le répéter, d'étudier d'abord les bêtes afin de mieux connaître l'homme. La véritable méthode ne consiste point à aller de ce qui est obscur à ce qui est plus clair; mais, cette réserve faite, il est incontestable que la science de l'esprit doit s'étendre à tout ce qu'il y a d'esprits dans l'univers. On la mutile en la restreignant à l'observation de l'homme. Porté sur le terrain de la pratique, le débat acquiert un intérêt bien plus saisissant encore. Les mœurs et les lois se modifient selon que l'intervalle entre l'homme et la bête croît ou décroît aux yeux de la raison. Un jour, Fontenelle et Malebranche entraient ensemble à l'oratoire Saint-Honoré. La chienne de la maison vint caresser Malebranche, qui la reçut à coups de pied et lui arracha des cris plaintifs. Fontenelle s'en étant ému, le philosophe cartésien lui répondit froidement : « Eh quoi! ne savez-vous pas bien que cela ne sent point? » De nos jours, on appliquerait à Malebranche la loi Grammont, et il paierait l'amende. C'est qu'il ne jugeait pas l'animal capable de souffrir, tandis qu'il n'est personne aujourd'hui, spiritualiste ou non, qui ne

croie que la bête a une âme ou qui ne se conduise comme s'il le croyait. Au contraire on sait ce qu'il en a coûté de sang et de tortures à toute une race humaine pour avoir paru trop ressembler au chimpanzé et à l'orang-outang. Hier encore, la moitié d'un grand peuple osait essayer de justifier l'esclavage en arguant de l'infériorité native des noirs. Est-on bien sûr que les canons aient anéanti cet odieux sophisme? Une démonstration solide, éclatante, fondée sur des faits, répandue en tous lieux, reproduite sous mille formes, n'est-elle pas nécessaire pour compléter l'œuvre matérielle et toujours imparfaite de la guerre?

Que l'on ne réponde pas, pour se mettre à l'aise, que cette démonstration existe, et qu'elle est, par exemple, dans le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, de Bossuet. Ce serait en vérité n'avoir que bien faiblement le sens des choses contemporaines. Le monde a marché depuis deux cents ans. Le siècle actuel a ses tendances, ses inquiétudes, ses curiosités, qui ne sont plus celles des premiers lecteurs de Bossuet. La vérité ne vieillit pas dans son fond; mais les raisons qui en assurent le triomphe ne gardent pas invariablement la même puissance. Vient un moment où, comme des flèches émoussées, elles touchent les esprits sans y pénétrer. La meilleure psychologie comparée du XVIIe siècle en est là. Qu'on ne l'oppose pas aux évolutionistes : ils n'ont pas d'oreilles pour l'entendre, ou, s'il leur arrive d'y être attentifs, ils la combattent de toutes leurs forces. Vous leur répétez à satiété que l'homme est raisonnable, tandis que la bête ne l'est point. — Qu'en savez-vous? réplique M. Schaaffhausen; est-ce que la raison d'un Boschiman est supérieure à celle d'un gorille? Comment voulez-vous, poursuit-il, que j'admire la raison d'un cannibale qui fait rôtir son ennemi vaincu et le mange à belles dents? — Un air indigné ou un mouvement de sentimentale éloquence ne suffirait point à réfuter de telles objections. M. de Quatrefages y oppose, il est vrai, une série d'argumens redoutables; mais enfin, aux yeux de beaucoup de juges sérieux, l'issue de la lutte est encore incertaine. Qui fera pencher la balance? Il est temps que la philosophie intervienne. Elle le doit et elle le peut, car la question en litige est soluble, à une condition toutefois : c'est que les philosophes appliqueront au problème une méthode à la fois sûre et appropriée aux penchans intellectuels de notre époque. Cette méthode existe, elle est trouvée; c'est celle que M. Agassiz recommande et applique. Insistons sur l'excellence de cet instrument de recherche, qui, employé parallèlement par les naturalistes et par les observateurs de l'âme, donnerait l'essor à la métaphysique moderne.

Cette méthode est à double face; elle est aussi à double effet, puisqu'elle met en relief toutes les différences physiques et toutes

les différences d'âme ou d'esprit. A l'égard de l'organisation physique des animaux, M. Agassiz enseigne qu'on doit étudier l'animal visible à chacun des degrés, à chacun des momens de son existence, même dans l'embryon, même dans l'œuf. On s'assure ainsi que les ressemblances d'un jour ou d'une période, ressemblances qui frappent quand elles paraissent, mais qui ne persistent point, ne prouvent absolument rien en faveur soit de l'identité, soit de la parenté des espèces. « J'ai moi-même étudié, dit l'éminent observateur, une centaine d'embryons d'oiseaux maintenant déposés au musée de Cambridge. J'ai trouvé qu'à un certain âge ils avaient tous les ailes, le bec, les jambes, les pieds exactement pareils. Le jeune merle à poitrine rouge et la jeune corneille ont le pied palmé tout comme le canard; c'est seulement plus tard que les doigts deviennent distincts. » De ces formes embryonnaires, un instant parfaitement semblables, on voit sortir cependant des oiseaux qu'il est impossible d'assimiler. Tournez maintenant cet instrument d'analyse du côté des ressemblances psychologiques de l'animal avec l'homme; l'étendue, la profondeur, la durée des similitudes et aussi le point précis où elles s'arrêtent brusquement se montreront à vos yeux. Ainsi il est constaté qu'à une date de leur vie le singe et l'homme manifestent des facultés presque équivalentes. M. Agassiz avoue tout le premier qu'il ne saurait dire en quoi les facultés mentales d'un enfant diffèrent de celles d'un jeune chimpanzé; mais il ne se presse pas d'en conclure que l'homme n'est qu'un chimpanzé transformé. Loin de là, il confesse son ignorance et déclare qu'il n'en sortira, et que les savans comme lui n'arriveront à quelque lumière, que par une comparaison minutieuse de l'homme et du singe à tous les momens de leur existence respective.

Ce travail n'est point à faire tout entier; il a été commencé en France, et il n'y aurait qu'à le reprendre et à le continuer. Vers 1843, un excellent petit livre de M. Flourens captiva l'attention publique. Ce n'était qu'un résumé, mais un résumé lumineux et attrayant des travaux de F. Cuvier sur l'instinct et sur l'intelligence des animaux. Quoique la question de nos origines simiesques n'eût pas encore été de nouveau soulevée, le succès du modeste volume fut rapide. Les lecteurs éclairés étaient frappés surtout des différences que F. Cuvier avait su faire ressortir au milieu même des ressemblances les plus désagréables. C'est précisément à l'aide du procédé recommandé par M. Agassiz que notre savant compatriote avait aperçu et marqué ces traits de saisissante dissimilitude. F. Cuvier était à la fois naturaliste et psychologue. Il s'était donc livré à des recherches suivies de psychologie comparée, et avait abouti à des résultats d'une extrême importance; nous en citerons un avant de conclure.

Du singe à l'homme, il n'y aurait, d'après certains anthropologistes, qu'une nuance intellectuelle. A un moment donné de l'existence de l'un et de l'autre, le fait a été effectivement constaté. L'orang-outang de Frédéric Cuvier, âgé seulement de quinze à seize mois, avait besoin de société. Il s'attachait aux personnes qui le soignaient; il aimait les caresses, donnait de véritables baisers, boudait lorsqu'on ne lui cédait pas, et témoignait sa colère par des cris en se roulant par terre. Il ouvrait lui-même la porte de la chambre où on le mettait, et, comme sa taille était petite, il allait chercher une chaise pour y monter et atteindre le loquet. Ce singe était vraiment supérieur à la plupart des enfans du même âge que lui; mais attendez. Dès qu'il eut dépassé la jeunesse, son intelligence, au lieu de suivre un développement croissant, s'affaiblit avec rapidité. C'est que telle était sa loi. L'orang-outang, tant qu'il est jeune, étonne par sa pénétration, par sa ruse, par son adresse. Devenu adulte, il n'est plus qu'un animal grossier, brutal, intraitable. « Il en est de même de tous les singes, » ajoute M. Flourens. Ainsi l'entelle a dans le jeune âge le front large, le museau peu saillant, le crâne élevé, arrondi. A ces traits organiques répond une intelligence développée. Plus tard, le front disparaît, recule, le museau est proéminent, et le moral ne change pas moins que le physique : l'apathie, la violence, le besoin de solitude, remplacent la pénétration, la docilité, la confiance. Notez qu'il s'agit ici d'animaux restés dans la société de l'homme et soumis jusqu'à leur mort à la puissante influence de l'âme libre. Cette influence, ils en ont ressenti les bienfaisans effets jusqu'à un jour déterminé. Passé cette date, il y a eu dans leur esprit arrêt de développement. Que dis-je? leur intelligence est revenue en arrière. Ce phénomène si considérable semble démontrer que l'âme du singe a ses bornes intellectuelles qu'elle ne franchit pas. Tout ce qu'elle enveloppe de virtualités, de possibilités, se déploie et paraît à l'heure de sa pleine jeunesse; puis le vase est vide, la source est tarie : plus rien. Au contraire ce maximum d'intelligence que le singe ne dépasse pas n'est pour l'homme qu'un minimum au-dessus duquel il s'élève, s'il le veut, à chaque minute de sa vie, montant toujours plus haut jusqu'à la fin. Des faits de ce genre observés à fond, accumulés, coordonnés, seraient décisifs et, j'ose le dire, écrasans.

Supposez que l'on achève cette biographie psychologique de l'animal qui nous ressemble le plus. Concevez qu'on ait aussi écrit celle des animaux supérieurs, puis de ceux qui les suivent, jusqu'aux plus imparfaits. On aura sur chaque espèce d'êtres une monographie pareille à celle d'Huber sur les fourmis. Éclairée par ce travail préparatoire des naturalistes, la philosophie descendrait à

pas lents, mais sûrs, l'échelle de la vie invisible. Peut-être ne répondrait-elle pas en fin de compte à toutes les questions que tranche la science actuelle dès que la métaphysique l'enivre; elle embrasserait du moins presque tout ce monde caché d'énergies et d'âmes dont la nature n'offre à nos regards que le visage.

Pour entreprendre une interprétation semblable de l'univers, on ne peut pas attendre qu'il ait été tout entier observé et décrit. Ajourner la science des causes au temps où l'expérience aura terminé ses travaux, ce serait en prononcer la déchéance. Peut-être la présente étude aura-t-elle servi à démontrer que la suppression de la métaphysique est impossible. La philosophie des chimistes et des naturalistes actuels prouve, à ce qu'il semble, davantage encore. Elle confirme d'abord une belle série de principes essentiels, déjà repris et rajeunis par certains penseurs contemporains; puis les affirmations conjecturales où elle se lance avec plus d'ardeur que de prudence trahissent un violent désir de franchir les barrières où le positivisme s'était promis de nous emprisonner. Cette impatience est légitime et significative. Toutefois les métaphysiciens de l'école spiritualiste ne sont pas forcés d'y obéir aveuglément. Ils ont eu raison d'y résister aussi longtemps que les faits observés n'ont pas offert de base suffisante à une nouvelle étude des causes. Les siècles sont passés où le philosophe pouvait être à la fois astronome, mathématicien, physicien, naturaliste, et préparer de ses propres mains tous les matériaux de son futur système. La tâche est désormais immense, il a fallu la diviser. C'est donc aux savans d'accomplir celle qui leur est dévolue. C'est aux Würtz, aux Berthelot, aux Agassiz, aux Quatrefages, aux Wirchow, aux Claude Bernard, d'accumuler et de coordonner les phénomènes; ce sera aux philosophes d'en chercher l'explication. Malgré leur génie et leurs efforts, les savans sont loin encore d'avoir achevé leur récolte, j'entends celle du siècle présent. Cependant les provisions de faits nouveaux sont assez belles pour que la philosophie en charge son vaisseau et tente quelques premiers voyages. Plusieurs chercheurs sont déjà partis, mais ils sont revenus un peu vite. D'autres persévèrent afin de rapporter, s'il se peut, des solutions fortes et neuves. Ceux-ci rendront à la métaphysique un double service : ils en attesteront l'inépuisable vitalité, et ils feront voir quel immense avantage la science des causes trouve à se retremper périodiquement dans les eaux froides, mais fortifiantes de la science des faits.

CHARLES LÉVÊQUE.

LE

CLAN DU VOL A PARIS

SES CATÉGORIES ET SES REFUGES

Lorsque Virgile, guidant le Dante vers l'enfer, arrive au seuil redoutable, il se tourne vers le poète florentin, et lui dit qu'il va lui faire voir

le genti dolorose
C'hanno perduto il ben dell' intelletto,

« les races douloureuses qui ont perdu le bien de l'intelligence. » Ces paroles, je pourrais aussi les adresser au lecteur, car je vais essayer de lui faire comprendre la vie, les mœurs, le langage de ces êtres pervertis qui, par suite d'instincts mauvais ou d'inéluctables circonstances, ont réellement perdu l'esprit, et vont demander aux actions du mal une existence pénible et flétrissante. Le nombre est grand de ceux qui, répudiant toute contrainte, dépouillant toute honte, vivent en dehors de la société et n'y touchent que pour lui nuire. Malgré la surveillance incessante dont ils sont l'objet, malgré les lois qui les enserrent, les atteignent et les châtient, ils restent au milieu de nous comme une tribu toujours en révolte, rêvant le mal, l'accomplissant avec une audace que rien ne semble pouvoir atténuer et se recrutant parmi les déclassés qui flottent au-dessus de notre civilisation comme des herbes lépreuses au-dessus d'un marais. Dans le sein de notre population active et laborieuse, c'est un peuple à part, sans foi ni loi, sans feu ni lieu, doué d'aptitudes particulières et fidèle à des coutumes transmises dont la connaissance permet le plus souvent de découvrir les auteurs des crimes. La paresse ou plutôt la haine instinctive de tout état régulier, la

recherche et le besoin tyrannique des plaisirs grossiers, mènent le plus souvent ces malheureux au vagabondage, à la rébellion, au vol, parfois au meurtre. La bêtise et l'irréflexion y sont pour beaucoup, et tel homme, jeune, solide, bien constitué, a dépensé pour subsister de fraudes et de larcins plus d'énergie, de savoir-faire et de vigueur, qu'il ne lui en eût fallu pour vivre à l'abri de tout reproche.

Leur existence est des plus misérables; à la fois chasseurs et gibier, dressant l'oreille au moindre bruit, toujours en alerte, ne dormant que d'un œil, mangeant au hasard, harcelés autant par leurs passions que par leurs craintes, pendant qu'ils poursuivent leurs projets sinistres, ils se sentent guettés par les yeux toujours ouverts de la police et traqués par des limiers dont ils ont pu apprécier le flair incomparable. Cette vie de ruse et de lutte a des charmes, dit-on : il faut le croire, puisque tant d'hommes l'ont librement choisie; mais plus d'un voleur, se sentant vieillir, dégoûté, harassé de cette course sans repos de cerf aux abois, est venu à la préfecture de police dire : « C'est moi, me voilà, je suis si las que je me rends. » Il en est parmi eux qui pendant des années ont dormi à la belle étoile, sous les ponts, dans les bâtisses inachevées, dans les fours à plâtre, dans les carrières de la banlieue, et qui ne savent pas ce que c'est que le pain quotidien. « Es-tu bien ici? disait un chef de service à une petite fille de douze ans mise provisoirement au dépôt et dont les parens avaient été arrêtés. — Oh! oui, monsieur, répondit l'enfant; on y mange tous les jours. »

I.

Il est impossible de fixer, même approximativement, le nombre de gens qui, à Paris, se livrent au vol. Quoique l'on connaisse d'une façon presque certaine les repris de justice, les vagabonds, les hommes de mauvaise vie, les habitués des postes de police, on ne peut rien dire de précis à ce sujet, car dans une ville aussi peuplée que Paris l'occasion, la circonstance fortuite, jouent un rôle déterminant. Pour bien des personnes dont la moralité n'a jamais été mise en doute, le vol est un acte violent par lequel on s'empare du bien d'autrui. La définition est vraie, mais fort incomplète, et, si l'on arrêtait tous ceux qui ont réellement volé, les prisons du département de la Seine ne suffiraient point à les contenir. Le vol a mille formes qui, pour n'être pas excessives, n'en sont pas moins coupables. — Le marchand qui trompe sur la qualité ou la quantité de denrées vendues, le négociant qui augmente outre me-

sure ses prix selon des occurrences exceptionnelles, l'homme qui trouve un objet et se l'approprie, le joueur qui sait avec adresse amener la chance de son côté, le tapissier qui met du varech au lieu de crin dans ses fauteuils, sont autant de voleurs. L'employé qui emporte chez lui et destine à son usage personnel le papier et les enveloppes que son administration lui confie pour le service de l'état est un voleur. Le chasseur qui cache une pièce de gibier en passant devant les agens de l'octroi, la femme qui dissimule des dentelles au douanier, commettent un vol tout aussi bien que le gamin qui enlève une cravate à un étalage; seulement c'est l'état qu'on vole, et c'est un être de raison qu'on traite avec plus de sans-gêne qu'un particulier. Cependant ces mêmes personnes dont la délicatesse fait subitement défaut en présence du trésor public pousseraient de beaux cris, si leur rue n'était pas éclairée, gardée, nettoyée, pavée, si, sous prétexte que l'octroi et la douane ne rapportent plus assez, on supprimait les sergens de ville qui les protégent.

Les administrations sont bonnes personnes, et elles détournent les yeux avec mansuétude pour n'être pas obligées de sévir et pour éviter le scandale d'une répression qui fait souvent plus de mal que de bien sur l'esprit public. Il n'en est pas de même lorsque c'est la propriété d'autrui qui est menacée, et l'on pourchasse sans repos ni trêve ces enfans perdus qui demandent au crime, par accident d'abord, par habitude ensuite et par perversion définitive, leurs moyens d'existence. Il est un fait irrécusable et que l'histoire naturelle explique : les malfaiteurs, j'entends ceux qui font métier de rapines, sont absolument semblables les uns aux autres, à quelque catégorie de la société qu'ils appartiennent; ce sont les mêmes passions, les mêmes appétits qui les font agir. Quoi qu'en aient dit certains philanthropes, on ne vole que bien rarement pour manger; les trois grands mobiles qui poussent l'homme hors de toute voie et le jettent à travers les plus coupables aventures sont les femmes, le jeu et la boisson. Il y a des exceptions cependant. Rafinat, qui fut un moment compromis dans le vol des médailles de la Bibliothèque royale, *caroubleur* redoutable (voleur à l'aide de fausses clés), envoyait à sa famille le produit de ce qu'il appelait ses expéditions. Pour un de cette espèce, il s'en trouve dix mille qui n'ont d'autre but que de satisfaire leurs goûts brutaux. Un voleur *travaillant* dans une foule enlève un porte-monnaie garni de 50 francs; il va au plus vite dans un estaminet mal famé, y boit de l'eau-de-vie, y joue, y ramasse une femme de mauvaise vie, et va dépenser avec elle jusqu'à son dernier centime; un membre d'un cercle qu'il est inutile de désigner triche au jeu et gagne 10,000 francs; il va sou-

per à la Maison d'Or avec une femme très à la mode dont le père est cocher de fiacre et le frère forçat. Quelle différence entre ces deux faits, entre ces deux hommes? Aucune; la moralité est la même, les passions sont pareilles; sauf le milieu, tout est semblable.

Un vieux proverbe dit : généreux comme un voleur, et le proverbe a raison. Le voleur qui entasse et thésaurise est une anomalie qu'on ne rencontre que chez certains juifs recéleurs. Dès qu'un malfaiteur a fait un bon coup, il distribue l'argent à tort et à travers, il paie ses dettes, habille ses camarades, invite tout le monde à partager sa bonne fortune; il a le cœur sur la main, comme on dit, et ne sait rien refuser. Le premier soin qu'eut Firon après avoir assassiné la servante de M. de Tessan et volé avec effraction dans le domicile de ce dernier, ce fut d'acheter des bonbons pour la fille de sa maîtresse. Comme ils sont l'objet d'une surveillance perpétuelle, ils se dénoncent eux-mêmes par ces excès de dépenses qui sont pour eux une sorte d'invincible besoin, et ils tombent promptement dans les mains de la police. Ils se savent toujours traqués; le vol commis aujourd'hui peut amener leur arrestation dès demain; ils se hâtent de jouir et de jeter à la débauche le temps que la prison leur laisse encore. Ils sont en outre vaniteux; ils aiment à se vanter de l'énergie, de l'adresse qu'il leur a fallu déployer pour *fabriquer telle affaire*, et si l'on doute de leur assertion, ils montrent, ils donnent l'argent volé pour bien prouver que le vol a réussi. Ils se désignent aussi par un changement subit de costume; ils aiment les couleurs éclatantes, les bijoux voyans, et s'en parent aussitôt qu'ils peuvent; quand ils sont pauvres et demi-nus, qu'ils n'ont point trouvé l'occasion d'un méfait de quelque importance, ils achètent à bas prix dans des boutiques de rencontre la première défroque venue qui les met du moins à l'abri de la pluie et du froid. Il est une sorte de hangar tout rempli de guenilles, qu'ils appellent *la confection*, et où ils vont plus volontiers qu'ailleurs choisir des hardes de hasard; ce magasin est situé à la limite de l'ancien Paris, dans un quartier fort mal hanté, et se distingue par une pancarte sur laquelle on peut lire : *Aux deux drapeaux; le père Rigolo habille un homme des pieds à la tête pour 1 fr. 90 cent.* Bien souvent c'est l'attrait de la toilette, — et quelle toilette! — qui entraîne les femmes au crime. Dans la nuit du 21 au 22 septembre 1846, une veuve nommée Mme Dackle, assez riche, fut assassinée rue des Moineaux, n° 10. Après bien des recherches pénibles et infructueuses, on finit par s'emparer de tous les coupables, parmi lesquels figurait une femme Dubos. Quand on lui demanda pourquoi elle avait aidé au meurtre, elle répondit

simplement : Pour avoir de beaux bonnets ! — Chez ces êtres malsains, il existe parfois d'étranges délicatesses. Vers 1833, Lacenaire, qui avait une fort belle écriture, était employé chez un entrepreneur de copies; il avait sans doute commis plusieurs crimes, car il était connu déjà sous le nom de Gaillard; il dînait fréquemment dans un petit restaurant où des artistes, des clercs d'huissiers, des débutans littéraires, venaient prendre leur repas. Un jour, deux auteurs dramatiques d'un ordre peu élevé firent prix avec lui pour la transcription d'un drame. Le lendemain, Lacenaire leur remit le manuscrit en déclarant qu'il ne voulait pas le copier. « J'ai lu la pièce, dit-il, et je la trouve trop bête. »

On croirait, à voir l'insensibilité absolue de certains criminels, qu'ils sont nés hors de l'humanité, comme des animaux malfaisans doués de parole et destinés à épouvanter les hommes par des actes incompréhensibles. Boutillier, âgé de vingt-un ans, frappe sa mère de cinquante-six coups de couteau, puis, comme il se sent fatigué, il se couche sur le lit à côté du cadavre, et, — je cite son expression, — passe une bonne nuit. Qui ne se souvient de ce Castex, — à peine un jeune homme, — qui étrangle et écrase, près de Saint-Denis, un enfant de trois ans? Dans des cas pareils, en présence d'une perversité si profonde, si radicale, si prématurée, est-ce bien à la justice qu'il faut livrer de tels monstres, et n'appartiennent-ils pas de droit, par suite d'une lésion des organes de l'intelligence, aux médecins aliénistes? Une telle suppression des sentimens les plus simples est rare chez les jeunes gens; elle se rencontre plus fréquemment chez les vieillards, chez ceux qui, passant selon l'occasion des délits aux crimes, du vol au meurtre, ne redoutent plus rien. Pour ceux-là, ils font un métier qui a des chances bonnes ou mauvaises; ils parlent de leur état comme un artisan parlerait de sa profession. Ont-ils une âme? On en peut douter à les entendre, et quand ils meurent, on est tenté de se demander si ce n'est pas simplement une machine violente qui cesse tout à coup de fonctionner. Un vieux Juif nommé Cornu, ancien chauffeur, se promenait un jour de beau temps aux Champs-Élysées. Il est rencontré par de jeunes voleurs, grands admirateurs de ses hauts faits, qui lui disent : « Eh bien! père Cornu, que faites-vous maintenant? — Toujours *la grande soulasse*, mes enfans, répond-il avec bonhomie, toujours *la grande soulasse*. » La grande soulasse, c'est l'assassinat suivi de vol. Verdure va voir son propre frère monter sur l'échafaud, où l'avait conduit une longue série de crimes. En revenant de l'exécution, il entre dans un cabaret où l'attendaient plusieurs de ses camarades, et leur fait voir en riant quatre montres et une bourse qu'il a soustraites aux curieux pendant que le bourreau ac-

complissait sa sinistre besogne. Il est certain qu'il y a dans les cages du Jardin des Plantes des animaux plus humains que ces hommes-là.

Les mauvais chemins mènent aux fondrières, disent nos paysans; les malfaiteurs le savent, et la route qu'ils suivent conduit invariablement à la prison, aux maisons centrales, aux bagnes, aux colonies pénitentiaires, à l'échafaud. Ceux qui, à force d'astuce ou par suite d'une chance particulière, ont réussi à échapper à la police, qui les guette, et à la justice, qui les réclame, sont singulièrement rares, et parmi eux il faut citer un homme qui eut son heure de célébrité il y a vingt-cinq ans environ. Il se nommait Piednoir. Ce n'était point un assassin, il connaissait le code et ne risqua jamais sa tête. Il se contentait de voler avec effraction ou fausses clés; mais il était passé maître en son art, il déjoua toutes les recherches, et du 10 octobre 1834 au 22 août 1843 il sut échapper aux suites de vingt-un mandats d'arrestation. Il avait d'excellentes manières, menait une vie élégante, et regrettait amèrement d'avoir eu les oreilles percées dans son enfance, ce qui, disait-il, lui donnait l'air un peu commun. Il employait des voleurs en sous-ordre à préparer une affaire, et lorsqu'elle était suffisamment *nourrie*, il mettait lui-même la main à la besogne. Le coup terminé, il distribuait les parts en se réservant celle du lion. Aux débats, ses complices montrèrent un dévoûment extrême. Un seul déclara qu'en deux circonstances il avait été en rapport avec lui pour en recevoir des instructions relatives à un crime projeté. La première fois, au coin de la rue Saint-Nicolas, il fut abordé à onze heures du soir par Piednoir, vêtu en chiffonnier; la seconde fois, ce fut devant le Café de Paris, où Piednoir allait dîner : le voleur fashionable descendit de son tilbury, et jeta à son complice, vêtu en pauvre, une pièce de deux sous enveloppée d'un morceau de papier sur lequel quelques renseignemens étaient écrits. Piednoir, contumace, fut condamné à vingt ans de travaux forcés. Il a aujourd'hui cinquante-cinq ans, et vit fort à son aise dans une grande ville de Hollande.

Lorsqu'on voit ces gens-là de près, qu'on cause avec eux et qu'on connaît leurs antécédens, on est toujours surpris de leur trouver des visages pareils à ceux des autres hommes. Il semble que tant de vices, tant de pensées toujours mauvaises, devraient modeler les traits d'une certaine manière et leur donner une apparence spéciale qui serait le reflet et l'indice d'une âme absolument pervertie. Il n'en est rien; la plupart des faces sont, à l'état de repos, vulgaires et sans expression, quelques-unes sont fort douces et plusieurs agréables. Presque tous ces tristes personnages ont l'air misérable et commun; mais quelques-uns ont une distinction native ou fac-

tice qui ne les rend que plus redoutables. — Mitifiau, qui prenait le titre de comte de Belair et se donnait pour le fils d'un général mort sous le premier empire, était un homme de manières irréprochables; il allait dans le monde, — j'entends le meilleur, celui qui se prétend exclusivement la bonne compagnie; — il y vivait d'escroqueries, de vols habilement dissimulés, de bonne fortune au jeu (c'était le temps de l'écarté). Un jour, voulant tenter une plus grosse aventure, il fut arrêté au moment où il commettait un vol à l'aide de fausses clés. Sa prison faite, il revint à Paris, et tomba dans la dernière abjection. — Quelques-uns sembleraient devoir être pour jamais arrachés au crime par les goûts élevés qu'ils professent et les occupations intellectuelles qui les sollicitent; mais les instincts mauvais prennent le dessus et les jettent dans une vie déshonorante. C'est ainsi qu'un mathématicien adonné aux plus hautes sciences et ne rêvant que spéculations abstraites fut condamné à sept ans de réclusion pour vol avoué dans un magasin. L'éducation, l'instruction, les bons exemples sans cesse offerts par la famille, s'émoussent sur certaines natures. Qui ne se souvient de ce riche orfévre qui, s'apercevant qu'il était fréquemment volé, s'embusque près de sa caisse, tire un coup de fusil sur un homme qui ouvrait la serrure, et reconnaît son propre fils dans le voleur qu'il vient de tuer? Il faut parfois toute la sagacité et l'absence d'illusions qui distinguent les hommes de la police pour qu'un malfaiteur ne parvienne point à se dissimuler derrière les apparences qu'il a su dresser devant lui. On s'étonna, il y a quelques années, lorsqu'on arrêta, route de la Révolte, dans une fort belle villa, un certain Toupriant, qui, rue Verte, n° 28, possédait une écurie de huit chevaux et des voitures du faiseur à la mode. C'était un ancien commis papetier qui *nourrissait les affaires*, n'opérait qu'à coup sûr, dirigeait de jeunes bandits dont il faisait l'éducation, et qui, sous un faux nom, vivait très largement, avait des chasses et pariait aux courses. N'en était-il pas ainsi de Giraud de Gatebourse, dont l'histoire est d'hier, et chez qui les représentans de l'autorité ne dédaignaient point d'aller dîner de temps à autre?

Il y a des familles qui, par une sorte de tradition lamentable, semblent vouées au vol de génération en génération. L'aïeul volait, le père a volé, le fils vole, le petit-fils volera. Dès ses premières années, l'enfant est dressé; on lui apprend à marcher sans bruit, à voir sans paraître regarder, à ouvrir une serrure avec un clou, à cacher l'objet volé, à crier lui-même au voleur quand il est poursuivi. Les familles Piednoir, Cœur-de-Roy, Nathan, ont fait le désespoir de la police et lassé les tribunaux. Les condamnations qui ont atteint les Nathan, père, mère, frères et gendres, — en tout qua-

torze personnes, — représentaient un total de deux cent neuf années de prison. Ce sont les Juifs principalement qui, se livrant à des méfaits humbles, mais incessans, accomplissent ces sortes de fonctions héréditaires. Ils sont à craindre, non par leur audace, car rarement ils assassinent, mais par leur persistance dans le mal, par l'inviolable secret qu'ils gardent entre eux, par la patience qu'ils déploient et les facilités qu'ils trouvent pour se cacher chez leurs coreligionnaires. Les voleurs juifs se mettent rarement en guerre ouverte contre la société; mais ils sont toujours en état de lutte sourde : on dirait qu'ils prennent une revanche, qu'ils sont dans leur droit et qu'après tout ils ne font que ressaisir, lorsque l'occasion se présente, un bien dont leurs ancêtres ont si souvent et si violemment été dépouillés par les nôtres. Parfois ils se réunissent en bandes et font le vol en grand, comme on fait le négoce; ils ont leurs correspondans, leurs entrepôts, leurs acheteurs, leurs livres de commerce. C'est ainsi que procédaient les Nathan, dont je viens de parler, les Klein, les Blum, les Cerf, les Lévy. Tout leur est bon, les plombs détachés des gouttières aussi bien que les mouchoirs enlevés d'une poche; le chef prend généralement le titre de commissionnaire en marchandises, et fait des expéditions vers l'Amérique du Sud, l'Allemagne et la Russie. Le jargon hébraïco-germain qu'ils parlent entre eux est incompréhensible et sert encore à égarer les recherches. Ils sont les premiers recéleurs du monde, et dissimulent leurs actions derrière un métier ostensiblement exercé.

Tous les malfaiteurs ne sont pas voleurs de naissance, et, si beaucoup sont nés honnêtes, il faut attribuer aux mauvais exemples la vie coupable où ils finissent par se complaire. Ceux qui, comme Lapommeraye, comme Firon, débutent par l'assassinat, représentent des cas isolés sur lesquels il est bien difficile de baser une théorie. L'éducation est lente, successive, et l'échafaud a bien des marches qu'il faut franchir une à une avant d'arriver sur la terrible plate-forme. L'enfant fait l'école buissonnière, il prend l'habitude de la paresse et du jeu : il rentre tard, il est battu par son père, et jure qu'on ne l'y reprendra plus; mais il a goûté de cette liberté malsaine qui l'éloigne des livres ennuyeux, du pédadogue, de la maison sévère : il recommence. Il se rappelle la correction paternelle, il n'ose rentrer; il va coucher à l'abri d'une porte; s'il échappe aux rondes de sergens de ville, il se retrouve au point du jour sur le pavé de la grande ville sans sou ni maille; il a faim, il vole un saucisson chez un charcutier. Le premier pas est fait; il a, tout petit qu'il est, acquis une funeste et décevante expérience; il vient de terminer tout un apprentissage, il comprend le gain sans travail et s'aperçoit qu'on peut posséder sans acquérir. Dès lors, presque tou-

jours, à moins de circonstances singulièrement favorables, il est perdu; le vice l'a pris et le crime l'attend. L'âge vient, les passions de la jeunesse le sollicitent et le poussent. Il vole de l'argent, chez son père d'abord, chez son patron, dans une boutique ouverte; s'il est pris, il passe en jugement; on a pitié de son âge, qui plaide pour lui; il reste deux ans en prison, deux ans pendant lesquels il vit avec ce que la société a de pire, dans des préaux où il n'entend que forfanteries criminelles, car là c'est à qui se vantera des plus effroyables actions; comme un apprenti qui veut passer maître, il se parfait en son art. Au sortir de la prison, il retrouve ses camarades. Les timides opérations d'autrefois sont tournées en risée. On rêve des vols avec effraction, de grosses affaires qui font courir un risque sérieux, mais rapportent du moins d'importans bénéfices. Le crime est résolu, un imprudent en est témoin par hasard, il crie au voleur, il est tué, et le petit vagabond d'autrefois, devenu assassin, s'en va retrouver sur la guillotine le monde inexplicable des Castaing, des Avril et des Norbert. Énergie physique et défaillance morale, tels sont les deux traits principaux qu'on retrouve chez presque tous les criminels. Quelques-uns, prenant le banc des accusés à la cour d'assises pour une sorte de piédestal, affectent des attitudes théâtrales. Comme Lacenaire, ils veulent élever leurs instincts pervers, leur lâcheté devant le travail quotidien, leur énergie passagère pour le meurtre, leur faiblesse constitutionnelle dont ils ne savent sortir que par des accès de frénésie, ils veulent dans un langage déclamatoire élever toutes ces hontes à la hauteur d'un principe et dire qu'ils sont en guerre avec une société où le pauvre ne trouve pas sa place. Impudences et sottises que tout cela! Dans une nation aussi profondément démocratique que la nôtre, où des garçons de café sont devenus rois, où des fils d'aubergistes ont été ministres, où des enfans trouvés ont été des savans illustres, il y a place pour tout le monde. Les théoriciens du vice à outrance et du crime par compensation ne sont même pas dupes de leur propre mensonge : ils ont volé, ils ont assassiné, parce qu'ils étaient des misérables, et ils le savent bien.

II.

Ainsi qu'un peuple issu d'une même famille, les voleurs ont un langage commun, langage pittoresque, très imagé, qui a fait des emprunts à bien des dialectes, et dont les origines semblent remonter aux bandes, aux compagnies franches qui se formèrent en France après la destruction de notre chevalerie dans les grandes défaites du XIVe et du XVe siècle. C'est l'*argot*, la langue qu'on parle

lorsque l'on est monté sur le navire qui va vers la conquête de la toison d'or. Il est de mode aujourd'hui, tant nos mœurs ont subi de dépression, de se servir de ces termes sales et violens qui, toute comparaison gardée, ont quelque chose du velu hideux de l'araignée. Ceux dont les pères étaient des raffinés et des lions, et qu'à cette heure de décadence on nomme des *petits crevés*, — se font gloire de parler le langage des voleurs par forfanterie, par dédain des usages imposés qu'ils subissent servilement dans le monde, et aussi parce qu'ils vivent dans la familiarité de filles sans éducation, plus ou moins mêlées aux voleurs, lorsqu'elles ne sont pas voleuses elles-mêmes. Beaucoup de mots encore employés par la population des bagnes et des tapis-francs viennent de la langue calo, usitée parmi ces *rômes* errans qui, selon qu'ils sont aux Indes, en Hongrie, en Espagne, en Angleterre, en France, s'appellent brindjaries, tsiganes, zingari, gypsies, bohémiens, et que les voleurs appellent les *romanichels*. C'est la langue du vol et du vagabondage par excellence; il n'est donc pas surprenant qu'elle ait livré quelques-uns de ses élémens au jargon des malfaiteurs de Paris. Parfois les vocables sont pris à des idiomes étrangers; le forçat qui fait au bagne l'office de bourreau est le *boye*, de l'italien *boja;* le maître est dit le *meg* ou le *mek*, contraction du latin *magus* ou de l'arabe *melek* (roi); *rédam*, qui veut dire grâce, vient du latin *redimere;* l'exécuteur des hautes œuvres a gardé, pour beaucoup de criminels, le nom qu'il portait officiellement pendant le moyen âge, *tollard*,— *a tollendo, quia tollit e vivis*, dit Henri Estienne. Pour ces hommes qui passent leur vie entre le crime et le châtiment, les années ne s'écoulent pas; on les gravit à travers des difficultés de toute sorte, sans cesse renouvelées, haletant et sous peine de l'existence ne pouvant prendre de repos; aussi les appellent-ils des *berges*, du mot allemand *berg*, qui signifie montagne. Parfois l'énergie du mot créé de toutes pièces, sans antécédens, pour répondre à un fait accidentel, est terrible : les chauffeurs étaient surnommés *suageurs*, ceux qui font suer. Souvent le mot comparatif est si juste, si précis, qu'on en reste étonné : l'*huile*, c'est le soupçon; *judacer*, c'est dénoncer quelqu'un en faisant semblant d'être son ami. Ce qui prouve que la forfanterie des malfaiteurs n'est pas toujours bien réelle et qu'ils ont des heures où le remords les travaille, c'est que, lorsqu'un voleur redevient honnête homme, on dit de lui qu'il *s'est rengracié*, qu'il est rentré dans sa propre grâce. Ces malheureux ont une idée très nette de la cour d'assises, des efforts que tout le monde y fait pour découvrir la vérité et pour appliquer la loi avec équité, car ils l'ont nommée *la juste*. Le plus souvent l'expression est assez spirituelle et fait image : *balancer le chiffon rouge*, parler; la *tour*

de Babel, le corps législatif; le *four banal*, l'omnibus; *la harpe*, le grillage en barres de fer qui garnit les fenêtres des prisons; *une négresse* est un paquet de marchandises enveloppé de toile cirée; le *sans-dos* est le tabouret sur lequel le condamné s'assoit lorsqu'on lui fait *la toilette*; les *batteurs de dig-dig* représentent ces industriels que le moyen âge appelait *sabouleux*, qui, avec un morceau de savon dans la bouche, écument, se roulent par terre comme des épileptiques, de façon à provoquer la charité des passans et à vider les poches, si l'on s'empresse de les secourir de trop près. Le commissaire de police est le *quart d'œil*, et fouiller pour voler se dit *faire le barbot*. Le président de la cour d'assises est appelé *Léon*, vieille tradition du droit coutumier, car le siége des seigneurs justiciers était le plus souvent porté sur deux lions, emblème de force et de puissance; dans bien des chartes ecclésiastiques, on retrouve des jugemens précédés de la formule : *nostro abbate sedente inter leones*. Les gendarmes sont les *marchands de lacets*. Autrefois la guillotine était l'*abbaye de monte-à-regret*; mais depuis qu'on la dresse sur la place de la Roquette et qu'afin de la mettre d'aplomb on l'appuie sur cinq dalles placées au milieu du pavage, on la nomme « l'abbaye de cinq pierres, » comme « aller à Niort » veut dire nier. Il est une expression saisissante qui jette sur l'existence de ces fugitifs toujours poursuivis et toujours affamés un jour tel qu'elle en reste éclairée jusque dans ses profondeurs les plus ténébreuses; pour eux, le banc des accusés à la cour d'assises se nomme « la planche au pain. » Il y a là un aveu implicite de tant de souffrances et de tant de misères qu'on se sent atteint par une commisération involontaire.

Parler ce langage, c'est *jaspiner bigorne*, textuellement aboyer l'enclume, et les voleurs le possèdent dans toutes ses nuances; il ne faudrait pas croire d'après cela qu'ils vivent mêlés, sans distinction et sans hiérarchie. Loin de là; ces artisans du mal se divisent et se subdivisent à l'infini. Chaque genre de vol représente une catégorie d'individus presque exclusive. Ils sont en ceci semblables aux corps d'état, qui se respectent, se dédaignent mutuellement, et n'empiètent jamais les uns sur les autres. Les malfaiteurs qui pratiquent habituellement plusieurs espèces de vol sont rares, presque toujours au contraire ils se sont renfermés dans une spécialité où ils finissent par acquérir une adresse prodigieuse. Il y a autant de diversités dans le vol qu'il y en a dans le travail. Les voleurs ne l'ignorent pas, et lorsque l'un d'eux dit : Je n'ai pas travaillé aujourd'hui, cela signifie simplement qu'il n'a trouvé aucune occasion de voler. Les plus nombreux et les plus dangereux peut-être, car on ne s'en méfie guère et nous les coudoyons tous

les jours sans les soupçonner, fréquentent les théâtres, les stations d'eaux, sont empressés, insinuans et polis; ils se nomment *les faiseurs*. Ceux-là n'enlèvent pas la montre des passans et ne *cassent* pas les boutiques fermées; non, ils laissent ces actions compromettantes au menu fretin de l'espèce; ils sont gens de bonnes façons et opèrent avec moins de brutalité. Ils vivent dans les quartiers du gros commerce, et ils y ont quelque part, à l'entre-sol, un bureau muni de registres, de grillages, sur lequel le mot *caisse* est écrit en grosses lettres. Ils sont fort enclins à faire des annonces à la quatrième page des journaux pour appeler les capitaux et promettre des bénéfices sans pareils. Les dupes arrivent, se laissent prendre à l'appât, sont ruinées, et se contentent de geindre en disant : J'ai fait de fausses spéculations. Les faiseurs excellent à acheter à terme et à vendre au comptant, et lorsqu'on vient pour toucher le montant du billet qu'ils ont souscrit, on trouve que l'appartement est à louer et que le locataire est parti sans laisser sa nouvelle adresse. Ils essaient de tout : bourse, banque, négoce, commandite, journalisme, fournitures, toujours avec mauvaise foi, toujours avec l'intention préconçue de tromper qui les aborde; ils n'hésitent même pas, ainsi qu'on l'a vu dans un procès resté célèbre, à revêtir l'uniforme de général et à se donner pour aide-de-camp du ministre de la guerre. Lorsqu'ils ont besoin de valeurs représentatives, ils fabriquent des billets à ordre et les font endosser par des gens dont c'est à peu près l'unique métier, et qu'on paie, selon l'importance de l'effet, depuis 20 centimes jusqu'à 5 francs par signature. Ces sales tripotages se font presque publiquement, tous les jours, sous nos yeux, et deux vastes cafés situés à proximité des quartiers les plus riches vivent d'une clientèle presque exclusivement composée de ces coquins. Quelques-uns sont devenus millionnaires; mais la plupart, louvoyant sans cesse entre la police correctionnelle et la cour d'assises, finissent par tomber dans l'une ou dans l'autre, et s'en vont méditer au milieu du silence des maisons centrales sur les montres en racines de buis, sur les assurances mutuelles contre le choléra qu'ils avaient inventées. Le type de ces hommes est bien connu depuis que Daumier les a symbolisés dans sa création de Robert-Macaire. Ils sont aujourd'hui plus nombreux que jamais.

Le fameux Vidocq estime que de son temps ils levaient un impôt de 70 millions sur la bourse des Parisiens. Qu'est-ce donc à cette heure que les affaires ont pris une extension si considérable? Il faut dire que les victimes sont peu à plaindre; c'est tout bénéfice en faveur de la morale lorsqu'on est trompé, volé, dépouillé, pour avoir cherché des gains excessifs. Les *faiseurs*, escrocs, filous, faus-

saires pour la plupart, forment l'aristocratie du genre voleur. Ils vivent bien, jettent l'argent par les fenêtres, recherchent les filles à la mode, sont habitués de l'Opéra et mangent dans les restaurans célèbres; mais lorsque percés à jour, démasqués, évitant la prison par miracle, ils se voient sans crédit, sans ressources, que deviennent-ils? S'ils n'ont point une maîtresse qui les aide à vivre, ils se font vendeurs de contre-marques, marchands de vieux habits, de chaînes de sûreté, ou photographes. Dans ce dernier cas, les images qu'ils reproduisent sont d'un ordre tel que la police se mêle activement de leurs affaires. Ils apprennent alors à leurs dépens ce qu'il en coûte d'outrager la morale publique, sous prétexte de photographies destinées au Brésil et au Pérou.

Les *drogueurs de la haute* ou *francs-bourgeois* sont les mendians qui savent s'introduire dans les maisons et prennent la profession des personnes qu'ils sollicitent. Ils acceptent humblement la moindre aumône, et, si l'on n'y prend garde, décrochent volontiers la montre qui est pendue à la cheminée. Le comédien ruiné par l'incendie du théâtre, l'ecclésiastique humble et quémandeur qui a fait vœu de se rendre à pied jusqu'à Rome, l'homme de lettres fatalement entraîné dans la faillite de son éditeur, le négociant qui a eu des malheurs, l'ancien instituteur que des infortunes de famille et sa vertu ont réduit à la misère, sont des *drogueurs de la haute;* ils ne marchent que munis de certificats en règle et de recommandations dont les signatures n'ont pas toujours une pureté irréprochable. Les *chineurs* viennent à domicile offrir des étoffes que des circonstances exceptionnelles permettent de céder à très bas prix. Les femmes, tentées par le bon marché, se laissent prendre volontiers à ce genre d'escroquerie; mais elles ne tardent point à s'apercevoir que les mouchoirs ou les fichus achetés ainsi ne sont plus qu'une loque informe après la première lessive. Les marchands de vin, les traiteurs, sont exposés à un genre de vol qui se renouvelle tous les jours. Un individu s'attable, dîne bien et déclare après le dessert qu'il n'a pas d'argent. Le plus souvent, pour éviter le scandale, on se contente de le mettre à la porte avec une bourrade. — Le vol *au poivrier* est très fréquent; il est généralement le début de ceux qui se destinent à la culture du bien d'autrui. Un poivrier, c'est un homme ivre. Le pauvre diable, trébuchant sous le poids de l'ivresse, s'en va le long des boulevards extérieurs, se tenant aux maisons, oscillant et cherchant un point d'appui. Il avise un banc, s'y assied, s'y raffermit, s'y endort. Un filou passe, et sous prétexte de porter secours à l'ivrogne, de le placer plus commodément, loin des voitures qui pourraient l'atteindre, le dévalise, et s'en va. — L'homme adroit, habile de ses mains, assez preste pour

se dérober, assez hardi pour aborder les difficultés de front, se fait *tireur*, et dans cette tourbe devient une sorte d'artiste, de prestidigitateur élégant, qui méprise la violence et estime que la dextérité suffit. C'est dans les foules, à la sortie des théâtres, aux expositions, aux bureaux des omnibus, dans les gares de chemins de fer qu'on le rencontre; ses mains agiles et déliées entrent dans les poches et en *tirent* les porte-monnaie, les montres, les portefeuilles. On ne sent même pas un frôlement. On prétend que le requin est toujours précédé par de petits poissons qui lui tracent sa route et lui indiquent sa proie. Il en est de même d'un bon *tireur;* il est toujours escorté par quatre ou cinq *moucherons* (gamins) qui, d'un geste ou d'un mot, lui désignent les personnes sur lesquelles il peut exercer son adresse. Quelques-uns de ces voleurs sont tellement habiles qu'ils font *la tire à la chicane,* c'est-à-dire, en tournant le dos à l'individu qu'ils dépouillent. L'un d'eux, Mimi Lepreuil, a laissé à la préfecture de police le souvenir d'un homme incomparable; on l'avait surnommé « la main d'or. » Il était connu, surveillé spécialement, et jamais on ne parvint à le prendre sur le fait. Il s'était retiré des affaires et jouissait d'une quinzaine de mille livres de rente provenant de ses innombrables vols; mais je doute que la fortune lui ait été fidèle, et, si je ne suis abusé par une similitude de nom, je crois que, tombé dans la misère sur ses vieux jours, il devint dénonciateur. Ce Mimi Lepreuil est le héros d'une anecdote qui prouve son impudence. Le jour où M. Rodde se fit crieur public sur la place de la Bourse, la foule conviée à ce spectacle était immense. Un agent de police en surveillance politique reconnaît Mimi Lepreuil et veut le faire partir. Le voleur refuse de s'éloigner sous le prétexte assez plausible que le pavé appartient à tout le monde; l'agent insiste avec quelque brutalité de langage, et Mimi Lepreuil impatienté lui répond : Laissez-moi donc tranquille avec vos républicains; j'ai fouillé plus de cinq cents poches, et je n'y ai pas trouvé un sou (1).

Le vol *à la détourne* et le vol *à l'étalage* se font l'un dans l'intérieur des magasins et l'autre à l'extérieur, ainsi que le nom l'indique. Le premier est exercé surtout par les femmes, et, pour bien l'exécuter, il est indispensable qu'elles soient deux. L'une occupe le marchand, se fait montrer les étoffes, les manie, les examine, discute le prix, ne peut se décider à faire un choix, et pendant ce temps l'autre fourre prestement sous son manteau, parfois dans d'énormes poches qui entourent sa jupe, les coupons sur lesquels elle a jeté son dévolu. Ce genre de vol porte chaque année un pré-

(1) Claquet, *Mémoires,* t. IV, p. 392.

judice considérable au commerce de Paris. La plupart des voleuses *à la détourne* sont en relation avec les marchandes à la toilette, et c'est ainsi que ces dernières peuvent souvent donner à bas prix des étoffes neuves qu'elles ont obtenues, disent-elles, en échange de sommes prêtées qu'on n'a pu leur rendre. Le vol *à l'étalage* se fait en plein jour, sous les yeux de la foule, avec tant d'habileté qu'on en reste confondu. Parfois un individu écrème en une journée tout le quartier qu'il parcourt. Le 24 octobre 1861, on arrêta un jeune homme de vingt-trois ans que je ne puis nommer, car il a fait son temps de prison, purgé la surveillance à laquelle il avait été judiciairement soumis, et il dirige aujourd'hui à Paris un établissement de quelque valeur. On trouva sur lui un porte-cigares, une montre, une canne, une bague, un portefeuille, des bottines; tous ces objets étaient neufs. Il avoua qu'il avait volé les bottines rue Neuve-des-Petits-Champs, le portefeuille galerie Montpensier, la bague boulevard des Italiens, la canne faubourg Montmartre, la montre passage du Saumon, et le porte-cigares passage des Panoramas. Parfois le vol *à l'étalage* se fait en partie double. Un voleur enlève un objet quelconque et se sauve; dès qu'il est hors de vue, son complice, qui est resté près de la boutique, dit au marchand : On vient de vous voler, l'homme est là-bas. — D'un coup d'œil, le boutiquier reconnaît que l'objet désigné lui manque, et se jette, en criant au voleur, à la chasse d'un passant sur lequel on détourne son attention. Chacun le suit, le magasin reste vide; le dénonciateur y entre alors et emporte sans être inquiété tout ce qu'il trouve à sa convenance.

Les marchands en boutique sont encore victimes de bien d'autres inventions, car ils sont le point de mire de la plupart des malfaiteurs parisiens. Le vol *à la rade* ou *au radin* se fait le soir, vers onze heures, à l'instant qui précède la fermeture des volets. Au moment où les garçons, occupés à ranger les marchandises, ont le dos tourné, où le patron, debout dans un coin, vérifie son livre de caisse, un gamin se glisse sous le comptoir sans être aperçu, détache *la rade*, c'est-à-dire le tiroir qui contient la recette de la journée, profite d'une minute opportune pour s'échapper et remettre son butin à un complice qui l'attend en regardant la devanture. Les pertes que fait éprouver ce genre de vol ne sont jamais bien considérables; mais le *vol à la vrille* a souvent des résultats désastreux, car lorsqu'il est bien mené, il permet de dévaliser complétement un magasin. Sous prétexte d'achats, un voleur entre pendant le jour dans la boutique, il en examine avec soin la topographie, il regarde où est située la caisse, où sont les marchandises riches, s'il n'y a pas de sonnette correspondant de la porte d'entrée aux appartemens in-

térieurs; puis, la nuit close, à cette heure où les Parisiens dorment, où les voitures de place sont remisées, où les rues sont désertes, où le gaz donne une clarté propice, il revient avec des compagnons. Dans le volet souvent doublé de fer, on perce à l'aide d'un vilebrequin une série de trous serrés les uns contre les autres, qui permettent d'enlever une plaque circulaire assez large pour laisser pénétrer un enfant, et juste en face de la serrure, qui est promptement crochetée. Par l'ouverture, on fait glisser un *raton*, gamin alerte et mince. D'après les indications qui lui ont été minutieusement répétées, il s'empare des marchandises et les passe à ses complices. Parfois, lorsque les objets offrent un certain volume, le *raton*, une fois entré, ouvre la porte toute grande, fait sauter les clavettes qui ferment les volets, et alors on opère à l'aise; tout le monde, sauf ceux qui font le guet, met la main au déménagement, qui est bien vite terminé. On charge les dépouilles sur une charrette à bras, et les bandits s'en vont paisiblement comme des commissionnaires attardés. Quelques-uns de ces malandrins ont poussé l'impudence jusqu'à enlever de ces énormes caisses de fer à l'abri de l'incendie et dont les serrures sont des chefs-d'œuvre. Ils les emportaient dans quelque enclos désert, et les défonçaient à coups de merlin. Ce vol était assez fréquent autrefois à Paris, lorsque les patrouilles, marchant d'un pas sonore et cadencé, annonçaient de loin leur approche et permettaient aux malfaiteurs bien avisés de fuir en temps utile; mais il est devenu fort rare, grâce aux rondes muettes de sergens de ville qui parcourent les rues à toute heure de nuit et de jour.

Les *casseurs de portes*, gens violens qui ne reculeraient pas devant l'assassinat, se jettent au milieu de la nuit sur une porte de boutique, la brisent, entrent dans le magasin, font main basse sur tout ce qu'ils rencontrent, et se sauvent avant qu'on ait pu donner l'alerte. Moins brutaux sont les *carreurs*, Juifs d'origine presque tous, et qui, humbles, polis, élégans même, évitent d'employer les moyens excessifs qui peuvent conduire à d'irrémissibles châtimens. Le *carreur* est bien mis, il affecte ordinairement un accent étranger, et se présente chez un joaillier pour voir des diamans non montés, ce qu'on appelle des pierres sur papier. On déplie les frêles enveloppes qui renferment parfois plusieurs centaines de brillans. Le *carreur* est toujours myope. Il examine les pierres avec une attention extrême, de près, de très près, de si près qu'il les touche avec le bout de son nez. Or son nez est enduit de cire vierge, et quelques diamans y restent collés; ils passent promptement dans la manche du filou. D'autres fois il les enlève d'un coup de langue rapide et précis, ou les retient dans le creux de sa main, garni de

gomme adragante. Lorsque le *carreur* travaille chez un bijoutier en boutique, le procédé est autre et exige un complice. Pendant qu'il fait son choix parmi les bagues ou les épingles qu'on a étalées devant lui, un mendiant se présente à la porte et demande l'aumône en nasillant. Le *carreur* a bon cœur, et l'infortune a le don de l'émouvoir. Avec un geste de commisération, tout en se plaignant de la police qui laisse circuler tant de vagabonds dans nos rues, il jette deux sous au pauvre et lui lance en même temps un bijou de prix. Le tour est fait, et le mendiant improvisé n'est pas long à disparaître. Si le marchand s'aperçoit de la soustraction, le *carreur* jette les hauts cris et demande à être fouillé. Comme il n'a rien sur lui, on se confond en excuses, et il s'éloigne en disant au pauvre boutiquier : Monsieur, c'est ainsi qu'on perd ses meilleurs cliens ! Le vol commis il y a peu d'années au préjudice d'un bijoutier du Palais-Royal, et dont la valeur montait à plus de 100,000 fr., était le fait de deux *carreurs* sur lesquels on n'a pu mettre la main.

Les *roulotiers* vont par les rues *à la rencontre*, c'est-à-dire au hasard. Quand ils aperçoivent une *roulotte*, un camion ou une voiture chargée de colis ou de bagages, ils la suivent, et si le conducteur l'abandonne un instant, si les sergens de ville ne sont point en vue, si en un mot l'occurrence paraît favorable, ils détachent un ballot, une malle, une caisse, se jettent dans la première rue détournée qui s'offre sur leur chemin, et s'en vont lentement comme des hommes fatigués par le fardeau qu'ils portent. Avant l'établissement des chemins de fer, les voleurs à la *roulotte* s'adressaient de préférence aux malles-poste, et y trouvaient parfois des aubaines inespérées. Sous le premier empire, un *roulotier* prit une vache sur l'impériale d'une voiture de voyage conduite à grand fracas et qui venait d'entrer à Paris par la barrière d'Italie. Dans cette malle, timbrée d'armes royales, il trouva beaucoup d'objets de prix et entre autres le diadème de la reine de Naples. Il en ignorait la valeur, de plus, il était amoureux et galant; il le donna à sa maîtresse, une fille publique, qui le porta au bal de la rue Frépillon, sorte de bouge à bandits situé cour Saint-Martin. La parure y fut reconnue, et on la réintégra dans le trésor du roi Joachim. Il y a quelques semaines, trois jeunes *roulotiers* en quête d'aventures avisèrent un camion qui, chargé de caisses en bois blanc plombées, sortait de l'hôtel des monnaies. Le roulier s'arrêta chez un marchand de vin; les voleurs, lestes comme des chats, s'emparèrent d'une des boîtes, filèrent par la rue Guénégaud et disparurent. Le service de sûreté fut prévenu immédiatement; d'après quelques vagues indices recueillis par un témoin qui avait pris les jeunes drôles pour des ouvriers employés à la Monnaie, on crut

deviner les auteurs du méfait. On se rendit dans un taudis de la rue de Venise où les coupables furent arrêtés. Dans leur chambre, on trouva non-seulement la caisse, qui contenait pour 1,500 francs de médailles de sainteté frappées à Paris et destinées à Rome, mais en outre un assortiment complet d'étoffes, de foulards, de mouchoirs en pièce, et même un ballot qui renfermait un millier de cadres passe-partout imitant l'écaille, et qui avait été expédié par un fabricant parisien à un photographe de province.

Tous les voleurs dont je viens de parler appartiennent à la grande catégorie de la *basse pègre* (du vieil italien *pegro*, issu du latin *piger*, fainéant); mais je suis loin d'avoir nommé tous ceux qui en font partie. Je n'en finirais pas, si je voulais expliquer les procédés des voleurs à l'*esbrouffe*, à la *poussée*, au *bibi* (dont les enfans sont victimes), à la *broquille* (par l'échange d'un bijou faux contre un bijou vrai), au *rendez-moi*, au *voisin*, à la *ramastique* (qui attrape surtout les amateurs de curiosités), à l'*officieux*, au *pardessus*, à la *valtreuse* (qui est fait par de faux commissionnaires), à l'*apprenti*, à la *cire* (chez les restaurateurs), à la *vanterne* (quand on s'introduit dans une maison par les fenêtres), à la *nage* (dans les écoles de natation). « J'en passe et des meilleurs » pour arriver aux voleurs de la *haute pègre*, à ceux qui se désignent eux-mêmes avec orgueil sous le nom de grosse cavalerie. Ceux-là sont réservés au moins pour le bagne, car ils pratiquent l'assassinat, non point par goût, ainsi qu'ils ont bien soin de le dire, mais par nécessité. Les plus nombreux sont les *cambrioleurs*. En termes d'argot, *rincer une cambriole*, c'est dévaliser une chambre. On pénètre dans une maison en disant le premier nom venu au portier; on monte l'escalier; à chaque étage, on sonne : lorsque la porte est ouverte par un domestique, on en est quitte pour s'excuser; lorsque nul ne répond à l'appel réitéré de la sonnette, on en conclut que les locataires sont sortis, on ouvre la porte par un moyen quelconque, on *fait le barbot* dans l'appartement, et l'on s'en va les poches bien garnies en ayant soin de se gratter l'oreille avec le petit doigt lorsqu'on repasse devant le portier, de façon à lui cacher sa figure. Les chambres de domestiques situées dans les combles, forcément abandonnées dans le jour et en général fermées par des serrures de pacotille, sont souvent visitées par les cambrioleurs. Pour ces expéditions-là, ils sont ordinairement munis d'un *monseigneur*, sorte de pied-de-biche en fer assez court pour entrer facilement dans une poche, et qui devient entre des mains exercées un puissant levier. Un type tout particulier et vraiment extraordinaire de *cambrioleur* fut Jadin. Si jamais l'expression *homo duplex* put être appliquée à quelqu'un, c'est à cet homme étrange. Il vivait de vol avec effraction,

et excellait à faire *le flic-flac*, c'est-à-dire à démantibuler la gâche d'une serrure à l'aide du monseigneur. Quand le hasard l'avait conduit dans une chambre pauvre et dénuée, non-seulement il ne commettait pas de vol, mais il laissait des aumônes parfois assez considérables. Ce bon larron n'en fut pas moins condamné à mort et exécuté pour avoir assassiné une jeune fille qui le surprit pendant une de ses opérations familières.

A côté, mais au-dessus du cambrioleur dans cette sinistre hiérarchie, se place le *caroubleur*, l'homme qui vole à l'aide de fausses clés. Celui-là doit déployer beaucoup de prudence, de patience, d'adresse et de courage. Il faut connaître les habitudes des gens que l'on veut voler, savoir les dispositions générales de leurs appartemens, se procurer avec de la cire l'empreinte des serrures, exécuter soi-même les fausses clés afin d'éviter d'être trahi d'avance, choisir l'heure propice pour faire le coup, et même tuer, si l'on est découvert. La plupart des vols commis dans les caisses, dans les bureaux, chez les agens de change, les notaires, les négocians de quelque importance, sont dus à des caroubleurs. Le plus célèbre fut Coignard, le faux comte Pontis de Saint-Hélène, qui, chef de la légion de la Seine, dans une situation vraiment élevée, lié avec les maréchaux de France, admis à la cour de Louis XVIII, qu'il avait suivi à Gand, continuait à diriger sa bande de voleurs, et profitait de ses relations pour opérer à coup certain. Quelques-uns de ces hommes font preuve d'une hardiesse vraiment inconcevable. On a gardé à la préfecture de police le souvenir d'un nommé Beaumont, qui, vêtu d'un habit noir, orné d'une cravate blanche, portant un volumineux portefeuille sous le bras et prenant les dehors d'un magistrat fort affairé, requiert un soldat au poste de la *permanence*, le place en sentinelle devant une porte en lui donnant pour consigne de ne laisser entrer personne, pénètre dans le cabinet de M. Henry, chef du service de sûreté, alors absent, *carouble* toutes les serrures, s'empare du contenu de la caisse, qui renfermait une somme assez ronde, reconduit lui-même le soldat au poste, remercie l'officier de sa complaisance, s'esquive, et écrit le soir à M. Henry pour s'excuser de l'ennui qu'il lui cause. On mit en vain toute la police à ses trousses, et le service de sûreté en fut pour sa courte honte.

Le *sorgueur* nous reporte au temps de Cartouche et de Mandrin; il connaît les heures du lever et du coucher de *la moucharde* (la lune), car il est avant tout l'homme de *la sorgue* (la nuit). C'est lui qui jadis arrêtait les chaises de poste et les diligences sur les grandes routes, et qui maintenant, forcé de se rabattre sur de plus humbles véhicules, se jette à la tête du cheval attelé à la charrette de

la laitière endormie, dépouille les marchands forains et se hasarde quelquefois jusqu'à risquer la lutte avec les rouliers. Celui-là tue aussi lorsqu'il rencontre une résistance inopinée, et il est rare qu'il se mette en campagne sans être prêt à toute éventualité. Le plus connu d'entre eux est Thiebert, dont les exploits rappellent ceux des bandes devenues classiques. Son repaire était situé à Villeneuve-Saint-George; aidé de ses hommes, il venait attendre les voitures près de Paris, presque au sortir de la barrière, et les dévalisait; il entrait après cela dans la grande ville, y vivait dans la débauche, et retournait ensuite en expédition. Comme un bon ouvrier, il avait fait son tour de France, suivant les foires, attaquant les commis voyageurs, arrêtant les diligences, pillant les maisons isolées, hardi, solide, rusé, ne reculant devant aucun crime et devenu pour tous un objet de terreur. Il fut arrêté. Le tigre était doublé d'un singe, il avait autant de malice que de férocité. Il comprit qu'il était perdu, que son sanglant passé l'enverrait infailliblement à la guillotine, et du jour au lendemain, de voleur de grandes routes qu'il était, il se fit *coqueur*, c'est-à-dire dénonciateur. Quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, à cause de cela peut-être, il avait une mémoire extraordinaire. Il raconta tous les crimes qu'il connaissait, en nomma les auteurs, dit ce que ces derniers étaient devenus, sous quels noms ils se cachaient, et mit tant de malfaiteurs entre les mains de la justice qu'il évita la mort et ne fut condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité. Comme sexagénaire, il est aujourd'hui enfermé à la prison de Belle-Isle. J'ai eu occasion de le voir; il est très grand, et sa force a dû être prodigieuse; sa puissante mâchoire inférieure, sa large bouche presque sans lèvres, ses yeux très mobiles et son front fuyant lui donnent l'apparence d'un énorme chimpanzé, apparence que ne dément pas la longueur démesurée de ses bras. L'analogie paraît encore plus frappante à ceux qui connaissent son histoire, car les qualités dominantes qu'il déploya dans la période active de sa vie sont l'astuce et l'agilité.

L'homme qui la nuit se précipite sur un passant, lui demande la bourse ou la vie, l'étourdit d'un coup de pierre ou de bâton, est le *scionneur*; il est particulièrement dangereux, car il risque sa liberté, son existence même, pour voler. La vie humaine lui paraît chose fort méprisable, il n'en tient compte; lorsqu'elle le gêne, il la supprime. *J'ai buté un pantre* (j'ai tué un imbécile), dit-il avec autant de tranquillité qu'un autre dirait : J'ai bu un verre d'eau. Ce sont les scionneurs qui parcouraient les bords du canal avant que le boulevard Richard-Lenoir n'en eût si profondément modifié les alentours. Ils procédaient alors par le *charriage à la mécanique*,

effroyable invention qu'ils n'ont que trop souvent mise en œuvre. Deux scionneurs réunis avisaient un passant. L'un d'eux lui jetait autour du cou un mouchoir roulé de façon que les deux bouts pendissent sur les épaules, puis, saisissant ces deux bouts avec les mains, il enlevait le patient, dos à dos. Le malheureux à demi étranglé, ne touchant plus terre, se débattait en vain sans pouvoir crier; l'autre scionneur pendant ce temps visitait les poches, enlevait l'argent, la montre, le portefeuille, en un mot tout ce qu'il pouvait saisir, et d'un coup d'épaule on envoyait la victime dans le canal. Lorsque le scionneur est seul, qu'il se sent le cœur faible et qu'il n'a pas le courage d'attaquer un homme de face, il l'étourdit en le *sablant*. Il tient à la main une peau d'anguille qu'il a remplie de sable fin, et qui, bien maniée, devient une arme terrible, car elle est à la fois très flexible et très lourde. Un seul coup habilement appliqué jetterait un colosse par terre. Quand l'homme ainsi assommé est dépouillé, le scionneur vide sa peau d'anguille et s'éloigne, les mains dans ses poches, n'ayant sur lui aucune arme qui puisse faire soupçonner qu'il est l'auteur du meurtre commis.

J'ai nommé les soldats, les sous-officiers, les capitaines; voici le chef, le plus redouté, celui dont on envie les hauts faits et la gloire; voici l'*escarpe*, l'assassin. Il faut entendre par là, non pas le voleur qui tue par vengeance ou pour supprimer un témoin, mais l'homme qui, par principe, par habitude ou par calcul, tue d'abord et vole ensuite: Jud, Lacenaire, Poulmann, Firon. Ces monstres sont heureusement fort rares, et la plupart de ceux qui ont eu à raconter devant la cour d'assises la longue suite de leurs crimes ont montré une énergie, une volonté, une intelligence qui remplissent de douleur. Il y a chez ces hommes-là certaines facultés morbides du cerveau analogues aux déformations physiques, aux gibbosités monstrueuses qui se produisent pendant la gestation et semblent être une fatalité pesant sur un seul individu. Ces anomalies de l'espèce, on les compte; elles ont préoccupé à bon droit les savans, les philosophes et les légistes, et de ce problème insondable nul encore n'a réussi à dégager l'inconnue. Dans une affaire d'assassinat suivi de viol et accompli à Saint-Cyr, auprès de Lyon, dans des circonstances horribles, un des accusés affirmait que de sa part il n'y avait eu aucune préméditation, puisqu'il avait été fortuitement invité à suivre les deux principaux coupables au moment même où ils allaient commettre le crime; il ne mentait pas, et démontrait qu'il n'avait eu ni arme, ni couteau, mais qu'il s'était contenté, tout en marchant, de ramasser une pierre pour aider à tuer les victimes. Et comme le président, frappé de la justesse de l'allégation, lui disait: « Mais pourquoi, sachant que ces hommes vous

conviaient à un crime, les avez-vous accompagnés? il répondit : — Dame! entre voisins, il faut bien se rendre de petits services! »

Cette étude sur les différentes espèces de voleurs ne serait point complète, si je ne disais un mot des *nourrisseurs*. De même qu'il y a des hommes d'affaires qui connaissent les fonds de commerce, les maisons à vendre, et les indiquent aux acheteurs moyennant une prime proportionnelle, de même il existe des voleurs timides ou vieillis, d'anciens praticiens retirés de la vie active, qui mettent leur expérience au service des gens hardis. Ceux-là combinent une affaire, la préparent, en soupèsent les chances bonnes ou mauvaises, *la nourrissent*, selon leur expression, et quand elle est mûre, ils la cèdent, soit à prix débattu, soit en échange d'une part dans les futurs bénéfices. Ce sont en général les vieux recéleurs qui font ce métier, parfois assez lucratif, mais qui n'est point sans péril, car celui qui a conseillé et prémédité le crime s'assied à la cour d'assises sur les mêmes bancs que celui qui l'a commis. Tous ces mauvais gars, escrocs, filous, meurtriers, ne s'adressent presque jamais qu'aux honnêtes gens; mais il est une catégorie de voleurs toute particulière qui s'attaque spécialement aux voleurs : ce sont les *fileurs*. Aux aguets de tous les méchans projets qui s'agitent, écoutant et regardant chaque personnage de ce monde néfaste dans la familiarité duquel ils vivent, provoquant les confidences et surveillant toute action entreprise, ils s'efforcent de surprendre les malfaiteurs en flagrant délit, et lorsqu'ils y réussissent, ils interviennent en disant : « Part à deux, ou je *casse sur toi* (ou je te dénonce). » Le *filé* a beau regimber, faire appel aux sentimens d'honneur, parler de vengeance, promettre une association pour une affaire prochaine et fructueuse; le *fileur* tient bon, exige sa part, l'obtient, et va chercher ailleurs une nouvelle aubaine. Un fait digne de remarque : les voleurs juifs excellent à filer les voleurs chrétiens; mais ils ne se filent jamais entre eux.

III.

Le voleur est digne du nom qu'il porte en argot : il est fainéant par excellence. S'il travaille, au vrai sens du mot, ce n'est que par exception, lorsqu'il est traqué de trop près par la police, qu'il veut donner le change, ou que, réduit aux abois par une série de mauvaises opérations successives, il ne sait plus où donner du front. Ce n'est donc ni au chantier ni à l'atelier qu'il faut aller pour le voir dans la libre manifestation de ses penchans, c'est dans les tapis-francs, les cabarets borgnes, les bals de barrières. Il n'y apparaît ordinairement que fort tard; il s'est couché vers l'heure où le

soleil se lève et a dormi une partie de la journée, cuvant son ivresse ou alourdi par la fatigue de la veille. Il est par-dessus tout, comme les félins avec lesquels il a tant de points de ressemblance, un animal nocturne; aussi aime-t-il à dire en plaisantant qu'il appartient à l'ordre des gentilshommes de la nuit. Chaque catégorie de voleurs fréquente des lieux particuliers : les voleurs au *rendez-moi* rougiraient de frayer avec les roulotiers, qui ne se soucient guère de se trouver en compagnie des caroubleurs. Si les mœurs générales sont les mêmes, si l'absence de moralité est identique, les habitudes, les relations, sont différentes. Jadis les voleurs de toute sorte recherchaient le centre de Paris; ils trouvaient là des réduits obscurs, des abris certains, des maisons à triple sortie, des plaisirs faciles et leur grande alliée, la prostitution. — C'était dans les rues tortueuses de la Cité, dans ce chapelet de ruelles infectes et mal fréquentées qui serpentaient entre le Palais-Royal et le Louvre, dans les bas quartiers du Temple, qu'ils avaient établi leurs refuges. Il n'était pas toujours prudent de pénétrer dans ces bouges, et plus d'une fois les patrouilles grises en furent chassées à coups de bouteilles, de brocs et de tabourets. Tout malfaiteur inquiété se sauvait dans les tapis-francs de la rue aux Fèves, de la rue du Haut-des-Ursins, de l'impasse Saint-Martial, sentiers boueux et empoisonnés groupés autour de Notre-Dame, dans le café de l'Épi-scié, situé boulevard du Temple, à l'estaminet des Quatre-Billards, rue de Bondy, au cabaret des Philosophes, dit aussi le cabaret de l'Homme *buté* (assassiné), rue Croix-des-Petits-Champs, à l'hôtel d'Angleterre, rue de Chartres, dans les débits interlopes de la rue Froidmanteau et de la rue du Chantre, dans les repoussans garnis de la place aux Veaux, de la rue de la Vieille-Lanterne et de la Petite-Pologne. Ces repaires ont disparu, emportant peut-être avec eux les regrets des amateurs de pittoresque quand même, mais laissant à leur place des squares, des voies spacieuses, des boulevards salubres. En éventrant ces vieux pâtés de maisons, où la vermine disputait le logis aux voleurs, en démêlant à coups de pioche ces écheveaux de ruelles malsaines, en y faisant violemment entrer l'air et le soleil, on n'a pas seulement apporté la santé à ces quartiers misérables, on les a moralisés, car on en a chassé les malfaiteurs que le grand jour épouvante, et qui ne trouvent plus à se cacher dans les vastes espaces où se dressaient autrefois leurs taudis lézardés. Partout cependant, au milieu de ces anciens quartiers où les démolisseurs n'ont pas encore pu entreprendre leur travail d'assainissement et d'épuration, le crime sait se faufiler et s'abriter. Il existe encore malheureusement, dans le centre même de Paris, dans la région commerciale, des rues si étroites, si sales, si

sombres, qu'elles ressemblent à des égouts coulant à ciel ouvert. Le soleil n'est jamais parvenu à y pénétrer; les murailles hautes, ventrues et fendillées paraissent osciller sous le poids de cinq étages; elles se dressent, bossuées, verdâtres, exhalant une insupportable odeur de salpêtre humide, montrant des loques à chaque fenêtre. De chaque côté de ces sortes d'ornières, où il serait impossible d'appliquer un trottoir, des marchands de vieille ferraille, d'habits sordides, de chiffons empestés, de verres cassés, de tonneaux crevés, gîtent sous des hangars plus semblables à des tects à porcs qu'à des habitations humaines. Çà et là surgissent quelques auberges de mine sinistre, portant sur une enseigne où l'orthographe boite à chaque mot cette inscription : ici on loge à la nuit. Dans les ruisseaux ou sur les tas d'ordures, les enfans à demi nus jouent avec les chiens galeux; d'une maison à l'autre, on s'interpelle, on se dispute; s'il y a un cabaret, on y entend des cris; des femmes ivres, poursuivies par les huées des gamins, battent les bornes en se traînant aux murs; la biographie des habitans, de la plupart, sinon de tous, est écrite sur les livres d'écrou des prisons; si un locataire manque dans une de ces masures, on ne s'en inquiète guère, on sait où il est : au dépôt, à Mazas, à la Roquette, à Clairvaux, à Toulon, à Cayenne. Tout ce monde se connaît, se tutoie, se grise, se bat, et lorsqu'un sergent de ville passe, chacun affecte un air indifférent. C'est une honte pour le Paris moderne de renfermer encore de telles cours des miracles; ne serait-il pas temps de les faire disparaître, et ne rendrait-on pas un grand service à la population en jetant bas les rues de Venise, des Filles-Dieu, Sainte-Marguerite-Saint-Antoine, la rue des Anglais et quelques autres?

Ce sont là des exceptions, il faut l'avouer; aussi le clan des voleurs s'est-il porté en masse du côté des anciennes barrières, dans ces quartiers nouvellement annexés et qui semblent n'avoir encore avec l'ancien Paris qu'une attache exclusivement administrative. Là ils se réunissent dans quelques cabarets où ils sont certains de pouvoir se rencontrer et se concerter pour les mauvais coups qu'ils méditent. C'est vers les barrières d'Italie, des Deux-Moulins, de Fontainebleau, du Mont-Parnasse, du Maine, de l'École-Militaire, que ces tapis-francs ouvrent leurs portes hospitalières à tous les bandits. Tel marchand de vin a ses relations établies de longue date avec les braconniers, tel autre avec les casseurs de portes, tel autre avec les *cambrioleurs*. Il y a là échange de bons procédés, recel, indications. Il est rare que ces bouges n'aient pas plusieurs issues, parfois si bien dissimulées qu'il faut quelque sagacité pour les découvrir. Sur la muraille, on lit des inscriptions du genre de celle-ci, que je cite textuellement : « pour éviter les contestations,

le client est prié s. v. p. de payer en servant. » La tasse de café, une sorte de jatte contenant la valeur d'un demi-litre, coûte quatre sous, est servie toute sucrée, sans petite cuiller, et s'appelle *un noir*. Le vin est apporté dans de lourds pots de grès, le vin chaud dans des saladiers d'étain qu'on peut, sans les casser, se jeter à la tête. Dans d'autres repaires, plus infimes encore, des tasses de fer sont scellées à la muraille par une chaîne; on boit debout, car il n'y a ni bancs ni chaises; d'une main on donne 10 centimes, de l'autre on tend la tasse, et une fille de service mafflue, grasse et vigoureuse verse à boire sans même faire attention aux paroles obscènes qu'on lui jette à l'oreille. Je me suis attablé dans tous ces cabarets; j'ai suivi les voleurs dans les étapes du plaisir, comme je les suivrai plus tard dans les étapes de l'expiation, et je me demande ce qu'il y a de plus sinistre : est-ce le café élégant où les faiseurs viennent griffonner leurs fausses signatures? est-ce la misérable cahute récrépie à la chaux où les voleurs s'entassent pour parler des hauts faits de la veille et des crimes du lendemain C'est la même misère morale sous des costumes différens, et je ne sais si la dernière n'est pas préférable, car du moins elle a pour elle d'agir à force franche, au grand jour et de haute lutte.

Pour beaucoup de voleurs, le café est un cabinet de lecture : vers trois heures de l'après-midi, ils vont dans une sorte d'estaminet établi au milieu d'une cour couverte où l'on a pu placer quatre billards; là, tout en buvant de l'absinthe, ils lisent et commentent *le Droit* et la *Gazette des Tribunaux* pour étudier théoriquement le code, qu'ils vont très souvent, et comme simples spectateurs, étudier pratiquement à la cour d'assises. Aussi connaissent-ils autant que nul avocat les degrés de pénalité; ils savent parfaitement d'avance les risques qu'ils ont à courir avec un vol simple ou avec un vol qualifié. Leur journée se passe à jouer, et là encore des divergences apparaissent : les voleurs à la tire jouent au piquet, les cambrioleurs jouent au billard; les voleurs au *rendez-moi*, qui fréquentent un café spécial, jouent au trictrac. Ces classifications ne sont pas absolues; mais elles ont quelque chose de général qui s'impose à l'observation. Il n'est pas besoin de dire que tout le monde triche; les voleurs ne jouent jamais à l'écarté, parce que celui qui donne le premier gagne forcément, puisque dès la première passe il fait trois points : le roi et la vole. J'ai vu là des enfans de quinze ou seize ans, impudens et gouailleurs, qui maniaient les cartes avec l'aplomb d'un vieux croupier et jouaient le piquet à écrire avec une perfection désespérante.

Il existe sur un large boulevard dégageant une gare de chemin de fer un café qui a des dehors assez respectables. On entre dans

une salle qui n'est pas fort grande et où d'honnêtes rentiers lisent les journaux en buvant leur *gloria;* mais, si l'on pousse les portes du fond, on se trouve dans une immense salle contenant seize billards et éclairée par plus de cent cinquante becs de gaz. Le long des murs, décorés de paysages, ornés de glaces et souvent percés de portes protectrices, grouille une fourmilière humaine; blouses, redingotes, vestes, habits, chapeaux, casquettes, se mêlent dans une inquiétante fraternité. A chaque table, on boit et on joue; des femmes parfois très jeunes et jolies sont mêlées à cette foule; il monte au-dessus des groupes un murmure de voix basses et contenues, comme si chacun avait peur d'être entendu de son voisin. C'est là le rendez-vous des *carreurs,* des *caroubleurs,* des *voleurs à l'américaine* et de bien d'autres qui, n'ayant pas une spécialité définie, profitent de toutes les occasions que le hasard met sur leur route.

Le pâté de maisons compris entre le boulevard Saint-Germain et le quai de Montebello contient encore quelques curieux spécimens des vieux tapis-francs d'autrefois. Dans une ruelle, à côté de la boutique dégoûtante d'un tripier, en face d'un marchand de vieux habits dont les défroques balancées par le vent traînent jusque dans le ruisseau, s'ouvre une porte basse et vitrée qui donne entrée dans un couloir étroit, pavé, resserré entre un comptoir d'étain grisâtre et une rangée de tonneaux. Au fond, une petite salle carrée, grise de poussière et exhalant une insupportable odeur de lie de vin, abrite quelques buveurs assis, ou plutôt écroulés sur des tabourets dépaillés. Accotés contre les murailles, couchés par terre, vautrés sur des bancs graisseux, des hommes dorment alourdis par la dure ivresse de l'absinthe; des femmes dépenaillées, dont la laideur et la flétrissure rappellent les sorcières de Macbeth, ont, dans leur voix cassée, enrouée, éraillée par l'alcool, des inflexions encore caressantes pour demander à boire. Si ce n'est l'enfer, c'en est le vestibule, et cependant ce bouge terne et suintant le vice est moins repoussant qu'un vaste cabaret situé non loin de là qui porte un nom terrible : la Guillotine, et qui se trouve établi sur l'emplacement où Sainte-Croix, l'amant de la Brinvilliers, avait son laboratoire secret. On y monte par un perron; trois vastes chambres garnies de bancs et de tables de bois sont pleines de buveurs pressés les uns contre les autres; quelques-uns ont apporté de la charcuterie, du pain, et mangent avidement, silencieusement, dans leur coin, comme des loups affamés. C'est là que viennent les pires espèces du genre voleur; quelques chiffonniers rôdent parmi eux, et les femmes leur parlent avec une soumission dont l'expression est souvent navrante. Lorsque j'y suis entré un soir, vers

onze heures, le cabaret regorgeait de monde. Quelques groupes d'hommes réunis, les coudes sur la table, le visage caché par les mains, parlaient en sourdine, et de temps en temps jetaient un regard inquiet autour d'eux. Un guitariste debout, habit noir, longs cheveux collés sur les tempes, mains maigres et sales, tête nue, face ravagée, œil cave et voix chevrotante, chantait sous la lumière du gaz une sorte de *bolero* espagnol. Il démenait son grand corps et grattait sa guitare phthisique, d'où sortait comme un dernier râle un bourdonnement sourd et indistinct. C'était sinistre. Lorsqu'un étranger pénètre dans ces cavernes où le crime et la débauche s'accoudent ensemble devant les brocs de vin frelaté, un grand silence se fait. On regarde le nouveau-venu, on le détaille, on le commente de l'œil, et, comme les agens du service de sûreté excellent aux déguisemens, il est promptement soupçonné d'appartenir à *la rousse*. On dirait alors que chacun fait son examen de conscience et se dit : Est-ce moi qu'on vient arrêter?

Les voleurs ne se contentent pas toujours du plaisir fort modeste qu'on leur offre dans ces cabarets immondes; ils suivent le progrès, et c'est peut-être bien tout exprès pour eux qu'on a bâti récemment un grand café-concert aux environs de la barrière d'Italie. On pourrait le croire du moins, car ils y affluent. Sur une petite scène éclairée par le gaz, aux accompagnemens d'un orchestre qui n'est pas trop mauvais, des actrices très décolletées sont assises. A une ritournelle du violon, une d'elles se lève, s'approche de la rampe et chante. Elle enfle sa voix, elle se dégingande, elle cherche par toute sorte d'artifices à imiter une cantatrice de bas étage qui a eu son heure de célébrité; à la fin des couplets, on l'applaudit, on crie *bis!* elle envoie des baisers au public. Ce ne sont plus alors ni des cris, ni des bravos, ni des trépignemens: ce sont des rauquemens de bêtes féroces flairant la proie; c'est une expansion de bestialité. Ces robes de soie, ces épaules nues où s'enroulent quelques bijoux, cette apparence de luxe et de beauté, soulèvent je ne sais quelles espérances dans ces cœurs violens, et plus d'une femme a dû perdre la tête devant une si brutale explosion d'admiration sauvage. La salle est divisée en un parterre où va le commun des martyrs et une galerie circulaire presque exclusivement occupée par les voleurs, par ces hommes aptes à tout mal que la police appelle *la gouape*. De là en effet ils dominent la salle, l'embrassent d'un coup d'œil, surveillent les arrivans, et, si dans la tournure d'un de ces derniers ils croient reconnaître quelque chose d'inquiétant, ils ont bien vite trouvé l'issue secrète par où ils peuvent s'esquiver.

S'ils ont leurs cabarets, leurs cafés, leurs concerts, ils ont aussi leurs bals. Quelques-uns sont simplement comiques, un entre au-

tres qui se trouve situé non loin de l'ancienne barrière des Deux-Moulins, et où l'on arrive en traversant des rues si particulièrement fangeuses qu'elles semblent n'avoir jamais été pavées, et si en dehors de toute civilisation qu'elles sont encore éclairées par ces vieux réverbères à l'huile que quatre cordelettes suspendent entre les maisons. La salle de bal est une sorte de couloir peint en jaune; au fond, sur une estrade, l'orchestre, composé d'un cornet à piston, d'un flageolet et d'un tambour, fait rage sans rhythme ni mesure. Là, quand il manque une danseuse, on prend la cuisinière du lieu, car le bal se double d'une gargote. Quelques-uns de ces vastes cafés où l'on danse, où la musique et l'eau-de-vie semblent s'entr'aider pour produire une chorégraphie inconnue, sont relativement luxueux. Le cœur y est involontairement serré à l'aspect de certaines femmes; non pas de ces femmes épuisées, modelées par le vice, non pas de ces jeunes sorcières de dix-sept ans qui portent sur le visage l'empreinte des plus mauvais instincts, mais de ces jeunes filles blondes, un peu fades, manifestement sans résistance, qui ressemblent à « la cruche cassée » de Greuze, que l'entraînement du plaisir amène dans ces lieux de perdition, et qui, par nonchalance, par faiblesse constitutive, tomberont de chute en chute jusqu'à l'abjection des antres qu'on ne nomme pas ou jusqu'aux cellules des maisons centrales.

Tous ces bals sont pareils, ou peu s'en faut, et gardent le caractère général de guinguette; un cependant m'a paru plus sinistre que les autres. Sur une des places de Paris, vers le point où le canal se jette dans la Seine, il est établi dans un local construit en planches qui représente assez exactement ces vastes baraques qu'on élève pour abriter les navires encore placés sur le chantier. Des drapeaux tricolores tapissent les murailles peintes en blanc. Les danseurs y sont nombreux, et le moindre geste des danseuses consiste à lever la jambe plus haut que la tête. L'orchestre est représenté par trois cornets à piston, un ophycléide alto, une clarinette, une grosse caisse et des cymbales : il forme une basse continue sur laquelle éclatent les notes de cuivre. Les airs, choisis à dessein, sont très rhythmés et d'une violence excessive. Involontairement on pense à Orphée, car les Ménades qui ont déchiré son corps devaient être affolées par une musique semblable. Rien n'est plus nerveux, plus brutal; c'est la folie furieuse de la cadence et du son. Les hommes qui fréquentent cette maison maudite sont des *escarpes*, des *scionneurs*, des assassins et des meurtriers. Ils ont pu entrer là, méditant pour la nuit un vol qui leur donnera les joies du lendemain : mais lorsqu'ils ont pendant une heure seulement entendu cette musique infernale, ils sont sortis résolus à toute violence, s'y excitant et s'en

faisant gloire. Pendant que ces chants d'énergumène bruissent encore dans leur souvenir, s'ils rencontrent sur les berges de la Seine ou sur les bords du canal un passant attardé, avant toute réflexion, ils se jettent sur lui, l'assomment ou l'étranglent, le dépouillent et poussent le cadavre à l'eau. Sur des natures grossières, un tel enivrement conduit au crime. Ceux qui, arrêtés et interrogés, convaincus de meurtre dans de semblables circonstances, disent : « J'étais fou, » ne mentent pas. Ils ont agi sous l'influence d'une perturbation nerveuse causée par un abus de sonorité admirablement combinée pour ébranler l'âme la plus forte et la mieux assise.

L'aspect de ces mauvais lieux a dû être singulièrement modifié par le gaz; autrefois c'étaient des salles fumeuses à peine éclairées par un quinquet charbonneux et tremblotant; à cette heure, la lumière y ruisselle et leur donne peut-être une apparence plus lugubre, car tout s'y aperçoit jusque dans les moindres détails. L'œil embrasse à la fois toutes ces têtes sur lesquelles on s'épuise en vain à chercher la trace des crimes commis; sous la grande clarté, il semble que les âmes mises à nu vont laisser pénétrer leur secret, et que de ces cerveaux on va voir sortir les larves qui les habitent. La férocité des mœurs n'apparaît réellement que pendant les querelles. Lorsque quelques-uns de ces bandits se disputent entre eux, on n'a garde de les séparer; loin de là, on les excite. Quand l'insulte a été vive, lorsque l'injure vomie a été si bestiale qu'il faut en venir aux mains, ce n'est pas à coups de poing ni à coups de pied qu'on s'attaque, c'est à coups de tête. Rapidement, d'un seul bond, les deux adversaires s'éloignent et prennent du champ, puis ils se précipitent l'un sur l'autre, le front baissé, comme deux taureaux; à chaque coup bien porté, la galerie applaudit. Heureusement qu'il se trouve toujours là quelque sergent de ville alerte, quelque garde de Paris solide qui ramassent les combattans et les jettent au violon avant qu'ils aient eu le temps de se défoncer les côtes. Il faut que de tels plaisirs aient un bien grand attrait pour ces misérables, car, au risque de leur liberté, ils y reviennent invariablement. C'est toujours dans les mêmes cabarets, dans les mêmes cafés, dans les mêmes bals qu'on les retrouve. L'expérience n'y fait rien, elle s'émousse sur une sorte de besoin inexplicable et irraisonné de retourner vers des jouissances déjà connues. C'est ce qui peut faire douter de l'intelligence de beaucoup d'entre eux; ils n'ont guère que de l'instinct, semblables à ces animaux qui, traqués, pourchassés, repassent fatalement par des endroits pleins de périls, où le chasseur avisé les attend avec certitude. Cette persistance dans l'habitude est, à de très rares exceptions près, un fait commun aux voleurs. Tout malfaiteur est

homme de débauche; tôt ou tard, quel que soit le danger qui le menace, il retourne à son vieux péché et tombe dans les mains ouvertes pour le saisir.

IV.

S'il est impossible de dire, même approximativement, le chiffre des malfaiteurs qui habitent Paris, on peut du moins déterminer avec certitude le nombre de ceux que la préfecture de police a fait arrêter; mais il n'est point inutile de remonter de quelques années en arrière et de voir dans quelle proportion ces gens de mauvais monde s'empressent vers la ville qui les tente et les attire de partout, car là se rencontrent plus que partout ailleurs l'occasion, le plaisir, le refuge et peut-être l'impunité. On arrête 20,726 individus en 1857, 24,953 en 1862, 25,516 en 1865. La différence est notable, mais elle est jusqu'à un certain point insignifiante en présence de celle qui se manifeste actuellement. 1866 donne 28,644 arrestations, et 1867 atteint le chiffre de 31,437. Ainsi dans une période de dix ans l'augmentation est précisément d'un tiers. Elle ne fléchit pas, car en 1868 les chiffres s'élèvent à 35,751. La surveillance dont les criminels et les délinquans sont l'objet est plus étendue, menée avec plus d'ensemble, mieux ramifiée qu'autrefois, ceci n'est point douteux, et la répression est plus efficace. Cependant le nombre plus considérable de sergens de ville, les services actifs plus vigilans, ne suffisent point à expliquer des écarts aussi profonds. Cette progression semble être en correspondance directe avec celle que j'ai eu l'occasion de faire remarquer lorsque, m'occupant de la Seine à Paris, j'ai parlé de la Morgue et du nombre de cadavres toujours croissant qu'on y apporte chaque année. Une des causes principales de cette augmentation dans les délits et les crimes tient à l'horreur instinctive que le Français manifeste pour l'émigration. Dans les races saxonnes et germaniques, les aventureux et les aventuriers, ceux qui ne trouvent point dans la mère-patrie une existence assurée, qui se sentent tourmentés par ce malaise vague et indéfini auquel bien peu de jeunes gens savent échapper, s'en vont vers les libres contrées de l'Amérique chercher des occasions de fortune. Chez nous, dans notre race gallo-latine, il n'en est point ainsi; nous tenons au sol par des attaches si fortes et si tendres que nous ne pouvons les rompre. La vie est dure au village, sans issue, restreinte entre le pénible labeur de la terre et l'impossibilité de se mouvoir dans un milieu étroit et surveillé. Là-bas, à Paris, on dit qu'il y a de l'ouvrage pour chacun, qu'on reconstruit une ville, qu'un bon ouvrier y gagne facilement cinq francs

par jour, qu'avec de l'intelligence, des bras solides et du bon vouloir on arrive à tout, même aux honneurs. Voilà ce qu'on se dit dans les veillées d'hiver, autour de l'âtre où brûlent en pleurant quelques brindilles de bois vert. Le jeune homme est anxieux; des rêves d'or bruissent dans sa tête; on se rappelle ce que racontait le voisin, qui a fait son congé et a tenu garnison à Paris; il a parlé des femmes élégantes, des voitures sans nombre, des spectacles, des cafés toujours ouverts, des bals où l'on danse toute la nuit, des palais, des belles promenades, des rues interminables, de cette foule, de cette activité, de ce gaspillage. C'était jadis une affaire qu'un voyage à Paris; à pied, le long des routes poudreuses, le sac au dos, il fallait obtenir dans les fermes l'autorisation de coucher sous la grange; parfois on *se louait* pour faire les étapes suivantes; on employait un mois, six semaines, quelquefois plus pour parvenir jusqu'à la terre promise. Il n'en est plus ainsi, des chemins de fer vous portent en quelques heures dans cette ville incomparable, dont on raconte des merveilles, et qui adopte ceux qui se donnent à elle avec un cœur vaillant. L'homme et la femme ne résistent pas longtemps à de telles obsessions. Pour un qui réussit, combien y en a-t-il qui succombent! L'homme est saisi par le vagabondage, et la femme par quelque chose de pis.

Aussi, dans ce chiffre effrayant de 35,751 arrêtés en 1868, il faut compter 14,550 vagabonds et 3,353 mendians. Beaucoup de ces pauvres gens ont été pris dans les premiers jours de leur arrivée à Paris; dénués, sans asile, dans un état d'ahurissement indescriptible, n'ayant pas de quoi manger, ayant marché la nuit entière pour n'être pas ramassés par les rondes de police, harassés, ils ont été se livrer eux-mêmes au premier poste qu'ils ont trouvé sur leur chemin. Cette histoire est celle de bien des paysans que les travaux de Paris ont attirés, et qui n'ont pas su se procurer l'ouvrage et le pain quotidiens. Sur les 35,751 individus, 4,429 ont été arrêtés en vertu de mandats d'amener lancés par le parquet de la Seine, 151 en vertu de mandats départementaux, 13 en vertu de mandats du préfet de police, et 31,158 parce qu'ils avaient été surpris en flagrant délit, ou qu'ils n'avaient ni ressource ni asile. Bien des enfans âgés de moins de seize ans (2,333) ont été arrêtés aussi pour fait de vagabondage, et parmi eux il s'en trouve qui, dans la même année, ont été conduits au dépôt quatorze fois et plus. Ceux-là, c'est la vie sédentaire et cloîtrée qui les pousse à fuir. On les rend à leur famille : ils ont pleuré, ils ont couché en prison, ils sont pleins de honte et d'un remords sincère, ils font effort sur eux-mêmes pour ne plus retomber en faute; mais je ne sais quel oiseau voyageur bat de l'aile dans

leur jeune tête : ils ont beau lutter, une force irrésistible les entraîne vers le soleil et vers la liberté! Ils reprennent la clé des champs, triste clé pour eux, car elle leur ouvre la porte des postes de police et quelquefois celle de la police correctionnelle.

Dans cette douloureuse statistique des plaies morales de Paris vient ensuite le vol, qui est représenté par 8,698 individus arrêtés, puis l'escroquerie, 1,212, l'abus de confiance, 604, les outrages à la pudeur, les attentats aux mœurs, l'excitation des mineurs à la débauche, qui forment ensemble un total de 532, les ruptures de ban, 729; le meurtre, 18; l'assassinat, 26; je ne parle ni des voies de fait, ni de la rébellion, qui le plus souvent sont le résultat d'un instant de colère. Les deux crimes les plus difficiles à constater, l'avortement et l'infanticide, donnent des chiffres insignifians, 10 et 17; il en est de même de l'empoisonnement, qui n'a amené que 7 arrestations. C'est à Paris même, dans l'enceinte des fortifications, que la police trouve ce vilain gibier; 31,894 individus contre 3,857 seulement saisis dans les communes voisines. Beaucoup d'entre eux, 19,671, n'étaient point de nouveau-venus et avaient des antécédens judiciaires; 2,482 avaient déjà été arrêtés dans le courant de l'année, et 13,598 n'avaient pas encore eu de démêlés avec la préfecture de police. Sur le nombre total, il y a eu 4,630 femmes seulement, dont 1,074 mineures. Ces 35,751 personnes n'ont pas toutes été livrées à la justice, comme on pourrait le croire; s'il y a des coupables, il y a beaucoup de malheureux. Il faut tenir compte des ivrognes arrêtés pour rébellion et qui se repentent dès qu'ils sont dégrisés, des individus arrivés de province, que la fatigue physique, le découragement, avaient vaincus, et qui, épouvantés par la triste nuit qu'ils ont passée au dépôt, demandent à retourner dans leur pays : aussi 2,219 individus ont-ils été immédiatement relaxés par ordre du commissaire interrogateur. En outre 25 enfans ont été placés à titre d'hospitalité dans des maisons correctionnelles, 11 individus ont été transférés à la frontière ou dans leurs départemens, 27 ont été remis à l'autorité militaire, 37 ont été envoyés d'urgence dans les hôpitaux, 20 dans leur pays avec secours de route et transport gratuit, en dehors de tout examen judiciaire; 693 ont été dirigés sur la maison hospitalière de Saint-Denis, 136, arrêtés en vertu de mandats des parquets de province, ont été livrés aux autorités qui les réclamaient, enfin 31,879 ont été remis au parquet du procureur impérial de la Seine avec des notes de nature à éclairer la justice.

La catégorie des vols se décompose en huit groupes principaux, fournissant des résultats différens qu'il est bon d'indiquer, car ils jettent quelque jour sur les habitudes des voleurs parisiens : vols

avec violence, la nuit, sur la voie publique, 296, — avec escalade, effraction ou fausses clés, pendant le jour, 649, pendant la nuit, 679; vols par salariés, 770; dans les maisons garnies, 56; par recel, 66; vols simples, 6,260; vol à l'américaine, 2. Ainsi qu'on le voit, les vols simples sont en majorité considérable, et plaident, toute mesure gardée, en faveur des voleurs de Paris, qui sont bien plutôt tentés par l'occasion que machinateurs de crimes qualifiés. Cela prouve aussi qu'ils sont prudens, et que, s'ils ne savent pas éviter la prison, ils réussissent du moins à se soustraire aux bagnes et à la déportation outre-mer. Deux vols seulement à l'américaine dans l'espace de douze mois dénotent une amélioration sensible dans l'intelligence de la population, qui, il y a quelques années à peine, se laissait fréquemment affriander par les gros bénéfices illicites que les faux Anglais offraient aux gens simples et avides.

La France, l'Europe, l'univers entier, concourent à former les bandes qui exploitent Paris; on y rencontre des Chinois, des Persans, des Turcs. Les étrangers sont en fort petit nombre, il est vrai, dans les tapis-francs; mais du moins ils y sont représentés, et donnent par leur présence aux voleurs de la grande ville un caractère de cosmopolitisme qu'il est curieux de constater. 698 Italiens, 738 Belges, 273 Prussiens, 232 Suisses, 70 Américains et bien d'autres venus de pays limitrophes ont passé sous les verrous (1). Les départemens français les plus riches en ce genre de population sont : Seine-et-Oise, 1,152; la Moselle, 909; la Seine-Inférieure, 668; l'Aisne, 732. Les plus pauvres, et il faut les en féliciter, sont : Vaucluse, 18; Alpes-Maritimes, 14; Var, 12; Landes, 11. Comme toujours et en toutes choses, le département de la Seine garde la suprématie, et s'élève au chiffre de 10,479.

Les corps de métiers apportent aussi, en proportions fort diverses, leur contingent à ce total. En tête et en nombre exceptionnel se présentent les journaliers, qui ont eu 10,376 des leurs mis en prison. Ici l'étiquette est trompeuse, et il ne faut pas s'y laisser prendre. Tous les déclassés, tous les fainéans, tous les ouvriers qui, par défaut d'aptitude ou par manque de travail, ont abandonné leur atelier, vont sur les chantiers de terrassement essayer de manier la pioche, tous ceux qui, n'ayant aucun état, ne vivent que de fraude ou de mendicité, lorsqu'on les interroge sur leur profession, répondent : journalier. Après eux, mais très loin, viennent les maçons, 1,975; les domestiques, 1,176; les serruriers-mécaniciens, 1,132; les employés, 1,046, et ainsi de suite; je ne sais guère quelle fonction sociale ne prend part à des manœuvres cou-

(1) Le nombre total des étrangers arrêtés en 1863 a été de 2,978.

pables, car je vois qu'en 1868 on a arrêté à Paris 7 architectes, 3 avocats, 1 notaire, 36 individus prenant la qualification d'hommes de lettres, 15 ingénieurs, 66 instituteurs, 1 facteur à la poste, 21 pharmaciens et 5 sages-femmes. En lisant ces longues listes minutieusement préparées, et où toutes les classes de la société semblent s'être donné rendez-vous pour affirmer leur immoralité, on se rappelle involontairement le mot du duc de La Feuillade : « il n'y a si bonne famille qui n'ait son pendu. »

Ces soldats de la débauche et du crime ne sont pas toujours sur pied, et de même qu'ils ont leurs cafés, leurs cabarets et leurs bals, ils ont des lieux où ils vont faire halte et dormir. Beaucoup d'entre eux sont dans leurs meubles, comme on dit, ou logent chez ces pauvres créatures perdues, tombées au plus bas dans l'égout social, et qu'ils nomment *leurs ouvrières*, car elles travaillent, — et quel effroyable labeur! — pour les faire vivre. Ceux-là sont les plus heureux, et excitent l'envie de leurs compagnons, qui pour la plupart sont sans domicile. Lorsque les nuits sont âpres ou pluvieuses et qu'ils ont quelque monnaie en poche, ils vont demander asile à ces auberges de dernier ordre qu'on appelle des *garnis à la nuit*. Rien ne peut rendre l'aspect repoussant et l'odeur nauséabonde de ces taudis. Dans ma vie de voyageur, sur les bords de la Mer-Rouge, chez les Arabes ababdehs du désert, sous la tente des Bédouins de la Cœlé-Syrie, dans les bourgades de l'Asie-Mineure, j'ai couché dans bien des gîtes horribles, sales et grouillant de vermine; mais jamais je n'ai rien vu de semblable à ces bouges aux heures de la nuit. L'imagination des logeurs est inépuisable quand il s'agit de faire trois ou quatre chambres avec une seule, d'établir des refends dans des corridors, d'empiéter sur les paliers ou d'établir des gîtes précisément sous les toits, dans des réduits si bas, si resserrés, qu'on ne peut y pénétrer qu'en rampant. Les escaliers descellés, les vitres absentes, les larges fentes qui bâillent dans les murs, donnent à ces masures l'apparence d'une ruine. Ni quinquet ni lumière : on marche à tâtons au milieu d'une lourde atmosphère où se combinent, dans une odeur insupportable, l'humidité des murs, les chandelles éteintes, la lie de vin mal cuvée et la sueur humaine. Sur un matelas d'où la laine s'échappe, mêlée à des copeaux, un paquet de guenilles est roulé dans un coin; on le pousse, il s'agite, il se lève; c'est un homme, et l'on recule effrayé de voir qu'une créature vivante peut respirer dans cet air empesté. Ah! qu'on comprend mieux alors ceux qui, fuyant l'horreur de pareils abris, vont dormir à la belle étoile, au hasard de la pluie qui peut tomber ou de la ronde de police qui peut survenir! Tout n'est pas rose cependant pour ceux qui couchent dans les massifs des

Champs-Élysées ou dans les caves des maisons en construction; la plupart du temps ils vont finir leur nuit au poste. Les plus à plaindre sont ceux qui, sans réflexion ni prévoyance, cherchent un asile sous les arches de ponts et y dorment baignés par le courant d'air glacial qui paralyse leurs membres et les envoie bientôt à l'hôpital atteints de rhumatismes articulaires ou de névralgies aiguës. Le lieu de prédilection des vagabonds et des voleurs a été longtemps les fours à plâtre de Montmartre; mais depuis que ces derniers ont été abandonnés, ils se sont rejetés en partie vers Bagnolet et vers Pantin. Il est cependant un endroit qu'ils fréquentent volontiers à Paris et qui est fort connu, car chacun a entendu parler des carrières d'Amérique. Ce n'est pas là pourtant, comme on semble le croire, qu'ils s'entassent pendant les nuits d'hiver. Les carrières en effet sont inhabitables, même pour des hommes rompus à toutes les duretés de la vie en plein air; ce sont de longs couloirs d'où l'eau tombe goutte à goutte sur des terrains tellement détrempés qu'on y marche dans la fange jusqu'au-dessus de la cheville. C'est tout auprès qu'ils se réfugient, à côté de fours à plâtre qui, flambant jour et nuit, répandent une chaleur dont les vagabonds savent apprécier les bienfaits. Là, ainsi qu'ailleurs, comme on fait son lit, on se couche. Les mieux avisés n'arrivent pas trop tard, de façon à pouvoir choisir les bonnes places, s'étendre sur les fagots, non loin des fours et à l'abri des courans d'air. On fait plus que d'y dormir, on y soupe de charcuterie, d'eau-de-vie volées; on s'y donne des rendez-vous, l'on s'y invite en soirées; on y danse, on s'y bat, et il n'est si repoussante débauche dont ces lieux désolés n'aient été les témoins.

Tout s'use à la longue, les carrières d'Amérique sont près d'avoir fini leur temps; en tout cas, leurs belles nuits sont passées. La police a trop regardé de ce côté-là, et les vagabonds ne s'y rendent plus qu'en hésitant, car il est rare maintenant que leur sommeil n'y soit pas troublé. Vers deux heures du matin, quand on estime que les fours à plâtre sont occupés et que chacun s'y est endormi, on part à petit bruit du poste de police le plus voisin. Les agens, commandés par un officier de paix, se divisent en quatre bandes qui, rasant les murailles, marchant sur la pointe du pied, entourent le repaire de tous côtés, de façon à en garder les issues. A un signal donné, les torches sont démasquées, et l'on se précipite avec ensemble vers le grand dortoir improvisé sous les voûtes blanchies. L'alerte est générale. Les novices cherchent à se sauver; les vieux routiers se lèvent en étirant les bras, et se placent d'eux-mêmes entre les agens. Nul ne résiste jamais, et le premier mot de tous ces malheureux est : ne me faites pas de mal! Que trouve-t-on

là? Le rebut de Paris, des vagabonds, des voleurs, des repris de justice, des misérables aussi qui ne peuvent inspirer que la pitié. « J'ai un asthme, disait l'un d'eux, qui m'empêche de travailler; je tousse beaucoup, et à cause de cela les logeurs me mettent à la porte; je viens coucher sur les fours à plâtre parce que j'en éprouve quelque soulagement. » Celui-là a dû être immédiatement et d'urgence dirigé sur un hôpital pour y recevoir des soins. On y arrête des enfans échappés et voleurs; quatre d'entre eux furent surpris au moment où ils dépeçaient à pleines mains et mangeaient une motte de beurre qu'ils avaient enlevée à la halle. Ces razzias donnent des résultats importans; en deux jours, les 19 et 20 février 1869, on a saisi 77 individus, dont 58 avaient déjà eu à compter avec la justice.

Telle est cette armée du mal qui sans cesse en haleine menace et attaque Paris; elle est composée de partisans isolés et assez peu intelligens, quoi qu'on en ait dit; elle n'obéit à aucun chef, ses soldats se haïssent et se nuisent entre eux; les passions bestiales les emportent, et leur laissent rarement l'esprit de suite et la lucidité qui font les grands criminels. Si l'on regarde vers le passé, vers ces temps prétendus glorieux qu'on préconise encore, si l'on se rappelle qu'en 1609 on prescrivit de fermer les théâtres à quatre heures du soir, en hiver, à cause des bandes de voleurs qui, la nuit venue, se ruaient sur la ville, si l'on n'a pas oublié les vers de la *sixième satire* que Boileau écrivait en 1665, si l'on se souvient qu'à la veille même de la révolution les malfaiteurs trouvaient légalement des lieux d'asile inviolables dans les enceintes du Temple, de l'Abbaye et ailleurs, on conviendra que nous jouissons d'une sécurité que n'ont point connue nos ancêtres. L'homme est mauvais, la justice le maintient, la philosophie l'adoucit, qu'elle soit appuyée sur un dogme religieux traditionnel ou qu'elle soit une simple conception de l'esprit; mais les âmes perverses, trop violentes ou trop faibles, échappent à cette double influence, et les bandits dont j'ai essayé d'esquisser la physionomie ne sont point touchés par des notions métaphysiques. Ils ne respectent guère que la force, l'adresse, la vigilance. En présence des mauvais instincts qui portent atteinte à son repos et à sa propriété, la société est en droit de légitime défense : elle a édicté des lois répressives, et confié le soin de la sauvegarder à une autorité active et toujours aux aguets. J'espère pouvoir raconter bientôt à quels hommes incombe ce soin périlleux, et expliquer les rouages multiples de ce qu'on appelle en langage administratif *la sûreté publique* à Paris.

MAXIME DU CAMP.

UNE

ÉNIGME DE L'HISTOIRE

LA CAPTIVITÉ DE JEANNE LA FOLLE

D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

Calendar of letters, despatches, and state-papers relating to the negociations between England and Spain, preserved in the archives at Simancas and elsewhere, edited by G. A. Bergenroth, published by the authority of the lords commissioners of her majesty's treasury, under the direction of the master of the rolls. Supplement to vol. I et II. London, Longmans, Green, Reades and Dyes 1868.

A mesure que s'ouvrent les archives d'état, l'histoire moderne semble se transformer et appeler des historiens qui la présentent sous sa figure nouvelle. La convention, la légende, s'évanouissent pour faire place à la réalité. Nous étions comme des enfans qui voient la surface des choses sans se demander ce qui s'agite au-dessous. Lorsque nous essayions de démêler les causes secrètes, les mobiles cachés, le rouage intime des drames de l'histoire, c'était une sorte de divination, tout au plus un calcul de probabilités, qui nous guidaient, qui souvent nous égaraient. L'hypothèse psychologique avait libre jeu, et il était rarement permis de la contrôler d'une manière sûre et efficace. Qui ne se souvient du temps où un patriotisme mal entendu veillait avec un soin jaloux sur le trésor des documens historiques, — notes, dépêches, instructions, correspondances, — qui auraient pu porter la lumière dans l'obscurité du passé? On semblait craindre qu'ils ne fissent descendre jusqu'aux neveux la solidarité des erreurs ou des crimes commis par

les ancêtres. On revient de plus en plus aujourd'hui de ce préjugé si funeste aux recherches savantes, et toute l'histoire moderne est en train ou à la veille d'être renouvelée de fond en comble.

On sait les révélations que les archives de Simancas, accessibles depuis vingt ans seulement, ont apportées au public étonné; on n'ignore pas les conclusions inattendues qu'en ont tirées les Prescott, les Ranke, les Mignet. Tout le monde a lu le beau livre dans lequel le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques a substitué à la légende de l'ermite ascétique de San Yuste l'histoire de l'homme d'état infatigable qui, de sa retraite peu rigoureuse, dirigeait, par habitude de gouverner plus encore que par ambition ou illusion, tous les fils de la politique européenne. Grand fut donc l'émoi du monde savant lorsqu'à la fin de l'année dernière on annonça une nouvelle découverte faite dans ces célèbres archives, et qui éclairait, disait-on, d'un jour étrange un autre point légendaire de cette histoire si intéressante de l'Espagne du XVIe siècle, la folie de Jeanne, mère de Charles-Quint. Bien qu'il faille un peu rabattre des conclusions trop hardies de l'érudit allemand, les documens publiés par lui renferment encore des détails accablans pour la mémoire des trois souverains, père, époux et fils de l'infortunée reine de Castille. — Grâce aux pouvoirs discrétionnaires dont jouissait l'archiviste en chef de Simancas, ceux qui s'occupaient de cette époque de l'histoire d'Espagne n'avaient jamais pu obtenir communication de certaines pièces très importantes de la collection. M. Bergenroth fit pendant six ans des efforts plus persévérans qu'heureux pour arriver jusqu'à ces papiers. Soutenu par le ministre de Prusse, le baron de Werthern, il parvint enfin, il y a un an environ, à se faire ouvrir ces armoires mystérieuses. Son zèle fut récompensé au-delà de ce qu'il avait pu attendre. Il trouva en effet des pièces du plus haut intérêt, et il s'est empressé de les publier *in extenso*, contrairement à l'habitude des *calendars*, et en les accompagnant d'une traduction anglaise, dans la collection des *State-Papers*, qui paraît à Londres sous la direction du *master of the rolls;* elles en remplissent un gros volume. En tête de ces documens, M. Bergenroth publiait une introduction étendue où il essayait d'établir la parfaite santé mentale de Jeanne. Il donnait en même temps au recueil de M. de Sybel un extrait en allemand de l'introduction qu'il avait publiée à Londres. Peut-être, s'il eût vécu, aurait-il mitigé un peu ce que ses conclusions ont de trop absolu; malheureusement la mort vient de le surprendre à Madrid même. Il paraît que ses travaux n'avaient point enrichi l'obstiné chercheur, qui a dû être enterré, il y a trois mois, aux frais de la légation de l'Allemagne du nord.

Nous avons tenu à contrôler le récit de M. Bergenroth, et nous avons lu avec attention les cent quatre pièces publiées par lui et relatives à l'histoire de Jeanne la Folle. C'est donc dans ces pièces que nous puisons les élémens de l'exposé qu'on va lire et du procès que nous allons instruire sommairement. Si, après cet examen, nous arrivons à des conclusions sensiblement différentes de celles de l'érudit allemand en ce qui concerne l'état mental de la reine, au moins ne pouvons-nous que partager la désapprobation indignée dont il frappe Ferdinand le Catholique, Philippe de Bourgogne et Charles-Quint, qui imposèrent à la malheureuse souveraine un martyre de près de cinquante ans.

I.

On connaît la légende. Jeanne de Castille, éperdument éprise de Philippe de Bourgogne, son mari, en devint jalouse à l'excès, et sa jalousie la rendit presque folle. Quand le beau Philippe mourut, elle en fut inconsolable, ne voulut point se séparer de son corps, lui fit rendre par les grands de Castille les honneurs dus à des souverains régnans, et ne consentit jamais à ne plus compter parmi les vivans celui dont la dépouille mortelle l'accompagnait partout. Qu'y a-t-il de vrai en tout ceci?

Jeanne, fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille, naquit en 1479 et fut élevée en Espagne sous les yeux de sa mère. Bien que ce ne fût pas encore l'usage de la cour, comme au temps de Philippe II, d'assister aux auto-da-fé, aux fustigations et aux tortures des hérétiques, ces exploits du fanatisme religieux « en honneur de Jésus-Christ et de sa sainte mère » faisaient cependant dès cette époque le sujet préféré de toutes les conversations dans l'entourage dévot d'Isabelle la Catholique. Le sens droit et tous les bons instincts de Jeanne semblent s'être révoltés contre ces excès de la foi, et elle osa dès lors se mettre en opposition avec sa mère. On comprend la douleur d'Isabelle en voyant sa propre fille se perdre de gaîté de cœur, car n'était-ce pas se perdre à ses yeux que de douter de la sainteté des procédés de l'inquisition? Aussi essaya-t-elle d'étouffer ces premiers germes de désobéissance. Elle ne recula devant aucun moyen pour amener Jeanne à de meilleurs sentimens : devant aucun, disons-nous. Voici en effet ce que, trente ans plus tard, le marquis de Denia, geôlier en chef de la malheureuse captive, écrivait à Charles-Quint, fils de Jeanne, — la lettre est du 25 janvier 1522 : « Si votre majesté voulait employer contre elle la torture, ce serait à bien des égards rendre service à Dieu

et faire en même temps bonne œuvre envers la reine elle-même. Les personnes de sa disposition ont besoin de cela, et la reine, votre grand'mère, punissait et traitait sa fille, la reine, notre dame souveraine, de la même façon. » On comprend que Jeanne s'empressa d'accepter la main de Philippe de Bourgogne, un des plus beaux cavaliers de son temps, qui devait la conduire en Flandre et la soustraire à « l'éducation » de sa mère. Qui n'en eût fait autant à dix-sept ans et en de pareilles circonstances?

A peine fut-elle arrivée à Bruxelles (1496), que des bruits inquiétans sur l'orthodoxie de la jeune archiduchesse parvinrent à Madrid, et Isabelle envoya aussitôt en Flandre frère Thomas de Matienzo, sous-prieur de Santa-Cruz, pour ramener sa fille à la vraie foi. Le moine la trouva froide, glaciale même, s'il faut en croire ses rapports, et surtout méfiante à son égard. Elle ne demanda pas même des nouvelles de sa mère, au moins dans les premiers temps du séjour de frère Thomas. Elle négligeait le ménage (*la gobernacion de la casa*). Au demeurant, il la jugea tiède dans la croyance, mais non incrédule. Si elle ne consentait point à se confesser, au moins assistait-elle à la messe, qu'elle faisait célébrer dans le palais même. En somme, elle lui apparut, et elle nous apparaît dans ses lettres telle qu'avaient dû la faire l'éducation de sa mère et la conduite brutale de son mari, qui allait, dit-on, jusqu'à la battre. Elle est nerveuse, irritable, un peu capricieuse; elle a des audaces et des révoltes subites suivies aussitôt de soumissions et de lassitudes non moins soudaines. C'est un caractère comprimé, absolument dépourvu d'énergie active, hors d'état de tenter une entreprise hardie ou de prendre une résolution décisive, mais doué d'une prodigieuse énergie passive, pour nous servir des mots de M. Bergenroth, d'une force d'inertie presque invincible. Elle le prouva en résistant à toutes les exhortations de frère Thomas aussi bien qu'à celles de son ancien précepteur, frère André, qui la suppliait dans ses lettres de renvoyer tous les *ivrognes* (*bodegones*) de Paris, — c'est ainsi qu'il qualifiait les savans théologiens de la Sorbonne dont Jeanne s'était entourée, — et de choisir pour confesseur un bon moine espagnol. Jeanne ne daigna même pas lui répondre.

On se figure le dépit d'Isabelle en apprenant ces fâcheuses dispositions, et on comprend l'intérêt de Ferdinand et du parti clérical de Madrid à entretenir l'hostilité entre la mère et la fille, surtout après la mort de don Juan et de don Miguel, le frère et le neveu de Jeanne, héritiers mâles des deux souverains catholiques (1500). Aussi ne fit-on rien pour les rapprocher. Une réconciliation eût détruit d'un seul coup le rêve de toute la vie de Ferdinand, le but suprême de sa politique depuis son avénement au

trône. l'union de l'Aragon et de la Castille (1); elle eût en même temps porté un coup mortel à l'institution dont dépendait le règne du clergé en Espagne, à la sainte inquisition. La loi salique n'étant pas admise dans la Péninsule, Ferdinand aurait dû, à la mort de sa femme Isabelle, céder la *corona* (Castille) à sa fille et se contenter de la *coronilla* (Aragon). On devait penser que Jeanne, presque hérétique, très tolérante en tout cas, n'eût point continué les erremens religieux de sa mère. Celle-ci s'en préoccupa. Dès 1501, elle présenta aux cortès de Tolède un projet de régence qu'ils s'empressèrent d'adopter, et que Rome ne tarda point à confirmer. Par ce projet, Isabelle, vu la « grande expérience » de son époux Ferdinand, le nommait régent à vie de Castille, « au cas où Jeanne serait absente, peu disposée ou *inapte* à exercer elle-même ses droits de souveraine. » Cette singulière prévision semblait justifiée par le peu de goût que Jeanne montrait à Bruxelles pour les affaires d'état, et elle s'explique à nos yeux. Aurait-on pu dire la vraie appréhension d'Isabelle et les dangers que l'avénement de Jeanne eût fait courir à l'inquisition, alors si impopulaire en Espagne? Ici se place d'ailleurs un épisode important que M. Bergenroth a eu le tort de passer sous silence, bien qu'il contribue singulièrement à excuser la conduite d'Isabelle. Nous voulons parler du voyage en Espagne de Philippe et de Jeanne. L'archiduc et sa femme arrivèrent dans la Péninsule au commencement de 1502; ils y furent reçus à merveille. Les fêtes succédèrent aux fêtes, et, ce qui est plus important, les droits de Jeanne furent solennellement reconnus par les cortès de Tolède et par les *bras* de Saragosse. Philippe cependant ne se plut pas en Espagne, et il n'attendit pas la fin de l'année pour quitter le pays et sa femme, grosse alors de l'infant don Ferdinand. Chargé par son beau-père de négocier la paix avec le roi de France, il conclut (5 avril 1503) le traité de Lyon en outrepassant toutes les instructions de Ferdinand, qui en conçut un ressentiment très vif, et ne songea plus qu'à se débarrasser d'un gendre aussi incommode. Un fait grave vint à son secours. Jeanne avait été d'une tristesse morne pendant sa grossesse et surtout depuis le départ de son époux, qu'elle ne cessait d'adorer malgré ses déportemens. A peine fut-elle accouchée qu'elle demanda d'aller rejoindre Philippe. On l'en empêcha de force; elle tenta de fuir dans des circonstances presque romanesques. On parvint à l'arrêter et à la retenir à Medina del Campo jusqu'en 1504. La conduite de l'archiduchesse, qui pendant des journées entières s'était obstinée à

(1) En mariant sa fille aînée, Isabelle, qui mourut en 1498, avec Alonzo, roi de Portugal, puis avec son successeur Emmanuel, il avait songé à réunir dans un avenir peu éloigné la péninsule tout entière dans une même main.

ne vouloir pas rentrer dans ses appartemens, donnait au moins un prétexte pour son interdiction; peut-être même sa mère y vit-elle réellement un acte de démence. Ce qui est certain, c'est que dans son testament, qui reproduisait le texte de la loi récente, Isabelle ne renouvelait pas même la clause sur l'incapacité éventuelle de sa fille, et nommait son mari régent sans condition. A peine a-t-elle fermé les yeux (23 novembre 1504), Ferdinand s'empare du pouvoir, et déclare aux grands du royaume, réunis à Medina del Campo, qu'il a « ôté la couronne de Castille de sa tête pour la placer sur celle de sa fille, mais qu'il continuera de gouverner comme lieutenant et régent à vie; » puis il réunit les cortès à Toro (février 1505), leur renouvelle sa déclaration dans un discours du trône comme il savait en faire, et est acclamé par ses sujets.

Philippe protesta sur-le-champ contre les « mensonges et bourdes infinies » que Ferdinand répandait sur l'état mental de Jeanne. Bientôt il apparut en personne à la tête d'un corps de troupes et accompagné de sa femme, afin de réclamer pour lui-même et pour Jeanne la couronne de Castille. Leur succès fut plus grand encore qu'ils n'avaient osé l'espérer. De tous côtés, les partisans affluèrent, et l'armée allait grossissant au fur et à mesure qu'elle avançait dans l'intérieur de la Péninsule. Ferdinand, d'ordinaire si maître de lui, eut un véritable accès de fureur; un moment, il fut sur le point d'aller trouver son gendre avec *capa y espada* pour le tuer en combat singulier à l'espagnole. Soudain il se ravisa, et revint à des dispositions qui lui étaient plus habituelles. Que s'était-il passé? Sous la conduite du connétable d'Espagne, un tiers-parti s'était formé, lequel repoussait Philippe, et ne reconnaissait que Jeanne pour souveraine de Castille. Le vieux politique n'hésita pas longtemps. Il vit tout de suite et nettement d'où lui venait le danger principal, et il résolut de s'attacher Philippe, que l'Espagne redoutait, non sans raison, car elle connaissait sa dureté, son avarice, et elle voyait en lui l'étranger. Ferdinand savait que l'entourage de Philippe, composé de Flamands et d'Espagnols exilés, serait pour le mari plutôt que pour la femme. Il savait que Jeanne vivait en hostilité ouverte avec les courtisans depuis qu'elle avait annoncé son intention formelle de mettre un frein à leur avidité. Il n'ignorait pas que Philippe lui-même ne se souciait ni du rôle effacé de prince-époux, ni du contrôle que Jeanne, entourée d'une cour espagnole, exercerait sur lui et les rapines de ses amis flamands, les Chièvres, les Chimay, les Sauvaiges, les Bèvres. Le rusé Aragonais va donc à la rencontre de Philippe, et passe la nuit du 1er au 2 juin presque seul à Villafranca del Valcarcel, d'où il envoie à son gendre l'archevêque de Tolède, chargé de négocier une entrevue.

Cette entrevue eut lieu le 26 juin à Villafafila. Le contraste fut grand entre les deux princes; il fut certainement prémédité de la part du beau-père, qui arriva monté sur un âne, accompagné de son secrétaire d'état, et au lieu d'armes « la paix à la main, l'amour dans le cœur. » On eût dit un bon bourgeois venant traiter une affaire de commerce sur le marché de la petite ville. Philippe au contraire, un grand beau blond légèrement enclin à l'embonpoint, vint tout couvert de velours et de soie, sur un cheval richement caparaçonné, entouré d'une noblesse chamarrée, suivi de troupes nombreuses. Ferdinand et Philippe descendirent de leurs montures pour entrer seuls dans l'église. Ce qui s'y dit n'arriva aux oreilles de personne. Les gentilshommes chargés de veiller aux portes virent les deux princes aller et venir dans la nef, et il leur sembla que Ferdinand parlait beaucoup et avec insistance, tandis que Philippe leur parut embarrassé et gêné. Au bout de deux heures, ils sortirent, et ils signèrent aussitôt le traité. Quel traité? celui par lequel Philippe cédait son semblant de droit à son beau-père? Ce serait mal connaître Ferdinand que de lui supposer pareille naïveté. Le vieillard n'avait employé ces deux heures qu'à persuader à son gendre, si convaincu la veille encore de la santé parfaite de sa femme, que Jeanne, avec laquelle il vivait depuis dix ans sans se douter de son état, était en réalité folle à lier, ou plutôt qu'elle avait « une maladie que des considérations de décence et de dignité empêchaient d'indiquer clairement. » Aussi le traité signé à Villafafila cédait-il tous les droits sur la Castille à Philippe de Bourgogne. Le roi renonçait à faire valoir les titres que lui conféraient une loi régulière des cortès et le testament d'Isabelle; il faisait plus : il s'engageait à quitter l'Espagne pour ne pas entraver, ne fût-ce que par sa présence, l'action de son « fils chéri. » Il est vrai qu'il avait eu soin, aussitôt après avoir prêté serment sur l'Évangile, de s'enfermer avec son secrétaire d'état, don Miguel Perez Almazan, qui ne l'avait point suivi sans intention, et de rédiger une protestation en due forme : il y affirmait qu'il était tombé, tout seul et sans armes, dans un guet-apens tendu par son gendre, lequel lui avait extorqué le traité de renonciation! Voilà le mot de la modestie bourgeoise du cortége royal. La protestation a encore pour nous un intérêt plus direct : Ferdinand y déclarait vouloir aider sa fille Jeanne, « tenue injustement captive par son mari, à recouvrer sa liberté, » et il y démentait, implicitement du moins, sa folie. Qui trompe-t-on ici? se demande le lecteur en voyant toutes ces déclarations et ces protestations contradictoires qui font de Jeanne tantôt une femme sensée et tantôt une folle, selon les besoins de l'intrigue et des personnages. Pour le moment, Ferdinand ne pro-

duisit pas encore cette protestation. Il se contenta de recommander à un de ses fidèles Aragonais, Mosen Luis Ferrer, le bien-être de ses enfans chéris, et même leur paix conjugale; puis il se rendit à Naples. Cependant « Dieu eut pitié du plus fidèle de ses serviteurs. » A peine arrivé en Italie, le roi apprend la nouvelle de la mort subite de son gendre Philippe. On voit que Ferrer avait admirablement compris et exécuté les instructions de son maître. Personne en effet ne douta que Philippe ne fût mort de poison. Les médecins, il est vrai, déclarèrent qu'ils n'avaient point trouvé de traces suspectes dans le corps du duc; mais il est bon de dire qu'ils n'avaient pas voulu examiner les entrailles, et qu'ils les avaient fait enterrer pendant qu'ils procédaient à l'embaumement. Les tribunaux, trouvant le cas trop délicat, n'osèrent intervenir ni contre les auteurs présumés du crime, ni contre les calomniateurs; on s'empressa même de mettre en liberté les criminels qui eurent assez d'esprit pour déclarer qu'ils savaient quelque chose du *bocado* (c'était l'euphémisme employé alors pour ce genre d'assassinat) donné à Philippe (1).

Voilà donc Jeanne veuve, et elle a pour dot le royaume de Castille. Les prétendans ne manquèrent pas, comme bien l'on pense : parmi eux se trouvaient Gaston de Foix et Henry VII d'Angleterre, qui, on le sait, aimait l'argent, et que la folie de Jeanne n'effrayait point, car il l'avait vue peu auparavant. Ferdinand s'empressa de parer le coup. Il écrivit à toutes les cours des lettres sentimentales et doucereuses où il parlait de « sa profonde douleur » et de la démence de sa pauvre fille, démence qu'il avait niée deux mois auparavant! Ce sont ces lettres qui, selon M. Bergenroth, seraient l'unique source de toute la légende; les témoins contemporains en effet sont muets sur ce point. Maquereau, officier de la maison de Flandre, témoin de la mort de son maître, et qui la décrit tout au long dans son *Traité et recueil de la maison de Bourgogne*, ne dit pas un mot de la folie de Jeanne, qui, selon la tradition, aurait éclaté en ce moment. Jean de Los, abbé de Saint-Laurent, près de Liége, parle de la folie de Philippe, non de celle de la reine. Pierre Martyr cependant, dont les lettres sont datées de 1506 et 1507, sans parler précisément de folie, raconte les faits étranges qui se passèrent lors de la translation du corps de Philippe, et il les représente comme des excentricités. Ce n'est que dans l'histoire de Charles Quint par Sandoval, écrite vers le début du XVIIe siècle, que nous trouvons la première mention catégorique du fait. Encore Sandoval ne consacre-t-il, dans son immense vo-

(1) Lettre des *alcaldes del crimen* à Charles, le 3 février 1517.

lume, qu'une seule petite phrase à ce détail si important, et il a soin d'ajouter : *pues dicen*, « à ce qu'on dit. » Or les pièces semblent prouver que, depuis le lendemain de l'entrevue de Villafafila, Jeanne était captive, enfermée par son propre mari, et qu'il lui eût été absolument impossible de faire rendre au corps de Philippe les honneurs solennels dont parle la légende, et qui se rapportent simplement, selon toute apparence, à une messe de bout de l'an (*cabo d'año*). Nous savons d'ailleurs ce qui s'était passé l'année précédente à Bruxelles. Jeanne surprit la liaison de Philippe avec une de ses dames d'honneur, à laquelle elle fit une scène violente. Son mari ne l'avait négligée que davantage après cet éclat. Bientôt après il découvrit qu'elle avait écrit à son père, pour lequel elle professait une admiration et une confiance sans bornes, et que dans sa lettre elle semblait approuver la conduite de Ferdinand. Outré de ce qu'il considérait comme une trahison, Philippe la maltraita et l'enferma. Il dut en être de même après son arrivée en Espagne, car les serviteurs de la reine qui furent entendus comme témoins en 1520, lors de l'affranchissement momentané de celle-ci, déclarèrent tous qu'elle était emprisonnée depuis « plus de quatorze ans, » ce qui nous mène au moins jusqu'en juillet 1506, et que c'était Philippe qui l'avait privée de sa liberté. On sait quel intérêt il y avait.

Philippe était mort à Burgos; il s'agit de faire porter son corps à Grenade, où il devait être enterré. Ferrer, qui se trouvait chargé de la personne de la reine, fit coïncider le voyage de sa prisonnière avec le transport du cadavre, soit sur les instances de Jeanne, soit pour un motif politique. Jeanne devait être conduite à Tordesillas, et cette forteresse se trouvait sur le chemin de Burgos à Grenade. Aussi M. Bergenroth croit-il qu'une considération d'économie a pu dicter la conduite de Ferrer. Sans doute l'argent était bien rare à cette époque, et les souverains firent plus d'une fois d'étranges choses pour épargner quelques milliers d'écus; pourtant ce n'aurait jamais pu être là qu'un motif secondaire. Le motif principal de ce bizarre arrangement, il est difficile d'en douter, fut le désir de frapper les imaginations et de mieux répandre la fable que l'on avait inventée sur la veuve inconsolable, folle de douleur, obstinée à croire vivant son époux mort. Nous ne possédons, paraît-il, aucun document sur la manière dont se fit le trajet de Burgos à Tordesillas; mais nous connaissons les dispositions prises par le marquis de Denia, gouverneur de la forteresse, lors de deux voyages projetés en 1522 et en 1527, l'un à Arevalo, l'autre à Toro (1). La reine

(1) Ces voyages, bien que M. Bergenroth semble croire le contraire, n'ont point eu lieu en réalité. La reine refusa catégoriquement.

devait être enlevée de force et portée dans une litière. « Son altesse royale doit partir d'ici à onze heures du soir ou minuit et être amenée jusqu'à un endroit situé à trois milles d'ici et qu'on appelle Pedrosa. Il faut qu'elle y reste tout le jour; la nuit suivante à la même heure, il faut qu'elle se remette en route et qu'elle arrive encore de nuit à Toro. On aura soin de ne la laisser voir de personne à son arrivée. » Il est probable que les choses se passèrent de la même façon en 1507. On voit d'ici l'effet que ce cortége nocturne à la lueur des flambeaux d'une reine folle et d'un prince mort devait produire sur les imaginations espagnoles. D'ailleurs, quand même on pourrait ajouter une foi entière à Ferdinand et à Pierre Martyr, qui prêtent à Jeanne elle-même l'idée de ce singulier voyage, tous ces faits, s'ils prouvent la violente passion dont elle fut la proie en ce moment, n'autorisent point à conclure à l'insanité d'esprit. Sa sœur Isabelle en avait presque fait autant à la mort de son mari Alonzo, et Jeanne donna en même temps des preuves de prudence et de tact. On voulut lui faire signer un acte pour la convocation des cortès et d'autres pièces importantes; elle refusa, et renvoya les ministres à son père, qui arriverait bientôt. La seule mesure qu'elle consentit à approuver par sa signature, — c'est la seule pièce qu'elle ait signée jamais, — consacra même un acte de haute politique : elle annulait tous les dons faits à la noblesse castillane par Isabelle, sa mère, sur les biens de la couronne. Au demeurant, elle restait accablée et ne demandait quelque consolation qu'à la musique. Avant de quitter Burgos (fin décembre 1506), elle avait bien fait ouvrir le cercueil, s'il faut en croire Pierre Martyr, pour revoir encore une fois les restes embaumés de son époux; mais elle n'avait pas versé de larmes. La source en était tarie, dit-on, depuis le jour où elle avait découvert l'intrigue de Philippe avec sa dame d'honneur. Arrivée à Tordesillas, la reine fut renfermée, le corps de Philippe fut déposé au couvent de Santa-Clara, le tombeau de Grenade n'étant pas terminé encore. Cependant la reine ne paraît pas avoir demandé une seule fois à voir le cercueil de son époux, et en vingt-cinq ans elle ne mit pas le pied à Santa-Clara, dont elle n'était séparée que par une centaine de pas. Dans ses conversations avec son geôlier, dont nous avons des rapports très fidèles faits par lui-même, elle ne parle jamais que très simplement de Philippe, comme le ferait toute veuve et sans jamais songer à le croire vivant. Que devient dès lors sa prétendue monomanie de ne vouloir se séparer du corps de son mari et de s'obstiner à le traiter comme s'il était vivant? Par contre, on comprend fort bien pourquoi le char funèbre qui en 1507 avait rendu de si bons services fut remis à neuf en 1518 (10 août), en 1522, en 1527 enfin, lorsqu'il s'agit de quitter Tordesillas.

II.

Depuis la mort de Philippe (1506) jusqu'à la révolte des *comunidades* en 1520, Jeanne resta prisonnière dans la forteresse de Tordesillas, et n'apprit plus rien de ce qui se passait au dehors. Ferdinand, son père, qu'elle avait revu en 1507, non sans une profonde émotion, mourut en 1516, laissant à son petit-fils Charles le royaume-uni. Il n'avait pu le lui conserver qu'en agissant envers sa fille comme il l'avait fait, car la mort même de Jeanne n'eût pu le servir autant que son incapacité de régner. Jeanne morte en effet, Ferdinand eût été obligé de donner la Castille à son petit-fils et de paralyser ainsi sa propre action dans la Péninsule. Charles, qui avait hérité des états de son père, qui bientôt après allait hériter de ceux de son grand-père Maximilien ainsi que de la couronne impériale, se trouva héritier de l'Espagne réunie, et il avait plus intérêt encore que Ferdinand à laisser sa mère où elle était. Il avait été élevé par sa tante Marguerite dans « la grande idée » de la *monarquia*, qui devait réunir entre ses mains tous les pays du monde civilisé et lui permettre de maintenir partout la vraie foi, ou, comme on disait alors, « d'assurer la paix à la chrétienté et de défendre la cause de notre Sauveur contre les infidèles et les hérétiques; » il eût vu s'échapper la clé de voûte même de son édifice, l'Espagne, en laissant Jeanne monter sur le trône. Les idées hétérodoxes, alors si répandues dans la Péninsule, y eussent sans doute triomphé à l'ombre d'un gouvernement modéré, comme l'aurait été infailliblement celui de la reine. Il sacrifia résolûment sa mère à sa « mission, » comme Philippe avait sacrifié sa femme à son avarice, comme Ferdinand avait immolé sa fille à ses plans politiques. Ce n'est pas que Charles ait agi sciemment; loin de là, et c'est ici un des nombreux points où nous nous séparons de M. Bergenroth : Charles avait à peine seize ans quand son grand-père mourut, et depuis dix ans il n'avait jamais rien su de sa mère que sa captivité et sa folie. Comment aurait-il pu songer, si prématurément corrompu qu'il fût, à une supercherie de son aïeul, qu'il vénérait et admirait? Peut-être eût-il dû s'assurer de la vérité; il ne mit aucun empressement à le faire. Arrivé en Espagne dès l'été de 1517, il ne vint à Tordesillas qu'au printemps de l'année suivante. Ce qui est certain, c'est qu'après cette visite il ne lui fut plus guère possible de croire à l'incapacité absolue de sa mère, nous ne disons pas de gouverner, mais de vivre en liberté. Il y eut là évidemment une de ces illusions à moitié volontaires auxquelles les hommes aiment à se laisser aller quand elles sont favorables à leurs intérêts. Le soin

du salut spirituel et terrestre de la chrétienté fit le reste; Jeanne resta donc à Tordesillas sous Charles comme elle y était restée sous Ferdinand.

Au premier moment du nouveau règne, il sembla toutefois qu'il allait y avoir un peu de soulagement dans l'état de la princesse. Le cardinal Cisneros (Ximénès), vice-roi d'Espagne en attendant l'arrivée de son maître, destitua le terrible geôlier Mosen Luis Ferrer, moins par pitié pour la reine que par haine des « Aragonais, » que la noblesse castillane comptait bien remplacer dans la faveur royale après la mort de Ferdinand. Le cardinal envoyait en même temps à Charles une personne de confiance pour lui dire que Ferrer avait, par son traitement, mis en danger « la vie et la santé » de sa mère. Ferrer, qui voyait réellement de la démence dans la mélancolie de Jeanne, déclara qu'il n'avait jamais donné la *cuerda* à la reine que sur les ordres du roi Ferdinand. La *cuerda* consistait, d'après M. Bergenroth, à suspendre la victime par les bras et à lui attacher aux pieds de gros poids qui finissaient par désarticuler les membres. Le cardinal ne voulut point écouter ces excuses, maintint la destitution de Ferrer, et le remplaça par un certain Estradas. Quant à Charles, loin de s'indigner de la conduite de Ferrer, il se fâcha presque contre l'indiscret vice-roi. « Comme il ne convient à personne plus qu'à moi-même d'avoir soin de l'honneur, du contentement et de la satisfaction de la reine, ma souveraine, ceux qui se mêlent de ces choses ne peuvent avoir de bonnes intentions. » En Flandre, s'il faut en croire Diégo Lopez de Ayala, qui vivait à la cour de Bruxelles, on ne fut pas dupe des belles paroles de Charles. « Ici, écrivit-il le 12 juillet 1516 à Cisneros, ils ne parlent, à ce que je vois, de la santé de la reine que *præter formam*, et sans le moins du monde la désirer. Ce sont gens très dangereux, et on est obligé d'avoir garde à sa langue. »

Nous ne savons rien de la première visite de Charles à Tordesillas, si ce n'est qu'elle eut lieu le 15 mars 1518, et que Charles, en quittant sa mère, lui laissa comme gouverneur don Bernardino de Sandoval y Rojas, marquis de Denia et comte de Lerma, revêtu de pouvoirs discrétionnaires sur la personne de la reine, ses serviteurs, les autorités et la bourgeoisie de la ville. A partir de ce moment, nos renseignemens deviennent exacts et abondans, car outre la correspondance officielle, destinée à être lue devant les conseillers privés du roi, il y eut une seconde correspondance, que celui-ci lisait seul, et que le marquis écrivait de sa propre main pour ne pas initier son secrétaire, ainsi qu'il le dit lui-même, à ce terrible secret. Charles en effet lui avait recommandé (18 avril 1518) d'être aussi prudent que possible, de ne jamais

parler avec Jeanne devant du monde, pas même devant ses femmes. Il l'avait hautement approuvé d'avoir empêché la reine de sortir. « Il faut, avait-il ajouté, que, pour les choses concernant son altesse, vous n'écriviez à personne qu'à moi-même, et que vous envoyiez toujours les lettres par un messager sûr, puisque la chose est si importante pour moi et de nature si délicate. » Denia répond qu'il apprécie toute l'importance du secret, et jure que « personne n'apprendra rien sur l'état vrai de la reine. » Il s'excuse même d'avoir écrit à Ferdinand, frère de Charles. « Quand même, ajoute-t-il, il resterait cent ans en ce pays, je ne lui communiquerai rien de ce qui se passe ici. » Plus tard, il demande à Charles des chiffres pour correspondre plus sûrement encore. A chaque lettre, nouvelles recommandations, nouvelles promesses de garder le secret. Est-ce la folie de la reine-mère qu'on essaie ainsi de cacher à tous, même aux conseillers privés, alors que Charles ne règne qu'en l'invoquant? Ne serait-ce pas plutôt la crainte de voir des doutes s'élever sur cette folie, qui pouvait paraître et parut en effet à beaucoup de personnes une simple surexcitation nerveuse augmentée par la contrainte? La correspondance secrète trouvée par M. Bergenroth va répondre à ces questions.

Ce que l'on appelait pompeusement le *palais* de Tordesillas était un bâtiment grossier qui ressemblait plus à une maison bourgeoise qu'à un château royal. Une grande et vaste pièce tenait presque tout le rez-de-chaussée, et avait vue sur le Duero et la triste plaine qui s'étend au-delà. Les autres pièces, assez nombreuses, mais mesquines, étaient occupées par l'infante doña Catalina, née immédiatement après la mort de Philippe, pendant le voyage de Burgos à Tordesillas, par le marquis de Denia et sa famille, enfin par les femmes de service et de surveillance. Quant à la reine elle-même, elle habitait une petite chambre attenante à la grande salle et complétement dépourvue de fenêtres et même de lucarnes. Une lampe, qui brûlait nuit et jour, l'éclairait seule. Jeanne ne devait quitter cette pièce sous aucun prétexte, et c'est en vain que sa fille Catalina, dans une lettre touchante (19 août 1521), conjurait son frère Charles, « par l'amour de Dieu, de permettre que la reine, sa souveraine, pût se promener dans le corridor le long de la rivière ou dans celui où l'on gardait les tapis, et qu'on ne l'empêchât pas de se rafraîchir dans la grande salle. » Comme les passans eussent pu entendre son appel, on jugeait prudent de la confiner dans sa pièce noire. Dans les rares occasions où elle put en sortir pour quelques momens, elle était strictement surveillée.

Ses dépenses annuelles étaient fixées à 30,000 écus d'abord, puis à 28,000; mais son trésorier, Ochoa de Olanda, avait ordre de ne

lui en laisser rien parvenir. Le service et l'entretien de la reine et de l'infante, ainsi que du marquis de Denia et de sa famille, étaient payés sur cette somme, qui pourrait paraître suffisante, si l'on ne se rappelait qu'elle n'atteignait pas même le quart du revenu de la plupart des ducs, ni la moitié de celui de bon nombre de marquis espagnols, si l'on ne se rappelait surtout le luxe et l'éclat dont s'entouraient les cours du XVIe siècle, précisément pour mettre la royauté hors de page vis-à-vis d'une noblesse soumise depuis peu. Les femmes qui surveillaient la reine, — car on ne laissait pénétrer aucun homme dans le château, — étaient habituellement au nombre de douze, et il paraît que le marquis eut beaucoup de peine à maintenir l'ordre et la discipline parmi ces suivantes. Dès qu'il en réprimandait une, toutes « prenaient fait et cause pour elle, » et se soulevaient « comme un régiment. » On s'efforçait de les empêcher de communiquer avec le dehors, ce qui ne faisait, comme bien l'on pense, qu'accroître leur désir de sortir et de jaser. Il ne se célébrait pas, dit le marquis, de noce, de baptême, de funérailles dans la ville sans qu'elles en prissent prétexte pour demander à y assister, la cérémonie eût-elle lieu dans des familles parentes ou alliées au dixième degré seulement. Bien entendu, on leur en refusait la permission, et on donnait aux sentinelles la consigne de les arrêter; mais elles n'eussent pas été femmes, si elles n'avaient réussi souvent à tromper la vigilance des factionnaires et à porter au dehors de vagues rumeurs de ce qui se passait dans le palais. Quelque chose de l'état réel de la prisonnière ne laissait donc pas de pénétrer dans le public. « La conséquence de ces visites, écrivait Denia à Charles, est qu'elles ne peuvent s'empêcher de jaser avec leurs maris, parens et amis, et de bavarder de ce qui ne devrait pas être connu... Des membres du conseil privé m'ont questionné sur des choses qu'ils n'ont pu tenir que du rapporteur licencié Alarcon, mari d'une de ces femmes appelée Léonor Gomez, qui ne sait point se taire... Il n'est pas bon d'employer au palais des femmes mariées, surtout lorsque ce sont des femmes de conseillers privés, car il est absolument nécessaire que ce qui se passe ici soit tenu caché au monde entier et particulièrement au conseil d'état. » Il demande des ordres sévères; « sans cela, le secret ne saurait être gardé. » Pourquoi tout ce mystère? Puisqu'il y avait des doutes dans le pays sur la réalité de la folie de Jeanne, que ne s'empressait-on de les dissiper en montrant la reine à tout venant?

Il était des cas où il semblait difficile qu'on ne laissât pas pénétrer des hommes à l'intérieur du palais. En 1519, Jeanne devint sérieusement malade. « Son altesse a eu pendant dix jours une fièvre violente, et elle désirait qu'on appelât un médecin; mais, comme

la fièvre a diminué, je n'en ai pas appelé. » Comme la fièvre diminuait après dix jours! le mot est unique. L'infante Catalina tomba malade à son tour; elle eut une maladie bien peu séante pour une future reine, la gale. Elle ne fut traitée que d'une façon empirique et par des femmes, si bien que sa santé en reçut une grave atteinte. Force fut bien cette fois d'appeler un médecin. On manda Soto, ancien médecin de la reine du vivant de Philippe et déjà un peu au courant de ce qui se passait. On le choisit de préférence à quelqu'un qui n'eût encore rien su. Malgré une stricte surveillance, la reine parvient à échanger quelques mots avec Soto, et le marquis insiste pour que Charles-Quint le couvre d'honneurs et d'argent afin d'acheter son silence (6 juin 1519). La petite infante, qui avait six ou sept ans de moins que Charles et qui partageait, sans doute pour des raisons d'économie, la captivité de sa mère, écrivait de temps en temps des lettres à son frère, et ces lettres d'enfant ne respirent que le contentement et la joie. « On admire, dit à ce propos M. Bergenroth, la souplesse de la nature humaine, qui se plie à tout, et se fait même à une vie aussi misérable; » mais on découvre bientôt que ces billets naïfs lui ont été dictés par le marquis et sa femme. En 1521, la jeune princesse a en effet occasion de faire parvenir à son frère, à l'insu de Denia, un long mémoire écrit de sa main. Ce mémoire est d'un tout autre ton que les lettres. Elle y énumère ses griefs en se plaignant amèrement de tout ce que sa mère et elle ont à supporter de l'avarice et du mépris de leurs geôliers. On la visite quand elle sort et quand elle rentre. Le marquis la traite avec dureté et hauteur, les filles de Denia mettent ses robes, lui enlèvent ses bijoux. Un jour qu'elle a reçu une lettre de la comtesse de Modica, femme de l'amiral de Castille, qui compatissait au sort de Jeanne, on lui « arrache presque les yeux. » On ne lui permet pas de visiter sa mère; celle-ci est ramenée dans sa chambre noire dès qu'elle vient voir sa fille. Une lettre écrite d'une autre main est jointe à ce mémoire; elle se termine par un *post-scriptum* de la propre main de doña Catalina. « Je prie votre majesté, y dit-elle, de pardonner que cette lettre soit écrite d'une main étrangère, mais je n'en puis plus! »

S'il y avait disette de médecins au château, les moines n'y manquaient point : parmi eux, ce fut frère Juan de Avila et frère Antonio de Villegas qui se distinguèrent surtout par leur zèle. On tenait beaucoup à la conversion de la reine, qui, sans être hérétique, était fort tiède en matière religieuse, et pratiquait peu. « En ce qui concerne la messe, écrit le marquis de Denia, trois mois après la visite de Charles, nous nous en occupons sans cesse. Son altesse désire qu'elle soit lue dans le corridor où votre majesté l'a

vue, tandis que je désire, moi, qu'on la lise dans une pièce attenante à la sienne. D'ailleurs, que ce soit à l'un ou à l'autre endroit, on lira bientôt la messe. » Il y revient un mois après. « Tous les jours, nous sommes occupés de l'affaire de la messe. Si elle traîne en longueur, c'est que nous voulons voir si la reine ne veut pas y donner son consentement. Ce serait ce qu'il y aurait de mieux. Pourtant, avec l'aide de Dieu, son altesse entendra la messe. » Au mois de septembre 1518 en effet, on dressa un autel tendu de noir dans le corridor, et la reine consentit à assister, en présence de sa fille et de frère Juan, au service divin célébré par frère Antonio. Elle lut même son paroissien à haute voix; mais quand, à la façon castillane, on lui présenta l'Évangile et la *Pax*, elle fit signe de les passer à sa fille, et ne voulut point accepter ce privilége royal. Comment avait-elle été amenée à cette concession, qui, s'il faut en croire une note marginale du secrétaire de Charles, fit « grand plaisir » à son fils? Était-ce par son propre raisonnement, qui lui disait qu'il ne fallait pas trop renier la religion de la majorité du peuple espagnol? Était-ce par l'éloquence des moines? Était-ce par le terrible argument de la *cuerda?* Il faut craindre que ce ne soit ce dernier moyen de persuasion qui ait fini par triompher de ses résistances. Dans une autre occasion, neuf ans plus tard, le 11 octobre 1527, Denia n'hésitait point à écrire à son maître : « Si votre majesté ordonne que son altesse soit traitée avec des égards, votre majesté... agit en bon fils. Il doit cependant être convenu que moi, en ma qualité de vassal, je dois faire ce qui est utile à son altesse. » Or il lui avait dit précédemment ce qu'il croyait « utile à son altesse » en l'assurant que « rien ne lui ferait autant de bien que la torture, » et qu'on « rendrait service à Dieu et à elle-même en la lui appliquant. » Ce qui est certain, c'est que quelques années plus tard, lors de sa seconde captivité, Jeanne fut intraitable sur le chapitre de la religion, et protesta qu'on lui avait fait violence. Elle alla un jour jusqu'à arracher sa fille Catalina de l'autel où elle priait (25 janvier 1522), et les scènes de ce genre se renouvelèrent, si bien que Denia, le 23 mai 1525, finit par demander à Charles d'abord un dominicain qui s'entendît mieux à la persuader que les moines dont elle était entourée, puis, « bien que ce soit chose grave pour un sujet, » l'autorisation de lui donner la *premia*, euphémisme qui désigne, s'il faut en croire les lexicographes espagnols, « les moyens violens employés par un juge pour obtenir des aveux (1). »

(1) M. Gachard, dans un récent travail sur le même sujet, arrive à des conclusions différentes des nôtres, et donne, par exemple, au mot *premia* un sens moins accusé; s'appuyant sur le *Dictionnaire de l'Académie* de Madrid, il le traduit simplement

Au moment toutefois où nous sommes arrivés (septembre 1518), la reine semblait avoir cédé. On ne comprend donc guère pourquoi on la poursuivait encore, si le salut de son âme inquiétait seul son surveillant. Frère Juan de Avila se contente de ce résultat, et devient dès lors un des défenseurs de la reine. Aussi a-t-on hâte de se débarrasser de lui : on le consigne même dans son couvent; ses lettres deviennent de plus en plus rares; sa voix s'affaiblit « comme celle d'un homme qui se noie, » dit M. Bergenroth, jusqu'à ce qu'enfin elle se taise complétement. Le marquis cependant ne cessait point de poursuivre encore le but principal de sa mission, qui était évidemment d'extorquer à la victime une abdication en forme; il n'y réussit point. Nous connaissons déjà la force de résistance de Jeanne, et nous ne pouvons être étonnés de l'insuccès du marquis. Nous verrons d'ailleurs dans la suite de ce récit que, si Jeanne eut un coin de folie, ce fut une répugnance singulière à mettre son nom au bas d'un écrit quelconque, répugnance qui ressemble à une monomanie, et qui eut certainement sa source dans la terreur qu'on avait su lui inspirer dès sa jeunesse pour cet acte compromettant. Elle était la reine légitime; il suffisait, — les meilleurs amis de Ferdinand et de Charles le disent à plusieurs reprises, — il suffisait que des ennemis de l'usurpateur lui arrachassent sa signature pour soulever le pays tout entier contre « l'étranger, » — Aragonais ou Flamand.

Pendant tout ce temps, quels sont les symptômes réels d'aliénation chez la reine? Des repas pris irrégulièrement, une toilette plus que négligée, de longs séjours au lit, ne prouvent pas grand' chose, surtout quand il s'agit d'une personne séquestrée, à laquelle on interdit l'air et la lumière. En quarante-neuf ans, on ne signale pas un acte de violence, si ce n'est un jour un mouvement d'impatience qui lui fait lever la main sur une de ses servantes; on ne lui prête point d'idée fixe, car aucun contemporain, pas même Ferdinand, l'inventeur probable de tout ce roman, ne soutient formellement qu'elle refusât de croire à la mort de Philippe; enfin nous avons encore, attestés et légalisés par des témoins, les comptes-rendus des conversations de la reine avec les rebelles; nous possédons les longs entretiens du marquis de Denia avec la prisonnière, entretiens dont celui-ci faisait à son maître un rapport fidèle. Rien n'y révèle le moindre symptôme de folie. Il est vrai que ces entretiens sont bizarres; mais ce n'est point du fait de la reine, laquelle est pleine de sens dans ses observations, rusée et

par *contrainte, violence;* M. Bergenroth au contraire en appelle au lexique de Ramon Joaquim Dominguez, « le seul qui fasse autorité pour l'espagnol du XVIe siècle. »

politique en ses demandes : c'est du marquis lui-même que vient cette bizarrerie. Si tous les morts ressuscitent dans ces étranges conversations, c'est Denia qui leur rend la vie, ce n'est point la pauvre Jeanne, à laquelle il cachait avec le plus grand soin d'abord la fin de son père Ferdinand, puis celle de Maximilien d'Allemagne, son beau-père, à propos duquel il inventa même une petite fable touchante. Le vieil empereur, disait-il, aimait tant son petit-fils Charles, qu'il avait abdiqué en sa faveur. Le marquis alla même jusqu'à fabriquer une lettre autographe de Maximilien à sa bru pour lui annoncer son action généreuse. En même temps il dictait à la reine une réponse qu'il tenait à montrer, mais que, fidèle à son système, elle refusa d'écrire et même de signer. Charles visita sa mère; on fit croire à celle-ci qu'il n'était venu en Espagne que pour intercéder en sa faveur auprès de Ferdinand, mort depuis plus de deux années. « J'ai dit à la reine, notre maîtresse, écrit Denia en 1519, que le roi, mon maître et son père, vit encore, afin de pouvoir soutenir que tout ce qui déplaît à son altesse se fait par son ordre et d'après sa volonté. L'affection qu'elle a pour lui fait qu'elle supporte ainsi son sort plus facilement qu'elle ne le supporterait, si elle savait qu'il est mort. C'est d'ailleurs avantageux pour votre majesté à beaucoup d'autres égards. » On comprend de reste ces autres avantages quand on se rappelle le bruit répandu à dessein que la reine ne pouvait se décider à croire à la mort de Philippe. Une lettre écrite par elle à Maximilien mort ou à Ferdinand mort eût été une preuve irréfutable de sa monomanie, qui trouvait encore beaucoup d'incrédules.

Pour tout le reste, Jeanne fait preuve de beaucoup de bon sens dans ces conversations rapportées presque textuellement par le gouverneur de Tordesillas à son maître. Elle se doute bien qu'on lui cache la vérité sur les choses du dehors; elle se plaint de ce que tout son entourage joue un rôle imposé par Denia. Elle essaie, sans beaucoup de succès, il est vrai, de se renseigner d'une manière authentique sur l'état des esprits et des partis dans le royaume. A tout moment, elle demande à voir les grands d'Espagne et à conférer avec eux; elle réclame une visite du *despensero mayor*, qu'on ne lui accorde naturellement pas; elle fait des tentatives pour sortir de prison : tantôt c'est le mauvais air qu'elle veut fuir, tantôt ce sont des douleurs simulées qui lui commandent de quitter le palais; elle consent même à entendre la messe régulièrement, si c'est dans la chapelle du couvent voisin qu'on veut la lire. On voit à toutes ses paroles qu'elle nourrit l'espoir de rencontrer quelqu'un à qui elle puisse se confier. Elle montre non-seulement une habileté consommée, mais encore une véritable éloquence. « Ses paroles

sont si touchantes, écrit le marquis, qu'il nous est difficile, à la marquise et à moi, d'y résister... Il est impossible de laisser pénétrer personne auprès d'elle, car elle persuaderait tout le monde... Ses plaintes m'inspirèrent une grande compassion... Ses discours pourraient attendrir des pierres. » « Après que j'ai eu écrit ma dernière lettre à votre majesté, continue-t-il, son altesse m'a fait appeler deux fois. Elle m'a prié d'écrire au roi son maître (Ferdinand mort) qu'elle ne peut plus supporter la vie qu'elle mène, et qu'il y a bien longtemps qu'elle est ici captive et enfermée. Comme elle est sa fille, il devrait, dit-elle, lui montrer de l'affection et la mieux traiter. La simple raison exige qu'elle vive à un endroit où elle puisse apprendre quelque chose de ses propres affaires. » Le marquis essaie de la calmer, et Jeanne lui répond impérieusement qu'elle « ne lui communique ses plaintes que pour soulager son cœur, et que c'est non de conseils, mais de sa fille qu'elle a besoin. Elle s'est plainte aussi, ajoute le rapporteur, de ce que l'on a renvoyé l'infant (1), car depuis la mort du roi son maître (Philippe) elle n'a d'autre consolation que lui et l'infante... Il est maintenant en Flandre, et, quoique ce soit un meilleur pays que l'Espagne, je voudrais pourtant avoir mon fils dans mon voisinage, et je crains toujours que là-bas ils ne lui donnent quelque chose pour le tuer. A cet égard, elle manifeste mille appréhensions. » Était-ce bien surprenant de la part de la fille de Ferdinand? « Depuis quelques jours, elle est très inquiète de l'infante et l'appelle à tout instant. Je lui ai demandé pourquoi elle faisait cela. Elle a répondu : J'ai peur que le roi mon maître (Ferdinand) ne la sépare de moi, comme il a déjà fait de l'infant; mais je vous donne ma parole que, si cela devait jamais arriver, je me jetterais par la fenêtre ou me tuerais d'un coup de couteau. » Voilà ce que l'on mettait sous les yeux de Charles-Quint! Voilà les plaintes qu'un fils eut le courage de repousser, parce qu'il était enrôlé au service de ce que l'on appelle une grande cause!

Qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Nous croyons avoir prouvé que Jeanne, ne déraisonnant jamais, ne nourrissant aucune idée fixe, ne se livrant jamais à des actes de violence, n'était point folle dans le vrai sens du mot. Nous admettons cependant que Charles et son confident ont cru à cette folie, bien qu'ils n'y fassent jamais allusion dans leur correspondance. Ils ont vu peut-être une véritable aliénation mentale dans l'humeur fantasque de Jeanne, dans ses répugnances à remplir les pratiques du culte, dans son ir-

(1) Ferdinand, frère cadet de Charles. On voit par là que ce prince était resté à Tordesillas avec sa sœur Catalina au moins jusqu'à l'âge de quinze ans. Tout ce qu'on dit à la reine de lui et de sa sœur Éléonor est complétement faux.

ritabilité nerveuse, dans ses longs abattemens, dans l'irrégularité de son régime; mais ils n'ignoraient pas que cette prétendue folie n'avait aucun caractère violent, ni dangereux. Charles au moins aurait dû, ce semble, éprouver quelque pitié pour cette malheureuse mère, dont le plus grand tort fut certainement une tendresse vraiment angélique pour ses proches. Cette tendresse, elle l'avait prouvée à son indigne mari malgré tous ses torts envers elle, à son père en se soumettant sans murmurer à ses ordres cruels; elle allait la prouver encore à son fils en lui sauvant le trône, qui fut sur le point de lui échapper. C'est dans ce danger aussi qu'il faut chercher l'explication de la conduite de Charles. Aussitôt après sa visite à Tordesillas, il avait pu apprendre quel était le véritable état des esprits en Castille. Ses créatures elles-mêmes, Ximénès, Velasco, Tortosa, Denia, le mirent sur ses gardes. Il se convainquit du peu de popularité de sa personne et de son entourage; il vit les haines que suscitait la sainte inquisition. Si le parti national pouvait s'emparer de la personne de la reine, c'en était fait du pouvoir des Flamands et du règne de la vraie foi. Le sentiment monarchique était trop enraciné pour qu'on eût à craindre un soulèvement républicain; mais plus ce sentiment était fort, plus il fallait craindre un mouvement en faveur de la reine légitime. Charles jugea donc qu'il y allait de l'intérêt de l'église universelle et de l'empire du monde que Jeanne fût étroitement séquestrée.

III.

On connaît les événemens de 1520 et la révolte des *comuneros*, trop motivée par les imprudences de Charles et les exactions de ses Flamands. Nous ne ferons point ici le récit des premiers succès de l'insurrection nationale, ni des dissidences qui ne tardèrent point à éclater entre la bourgeoisie et la noblesse; nous ne raconterons pas la défaite des rebelles à Villelar, l'exécution du chef, l'héroïque défense de Tolède par doña Maria Pacheco, l'illustre veuve de don Juan de Padilla. Ces faits ne nous regardent ici qu'autant qu'ils touchent à la malheureuse victime de la politique *idéaliste* de Charles-Quint.

Ce qu'avait prévu Denia quand il avait averti Charles qu'on exploiterait contre lui la popularité de la reine ne tarda point à se réaliser. Dès le 24 août 1520, l'armée des *comuneros*, commandée par Juan de Padilla, pénétra dans Tordesillas, et s'assura de la personne de Jeanne, fort aimée dans la bourgeoisie, où l'on ne croyait guère à sa prétendue folie. Son avénement n'eût-il pas fait cesser l'union odieuse du royaume avec les orgueilleux Flamands, qui

traitaient avec tant de morgue le peuple espagnol, en attendant que celui-ci prît sa sanglante revanche? La reine, presque hérétique, très tolérante certainement, n'eût-elle pas mis un terme à l'épouvantable oppression religieuse qui désolait la Péninsule, plus peuplée alors de protestans que l'Allemagne elle-même, et où les exploits d'Hadrien. le précepteur de Charles, faisaient pâlir les hauts faits de Torquemada, le directeur de conscience d'Isabelle? La veille déjà de la prise de Tordesillas, Bernardino de Castro, le *corregidor* de la ville, avait réussi à pénétrer auprès de la reine, et l'avait informée « de beaucoup de choses qui étaient arrivées depuis la mort de son père, le roi catholique. » Il ne fut pas plus heureux dans ses instances pour obtenir un ordre d'ouvrir les portes de la forteresse à l'armée populaire que ne l'avait été Denia pour obtenir un mandat contraire. Jeanne ne voulait rien faire avant d'avoir consulté des membres du conseil privé. Le lendemain, le peuple, maître de la ville, occupa le *palais* de Jeanne. On renvoya aussitôt le marquis de Denia ainsi que toutes les femmes de surveillance, à l'exception d'une seule; puis on instruisit le procès de la reine ou, pour mieux dire, l'enquête sur son état mental. Charles-Quint eut soin sans doute de faire brûler les dépositions, on ne les retrouve plus; mais Hadrien, le futur souverain pontife, alors cardinal de Tortosa et un des vice-rois d'Espagne, en transmettait exactement à son maître le résumé. Ce résumé est très fidèle, et l'ancien professeur de Louvain y semble presque partager le sentiment des témoins, lui qui, trois mois après, quand la cause de Jeanne semble perdue, n'a que du mépris pour ceux qui doutent de sa folie. « Presque tous les serviteurs et officiers de la reine. écrit-il le 4 septembre 1520, déclarent que son altesse est traitée injustement, et qu'elle a été retenue de force pendant quatorze ans dans cette forteresse, sous le prétexte que sa raison est troublée, tandis qu'en réalité elle a toujours été aussi raisonnable et de bon sens qu'au commencement de son mariage. » — « Il s'agit non plus d'une perte d'argent, écrit-il plus loin, mais de la ruine complète et permanente, car votre altesse a usurpé le titre royal et a tenu captive de force la reine, qui est tout à fait sensée, sous prétexte qu'elle est folle, — voilà ce qu'on prétend. » Ces mots ne sont point isolés; ils se répètent dans chaque lettre. Tous, avoue-t-il, la tiennent « pour aussi capable de régner que sa mère Isabelle..... Ils disent déjà qu'elle ne peut pas faire moins que votre altesse, excepté qu'elle ne signe pas de sa propre main, car cela, ils n'ont pu l'obtenir. » Le cardinal, qui suspecte naturellement la bonne foi des rebelles, ne peut nier que Jeanne a répondu « avec intelligence à certains égards, quoiqu'elle ait ajouté des choses dont il est aisé d'inférer qu'elle

ne jouit pas complétement de sa raison; mais ils acceptent ce qui leur convient et les arrange, et ne tiennent point compte du contraire. » Quels que soient les motifs qui guidèrent les capitaines de l'armée des communes, ils firent aussitôt part de leur conviction aux chefs des villes soulevées, et partout le fidèle peuple castillan éleva des prières de reconnaissance vers le ciel.

Dans toutes les transactions où elle fut personnellement mêlée pendant ces cent trois jours de liberté, Jeanne fit preuve, sinon de beaucoup de résolution et de tact politique, au moins de tout le bon sens qu'on peut attendre d'une personne séquestrée depuis quinze ans et qui est dans la plus complète ignorance de ce qui s'est passé durant ce temps-là. Elle apporte quelque soin à sa toilette et s'occupe de celle de sa fille. Nous possédons encore les procès-verbaux des notaires sur les audiences qu'elle accordait aux chefs des *comuneros*, et rien ne permet de douter de la bonne foi de ces notaires. Les agens secrets d'Hadrien qui assistèrent à ces réunions fournirent des rapports tout à fait conformes aux leurs. La reine reçut très gracieusement, le 1er septembre, don Juan de Padilla et ses amis; mais elle leur refusa sa signature. Le 24 septembre, elle donna audience aux chefs des rebelles, dont l'orateur, le Dr Zuñiga, professeur (*cathedratico*) à Salamanque, se mit à genoux devant elle pour lui lire son rapport. Elle lui dit de se lever, qu'elle l'entendrait mieux ainsi, puis se fit donner un coussin pour s'asseoir, car, ajouta-t-elle, « je veux tout entendre avec calme et à fond. » On lui dit d'approuver les actes du peuple révolté. « Tout ce qui est bon, répondit-elle, aura mon approbation; mais tout ce qui est mal, je le condamne. » Elle passe rapidement sur la conduite de Ferrer et de Denia envers elle. « Je suis une des deux ou trois reines souveraines du monde; mais le seul fait que je suis fille de roi et de reine eût dû suffire pour que je ne fusse pas maltraitée. » Elle se plaint d'avoir été trompée par des hommes méchans qui lui ont caché la mort de son père, qui lui ont dit des « faussetés et mensonges, » qui l'ont empêchée de s'occuper des affaires publiques; elle exprime son regret d'apprendre que les étrangers ont pressuré le pays, et elle félicite ses fidèles Castillans de ne s'être point vengés, comme ils auraient facilement pu le faire. Elle les engage à remédier aux maux du pays; elle-même s'y emploiera autant que le lui permettra le chagrin dont elle est accablée, car elle vient seulement d'apprendre la mort de son père vénéré; elle les prie de nommer une délégation permanente de quatre hommes de confiance pour venir délibérer avec elle, et quand Juan de Avila propose qu'on fixe à une séance par semaine les audiences de ces délégués, elle l'interrompt aussitôt pour dire qu'elle veut les voir et leur parler aussi

souvent qu'il sera nécessaire. Rien dans sa conduite et dans ses paroles ne ressemble à de la folie. Les chefs du mouvement, intéressés à faire pénétrer dans tous les esprits la conviction qu'ils avaient eux-mêmes de la parfaite santé intellectuelle de Jeanne, appelèrent des médecins du royaume entier pour constater l'état réel de la reine. A plusieurs reprises, ils engagèrent même Hadrien, le représentant de Charles en Espagne, à venir à Tordesillas s'en convaincre. Le rusé Belge, qui ne se soucia jamais de connaître la vérité lorsque la vérité pouvait le gêner, n'eut garde de se mettre dans la nécessité de se rendre à l'évidence ou de mentir. Il pratiqua le grand art d'ignorer les choses désagréables.

Hadrien n'avait pas été rassuré tout d'abord, et dans chacune de ses lettres avait recommandé une amnistie générale, l'expulsion des étrangers, la présence personnelle de Charles, et exprimé la conviction que la cause des rebelles serait gagnée dès que la reine se mettrait à leur tête. Jeanne n'osa ou ne voulut pas. Était-ce scrupule, était-ce manque d'énergie et de résolution? Il est difficile de le dire aujourd'hui. Élevée dans les préjugés de son époque et de son rang, il lui sembla sans doute inoui que de simples bourgeois s'occupassent des affaires d'état, qui revenaient de droit aux grands. Ignorant complétement l'état des partis et les dispositions de Charles à son égard, trompée par les agens secrets d'Hadrien, elle ne se fiait pas complétement aux chefs des *comuneros*. N'étaient-ce pas des rebelles contre l'autorité légitime? ne la trompaient-ils point? pouvait-elle se prêter à n'être qu'un instrument entre les mains des insurgés contre la famille royale? Elle, si respectueuse pour son père, qui l'avait tant fait souffrir, si fidèle à son indigne époux, ne pouvait guère se résoudre à agir contre son propre fils. « Que personne n'essaie de me brouiller avec mon fils, disait-elle; ce qui m'appartient est à lui, et il aura soin du bien du royaume. » M. Bergenroth croit voir dans sa conduite un calcul profond. En refusant catégoriquement au lieu de biaiser et de temporiser, elle aurait fait les affaires des autres prétendans, de la *Beltraneja*, sa cousine (1), ou de Pedro Giron, le descendant d'Alonzo; les *comuneros* se seraient aussitôt adressés à l'un des deux. Il nous semble que ses refus timorés s'expliquent plus naturellement. Abusée depuis quatorze ans, elle était devenue extrêmement méfiante. D'ailleurs des messagers secrets de Charles parvenaient jusqu'à elle, car, comparés aux habiles exécuteurs des volontés impériales, les rebelles étaient bien novices dans l'art de

(1) Jeanne, appelée la *Beltraneja* parce qu'on la croyait fille adultérine de Beltran de la Cueva, avait été, après la mort de son père putatif, Henri IV de Castille, soutenue comme héritière par une partie de la noblesse. Elle ne mourut qu'en 1533.

séquestrer une personne. Ces messagers l'engageaient à ne jamais donner sa signature, ils lui faisaient croire, ce qu'elle était déjà trop disposée à s'imaginer, qu'on se servait d'elle comme d'une arme contre la royauté elle-même. « Je ne puis exprimer en paroles, écrivait Charles le 7 octobre 1520, la douleur que j'éprouve en pensant à la grande insolence et au mépris avec lesquels ils (les députés) traitent la reine ma maîtresse. » Le connétable d'Espagne, Iñigo Fernandez de Velasco, qui commandait l'armée de Charles et qui était étroitement lié avec Hadrien et Denia, ne parlait que de « la sainte entreprise de délivrer la reine *légitime* des mains d'une soldatesque barbare. » Francisco de Léon, un des agens d'Hadrien, lui promit formellement que le chef de l'armée royale lui laisserait sa liberté. « Ceux qui disent qu'elle sera renfermée de nouveau mentent. » Ces manœuvres ne réussirent que trop auprès de Jeanne. En vain les *comuneros* insistèrent-ils pour obtenir une décision en leur faveur : elle ne voulut pas se mettre à leur tête; elle usa même de toute sorte de stratagèmes, et révéla une singulière connaissance des procédures et formalités pour gagner quelques jours et laisser à l'armée des nobles le temps d'arriver. On essaya de l'intimider, elle n'en fut que plus ferme. Si elle ne savait vouloir, elle avait appris depuis son enfance à ne pas plier devant les volontés d'autrui. On la conjurait à genoux, lui présentant la plume et l'encre pour signer la proclamation qui l'eût faite maîtresse incontestée du royaume; elle refusa, engagea les députés à s'entendre avec les nobles. « Les grands et la noblesse, disait-elle, sont mes loyaux serviteurs. Ils ne feront de mal à personne. Laissez-les entrer dans la ville. » On se garda bien d'y consentir, et l'armée royale fut obligée de donner l'assaut à la forteresse le 5 décembre 1520. Elle eut facilement le dessus sur les forces indisciplinées des bourgeois qui s'étaient improvisés soldats. Jeanne, pleine de joie, vint à la rencontre des vainqueurs. Une réception solennelle fut organisée au palais; la reine se vit entourée de tous les grands si souvent réclamés par elle; elle eut un mot aimable pour chacun d'eux, lorsque soudain elle aperçut le visage sinistre du marquis de Denia.

Les nobles délibérèrent, à ce qu'il semble, sur le sort de la reine. L'amiral Fadrique Henriquez déclara qu'il « la tenait pour jouissant de toute sa raison; » mais Vega, le *comendador mayor*, soutint avec succès que « ce serait le plus grand malheur pour l'Espagne qu'il y eût deux souverains (8 décembre 1520), » et l'avis de l'amiral ne put l'emporter. Toute cette noblesse avait été enrichie aux dépens des domaines royaux inaliénables; elle craignit d'être obligée à rendre gorge et d'être dépouillée de ces biens illégalement

acquis, si Jeanne venait à régner; le seul acte de souverain que Jeanne eût signé en 1506 autorisait ces appréhensions. Ces gentilshommes d'ailleurs, même les Flamands qui étaient parmi eux, et qui de tout temps avaient détesté la reine, étaient bons catholiques. Or la foi orthodoxe avait tout à redouter d'une souveraine aussi tolérante (1); enfin ils eussent dû partager le pouvoir avec les roturiers qui venaient de se soulever et de délivrer la reine légitime. Ils n'y pouvaient consentir. « Dieu, dans sa sagesse et sa justice, a en créant le monde établi la distinction des classes, dit le marquis de Villenas dans une circulaire adressée à la noblesse, et il est du devoir de tout chrétien de combattre la révolte contre les institutions divines. » Une fois décidés à prendre le parti de Charles, les nobles furent bien obligés de se conformer à ses ordres, et ses ordres furent catégoriques. Le lendemain, Jeanne rentra dans sa prison pour ne plus la quitter.

IV.

La deuxième captivité de Jeanne fut plus dure encore que la première. Denia, rétabli dans ses fonctions, était irrité des insultes qu'il avait dû essuyer pendant ces trois mois : on l'avait traité de geôlier, de bourreau, de tyran; il s'en vengea sur la prisonnière. C'est de cette époque surtout que datent les supplices dont nous avons parlé. Jeanne de son côté était indignée du rôle qu'on lui avait fait jouer, outrée de l'imposture dont elle avait été la victime. Elle résista plus que jamais aux règlemens de Denia, et ne cessa de protester contre les devoirs religieux qu'on voulut lui imposer. Frère Juan de Avila, qui était devenu son ami et son soutien, fut écarté. On lui enleva l'infante pour la marier au roi de Portugal; elle-même, absolument seule désormais, fut presque gardée à vue. Charles vint la voir à sa seconde visite en Espagne, mais sans rien changer à son traitement. Harcelée par les moines convertisseurs, en proie à ses remords et à ses regrets, comprenant que désormais toute occasion de recouvrer sa liberté lui était enlevée, toujours en face de ce passé irréparable, se sachant la victime de son propre fils, on comprend que sa raison ne résistât plus. Elle se crut poursuivie par de mauvais esprits; il lui sembla voir un grand chat noir déchirer les âmes de Ferdinand, son père, et de Philippe, son époux, elle eut des terreurs subites. Après ces hallucinations venaient des momens de calme et de lucidité où elle raisonnait comme dans les vingt premières années de sa séquestration. Cependant, si l'esprit résistait encore, le corps était brisé. Elle finit par ne plus

(1) Les documens que nous analysons contiennent quatre réquisitoires des nobles contre « l'erreur de Luther, qui a pénétré en Espagne. »

quitter le lit infect où elle prenait sa nourriture; elle tomba enfin dans un état tout à fait bestial, et les dernières infirmités ne lui furent point épargnées.

Le jour de la délivrance parut le 12 avril 1555, après quarante-neuf ans de captivité et quand elle eut atteint l'âge de soixante et seize ans. Ce ne fut qu'après avoir subi de terribles luttes qu'elle quitta cette épouvantable existence. La veille, fray Domingo de Soto était arrivé et avait eu avec elle une longue *conversation*. On voulut la forcer à se confesser, à remplir ses derniers devoirs religieux. Jusque dans la ville, on entendit les cris déchirans de la malheureuse, qui se débattait. Le fils du marquis de Denia, qui avait succédé à son père, — c'était là comme une dynastie de geôliers, — prétend qu'elle mourut sans s'être confessée et sans avoir reçu l'extrême-onction. La princesse Jeanne, petite-fille de la reine, affirme au contraire qu'elle consentit au dernier moment à communier. Quoi qu'il en soit, le matin, entre cinq et six heures, elle expira « en rendant grâces au Seigneur, » qui la délivrait enfin de ses longs tourmens.

Peu de mois après, Charles abdiqua. Serait-ce trop s'avancer que de soutenir que la mort de sa mère fut pour quelque chose dans sa décision? Ce terrible avertissement n'invitait-il point à réfléchir sur l'inanité des poursuites humaines? Il est difficile d'imaginer une plus cruelle punition d'une politique cruelle que la conscience de ce long crime, de ce crime inutile. Ainsi que le dit M. Bergenroth, Charles n'était point de ces hommes qui, dans la mêlée de la vie, ont perdu les notions du bien et du mal; il n'a point pour excuse, comme son grand-père Ferdinand, l'indifférence morale de son époque. Il savait qu'il était criminel en traitant sa mère de la sorte, et il éprouvait certainement de poignans remords. N'avait-il pas dit lui-même qu'il y avait des choses mauvaises qu'il fallait savoir faire quand on était souverain? *Sacrificar su consciencia*, voilà, selon lui, le plus pénible, mais le premier devoir du monarque. « Celui qui n'est pas prêt à cela n'a pas le droit de gouverner. » Charles-Quint a cru que son idée ne pouvait se réaliser qu'au prix de sa conscience; il a consenti à payer ce prix, et l'idée ne s'est point réalisée. Après avoir guerroyé et rusé toute sa vie, il est obligé de quitter la scène du monde avant d'en être rappelé, de partager de ses propres mains cette fameuse *monarquia* à laquelle il a tout sacrifié, jusqu'à sa famille, jusqu'à sa mère. Déjà il prévoit la défection de son pays héréditaire de Flandre, et lui qui prétendit réunir l'univers entier sous la couronne impériale d'Allemagne fut le premier césar qui dut laisser arracher à l'empire une partie de son propre territoire, les évêchés lorrains. Il ne fut pas plus heureux dans sa mission de maintenir la vraie foi : le traité de Passau d'abord, celui

d'Augsbourg ensuite, consacrèrent l'hérésie et lui reconnurent une existence légale. C'en était fait à tout jamais de l'unité religieuse dont il avait si longtemps caressé le rêve. C'est ainsi que, chargé de crimes infructueux et accablé sous l'insuccès, il se retira à San Yuste.

On demande parfois à quoi servent les études historiques et pourquoi on ne se contente pas simplement des faits de notoriété publique attestés par les historiens contemporains. Il serait inutile de répondre à ceux qui posent cette question, que l'histoire est avant tout une science, qu'elle poursuit la vérité, et n'a d'autre préoccupation que celle de la découvrir. Jamais ils ne comprendront l'intérêt que trouve le savant à cette poursuite incessante, ni la joie du chercheur qui parvient à établir le vrai caractère d'un fait, sans se soucier si sa découverte flatte ou blesse ses passions, ses intérêts de parti, ses préjugés. C'est là une de ces satisfactions que les travailleurs désintéressés peuvent seuls goûter. Un autre genre de bonheur est réservé aux *happy few*. Pour eux, l'histoire est un art; pareille à une tragédie shakspearienne, elle reproduit dans leur essence les actes et les acteurs du grand drame humain. Ce qui semble mystère, contradiction ou hasard dans les choses du monde s'éclaire alors devant le regard de celui qui sait contempler : les mobiles cachés, les ressorts secrets des âmes, les mœurs, les passions, les caractères, s'agitent devant lui dans un lointain qui en rend les contours plus distincts, tout en plaçant les résultats au-dessus de nos intérêts directs, de nos craintes personnelles, de nos appétits immédiats. Ce que tout le monde devrait comprendre, c'est l'enseignement moral qu'apportent les recherches historiques. D'abord on y saisit la marche d'un progrès évident de la conscience. Aucun souverain ne pourrait plus faire ce que trois princes du XVIe siècle purent impunément accomplir contre une fille, une femme et une mère. Ce progrès ne va point en se ralentissant, il s'accélère tous les jours au contraire. Il y a cinquante ans, le cabinet noir était une chose acceptée de tout le monde; le seul soupçon d'une violation du secret d'une lettre soulève aujourd'hui une véritable tempête dans un pays civilisé. Il y a plus : au fur et à mesure que nous pénétrons davantage dans les entrailles mêmes de l'histoire, certaines grandes lois se dégagent de plus en plus, et il y a en elles une singulière force de consolation, une leçon bien faite pour encourager ceux qui défendent la cause de la liberté. Ce n'est pas que les hommes d'état tirent un profit direct de cet enseignement : jamais aucune situation ne se reproduit de la même façon; les acteurs varient, les idées se transforment, les circonstances changent, et la politique sera éternellement une grande improvisa-

tion qui s'inspire du moment et de la nécessité, pour laquelle il n'y a pas plus de modèles et de précédens qu'on puisse imiter qu'il n'y a de règles et de théories pour s'y conduire. La grande loi qui se dessine dans l'histoire n'en est pas moins de nature à fortifier ceux qui se sentent faiblir dans la lutte, à consoler ceux qui se laisseraient aller à désespérer, car elle proclame l'impuissance des idées fausses. Voilà une idée que le moyen âge a caressée pendant mille ans, pour laquelle les cœurs les plus nobles ont lutté, que les plus pervers ont défendue par des forfaits : l'idée de l'unité politique et religieuse de l'Europe. Eh bien! ni courage, ni sacrifices, ni crimes, ni violences, ni richesses, ni forces, n'ont pu réaliser cette idée, dont le triomphe eût été le signal de mort de notre civilisation, qui ne s'est développée que grâce à l'émulation pacifique ou même à la rivalité guerrière des peuples européens. C'est pour avoir méconnu la nécessité des vivantes individualités nationales que Charles-Quint échoua dans son entreprise politique, comme il échoua dans sa mission religieuse pour n'avoir pas compris la nécessité des sectes. Si le protestantisme avait au XVIe siècle triomphé sur toute la ligne, nul doute qu'il n'eût dégénéré bientôt en théocratie plus intolérante que tout autre système hiérarchique. Si au contraire c'eût été le catholicisme qui eût étouffé la réforme, s'il n'avait été forcé d'avoir recours à la grande rénovation du concile de Trente et de la compagnie de Jésus pour lutter contre son dangereux rival, il ne serait probablement pas la religion vivace qui a résisté à tant d'attaques et que des événemens prochains pourront transformer, mais ne sauraient ébranler.

Unité politique! unité religieuse! vains rêves des esprits chimériques ou des ambitieux insatiables, rêves qui jamais ne deviendront réalité, tandis que la lutte entre les rivaux, l'affirmation des droits réciproques, le respect des diversités de nature et de conviction, la liberté en un mot, religieuse ou politique, civile ou internationale, combattue souvent par les grands de la terre, plus souvent par les passions et par les intérêts, a triomphé de tout et de tous, et poursuit sa marche victorieuse de plus en plus assurée vers le règne de la tolérance, dont on devait se croire si loin encore il y a quelques siècles. La somme de liberté dont nous jouissons aujourd'hui dans l'état le plus despotiquement gouverné de l'Occident ne ressemble-t-elle pas à de la licence, si nous la comparons à la contrainte et au silence qui régnaient il y a trois cents ans, et rendaient possibles des crimes pareils à celui que nous venons de raconter?

K. HILLEBRAND.

L'ALLEMAGNE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

X.

LES LUTTES CONFESSIONNELLES EN AUTRICHE

A PROPOS DU CONCORDAT DE 1855.

Dans une précédente étude, j'ai essayé de montrer comment le concordat de 1855, transformant les lois canoniques en lois de l'état, avait pour ainsi dire garrotté l'Autriche en des liens empruntés au moyen âge, élevé de toutes parts des obstacles au développement intellectuel et matériel des populations de l'empire (1). Il nous reste à voir maintenant au prix de quelles luttes la Cisleithanie est parvenue à s'affranchir du joug qu'on avait fait peser sur elle.

Pour les états de la Transleithanie, la difficulté a été résolue d'une façon très sommaire. Les Hongrois, se plaçant comme toujours sur le terrain du strict droit constitutionnel, ont considéré le concordat comme n'ayant point force légale pour les pays dépendans de la couronne de Saint-Étienne, attendu que ce traité, conclu par le souverain, n'avait pas été voté par la diète, et que nulle loi ne peut avoir d'effet en Hongrie tant que les représentans de la nation ne l'ont pas ratifiée. Cette fin de non-recevoir hautaine, cette tranchante exception, conforme à l'esprit juridique des Magyars, coupa court à tout débat. Les dispositions du concordat ne furent point appliquées; ni le gouvernement, ni même le clergé ne réclamèrent. Rome essaya en vain de pousser l'épiscopat à la lutte. Le haut clergé hon-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

grois, comme celui de la France, de l'Allemagne et de partout, est ultramontain et tend à le devenir chaque jour davantage; mais le sentiment national est si puissant, si ombrageux chez les Magyars, les prêtres de la campagne en sont eux-mêmes si remplis, que les forcer à attaquer les droits historiques du pays au nom de la religion catholique serait une tentative hasardeuse. Les luttes séculaires contre le despotisme ont enraciné dans toutes les âmes hongroises un amour de la liberté si vivace, qu'il faudrait beaucoup de temps, de persévérance et d'habileté pour l'extirper complétement, même en confiant la tâche à l'ordre religieux qui partout ailleurs y réussit le plus vite et le plus sûrement. C'est toujours dans l'intérêt et avec l'appui du saint-siége que l'Autriche a essayé de dompter les résistances de la Hongrie. Il en est résulté à l'égard de Rome un sentiment d'hostilité sourde ou tout au moins de défiance instinctive auquel le bas clergé n'est pas resté étranger. Cela fait que la Hongrie est le seul pays où l'épiscopat ne parviendrait pas aujourd'hui à lancer sa milice ecclésiastique à l'assaut des libertés constitutionnelles pour assurer le triomphe du droit canonique. Ce qui est certain tout au moins, c'est que la Hongrie est la seule partie de l'empire-royaume où la justice n'ait pas été obligée de réprimer les excitations à la désobéissance aux lois de l'état qu'ailleurs des prêtres trop zélés font entendre du haut de la chaire dans l'intérêt du concordat.

Le gouvernement cisleithanien n'a pas osé ou n'a pas pu suivre l'exemple de la Hongrie. C'est par des négociations avec le Vatican et par des lois successivement votées que la Cisleithanie a essayé de se dégager des liens des lois canoniques qui l'enserraient de toutes parts. A qui faut-il faire remonter l'honneur ou la responsabilité de ces tentatives d'émancipation? Dans les dépêches du comte Crivelli, ambassadeur d'Autriche à Rome, nous voyons que la cour du Vatican accuse M. de Beust d'avoir provoqué ou du moins favorisé le mouvement anti-concordataire. « On pourrait, dit le cardinal Antonelli au comte Crivelli, résumer l'attitude du gouvernement impérial et royal en disant qu'il a laissé faire tout ce qu'il fallait pour amener la rupture du concordat, se bornant à nous dire au dernier moment : Voilà ce que nous allons faire, donnez-nous votre approbation, ou nous nous en passerons. Nous avons des informations très détaillées sur ce qui se passe en Autriche, et je suis convaincu que M. le chancelier de Beust ne sera pas étonné d'apprendre qu'elles ne témoignent guère en faveur des grands efforts que le gouvernement impérial aurait faits pour calmer l'agitation soi-disant spontanée contre le concordat (1). » Le

(1) Le comte Crivelli au baron de Beust, Rome, 18 mars 1868. — Livre rouge autrichien, p. 95.

cardinal Antonelli mettait donc en doute la sincérité du chancelier de l'empire. Le pape lui-même ne cachait pas les sentimens qu'on lui avait communiqués au sujet de cette affaire, où il voyait compromis les droits de l'église. Le 31 décembre 1867, dans l'audience où le comte Crivelli lui remet ses lettres de créance, le saint-père s'exprime dans les termes les plus sévères. Arrivant à la question du concordat, il dit que, « depuis que l'agitation contre le concordat a commencé, l'attitude du gouvernement impérial a été équivoque, laissant faire d'un côté, encourageant de l'autre par son silence, se taisant, sans que depuis plusieurs mois on ait fait la moindre démarche pour entrer dans l'examen des détails. » M. Crivelli, qui, on le devine, est complétement de l'avis du pape, résume ainsi l'entretien : « en un mot, on trouve que l'attitude du gouvernement impérial n'a été ni franche ni loyale. » L'envoyé autrichien ajoute : « Je crois que, si on passait outre et si on considérait le concordat comme non-avenu, le saint-siége revendiquerait tous les priviléges accordés au souverain... Je laisse juger à votre excellence la perturbation qui suivrait une séparation violente de l'église et de l'état en Autriche... Un conflit avec le saint-siége dans un moment où les animosités religieuses viendraient s'ajouter aux passions politiques aurait sans doute des suites incalculables, mais sûrement funestes (1). » Ainsi le chancelier de l'empire rencontrait comme adversaires non-seulement la cour de Rome, mais l'envoyé même qui était chargé de le défendre, et à qui il devait à chaque moment rappeler le sens de ses instructions. M. de Beust fait remarquer d'abord que ce n'est pas lui, que c'est le ministère cisleithanien qui a porté atteinte aux dispositions du concordat, distinction que le cardinal Antonelli, trop peu initié aux divers rouages du dualisme, se refuse à bien saisir. « Le cardinal-secrétaire, dit le comte Crivelli, ne comprend pas comment le chancelier de l'empire peut rester étranger aux pièces qu'il communique d'une façon officielle et se poser comme arbitre entre le ministère cis ou transleithanien d'un côté et un gouvernement étranger de l'autre (2). » La riposte était fine et atteignait évidemment l'adversaire au défaut de la cuirasse. Dans une précédente dépêche du 10 mars, M. de Beust avait donné le vrai motif de son attitude lorsqu'il écrivait : « Nous ne nous dissimulons pas les difficultés et les embarras dont la question peut devenir la source pour nous. Toutefois notre consolation est que nous ne l'avons pas créée ni provoquée, qu'elle nous a été imposée par l'esprit du siècle et la marche des événemens, contre lesquels nous ne pouvons absolument rien. »

En parlant ainsi, M. de Beust ne disait que la vérité. C'était l'es-

(1) Dépêche du 3 janvier 1868. — Livre rouge autrichien, p. 86.

(2) Dépêche du comte Crivelli au baron de Beust, Rome, 18 mars 1868.

prit du siècle qui poussait en avant l'ancien ministre du roi de Saxe, malgré ses antécédens et malgré les graves difficultés qu'il savait devoir rencontrer de la part de la cour de Rome et de la cour de Vienne. Un ministre ne provoque pas à plaisir des résistances nouvelles, quand il en a déjà beaucoup à combattre. Or M. de Beust trouvait dans les redoutables complications du problème des nationalités un champ assez vaste pour exiger l'emploi de toute son habileté. L'église ne croit pas volontiers à la force de « l'esprit du siècle » dont parlait le chancelier de l'empire; elle s'imagine que tout gouvernement qui sans restriction aucune s'appuierait sur elle en viendrait facilement à bout. Cet esprit en effet, après des élans prodigieux, est parfois pris d'une singulière défaillance, et alors il se laisse facilement enchaîner; mais d'autres fois, surtout quand il se réveille après une longue compression, il agit avec une force irrésistible. C'est précisément ce qui est arrivé en Autriche. Après les revers de 1866, une ardente aspiration vers un ordre meilleur s'est emparé de tous les habitans de l'empire, et parmi leurs vœux aucun ne s'exprimait avec plus de généralité et d'insistance que celui de l'abolition du concordat. De toutes parts affluaient au parlement des pétitions réclamant cette réforme comme urgente et nécessaire, et ces pétitions n'émanaient pas de quelques campagnards ignorans, obéissant à un mot d'ordre, comme celles en très petit nombre que le clergé parvint à faire signer dans un sens contraire. La plupart étaient envoyées au *Reichsrath* par les autorités des communes urbaines et rurales. J'ai devant moi plus de vingt publications diverses parues l'an dernier, et réclamant toutes que l'état et le citoyen soient enfin soustraits au joug des lois ecclésiastiques (1).

Ne sont-ce point là des preuves que l'agitation était profonde et spontanée, quoique « les informations détaillées » du cardinal Antonelli aient pu lui faire croire le contraire? Cela ne doit point nous surprendre. Dans la catholique Bavière, le président du cabinet, le prince de Hohenlohe, ne vient-il pas de déclarer du haut de la tribune que les principes du *Syllabus* étaient en opposition avec le développement de la vie politique moderne, et empêchaient l'accord

(1) Voici le titre de quelques-unes de ces publications : *Betrachtungen ueber die kirchliche Reform*, von Dr Stephan Toldy (Considérations sur la réforme de l'église); — *Schwarze Blätter. Der geist des Concordats* (Pages noires. L'esprit du concordat), brochure encadrée de noir en signe de deuil et comme emblème des ténèbres; — *Aus dem Lande der Glaubenseinheit* (le Pays de l'unité de foi); — *Der heilige Rock* (la Robe sainte); — *Streiflichter auf die uebelstände in der catholischen Kirche* (Éclaircissemens concernant les maux de l'église catholique). — La plupart de ces écrits sont anonymes. Les auteurs ne sont pas sûrs de l'avenir; ils n'osent pas se signaler comme les adversaires d'un corps qui peut reconquérir son pouvoir. D'autres ont de bonnes choses à dire, mais craignent de livrer leur nom au grand jour de la publicité.

de s'établir entre l'église et l'état? L'idée exprimée dans les journaux, dans les brochures, dans la plupart des écrits au sujet du concordat, l'idée qui donne en Autriche le branle au mouvement dont les ministres cisleithaniens et le chancelier de l'empire ont dû se faire les interprètes, c'est que la destinée des peuples qui sont restés soumis au saint-siége est bien différente du sort de ceux qui s'en sont affranchis. Tandis que ceux-ci grandissent, s'élèvent, et par leurs colonies vont occuper tout l'autre hémisphère, ceux-là déclinent ou restent stationnaires. Les uns jouissent de la liberté comme d'un bien qui est le fruit naturel de leurs mœurs et de leurs croyances, les autres n'arrivent à la conquérir que pour la voir bientôt aboutir à l'anarchie ou au despotisme. Il n'est pas jusqu'à la cote des fonds publics à la bourse qui n'indique combien la situation des seconds est meilleure que celle des premiers. Depuis que l'Autriche a été soustraite de force aux influences du génie germanique pour être livrée au joug du génie ultramontain, elle a décliné sans cesse et n'a éprouvé que des revers. Son histoire n'est qu'un démembrement continu, l'amputation successive d'une province après l'autre. Il faut par un violent effort l'arracher à l'esprit qui cause sa faiblesse, sinon elle marche à sa ruine. — Telles sont les préoccupations qui, ayant pris dans l'opinion publique le caractère d'une impatience anxieuse et fébrile, forcèrent le ministère cisleithan à présenter, vers la fin de 1867, différens projets de loi ayant pour but de soustraire à l'autorité légale de l'église catholique le mariage, l'école, les actes religieux, les conversions d'un culte à un autre, de façon à faire de la liberté des cultes une vérité. Les discussions auxquelles ces lois donnèrent lieu au sein du *Reichsrath* nous permettront de saisir les opinions qui ont cours en Autriche au sujet de ces difficiles et importantes questions, où l'indépendance de l'état, la liberté des citoyens et le rôle de l'église se trouvent en jeu.

I.

Ainsi qu'on l'a vu précédemment, le concordat de 1855 avait abandonné, conformément aux décisions du concile de Trente (1), tout ce qui concerne le mariage à la juridiction de l'église et des tribunaux ecclésiastiques. C'était livrer au clergé le fondement de la vie civile et porter une grave atteinte à la liberté de conscience. Le ministère cisleithanien, sans doute pour éviter les résistances de la cour impériale, n'osa pas faire du mariage un contrat civil que constatent les autorités civiles, et qui n'exclut pas la béné-

(1) *Si quis dixerit causas matrimoniales non spectare ad judices ecclesiasticos, anathema sit.* Si quelqu'un prétend que les causes matrimoniales ne sont pas de la compétence des juges ecclésiastiques, qu'il soit anathème.

diction religieuse. Il recula devant l'introduction de la législation française, adoptée aujourd'hui en Italie, en Belgique, en Hollande, dans les provinces rhénanes. La nouvelle loi ne fait que rétablir, avec quelques modifications, la législation en vigueur avant le concordat. Les causes matrimoniales sont enlevées aux juges ecclésiastiques et rendues aux tribunaux laïques. Le mariage se célèbre devant le prêtre, qui en tient acte; mais en cas de refus de sa part, pour des motifs non prévus dans le code autrichien, les futurs époux peuvent s'adresser aux autorités civiles, qui sont tenues de passer outre à la célébration du mariage. Cette loi si timide et si insuffisante donna lieu aux plus vifs débats dans les deux chambres du *Reichsrath*. C'est qu'en effet, sans abolir le concordat, sans même en faire mention, elle y faisait brèche et allait inévitablement devenir ainsi l'occasion de la lutte avec le saint-siége et avec le clergé catholique. C'était la répudiation du système qui, à partir du XVIe siècle, avait presque constamment présidé au gouvernement de l'Autriche. L'esprit libéral de Joseph II, depuis si longtemps banni de Vienne avec exécration, reparaissait sur la scène et allait y commander en maître. Le moment était solennel. La lutte fut vive entre les représentans des droits de l'église et les défenseurs de l'indépendance de l'état.

Chose remarquable, le concordat ne trouva guère d'orateurs pour parler en sa faveur que parmi les ecclésiastiques. Le premier qui commença l'attaque fut l'abbé Pintar, député de la Carinthie. Il ne connaît, lui, que les lois canoniques. Les conciles ont décidé qu'il n'y a de mariages valables que ceux que le prêtre consacre. Ce que l'on veut introduire dans la loi n'est autre chose qu'un concubinage privilégié. « Oui, s'écrie-t-il avec feu, je dirai avec un orateur prussien : Désormais vos employés tiendront les registres du péché. Le scandale et la honte s'avanceront tête levée sous le vêtement de votre légalité impie. » L'abbé Pintar est soutenu par l'abbé Greuter, député du Tyrol. L'abbé Greuter est une des célébrités du *Reichsrath*; il raisonne serré et frappe fort. La pensée est souvent élevée, mais l'expression est violente, familière et même triviale. C'est comme un Bossuet qui aurait trop fréquenté les pâtres des Alpes tyroliennes. Il préconise le régime ultramontain avec une conviction si ardente qu'il faut bien le supposer convaincu de l'excellence de celui-ci. Il ne se tient pas sur la défensive; il ne dissimule en rien ses idées; il porte au contraire le fer et le feu dans les rangs pressés de ses adversaires. Les argumens dont il s'efforce de les accabler sont vigoureux, mais souvent ils font rire, tant ils paraissent étranges au milieu d'une assemblée où circule le souffle du XIXe siècle. Ses armes sont empruntées à l'arsenal du moyen âge. Ce qui serait peut-être sublime dans la cathédrale d'Inspruck paraît parfois bur-

lesque dans le *Reichsrath* à Vienne. Quand l'abbé Greuter parle, le président a grand'peine à maintenir l'ordre dans la chambre et le silence dans les tribunes. De tous côtés éclatent les protestations, les murmures ou l'hilarité. Au congrès catholique de Munich, l'abbé Greuter appelait le libéralisme le Gessler de notre siècle, sous-entendant que lui serait le Tell qui abattrait le tyran. Dans la discussion sur la loi présentée par le cabinet cisleithanien, c'est au nom de la liberté de conscience qu'il réclame le maintien des lois canoniques. Cela paraît étrange, puisque c'est au nom de la liberté des cultes qu'on en demande l'abolition. Pour les catholiques, selon lui, il n'y a qu'un mariage : c'est l'union consacrée par le prêtre; tel est le dogme de l'église. Introduire dans les lois de l'Autriche le mariage purement civil, c'est donc mettre l'état en opposition avec le dogme, c'est violer les décisions les plus solennelles des conciles et froisser ainsi la conscience de tous ceux qui sont restés fidèles à la foi. Le mariage est un sacrement, et jamais le peuple n'admettra qu'il appartienne au *Reischrath* de régler la distribution des sacremens. Vous voulez donner à l'état une base non confessionnelle, soit; mais ne commencez point par imposer aux catholiques une législation que jamais ils ne pourront accepter. Dans la catholique Autriche, désormais les catholiques seuls seront persécutés; voilà le sort que vous leur réservez. « La cause des malheurs de notre pays, c'est le concordat, répétez-vous en chœur. Oui, je vous entends. C'est ainsi qu'au temps du paganisme, quand la pluie manquait, quand éclataient la peste et la famine, la foule criait : *Christiani ad leones*, les chrétiens aux lions. Ah! vous voulez faire de l'aigle de l'apostolique Autriche une sorte d'oiseau de proie impie qui viendrait, comme le vautour de Prométhée, dévorer dans notre poitrine ce qui nous est plus précieux que la vie, notre sentiment, nos saintes croyances! Eh bien! j'ose vous le dire, dans les vallées et sur les monts de notre libre Tyrol vous n'y réussirez pas. Encore un peuple, pensez-vous, qui bientôt marchera enchaîné derrière le char du vainqueur; mais vous ne vaincrez pas. » L'abbé Degara, du Tyrol méridional, invoque des argumens du même ordre que ceux de l'abbé Greuter, sans y ajouter de force nouvelle : le droit canonique lie tous les catholiques; l'Autriche cisleithanienne est habitée presque exclusivement par des catholiques; il faut donc que les lois de l'état, faites pour des catholiques, soient conformes aux lois de l'église.

Pour combattre ces principes ultramontains, les orateurs ne manquaient point. La majorité en faveur des réformes proposées par le ministère était si grande qu'elles furent toutes adoptées par assis et levé, sans qu'on eût à procéder à l'appel nominal. Un député de la Bukovine, M. le chevalier von Hormuzaki, fit voir à quel

point le concordat lésait les droits des non-catholiques. La Bukovine, située à l'extrémité orientale de l'empire entre la Galicie et la Moldavie, au point de contact des races slaves et latines, est peuplée en proportion à peu près égale de Roumains et de Ruthènes; mais les quatre cinquièmes des habitans appartiennent au rite grec orthodoxe. Voici, d'après M. Hormuzaki, la situation que le concordat faisait à ces populations. Par son organisation, par sa centralisation, par la discipline rigoureuse imposée à tous ses membres, l'église catholique constitue une puissance religieuse et politique à laquelle les autres communions peuvent difficilement résister; elles sont nécessairement écrasées du moment que l'état prête son appui à la hiérarchie romaine, déjà si forte par elle-même. Or c'est ce qui avait lieu en Autriche. Dans la Bukovine, le clergé catholique s'efforçait de conquérir des prosélytes par les mariages mixtes et l'école. La certitude d'être toujours appuyé par l'autorité civile lui inspirait un zèle d'intolérance contre lequel les non-catholiques n'avaient aucun moyen de se défendre. Quand ils réclamaient contre les excès de pouvoir dont ils étaient les victimes, ce n'est pas à Vienne que leur appel était reçu, c'est à Rome, et on devine l'accueil qui y était fait. Une pétition envoyée au *Reichsrath* par le conseil communal de Czernowitz, capitale de la Bukovine, relatait les détails prouvant la vérité de tout ce que disait M. Hormuzaki. C'est par antiphrase sans doute, ajoutait-il, que l'on a appelé le traité avec Rome concordat, car il n'a enfanté que discordes au sein des familles et de l'état. Ce concordat n'est autre chose que le *Syllabus* transformé en articles de loi et imposé à tous les peuples de l'empire. Ses partisans disent qu'ils ne veulent que la liberté; mais, entendue dans leur sens, la liberté de l'église, qu'est-ce, sinon l'asservissement de l'état?

Un député de la province de la Haute-Autriche, le baron von Weichs, s'efforça de faire voir qu'il s'agissait pour l'empire d'une question de vie ou de mort. « Nous avons à décider aujourd'hui, s'écria-t-il, si nous formerons un état indépendant ou si, comme au Japon, nous aurons deux souverains, l'un subordonné siégeant au Burg, à Vienne, l'autre, le maître omnipotent, trônant à Rome, au Vatican, ou pour mieux dire au Gesù. Vivrons-nous en Autrichiens, en Allemands libres, ou devrons-nous périr en sujets de la hiérarchie romaine? Nous respectons la religion, nous bénissons le christianisme, mais il ne faut pas que nous soyons plus longtemps un état de l'église en Allemagne. Depuis des siècles, c'est de Rome que sont partis les fils qui ont conduit les affaires autrichiennes. Voyez où cela nous a menés : aux abîmes!... Il est temps de nous affranchir des liens dont nous ont chargés le concordat de 1855 et l'encyclique du 8 décembre 1864. Que le mot si fatal à l'Autriche : *trop*

tard, ne retentisse pas encore une fois ici sur les ruines de l'empire! Un seul exemple vous montrera la différence entre l'esprit qui règne ici et aux bords du Tibre. Tandis que nous parlons d'abolir la peine de mort, on vient de canoniser là-bas un inquisiteur tout couvert du sang des victimes qu'il avait immolées parce qu'elles adoraient Dieu à leur manière, Pedro Arbuez. » Dans ces vives paroles, on voit éclater cet antagonisme si bien caractérisé par le père Félix dans l'un des sermons que nous citions dernièrement. On comprend aussi que ce sentiment a sa source dans le patriotisme même qui anime l'orateur. Il est d'autant plus hostile à l'influence ultramontaine qu'il aime plus son pays.

Le discours de M. Berger, député de la Basse-Autriche, vint jeter un jour nouveau sur les combinaisons qui amenèrent les grands événemens de 1866. « J'ai eu l'occasion, dit-il, de pénétrer quelques-unes des vues mystérieuses qui ont présidé à la conclusion du concordat. Le but politique de ce traité avec Rome était de placer l'Autriche à la tête d'une ligue compacte des états catholiques de l'Allemagne du sud, afin de faire équilibre à l'influence de la Prusse protestante dans le nord. Au fond, c'était la même idée qui avait donné naissance à la guerre de trente ans. Nous avons vu quel a été le succès de la ligue ultramontaine. Les Bavarois catholiques nous ont abandonnés, tandis que les Saxons protestans se sont fait tuer à nos côtés à Kœnigsgrætz avec le plus grand courage. L'appui de l'église devait assurer notre triomphe, et il n'a fait que préparer notre défaite. » Cette curieuse révélation du Dr Berger est conforme à tous les faits connus. Sans prévoir une lutte prochaine avec la Prusse, encore mal remise de l'humiliation d'Olmütz, les auteurs du concordat avaient certainement pour but politique de fortifier la situation de l'Autriche en lui assurant dans tous les pays le concours des forces cléricales. Elles ne lui ont pas porté bonheur.

Le docteur Mühlefeld, député de Vienne, s'était mis déjà depuis plusieurs années à la tête du mouvement anticoncordataire. Sa plume et son éloquence avaient servi d'interprète à tous ces vœux d'émancipation qui fermentaient dans les populations de toutes les grandes villes. Au sein du *Reichsrath*, il réclama l'introduction du mariage civil tel qu'il est établi par la législation française. Il n'eut pas de peine à montrer que les dispositions proposées ne sauvegardaient pas suffisamment la liberté et la dignité des futurs époux. Si le mariage ne peut être célébré devant les autorités civiles qu'exceptionnellement, après que le refus du curé aura été constaté par deux témoins, il est évident que des unions de ce genre et ceux qui les auront contractées seront mal vus de leurs concitoyens. C'est le moyen de déconsidérer sûrement le mariage civil, et de le faire regarder, ainsi qu'on le fait à Rome, comme une sorte de concubi-

nage légal. Le législateur français a parfaitement distingué ici la sphère de l'état de celle de l'église. Le contrat constituant la famille est un acte civil dont la loi civile dicte les conditions, et que l'autorité civile constate et consacre. Après cela, les différens cultes sont libres de considérer le mariage comme un sacrement ou comme une cérémonie religieuse, d'accorder ou de refuser leur bénédiction, d'y poser telles conditions ou d'y attribuer telles grâces qu'ils voudront. Seulement il n'y a d'effets civils attachés qu'aux unions contractées conformément au code civil. Répondant à M. Mühlefeld, qui accusait la commission d'être restée, comme toujours en Autriche, à moitié chemin et de faire ainsi de la mauvaise besogne, le député Herbst faisait remarquer qu'il serait difficile de confier l'état civil aux autorités locales, parce qu'on ne trouverait pas partout des fonctionnaires assez instruits pour tenir convenablement les registres. Cette difficulté n'est pas sérieuse, car ce qui est possible en France et en Italie doit l'être en Autriche. Dans toutes les communes ou dans les environs immédiats, on peut trouver soit un notaire, soit un secrétaire communal qui dresserait les procès-verbaux des mariages aussi bien que ceux des délibérations du conseil local. M. Mühlefeld, mort depuis lors, avait si bien raison qu'à la fin de la session dernière on annonçait au *Reichsrath* qu'on préparait un projet de loi pour l'introduction du mariage civil. Pas à pas, l'Autriche arrive ainsi à affranchir les actes de la vie du lien confessionnel obligatoire, et à donner à l'état le fondement que réclament les sociétés modernes.

Dans la chambre haute, le chevalier von Krauss prouva que la prétention de l'église de régler seule les questions matrimoniales n'était pas conforme à la tradition. Jusqu'à Charlemagne, les souverains ont édicté des lois sur cette matière; c'est seulement pendant le moyen âge que le clergé a mis la main sur le mariage. L'anathème prononcé par le concile de Trente contre ceux qui contestaient les droits de l'église sur ce point a rencontré de grandes résistances au sein de l'assemblée, et n'est pas considéré comme dogme. Pour montrer à quel point la législation ecclésiastique est peu en rapport avec les idées du monde actuel, l'orateur cite comme exemple ce qui concerne les obstacles au mariage résultant du degré de parenté. Sous Léon III, l'empêchement au mariage fut étendu jusqu'au septième degré, parce que Dieu, ayant créé le monde en six jours, s'était reposé le septième. Sous Innocent III, on s'arrêta au quatrième degré, parce que le corps est composé de quatre fluides, lesquels sont constitués par les quatre élémens. Il est vrai que ces empêchemens se rachetaient au moyen de dispenses; mais peut-on laisser les populations soumises à des règles qui n'ont pas une base plus sérieuse que celle-là?

Au sein de la chambre haute, la discussion fut plus animée et peut-être plus brillante que dans la chambre basse. Des hommes considérables, d'anciens ministres, les chefs du parti féodal, prirent successivement la parole pour combattre des lois qui faisaient brèche au concordat. — Prenez garde, s'écria le comte Blome, quiconque s'attaque à l'église marche à sa perte. On l'a dit avec raison, *ecclesia pressa, ecclesia victrix.* — Tant de difficultés, tant de périls, assiégent déjà l'Autriche, ajoutait le comte Rechberg, pourquoi en faire naître de nouveaux? C'est ainsi que s'est perdue la révolution française. La question religieuse est la plus formidable de toutes, craignez qu'elle ne perde aussi l'Autriche. — Le savant professeur Arndts, le prince-cardinal de Schwarzenberg, le cardinal Rauscher, s'efforcèrent de montrer que voter des lois sans tenir compte des articles du concordat, c'était violer la foi des traités, manquer à la parole donnée par l'empereur. — Au milieu de tous ses revers, disait le comte Mensdorff-Pouilly, l'Autriche avait conservé un renom de loyauté sans tache qu'elle va compromettre maintenant. Elle ne pourra même plus dire : Tout est perdu fors l'honneur.

La question soulevée était délicate. Elle intéresse la France et tous les états qui ont conclu des concordats avec Rome. Quelle est la nature d'un concordat? quelle est la force du lien qu'il crée? Est-ce un contrat bilatéral liant les deux parties de telle sorte que l'une ne peut s'y soustraire sans le consentement de l'autre? Lanjuinais a fort bien dit : « Ces sortes d'actes revêtus des formes de la loi, demeurant toujours incomplets, sujets à d'énormes inconvéniens et de leur nature subversifs des droits de l'église et de l'état et de l'indépendance nationale, ne sont jamais que des règles imparfaites, provisoires et révocables. » Un concordat est-il un traité international, comme un traité de commerce? Évidemment non, car ce n'est pas avec le pape en tant que monarque des états romains, c'est avec le saint-père chef de l'église que le traité a été conclu. Or comment l'état peut-il abdiquer une partie de ses droits souverains en faveur du chef d'un culte, d'une religion? Une religion n'est qu'une opinion, une croyance partagée par un certain nombre de fidèles; or les opinions religieuses se modifient. Elles perdent ou gagnent des adhérens. Les catholiques peuvent reconnaître la suprématie du concile œcuménique, ils peuvent aussi se soustraire à l'obéissance du pape. L'état n'en resterait-il pas moins lié envers le saint-père, qui ne représenterait plus que ses propres croyances? Le pape décrète de nouveaux dogmes, il jette l'anathème sur les lois fondamentales d'un pays : ce pays doit-il continuer à respecter le concordat, quelle que soit l'attitude que prenne le saint-siége, quels que soient les principes qu'il adopte? Ces traités singuliers, dont les partisans eux-mêmes ne peuvent déterminer la nature, n'étaient

à leur place qu'au moyen âge; ils sont en opposition avec toutes les idées et toutes les institutions modernes.

Dans nos idées actuelles, l'état ne peut accorder ni au représentant d'une opinion religieuse, ni au souverain d'un pays étranger le droit de nommer des fonctionnaires publics, de régler les actes civils des citoyens, de gouverner ses écoles. Un contrat de ce genre serait nul de soi, comme contraire à l'ordre public. Un père stipule que son fils obéira durant toute sa vie à la volonté d'une autre personne; une semblable promesse constitue-t-elle un engagement valable? Certainement non. Le roi de France accorde par traité au roi d'Espagne le droit de nommer tous les officiers de l'armée; le peuple français reconnaîtrait-il la validité de ce traité, et se croirait-il tenu de le respecter? Une nation, et encore moins le chef qui la gouverne, ne peut aliéner ses droits de souveraineté intérieure, pas plus qu'un individu ne peut se vendre comme esclave. C'était pour toujours que l'empereur d'Autriche avait reconnu les prérogatives de l'église catholique, de sorte que les représentans de la nation n'auraient plus jamais le droit de faire des lois au sujet de l'école, du mariage et des affaires confessionnelles. L'acte d'un souverain excédant ses pouvoirs lierait donc la nation éternellement! Éternellement, car si pour modifier le traité il faut le consentement de l'église, comme il s'agit de ses prérogatives dogmatiques ou canoniques, jamais elle ne l'accordera.

Le ministre des cultes, M. von Hasner, a développé ces considérations au sein de la chambre haute avec un grande clarté. « On sait, disait-il, que le développement de l'état a provoqué dès le moyen âge une lutte séculaire, et que les empereurs franconiens, les Hohenstaufen, et la plupart des autres empereurs n'ont cessé de défendre les droits du pouvoir civil contre les usurpations de l'église. Les souverains autrichiens ont aussi rempli leur rôle dans cette lutte, et Joseph II n'a pas été isolé. Ce qui se passe maintenant n'est donc qu'un épisode, qu'une phase de ce long travail d'émancipation. Ce que Joseph II a voulu faire, c'était rendre à l'état les pouvoirs qui lui sont essentiels. C'est ce que nous voulons aussi, et en ce sens nous ne craignons pas d'invoquer ce nom glorieux et si injustement attaqué. Seulement nous voulons ce que l'on n'avait pas encore bien compris à la fin du siècle dernier, la liberté de l'église. Toutefois, à côté des églises libres, nous voulons l'état indépendant. — Mais, nous dit-on, vous violez un contrat, *pacta sunt servanda;* c'est une honte pour l'Autriche de manquer à ses engagemens. Avant de parler d'engagement, il faudrait voir si l'Autriche, si le peuple autrichien en a contracté. Tout est changé maintenant. L'absolutisme qui avait traité avec Rome n'existe plus. Un état constitutionnel est né, qui doit pouvoir régler ses affaires intérieures à

sa convenance. Qu'un esclave mette le pied sur un sol libre, il est affranchi. De même l'Autriche, en se plaçant sur le terrain constitutionnel, a reconquis toute sa liberté d'action. Un autre point est encore à considérer. En 1855, quand on a traité avec le saint-siége, Rome était un état indépendant; il a cessé de l'être, car aujourd'hui il ne se soutient plus que par les armes étrangères. La société a besoin que le sentiment religieux soit puissant; des priviléges accordés à une église l'affaiblissent loin de la fortifier, parce qu'ils l'exposent à de continuels assauts. Voyez les pays où l'on a appliqué ce principe vraiment moderne : l'église libre dans l'état libre. Il n'y règne pas ces dehors uniformes d'une piété de commande qui cachent ordinairement tant d'indifférence et d'hypocrisie; mais le sentiment religieux y est bien plus profond, plus vivant, plus efficace. Enlevons à l'église ses priviléges : alors nous ne la verrons plus mettre à l'*index* des hommes comme l'illustre Günther, qui voulait démontrer l'harmonie du catholicisme et de la philosophie; alors aussi elle regagnera cette influence que par son attitude actuelle elle perd malheureusement de plus en plus. »

Le comte Antoine Auersperg développa les inconvéniens du concordat avec la verve du poète et le sens pratique de l'homme d'état. « On a eu raison, dit-il, de prétendre que la lamentable banqueroute du despotisme en 1866 a plus fait pour l'émancipation des peuples autrichiens que les tentatives révolutionnaires de 1848. Ce n'est qu'au prix de défaites que nous avons conquis la liberté. La vie parlementaire a été inaugurée en Autriche après Solferino. Depuis Kœnigsgrætz, elle triomphe, et une nouvelle période pleine d'espérance a commencé pour nous. Seulement il faut affranchir l'état du joug de l'église. Quand je vois dans le concordat le saint-siége accorder à notre monarque comme une concession de la bienveillance papale ce qui avait toujours été considéré comme un droit essentiel de la souveraineté, mon patriotisme s'indigne, car il me semble apercevoir l'Autriche du XIXe siècle descendre humiliée dans le fossé de Canossa pour faire pénitence du joséphisme du XVIIIe siècle. L'état et l'église avaient formé un traité d'alliance offensive et défensive pour maintenir le pouvoir absolu en leurs mains. Ni l'un ni l'autre n'y a gagné, et les peuples encore moins. Maintenant cela doit cesser. L'état ne peut pas jouer plus longtemps le rôle de sacristain, et l'église celui d'agent de police. Leur mission est différente, leur domaine doit être séparé. Cette séparation fortifiera le sentiment moral qui doit être la base de la société. Le concordat devait, disait-on, fortifier le sentiment religieux en Autriche. Le résultat ne paraît pas avoir été atteint, car l'adresse des évêques est pleine de gémissemens sur le relâchement des mœurs. Les fruits du concordat ont donc été bien amers, car, pour prix de

l'asservissement de l'état, nous n'avons même pas obtenu d'amélioration morale, au contraire (1). » Le comte Auersperg termina son discours en répétant le fameux programme de Cavour : l'église la libre dans l'état libre. C'est aussi la conclusion à laquelle arrivent plupart des autres orateurs libéraux, le rapporteur, M. von Lichtenfels, M. de Schmerling, le prince Auersperg, le comte Hartig. C'est le dernier mot de tout ce débat sur l'introduction du mariage civil en Autriche. Le succès de cette idée dans ces derniers temps est vraiment prodigieux. Partie d'Amérique, où elle a été complétement appliquée, elle conquiert peu à peu en Europe l'assentiment de tous les amis de la liberté, et elle finira par être introduite dans tous les pays civilisés, parce qu'elle est en rapport avec la conception moderne de l'état. Le rôle de l'état est de garantir aux citoyens la sécurité et l'ordre. Ce qu'il doit aux opinions philosophiques ou religieuses, c'est la liberté : il ne faut pas qu'il les persécute ou les entrave; il ne faut pas non plus qu'il les protége, les organise ou les pensionne. Pour être efficace et porter de bons fruits, la religion doit être un sentiment individuel, intime, qui relie l'homme à Dieu, et qui soit le mobile moral de toutes ses actions. Elle peut donner naissance à des associations libres entre personnes dont les convictions sont les mêmes; mais il faut qu'elle cesse de se pétrifier en institutions gigantesques, oppressives, armées de priviléges, disposant des forces du pouvoir civil, entravant le développement des forces spontanées du cœur et de l'esprit, provoquant l'hostilité des âmes les plus énergiques, et répandant ainsi malgré toutes les résistances l'impiété et l'athéisme.

Au moyen âge, le régime d'une église d'état pouvait convenir aux populations traditionnellement façonnées à l'obéissance; mais depuis que le XVIe siècle a répandu dans le monde l'habitude et le besoin de l'examen individuel, ce régime fait plus d'incrédules que

(1) Il est bien connu qu'il règne en Autriche une facilité de mœurs qui rappelle un peu celle des îles *fortunées* du Pacifique. Les uns l'attribuent à la gêne universelle, comme l'auteur anonyme de *OEsterreich und seine Zukunft*, d'autres à l'influence combinée de la théocratie et de l'absolutisme, comme le comte Auersperg. Le relevé des naissances illégitimes enregistrées à Vienne est vraiment effrayant.

Années.	Légitimes.	Illégitimes.
1862	12,127	11,113
1863	13,401	12,393
1864	12,865	12,849
1865	13,199	12,424
1866	12,937	13,272
Total.	64,529	62,051

Ainsi en 1866 il est né à Vienne plus d'enfans naturels que de légitimes. Je n'oserais dire que le concordat en est responsable; mais, étant introduit pour améliorer les mœurs, il est au moins permis d'affirmer qu'il n'a pas atteint son but.

de dévots. Aussi s'écroule-t-il partout. L'Angleterre l'abolit en Irlande, l'Italie s'en est presque complétement affranchie, l'Autriche, qui en a le plus souffert, l'anéantit peu à peu, l'Espagne elle-même l'abolira, en partie du moins. Chose remarquable, le clergé semble déjà comprendre les avantages que lui procurerait la séparation complète de l'état et de l'église. Il condamne cette réforme au nom du *Syllabus*, il continue à réclamer l'enseignement comme un monopole et l'intolérance comme un dogme; mais, quand on lui refuse ces droits exclusifs, il demande la pleine liberté comme l'entendait Lamennais, plutôt que le salaire et la protection achetés au prix de la dépendance. C'est l'attitude prise récemment par l'épiscopat catholique en Espagne et en Irlande. En France, aucun changement considérable ne se produira dans le gouvernement sans qu'on ne tente de séparer l'état et les cultes. Les idées, les besoins, les luttes de notre temps, nous conduisent vers cette réforme. Elle s'imposera malgré tout, et ceux qui y auront opposé le plus de résistance seront peut-être ceux qui en profiteront le plus. Quelle ne doit pas être déjà la puissance de ces idées pour qu'elles soient accueillies en Autriche par la majorité de la chambre des seigneurs, composée presque uniquement de membres de la plus haute noblesse de l'empire, qu'on aurait crue volontiers obstinément attachée aux formes anciennes! La loi abolissant la compétence des juges ecclésiastiques pour les causes matrimoniales et introduisant le mariage civil en cas de refus du clergé fut votée par 65 voix contre 45. Le triomphe des principes libéraux causa une grande joie dans presque toutes les villes. Vienne illumina. Les Autrichiens secouaient enfin cette *désespérance* résignée qu'on leur reproche, et qui est la conséquence naturelle de tant de revers successifs. Un avenir meilleur semblait s'annoncer. L'ombre épaisse du moyen âge se dissipait sous le souffle vivifiant des principes modernes. Le joug ecclésiastique, qui depuis le XVIe siècle avait tout comprimé, était enfin brisé. C'était comme un affranchissement ou plutôt une résurrection.

II.

Le ministère cisleithanien avait également présenté aux chambres une loi destinée à soustraire l'enseignement à la tutelle de l'église. Tout peuple qui veut entrer dans une vie nouvelle doit commencer par réorganiser l'instruction publique. Les succès récens des États-Unis et de l'Allemagne montrent jusqu'à l'évidence la puissance que donne l'instruction, même élémentaire, quand elle est universellement répandue. L'Autriche avait beaucoup à faire sous ce

rapport. Elle était sans doute moins arriérée que les autres pays soumis à la même influence qu'elle, — l'Espagne et l'Italie par exemple; mais qu'elle était loin de la Prusse, et surtout du Wurtemberg et de la Saxe, les deux contrées modèles en ce point! Un député de la Carniole, connaissant très bien par expérience personnelle tout ce qui concerne l'enseignement primaire, M. Klun, a donné dans la discussion au sein du *Reichsrath* quelques détails précis à ce sujet. En 1861, quand l'Autriche comptait encore 35 millions d'habitans, il n'existait dans l'empire qu'environ 30,000 écoles primaires. La Prusse avait à la même époque 27,000 écoles pour une population de 17,500,000 âmes, c'est-à-dire moitié moindre que celle de l'Autriche. La Suisse, avec 2 millions 1/2 d'habitans, possédait 7,000 écoles primaires. Pour atteindre le même rapport, l'Autriche aurait dû en avoir 72,000. Voici la proportion exacte que cela donne : en Autriche une école pour 1,170 habitans, en Prusse une pour 650, en Suisse une pour 450. Combien y a-t-il d'enfans qui fréquentent l'école en Autriche? 64 pour 100 seulement de ceux qui devraient y aller, de sorte que 36 pour 100 ne s'y rendent pas, tandis qu'en Prusse il n'y en a que 5 pour 100 au plus. On trouve dans l'empire en moyenne 1 enfant à l'école sur 13 habitans, en Espagne 1 sur 15, en France et en Belgique 1 sur 9, en Prusse 1 sur 6, en Saxe 1 sur 5. Quant aux résultats de l'instruction donnée, on peut dire que dans l'empire ils sont encore inférieurs à ce que pouvait faire prévoir le chiffre de la fréquentation. Je pourrais citer, disait M. Klun, une partie de l'Autriche où j'ai enseigné moi-même, et où, sur 100 conscrits, parfois 3 et 5 au plus savaient lire et écrire. Dans la chambre des seigneurs, le comte Wickenburg rapporte des faits du même genre tirés d'une excellente publication intitulée *le Soldat et l'École* (*der Soldat und die Schule*) et écrite par un officier supérieur du plus grand mérite. Sur 20 conscrits, 2 ou 3 lisent avec peine, tandis que, parmi les soldats saxons qui ont si vaillamment combattu à Sadowa, tous savaient lire et lisaient habituellement. Maintenant que l'emploi des armes perfectionnées et de la nouvelle tactique demande de l'intelligence, les officiers instructeurs ont une peine excessive à former les recrues. Pour les emplois civils, il en est de même : dans tous les services, comme dans l'industrie, on se plaint du peu d'instruction qu'ont reçu les jeunes gens. La gymnastique est généralement reconnue aujourd'hui comme indispensable. Dans l'Allemagne du nord, on l'a rendue obligatoire, et la France en fait de même. En Autriche, beaucoup de grandes villes ont envoyé naguère à la chambre haute des pétitions pour réclamer cette amélioration; mais l'opposition du clergé l'a fait rejeter.

M. Franz Stark, dans un travail spécial consacré aux écoles du peuple en Autriche (1), explique bien ce qui leur manquait. L'organisation des écoles allemandes de l'empire, datant de 1805, n'était pas mauvaise; mais on n'avait rien fait pour en tirer de bons résultats. L'Autriche est restée complétement étrangère aux remarquables progrès de l'art pédagogique accomplis depuis cinquante ans en Suisse et en Allemagne. Le gouvernement et le clergé les repoussaient comme inutiles et dangereux. Les maîtres d'école, peu payés, point du tout encouragés, humbles serviteurs du curé, dont ils faisaient les commissions, communiquaient à leurs élèves leur apathie, leur dégoût de l'étude et leur molle indifférence. La religion même, l'objet principal, était très mal enseignée. Quelques prières récitées haut par tous les enfans à la fois, sans réflexion, sans élan intérieur, le catéchisme appris par cœur à un âge où on ne peut le comprendre, c'était tout ce qu'exigeait le clergé, qui abandonnait à l'instituteur le soin ingrat de cet enseignement machinal. Depuis que le concordat avait abandonné à l'église la direction exclusive de l'instruction publique et privée, aucune amélioration n'avait été introduite. S'il fallait en croire la plupart des orateurs du *Reichsrath*, que même les fougueux députés du Tyrol n'ont pas contredits sur ce point, l'enseignement depuis 1855 aurait plutôt rétrogradé. Le grand congrès d'instituteurs réuni à Vienne les 5, 6 et 7 septembre 1867 était arrivé à la même conclusion.

Ce congrès est l'un des événemens les plus extraordinaires qui aient signalé la régénération de l'Autriche. Dans la salle des redoutes du palais impérial, 2,000 instituteurs se sont rassemblés pour chercher en commun les réformes que réclame l'instruction primaire. Au siége de l'antique absolutisme, dans ce *Hofburg* où ont régné les Habsbourg et d'où Metternich dictait les lois de l'universelle compression, des maîtres d'école, à qui l'empereur François-Joseph ouvrait sa résidence, sont venus raconter leur longue servitude et parler d'affranchissement. Pour la première fois, sous ces lambris féodaux, les mots de liberté et d'égalité ont retenti. Les idées modernes ont conquis la place, non par la violence révolutionnaire, mais en forçant leurs adversaires à en reconnaître l'excellence ou du moins la nécessité. Je ne sais rien qui marque mieux l'étonnante puissance de ces idées sur les esprits de notre époque que de les entendre exprimées ainsi par ces instituteurs que l'autorité ecclésiastique avait élevés, formés, surveillés, et qui étaient accourus de toutes les provinces de cet empire si longtemps maintenu dans les ombres du passé. Quand on lit ces débats, on se croirait transporté aux premiers jours de 1789. C'est la même joie pour

(1) *Die Volksschule in OEsterreich.*

la liberté enfin obtenue, le même espoir en l'avenir, le même sentiment de délivrance (1). A vrai dire, on croit assister à une constituante de maîtres d'école, et le gouvernement, loin de s'en effrayer, fait complimenter l'assemblée par l'entremise du comte Chorinsky, gouverneur de la Basse-Autriche. Rien ne fait mieux comprendre le mouvement des esprits en ce moment que les discours prononcés à ce congrès.

La première question posée était celle-ci : l'école primaire (*Volksschule*) est-elle en Autriche ce qu'elle doit être? Non, répond le premier orateur inscrit, M. Gallistl, elle n'est pas à la hauteur de sa mission, car, complétement soumise au clergé, elle n'a été qu'un instrument de réaction, non de progrès, et elle ne semblait avoir d'autre but que de perpétuer l'influence d'un corps privilégié. L'instituteur n'a point fait tout ce qu'il aurait dû pour éclairer le peuple, d'abord parce qu'il a reçu lui-même une instruction insuffisante, ensuite parce qu'il n'avait pas le degré d'indépendance, d'aisance, de liberté indispensable à l'exercice de ses fonctions.

D'après M. Binstorfer, de Vienne, dont les paroles sont souvent accueillies par des applaudissemens enthousiastes, l'école primaire ne doit pas être mise au service de l'intérêt confessionnel d'une communion religieuse particulière. Elle doit sans aucun doute former des hommes pieux et moraux, mais que l'esprit de secte n'aveugle et ne domine pas. Les ministres des cultes enseigneront les dogmes de leur foi, sans que cette mission, qui est la leur, confère aucun droit de surveillance ou de direction sur les autres parties de l'instruction. En général les maîtres d'école ne sont pas assez instruits; c'est vrai, mais à qui la faute? Qu'a-t-on fait en réalité pour leur donner les connaissances qui leur sont nécessaires? L'enseignement normal est détestable, et se réduit à une pure scolastique propre à dégoûter de l'étude le jeune homme qui s'en montre d'abord le plus avide. M. Leibesdorf développe des idées semblables. Pour que l'école se relève en Autriche, dit-il, il faut d'abord la soustraire à l'autorité de l'église, ensuite en bannir l'enseignement

(1) Comme le dit M. Schreiber dans la préface du livre où il a réuni les débats du congrès des instituteurs, cette réunion est un événement qui peint mieux que tout autre la révolution survenue en Autriche. « L'enthousiasme pour le bien de la patrie, ajoute-t-il, les nobles sentimens qui éclatent dans tous les discours, permettent de bien augurer du développement futur de l'école et du pays. Les générations nouvelles, affranchies des entraves du passé, libres d'esprit, honnêtes, fières, actives, apprendront à aimer ce qui est grand, noble et beau. Les discours des instituteurs expriment parfaitement l'opinion publique, car ils ont été prononcés par des hommes du peuple, vivant avec le peuple, dont ils instruisent les enfans et partagent les besoins, les croyances et les aspirations. Si l'état soutient les maîtres dans leurs efforts, l'Autriche se relèvera. L'avenir nous apprendra si l'on saura tenir compte des nécessités de l'époque; les instituteurs ont rempli un devoir en les faisant connaître. »

confessionnel, qui est le domaine du clergé. Nous ne repoussons pas la religion de l'école, il s'en faut, ce serait en éloigner l'amour et l'humanité; mais la religion qui conduit à la liberté et à la fraternité, qui nous pousse à remplir nos devoirs, qui nous fait connaître nos rapports avec Dieu, la nature et nos semblables, cette religion qui fait l'homme et le citoyen doit être enseignée par l'instituteur laïque. La rétribution scolaire payée par les parens devrait être abolie et remplacée par un impôt scolaire payé par tous. Il s'agit d'un intérêt général, du plus grand intérêt de l'état, qui concerne les riches et les puissans autant que les pauvres. Le directeur Röhler, un vieillard voué depuis quarante-six ans à l'enseignement, s'écrie qu'il pourrait parler trois jours durant de cette étable d'Augias qu'on décore du nom d'instruction primaire. Il finit son discours par quelques mots où se peint bien l'esprit qui animait l'assemblée. « Ce qu'il faut, dit-il, donner à nos populations, c'est le sentiment de leur propre valeur. Elles s'attachent aux dehors. Elles ne comprennent pas qu'un enfant né sous le chaume puisse être l'égal de celui qui voit le jour dans un palais. Quand elles arriveront à respecter non les titres, les ordres, les richesses, mais le mérite et la vertu, alors nous aurons des hommes fiers, prêts à verser leur sang pour la justice. Nous dirons comme Diogène à Alexandre : Sortez de mon soleil, vous tous qui nous mettez à l'ombre. En finissant, je veux rendre hommage à ce grand, à cet immortel instituteur des peuples, à Joseph II, dont les idées triomphent aujourd'hui, et à notre empereur actuel, qui, marchant sur les traces de son glorieux ancêtre, a rompu définitivement avec l'absolutisme et avec le régime de la compression militaire et policière. » Qui aurait cru, il y a cinq ans, que de semblables paroles auraient été prononcées par un maître d'école dans le *Burg* impérial de Vienne? Est-il beaucoup d'autres pays où une semblable scène pourrait se produire?

Ce qui est remarquable dans ce congrès, c'est qu'une opposition très décidée, parfois même violente, contre l'influence du clergé n'exclut point du tout des sentimens religieux très réels qui se manifestent à chaque occasion. « Que Dieu vous éclaire et vous guide, dit le président aux membres de l'assemblée en terminant son discours de clôture, c'est la vérité qui nous rendra libres. » Tous les orateurs affirment que la principale mission de l'école est d'imprimer fortement dans l'âme des enfans des sentimens de moralité et de piété. Les télégrammes que des cercles d'instituteurs envoient de différens côtés au congrès commencent par un texte biblique et par une invocation à Dieu. Dans beaucoup de pays, comme l'Italie, l'Espagne, la France, ceux qui s'éloignent du culte officiel tombent dans l'indifférence, et l'hostilité contre le clergé est généralement

accompagnée d'incrédulité. Chez les nations où la réforme a prévalu, l'église dominante rencontre ses adversaires les plus résolus dans les sectes les plus croyantes, et le besoin de croire survit à l'abandon de certains articles de foi. C'est pour ce motif que les conversions au catholicisme sont plus fréquentes que celles au protestantisme. La piété du catholique consistant dans la pratique exacte des cérémonies et dans l'adoption d'un *credo* imposé d'autorité, quand il vient à repousser la foi traditionnelle, il rejette tout, et il ne conserve pas de besoins religieux assez forts pour lui faire adopter des formes de cultes mieux en rapport avec ses idées. Habitué à scruter sa foi, à se l'approprier, le protestant, s'il trouve son culte erroné ou insuffisant, en prend un autre qui lui convienne mieux. Mécontent, le catholique devient indifférent, tandis que le protestant se fera ritualiste ou romain. S'il n'a pas ce qu'il lui faut, l'un cherchera mieux, l'autre ne cherchera rien. L'Autrichien tient le milieu entre l'homme du nord et l'homme du midi pour la religion comme pour beaucoup d'autres choses. Il n'a pas échappé tout à fait aux conséquences ordinaires de l'influence ultramontaine. A côté des fervens, on rencontre un très grand nombre d'indifférens, à Vienne surtout, où le maigre produit de la collecte en honneur du jubilé du pape a révélé une désolante froideur. Dans les villes de province et dans les campagnes, les intérêts spirituels préoccupent encore singulièrement les âmes, comme chez toutes les tribus germaniques ou slaves restées fidèles au génie de leur race. Ces dispositions permettront à l'Autriche d'organiser l'école comme l'exigent les besoins de notre temps. L'école doit développer chez les enfans le sentiment moral et religieux; mais on ne peut pas pour ce motif concéder aux ministres du culte dominant la direction de l'enseignement, d'abord parce que ce serait méconnaître les droits des dissidens, en second lieu parce que le clergé pourrait être hostile aux principes sur lesquels l'état est fondé. Pour résoudre cet important et délicat problème, il faut donc imiter ce qui s'est fait avec tant de succès en Hollande et aux États-Unis, laisser aux ministres du culte le soin de donner l'instruction confessionnelle et charger l'instituteur d'inculquer dans l'âme de l'enfant l'amour de Dieu, de la justice, la charité, toutes les vertus de l'homme et du citoyen. C'est dans ce sens que le *Reichsrath* a voulu émanciper l'école de l'église. Comme le disait un orateur, M. Schindler, de la Silésie, on ne veut pas bannir Dieu de l'école; ce qu'on prétend, c'est la soustraire à l'influence exclusive du prêtre, et c'est bien différent.

Le projet de réforme fut vivement attaqué par les orateurs dévoués à la défense du concordat. L'état n'a pas de doctrine, disait le savant abbé Jäger; donc il ne peut enseigner. L'éducation est la chose principale, et pas d'éducation sans religion. L'état, en orga-

nisant l'enseignement, envahit donc le domaine religieux; il porte atteinte à la liberté de conscience, aux droits des parens qui veulent l'instruction confessionnelle. — Quand l'état était uni à l'église, faisait remarquer le comte Blome à la chambre des seigneurs, on pouvait comprendre qu'il enseignât; maintenant qu'il se déclare incompétent en matière religieuse, il doit aussi se reconnaître incapable en matière d'instruction. Rigoureusement cette objection est très forte; mais, quand il s'agit de leur salut, les nations ne se laissent pas arrêter par les déductions logiques d'un principe abstrait. Dès qu'elles aperçoivent ce qui peut les sauver, elles se jettent sur le remède. C'est le maître d'école, non le fusil à aiguille, qui a vaincu à Sadowa; l'Autriche a été vaincue parce qu'elle s'est trouvée inférieure en intelligence à sa rivale dans tous les rangs et dans tous les services; donc il faut réorganiser l'enseignement à tous les degrés, l'enlever à ceux qui l'ont dirigé trop longtemps et le confier à une direction plus capable. Tel est en résumé le sens précis des discours prononcés par les partisans du projet que présentait le gouvernement. Il faut un changement radical, dit le rapporteur, M. Figuly. On a voulu faire de l'école un instrument d'asservissement, nous devons en faire, nous, un moyen d'affranchissement et le fondement de la liberté. Les représentans Hermann, de la Bohême, Dintl et Schindler, de la Basse-Autriche, Schneider, de la Silésie, Sawczynski, de la Galicie, Seiffertitz, du Vorarlberg (1), montrèrent par des faits que le système en vigueur dans l'enseignement était incompatible avec l'établissement du régime constitutionnel. Dans la chambre des seigneurs, l'éloquent professeur Rokitansky, le comte Hartig et le ministre des cultes von Hasner défendirent les lois nouvelles. Le comte Leo-Thun exposa l'opinion contraire avec une grande force et des argumens qui donnent à réfléchir. La nécessité d'une réforme était tellement sentie que même le savant économiste dont on regrette la mort récente, M. le baron de Stock, après avoir protesté de son attachement à la religion et de son respect pour l'église, se crut obligé de déclarer qu'elle n'était plus à la hauteur de sa mission. Et réellement les faits parlent trop haut. Entre l'état de l'instruction dans des pays comme la Prusse, la Suisse, la Hollande, les États-Unis, et dans ceux qui ont été soumis à la hiérarchie ecclésiastique, comme l'Italie et l'Espagne, le contraste est si affligeant qu'on éprouve presque

(1) A Feldkirch, dans le Vorarlberg, sur les limites de la Suisse, les jésuites dirigent une institution d'enseignement moyen (*K. K. Staatsgymnasium*). Le député Seiffertitz, pour donner une idée de l'esprit qui y présidait à l'instruction, cita la notion que les pères donnaient du magnétisme. « *Magnetismus animalis est aut naturalis aut supernaturalis. Naturalis non est, ergo est supernaturalis. Si est supernaturalis, aut est ex Deo aut ex diabolo. Ex Deo non est, ergo est ex diabolo.* »

du regret à le mettre en relief. « Voyez les états romains, s'écriait le député Schindler dans les débats du *Reichsrath;* là règne sans partage le régime qu'on nous vante; quels résultats a-t-il produits? qu'y voit-on? Des brigands à l'affût derrière des ruines dans une région dévorée par la fièvre. »

La loi nouvelle qui affranchissait l'enseignement de l'autorité du clergé fut appuyée par une si forte majorité dans les deux chambres, qu'elle ne fut même pas soumise au vote nominal.

La troisième loi présentée par le gouvernement et discutée également au mois d'avril de l'an dernier avait pour but de régler certains points qui donnaient lieu à des conflits entre les différentes confessions. La plus grande difficulté était celle des mariages mixtes. Le clergé catholique n'accordait sa bénédiction que quand la partie dissidente consentait à laisser élever tous les enfans dans le culte orthodoxe, et le concordat avait donné force obligatoire à ces engagemens (*Reverse*). Comme le faisait remarquer M. de Lichtenfels, rapporteur du projet de loi, cette prétention était nouvelle en Autriche. Tandis que le reste de l'Allemagne était déjà troublé par ces exigences qui donnaient lieu à des procès, à des scandales, à des froissemens de toute espèce, l'Autriche échappait à cette forme de l'intolérance cléricale. Ce n'est qu'à partir de 1841 que le clergé catholique se mit à exiger ces *Reverse*, et depuis lors les dissidens n'ont cessé de faire entendre les réclamations les plus vives. Ainsi que le disaient le professeur Rokitansky et le député Schneider, ces sortes d'engagemens constituent une violation de la liberté de conscience et une atteinte à l'autorité légitime du père de famille. L'article 1er de la loi nouvelle déclare que ces engagemens seront nuls et sans effet. Les enfans mâles suivront la religion du père, les enfans du sexe féminin la religion de la mère, à moins que les conjoints n'en décident autrement. Les conversions d'un culte à un autre sont libres; seulement il est interdit de les provoquer par la violence ou la ruse. Quand une personne change de religion, l'église ou l'association religieuse perd tous ses droits sur celui qui l'a quittée. L'enterrement dans le cimetière ne peut être refusé à un dissident, à moins que dans un rayon de deux milles il n'y ait un cimetière spécial pour le culte auquel il appartient. Nul ne peut être obligé de prendre part aux cérémonies ou de contribuer aux frais d'un culte qui n'est pas le sien. Le repos du dimanche ou des jours de fête ne peut être imposé. Telles sont les principales dispositions de la troisième loi confessionnelle. Elles ont toutes pour but de mettre fin à la domination de l'église catholique. Ce but, elles l'atteindront, mais en provoquant des luttes qui eussent été moins graves, si ces lois avaient séparé plus radicalement le domaine de l'état du domaine de l'église. Avec l'église, il n'y a que deux poli-

tiques à suivre : ou il faut accepter sa suprématie et rédiger les lois conformément au droit canon, — alors vous aurez la paix au prix de l'asservissement, — ou il faut introduire la séparation complète, comme aux États-Unis, et ainsi l'état évite la lutte, parce qu'il ignore même l'existence des églises. « La politique de sacristain » de Joseph II, qui consiste à vouloir régler d'une façon rationnelle les rapports de l'état et de l'église, et qui prétend même réformer le clergé, est très périlleuse et très inefficace. Elle provoque les résistances furieuses des prêtres, elle multiplie les causes de conflits, et enfin elle aboutit à des échecs où succombe aussi la liberté. Vaincre l'église de haute lutte tout en lui restant spirituellement soumis est une tentative qui n'a encore réussi à personne. L'essai de fonder l'église constitutionnelle est une des œuvres de la révolution qui semblait réunir le plus de chances de succès, et il n'en est pas qui ait plus tristement avorté. En repoussant la proposition de M. Mühlefeld, qui voulait introduire le mariage civil, et en décidant que les ministres des cultes font d'office partie du comité local des écoles, le *Reichsrath* s'est efforcé de suivre une voie de conciliation. Il s'apercevra probablement bientôt qu'il s'est trompé. Les transactions de ce genre font plus de mal que les solutions tranchées; c'est comme dans les unions mal assorties : mieux vaut une franche rupture qu'une brouille maussade et de perpétuelles querelles.

Les lois votées par le parlement, on se demandait avec inquiétude si elles ne seraient pas arrêtées par le *veto* impérial. Vivement ébranlé par les revers successifs qu'il avait subis, l'empereur sentait bien qu'il était urgent de changer de système de gouvernement; mais les souvenirs de sa jeunesse, son éducation, sa foi, l'influence de sa mère et de son entourage, tout l'attachait aux défenseurs de la suprématie ecclésiastique. Plusieurs semaines s'écoulèrent avant que les lois nouvelles ne reçussent la santion impériale. Déjà pendant la discussion tout avait été mis en œuvre pour agir sur l'esprit du souverain. L'impératrice était sur le point d'accoucher. On profita de cette circonstance pour s'emparer de son âme ébranlée et pour l'exciter à défendre la foi. Le saint-père lui envoya même des reliques qui furent déposées sur sa couche à Pesth, comme un sûr moyen d'attirer la bénédiction du ciel sur sa délivrance. L'empereur résista à ces pieuses manœuvres et sanctionna les lois nouvelles.

Cette tentative d'intimidation de la part du clergé donne à réfléchir. Il est étonnant de voir à quel point se trompent souvent les partis extrêmes sur les moyens d'atteindre le but qu'ils poursuivent. Aveuglés par la passion, ils n'aperçoivent que l'avantage im-

médiat. Les inconvéniens, les dangers éloignés qui y sont attachés, leur échappent. Ils poursuivent avec une furieuse ardeur telle fin qui, s'ils l'atteignaient, les conduirait à leur perte. Supposons que l'empereur François-Joseph, suivant comme Louis XVI les avis de ses conseillers ecclésiastiques, eût opposé son *veto* aux lois votées par les chambres. L'église y aurait gagné de conserver le concordat dans son intégrité; elle aurait en revanche rendu plus violente l'hostilité qu'elle soulève, et l'empereur aurait perdu sa popularité. Si le monarque, pénitent soumis, doit obéir aux injonctions de son directeur de conscience, c'est celui-ci qui sera le pouvoir suprême de l'état. Le vrai souverain sera, non le roi, mais son confesseur. Or le confessionnal, qui était une puissance acceptée et exploitée dans la monarchie absolue, est un rouage non prévu dans le régime constitutionnel. Ceux qui ont inventé et pratiqué cette forme de gouvernement étaient gens qui ne se confessaient pas. Les souverains qui écoutent trop leurs confesseurs risquent de perdre leur couronne. Les exemples ne manquent pas depuis Jacques II d'Angleterre jusqu'à Isabelle d'Espagne. Le *veto* est un pouvoir exceptionnel, que les peuples peuvent accepter quand il est exercé par le souverain lui-même, ne considérant que l'intérêt de la nation. Si le *veto* était dicté dans le tribunal secret de la pénitence par un prêtre qui peut n'avoir en vue que l'intérêt du sacerdoce, il serait fort probable que les nations modernes ne s'y soumettraient point. Le régime parlementaire est un mécanisme très délicat et d'origine anglaise. L'introduction d'un mobile étranger emprunté au midi ne manquerait pas de le faire éclater. Que le clergé agisse sur les électeurs par la chaire et le confessionnal, il nuira peut-être à la foi dont il abuse; il ne fera cependant qu'user d'un droit que les libertés démocratiques garantissent à tous les citoyens. Que par son influence sur la conscience d'un royal pénitent il fasse échec à la volonté nationale, c'est une expérience qu'il deviendra chaque jour plus périlleux de tenter. Heureusement le bon sens de l'empereur François-Joseph, instruit par les leçons des événemens contemporains, épargna l'an dernier cette épreuve à l'Autriche. Si la volonté de la nation régulièrement exprimée par ses mandataires devait fléchir devant le *veto* d'un père de la société de Jésus, la conclusion qu'on ne manquerait pas d'en tirer, c'est que le confessionnal est de trop dans le régime constitutionnel.

III.

Pour compléter l'aperçu des changemens introduits dans les rapports de l'église et de l'état en Autriche, il faut maintenant, après

les débats parlementaires, examiner les négociations diplomatiques. Elles feront mieux encore apprécier toute l'importance de la révolution pacifique survenue dans l'antique empire des Habsbourg.

Pendant que le ministère cisleithanien présentait et défendait au parlement les lois nouvelles, M. de Beust négociait à Rome pour obtenir que le saint-siége renonçât aux droits exorbitans que lui avait concédés le concordat. L'habile chancelier connaissait-il assez peu le Vatican pour espérer le succès de ces négociations? Il est difficile de le supposer. Son but était plutôt de désarmer les résistances de la chambre haute et d'adoucir les ressentimens de la cour de Rome en lui montrant la plus extrême déférence; mais, quant à ce dernier résultat, il fut loin de l'atteindre. Le nonce apostolique à Vienne, M. Falcinelli, adressa le 26 mai 1868 à M. de Beust, au sujet des lois nouvelles, une protestation où les termes les plus vifs, les plus blessans même, n'étaient pas ménagés. Il montrait d'abord que le concordat liait l'empereur, et qu'il ne pouvait s'y soustraire sans manquer à ses engagemens, sans faillir à son honneur. « Le concordat, disait-il, a été conclu librement par deux puissances souveraines, ratifié dans toutes les formes voulues pour donner à un traité toute sa valeur. Les souverains qui l'ont signé se sont engagés à l'observer fidèlement, et ces engagemens solennels ont été pris pour eux et pour leurs successeurs. *Verbo cæsareo-regio pro nobis atque successoribus nostris adpromittentes*, tels sont les termes mêmes dont s'est servi sa majesté impériale et royale apostolique. Le saint-siége a religieusement tenu ses engagemens; il avait droit de s'attendre à une juste réciprocité, surtout de la part d'une puissance dont la réputation d'honnêteté est hautement estimée dans le monde entier. »

Le nonce s'efforce ensuite de prouver que les raisons invoquées par le gouvernement autrichien pour modifier le concordat n'ont aucune valeur sérieuse. « Si, dit-il, les motifs que l'on a allégués pour défendre ces lois pouvaient jamais prévaloir dans le monde, il ne serait plus possible de faire des contrats et des traités, il faudrait renoncer à toute idée de droit et de justice. *Invoquer la nécessité!* mais la nécessité dont il s'agit est une nécessité factice dont l'œil le moins clairvoyant a pu suivre toute la trame. D'ailleurs « il vaut mieux souffrir toute sorte de nécessités que de commettre une seule iniquité (saint Augustin), » et c'en est une que de violer la parole donnée. *Invoquer l'opportunité!* c'est ériger l'arbitraire en principe et abandonner aux caprices de tous les vents l'exécution des engagemens les plus sacrés et les plus inviolables. *Se prévaloir des changemens survenus dans l'empire!* ce serait rendre toutes les transactions illusoires et en faire dépendre la violation du bon plaisir d'un seul des contractans. Lorsqu'on viole si facilement les enga-

gemens qu'on a pris, les événemens ne tardent guère à prouver aux yeux de tous que ces faits, pour être accomplis, n'en sont pas plus licites, et que les funestes conséquences en retombent toujours sur ceux qui ont donné aux peuples de si funestes exemples. — Au reste, les faits contre lesquels le saint-siége doit s'élever sont d'une telle nature que non-seulement ils violent le concordat, mais qu'ils sont contraires aux maximes fondamentales de la religion et aux lois les plus sacrées de l'église. Telles sont : 1° la loi sur le mariage, 2° la loi sur les écoles, 3° la loi dite interconfessionnelle. Prétendre soumettre les questions matrimoniales à la législation et à la juridiction de l'état et vouloir séculariser le mariage, réduire un sacrement de l'église à un simple contrat civil, c'est effacer le nom de Dieu d'un des actes les plus importans de la vie et sacrifier les consciences. Cette nouvelle législation antichrétienne est empruntée à un pays qui la doit à la plus sanglante époque de son histoire, et pour lequel elle a toujours été une de ses plus effroyables calamités. L'église repoussera donc éternellement, comme contraire à sa doctrine, ce principe qui a inspiré toutes les dispositions de la nouvelle loi sur le mariage : « l'état ne peut se démettre de son droit de législation et de juridiction dans la question matrimoniale. » La loi concernant les écoles est une autre et bien grave infraction au concordat. L'enseignement de la religion et de la morale appartient au sacerdoce, et cela de droit divin. L'empêcher de remplir officiellement ce devoir, c'est porter atteinte aux droits les plus sacrés de l'église d'abord et de ceux qui ont l'obligation d'écouter ses enseignemens, c'est-à-dire tous les catholiques. »

La pièce finit par les protestations les plus énergiques « contre les nombreuses dispositions des nouvelles lois sur le mariage, sur les écoles et sur les rapports interconfessionnels, qui sont des atteintes aux droits du saint-père comme chef suprême de l'église catholique et des violations de la loi divine et ecclésiastique. » Dans sa réponse en date du 30 mai, M. de Beust s'abstient de discuter les considérations qui accompagnent la protestation du nonce apostolique, afin d'éviter tout ce qui pourrait porter dans ce débat un nouvel élément d'irritation. Le 4 juin, le baron de Meysenburg écrit de Rome que le cardinal Antonelli « relègue dans la région des choses impossibles l'idée d'établir une entente au moment où l'une des parties vient d'altérer sans le consentement de l'autre plusieurs articles des plus importans du contrat synallagmatique de 1855. »

Du point de vue où se trouve placé le saint-siége, les admonestations qu'il adresse à la cour de Vienne paraissent parfaitement justifiées. Un contrat est intervenu, il a été solennellement signé par les deux souverains, et ce qui rendait ce traité bien plus sacré encore, c'est qu'il ne faisait que reconnaître les droits antérieurs et incontes-

tables que l'église tient de Dieu lui-même, et que la tradition catholique consacre. Ce que l'on aurait pu répondre, c'est qu'il est des contrats qui sont nuls eux-mêmes, parce qu'ils portent sur des droits que l'on ne peut aliéner. Un état ne peut pas plus concéder à n'importe qui le droit de régler ses affaires intérieures qu'un homme ne peut s'engager à ne pas suivre les commandemens de sa conscience. Quiconque stipule de pareilles conditions prouve seulement par là qu'il n'a pas une notion claire de ce qui est licite. C'est pour ce motif que tous les concordats sont frappés de nullité et ont toujours été traités comme tels. Aucun état constitutionnel n'en contractera plus, car ils portent sur des matières que le pouvoir civil doit se réserver la faculté exclusive de réglementer, comme l'instruction publique, ou sur d'autres objets dont il ne lui appartient pas de s'occuper, comme la nomination des ministres des cultes. Un souverain absolu traitant sans contrôle et sans mandat ne peut point lier la nation, qui, redevenue libre, jugera dans sa pleine souveraineté quels sont ceux de ces prétendus engagemens qu'il lui conviendra de respecter ou de rompre.

Dans sa réponse au saint-siége, M. de Beust n'exposa point des considérations aussi tranchantes. Il contesta plutôt, comme l'avait fait autrefois Joseph II, les droits que s'arrogeait le saint-siége. Dans sa dépêche au comte Crivelli, du 10 mai 1868, il s'exprime de la façon suivante : « Le droit de régler les liens du mariage, de les casser et de les dissoudre, s'il y a lieu, et d'en tenir registre, a été, depuis les temps les plus reculés de l'église catholique, la prérogative exclusive de la commune. Les anciens canons n'ont jamais considéré le lien conjugal autrement que comme un contrat civil ordinairement béni par l'église. Ils ont reconnu dans la promesse formelle et réciproque du fiancé et de la fiancée de s'épouser le seul titre légitime, efficace et suffisant de la cérémonie nuptiale, entièrement indépendant du concours et de la bénédiction du prêtre. C'est ainsi que les savans auteurs du code Napoléon ont envisagé et résolu cette question avec la tolérance du saint-siége. Les législations d'autres états ont marché depuis en cette matière sur les traces de celles de la France consulaire. Toutes les objections qu'on a voulu soulever contre l'institution du mariage civil se trouvent réfutées par les résultats de l'expérience et les faits de l'histoire. On voudra nous faire croire que cette institution minera parmi nous la foi divine et ruinera la sainteté du lien conjugal. Il n'en sera absolument rien. Elle n'a affaibli ni en France ni en Belgique la foi de l'église et du sacrement du mariage, pas plus qu'en Prusse elle n'a affaibli le sentiment religieux. » Ce dernier argument semble décisif en Autriche, car il a été répété très souvent dans la discussion au sein du *Reichsrath*. Voyez la France, disaient les orateurs; le mariage civil y est

introduit depuis plus d'un demi-siècle, et cependant c'est l'un des pays du monde où le catholicisme exerce le plus d'empire et est pratiqué avec le plus de ferveur; elle l'emporte de beaucoup sur l'Autriche sous ce rapport. On devine que des raisons de cet ordre ne peuvent exercer aucune influence sur l'attitude de la cour de Rome, qui s'appuie, dit-elle, sur la tradition immuable de l'église. Elle tolère ce qu'elle ne peut empêcher; mais jamais, prétend-elle, elle n'a ratifié une législation contraire aux droits de la religion catholique.

Le chancelier de l'empire n'ignorait pas qu'on préparait au Vatican un acte d'éclat. Le pape lui-même devait condamner du haut du siége apostolique les nouvelles lois et lancer une sorte d'excommunication contre ceux qui avaient violé les priviléges ecclésiastiques. M. de Beust essaya de détourner le coup en montrant la situation très difficile où se trouvait le souverain de l'Autriche, tiraillé entre son attachement au pape et les nécessités de son rôle constitutionnel. Le 10 mars 1868, le chancelier écrit au comte Crivelli à Rome : « Et d'abord je vous avouerai sans hésitation que personne ne déplore plus que l'empereur lui-même la situation perplexe qu'on lui a faite en le plaçant entre sa condescendance bien connue pour le siége apostolique et les devoirs que lui impose sa position de chef d'état. Toutefois je vous prie d'être intimement persuadé que, quelque pénible, affligeante même que soit cette position, dès qu'il sera placé entre le respect filial qu'il porte au gouvernement suprême de l'église et ses devoirs rigoureux de souverain envers ses sujets, sa majesté n'hésitera pas à faire ce que sa double profession de prince et de législateur exige impérieusement d'elle dans la conjoncture actuelle. Cette position éminente, l'empereur la doit tout entière à la haute intelligence qu'il a des besoins de ses états, des mœurs laïques et des conditions honnêtement libérales de notre société, et il risquerait de perdre le côté le plus précieux de sa gloire du moment qu'il irait se heurter contre le développement intellectuel de ses peuples et la marche générale de la civilisation moderne. »

Tous les efforts de M. de Beust pour arrêter les foudres pontificales furent vains. Dans le consistoire du 22 juin, le saint-père prononça une allocution destinée à annuler les lois votées par le *Reichsrath* et sanctionnées par l'empereur. Il condamnait aussi « la loi odieuse du 21 décembre, cette loi qui établit une liberté entière de toutes les opinions, de la presse, de toute foi, de toute conscience et de toute doctrine, qui accorde aux citoyens de tous les cultes la faculté d'élever des institutions d'éducation et qui admet sur le même pied dans l'état toutes les sociétés religieuses, quelles qu'elles soient. » Après avoir montré que les lois nouvelles portaient

atteinte de la façon la plus abominable aux droits de l'église, le pape ajoute : « En vertu de l'autorité qui nous appartient, nous déclarons ces décrets nuls et sans force en eux-mêmes et dans tous leurs effets, tant pour le présent que pour l'avenir. Quant aux auteurs de ces lois, à ceux particulièrement qui se flattent d'être catholiques et qui n'ont pas craint de proposer, d'approuver et de mettre à exécution les lois susdites, nous les conjurons de ne pas oublier les punitions spirituelles que les constitutions ecclésiastiques et les décrets des conciles œcuméniques infligent comme devant être encourues *ipso facto* par ceux qui violent les droits de l'église. » Supposez les populations animées des mêmes sentimens qu'au moyen âge et soumises, comme beaucoup le désirent, à l'autorité ecclésiastique, et une pareille pièce donne le signal de l'insurrection. Les lois étant déclarées nulles, les fidèles ne leur doivent pas l'obéissance, et si tous les citoyens étaient des fidèles, l'autorité des pouvoirs civils serait anéantie. Quand le chef du culte catholique arrive à prêcher ouvertement la désobéissance aux lois, faut-il s'étonner de l'hostilité que soulève ce culte et que ne provoquent pas les autres communions? Par des actes semblables, le pape force les gouvernemens les plus modérés, les plus respectueux envers lui, à se mettre en lutte contre l'autorité du clergé, car si cette autorité l'emportait, ils seraient sûrement renversés. Le saint-père et l'épiscopat ne laissèrent passer aucune occasion d'exciter les populations cisleithaniennes contre le gouvernement (1). Dans son allocution, le pape s'adressa même à l'épiscopat hongrois pour réveiller son zèle un peu tiède en faveur du concordat.

En transmettant un exemplaire de l'allocution du saint-père du

(1) Voici un exemple qui montre de quelle façon la hiérarchie romaine s'efforçait de soulever les populations contre un gouvernement persécuteur de l'église. Vers la fin de l'an dernier, un journal catholique du Tyrol (*Tyroler Volksblatt*) est condamné pour avoir attaqué les lois confessionnelles. Son rédacteur, l'abbé Oberkofler, mis en prison, envoie au saint-père une lettre accompagnée de cent napoléons, produit de quêtes faites par lui. Le saint-père lui répond : « La lettre que tu nous as adressée de la prison nous a paru recevoir un lustre admirable des tribulations que tu subis. Tu t'es attiré la haine et la persécution de ceux qui ont dévié du chemin de la vérité, parce que tu as combattu pour les droits et la liberté de l'église sans craindre leur colère. Cela t'obtiendra de grandes grâces auprès de Dieu et la louange de tous ceux qui jugent avec équité l'état des choses. Considère, cher fils, que ceux-là sont heureux qui souffrent persécution pour la justice, et réjouis-toi d'avoir été trouvé digne de souffrir pour elle l'injure et l'ignominie. Nous avons la confiance que cette persécution donnera une nouvelle efficacité à tes écrits, ce que nous te souhaitons de tout notre cœur.

« Pius P. P. IX.

« 9 décembre 1869. »

Le journal catholique de Vienne, le *Volksfreund*, qui avait reproduit la lettre du pape, fut saisi et poursuivi pour avoir publié une pièce « qui approuve des actes illégaux et qui renferme une injure aux tribunaux autrichiens. »

22 juin, M. de Meysenburg, qui avait remplacé M. Crivelli, croit pouvoir ajouter que, si « ce langage paraît austère à première vue, on ne saurait toutefois méconnaître que, comparé à beaucoup d'autres documens de même nature émanés du saint-siége, il ne laisse pas de porter l'empreinte d'une certaine tendance à tempérer les expressions autant que le permet le point de vue invariable de l'église. » Il faut avouer qu'on ne saurait se montrer moins susceptible que l'envoyé autrichien. M. de Beust ne partagea point l'opinion de M. de Meysenburg, et le langage du saint-siége lui parut plus qu'austère. Dans sa dépêche du 3 juillet 1868, il se plaint vivement de ce que l'allocution ait attaqué et condamné les lois fondamentales sur lesquelles reposent les nouvelles institutions de l'empire. Il ne dissimule pas non plus la pénible surprise que lui a fait éprouver l'appel adressé aux évêques hongrois. « C'est surtout, ajoute-t-il, dans l'intérêt même de la cour de Rome qu'il nous paraît peu opportun d'éveiller la susceptibilité nationale des Hongrois. L'apparence d'une pression étrangère produirait chez cette nation un résultat tout contraire aux désirs du saint-siége, et nous verrions se former contre l'influence légitime de la cour de Rome un orage tout aussi fort que celui qui s'est déchaîné de ce côté-ci de la Leitha. » En ce qui concerne les attaques que le pape lance contre les lois fondamentales de l'empire qui n'étaient pas en cause, M. de Beust prend une attitude très ferme. « Le saint-siége, dit-il, étend ses observations à des objets que nous ne pouvons en aucune façon regarder comme relevant de son autorité. Il envenime une question qui n'excitait déjà que trop les esprits en se plaçant sur un terrain où les passions politiques viennent se joindre aux passions religieuses. Il rend enfin plus difficile une attitude conciliante du gouvernement en condamnant des lois qui renferment le principe de la liberté de l'église, et lui offrent une compensation pour les priviléges qu'elle a perdus. » Le chancelier ne se prive même pas de la satisfaction de relever par une légère pointe d'ironie ces sérieuses considérations. « Les populations de l'Autriche trouveront une consolation à se rappeler que plus d'un pays très catholique obéit à des lois analogues, tout en vivant en paix avec l'église, et qu'il existe surtout en Europe un grand et puissant empire dont les tendances vers le progrès et la liberté se sont toujours alliées à un attachement très prononcé à la foi catholique, et qui, régi par des lois tout aussi abominables, s'est trouvé favorisé jusque dans ces derniers temps des sympathies indulgentes du saint-siége. » M. de Meysenburg, comme le comte Crivelli, ne cache point que ses sympathies sont acquises au saint-siége. Il n'est pas jusqu'à l'ambassadeur de France, M. de Sartiges, qui ne se mêle d'une négociation ne concernant point la France, pour conseiller des concessions.

Le chancelier dut charger un nouvel agent, M. le comte de Trautmansdorf, de chercher un *modus vivendi*, c'est-à-dire un accord qu'on n'a pas encore trouvé, qu'on ne trouvera point. L'Autriche peut s'en passer. La cour de Rome lui tiendra rigueur; mais le clergé s'habituera à la nouvelle position qui lui est faite, et dans les provinces où le sentiment national n'envenime pas les débats, tous les gens sensés soutiendront le ministère dans sa lutte pour l'indépendance du pouvoir civil. La solution définitive et désirable serait la séparation complète de l'état et de l'église, c'est-à-dire l'application de la formule si souvent invoquée au sein du *Reichsrath :* l'église libre dans l'état libre. C'est le but vers lequel marche l'Autriche, et elle y arrivera plus vite peut-être que la Hongrie, parce que le besoin de s'affranchir est d'ordinaire d'autant plus grand que les chaînes que l'on a portées étaient plus lourdes.

L'une des grandes difficultés que cette solution soulève est celle des biens du clergé. En Autriche, l'état est très pauvre, et le clergé est très riche (1); le premier a des dettes énormes, le second des revenus considérables. L'exemple de tant d'autres états catholiques, la France, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, qui ont mis la main sur le patrimoine ecclésiastique, est de nature à faire naître bien des tentations. On a trouvé d'ailleurs un mot très innocent pour désigner cette opération lucrative : on l'appelle *incamération*.

Je ne crois pas qu'on puisse contester à l'état le droit de disposer

(1) Voici l'estimation des biens de l'église en florins autrichiens (le florin vaut 2 francs 50 centimes) :

	Valeur.	Dette.	Revenu.
Bénéfices séculiers	113,803,595	2,619,019	8,772,984
Biens de couvens	62,822,301	3,129,575	4,2[illegible]8,147
Églises	101,014,557	3,859,982	6,083,281
Établissemens d'enseignement et de santé	5,601,187	44,709	513,268
— de bienfaisance	144,043	535	12,033
Fonds de religion constitué par Joseph II	68,086,807	979,622	3,410,748
Fonds d'étude	15,418,496	326,642	875,370
Total	366,890,996	10,960,084	23,925,831

Dans tout l'empire-royaume, on comptait, en 1861, 1,020 couvens, 9,660 moines et 5,198 religieuses. C'est peu comparativement à la France ou à la Belgique. La valeur des biens ecclésiastiques d'après ce relevé approche de 1 milliard. Comme il a été fait en 1849, cette valeur doit avoir, semble-t-il, presque doublé aujourd'hui. Les revenus de certains évêchés sont énormes. Celui de Gran est de plus de 500,000 florins, celui d'Olmütz de 300,800 florins, Prague 71,680 florins, Saint-Florentin 95,000 florins. Les prémontrés de Schlögl ont par an 53,150 florins, ceux de Tepl 223,000 florins, ceux de Vienne 197,000 florins. Saint-Pierre à Salzburg a un revenu de 87,500 florins, Kremsmünster de 191,700 florins, Heiligenkruz de 93,900 florins, Osseg de 87,900 florins Les biens de ces couvens ont une valeur et donnent un revenu supérieur à cette évaluation officielle. Les raisons qu'on invoque en faveur de la conservation des bénéfices des prêtres séculiers ne s'appliquent pas évidemment aux ordres religieux.

des biens ecclésiastiques, si ceux-ci ne servent plus à couvrir les frais d'un grand service d'intérêt général. Les discussions des assemblées de la révolution française me paraissent avoir établi ce point avec tant de force, que l'esprit de secte peut seul encore le méconnaître. Les biens ecclésiastiques ne sont pas la propriété individuelle des ministres du culte qui en jouissent; personnellement ils n'y ont aucun droit. Ils appartiennent à un corps moral qui ne les possède qu'en vertu d'un privilége que l'état concède. Si l'état enlevait la personnification civile aux cultes, ces corporations fictives cesseraient d'être, et leur domaine, n'ayant plus de maître, retournerait nécessairement à l'état. Il faut tout l'empire des idées religieuses, invoquées à tort, pour obscurcir des notions si simples. En Suède, les militaires de l'*indelta*, au lieu d'être rétribués par le budget, vivent du revenu de terres affectées à leur entretien. Peut-on soutenir que ces terres appartiennent à l'armée, et que la nation suédoise ne pourrait en disposer, sauf à rétribuer les troupes d'une autre façon? En Autriche, la situation du clergé est semblable à celle de l'armée suédoise; il vit aussi du produit d'un domaine foncier. La nation aurait également le droit d'en faire un autre emploi et de pourvoir d'une autre façon à l'entretien des ministres du culte. C'est ce qu'ont fait presque tous les pays de l'Europe : l'Autriche la première sous l'impératrice Marie-Thérèse et Joseph II, la France ensuite, l'Espagne, l'Italie, la Roumanie récemment. Le parlement anglais discute en ce moment même une mesure du même genre, et les catholiques n'ont pas été les derniers à applaudir M. Gladstone quand il a proposé l'*incamération* des biens de l'église établie en Irlande. Comment ce qui est légitime au-delà de la Manche cesserait-il de l'être aux bords du Danube? Je crois donc que les hommes impartiaux seront disposés à reconnaître le droit de l'Autriche de mettre la main sur les biens ecclésiastiques; mais est-il bon qu'il soit fait usage de ce droit? C'est ici que le doute commence, car on se trouve en présence de l'une des questions les moins éclaircies de notre temps. Tocqueville a émis à ce sujet une opinion qui mérite d'être mûrement pesée. Il est évident qu'un clergé salarié sera moins indépendant qu'un clergé propriétaire; il dépendra de l'état qui le rétribue et du pape qui l'institue. Le prêtre catholique, n'ayant point de famille, vit déjà en dehors de la société civile; s'il n'a point de propriété foncière, rien ne l'intéresse plus au pays qu'il habite. Tous les liens qui peuvent l'attacher au sol étant coupés, il n'a plus qu'une patrie, Rome, qu'un souverain, le pape, qu'un intérêt, la domination de l'église. Quoi qu'on fasse, l'action du clergé sur le peuple demeurera, au moins pendant longtemps encore, très grande. En lui enlevant ses biens, on ne ruine pas son influence, souvent même on l'augmente. Il faut donc se

demander si, pour former un peuple capable de vivre libre, il ne vaut pas mieux que le prêtre soit aussi indépendant que le lui permettent ses fonctions et aussi attaché que possible au territoire où il exerce son ministère. Sous l'ancien régime, dans un état gouverné despotiquement, le clergé en France s'était fait le défenseur des libertés gallicanes et de l'indépendance de l'église nationale; il était propriétaire. Aujourd'hui, au sein d'une société avide de liberté, il prêche des doctrines d'asservissement, et il est devenu complétement ultramontain; il est salarié. Le curé qui jouit d'un domaine rural est encore, par quelques liens, citoyen d'un état. Celui qui n'a plus rien devient, comme le moine, citoyen seulement du monde catholique.

Parmi les partisans de l'*incamération* des biens ecclésiastiques, il en est beaucoup qui espèrent par cette mesure affaiblir l'influence d'un corps qui a déclaré la guerre aux idées et aux institutions modernes. Ils ne font pas attention que la révolution française a employé ce moyen avec une fureur et une suite implacable qu'on n'imiterait plus maintenant. Pourtant le but a été complétement manqué, et la France est citée aujourd'hui à l'étranger comme le pays le plus catholique de l'Europe. D'ailleurs la vente des biens du clergé peut procurer quelques ressources à un trésor obéré; elle ne résout point le problème des rapports de l'église et de l'état. Les biens vendus, accorderez-vous un traitement aux ministres des cultes, comme on l'a fait en France, en Italie, en Espagne, en Portugal, en Belgique? En ce cas, le budget des cultes fait obstacle à la séparation de l'église et de l'état, et impose ces relations compliquées et difficiles que les concordats viennent régulariser. Supprimez-vous radicalement le budget des cultes? Alors, à moins de rendre presque impossible l'organisation de tout service religieux, ce que les populations ne supporteraient probablement point longtemps, il faut faire comme aux États-Unis et accorder très largement la personnification civile avec le droit de posséder, ce qui amènerait rapidement la reconstitution de la propriété ecclésiastique. Or cette conséquence demande réflexion. La même législation qui n'offre aucun danger dans un pays qui compte une multitude de sectes dont les croyances, les limites, les visées, varient sans cesse, et dont les ministres se marient, peut conduire à l'asservissement une nation qui a un culte dominant, dont les croyances et les desseins restent les mêmes, et dont les prêtres demeurent étrangers à la société civile. On croit volontiers que des institutions excellentes dans le pays où elles ont pris naissance donneront d'aussi bons résultats partout ailleurs. Des échecs fréquens nous montrent à chaque instant que c'est une erreur.

En Autriche, certains couvens, certains évêchés, ont évidemment de trop grands revenus. Ces riches prébendes entraînent ceux qui en jouissent à mener un genre de vie peu en rapport avec les enseignemens et les exemples du Christ. L'état aurait donc raison de mettre la main sur ce qui ne sert qu'à entretenir le luxe épiscopal et de l'employer, comme le voulait Joseph II, à doter l'enseignement, surtout à fonder des écoles normales. Cela fait, il pourrait renoncer à toute ingérence dans la nomination des évêques et dans l'administration des biens ecclésiastiques. La personnification civile serait accordée, non à l'église ou aux églises en général, mais à chaque groupe paroissial de fidèles, dont le droit de posséder serait soumis aux mêmes règles et aux mêmes limites que celui des sociétés anonymes. La solution que j'indique ici soulèverait, je ne l'ignore pas, de sérieuses difficultés quand il s'agirait de la formuler en projet de loi; mais, si les habiles légistes du *Reichsrath* arrivaient à les résoudre et à réaliser pour la première fois sur le continent européen la séparation effective de l'église et de l'état, le service rendu à tous les pays qui poursuivent cette importante réforme vaudrait à l'Autriche une profonde gratitude. Dans l'empire-royaume, où le clergé possède encore des biens qui assurent le service religieux, il serait plus facile d'introduire la séparation que là où la suppression des allocations du budget enlèverait aux prêtres, momentanément du moins, tout moyen d'existence. La mesure n'aurait point cette apparence de persécution ou de rigueur qu'elle prendrait peut-être ailleurs aux yeux d'une grande partie des populations. Il ne serait même pas impossible qu'elle fût acceptée par les églises elles-mêmes, qui acquerraient ainsi une autonomie complète au prix du sacrifice de leur superflu, destiné à améliorer et à répandre l'instruction. Il est urgent pour l'Autriche, plus urgent que pour les autres états catholiques, de mettre fin à ces luttes confessionnelles qui l'agitent et la minent. Entées sur les antagonismes des nationalités, elles pourraient menacer l'existence même de l'empire, si ces rivalités de races venaient à reprendre leur caractère aigu. C'est un motif pour ne point reculer devant les solutions radicales. Ce ne serait point pour l'Autriche un médiocre titre de gloire si, après après avoir fourni le modèle d'un état fédéral, où l'excellence du gouvernement et les bienfaits du régime constitutionnel retiendraient ensemble dans un faisceau unique des races diverses trop longtemps hostiles, elle arrivait à incarner en des lois pratiques la fameuse formule : l'église libre dans l'état libre.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LE

SALON DE 1869

I.

Au moment où l'exposition de 1869 ouvrait ses portes à la foule, le *Journal Officiel* publiait un travail intitulé : *Progrès de la France sous le gouvernement impérial.* Le chapitre XI de cette apologie est consacré aux beaux-arts. Il nous apprend, avec une naïveté digne d'un autre régime, que l'empereur a cru marquer sa sollicitude pour les arts en les détachant du ministère de l'intérieur, et les faisant entrer dans un département plus domestique. « Une somme de plus de 16 millions a été consacrée — en seize ans — à des commandes, à des acquisitions et à des subventions qui se sont réparties entre plus de 2,000 artistes. Plus de 5,380,000 objets d'art, tableaux, statues, gravures, etc., leur ont été commandés. » Voilà des chiffres assez beaux pour éblouir l'innocent électeur qui les admirera de loin; si nous les regardons de près, et surtout si nous les comparons entre eux, nous ne pourrons nous empêcher de sourire. Seize millions en seize exercices font un million par an, qui, partagé entre 2,000 artistes, leur donne 500 francs à chacun. Leur donne? Je me trompe. Les artistes ont payé cette munificence ridiculement cher. Si la logique des princes et des citoyens était la même, l'analyse des chiffres aboutirait de plain-pied à l'absurde; mais, pour officiel que soit ce témoignage, il serait puéril de le prendre au pied de la lettre. Mieux vaut croire que la surintendance des beaux-arts s'est glorifiée à la légère, avec cette confiance en elle et en nous qui fait les trois quarts de sa grâce.

Elle ajoute, — toujours dans le même document, — que « les expositions des œuvres des artistes vivans sont devenues annuelles,

conformément au vœu de la majorité des artistes. Un contact permanent a pu s'établir ainsi entre eux et le public, et cette mesure *nouvelle* a donné aux travaux artistiques une impulsion considérable. » Le demi-million de Français qui s'intéresse aux progrès de l'art sera bien étonné d'apprendre aux sources authentiques que les expositions n'étaient pas annuelles avant 1848. Il serait plus vrai de dire que le petit gouvernement des beaux-arts est aussi capricieux qu'absolu. Il lui a plu un jour d'ôter à nos artistes l'innocente liberté d'exposer leurs œuvres tous les ans; un autre jour, il a trouvé plaisant de la leur rendre. Encore le droit d'exposer est-il sujet à des restrictions inconnues sous la monarchie constitutionelle, et qu'un pouvoir un peu libéral n'eût jamais inventées. On se demande en vertu de quel principe un producteur modeste et retenu comme M. le surintendant prétendrait limiter la fécondité des vrais talens; de quel droit il viendrait dire à des hommes jeunes, ardens, pleins de séve, impatiens de montrer la richesse et la variété de leur génie : Vous exposerez deux ouvrages chaque année, pas un de plus!

Il se peut que les règlemens décrétés *proprio motu* par la surintendance paraissent tolérables ou même satisfaisans à la majorité des artistes; j'ai même ouï dire que ce despotisme de seconde main n'avait pas à percer plus de deux ou trois couches pour rencontrer une veine de popularité. Rien n'est plus juste; il y a de la plèbe en tout, et la plèbe a toujours fait bon ménage avec l'absolutisme. Ces expositions où les maîtres sont limités à deux tableaux comme le dernier de leurs rapins et placés à leur lettre, selon la loi égalitaire de l'alphabet, cette distribution des prix où 70 médailles uniformes et classées par ordre alphabétique nivellent les talens les plus inégaux, cet avancement à l'ancienneté qui garantit l'épaulette à tous les bons sous-officiers, que sais-je encore? l'enseignement lui-même affranchi des règles qui imposaient une longue étude aux paresseux et aux impatiens, en voilà plus qu'il n'en faut pour recommander l'administration à tous les médiocres, c'est-à-dire à la majorité; mais au nom de tous les dieux, qu'importent l'opinion, la faveur, le goût de la majorité des artistes? En politique, je l'avoue, les majorités priment tout depuis vingt ans; l'art n'est pas encore abaissé sous les fourches caudines du suffrage universel. Qui diable s'inquiète aujourd'hui des passions ou des intérêts qui entraînaient la majorité des artistes sous Périclès, sous Auguste ou sous François Ier? Les plus grands siècles n'ont laissé derrière eux qu'un petit nombre d'ouvrages excellens, produits par quelques hommes supérieurs et rares, c'est-à-dire les fruits d'une infime minorité. Tout chef-d'œuvre est une immortelle exception,

née d'une exception vivante et mortelle. Donc un gouvernement, si démocratique qu'il soit par son principe, se glorifie à faux lorsqu'il prend à témoin la plèbe des artistes. Les trois quarts des sculpteurs et les neuf dixièmes des peintres ne sont artistes que de nom ; leur vraie place serait dans l'industrie et le commerce. Quand les expositions officielles sont désertées par presque tous les membres de l'Institut, quand MM. Duc, Labrouste, Lefuel, Vaudoyer, Jouffroy, Dumont, Bonnassieux, Barye, Signol, Schnetz, Robert-Fleury, Meissonier, Alexandre et Auguste Hesse, Léon Cogniet, Amaury-Duval, Jules Dupré, Alex. Desgoffe, Diaz, Gigoux, Yvon, Eugène Lami, Ziem, Ricard, Matout, Jadin, Hamon, Jacque, Lenepveu, Maréchal de Metz, Riésener, Thomas Couture, Iselin, Frémiet, Paul Dubois, etc., etc., ne se signalent que par leur absence au Salon de 1869, il serait puéril de nous dire : « 4,230 ouvrages ont figuré à l'exposition, quoique chaque artiste ne pût en présenter que deux! »

Je ne suis pas de ceux qui reprochent au gouvernement la sécheresse des étés, l'humidité des hivers, la cherté du pain et l'impuissance des artistes; mais je n'aime pas qu'on prétende tirer honneur et profit du bien qu'on n'a pas fait. L'état, dans ses rapports avec les artistes, a le choix entre deux rôles que voici. Il est le maître de ne rien faire et de laisser tout faire. Point d'écoles officielles et gratuites; les élèves s'adresseront aux hommes d'un talent reconnu, et paieront leurs leçons ce qu'elles valent. Les artistes s'entendront pour organiser à frais communs l'exposition annuelle ou permanente de leurs ouvrages; chacun se défera de ses produits comme il pourra, soit aux enchères, soit à l'amiable; l'administration des musées, si la chambre lui fournit les voies et moyens, achètera de temps à autre une statue ou un tableau remarquable pour enrichir les collections publiques. Un tel ordre de choses serait le mieux approprié aux mœurs d'un peuple libre; nous y viendrons peut-être un jour.

L'autre hypothèse est celle d'un gouvernement qui touche à tout, se charge de tout, et absorbe toute l'initiative de 38 millions d'hommes. La constitution dit, article 1er : Les citoyens sont mineurs sous la tutelle du prince. Soit! La fabrication des chefs-d'œuvre devient un service public, un monopole de l'état comme la fabrication des cigares. Nous avons un rang à tenir, une suprématie à défendre contre les rivalités de l'Europe; maître Jacques, c'est-à-dire l'état, cuisinier et cocher tout ensemble, se charge de nous fortifier contre la concurrence. L'enseignement des arts sera gratuit; mais, comme il ne faut pas gaspiller les fonds du public au profit de vocations douteuses, une série d'épreuves sévères écartera sans ré-

mission toutes les médiocrités. Le gouvernement comprendra qu'il endosse une responsabilité grave en déclassant des tailleurs de belle espérance pour en faire de faux artistes. Toutefois, la liberté des arts ayant droit au même respect que celle du commerce et de l'industrie, tous les citoyens seront maîtres d'étudier la peinture ou la sculpture à leurs frais. L'état se charge d'organiser des expositions annuelles et même permanentes dans un local *ad hoc*, où l'on ne promènera point les chevaux, où l'on ne vendra point des asperges : cet édifice étant une propriété nationale, tous les artistes sans exception auront le droit d'y exposer leurs produits en nombre illimité, sauf refus motivé du commissaire de police. Seulement, comme une exposition doit servir à l'instruction du peuple, les meilleurs ouvrages seront triés par les artistes eux-mêmes et mis à part dans une ou deux grandes salles. Il est indispensable de séparer le bon grain de l'ivraie; un chef-d'œuvre ne résiste pas à certain genre de voisinage; on a d'ailleurs remarqué que les peintres forcent leur talent pour se faire remarquer dans la cohue des expositions actuelles, comme un ténor force sa voix pour dominer le tapage d'un chœur mal écrit. Tous les quatre ou cinq ans, une exposition spéciale, solennelle et choisie réunira les œuvres qui auront eu le plus de succès dans la période précédente. Ainsi sera vérifié le discours du haut personnage qui, confondant sans doute le présent et l'avenir, disait l'année dernière aux artistes français : « Grâce à l'heureuse innovation des expositions annuelles, un contact *permanent* a été établi entre vous et le public, et par une sorte de juridiction *privilégiée* vous pouvez paraître à *votre* jour et à *votre* heure devant vos juges naturels. » Dans l'état présent des affaires, il est difficile d'admettre que sept semaines d'exposition par année établissent un contact permanent entre le public et les artistes. *Votre* jour et *votre* heure signifient sans doute le jour et l'heure de l'administration, qui refuse les moindres délais aux retardataires, et quant à la juridiction priviligiée, on se demande en quoi les exposans sont plus favorisés, par exemple, qu'un écrivain qui publie trois volumes par an, si bon lui semble, quand bon lui semble, sans l'autorisation préalable d'aucun jury. Les usages qui régissent la publication des œuvres d'art ne seraient pas tolérés quinze jours en littérature.

Je n'accuse personne d'avoir créé un état de choses qui n'est ni bon ni logique. Le blâme se répartit sur tant de têtes que chaque individu peut se croire blanc comme neige. Le passé est complice du présent, les victimes elles-mêmes ont contribué à leur propre malheur. Il est certain que nos artistes seraient les plus indépendans du monde, s'ils avaient su et voulu prendre en main leurs pro-

pres destinées, s'entendre, s'organiser, se cotiser, emprunter au besoin, construire une maison commune, voire un palais d'exposition où ils auraient reçu le public à leurs heures, sans demander licence au ministère; mais le *self government* n'est pas encore dans les mœurs françaises, et les artistes ont toujours été un peu plus asservis ou protégés que le reste du peuple. Le pouvoir eût-il vu leur émancipation d'un œil favorable? Je veux le croire, et pourtant l'homme en place trouve un charme bien attachant dans l'exercice du patronage et la distribution de la manne de l'état. On se fait un devoir de son plaisir; il y a des traditions; les successeurs très indirects de Richelieu, de Fouquet, de Choiseul, se croient tenus en conscience d'aider un peu les pauvres diables de talent. On se dit que l'histoire a des bontés, des tolérances même pour tous ceux qui ont encouragé les arts : Auguste s'est fait pardonner bien des choses; Mécène, aux yeux de la postérité, n'a plus guère que des vertus. A part tout calcul d'intérêt, les puissans de notre pays veulent sincèrement le progrès des arts; les palais sont pavés de bonnes intentions, on ne recule devant aucun sacrifice pour provoquer les efforts du génie; si les prix de 20,000 francs sont impuissans à inspirer les chefs-d'œuvre, on quintuplera la somme, on ira jusqu'à 100,000 fr.

O candeur de la force, naïveté de la politique, innocence vraiment singulière chez des hommes qui ont tant vu, tant fait et tant vécu! Je m'étonne de trouver chez ceux qui nous gouvernent cette confiance illimitée dans les pouvoirs mirifiques de l'argent. Ils semblent croire que tout se commande à prix fixe, la vertu dans la vie privée, le courage à la guerre, le génie dans les arts! Comme si les prix de vertu fondés par Monthyon n'étaient pas toujours mérités par des gens qui en ignorent l'existence! Comme si les primes offertes au dévoûment militaire avaient eu un autre effet que de démoraliser un moment notre honnête et loyale armée! Pensez-vous que l'esprit sera plus vivement stimulé par l'appât d'un salaire que par l'amour de la gloire? Ce n'est pas même la gloire qui excite les hommes à créer des chefs-d'œuvre; ils les produisent parce qu'ils les ont en eux, et ils les ont en eux lorsqu'ils vivent dans un milieu favorable à la santé morale et au développement du génie. Rouget de l'Isle a fait *la Marseillaise* pour rien, paroles et musique; que Louis XV, après Rosbach, eût mis au concours un chant patriotique fait pour conduire nos soldats à la victoire, la France ne lui aurait envoyé que des rhapsodies sans âme, fût-ce au prix d'un million. Si l'art n'a point péri chez nous, si nous sommes encore, au moins sur ce terrain, le premier peuple du monde, l'administration aurait tort de s'en glorifier; notre supériorité ne s'est

pas maintenue *parce que*, mais *quoique*. Encore est-il essentiel de rappeler à tous qu'elle est simplement relative : nous régnons en Europe comme un borgne chez les aveugles; mais il fut un temps ou nous avions nos deux yeux.

II.

L'œuvre capitale de l'exposition de sculpture et de tout le Salon est une figure de marbre que M. Perraud désigne au livret par le mot : *Désespoir*. M. Perraud, qui obtenait le grand prix de Rome en 1847, il y a vingt-deux ans, est membre de l'Institut depuis 1865. Il a beaucoup travaillé dans tous les genres, car il faut vivre, mais son œuvre, à proprement parler, se compose aujourd'hui de trois marbres qui ont leur place marquée au Louvre : un *Adam*, un groupe intitulé *Éducation de Bacchus*, et ce poète assis sur une plage qui personnifie le *Désespoir*. L'*Adam*, si j'ai bonne mémoire, était un dernier envoi; il étonna les critiques par un débordement de vigueur qui n'excluait nullement la science; on se demanda si Rome ne nous renvoyait pas un Puget civilisé à l'école de Michel-Ange. L'*Éducation de Bacchus*, qui représente un faune et un enfant, nous fit connaître une autre face du même homme, un talent fin, serré, nerveux, concis, l'élégance et la sobriété de la force. On parla de tout à propos de cette nouvelle œuvre; elle rappelait aux uns David d'Angers, aux autres les grandes pièces de l'art antique. La statue qui nous est offerte aujourd'hui signale une troisième évolution : M. Perraud s'est transporté d'un seul bond jusqu'à cette région de la beauté calme, sereine, auguste, où Virgile et Racine sont rois. Il faudrait remonter au-delà des beaux temps de la renaissance pour trouver les aïeux de ce poète qui pleure au bord de la mer. Les anciens Grecs, nos maîtres invincibles, réclameraient la forme pleine, chaste et noble de ce corps qui représente la virilité épanouie dans sa fleur; peut-être seraient-ils déroutés un moment par l'expression toute moderne du visage : la mélancolie est à nous; si les hommes ont beaucoup désappris en vingt siècles, ils ont inventé des douleurs inconnues aux citoyens d'Athènes. M. Perraud nous doit encore une figure de femme pour fermer le cycle qu'il a si glorieusement tracé, après quoi il pourra décorer des églises, faire le buste de ses amis, ou se croiser les bras, si bon lui semble: son œuvre sera plein, sa carrière parcourue; il laissera un monument complet.

Et maintenant baissons d'un ton. La statue équestre de *François Ier*, par M. Cavelier, est d'une bonne allure; elle sent sa renaissance de deux lieues. On dirait même que l'auteur a pris jusqu'aux

défauts des artistes d'un temps où la raideur du moyen âge n'était pas encore bien assouplie : voyez les jambes ! voyez la tête ! Groupe honorable malgré tout, et qui fera bonne figure à l'hôtel de ville de Paris. Le *Louis XII* de M. Jacquemart est destiné à la province; il doit décorer l'hôtel de ville de Compiègne, et véritablement j'estime qu'il l'ornera.

L'administration des beaux-arts, qui est toute-puissante dans sa sphère, s'est mis en tête de décerner la plupart des statues équestres aux animaliers de renom. En vertu de quel principe? Sans doute elle croyait que, dans un groupe formé d'un cheval et d'un roi, le plus important, c'est la bête. Cette opinion, au moins contestable, nous a dotés de plusieurs ouvrages saugrenus. Tel souverain qui a fait grand bruit en son temps est devenu, grâce aux choix de l'administration, un chevalier de triste figure. Ni l'empereur régnant, ni le chef de la dynastie, n'ont échappé à ce destin, et Louis XII n'eût pas été plus heureux, j'en ai peur, si M. Jacquemart était un animalier ordinaire; mais il possède la figure humaine aussi bien, sinon mieux, que le cheval, le chien ou le tigre. Dans son groupe en haut-relief, c'est le cavalier qui soutient le cheval, car l'un est vrai, juste, noble, excellent, et l'autre relativement assez faible.

M. Cordier expose le modèle en plâtre d'une fontaine égyptienne qui deviendra fontaine, si l'on y met de l'eau, et égyptienne, si l'on a le tort de l'exécuter en Égypte. Jusque-là je me permettrai de dire que cet informe monument n'a rien d'une fontaine. Une vasque supportée par un groupe confus de femmes, de haillons, de feuillages, de fourrures et de gargoulettes, sans forme arrêtée, sans profil, sans rien qui rappelle le balustre, ne constituera jamais un parti d'architecture. Il y a sur la place Louvois, devant la Bibliothèque, une fontaine de Visconti et de Klagman que M. Cordier ferait bien de méditer un peu.

La *Cléopâtre* de M. Clésinger, qu'on fait garder à vue par un sergent de ville, pourrait tenter un voleur, j'en conviens, mais un connaisseur, jamais. Voilà donc ce chef-d'œuvre que les journaux vantaient de confiance avant l'ouverture du Salon? Cette femmelette maigrelette et gringalette, avec ses cheveux jaunes, sa jupe verdâtre et ses yeux noirs qui font trou, cette poupée chargée de bijoux qui badine niaisement avec un lotus en miniature, a la prétention de représenter Cléopâtre; mais où donc est la grâce de la femme? Où est la majesté de la reine, où est la séduction dominatrice, le vice irrésistible de celle qui perdit Antoine? Qu'est devenu le tempérament de M. Clésinger, ce fameux tempérament qui depuis tant d'années lui tient lieu de talent? Riche décor, pauvre sculpture, et quel beau marbre ils ont gâté !

Si j'avais en réserve un beau bloc de Paros, c'est à M. Mathurin Moreau que je l'enverrais cette année. Son groupe intitulé le *Repos*, qui représente une femme endormie avec un enfant sur le sein, est une œuvre essentiellement sculpturale, du plus grand caractère et de la plus fière prestance. Toute la partie supérieure est traitée avec la vigueur et la décision d'un talent émancipé qui possède assez la nature pour ne plus la suivre au petit pas, terre à terre. L'artiste s'est montré moins hardi dans le modelé des jambes, qui sont replètes, engorgées, d'une réalité un peu servile. Ce défaut se corrigera facilement : il y a place pour plus d'un progrès entre le plâtre et le marbre. L'*Ophélie* de M. Falguière, si elle était plantée en face de ce beau groupe, indiquerait de façon très pittoresque que la sculpture est un art plus large et plus varié qu'on ne croit. Elle a mille façons de traiter la nature, tous les styles lui sont permis, depuis l'interprétation héroïque et majestueuse jusqu'à la fantaisie la plus évaporée. M. Falguière n'est pas inférieur à M. Mathurin Moreau, cette Ophélie vaut en son genre le morceau capital que nous admirions tout à l'heure. L'ensemble en est conçu dans un sentiment bien délicat, le mouvement onduleux se dessine avec une rare finesse. Voici un art capricieux, recherché, presque grimaçant à force de manière, et pourtant séducteur en diable, — une véritable friandise offerte aux délicats. Entre le *Repos* et l'*Ophélie*, placez la *Femme adultère* de M. Cambos; vous aurez la notion d'un art intermédiaire et pour ainsi dire éclectique. La figure est sincèrement féminine sans beaucoup de grandeur; le sentiment est vif et quelque peu bourgeois. Le mouvement des bras qu'une pudeur tardive croise au-dessus du front est très ingénieusement trouvé; mais il se tient à égale distance des sublimités antiques et des coquetteries romantiques. L'ajustement, d'un goût assez oriental, ne rappelle ni les beaux plis de la grande statuaire, ni la raideur artistement cassée des draperies du XVe siècle. L'œuvre est bonne, elle est belle, à la façon des tableaux de Paul Delaroche, et elle réussit brillamment dans le même milieu.

La *Resipiscenza* de M. Cabet nous montre jusqu'à quel point le sculpteur peut effiler, affiner, subtiliser la nature sans la déformer. C'est l'art minutieux poussé jusqu'à l'extrême limite, comme si l'on avait arrêté le bras de l'artiste au moment où il allait gâter son œuvre. Rien de plus fin, de plus frais et de plus attrayant que ces chairs et ces draperies. M. Chabaud nous offre un bon spécimen de sculpture architecturale : deux figures de femmes destinées à éclairer l'extérieur du nouvel Opéra. Ses *lampadaires* sont d'une belle façon et d'une tournure élégante. M. Bartholdi a pris à tâche de créer un petit monument gai, et il a parfaitement réussi. Son *Vi-*

gneron alsacien ferait une bien jolie fontaine; en attendant, c'est une figure très vivante et très vraie, le meilleur ouvrage à coup sûr de M. Bartholdi. M. Pollet comprend la sculpture décorative comme les artistes romains de l'école du Guide. Son *Eloa* rappelle certains groupes exécutés au commencement du XVIIe siècle à l'église du Gesù; on y voit des Religions qui empoignent les Hérésies par la perruque en leur trépignant sur le corps. Le marbre est fouillé comme s'il était de beurre, et la fougue du travail lui donne un certain air de maestria qui en impose à première vue. La *Bacchante* de M. Marcellin est traitée avec autant de furie et plus d'art; la facilité naturelle et la pratique savante s'y marient de manière à produire un grand effet de second ordre. M. Carrier-Belleuse a donné la dernière main à cette jolie petite figure d'Hébé couvée par un aigle colossal, que nous connaissons depuis un an, si j'ai bonne mémoire.

Les bons portraits en buste et en pied ne sont pas rares cette fois : le *Dupuytren* de M. Crauk, conforme aux meilleures traditions du genre; l'*Ingres* de M. Étex, conçu et exécuté avec une heureuse originalité; le *Mirabeau* de M. Truphême, figure dramatique et décorative qui fera un beau marbre; le buste de *Crespel*, par M. Cugnot, avec ces deux allégories qui rappellent les bronzes d'Herculanum; un très vivant portrait de *M. Charles Garnier*, par M. Carpeaux; un bon marbre du comte *Duchâtel*, par M. Chapu; un buste de l'empereur, signé Oliva, et qui mériterait de devenir officiel; un *Bouchardon*, traité par M. Schœnewerk dans la manière de Bouchardon; un bon médaillon de *M. Ingres*, par M. Lormier; une jolie terre cuite de *Mme C.*, par M. Déloye; un buste intéressant de *M. Édouard Pailleron*, par M. David d'Angers fils, n'épuisent point la liste des œuvres recommandables.

Dans le camp des animaliers, j'ai remarqué un ouvrage estimable, le groupe de M. Cain et deux supérieurs, le *Bœuf* de M. Isidore Bonheur, qui est d'un beau caractère, d'un bon ensemble, d'un dessin pur, d'un modelé à la fois large et fin, et le *Valet de chasse* de M. Mène. Un vrai bijou, ce dernier groupe! Le cheval est excellent, la meute menée en laisse fourmille de mouvemens justes et variés; mais pourquoi l'homme a-t-il les jambes arquées au rebours de tous les principes?

Il convenait de réserver pour la fin de cette étude une douzaine de sculpteurs jeunes ou du moins nouveaux, qui viennent à l'exposition comme nous allions jadis à la Sorbonne, pour disputer les prix et commencer leur renommée. Quelques-uns sont exempts de l'examen du jury, parce qu'ils ont déjà mérité une ou deux médailles; mais aucun d'eux n'est hors concours : l'administration les

traite encore en élèves. M. Préault s'est oublié jusqu'à l'âge de soixante ans dans cette classe élémentaire; il n'y est plus le premier ni même, hélas! le deux centième!

Le *Jeune Braconnier* de M. Gauthier se place au premier rang des œuvres jeunes : cela est fait d'inspiration; ni les vivans ni les morts n'y réclameront rien; il y a un homme nouveau, original et puissant derrière ce groupe. Quant au *Narcisse* de M. Hiolle, c'est un envoi de Rome tel que Rome ne nous en envoie pas tous les ans. Si le sujet nous paraît un peu vieux, la donnée de l'artiste est assez neuve; il a pris un personnage plus adulte que la tradition ne le comporte, et la souplesse du mouvement, la beauté de la figure, l'élévation du style, le mérite de l'exécution, dépassent de beaucoup la moyenne ordinaire. M. Captier, qui se produit pour la première fois, débute par un coup d'essai mémorable; il fait d'emblée une croix à son nom. Son *Faune* est d'une intelligence et d'une finesse rares. Il y a des mérites plus éminens encore chez M. Leenhoff. Le plâtre qu'il désigne sous le nom de *Guerrier au repos* annonce un homme imbu du style héroïque et capable de s'élever aux plus fiers sommets de l'art. Par malheur, la tête et le torse rappellent un peu trop l'Achille, et le dessin des membres inférieurs laisse beaucoup à désirer. Le groupe de M. Pauffard, *Jeune fille retenant l'Amour captif*, respire le plus pur parfum de l'antiquité; un certain archaïsme dans les plis ne nuit pas à l'effet d'ensemble. Un peu plus de science, et l'on se demanderait si cette jeune fille n'a pas été trouvée par des pêcheurs dans le lac de Gabies. Tout au contraire le *Réveil* de M. Franceschi est moderne par le sujet, par le type, par le style, par ce je ne sais quoi de Pompadour qui revient à la mode; mais c'est la fine fleur des élégances mondaines : du charme, de l'esprit, une grâce souple et moelleuse, et des lignes dont l'harmonie riante et facile ne laisse rien à désirer. M. Franceschi n'avait encore rien fait d'approchant; il a pourtant fourni une certaine carrière et acquis un joli commencement de réputation. M. Boisseau nous montre un groupe touchant, d'un sentiment heureux et vrai : *la fille de Célata* pleurant son enfant. La forme laisse encore à dire; on doit espérer que l'artiste se complétera. Le *Bacchus* de M. Tournois reparaît en bronze avec un jeune compagnon de plâtre. On revoit avec plaisir la bonne statue de l'an dernier; l'autre, le *Joueur de palet*, paraît d'une qualité moins franche. Si le mouvement général est souple et fin, les réminiscences de l'antique sont trop visibles par places. M. Tournois a voulu renouveler sa manière; c'est un chercheur qui trouvera sans doute, sauf à s'égarer quelquefois : il y a presque toujours du va-et-vient dans la marche des vrais artistes. Le *Ganymède* de M. Barthélemy, le *Tircis* de M. Bardey, le

Vendangeur de M. Becquet, le *Printemps* de M. Auguste Moreau, le *Jeune Romain* de M. Lemaire, la *Pietà* de M. Sanson, doivent être loués avec restriction; mais chacun de ces ouvrages a son mérite. Dans le groupe de M. Sanson, le Christ seul est vraiment bien; la figure de M. Lemaire vaut surtout par les jambes; celle de M. Bardey par les jambes et par le torse. M. Barthélemy pèche par le torse, mais la tête de son Ganymède est charmante; c'est la tête qui n'est pas heureuse chez le vendangeur de M. Becquet; tout le corps est d'ailleurs d'un modelé large et souple. Les enfans qui s'embrassent dans le groupe de M. Auguste Moreau sont d'une grâce et d'une naïveté adorables; par malheur, la forme ne répond pas tout à fait au *bien trouvé* du mouvement.

En résumé la sculpture, qui est le plus pénible et le plus ingrat de tous les arts, se porte encore bravement parmi nous. Malgré la rareté des beaux modèles, que le théâtre enlève à l'atelier, malgré l'indifférence à peu près unanime du public, malgré la mesquinerie du grand client, l'état, qui paie douze mille francs une statue qui en a coûté huit mille à l'artiste, nous comptons dans Paris une centaine de vrais statuaires qui ont embrassé la sculpture par goût, qui l'ont apprise avec courage, et qui l'honorent par le plus désintéressé de tous les dévoûmens.

III.

La *Divine Tragédie* de M. Chenavard est un événement, quoi qu'on dise. Le public qui vient folâtrer dans les salles d'une exposition peut dédaigner cette grande œuvre ou même en rire; les artistes et les critiques l'étudieront avec respect. C'est l'erreur souvent heureuse d'un puissant esprit, d'un grand dessinateur et d'un peintre éminent; j'estime qu'on battrait tous les buissons de l'Europe sans trouver un autre homme assez doué et assez savant pour se tromper de la sorte. L'artiste qui débute, ou peu s'en faut, par cette désagréable et superbe peinture est un homme de soixante ans sonnés; depuis tantôt quarante ans, il jouit d'une réputation légitime et d'une incontestable autorité. Sa vie est simple, austère; il habite les plus hautes régions de la philosophie, de l'histoire et de l'esthétique. La théorie ne paraît pas l'avoir détourné des études de métier; il sait dessiner une figure et peindre un morceau comme les plus forts. C'est un savant pratique, un critique fécond, un oiseau rare. Il a dévoré Michel-Ange, Raphaël et Corrége; s'il ne les a pas entièrement digérés, il s'en est assimilé quelque chose. On dit que M. Chenavard excelle dans l'exposé et la discussion des théories; mais il n'est pas de ceux qui se dépensent tout entiers en pa-

roles : les cartons qu'il a composés et exécutés pour l'ornement du Panthéon sont une œuvre. Malheureusement pour lui et pour nous, une erreur plane sur sa carrière; il a fait fausse route dès son premier pas, et comme il a de bonnes jambes, comme il a toujours marché droit, plus il va devant lui, plus il s'éloigne du but. Ary Scheffer a gâché un beau talent de second ordre en s'escrimant à peindre la poésie; M. Chenavard s'est persuadé que la philosophie pouvait se peindre. La faute en est peut-être à la nature, qui avait entassé dans le même cerveau la passion des grandes vérités et le sentiment des belles formes. Le philosophe, l'historien, le politique, le rêveur du progrès social a pris le peintre à son service, et l'a débauché sans songer à mal.

C'est une noble ambition que de vouloir instruire et moraliser l'homme par les yeux, et M. Chenavard ne se trompait pas de tout en croyant que tel est le but de la peinture. Les belles formes et les belles couleurs qui éclosent sous le pinceau d'un maître développent un sens nouveau, supérieur, excellent, chez ceux qui ont appris à les bien voir; l'admiration nous élève au-dessus de nous-mêmes, il y a des jouissances désintéressées qui nous rendent meilleurs et plus dignes du nom d'hommes. Le choix des sujets est la chose la plus indifférente du monde; une Vénus du Corrége ou de Titien produira chez les regardans le même effet d'exaltation intellectuelle et de perfectionnement moral que la *Vierge à la Chaise*. Chaque art a son domaine, son langage, ses moyens d'action. Voulez-vous nous toucher par le raisonnement, écrivez une bonne prose; par l'histoire, contez en prose; par le sentiment, essayez des vers : peut-être ne nuiront-ils pas à l'effet, s'ils sont bons. La peinture s'adresse aux yeux; elle s'exprime par des formes et des couleurs; si elle atteint le genre de perfection qui lui est propre, personne ne lui demandera rien de plus; le genre humain se trouvera très suffisamment enseigné et moralisé. L'histoire de France découpée en tableaux et la philosophie de Descartes traduite en allégories ne vaudront jamais un volume bien pensé et nettement écrit, et, quel que soit le génie que vous dépenserez à ces tours de force, on ne vous en saura pas plus de gré que si vous aviez peint Daphnis et Chloé lavant leurs pieds dans la fontaine.

J'insiste énergiquement sur ce point, et je ne plaindrai pas mon encre, si j'arrive à convaincre un seul de nos contemporains que les pensées sont faites pour être parlées ou écrites, les sentimens et les sensations pour être mis en vers et en musique, les formes et les couleurs pour être peintes. Les arts plastiques appliqués à la philosophie se fourvoient comme la musique lorsqu'elle se donne la tâche d'exprimer par des sons le vert, le rouge et le bleu. Les

fanatiques de l'art humanitaire m'accuseront peut-être de limiter le champ de la peinture et de rabattre son essor; ils diront, avec l'honorable et très capable M. Charles Blanc, que « la peinture est un moyen et non pas un but, un art d'expression plutôt qu'un art d'imitation. » Oui certes, la peinture est un art d'expression, et son rôle ne sera jamais de copier la nature en trompe-l'œil; mais je maintiens que son domaine se réduit aux objets, à l'exclusion des idées. Qu'elle nous montre un paysage, un groupe, une figure, tels que l'artiste les a vus, interprétés et voulus, qu'elle nous fasse admirer un coin des choses à travers le génie et le travail du peintre, elle aura mis en plein dans le but, et elle deviendra un moyen d'avancement moral pour tous les hommes nés et à naître.

La *Divine Tragédie* de M. Chenavard pèche contre la loi fondamentale de la peinture, qui est de contenter les yeux, je ne dis pas de les charmer : la grande fresque de la chapelle Sixtine n'a pas le velouté riant de l'*Antiope;* mais sa sévérité terrible frappe la vue sans l'inquiéter, c'est un ensemble solide et harmonieux s'il en fut, sans tons criards ni couleurs aigres. Je n'ai garde d'emprunter la massue de Michel-Ange pour assommer un homme de notre temps; j'accorde à M. Chenavard le choix de son milieu et cette lumière exceptionnelle qui n'appartient ni au jour ni à la nuit. Libre à lui d'égarer au milieu d'une vaste grisaille quelques tons rouges, verts et bleus, qui ne sont ni rouges, ni verts, ni bleus, et un arc-en-ciel attristé pour ne pas dire malpropre; l'effet général du tableau est-il satisfaisant, votre premier coup d'œil a-t-il été favorable à l'œuvre? Non; l'auteur a donc eu tort de rédiger sa tragédie en peinture, lorsqu'il pouvait l'écrire en prose.

Si du moins le drame était clair, et s'il s'expliquait par lui-même! Mais il a fallu cinquante lignes de petit texte pour guider le spectateur à travers ce chaos, et, quand vous avez lu patiemment les explications du peintre, vous demandez encore un ou deux bons volumes de symbolique à la Kreutzer. L'auteur (dirai-je l'auteur ou l'artiste?) est un dilettante en histoire. Il a voulu représenter le triomphe du Christ sur les anciens dieux, et il n'oublie dans le dénombrement des vaincus ni la vieille Maïa l'Indienne, ni Hemdall, fils d'Odin, ni le loup Fernis; mais il néglige de nous montrer certains dieux qui ont échappé à la déroute générale, et qui règnent encore aujourd'hui sur la grande moitié du genre humain. Il suppose que l'avénement de la Trinité chrétienne date du Calvaire; chacun sait que le dogme de la Trinité est beaucoup plus récent.

On pourrait négliger les inexactitudes de détail, si l'action s'imposait à l'esprit par une mise en scène logique; mais quoi? Vous prétendez nous faire assister à la victoire du vrai Dieu sur les faux,

et vous ne nous montrez qu'un seul mort, qui est précisément le vainqueur! Ce vice de composition explique une auguste méprise et l'exil de la *Divine Tragédie* au milieu des médiocrités du Salon. Pour tout spectateur superficiel ou mal averti, le tableau représente Jésus-Christ vaincu par les divinités païennes. Vous avez beau nous dire qu'il ressuscitera dans trois jours, et qu'il fera son chemin dans le monde après Pâques; l'œil ne voit que ce qu'on lui montre, et, s'il se trompe, la faute en est à vous seul. Voulez-vous être clair? Représentez le fils de Dieu ressuscitant dans sa gloire et les divinités du paganisme expirant toutes sous ses pieds. Si vous l'aimez mieux, traduisez à coups de brosse la noble idée d'Henri Heine : au sommet de l'Olympe, tandis que les dieux assemblés se régalent de nectar et d'ambroisie, un Juif déguenillé, hâve et sanglant, apparaît chargé de sa croix qu'il jette pesamment sur la table. Voilà un tableau tout fait et bien fait; il ne reste plus qu'à le peindre.

J'ai lacéré brutalement la *Divine Tragédie*; je me hâte de dire que les morceaux en sont bons. Il y en a d'admirables aux quatre coins de la toile, en haut, en bas, au milieu, presque partout; ici une tête, là un torse, un groupe entier à droite, au premier plan. Le dessin est mâle, souvent même héroïque; la peinture est d'une qualité excellente, la couleur même, malgré un déplorable parti-pris, a parfois cette suavité chaste qu'on adore chez Prud'hon. M. Chenavard s'est trompé; mais mieux vaut mille fois se perdre sur les hauteurs qu'il habite que de rouler en omnibus sur le chemin banal.

Le plafond de M. Bouguereau est une vaste toile d'un aspect très satisfaisant, d'une composition claire, d'une facture irréprochable. On comprend au premier coup d'œil que l'artiste a voulu peindre Apollon et les Muses dans le grand salon de Jupiter, ou un concert en plein Olympe. Tous les dieux notables y sont flanqués de leurs attributs légendaires et représentés conformément aux meilleurs types de l'école, les uns assis, les autres debout, d'autres étendus sur des nuages capitonnés. Mercure, reconnaissable à ses talons ailés, apporte Psyché sous son bras, et vous devinez immédiatement qu'il arrive de la terre. Les divers groupes sont savamment combinés; Hercule fait pendant à Mars, qui étale un bel uniforme: Junon, — une gracieuse petite Junon, pas plus fière que Mme X. ou Mme Z., — s'appuie en bonne épouse sur le trône du roi des dieux, qui tient par contenance un brin de foudre lilas tendre. Bacchus a déposé son thyrse aux pieds du chat de la maison, à moins pourtant que l'animal ne soit à lui; dans ce cas, il figurerait une panthère. Vénus, tout à fait convenable et bourgeoise, quoique nue, semble ramener de l'école un Cupidon sans blouse. Tout cela est vraiment

correct dans l'ensemble et dans le détail; on se réjouit de penser que les Bordelais vont avoir leur plafond d'Apollon comme nous, et tous les hommes compétens déclarent que M. Bouguereau a dépensé sur cette toile une somme de travail, de savoir, de goût, de talent même. Nous n'avons pas beaucoup de peintres assez habiles pour faire aussi bien dans cette dimension; l'œuvre contentera beaucoup de monde et ne choquera personne : si l'on me permettait d'en couper un mètre carré à mon choix, je ne saurais à quel morceau donner la préférence, car tous se valent, et je me retirerais probablement sans rien prendre.

L'*Assomption* de M. Bonnat indique un tempérament vigoureux qui se connaît, qui se possède, mais qui, loin de se modérer, s'exagère de parti-pris et se pousse lui-même à outrance. On dirait que l'artiste est moins préoccupé de son sujet que de l'effet à produire. Il s'agit bien en vérité de montrer l'ascension de la Vierge à quelques paroissiens de Bayonne! L'important est de prouver aux peintres et aux critiques de Paris qu'on a du nerf et de l'audace, qu'on peut se mesurer avec l'école de Bologne et l'école de Naples, étreindre vaillamment Carrache et Ribeira. M. Bonnat n'évite ni les colorations fangeuses, ni les types vulgaires, ni les réalités prosaïques de la nature; il les rechercherait plutôt. C'est un fils de famille qui descend dans la rue pour faire le coup de poing, mais qui conserve malgré tout, je dirais presque malgré lui, les grands airs de son élégance native et de sa belle éducation. Le mal est que la vierge de Bethléem paie les frais d'une si brillante escapade : ce déploiement de réalisme aurait été mieux à sa place dans tout autre sujet. Quant à M. Bonnat, s'il croit avoir trouvé sa voie définitive, il se trompe; il a tenté une excursion hasardeuse, et il n'en revient pas amoindri. L'audace sied à la jeunesse.

C'est pourquoi le *Juan Prim* de M. Regnault ne me scandalise ni peu ni prou, et je n'ai garde de faire chorus avec ceux qui crient au jeune preintre : Arrêtez! cela ne s'est jamais vu! On n'entre pas dans le monde en cassant toutes les vitres! Si vous vous déchaînez de la sorte à vingt ans, que ferez-vous à quarante? — Eh! messieurs, à quarante il se rangera comme tant d'autres. Ce général Prim à cheval, encadré dans un épisode de la révolution espagnole, est une page d'histoire. L'homme et la bête font un groupe héroïque du plus puissant effet : sur un barbe à tous crins qui semble échappé des haras de l'Apocalypse ou emprunté au char de Neptune, un homme jeune encore et de la plus mâle beauté s'avance pâle et frémissant, ivre de sa victoire, mais soucieux du lendemain, le front chargé de nuages, les lèvres serrées, l'œil fixe; on lit sur son visage qu'il se sait responsable de tout, et qu'il prend le

salut d'un peuple à sa charge. Le groupe, dessiné largement, d'une main libre et hardie, mais savante, s'étale en pleine lumière; il éclate, on en est ébloui, on emporte l'impression d'une œuvre magistrale et l'assurance qu'un peintre nous est né. Où va-t-il de ce pas? Nul ne saurait le dire. En face de sa grande œuvre, il a exposé un petit portrait de femme qui vous fait penser à Watteau. Le certain, c'est que M. Regnault est supérieurement doué, et qu'il peut prétendre à tout, s'il travaille. Il a gagné, lui aussi, une belle bataille; mais, s'il médite une heure devant son *Juan Prim*, s'il interroge le modèle qui a posé pour lui, il comprendra pourquoi les triomphateurs sont soucieux : c'est qu'ils ont à justifier et à consolider la victoire.

L'année est bonne pour les trop rares Français qui ont gardé le culte du grand art. M. Delaunay a, sinon exécuté, du moins esquissé une œuvre de premier ordre. Quelques lignes de la *Légende dorée* lui ont fourni le motif d'une composition grandiose, dramatique, d'un effet saisissant. La peste sévit à Rome; les morts et les mourans encombrent les places, les rues, le seuil des temples et des palais. « Un bon ange, — c'est la légende qui parle ainsi, — court la ville précédé d'un mauvais ange; il lui ordonne de frapper les maisons, et autant de fois qu'une maison recevait de coups, autant y avait-il de morts. » Le mauvais ange, armé d'un épieu, fait son devoir avec une admirable furie; les deux figures surnaturelles sont d'un caractère très juste et très élevé; toute la composition s'ordonne avec art dans une atmosphère lourde, étouffée, qui montre pour ainsi dire le mal répandu dans l'air. J'espère qu'à défaut de l'état un riche amateur priera M. Delaunay d'exécuter cette admirable esquisse dans les proportions qu'elle comporte. L'artiste a fait ses preuves dans la peinture d'histoire, et la figure humaine n'a point de secrets pour lui.

Les personnages de grandeur naturelle ne suffisent pas à l'ambition laborieuse de M. Bin; il lui faut des colosses à tout prix. Son Prométhée enchaîné serait de taille à lutter contre les sibylles de Michel-Ange. Trois figures, Junon, Prométhée et Vulcain, couvrent une superficie où l'on pourrait donner le bal. Par malheur, la dimension et la grandeur sont choses bien distinctes; on fait de l'énorme avec le temps, l'espace et le courage, on ne fait pas du grand sans un autre ingrédient qui s'appelle le génie. Les figures de M. Bin seraient probablement suffisantes, si on les réduisait à 25 centimètres de hauteur; telles qu'il nous les donne, elles paraissent vides, molles et soufflées; le modelé se perd dans la solitude des contours comme un centime dans une vaste poche. Le même artiste est sujet à glisser de temps en temps une idée ingénieuse dans ses compo-

sitions héroïques : grave erreur, les subtilités ne sont de mise que dans la peinture de genre. S'il est dans votre plan de suspendre Prométhée par les poignets de façon que tout son corps se présente de face, vous êtes libre ou de le faire absolument nu ou de cacher son sexe par un bout de draperie. — Mais, dit l'artiste après avoir longtemps cherché, si je rappelais que mon héros a dérobé le feu du ciel pour le livrer aux hommes? Une torche allumée ferait l'affaire, et la fumée de cette torche, habilement dirigée, remplacerait la draperie ou la feuille de vigne... N'est-ce pas fort ingénieux? — Oui, et d'autant plus sot, car la nouveauté du moyen force l'attention de s'arrêter sur un point qui, nu ou drapé, nous semblerait également négligeable et passerait inaperçu. Ces critiques ne prouvent pas que M. Bin soit sans mérite, mais il met son but trop haut. Il expose cette année même un assez bon et très agréable portrait d'homme.

Les deux grandes décorations de M. Puvis de Chavannes pour le nouveau musée de Marseille n'ajoutent ni n'ôtent rien à la réputation de l'artiste; mais elles le montrent arrêté au milieu de son chemin et marquant le pas, comme on dit à l'armée. On se rappelle l'étonnement et le respect quasi religieux qui se manifestèrent dans le public devant la première œuvre de ce peintre. C'était, si j'ai bonne mémoire, une chasse traitée dans le goût antique et dans le style décoratif; il s'est passé quelque dix ans depuis ce début, cette révélation, cette promesse, car enfin, si M. de Chavannes montrait des qualités fortes et rares comme la grandeur, la noblesse et la simplicité, son dessin trahissait une éducation incomplète. Le goût était assez fin pour satisfaire les plus délicats; mais l'art manquait de science et de force : on résolut d'attendre, on ouvrit un large crédit à l'homme qui s'annonçait si bien, on espéra qu'il voudrait bien se compléter lui-même. Les expositions se sont suivies et par malheur se sont ressemblé. L'artiste n'a point cessé de produire, et ses œuvres, toujours considérables, suffiraient à la décoration d'un palais. Dispersées par le caprice des commandes, elles font bonne figure partout où elles sont; mais il serait difficile, je crois, d'y constater une marche ascendante. Tel le peintre nous est apparu, tel il reste, et ses meilleurs amis commencent à désespérer d'un progrès qui leur semblait indispensable.

Voici deux toiles d'une importance exceptionnelle et d'un aspect qui n'a certes rien de vulgaire. L'une représente *Massilia*, colonie phocéenne, l'autre *Marseille*, porte de l'Orient. Le premier tableau pèche un peu par la composition; le sujet est émietté, on cherche en vain sur le premier plan un groupe digne de fixer l'attention. Cette faute est peut-être voulue, il se peut que M. de Chavannes ait

cru devoir exprimer l'éparpillement d'une colonie rare et clair-semée sur un sol presque nu; mais la peinture a des lois supérieures à tous les raisonnemens de l'histoire et de la philosophie, et le désert lui-même, s'il était transporté sur la toile, devrait nous présenter au premier plan quelque objet digne d'étude, ne fût-ce que la carcasse d'un chameau. Il y a un pacte tacite entre le peintre et le spectateur; vous prenez un homme par la main, vous l'introduisez dans un petit monde à part, isolé de tout le reste par les limites infranchissables du cadre, et vous lui dites : Regardez! Le spectateur, qui vous respecte à charge de revanche, s'attend à pénétrer dans un milieu disposé par vos soins pour la satisfaction de son esprit. Il n'est pas assez sot pour exiger que votre cadre soit une fenêtre ouverte sur la nature; il vous reconnaît le droit de choisir, d'assembler et de combiner les objets selon vos convenances personnelles; il fait la part de votre tempérament : atténuez, exagérez, forcez, éteignez ou incendiez, transposez dans un ton ou dans un autre; vous avez carte blanche, pourvu que vous restiez fidèle au parti que vous aurez pris vous-même, et que vous vous gardiez des fausses notes. On exige, et à juste titre, que les lois de la vision ne soient jamais violées et que les objets les plus rapprochés du regard soient les plus dignes d'être vus. Le second tableau de M. de Chavannes est beaucoup mieux composé : la ville moderne emplit les fonds; le premier plan représente le pont d'un bâtiment caboteur où les types de l'Orient proche et lointain, Hindous, Persans, Turcs, Grecs, Juifs, s'étalent dans un savant pêle-mêle avec les animaux, les fruits et les marchandises du Levant. Les deux toiles sont dignes d'éloge, le paysage est toujours simple et grand, les figures bien construites et élégamment drapées, les mouvemens heureux et justes; mais la précision du dessin manque partout, ou du moins les figures sont à demi cachées sous une enveloppe surnuméraire qui supprime commodément le modelé. L'œil réclame avec obstination un degré d'achèvemeut que l'artiste refuse avec une obstination au moins égale. On l'adjure de sortir de l'ébauche; il s'y cantonne fièrement, érigeant en principe ce qui n'est, j'en ai peur, qu'un irréparable défaut de l'éducation première. Craint-il donc de gâter ses figures en les poussant davantage? Croit-il que le dessin soit un élément de décomposition pour des tableaux qui doivent être vus à distance? Qu'il fasse le voyage de Rome; qu'il dépense une année ou six mois, comme M. Baudry, à copier les sibylles de la Sixtine : il verra que ces images colossales sont finies comme des miniatures, et que le grandiose n'y perd rien.

La critique se voile la tête devant l'immense erreur de M. Isabey. Est-ce bien une erreur? On dirait presque une gageure. L'ar-

tiste est homme d'esprit; il a peut-être parié de réunir sur une grande toile tous les défauts d'Eugène Delacroix sans une seule de ses qualités. En ce cas, j'applaudirais au tour de force. M. Ribot est averti depuis cinq ou six ans du danger qui le menace : il périra noyé dans l'encre, avec tous ses personnages. Le flot monte à vue d'œil, et les quelques figures qui surnagent encore aujourd'hui ne valent pas les frais du sauvetage. Les deux dernières œuvres de M. Gustave Moreau, le *Prométhée* et l'*Europe*, ont franchi la limite qui sépare l'excentrique du ridicule. Jamais conceptions plus saugrenues n'ont revêtu une forme plus puérile; la couleur même a perdu cet éclat qui faisait excuser l'*Œdipe* et le *Diomède* par les amateurs de faïence.

Quelques jeunes peintres d'histoire commencent ou consolident leur réputation. M. Eugène Thirion, déjà connu et estimé, s'est surpassé lui-même; son tableau de *Saint Séverin* distribuant des aumônes mérite une mention très honorable. M. J.-P. Laurens, un nom nouveau, se place en bon rang avec son *Jésus guérissant un démoniaque*, et M. Pierre Dupuis avec ses *Disciples d'Emmaüs*. La *Léda* de M. Parrot est une belle, noble et sage académie, d'une couleur peut-être un peu trop raisonnable, mais d'un excellent aspect et d'un dessin très méritoire. La femme nue de M. Jacquet atteste une ambition suivie et un progrès réel, et la figure couchée de M. Henner obtient un succès mérité malgré le parti-pris de coloration livide. L'artiste s'est garé de ce réalisme charnel qu'on reprochait l'an dernier à M. Jules Lefebvre; malheureusement il a versé dans le défaut contraire. La *Diane* de M. Hippolyte Dubois, quoiqu'elle sente un peu trop le modèle parisien, et un modèle qui pèche par les jambes, est une œuvre de bonne école et pleine de qualités sérieuses.

M. Lambron, qui a parfois le scandale heureux, a violé l'attention publique par une manœuvre des plus originales. Supposez qu'un jeune peintre de talent moyen, qui n'est ni dessinateur très savant ni coloriste bien distingué, expose une académie d'homme sous le n° 126 et un portrait de femme du monde sous le n° 127 : les deux ouvrages courront grand risque de passer inaperçus; mais s'il ose enfermer dans le même cadre un gaillard nu comme l'antique et une femme du monde vêtue à la mode de 1869, le mélange détone comme un coup de pistolet. Le nu, pris en lui-même, n'a rien de choquant; c'est une abstraction admise de tout temps; nul esprit cultivé ne refuse à l'artiste le droit de représenter la figure humaine sans ces accessoires de toile, de laine ou de soie qui spécifient une époque ou une condition sociale. Peindre le nu, c'est tout simplement éliminer la richesse, la misère et mille

circonstances indifférentes au grand art; c'est transporter la scène dans une sphère plus haute que la vie réelle, nous ouvrir un pays où il n'existe ni tailleurs, ni corsetières, ni bottiers. C'est une convention que le spectateur admet sans discuter, parce qu'il y trouve son profit, le nu étant plus beau que pas une autre étoffe; mais, une fois le marché conclu, il n'y a plus à s'en dédire, et celui qui nous l'a proposé ne saurait y manquer sans impertinence. Vous plaît-il de nous peindre un meurtrier poursuivi par les remords? Libre à vous de le faire aussi nu que le *Gladiateur*; si vous habillez les remords en gendarmes, vous commettez une indigne caricature. Les personnages épiques de l'histoire moderne pouvaient être et ont été représentés dans le costume élémentaire des dieux; un Napoléon 1er ne vous choquerait pas dans l'uniforme d'Achille; s'il donnait le bras à Marie-Louise en toilette, si les douze maréchaux en grande tenue faisaient cercle autour de lui, votre esprit se révolterait sans savoir pourquoi, par un vague instinct de la convention violée. M. Lambron avait le droit de nous montrer l'Amour taquinant le veuvage, et de déshabiller un éphèbe de vingt ans en présence d'une jeune femme légèrement voilée de noir. Il pouvait à son choix agenouiller un petit monsieur bien mis aux pieds de la veuve X..., qui paraît aisément consolable; mais ce sans-culotte de vingt ans courant les rues derrière une jeune dame de nos jours irrite la logique des yeux, et l'on cherche malgré soi dans tous les coins du tableau le tricorne d'un sergent de ville. Je me suis étendu longuement sur une œuvre qui mérite à peine deux lignes; c'est que la question soulevée par M. Lambron voulait être discutée.

Rien à dire de bien nouveau sur M. Hébert; il est dans la force de son talent, au midi de sa journée. Ses qualités natives et acquises, le goût, la grâce, le sentiment, semblent couler de source. Le climat de Rome a guéri cette morbidesse excessive qu'on blâmait dans ses tableaux datés de Paris. Jamais M. Hébert n'a paru plus absolument lui-même, c'est-à-dire plus tendre et plus ardent à la fois. La *Lavandara* surtout donne la mesure exacte de ce maître sans aïeux et sans enfans, né de lui-même en pleine école, et qui ne saurait faire école, car il mêle des tons d'âme à ses tons de palette, et son âme n'appartient qu'à lui. M. Lévy cherche encore sa voie, et la cherchera longtemps, je le crains. C'est un esprit distingué, délicat, mais indécis et plus souple que vigoureux. On le voit ballotté, flottant entre l'observation et la rêverie, allant de la nature, qu'il connaît bien, à je ne sais quel idéal rêvé et indéfini. Dans ses œuvres de genre historique, il marie volontiers le réel au convenu, le vrai dessin à la fadaise quintessenciée, la couleur franche à la poudre de riz. Dans la décoration, lorsqu'il pourrait

donner carrière à l'élément *génial* de son esprit, il est retenu par des scrupules; il se cramponne au modèle, il copie des articulations et des muscles qui ne sont pas toujours heureusement choisis; la mièvrerie n'est point la grâce, la maigreur et l'élégance sont deux. M. Voillemot, qui s'est fait un certain nom comme décorateur en dehors des concours officiels, a voulu frapper un grand coup; sa *Velléda* représente un effort louable. Le succès, comme il arrive souvent, n'a répondu qu'à demi. Si cette pâle et austère figure de la druidesse commande l'attention, elle se défend mal contre un examen sérieux; le modelé paraît un peu vide, l'attache du col est faible, il y a de la rondeur et de la mollesse dans tous les nus, l'insuffisance des études premières se trahit en maint endroit; cependant le mérite et le progrès sont hors de doute. M. Feyen-Perrin n'a rien gagné, ce me semble; il a plutôt perdu. Son allégorie de la *Voie lactée* représente un chapelet de grosses filles rougeâtres et martelées dans un ciel noir. Cela n'est point la voie lactée, et cela n'est pas beau du tout. J'en suis désolé pour l'artiste, qui lutte depuis longtemps avec un vrai courage, et qui ne manque pas de certains dons naturels; la direction lui a manqué trop tôt. Dans l'atelier d'un vrai maître, je ne dis pas d'un Louis David, mais simplement d'un Drolling, M. Feyen-Perrin serait devenu quelque chose. Y a-t-il encore des ateliers d'enseignement à Paris? J'ai peur que non : le mètre de terrain coûte si cher depuis les merveilles de M. Haussmann que les restaurans seuls et les cafés peuvent louer un emplacement un peu vaste. L'Europe saura dans vingt ans ce que la transformation de Paris nous a coûté de génie et de gloire. L'*Apollon exterminateur* de M. Luc Olivier-Merson ressemble plus à un modèle couché qu'à un dieu; mais c'est l'ouvrage d'un bon débutant qui aura peut-être dans trois mois le prix de Rome. M. Tony Faivre a exposé un joli plafond, frais et coquet, qui représente les *Premières heures du jour*.

IV.

Le portrait est un terrain neutre où les peintres d'histoire coudoient les peintres de genre. Les uns viennent s'y reposer, les autres y arrivent par un louable effort. Quant aux paysagistes, ils n'y paraissent guère, et pour cause : sauf une ou deux exceptions, tous les paysagistes du jour sont de pauvres dessinateurs; ni M. Corot, ni M. Daubigny, quels que soient leurs autres mérites, ne sauraient pourtraire une servante d'auberge. Le paysage, non certes celui qu'on admire chez Nicolas Poussin, mais celui dont les Parisiens se contentent aujourd'hui, est œuvre de sentiment, de goût, de cou-

leur et de cuisine. L'homme qui fixe sur la toile une impression, un aspect de la campagne, un effet de soleil, de brouillard ou de lune, obtiendra son brevet de paysagiste haut la main, s'il est coloriste passable et cuisinier excellent. Il importe que la facture de son tableau satisfasse les experts; quant au dessin, il n'en est plus question depuis une vingtaine d'années; je me ferais lapider, si j'imprimais ici que tous les peintres sans exception devraient débuter longuement et patiemment par l'étude du nu. Donc laissons les paysagistes en dehors de l'enseignement classique, et disons qu'un dessinateur assez savant pour attaquer la figure humaine dans ses proportions naturelles est peintre d'histoire, qu'un artiste assez habile pour la représenter en petit, sans fautes d'orthographe trop scandaleuses, est peintre de genre, et que l'art du portrait se place entre le genre et l'histoire, étant un peu plus difficile que l'un et infiniment plus facile que l'autre.

Une Vénus mal modelée, un Ganymède mal bâti, sont choses intolérables; ni le charme de la couleur ni le mérite de la composition ne sauraient racheter les défauts de la forme dans le grand art, où la forme est tout. Il est des accommodemens avec la peinture de genre; la figure y tient moins de place, elle y a moins d'importance, elle y est généralement vêtue, et l'habit économise les trois quarts du dessin. Un portrait de dimension naturelle tient au grand art par la tête et les mains, au genre par tout le reste. Ajoutez qu'une tête est plus facile à dessiner qu'un torse, et la physionomie, ce vêtement impalpable de la face humaine, favorise souvent l'escamotage du modelé. Qu'un portrait soit frappant, vivant, brillant, d'une couleur heureuse et fraîche, le spectateur se contente à ce prix, sans chicaner l'artiste sur l'à-peu-près et le lâché du dessin. La postérité y fera plus de façons, elle enverra au grenier les portraits simplement agréables, ou, s'ils représentent un homme célèbre, elle les cataloguera au bureau des renseignemens; mais qui est-ce qui pense à la postérité parmi nous? L'important n'est-il pas de plaire aux contemporains et de faire fortune? Si le public est admis à comparer un portrait amusant, vif, frais, lestement enlevé, couvert encore du duvet de la pêche, et une œuvre savante, étudiée, creusée à fond, fatiguée au besoin par l'obstination de l'homme qui sacrifie les agrémens futiles aux mérites solides, tous les éloges sont acquis d'avance au talent superficiel.

Plusieurs peintres d'histoire ont exposé des portraits, et rien que des portraits cette année; M. Baudry en a un, M. Lehmann, M. Cabanel et M. Giacomotti chacun deux. M. Jules Lefebvre n'a pas eu le temps d'achever une vaste décoration qui aurait confirmé, je le crois, son succès de l'année dernière; il ne nous montre qu'un por-

trait de femme très étudié, très voulu, tout à fait particulier, d'une beauté étrange et fascinatrice, mais un peu sec dans l'exécution. M. Cabanel et M. Giacomotti pècheraient plutôt par mollesse, surtout dans leurs grandes toiles, où il y a du goût et de la grâce, mais qui manquent de fermeté.

Le *Charles Garnier* de M. Baudry est une lettre à l'adresse de la postérité : non-seulement cela vit, mais cela vivra. L'œuvre est forte, intime, profonde, deux fois personnelle: elle a jailli pour ainsi dire de la collaboration d'un modèle et d'un artiste qui ont vécu leur vie ensemble et n'ont point de secrets l'un pour l'autre. Tous les portraits des hommes marquans devraient être traités ainsi, les séances de pose n'étant qu'une récapitulation, un résumé de mille observations antérieures. Celui qui va s'asseoir dans l'atelier d'un inconnu et lui dit : Voulez-vous me peindre en huit jours? est un sot. M. Ingres répondait en pareil cas : Je vous peindrai dans une séance, si vous voulez, mais commençons par devenir vieux amis. Le portrait de M. Garnier, s'il arrache un cri d'admiration aux artistes, étonne un peu le gros public. J'ai entendu les visiteurs du dimanche se dire entre eux : Quel est donc celui-là? un sauvage? un homme de l'ancien temps? Pour sûr, il n'est pas d'ici. — Non, bonnes gens, il n'est ni de notre pays ni de notre temps; c'est un Florentin du XVIe siècle, et son œuvre le dit aussi éloquemment que son visage. Le nouvel Opéra, avec ses formes, ses couleurs, ses marbres, ses métaux et tout ce brio de choses étranges, éclatantes, inouies, ne pouvait pas sortir d'un cerveau parisien: c'est l'œuvre d'un homme unique fait exprès pour dévulgariser votre nouveau Paris.

J'arrive sans plus de transition au portrait de M. Haussmann. Ce n'est pas le meilleur que M. Henri Lehmann ait exposé, il s'en faut. Admettons même qu'il arrive en soixantième ligne parmi les cent portraits de cette dimension que l'artiste nous a donnés depuis sa sortie de l'école. Ce qui importe à la critique n'est pas d'enregistrer l'échec tout relatif d'un talent supérieur, c'est de l'expliquer au public et à l'artiste lui-même. Après comme avant cette erreur, M. Henri Lehmann restera le plus intelligent, le plus instruit, le plus curieux, le plus inquiet, le plus passionné des peintres contemporains, le plus expert dans les choses de l'art et dans la connaissance de la nature, le plus ouvert aux idées d'autrui, le plus fertile en aperçus individuels : pas un homme vivant ne s'est fait un horizon plus large; mais il a manqué M. Haussmann, au moins dans une certaine mesure, et tout le monde en convient, même lui. D'où vient? pourquoi? comment? Justement parce que M. Lehmann est un très savant peintre d'histoire, très difficile à contenter et sévère à lui-même comme on ne l'est guère aujourd'hui. La tête du préfet,

telle quelle, lui présentait une surface modelée; il a voulu l'interpréter à fond, sans rien omettre; il a manié, remanié, retouché son œuvre à outrance, soutenu et peut-être même aveuglé dans ce travail ingrat par l'espérance d'atteindre au vrai dessin, et la recherche des mérites supérieurs lui a fait sacrifier les secondaires. Rien ne vivra en peinture que ce qui est dessiné, comme rien ne durera dans les lettres que ce qui est écrit; mais l'écrivain pourrait-il remanier incessamment son style sans lui ôter la jeunesse et la fraîcheur? Non; ce n'est pas en vain qu'on reproche à certains écrits de sentir l'huile. La même loi se vérifie en peinture, et souvent une œuvre magistrale se flétrit, s'ardoise et s'attriste en raison de l'effort qu'on y dépense. M. Lehmann a tort lorsqu'il efface le charme et le velouté d'un portrait; mais il y laisse des qualités du plus haut prix qu'il ne faudrait pas méconnaître. Si vous mettiez son *baron Haussmann* en parallèle avec une de ces œuvres faciles qui ont la beauté du diable et rien de plus, il répondrait probablement : Mais mon *baron Haussmann* a été aussi frais et aussi riant que cela; il ne tenait qu'à moi de le laisser à l'état d'ébauche. Son portrait de *M. Pelletier* prouve qu'il n'a pas tort de poursuivre le beau dessin à tout prix ; ici, non-seulement les qualités supérieures ont répondu à l'appel; mais le succès, qui est entier, n'a coûté aucun sacrifice.

M. Édouard Dubufe, après avoir été longtemps le peintre agréable et brillant de nos belles contemporaines, s'est mis un jour en tête de prouver qu'il pouvait mieux faire, et que deux hommes ne lui faisaient pas peur. Le succès l'a suivi dans cette nouvelle carrière, et il y a gagné un redoublement d'estime. Peu d'artistes en notre temps sont capables de quitter le certain pour l'incertain, de recommencer un début à l'âge où les lauriers deviennent un oreiller commode. Les portraits d'homme que M. Dubufe nous présente aujourd'hui sont traités d'une main sûre. Si l'individualité de l'artiste y est moins fortement accusée que celle des modèles, les œuvres n'en ont pas moins une valeur incontestable; les qualités du dessinateur et du peintre s'y combinent à moyenne dose dans une excellente proportion.

Il y a moins de savoir et de goût dans le portrait de *M. Lencpveu*, par M. Machard, mais les défauts de la jeunesse y sont couverts par un débordement de qualités jeunes et brillantes. Malheureusement la couleur un peu étuvée ne répond pas à la fougue du dessin. Chez M. Carolus Duran, la couleur étincelle, pétille, éclate. C'est un feu d'artifice que le portrait de *Mme D.* La figure en pied est d'un aspect noble et d'un mouvement très distingué; le morceau principal, la tête, n'est pas suffisamment dessiné. La robe, le gant, tous les détails qui relèvent de la nature morte, sont irréprocha-

bles; mais on se demande si l'artiste possède assez la nature vivante. Quand on se reporte à la grande gouache du *Christ mort* qu'il a exposée sous le vestibule, on se confirme dans l'idée que le dessin est son côté faible; il lui reste beaucoup à apprendre en tête-à-tête avec le nu.

M. Adolphe Leleux, qui expiait dans un injuste oubli le tort d'avoir été trop tôt célèbre, se relève brillamment par deux portraits. La face d'homme est excellente de tout point; peut-être a-t-il un peu exagéré dans son portrait de femme le moelleux et le *flou* de cette jolie tête poudrée avant l'âge par un caprice de la nature. M. Chaplin n'a jamais été plus riant et plus frais que cette année. Mlle Cécile Ferrère a un *Prince des Asturies* très vivant, et une *Dormeuse* que M. Chaplin pourrait signer sans se compromettre. Je ne sais si la *Femme arrangeant des fleurs* est un portrait; si oui, il faudra le compter parmi les meilleurs de M. Pérignon. La couleur en est un peu triste, mais quel goût dans tout l'arrangement! La *Comtesse* ***, par M. Léon Glaize, serait un excellent morceau, si cette peinture claire et lumineuse avait un peu plus de relief. M. Lemonnier, un nouveau-venu, si je ne me trompe, débute par un excellent portrait d'homme, et M. Quesnet révèle un certain sentiment du grand dessin. Le premier est élève de M. Vetter et le second de M. Lamothe. C'est l'enseignement de M. Léon Cogniet qui semble avoir produit la plus abondante récolte de jeunes talens. *L'abbé Rogerson*, de M. Gaillard, et sa tête de femme, traitée dans un style qui rappelle un peu les primitifs, le portrait jaune de M. Piot, le portrait rouge de M. Cot, les deux têtes d'homme de Mme Félicie Schneider, qui ne dépareraient nullement l'œuvre de son vénéré maître, — voilà les fruits nouveaux et excellens d'une méthode que l'officiel exile de ses écoles. Mlle Nélie Jacquemart, qui s'était fait connaître l'an dernier par un bien beau portrait de jeune fille, vient d'affirmer sa réputation et sans doute de décider sa fortune. Son ministre de l'instruction publique attire et retient l'attention par une abondance de vie, un éclat de ressemblance, un luxe de physionomie. C'est bien l'homme : charpente solide et franchement plébéienne, muscles de lutteur, esprit actif jusqu'à l'inquiétude, âme tendre jusqu'à la faiblesse. Si le dessin de Mlle Jacquemart n'a rien de magistral, son intelligence du modèle est digne de tous les éloges. La jeune artiste a d'ailleurs la palette heureuse; sa peinture est fraîche, riante et d'un ragoût exquis.

V.

Le seul dénombrement des tableaux de genre qui s'exposent chaque année formerait un volume de deux à trois cents pages. Il

est même impossible de citer toutes les œuvres de mérite moyen, car elles surabondent, le genre étant depuis vingt ans une spécialité parisienne, j'allais dire une variété de l'article-Paris. Le rôle de la critique se réduit forcément à noter les ouvrages hors ligne, à saluer les hommes nouveaux, à montrer la vraie route à quelques talens qui s'égarent.

Le *Grand Pardon* de M. Breton et ses *Mauvaises Herbes*, le *Marchand ambulant* de M. Gérome et son *Harem en promenade*, sont quatre ouvrages de grand prix; mais qui n'indiquent pas une évolution nouvelle dans le talent des auteurs. On sait que M. Breton excelle à entasser dans une fête champêtre tout un monde de types vrais, de physionomies vivantes, de costumes exacts, et que l'importance et le dessin de ces compositions les rangent immédiatement à la suite de la peinture d'histoire. Dans le tableau voisin, le mouvement de l'homme qui brûle les herbes au bout de sa fourche a plus de grandeur et de noblesse qu'on n'en remarque à l'ordinaire chez le paysan de chez nous; mais ce n'est pas la première fois que M. Jules Breton introduit dans les actes de la vie champêtre l'élément poétique, grandiose et presque biblique. Le grand tableau de M. Gérome, ce harem en bateau qui longe les côtes de la Mer-Rouge, les oiseaux féminins dans la cage, l'eunuque armé du parapluie, le maître fumant son chibouk, la poésie de l'heure tardive, le paysage mystérieux qui s'estompe sur la côte voisine, la finesse des tons gris qui voilent tout en laissant tout voir, cette eau, ce ciel, ces types, ont le charme tout particulier d'une chose exotique rapportée avec soin, sans accident ni cassure; mais M. Gérome a déjà fait aussi bien dans le même genre. Sa petite toile est remplie à moitié par des détails de nature morte dont la perfection distance tous les spécialistes, messieurs les peintres ordinaires du satin, de la nacre et de l'acier damasquiné. Et l'homme! Quelle admirable ouverture de bouche! On voit les cris arabes qui en sortent par aspirations gutturales. Les chiens, les bâtimens, la foule, une vraie foule condensée dans quelques centimètres de toile, tout cela vit et palpite, mais sans nous rien apprendre de nouveau sur M. Gérome. J'ai vu la semaine dernière un *Marchand de tapis* du même artiste qui valait ce marchand d'habits. La *Halte* et la *Fantasia* de M. Fromentin sont ses tableaux les plus brillans et les plus inimitables; mais n'est-ce pas un peu ce qu'on pense chaque année devant l'exposition de M. Fromentin?

J'en dirais volontiers autant des derniers ouvrages de M. Comte, de M. G.-R. Boulanger, de M. Toulmouche. Rien d'aussi spirituel que les *petits cochons* dansant pour égayer Louis XI, sinon dix autres œuvres aussi spirituelles et aussi précieusement peintes par M. Comte lui-même. M. G.-R. Boulanger, dans deux petites toiles

de prix, met en lumière les deux côtés les plus brillans de son talent : il a la note algérienne et la note antique; mais il comprend et rend surtout avec bonheur les sujets simples et familiers, les scènes de mœurs intimes. Son *Conteur arabe* est parfait en ce sens, et la *Promenade à Pompéi* excellente. M. Brion n'est pas inférieur à lui-même dans le *Mariage protestant en Alsace;* mais il n'a fait aucun progrès. Peut-être même sa couleur est-elle devenue moins sympathique aux yeux en voulant être plus riche. M. Toulmouche poursuit sa route en compagnie des plus jolies, des plus mignonnes et des plus fraîches Parisiennes; M. Saintin marche derrière lui à quelque distance; M. Sain exploite une mine de bon dessin et de couleur chaude qu'il a découverte à Capri. M. Tissot n'a pas fini de dépenser son esprit et son goût à des compositions distinguées, mais où tous les détails affectent une égale importance et se logent au même plan, sans que les têtes puissent se croire mieux dessinées que les meubles, les feuilles ou les assiettes. M. Ranvier, comme toujours, étale un coloris délicieux sur un dessin des plus médiocres; M. Brandon effleure d'une touche piquante et hardie des sujets où l'observation frise la caricature; M. Édouard de Beaumont applique la facture la plus délicate à des conceptions trop ingénieuses parfois; M. Hector Leroux enveloppe l'art néo-grec dans une sorte de sentimentalité moderne, et M. Lecomte-Dunouy poursuit le même idéal que M. Leroux. M. Firmin Girard, dans son tableau intitulé *une Maladresse,* a l'air d'un homme que les lauriers de M. Caraud empêchent de dormir; son autre composition, *Surpris par l'orage,* tombe dans la grosse charge. M. Jundt, qui ne craint pas le mot pour rire, est aussi spirituel que jamais. Son tableau intitulé : *Iles du Rhin,* nous montre deux paysannes effarées par la rencontre de deux chevreuils : beaucoup de grâce, une demi-couleur charmante; la brume et les roseaux dissimulent fort à propos l'insuffisance du dessin. M. Regamey, qui a gagné une médaille en chiffonnant les lourds manteaux de la cavalerie, revient encore à ses manteaux. M. Tournemine, ami des flamans roses et des éléphans énormes, s'est donné le plaisir de harnacher ses puissans modèles : il nous montre des éléphans de gala dans leurs plus beaux atours. M. Viger cultive toujours avec succès l'archéologie intime de 1810. Ces souvenirs d'une précision savante et parfois puérile exhalent un parfum de fleur fanée qui doit faire pâmer les survivans de l'époque. Pour nous qui sommes les vivans, il serait temps peut-être que M. Viger essayât d'une couleur plus moderne et d'un faire moins sec. On n'a que trop copié depuis vingt ans les erreurs et les ridicules du premier empire. Les tableaux de M. Viger, tels qu'ils sont, méritent la médaille de Sainte-Hélène; un peu plus de chaleur et de vie leur permettrait d'en disputer une autre. M. Chenu, bon

peintre lyonnais, se cantonne dans la neige, où il a remporté sa première victoire; on serait curieux de le voir en plein champ, par un beau soleil d'été. M. Reynaud a pris de la vigueur et de la solidité; il recommence supérieurement ses premiers tableaux: peut être ferait-il mieux d'en essayer d'autres. N'est-ce donc pas assez que les théâtres de Paris, ayant l'Europe entière à régaler, donnent trois cents représentations du même ouvrage? La clientèle de nos peintres, qui va croissant de jour en jour, nous condamnera-t-elle à revoir le même tableau tous les ans?

M. Pils n'a pas révélé de qualités nouvelles dans son *Retour d'une battue*. L'œuvre est plus importante par les dimensions que par la valeur intrinsèque. M. Guillaumet vise à la peinture d'histoire dans son tableau de la *Famine arabe*, mais le dessin des nus?... L'*Inondation* de M. Leullier est strictement aussi intéressante qu'un mélodrame du vieux boulevard, écrit par quelque élève de Bouchardy. On abuse des grandes toiles, parce qu'il faut forcer l'attention, coûte que coûte; la sagesse serait de peindre la figure humaine au quart de sa mesure naturelle quand on n'est pas au moins de la force de M. Bouguereau. Voyez M. J.-F. Millet, un maître homme pourtant, et pétri de qualités supérieures. Sa *Leçon de tricot* serait peut-être excellente, et assurément tolérable sur une toile d'un pied carré. L'insuffisance d'une si grande ébauche fait mal à voir; les paysannes paraissent bouffies, presque décomposées; la face de la petite fille n'est qu'une énorme engelure. Le *Lanjuinais* de M. Muller est conçu dans une dimension exactement appropriée à l'importance du sujet; l'œuvre paraît vivante et dramatique; il n'y manque qu'un certain je ne sais quoi, ou plutôt je sais bien quoi, qui est la passion de l'art chez l'artiste. On sent qu'on a devant soi l'œuvre d'un habile homme; on n'est pas persuadé qu'il croie à ce qu'il fait, ni qu'il aime son propre ouvrage; une sorte de scepticisme ou de détachement amollit l'impression, et gâte tout.

Les deux tableaux de Mme Henriette Browne, mais surtout le plus petit, nous prouvent que l'élégante artiste a profité de son voyage en Orient. Cet intérieur d'un *Tribunal à Damas* est composé avec plus d'art et d'originalité que pas un des ouvrages précédens de Mme H. Browne; la vie turque y est bien observée et bien peinte. Ces petits personnages accroupis sur leur divan dans une vaste salle nue, cet appareil familier, mais non sans grandeur, ce calme, cette naïveté, ces colorations vives sur un fond neutre, c'est tout un monde saisi au vol. M. Mouchot, qui possède l'Orient à fond, est allé à Rome tout exprès pour renouveler son répertoire : heureux voyage pour l'artiste et pour nous; ses *Ruines de l'Arc de Titus* animées par un chariot attelé de buffles et par quelques paysans du voisinage valent bien le *Bazar aux tapis*. M. Belly s'est surpassé,

à mon avis, dans son tableau d'une *Fête au Caire :* le mouvement, l'observation, la couleur, tout est progrès dans cette œuvre forte et condensée. M. Protais se représente lui-même au premier plan de son tableau le *Percement d'une route*, en uniforme de capitaine. A la prochaine exposition, il aura le droit de prendre une épaulette à gros grains, car il vient de monter en grade. Ses deux derniers ouvrages, et surtout celui que je viens de citer, attestent un sentiment plus net de la nature, un art plus consommé dans la composition, un surcroît de variété, de vérité et de vie.

J'omets sans doute injustement plus de cinquante tableaux estimables, mais qu'y faire? On ne s'entendrait plus ici bas, si les trompes sonnaient l'hallali chaque fois qu'on force un lapin. Mieux vaut sacrifier quelques demi-talens et donner aux hommes nouveaux le relief qu'ils méritent. M. James Bertrand vient de faire un grand pas, il s'est tiré du pair, et tout ce qu'il produira désormais est recommandé par avance à l'attention et à la sévérité de la critique. Dans *la Mort de Virginie*, la précoce maturité du savoir ne nuit point aux grâces naïves et aux aimables suavités de la jeunesse. Ce beau corps roulé par la vague, mais chaste jusque dans la mort, comme la *Sainte Cécile* de Maderne, cet ajustement coquet, simple, heureux, demi-français, demi-créole, le petit pied dans son bas à jour, la souplesse des membres que la vie abandonne à peine, tout ce qui se voit et tout ce qui se devine fait de cette Virginie une apparition charmante.

Tambour battant, M. Detaille accourt au pas militaire sous les drapeaux de M. Meissonier. On dit qu'il a vingt ans, ce jeune homme; où n'arrivera-t-il point, s'il continue? Il a l'esprit, il a la verve, il sait les secrets de son art comme un maître, il connaît les mouvemens, les mœurs, les grimaces du troupier comme un vieux colonel; bon paysagiste d'ailleurs et nullement embarrassé de loger ses figures en bon air, sur un terrain solide, à l'ombre de vrais arbres. Son *Souvenir du camp de Saint-Maur* est le coup d'essai d'un jeune Cid, ni plus ni moins. M. Meissonier, quoiqu'il soit jeune encore et dans toute la verdeur de son talent, a la rare fortune d'assister tout vivant au partage de sa succession. Vous verrez que sa défroque enrichira dix peintres sans qu'il soit lui-même obligé d'aller tout nu dans les rues. Chacune de ses qualités, et Dieu sait s'il en a, suffit à mettre un jeune artiste en vue. J'en pourrais citer vingt qui ont tiré pied ou aile de M. Meissonier, qui d'ailleurs a toujours bon pied et un rude coup d'aile.

A la suite de M. Detaille, — ce qui ne veut pas dire après lui, — voici M. Vibert, M. Zamacoïs, M. Worms, qui, ensemble ou séparément, marchent sur les traces du maître. M. Vibert était peintre

d'histoire, il l'est encore, et cela se voit. Son éducation l'avait fortement outillé pour tout entreprendre, et le jour où il lui a plu de se naturaliser Flamand, il n'a pas été un Flamand à la douzaine. Le petit tableau qu'il intitule : *Matin des noces* ne doit rien à personne, et pourtant il rappelle par le goût, par le savoir et par l'esprit l'*Homme à sa fenêtre*, un incomparable chef-d'œuvre. La *Dîme* ne vaut pas beaucoup moins, et M. Zamacoïs vaut presque M. Vibert, et M. Worms peut rivaliser avec M. Zamacoïs, et M. Berne-Bellecour avec son *Sonnet* et son *Désarçonné* marche sur les talons de M. Worms. Nous avons là toute une veine de talens jeunes, vifs, spirituels, originaux, qui ont eu l'excellente idée de se mettre à bonne école. M. Meissonier doit applaudir à leur succès, qui ne fait aucun tort à sa gloire.

VI.

M. le maréchal Vaillant disait l'année dernière à la distribution du 13 août : « Autrefois la peinture de paysage ne présentait guère qu'un intérêt décoratif; même dans les majestueuses compositions du Poussin, il n'apparaît que comme un cadre magnifique aux faits et gestes de l'homme, du philosophe, du héros. S'inspirant de Jean-Jacques, de Bernardin de Saint-Pierre, et venant après eux, le paysage moderne a pris une valeur d'expression indépendante de la présence de l'homme. » On aurait pu se dispenser d'apprendre à nos jeunes artistes que Rembrandt, Ruysdaël, Berghem et Claude Lorrain se sont inspirés de Jean-Jacques et de Bernardin de Saint-Pierre; mais on ne devrait jamais se lasser de leur dire que la poésie du paysage, les impressions fugitives, la tristesse et la joie exprimées par le mouvement des terrains et le feuillé des chênes, n'ont qu'une valeur secondaire, si les arbres et les terrains ne sont dessinés comme il faut. Nous sommes empoisonnés de prétendus poètes à l'huile, qui tous, ou presque tous, ignorent l'orthographe des arts plastiques. Lorsqu'ils se rachètent par un mérite transcendant, comme M. Corot ou M. Daubigny, non-seulement on leur pardonne, mais on les admire, en regrettant qu'ils ne soient pas complets. Pour ceux qui apportent dans le paysage cette fausse rusticité, cette ignorance maniérée qu'on admirait en 1848 dans les poésies de M. Pierre Dupont, ils devraient être découragés avec un soin persévérant par les protestations de la critique, l'incompétence du ministère étant aussi notoire que celle du bourgeois.

J'ose même affirmer que l'administration des Beaux-Arts est responsable d'un changement qui s'est fait dans les mœurs depuis une douzaine d'années.

En 1857, si j'en crois certain document dont la sincérité m'est bien prouvée, les paysagistes sans dessin ne vendaient pas leur peinture ou s'en défaisaient à vil prix. Une critique paradoxale les portait aux nues, et certaine fraction du public ne leur refusait pas la louange courante; un compliment ne coûte rien. On s'extasiait volontiers sur les brumes de celui-ci, les empâtemens de celui-là; on commençait même à dénigrer les grands dessinateurs, comme M. Alexandre Desgoffe, au profit de cette école de Barbizon qui improvise un faiseur de pochades en dix-huit mois; mais personne ne se souciait d'accrocher pour toujours dans une galerie ces prétendus chefs-d'œuvre qui sont des déjeuners de soleil. L'amateur recherchait de préférence les ouvrages nourris de qualités solides, ceux qu'on revoit toujours avec plaisir, parce que le peintre y a beaucoup mis et qu'il y reste toujours des découvertes à faire. Le paysage dessiné, consciencieux, savant, tenait le haut du pavé, sans toutefois enrichir son homme, car, il faut l'avouer, les Desgoffe, les Paul Flandrin, les Aligny, les Lanoue, sacrifiaient au dessin la couleur et le charme, et jetaient dans la circulation des œuvres pétrifiées, aussi tristes que bonnes et belles. Nous avions perdu le secret de Marilhat, le Claude Lorrain du XIXe siècle, qui sut être à la fois grand coloriste et dessinateur sans défaut. L'Académie des Beaux-Arts attendait un Marilhat nouveau pour lui ouvrir ses portes et rendre au paysage un honneur qui lui est légitimement dû.

Dans cet état de choses, l'administration, qui touche à tout et qui peut tout, avait un beau rôle à jouer. Sans recommencer les rigueurs inutiles et parfois injustes du régime précédent, sans expulser du Salon les révolutionnaires qui érigeaient en principe la décadence du paysage, elle devait favoriser ouvertement et classer en première ligne les disciples du grand art, ceux qui se sont exercés par dix ans de labeur assidu à modeler un arbre ou un terrain comme M. Ingres modelait un torse, sauf à leur rappeler que le beau n'exclut point l'agréable, et qu'on peut éveiller l'admiration sans renoncer à plaire. Voilà le plan qui s'imposait à l'administration, si les destins de l'art français avaient été commis à des esprits fermes, dévoués au bien, plus soucieux de notre gloire que de leur popularité. Qu'a-t-on fait? On a répandu sans mesure, sans discernement, sans parti-pris, une pluie de récompenses uniformes qui placent une ébauche agréable au même plan qu'un tableau d'histoire; on a donné une sanction officielle aux engouemens de la mode et induit en erreur le public ignorant, futile et moutonnier. Un brouillard surpris dans les saules, un soupir de la brise happé au vol, sont devenus des œuvres aussi considérables qu'une Antiope

ou un Orphée; le ministère a rendu des hommages si pompeux aux raclures de palette appliquées sur un carré de toile, que le public, toujours enclin à juger les choses sur l'étiquette, prend aujourd'hui les pochades au sérieux et paie l'informe au poids de l'or.

Ma conscience soulagée par cette digression, il ne me reste plus qu'à constater le succès persistant de la nouvelle école. M. Corot est toujours le plus aimable, le plus délicat, le plus vaporeux des coloristes. M. Daubigny, quoiqu'il mette trop d'encre dans ses *mares* et pas assez d'air dans ses *vergers*, est encore le roi des réalistes; il a le génie du terre-à-terre et possède toutes les qualités secondaires de son art au suprême degré. M. Chintreuil nage avec beaucoup de grâce et de vivacité dans un filet de couleur aigrelette; M. Lavieille est sincère, M. Charles Leroux est hardi, large et parfois vigoureux. M. Busson peint bien, M. Bernier se développe et se corse; M. Saint-François excelle dans le fantastique; M. Léon Flahaut vient d'exposer un excellent paysage sur deux; la *Vue de la cathédrale de Chartres*, par M. van Elven, est remarquable; M. Japy étale un talent jeune et nerveux sur une toile peut-être un peu trop grande.

Les mâles âpretés de M. Harpignies, la bonhomie intelligente de M. Hanoteau, la finesse de M. Lansyer, la fraîcheur de M. Masure, la verve de M. César de Cock, le procédé savant de M. Appian, méritent une mention élogieuse. M. Courbet n'est pas dans son beau cette année; mais M. Gustave Doré a deux paysages raisonnables, d'une bonne fabrication, tout farcis de mérites ordinaires. Le talent si personnel et si original de M. Penguilly L'haridon s'est enfermé dans deux petites marines, et il y a fait merveille. Parmi les derniers ouvrages du vaillant et regretté Paul Huet, il faut citer en première ligne la *Grève d'Houlgate*, une ébauche pleine de vivacité, d'éclat et de grandeur. M. Fabius Brest a deux bons paysages d'Orient, dont une marine remarquable; le *Soleil couchant* de M. Émile Breton et son *Effet de neige la nuit* attestent un sensible progrès. J'ai remarqué certain tableau des bords de la Marne, qu'on pourrait prendre pour un Corot plus vif et plus dessiné; l'auteur est un jeune Espagnol inconnu à Paris, si je ne me trompe; il se nomme Martin Rico. Le *Mont-Blanc* de M. Français représente un effort considérable et un savoir immense; mais combien il est difficile de faire un panorama qui soit un tableau! M. Français est un des derniers représentans du beau dessin dans le paysage moderne; il faut le mettre à part avec M. Bellel, M. de Curzon, M. Jules Didier et quelques autres dont la liste ne serait pas bien longue. La *Vue prise sur la côte de Sorrente*, par M. de Curzon, est aussi avenante par la couleur que satisfaisante par l'ampleur et la

beauté du dessin. Sous le titre modeste de *Derniers beaux jours, effet d'automne*, M. Bellel nous donne une vaste et noble composition où les terrains, les rochers, les arbres et le ciel concourent à un effet de grandeur sereine et bienveillante. C'est la nature traitée avec une indépendance magistrale par un dessinateur qui la sait et qui l'aime.

Les *Piqueurs de bœufs* de M. Didier, qui ne déshonoreraient point un peintre d'histoire, nous promettent un animalier hors ligne. M. Schreyer et M. Otto von Thoren hérissent les chevaux hongrois et valaques avec leur verve accoutumée; M. van Marcke a le dessin large et vrai, ses bœufs sont vivans; un peu plus de finesse, et tout ira bien. M. Mélin est toujours le peintre sans rival de l'espèce canine depuis l'abdication de M. Jadin; cependant M. de Balleroy et dans un genre plus intime M. Claude sont véritablement peintres de chasse, et M. Cathelinaux expose des *terriers* bien souples et bien vifs. M. Palizzi, après une longue absence, reparaît entouré de moutons bondissans et de chèvres fantasques : c'est plaisir que d'aller aux champs derrière un berger de tant d'esprit. M. Lepic, qui gravait à vingt ans des eaux-fortes surprenantes, débute avec succès dans la peinture décorative. Son *Roi des Landes* a grande tournure, et le trophée de la chasse au loup fait un digne pendant.

Entre les peintres de la nature morte, la dispute du premier rang n'a jamais été si vive qu'aujourd'hui. Tandis que M. Blaise Desgoffe oppose la précision croissante de son dessin et le serré de sa facture à l'ampleur éclatante de M. Vollon, tandis que M. Brunner-Lacoste, M. Maisiat, M. Eugène Petit, livrent bataille à M. Philippe Rousseau sur le terrain de ses victoires, Mme Éléonore Escallier, très longtemps inconnue ou méconnue, se révèle par un succès. Elle a l'éclat, elle a la grâce, elle a la facture large et puissante, et par-dessus tout le reste elle dessine une fleur comme une figure, en artiste classique et en digne élève de Ziégler. Enfin dans un tout autre genre, mais sans sortir de la nature morte, un jeune homme inconnu, M. Servin, se montre observateur très fin, bon peintre et savant coloriste. Voyez le tableau bizarre qu'il intitule le *Puits de mon charcutier*.

L'exposition des dessins et des aquarelles permet à la plupart des peintres d'éluder le règlement en exposant quatre ouvrages au lieu de deux; aussi compte-t-elle plus de 750 numéros cette année. Nous y retrouverions, en cherchant bien, tous les artistes que nous avons nommés, avec les mêmes qualités et les mêmes défauts. Je n'y veux signaler que les dessinateurs exclusifs qui n'exposent point de peintures à l'huile : M. Bida, le premier de tous; M. Paul Balze,

qui cherche obstinément un procédé de décoration impérissable dans la mosaïque à grands carreaux, et qui pourrait avoir gagné sa gageure; M. Tourny, observateur ingénieux, dessinateur excellent et maître passé dans le maniement si vif et si délicat de l'aquarelle; enfin M. Bellay, qui interprète avec un goût exquis et une patience admirables tous les maîtres de la fresque, hier Raphaël et Michel-Ange, aujourd'hui Léonard de Vinci.

La concurrence de la photographie n'a pas plus découragé les graveurs et les lithographes que la concurrence des chemins de fer n'a supprimé les chevaux. L'eau-forte est plus brillante que jamais: portraits d'après nature comme les *Deux Coquelin* de M. Gaucherel, études d'architecture comme cet admirable *Hôtel Jacques-Cœur* de M. Queyroy, études de gemmes et de joyaux comme les merveilles chalcographiques de M. Jacquemart, interprétations des maîtres morts et vivans par M. Flameng, M. Hédouin, M. Courtry, M. Veyrassat, M. Rajon; illustration des auteurs nationaux comme les *Six comédies de Molière* esquissées avec tant d'esprit par M. Hillemacher, l'eau-forte aborde tout et réussit dans tout. Le burin est moins actif, hélas! Combien d'années M. Henriquel a-t-il dû dépenser sur cette belle reproduction des *Disciples d'Emmaüs!* Voici *la Source* d'Ingres, par Calamatta; ni le peintre ni le graveur ne la verront exposée.

Le bois fait fureur, il ne fait pas toujours merveille; les exigences d'une production fébrile condamnent les meilleurs artistes à couper souvent au plus court. Cependant, si l'on comparait les gravures de cette exposition aux premiers numéros du *Magasin pittoresque*, on verrait quel progrès nous avons réalisé en trente ans.

Les lithographies exécutées par M. Bargue ne sont pas seulement excellentes; elles contiennent peut-être en germe la régénération de l'art français. Qui n'a vu les modèles de dessin qui empoisonnaient autrefois nos écoles, ces études aux deux crayons qui enseignaient le faux goût, la vulgarité, la platitude et la sottise à la jeunesse deux sexes? Un éditeur intelligent s'est mis en tête de remplacer ces misérables images par les plus belles copies de l'antique et les meilleurs dessins des maîtres : heureuse innovation, qui a coïncidé par fortune avec le bouleversement de notre école des Beaux-Arts.

EDMOND ABOUT.

LES SAISONS

I. — PREMIER SOLEIL.

Jeunes tous deux, elle charmante,
Ils erraient aux bois en hiver;
Sous sa voilette transparente
Luisaient ses yeux couleur de mer.

Dans la mousse et les feuilles sèches
Ils suivaient un étroit sentier,
Et sur leurs fronts pleuvaient les flèches
D'un soleil déjà printanier.

Pas une pousse verte encore
N'apparaissait dans le fourré;
Mais on voyait comme une aurore
D'avril dans le ciel bleu nacré.

L'oiseau pépiant sur la branche,
Les langueurs de l'air attiédi,
Le son des cloches du dimanche
Qu'apportait le vent du midi,

Tout ne formait qu'une harmonie...
Ils marchaient, et l'enivrement
De cette musique infinie
En eux pénétrait lentement.

Soudain pâlissante, alourdie,
Sa tête blonde s'inclina :
« Le soleil m'a presque étourdie, »
Fit-elle, et son corps frissonna.

Ses longs cils, comme une dentelle,
S'abaissèrent sur ses grands yeux.

« Ce n'est rien, poursuivons, dit-elle,
Je me sens forte, et je vais mieux... »

Sous la peau qui redevint rose
Le sang courut, son œil brilla,
Et sur sa bouche demi-close
Un sourire se réveilla.

Elle avait levé sa voilette,
Son sein tout ému palpitait;
Une senteur de violette
De son corsage ouvert montait...

Lui, rempli d'audaces nouvelles,
Fut tenté de mettre un baiser
Sur ces yeux aux claires prunelles...
Mais il s'arrêta sans oser.

Le baiser resta sur sa lèvre;
Il craignit de jeter d'abord
Cette note pleine de fièvre
Dans cet harmonieux accord,

Et sage, il sut avec délice
Savourer ce rare bonheur,
D'aspirer au bord du calice
Le parfum sans froisser la fleur.

II. — MYTHOLOGIE.

C'était au bois, en mars, et le merle sifflait.
Elle allait devant moi, délicate et mignonne,
Et sa main me montra dans l'ombre une anémone
Rose, auprès de ses sœurs blanches comme du lait.

Je lui contai la fable antique : — le filet
D'où s'élance le dieu que la haine aiguillonne,
Adonis qui se meurt et l'herbe qui fleuronne,
Empourprée, à la place où son sang pur coulait.

Elle écoutait... Soudain aux ronces de la haie
Son doigt meurtri saigna... Ma bouche sur la plaie
Comme un vin capiteux but la rouge liqueur.

Goutte à goutte, le sang tomba dans ma poitrine,
Et, comme aux temps lointains de la fable divine,
La pourpre fleur d'amour s'entr'ouvrit dans mon cœur.

III. — DÉSIR D'AVRIL.

En plein bois, dans la profondeur
Où tremblent des lumières vertes,
Les muguets à l'exquise odeur
Balancent leurs grappes ouvertes.

Les muguets blancs m'ont enivré,
Et la voix du ramier qui chante
Au fond de mon cœur enfiévré
A mis un désir qui fermente.

La douce pâleur des muguets
Et leur haleine parfumée
Ont évoqué dans les forêts
Ton cher fantôme, ô bien-aimée!

Tes bras ont leur blanche couleur,
Tes yeux sont verts comme leur tige,
Et, comme leur exquise odeur,
Tes baisers donnent le vertige.

Parmi les bois mélodieux
Qu'avril embaume et renouvelle,
Oh! de ta lèvre et de tes yeux
Goûter la caresse éternelle!...

IV. — JOIE DE VIVRE.

Le soleil de juillet s'élance à l'horizon,
Les martinets légers qui tournent dans la nue
Font retentir le ciel de leur claire chanson.

Une ombre fraîche et bleue emplit encor la rue,
Mais des pavés du seuil aux poutres du pignon,
Partout avec le jour la vie est revenue.

L'enfant s'éveille et rit dans son berceau mignon,
Des fruits roulent vermeils dans l'étroite embrasure
D'une échoppe, et là-haut, en nouant son chignon,

Près de sa vitre où tombe un rideau de verdure,
Une fille aux bras nus répète à pleine voix
Les refrains familiers qu'un vieil orgue murmure.

Fuyons la ville! Viens, loin des murs et des toits,
Aux champs où la rivière épand sa nappe blanche;
Viens dans les prés en fleur, en plein air, en plein bois!

La séve en gommes d'or tremble aux nœuds de la branche,
La terre grasse exhale un parfum de santé,
Son sein gonflé de lait comme un ruisseau s'épanche.

Plénitude, salut! Forêts, fleuve argenté,
Blés verts, salut! Midi, roi des heures sereines,
Et toi, midi de l'an, pourpre et royal été,

Salut! vous répandez de fécondes haleines,
Et je sens par momens s'infuser dans mon sein
La gaîté de la source et la vigueur des chênes.

Oh! la santé, la joie et la force! L'essaim
Des rapides désirs et des jeunes pensées
Bourdonnant dans un corps harmonieux et sain!...

Heureuse l'alouette aux notes cadencées
Qui fuit allégrement en plein azur! Heureux
Les robustes nageurs, parmi les eaux glacées,

Dans la fraîcheur du bain trempant leurs bras nerveux!
Et près des peupliers aux frissonnans murmures,
Mille fois plus heureux encor les amoureux,

Qui marchent triomphans sous les molles ramures!
Ils montent vers les bois épanouis; là-bas
Les taillis ont pour eux des champs de fraises mûres.

L'amour luit dans leurs yeux et sonne dans leurs pas,
Non point l'amour tremblant qui doute et qui soupire,
Mais le dieu qui n'a plus à livrer de combats,

Et qui, sûr de lui-même et sûr de son empire,
Sans désirs étouffés comme sans vains regrets,
N'est jamais las d'aimer, jamais las de le dire...

Les voici cheminant dans la paix des forêts.
En bas, la mousse étend ses tapis; la ramée
Dresse là-haut ses toits mobiles et discrets.

Une lumière fine et tendre, clair-semée,
Allume doucement les regards de l'ami
Et glisse sur le col frais de la bien-aimée.

Tout au loin, la futaie en s'ouvrant à demi,
Par-delà des rideaux de bruyère empourprée,
Laisse voir un étang sous les joncs endormi.

Voici la solitude et l'heure désirée
Des propos amoureux et des oaristys;
Les yeux cherchent des yeux la caresse adorée.

Ceux de l'ami sont bleus comme un myosotis,
Ceux de l'enfant sont bruns comme les scabieuses;
O charme des beaux yeux par l'amour assortis!

Regards éclos au fond des prunelles soyeuses,
Magnétiques regards l'un dans l'autre fondus,
Quel poème dira vos extases joyeuses?

Ils s'aiment... Ruisselets sous les ronces perdus,
Enflez vos voix; fleurs d'or, entr'ouvrez vos calices;
Volez, bleus papillons aux branches suspendus;

Mollement et sans bruit, coulez, heures propices!
O volupté de vivre, ô volupté d'aimer,
Quel hymne redira vos intimes délices?...

Mais le temps fuit, le temps que nul ne peut charmer;
Sous les arbres noueux de la forêt géante,
Vers l'occident, le ciel commence à s'enflammer.

Le couple, aux sons lointains d'une cloche qui chante,
S'éveille doucement de son oubli profond...
La blonde enfant rêveuse, émue et frémissante,

Sur le sein de l'ami laisse tomber son front
Et sourit; on entend palpiter sa poitrine
Dans le calme du soir que nul bruit n'interrompt.

Et tous deux lentement descendent la colline.
La tendresse à pleins flots déborde de leurs cœurs,
Et dans les prés mûris dont l'herbe au vent s'incline,

Dans la gloire des fruits et la grâce des fleurs,
Les étoiles du ciel et la lune dorée
Qui monte; dans les sons, les clartés, les odeurs,

Ils bénissent la vie éternelle et sacrée.

V. — VEILLÉE D'AUTOMNE.

Une lampe de nuit, tremblante, éclaire à peine
La chambre des époux et le grand lit de chêne
Où, seul, le vieux mari dort d'un sommeil pesant.
La jeune femme veille, et la lune, en glissant,
Pâle, sous les brouillards légers d'un ciel d'octobre,
Indique vaguement la forme svelte et sobre
De son corps délicat penché sur le balcon.
Pensive et les regards tournés vers l'horizon,

Elle veille; un frisson d'amertume et de fièvre
De son sein palpitant monte jusqu'à sa lèvre,
Et sous leurs cils épais ses beaux yeux bleus mouillés
Scintillent. — Au dehors, dans les tilleuls rouillés
De l'allée où sanglote un jet d'eau monotone,
Dans le parc imprégné des senteurs de l'automne,
Le vent pluvieux dit les funèbres chansons
Des printemps disparus et des mornes saisons;
Mais plus funèbre encore est le chant de détresse
Qu'en son cœur tourmenté l'épouse entend sans cesse :

« L'homme et ses lois, le prêtre et son rite banal
En vain à ce vieillard ont enchaîné ta vie.
La nature n'a point béni le joug brutal
Qui pèse lourdement sur ton âme asservie.

« Pauvre femme! les fleurs des chemins ont pleuré
Quand l'époux t'emportait, joyeux, dans son carrosse,
Et les étoiles d'or au fond du ciel navré
Ont pâli de douleur pendant ta nuit de noce.

« Les joyaux ruisselans et les bals aux doux bruits
Ont un instant leurré ta jeunesse distraite;
Mais tu sais maintenant de quelles tristes nuits
Et de quels jours amers ta destinée est faite.

« Les rapides printemps et les hivers sans fin
S'amasseront, pareils à la neige qui tombe;
Tu resteras liée à ce vieillard chagrin,
Tes fers ne s'useront qu'aux pierres d'une tombe.

« Les ans fuiront dans l'ombre, ainsi qu'à l'horizon
Se perd un vol confus de cygnes en voyage,
Et toujours tu seras murée en ta prison,
Sans enfans, sans amour, sans but et sans courage! »

Toujours!... Les sons cruels de ce terrible mot
S'échappent de sa lèvre avec un long sanglot,
Et son cri désolé monte vers les cieux calmes...
Les saules du jardin bercent comme des palmes,
Lentement, mollement, leurs rameaux encor verts,
Et les fleurs des soleils expirans; les asters,
Les chrysanthèmes d'or, les passe-roses frêles,
Se penchent comme pour se répéter entre elles
Le mot désespéré qui passe dans la nuit,
Et puis tout se rendort, et seul, le faible bruit

Du jet d'eau retombant dans sa vasque rustique
Vibre comme une tendre et limpide musique.
La nature a gardé, même aux jours du déclin,
Sa suprême harmonie et son rhythme divin;
Une pâle vapeur flotte sur l'avenue,
Et la lune, à travers les blancheurs de la nue,
Brille comme un signal tendre et mystérieux;
Un doux flambeau d'amour semble éclairer les cieux.

L'amour!... Ton sein tressaille à cette seule idée,
Blonde épouse, et ton âme en est tout obsédée;
L'amour, tu n'en connais ni les rêves charmans,
Ni les chères douleurs, ni les ravissemens!
Ignorante et naïve, au sortir de l'église,
Dans son logis maussade un vieil époux t'a prise.
Au fond de son couvent, la nonne qui languit,
Les nénuphars baignés par les pleurs de la nuit,
La neige des glaciers, sont moins blancs et moins chastes...
Pourtant ton sein frémit, tes yeux enthousiastes
Plongent dans l'air brumeux comme pour y trouver
Cet invisible dieu dont le nom fait rêver.
Dans ton cœur qui se trouble un abîme se creuse,
Ta pensée y descend tremblante et curieuse,
Et toujours devant elle, à chaque obscur détour,
Se dresse comme un sphinx le spectre de l'amour.

« A quoi te sert, dit-il, ta beauté blanche et blonde?
Ta jeunesse pâlit et s'effeuille, inféconde,
Comme la fleur perdue au fond des bois ombreux!
N'as-tu point rencontré parfois des amoureux,
Et t'es-tu demandé quels philtres désirables
Donnaient des airs de rois, même aux plus misérables?
Pourquoi ces yeux en fête et ces seins en émoi,
Pourquoi tant de bonheur au monde et rien pour toi,
Rien que la solitude et le deuil des pensées?
Que fais-tu dans la vie? Entre ses mains glacées
Ton vieil époux, comme un geôlier, retiendra-t-il
Longtemps encor ton âme et ton corps en exil?
N'aimeras-tu jamais?... Si l'amour est un crime,
Qui devra-t-on punir, le maître ou la victime?... »

Elle écoute, songeuse, et le vent dans les bois
Semble l'écho lointain des orageuses voix
Qui gémissent au fond de son âme incertaine...
Le vieillard dort toujours dans le grand lit de chêne,

La lampe tremble encor sous son globe argenté,
Et l'épouse frissonne et sent sa volonté
Flotter comme la flamme au gré des brises folles.
Les pensers généreux et les chères idoles
Qui faisaient son orgueil; — le loyal dévoûment,
Le douloureux devoir accompli fièrement,
Les sermens à tenir et l'honneur à défendre,
Elle sent tout cela tomber et se répandre,
Comme à l'automne on voit les brouillards suspendus
Se dissoudre, et soudain sur les champs morfondus
Verser en longs ruisseaux leurs larmes glaciales. —
Et le doute, pareil aux plaintives rafales
Qui tordent en passant les arbres des forêts,
Le doute de son cœur arrache les regrets,
Les résolutions héroïques et fortes,
Et les disperse au loin comme des feuilles mortes.

VI. — NEIGES D'ANTAN.

La maison dort non loin du quai bordé de mâts.
Son étroite façade aux fenêtres gothiques
Découpe sur un ciel tout chargé de frimas
Les gradins dentelés de son pignon de briques.

Le logis est bien clos. Dans l'ombre du parloir,
Deux vieillards, deux époux, sont assis devant l'âtre,
Et, perdus à demi dans un doux nonchaloir,
Ils rêvent aux lueurs de la braise bleuâtre.

Autour d'eux est rangé l'antique mobilier :
Rideaux fanés, miroirs ternis, dressoirs de chêne.
Dans cet encadrement sévère et familier,
Leur vieillesse apparaît lumineuse et sereine.

Le vent souffle, la neige au murmure léger
Palpite comme une aile à la vitre sonore...
Les époux, en voyant les flocons voltiger,
Sentent dans leur mémoire un souvenir éclore,

Un souvenir d'amour et de jeunesse en fleur...
— « Femme, dit le vieillard avec un clair sourire,
Ainsi neigeait le ciel quand je t'ouvris mon cœur... »
Et l'épouse, levant son front ridé, soupire :

— « Je m'en souviens toujours... Je revois le chemin,
Je crois entendre encor siffler parmi les branches

La bise de janvier qui bleuissait ta main
Et sur tes cheveux noirs semait des taches blanches. »

— « Moi, je te vois encor glisser sur le verglas.
Rude était le sentier du bourg jusqu'à la ferme,
Déjà tu semblais lasse, et je t'offris mon bras;
Mais mon cœur tremblait fort, si mon bras était ferme!

« Serrés l'un contre l'autre, émus, silencieux,
Nous marchions; j'admirais au travers de la neige
La rougeur de ta joue et l'azur de tes yeux,
Et je songeais tout bas : — Par où commencerai-je?... »

« — Moi, je pensais : — Voyons s'il me devinera,...
Et je baissais mon front pour t'empêcher d'y lire.
Pourtant, lorsqu'à nos yeux la ferme se montra,
Nous nous étions compris sans presque rien nous dire. »

Et le vieillard sourit de nouveau : « — Nos amours
Ont vécu cinquante ans; les printemps dans leur gloire
Et les étés féconds sont passés, et toujours
Ce souvenir d'hiver chante dans ma mémoire. »

« — O cher homme, sur nous la vieillesse a neigé,
L'âge nous a blanchis, comme autrefois le givre;
Mais la robuste fleur de l'amour partagé
Embaume les instans qui nous restent à vivre. »

« — Femme, comme jadis par le vent et le froid,
Nous suivions des forêts la route accidentée,
De même nous avons, le front haut, le cœur droit,
Gravi des mauvais jours la pénible montée.

« Ainsi nous marcherons jusqu'au bout du chemin,
Et quand nous atteindrons la cime solennelle,
Puissions-nous, côte à côte et la main dans la main,
Descendre ensemble encor dans la paix éternelle!... »

... L'aube heureuse des jours anciens semble flotter
Sur les deux vieux époux replongés dans leur rêve.
Perçant la nue épaisse et comme pour fêter
Leurs noces d'or, un pâle et doux soleil se lève.

Un pâle et doux soleil argente leurs cheveux,
Et le vent qui s'engouffre au fond des cheminées,
Le rude vent d'hiver, s'attendrissant pour eux,
Murmure les chansons de leurs jeunes années.

ANDRÉ THEURIET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1869.

Elles sont donc accomplies ces élections de 1869, sur lesquelles tous les regards se fixaient avec une curiosité fiévreuse et croissante. Le grand sphinx du suffrage universel a livré son secret; il a parlé bruyamment, sinon avec une clarté parfaite. Maintenant l'agitation commence à s'apaiser, et ce qui en reste n'est plus que cette émotion qui suit la victoire ou la défaite, qui se traduit quelquefois en tumultes d'une soirée, comme on l'a vu à Saint-Étienne ou à Lille, à Toulouse ou à Strasbourg. Les ballottages qui vont avoir lieu, et qui ne se sont jamais autant multipliés, dont le nombre atteste la vivacité de la lutte, ces ballottages ne peuvent guère changer d'une manière décisive la signification essentielle du dernier scrutin. Ils donneront quelques voix de plus à l'opposition, quelques voix de plus au gouvernement. Le plus fort est fait, les grands coups sont portés.

De tout ce mouvement, que résulte-t-il aujourd'hui? Voilà une autre inconnue à dégager, voilà une question nouvelle qui se dresse devant tout le monde, et qui n'est point en vérité des plus faciles à débrouiller, que le temps seul éclaircira peut-être. Matériellement, et à prendre les élections dans leur ensemble, le gouvernement, on ne peut certes le nier, reste en possession d'une victoire encore suffisante; il aura toujours plus de 200 voix fidèles, dévouées, dans un corps législatif qui se compose de 292 membres, et l'opposition, même grossie par un second scrutin, n'arrivera guère probablement à compter dans les grands jours plus de 50 voix. Avec cela, matériellement, légalement, on peut marcher, si l'on veut. Moralement la question ne se présente pas d'une façon aussi simple; les résultats des élections, pris sur le fait en quelque sorte, sont infiniment plus complexes; il est bien manifeste que le scrutin du 24 mai 1869 a créé ou révélé des conditions très nouvelles, qu'il a laissé écla-

ter des symptômes d'une force singulière à travers la confusion du combat. Si en fin de compte le gouvernement sort une fois encore de cette épreuve avec une majorité visible et prépondérante, il n'est pas moins certain d'un autre côté que l'opposition de toutes les nuances est allée en croissant depuis quelques années, qu'elle s'est portée au dernier scrutin avec des contingens plus ardens et plus nombreux. Le goût de l'indépendance et du contrôle a fait d'éclatans progrès. Les passions révolutionnaires elles-mêmes, favorisées par les réunions publiques et par les discussions plus libres de la presse, ont retrouvé un degré d'énergie et de puissance qu'on se plaisait peut-être à se dissimuler. En un mot, tout a marché depuis 1863, si bien que ceux qui n'étaient, il y a six ans, que des élus officiels prêts à toutes les complaisances arrivent certainement aujourd'hui avec un esprit nouveau, l'âme encore émue des luttes qu'ils viennent d'avoir à soutenir; ceux qui n'étaient que des contradicteurs indépendans seront portés à accentuer plus vivement leurs dissidences, et en tête de la marche apparaît désormais un groupe impétueux qui se proclame lui-même radical, irréconciliable, ennemi sans repos et sans trêve. On s'est déjà livré à tous les dénombremens possibles de cette armée de millions de votans; on a parlé d'un simple écart de 800,000 voix entre la majorité victorieuse et l'ensemble des minorités qui ont pris part à la lutte. La différence est sans doute plus grande qu'on ne le dit, et elle serait certainement plus considérable encore, si on analysait ces minorités, si on démêlait leurs mobiles, surtout si la question se posait nettement entre ceux qui ne veulent le progrès et la liberté que par l'opposition régulière et ceux qui n'attendent rien que de la révolution; mais enfin ce n'est pas moins une situation toute nouvelle pour le gouvernement, pour le corps législatif et pour le pays, une situation où, par une singularité de plus, ce sont les opinions les plus violentes, les candidatures les plus extrêmes, qui ont eu la plus prompte et la plus étonnante fortune, qui ont semblé vouloir donner le ton au mouvement, au risque de compromettre la cause même des idées libérales.

Les élections de Paris, entre toutes celles qui viennent d'émouvoir la France, sont assurément le plus curieux exemple de ce que peut le suffrage universel en certains momens et dans certaines conditions. Par malheur, il procède trop souvent comme une bourrasque, il se déchaîne en courans irrésistibles, qui se déclarent subitement, au sein desquels toutes les combinaisons mixtes disparaissent. Il arrivera sans doute à s'éclairer et à se régler jusque dans ses passions, à comprendre que les plus sûres conquêtes sont celles qui se font patiemment; jusqu'ici, il est bien clair que pour lui il n'y a point de milieu, qu'il va droit aux couleurs voyantes, aux partis extrêmes, s'inquiétant peu de ce qui arrivera, comme font toutes les puissances anonymes et irresponsables. C'est ce qu'on vient de voir encore une fois dans ces élections parisiennes, où

tout se mêle, le vieux levain révolutionnaire, l'humeur libérale de la reine des villes, le ressentiment contre l'administration de M. Haussmann, l'esprit de fronde, la mobilité passionnée des multitudes, le besoin d'émotions, la fantaisie sceptique, la gaîté, avec un peu de cette ingratitude envers les supériorités du talent qui est la faiblesse de toutes les démocraties. Dans ce plébiscite nouveau qui vient d'être soumis à la France, la province a dit un oui un peu troublé, mais assez imposant encore; Paris, lui, a dit un non retentissant, injurieux, et entre ces deux courans qui se heurtent, c'est à peine s'il y a une place pour les opinions modérées, ces éternelles et nécessaires médiatrices dans toutes les évolutions de la politique. Que les dernières élections parisiennes aient assuré le triomphe de l'opposition, ce n'est point là certes ce qui a pu étonner, ce n'est pas ce qui a fait du vote du 24 mai l'objet de contradictions ardentes. C'était un résultat sur lequel tous les esprits libéraux ne pouvaient avoir un seul doute. Paris n'a fait en définitive que ce qu'il a toujours fait. Même au lendemain du 2 décembre 1851, il opposait plus de 80,000 voix aux événemens qui étaient à peine accomplis, et peu de jours après il nommait députés le général Cavaignac et M. Carnot. En 1857, à défaut de ceux qui ne voulaient pas prêter serment, il choisissait M. Émile Ollivier, M. Jules Favre, M. Ernest Picard. En 1863, plus un seul candidat officiel n'était élu, la députation parisienne tout entière appartenait au libéralisme; cette fois la marche s'affermissait et se précisait. Paris n'avait évidemment qu'à suivre le chemin où il était entré, où il s'était maintenu avec une fermeté d'autant plus efficace qu'elle avait été exempte d'impatiences révolutionnaires. Ce qui a caractérisé au contraire les récentes élections, et ce qui en fait une nouveauté, c'est qu'elles ont été une tentative violente pour déplacer toutes les questions, pour transformer l'opposition libérale, qui était la représentation de tout le monde, en une opposition radicale qui ne pouvait plus représenter qu'un parti; c'est qu'elles ont été sous certains rapports une œuvre de fantaisie, d'emportement et de confusion. L'œuvre n'a point réussi complétement, elle a cependant réussi encore assez pour jeter le trouble dans les esprits, pour nous laisser en présence d'une situation pleine d'obscurités et peut-être aggravée.

Quelle signification sérieuse et pratique ont en effet ces élections de Paris, et à quoi ont-elles abouti? Que veulent-elles dire? Il est certainement difficile de se reconnaître au milieu des contradictions qui sont partout. Voilà M. Gambetta qu'un discours sur la souscription Baudin a fait député de la première circonscription, et d'un autre côté le propre frère du même Baudin, tué sur les barricades en décembre 1851, ce frère est réduit dans la cinquième circonscription à une infime et dérisoire minorité; il n'a plus qu'à prendre le train pour regagner sa petite ville et son étude d'avoué, d'où on l'a tiré solennellement comme une

vivante revendication contre le 2 décembre. M. Émile Ollivier n'a plus rien à faire à Paris; élu dans le Var, il est battu dans la troisième circonscription parisienne et remplacé par M. Bancel. M. Émile Ollivier méritait bien cette leçon, à ce qu'on assure, parce qu'il est allé aux Tuileries, parce qu'il a traité avec Artaxercès, parce qu'il a déserté les rangs démocratiques et trahi le drapeau porté dans l'exil par son père! Soit, il n'y a plus à revenir là-dessus : M. Émile Ollivier et M. Bancel ne sont probablement pas près de se convaincre mutuellement, quoiqu'ils doivent se retrouver en présence dans le corps législatif; mais M. Carnot, M. Garnier-Pagès, n'ont rien trahi, ce nous semble, ils ne sont pas allés aux Tuileries, ils n'ont pas conversé avec Artaxercès, et ils ne s'en trouvent pas mieux. L'un est resté sur le champ de bataille, vaincu par les siens; l'autre en est à disputer son élection au prochain ballottage... — Ah! ceux-ci, ils sont trop vieux, dit-on, il faut rajeunir la démocratie par un sang nouveau, il faut faire de la place aux jeunes; c'est fort bien dit, et du coup on va tirer de l'oubli le plus vieux débris de toutes les conspirations, un de ceux qui ont porté le 15 mai la première atteinte à la république de 1848, — un revenant d'on ne sait quelles catacombes démocratiques, M. Raspail en personne, qui est déjà élu à Lyon, qui voudrait l'être également à Paris, où il maintient ses prétentions contre l'*orléaniste* M. Garnier-Pagès, et ce radicalisme fringant a un tel amour de la jeunesse que dans une autre circonscription de la France il a pour candidat, nous assure-t-on, un estimable vieillard de plus de quatre-vingts ans qu'il faut servir comme un enfant. La démocratie, pour faire son chemin, a besoin de bien des choses, sans parler de la jeunesse, qui n'est jamais de trop; elle a besoin de l'autorité du talent, de l'éloquence, de l'expérience des affaires publiques, et en ce moment même les enfans perdus de la démocratie se démènent de leur mieux pour empêcher l'élection de M. Thiers et de M. Jules Favre, qui se trouvent menacés d'être exclus du corps législatif. Les deux défenseurs des libertés françaises seront nommés malgré tout, nous n'en doutons pas, nous le souhaitons pour la dignité du pays, pour la dignité de leurs électeurs, bien plus que pour le plaisir de ces proscrits de l'éloquence; mais, convenez-en, n'est-ce pas là un côté à la fois comique et triste de ce mouvement électoral? M. Thiers mis en balance avec M. d'Alton-Shée dans la deuxième circonscription de Paris, M. Jules Favre totalement éclipsé par M. Raspail à Lyon, tenu en échec par M. Henri Rochefort dans la septième circonscription parisienne, tel est le dernier mot de cette belle campagne démocratique!

Encore une fois, que signifient donc ces élections de Paris, où se mêlent les contradictions, les iniquités, les légèretés? Par elles-mêmes, elles ne peuvent rien produire, elles ne sont qu'un symptôme, une protestation confuse et tumultueuse; elles n'ont que la valeur d'un acte tout né-

gatif, et, si nous voulions chercher les causes de ces crians phénomènes de notre vie présente, nous serions bientôt conduits à voir que le gouvernement n'y est point étranger. Il a contribué à tout ce qui arrive non-seulement par ces fautes ou ces malheurs dont les grands pouvoirs responsables portent nécessairement le poids, mais encore par une politique de réparations incomplètes, de concessions mal coordonnées; il n'a pas vu que, dans un système de réformes libérales comme celui dont il a pris l'initiative depuis quelques années, tout se tient, qu'après des déceptions de plus d'un genre donner à l'esprit de critique des armes nouvelles par la loi sur les réunions, par la loi sur la presse, sans régulariser en même temps l'intervention directe, efficace, complète, du pays dans la marche des affaires, c'était organiser la guerre pour la guerre, c'était condamner les manifestations publiques à prendre justement ce caractère négatif dont nous parlions, à devenir d'autant plus violentes qu'elles n'étaient que l'évaporation stérile de mécontentemens aigris et accumulés. Le vote du 24 mai n'a été qu'une de ces évaporations, un de ces déchaînemens d'opinion provoqués par les erreurs d'une politique contre laquelle on a une occasion de protester sans avoir les moyens réguliers, permanens, de peser sur ses déterminations. Comme protestation sortie du trouble des esprits, les élections de Paris ont une valeur, elles sont un symptôme; comme politique, comme programme d'une situation, elles ne disent rien ou elles disent trop, ce qui est à peu près la même chose; elles dépassent la mesure de ce qui est dans l'instinct public, et c'est là précisément le piége, le danger, pour les élus du 24 mai, de se trouver placés dans l'alternative de tromper les ardeurs dont ils ont l'air d'être les mandataires, ou de se jeter en avant sans être suivis. Avec leur bruyante impétuosité, ils nous rappellent ce que disait un jour l'humoriste espagnol Larra de ses jeunes compatriotes arrivant dans la politique à l'époque de la révolution de 1834, l'esprit tout plein de chimères passionnées et d'idées vagues. Larra comparait ces hommes à des chevaux fougueux qui sont attelés à un char pesant et qui s'élancent impatiemment, comme s'ils n'avaient à entraîner qu'une voiture légère; les traits cassent, les chevaux partent seuls, et vont se jeter on ne sait où, dans quelque fondrière prochaine. Le char cependant est resté immobile, il a peut-être reculé au lieu d'avancer. Cela s'est vu qu'on faisait reculer le char au lieu de le faire avancer.

Une chose étrange, toujours vieille et toujours nouvelle, c'est combien les partis apprennent peu. Ils se croient jeunes quelquefois, ils ne sont que présomptueux et imprévoyans. Ils traînent à travers le mouvement des choses leurs éternelles banalités et leurs passions invariables. Ce qu'ils ont fait, ils le referont; ce qu'ils ont dit, ils le répètent sans cesse, et ils l'appliquent à toutes les situations, sans s'apercevoir que le monde tourne, que les besoins changent, que la politique consiste précisément

à discerner le point où il faut porter tous les efforts pour accomplir une œuvre utile de civilisation et de progrès. Nous ne contestons pas la vivace puissance de la démocratie radicale; elle vient de triompher, au moins en apparence, dans certaines circonscriptions de Paris; elle a toujours pour elle le vague de ses aspirations et de ses formules. Son malheur est de ne pas comprendre la marche des choses, de vivre sous la tyrannie des mots, et surtout aujourd'hui de dénaturer, de déplacer les problèmes qui tiennent le plus au cœur de la France, qui intéressent le plus son avenir. Quand elle a lancé dans les airs quelque appel retentissant, quand elle a répété que la révolution est en marche ou que la révolution est en péril, qu'il faut pousser jusqu'au bout l'œuvre révolutionnaire et démocratique, elle croit avoir tout dit : elle confond tout, elle obscurcit tout, et c'est précisément la question entre le radicalisme et le libéralisme. Il y a là un point qu'il ne faut pas se lasser d'éclaircir, parce que c'est la première, la grande affaire de la France dans ce conflit d'idées, d'instincts, de tendances, dont les élections dernières sont une nouvelle expression.

La vraie question est de savoir ce qui est acquis, irrévocablement acquis, de cette révolution française dont on parle sans cesse, ce qui reste à conquérir, et c'est là que le radicalisme brouille tout, compromet tout en se trompant lui-même, faute d'une intelligence précise des grands événemens de ce siècle aussi bien que des besoins de l'heure actuelle. Le radicalisme ne voit pas que, dans ce qu'elle a eu de spécialement démocratique, la révolution est accomplie ou s'accomplit tous les jours par la force même des choses. La révolution est passée dans les mœurs, dans les lois, dans le sang de la France, et quel est aujourd'hui le parti ayant l'ambition de rallier dix hommes sous son drapeau qui tenterait de se placer en dehors des données démocratiques? Si on ne se payait pas de mots et de prétentieuses déclamations, on verrait bien que la démocratie est devenue un fait éclatant, invincible; elle se développe tous les jours par la distribution de la propriété, par l'extension multiple et croissante de l'idée d'égalité, par la fusion des intérêts, par le nivellement progressif des mœurs. Dans cette immense subdivision du sol qui s'accomplit, est-ce qu'il n'y a pas des millions de paysans possesseurs de la terre pour quelques grands propriétaires? Est-ce que les rapports entre les classes sont ce qu'ils étaient autrefois? est-ce que la condition sociale des ouvriers n'est pas singulièrement améliorée depuis cinquante ans? Lorsque l'intelligence et le travail dominent, on peut le dire, quand chaque jour s'abaissent les barrières entre les classes, lorsqu'il n'y a pas un droit que le plus humble ne partage avec le plus grand, lorsque dans des villes industrielles, comme Mulhouse par exemple, on trouve des combinaisons ingénieuses pour faire arriver en quelques années plus de sept cents familles d'ouvriers à la propriété, est-ce que ce

n'est pas là le progrès permanent, normal de la démocratie? Nous ne disons point assurément que tout soit fini, qu'il ne reste plus rien à faire par l'éducation, par le crédit, par les institutions de solidarité pour ceux qui souffrent, pour ceux qui travaillent; il y a toujours à faire : c'est l'œuvre quotidienne de la société pensante et agissante, œuvre difficile, mais qui s'accomplit incessamment sans qu'on y prenne garde, parce qu'elle est nécessaire, parce qu'elle est la loi de notre temps.

Qu'on y songe bien, cette question même si épineuse et si souvent envenimée du salaire, des relations du travail et du capital, est-ce que l'association comprise avec largeur, judicieusement appliquée, n'est pas un levier puissant pour l'atténuer, pour la résoudre autant qu'elle peut être résolue? Ce que nous voulons dire, c'est que tout ce qui est démocratique dans la révolution est à peu près accompli ou en voie de s'accomplir par l'étude intelligente, par le progrès naturel des choses, par l'équité des combinaisons. Au-delà, il n'y a que la chimère, l'utopie, les solutions du caprice et de la force. M. Henri Rochefort, il est vrai, a en réserve un secret infaillible qu'il se propose de dévoiler à ses électeurs, — après qu'il sera nommé! En faisant des vaudevilles ou en méditant sur les prouesses du mulet Rigolo, il a trouvé le moyen de tout arranger le mieux du monde, de faire que l'ouvrier travaille moins et soit mieux payé, — « chose bien simple, ajoute-t-il, et que cependant personne n'a encore pu obtenir. » Cela nous fait souvenir d'une scène que nous racontait récemment un de nos amis qui était à Berlin en 1848, dans ce temps où les agitations populaires ne manquaient pas plus en Prusse qu'en France. Cet ami, étant avec un de ses anciens professeurs d'Heidelberg, se vit conduit à l'hôtel de ville de Berlin, où venait de s'installer un comité provisoire qui naturellement faisait sa proclamation au peuple. Le dernier article du programme était la solution de la question sociale. Le vieux professeur, homme fort libéral, fort aimé et connu des chefs populaires, s'avisa de demander si on était bien sûr de trouver la solution de la question sociale. On fut un moment déconcerté autour du tapis vert de la démocratie berlinoise, lorsqu'un des membres du comité, petit, bossu, tailleur de son métier, frappa du poing sur la table en s'écriant : « Ah! nous la trouverons, dussions-nous y passer toute la nuit. » Ce tailleur était de l'école de M. Henri Rochefort, il pensait que la chose était bien simple; il y passa la nuit, et voilà pourquoi la question sociale est résolue en Prusse, en attendant qu'elle le soit en France, si l'auteur de *la Lanterne* est nommé député. Sérieusement les utopistes de tout genre, emphatiques ou frivoles, ne voient pas qu'une société ne se refait point ainsi à volonté; elle est l'œuvre du temps, des efforts de millions d'hommes, de tout un ensemble d'élémens laborieusement combiné. Et qu'on le remarque bien, quand on prétend procéder ainsi par la tyrannie des chimères socialistes, ce n'est plus la révolution dans ses

grandes traditions, dans ses larges et équitables applications; c'est la révolution réduite aux proportions d'une secte, d'une école. Ici, c'est le radicalisme qui rapetisse et défigure tout simplement la révolution. La démocratie, la vraie démocratie, elle existe en dehors de ces rêves de songe-creux ou d'agitateurs; elle est dans la réalité partout vivante; elle a sa citadelle dans le suffrage populaire, elle a ses garanties dans les progrès qui s'accomplissent chaque jour, dans l'instinct de la France, dans la puissance des choses.

Ce n'est donc pas le progrès démocratique qui est sérieusement menacé dans ce courant contemporain où nous vivons tous; mais, de l'héritage de la révolution française, ce qui est en souffrance et en péril, c'est la liberté. Depuis quatre-vingts ans, elle flotte d'oscillations en oscillations, ne paraissant gagner du terrain un instant que pour le perdre bientôt. Un jour ce sont les excès révolutionnaires qui l'oppriment, un autre jour c'est le despotisme d'un maître qui la confisque et l'asservit. L'égalité a triomphé en France, la liberté en est encore à chercher son équilibre à travers toutes les expériences dont quelques-unes ont paru heureuses, et n'étaient que le prélude de déceptions nouvelles. Cela tient à plus d'une cause sans doute et surtout malheureusement à la faiblesse de nos mœurs publiques, livrées à toutes les influences contraires; cela tient en partie à l'idée bien incomplète, bien insuffisante, quelquefois futile que nous nous faisons de la liberté. Pour nous, disons le mot, la liberté est une fête ou un combat. Il faut l'exercer en faisant des tumultes par passe-temps, en criant, en chantant, en organisant des banquets et des promenades patriotiques, ou il faut aller la disputer sur les barricades, au milieu des éclairs de la guerre civile. Nous nous plaisons à cette escrime plaisante ou meurtrière. La liberté sérieuse et pratique, patiemment conquise, fermement et pacifiquement défendue, sévèrement exercée sans menaces et sans défis, cette liberté nous semble froide et banale. Nous ignorons encore ce que c'est que la lutte virile de tous les instans, la lutte où chacun paie de sa personne par sa dignité, par son indépendance de caractère, par une fermeté modérée et inflexible dans les revendications légitimes, et voilà pourquoi nous en sommes toujours à disputer cette part de l'héritage de la révolution, la liberté, sans laquelle la démocratie n'est pourtant qu'un vaste amalgame séditieux ou servile. Quand donc le radicalisme ne trouve rien de mieux que de se proclamer irréconciliable dans les élections, de secouer la torche des revendications impitoyables, il fait une œuvre vaine d'agitation, il s'engage dans une voie sans issue, qui conduit à un combat inégal ou à une défaillance nécessaire. Quand il s'attache particulièrement au progrès démocratique, il se trompe, il s'acharne à ce qui n'est pas en question, à ce qui n'est pas en péril; il manque du juste sentiment des situations. C'est sur la liberté avant tout qu'il faut concentrer nos efforts : c'est là notre fai-

blesse, c'est là ce qui nous manque. Ce que peut la démocratie radicale pour nous rendre cette liberté nécessaire et toujours difficile à préserver, nous ne le savons pas, l'expérience ne plaide pas jusqu'ici en sa faveur; mais ce qui est assurément aujourd'hui dans les instincts et dans les besoins de la société française, c'est une vraie et sérieuse démocratie libérale, sensée et active à l'intérieur, ne redoutant aucun problème, jalouse de ses franchises sans disputer sans cesse aux gouvernemens leur existence, respectueuse à l'extérieur pour tous les droits, mais en même temps patriotique, généreusement éprise de la grandeur française, une démocratie enfin intelligente, prévoyante, vivifiée, fortifiée par le sentiment supérieur de la liberté et par le sentiment national.

Et qu'on ne dise pas que c'est là un rêve d'un autre genre. Si on étudiait sans parti-pris les résultats du dernier scrutin, on trouverait sans peine qu'il donne raison à cette politique. Sans doute, à la surface, la France paraît ballottée entre le torrent des candidatures purement officielles et le torrent des candidatures radicales, entre le courant révolutionnaire qui vient de Paris et le courant conservateur qui vient de la province. Les candidatures modérées n'ont pas eu le dernier mot du scrutin, c'est vrai. Au fond, la majorité réelle, c'est cette masse d'électeurs sensés et indépendans qui ont disséminé leurs voix dans toute sorte de candidatures, qui se sont portés tantôt à droite, tantôt à gauche sans s'aliéner, et qui par le fait ne veulent que deux choses essentielles, supérieures, la liberté sérieuse et complète sans révolutions, la grandeur de la France sans provocations inutiles, mais aussi sans faiblesse devant des complications où son influence serait encore une fois atteinte. Voilà ce que nous voyons pour notre part, la France libre en paix avec elle-même, et la France maintenant au dehors le prestige de son nom et de ses traditions.

Bon gré mal gré, il faudra bien en venir à se placer sur ce terrain, car la vérité est là, et en définitive on y viendra, parce qu'on ne peut guère faire autrement, parce que, pour les partis comme pour le gouvernement, il y a des politiques qui tiennent à la nature des choses, qui s'imposent avec un tel caractère d'évidente nécessité, qu'on ne peut s'y soustraire sans jeter dans d'absurdes hasards la cause qu'on veut servir. Les radicaux élus à Paris se sont créé une situation assez peu commode, assez délicate, par leurs déclarations de guerre, par les engagemens qu'ils ont pris dans les réunions publiques. A la première parole qui pourrait ressembler à un désarmement, même momentané, ils s'exposent à d'étranges récriminations de la part de ceux qui ne les ont choisis que parce que l'ancienne opposition était trop modérée. En fin de compte, que peuvent-ils faire? Déclarer d'avance sur l'interpellation des électeurs qu'on n'acceptera pas un ministère, passe encore, on n'en est pas là, et il est peu probable qu'Artaxercès roule dans sa tête le projet d'un ministère

Bancel. En dehors de cela, on ne voit pas bien ce que c'est qu'un irréconciliable dans un corps législatif; un homme peut l'être dans sa conscience, un député ne l'est pas; par sa seule présence, il a cessé de l'être. Si les nouveaux élus voulaient aller plus loin et donner un signal de guerre, croit-on sérieusement qu'ils seraient suivis par tous ceux qui les ont élus, et pense-t-on même qu'ils aient été choisis pour cela? Si, sans aller jusque-là, les députés radicaux prenaient dans la chambre une attitude trop agressive, trop violente, à quoi arriveraient-ils? — Ils ne réussiraient qu'à fortifier le gouvernement en rejetant vers lui des hommes qui se sont fait honneur de représenter dans la dernière lutte l'indépendance électorale, qui tiennent à représenter dans la chambre l'indépendance parlementaire, mais qui ne sont pas des irréconciliables; ils s'isoleraient de plus en plus, voilà tout, de sorte qu'on en revient à ceci, que les nouveaux députés de Paris feront probablement une opposition un peu plus vive, un peu plus accentuée et pas beaucoup plus dangereuse que celle de leurs prédécesseurs. En cela, ils agiront patriotiquement, au risque d'être taxés à leur tour de modérés, et ils serviront la liberté mieux que par des violences.

Et le gouvernement de son côté, que peut-il faire? Lui aussi, il est sous le poids d'une nécessité, il a des engagemens de situation qui le lient. Que certains incidens de la dernière lutte électorale aient porté à la tête des mameluks de la politique officielle, qu'ils aient fait passer dans leur cerveau de vagues rêves de combat, de réaction, c'est bien possible; il resterait à savoir ce que gagnerait le gouvernement à essayer de remonter un courant irrésistible, à faire d'une émotion passagère une politique. A son tour, il ne réussirait qu'à s'affaiblir en paraissant retrouver une force concentrée; il n'arriverait qu'à éloigner de lui dans le corps législatif les esprits modérés, indépendans, qui ne prêteraient pas la main aux fauteurs de révolutions, mais qui refuseraient aussi leur concours à une réaction. Il trouverait bientôt dans ce camp l'opposition la plus redoutable pour lui; il justifierait par un déplorable éclat le pronostic de ceux qui le proclament incompatible avec la liberté. D'ailleurs cette épreuve d'un mouvement électoral au sein d'une liberté un peu plus étendue que par le passé, ces agitations inséparables d'une grande mêlée d'opinions, le gouvernement les avait prévus sans doute; il s'y était préparé, il savait bien qu'il aurait devant lui des réunions, des journaux, qui allaient prendre sur lui la revanche d'un long silence. Les élections ont pu l'émouvoir sans l'ébranler, surtout sans lui inspirer de velléités de réaction qui le ramèneraient aux premiers jours de son existence. Ici encore, à la plus simple réflexion, on en vient à conclure que le gouvernement est attaché par nécessité au terrain sur lequel il est placé, que, s'il n'avance pas, il ne peut plus tout au moins reculer, et nous ajouterons que la plus sûre politique pour lui serait non-seulement de ne pas reculer, mais d'avancer, d'amortir, d'annuler les hos-

tilités irréconciliables par de larges satisfactions données à la masse du pays, de combattre la révolution par la liberté. Cela vaudrait mieux à coup sûr qu'une immobilité expectante suivie de concessions partielles et trop longtemps attendues. Ainsi donc, qu'on tourne les regards vers le gouvernement ou vers les partis, les élections dernières n'ont point changé essentiellement les conditions de notre politique intérieure. Pour les partis, il y a la même nécessité de proportionner leur action aux circonstances, de ne pas courir les hasards en risquant la liberté pour le plaisir de se dire irréconciliable. Pour le gouvernement, il y a la même obligation de ne pas s'arrêter, de dérouler de sa propre main ou de laisser se dérouler les conséquences d'une politique au bout de laquelle est le rétablissement du régime représentatif dans toute son intégrité, avec toutes ses garanties. Maintenant cette situation est-elle près de s'éclairer plus complétement? Elle se dessinerait à demi sans doute, s'il y avait une prochaine session. Jusqu'ici, rien ne semble décidé sur ce point; on ne sait encore si le corps législatif sera réuni d'ici à trois semaines, ou si sa convocation sera ajournée au mois d'octobre, et dans tous les cas la session qui pourrait avoir lieu prochainement se bornerait strictement à la vérification des pouvoirs; elle s'ouvrirait sans discours impérial, les grandes discussions seraient réservées pour l'hiver. Une chose est certaine désormais, c'est que les périodes de repos comme les périodes de lutte ne peuvent que conduire à la liberté, comme à la garantie la plus efficace de sécurité et de paix intérieure.

Quoi qu'il en soit, voilà pour le moment une grave question tranchée par les élections françaises. Il resterait à se demander quelle influence le résultat de ce vote du 24 mai pourrait avoir sur l'ensemble des affaires de l'Europe; mais ici ce n'est plus seulement en France qu'est la question, elle est partout où s'agitent des intérêts qui ont quelque rapport avec le mouvement européen. Elle est surtout en Allemagne, où l'on trouvait tout récemment l'occasion de dire que les Français étaient provisoirement assez absorbés par l'élection de leur corps législatif pour ajourner « d'autres affaires dont en d'autres temps ils aiment à s'occuper. » Si les Français aiment à s'occuper de ces affaires dont on parle, c'est qu'ils y ont des intérêts, non certes des intérêts incompatibles avec la légitime grandeur nationale de l'Allemagne, mais enfin des intérêts de sécurité et d'influence, et on peut remarquer comme un fait curieux que, dans le moment même où se faisaient nos élections, M. de Bismarck signait une convention autorisant les Badois, les habitans du grand-duché de Hesse, à faire leur service militaire dans les armées prussiennes. Ce n'est au surplus qu'un incident qui était assez prévu et qui n'avance pas de beaucoup l'unification de l'Allemagne. S'il ne fallait que la volonté du grand-duc de Bade, il y a longtemps que ce petit pays serait fondu dans la confédération du nord, c'est-à-dire dans la Prusse; mais, par une étrange combinaison qui n'est pas habituelle, à Bade, c'est le souverain

qui a hâte de se faire médiatiser, c'est le pays qui au fond, malgré toutes les séductions, montre peu d'empressement à devenir prussien; c'est la masse du pays qui hésite à entrer bien franchement dans cette voie, au bout de laquelle est une assimilation complète. Ces tendances n'existent pas seulement dans cette partie de l'Allemagne du sud, elles viennent de se révéler avec plus de vivacité dans les élections qui ont eu lieu récemment en Bavière. Le parti national allemand a eu sans doute quelque succès, il compte un certain nombre de représentans dans la nouvelle chambre de Munich; mais la fraction particulariste garde un ascendant assez marqué. Elle a une majorité décidée, et c'est surtout dans les campagnes qu'elle a trouvé des adhérens dont le vote lui assure une position prépondérante dans le parlement bavarois. Ce sont là des faits dont le chef du cabinet de Munich, le prince de Hohenlohe, ne peut faire autrement que de tenir compte. A l'origine, on le sait, le prince de Hohenlohe était un des premiers à incliner vers la Prusse; il se montrait assez disposé à accepter tout ce qui unirait l'Allemagne du sud à l'Allemagne du nord, c'est-à-dire à subir une véritable absorption. Aujourd'hui, soit sous la pression de l'esprit public, soit par des considérations européennes, il reprend visiblement son assiette; il se montre moins porté à aliéner l'indépendance de la politique bavaroise, et voilà même que depuis les élections on agite de nouveau avec une certaine insistance la question de demander dans le parlement l'abrogation des traités militaires avec la Prusse. Il ne faudrait point sans doute s'exagérer ces symptômes, qui s'évanouiraient probablement à la première sommation des circonstances; ils ont cependant leur valeur, et ils indiquent tout au moins une résistance sourde, permanente, au travail d'unification que la Prusse entretient en se réservant de le pousser à bout quand elle croira l'heure venue.

Ce n'est pas là au reste la seule difficulté que rencontre M. de Bismarck. Pour le moment, le ministre du roi Guillaume a une autre besogne qui ne laisse pas d'être épineuse: le diplomate hardi changé en financier plein de dextérité est aux prises avec le parlement de la confédération du nord pour lui persuader d'accepter des impôts nouveaux dont l'établissement provoque de vives résistances. La situation financière de la confédération du nord justifie sans doute les propositions qui ont été faites; il y a en effet un déficit assez considérable que le ministre des finances, M. von der Heydt, veut couvrir par des impôts sur l'eau-de-vie, sur la bière, sur le sucre, sur les papiers de bourse. Le produit de ces impôts serait d'environ 11 millions de thalers, et suffirait amplement pour combler le déficit: mais c'est ici que la difficulté commence. M. de Bismarck peut éprouver aujourd'hui que, si l'on conquiert la popularité par une guerre heureuse et par des annexions de provinces, on la perd bien vite en demandant des contributions nouvelles, surtout quand on veut imposer ces contributions à des confédérés qui n'ont pas

précisément témoigné le désir d'être absorbés, et qui ne voudraient pas être tout à fait dévorés. Le fait est qu'il y a aujourd'hui un conflit des plus vifs, des plus animés, entre le premier ministre prussien et le parlement de la confédération du nord. L'assemblée résiste, elle ne veut pas assumer l'impopularité des nouveaux impôts, elle trouve au fond que, pour les états confédérés, c'est assez d'être absorbés sans payer si cher les frais de l'absorption; la chancelier insiste, et on n'arrive pas à s'entendre. Ce qui ajoute aux ennuis de M. de Bismarck, c'est que, si le parlement fédéral ne veut pas lui donner l'argent qu'il réclame, il faudra de toute nécessité qu'il le demande à la Prusse seule, et voilà des difficultés nouvelles, plus graves peut-être, qui peuvent réveiller les hostilités parlementaires sur lesquelles la guerre de 1866 avait jeté son voile prestigieux. Au milieu de ces débats, un député a proposé tout bonnement de faire des économies sur le budget militaire, au lieu d'établir des impôts. M. de Bismarck s'est récrié aussitôt, et d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux, il a répliqué qu'il accepterait, s'il croyait « qu'une armée ennemie pût être arrêtée à la frontière par la force de l'éloquence, » qu'il avait bien entendu parler de quelque chose de semblable dans l'histoire romaine, mais qu'on avait affaire alors à des peuples non civilisés qui se laissaient reconduire à bon compte. M. de Bismarck a défendu qu'on touchât à l'armée. Or l'armée, c'est partout la vraie dépense, et il est certain que la Prusse dépense beaucoup, non-seulement pour sa force militaire de terre, mais encore pour sa marine, pour la défense de ses côtes. Elle multiplie les travaux de fortification dans le port de la Jahde, dans le port de Kiel; il y a une dépense prévue de 80 millions de thalers, répartie sur dix années, pour l'exécution d'un système général de défense maritime. Que M. de Bismarck sente l'utilité de ces travaux, c'est assez naturel; que tous les membres de la confédération soient également saisis d'enthousiasme pour ces choses qui font la puissance de la Prusse, c'est une autre affaire, et au fond voilà le conflit. Toujours est-il que, si le premier ministre de Prusse désire la paix, comme cela est facile à croire aujourd'hui, il met ses intentions pacifiques sous la protection d'une force respectable qu'il ne se montre nullement décidé à diminuer pour le moment.

Si l'Espagne depuis quelque temps a besoin de moyens de défense, ce n'est pas précisément pour les mêmes motifs que M. de Bismarck, c'est plutôt pour se défendre contre elle-même, contre les divisions qui peuvent la déchirer. Elle a déjà échappé à plus d'un péril, elle n'est pas au bout des difficultés que lui a créées la révolution de l'an dernier. Il est vrai de dire cependant qu'elle soutient cette épreuve avec une certaine fermeté; elle a eu sans doute de temps à autre depuis six mois quelques émeutes, surtout beaucoup de menaces de guerre civile; elle a eu de violens débats dans ses cortès, elle a ses finances dans le plus singulier délabrement, elle est à la recherche d'un roi qu'elle ne trouve pas;

mais enfin, soyons justes, bien des pays qui se croient supérieurs n'auraient pas vécu aussi tranquilles dans une situation où toutes les libertés se déploient, où tous les partis sont armés, où l'on discute chaque jour publiquement les prétentions des uns et des autres, les chances de guerre civile. L'Espagne a vécu, et même on pourrait dire qu'elle vient d'arriver à une phase nouvelle de sa révolution. Les cortès sont parvenues au terme de la discussion de la loi fondamentale nouvelle. Cette constitution, nous n'avons pas besoin de le dire, reconnaît toutes les libertés, tous les droits, toutes les franchises possibles. Deux points principaux sont à noter. La constitution nouvelle admet une liberté religieuse, fort modérée assurément, mais jusqu'ici inconnue au-delà des Pyrénées, et elle consacre la forme monarchique en Espagne. Le parti républicain a naturellement fait tous ses efforts pour empêcher la victoire de l'idée royaliste; il n'a pas réussi, il n'a ramené aucune conviction, et pour que la royauté soit sortie victorieuse de cette crise, il faut que le sentiment monarchique ait de terribles racines en Espagne. Seulement c'est toujours la même question qui reparaît. Il ne suffit pas de décréter une royauté, il faut avoir un roi à mettre sur ce trône redoré à neuf, et c'est ce qu'on n'a pas. On a parlé, il est vrai, d'un nouveau candidat, d'un frère du roi de Portugal, qu'on marierait avec une fille du duc de Montpensier. Malheureusement le Portugal n'est pas prodigue de ses princes, et il ne semble pas plus disposé à envoyer le frère du roi qu'il n'était d'humeur à voir partir dom Fernando pour Madrid. Pour le moment, l'Espagne va se donner un peu de répit et le temps de faire des recherches nouvelles en instituant une régence qui sera sans doute confiée au général Serrano. Que tout cela ne soit pas une garantie bien décisive, c'est bien clair, d'autant plus que le parti républicain s'arme de tous côtés et forme des confédérations qui peuvent à un jour donné devenir un danger sérieux; mais ce qu'il faut remarquer, parce que c'est ce qui a préservé jusqu'ici l'Espagne, c'est l'union qui paraît se maintenir entre les principaux membres du gouvernement. Ce n'est pas un gage absolu de paix sans doute, pourtant c'est peut-être un moyen d'arriver à la paix définitive par la fin du régime provisoire qui dure depuis huit mois déjà.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Théorie physiologique de la Musique, fondée sur l'étude des sensations auditives, par M. H. Helmholtz, traduit par M. G. Guéroult. Paris 1868. Victor Masson et fils.

Ce qui à première vue distingue l'art de la science, c'est que l'artiste travaille et crée sous l'empire de lois qui ne sont formulées que d'une manière fort incomplète et dont il n'a point pleine conscience. C'est même là une condition essentielle du succès : les œuvres trop raisonnées,

combinées d'une manière trop méthodique, où l'intention est toujours visible et la règle toujours apparente, nous laissent froids, parce que nous les comprenons trop vite. Cependant nous voulons dans toute œuvre d'art découvrir un plan, une liaison intime des diverses parties; la jouissance qu'elle nous procure augmente à mesure que nous en pénétrons l'harmonie intérieure. Cela prouve que les lois existent, qu'elles se retrouvent dans les productions qui nous charment; mais ni la création ni le sentiment du beau n'en exigent la connaissance approfondie : l'artiste leur obéit, et l'homme de goût les devine par intuition. L'analyse esthétique d'une composition musicale rencontre encore des obstacles sans nombre, les jugemens n'offrent ici rien de certain, rien d'absolu, parce que les raisons dernières, les mobiles psychiques du plaisir que nous éprouvons sont cachés dans les retraites inaccessibles de l'âme humaine. Nous ne pouvons voir clair que dans ce qui concerne la technique élémentaire, la construction des gammes et des accords, le développement historique du système musical. Ici la science proprement dite peut, sinon nous guider, du moins expliquer les effets obtenus et justifier les prescriptions que l'expérience a consacrées.

De nombreuses tentatives ont été faites depuis plus d'un siècle pour asseoir la théorie élémentaire de la musique sur une base mathématique. On ne compte plus les gammes qui ont été imaginées, les systèmes dont elles ont été les points de départ. Toutefois, jusque dans ces derniers temps, aucune de ces théories n'était encore sortie du cercle étroit des spéculations métaphysiques échafaudées sur des rapprochemens et des coïncidences qui, à vrai dire, ne pouvaient rien expliquer. On savait, depuis les temps de Pythagore, que les accords consonnans correspondent à des rapports de nombres entiers fort simples. Voilà donc un fait précis qui, bien interprété, devait conduire à la solution de l'énigme de l'harmonie; mais on le tournait et le retournait, on ne découvrait pas pourquoi la succession ou la coexistence de deux sons qui se trouvent dans un rapport simple plaît à l'oreille. L'admirable ouvrage de M. Helmholtz dévoile enfin ce mystère. Résumant huit années de recherches théoriques et expérimentales, il expose clairement les causes véritables et suffisantes de la consonnance et de la dissonance des sons musicaux telles qu'elles nous sont révélées par une analyse exacte des sensations auditives, en dehors de toute préoccupation des principes esthétiques.

Ceux qui savent que l'illustre professeur d'Heidelberg compte parmi les maîtres aussi bien comme physiologiste que comme physicien et comme géomètre comprendront qu'il s'agit ici d'un livre qui n'a rien de commun avec les productions, toujours si vite oubliées, des faiseurs de systèmes. M. Helmholtz décrit des expériences de physique, il enregistre les résultats des mesures qu'il a faites, il entre dans le détail de ses recherches anatomiques; il applique le calcul et les développemens de l'analyse aussi souvent qu'elle peut éclairer le sujet, et tout cela se

groupe et se coordonne sous sa plume de manière à nous convaincre et nous charmer. *Die Lehre von den Tonempfindungen* est un livre qui, à part la valeur intrinsèque, brille aussi par de grandes qualités de style; elles subsistent encore, quoiqu'un peu moins apparentes, dans la traduction française.

M. Helmholtz pose en principe que la construction des gammes et des formes harmoniques, loin de résulter avec nécessité de l'organisation de notre oreille, est essentiellement une invention de l'art. Les lois naturelles de l'audition y jouent à la vérité un rôle important; mais, comme les peuples ont bâti avec les mêmes pierres des édifices de caractères très différens, nous voyons aussi les mêmes propriétés de l'oreille servir de base aux systèmes musicaux les plus divers. Depuis Terpandre et Pythagore, l'humanité a travaillé à développer le système qui s'enseigne aujourd'hui dans nos écoles, et ce sont précisément les compositeurs les plus distingués qui lui ont fait subir les modifications les plus profondes. Qui oserait affirmer aujourd'hui que le dernier mot a été dit à cet égard?

Notre système musical est né tout entier du besoin d'introduire une liaison nettement appréciable entre les divers sons d'un morceau. C'est le sentiment de l'affinité mélodique des sons successifs qui s'est développé en premier lieu; on a connu tout d'abord les intervalles de l'octave et de la quinte, beaucoup plus tard seulement les tierces. M. Helmholtz s'attache à prouver que le sentiment de la mélodie repose essentiellement sur la perception des harmoniques qui accompagnent les sons considérés. Tout son musical a un timbre particulier, et ce timbre n'est autre chose qu'un cortége de notes supérieures, échelonnées au-dessus de la note fondamentale comme les nombres 2,3,4... montent au-dessus de l'unité. Ces notes (octave, douzième, double octave, etc.) sont les harmoniques; elles complètent en quelque sorte la note fondamentale, lui donnent de l'ampleur et du caractère. Si maintenant deux sons musicaux ont plusieurs harmoniques en commun, on comprend sans peine que l'oreille puisse découvrir entre eux une vague ressemblance, une sorte de parenté, qui nous paraîtra d'autant plus étroite que les harmoniques coïncidens seront plus accentués. Ces notes concomitantes sont perçues par les nerfs de l'oreille sans que nous en ayons conscience; nous ne les entendons que si nous avons l'habitude d'y faire attention, ou si nous armons notre oreille d'une espèce de cornet accordé pour la note qu'il s'agit de découvrir: elles n'en sont pas moins la cause de la sensation du timbre et du sentiment de l'affinité mélodique des sons musicaux. C'est cette affinité qui a déterminé les intervalles et qui a conduit à la création des nombreuses gammes dont l'histoire de la musique garde le souvenir.

Au moyen âge, on a commencé à utiliser aussi les affinités harmoniques qui se révèlent dans la consonnance des sons simultanés. Elles reposent encore essentiellement sur l'existence des notes concomitantes;

mais l'oreille les constate d'une manière plus directe que dans le cas précédent, car la dissonance se trahit immédiatement par le phénomène physique des battemens. Les battemens sont des intermittences d'intensité, des tremblemens ou ronflemens qui se font entendre lorsque deux sons mal combinés se gênent mutuellement dans leurs vibrations; c'est selon le degré de vivacité de ces intermittences que l'assemblage des deux notes nous fait l'impression d'une dissonance plus ou moins marquée. La consonnance ou affinité harmonique repose donc sur l'absence plus ou moins complète des battemens entre les notes fondamentales et leur cortége de notes concomitantes; elle est accusée par une sensation actuelle, plus vive et plus précise que celle de l'affinité mélodique. Sauveur semble l'avoir deviné. « On peut croire, écrit-il vers 1700, que ce qui rend les octaves si agréables, c'est qu'on n'y entend jamais de battemens. En suivant cette idée, on trouve que les accords dont on ne peut entendre les battemens sont justement ceux que les musiciens traitent de consonnances, et que ceux dont les battemens se font sentir sont les dissonances... Si cette hypothèse est vraie, elle découvrira la véritable source des règles de la composition, inconnue jusqu'à présent à la philosophie. »

Les progrès de l'harmonie ayant fait beaucoup mieux ressortir les affinités sonores par l'emploi des accords, lamusique ne tarda point à augmenter la richesse de ses moyens d'expression en utilisant des relations éloignées, celles par exemple sur lesquelles s'appuient les modulations. L'affinité des accords fut bientôt reconnue et étudiée, comme l'avait été celle des sons isolés. Ces derniers sont liés entre eux par les harmoniques dont se compose leur timbre, les accords le sont par les notes qui en forment les élémens. Les relations des accords sont même plus faciles à saisir que celles des sons, parce que le musicien les combine à volonté, tandis que les élémens d'un son isolé ne sont point apparens et ne peuvent être reconnus que par une analyse approfondie. Il est vrai que pour l'auditeur non prévenu la raison de l'impression harmonieuse produite par une série d'accords reste aussi bien cachée que celle du plaisir que leur fait l'enchaînement des notes d'une belle mélodie. Une cadence rompue le surprend, sans qu'il sache toujours pourquoi. La science nous fait connaître les phénomènes physiques sur lesquels reposent ces ressemblances, ces attractions mystérieuses que les musiciens découvrent entre les divers sons ou groupes de sons, elle nous dévoile aussi les particularités de nos organes qui nous permettent d'être affectés par ces phénomènes; mais elle nous quitte au seuil du sanctuaire de l'art, elle ne nous explique pas comment la musique exprime toutes les dispositions de l'âme dans son langage divin. R. RADAU.

L. BULOZ.

PIERRE QUI ROULE

PREMIÈRE PARTIE.

J'étais en tournée d'inspection des finances dans la petite ville d'Arvers, en Auvergne, et j'étais logé depuis deux jours à l'hôtel du *Grand-Monarque*. Quel grand monarque? et pourquoi cette enseigne classique, si répandue encore dans les villes arriérées? Est-ce une tradition du règne de Louis XIV? Je l'ignore absolument, et je le demande à qui le sait. L'image qui caractérisait ce personnage illustre et mystérieux a disparu presque partout. Dans mon enfance, je me souviens d'en avoir vu une qui le représentait habillé en Turc.

L'hôtesse du Grand-Monarque, Mme *Ouchafol*, était une femme avenante et bien pensante, dévouée à tout ce qui tenait aux pouvoirs constitués quelconques, noblesse ancienne ou nouvelle, roture opulente, position officielle ou influence locale, le tout sans préjudice des égards dus aux petits fonctionnaires et aux voyageurs de commerce, qui constituent le bénéfice soutenu, le *roulement* périodique d'une auberge. En outre Mme Ouchafol avait des sentimens religieux, et tenait tête aux esprits forts de son endroit.

Un soir que je fumais mon cigare sur le balcon de l'hôtel, je vis sur la petite place qui sépare l'église de la mairie et de l'auberge un grand garçon dont la figure et la prestance ne pouvaient passer nulle part inaperçues. Il donnait le bras à une paysanne fort laide. Deux gars un peu avinés, espèces d'artisans endimanchés, le suivaient, promenant comme lui des filles en cornettes, mais assez gentilles. Pourquoi ce beau garçon, dont la mise bourgeoise ne

manquait pas de goût et qui ne paraissait point ivre, avait-il choisi pour danseuse ou pour commère la plus laide et la moins requinquée?

Ce petit problème n'eût pas fixé mon attention au-delà d'une minute, si Mme Ouchafol, qui époussetait les feuilles poudreuses d'un oranger rachitique placé sur le balcon, n'eût pris soin de me le faire remarquer. — Vous regardez le beau Laurence, n'est-ce pas? me dit-elle en laissant tomber sur l'Antinoüs en goguette le regard le plus ironique et le plus dédaigneux.

Et, répondant à ma réponse sans l'attendre : — C'est un joli garçon, je ne dis pas le contraire, mais voyez! toujours en mauvaise compagnie! Je veux bien qu'il soit fils de paysan; mais il a un oncle riche et titré, et d'ailleurs, quand on a reçu de l'éducation, qu'on porte les habits d'un monsieur, on ne va pas trinquer dans les noces de village avec les premiers venus, surtout on ne traverse pas la ville en plein jour avec des gotons comme ça sous son bras!... Mais ce gars-là est fou, il ne respecte rien, et il y a une chose surprenante, monsieur : c'est qu'il ne s'adresse jamais à une jolie fille qui pourrait lui faire honneur. Il trimballe toujours des monstres, et pas des plus sévères, je vous prie de le croire!

— Je croirai tout ce que vous voudrez, madame Ouchafol; mais comment expliquez-vous ce goût bizarre?

— Je ne me charge pas de l'expliquer! On ne peut rien comprendre à la conduite de ce pauvre enfant, car enfin, monsieur, je m'intéresse à lui. Sa marraine est mon amie d'enfance, et souvent nous nous désolons ensemble de le voir si mal tourner.

— C'est donc un franc vaurien?

— Ah! monsieur, si ce n'était que ça! s'il n'était qu'un peu coureur et libertin! Si on pouvait dire : « Il s'amuse, il s'étourdit, c'est un mauvais sujet qui se rangera comme tant d'autres, » mais point, monsieur. Il boit un peu, mais il ne fait pas de dettes; il n'a point précisément de mauvaises mœurs; il n'est pas batailleur non plus, quoiqu'à l'occasion, quand il voit, dans les fêtes de village ou dans les bals d'artisans, un homme à terre, il cogne sur ceux qui l'assomment et cogne bien, à ce qu'on dit. Enfin il pourrait être quelque chose, car il n'est point sot ni paresseux; mais voyez un peu! Monsieur a des idées et surtout une idée... qui fait le désespoir de ses parens!

— Vous me rendez curieux de connaître cette fameuse idée.

— Je vous dirais bien qu'au lieu d'accepter un emploi dans les droits réunis, ou dans le télégraphe, ou un bureau de tabac, ou quelque chose au greffe, à l'enregistrement, à la mairie, car on lui a offert tout cela, il a préféré vivre dans le faubourg avec son père, qui est un ancien métayer et qui a acheté un terrain dont il a fait

une pépinière. Ce pauvre père Laurence est un brave homme, très laborieux, qui n'a plus que cet enfant-là et qui aurait voulu l'élever au-dessus de son état, espérant que son frère aîné, qui est très riche, le prendrait en amitié et en ferait son héritier : point du tout; le jeune homme, qui était parti après son baccalauréat pour la Normandie, où réside l'oncle riche, s'est laissé entraîner à un égarement épouvantable, monsieur, et il a disparu pendant deux ou trois ans, sans presque donner de ses nouvelles.

— Quel égarement, madame Ouchafol?

— Ah! monsieur, permettez-moi de ne pas vous le dire par estime pour le père Laurence, qui cultive des fruits le long de ses murs, et qui m'a toujours fourni de belles pêches et de beaux raisins, sans parler des légumes qu'il cultive aussi dans le bas de son enclos, ce qui fait qu'il m'achète le fumier de mon écurie, et le paie mieux que bien des gens plus haut placés; par amitié aussi pour la marraine du jeune homme, qui est mon amie, comme je vous ai dit, même que nous avons fait ensemble notre première communion, je dois cacher le malheur et la honte que le beau Laurence, comme on l'appelle ici, a fait *jaillir sur ses proches*, et qui *jaillerait* sur toute la ville, si par malheur la chose venait à se savoir.

Il devenait évident que Mme Ouchafol mourait d'envie de faire *jaillir* jusqu'à moi le mystère de l'*égarement* du beau Laurence. Plus taquin que curieux dans ce moment-là, je la punis de ses réticences en prenant mon chapeau et en allant respirer l'air du soir le long d'un joli ruisseau qui côtoie la pente où la ville est gracieusement jetée.

Beaucoup de petites villes sont ainsi, charmantes de tournure et d'ensemble au dehors, affreuses et malpropres au dedans : une dent de rocher, un rayon de soleil couchant sur un vieux clocher, une belle ligne boisée derrière, un ruisseau au pied, suffisent pour composer un tableau qui les encadre au mieux, et dont elles sont l'accident principal arrangé là comme à souhait.

J'étais tout entier au plaisir calme de la contemplation, et je voyais les derniers reflets du couchant s'éteindre dans un ciel admirablement pur. Ce présage de beau temps pour le lendemain me rappela le projet que j'avais formé d'aller voir une cascade qu'un de mes prédécesseurs dans l'emploi que j'occupais m'avait recommandée. Il était trop tard pour entreprendre une promenade quelconque; mais, comme je passais près d'un cabaret rustique d'où sortaient du bruit et de la lumière, je résolus d'y demander des renseignemens.

Je tombai au milieu d'une noce villageoise. On buvait et on dansait. La première personne qui s'aperçut de ma présence fut préci-

sément le beau Laurence. — Eh ! père Tournache, s'écria-t-il d'une belle voix forte et claire qui dominait toutes les autres, un voyageur! servez-le. Il ne faut pas, parce qu'on s'amuse chez vous, oublier les gens qui ont le droit de s'y reposer. Venez, monsieur, ajouta-t-il en me donnant sa chaise, il n'y a plus place nulle part. Prenez la mienne, je vais danser une bourrée dans la grange, et en passant je dirai qu'on vous serve.

— Je ne veux déranger personne, lui répondis-je, touché de sa politesse, mais peu alléché par l'aspect et l'odeur du festin. Je venais demander un renseignement...

— Peut-on vous le donner?

— Vous probablement mieux qu'un autre; je voudrais savoir de quel côté et à quelle distance sont le rocher et la cascade de la Volpie.

— Très bien, venez avec moi, je vais vous donner une idée de ça.

Comme cette fois, malgré sa courtoisie et son obligeance, le beau garçon me paraissait un peu gris, je le suivis plutôt par politesse que dans l'espoir d'avoir une explication bien claire.

— Tenez, me dit-il après m'avoir conduit, en titubant quelque peu, à dix pas de la maisonnette, vous voyez cette longue côte uniforme qui ferme l'horizon? Elle est plus élevée qu'elle ne paraît; c'est une vraie montagne qui exige une heure de marche. A présent voyez-vous une espèce de brèche placée de biais au point le plus élevé, juste au-dessus de la pointe du clocher de la ville? C'est là.

— J'avoue que je ne vois rien. Il fait nuit, et demain j'aurai peut-être quelque peine à m'orienter; ne pourrais-je trouver dans ce faubourg un guide pour m'y conduire?

— J'allais vous proposer ma compagnie pour après-demain, vu que je compte y aller; mais demain c'est trop tôt.

— Je le regrette.

— Et moi aussi; mais, que voulez-vous? il faut absolument que je sois ivre cette nuit, et il est probable que je dormirai demain toute la journée.

— C'est une nécessité urgente que vous soyez ivre?

— Oui, je n'ai pu faire autrement que de boire un peu pour fêter la noce d'un camarade d'enfance. Dans un quart d'heure, si j'en reste là, je serai triste; j'ai le premier vin raisonneur et lucide. J'aime mieux m'achever, devenir gai, tendre, fou et idiot; après ça, on dort, et tout est dit.

— Il n'y a pas de mal à devenir gai, tendre, fou et même idiot, comme vous le prétendez; mais quelquefois dans le vin on devient méchant. Vous ne craignez donc pas que cela vous arrive?

— Non; je me persuade que le vin, quand il n'est pas empoi-

sonné, ne développe et ne révèle en nous que les qualités et les défauts qui s'y trouvent. Je ne suis pas méchant, je ne bois pas d'absinthe, je suis sûr de moi.

— A la bonne heure; mais vous parliez d'aller danser?

— Oui, la danse grise aussi. Cette grande cornemuse qui vous braille aux oreilles, le mouvement, la chaleur, la poussière, tout cela c'est charmant, allez!

En parlant ainsi, il eut un accent de tristesse, presque de désespoir, où je crus voir la révélation de quelque douleur secrète ou de quelque remords acharné. Les paroles de l'hôtesse me revinrent à l'esprit, et je fus saisi d'un sentiment de pitié pour cet homme si beau, qui s'expliquait si bien et qui paraissait si doux et si franc.

— Si, au lieu de vous *achever* si vite, lui dis-je, vous restiez un peu ici à fumer un bon cigare avec moi?

— Non, je deviendrais mélancolique, et je vous ennuierais.

— Cela me regarde, je pense?

— Cela me regarde aussi. Tenez, je vois bien que vous êtes un homme distingué et qu'il serait agréable de causer avec vous; n'allez à la Volpie qu'après-demain.

— Rendez-moi le service d'y venir demain et de ne pas vous enivrer cette nuit.

— Ah çà! vous avez l'air de vous intéresser à moi? Est-ce que vous me connaissez?

— Je vous vois aujourd'hui pour la première fois.

— Bien vrai? Je sais que vous êtes l'inspecteur des finances logé depuis deux jours chez la mère Ouchafol; vous courez la province pendant quatre mois tous les ans... vous ne m'avez rencontré nulle part?

— Nulle part. Vous êtes donc connu hors d'ici?

— J'ai voyagé dans presque toute la France pendant trois ans. Dites-moi pourquoi vous me conseillez de ne pas boire.

— Parce que je n'aime ni les choses souillées ni les hommes détériorés. Affaire d'ordre et de propreté, voilà tout!

Il rêva un instant, puis me demanda mon âge.

— Le vôtre à peu près, trente ans?

— Non, moi, vingt-six. J'ai donc l'air d'en avoir trente?

— Je vous vois mal dans le crépuscule.

Il reprit tristement :

— Je crois au contraire que vous voyez bien. J'ai perdu quatre ans de ma vie, puisque mon visage a quatre ans de trop. Je ne ferai pas d'excès cette nuit, et si vous voulez aller demain à la Volpie, je frapperai à votre porte à quatre heures du matin. Je sais qu'il faut que vous soyez en ville à midi. Le percepteur m'a parlé de vous, il dit que vous êtes un homme charmant.

— Merci, je compte sur vous.

— Voulez-vous voir danser la vraie bourrée d'Auvergne avant de vous retirer?

— Je la danserai même avec vous, si on me le permet.

— On en sera enchanté, mais il faut que je vous présente comme mon ami.

— Soit! il n'est pas impossible que je le devienne.

— J'en accepte l'augure.

Il me plaisait, je ne m'en défendais pas, et, quel que fût l'*épouvantable égarement* que lui reprochait l'hôtesse du Grand-Monarque, la curiosité qu'il éveillait en moi était presque de la sympathie.

Dans la grange où il m'introduisit, et où le bruit, la poussière et la chaleur annoncés par lui ne laissaient rien à désirer, je fus accueilli avec beaucoup de cordialité et invité à boire à discrétion. — Non, non, leur cria Laurence, il ne boit pas, lui, mais il danse. Tenez, l'ami, faites-moi vis-à-vis. Il avait invité la mariée, j'invitai la grande fille laide que, du balcon de l'hôtel, j'avais vue à son bras une heure auparavant. Je croyais ne pas faire de jaloux, mais je m'aperçus bientôt qu'elle était fort courtisée, peut-être à cause de son air enjoué et hardi, peut-être aussi parce qu'elle avait de l'esprit. J'eusse voulu la faire causer sur le compte de Laurence; le vacarme, qui était pour ainsi dire suffoquant, ne me permit pas d'engager une conversation suivie.

Laurence dansait devant moi, et certainement il y mettait de la coquetterie. Il avait ôté son paletot de coutil et son gilet, comme les autres. Sa chemise, d'un blanc encore irréprochable, dessinait sa taille fine, ses larges épaules et sa poitrine bombée; la sueur faisait boucler ses cheveux abondans, d'un noir de jais; son œil, tout à l'heure éteint, lançait des flammes. Il avait la grâce inséparable des belles formes et des fines attaches, et, bien qu'il dansât la bourrée classique comme un vrai paysan, il faisait de cette chose lourde et monotone une danse de caractère pleine de verve et de plastique. Il avait bien un peu de vin dans les jambes, mais en peu d'instans cette incertitude se dissipa, et il me sembla qu'il tenait à m'apparaître dans tous ses avantages physiques pour dissiper la mauvaise opinion qu'il avait pu m'inspirer à première vue.

Tout en me demandant pour quelles fins il avait parcouru presque toute la France, il me vint à l'esprit qu'il avait pu être modèle. Quand il retourna dans le cabaret, où je le suivis et où on le pria de chanter, je me persuadai qu'il avait été chanteur ambulant; mais il avait la voix fraîche et disait les chansons du pays avec une simplicité charmante qui était d'un artiste et non d'un virtuose de carrefour.

Peu à peu mes idées sur son compte s'embrouillèrent. J'avais

chaud, et j'avais accepté sans méfiance quelques rasades d'un vin clairet qui semblait très innocent, mais qui par le fait était extraordinairement capiteux. Je sentis que, si je ne voulais pas donner le mauvais exemple à celui que je venais de sermonner, et que, si je ne voulais pas être accusé par Mme Ouchafol de quelque épouvantable égarement, il fallait me soustraire aux épanchemens bachiques de ces bons faubouriens. Je m'esquivai donc adroitement, et, tout en regagnant la ville, j'eus la confusion de sentir que je ne marchais pas très droit, que je voyais doubles les poteaux du fil électrique, et que j'avais des envies de rire et de chanter tout à fait insolites.

A mesure que je croyais approcher de la ville, le trouble augmentait. Mes pieds devenaient lourds, et, quand j'eus marché un peu plus que de raison, je constatai que la ville n'était plus sur la colline, ou que je n'étais plus sur le chemin de la ville. Belle situation pour un fonctionnaire, et surtout pour un homme des plus sobres qui, de sa vie, n'avait été surpris par l'ivresse!

Je pensai, car mon cerveau était resté parfaitement lucide, que cette ivresse était venue trop vite pour ne pas s'en aller de même. Je résolus d'attendre qu'elle fût dissipée, et, avisant une masure ouverte qui semblait abandonnée, j'y entrai et me jetai sur un tas de paille, sans trop m'apercevoir du voisinage d'un âne qui dormait debout, le nez dans son râtelier vide.

Je fis comme l'âne, je m'endormis d'un sommeil aussi paisible que le sien. Quand je m'éveillai, le jour commençait à poindre, l'âne dormait toujours, et pourtant il avait des inquiétudes dans les jambes, et faisait de temps à autre résonner la chaîne de ses entraves. J'eus quelque peine à m'expliquer comment je me trouvais en ce lieu et en cette compagnie; enfin la mémoire me revint, je me levai, je secouai mon vêtement, je lissai mes cheveux, je me réhabilitai un peu à mes propres yeux en constatant que je n'avais pas perdu mon chapeau, et, me sentant parfaitement dégrisé, je repris sans peine le chemin de l'hôtel du Grand-Monarque en me disant que Mme Ouchafol ne manquerait pas d'attribuer ma rentrée tardive à quelque bonne fortune. Je n'eus que le temps de faire ma toilette et d'avaler une tasse de café; à quatre heures sonnant, le beau Laurence frappait à ma porte. Il n'avait pas dormi, lui, il avait dansé et chanté toute la nuit; mais il ne s'était pas enivré, il m'avait tenu parole. Il s'était jeté dans la rivière en quittant la noce; ce bain l'avait rafraîchi et reposé; il se vantait de nager et de plonger comme une sarcelle. Il était gai, actif, superbe, et rajeuni de quatre ans. Je lui en fis mon compliment sincère, sans pouvoir surmonter la mauvaise honte qui s'empara de moi lorsqu'il remarqua que mon lit n'était pas défait. Infamie! j'osai lui répondre que

j'avais travaillé toute la nuit; heureusement l'âne, seul témoin de ma honte, était incapable de la divulguer.

Laurence avait soupé à deux heures du matin, il n'avait ni faim ni soif. Il s'était muni pour tout bagage d'un bâton et d'un album qu'il me permit de regarder. Il dessinait très bien, traduisant la nature avec hardiesse et avec conscience. Nous prîmes à travers champs, et bientôt nous gravîmes la longue montagne sur un chemin très dur, mais délicieux d'ombrages et d'accidens.

La conversation ne s'engagea réellement que lorsque nous eûmes atteint les âpres rochers où la Volpie se laisse tomber et s'engouffre dans une brisure anguleuse et profonde. C'est une petite chose très belle, difficile à aborder pour la bien voir.

Nous y restâmes deux heures, et c'est là que Laurence me révéla le *mystère épouvantable* de son existence.

Je supprime l'entretien qui peu à peu amena cette expansion. Il m'avoua sincèrement éprouver depuis longtemps le besoin d'ouvrir son cœur à un homme assez indulgent et assez civilisé pour le comprendre. Il se figurait que j'étais cet homme-là. Je lui promis qu'il ne s'en repentirait pas, et il parla ainsi.

HISTOIRE DU BEAU LAURENCE.

LE FOYER DES ACTEURS.

Je sais que je suis beau, non-seulement je l'ai ouï dire, mais on me l'a dit dans des circonstances que je n'oublierai jamais. D'ailleurs je suis assez cultivé comme artiste pour savoir ce qui constitue la beauté, et je me sais doué de toutes les qualités qu'elle exige.

Vous rendrez bientôt justice au peu de vanité que j'en tire, quand vous saurez qu'elle est la source de mes plus grands chagrins. J'ai aimé une femme qui m'a repoussé parce que je n'étais pas laid.

Vous savez que je me nomme Pierre Laurence, et que je suis le fils d'un paysan des environs, aujourd'hui pépiniériste et maraîcher. Mon père est le meilleur des hommes, absolument inculte, ce qui ne me gêne pas pour adorer sa droiture et sa douceur. Mon oncle est le baron Laurence, parvenu, anobli par Louis-Philippe et enrichi par l'industrie. Il s'est fixé en Normandie dans un beau vieux château où j'ai été le voir une fois, après mes études, par l'ordre de mon père, qui croyait à son souvenir et à ses promesses. Je ne sais s'il est égoïste, s'il dédaigne l'humble famille d'où il est sorti, ou si je n'ai pas eu le don de lui plaire. Il est certain que, sortant des

écoles, imbu d'idées nouvelles et affligé d'une indomptable fierté, j'ai dû lui laisser voir que je ne venais pas à lui de moi-même, que j'aimais mieux mourir que de partager ses opinions et de convoiter son héritage. Bref, il m'a demandé de quoi j'avais besoin, je lui ai répondu crânement que je n'avais besoin de rien. Il m'a dit que j'étais un beau garçon parce que je lui ressemblais, qu'il était aise de me voir, et qu'il sortait pour aller chauffer sa candidature à la députation. Je suis reparti pour Paris sans déboucler ma valise : il y a de cela sept ans, je ne l'ai jamais revu, je ne lui ai jamais écrit. Je suis bien sûr qu'il me déshéritera. Il est garçon; mais il a une gouvernante. Je ne lui en veux nullement pour cela. Je sais que, sauf son dévoûment à tous les pouvoirs, c'est un très honnête homme, convenablement charitable. Il ne me doit rien. Je n'ai pas le moindre reproche à lui faire. Il a gagné lui-même sa fortune, il est bien libre d'en disposer à sa guise.

Mon père ne prend pas la chose aussi philosophiquement. S'il a fait des sacrifices pour mon éducation, c'est dans l'espoir que je serais un monsieur. Ce n'est pas ma faute. Je ne demandais pas mieux que d'être un paysan. J'avais l'âme heureuse dans notre humble milieu, et j'y suis toujours revenu en regrettant d'en être sorti. Mon seul plaisir à l'heure qu'il est, c'est encore d'arroser les fleurs et les légumes de notre enclos, de tailler les arbres, de rouler la brouette et de forcer mon vieux père de se reposer un peu.

J'aime mes compagnons d'enfance. Leurs façons rustiques sont loin de me déplaire; autant que je peux m'étourdir de mes chagrins, c'est avec eux que je le tente. Boire et chanter, travailler et causer avec ces braves gens, voilà encore ce qu'il y a de plus clair dans mes amusemens. J'abuse un peu de mes forces; tantôt je voudrais les conserver pour m'élancer à la poursuite de mon rêve, tantôt je voudrais les éteindre pour l'oublier.

Tout le monde peut vous dire dans le pays que je suis très bon, très loyal, très discret et très dévoué. Seulement les bourgeois me reprochent de n'avoir pas d'ambition et *pas d'état*, comme si ce n'en était pas un de cultiver la terre!

Mon père est aisé dans la mesure de ses besoins, il a une vingtaine de mille francs placés, et je ne lui ai jamais fait payer la dette la plus minime. Moi, j'avais hérité dix mille francs de ma mère. Je les ai mangés, voici comme.

Après avoir passé mes examens de baccalauréat à Paris et salué mon oncle en Normandie, je revins ici pour demander à mon père ce qu'il souhaitait que je fisse. — Il faut retourner à Paris, me dit-il, il faut y devenir avocat ou magistrat. Tu parles facilement, tu ne peux manquer de devenir *un grand parleur*. Étudie la loi. Je sais qu'il faut une dizaine de mille francs pour vivre là-bas quelques

années. Je vendrai la moitié de mes biens. Si je manque, étant vieux, tu t'occuperas de ne pas me laisser sans pain.

Je refusai l'offre de mon père. Je sacrifiai seulement mon héritage personnel; il y consentit, et je retournai à Paris, résolu à travailler et à devenir *un grand parleur* pour complaire à l'auteur de mes jours, un peu aussi pour me satisfaire. Je ne sais quel instinct de tempérament me poussait à me mettre en vue, à étendre ou à arrondir mes bras flexibles et forts, à me bercer du son de ma voix puissante. Que vous dirai-je? une sorte d'exhibition de mes avantages naturels m'apparaissait comme un devoir ou comme un droit, je ne sais lequel; mais l'ambition n'y a jamais été pour rien, comme vous allez voir.

Il y avait encore à cette époque un quartier latin. Les étudians n'avaient point passé la Seine. Ils n'entretenaient pas des demoiselles, ils dansaient encore avec des grisettes, espèce qui déjà tendait à disparaître et qui a disparu depuis. C'était au lendemain de 1848.

J'étais trop solidement trempé pour craindre de mener de front le travail et le plaisir. J'eus vite des amis. Un garçon fort et hardi, libéral et affectueux, doux et bruyant, voit toujours se grouper une phalange autour de lui. Nous étions de toutes les luttes au bal, au théâtre, aux cours et dans la rue.

Je ne vous raconterai pas mes aventures et mes agitations de la première année. Je revins au pays pour les vacances. J'avais travaillé et pas trop dépensé. Mon père était enchanté de moi et disait: M. le baron se ravisera. Mes camarades du faubourg me trouvaient délicieux parce que je redevenais paysan avec eux. L'hiver suivant, après la rentrée des écoles, une femme décida de ma vie.

Nous étions de toutes les premières représentations à l'Odéon. Nous faisions grand bruit pour les pièces dont nous ne voulions pas et pour celles que nous voulions soutenir. Il y avait alors à ce théâtre une petite amoureuse que l'on appelait sur l'affiche Mlle Impéria. Elle jouait inaperçue dans ce qu'on appelle le répertoire. Elle était merveilleusement jolie, distinguée, froide par nature, par inexpérience ou par timidité; le public ne s'occupait point d'elle. A cette époque-là, on pouvait jouer pendant dix ans les Isabelles ou les Lucindes de Molière et les seconds rôles de la tragédie sans que le public y prît garde, et sans qu'à moins de haute protection on obtînt le moindre avancement. Cette jeune fille n'avait aucun appui au ministère, aucun ami dans la presse, elle ne briguait même pas les sympathies du public. Elle disait bien, elle avait une grâce décente; on sentait en elle une conscience d'artiste, mais pas d'inspiration, pas d'entrain et pas l'ombre de coquetterie. Ses yeux n'interrogeaient jamais les avant-scènes, et quand, pour obéir aux effets

de son rôle, elle les baissait, elle ne laissait pas tomber sur l'orchestre ce regard voilé et lascif qui semble dire : Je sais très-bien ce que mon personnage a l'air d'ignorer.

Je ne saurais dire pourquoi, après l'avoir vue avec indifférence dans plusieurs bouts de rôles, je fus frappé de sa physionomie modeste et fière au point de demander à mes camarades durant un entr'acte s'ils ne la trouvaient pas charmante. Ils la déclarèrent jolie, mais sans charme sur la scène. L'un d'eux lui avait vu jouer Agnès, il prétendait qu'elle n'avait rien compris à cette création classique, et une discussion s'engagea. Agnès devait-elle être une madrée qui fait l'innocente, ou une véritable enfant qui dit des choses très fortes sans en pénétrer le sens? Je soutins la dernière opinion, et quoique je ne tinsse guère à avoir raison, la première fois que *l'École des Femmes* parut sur l'affiche, je quittai le café Molière pour voir la pièce. Je ne sais pourquoi j'eus la fausse honte de ne le dire à personne. Les étudians n'écoutent jamais le répertoire, qui est cependant imposé, en vue de leur instruction, au second Théâtre-Français. Nous sommes tous censés connaître les classiques par cœur, et beaucoup se déclarent saturés de ce vieux régal, qui n'en connaissent que de courts fragmens et n'en ont jamais pénétré l'esprit ni apprécié le mérite.

J'étais dans ce cas comme bien d'autres, et, au bout de quelques scènes je sentis comme un remords de n'avoir jamais apprécié un chef-d'œuvre si aimable. Nous ne sommes plus romantiques, nous sommes trop sceptiques pour cela; le romantisme n'en a pas moins pénétré dans l'air que nous respirons; nous en avons gardé le côté injuste et superbe, et nous méprisons les classiques sans rendre beaucoup plus de justice à ceux qui les ont démodés.

A mesure que je goûtais l'œuvre burlesque et profonde du vieux maître, j'étais frappé du charme de la cruelle Agnès : je dis cruelle parce que Arnolphe est certes un personnage malheureux et intéressant malgré sa folie, il aime et il n'est point aimé! Il est égoïste en amour, il est homme. Sa souffrance s'exhale par échappées en vers admirables qui ont, quoi qu'on en ait, un écho dans le cœur de tous les hommes épris. Il y a dans presque toutes les pièces de Molière un fonds de douleur navrante qui à un moment donné efface le ridicule du jaloux trompé. Le gros public ne s'en doute pas. Les acteurs qui creusent leurs rôles en sont frappés, et cette nuance profonde les gêne, car, s'ils obéissent au sens plein de larmes de la nuance, le gros public n'y comprend rien, croit qu'ils parodient la souffrance, et rit encore plus fort. Au milieu de ce gros rire, il y a bien peu de personnes qui disent à l'oreille de leur voisin que Molière est un aigle blessé, une âme profondément triste. Cela est pourtant, car moi aussi je l'ai creusé, et dans tous ses *cocus* je re-

trouve le misanthrope. Arnolphe est un Alceste bourgeois, Agnès une Célimène en herbe.

Mais Mlle Impéria rendait Agnès intéressante par la bonne foi absolue de son innocence, par certains accens non plaintifs, plutôt énergiques et indignés contre l'oppression. Tout en me demandant si elle était dans le vrai, il me fut impossible de ne pas être saisi et dominé par sa figure et son attitude. La nuit je rêvai d'elle, le lendemain je ne pus travailler, le surlendemain je me promenai, sous prétexte de bouquiner, le long des galeries de l'Odéon, toujours revenant à la petite porte en treillis par où entrent et sortent les employés du théâtre et les artistes en répétition; mais j'eus beau attendre et guetter, on répétait une pièce nouvelle où Impéria n'avait pas de rôle. Tout ce que je pus parvenir à savoir en écoutant causer les allans et venans, c'est qu'elle était convoquée pour le lendemain à l'effet de suivre les répétitions, l'actrice chargée du rôle d'ingénue étant souffrante et risquant d'être malade le jour de la *première*. Je vis paraître un gamin muni d'un bulletin pour elle, et comme il portait ce petit papier au bout de ses doigts, d'un air distrait, je le suivis avec une intention perfide, je feignis d'être aussi distrait que lui, je le heurtai au moment où il se glissait à travers les omnibus qui stationnent à côté du théâtre. Le papier tomba, je le ramassai et je le lui rendis après l'avoir essuyé sur ma manche, bien qu'il ne fût pas sali. J'avais eu le temps de lire l'adresse : « Mlle Impéria, rue Carnot, n° 17. »

Quand le gamin fut reparti, j'eus l'idée de lui donner cinq francs et de faire la course à sa place. Je n'osai pas.

D'ailleurs j'étais enivré de ma découverte comme d'un triomphe. La première chose que rêve un amoureux naïf, c'est de savoir l'adresse de son idéal, comme si cela lui faisait faire un pas vers le succès!

Je n'en suivis pas moins le petit messager à distance. Je le vis entrer au n° 17, une des plus pauvres maisons de cette pauvre rue, qui n'était ni pavée ni éclairée au gaz. Je doublai le pas, et je me croisai avec lui comme il sortait en criant au portier de remettre le bulletin aussitôt que Mlle *chose* serait rentrée.

Mlle *chose!* profanation! J'ignorais le laisser-aller d'allures de tout ce qui tient au théâtre, même aux théâtres sérieux. Je m'enhardis, elle n'était pas là. Je pouvais, par le concierge, apprendre quelque chose sur son compte. J'entrai résolûment sous un péristyle sombre, et à mon tour je demandai Mlle Impéria à travers la vitre.

— Sortie, répondit brusquement une vieille femme grasse, qui avait pourtant une bonne figure.

— Quand rentrera-t-elle?

— Je ne sais pas. — Et me toisant de la tête aux pieds, d'un air demi-railleur, demi-bienveillant, elle ajouta : — Avez-vous sa permission pour lui rendre visite?

— Mais certainement, répondis-je misérablement troublé.

— Faites voir! reprit la vieille femme en tendant la main. J'allais m'enfuir, elle me retint en disant: — Écoutez, mon petit, vous êtes de ces jolis garçons qui croient qu'il n'y a qu'à se montrer; il en vient tous les jours, et ça ennuie cette jeune actrice, qui est sage comme un petit ange. Nous sommes chargés de dire aux beaux messieurs qu'elle ne reçoit jamais personne. Ainsi ne prenez pas la peine de revenir; voilà, bonsoir, portez-vous bien, — et elle releva à grand bruit, en ricanant, le vasistas qu'elle avait abaissé pour me parler.

Je me retirai mortifié et enchanté. Impéria était vertueuse, peut-être innocente comme elle le paraissait. J'étais amoureux fou. Je ne me moquais plus de mon caprice, j'y tenais comme à ma vie.

Je ne vous raconterai pas tout ce que j'imaginai, tout ce que je tentai pour m'introduire dans le théâtre le lendemain. Je n'osai pas; mais le jour suivant, voyant entrer et sortir beaucoup de gens de tout état par cette petite porte, qui ne me semblait pas gardée, et qui n'est jamais fermée, je la poussai résolûment et passai devant une toute petite niche de concierge que gardait un enfant. J'avais saisi le moment où deux ouvriers entraient, j'étais sur leurs talons; l'enfant, qui jouait avec un chat, entendant des pas et des voix qu'il connaissait de reste, ne leva seulement pas les yeux sur moi.

Les ouvriers qui me précédaient montèrent cinq ou six marches, firent demi-tour à droite, montèrent deux ou trois autres marches qui venaient buter l'escalier principal, poussèrent une lourde porte battante et disparurent. Je m'arrêtai irrésolu un instant. L'enfant m'aperçut alors et me cria : — Qui demandez-vous?

— Monsieur Eugène! répondis-je à tout hasard, et sans savoir pourquoi ce nom me venait sur les lèvres plutôt qu'un autre.

— Connais pas, reprit le jeune gars. C'est peut-être M. Constant que vous voulez dire?

— Oui, oui, pardon! C'est cela! M. Constant!

— Montez devant vous! — Et il reprit son chat, qu'il était fort occupé à débarbouiller avec un bonnet de femme, celui de sa mère probablement.

Qu'allais-je dire à M. Constant? et qu'était-ce que M. Constant? Je me disposais à suivre les ouvriers par la porte battante.

— C'est pas par là! me cria de nouveau l'enfant; ça, c'est le théâtre!

— Je le sais bien, parbleu! repris-je d'un ton courroucé. J'ai affaire là d'abord.

Il se laissa éblouir par mon audace. En deux enjambées, je me trouvai sur le plancher, attiré par l'obscurité rassurante que j'avais entrevue, et où il me fallut quelques instans pour me rendre compte du lieu où j'étais.

C'était au fond du théâtre, et mon premier mouvement fut de me glisser derrière une toile qui, je me le rappellerai toujours, représentait un bout de jardin avec de colossales fleurs d'hortensia que je pris d'abord pour des citrouilles. Je m'y tins palpitant et indécis jusqu'à ce que mes deux machinistes, passant près de moi et s'emparant de deux cordes à poulies, me dirent : S'il vous plaît, monsieur, ôtez-vous de là! gare à la *plantation!* Ils m'enlevaient mon refuge et mon abri; deux autres ouvriers, opérant en sens contraire, déroulaient le cylindre qui allait remplacer le jardin par un fond d'appartement, et ceux-ci me crièrent à leur tour : Place à la *plantation!*

La *plantation!* qu'est-ce que cela pouvait signifier? Quand on est en fraude, on croit aisément à des allusions directes. Je me rappelai l'enseigne de l'enclos paternel : *plantation de Thomas Laurence!* et je m'imaginai qu'on me raillait. Il n'en était pourtant rien. La *plantation*, au théâtre, consiste à placer des toiles et des pièces de décor quelconque qui servent à la répétition, pour figurer la disposition du décor que représentera la pièce, et pour régler les entrées et les sorties des personnages. Si le décor de la pièce doit changer, les machinistes, après chaque acte de la répétition, changent ou modifient la *plantation*.

Je me réfugiai sur un grand escalier de bois qui monte en perron au fond de la scène derrière les décors, et je me hasardai à gagner la plate-forme du haut. Je me trouvai en face d'un coiffeur qui peignait une splendide perruque à la Louis XIV, et qui ne fit aucune attention à moi. Une voix qui partait je ne sais d'où cria : *Constant!* Le coiffeur ne bougea pas. Ce n'était pas lui. Je respirai.

—Constant! cria une autre voix, et quelqu'un ouvrit à ma droite la porte rembourrée d'une pièce garnie de banquettes rouges qui me sembla devoir être le foyer des acteurs. Le coiffeur s'émut alors, car le personnage qui m'apparaissait et que je n'osais pas regarder semblait investi de la suprême autorité. — Monsieur Jourdain, dit l'artiste en cheveux, Constant est par là, — et, se dirigeant vers la gauche, dans un couloir sombre, il se mit à crier à son tour : Constant! M. le régisseur vous demande.

J'allais être pris entre deux feux, le régisseur en personne d'une part, de l'autre ce fantastique personnage de Constant à qui j'avais prétendu vouloir parler, et que je ne connaissais en aucune façon. Je m'enfuis par où j'étais venu, et, cherchant toujours les ténèbres, je me précipitai dans la coulisse de gauche, où je tombai sur un

pompier en petite tenue, qui me dit en jurant : Faites donc attention, est-ce que vous ne voyez pas clair?

Comme je lui demandai très poliment pardon et qu'il n'était chargé que de veiller au danger d'incendie, il ne fit pas de difficulté pour me dire où je pouvais me réfugier afin de ne gêner personne. Il me montrait une sorte de pont volant qui descendait du théâtre à l'orchestre et que je franchis d'un saut, bien qu'il fût très mal assuré.

La salle était aussi sombre que la scène; j'essayai de m'asseoir, et, me trouvant fort mal à l'aise, je constatai que les siéges des stalles étaient relevés, et que de grandes bandes de toile verte étaient tendues sur toutes les rangées de l'orchestre. Et puis on allumait quelque chose sur la scène, plusieurs personnes descendaient le pont volant et venaient vers moi. Je m'esquivai encore. Je gagnai les couloirs du rez-de-chaussée, et, avisant une loge ouverte, je m'y blottis et restai coi. Là, à moins d'une quinte de toux ou d'un éternument indiscret, je pouvais n'être pas découvert.

Mais à quoi cela m'avançait-il? D'abord Impéria n'était pas de la répétition; sa compagne, chef d'emploi, était rétablie et tenait son rôle, sans aucune velléité de se faire remplacer. Impéria, simple *encas, doublure* en disponibilité, devait être dans la salle à étudier la mise en scène et à écouter les observations que l'auteur et le directeur de la scène faisaient à l'ingénue. Comment distinguer et reconnaître quelqu'un dans cette salle immense, à peu près vide, éclairée seulement par trois quinquets accrochés à des poteaux plantés sur le théâtre et jetant une lueur glauque avec de grandes ombres sur les objets environnans? De ce peu de lumière enfumée, que rendait plus trompeuse encore un brusque rayon de soleil tombant des frises sur un angle de décor en saillie, rien ne pénétrait dans l'intérieur de la salle. Tout le public se composait d'une dizaine de personnes assises à l'orchestre et me tournant le dos. C'était peut-être le directeur, le costumier, le chef de claque, un des médecins, enfin des personnes de la maison, artistes ou employés, plus trois ou quatre femmes, l'une desquelles devait être celle auprès de qui j'avais aspiré à me trouver; mais comment m'approcher d'elle? Certes il était interdit aux étrangers à l'établissement de s'introduire aux répétitions, et je ne pouvais sans mensonge me réclamer de personne, vu que, mon mensonge facilement déjoué, j'étais honteusement expulsé, sans avoir le droit d'exiger qu'on y mît des formes.

De temps en temps, un bruit de balais, de tapis secoué, de portes fermées sans précaution, partait du haut de la salle. Un des personnages assis à l'orchestre criait *chut! silence donc!* et, se retournant, semblait explorer toutes choses d'un regard pénétrant et

irrité que je m'imaginais sentir tomber sur moi. Je me faisais petit, je retenais mon haleine. Je n'osais sortir, de peur de trahir ma présence. Enfin ce cerbère, le régisseur, se leva, interrompit la répétition, et déclara que le nettoyage des loges et galeries devait être effectué avant ou après les répétitions, vu qu'il était impossible de travailler avec ce vacarme et ces distractions. On m'enlevait ainsi un dernier espoir, car l'idée m'était venue de gagner un de ces employés subalternes et de prendre sa place le lendemain.

Une autre idée me traversa la cervelle. Était-il impossible de se présenter comme comédien? Ce que j'apercevais de la répétition me faisait constater le peu d'initiative de l'artiste et comme quoi on lui mâche sa besogne. Je n'avais pas la moindre idée de ce que l'on appelle la mise en scène, et la plupart des spectateurs ne s'en doutent pas davantage. On croit naïvement que cet ordre admirable, cette adresse de mouvemens, cette sûreté d'entre-croisemens qui sont établis sur la scène, et qui servent à l'échange des répliques sans préméditation apparente, à la mise en lumière des effets, au dégagement et au relief des moindres situations, sont des résultats spontanés dus à l'intelligence des acteurs ou à la logique des scènes. Il n'en est pourtant rien. Ou les artistes ordinaires manquent d'intelligence, ou ils en ont trop, ou ils ne font rien ressortir, ou ils se préoccupent trop de l'effet à produire, et y sacrifieraient volontiers la vraisemblance d'attitude et de situation des autres personnages. La mise en scène est comme une consigne militaire qui règle le maintien, le geste, la physionomie de chacun, même ceux du moindre personnage. On pourrait marquer à la craie sur le plancher l'espace où chacun peut se mouvoir à un moment donné, le nombre de pas qu'il doit faire, mesurer le développement de son bras en certain geste, déterminer la place précise où doit tomber un objet, dessiner la pose du corps dans les fictions de sommeil, d'évanouissement, de chute burlesque ou dramatique. Tout cela est réglé au répertoire classique par des traditions absolues. Dans les créations nouvelles, tout cela exige de longs tâtonnemens, des essais auxquels on renonce ou sur lesquels on insiste : de là des discussions quelquefois passionnées où l'auteur juge en dernier ressort au risque de se tromper, s'il manque de coup d'œil, de goût et d'expérience. Les artistes, du moins ceux qui ont une certaine autorité de talent, discutent aussi; ils réclament contre des exigences justes ou injustes. Les petits ne disent rien; ils souffrent et s'effacent. S'ils sont gauches ou disgracieux, on est obligé de sacrifier un effet que l'on jugeait utile et de tirer le parti qu'on peut de leurs moyens naturels; encore faut-il leur tracer l'emploi de ces moyens pour qu'ils n'y changent rien durant cent représentations. L'acteur qui improvise ses effets à la représentation risque de tuer la pièce; il trouble tous ceux qui jouent

avec lui. Ce n'est pas seulement un mot déplacé dans une réplique qui les gêne, c'est un geste inattendu, c'est une pose insolite. La mise en scène est donc une opération collective, l'acteur n'y est pas plus libre que le soldat dans une manœuvre.

En voyant cela, je pensai qu'on pouvait bien, sans études spéciales, apprendre vite le métier, sauf à n'avoir pas d'autre talent que celui qu'on vous trace et qu'on vous siffle, car j'entendais aussi que l'on dictait et *serinait* les intonations aux commençans et même aux expérimentés, quand ils faisaient par mégarde un contre-sens. Pourquoi, me dis-je, ne me soumettrais-je pas à cet apprentissage, dût-il ne me mener à rien qu'au bonheur d'approcher de celle que j'aime? Je le tenterai.

Dès que mon parti fut pris, je me sentis plus à l'aise dans ma cachette. L'illusion se complète vite dans un cerveau de vingt ans. Il me sembla que je faisais déjà partie de la troupe, que j'étais de la maison, que j'avais le droit d'être où j'étais.

Quand une volonté se dessine dans mon esprit, je n'ai pas de repos que je ne l'aie mise à exécution. La répétition du second acte finissait, on en restait là; on discutait en élevant la voix, de la scène aux stalles d'orchestre et réciproquement, sur la nécessité de reprendre ces deux actes le lendemain ou de commencer à débrouiller le troisième. Le directeur s'était levé et se dirigeait vers l'escalier volant pour remonter sur les planches.

Je saisis ce moment pour sortir de ma loge et pour m'élancer avec aplomb vers la sortie de l'orchestre. Je m'y trouvai en même temps que les trois femmes : l'une était grande et sèche, l'autre vieille et grasse, la troisième était jeune, mais ce n'était pas Impéria. Je n'avais donc plus d'autre émotion à combattre que celle de me mesurer avec l'autorité. Je remontai sur le théâtre, où je me mêlai audacieusement à un groupe qui entourait l'auteur et le directeur. Celui-ci insistait sur la nécessité d'une coupure à faire dans la pièce. L'auteur, abattu, cédait à contre-cœur. — Venez dans mon cabinet, lui dit le directeur, nous règlerons cela tout de suite.

Ce directeur, je n'avais pas songé, tant j'étais ému, à le reconnaître; tout le monde le connaissait pourtant : c'était Bocage, le grand acteur Bocage en personne. Je ne l'avais jamais vu jouer, moi, nouveau à Paris; mais sa noble figure était comme un des monumens du quartier latin, et il suffisait d'être étudiant pour aimer Bocage. Il nous laissait chanter *la Marseillaise* dans les entr'actes, et, quand nous la demandions, l'orchestre nous la donnait sans marchander. Cela dura jusqu'au jour où *la Marseillaise* fut décrétée séditieuse. Bocage résista; il fut destitué.

Sa vue me donna un courage héroïque. Il n'y avait pas un mo-

ment à perdre. Je l'abordai résolûment. — Que voulez-vous, monsieur? me dit-il avec une brusquerie polie.

— Je voudrais vous parler cinq minutes.

— Cinq minutes, c'est beaucoup; je ne les ai pas.

— Trois minutes! deux!

— En voilà déjà une de passée. Attendez-moi un quart d'heure au foyer des artistes.

Il passa outre, et je l'entendis qui disait : — Constant, qu'est-ce que c'est que ce grand garçon que vous avez laissé entrer jusque sur le théâtre?

— Un grand garçon? fit Constant, qui n'était autre que le concierge *factotum* de l'Odéon.

— Oui, un très beau garçon.

Constant entre-bâilla la porte du foyer des acteurs, me lança un regard de ses petits yeux perçans, et laissa retomber la porte en disant : — Ma foi, je n'en sais rien! Qu'est-ce qui l'a fait entrer?

— Dites que c'est moi, me jeta en passant d'un air insouciant le premier jeune comique, le Frontin de la troupe.

Il pénétrait dans le foyer, Bocage n'avait fait que le traverser. Constant, appelé et tiraillé par cinq ou six autres personnes et faisant tête aux demandes et aux questions avec le sang-froid d'un homme habitué à vivre dans le tumulte, sortait par l'autre porte. Je me trouvai seul un instant avec le comique adoré du public. — Est-ce vrai, lui dis-je, que je peux me réclamer de vous?

— Parbleu! reprit-il sans me regarder, et il disparut en criant au coiffeur : — Et ma perruque, Thomas! ma perruque pour ce soir!

Je me trouvai seul dans une pièce basse, en carré long, ornée de portraits d'auteurs et de comédiens célèbres, mais ne regardant rien et comptant les pulsations de mon cœur agité. Quand la pendule sonna cinq heures, il y avait trois quarts d'heure que j'attendais. Les mouvemens et les bruits du théâtre s'étaient peu à peu éteints; tout le monde était allé dîner. Je n'osais faire un pas, le directeur m'avait certainement oublié.

Enfin Constant reparut, la serviette à la main. Il s'était souvenu de moi au milieu de son repas, l'excellent homme! — M. Bocage est encore là, me dit-il, voulez-vous lui parler?

— Certes, répondis-je, et il me conduisit dans un des cabinets de la direction où je me trouvai en présence de Bocage. Il me regarda d'un bel œil caressant qui ne manquait pas de finesse, me montra un siége, me pria d'attendre un instant, donna en moins d'une minute cinq ou six ordres à Constant, écrivit quelques lignes sur une demi-douzaine de feuilles de papier, et, quand nous fûmes seuls, me demanda ce que je voulais, d'un ton plein d'aménité qui signifiait pourtant : Dépêchez-vous.

— Je voudrais entrer au théâtre.

Il me regarda encore : — Vous n'y feriez certes pas mauvaise figure. Un beau jeune premier! De quelle part venez-vous ?

— Je n'ai aucune recommandation.

— Alors vous ne sortez pas du Conservatoire?

— Non, monsieur. Je suis étudiant en droit.

— Et vous voulez quitter une carrière où sans doute vos parens...

— Je ne veux pas la quitter, monsieur Bocage. Je suis un piocheur, bien que j'aime le plaisir. Je compte poursuivre mes études et me faire recevoir avocat, après quoi je verrai.

— Vous croyez donc qu'on peut se passer d'études spéciales pour entrer au théâtre?

— Je n'en ai fait aucune, je puis en faire.

— Alors faites-en, si vous pouvez, et revenez nous voir. Je ne peux juger à présent que votre extérieur.

— Est-il suffisant?

— Plus que suffisant. La voix est belle, la prononciation excellente. Vous me paraissez avoir de l'aisance dans les mouvemens.

— Voilà tout ce qu'il faut?

— Oh! non, certes! Il faut du travail. Je vous engage à commencer.

— Puisque vous êtes si bon, si patient que de m'accorder un instant d'attention, dites-moi ce qu'il faut faire.

Il réfléchit un instant et reprit : — Il faudrait voir beaucoup jouer la comédie? Suivez-vous les théâtres?

— Ni plus ni moins que les autres étudians.

— Ce n'est pas assez. Tenez, votre physionomie me plaît, mais je ne vous connais pas. Apportez-moi demain la preuve que vous êtes un très honnête garçon, et vous aurez non-seulement vos entrées dans la salle, mais encore vos entrées dans le théâtre, pour que vous puissiez suivre les travaux du répertoire; c'est tout ce que je peux faire pour vous quant à présent. Je n'ai pas besoin de vous dire que, si vous manquiez de discrétion et de convenance dans les rapports qui pourront s'établir entre vous, les artistes et les employés, je ne pourrais pas vous empêcher d'être immédiatement expulsé.

— Je vous apporterai demain la preuve que vous n'avez rien à craindre. Je serais un misérable, si je vous faisais repentir de vos bontés pour moi!

Il sentit la sincérité de mon émotion, des larmes de reconnaissance et de joie m'étaient venues au bord des paupières. Il me tendit la main et prit son chapeau en me disant : — A demain, à la même heure qu'aujourd'hui.

Je courus à l'instant même à la recherche de toutes les personnes dont j'étais connu. Sans leur faire pressentir mon amour pour une

comédienne, je leur dis que je pouvais obtenir mes entrées au théâtre, si elles voulaient rendre bon compte de moi. En deux heures, j'eus une liste de plus de vingt signatures. Mon maître d'hôtel, mon tailleur, mon bottier et mon chapelier attestèrent avec un égal enthousiasme que j'étais un *charmant garçon*, *irréprochable sous tous les rapports*. Mes camarades firent encore mieux, ils voulurent m'accompagner, le lendemain, la carte d'étudiant au chapeau, chez le directeur. On ne les laissa pas entrer, Constant était sur ses gardes; mais Bocage les vit de la fenêtre, leur sourit en répondant à leurs saluts, et me signa mes entrées complètes dans l'établissement. C'était une grande faveur que l'on accordait à quelques jeunes artistes seulement, et je n'étais rien encore.

Dès le soir même, j'assistai à la représentation. Hélas! Impéria ne jouait guère que le vendredi; mais je résolus de me lier avec les acteurs de mon âge et de prendre pied au foyer des artistes pour avoir la certitude de l'y rencontrer.

Tout naturellement j'allai remercier le jeune comique de la protection qu'il m'avait offerte. Il savait déjà mon aventure. Il avait vu l'espèce d'ovation qui m'avait recommandé à la confiance de Bocage. Il me présenta à ses camarades comme un *aspirant garanti*, me débita mille lazzis éblouissans, et me laissa tout ébahi de cet esprit de théâtre, auprès duquel celui des étudians de seconde année est bien lourd, bien pâle et bien provincial encore.

Au bout de trois jours, j'étais là comme chez moi, sauf que je m'avisais de tout ce qui me manquait pour être au ton de la maison. Je sentais bien aussi que cette espèce de surnumérariat de tolérance ne me donnait pas le droit de prendre mes aises. Je tremblais de mériter le moindre reproche de la part d'un directeur qui m'avait si généreusement ouvert la porte. Je m'imposais donc une réserve et une politesse d'autant plus faciles que, sentant mon infériorité, je n'aurais pas été bien brillant dans la plaisanterie. Je dois dire aussi que généralement les acteurs étaient gens de savoir-vivre et de belles manières; sans raideur et sans affectation, ils avaient le ton de la meilleure compagnie, et il est certain que je m'instruisais encore plus en les écoutant causer dans l'entr'acte qu'en les voyant travailler. Deux ou trois avaient pourtant le droit de tout dire, mais ils n'en abusaient pas tout haut devant les femmes; toutes savaient se faire respecter au théâtre, quelles que fussent leurs mœurs privées à la ville.

Je prenais donc là des leçons de tenue et cette simplicité d'allures qui est le cachet de la bonne éducation. Toutes ces personnes avaient appris par principes la meilleure manière d'être qu'on puisse porter dans le monde, et ils eussent paru dans le plus grand monde tout aussi grands seigneurs que sur la scène. Ils avaient

pris l'habitude d'être ainsi, il n'y avait plus de différence, même quand ils s'égayaient, entre les personnages qu'ils venaient de représenter et ceux qu'ils étaient réellement. Je compris tout ce qui me manquait pour être un homme civilisé; l'amour me suggérait l'ambition de plaire. Je fus presque content de n'avoir pas encore à rencontrer le regard d'Impéria, et, pour ne pas retarder la métamorphose que je m'imposais, je quittai l'estaminet, je divorçai avec le billard, je disparus de la Closerie, je consacrai à mes études de droit et à des études littéraires tout le temps que je ne passais pas au théâtre. Mes amis s'en plaignirent; ils ne m'avaient jamais vu si sérieux et si rangé.

Enfin le vendredi arriva. Depuis cinq jours que j'étais certain de la voir de près, de lui parler peut-être, je n'avais pas une seule fois osé prononcer le nom d'Impéria, et soit hasard, soit indifférence, il n'avait jamais été fait la moindre mention d'elle autour de moi. *Phèdre* était sur l'affiche, le nom d'Impéria y était aussi; elle jouait Aricie. J'avais déjà appris à m'habiller convenablement avec ma modeste garde-robe. Je passai une heure à ma toilette; je me regardai au miroir comme eût fait une femme; je me demandai cent fois si ma figure, qui avait plu à Bocage et à Constant, ne lui déplairait pas. J'oubliai de dîner. J'arrivai sous les galeries de l'Odéon avant que le gaz fût allumé; j'étais dans un trouble mortel en même temps qu'une joie enivrante me causait des vertiges.

Enfin l'heure sonne, j'entre au foyer; personne encore qu'une vieille femme accompagnant une grande fille maigre, vêtue à la grecque, qui se regardait avec effroi dans la glace et se disait prête à s'évanouir. Je salue, je m'assieds sur une banquette. Je me demande si cette robe et ces bandelettes blanches sont la toilette un peu soignée d'une figurante. OEnone arrive dans sa tunique écarlate recouverte d'un large péplum fauve. Elle s'assied sur un fauteuil, les pieds sur les chenets, et s'écrie : Quel fichu temps! Les vieilles tragédiennes copient souvent les allures sous-lieutenant de l'empire qu'affectait Mlle George. La comédie donne de la tenue; la tragédie, qui entre dans le surhumain, produit par réaction le besoin de rentrer le plus avant possible dans la réalité.

La vieille femme en tartan qui accompagne la jeune Grecque va faire à OEnone une grande révérence en la suppliant de donner un coup d'œil à la toilette de sa fille. — Tiens! s'écrie la nourrice de Phèdre, c'est donc elle qui fait Aricie ce soir?

— Pour la première fois, madame Régine. Elle a grand'peur, ma pauvre enfant! Moi, je lui dis que c'est une bonne chance que Mlle Impéria soit malade, sans cela...

— Impéria est malade? s'écrie Thésée en entrant; tant pis. Est-ce sérieux?

— Il paraît! reprend la mère, car Mlle Impéria ne céderait pas son rôle pour un bobo.

Hippolyte entre à son tour. — Est-ce que vous saviez ça, que la petite Impéria était malade?

— On vient de me l'apprendre. Il paraît même que c'est sérieux.

— Quoi donc? dit OEnone, qu'est-ce qu'elle a, cette enfant?

— Voilà le docteur, dit Théramène; qu'est-ce qu'elle a, notre Aricie?

— Je crains une fièvre typhoïde, répond le docteur.

— Diable! pauvre petite! c'est dommage! C'est aujourd'hui que vous l'avez vue?

— Il y a deux heures.

— Ça s'est donc déclaré tout d'un coup, que nous n'en savions rien? reprend OEnone.

— Tellement vite, dit la mère de la nouvelle Aricie, que ma fille n'a pas pu seulement avoir un *raccord*.

— Elle ne pense qu'à sa fille, *celle-là!* dit OEnone en se levant; moi, je suis très chagrinée. Impéria est pauvre, sans famille, sans soutien d'aucun genre, vous savez? Je parie qu'il n'y a pas un chat auprès d'elle et pas vingt francs dans sa petite bourse! Messieurs, mesdames, on se cotisera dans l'entr'acte, et aussitôt que je serai morte, je cours chez la malade. Qu'est-ce qui vient avec moi pour m'aider à la veiller, si elle a le délire?

— Moi! m'écriai-je, pâle et hors d'état de me contenir davantage.

— Qui ça, vous? dit OEnone en me regardant d'un air ébahi.

— Mesdames et messieurs, on commence! cria l'avertisseur en agitant sa cloche. Cette brusque interruption me sauva de l'attention qui allait s'attacher à mon trouble et à mon désespoir. Je courus chez Impéria. Il n'y avait dans la loge du concierge qu'un bonhomme sourd qui finit par comprendre que je m'informais de la jeune actrice et qui me répondit : « Il paraît que ça ne va pas très bien, ma femme est auprès d'elle. » Je m'élançai vers l'escalier en lui criant que je venais de la part du médecin du théâtre. Il me montra le fond du couloir et une porte entr'ouverte au rez-de-chaussée. Je traversai deux petites pièces très pauvres, mais d'une propreté exquise, qui donnaient sur un bout de jardin, et je me trouvai en face de la portière, à qui je répétai le mensonge que je venais de faire à son mari.

Elle me reconnut tout de suite, et me dit en hochant la tête :

— Est-ce encore un conte que vous me faites?

— Comment saurais-je que Mlle Impéria est malade, si je ne venais du théâtre?

— Comment s'appelle le médecin?

Je le lui nommai.

— Je commence à vous croire. Après tout, dans l'état où elle est... Entrez avec moi.

Elle rouvrit la porte, qu'elle tenait demi-fermée derrière elle, et je la suivis; mais quand je fus dans cette chambre où sur un lit d'enfant dormait écrasée par la fièvre la pauvre jeune artiste, je fus saisi de crainte et de repentir. Il me sembla que j'outrageais une agonie, et je n'osai ni m'approcher d'elle ni la regarder.

— Eh bien! tâtez-lui donc le pouls! me dit la bonne femme, voyez si la fièvre augmente... Elle n'a pas sa connaissance, allez!

Il me fallait tâter le pouls ou renoncer à mon rôle de médecin. Je dus soulever ce pauvre bras inerte et prendre dans ma main cette main mignonne, brûlante de fièvre. Rien de plus chaste à coup sûr que cette investigation, mais je n'étais pas élève en médecine; je ne pouvais rien pour elle, je n'avais pas le droit de lui imposer mon dévoûment. Si elle eût pu ouvrir les yeux et voir sa main dans celle d'un inconnu, elle si austère et si farouche, son mal eût empiré par ma faute. En faisant ces réflexions tristes, je regardai machinalement une carte photographiée posée sur la petite table : c'était le portrait d'un homme ni beau ni jeune, un parent sans doute, peut-être son père. Il me sembla que ce visage fin et doux m'adressait un reproche. Je m'éloignai du lit, et je me décidai à dire la vérité à l'humble gardienne de la jeune fille. — Je ne suis pas médecin!

— Ah! voyez-vous! je m'en doutais!

— Mais je suis attaché au théâtre, et je sais que les artistes s'inquiètent de l'isolement de leur jeune camarade,... de sa pauvreté aussi. Ils vont faire une collecte, et une de ces dames se propose de la veiller. N'ayant rien à faire ce soir et craignant que vous ne fussiez embarrassée, je vous apporte ma cotisation. Je vois que vous lui êtes dévouée, et votre figure me dit que vous êtes bonne et honnête. Ne la laissez manquer de rien, soignez-la comme si elle était votre fille, on vous aidera. Moi, je ne me permettrai de revenir que si on m'appelle, je n'ai pas le droit d'offrir mes services...

— Mais vous êtes amoureux d'elle, comme tant d'autres, n'est-ce pas? Ce n'est pas un crime; vous avez l'air bon et honnête, vous aussi. Je vous permets de venir demander de ses nouvelles à la loge. Voilà tout. Vous êtes trop jeune pour faire un mari; elle ne veut point d'amant, et ce n'est pas moi qui lui conseillerai une sottise. Allons, retirez-vous et soyez tranquille : qu'on lui apporte ou non de l'argent, que l'on m'aide ou ne m'aide pas, elle sera soignée comme ma fille, c'est vous qui l'avez dit; c'est gentil, mais c'était inutile. Adieu! remportez votre argent; j'en ai, moi, si la petite en manque.

Je n'osai pas retourner au théâtre, je sentais que j'allais être interrogé et que je me trahirais. Dans l'état où je laissais la pauvre Impéria, je n'aurais pu prendre un air dégagé, ni inventer un nouveau mensonge.

D'ailleurs j'étais las de mentir, et je rougissais de mes ruses. La sincérité est le fond de mon caractère. Pour mettre d'accord ma conscience et mon amour, je pris la résolution de me consacrer réellement au théâtre. Jusque-là je ne m'étais pas posé sérieusement la question; je ne m'étais pas demandé non plus si ma passion serait assez durable pour me conduire au mariage. Cette vieille honnête femme qui venait de me dire mon fait si simplement avait touché le fond de la situation. Je n'étais peut-être pas trop pauvre pour épouser une fille qui n'avait rien, mais j'étais trop jeune pour lui donner confiance. Je n'avais pas d'état, le théâtre seul pouvait m'en donner un tout de suite, si je savais tirer parti de mes dons naturels. Il ne me fallait peut-être que quelques mois pour être convenablement rétribué, et s'il me fallait quelques années, qu'importe, si Impéria m'aimait et daignait se fiancer à moi?

Je n'oubliai pas mon père au milieu de mon rêve; celui de ce cher brave homme était de me voir devenir *beau parleur*. Il entendait par là devenir avocat ou substitut, la chose n'était pas bien nette dans son esprit; mais il ne pouvait pas avoir de préjugés contre le théâtre, il ne savait ce que c'était. Je ne crois pas qu'il fût entré une seule fois en sa vie dans une salle de spectacle. J'avais sur lui un ascendant que chaque année augmentait. Je ne pouvais pas désespérer de lui faire comprendre que, quand on est un beau parleur, il vaut quelquefois mieux réciter les belles choses qu'ont écrites les autres que de débiter des sottises qu'on tire de soi.

En songeant ainsi, j'arpentais le quartier environnant, je parcourais la rue Notre-Dame-des-Champs, je longeais le jardin du Luxembourg, la rue de l'Ouest, la rue Vavin, et je revenais vers la pauvre rue Carnot, guettant dans l'ombre l'arrivée d'Œnone, que j'y vis entrer à dix heures avec une autre femme. Ces dames, comme je l'ai su plus tard, connaissaient très peu Impéria; mais elles étaient bonnes. A très peu d'exceptions près, tous les acteurs sont bons. Quels que soient leurs travers, leurs passions, leurs vices même, ils sont d'une charité, d'un dévoûment admirables les uns pour les autres. J'ai été par la suite à même de constater que nulle autre profession ne comporte autant de fraternité compatissante.

Je passai la nuit à errer comme une ombre à travers le vent et la pluie. A peine fit-il jour que je frappai timidement au n° 17. On m'ouvrit aussitôt, et je vis debout la bonne portière qui me dit en souriant : — Déjà levé? Allons, vous l'aimez bien, à ce qu'il paraît?

Réjouissez-vous, elle va beaucoup mieux. Elle a reconnu ses camarades. Elle n'a presque plus de fièvre. Je viens de dormir un peu, et je retourne auprès d'elle. Ces dames vont s'en aller pour revenir à midi.

— Me permettez-vous de venir savoir à onze heures...

— Oui, mais si elle est sauvée, vous nous laisserez tranquilles, pas vrai?

J'allai me jeter sur mon lit.

A onze heures, Mme Romajoux, c'était le nom de cette portière, m'apprit que le médecin était venu. Il avait dit : — Ce ne sera rien, nous en serons quittes pour la peur; qu'elle ne sorte pas avant cinq ou six jours, et tout sera dit.

En entendant prononcer le nom de Mme Romajoux, je lui dis, saisissant un prétexte pour prolonger l'entretien, qu'elle ou son mari devait être de l'Auvergne.

— Nous en sommes tous deux, répondit-elle, et vous?

— Je suis d'Arvers.

— Nous de Volvic; c'est assez loin. Comment vous appelle-t-on?

Je lui dis au hasard un nom qui n'était pas le mien.

— Qu'est-ce qu'ils font, vos parens?

— Ils sont paysans.

— Comme nous étions! Mais dites donc, mon pays, vous êtes du monde comme nous, et vous pensez à cette demoiselle?

— Elle est actrice, j'étudie pour être acteur, et je ne suppose pas qu'elle soit fille de prince.

— C'est ce qui vous trompe. Il y a peut-être des princes dans sa famille. C'est une demoiselle noble.

— Qui s'appelle?...

— Je ne vous le dirai pas; elle cache son nom. Elle travaille au théâtre et chez elle pour payer la pension de son père, qui est... qui est incurable et dans la misère; mais en voilà assez, vous me feriez causer, et je ne dois pas dire ce qu'elle m'a confié. Voyons, oubliez cette jolie fille. Elle n'est pas pour vos beaux yeux, et je suppose que vous la détourneriez de son devoir, seriez-vous bien fier d'avoir fait tomber une petite perle fine dans le ruisseau? Si vous avez du cœur, laissez-la en paix.

— Je la respecte tellement que je vous prie de ne pas lui parler de moi.

— Soyez tranquille! je n'ai pas envie qu'elle se perde, et je ne lui dis pas tout l'argent que je refuse et tous les galans que j'éconduis.

— Continuez, ma chère payse, continuez! Vous êtes une femme adorable.

Elle se mit à rire, mais l'heure approchait où le médecin pouvait

me surprendre. Je m'enfuis et allai voir la répétition. On allait débrouiller le dernier acte et on changeait la plantation du décor. Il y avait un quart d'heure de repos pour les acteurs.

— Ah! le voilà! s'écria Mme Régine en me voyant entrer au foyer; expliquez-nous, mon petit, d'où vous connaissez notre Impéria.

— Moi! je ne la connais pas, répondis-je; je ne lui ai jamais dit un mot.

— Sur l'honneur?

— Sur l'honneur.

— Mais vous en tenez pour elle?

— Pourquoi donc?

— Vous m'avez offert de la veiller comme si vous étiez son frère ou... Il rougit, messieurs! voyez comme il rougit!

— On rougit aisément et sans motif à mon âge, surtout quand on se voit interrogé par une personne de talent comme vous.

— Merci, vous êtes bien gentil; après?

— Après, après... Vous avez dit devant moi hier que cette demoiselle était pauvre, respectable, sans famille; vous avez parlé de fièvre, de délire. Son malheur et votre dévoûment surtout m'ont attendri, saisi... Je me suis offert sans songer à l'inconvenance de mon premier mouvement, — et voilà tout.

Elle me regarda dans les yeux avec malice, et ajouta : — Est-ce que c'est vrai que vous vous êtes fait admettre comme cela chez nous pour apprendre le théâtre?

J'étais sûr de moi cette fois, et je lui répondis de manière à la convaincre.

L'incident n'eut pas de suites. On parla d'Impéria, on l'estimait beaucoup, bien qu'en dehors du théâtre on ne la connût pas; mais on appréciait sa bonne tenue, sa déférence aux conseils, sa décence et sa fierté. — Est-il vrai, bien vrai, dit quelqu'un, qu'elle soit un astre de pureté comme elle le paraît?

— Moi, j'en suis sûre, repartit Mme Régine. Si vous aviez vu ce pauvre petit ménage, si propre, si décent, si caché! D'ailleurs vous savez bien ce que Bellamare nous a dit de sa pupille?

— Oui! elle avait dix-sept ans quand il nous l'a amenée, mais elle en a dix-huit.

— Eh bien! c'est tout comme, repartit Régine. Dame! je ne vous réponds pas que quand elle en aura vingt...

On fut interrompu par la reprise du travail, et on descendit au théâtre. Je restai seul dans le foyer avec le chef d'orchestre, un homme excellent et plein d'esprit, qui relisait le manuscrit des premiers actes pour voir où il aurait à placer quelques phrases musicales. Il était très bon et très paternel avec moi; je me hasardai à lui demander ce que c'était que Bellamare, et comme ce person-

nage va jouer un rôle important dans mon récit, j'appelle votre attention sur les détails qui me furent donnés.

— Bellamare? me dit le chef d'orchestre, vous n'avez pas encore entendu parler de Bellamare? C'est l'ami de la maison, un ancien acteur d'ici. Il jouait les comiques et il avait du talent; mais il parlait du nez, et sa voix ne portait pas sur une aussi vaste scène. Il avait eu de grands succès en province. Ici le public le toléra et ne voulut pas l'adopter, si bien qu'au bout de quelques années il s'en retourna en province avec une troupe qu'il recruta et dressa à sa guise. Il a fait ainsi tantôt bien, tantôt mal ses affaires, mais toujours avec tant de délicatesse et de générosité qu'il s'est acquis une véritable considération, et que, quand il s'enfonce, il trouve toujours des mains amies et confiantes qui le ramènent sur l'eau. Il n'a pas cessé d'entretenir des relations d'amitié avec nous tous, et tous les ans il vient nous voir au moment où nous fermons, pour engager les artistes sans emploi à courir la province avec lui. Ceux qu'il ne peut employer lui-même, il les recommande, il les renseigne, il leur trouve de l'occupation. Tout ce qui vient de Bellamare est bien accueilli partout. Enfin c'est une autorité et une notoriété dans la partie... Et j'y songe! ce que vous avez de mieux à faire, quand vous aurez un peu profité de ce que vous voyez ici, c'est de demander à Bellamare de vous faire débuter n'importe où. Si vous pouvez obtenir qu'il vous attache à sa troupe, vous aurez en lui un conseil précieux, un professeur de premier ordre pour le sérieux encore plus que pour le comique, car si la nature lui a refusé les moyens, l'intelligence y supplée, et c'est peut-être le maître le plus habile qui existe. Il voit d'un coup d'œil tout ce que l'on peut tirer d'un sujet, et quand il a fait engager ici la petite Impéria l'an dernier, il a dit à ces messieurs : Elle sera correcte, mais froide, cette première année. Je la reprendrai aux prochaines vacances, et vous la rendrai meilleure. La troisième année, vous ne voudrez plus la lâcher, et vous lui donnerez dix mille francs d'appointemens.

— Et en attendant? repris-je.

— Elle en gagne dix-huit cents, ce qui est bien insuffisant pour une fille honnête qui a des parens à sa charge; mais c'est tout ce que peut espérer une débutante. Celle-ci est heureusement très adroite et très courageuse. Tout en apprenant ses rôles, elle fait de la guipure très belle que ces dames lui achètent sans la marchander. On sait qu'elle a besoin, et vraiment, quoiqu'on ne soit pas rigoriste ici, on ne peut pas s'empêcher de l'admirer. On sait bien que ça ne durera probablement pas, que la misère finit presque toujours par user la volonté, qu'un jour vient où le besoin de se reposer et de s'amuser l'emporte sur les principes...

— A moins qu'un honnête artiste ne se présente pour l'épouser?

— C'est une chance comme une autre. Je parie que vous y songeriez, si vous aviez un état et dix ans de plus!

— Maestro, lui dis-je, on prétend que la jeunesse est le plus beau temps de la vie?

— C'est une opinion assez généralement répandue.

— Eh bien! moi, je trouve que cette opinion-là n'a pas le sens commun. Toutes les fois qu'à mon âge on est supposé former un projet quelconque, tout le monde se dépêche de vous crier: Vous êtes trop jeune!

— Ah! est-ce que....?

— Non, je suis trop bien averti qu'un homme de vingt ans n'est bon à rien!

Je le quittai en maudissant mes belles années, et en me jurant, quand même, que je m'attacherais à Bellamare comme à la planche de salut.

Trois jours après, comme j'entrais dans ce même foyer des artistes, je tressaillis en voyant Impéria assise auprès du feu, et attendant la fin du deuxième acte en répétition, pour assister au troisième. La pauvre enfant était encore pâle et brisée. Son petit manteau était bien mince, sa chaussure bien mouillée. Elle se séchait d'un air indifférent et calme, les yeux fixés sur les tisons qui ne brûlaient guère. J'appelai Constant pour qu'il ranimât le feu. Elle le remercia sans s'apercevoir de mon initiative. — Eh bien! lui dit Constant, ça va donc mieux? Savez-vous que ça vous a changée? Est-ce que ce n'est pas trop tôt pour sortir?

— Il faut bien faire son devoir, monsieur Constant, répondit-elle de cette voix pure et vibrante qui me remuait le cœur. — Elle prit sa broderie et se mit à faire cette merveilleuse guipure qu'elle faisait si vite et si bien. Je la regardais en profil perdu, car je n'osais faire un pas pour la voir en face. Elle était dix fois plus jolie au jour qu'aux lumières. Sa peau était d'une finesse lustrée, ses longues paupières brunes caressaient ses joues, sa belle chevelure châtain clair se tordait sur sa nuque blanche et ferme où frisottait un nuage de petits cheveux échappés de la coiffure. Elle était plus petite que je ne pensais, franchement petite, mais si bien proportionnée et si élégante de lignes, qu'elle m'avait semblé presque grande sur la scène : ses pieds et ses mains, son oreille mignonne, étaient des chefs-d'œuvre. Il m'arriva de tousser, car j'avais pris presque une pleurésie à passer la nuit dehors durant sa fièvre. Elle se retourna comme surprise, et en me rendant mon salut elle eut un petit clignotement froid ou méfiant qui semblait dire : Quel est ce monsieur? mais son attention ne s'attacha pas à un nouveau visage de plus ou de moins; elle reporta les yeux sur son ouvrage, et rien ne me donna l'espoir que ma maudite *heureuse figure* l'eût frappée.

Je pris mon courage à deux mains, comme l'on dit. Je feignis de regarder le portrait de Talma, placé du côté de la cheminée. Je m'étais rapproché; mais je lui tournais presque le dos, et alors je m'imaginai qu'elle se préparait à laisser la cheminée libre pour ne pas se trouver près de moi. Je ne voulus pas voir s'accomplir son mouvement de retraite, et toussant encore, cette fois pour me donner une contenance, je sortis par la porte qui conduit au théâtre. J'allai m'asseoir à l'orchestre, et j'entendis M. Bocage dire au régisseur, en lui montrant l'ingénue qui répétait : — Léon, cette petite ne va pas du tout, elle est impossible! A la fin de l'acte, il faudra y renoncer. Impéria ne serait pas plus passionnée, mais elle ne serait pas gauche et vulgaire. Est-ce qu'elle n'est pas guérie?

— Je ne crois pas.

— Faites donc demander...

Je me hasardai à dire que Mlle Impéria était au foyer.

— Et pourquoi diable y reste-t-elle? Mon cher enfant, ajouta-t-il en s'adressant à moi, ayez l'obligeance d'aller lui dire que nous désirons, dans son intérêt, qu'elle soit là.

Je ne fis qu'un bond du théâtre au foyer, et je rendis compte de ma mission d'une façon si humble qu'elle en fut étonnée et ne put réprimer un léger sourire. — Oui, monsieur, répondit-elle, je vais avoir *la bonté* d'obéir. — Elle fourra son ouvrage dans sa poche et alla s'asseoir à l'entrée de l'orchestre. Bocage lui fit un signe de tête auquel elle répondit par un salut à la fois digne et respectueux. D'un autre signe, il me rappela, et me passant son chauffe-pieds de fourrure : — Cette enfant est encore souffrante, me dit-il, donnez-lui ça. — Je mis presque un genou en terre pour placer cette fourrure sous les pieds d'Impéria. Elle me remercia avec l'aisance d'une femme habituée aux égards, et remercia d'un nouveau salut son directeur. Elle recevait cette charité comme une bonne princesse reçoit l'hommage qui lui est dû. Je fus frappé en ce moment de l'expression ferme et calme de sa physionomie, j'en fus même effrayé. Elle n'avait pas besoin, elle, d'étudier les autres acteurs pour avoir des manières nobles et simples, elle leur en eût remontré à tous. Que je me sentais gauche et petit devant elle!

Pendant que l'ingénue *pataugeait* dans la dernière scène de l'acte, le régisseur impatienté, après avoir échangé quelques mots avec l'auteur, vint auprès d'Impéria : — Faites attention à ce qu'on reproche à votre camarade. Le rôle va lui être retiré. Soyez prête à le répéter demain.

Impéria ne répondit rien, une larme coula sur sa joue.

— Eh bien! qu'est-ce que c'est? reprit le régisseur.

— Ah! monsieur, je n'avais pas encore été forcée de faire de la peine à quelqu'un!

— Il faut vous habituer à ça, mon enfant, c'est le théâtre !

Le lendemain, elle remplaçait Mlle Corinne, qui se déclarait son implacable ennemie.

La pièce marchait mieux et plus vite. Je remarquai que, lorsqu'on avait à chauffer un peu le jeu trop posé d'Impéria, on lui parlait toujours avec une extrême déférence, et que, dans les parties du rôle où ressortaient ses qualités, on l'encourageait beaucoup. Évidemment on avait pour elle une considération au-dessus de son âge et de sa position. Elle le devait à sa tenue et à sa douceur, qui imposaient à la fois le respect et l'intérêt. Au foyer, cette secrète influence se faisait sentir encore plus. Les acteurs sont des enfans parfois mutins, légers et prêts à tout casser; mais ce sont des enfans impressionnables, des observateurs délicats, des instrumens très sensibles qu'un souffle met en vibration. Superbes et cruels dans le dénigrement, ils sont toujours prêts à l'enthousiasme, et il arrive souvent que deux ennemis irréconciliables s'applaudissent l'un l'autre avec transport sous le coup d'une admiration sincère. Ils ont la liberté de jugement des virtuoses irresponsables. Leur vie intellectuelle est un laisser-aller cruel ou généreux à l'excès. Obligés de débiter les choses bonnes ou mauvaises qu'on leur impose, ils ne se défendent de rien, de l'engouement pas plus que du dédain.

Impéria était donc appréciée, et lorsqu'elle se trouva pour la première fois en contact avec la troupe dans une pièce nouvelle, grand sujet d'émotion toujours pour les sujets qui *en sont* ou qui regrettent de ne pas *en être*, on se convainquit pleinement de cette pureté d'âme et de cette noblesse de caractère que l'on n'avait encore fait qu'entrevoir et pressentir. On s'occupa d'elle, on la contraignit à causer en lui parlant comme elle méritait qu'on lui parlât, on mit de la coquetterie à l'apprivoiser, et quand elle traversait le foyer au milieu d'une causerie un peu trop montée de ton, le jeune Frontin disait : — Chut, messieurs, voilà l'ange qui passe !

Enfin, la voyant affranchie de toute méfiance, j'osai me mêler aux conversations qui s'établissaient autour d'elle et du groupe des femmes. C'était toujours à quelque autre que je parlais. Elle fut la dernière à qui je me permis d'adresser la parole ; mais la destinée me poussait, et ces premières paroles de ma part furent malgré moi une déclaration.

On parlait mariage à propos de la publication de bans d'un jeune tragique de la troupe, qui épousait une jeune et belle soubrette. « Ils ont raison, ces enfans, disait l'un. — En voilà une folie ! » disait l'autre. Et chacun donnant son avis sur les avantages et les charges de la famille, mon ami Frontin m'interpella : — Et le beau *surnuméraire*, dit-il, *l'aspirant garanti*, qu'est-ce qu'il en pense ?

— Moi, répondis-je, je suis un enfant, j'ai la confiance de mon

âge; je ne comprends pas qu'on n'épouse pas la femme qu'on aime.

— C'est très gentil, dit Régine; mais, comme à votre âge on aime toutes les femmes, cela fait bien des mariages qu'on se mettrait sur les bras.

— A mon âge, repris-je éperdument en m'adressant à Impéria, qui souriait, on n'aime qu'une femme...

— A la fois peut-être! reprit Régine; mais à coup sûr c'est la première qui vous passe sous le nez qu'on prend pour son idéal.

— L'idéal? ça n'existe pas! dit le gros personnage chargé des rôles de financier en s'adressant au *raisonneur*.

Le *raisonneur* plaça ici un discours qui semblait emprunté à son répertoire. Il était devenu très disert à force de raisonner en scène. Il dit que l'idéal était une chose relative, que chacun le bâtissait de toutes pièces dans son cerveau, le parait des séductions auxquelles son tempérament le rendait accessible. — J'ai connu, dit-il, un homme de talent délicat et d'apparence exquise qui avait pour idéal une femme grasse sachant bien faire la cuisine. A votre âge, ajouta-t-il en s'adressant à moi, c'est le contraire, on aime les femmes diaphanes qui ne vivent que de rosée.

— Ne t'en défends pas, me cria le jeune comique; un jeune premier doit être comme ça. Couper son pain en mouillettes et le tremper pour son déjeuner dans un bouton de rose; rien d'assez subtil, rien d'assez parfumé pour Lindor ou pour Célio: aussi rien de moins propre aux soucis du ménage! Voyez-vous d'ici *Cinthio del Sole* occupé à débarbouiller ses marmots? Non, *l'acceso*, celui qui toujours brûle, est trop beau, trop propre et trop enrubanné pour tomber dans la graisse du pot au feu! Qu'en dit la judicieuse Impéria?

— Quoi? dit Impéria, qui ne s'attendait pas à l'interpellation; de qui parle-t-on?

— Regardez le berger Pâris qui vous contemple en rougissant, reprit le comique en me poussant devant elle. Comment trouvez-vous celui-là?

— Très bien élevé, toujours! répondit Impéria sans lever les yeux sur moi; c'est tout ce que je sais de monsieur.

— C'est toujours ça, reprit le Frontin; vous n'en pourriez dire autant de moi?

— Je n'ai pas à me plaindre de vous plus que des autres.

— Est-elle jésuite! elle me déteste! Allons, je me formerai! L'aspirant me donnera des leçons; il me fera répéter le salut du matin, la présentation du fauteuil, la manière de ramasser l'ouvrage qui tombe et d'y replacer l'aiguille sans tirer le point, car il sait faire tout cela, lui, le sournois!

— Je saurais me dévouer davantage, répondis-je, et sans ridicule peut-être!

— Te dévouer jusqu'à la mort, n'est-ce pas? repartit Frontin avec emphase.

Et comme Impéria surprise me regardait enfin avec quelque attention, je répétai : Jusqu'à la mort! avec un accent de conviction passionnée qui la fit légèrement tressaillir.

— Le coup est porté! s'écria Frontin; la flèche est décochée, là, droit au cœur!

— Au cœur de qui? demanda-t-elle avec une tranquillité désespérante.

— Au seul cœur que je sache encore libre dans la compagnie.

— Le mien? Qu'en savez-vous, monsieur *** ?

— Ah! c'est différent, pardon! je ne supposais pas... On disait... Voyez les femmes, et comme les Agnès vous trompent!

— Je ne suis pas une Agnès. Personne ne me tyrannise.

— Mais Horace...

— Je ne connais pas Horace.

— Voyons, reprit Régine, dis-nous donc la vérité, petite! Tu es honnête, donc tu n'es pas prude, et tu n'es pas arrivée à dix-huit ans sans préférer quelqu'un?

J'étais prêt à me trouver mal, et on fit remarquer ma pâleur; Impéria eut la cruauté implacable de la vertu, elle répondit en souriant : — Vous tenez à le savoir? Eh bien! je ne tiens pas à le cacher. Il y a, bien loin d'ici, quelqu'un que j'aime très sincèrement.

Je ne sais si on lui fit des questions indiscrètes, ni comment elle s'en débarrassa... Je sortis précipitamment, et j'allai promener mon désespoir sous les marronniers du Luxembourg.

Quelle blessure, quelle chute, quelle colère et quelle douleur! Je peux rire aujourd'hui de la cause; mais mon cœur saigne encore au souvenir de l'effet.

Il fut si profond que je m'en effrayai moi-même. Étais-je donc fou? Comment et pourquoi étais-je à ce point épris d'une personne que je connaissais depuis si peu de jours et à qui je parlais pour la première fois? Que savais-je d'elle après tout? Pourquoi m'étais-je planté dans la cervelle d'arriver le premier dans sa vie et de lui plaire à première vue?

Comme je redescendais l'allée de l'Observatoire, je me croisai avec Léonce, un de nos jeunes premiers, joli garçon très braque et très mauvais acteur, qu'il m'eût été bien facile de remplacer d'emblée, si j'eusse été mauvais camarade. Il avait l'air sombre et désolé. — Ah! mon cher Laurence, s'écria-t-il en se jetant presque dans mes bras, si tu savais comme je souffre!

— Quoi donc, qu'as-tu?

— Elle aime quelqu'un!

— Qui, elle?

— Impéria! elle vient de le dire tout haut et d'un air de bravade pour nous tous!

— Je le sais bien, j'y étais!

— Tu étais là? Tiens! C'est vrai, c'est à propos de toi;... mais ce n'est pas à cause de toi qu'elle a parlé comme elle l'a fait! c'est à cause de moi, va, et pour me désespérer.

— Tu l'aimes donc?

— Éperdument!

Je n'en savais rien, et en cela j'étais aussi fou que lui, qui se croyait le seul aspirant. Je me gardai bien de lui ouvrir mon cœur, et je feignis de le plaindre, enchanté d'avoir quelqu'un à qui parler d'*elle*. Il l'aimait depuis qu'elle était entrée à l'Odéon, lui sortant du Conservatoire, elle venant de la province. Il s'était enquis, il avait cherché avec persévérance, il savait la véritable naissance, la véritable destinée d'Impéria. Il s'était juré de ne jamais trahir les secrets qu'il avait surpris, et il me les racontait, à moi, qu'il connaissait depuis huit jours et qu'il tutoyait pour la première fois.

Impéria s'appelait Nancie de Valclos. Elle était du Dauphiné. Son père, le marquis de Valclos, était un homme intelligent, généreux, très estimé dans son pays. Il adorait sa femme, qui était très belle, et il faisait lui-même l'éducation de sa fille, dont il était fier à juste titre. Mme de Valclos, qui n'avait jamais fait parler d'elle, eut tout à coup, à quarante ans, une aventure horriblement scandaleuse avec un officier de la garnison. Le mari tua l'amant, la femme se suicida; M. de Valclos devint fou au bout de trois mois après avoir jeté toute sa fortune dans une entreprise absurde, où le poussa l'impatience de réaliser son avoir pour s'expatrier avec sa fille.

— Mlle de Valclos se trouva autant dire orpheline à l'âge de vingt ans, car elle nous trompe, observa Léonce au milieu de son récit. Elle a vingt-deux ans. Elle cache son âge pour déguiser par tous les moyens son identité; elle pourrait aussi bien faire croire qu'elle est encore plus jeune qu'elle ne le dit. Une figure aussi parfaite n'a pas d'âge.

Il poursuivit.

« Comme M. de Valclos avait été dupé à la veille de l'aliénation mentale bien constatée, et lorsqu'il était déjà fou probablement, sa fille eût pu plaider et repêcher au moins quelques débris de son patrimoine. On le lui conseilla, elle refusa froidement. L'aventure de sa mère, cause de la démence de son père, avait fait trop de

bruit pour qu'elle l'ignorât, et il était impossible de plaider sans faire allusion à cette cause. Elle se laissa entièrement dépouiller, et lorsqu'elle put constater qu'il ne lui resterait pas même de quoi nourrir son malheureux père, elle songea à travailler.

« Quoiqu'elle eût des talens et de l'instruction, elle ne trouva pas de ressources immédiates, et elle prit secrètement un parti extrême. Bellamare, l'*impresario* galant homme dont tu as dû entendre parler chez nous, avait donné à diverses reprises des représentations dans la ville qu'elle habitait. Il avait même, dans les temps heureux de la famille de Valclos, dirigé la comédie de société au château de Valclos. Il y avait passé quelques jours, il y avait rempli un rôle et fait débuter, devant les parens et les amis, la petite Nancie, alors âgée de douze ans. Il l'avait trouvée si bien douée qu'il avait dit devant elle en riant : C'est grand dommage qu'elle soit riche. Il y a en elle l'étoffe d'une artiste.

« L'enfant n'avait jamais oublié cette parole. La pauvre demoiselle se la rappela, et courut trouver Bellamare, qui jouait à Besançon. Elle n'eut pas besoin de lui raconter sa triste histoire, il la savait. Il lui dit du théâtre tout ce qu'un honnête homme doit en dire à une honnête fille. Elle ne s'en effraya pas. Il paraît même qu'elle lui répondit : — Moi, je suis invulnérable. Le souvenir de nos malheurs et de nos déchiremens est entré en moi comme un fer rouge; jamais je ne serai tentée de commettre une faute.

« Bellamare céda, jura de lui servir de père, et, ne voulant point partir avec elle d'un lieu où elle était connue, il lui donna rendez-vous en Belgique, où elle débuta sous le nom d'Impéria et où personne ne soupçonna le mystère de sa vie. On ne sut pas en Dauphiné ce qu'elle était devenue. On apprit qu'elle avait conduit son père du côté de Lyon, chez un ménage de vieux domestiques qui lui étaient complétement dévoués et qui le soignaient comme un enfant. Sa folie est douce, à ce qu'il paraît. Il a entièrement perdu la mémoire, et ce ne serait pas un service à lui rendre que de la lui faire retrouver. On croit que Mlle de Valclos est partie comme institutrice pour la Russie. Ici, on n'a rien découvert non plus. Il n'y a que le père Bocage qui sache tout, et moi... qui ai tout appris,... hélas! te l'avouerai-je? en écoutant à travers une porte!... C'est que j'en suis fou! vois-tu. C'est que, pour lui plaire et la persuader, je suis capable de tout; c'est que,... mais tout est perdu! Elle est, elle sera toujours vertueuse, c'est vrai, mais elle aime quelqu'un!

— Qui crois-tu que ce puisse être? demandai-je à Léonce en feignant de m'intéresser à son chagrin.

— Ah! qui peut savoir? s'écria-t-il en faisant de grands gestes : elle a dit *quelqu'un bien loin d'ici!* C'est peut-être un artiste qu'elle

a connu à Bruxelles,... peut-être un noble à qui elle était fiancée en Dauphiné avant ses malheurs.

— Si c'est un noble, il se conduit comme un vilain en l'abandonnant au rude travail qu'elle fait. Il est sans doute riche, et il l'oublie! Quand elle en sera bien sûre, elle l'oubliera aussi!

— Oui, c'est un espoir que tu me donnes, je t'en remercie, et puis je me dis aussi qu'elle a peut-être inventé cet amour-là pour mettre le mien à l'épreuve.

— Elle sait donc que tu l'aimes?

— Oui, certes! Je le lui ai écrit, il y a déjà quelque temps, dans les termes les plus persuasifs et les plus respectueux.

— En lui offrant le mariage?

— Oui, mon père est notaire, il a de la fortune, et j'en aurai.

— Et il consentira au mariage?

— Il faudra bien!

— Et Impéria t'a répondu?...

— Rien. Elle n'a pas eu l'air d'avoir reçu ma lettre.

— Ce qui ne t'empêche pas d'espérer?

— J'espérais, à présent je crains! Que me conseilles-tu?

— Rien. Observe-la et attends.

— Alors tu crois que je ne dois pas y renoncer?

— Je n'en sais absolument rien.

— Allons dîner ensemble, reprit-il; tu me laisseras te parler d'elle. Si je restais seul, je sens que je ferais quelque folie.

Je l'écoutai divaguer toute la soirée, la plupart du temps sans entendre un mot de ce qu'il me disait. Je le trouvais stupidement présomptueux d'aspirer à l'attention d'Impéria, et je prenais pour mon compte les puériles consolations que je lui offrais. Sans songer que j'étais aussi fat que lui, je me plaisais à me persuader qu'elle avait menti pour se débarrasser des poursuites de Léonce, et que ce n'était pas moi qu'elle avait eu l'intention de décourager.

En voyant Léonce si ridicule, je profitai pourtant de ma rivalité pour me promettre de n'agir en rien comme lui. Il ne cacha son grand désespoir à personne, et le bruit qu'il en fit empêcha qu'on n'en fît à propos de moi. Je me montrai très gai, très dégagé, et, niant que j'eusse fait aucune déclaration indirecte à Impéria, je prétendis avoir exprimé ma manière de voir en général sur l'amour et le dévoûment : je réussis à ne pas être trop bête et à détourner, sinon les soupçons, du moins les lazzis. Léonce sembla les provoquer par sa sottise, et il me rendit le service de les accaparer.

Impéria eut un petit succès dans la pièce nouvelle; elle joua bien et plut généralement. Elle n'en parut pas enivrée le moins du monde, et à nos complimens elle répondit qu'elle ne se dissimulait pas tout ce qui lui restait à apprendre encore pour être quelqu'un au

théâtre. Cependant elle prit de l'aplomb. Elle montait un petit degré de l'échelle et paraissait satisfaite. On sut que Bellamare lui avait écrit pour la féliciter et l'encourager. Mlle Corinne se laissa vaincre par sa douceur et sa raison, d'autant plus qu'elle avait été sévèrement contredite par tout le monde quand elle avait essayé de calomnier Impéria.

La pièce nouvelle amenait tous les soirs Impéria au théâtre. Elle avait déjà un rôle dans la prochaine pièce que l'on ne tarda point à répéter. Elle passait donc presque tout son temps à travailler, et je pouvais la voir à toute heure; mais, ne voulant pas que mon père pût croire que la paresse me faisait changer d'état, et ne voulant rien décider sans son consentement, j'eus soin de continuer mes études de droit, et je me retirais à neuf heures du soir pour travailler jusqu'à deux heures du matin. Je me levais tard, j'étais au théâtre à midi pour tout le reste du jour, sauf l'heure du dîner. Impéria faisait le rude métier de répéter trois et quatre heures dans la journée et de jouer trois ou quatre heures le soir avec un changement de costume à chaque entr'acte. Le reste du temps, elle faisait de la guipure ou étudiait son rôle chez elle. Elle ne perdait pas un instant, et le calme qu'elle portait dans cette terrible vie était inconcevable. Elle avait tant d'intelligence et d'instruction que rien ne lui était étranger, et qu'elle causait de tout avec une aisance modeste. Elle ne paraissait jamais triste et jamais gaie. La découverte de son âge véritable m'avait un peu calmé dans les premiers jours, non qu'elle fût moins belle et moins désirable pour être une fille majeure; mais comme ces deux ans qu'elle avait de plus que moi me rejetaient en arrière! comme le chef d'orchestre avait eu raison de me dire que j'étais trop jeune pour me permettre d'énoncer des projets d'avenir quelconque!

Malgré ce nouvel obstacle bien évident pour moi, malgré le soin que j'apportai à paraître sage, je sentis bientôt se réveiller l'intensité de mon désir; c'était comme une démence, une idée fixe. Les prétentions insensées de Léonce me donnaient la force de cacher mon mal, non celle de le vaincre. J'étais attiré par Impéria, à son insu, comme le papillon par la lumière; je voulais absolument me brûler. Elle était plus que moi par la naissance et l'éducation, par sa position déjà presque faite et son avenir déterminé, par son talent, incomplet encore, mais que je n'atteindrais peut-être jamais, par son âge enfin, qui lui donnait plus de raison que je n'en avais, par son expérience du malheur, qui lui donnait plus de force et de mérite.

Que pouvais-je lui offrir? Une figure que l'on vantait et qui ne lui plaisait peut-être pas, une petite somme qui représentait de quoi vivre pauvrement durant les deux ou trois années de mon appren-

tissage, et un amour enthousiaste qu'elle n'avait pas de motifs pour croire durable.

C'est ce qu'elle me fit parfaitement comprendre lorsqu'elle fut forcée de remarquer mes soins et de deviner l'émotion de mon silence. Je m'observai encore plus, car tout ce que je craignais au monde, c'est qu'elle ne me prît en méfiance et ne me priât de ne plus jamais lui adresser la parole. Je m'attachai à détourner ses soupçons, et autant j'avais désiré qu'elle sût mon amour, autant je m'appliquai à lui faire croire qu'elle s'était trompée ou que j'avais renoncé à ma chimère. Je poussai la dissimulation et la couardise jusqu'à faire un doigt de cour à Mlle Corinne, tremblant qu'elle ne prît au sérieux les complimens que je lui adressais. Elle ne s'en soucia guère, elle visait à des conquêtes plus solides. Léonce, éconduit sévèrement par Impéria, donna le change à son dépit en essayant de prendre Corinne au sérieux. Elle se moqua de lui, et quant à moi, elle me dit, *en bonne camarade*, qu'elle regrettait ma situation précaire, et ne comptait pas faire un mariage d'amour.

Dieu sait que je ne lui avais parlé ni d'amour ni de mariage. Je m'étais contenté de lui parler de sa beauté, qui était assez problématique : néanmoins mon naïf stratagème réussit. Impéria, qui était au fond bien naïve elle-même, se laissa persuader que je ne songeais point à elle, et dès lors elle me parla avec la même douceur et la même confiance qu'elle accordait aux autres.

Je restais partagé entre le désir et la crainte de la détromper, lorsqu'un beau jour elle me força de la rassurer complétement. On venait de parler précisément de Corinne, qui s'en laissait conter par tout le monde sans faire cas de personne, et, comme d'habitude, la causerie générale était interrompue par l'appel de l'avertisseur. Je me vis enfin seul avec Impéria pour la première fois.

— Je vous trouve un peu cruel pour ma camarade, me dit-elle; est-ce par dépit?

— Je vous jure bien que non! répondis-je.

— C'est que vous êtes tous sans pitié, je le vois bien, pour les femmes qui ne répondent pas à vos flatteries.

— Si j'avais à accuser Mlle Corinne, ce serait parce que, sans y répondre, elle les écoute; mais que vous importent nos dépits et nos rancunes d'enfant, à vous qui ne vous laisseriez pas même dire la vérité?

— Comment cela?

— Si on vous disait le bien qu'on pense de vous, vous vous fâcheriez. Vous n'avez donc point à craindre que l'on vous éprouve par des flatteries banales.

Impéria n'essaya pas de m'embarrasser par un marivaudage. Elle alla droit au fait. — Si vous pensez du bien de moi, reprit-elle,

vous pouvez me le dire sans m'offenser. Je crois avoir déclaré devant vous que mon cœur appartenait à un absent. Je vous le répète pour vous mettre à l'aise, parce que, s'il est vrai que vous m'estimez, vous ne me mettrez jamais à aucune épreuve.

Je lui répondis que j'allais lui donner la preuve de mon respect en la suppliant de me regarder comme un serviteur dévoué. — Après la déclaration que vous venez de faire, ajoutai-je, et que du reste je n'avais point oubliée, je crois que vous devez voir dans la fidélité du dévoûment que je vous offre l'absence de curiosité impertinente et de prétention déplacée.

— Ce que vous dites là est très bien et très bon, reprit-elle en me tendant la main, et je vous en remercie.

— Vous acceptez mon dévoûment?

— Et votre amitié, puisqu'elle est absolument désintéressée.

Elle quitta le foyer en me souriant; moi, je restai à pleurer en silence : je venais de brûler mes vaisseaux.

Un matin, pendant que l'on répétait la dernière pièce qui devait être jouée avant la fermeture annuelle, je me trouvai seul au foyer avec un homme de taille moyenne et fort bien fait, dont la physionomie me fit l'effet d'un de ces souvenirs qu'on ne peut plus préciser. Il pouvait avoir de trente-cinq à quarante ans. Il avait les yeux petits, le teint brun assez coloré, la figure large et carrée sans être massive, la bouche grande, le nez court et busqué, le menton plat, bien rasé, les cheveux collés au front et aux tempes. Tout cela constituait une laideur enjouée, aimable au possible. Le moindre sourire relevait plaisamment les coins de sa lèvre, et creusait les fossettes indécises de ses joues. Ses prunelles noires étaient d'une vivacité perçante, sa mâchoire avait des angles d'une indomptable énergie; mais la pureté de son front et la délicatesse de ses narines corrigeaient par je ne sais quoi de net et d'exquis les appétits d'une nature belliqueuse et sensuelle. Il était impossible de ne pas reconnaître en lui à première vue un acteur comique d'un certain ordre, et je me demandais si ce n'était pas une célébrité, lorsqu'il m'adressa la parole pour me demander si j'appartenais au théâtre. Je faillis lui répondre par un éclat de rire, tant sa voix et sa prononciation nasales étaient bizarres; mais je me contins vite, car cette voix était un trait de lumière : je me trouvais enfin en présence de l'illustre *impresario* Bellamare. En même temps, par une liaison d'idées bien logique, je retrouvais le souvenir de sa figure : je l'avais vue photographiée sur une carte au chevet d'Impéria.

Je le saluai respectueusement, et en trois mots je le renseignai sur mon compte, lui exprimant le désir de débuter le plus tôt possible en province.

Il me regarda un peu comme un maquignon regarde un cheval,

en tournant autour de moi, en examinant les pieds, les genoux, les dents, les cheveux, et en me priant de faire quelques pas devant lui, mais tout cela d'un air joueur et paternel qui ne pouvait me blesser.

— Diable! dit-il après un instant de réflexion, il faudra que vous soyez bien mauvais pour ne pas plaire à une moitié du public, celle qui porte des jupes. Vous avez vingt ans, et vous étudiez le droit? Savez-vous danser?

— La bourrée d'Auvergne, oui, et en outre je possède toutes les danses de caractère des bals d'étudians; mais je ne compte pas...

— Je ne vous parle pas de danser sur les planches, mais savoir danser est nécessaire; ça fait qu'on marche avec aisance, sinon avec distinction. Ça ne rend pourtant pas toujours adroit en scène. Voyons! prenez-moi cette chaise de canne. Oh! d'une seule main, s'il vous plaît; elle n'est pas lourde! Pourquoi de la droite, puisqu'elle était plus à portée de la gauche? Il faut savoir se servir également des deux mains. Tenez, prenez la chaise ainsi, et faites cela! — Il la prit, la plaça au milieu de la chambre et s'assit dessus. Je m'imaginai que c'était la chose la plus facile du monde et qu'il se moquait de moi; pourtant lorsque je voulus faire la même chose: — Ce n'est pas disgracieux, me dit-il, mais c'est très gauche. Il faudrait faire comme cela dans le rôle d'un jeune timide qui s'assied dans un salon pour la première fois de sa vie. Vous avez posé la chaise de façon à vous asseoir à côté et à faire une chute des plus ridicules; aussi avez-vous eu le soin de regarder derrière vous avant de vous asseoir, ce qui est une maladresse insigne, et puis, vous vous êtes laissé tomber dessus avec brusquerie, comme si vous étiez en colère ou écrasé de fatigue. Il ne faut pas qu'on sente le mouvement de l'acteur en scène. Il doit se trouver assis comme s'il n'avait pas de corps, car c'est toujours une chose très vulgaire que de s'asseoir. Le meuble lui-même destiné à cet usage est une chose risible, quand on y songe! Il faut que l'acteur fasse oublier et l'emploi du meuble et l'action de s'en servir par un escamotage ingénieux; dans le tragique, il faut que tout soit noble, surtout ce mouvement-là, qui est le plus délicat et le plus difficile de tous. Dans le comique, il le faut gracieux, même quand il est bouffon. Ce qui n'est ni gracieux ni noble est forcément indécent. Tenez, regardez-moi! voilà comment vous vous êtes assis!

Et il me copia si drôlement que je me mis à rire. Alors il se leva et se rassit plusieurs fois, changeant de place, et me révélant ce dont aucun des acteurs que j'avais vus répéter et jouer ne m'avait encore donné la moindre idée : la grâce dans le naturel, le comble de l'art caché sous le détail le moins apprécié, la perfection de l'expression dans l'action la plus insignifiante. — Sur dix mille

spectateurs, ajouta-t-il, il y en a peut-être trois qui vous sauront gré de vous asseoir ainsi, et qui sauront qu'il y a là toute une science, résultat d'une longue étude; mais sur ces dix mille spectateurs il n'y en aura pas un seul qui ne soit influencé à son insu par l'aisance de vos moindres actions. Sans savoir pourquoi c'est bien, tous sentiront que c'est bien, et je vous donne là en deux mots tout le mystère du métier.

— Je serais bien heureux, repris-je, de faire partie de votre compagnie et de recevoir vos leçons.

— Ça pourra s'arranger, reprit-il. Serez-vous ici dans une heure?

— J'y serai tout le temps que vous voudrez.

— Bien, attendez-moi.

Probablement, il alla tout de suite aux informations sur mon compte. Quand nous nous rejoignîmes, il donnait le bras à Impéria. — Je vous prends, dit-il. C'est arrangé; tout le monde dit du bien de vous, et Mlle Impéria comme les autres. Qu'est-ce que vous voulez gagner, mon cher enfant? Vous devez savoir qu'un débutant n'est pas rétribué de façon à allumer son cigare avec des billets de banque.

Je lui répondis que je ne prétendais à aucune rétribution tant que je ne serais pas sûr de lui être utile. En ne recevant de lui que ses bons conseils, je serais encore son obligé.

— Sans doute, dit-il, tous les débutans devraient comprendre ce que vous dites là; mais il faut vivre de quelque chose, avoir de quoi s'habiller décemment...

— J'ai quelque argent et des habits. Je peux très bien attendre deux ou trois mois, si mon apprentissage exige ce temps-là.

— Je vois que vous êtes un honnête garçon, et que vous savez Bellamare incapable d'abuser de votre délicatesse; vous ne vous en repentirez pas. Venez demain chez moi, je vous donnerai un rôle court à apprendre; après-demain, vous viendrez l'étudier avec moi, mais sachez-le bien!

Il me donna son adresse et me quitta en me serrant la main.

Quand je pris de lui ma première leçon, bien qu'il me traitât en vérité avec la même indulgence que si j'eusse été son fils, je fus très effrayé de son appréciation. « Écoutez, me dit-il en se résumant à la fin de la leçon; certainement c'est un grand avantage d'être doué comme vous l'êtes, et si vous étiez un sot, vous pourriez vous persuader aisément que vous n'avez rien à apprendre. Vous êtes un garçon intelligent, et vous allez comprendre que la beauté de votre personne et la perfection de votre organe sont des causes de chute autant que des causes de succès. Dès que vous apparaîtrez en scène, bien vêtu et bien maquillé, attendez-vous à

un murmure d'approbation; mais tout de suite après le public sera sévère et méfiant. Dès les premières paroles que vous direz cependant, il y aura encore un doux murmure; votre voix est admirable. Et après? Vous direz bien, je m'en charge. Nouveau danger! Dès lors le public éveillé et attentif sera d'une exigence épouvantable. L'homme de nos jours, le Français surtout, est ainsi fait. Nous ne sommes plus au temps où, sous l'heureux ciel des civilisations méridionales, la beauté était estimée presque à l'égal d'une vertu. L'antiquité nous a transmis les noms d'artistes qui n'ont eu d'autre mérite que celui d'être beaux. Aujourd'hui nul ne garde le souvenir d'un artiste sans talent, fût-il de sa personne Antinoüs ou Méléagre. On exige *tout* de nos jours, *tout*, rien que cela; mais ce que l'on exige peut-être le moins, c'est la beauté plastique. Elle n'a que le prestige du premier moment. Elle ennuie, elle agace, elle irrite, si l'art ne sait pas lui donner le charme, qui est tout autre chose, et qui s'applique quelquefois à la laideur pour la rendre aimable et sympathique. Les idées modernes sont au réalisme, et dans une certaine mesure c'est un progrès, car l'homme n'est pas fait pour ne servir que de modèle à la statuaire, et ce n'est pas un avantage moral pour lui de se différencier des autres hommes par une perfection physique : s'il en est vain, on le ridiculise; s'il n'en tire pas parti, on le croit inintelligent. Il faut donc savoir être beau, ce qui est beaucoup plus difficile que de savoir être laid, et dans notre art, qui consiste à tout produire personnellement et directement, le premier point est de bien savoir ce que l'on est, afin de savoir ce qu'il faut être.

« Eh bien! je vais vous dire en artiste, en peintre et en physiologiste, — car je suis un peu tout cela, — ce que vous êtes en récitant votre rôle : un Apollon d'estaminet, ni plus ni moins. Le regard étincelant, trop hardi; le sourire très franc, trop crispé par des nerfs imprégnés d'alcool; le corps très souple et très fort, adonné à des poses fantasques qui manquent de sens et d'originalité; la parole nette et sonore, pleine d'inflexions fausses et cherchant de préférence les intonations les moins musicales et les moins naturelles. Vous seriez un détestable comique. Vous iriez toujours au-delà. Vous avez, on dirait, l'esprit tendu et agité; vous arriveriez difficilement à la bonhomie, et vous ne sauriez dire d'une façon naturelle : *Eh bien! comment ça va-t-il?* Vous auriez pu jouer le drame romantique; on n'en fait plus, et le goût va de plus en plus au drame bourgeois. Si on vous faisait des rôles où, malgré l'habit noir, votre personnage aurait des allures énergiques et une certaine excentricité de caractère, vous seriez bon; mais on trouve une ou deux fois dans sa vie le rôle qui s'appro-

prie exactement au type que l'on peut représenter complétement. Avant d'être connu, il faut passer par toute sorte de personnages insignifians ou antipathiques à notre nature. La grande affaire en commençant est donc de s'assouplir, d'effacer au besoin la personnalité, de se rendre, en un mot, propre à tout faire convenablement, sans espérer faire admirer et applaudir le monsieur que l'on est. Quand vous vous serez peu à peu débarrassé de vous-même, de celui qui était un joli étudiant, mais qui n'avait rien d'un artiste supportable, vous commencerez à chercher, à inventer, à créer. Trois ans d'études au moins, mon garçon, peuvent faire de vous un charmant jeune premier rôle. C'est un bon emploi; il exige, outre tout ce que vous avez, tout ce que vous n'avez pas. Il est payé très cher, parce que les beaux types intelligens sont rarissimes. Si vous n'engraissez pas, votre buste vaut de l'or. Dès à présent, vos jambes valent beaucoup d'argent, et en tout état de choses votre organe est un capital; malheureusement tout cela n'est rien, et pire que rien, je vous le répète, si vous faites fausse route. Vous ne serez pas insignifiant, vous serez passionné; mais vous pouvez avoir l'énergie ridicule et l'emportement *capitanesque*. Méfiez-vous de ça. Si vous êtes docile, je vous sauverai de ce danger-là; mais si vous n'avez pas un grand fonds de sensibilité et de vérité, vous deviendrez froid et banal. Voilà, pour conclure, ce que ma conscience me commande de vous dire; vous avez à travailler énormément le plus difficile et le plus ingrat des métiers. Le résultat peut être une vie de gloire et de fortune; il peut aussi être nul, et je ne réponds pas du tout que dans trois ans vous ne soyez un fruit sec. Le *métier*, qui est indispensable, emporte dix-neuf fois sur vingt l'originalité. Réfléchissez donc avant de quitter votre carrière et votre milieu pour le théâtre. Vous me direz demain si vous vous sentez le courage de transformer radicalement votre individu au risque de devenir un être absolument effacé, découragé, vidé!

« Et méditez encore ceci : c'est qu'on peut changer de carrière tant que l'on marche dans les routes battues de la société, tandis que l'homme engagé dans la bohême du théâtre ne peut rentrer dans un autre milieu. Ce n'est point parce que le préjugé vous repousse. Cela, peu importe! un homme énergique en triomphe et conquiert partout la place qu'il sait prendre; mais après le théâtre il n'y a plus d'autre énergie disponible. Le théâtre use, brûle, dévore. On y vit aussi longtemps qu'ailleurs, à la condition de ne pas le quitter et d'entretenir cette force factice, cette surexcitation nerveuse, cette ivresse, qui ne se trouvent que là; une fois rentré dans le repos, même quand on en a senti le besoin impérieux, l'ennui vous ronge, l'esprit se remplit de fantômes, le train de la vie réelle

vous écœure, les sentimens vrais se confondent avec les fictions du passé, les journées semblent des siècles, et le soir, à l'heure où l'on voyait la rampe se lever pour éclairer votre visage et le public accourir pour s'occuper de votre personne, on s'imagine être cloué vivant dans une bière. Non, mon enfant, n'abordez pas le théâtre, si vous n'y êtes pas poussé par une vocation irrésistible, car c'est une loterie où les gagnans, après avoir tout risqué, sont forcés de mettre toujours leur vie et leur âme.

« Je devais vous dire cela. Ne vous imaginez pas que ce soit l'effet de l'épreuve que nous venons de faire. Si je n'écoutais que mon intérêt, je vous cacherais ma pensée, car, tel que vous êtes, avant très peu de temps, vous me serez très utile. On n'est pas difficile en province, on n'y est pas gâté, et, pour un succès *d'aspect*, vous avez tout ce qu'il faut. A un acteur déjà lancé, je ne fais pas d'observation; mais vous m'intéressez, vous me plaisez, et vous vous jetez tête baissée dans l'inconnu : je vous devais la vérité. »

Je le remerciai chaleureusement et promis de réfléchir; mais je ne réfléchis point, je ne pensai qu'à Impéria, dont il m'était impossible de me voir éternellement séparé. Je rassemblai toutes les forces de ma volonté pour une entreprise désespérée, et un mois après je partais pour la province avec Impéria, Bellamare et la troupe qu'il avait recrutée.

— J'ai donc été comédien, monsieur, comédien pendant trois ans, et je m'y suis toujours comporté en honnête homme, j'en suis sorti sans reproche; mais je n'en ai pas moins rompu avec l'avenir auquel je pouvais prétendre, et j'ai failli faire mourir mon père de chagrin, comme je vous le dirai un autre jour, car il y a longtemps que je parle, et vous devez être las de m'entendre.

— Nullement; si vous n'êtes pas fatigué, continuez. Je désire savoir la suite de votre amour pour la charmante Impéria.

— Et je compte vous la dire, mais pas tout de suite, si vous le permettez. Pour reprendre haleine je croquerai le profil de la cascade.

— Fort bien. Encore un mot pourtant : quel est donc l'*épouvantable égarement* dont certaines bonnes âmes de l'endroit vous accusent?

— Vous le demandez? J'ai été comédien, et, selon elles, c'est plus qu'il n'en faut pour être damné.

GEORGE SAND.

(La seconde partie au prochain n°.)

JEAN CHRYSOSTOME

ET

L'IMPÉRATRICE EUDOXIE

SECONDE PARTIE (1).

VI.

« Qui avait mis le feu à la basilique et amené cet effroyable désastre? — A quelle heure l'incendie avait-il éclaté, et dans quelles circonstances? » — Telles étaient les questions qui se croisaient de toutes parts dans Constantinople pendant les jours qui suivirent l'embrasement de Sainte-Sophie, et auxquelles répondaient vingt versions différentes, mais se rattachant toutes à certains points principaux. En ce qui concernait les auteurs de l'incendie, ces points étaient au nombre de quatre.

1° C'était Jean qui, assisté des évêques ses partisans, de ses clercs et de ses diaconesses, avait mis le feu à l'église pendant le temps où on les y avait laissés seuls, avant son départ. Son motif était d'empêcher un autre que lui de prêcher dans cette chaire, théâtre de sa popularité et de sa renommée. Il espérait aussi que le feu, gagnant de proche en proche, pourrait atteindre le palais occupé par l'impératrice et l'empereur, et les envelopper tous deux dans la même ruine que l'église.

Cette version était celle des évêques et des courtisans ennemis de Chrysostome. Les magistrats chargés de l'instruction judiciaire l'admirent pour un instant, puis reculèrent, comme on le verra, devant

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet, du 1er septembre 1867 et du 15 mai 1869.

l'énormité de l'accusation; les évêques ne reculèrent pas. Antiochus, Acacius, Cyrinus, Sévérien, en un mot *les sycophantes de Jean*, (qualification que leur inflige l'histoire), envoyèrent au pape Innocent une relation dans laquelle ils dénonçaient l'archevêque comme le destructeur de sa propre église, et cette odieuse dénonciation resta annexée aux pièces que le pape réunissait à Rome en vue du concile œcuménique.

2° Les coupables étaient des païens et des Juifs qui, au plus fort du tumulte dont le départ de Chrysostome avait été suivi dans l'intérieur de Sainte-Sophie, voyant tant de chrétiens rassemblés dans une même enceinte, avaient eu l'idée infernale de les brûler tous avec leur église.

Cette version venait évidemment des chrétiens; mais elle prit peu de consistance comme invraisemblable, et ne figura point dans l'instruction judiciaire qui s'ouvrit bientôt. Il était peu croyable en effet, vu le peu de distance qui séparait la grande Curie de la basilique chrétienne, que des païens se fussent imaginés d'allumer dans celle-ci un incendie qui pouvait aisément gagner l'autre et détruire, avec leur plus beau temple, leurs simulacres les plus révérés.

3° C'étaient des joannites du peuple qui avaient commis le crime, par vengeance, pour punir la ville et l'empereur des violences exercées contre leur idole, et faire que nul autre évêque ne vînt occuper le siége de Jean.

Cette version devint la plus accréditée : elle servit de base à l'enquête des magistrats, et elle est restée dans l'histoire comme la plus probable; plus d'un écrivain ecclésiastique n'hésite même point à l'admettre. L'hypothèse du reste était très dangereuse comme base d'une information judiciaire, car le soupçon, n'attaquant personne en particulier, attaquait tout le monde, et on se trouvait conduit presque malgré soi à englober de hauts et respectables personnages dans la complicité d'un crime que pouvaient avoir commis quelques furieux aveuglés par le fanatisme. L'idée d'un complot en ressortait naturellement, et c'est ce que, avec une grande bonne volonté, exploita le zèle des magistrats romains.

4° Une quatrième version circula encore à côté des trois autres; mais celle-ci provenait manifestement d'amis exaltés de l'archevêque, admirateurs de sa sainteté comme de son génie, et qui se le représentaient entouré déjà de l'auréole céleste. Cette version était celle-ci : on avait vu, pendant la tempête qui ébranlait la basilique du faîte jusqu'aux fondemens, la voûte s'entr'ouvrir et une colonne de feu descendre sur le trône épiscopal, embraser ce trône et se répandre de là en longues spirales de feu dans toutes les parties de l'édifice. Cette hypothèse qui faisait Dieu même auteur

de l'incendie resta confinée à peu près dans le cercle des adorateurs mystiques de l'archevêque. Personne ne l'invoqua dans les débats du procès, et les lettres de Chrysostome n'en parlent point; néanmoins Palladius y fait allusion dans ses dialogues, et un chroniqueur de la fin du siècle la reproduit purement et simplement, comme un fait dont il ne paraît pas douter.

Telles étaient les suppositions sur les causes de l'incendie; quant à l'heure où il était apparu pour la première fois, les témoignages se divisaient encore plus. Les uns prétendaient que le feu avait éclaté quelques instans seulement après la sortie de l'archevêque, ce qui semblait corroborer les idées de ses accusateurs; suivant d'autres, on ne l'avait aperçu que beaucoup plus tard, vers le soir; une troisième version le reculait jusqu'au lendemain matin : suivant elle, des joannites enfermés dans l'église l'auraient allumé avant de sortir, et l'incendie, après avoir couvé toute la nuit, aurait fait irruption au lever du jour. Une circonstance admise à peu près par tout le monde, c'est que la flamme jaillit d'abord du trône de l'archevêque, et que l'embrasement, excité par le vent, prit une force, une extension si grande qu'en moins de trois heures basilique, Curie, demeures particulières, tout était consumé.

Sous ces nombreuses préoccupations de l'opinion, l'enquête judiciaire commença. Le magistrat chargé de l'affaire, Studius, préfet de la ville, obéissant aux préventions de la cour, lança un mandat d'arrêt contre les deux évêques Eulysius et Cyriacus et quelques clercs métropolitains qui accompagnaient Chrysostome dans sa marche vers l'exil; contre Chrysostome, il ne l'osa pas. L'exilé suivait alors, avec son escorte de prétoriens, la grande route qui conduisait de Chalcédoine, où il avait débarqué, à Nicée de Bithynie, qui devait être la première halte de son voyage. Ses compagnons et lui cheminaient tristement, sans se douter que l'église qu'ils venaient de quitter n'était plus maintenant qu'un monceau de décombres et de cendres. Ils se trouvaient déjà fort loin de la côte, lorsqu'ils furent rejoints par l'officier porteur du mandat d'arrêt et un groupe de cavaliers, accourus derrière eux de toute la vitesse de leurs chevaux. A la nouvelle qu'apportaient ces hommes de l'embrasement de Sainte-Sophie, l'archevêque et ses compagnons furent d'abord consternés; mais leur surprise se changea en indignation lorsqu'ils surent qu'eux-mêmes étaient accusés d'avoir mis le feu, et qu'ordre était donné par le préfet de les conduire dans les prisons de Constantinople, enchaînés comme des criminels, pour y répondre sur cette accusation.

Le mandat d'arrêt, comme on l'a vu, ne concernait point Chrysostome; mais Chrysostome voulut y être compris. « Je ne me séparerai point de mes frères, disait-il avec animation; s'ils sont

coupables, je le suis; s'ils sont les instrumens d'un crime, j'en dois être l'auteur ou le provocateur. Il faut que je sois interrogé, que mes amis et mes ennemis sachent bien si je suis un incendiaire ou non. » L'officier n'avait pouvoir de rien décider là-dessus, en dehors du mandat du juge; il se borna donc à recevoir une protestation écrite que lui remit l'archevêque. Elle était conçue en ces termes: « quoiqu'en d'autres circonstances vous ayez refusé de m'entendre sur les incriminations portées contre moi, il faut pourtant bien que vous m'entendiez sur le fait de l'incendie de mon église, puisque vous m'accusez d'en être l'auteur. » L'archevêque, on le voit, avait deviné sans peine qu'une si outrageante pensée n'avait pu venir que des évêques et des courtisans ses ennemis. Pendant qu'il écrivait, les fers étaient mis aux pieds et aux mains de ses compagnons, que les cavaliers firent rétrograder vers les prisons de Chalcédoine, d'où ils furent transférés dans celles de Constantinople, et enfin relâchés, à la condition de ne plus reparaître jamais dans la ville impériale.

A leur départ, Chrysostome resta atterré. Il était seul désormais, complétement seul; plus d'amis pour épancher son cœur, pour le plaindre, pour l'assister dans les défaillances fréquentes de sa santé, car on lui avait refusé d'emmener un domestique pour le servir; il n'avait plus autour de lui que des soldats grossiers, ses gardiens. Qu'allait-il devenir, par un voyage si pénible, sous les ardeurs de la canicule, avec des infirmités dont la fatigue et le chagrin aggravaient encore le poids? Dans cette extrémité, Dieu, son unique recours, ne l'abandonna pas. Son escorte, ainsi que je l'ai dit, se composait de prétoriens, hommes simples et rustiques, mais plus pitoyables que ceux dont ils exécutaient les volontés. La scène à laquelle ils venaient d'assister les avait émus, et ils se prirent d'une compassion involontaire pour ce prêtre presque mourant, que le peuple aimait, et dont le nom avait retenti bien des fois à leurs oreilles. En le voyant en proie à tant de souffrances de corps et d'esprit, ils se firent un devoir de l'assister et de faire l'office des serviteurs qui lui manquaient, quoiqu'il s'y refusât et les repoussât doucement. C'étaient eux qui cherchaient à lui procurer dans les stations une nourriture moins mauvaise que la leur, et quelques heures de repos, lorsqu'il quittait sa litière. La chaleur étouffante lui ayant rendu ses maux d'estomac plus douloureux que jamais, il ressentit des accès de fièvre quarte pour lesquels il ne connaissait qu'un remède efficace, les bains; or son escorte avait pour instruction, à ce qu'il paraît, de ne point s'arrêter dans les villes, seul lieu où il eût pu trouver des thermes publics; force lui fut donc, quand quelque crise violente approchait, de faire usage de fonds de tonneau en guise de baignoires. Ses gardiens l'aidaient dans tous ces

soins avec un empressement touchant. Après l'avoir plaint, ils finirent par l'aimer, et l'on verra que plus d'une fois il leur dut presque la vie. L'escorte était commandée par deux jeunes officiers constantinopolitains qui, loin de trouver mauvais les procédés obligeans de leurs soldats, entouraient eux-mêmes l'exilé d'une sollicitude respectueuse. Ils se nommaient Anatolius et Theodorus, et étaient de familles et d'éducation distinguées. Chrysostome les mentionne avec éloge dans ses lettres. Grâce à leur tolérance, le prisonnier pouvait communiquer sur la route avec des prêtres ses partisans qui lui apportaient des nouvelles, écrire des lettres et en recevoir. Ce fut une grande consolation pour cet homme qu'une séquestration complète eût fait bientôt mourir.

Où le conduisait-on? Quel serait le lieu de son exil? Il ne le savait pas, et ses gardiens ne le savaient pas plus que lui. Ils devaient trouver à Nicée le rescrit impérial qui fixerait le sort de l'exilé. Un bruit recueilli sur la route indiqua d'abord la Scythie-Pontique, province extrême de l'empire romain, du côté du Caucase, et plutôt une terre barbare qu'une contrée romaine; puis heureusement ce bruit tomba, et l'on parla avec persistance de l'Arménie, dont Chrysostome prenait en effet la direction en s'approchant de Nicée. Cette nouvelle paraissant probable, il s'empressa d'écrire à sa chère diaconesse Olympias que, si le fait était vrai, elle lui fît obtenir pour résidence l'Arménie supérieure et sa métropole Sébaste, ville importante, en communication avec les principales cités de l'Orient, et qui présentait d'ailleurs toutes les ressources désirables pour les besoins de la vie. « Elle obtiendrait aisément cette faveur, lui disait-il, par l'intermédiaire d'un évêque de leurs amis, nommé Cyriacus, comme celui qui était maintenant détenu à Chalcédoine; il y ajoutait d'autres personnages sur lesquels il comptait aussi beaucoup, tels que l'eunuque Brison, premier chambellan de l'impératrice, mais resté en sympathie de cœur avec lui, Péanius, homme important qui avait l'oreille des grands, et surtout un riche Arménien de Sébaste nommé Arabius, dont la femme était liée d'une amitié étroite avec la diaconesse, sa chère et pieuse fille. » Nous verrons plus tard ce qu'il advint de ces recommandations. Chrysostome, dévoré de soucis et grelottant du froid de la fièvre, atteignit au bout de dix jours de marche environ la ville de Nicée.

Tandis que l'archevêque s'acheminait vers cette première halte de son exil, les agens de l'enquête judiciaire à Constantinople faisaient main basse sur ses amis, évêques, prêtres ou diacres, qui allaient garnir l'un après l'autre les prisons de la ville; on poursuivait jusqu'à des femmes. Il paraît que malgré ces rigueurs le préfet Studius, qui les ordonnait, devint suspect à la cour, peut-être à cause d'une certaine modération dans les formes ou de ménagemens

pour les personnes, comme on l'a vu à l'égard de Chrysostome; en tout cas, il fut révoqué au bout de quelques jours, et la préfecture de la ville passa de ses mains, en dehors du roulement régulier des magistratures, dans celles d'un homme qui allait plus au cœur de l'impératrice, et fit tout en effet pour n'être pas suspecté. Il se nommait Optatus, et les contemporains nous disent qu'il était païen, non pas assurément du paganisme grossier du peuple, lequel consistait à adorer des dieux de pierre et de bois, mais de celui de la classe éclairée et riche, du polythéisme des sophistes et des mystagogues, que l'on nommait alors l'hellénisme. Le christianisme n'avait pas d'ennemie plus mortelle que cette secte superbe et haineuse, et les chrétiens de juges plus redoutables que ses adeptes, qui semblaient avoir pris pour mot d'ordre cette parole d'un historien païen à propos de l'incendie de Rome sous Néron : que les chrétiens, « quoi qu'ils fissent, étaient toujours coupables et méritaient toujours les dernières rigueurs. » C'est avec des convictions de ce genre qu'Optatus alla continuer, au sujet de l'embrasement de Sainte-Sophie, l'action criminelle commencée par son prédécesseur. En sectaire et courtisan également zélé, il voulut procéder par lui-même aux interrogatoires, et alla s'installer au forum, sur son tribunal, flanqué des instrumens de la torture, brasiers ardens, grilles, chevalets, ceps, tenailles à tordre les membres, et environné des dénonciateurs, des bourreaux, des inquisiteurs et autres agens de la question. Il paraît que parmi ces derniers siégeaient des clercs du parti de la cour chargés d'assister le juge et les questionneurs au besoin en leur suggérant des demandes captieuses dans lesquelles l'accusé pouvait s'embarrasser, ou détournant au profit de l'accusation des mots arrachés par la douleur. On se refuserait à croire de telles infamies, si des textes contemporains n'en faisaient foi.

Studius avait commencé les interrogatoires, Optatus commença les supplices; il fallait en effet, par la force, obtenir des aveux de gens qui avaient tout nié jusqu'alors. Un des premiers amenés de prison devant le préfet fut un jeune lecteur de l'église métropolitaine, attaché pendant quelque temps comme serviteur à la personne de l'archevêque. C'était un adolescent de mœurs douces, de complexion délicate et frêle, tout à fait semblable à une jeune fille, dont il portait au front la candeur virginale. On eût dit qu'il n'appartenait pas à ce monde, tant il lui paraissait étranger par la pureté de son âme et la faiblesse de son corps. Le juge voulut lui faire désigner l'archevêque Jean son maître et les amis de Jean, qui étaient aussi ses patrons, comme les auteurs de l'incendie de l'église, et Eutropius (c'était son nom) répondit qu'il ne savait rien de tout cela. Pour l'obliger de confesser qu'il le savait, le préfet le fit étendre sur

le chevalet, où on le fustigea cruellement. Les inquisiteurs attendaient qu'il sortît de sa bouche quelque parole imprudente dont le juge profiterait; mais ils attendirent vainement, l'enfant ne laissa échapper que cette déclaration : « je ne sais rien de ce que vous me demandez. » On recourut alors aux grands moyens : les lanières garnies de plomb ne suffisant pas pour le faire parler au gré du juge, on lui laboura les côtes avec des ongles d'acier, on lui déchira le front jusqu'à lui arracher les sourcils; les chairs des côtes ayant été mises à nu, on en approcha des torches enflammées, mais Eutropius se taisait; quand on le détacha du chevalet, il était mort. Il fallait maintenant l'enterrer, car on ne pouvait reporter à la prison un cadavre, et, comme on n'avait sous la main aucun prêtre joannite (ils étaient tous dispersés ou cachés), les clercs d'Acacius, assesseurs de la torture, se virent contraints d'ensevelir eux-mêmes leur victime et de la conduire au cimetière pendant la nuit. Les joannites racontèrent qu'au moment où ces mains infidèles déposaient le jeune lecteur dans la fosse, le ciel s'ouvrit, et qu'on entendit le chœur des anges entonner l'hymne de bienvenue pour celui à qui manquaient les prières des morts et le dernier adieu de ses frères.

Un autre des clercs de Chrysostome, mais plus important qu'Eutropius, l'ancien diacre Tigris ou Tigrius, aujourd'hui prêtre, se trouvait aussi sous la main des geôliers. Ce personnage a déjà joué un rôle dans la première partie de ces récits; je résumerai en peu de mots ce qu'il était et ce qui lui advint dans la circonstance présente. Barbare d'origine et né vraisemblablement sur les bords du fleuve dont il portait le nom, Tigrius avait passé son enfance dans l'esclavage, où son intelligence, sa bonne conduite et un rare dévoûment à son maître lui valurent de bonne heure la liberté. Devenu libre, il se fit chrétien, entra dans les ordres, et Chrysostome l'attacha à son église. Ce fut pour l'ancien esclave le comble des honneurs, et son évêque fut pour lui dès lors un second maître auquel il se dévoua, comme il s'était dévoué au premier. Il ne vit plus au monde que Chrysostome; tout ami de l'archevêque devint son ami, tout adversaire son ennemi. Placé près d'un homme qu'entraînait trop fréquemment une humeur irascible et impérieuse, Tigrius, loin de chercher à le calmer, l'excitait dans ses colères les plus imprudentes, et on peut lui reprocher avec justice d'avoir été un des mauvais génies du maître qu'il idolâtrait et pour lequel il eût donné mille fois sa vie. Il fut même signalé au concile du Chêne comme un de ceux qui avaient le plus participé aux troubles de l'église de Constantinople; aussi ne l'oublia-t-on point lorsque, après l'embrasement de Sainte-Sophie, des enquêtes se dirigèrent

contre les membres du clergé. Attendre d'un tel homme une dénonciation même vraie contre son maître eût été une espérance insensée; mais vouloir lui faire dire que Chrysostome était un incendiaire, et l'incendiaire de sa propre église, c'était attirer sur ceux qui l'interrogeaient toute l'indignation de son cœur. On ne sait ce qu'il répondit au préfet; mais le supplice le plus ignominieux lui fut aussitôt infligé. On le dépouilla de ses vêtemens et on le fouetta avec des courroies plombées jusqu'à ce que les chairs détachées lui descendissent des reins; on lui mit les ceps aux pieds pour en distendre les doigts, et enfin on l'écartela sur le chevalet jusqu'à ce qu'il eût perdu tout sentiment, après quoi on l'envoya pourrir sur la paille de son cachot. Tigrius pourtant n'en mourut pas. Lorsque ses plaies furent à peu près cicatrisées et qu'il fut en état de supporter les secousses d'un chariot, on l'envoya en Mésopotamie revoir les rives du fleuve qu'il avait quittées esclave et moins infortuné.

Le nom de Sérapion se joint ordinairement à celui de Tigrius dans la liste des conseillers funestes de Chrysostome, qui hâtèrent par leur violence la perte de ce grand et malheureux homme. Le parti triomphant aurait bien voulu mettre la main sur l'ancien diacre de Sainte-Sophie, devenu évêque d'Héraclée, en Thrace; mais Sérapion était dans son diocèse au moment de l'incendie, et, quoiqu'il eût pu opposer à toute accusation un alibi incontestable, il connaissait trop bien ses ennemis pour ne se fier qu'à son bon droit : il s'était donc mis en lieu sûr dès l'ouverture de l'enquête. Un couvent de moines goths catholiques qu'on appelait Marses le déroba pendant quelque temps à toutes les recherches de l'autorité civile, et il ne fut découvert que lorsque la première effervescence des haines était un peu calmée. Plus tôt, on l'aurait tué; on se contenta de le torturer. Entre autres supplices, on lui arracha la peau du front avec les sourcils au moyen d'ongles et de tenailles d'acier; puis on le déporta en Égypte sous la garde du patriarche d'Alexandrie : Sérapion aurait préféré sans aucun doute la garde des geôliers de l'empereur.

L'avénement d'un métropolitain de Constantinople en remplacement de l'archevêque exilé arriva comme un intermède au milieu de ces sanglantes tragédies. Chrysostome avait été enlevé de la ville impériale le vingtième jour de juin, et dès le 27 son successeur était installé. La cour ni les évêques qui maintenant conduisaient tout n'avaient perdu de temps; la cour espérait que le peuple oublierait plus aisément son idole en perdant l'espoir d'un retour, et les évêques de leur côté n'étaient pas fâchés de mettre cette barrière entre eux et un repentir possible d'Augusta. Toutefois l'enfan-

tement du nouvel archevêque, quoique précipité, n'avait point été facile. L'empereur n'osant choisir aucun des évêques ses familiers, ni Acacius, ni Antiochus, ni Sévérien (ceux-ci d'ailleurs n'auraient point osé accepter par crainte de l'indignation publique), tout le monde s'en était remis aux inspirations de l'impératrice, qui fit tomber sa préférence sur un homme non moins ennemi de Chrysostome, mais moins compromis que les autres, parce qu'il s'était montré plus lâche. Cet homme, frère de Nectaire, ancien préfet et plus tard archevêque de Constantinople, appartenait aux rangs élevés de la cour, et occupait dans le clergé métropolitain depuis plusieurs années la place d'archiprêtre. Il se nommait Arsace, et n'avait pas moins de quatre-vingts ans lorsque l'impératrice le désigna; mais cet âge même laissait l'espérance aux rivaux ambitieux, qui purent ne voir dans Arsace qu'un archevêque de passage. Ce prêtre n'avait guère fait parler de lui jusqu'alors malgré sa haute position dans le monde et un savoir théologique qu'on ne pouvait lui dénier; mais il était insouciant et mou toutes les fois qu'il ne se sentait pas stimulé par un intérêt pressant. Les critiques disaient malignement de ce successeur de l'abondant et impétueux Chrysostome qu'il avait la faconde d'un poisson, et mettait dans son action oratoire la chaleur d'une grenouille. On citait à son sujet une anecdote qui ne lui faisait pas grand honneur comme prêtre et comme évêque. Lorsque son frère Nectaire, non encore baptisé, était monté de la préfecture de Constantinople au siége épiscopal de cette première métropole de l'Orient par la volonté du grand Théodose, cette élévation subite qui étonnait tout le monde ne fut pas sans exciter un peu de jalousie dans le cœur d'Arsace : lui-même en effet, comme s'il eût aspiré à une fortune pareille, se hâta d'entrer dans les ordres. Nectaire, qui était son aîné, le réprimanda vivement. « Je te devine, lui dit-il avec quelque amertume; tu convoites l'épouse que Dieu m'a donnée en la personne de cette église, et tu attends ma succession... » Arsace se défendant d'avoir conçu une telle pensée : « Eh bien! donc, s'écria Nectaire, pars à l'instant pour Tarse, dont je t'assure d'avance l'évêché. » Arsace refusa de partir; mais la honte le prit : saisissant le livre des Évangiles, il jura dessus, entre les mains de son frère, qu'il n'accepterait jamais l'épiscopat. Ce serment, on le voit, ne tint pas contre les séductions d'Eudoxie. Dans ses rapports avec Chrysostome comme archiprêtre, il se conduisit en ennemi souterrain, dénigrant continuellement son évêque, qu'il dénonça même au concile du Chêne; mais son manque de foi, si honteux qu'il fût, n'avait pas eu assez d'éclat pour empêcher le choix de la cour. Appelé par l'empereur, élu par un simulacre d'assemblée et ordonné par les évêques de la faction triomphante, il fut intronisé dans la

basilique des Apôtres, qui servait de métropole à Constantinople jusqu'à ce qu'on eût reconstruit une nouvelle Sainte-Sophie sur les décombres de l'ancienne.

Arsace était déjà en possession de son épiscopat contesté, lorsque le préfet Optatus donna une nouvelle face au procès des joannites. Las de lutter contre l'opiniâtreté des hommes, ce magistrat crut avoir meilleur marché des femmes, et s'adressa d'abord à celles qui, attachées au service de l'église, pouvaient connaître les secrets de Chrysostome ou même avoir été les instrumens dociles de ses vengeances; je veux parler des diaconesses. La première qu'il fit appeler devant son tribunal fut Olympias, cette matrone illustre, si célèbre dans tout l'Orient par l'éclat de sa naissance, la hauteur de son âme et cette immense fortune qu'elle avait dépensée à nourrir les pauvres et l'église; elle était d'ailleurs une de celles à qui Chrysostome en partant avait adressé ses dernières recommandations. Avant de l'amener en face d'Optatus, les appariteurs, comme pour l'éprouver, la promenèrent à travers les instrumens de supplice que préparaient les bourreaux. Le préfet, en l'apercevant, lui demanda d'une voix menaçante pourquoi elle avait mis le feu à la basilique de Sainte-Sophie. « Ma vie entière, répondit-elle avec calme, suffit pour réfuter une pareille accusation; j'ai été riche autrefois, et on sait que mes richesses ont été employées à construire ou à décorer les temples de Dieu; ce n'est pas comme cela qu'on apprend à les brûler. — Oh! je connais ta vie!... s'écria le préfet en colère. — Eh bien! si tu connais ma vie, répliqua-t-elle avec hauteur, descends de ce tribunal où tu siéges comme juge et viens t'asseoir ici comme accusateur; un autre jugera entre nous... » Or le banc des accusateurs était vide.

Interdit par tant de présence d'esprit et de courage, le préfet feignit de prendre le change et ne parla plus de l'accusation d'incendie; mais, donnant à sa voix un ton de commisération hypocrite, « je veux, dit-il, adresser un conseil à toi et à toutes celles qui te ressemblent : vous êtes folles, vous autres femmes, de repousser comme vous faites la communion de votre évêque, quand les tribulations et les châtimens sont la conséquence infaillible de votre conduite. Croyez-moi, revenez à résipiscence tandis qu'il en est encore temps. » On voit que l'accusation avait changé de face; au lieu du crime d'incendie, c'était celui de rébellion et de schisme. Cette manœuvre n'échappa point à Olympias. « Optatus, lui dit-elle, il n'est pas juste qu'ayant été amenée ici avec une multitude de gens pour avoir à m'expliquer au sujet d'un crime que je n'ai point commis et dont aucun témoignage ne peut me convaincre, tu viennes interrompre la défense pour m'occuper de griefs qui n'ont point de rapports avec celui-ci. Si c'est un nouveau crime

dont tu me trouves coupable et une nouvelle accusation que tu m'intentes, permets-moi de consulter des avocats avant de te répondre, car si, contre la justice et les lois, je suis forcée de communiquer avec ceux avec qui je ne dois point le faire, je saurai du moins jusqu'où le devoir et la conscience m'obligent. » Le préfet, mis à bout, lui assigna un délai pour consulter ses défenseurs et revenir à sa barre. Elle y revint au bout de quelque temps, aussi inflexible que la première fois. Le juge la condamna à une amende considérable et à l'exil. Elle accepta tout plutôt que de communiquer avec Arsace, et son exil fut fixé d'abord à Cyzique, puis à Nicomédie; mais, comme elle avait des amis puissans à la cour, on ne pressa point son départ.

Pentadia, la seconde des diaconesses dans l'affection de Chrysostome et qui avait reçu ses adieux au baptistère avec Olympias, Salvina et Ampructé, fut amenée, la seconde aussi, devant le tribunal du préfet. La veuve du consul Timasius n'y trouva, comme sa compagne Olympias, qu'insultes brutales et cruauté. Une lettre que lui écrivit plus tard Chrysostome nous donne le tableau résumé de ce qu'elle eut alors à souffrir; on y voit avec quelle rage la cour et les agens de la cour poursuivaient ces nobles femmes qui joignaient au crime d'un dévoûment invincible à l'archevêque celui d'une fortune et d'un rang qui rejaillissaient sur sa cause en l'ennoblissant. « Réjouissez-vous, lui disait Chrysostome, répondant du fond de son exil aux détails qu'elle lui donnait de sa confession, réjouissez-vous, car vous avez été facilement victorieuse : d'un mot, vous avez confondu l'impudence des bêtes féroces et bâillonné leur bouche pleine de rage. La vérité, pour laquelle vous combattiez et contre laquelle on vous égorgeait, a cette force en effet, qu'un mot lui suffit pour triompher des sycophantes, tandis que le mensonge a beau s'envelopper d'un tissu d'artifices, il tombe et se dissipe au moindre vent, plus faible qu'une toile d'araignée... Quelle embûche n'ont-ils pas essayée contre vous? quel genre de machines n'ont-ils pas fait mouvoir pour ébranler votre âme si forte, si généreuse, si fidèle à Dieu? Vous qui ne connaissiez rien au monde que l'église et votre chambre, ils vous ont traînée au forum, du forum au tribunal, du tribunal à la prison. Ils ont aiguisé les langues de faux témoins, forgé de misérables calomnies, et pour vous effrayer ils ont commis des meurtres sous vos yeux. Vous avez vu couler des torrens de sang, des corps de jeunes gens déchirés par le fer, consumés par le feu, des personnages illustres et en grand nombre couverts de plaies et livrés aux tortures, enfin il n'est pas une pierre qu'on n'ait remuée pour vous épouvanter, et vous amener par la crainte à dire le contraire de ce que vous aviez vu. Vous, semblable à un aigle qui s'élance vers le ciel, vous avez rompu leurs filets pour ga-

gner ces sphères sereines et libres où la vertu se complaît. Non-seulement ils n'ont pas su vous envelopper de leurs lacs, mais ils s'y sont pris eux-mêmes, et cette accusation d'incendie, que de misérables et malheureux hommes dirigeaient contre vous comme un sujet de triomphe, n'a servi qu'à les convaincre de calomnie par votre bouche... Songez donc à ce qui s'est passé, à tous les flots qui vous ont soulevée sans pouvoir vous entraîner et faire de vous le jouet de la tempête, à tous les orages qui n'ont pu vous faire sombrer, et au milieu desquels votre barque a sillonné tranquillement une mer furieuse. Songez à tout cela; mais regardez aussi devant vous le port qui est proche et où se préparent vos couronnes. »

Après Pentadia, ce fut le tour d'Ampructé et des autres diaconesses ou dames attachées à l'église; mais l'histoire ne mentionne point Salvina parmi les accusées. La cour exempta sans doute d'une comparution ignominieuse cette fille d'un roi maure devenue Romaine par son mariage avec un parent du grand Théodose, et alliée par conséquent à l'empereur régnant. Beaucoup d'autres femmes moins illustres souffrirent comme celles-ci pour une cause qu'elles croyaient être celle de Dieu. Plusieurs furent torturées, flagellées, déchirées avec des ongles de fer: quelques-unes périrent, ou sur le chevalet ou dans les geôles. Le nouvel archevêque de son côté déclara la guerre aux couvens pour les forcer à le reconnaître; tous les moyens de coercition furent employés, la menace, les châtimens et jusqu'à la faim; on interceptait leurs provisions, espérant les réduire par la famine. On obtint ainsi l'acquiescement de beaucoup de moines ou de religieuses : que pouvaient faire ces malheureux? Leur soumission devenait pour Arsace autant de victoires que le parti ennemi de Chrysostome célébrait avec jactance. Olympias avait fondé dans Constantinople un couvent de vierges auquel elle attachait toute son affection et tous ses soins. Pendant son procès, les pauvres filles, se croyant abandonnées, cédèrent aux sollicitations ou à la crainte et firent leur paix avec l'intrus : Olympias ne les revit jamais.

Il y avait en ce temps à Constantinople une vierge déjà fort âgée, connue et respectée de tout le monde; elle était Bithynienne, d'une famille riche et distinguée de Nicomédie, et se nommait Nicarète, c'est-à-dire *Vertu victorieuse*. La vertu de Nicarète, c'était la charité. Maîtresse d'un grand patrimoine, elle le dispersa, suivant le mot de l'Écriture, en aumônes, en libéralités aux églises, en bienfaits de toute sorte. Pour être plus à même de le placer, elle vint à Constantinople, ce foyer des misères comme des splendeurs de l'empire, et s'y fit pauvre pour être plus près des pauvres et les pouvoir mieux assister. Par l'inspiration d'une charité presque surhumaine, elle apprit la médecine et la préparation des remèdes,

transformant sa maison en laboratoire de drogues, qu'elle distribuait aux indigens malades, et que la plupart du temps elle leur portait elle-même. Elle devint bientôt le médecin de tout le peuple de Constantinople, qui disait avec une naïve confiance : « Les remèdes de Nicarète guérissent toujours. » La vie obscure où se confinait la noble femme n'avait point effacé chez elle les dons de l'esprit et ceux du savoir; un historien ecclésiastique qui la connut nous dit que sa conversation était grave, élevée, nourrie des préceptes de la divine philosophie où elle avait puisé le goût de la retraite. Plus d'une fois on voulut la faire entrer dans l'église, soit comme diaconesse, soit comme supérieure de quelque congrégation de filles; elle refusa obstinément, repoussant jusqu'aux vives instances de Chrysostome. La charité, cachée entre elle, les pauvres et Dieu, c'était la vocation qu'elle s'était donnée. Le préfet Optatus eut l'affreux courage d'aller chercher cette sainte fille dans sa retraite pour la forcer de renier son archevêque légitime et de communiquer avec l'intrus; il eut un courage plus affreux encore, celui de punir son refus d'une forte amende. C'était confisquer le pain des pauvres. Nicarète ruinée sut encore être charitable : elle se fit une vie en commun avec ses servantes, mangeant, se vêtant comme elles, et à force d'économies sur elle-même elle trouva le moyen de guérir toujours des malades et de nourrir des gens qui mouraient de faim. Sa charité finit par sembler trop factieuse, et les ennemis de Chrysostome la firent exiler en Bithynie.

Ces événemens se passaient à l'insu de Chrysostome, tandis qu'on le traînait d'étape en étape aux extrémités de l'empire. L'absence de communications avec ses amis, l'incertitude et l'irrégularité de la correspondance furent pour lui peut-être le plus insupportable des maux de l'exil. Il ne savait que par ouï-dire, le long de sa route, ce qui lui importait le plus, le sort de son église, celui de ses frères, le sien propre, et lorsque les faits parvenaient à sa connaissance par des lettres, ils étaient consommés, irrévocables, ou venaient le frapper à l'improviste comme des coups de foudre. Avec un esprit tel que le sien, c'était le supplice de mille morts. Le bruit lui étant arrivé, entre Chalcédoine et Nicée, qu'on s'occupait à Constantinople de son remplacement, il s'était hâté de mander à Olympias qu'elle employât tout pour empêcher une élection qui ne pouvait qu'être funeste dans les circonstances présentes. « Si cette élection se fait, lui écrivait-il, il se passera deux choses non moins affligeantes pour moi que pernicieuses pour l'église. D'abord celui qu'on me donnera pour successeur sera choisi par des hommes qui n'en ont pas le droit, et que l'église connaît déjà pour ses persécuteurs; ensuite il est évident que ces gens-là n'ont pas le dessein de faire un bon choix. Or qui peut prévoir, au milieu du trouble des

esprits, les conséquences d'une mauvaise élection? » Cette lettre nous révèle, avec les inquiétudes de l'exilé, l'autorité morale qu'exerçait en temps ordinaire la diaconesse Olympias dans le clergé, le peuple, et même près de la cour; mais la face des choses était changée, et Chrysostome l'ignorait.

L'élection d'Arsace, lorsqu'il l'apprit plus tard, lui causa une indignation violente, et il s'en explique dans une lettre à un de ses fidèles, l'évêque Cyriacus de Synnades. « On m'a rapporté, dit-il, ce qui s'est passé en la personne d'Arsace, ce radoteur imbécile, élevé par l'impératrice sur mon siége épiscopal. J'ai su les cruautés exercées par l'infâme contre nos frères qui n'ont pas voulu communiquer avec lui, et comment plusieurs d'entre eux sont morts en prison pour la défense de ma cause. C'est un loup sous une peau de brebis, un adultère sous un masque d'évêque; de même en effet qu'on appelle adultère la femme qui, du vivant de son mari, a commerce avec un autre homme, ainsi Arsace est un adultère, non selon la chair, mais selon l'esprit, puisque, moi vivant, il m'a enlevé l'église dont je suis l'époux. » Dans une lettre à Olympias, dont il comprend toute la douleur, il l'exhorte à ne point se laisser abattre par un tel événement, les bonnes causes et les hommes de bien étant soumis à des épreuves dont la providence de Dieu connaît seule le secret. « Barabbas, lui dit-il, n'a-t-il pas été préféré à Jésus? Et pendant que le peuple juif demandait la délivrance d'un voleur et d'un meurtrier, ne voulait-il pas qu'on crucifiât l'auteur même de son salut? » Il lui disait encore dans une autre lettre : « Ne vous affligez pas jusqu'à l'abattement du cœur de ce que telle église est assaillie par des vagues furieuses, telle autre ébranlée par une tempête, telle autre encore frappée d'insupportables plaies; de ce que celle-ci a reçu chez elle un loup au lieu d'un pasteur, celle-là un pirate au lieu d'un pilote, un bourreau au lieu d'un médecin; oui, pleurez-en, ressentez-en de la douleur, mais une douleur modérée, forte, courageuse, et n'oubliez pas, en face des décrets de Dieu, que rien n'est plus pernicieux à l'âme, plus préjudiciable au salut que le désespoir. »

Au fond, son cœur était ulcéré, et chaque nouvelle d'une défection à sa cause parmi ses fidèles venait le brûler comme un fer chaud. Aussi les exhortait-il de loin et leur tressait-il des couronnes célestes comme la mère des Macchabées à ses enfans. Il avait bien dit à ses diaconesses lors de ses adieux dans le baptistère de Sainte-Sophie : « Acceptez le successeur qu'on me donnera comme si c'était moi-même, afin de ne point diviser l'église; » mais il avait ajouté : « si ce successeur arrive à mon siége sans brigue et par une sincère élection du peuple. » Il n'avait jamais dit et n'aurait jamais pu dire : « Recevez comme moi-même mon ennemi, mon

dénonciateur ou un des juges prévaricateurs qui m'ont condamné. » C'eût été justifier en quelque sorte sa condamnation et douter de sa cause jusqu'à la renier; or, à ses yeux comme aux yeux des vrais catholiques, sa cause, c'était celle de Dieu.

VII.

Nicée, où Chrysostome arriva dans les derniers jours de juin, lui procura un repos nécessaire après tant de fatigues. Les brises rafraîchissantes du lac Ascanius calmèrent peu à peu les ardeurs de la fièvre qui le dévorait : cette grande ville lui offrait d'ailleurs tous les moyens de médication désirables, les bains surtout, qui étaient devenus son premier besoin. « L'air de Nicée m'a remis, » écrivait-il lui-même. S'il y retrouva la santé, il n'y rencontra pas ce qu'il désirait à l'égal de la santé, des lettres de ses meilleurs amis, du prêtre Tigrius par exemple, et surtout d'Olympias, sa religieuse fille et sa dame bien-aimée, comme il l'appelle, cette douce confidente de ses maux, grâce à qui nous connaissons non-seulement les actions, mais les plus intimes pensées de l'exilé entre son départ de Constantinople et sa mort. Cette absence de lettres le contraria; il ne nous le cache pas. Tantôt il accusait ses amis d'indifférence ou du moins d'une négligence cruelle, tantôt il se figurait qu'ils étaient malades ou enveloppés dans sa disgrâce; mais il n'osait aborder la triste vérité. Il en voulait principalement à Olympias, à moins qu'elle ne fût mourante, auquel cas il lui pardonnait trop. Nous aurons à parler souvent dans la suite de ces récits de l'amitié qui unissait Chrysostome et Olympias; jamais plus vive et plus touchante affection n'exista entre deux êtres rapprochés seulement par un lien spirituel. C'était une âme en deux corps, ou plutôt c'étaient deux âmes semblables subordonnées l'une à l'autre. Je me sers ici des formules mêmes du grand moraliste lorsque, dans ses écrits, il veut caractériser les amitiés chrétiennes. La première, celle d'Olympias, était tendre et dévouée à l'excès : forte jusqu'à l'héroïsme en face de ses propres maux, faible jusqu'au plus pusillanime abattement devant ceux de l'homme qui était pour elle un ami, un père, un guide céleste, presque un dieu. La seconde, celle de Chrysostome, énergique et dominatrice, soutenait l'autre dans ses défaillances, comme une plante délicate qui a besoin de redressement et de support. Le gouvernement de cette âme vouée à la sienne était pour Chrysostome un de ses plus chers et de ses plus impérieux devoirs. Nous le verrons aux plus mauvais jours de son exil consacrer une partie des loisirs que lui laisse la captivité à combattre dans son amie, par de tendres exhortations et souvent

de dures réprimandes, des excès de douleur qui minent sa vie, et la font presque douter de la Providence. Ses deux derniers ouvrages, les plus parfaits peut-être de tous, sont employés à soutenir cette thèse, que la persécution dont il est l'objet est une grâce d'en haut dont ses amis doivent bénir Dieu, comme il se plaît lui-même à le faire. Ces deux traités composés dans le donjon d'un château-fort, il les écrit pour Olympia.

Si Chrysostome ne recevait point de Constantinople les nouvelles qu'il désirait, il en reçut une en revanche dont il se serait volontiers passé. Le rescrit impérial que son escorte et lui attendaient si impatiemment, ils le trouvèrent à Nicée; l'empereur fixait la résidence de l'exilé à Cucuse, dans la Petite-Arménie, et non à Sébaste, dans l'Arménie supérieure, comme celui-ci l'avait demandé. Ce fut pour lui un grand sujet de chagrin. Cucuse était une petite ville pauvre, sans commerce comme sans ressources pour la vie de l'esprit, perdue au fond d'une vallée sauvage du Taurus, à l'entrecroisement des chaînes de la Cilicie et de la Cappadoce. L'histoire profane ne la nomme point, mais elle avait acquis quelque célébrité dans l'histoire ecclésiastique pour avoir servi de lieu de bannissement et de tombeau à un archevêque de Constantinople, Paul, martyr de la persécution arienne sous le règne de Constance : une pareille gloire avait dû attirer sur elle le choix d'Eudoxie. Ce rapprochement peut-être ou du moins la certitude d'une telle prison fut pour lui comme un coup de foudre, car il avait bien compté que ses amis lui obtiendraient Sébaste; — ils n'avaient donc rien fait pour lui, eux, si influens, si puissans quand ils voulaient, et qui se targuaient de la fidélité de leur dévoûment; ils n'avaient pas daigné lui tendre la main pour le sauver! On le supposait déjà mort, et on le rejetait comme un cadavre! — Tous ces ombrages l'assaillirent, et il était presque désespéré, moins encore de son propre sort que de l'abandon possible de ceux qu'il aimait. Il dut s'en vouloir à lui-même de ces injustices lorsqu'il connut plus tard la vérité. Les amis qu'il accusait d'indifférence avaient remué ciel et terre pour obtenir de l'empereur la résidence de Sébaste, et l'empereur était près de céder quand l'impératrice intervint et exigea Cucuse. On voit que les ressentimens d'Augusta ne s'adoucissaient point avec la victoire, car une pareille résidence était une aggravation cruelle de l'exil.

Sous l'empire de ces injustes soupçons, que rien n'avait encore dissipés, il écrivait quelques semaines après à une matrone de Constantinople nommée Théodora : « Ne cessez point de faire honte à ceux qui professent quelque affection pour moi de ce que, possédant tant d'amis si riches, si importans, je n'aie pu obtenir ce qui s'accorde aux plus scélérats des hommes, un exil moins dur et moins

éloigné. » Il n'osa point verser son chagrin en termes aussi amers dans le cœur d'Olympias, de peur de la blesser par une accusation dont elle pouvait prendre une grande part pour elle-même; il n'en eut pas le courage; son langage, dans la lettre qu'il lui écrit en partant de Nicée, est tout différent; cependant la même pensée y perce sous des mots plus doux. « N'allez pas, lui dit-il, vous tourmenter de ce que mes amis n'ont pu obtenir pour moi la résidence que j'avais demandée. Je suis résigné à celle-ci, et je la regarde comme un bienfait. Peut-être mes amis ont-ils voulu me servir et ne l'ont-ils pas pu. Gloire à Dieu en toutes choses! Je ne cesserai jamais de répéter ce mot, quoi qu'il me puisse advenir. » Il donna d'ailleurs à Olympias, pour la rassurer, des détails d'une exagération évidente sur son état. « Il faut, écrivait-il, que vous chassiez toute crainte au sujet de mon voyage; mon corps semble avoir pris plus de force et de santé; l'air qu'on respire ici m'est favorable, et ceux qui me conduisent déploient à m'être utile tout le zèle imaginable, au-delà même de ce que je voudrais. C'est au moment de quitter Nicée que je vous expédie cette lettre le 3 juillet. Écrivez-moi fréquemment touchant votre santé. Vous pouvez, à cet effet, user de l'entremise de mon cher Pergamius, en qui j'ai toute confiance. Il ne suffit pas que vous me parliez de la santé de votre corps, je veux savoir davantage, je veux apprendre de vous que le nuage de votre tristesse est évanoui. Si vous me transmettez cette bonne nouvelle, je vous écrirai plus souvent et plus longuement, sûr d'obtenir un des résultats que je souhaite le plus au monde, le calme de votre âme. »

Un de ses premiers soins durant son séjour à Nicée fut d'écrire à ses compagnons d'exil, prêtres, évêques et diacres, arrêtés en route, comme on l'a vu, par un mandement du préfet et détenus à Chalcédoine sous l'inculpation du crime d'incendie. La lettre est simple et belle; il les félicite de souffrir, et de souffrir avec courage les fers et la prison, comme avaient fait les apôtres, les exhortant à avoir d'autant plus de confiance en Dieu qu'ils endureront plus d'injustices et de mépris de la part des hommes. « Je ne doute point, ajoute-t-il, que vos souffrances même n'augmentent votre crédit auprès de Dieu, qui vous accordera plus de force encore pour les supporter... Les apôtres chargés de chaînes se souvenaient toujours de leur mission au fond des cachots, étendant leur sollicitude sur le monde entier : la vôtre aussi se portera sur les maux de nos églises. Saisissez donc toutes les occasions qui se présenteront d'exercer votre zèle et votre ardeur, soit par vous-mêmes, soit par d'autres, plus libres d'agir; ne négligez rien, dans votre conduite ni dans vos paroles, pour apaiser la tempête déchaînée. Ce zèle produira de bons fruits, on n'en saurait douter; s'il en était

autrement, Dieu ne vous en récompenserait pas moins de vos intentions et de vos efforts. »

Cette lettre, où Chrysostome donne pour consolation à des gens emprisonnés sous une accusation capitale de s'occuper des maux de l'église, nous peint au juste l'état de son âme. Ses fatigues, ses ennuis, le déplaisir même d'être transporté dans une bourgade aux extrémités de l'empire, tout cela disparut à la première idée d'un devoir à remplir. Chassant alors, comme il le conseillait à Olympias, les nuages de tristesse qui assombrissaient son esprit, il se mit au travail avec la même ardeur et la même sérénité que s'il eût encore été à Constantinople dans l'exercice de ses fonctions épiscopales. Ce travail, ce n'était pas moins que la conversion religieuse de la Phénicie, et il se l'était donné, il y avait cinq ans, lors de la tournée ou plutôt de l'expédition pastorale dans l'Asie-Mineure qui attira sur lui tant de haines et fut le commencement de ses longs malheurs. Il avait pu observer pendant son voyage dans les provinces syriennes la situation de la Phénicie sous le point de vue religieux. La Phénicie était encore païenne malgré les tentatives de prédication faites à différentes époques par les évêques des églises voisines, ou plutôt ces tentatives n'avaient point été sérieuses; d'un côté les fonctionnaires civils, qui en aucun temps n'aiment à se créer des embarras et que d'ailleurs ne dévorait guère le zèle du prosélytisme chrétien, ne les avaient point favorisées; de l'autre l'entreprise était rude, vu l'humeur récalcitrante des Phéniciens. Ce peuple en effet occupait une trop grande place dans l'histoire mythologique de l'antiquité pour la laisser ravir sans combattre par une religion nouvelle; patrie de tant de grands dieux qu'elle avait donnés au monde païen, la Phénicie tenait à son culte comme à une portion de son existence nationale. Ces raisons, jointes à la mollesse de l'autorité civile, faisaient que la propagande du christianisme y avait été à peu près sans succès. Chrysostome, en 399, avait entrepris de réveiller par une vive secousse les tiédeurs administratives et religieuses. Voyant l'impuissance du clergé séculier ou son peu de zèle, il s'était adressé aux moines, et en avait lancé une troupe déterminée sur ce pays. Les temples furent attaqués, dévastés, plusieurs démolis, les prêtres païens forcés de fuir devant la violence; le fruit de ces victoires partielles fut la construction de quelques églises, en petit nombre, et de quelques couvens qui ne durèrent pas. Les magistrats, qu'intimidait la puissance de l'archevêque de Constantinople, quoique son crédit commençât à baisser près de la cour, obéirent à son impulsion et sortirent pour quelque temps de leur engourdissement; mais les choses n'allèrent pas longtemps ainsi. Avec les disgrâces de Chrysostome, son procès

au concile du Chêne, son premier exil, l'aversion déclarée que lui montraient l'impératrice et les évêques favoris de l'empereur, son œuvre déclina; sa seconde persécution l'acheva tout à fait. Les prêtres païens rentrèrent dans leurs temples, et on les y laissa rentrer; les églises à leur tour furent démolies et les moines expulsés de toute la province par une réaction à laquelle probablement la haine contre Chrysostome eut beaucoup de part.

Voilà ce qu'apprit l'exilé pendant son séjour à Nicée par des prêtres venus de la Syrie ou de l'Asie-Mineure. Son cœur en fut ému. Profitant des courts instans que lui laissait cette halte sur le chemin de l'exil, il conçut l'idée de remonter son entreprise perdue. Il prêcha tous les prêtres qu'il vit, cherchant à leur souffler un peu de l'ardeur qui le consumait; il écrivit même à un de ses amis d'Antioche, le prêtre Constance, pour en faire un second lui-même dans la capitale de la Syrie. Ce n'est pas qu'il crût trouver en Constance un missionnaire actif, un chef armé de propagande, exécutant lui-même et donnant l'exemple aux travailleurs; l'ami de Chrysostome n'avait pas ces qualités, quoiqu'il en eût beaucoup d'autres, et d'ailleurs plus d'un catholique fidèle dans Antioche lui réservait la succession de l'archevêque Flavien, arrivé aux limites de l'âge. Ce fut donc un travail de direction que lui imposa Chrysostome, l'engageant à chercher des ouvriers parmi les moines, lui promettant de l'argent en abondance, des armes de démolition, pioches, pelles, leviers, tout ce qu'il fallait en un mot pour une pareille guerre, avec des vivres pour sa petite armée, qu'on tenterait de chasser par la famine. L'exilé promettait tout cela, n'ayant pas lui-même une obole, gardé par des soldats et à la veille d'un voyage lointain, et pourtant il tint tout cela, tant sa parole sut remuer de cœurs et ouvrir de bourses! Il fit plus encore : un chef d'action manquait à l'entreprise, il le chercha et le trouva. Aux environs de Nicée vivait un ermite retiré dans une caverne où il s'était en quelque sorte muré; il avait juré d'y mourir, disait-il, loin de la vie active et du commerce des hommes, avec lesquels il avait décidément rompu. Ce fut ce solitaire que Chrysostome choisit comme général pour aller conduire la guerre chrétienne en Phénicie. « Sors de tes montagnes, lui écrivit-il, et laisse là ta stérile vocation, qui ne peut servir ni aux hommes ni à Dieu. Prends un bâton et pars; va trouver à Antioche le prêtre Constance, et entends-toi avec lui pour renverser les idoles de la Phénicie; il te fournira tout ce dont ta sainte milice aura besoin. » L'ermite hésitait, Chrysostome lui récrivit avec colère, et il partit.

Cependant le temps de séjour était expiré, le prisonnier dut se remettre en marche avec son escorte le 5 ou 6 juillet, se dirigeant

vers Césarée de Cappadoce; mais, sur le point de quitter Nicée, il adressa à sa chère fille Olympias cette lettre charmante, où il veut la rassurer sur la disposition de son âme et sur sa santé :

« A mesure qu'augmentent nos épreuves, nos consolations augmentent aussi, et nous concevons de plus riantes espérances pour l'avenir; tout maintenant semble nous venir à souhait, nous naviguons le vent en poupe. Qui l'a vu? qui l'a entendu? Des roches et des récifs cachés sous l'eau, des tourbillons et des courans qui se choquent avec bruit, une nuit sans lune, un brouillard épais, des précipices, des écueils,... et pourtant, sillonnant de notre navire une pareille mer, nous n'y sommes pas plus mal que ceux qui se balancent mollement dans le port. Méditez sur ces choses de votre côté, ma très religieuse dame, élevez-vous au-dessus de ces tumultes et de ce fracas, et informez-moi de votre santé; je vous en prie. Quant à nous, nous sommes vraiment bien et même joyeux, car notre corps a gagné des forces, et l'air que nous respirons est pur... Une seule chose nous manque, c'est d'apprendre avec certitude que votre santé n'a point souffert; faites en sorte que je le sache, afin que j'obtienne encore cette joie et que je puisse en reporter la reconnaissance sur mon seigneur et très doux fils Pergamius. Si vous voulez bien nous écrire, confiez-lui vos lettres, car c'est un ami sûr qui nous est sincèrement attaché et qui révère plus que personne vos vertus et votre piété. »

La route de Nicée à Cucuse par Césarée, seconde halte du voyage, traversait la Phrygie et une partie de la Cappadoce. Au sortir de Nicée et à quelque distance de cette ville, elle longeait le fleuve Sangarius, en remontait le cours, et pénétrait avec lui dans les deux provinces phrygiennes appelées Galaties. Dans le voisinage du fleuve, le pays, quoique pauvre, était habitable; mais quand on se jetait dans l'intérieur, on ne trouvait que des plaines sans fin, d'une terre noire et bitumineuse qui ressemblait à de la cendre, et produisait pour tout fruit de sèches et maigres prairies. Le voyageur n'y rencontrait que de rares habitations et d'immenses troupeaux de moutons d'une laine âpre et courte qui parcouraient la campagne sous la conduite de quelques bergers. Comme l'itinéraire de l'escorte lui prescrivait d'éviter les villes, elle ne s'arrêtait guère que dans des villages où on trouvait pour toute nourriture du pain dur et moisi qu'il fallait faire détremper dans l'eau; encore cette eau, tirée de puits profonds, était-elle saumâtre, nauséabonde, et plus propre à provoquer la soif qu'à l'éteindre. Quant aux bains dont Chrysostome avait besoin, on eut toutes les peines du monde à les lui procurer. Pendant la route, sa souffrance devint extrême, et la fièvre le reprit pour ne plus le quitter; ils avaient sur leur tête un soleil torride, sous les pieds une poussière presque aussi chaude, et

nulle part un souffle de brise ou un arbre qui leur procurât quelque ombre. C'eût été peu encore, si l'inclémence du ciel n'eût été surpassée par celle des hommes. Tant que Chrysostome chemina dans la seconde Galatie, sur les terres du diocèse de Pessinonte, dont l'évêque Demetrius était son ami, et poursuivait même alors en Italie la défense de sa cause, il eut affaire à des populations incultes et peu hospitalières sans doute, mais qui ne lui montrèrent aucune malveillance. Il n'en fut pas de même dans la Haute-Galatie, sur les terres du diocèse d'Ancyre. Le métropolitain de cette ville, Léontius, avait été un des adversaires les plus acharnés de l'archevêque et l'orateur qui avait soutenu plus particulièrement au dernier concile la validité des canons d'Antioche. Il était vainqueur, mais la victoire ne l'avait point fléchi. En traversant les villages de sa juridiction, Chrysostome courut, à ce qu'il paraît, les plus grands dangers. Que se passa-t-il alors, et de quelles embûches parle l'histoire? Les populations ameutées par leur évêque se portèrent-elles à des violences, à des menaces de mort contre l'exilé? Leontius joua-t-il dans ces menaces et dans ces violences un rôle personnel? Nous l'ignorons. Un mot de Chrysostome peut nous porter à supposer toutefois que le péril avait été grand, et que, « échappé au Galate, » ainsi qu'il l'écrit à Olympias, il put saluer dans la Cappadoce une terre de délivrance.

Là en effet un tout autre spectacle s'offrit à lui. Ce n'étaient plus des bandes de forcenés venant l'assaillir, l'outrage à la bouche; des populations respectueuses, dévouées, l'attendaient à son passage ou accouraient en foule au-devant lui. Il y avait là des hommes et des femmes de toute condition, des moines, des vierges, des solitaires descendus de leurs montagnes, tous déplorant avec larmes l'état où ils le trouvaient réduit. On les rencontrait par troupes dans les villes, dans les villages, sur les chemins; ils se disaient entre eux : « Mieux vaudrait que le soleil retirât sa lumière de la terre que de voir cette bouche d'or réduite au silence. » Chrysostome s'efforçait de les consoler; mais quand il leur disait : Ne pleurez pas ainsi pour moi, leurs larmes s'échappaient avec plus d'abondance encore; lui-même ne pouvait s'empêcher de pleurer avec eux. Un incident le frappa et le ramena cependant à de sérieuses réflexions. Comme il atteignait Césarée, des personnes s'approchant de sa litière vinrent lui dire à plusieurs reprises : « Le seigneur Pharetrius t'attend; il parcourt déjà la route pour ne point manquer ta rencontre, car il ne souhaite rien tant que de te voir et de t'embrasser. Il rassemble même les moines de la ville pour célébrer ta bienvenue. » Ces propos ne furent pas sans inquiéter Chrysostome. Pharetrius en effet, métropolitain de Césarée, était ce même évêque dont nous avons parlé lors du concile de Constantinople,

et qui, n'osant pas venir condamner Jean ouvertement par crainte du peuple, avait mandé à la cour qu'il souscrivait d'avance à tout ce qu'on déciderait contre lui. Non moins méchant que Leontius, Pharetrius était de plus hypocrite et peureux, capable de toute espèce de crime, pourvu qu'il le commît dans l'ombre et avec sécurité; le premier avait l'audace du brigand, celui-ci la lâcheté de l'empoisonneur. L'itinéraire qui faisait passer l'exilé par Césarée pour le conduire à Cucuse le contrariait vivement, et le jeta dans une grande perplexité, car enfin, s'il le traitait mal, il ne répondait pas au sentiment de son clergé, presque tout entier joannite, et démentait la comédie de commisération que lui-même avait jouée depuis le décret de bannissement; s'il le traitait bien, il s'exposait aux vengeances de l'impératrice et perdait le mérite de sa lâcheté. Il louvoyait donc, attendant quelque événement qui le tirât de peine et le débarrassât de cet hôte incommode.

Il ne se trouva point à la porte de la ville, quoiqu'il se fût fait annoncer, et ne fit point proposer à Chrysostome de descendre au palais épiscopal. Celui-ci, comprenant ce qu'une telle conduite signifiait, accepta un logement qu'on lui proposa à l'extrémité même de Césarée. Une nombreuse assistance composée d'habitans distingués de la ville, magistrats, bourgeois, savans et moines, l'y avait précédé pour le saluer; le clergé métropolitain semblait s'y trouver au complet, moins l'évêque. Chrysostome, exténué de fatigue, brûlé par la fièvre, avait moins besoin de complimens que de repos et de visiteurs que de médecins; il en demanda un. Il y en avait deux dans la compagnie; ils s'empressèrent près de lui, l'entourèrent des soins les plus attentifs, se montrèrent, en un mot, à son égard des cœurs secourables et affectionnés. Un d'eux insista même pour l'accompagner jusqu'à Cucuse. Ces honnêtes gens se nommaient Hymnetius et Theodorus. « Leur douce compassion, nous dit-il, lui fit autant de bien que leurs remèdes. »

Il commença donc à respirer un peu, et il est curieux de voir dans ses épanchemens d'amitié avec quelle joie d'enfant il compare les souffrances éprouvées tout le long de la route au calme dont il ressent les premières douceurs. « Non, s'écrie-t-il dans une lettre à Theodora avec moins de ménagement sans doute qu'il n'en eût mis avec Olympias, non, les prisonniers dans leurs cachots et les forçats dans leurs mines ne souffrent pas ce que j'ai souffert dans ce voyage et ce que je souffre encore par intervalles. Dévoré par une fièvre continue et obligé pourtant de voyager jour et nuit, tour à tour accablé par la chaleur et consumé par le besoin de sommeil, je n'avais personne pour me venir en aide dans mon dénûment de toutes choses. Enfin je suis à Césarée comme le nautonier dans le

port après l'orage; mais la bonace de ce port est impuissante à réparer tout le mal que m'a fait la tourmente, tant les jours précédens m'ont exténué! A Césarée, je me sentis revivre quelque peu; j'y bus de l'eau potable, j'y mangeai du pain qui n'avait ni dureté ni moisissure; je ne fus plus réduit à me baigner dans des fonds de tonneau, et je pus coucher dans un lit. J'aurais bien des choses à dire encore, mais je me contenterai de cela pour ne point trop vous émouvoir... »

Les nouvelles qu'il recueillit à Césarée ne levèrent que très imparfaitement le voile qui recouvrait pour lui les événemens de Constantinople. La visite d'un ami qui venait de la ville impériale lui en apprit davantage; mais il vit avec chagrin qu'il ne lui apportait de lettres ni de l'évêque Cyriacus, ni de Tigrius, ni même d'Olympias. Les informations que lui donna le voyageur étaient d'une date assez vieille, et se taisaient sur ce qu'il voulait le plus savoir. Que devenaient tant d'amis dont il avait tant à apprendre et qui restaient silencieux? Il écrivit deux jours après à Olympias pour la réprimander doucement. « Voilà bien des lettres que je vous écris, lui disait-il, sur ce qui me concerne; mais les vôtres sont fort rares. Cela tiendrait-il à la difficulté de trouver des messagers? Je vous répondrai non, car le frère du bienheureux évêque Maxime m'est venu voir il y a deux jours, et, quand je lui demandai s'il avait des lettres pour moi, il me dit qu'il n'en avait ni de vous, ni du prêtre Tigrius, ni de l'évêque Cyriacus et des autres prisonniers de Chalcédoine. Si vous savez quelque chose de leur sort, tâchez de me le mander. Quant à moi, je vais bien, et jouis jusqu'à ce jour d'une paix et d'une sérénité parfaites... Ne tourmentez pas mes amis sur ce qu'ils n'ont pu obtenir mon changement de résidence. Ils ont tout fait et ont échoué, je le veux, ils n'ont pu me venir voir, je l'admets; mais faut-il que j'admette aussi qu'ils n'ont pas pu m'écrire?... Témoignez ma reconnaissance à mes vénérables dames — les sœurs du très digne évêque Pergamius — pour le zèle infatigable qu'elles déploient à mon intention. Je leur dois en effet les excellentes dispositions dont le gendre de ce seigneur, commandant militaire de la province, se montre animé envers moi, si bien que malgré ses hautes fonctions il a désiré me visiter ici. »

On aperçoit par cette lettre même que son âme était loin d'être aussi calme qu'il voulait le persuader à sa pieuse et bien-aimée fille. L'ignorance où les circonstances le tenaient de ce qu'il eût voulu savoir l'excitait contre ses amis : il se croyait négligé, oublié, tandis que ces mêmes amis souffraient pour lui; mais à la première lettre, au premier signe d'affection, les ombrages se dis-

sipèrent, et il ne lui resta que les joies de l'amitié. Tel fut l'état de cette âme tourmentée et confiante jusqu'à la fin de son exil. Au reste il devait trouver à Cucuse, avec des nouvelles plus sûres et plus circonstanciées touchant les personnes et les événemens, une abondance de lettres qui le dédommagerait amplement des privations qu'il avait subies durant son voyage.

Le repos, l'air salubre, le bon accueil des habitans de Césarée, améliorèrent rapidement son état; les soins d'Hymnetius et de Theodorus achevèrent de le remettre sur pied. « C'étaient, nous dit-il, de très savans médecins et des cœurs dévoués. » La nouvelle qu'il allait résider à Cucuse ayant pénétré jusqu'en Arménie, un riche seigneur du pays, nommé Dioscorus, qui possédait une maison dans cette ville, s'empressa de la lui offrir et envoya son intendant au-devant de lui jusqu'à Césarée. Cependant l'affluence des visiteurs ne tarissait pas autour de l'exilé. Les premiers magistrats de la cité semblaient se faire un devoir d'y paraître, et le clergé lui fournissait toute une petite cour où l'évêque seul manquait. Des bruits venus jusqu'à Chrysostome lui firent connaître que l'humeur de ce collègue inhospitalier devenait de plus en plus âcre et malveillante à mesure que le séjour de son hôte se prolongeait. Tout lui déplaisait dans la présence du prisonnier, surtout la considération dont les plus hauts personnages l'entouraient et l'empressement de son propre clergé, où le métropolitain ne pouvait s'empêcher de lire une amère critique de sa conduite. Il se mit en tête qu'on pourrait le soupçonner à la cour d'être complice de ces démonstrations, qui retombaient directement sur Augusta, et cette idée le fit frémir; or la peur rendait Pharetrius féroce, quand elle ne le rendait pas lâche. Il comptait donc avec impatience les jours qui s'écoulaient sans incident nouveau; son cœur enfin se détendit lorsqu'il apprit que le départ était fixé pour un jour très prochain, et que l'escorte s'occupait des préparatifs. Chrysostome avait achevé sans doute la plus grande partie de son voyage, puisqu'il ne lui restait plus que cent vingt-huit milles, environ cinquante lieues à parcourir pour atteindre Cucuse; mais ce qui restait était précisément le plus pénible. Le chemin, ouvert dans d'âpres vallées à travers le Taurus, réservait à un voyageur aussi débile des difficultés et des fatigues bien autrement grandes que celles qu'il avait éprouvées jusqu'alors. On disait d'ailleurs le pays qu'il devait traverser infesté en ce moment par des bandes d'Isaures. Cette dernière circonstance, loin d'attendrir le métropolitain de Césarée, semblait ne lui faire souhaiter que plus ardemment un départ immédiat. Enfin tout était prêt, et l'escorte allait se mettre en route, quand retentit la nouvelle qu'un parti d'Isaures avait paru presque en vue de la ville, fourra-

geant la plaine, coupant les blés mûrs, emmenant les paysans captifs dans la montagne; on annonça même qu'ils venaient de brûler un des gros villages de la banlieue. Il n'y eut alors qu'un cri dans Césarée : « aux armes! » C'est ici le lieu de dire ce que c'était que ces Isaures, dont nous aurons lieu bien souvent de parler dans la suite de ce récit.

Au-dessus de ce labyrinthe de montagnes dont l'entre-croisement forme les provinces de Cilicie, d'Arménie et de Cappadoce, s'élève l'Isaurie, dont les cimes neigeuses dominent au loin les chaînes du Taurus et de l'Anti-Taurus, comme les murailles d'une immense citadelle. Ce lieu, défendu par des ravins affreux et par de longs hivers, semble avoir été prédestiné par la nature à être le repaire d'un peuple de brigands, et c'est sous ces couleurs en effet que les Isaures nous apparaissent dès les premiers temps de l'histoire. A l'époque des dynasties phrygienne et persane non moins que sous les successeurs d'Alexandre, les Isaures furent l'effroi de l'Asie-Mineure : tantôt, alliés avec les Ciliciens, ils infestaient de flottes de pirates les mers de la Cilicie et de la Grèce; tantôt, suivant la ligne de leurs montagnes, ils allaient promener leurs dévastations par terre jusque sur les villes du Pont-Euxin. Au déclin de la république romaine, Servilius les battit et se glorifia du surnom d'Isaurique; Pompée leur fit éprouver une autre défaite sur mer. L'empire les contint sans les dompter. Chaque fois qu'en Orient la révolte de quelque province ou de quelques légions venait troubler la paix publique, l'Isaurie ne manquait pas d'ajouter le fléau de ses déprédations à celui de la guerre civile.

Probus imagina, pour réduire ces féroces tribus, un moyen dont la politique moderne nous donnait encore tout récemment un exemple : après avoir forcé l'entrée de leurs montagnes, il en exporta les hommes, qu'il envoya peupler des déserts au pied du Caucase, garda les femmes, et y colonisa des légionnaires; mais il n'atteignit point son but. La séve native et les nécessités du climat l'emportant, les fils des vétérans mariés avec les femmes isauriennes devinrent de véritables Isaures, non moins indépendans, non moins voleurs, non moins redoutables que les autres. On prit alors le parti de bloquer, pour ainsi dire, le pays par une ceinture de garnisons, et d'augmenter la force militaire des cités voisines. Au temps dont nous parlons, les forts de l'Isaurie étaient occupés par deux mille sept cents hommes de pied et quelques escadrons de cavalerie. Ces forces avaient suffi pour maintenir la paix sous le grand Théodose; mais la faiblesse de ses fils, l'invasion des Huns du Caucase, appelés par Rufin, puis l'agitation causée par les querelles religieuses, qui allait toujours en croissant dans ces provinces,

enhardirent les brigands, toujours aux aguets : ils essayèrent des courses du côté de la Cilicie et jusqu'en Syrie. Leur apparition sur un point avait suffi pour répandre l'épouvante sur tous les autres, et tout le long de la route, depuis Nicée, Chrysostome avait entendu parler des Isaures. Il avait espéré pourtant leur échapper et atteindre son domicile futur de Cucuse avant que ces bandes, qui s'étaient portées jusqu'alors vers l'ouest et le midi, eussent changé la direction de leurs ravages.

A ce cri, « aux armes, voici les Isaures! » tous les habitans de Césarée, jeunes ou vieux, coururent aux remparts; la garnison, le tribun en tête, fit une sortie contre les bandes disséminées dans la plaine; avant le coucher du soleil, ces braves et agiles soldats avaient tout balayé et refoulé les brigands dans la montagne. Cette journée fut pour la ville pleine d'émotion; on y pourvut en toute hâte à des travaux de défense, car on ne doutait point que les fourrageurs qui venaient de se montrer ne formassent l'avant-garde d'une troupe plus considérable. De son côté, l'escorte de Chrysostome avait achevé ses préparatifs et se disposait à partir; mais celui-ci se trouva pris d'un redoublement de fièvre, et d'ailleurs la circonstance invitait peu à se mettre en route. L'escorte se décida donc à rester quelques jours encore.

La nuit se passa tranquillement; le lendemain matin, à l'aube du jour, un vacarme effroyable se fit entendre dans le quartie habité par l'exilé et précisément devant sa maison. Ce vacarme était occasionné par une horde de plusieurs centaines de moines armés de pierres et de bâtons qui venaient enfoncer la porte de l'étranger, le jeter dehors avec ses gardes et les forcer de quitter à l'instant Césarée. Ils poussaient des clameurs féroces et menaçaient de les brûler vifs avec la maison, s'ils ne se mettaient en devoir de partir. Les prétoriens tinrent bon et défendaient l'entrée; mais les moines leur crièrent qu'ils n'avaient pas peur d'eux, qu'ils en avaient assommé bien d'autres, et ils brandissaient leurs bâtons avec des gestes insultans. Vainement les officiers de l'escorte essayèrent de parlementer avec ces furieux, leur expliquant que le prisonnier était malade et pouvait à peine se traîner, que d'ailleurs les Isaures occupaient la route qu'il devait suivre; les moines les interrompaient, criant à tue-tête : Qu'il s'en aille, qu'il parte! Instruit de ce qui se passait, le préfet de la ville, Carterius, se rend à la maison de Chrysostome afin de lui porter secours, et quelques notables le suivent. Il veut faire entendre raison aux moines; ceux-ci le repoussent comme ils avaient repoussé les officiers de l'escorte. Convaincu par tout ce qu'il voyait, par tout ce qu'il apprenait, que l'évêque de Césarée était le vrai provocateur du

tumulte, et que ces gens n'agissaient que par ses ordres, il déclara qu'il allait le trouver et lui remontrer qu'on ne pouvait traiter ainsi l'hôte de la ville, et envoyer à une mort certaine un vieillard infirme et exténué; il espérait, disait-il, obtenir de Pharetrius au moins deux jours de répit; autour de Chrysostome, personne ne le crut. Une sorte de trêve cependant résulta de l'intervention du préfet, et les moines retournèrent dans leur couvent. Chrysostome employa la soirée à envoyer chez ceux des prêtres qui le visitaient le plus fréquemment et lui témoignaient le plus d'affection, pour les engager à le venir voir, le conseiller, l'assister: aucun ne vint. Ils étaient tous absens, ou plutôt ils feignaient de l'être : la peur les avait paralysés.

Le lendemain, la scène recommença avec des symptômes encore plus menaçans que la veille; les moines avaient fait dans la soirée de nouvelles recrues, et ils arrivaient décidés à tout. Les officiers dirent alors à Chrysostome : « Nous sommes trop peu nombreux pour résister à ce troupeau de bêtes féroces; nous y péririons honteusement. Mieux vaut affronter les bandes des Isaures que de rester au pouvoir de ces misérables. Nous t'en conjurons donc, très saint père, mettons-nous en route sans tarder. » Chrysostome ordonna de préparer le mulet qui portait sa litière, et ils partirent. Il était alors midi. Une foule consternée ou indignée, proférant des malédictions contre l'évêque, garnissait les rues où ils passèrent. Hors des portes, Chrysostome reconnut plusieurs ecclésiastiques qui s'étaient postés là, comme en cachette, pour lui adresser un dernier adieu : il s'aperçut qu'ils pleuraient. Un d'eux, s'approchant de la litière, lui dit : « Va et hâte-toi, car ta vie n'est plus en sûreté; tombe, s'il le faut, au pouvoir des Isaures, pourvu que tu échappes aux nôtres; tout vaut mieux pour toi que ce qui se passe ici. » Pendant que ce prêtre parlait, une dame de Césarée que Chrysostome avait vue quelquefois et qui se nommait Seleucie vint prier l'exilé de s'arrêter dans sa villa, qui n'était éloignée que de cinq milles, et près de la route qu'il parcourait. « Il pourrait y passer la nuit, disait-elle, et se reposer tout à son aise. Les Isaures étaient assez loin déjà pour qu'on n'en entendît plus parler, et quant aux moines, ils n'oseraient certes pas l'aller chercher jusque-là. » Chrysostome, ressaisi par la fièvre, accepta; des domestiques qui accompagnaient la dame furent chargés d'introduire l'escorte dans la villa, et Séleucie retourna vers Césarée.

La villa de Séleucie était une vaste habitation rurale composée d'une maison de plaisance et de logemens de colons et fermiers groupés autour d'un château-fort, sorte de donjon qui servait de demeure particulière au seigneur et de lieu de refuge pour tout le

monde en cas de péril. L'intendant offrit à Chrysostome de l'y loger : celui-ci refusa, se croyant parfaitement en sûreté dans la maison de plaisance, d'après les paroles mêmes de Séleucie; mais la maîtresse était revenue, ne montrant plus la même sécurité, car, à l'insu de ses hôtes, elle recommanda à l'intendant de faire armer ses serviteurs et les colons de ses autres villas pour repousser une attaque possible des moines pendant la nuit. L'intendant fit ce qu'elle lui ordonnait et n'en dit rien à Chrysostome. Or voici ce qui était advenu dans l'intervalle. Séleucie rentrait à peine à Césarée que Pharetrius, informé de ce qu'elle avait fait, la manda près de lui pour lui adresser des reproches et l'obliger par de graves menaces à mettre dehors à l'instant l'hôte qu'elle avait reçu sous son toit. La dame se récria contre une pareille injonction, sortit indignée, et courut à la villa prendre les mesures dont nous avons parlé; mais l'évêque la demanda de nouveau avec instance et elle revint. On ignore ce qui se passa dans cette seconde entrevue, et si Pharetrius ne fit pas craindre à cette femme de se trouver compromise dans un complot contre l'impératrice et l'empereur; le fait est qu'elle le quitta épouvantée et résolue enfin à obéir. On était arrivé à la seconde moitié de la nuit, et Chrysostome commençait à goûter un peu de repos, lorsqu'un prêtre nommé Evethius, qui l'avait suivi depuis Césarée, entra précipitamment dans sa chambre, et le réveillant en sursaut : « Lève-toi, lui dit-il, lève-toi, je t'en conjure, les Isaures sont là! » Et avant que Chrysostome eût eu le temps de reprendre ses sens et de l'interroger, Evethius enleva tous les effets de l'exilé et l'entraîna dehors. L'escorte était déjà sur pied, et le mulet attelé à la litière; personne d'ailleurs n'était là pour prêter assistance; la maison de Séleucie se trouvait dans un désarroi complet; on n'y parlait que des Isaures; les uns s'armaient, les autres se cachaient; l'escorte était abandonnée à elle-même, elle se procura un guide comme elle put.

C'était une nuit sans lune et d'une obscurité tellement épaisse qu'on ne distinguait rien à quelques pas de soi. Chrysostome fit allumer les torches; Evethius accourut les éteindre, disant qu'elles serviraient de fanal aux brigands. Sous l'empire des mêmes frayeurs, le guide chargé de les conduire prit, à ce qu'il paraît, un chemin détourné qui rejoignait plus tard la grande route, mais n'était qu'un sentier raboteux, taillé dans le roc et embarrassé de pierres roulantes; on n'y avançait qu'à tâtons. Le mulet qui portait la litière fit un faux pas et tomba sur les genoux; la secousse lança Chrysostome hors de la litière et l'envoya sur un des côtés de la voie, étendu tout de son long et sans mouvement. Evethius, sautant à bas de son cheval, vint le relever et le crut mort. Chry-

sostome reprit enfin ses sens, et, soutenu ou plutôt traîné par les mains du prêtre, il essaya de marcher, c'est-à-dire, suivant son expression, « de ramper, » car ils ne savaient tous deux où mettre le pied et ne voyaient pas où ils allaient. Chrysostome, découragé, voulait retourner à la ville, où ses compagnons et lui, répétait-il, ne trouveraient pas plus de souffrances qu'ils n'en pouvaient redouter chez les Isaures; on le calma, et il finit par remonter dans sa litière. Les Isaures ne parurent point, et le convoi continua son voyage de cinquante lieues à travers les pentes abruptes, les précipices et les torrens, péniblement sans doute, mais sans aventure qu'on ait jugé digne d'être mentionnée. Chrysostome atteignit de cette façon Cucuse, soixante-dix jours après avoir quitté Constantinople. Pharetrius triomphait donc! Il pouvait écrire à la cour que les saints moines des couvens de Césarée, ne pouvant soutenir la vue d'un ennemi de l'impératrice, avaient chassé l'exilé de leur ville, l'obligeant de fuir au milieu de la nuit. Il espérait pouvoir ajouter prochainement que la main de Dieu, pour le complet châtiment de ses crimes, avait conduit Jean sous la main des Isaures, qui l'avaient tué ou emmené captif dans leurs cavernes. L'impératrice sans doute reconnaîtrait les services d'un évêque qui l'avait délivrée de l'ombre même de son ennemi.

L'image de cette nuit funèbre resta gravée en traits effrayans dans l'imagination de Chrysostome. Il n'aimait point à en parler, et, quand il s'y voyait contraint, il ne le faisait qu'avec une réserve qui décelait encore l'épouvante. Dans les épanchemens intimes de l'amitié, il en envoya le récit à Olympias, et c'est ce récit que nous avons suivi; mais en même temps il recommandait à sa très chère et très pieuse diaconesse de garder tout cela pour elle seule, bien que les soldats de l'escorte pussent en remplir la ville entière de Constantinople, puisqu'ils avaient eux-mêmes couru les plus grands dangers. « Qu'il fassent ce qu'ils voudront, ajoutait-il, cela ne me regarde pas; je désire seulement qu'on n'apprenne pas ces choses de vous, et que vous imposiez même silence à ceux qui voudraient vous en parler. » Il donne de sa réserve un motif plein de charité, à savoir que le clergé de Césarée l'avait traité généralement avec affection, et que, plusieurs membres de ce clergé se trouvant actuellement à Constantinople, on ne manquerait pas de les rendre responsables en quelque sorte du crime de leur évêque, ce qui serait injuste de tout point. Il allait même jusqu'à atténuer la légitime indignation que méritait la conduite de ce dernier, se rejetant sur la faiblesse de son caractère et sur la jalousie qu'avait dû lui causer l'accueil chaleureux des habitans de Césarée et de ses prêtres mêmes pour l'exilé. Il lui échappe cependant, dans

cette lettre à Olympias, un mot qui fait frissonner dans la bouche d'un homme tel que lui. « Je suis maintenant à Cucuse, lui dit-il, bien vu de tout le monde et en sûreté : ne craignez pas pour moi les Isaures, que l'hiver emprisonne dans leurs montagnes; quant à moi, je ne redoute rien que les évêques, un petit nombre excepté. »

VIII.

Pendant que le vrai pasteur de l'église de Constantinople, l'archevêque légitime pour tous les catholiques fidèles, gagnait, à travers tant d'aventures diverses, la prison de son exil, le faux pasteur, l'intrus, Arsace en un mot, faisait peser sur ces mêmes fidèles le poids de toutes les rigueurs ecclésiastiques et civiles. Malgré l'acharnement d'Optatus et son habileté féroce, l'information sur le crime d'incendie n'aboutissait pas; on n'avait pu obtenir aucun aveu, et Arcadius, las de tant de cruautés inutiles, inclinait enfin vers la clémence. Il rendit, à la date du 29 août 404, plus de deux mois après l'ouverture des enquêtes, un décret qui confessait franchement l'inanité de la procédure et ouvrait les prisons aux détenus. Les évêques, clercs, moines ou laïques incarcérés sous cette accusation furent donc relâchés, mais à la condition de quitter la ville impériale et de se rendre dans leur domicile particulier comme dans une sorte d'exil. Tel fut le sort des évêques Eulysius et Cyriacus et des clercs de Constantinople, anciens compagnons de Chrysostome, arrêtés avec lui sur le chemin de Nicée et traînés ensuite de cachot en cachot; leur ordre de mise en liberté n'était après tout qu'une sentence de bannissement.

La joie causée par ce décret au corps entier des joannites fut de bien courte durée, car un autre décret, à la date du 11 septembre, ouvrit contre les schismatiques une persécution non moins rude et non moins injuste que la première. Deux crimes religieux, le schisme et l'hérésie, avaient pris place dans la loi romaine depuis les empereurs chrétiens. Le schisme légal était la séparation d'avec l'église officielle reconnue par le prince, de la même façon que l'hérésie légale était l'adoption d'un symbole autre que celui de la croyance professée par le prince, ce qui n'empêchait pas qu'aux yeux de l'église et sous l'autorité des canons ces mots de schisme et d'hérésie ne reçussent des applications très différentes de la définition légale. Ainsi, dans ce cas particulier, les schismatiques de la loi n'étaient pas ceux de l'église, au moins de la minorité qui défendait le droit hiérarchique et les règles disciplinaires, minorité appuyée en Occident par le sentiment de l'église romaine et d'un

grand nombre d'évêques occidentaux. Pour le parti de Chrysostome, l'église d'Arsace était le schisme; pour le parti d'Arsace, le schisme était dans les joannites et dans leurs réunions. On se rejetait donc d'un côté à l'autre ces mots de schisme et de schismatiques; mais les joannites, qui avaient le prince contre eux, eurent aussi contre eux la loi, et le parti qu'ils traitaient eux-mêmes de schismatique le leur fit bien voir dans l'application du décret du 11 septembre 404.

L'histoire nous dit que ce fut Arsace qui, voyant ses basiliques presque désertes et les catholiques de Constantinople s'obstiner à tenir des assemblées séparées, sollicita lui-même du prince l'emploi des moyens de rigueur. Des soldats furent préposés à la chasse des joannites dans les bois, dans les montagnes, dans les édifices abandonnés de la banlieue de Constantinople; on dispersa les assemblées à coups de pierres et de bâtons; le cirque de bois fut pris et repris; des domiciles privés furent violés pour y surprendre des prêtres et des fidèles en contravention. Suivaient les comparutions devant le juge, les incarcérations, la question pour la révélation des complices. Une des choses qui éloignaient le plus les joannites d'un rapprochement avec ce qui était pour eux le schisme, c'est qu'on les obligeait, à leur entrée dans les basiliques, d'anathématiser Chrysostome; ils préféraient à une pareille tyrannie les fers, les cachots, la torture. Quand les peines corporelles ne leur étaient pas appliquées, on leur faisait payer des sommes qui les ruinaient. On alla jusqu'à condamner à l'amende les corporations quand un de leurs membres était surpris dans les assemblées prohibées, ou les maîtres quand leurs serviteurs ou leurs esclaves se rendaient coupables du même crime, les constituant ainsi gardiens de l'exécution de la loi. Toutes ces mesures iniques et cruelles, prises sur la sollicitation d'Arsace, justifiaient assez les termes énergiques dont se servait l'exilé, quand il écrivait qu'on avait livré la direction de l'église à un loup, non à un pasteur, à un pirate, non à un pilote, et que la santé des âmes était confiée aux soins non d'un médecin, mais d'un bourreau.

Toutefois la persécution ne continua pas longtemps avec cette intensité, ou Arsace y prit une part de moins en moins directe. Au fond, ce vieillard n'était pas né persécuteur; il ne possédait ni l'activité ni la passion nécessaires pour être un Hérode ou un Néron : c'était tout simplement un ambitieux de peu de conscience, et quand il crut avoir acquitté suffisamment envers l'impératrice la dette de son épiscopat, il voulut en jouir et se reposer. Acacius, Antiochus, Sévérien et les autres « cabaleurs et sycophantes de Jean, » suivant un surnom bien mérité, eurent beau le stimuler et le réprimander; il les laissa dire et ne fit rien. Quel-

ques écrivains religieux vont même jusqu'à louer sa douceur, comme si l'on pouvait donner le nom d'une vertu à la mollesse et à l'inertie égoïstes. Antiochus et ses collègues avaient imaginé un plan qui devait leur soumettre tous les évêques de l'Orient au moyen d'un triumvirat des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, de Constantinople, auquel l'empereur attribuerait tout pouvoir sur les autres églises, et Arcadius y avait consenti. L'exécution de ce plan, enveloppant dans le même réseau les joannites de toutes les provinces, le schisme, lui disaient-ils, sera sûrement étouffé. Quand il fallut se mettre à l'œuvre avec un homme aussi mou qu'Arsace, les cabaleurs y renoncèrent pour la reprendre en temps plus favorable, ainsi que nous le verrons bientôt. Arsace se trouva donc en butte à une double attaque de la part des joannites et de celle des anti-joannites. Si les premiers prétendaient qu'il avait la faconde d'un poisson et la chaleur oratoire d'une grenouille, comme après tout le poisson, qui ne parle pas, s'agite et nage, les seconds le qualifièrent, d'après leur rancune, de vieux tronc pourri et de soliveau.

Il se passa pourtant sous l'épiscopat de ce soliveau un événement considérable; l'impératrice mourut le 6 octobre, trois mois et demi après l'expulsion de Chrysostome; elle rendit l'âme au milieu d'inexprimables douleurs, en accouchant d'un enfant mort. On raconta que l'enfant avait déjà cessé de vivre depuis trois jours, et tombait en putréfaction sans qu'aucun art humain pût délivrer la mère, lorsque par une inspiration désespérée celle-ci fit appel aux remèdes surnaturels. Un magicien mandé au palais lui apposa sur le ventre certains caractères magiques dont l'effet fut, dit-on, de faire sortir l'enfant; mais la mère mourut à l'instant même. Quatre mois plus tôt, cet événement aurait remué tout l'empire et changé peut-être la face de l'église d'Orient. Aujourd'hui que les faits étaient consommés, Chrysostome en exil, ses ennemis maîtres de toutes les positions ecclésiastiques, l'émotion générale fut à peine sensible. Les évêques de cour la regrettèrent, et son mari seul la pleura. Le faible Arcadius, habitué à porter son joug, ne pouvait se faire à l'idée de n'être plus mené; mais il trouva dans son entourage d'autres tyrans qui surent continuer les traditions d'Eudoxie.

Dans le parti joannite, cette mort si imprévue, si rapprochée du départ de Jean et marquée d'un cachet si tragique, fut regardée comme un châtiment de Dieu. Un concours bizarre d'autres événemens qui semblaient se rattacher à celui-ci par le lien d'une cause commune servit à donner à tout ce qui se passait une apparence de fatalité ou de justice divine. Beaucoup de ceux qui avaient poursuivi Chrysostome ou l'avaient condamné furent frappés de morts

ou de maladies étranges dans l'espace de quelques mois. Les joannites aimaient à récapituler ces faits comme une preuve de la sainteté de leur cause, et les autres ne les entendaient pas sans une secrète terreur. Palladius, le biographe et l'ami de Chrysostome, leur a consacré un long passage de ses *Dialogues*, et l'histoire ecclésiastique ne craint pas de leur reconnaître un caractère surhumain. Ainsi un des évêques, juge impitoyable de l'exilé au concile de Constantinople, se tuait raide quelque temps après en tombant de cheval; un autre, atteint d'une hydropisie purulente, était dévoré tout vivant par les vers; un troisième, malade d'un érysipèle de mauvaise nature, rendit l'âme au milieu d'épouvantables démangeaisons; un autre, accusateur et calomniateur de Jean, éprouva une telle enflure de la langue qu'il ne pouvait respirer qu'à grand'peine, et avant d'être entièrement suffoqué il écrivit sur ses tablettes, pour que tout le monde le sût, qu'il subissait la peine de son crime. Il y eut encore divers accidens de ce genre dont la superstition tira parti. Le plus grave sans contredit fut la mort de Cyrinus de Chalcédoine. Cet évêque, comme on l'a vu, s'était montré ennemi acharné de Chrysostome avant même que la persécution ne fût commencée. Égyptien et créature de Théophile, on eût dit qu'il respirait toutes les passions du patriarche d'Alexandrie. Dans un conciliabule qu'il tenait chez lui avec quelques autres évêques antérieurement au synode du Chêne, cet homme, très violent dans son allure et très agité en ce moment, s'était choqué contre Maruthas, évêque de Mésopotamie, qui l'avait blessé grièvement en lui marchant sur le pied. La plaie s'envenima malgré tous les remèdes, mais n'empêcha pas le patient de venir cabaler contre Jean au concile de Constantinople; il fut même un des quatre ou cinq évêques qui prirent sur leur tête, pour rassurer l'empereur, la responsabilité de sa déposition. Après le concile, Cyrinus alla de plus mal en plus mal : la gangrène se mit à son pied, qu'il fallut couper, puis à la jambe, qu'il fallut couper aussi, puis à l'autre pied, tant son humeur et ses chairs étaient corrompues. Le second pied ayant été retranché comme l'autre, la gangrène gagna les intestins, et Cyrinus expira dans d'effroyables tortures. « Voilà, s'écriaient les joannites et même beaucoup de gens d'un esprit moins exalté, voilà la responsabilité qu'avait appelée sur lui Cyrinus ! »

L'imagination de l'empereur ne fut pas la dernière, comme on le pense bien, à s'émouvoir de ces rapprochemens; une suite de fléaux naturels dont Constantinople fut accablée sur ces entrefaites acheva de l'épouvanter. La ville fut ébranlée à plusieurs reprises par des tremblemens de terre tellement violens que les chroniqueurs ont cru devoir leur donner place dans leurs livres. En même

temps des orages se succédaient à de courts intervalles; la foudre tomba plusieurs fois dans l'enceinte des murs, tandis qu'une grêle d'une grosseur prodigieuse détruisait les moissons sur quelques milles alentour. Il n'en fallait pas davantage pour persuader à l'empereur que le courroux du ciel était véritablement déchaîné contre lui et contre ses sujets, et il écrivit à un solitaire d'une sainteté reconnue qui habitait le mont Sinaï pour obtenir ses prières, toutes puissantes, disait-on, auprès de Dieu. Ce solitaire se nommait Nilus, et l'église l'honore encore aujourd'hui sous le nom de saint Nil.

Nilus n'avait pas toujours été un pauvre moine caché au fond d'un désert. Il avait brillé à la cour du grand Théodose par la fortune, l'élégance des manières, la beauté du corps, par un esprit honnête et droit qui l'avait fait surnommer *le Sage*. Juste appréciateur de ses rares qualités, Théodose lui confia des postes importans, et entre autres la préfecture du prétoire d'Orient. Il s'était marié à une jeune femme qu'il aimait, et avait eu d'elle deux fils. Un matin, cet homme si favorisé de tout ce que le monde recherche déposa ses honneurs, dit adieu à sa femme, et partit, emmenant avec lui un de ses fils. Où allait-il? Il allait chercher la paix de l'âme que le monde ne lui avait point donnée, et consacrer son fils à Dieu sur quelque montagne solitaire, comme le patriarche Abraham sur les hauteurs de Moria; mais il attendait que le ciel lui indiquât sa demeure. Les déserts de l'Égypte et de la Syrie ne lui plurent pas; ils étaient trop peuplés de moines et trop voisins des villes; il ne s'arrêta que dans le grand désert d'Arabie, sur une des pentes du mont Sinaï. Il y trouva quelques anachorètes en petit nombre, vivant épars dans des cavernes; il les réunit, en attira d'autres, et avec l'argent qui lui restait de sa fortune il construisit une église et un monastère au lieu dit *le Buisson*, parce que c'était là que Dieu avait apparu à Moïse dans un buisson ardent. Le monastère voulut avoir Nilus pour abbé. Dans son nouvel état, l'ancien préfet du prétoire se distingua par des vertus austères dont la pratique s'unissait en lui à des connaissances profanes étendues et à de fortes études sur les Écritures, si bien que Nilus devint bientôt l'oracle des moines de son temps. On disait, tant il était prévoyant et secourable, que Dieu lui avait conféré le don de prophétie avec celui des miracles, et qu'il n'avait jamais rien refusé à ses prières.

Arcadius, qui l'avait connu enfant à la cour de son père, crut pouvoir recourir à lui avec confiance pour qu'il détournât la colère de Dieu suspendue sur la ville impériale et sur lui-même; mais Nilus refusa de prier. « Comment veux-tu, lui répondit-il avec une sainte liberté, que j'ose prier pour une ville qui mérite par tant

d'actes coupables la justice de Dieu qui la menace, une ville où le crime s'appuie sur l'autorité des lois, et qui a banni le très heureux Jean, la colonne de l'église, la lampe de la vérité, la trompette du Seigneur? Tu demandes que je prie pour elle; mais tu le demandes à un esprit trop accablé d'affliction par l'excès des maux qu'elle a commis. » Il lui dit encore dans une autre lettre : « Tu as banni Jean, la plus grande lumière de la terre sans en avoir aucune raison, et pour t'être laissé aller trop légèrement aux mauvais conseils de quelques évêques dont le cœur n'est pas sain. Songe donc à toi, et après avoir privé l'église catholique des pures et saintes instructions qu'elle recevait de lui, reconnais du moins ta faute et repens-toi. » Arcadius ne se repentit point. Les fléaux de la nature s'étaient calmés, et le prince, avec son insouciance habituelle, reprit le train des affaires, trouvant plus doux les mauvais conseils de ses flatteurs que les dures paroles qui lui venaient du Sinaï. Bientôt même, sous ses nouveaux maîtres, il oublia le gouvernement d'Eudoxie. La persécution ne vivait plus; mais l'esprit de persécution, les passions jalouses et haineuses subsistaient toujours, et continuèrent à pousser le faible empereur dans la voie où elles l'avaient jeté.

Cependant Arsace mourut le 1er novembre 405, dans le seizième mois de son épiscopat et la quatre-vingt-deuxième année de son âge, laissant le siége de Constantinople vacant pour la seconde fois depuis le départ de Chrysostome. On ne le pleura guère : les persécutions de son début ajoutées à l'inactivité du reste de sa vie ne lui méritaient ni les larmes des orthodoxes ni celles des schismatiques. On peut lire encore le jugement des contemporains sur son compte dans une sorte d'oraison funèbre burlesque recueillie par un écrivain des temps postérieurs. « Arsace mourut donc après avoir vécu seize mois sur le siége épiscopal sans y avoir fait œuvre d'homme vivant, lâche et engourdi qu'il était par nature, ou plutôt il n'existait plus depuis longtemps quand la mort le visita. O honte! quel successeur, et de qui? Un vieux tronc substitué par un caprice des princes à un rameau vigoureux et florissant, un vieillard de quatre-vingts ans meilleur à placer sur un tombeau que sur un trône, un fou et un sot, inepte quand il parlait, stupide quand il voulait penser à quelque chose de raisonnable, plus comparable à une pierrre, à une bûche qu'à un être animé, digne tout au plus de passer sa vie dans le coin d'une chambre ou dans un lit, inutile à lui-même et aux autres, et indigne de regret. Tel fut Arsace, et tel il sortit de ce monde. »

On ignore si l'évêque Sévérien ou quelque autre de la faction des sycophantes de Jean se présenta aux suffrages du peuple et du

clergé pour la succession d'Arsace; l'histoire nous dit seulement que les compétitions furent nombreuses, et les luttes tellement acharnées que l'interrègne dura quatre mois. Au bout de ce temps, le choix s'arrêta sur un prêtre de Constantinople qui portait aussi au front le sceau de la bête, car il avait témoigné plusieurs fois contre l'évêque légitime au concile du Chêne et pressé sa condamnation. Trop d'ecclésiastiques en effet s'étaient compromis dans les dernières luttes, et les passions hostiles étaient trop prononcées pour qu'on pût s'attendre à voir nommer ou un joannite ou un homme tant soit peu soupçonné de l'être.

Le nouvel élu, nommé Atticus, était un Arménien originaire de Sébaste, où il avait passé son enfance parmi des moines macédoniens qui tenaient alors en ce lieu, suivant l'expression d'un écrivain ecclésiastique, « boutique de leur philosophie. » Devenu homme, l'Arménien quitta son pays, vint à Constantinople, et se laissa facilement convertir au catholicisme, plus par prudence que par doctrine, si l'on en croit le même historien. Il entra bientôt dans les ordres, et l'archevêque d'alors, soit Nectaire, soit son successeur, l'attacha à son église. Le jeune Macédonien, rompu aux études subtiles de son couvent sur la nature du Saint-Esprit et sa place dans la sainte Trinité, avait grandement négligé les lettres profanes et fit rire à ses dépens dans cette église savante des Grégoire de Nazianze et des Chrysostome, où les discours de Démosthène et d'Isocrate marchaient presque de pair avec les psaumes de David et les épîtres de saint Paul. Atticus fut donc taxé d'ignorance par ses confrères. Il apportait d'ailleurs avec lui un terrible accent arménien qui eût gâté dans sa bouche l'éloquence même. Ces désavantages l'affectèrent à ce point qu'il n'osait pas improviser et apprenait ses sermons par cœur. Aussi ne trouva-t-il point de tachygraphe pour les recueillir, quoiqu'ils continssent, au fond, de très bonnes choses. Comme il était homme de résolution, il prit un moyen énergique de se corriger et de railler à son tour ses détracteurs. Se confinant dans une retraite absolue, il se mit à étudier nuit et jour, à l'insu de tout le monde, les grands modèles de la littérature hellénique, et à corriger par des efforts sur lui-même ce que sa prononciation arménienne avait de trop choquant pour des Grecs; puis un beau jour il reparut dans la société de ses collègues, parlant mieux qu'eux d'Aristote et de Platon, et pouvant presque passer pour un Athenien. Tout le monde s'inclina devant cette volonté de fer, et Atticus dès lors jouit d'un grand crédit, comme homme de conduite cependant beaucoup plus que comme homme de science. Il fut, sans trop se mettre en avant, un des meneurs des dernières cabales contre l'archévêque Jean, et c'est ce qui valut à sa candidature

l'appui des évêques de la cour lorsque ses chances favorables commencèrent à se dessiner. Nommé vers la fin de février 406, il fut ordonné, comme Arsace, dans l'église des Apôtres, qui servait de basilique principale, tandis que Sainte-Sophie sortait peu à peu de ses ruines. Avec un pareil homme, l'occasion parut bonne à la faction des sycophantes de reprendre et de réaliser enfin ce grand plan de domination générale ou plutôt d'oppression des églises d'Orient que l'indolent Arsace avait laissé dormir dans ses mains. C'est ici le lieu de dire ce qu'était ce plan, et quelles effroyables douleurs l'exécution d'un pareil dessein fit tomber sur les catholiques des provinces.

La séparation que nous avons vu se former dans l'église de Constantinople après la seconde condamnation de Chrysostome avait passé dans les diocèses voisins, puis dans toutes les provinces, et chaque église avait actuellement son parti joannite, qui maintenait la communion avec l'archevêque exilé, et son parti antijoannite, qui acceptait la communion de l'archevêque intrus. Les deux partis s'y faisaient la guerre, comme à Constantinople, avec un redoublement de vivacité qui répondait au tempérament asiatique ou syrien. En Syrie surtout, patrie du grand homme dont l'infortune aujourd'hui remplissait le monde, comme autrefois son génie, la cause joannite comptait de chauds partisans parmi les évêques et les clercs, et surtout dans la masse du peuple. Or les persécuteurs se disaient avec raison qu'il n'y avait qu'une demi-victoire de gagnée, si l'on étouffait ce qu'ils appelaient le schisme à Constantinople en le laissant se développer ailleurs, et ils imaginèrent le moyen suivant de l'extirper dans tout l'empire. Ils proposèrent à l'empereur d'établir dans les trois grands patriarcats de l'Orient trois centres de communion religieuse auxquels tous les évêques d'une certaine circonscription seraient tenus de se rattacher sous peine de déposition et d'expulsion violente au besoin; les trois patriarches étaient de plus investis du droit de nommer eux-mêmes d'autres évêques à la place des récalcitrans. Leurs droits s'étendaient en outre sur la composition des clergés des villes, et toute résistance était punie d'excommunication ecclésiastique accompagnée de pénalités civiles; c'était en un mot la plus affreuse tyrannie pesant sur toutes les églises, leur droit électoral supprimé, leurs libertés abolies, leur dignité foulée aux pieds. Les ressorts de ces potentats comprenaient, outre l'étendue de leur juridiction métropolitaine, certains territoires annexés; ainsi le patriarche d'Alexandrie avait sous son pouvoir l'Égypte et très probablement encore la Palestine; le patriarche d'Antioche devait régner sur la Syrie, l'Arabie et la plus grande portion de l'Asie-Mineure; le reste des églises ressortissait du patriarche de Constantinople. Le faible Arcadius s'était empressé

de donner la sanction légale à cette usurpation des droits des églises, et il avait reconnu le triumvirat ecclésiastique par une loi rendue du vivant d'Arsace, le 18 novembre 404. Cette loi est curieuse, et fera voir quelles étaient à cette époque les relations de l'église et de l'état. Elle se divisait en deux parties d'après le dire des historiens, l'une concernant les assemblées des fidèles hors de l'église et des basiliques, l'autre les peines réservées aux évêques dissidens.

La première était ainsi conçue : « Que les gouverneurs des provinces soient avertis qu'ils doivent empêcher les assemblées illicites de ceux qui, méprisant les églises sacro-saintes, essaient de se réunir autre part, et qu'en outre ceux qui séparent leur communion de celle d'Arsace, de Théophile et de Porphyre (très révérés pontifes de la loi sacrée) doivent être mis hors de l'église comme schismatiques. — Donné à Constantinople le 14 des calendes de décembre, sous le sixième consulat d'Honorius Auguste et celui d'Aristenetus. » La seconde partie de la loi, laquelle ne se trouve pas dans le code, mais a été reproduite par les écrivains contemporains, portait ces dispositions : « Si quelqu'un des évêques refuse de communiquer avec Théophile, Arsace et Porphyre, qu'il soit chassé de son siége, et que ses biens soient confisqués tant en argent qu'en propriétés foncières. »

Ces lois oppressives que la mollesse d'Arsace ne lui permettait guère d'appliquer reçurent une nouvelle vie sous Atticus, qui porta dans l'exécution de ces mesures toute la rigidité de son esprit opiniâtre et froid, tandis que Porphyre, nouveau patriarche d'Antioche, y mettait les violences éhontées qui ont flétri à jamais son nom. Il est souvent difficile, quand on étudie l'histoire des dissensions religieuses, d'accepter comme tout à fait véridique l'appréciation des hommes d'un parti faite par des écrivains du parti contraire, et notre temps démontre assez qu'il peut en être de même dans l'ordre politique: toutefois le jugement porté sur Porphyre par tous les écrivains ecclésiastiques du temps semble si bien confirmé par sa conduite dans des faits avérés qu'on ne court pas grand risque de calomnier ici un mort en répétant ce que disaient de lui les vivans.

Porphyre avait mené dès son enfance l'existence la moins conforme à l'état qu'il voulait embrasser, et ses instincts pervers, nous dit un historien, entretenus et nourris avec un soin tout paternel, n'avaient fait que se développer avec l'âge. Débauché, coureur de futilités et de spectacles, passionné pour les mimes et vivant familièrement avec eux, ce qui était le comble du déshonneur, même pour un laïque, il cultivait en outre les sciences occultes et passait

pour magicien. En dépit de ces pratiques qui l'eussent dû exclure pour toujours du sacerdoce, il y parvint néanmoins à force d'intrigues et de bassesses, car il était souple, insinuant, flatteur des grands, habile à déguiser sous un air riant et satisfait les haines jalouses qui rongeaient son âme. Porphyre était déjà vieux à l'époque de nos récits. On eût malaisément soupçonné à un pareil prêtre, toléré plutôt qu'accepté dans le sacerdoce, l'ambition de l'épiscopat; il l'avait pourtant, et comme il sentait aussi qu'il ne pouvait être qu'un évêque de hasard, il guettait soigneusement l'occasion. Dès le commencement des querelles entre Chrysostome et les deux conciles, il s'était posé en ennemi de l'enfant d'Antioche, dépassant tout le monde dans l'exagération de ses attaques, et cherchant à compenser par la notoriété des passions de parti l'obscurité de son mérite et le mépris dû à son caractère.

Sur ces entrefaites et vers le temps où Chrysostome partait pour son second exil, le vieil évêque d'Antioche, Flavien, s'éteignait après une longue maladie, et le parti joannite perdait en lui un appui considérable; aussi la lutte paraissait devoir être très vive pour le choix de son successeur. Sévérien de Gabales et ses deux complices ordinaires, les sycophantes Acacius et Antiochus, tous trois Syriens, partirent de Constantinople comme pour regagner leurs diocèses; mais, se glissant secrètement dans Antioche, ils s'y cachèrent, afin d'observer eux-mêmes ce qui allait se passer et d'intervenir au besoin; ils s'étaient munis d'ailleurs d'ordres et de pleins pouvoirs de la cour pour faire agir dans un sens ou dans l'autre l'autorité civile et l'autorité militaire. Le moment de l'élection approchant, les compétiteurs se présentaient en grand nombre. Le clergé se scindait en deux parts; mais le peuple penchait en masse du côté du prêtre Constance, cet ami de Chrysostome dont nous avons parlé à propos de la mission de Phénicie, et qui devait la faveur populaire non moins à ses vertus personnelles qu'à sa fidélité pour l'exilé. Porphyre, au milieu de ces débats, gardait sa place d'homme de parti, prêchant l'exclusion de tous les joannites, et ce ne fut que par des distributions d'argent considérables dans les dernières classes du peuple ou dans le bas clergé qu'il révéla sa propre candidature. On ne la prit pas d'abord au sérieux, tant l'homme était jugé indigne; pourtant Sévérien et ses compagnons, convaincus de son habileté, s'abouchèrent secrètement avec lui, et leur pacte donna au projet de Porphyre une consistance qui lui manquait. Il fut reconnu dans ce petit conciliabule qu'on ne pouvait réussir que par surprise; on se distribua les rôles, les évêques de la cour prévinrent le commandant de la force armée, et on se tint sur ses gardes pour saisir aux cheveux l'occasion.

Il devait se célébrer sous peu de jours, dans le bourg de Daphné, le lieu des divertissemens d'Antioche, une grande représentation de jeux dits olympiques, où l'on faisait passer en revue sous les yeux des spectateurs la vie et les travaux d'Hercule, avec force courses hippiques et luttes de pugilat. Or on connaît la passion des Antiochiens pour les jeux scéniques, les courses de chars et les combats d'athlètes, et Porphyre savait bien qu'une fois assis sur les bancs d'un cirque ou en face d'un amphithéâtre de mimes aucun d'entre eux ne se dérangerait, même pour l'affaire la plus importante. Tandis que les habitans, grands et petits, païens et chrétiens, désertent la ville pour gagner le bois de Daphné, il ramasse de son côté, au moyen de ses émissaires, plusieurs centaines de gens du peuple et quelques clercs, ses âmes damnées, et il se dirige avec eux vers l'église, où les trois évêques l'avaient précédé. A son arrivée, on ferme les portes, on s'empare des vases sacrés: un simulacre de nomination a lieu, il s'agenouille, et les évêques l'ordonnent. Tout cela se fit avec une telle hâte qu'on n'acheva même pas les prières de l'ordination, tant on craignait quelque surprise ou le retour fortuit du peuple. Sévérien et ses amis quittèrent alors précipitamment l'église, puis la ville, pour aller se réfugier dans les montagnes voisines et de là dans leurs diocèses, car ils appréhendaient la colère des habitans quand leur fraude serait découverte. Le soir en effet, les Antiochiens, revenus des jeux, furent fort étonnés d'apprendre qu'ils avaient un évêque, et que cet évêque était Porphyre. La chose ne leur plut point; mais, ne sachant encore que résoudre, ils passèrent la nuit à se consulter. Le lendemain matin, la résolution était prise, et une foule irritée se porta vers la maison épiscopale, où Porphyre s'était barricadé et faisait mine de se bien défendre, aidé de ses clercs et de ses domestiques. Un siége commença donc, et des gens du peuple amoncelèrent contre la maison de la paille et du bois pour y mettre le feu et brûler l'évêque avec l'évêché. La force armée avertie accourut à temps pour sauver l'évêque, et dégagea la place à grands coups d'épée. La bataille recommença les jours suivans, mais avec un plus grand déploiement de troupes; bref, Porphyre fut installé sur le trône pontifical par les soldats. Conformément aux intentions de la cour, le gouverneur ordonna au clergé et au peuple de se rendre à l'église sous la menace des pénalités édictées par le décret impérial; le peuple en grande partie refusa, il essaya de faire des litanies dans les rues en portant devant lui le signe de la croix; le gouverneur (c'était un certain comte Valentinien) fit charger la litanie comme une émeute de séditieux; la croix fut renversée dans le tumulte et foulée sous les pieds des chevaux.

D'Antioche, les mécontens se portèrent dans la campagne; on les y pourchassa, et les scènes de violence qui avaient déshonoré et ensanglanté Constantinople et sa banlieue se renouvelèrent dans la métropole de la Syrie. Appuyé par l'autorité civile et par les exécutions militaires, le nouveau patriarche opprima non-seulement le clergé de son église, mais celui des églises voisines. Ce fut une révolution dans toute la province; il suscitait partout des cabales, il faisait expulser les évêques ou les déposait lui-même pour en nommer de nouveaux, et alors on vit des scandales qui dépassaient de bien loin ceux qu'avait réprimés Chrysostome dans l'Asie-Mineure. L'épiscopat était à l'encan, on le demandait, on l'offrait, on le marchandait comme une chose vénale dans un marché public, et le plus indigne était toujours le plus recommandé par Porphyre. Des vols, des spoliations de biens ecclésiastiques, des énormités contre les canons, se passèrent dans ces exploitations de la dignité épiscopale et de la fortune des églises. On nommait, on ordonnait des gens inconnus ou sans garanties, et on ne savait bientôt plus qui on avait ordonné. Toutes les règles ecclésiastiques étaient bouleversées. Pour obtenir des évêques corrompus, on corrompait d'abord les électeurs, clercs ou laïques, et les moyens les plus bas étaient mis en usage. Des tables étaient dressées dans les rues, des repas publics servis à tout venant, de l'argent distribué. « Autrefois, dit avec amertume un écrivain du temps, les apôtres se préparaient par la prière et le jeûne à la sainte opération d'une élection d'évêque; on s'y prépare aujourd'hui par la débauche et l'ivresse; les églises sont devenues des foires où chaque candidat à l'épiscopat ou au sacerdoce vient étaler ses promesses et ses cadeaux. » Un autre ajoute qu'il s'abstiendra de dire combien d'évêques furent déposés, combien d'autres mis à leur place, combien de corrupteurs infestèrent les églises. « Ce sont choses trop tristes, dit-il, pour être enregistrées dans l'histoire. » Il y en eut une néanmoins tellement scandaleuse que l'histoire a dû l'enregistrer, ce fut la nomination d'un eunuque, ancien esclave et maintenant domestique d'un tribun, homme impur, chargé de crimes, et que les catholiques appelaient « l'abomination de la désolation. » Ce misérable fut élu évêque d'Éphèse à la place d'Héraclide, ancien diacre de Chrysostome. « Et l'on n'eut pas honte, s'écrie l'auteur que nous citons, de poser l'Évangile sur la tête d'un pareil monstre. » Tels furent les débuts de ce patriarcat de Porphyre, qui lui valurent l'honneur d'être désigné par un décret impérial comme un des trois types de la foi catholique en Orient.

Arsace, qui avait comme archevêque de Constantinople la primatie dans le triumvirat, laissait ces saturnales ecclésiastiques se pas-

ser en Syrie sans paraître s'en émouvoir; Atticus, plus habile, fit succéder à des exécutions capricieuses une persécution savante, réglée, systématique, et la même méthode fut appliquée dans toute l'étendue de l'empire d'Orient. D'abord un second décret impérial fut rendu qui, en renouvelant les dispositions pénales du premier, substituait le nom d'Atticus à celui d'Arsace; on procéda ensuite à une épuration générale des évêques et des clergés, diocèse par diocèse, chaque patriarche présidant aux opérations dans sa circonscription territoriale. Les évêques convaincus d'être de la communion joannite furent déposés, renvoyés de leurs églises, livrés à la justice séculière comme des coupables. Ceux que l'on ne faisait que soupçonner d'être fauteurs de l'archevêque Jean, ou qui, sans refuser de communiquer avec les patriarches du triumvirat, conservaient cependant des liens avec les joannites, étaient transférés dans d'autres diocèses, et la bassesse ne les sauvait pas toujours. On reléguait des évêques de Syrie, de Cappadoce, de l'Asie proconsulaire, sur des siéges situés en Thrace ou dans le Pont, et réciproquement. Ces translations s'appliquèrent même aux moines : on faisait passer ces solitaires d'une région de l'empire dans une autre, et pour des enfans du désert c'était souvent la mort. Des évêques déposés, les uns, ceux qu'on redoutait le plus, étaient incarcérés, bannis, mis sous une surveillance plus cruelle que celle des geôliers des prisons civiles, sous la surveillance des patriarches leurs ennemis. D'autres étaient traités avec plus de ménagemens : on se contentait de les ruiner par la confiscation de leurs biens, puis on leur disait de subsister comme ils pourraient. Dans ce nombre, les uns eurent recours à la charité des fidèles; de nobles âmes les vêtaient et les nourrissaient, et on cite un évêque déposé qui, reçu secrètement chez un de ses collègues, y fut trois ans sans descendre les degrés de sa chambre, tant il craignait de compromettre son hôte. D'autres prirent des métiers pour vivre du travail de leurs mains; l'évêque Brison, frère de Palladius d'Hellénopolis, cultiva lui-même un petit champ qu'il possédait; un évêque de Troade acheta une barque, et vécut, sur les côtes de la mer Égée, du produit de sa pêche; à l'inverse de Pierre, qui de pêcheur de poissons s'était fait pêcheur d'hommes, de pêcheur d'hommes il se fit pêcheur de poissons. Au milieu de cette misère qui affligeait les catholiques d'Orient, beaucoup cherchaient à se réfugier en Occident; mais le passage de la mer n'était pas facile, et souvent on les arrêtait sur leur route. Un diacre et un prêtre envoyés par Chrysostome, de son exil de Cucuse, pour remettre une lettre au pape Innocent, cherchèrent longtemps sur la côte d'Asie une occasion de s'embarquer, et ils disparurent avec leur lettre.

Dans ce désarroi général, beaucoup d'églises faiblirent et se résignèrent à la communion des triumvirs. Celles qui résistèrent jusqu'au bout sont glorifiées par l'histoire. Dans ce nombre, on compte celles de Carie, qui se concertèrent pour envoyer leur profession de foi au pape Innocent, celles de Palestine, qui, malgré les divisions qui les déchiraient, chassèrent le prêtre qui leur apportait une sommation du triumvirat, celles de Cilicie, celle de Pessinonte, en Phrygie, et d'autres encore. La cour ayant tenté d'intimider ou de séduire l'archevêque de Thessalonique, dont l'église restait attachée au domaine spirituel de l'Occident, quoique son territoire, ainsi que toute l'Illyrie orientale, appartînt depuis Théodose au domaine civil d'Orient, le courageux évêque répondit : « Je suis en communion avec l'église de Rome; ce que fera cette église, je le ferai. » Les évêques et les clercs venus de Constantinople et de la Grèce continentale en Italie, et que les Asiatiques essayaient de rejoindre, formaient à Rome comme un petit peuple qui sollicitait instamment, au nom du malheur et au nom du droit, la justification de Chrysostome; là se préparait, ainsi que nous le verrons bientôt, une nouvelle phase de ce grand procès, qui de l'Orient étendait son importance sur le monde entier.

L'église orientale, on doit l'avouer, avec sa servilité, ses perpétuelles dissensions, les jalousies, les complots, les crimes de ses évêques (j'hésitais à écrire ce mot, mais il m'est imposé par les faits), cette église, dis-je, faisait bien les affaires de celle d'Occident, et travaillait de son mieux à la domination de sa rivale. Il y avait à peine vingt ans que dans le second concile œcuménique les pères réunis à Constantinople et l'empereur Théodose lui-même reprochaient aigrement au pape et aux évêques italiens de venir s'ingérer dans leurs affaires, qui ne les regardaient point, et les avertissaient de s'en abstenir désormais; maintenant, grâce à tant de fautes accumulées, les catholiques orientaux, traqués entre un gouvernement trop mêlé aux choses religieuses et un triumvirat de despotes ecclésiastiques, ne voyaient plus de recours et d'espérance de justice qu'en Occident. L'ancre de salut était devenue, pour cette moitié du monde chrétien, l'ancre de la barque de Pierre, et de même qu'au milieu des tempêtes du lac de Génézareth Pierre criait à son maître : « Sauvez-nous, Seigneur, car nous périssons ! » ces catholiques opprimés, ces évêques fugitifs, ces diacres et ces prêtres enchaînés dans les mines ou dans les prisons et le grand exilé lui-même, ce Démosthène de l'éloquence chrétienne, s'écriaient, les bras tendus vers Rome : « Successeur de Pierre, sauve-nous ! »

AMÉDÉE THIERRY.

LES

AGITATIONS OUVRIÈRES

ET

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE

I. *Der Arbeiter, Journal de l'association internationale à Bâle.* — II. *Journal de Genève; brochures et documens particuliers.* — III. *Les Associations ouvrières en Angleterre (Trade's-unions)*, par M. le comte de Paris.

Il ne faut pas se lasser de mettre sous les yeux du public les incidens qui surviennent dans la vie des ateliers et en troublent les fonctions régulières. Aucun sujet n'a plus de gravité. Ce qui frappe quand on l'aborde, c'est qu'aucun pays manufacturier n'a pu échapper à la contagion, ni préserver les fortunes privées d'ébranlemens devenus périodiques. En Angleterre, les unions d'ouvriers (*trade's unions*) posent à la communauté des problèmes de plus en plus impérieux, et semblent défier la menace d'une législation nouvelle; sur le continent, l'*Association internationale* prend à tâche de propager des fermens de discorde, ostensiblement quand elle le peut, par des voies souterraines quand elle est contenue. Tout terrain lui est bon, et aucun moyen ne lui répugne. Qu'elle se soit présentée à la France avec des paroles d'émancipation, on le conçoit; mais comment expliquer sa dernière entreprise, si ce n'est par le génie du mal et le goût des ruines? En effet, les derniers troubles de ce genre ont eu pour théâtre le pays le plus libre qui soit en Eu-

rope, un pays républicain où l'égalité politique a poussé de vieilles et profondes racines. C'est en Suisse, où strictement il n'y a plus de classes, qu'une guerre de classes vient d'éclater. Les cantons suisses sont pourtant gouvernés le moins possible, l'activité individuelle s'y exerce comme elle l'entend; toutes les carrières sont ouvertes, on y entre de plain-pied, on s'y meut sans entraves. Point de servitudes de police, à peine par exception quelques garanties de capacité; ni la loi ni la coutume ne souffrent qu'on opprime ou exploite autrui. Croirait-on que dans un régime ainsi fait une tyrannie ait pu s'introduire, et la pire de toutes, une tyrannie qui vient d'en bas? Ce spectacle est pourtant celui qu'ont donné à la Suisse quelques groupes d'ouvriers inspirés par des meneurs inconnus. Il ne s'agit au fond, si l'on compte bien, que de minorités turbulentes; mais ces minorités n'en sont pas moins venues à bout de mettre en échec une portion de l'activité de deux villes d'industrie, de promener sur les corps de métier une justice vehmique qui ne souffre pas le débat et châtie les désobéissances, de pousser enfin la guerre des salaires à un tel degré de raffinement qu'elle équivaut à une sorte d'interdit jeté sur le reste de la communauté.

I.

C'est à Bâle, en novembre 1868, que ces agitations ont débuté. Bâle n'a qu'une industrie; mais cette industrie s'y exerce sur de grandes proportions et a le caractère d'un ancien établissement; c'est la soierie, ou plus exactement le ruban de soie. Pour les 65,000 âmes que renferme le canton et dans une superficie de vingt-cinq lieues carrées, on compte 6,000 métiers à tisser la soie, c'est-à-dire 1 métier pour environ 11 habitans. Cette industrie a de tout temps montré assez de vigueur pour éveiller les jalousies de Saint-Étienne, que parfois elle a devancé en matière d'invention. Divers perfectionnemens dans le métier à rubans ont eu la campagne de Bâle pour berceau, et c'est du village d'Aiche qu'est sorti, en 1758, le premier métier à la barre, qui permet de tisser plusieurs rubans à la fois. Quand le ruban à façons exigea l'emploi de tambours et de cylindres garnis de touches, Bâle fut des plus diligentes à s'en pourvoir. Enfin tout récemment, même avant Saint-Étienne, Bâle a introduit dans la fabrication du ruban de soie le régime des grands ateliers en y appliquant les moteurs à feu et les appareils mécaniques. A ce prix seulement, Bâle a pu s'ouvrir des débouchés, et lutter à force de vigilance contre les désavantages de sa situation. Cette situation est ingrate en effet : éloignés à la fois des grands marchés d'approvisionnement pour la matière et des mar-

chés de vente pour les produits, ne trouvant dans la confédération qu'une clientèle insignifiante, les chefs des fabriques bâloises sont obligés de porter au dehors, en pleine concurrence, le gros de leurs opérations, et par suite à regarder de près à tous les élémens dont se compose le coût des objets manufacturés.

Le bon marché, voilà le nerf de l'industrie du ruban et de toutes les industries suisses qui ne tiennent pas au sol; elles ne vivent en réalité que grâce au bas prix de la main-d'œuvre et à l'emploi des meilleurs outils. Que l'une de ces conditions disparaisse, un germe de dépérissement s'y introduira. Comment lutter alors contre la France et l'Angleterre, pays mieux situés et armés l'un de la supériorité de son goût, l'autre de la puissance de son capital? Jusqu'ici, l'ouvrier suisse avait envisagé la question ainsi; formé à la mâle école de la liberté, il avait l'exacte conscience de l'œuvre à laquelle il concourt. Il comprenait qu'avec le monde entier pour concurrent il faut calculer strictement, viser au plus juste, contenir des prétentions qui nuiraient à la destinée commune. En Suisse, la modicité des salaires avait d'ailleurs des compensations. Sur aucun point de l'Europe l'impôt n'est plus léger; tandis que dans les grands états il s'elève en moyenne à 50 et 60 fr. par tête, il descend ici à 4 et 5 fr. dans les petits cantons, et n'excède pas 12 fr. pour les cantons qui, avec plus d'aisance, ont plus de besoins. Le dernier mot de ce régime n'est pas de forcer le prix des consommations au moyen de taxes ingénieuses, ni d'avoir l'œil fixé sur les fortunes particulières pour savoir quel supplément de rançon le fisc pourra leur infliger. On y jouit assez paisiblement de ce qu'on a; on y paie les choses à peu près ce qu'elles valent.

Dans un pays ainsi gouverné, il est évident que le travail manuel s'exerce à d'autres conditions que dans ceux où les charges de l'impôt se multiplient sous toutes les formes. Là où les nécessités de la vie sont satisfaites à moins de frais, le salaire peut être réduit sans que le bien-être de l'ouvrier en soit affecté. La balance se rétablit par la force des choses, et comme les industries suisses sont pour la plupart des industries rurales, c'est la terre qui, dans les momens de crise, emploie et solde les bras inoccupés. On a remarqué qu'une sorte de symétrie règne dans ces alternatives. L'industrie se ranime quand les cultures font défaut; vient-elle à languir, le sol se couvre de largesses inaccoutumées. L'aspect des campagnes, soignées comme un jardin, en dit plus d'ailleurs qu'aucun autre témoignage. Point de mendicité avouée ou honteuse; la coutume et la loi en éloignent le spectacle; les misères, quand il y en a, sont secourues sur le fonds commun dans des formes et avec des ménagemens qui ne blessent pas la dignité de

l'assisté. Les choses marchent ainsi depuis des siècles, et ont produit un peuple laborieux, intelligent, honnête et réfléchi. Dans la tenue, rien qui ne soit décent; le langage dénote quelque culture d'esprit, les physionomies ouvertes et un peu fières sont celles d'hommes que des institutions libres ont marqués de leur empreinte. Avant ces derniers temps, l'influence de ces bonnes mœurs s'étendait aux rapports entre patrons et ouvriers, et y maintenait l'harmonie. Dans leur situation souvent menacée, tous sentaient qu'ils avaient besoin les uns des autres. En Suisse, le fabricant vit près des hommes qu'il emploie avec une simplicité qui désarme les jalousies, éloigne ce qui rendrait trop sensible le contraste des conditions. Il n'y a point de calcul en cela; c'est l'effet des traditions et des habitudes. Les enfans vivent comme les pères ont vécu, usant avec noblesse de la fortune acquise sans blesser les yeux par un étalage déplacé. Ainsi les distances restent moindres en même temps que les rapports sont meilleurs; la paix des ateliers se fonde sur la plus puissante des garanties, le respect mutuel. Ces moyens de conduite ne devaient-ils point assurer aux industries locales des jours moins troublés que ceux dont la perspective pèse sur d'autres ateliers de l'Europe? Hier encore, on était fondé à le croire; aujourd'hui, par l'esprit qui règne, on peut en douter.

Les premiers symptômes de l'agitation bâloise datent du 8 novembre 1868, vers la fin de la foire d'automne. Réunis en nombre à l'occasion de ces jours fériés, les ouvriers en rubans s'abouchèrent; le moment et le lieu avaient été préparés par cette *Association internationale* dont on retrouve la main mystérieuse partout où il y a des conditions onéreuses à imposer. Ces conditions étaient arrêtées d'avance, comme avaient été fixés le lieu et le moment; entre ouvriers, le débat ne devait être que de pure forme; seulement on admettait qu'avant la rupture il y en eût un plus sérieux avec les fabricans, sauf à passer outre, s'ils ne cédaient pas sur les points principaux. La récapitulation des griefs était longue, vingt-six articles qu'il suffit de résumer : les heures de travail réduites, avec des repos réglés et des consignes moins rigides pour l'entrée et la sortie des ateliers; des garanties pour le mesurage des pièces d'étoffe: une augmentation des salaires soit à la tâche, soit à la journée, avec une échelle décroissante des plus bas aux plus élevés, le tout donnant une différence moyenne de 25 pour 100 sur les tarifs en vigueur; une indemnité équivalant au prix de la journée pendant le temps qui s'écoule entre le montage des pièces, et un surcroît de 25 centimes pour chaque heure supplémentaire; enfin un prélèvement de 2 1/2 pour 100 sur le montant de la paie, supporté par l'ouvrier aussi bien que par le fabricant, et versé tous

les trois mois à la caisse d'épargne. Une commission de surveillance choisie par les ouvriers devait tenir la main à l'observation de ces accords et exercer sur les parties engagées une sorte de police qui en assurât les effets, notamment ceux-ci : envers les entrepreneurs, la suspension absolue du travail les dimanches et les fêtes, l'interdiction de l'entrée des ateliers aux enfans âgés de moins de quatorze ans, l'égalité des salaires entre la femme et l'homme pour la même nature de travaux, le repos avec salaire réduit pour la femme six semaines avant et après les couches; envers les ouvriers, la répression des rixes, passibles d'une amende de 2 francs et du double à la récidive, et des mesures disciplinaires contre les faits d'inconduite notoire, punis par l'exclusion après deux admonitions successives. Un article impératif ajoutait qu'il n'y aurait plus, d'ouvriers à patrons, de réclamations isolées ni de transactions individuelles; la commission de surveillance aurait désormais seule à connaître de ces cas et en jugerait l'opportunité : c'était le sceau de l'*Association internationale* apposé à ce projet de contrat.

Au fond, il faut le dire, la plupart de ces conditions n'avaient rien d'exorbitant; quelques-unes, comme les ménagemens pour les femmes enceintes et la limite d'âge pour l'emploi des enfans, étaient déjà familières aux ateliers de Mulhouse, et les fabricans de Bâle y auraient probablement accédé. L'obstacle provenait de la forme plutôt que du fond. Les prétentions émises, les concessions à faire, ne touchaient les ouvriers qu'indirectement; leur attitude était plutôt passive qu'active. Il s'agissait de traiter moins avec eux qu'avec une puissance occulte pour qui cette première expérience n'était qu'une entrée de jeu, et dont les engrenages broieraient sans pitié les industries qui s'y seraient une fois engagées. Bâle n'ignorait rien des origines et des plans d'action de cette croisade des salaires qui, de Londres et de Paris, avait gagné la Suisse romande, où par deux fois elle avait laissé les traces de son passage; une nouvelle étape la portait vers les cantons allemands, au cœur du travail bien plus exposé des étoffes et des métaux. Quelle conduite tenir? Il n'y eut qu'un avis : résister et user de vigueur. Pour le moment, il n'y avait point à distinguer entre des demandes qui ressemblaient à des injonctions; on verrait plus tard ce qu'elles pouvaient avoir d'admissible. La détermination prise, l'effet en fut prompt; dès le lendemain, les ouvriers surent à quoi s'en tenir.

On était au 9 novembre, dernier jour de la foire d'automne; l'usage accordait à cette occasion quelque tolérance pour le travail; les uns chômaient, les autres se remettaient à leur tâche. Un des gros fabricans de rubans résolut de rompre les attroupemens qui

se succédaient par une stricte exécution des règlemens de fabrique. Il fit annoncer dès la veille que les ouvriers qui s'absenteraient le 9 seraient congédiés. Là-dessus grande rumeur. C'était l'un des établissemens les plus considérables de la ville, et si paternellement conduit qu'on avait bâti à portée et par groupes des maisons d'ouvriers qui leur étaient cédées moyennant un loyer très modéré; mais qu'on était loin alors de ces largesses du patronage! Au défi des ouvriers, l'établissement répondait par un autre défi; des deux parts, la passion s'en mêlait. Les choses marchèrent vite : sur 274 passementiers, 70 seulement déférèrent à la consigne, 204 la violèrent, et quand on donna congé à ces derniers, l'atelier déserta en masse. A peine ouverte, la guerre s'était envenimée; on parlait déjà de moyens extrêmes, comme l'évacuation des logemens que les ouvriers tenaient à bail irrégulier, lorsque le bourgmestre survint, et dicta les conditions d'une trêve. La grève cesserait, et les ouvriers se remettraient tous à la besogne. En même temps le projet de réforme des règlemens serait soumis à un examen contradictoire, avec le désir de le faire aboutir à un compromis. Porté d'abord devant le petit conseil de la commune, le débat passa ensuite à son arbitre naturel, la chambre de commerce, qui délégua deux de ses membres pour en connaître et au besoin le concilier.

La tâche n'était point aisée; rien de possible dans tous les cas devant l'obstacle que voici : d'un côté des ouvriers persistant à se faire représenter par l'*Association internationale*, de l'autre des fabricans ne tenant pour sérieux ni les mandataires ni le mandat, et déclarant qu'ils ne traiteraient qu'avec les gens de leurs ateliers, point avec d'autres. Les négociations roulaient ainsi sur une équivoque; la chambre de commerce ne pouvait parvenir à mettre en présence les contendans. Les ouvriers se rendaient aux convocations, mais personnifiés par les intermédiaires dont les fabricans ne voulaient pas entendre parler. Bon gré, mal gré, il fallut temporiser, procéder isolément et par voie indirecte. Ces délais, en se prolongeant, entretenaient dans les ateliers une fermentation qui gagna la place publique. Le 13 décembre, réunion tumultueuse de tous les corps d'état; les motions se succédaient, aboutissant à dire qu'il fallait en finir avec ces dénis de justice aggravés par un affront. Là-dessus les esprits s'aigrissent, et le flot des mécontens grossit. Les ouvriers teinturiers, qui jusque-là s'étaient tenus à l'écart, s'avisèrent qu'il était temps de dicter leurs conditions, et quelles conditions! C'est à n'y pas croire, même avec le texte sous les yeux. Le moindre ouvrier devait gagner 3 francs par jour, l'ouvrier dégrossi 3 francs 50 centimes, l'ouvrier formé 4 fr. 50 c. Le vin continuerait à être délivré suivant les usages.

Pour les heures supplémentaires, c'était 50 centimes par heure, plus le vin. Aux travailleurs sans ouvrage, il serait bien d'allouer une moitié de paie, comme aussi, en temps de crise, de suspendre l'emploi des machines pour en revenir au travail à la main. Un ouvrier tombait-il malade, le patron lui devait moitié paie jusqu'à sa guérison; était-il estropié, le patron avait le choix entre une pension de 10 francs par semaine ou un emploi rétribué pour le restant de ses jours; quand la mort suivrait l'accident, la pension serait réversible sur la veuve. Plus d'amendes d'ailleurs, et seulement un apprenti par dix hommes faits; enfin les jours fériés devaient être payés à l'ouvrier, et on avait bien soin de comprendre dans le nombre le lundi gras, le mercredi des cendres, et ce dernier jour de la foire d'automne à l'occasion duquel s'était élevé le conflit.

Évidemment on en était au chapitre des prétentions chimériques; le modeste programme des passementiers n'était plus qu'un jouet d'enfant devant cette machine de guerre. C'est que peu à peu la raison cédait devant les inspirations de la colère; on demandait l'impossible de propos délibéré. Dans les lieux publics fréquentés par les ouvriers, on ne ménageait ni les défis ni les menaces. Il était temps d'aviser, de montrer que dans tous les cas les hommes violens trouveraient à qui parler. A la date du 16 décembre, le bourgmestre, M. Burckhardt, sortit du rôle à peu près passif qu'il avait gardé jusque-là, et adressa un appel aux bons élémens que renfermait la cité. Après avoir parlé comme il convenait de la crise industrielle et des souffrances qui en étaient la suite, il en arrivait à déplorer l'agitation qui en aggravait les maux et prenait son point d'appui dans une association secrète animée par le souffle de l'étranger. Pour se garder contre toute surprise, il était opportun que l'esprit national se dégageât de ces causes de pervertissement, et maintînt inviolable le respect de l'ordre et des lois. A tout événement, le bourgmestre traçait aux hommes de bonne volonté la marche qu'ils auraient à suivre. Des points de réunion étaient indiqués par quartiers, et il suffisait de s'y rendre sans uniforme, au premier signal d'alarme; on y trouverait des chefs pour exercer le commandement. Le bourgmestre espérait d'ailleurs que ces convocations ne seraient pas nécessaires, et qu'à plus forte raison il n'y aurait pas lieu de réclamer contre des troubles éventuels l'appui des cantons confédérés.

Les journaux que soldait la ligue des ouvriers n'ont ménagé après coup au manifeste de M. Burckhardt ni les gros mots ni les quolibets. Le fait est que la publication de cette pièce fut suivie d'un apaisement à peu près instantané; du jour au lendemain, Bâle eut une tout autre physionomie. Les ouvriers avaient compris

qu'une force sérieuse venait de leur être opposée; les fabricans, mieux appuyés, pouvaient se montrer plus concilians : aussi les arrangemens devinrent-ils désormais faciles. Une conférence entre deux délégués de la chambre de commerce et six fabricans de rubans suffit pour donner aux passementiers une satisfaction dont ils parurent se contenter : les petits salaires de 1 fr. 50 cent. étaient portés à 2 francs, les versemens réciproques à la caisse d'épargne étaient rétablis; mais les fabricans entendaient que ces concessions ne pussent se rattacher en rien aux sommations collectives qu'on leur avait faites au nom des ouvriers, et déclaraient une fois de plus qu'en aucun temps et dans aucune circonstance ils n'acquiesceraient à de telles façons de traiter. Les passementiers acceptèrent l'augmentation sans discuter le commentaire. Avec les teinturiers, la négociation éprouva plus de difficultés. Avant tout examen, M. Clavel, le principal entrepreneur, signifia que ceux de ses ouvriers dont les noms figuraient sur les listes de l'*Association internationale* eussent à s'en démettre avant le premier jour de paie, qu'autrement il aviserait. Au jour dit en effet, le 26 décembre, les ateliers étaient disposés comme pour un chômage; point de travail en préparation, un nettoyage au complet. C'était une menace contre les adhérens obstinés de l'association; dans l'après-midi, la paie faite, chacun de ces derniers reçut son congé, et comme d'habitude le reste de l'atelier fit cause commune. Rien de grave en tout cela : un dernier feu de paille. A vrai dire, personne ne voulait d'une grève, pas plus les patrons que les ouvriers; parmi ceux-ci surtout, c'était à qui prêcherait le maintien du travail. Moyennant une augmentation de salaires (50 cent.), l'affaire des teinturiers fut donc arrangée le 4 janvier, et au lieu d'emporter de haute lutte l'épuration de ses ateliers, M. Clavel dut y procéder par des triages successifs. Au bout de quelques semaines, les élémens les plus réfractaires avaient disparu, et la paix régnait chez lui comme dans les autres établissemens de Bâle. Qu'il ne couve pas là-dessous quelques colères, personne n'oserait le garantir; mais dans les dispositions où sont les ouvriers, l'industrie n'a plus que des répits, et l'on doit regarder comme des grâces d'état ceux que lui procure la force des choses.

II.

Les émotions de Bâle étaient à peine calmées que Genève s'agita. On devait s'y attendre; c'était partie liée et des mêmes mains. Comment en douter quand les fils électriques jouaient entre les deux villes pour tenir la résistance en haleine? « Soyez fermes, écrivait-

on au comité bâlois, nous sommes avec vous. Genève est à Bâle, et Bâle est à Genève. » Comme dans un duel à outrance, les champions devaient se succéder; Genève n'entra en ligne que lorsque Bâle eut épuisé son feu. Ici, l'*Association internationale* marchait sur un terrain qui lui était familier et où elle avait conduit, non sans quelques déboires à la vérité, une campagne pour les ouvriers du bâtiment. Cette fois elle se proposait d'engager dans l'action une industrie plus ancienne, plus susceptible d'émouvoir le public par la nature de ses services, celle des ouvriers d'imprimerie. Le hasard, la fatalité plutôt, l'avaient en cela servie à souhait. Il existait à Genève depuis dix-neuf ans une société typographique qui, sagement conduite, s'était constitué un fonds d'épargne au moyen duquel des secours de toute nature étaient distribués à ceux de ses membres que frappait quelque incapacité de travail. Cette caisse bien garnie avait excité tout d'abord les convoitises de l'*Association internationale*, souvent à court de ressources; point de trêve que cette caisse ne fût tombée dans ses mains. L'expédient était des plus simples, absorber la petite société dans la grande; c'est ce qui eut lieu en mai 1868. Le maniement des fonds prit dès lors quelque élasticité, quoi de plus naturel? L'œuvre d'assistance était devenue une œuvre de propagande; au lieu de soulagemens individuels, on avait en perspective un enrichissement collectif par la stratégie des grèves. Aussi rien ne sembla-t-il plus urgent que d'avoir un laboratoire convenable pour la recherche de cette pierre philosophale. Il s'agissait d'acquérir un immeuble assorti à la grandeur de l'entreprise, et le plus net des épargnes de la société typographique y passa. En revanche on lui promit de faire payer aux maîtres imprimeurs, par d'ingénieux remaniemens des tarifs, la folle enchère de cette dépense.

Cette seconde exécution ne marcha pas néanmoins comme la première; il est plus aisé de vider les caisses que de les remplir. En vain nommait-on commission sur commission; plusieurs mois s'écoulèrent en conférences avortées. C'est que dans ces groupes mal assortis régnait déjà un trouble mêlé de regret : deux camps s'étaient formés, l'un où l'on devait garder quelques ménagemens, l'autre disposé à courir les aventures, simple dissentiment d'abord, dégénérant plus tard en incompatibilité absolue. Le débat portait sur la rançon qu'on imposerait aux maîtres imprimeurs; au gré des plus ardens, cette rançon ne pouvait pas être assez forte; il fallait battre monnaie avec les tarifs et reconstituer le fonds commun par des rentrées immédiates; les plus rassis, les plus calmes d'entre les ouvriers s'opposaient à ces excès, et demandaient qu'on réglât les salaires sur les forces de l'industrie qui devait les supporter.

C'était introduire trop de sagesse dans une œuvre de passion; aussi fut-il passé outre. Dans une assemblée convoquée extraordinairement, un tarif exorbitant fut voté à une majorité considérable. Le nombre cause de ces ivresses; il étouffait ici la conscience non-seulement du mal qu'on allait faire à autrui, mais du mal qu'on allait se faire à soi-même. L'industrie des imprimeurs n'était point à même de supporter le surcroît de charges qu'on lui infligeait : pour certains travaux, c'était un arrêt d'émigration; pour d'autres, c'était une existence végétative. La moins sombre perspective pour la profession était un dépérissement sur place, une clientèle diminuée de tout ce que la concurrence étrangère allait lui enlever. De tels scrupules ne touchent jamais ceux qu'aveugle un intérêt étroit.

Dans les premiers mois de 1869, l'instrument de guerre était prêt, un pacte avait été conclu contre les maîtres imprimeurs et presque à leur insu. Il fallait pourtant leur en signifier les conditions. On leur donna trois jours pour une acceptation pure et simple, sans débat préalable. Ce délai passé, le nouveau tarif devenait une sorte de loi martiale; tout atelier où l'on ne s'y conformerait pas serait mis au ban. En vain y eut-il de la part des chefs d'industrie, appuyés d'un certain nombre d'ouvriers dissidens, une demande de sursis pour un examen contradictoire et une enquête faite en commun; les meneurs de grève en étaient arrivés à ce degré d'impatience qu'un succès les eût moins satisfaits qu'une rupture. La rupture eut donc lieu avec éclat. Le 21 mars, un dimanche, Genève en s'éveillant put lire sur ses murs un échantillon de plus des prouesses de l'*Association internationale*. C'était un manifeste qui frappait d'interdit les ateliers d'imprimerie et convoquait pour le lendemain les vingt-cinq sections de l'association, à l'effet d'entendre les explications du comité d'initiative. Comme avant-goût de ces explications, le manifeste ajoutait : « La permanence est établie au café Maréchal. — Les noms des ouvriers qui auront trahi leur cause seront affichés sur les murs. » Dans tout cela, point d'équivoque; c'était dire aux vaincus : Payez rançon et sans marchander; c'est nous qui tenons les plateaux de la balance. — Il fallut pourtant en rabattre; le terrain se prêtait mal à une tyrannie aussi cavalière : chacun sentait qu'il y avait là comme une sorte de main mise sur la publicité, et qu'à côté du préjudice matériel pour quelques-uns il y avait pour tous un préjudice moral. La fierté de chaque citoyen se soulevait d'ailleurs à l'idée qu'en pleine république un pareil langage fût tenu, de telles menaces fussent proférées, au mépris du droit commun et de la liberté individuelle. Coup sur coup, les protestations se succédèrent.

Directement atteints, les maîtres imprimeurs s'émurent des pre-

miers. Appelant d'un arrêt sommaire rendu sans eux et contre eux, ils demandèrent de nouveau que la cause fût reprise avec leur participation. Cette prétention si raisonnable n'eût pas pesé d'un grand poids auprès des meneurs de grève, si un incident ne s'y fût mêlé. Les ouvriers dissidens, 40 environ, pour mettre leur conscience en repos, appuyèrent les maîtres imprimeurs. Dans une pièce rendue publique, ils déclarèrent que, si l'offre de conciliation était repoussée, ils se détacheraient résolûment d'une majorité sans scrupules. L'acte était d'autant plus significatif que cette minorité se composait en très grande partie de Genevois, ouvriers sédentaires, attachés à leurs ateliers. En rompant avec l'association, ils allaient avoir à compter avec les 25 sections dont les menaçait le manifeste et dans lesquelles abondaient les nomades de tous les pays et de tous les corps de métier, troupe turbulente s'il en fut et qui avait déjà fait ses preuves. N'importe : une fois engagés, aucun, parmi ces quarante ouvriers d'élite, ne recula. Ils admettaient avec leurs camarades qu'on procédât à une révision des tarifs, mais en n'employant les moyens de rigueur qu'après avoir épuisé les voies amiables. Ils avaient jusque-là, disaient-ils, vécu en bons termes avec les maîtres imprimeurs, et, à moins d'impossibilité bien démontrée, ils voulaient continuer à vivre ainsi. Au fond, quoi de plus juste et de plus sensé? Les meneurs de grève ne le prenaient point sur ce pied; ils n'avaient pas d'assez gros mots pour cette défection avant le combat, et se promettaient de tirer vengeance de ceux qui s'en étaient rendus coupables. Discuter encore quand la majorité avait parlé, c'était plus que de l'indiscipline, c'était de la trahison. De part et d'autre, les imaginations se montaient; l'air était plein de colères.

Les meneurs sentaient pourtant que la partie devenait difficile à conduire; à tout prix, il fallait faire entrer dans la grève un autre corps d'état, le plus remuant de tous, celui des ouvriers du bâtiment. Par quel biais, sous quel prétexte? On va en juger. Les salaires des ouvriers en bâtiment étaient alors réglés par une transaction volontairement consentie au mois de septembre précédent, et à laquelle un conseiller d'état avait assisté comme intermédiaire officieux. Sur un seul point, cette transaction avait été d'un commun accord modifiée. Le prix était stipulé pour la journée : tant la journée d'hiver, tant la journée d'été, ce qui prêtait aux équivoques et suscitait des controverses sans fin. Pour y couper court, on avait ramené l'unité du prix à l'heure au lieu de la journée, et cela dans la proportion la plus exacte, tant par heure, quelle que fût la saison. Il n'y avait là qu'un équivalent, offrant peu de prise à la chicane. Les meneurs de grève dénon-

cèrent le fait dans un journal à eux comme une violation de la foi jurée, et prirent à partie le conseil d'état tout entier comme complice d'un mensonge. Rien de plus curieux que cette pièce, véritable exposé de doctrines. C'est du pur communisme, un appel à la dictature en matière de règlement de travail. Feignant de croire que la responsabilité du conseil d'état était engagée, le comité avait invité ses adhérens à descendre sur la place publique pour le rappeler à ses devoirs. Le pacte avait eu lieu en présence d'un de ses membres, donc le corps entier en était devenu garant, et il n'y avait plus qu'à le contraindre par un siége en règle à réintégrer les maçons et les tailleurs de pierre dans la jouissance littérale de leurs tarifs. Plus d'interprétation abusive sous peine de châtiment, et ce châtiment, on n'hésitait pas à le nommer. « Il n'y a d'autre issue, disait l'organe du comité d'ouvriers, il n'y a d'autre issue que de faire une bonne et solide révolution, bien profonde, bien radicale, pour mettre à la place de notre république bourgeoise la république de la démocratie socialiste. » Une révolution pour des tarifs de tailleurs de pierre, c'était beaucoup de disproportion entre le moyen et le but, et moins un mot réfléchi qu'un excès de langage.

Ces propos, ces écrits, ces affiches qui se combattaient, n'eussent pas suffi pour troubler la cité, si des actes ne s'y fussent joints. Depuis le 21 mars, date de la dénonciation de la grève, les sections de l'*Association internationale* étaient en permanence. Se contenant d'abord, elles ne s'animèrent que peu à peu et sous le coup d'échecs successifs. Dans les premiers jours, tout se bornait à des attroupemens et à des promenades avec accompagnement à pleine voix des chants les plus accentués. Genève ne prit presque pas garde à ce spectacle qui lui est familier. Vint ensuite le chapitre des revanches à prendre contre les dissidens. Ces dissidens n'étaient pas sans défense; ils avaient pour eux, comme auxiliaire, l'opinion, et dans les cas de sévices la loi; ni l'un ni l'autre de ces appuis ne leur manqua; les meneurs de grève s'y brisèrent, comme on va le voir, en défis impuissans. Contre les ouvriers imprimeurs, ils avaient imaginé un blocus des ateliers : les hommes, à l'entrée et à la sortie, étaient sommés d'obéir aux consignes, et à défaut traités de faux frères et de *sarrasins*. Dans quelques quartiers et pour des sujets plus particulièrement désignés, ces procédés injurieux dégénéraient en charivaris qui se prolongeaient jusqu'à domicile. Contre les maçons et les tailleurs de pierre, les voies de fait étaient plus directes; à deux reprises, notamment dans les chantiers des bâtimens académiques, des tentatives avaient eu lieu pour empêcher le travail de vive force. Partout ces violences étaient ré-

primées, par la police régulière quand elle était présente, par une police volontaire à défaut d'autres agens. Tout passant, tout témoin devenait un constable, et la foule, bientôt grossie, contenait les insulteurs. Les poings entraient-ils en jeu, la partie s'engageait aisément et de préférence devant le palais électoral, plaisamment nommé le *temple d'Héraclée*. C'est ainsi que vers les derniers jours de mars les rixes partielles prirent le caractère d'une manifestation sérieuse. On en vint aux mains avec assez d'acharnement pour que l'autorité mît sur pied toutes ses forces disponibles. Quelques meneurs avaient été arrêtés; le cri public demandait qu'on maintînt leur arrestation. On était las de ces alertes. Le conseil d'état les fit relâcher. Dès ce moment, la population ne prit plus conseil que d'elle-même.

Le lendemain, 31 mars, dès que le jour se fit, un court placard parut sur tous les murs de la ville. Point de signature, point d'indication d'origine, point de phrases non plus; un simple avis, un rendez-vous facultatif, n'excluant et ne désignant personne. Il y était dit que « les citoyens genevois qui voulaient travailler libres et être maîtres chez eux étaient invités à se réunir au palais électoral à une heure et demie. » Cet appel anonyme répondait si bien à la disposition des esprits, qu'on l'accueillit comme une délivrance. A l'heure assignée, quatre mille citoyens étaient réunis au lieu désigné. Pas un qui se méprît sur le sens de la convocation; les regards, en s'interrogeant, rencontraient la même pensée; il y avait dans l'air le même frémissement. Nul besoin de préliminaires oiseux et de longs discours; quelques paroles seulement comme celles que prononcèrent MM. Wessel et Duchosal. « Il est temps d'en finir, dirent-ils, avec les abus de mots. On nous parle depuis huit jours d'un travailleur imaginaire qu'on prétend opposer à un bourgeois imaginaire. Travailleurs, nous le sommes tous à notre manière; bourgeois, nous le sommes tous au même titre, bourgeois ou citoyens, ce qui est tout un. Un ouvrier est un bourgeois comme nous, dût-il s'en défendre : il a les mêmes droits, mais il a aussi les mêmes devoirs, qui sont de ne pas troubler l'ordre et de respecter la loi. » Là-dessus lecture fut donnée d'une adresse au conseil d'état qui fut adoptée par acclamation. On l'invitait à surveiller de près et à châtier au besoin les hommes qui, sans mandat reconnu, imposaient à une partie de la population des ordres obligatoires; on lui demandait de proclamer, dans un rappel des principes élémentaires, la liberté du travail et la protection du travailleur; on lui promettait enfin l'appui unanime des citoyens. La pièce une fois votée, la réunion se porta tout entière à l'hôtel de ville pour en assurer l'effet immédiat. Ce long défilé était plus qu'un spec-

tacle, c'était une force; il régnait dans les rangs la ferme volonté d'en finir. Mis en demeure, le conseil d'état s'exécuta de bonne grâce; il descendit en corps sur le perron, et l'un de ses membres, M. Frederich, donna lecture d'une proclamation qui allait être affichée et répondait aux désirs de la réunion aussi bien qu'aux sollicitudes déjà éveillées du gouvernement. Il y était encore question de conciliation, mais en même temps on y déclarait qu'on ne souffrirait plus d'atteintes impunies au droit individuel. « Nous comptons sur votre concours, ajouta d'une voix forte le conseiller d'état qui portait la parole au nom de ses collègues; vous nous le promettez, n'est-ce pas? — Oui! » répondirent des milliers de voix, et les groupes se dispersèrent avec la confiance que donne une opération bien conduite. On s'était compté.

Le coup était rude pour l'*Association internationale;* en vain essaya-t-elle de s'en relever. Toutes ses sections furent convoquées pour le 7 avril, à sept heures du soir, au Stand de la Couleuvronière; quinze cents personnes s'y rendirent, et dans le nombre beaucoup de curieux ou d'indifférens. On devait y poser, au sujet des derniers événemens, des questions de droit et des questions de fait. Les questions de droit consistaient à bien fixer la limite des engagemens d'une minorité vis-à-vis de la majorité et des moyens réguliers de contrainte quand ces engagemens sont violés. Les questions de fait portaient sur les moyens irréguliers de contrainte qui étaient de nature à agir sur les défaillans sans tomber sous le coup de la loi. On déraisonna à perte de vue sur ces propositions sans rien trouver de mieux qu'un recours à des pouvoirs discrétionnaires, ce dernier mot de tous les régimes socialistes. Des casuistes soumirent pourtant à la réunion quelques scrupules qui sortaient du domaine de la théorie, et sur lesquels, pour leur règle, ils tenaient à être édifiés. Jusqu'à quel point leur était-il permis de berner et de bafouer ceux d'entre leurs camarades qui avaient trahi leur cause? Bien entendu que les circonstances les plus graves seraient d'abord écartées, qu'il n'y aurait ni violation de domicile, ni préméditation, ni voies de fait, et que le châtiment serait infligé sur le pavé, comme dans les hasards d'une rencontre. Une escorte au bruit des sifflets par exemple, qui pourrait y trouver à redire? Des charivaris à outrance, individuellement administrés et périodiquement reproduits, n'étaient-ils point à l'abri des recherches, pourvu qu'on se tînt à distance convenable? Naturellement les réponses à ces questions étaient conformes aux passions de ceux qui les posaient, et leur jurisprudence s'établit dans ce sens. On crut à l'impunité de ces petits sévices, on les continua; mais cette fois les assaillans trouvèrent à qui parler. Se sentant soutenus, les

assaillis leur rendirent chamade pour chamade; de leur côté, les agens de police dressèrent des procès-verbaux, et la justice de paix fut saisie. Les délinquans, au nombre de douze, eurent à comparaître, le 19 avril, devant le prétoire, et à s'expliquer sur les faits qui leur étaient imputés; neuf d'entre eux, sur le vigoureux réquisitoire de M. Louis Vaucher, furent condamnés de un à trois jours de prison, indépendamment des frais du procès. Malgré les subtilités de la défense, la véritable jurisprudence fut donc réhabilitée. Il demeura entendu que la communauté doit avant tout à ses membres la liberté de disposer d'eux-mêmes, et ne tolère d'autre contrainte que celle qui s'exerce au nom de la loi.

Les choses en sont là; quelque dépit qu'elle en ait, l'*Association internationale* fera bien de s'attaquer à un autre pays que la Suisse. Il est des hommes qu'on n'abuse point avec des mots et qu'on ne mène pas avec des violences. C'est l'intérêt de ces scènes, c'est en outre la leçon qui s'en dégage pour le reste de l'Europe. Cette leçon n'est pas à négliger, comme on va le voir; il s'agit de la paix sociale.

III.

Une première remarque à faire, c'est que nulle autre part qu'en Suisse de tels conflits n'auraient eu ce dénoûment. Pour s'en convaincre, il suffit de suivre dans ses invasions cette *Association internationale* qui a déjà tant fait parler d'elle. Elle n'est pas née en France, comme on l'a dit, elle est née en Angleterre, où elle a deux grands foyers d'influence, Manchester et Londres; elle est la fille légitime de ces *trade's unions* dont M. le comte de Paris, dans un volume nourri de faits, vient de nous raconter l'attachante histoire. On la reconnaît, cette association, à deux traits qui ne trompent pas, des exactions entées sur des grèves et des châtimens pour les ouvriers à qui ces grèves répugnent. C'est ainsi que se sont passées les choses dans le Lancastre, dans le Middlesex et à Sheffield, d'odieuse mémoire. Rien de plus intolérable; comment les Anglais y ont-ils obvié? Par une enquête au nom de la couronne, enquête qui, en jetant une pleine lumière sur le passé, a légué à l'avenir un bien sombre problème. Voilà pour l'Angleterre. A la France maintenant; mais peut-on faire état de ce qui s'y passe? Là où les plus grandes hardiesses sont des hardiesses de tolérance, souffertes quand cela convient, supprimées ou punies quand cela déplaît, comment parler de la liberté et de la responsabilité des actes? Le groupe de l'association fondé à Paris l'a appris à ses dépens. Longtemps on l'a toléré, encouragé même; c'est qu'il s'in-

spirait à des sources autorisées; dès qu'il a voulu agir à sa guise, on l'a cassé aux gages, et comme les plus candides de ses membres persistaient dans leurs prétentions à l'indépendance, on les a condamnés comme affiliés à une société secrète, eux qui avaient conduit leurs opérations en plein soleil. Ainsi disparaissent de notre sol, comme par un coup de baguette, les singularités qui offusquent ou qui nuisent. On veut bien qu'elles germent, pourvu qu'elles ne fleurissent pas. En Belgique, les chances sont meilleures; aussi l'*Association internationale* a-t-elle multiplié ses rejetons. Ils étaient en nombre au congrès de Bruxelles, où les auditeurs n'ont eu de choix qu'entre les méthodes pour mettre à sac la propriété; l'association était aussi l'âme de toutes les grèves qui ont récemment agité les ateliers de Seraing et les chantiers du Borinage; elle a fait, en un mot, de cette contrée opulente l'un de ses siéges de prédilection. Comment s'y est-on défendu contre cette suite d'agressions où des industries moins robustes eussent succombé? Par le fusil et le mousqueton, toutes les fois que les voies de fait ont été bien caractérisées. C'est un argument expéditif. Ayant à choisir entre ces divers moyens de combattre le mal, l'Allemagne a préféré un préservatif; elle a fermé ses portes. L'association avait introduit quelques groupes dans le pays de Bade et le Wurtemberg; ils ont été dissous par mesure de police; la Bavière et la Prusse se sont garanties du contact par un cordon sanitaire. Chacun de ces états a usé pour la circonstance des pouvoirs et des moyens qu'il avait à sa disposition.

Ainsi, partout ailleurs qu'en Suisse, c'est l'autorité constituée qui a fait justice des excès commis ou prévenu les excès près de se commettre, assuré le respect de la loi et la sûreté des personnes; en cela, cette autorité agissait par délégation, par voie de consigne et médiatement pour ainsi dire, sans avoir la pleine conscience ni ressentir l'indignation directe des actes qu'elle réprimait ou empêchait. En Suisse au contraire, c'est une force libre, une force volontaire qui s'est prononcée; c'est la population elle-même qui, voyant sa dignité en jeu, son repos troublé, ses rues envahies, a payé résolûment de sa personne et dit aux tapageurs : « Assez de ce jeu, ou vous aurez affaire à nous; ce n'est pas vos camarades seulement, c'est nous que vous insultez. Il y a honte pour tous dans un pays civilisé à souffrir que des individus fassent ainsi le métier d'exécuteurs, et donnent au public le spectacle des avanies qu'ils infligent. » Que dans l'un et l'autre cas le fait matériel soit le même, nul doute à cela; mais combien les conséquences morales diffèrent! Dans la répression par une force soldée, il n'y a qu'un fait susceptible de revanche; dans une cité qui se lève pour

signifier à qui la trouble un désaveu et une mise en demeure, il y a un élan d'opinion auquel il serait insensé de résister. Aussi, à moins de vertige, les meneurs de grève se tiendront-ils pour définitivement battus à Genève comme à Bâle. Un esprit de conciliation venant à l'appui achèvera de panser les blessures faites; mais déjà l'on peut dire qu'en se défendant avec cette vigueur Bâle et Genève ont sauvé les industries de la Suisse. De proche en proche, les plus considérables eussent été entamées, la fabrique de Saint-Gall entre autres, siége d'un art exquis et à laquelle concourent trois cantons, celle de Zurich, qui est pour l'étoffe de soie ce que Bâle est pour le ruban, enfin les cent quarante filatures de coton distribuées sur le trajet des chutes d'eau qui descendent des glaciers alpestres. Pas une de ces industries qui ne soit aux prises avec de redoutables concurrens : Saint-Gall avec Glasgow et Tarare, Zurich avec Lyon et Coventry, les cantons où l'on file le coton avec Manchester et Mulhouse. Quelques centimes seulement séparent, pour les ateliers suisses, la faculté de donner cours au travail de la nécessité de le suspendre, et c'est là une des causes trop peu comprises qui poussent nos voisins d'outre-Manche à rapprocher les prix de la main-d'œuvre entre leur manufacture insulaire et celle du continent. Cette tactique, sur laquelle il est bon d'insister, explique en partie la raison d'être de l'*Association internationale*.

Au début en effet, pour être acceptée, cette association dut recourir à des déguisemens. L'essentiel pour elle était de paraître désintéressée : elle n'y épargna rien. Ses émissaires, répandus sur le continent, tenaient tous le même langage. Ils montraient combien, dans leur isolement, la condition des ouvriers était précaire et l'avantage qu'il y aurait à s'unir en faisceau pour l'améliorer : point de demi-mesures, rien d'incomplet ou de partiel, une ligue générale, universelle, non entre corps de métiers, y comprît-on tous ceux d'une province, d'un centre d'industrie, d'un état politique, mais entre tous les corps de métiers de toutes les provinces, de tous les centres d'industrie, de tous les états, — la ligue en un mot de ceux qui exécutent le travail contre ceux qui le salarient. Le premier effet de cette ligue serait, ajoutait-on, de rendre les hommes qui vivent du louage de leurs bras maîtres absolus de la rétribution de leurs services. Quelle force comparable à la force d'inertie d'une grève faisant instantanément le vide sur un produit de première nécessité, et avec quelque entente, un peu de discipline, les ouvriers disposaient de cette force-là! La tâche à remplir était de ménager un fonds de réserve, ce nerf de toute lutte. Le beau spectacle qu'offriraient alors, au milieu des conflits d'ambition et des disputes de territoire, ces légions d'ouvriers se donnant la main à

travers les frontières, d'autant plus unis qu'ailleurs on serait plus divisé, devenant les arbitres des événemens et signifiant à l'esprit de conquête un congé définitif! Voilà les thèmes favoris des agens de l'*Association internationale*, et le comité de Londres les développait dans ses correspondances, ou les fortifiait par des congrès tumultueux; comme témoignages positifs, l'association y ajoutait de temps à autre, et sur des terrains choisis, l'envoi de subsides pour l'entretien des grèves qu'entourait une certaine notoriété.

Il n'y a plus à réfuter ces déclamations et encore moins cette théorie, qui aboutirait à l'accaparement et au règlement discrétionnaire du prix du travail. Le salaire, sur un marché libre, résulte d'un contrat bilatéral qui ne se renouvellerait pas si l'une des parties était complétement à la merci de l'autre, et qui, rendu onéreux à quelque titre que ce soit, s'amoindrit d'autant, comme un morceau de glace fond dans les mains qui le pressent. Ce sont là des vérités élémentaires, et les inspirateurs de l'*Association internationale* étaient trop habiles pour l'ignorer. Aussi leur langage n'était-il qu'un leurre imaginé pour couvrir des embarras de situation. En réalité, cet appel aux ouvriers du continent avait alors pour les ouvriers anglais en train de se coaliser le caractère d'une mesure de salut. La première fièvre des unions de métiers (*trade's unions*) avait multiplié partout des grèves qui, conduites à l'aventure, épuisaient les réserves des ménages et mettaient les caisses communes à sec. Dans bien des cas, il avait fallu désarmer et se rendre à merci. Parmi les moyens de défense employés par les patrons, il en était un plus particulièrement désagréable aux hommes qui menaient cette guerre d'embûches : c'était l'introduction dans les îles anglaises de recrues sur lesquelles ils n'avaient pas dû compter. Ces recrues étaient le produit d'un actif embauchage exercé sur les ouvriers du continent, principalement aux lieux où la main-d'œuvre était le plus médiocrement payée. Une prime d'engagement, des indemnités de voyage, un salaire raisonnable en perspective, donnaient amplement cours à ces expatriations, familières à l'Allemagne et à la Suisse; les convois se succédaient, et devant ces invasions d'étrangers les grèves étaient frappées d'impuissance. A quoi servaient les vides opérés dans les cadres d'ouvriers, souvent au prix d'un exode, si par des moyens irrésistibles ces cadres se remplissaient de nouveau?

C'était une rude épreuve pour les chefs des *unions* anglaises et en même temps une grave responsabilité. Ils avaient charge d'âmes et en cas d'échec de grandes misères à prévoir; mais qu'y faire? Décourager les intrus par des rixes, des guet-apens et des violences? On l'essaya en pure perte; les nouveaux débarqués étaient

gens à se défendre, et d'ailleurs un tel accueil fait à des hommes inoffensifs était indigne d'une nation civilisée. On avisa donc à d'autres moyens, et c'est ainsi que naquit le projet de faire la police de l'émigration sur le continent même en l'y étouffant en germe, au lieu d'avoir à l'affronter une fois née. Rester investies du marché de la main-d'œuvre, en écarter les parasites, voilà ce qu'ont voulu les unions anglaises, et ce qu'elles sont en voie d'obtenir par des stratagèmes qui ne sont pas tous édifians. Si elles ont rencontré quelques obstacles dans leurs desseins, c'est de la part des hommes qui tiennent avant tout à être maîtres chez eux et à voir clair dans les nouveautés où on les pousse. Parmi les ouvriers, elles n'ont eu que des complices, et on peut dire aussi des dupes. De quelque façon que ces entreprises se dénouent, le calcul aura été profitable à ceux qui l'ont fait. Ils ont jeté dans des industries rivales un trouble profond et un esprit de chicane chez les auxiliaires qui les desservent. A des ouvriers qui s'étaient jusque-là contentés du rôle de gagne-petit, ils ont donné le goût des gros salaires et des grèves. Le pli est pris, il restera, et à la rigueur ce succès peut suffire à l'ambition des unions anglaises.

Reste à savoir comment les industries du continent se trouveront d'un régime où les termes mêmes de leur existence seront incessamment discutés. Entre ces industries et les industries d'outre-Manche, les distances sont encore bien grandes pour les tarifs de la main-d'œuvre. Pendant que le fileur ou le tisseur de coton et de laine gagne à Manchester de 25 à 28 shillings (31 fr. 25 cent. à 35 fr.) par semaine, l'ouvrier de Thurgovie, de Saint-Gall, de Glaris, n'a que 10 ou 12 fr.; les mêmes écarts se retrouvent dans la fabrication des étoffes de luxe ou le travail des métaux; la proportion est à peu près du simple au double. C'est d'ailleurs le prix du pays de Bade, et à 4 ou 5 fr. près par semaine celui de Mulhouse et des vallées des Vosges. Cette différence est compensée pour l'atelier anglais par l'ampleur du débouché, le bas prix de l'outillage et du combustible; mais, si les prétentions des ouvriers du continent vont en grandissant encore, adieu cet équilibre artificiel! Il y a d'ailleurs ici une distinction à faire : tous les états, dans cette pression sur les salaires, ne seront pas atteints au même degré. En France, la défense des tarifs persiste, et, quoi qu'on en dise, le marché est gardé; les filés, les tissus, par exemple, sont couverts par des droits qui varient de 10 à 15 pour 100 de la valeur. Sur le débouché extérieur, on pourrait bien éprouver des mécomptes; le débouché intérieur resterait à l'abri. Il en serait de même pour la Belgique et les états allemands, où le régime des douanes n'est pas si relâché qu'on le suppose. La Suisse n'a point, à proprement dire, de marché

gardé, et à quoi lui servirait-il d'en avoir un? Ses industries sont hors de toute proportion avec le débouché régnicole; elles ne vivent et ne durent qu'au moyen d'issues ouvertes au dehors et par des prodiges chaque jour renouvelés de patience et d'économie. Même à grand rabais, elles ne parviendraient pas à écouler sur place le produit de 1,600,000 broches et de 60,000 métiers à tisser, des étoffes de soie et de coton par millions de mètres et jusqu'à des machines marines. Les cliens manquent, et la simplicité des goûts s'y oppose.

Pourquoi alors ces industries sans motif d'être sont-elles debout? Par suite d'une énergie de volonté qui honore un peuple. La vie pastorale, qui domine en Suisse, l'a vouée de temps immémorial à produire un excédant de bras, et a condamné forcément à l'expatriation ceux qui n'y trouvent point d'emploi. Jusqu'à nos jours, c'est le service militaire qui a recueilli cette population disponible; nulle ne fournissait de meilleurs soldats, et combien sont tombés héroïquement pour des causes qui n'étaient pas la leur! Aujourd'hui que le régime des capitulations est aboli et qu'il n'y a plus de corps de mercenaires, quelle destination donner à ces hommes? C'est pour répondre à cette nécessité qu'en s'ingéniant, en courant des risques et au prix de fortes avances, l'industrie locale a tâché d'agrandir ses cadres. Ce n'est pas qu'il n'y eût déjà dans les cantons des industries florissantes, l'horlogerie, les arts de précision, la broderie, les bourres de soie et les soieries; mais ce n'étaient que des industries de domicile et tout au plus de petits ateliers. L'établissement à moteur mécanique n'existait que par exception, et c'était de quoi occuper tout le personnel devenu libre. Une circonstance, le loyer modéré de l'argent, y aidait surtout. La Suisse est la patrie des gros banquiers et le dépôt d'une portion de leurs réserves. Ce capital ne fait jamais défaut aux entreprises sensées; volontiers il assiste les spéculations locales. Cette fois il s'y est largement prêté, et, ce qui est rare dans des questions d'argent, avec un sentiment patriotique. De là ce groupe d'industries dont au premier abord le maintien paraît un problème. Leur programme a été de glaner un peu partout dans l'ancien comme dans le nouveau monde, de chercher de l'aliment là où les tarifs de douane leur permettraient de s'introduire, et, à défaut d'un marché principal, de faire la cueillette sur tous les marchés. Tout le monde s'y prêtait, le bailleur de fonds, l'entrepreneur, le contre-maître, l'ouvrier; personne qui ne comprît les difficultés de la tâche. L'argent plus cher, les frais généraux plus élevés, les salaires accrus, suffisaient pour tout enrayer. Les ouvriers suisses, qui prennent leur mot d'ordre à Manchester ou à Londres, en sont aujourd'hui là; ils nuisent et se nui-

sent; pour peu que la gageure se prolonge, ils auront bientôt donné le coup de grâce à des industries fragiles qui ne vivent pour une bonne part que sous le bénéfice de leur modération.

IV.

On a vu, dans ce qui vient de se passer à Genève et à Bâle, la main des unions de métiers anglaises (*trade's unions*); elle s'y montre partout. Les journaux qui leur servent d'organes n'ont pas fait mystère de cette complicité. Terribles machines de guerre que ces unions, dont il est essentiel de bien connaître les menées! Ici, le volume de M. le comte de Paris devient pour le détail des faits un guide excellent. On a rarement réuni en moins de pages plus de vues neuves et de notions sûres dans une forme mieux appropriée. Pour en accroître l'intérêt, l'auteur n'a pas reculé devant le dépouillement des dix tomes in-folio d'interrogatoires suivis de réponses qu'a publiés la commission royale chargée de juger les crimes de Sheffield, et qui a mis en lumière les conditions d'existence et les sinistres secrets de ces ligues d'ouvriers. On les voit naître, ces ligues, au début du siècle, au milieu des troubles de Nottingham, qui durent de 1811 à 1817, et surtout à la suite de l'acte de 1824 qui abolit toutes les lois contraires aux coalitions. Libres alors, elles se constituent d'une manière régulière sous la main de quelques coryphées, et relèvent en politique tantôt du parti radical avec Hunt et le pamphlétaire Cobbett, tantôt des factions chartistes avec Feargus O'Connor. Les ouvriers appartiennent alors à l'agitation des rues et aux grèves désespérées. Des processions de délégués déposent sur le bureau du parlement des pétitions couvertes de 3, de 5 millions de signatures. pétitions si volumineuses qu'il faut les couper par fragmens pour qu'elles puissent entrer par les portes de la chambre des communes. C'est aussi le temps des violences à main armée; quelques manufactures sont prises d'assaut, d'autres incendiées, Birmingham est mis à sac; dans presque toutes les villes du comté de Lancastre, les soldats bivouaquent l'arme au pied, et, pressés trop vivement, chargent la foule. Ces tristes scènes ont presque toujours pour cause la disette et le haut prix du pain. Dès que la liberté des céréales est votée, une détente s'opère dans les esprits: peu à peu, au grand désespoir des radicaux, la politique se retire des calculs de l'ouvrier, ce qui faisait dire au vieil Hunt devant des bancs à peu près dégarnis : « Mais vous êtes donc tous devenus des tories? Vous n'avez plus souci que de votre ventre! » En effet, l'idée fixe a tourné; avec les franchises des tarifs, la vie est plus facile, et le goût du bien-être est arrivé; il ne

s'agit plus que d'en dicter les conditions au lieu de les subir. De là les nouvelles unions, mieux armées que les anciennes, et qui jusqu'ici ont compté plus de succès que d'échecs. De jour en jour, cette marée monte, et on n'évalue pas à moins de 800,000 le nombre des volontaires enrégimentés. Dût-on en rabattre, c'est dans tous les cas une puissance avec laquelle il faut compter.

Dans un pays libre, on nomme les choses par leur nom; ces unions, et aucune ne s'en cache, sont des instrumens de combat : leur objet est la hausse des salaires, leur moyen la grève. La poursuite se fait à découvert avec une grande sincérité, une grande simplicité; on ne s'y engage qu'après s'être assuré, par un fonds de réserve, les ressources nécessaires pour soutenir la lutte. Ce fonds se compose d'un droit d'entrée plus ou moins fort et d'une contribution qui varie de 1 penny jusqu'à 1 et même 2 shillings par semaine (5 fr. 45 c., 65 fr. et 130 fr. par an). Presque toujours, il y a égalité dans la contribution; toujours, en temps de grève, il y a égalité dans le secours. Qu'il soit plus ou moins habile, l'ouvrier verse la même taxe, et, quand il y a lieu, reçoit une part de subside uniforme. Il va sans dire que ces distributions déclinent quand la grève se prolonge, comme les rations diminuent dans une place assiégée. C'est le conseil de surveillance qui décide du taux des secours, un conseil exécutif, élu chaque année en assemblée générale par un vote secret, et qui se compose d'un président, d'un secrétaire et d'un caissier. Le partage des attributions suit d'ailleurs un cours naturel : au conseil, la gestion administrative, les rapports avec les patrons, la conduite des grèves, l'allocation des indemnités, l'admission et la radiation des membres; à l'assemblée générale, les mesures de salut commun, les appels de fonds supplémentaires, les questions de discipline et de finances où tous les membres ont un intérêt direct. Voilà le type de l'union anglaise, le plus simple et aussi le plus dégagé de servitudes; l'accès en est ouvert à qui en accepte les charges, sans initiation préalable ni serment mêlé d'imprécations, ainsi qu'il s'en prêtait au moyen âge et jusqu'au commencement de ce siècle. Les formules comme celles des fileurs de Glasgow, qui vouaient les mauvais maîtres à la mort et leurs ateliers à la démolition, ne trouveraient aujourd'hui ni un ouvrier pour les prononcer, ni des dignitaires pour les entendre. Elles n'ont plus de sens.

Maintenant, à ce type d'unions dont le jeu est si simple, il y a des exceptions, entre autres les unions à deux degrés, qui ont à la fois des branches ou loges spéciales en nombre indéfini et un bureau central, composé de délégués, où s'établissent un appel et un contrôle des décisions prises en premier ressort. Il y a aussi des

unions mixtes qui, en dehors du subside destiné aux grèves, se ménagent un capital qu'elles appliquent, comme nos sociétés de secours mutuels, à l'assistance de leurs membres dans des cas déterminés, maladies, infirmités, chômages accidentels, frais de funérailles. Ces unions mixtes sont, on le devine, plus empêchées dans leurs mouvemens, moins sûres de la disponibilité de leurs fonds que les unions tout uniment armées en grève; aussi n'y a-t-il entre les unes et les autres que des alliances conditionnelles. Il s'est même élevé en Angleterre, comme chaque jour il s'en élève en France, des doutes sur la solvabilité finale de ces unions ou sociétés de secours, surtout de celles qui ont accepté, avec plus de hardiesse que de prudence, la charge de pensions de retraite. Des calculs pour et contre ont été échangés sans que la question soit bien résolue. Peu importe; ni les unions ni les sociétés de secours mutuels ne sont à discuter ici. Qu'elles reposent sur des données exactes ou non, la meilleure garantie qu'elles offrent est dans l'assentiment qui les entoure et les mettra, quoi qu'il arrive, à l'abri d'échecs financiers. Les auteurs ont pu se tromper, les continuateurs tireront les choses au clair et rendront le service viable. Il y a en tout cas une distinction essentielle à maintenir. L'œuvre des secours mutuels vaut par le bien qu'elle fait, un bien sans mélange; l'œuvre des grèves, même à la juger favorablement, est un mélange de bien et de mal. Les fonds peuvent être confondus sans que le contraste soit moindre dans les destinations respectives, l'une irréprochable, l'autre susceptible d'abus. C'est principalement sur ce point que le volume de M. le comte de Paris appelle l'examen; la matière est neuve et a une grande portée; il est bon d'étudier, les documens en main, l'action qu'exercent sur les intérêts des ouvriers et sur le bon ordre des relations sociales ces débats de clerc à maître, ces mises en demeure constantes, cette guerre de surprises et d'embûches qui sont désormais et pour longtemps inséparables de l'exercice des industries.

Voici une de ces industries, l'une des plus considérables sans contredit et celle que la commission royale a interrogée avec le plus de soin, l'industrie du bâtiment. Elle emploie 900,000 personnes environ, sur lesquelles 90,000 au plus bas mot sont enrégimentées dans des unions qui se sont formées ou à raison de la fonction ou à raison de la résidence, quelquefois par suite d'autres affinités. Ces unions, presque toutes du moins, avant de s'attaquer aux patrons, ont eu une triple entente à établir, d'abord entre les membres de la même union, puis entre les unions où l'analogie des tâches crée des rivalités directes, enfin entre toutes les unions qui consentent à engager leurs finances dans un duel contre les entrepreneurs.

Cette suite d'ententes n'est pas facile à obtenir; il faut fixer quelle sera la base de l'accord, du règlement à la journée ou du règlement à la tâche, et, quand c'est la journée qui prévaut, le nombre d'heures selon les saisons. Parfois la fantaisie s'en mêle; ceux-ci demanderont un minimum d'heures ou un minimum de prix, ceux-là une réduction dans le nombre des apprentis ou bien l'octroi d'un domaine réservé pour la matière brute et pour les hommes qui l'exploitent. Le calcul déterminant est de gagner le plus possible en travaillant le moins possible. Dans presque tous les cas, un excès de prétentions s'ajoute à un certain fonds d'injustice, voici lequel : un comité d'ouvriers qui mène une grève stipule pour la masse qu'il représente; sa tâche est remplie quand il a demandé et arraché aux entrepreneurs un salaire moyen pour un travail courant, produit d'une habileté ordinaire. Il lui serait impossible de mesurer le degré de rétribution sur le degré des aptitudes individuelles; des travaux inégaux en valeur passent donc tous sous le même niveau, ce qui est d'une injustice évidente. Ni le prix à l'heure ni le prix à la tâche n'en modifient les termes. Il reste toujours, en stricte équité, un compte à faire pour l'élite; si l'élite se soumet au tarif commun, elle est lésée. Aussi les ouvriers capables s'éloignent-ils des unions ou n'y restent-ils qu'en se ménageant des conditions particulières, heureux quand on ne les force pas dans ce retranchement. On connaît les exécutions de Sheffield, on vient de lire le récit des avanies de Genève; les unions du bâtiment ont eu des prouesses analogues, citées dans l'enquête anglaise, notamment le fait des briquetiers, réduits à merci par une indignité sans nom; on bourrait d'aiguilles la terre qu'ils avaient à pétrir. Ce sont là des actes de guerre, et les grèves n'en comportent pas d'autres : tout moyen est bon pour la dictature collective; il n'y a plus ni droit ni sécurité pour l'individu.

Que donnent en retour à l'ouvrier ces grèves poussées jusqu'aux sévices? Où en est la vertu, où en est le profit? Le même document va nous le dire. Les unions du bâtiment n'ont pas joué de bonheur avec les suspensions de travail; leurs mésaventures sont célèbres, entre autres celle de Liverpool en 1833. Après une résistance de six mois, il fallut céder; les caisses étaient vides, la misère des ouvriers était au comble. Tout compte fait, il y avait perte ou déficit de 72,000 livres sterling (1,800,000 francs) sur les salaires et dépense effective de 18,000 livres sterling (450,000 francs). La consommation des briques était tombée de 1 million à 20,000 par semaine dans la ville de Liverpool seulement. Des mécomptes analogues marquèrent les grèves de Londres entre 1847 et 1859, avec le double objet de l'accroissement du salaire et de la diminution

des heures de travail. Le terrain était pourtant mieux choisi; on s'attaquait aux plus grands chantiers du monde. Il y eut même, les circonstances aidant, une première veine de succès. Le prix de la journée fut porté de gré à gré de 5 shillings (6 fr. 25 cent.) à 5 shillings 6 deniers et 6 shillings (6 fr. 87 cent. et 7 fr. 50 cent.) En outre le samedi, quoique payé intégralement, devait se terminer d'abord à quatre heures, puis à une heure après midi. Alors arriva ce qui arrive toujours aux ouvriers à la suite d'une concession; ils s'en emparèrent pour en exiger de nouvelles. Leur idée fixe était d'obtenir une réduction dans la durée de la journée: ils y revinrent obstinément. Les plus modérés se contentaient d'une heure en moins, les intraitables, et c'étaient les plus nombreux, en voulaient deux. Trois ans de négociations mêlées de ruptures ne suffirent pas pour vider le différend. Les choses allèrent si loin qu'à l'association des ouvriers il fallut opposer une association de maîtres qui, dans une revanche exemplaire, donnèrent un jour congé à 7,856 ouvriers à la fois, et signifièrent en même temps aux congédiés, pour première condition à leur rentrée, qu'ils eussent à rompre avec les unions auxquelles ils étaient affiliés. Enfin, de guerre lasse, un compromis eut lieu en 1861 : au lieu d'une réduction sur les heures de la journée, les entrepreneurs consentirent à prendre l'heure elle-même pour l'unité du prix, et l'ont portée successivement et sans lutte à 7 d. (0 fr. 73 cent. en 1862), à 7 d. 1/2 (0 fr. 78 cent.) en 1865, et à 8 d. (0 fr. 84 cent.) en 1866. Après le temps perdu et les préjudices essuyés, c'était, toute proportion gardée, l'équivalent des prix au point de départ.

Encore dans cette loterie des grèves les ouvriers du bâtiment n'ont-ils pas été des plus maltraités. Les dommages essuyés par d'autres corps de métier sont incomparablement plus graves. C'est le cas des ouvriers en fer dans les comtés du centre et du nord de l'Angleterre. Une première fois, en 1864, ils résistent six mois, au prix de 17,000 livres sterling de sacrifices (425,000 fr.), à une coalition de patrons qui les amène à composition par la concurrence d'ouvriers tirés de la Belgique. Une seconde fois, en 1865, dans des cadres plus vastes et en groupant plus de forces, la même lutte s'engage, et se change en un désastre dont les suites pèsent encore sur l'industrie du fer. On eût dit qu'ouvriers et patrons s'étaient entendus pour la rendre plus onéreuse; les ouvriers avaient quitté un certain nombre d'ateliers, et de leur côté les patrons en avaient fermé d'autres suspectés d'alimenter la grève par des contributions prélevées sur le prix de leur travail. Toute la région des forges regorgea bientôt d'oisifs qui au bout de quelques semaines devinrent des affamés. Quand les ouvriers eurent cédé, la liquidation fut

faite. La grève avait coûté en salaires perdus 120,000 liv. sterling (3 millions de francs); d'autre part, en fermant leurs portes, les patrons avaient causé une déperdition de main-d'œuvre qui pouvait s'évaluer à 150,000 livres sterling (3,750,000 fr.) pour le comté de Stafford et 50,000 livres sterling (1,250,000 fr.) pour le nord de l'Angleterre, total 8 millions de francs, sans compter les sommes puisées dans les caisses des associations. A reprendre une à une les autres industries, on retrouverait les mêmes déclarations de guerre aboutissant aux mêmes capitulations, les mêmes ruines au bout des mêmes équipées. Dans les districts des charbonnages, si les pertes d'argent sont moindres, la part des violences est plus grande, et à des privations cruelles se joint parfois le sang versé. Chez les tailleurs, chez les tisserands, chez les fileurs, mêmes sommes enlevées à l'épargne, sans compter les détestables mœurs que ces habitudes d'oisiveté encouragent.

Voilà, sans forcer le tableau, le bilan habituel des grèves, et M. le comte de Paris n'en a dissimulé aucun détail. Seulement il croit avec quelques juges très compétens que cette période calamiteuse appartient au passé, et que l'avenir prépare aux ouvriers des chances meilleures. Cette confiance sied à la jeunesse, et il n'est d'ailleurs pas permis au noble exilé de douter de son temps et des générations qui entrent en scène. Il augure donc bien de la marche des choses et fournit des preuves à l'appui. Son premier motif d'espoir est dans l'esprit de conduite des unions actuelles, qui de plus en plus se déclarent pour les moyens de conciliation, et n'usent des grèves que lorsque tout autre recours leur échappe. Leur tâche aujourd'hui est de les adoucir, d'en diminuer la durée, d'en écarter les incidens fâcheux, les violences inutiles; leur honneur, et presque toutes le déclarent bien haut, sera de les faire tomber en désuétude. Déjà un apaisement s'est fait dans les fermens d'animosité que contenait autrefois le régime du travail; il y règne plus de calcul et aussi plus de justice. On n'y jette plus au vent les millions dans des luttes insensées avec revanches sur revanches : jeux d'enfans quand ce n'étaient pas des excès de gens en démence. Des arrangemens de premier jet et avant tout acte offensif, naguère très rares, sont devenus fréquens; au lieu de frapper en aveugles, on s'abouche, on transige, on compose. Il n'est point de combinaison que l'on n'ait essayée comme base d'un partage équitable de profits, non pas entre le capital et le travail, termes impropres s'il en fut, mais entre la conception d'une œuvre, aidée d'une mise de fonds, et l'exécution manuelle. Dans quelques industries, les forges par exemple, qui exigent un certain degré de précision, on était arrivé, depuis plus de vingt ans, à l'emploi de formules rigou-

reuses qui, des ateliers de M. Thorneycroft, s'étaient étendues à presque toute l'Angleterre. L'unité du salaire était la tonne de fer puddlé, martelé ou laminé, et ce salaire était réglé lui-même sur le prix de la vente du fer au moyen d'une échelle mobile. Sur tout accroissement du prix de vente, les puddleurs avaient à prélever 5 pour 100, les marteleurs, les lamineurs et les autres manœuvres 10 pour 100; les prix de vente tombaient-ils, les salaires décroissaient dans les mêmes proportions. Ce contrat n'avait d'autre écueil qu'une révolution dans les instrumens; c'est ce qui est arrivé par la force des choses et pour les besoins des services; successivement on a vu naître le marteau-pilon, sans lequel on n'aurait pas pu forger les grands arbres de couche des machines de mer, les laminoirs gigantesques, les scies circulaires qui ont permis de découper les cuirasses des navires, enfin toute la série des machines-outils qui abrégent la besogne en la perfectionnant. A chacune de ces inventions correspondait un dérangement d'équilibre entre la quantité de matières soumises aux divers degrés d'achèvement et le nombre d'hommes nécessaire pour obtenir ces transformations successives. Les chiffres étaient incessamment à modifier, et bon gré mal gré il a fallu dans beaucoup de forges renoncer à l'échelle mobile. Tous les calculs qui reposent sur des procédés techniques sont alors devenus suspects au même titre ou tout au moins insuffisans. Comme contre-poids à ces fluctuations, ils manquaient d'une sanction de l'ordre moral.

Ici le volume de M. le comte de Paris quitte les voies battues et réfléchit l'état des esprits dans ce qu'il a de plus avancé. Des milliers d'interrogatoires publiés par la commission royale, l'auteur détache trois dépositions qui forment un contraste avec le ton uniforme du reste de l'enquête, la déposition de M. Kettle, juge de comté à Worcester, celle de M. Mundella, fabricant à Nottingham et membre du nouveau parlement, celle enfin de M. Briggs, propriétaire de houillères près de Normanton. Ce n'est plus le gros de l'armée industrielle, ce sont les hommes qui marchent en avant, les porteurs de torches dont parle le poète latin. L'occasion seule avait mis M. Kettle sur la voie de l'idée qu'il a convertie en fait. Six maîtres et six ouvriers du bâtiment s'étaient en 1864 réunis sous sa présidence pour vider un différend, puis mis d'accord sans qu'il eût même à les départager. De là lui vint le plan d'un conseil d'arbitres permanent qu'il composa de la même façon que celui dont il avait eu à s'applaudir, en ayant le soin de faire des membres de ce conseil de véritables fondés de pouvoirs au lieu de mandataires sujets à un désaveu. Les décisions étaient ainsi rendues exécutoires par les magistrats du comté. Ces précautions prises, le conseil,

sous sa présidence, rédigea un tarif de salaires destiné à rester en vigueur pendant un an. L'expérience, dont Wolverhampton était le siége, semble avoir de nouveau réussi. Plus tard, M. Kettle, ayant formé un autre conseil d'arbitres à Coventry, eut à le départager sur le taux des salaires, et donna raison aux ouvriers; les maîtres acceptèrent sa décision sans murmurer. C'est également dans un conseil d'arbitres que M. Mundella a trouvé un instrument de paix pour la ville de Nottingham, qu'une suite d'émeutes et d'attentats avait rendue célèbre au commencement du siècle. En 1860, une crise affreuse la menaçait des mêmes calamités. Les unions étaient à la veille de s'engager toutes dans une grève, et les maîtres, comme représailles, menaçaient les ouvriers d'un renvoi général. M. Mundella, pour conjurer la rupture, fit un appel aux uns et aux autres, combattit les préventions réciproques, et parvint à composer un conseil mixte devant lequel on porta les questions en litige. Les unions, loin de s'opposer à l'arrangement, en furent les auxiliaires les plus actifs; leurs secrétaires recueillirent les votes et en firent le dépouillement. De ces choix dépendait le succès, et les maîtres ne virent pas sans inquiétude sortir de l'urne les noms des plus ardens parmi les ouvriers; mais ces hommes ardens étaient aussi des hommes éclairés qui avaient sur leurs camarades un ascendant réel. Ils mirent cet ascendant au service du conseil, où entrèrent dix maîtres et dix ouvriers. M. Mundella en était président. Jamais, à son témoignage, conseil mixte ne rendit une présidence plus facile. Point de débats orageux et triomphe assuré aux idées équitables. Ces ouvriers assis près des maîtres, mélangés indistinctement avec eux, étaient devenus les plus maniables des collègues. La tâche du conseil était d'arrêter des tarifs de salaires qui demeuraient en vigueur tant que l'état du marché le permettait. Tout changement devait être dénoncé un mois à l'avance par la partie qui le réclamait, et après ce délai discuté et voté à la majorité des voix. Rarement on en venait là; presque toujours la question était tranchée par un accord préalable. Ainsi, dans les deux cas, l'apaisement se fait au moyen d'une justice qui prend les différends au début, empêche qu'ils ne s'enveniment, les adoucit par de bonnes paroles, si elle ne les termine point par des concessions.

Dans la déposition de M. Briggs, il s'agit d'autre chose, du spécifique en vogue, le régime de la coopération, et alors ce n'est plus l'arbitrage, c'est l'identité d'intérêts qui désarme les contendans. Singulière physionomie que celle de M. Briggs, dont un de ses contre-maîtres disait que, « s'il avait des cornes, il serait le diable en personne. » Entouré d'ouvriers peu maniables, il les assouplit comme s'il eût été armé d'un talisman. Deux réformes lui

importaient : obtenir de ses gens le triage immédiat du charbon, auquel ils résistaient par des grèves acharnées, et leur désistement du système de *restriction*, c'est-à-dire du travail réduit de parti-pris, qui était, comme les grèves, un moyen de guerre d'autant plus redoutable qu'il était plus sournois. Comment atteindre ce double objet au moment où les cerveaux étaient en feu? M. Briggs n'en désespéra pas; il se dit qu'il n'y aurait de repos pour son entreprise que lorsque ses ouvriers la regarderaient comme la leur. Que fit-il? Il la constitua par actions au capital de 90,000 liv. st. (2,250,000 fr.), et la convertit en une société en commandite formée de 9,000 actions de 10 liv. sterl. chacune (250 fr.). Les anciens propriétaires en gardèrent les deux tiers; l'autre tiers, 3,000 actions, fut mis à la disposition des ouvriers. Cet octroi, nouveau pour des salariés, ne trouva d'abord que des incrédules. L'action qu'on offrait à chacun d'eux ne les obligeait pas pourtant à un débours immédiat; par des calculs habiles, le montant en pouvait être couvert peu à peu au moyen d'avantages particuliers qui leur étaient faits. Les salaires restaient d'ailleurs les mêmes, qu'ils devinssent ou non souscripteurs d'actions. Si pour tous les ouvriers il y avait une dévolution sur les profits de la mine, elle était moindre pour les non-souscripteurs, plus forte pour les souscripteurs, 10 pour 100 au lieu de 5. N'importe, ces derniers n'affluaient pas. Afin de le devenir, il suffisait de se munir d'un livret qui coûtait 1 penny (10 cent.); un tiers seulement des ouvriers fit cette dépense insignifiante. Il fallut pour décider les autres le témoignage décisif des premiers dividendes, et aujourd'hui encore ce supplément de revenu est négligé par le dixième de ceux qui y ont droit; mais l'objet de M. Briggs n'en était pas moins atteint : ses ouvriers ne sont plus les mêmes hommes; plus de grèves, plus de travail ralenti à dessein, six jours seulement de chômage en trois ans. Avec une petite part de propriété, le goût de l'exploitation leur est venu; ils la poussent à qui mieux mieux, et en font au besoin la police comme les gardiens les plus vigilans.

Ces exemples, ces témoignages d'amendement moral, ces rapprochemens amenés par l'intérêt commun, tiennent une place essentielle dans le volume de M. le comte de Paris. Le récit a de l'intérêt et par endroits un charme réel; il est semé d'anecdotes qui l'animent; on y sent surtout l'épanchement d'une âme généreuse. C'est, à en bien juger la signification, l'idée-mère de ces trois cents pages et l'argument principal de l'auteur. Cet argument est-il concluant de tout point? Les moyens suggérés, appliqués même par MM. Kettle, Mundella et Briggs, ont-ils une valeur absolue, une vertu communicative? Tout en le souhaitant, on peut en douter. Ce conseil d'arbitres, dont les deux premiers ont obtenu de bons effets,

n'est, à tout prendre, que notre institution des prudhommes à l'état consultatif. M. Mundella et M. Kettle ont eu le bonheur d'avoir en face d'eux des ouvriers accommodans qui d'emblée ne croisaient pas le fer avec les maîtres et se résignaient en dernier ressort aux décisions d'un juge qui n'était pas un des leurs. Que de conditions difficiles à réunir, et dans combien de cas se présenteraient-elles? Tranchons le mot : ce sont là des exceptions manifestes qui font honneur aux hommes qui les ont conduites à bien, mais dont il serait imprudent de trop attendre et de trop conclure. La curieuse aventure des houillères de M. Briggs est une exception également; c'est de plus, sous les formes du désintéressement, le calcul d'un homme très avisé, et pour le régime coopératif une conquête médiocre, dès qu'il s'agit seulement d'une minime part dans les profits de l'exploitation, comme cela a lieu pour le chemin de fer d'Orléans. Consolation bien petite en présence de grosses infortunes! En Angleterre, les actions du régime coopératif ne sont pas en hausse, bien s'en faut; les pionniers de Rochdale semblent fort calmes après tout le bruit qu'ils ont mené. En France, nous en sommes aux tables mortuaires; la société coopérative du *Crédit au travail*, qui avait tout embrassé, journal, almanach, escomptes, commandites, n'a en définitive rien su étreindre; elle est en liquidation depuis six mois. Les intéressés expliquent l'échec par une déviation des statuts; on aurait dû s'en tenir, disent-ils, à l'escompte du papier ou des valeurs à courte échéance et se préserver de la commandite inconsidérée des industries. Presque tout le fonds social a été ainsi frappé, dès l'origine, d'immobilité, si bien qu'à un jour donné la caisse n'a pu satisfaire aux engagemens en circulation. Il est sans intérêt de discuter l'excuse; mais comment se fait-il que les industries commanditées aient à peu près toutes mal tourné et ruiné irrémédiablement le commanditaire? De seconde ou de première main, c'est toujours le système qui est en faute et fait payer à ses partisans le triste engouement dont il a été l'objet. L'expérience restera. On pourra encore, avec des élémens choisis et une sévère surveillance, constituer des associations coopératives; il ne sera plus permis d'en faire une agence universelle de fortune à l'usage de nos sociétés mêlées.

Où trouver alors le salut? dira-t-on. Comment amortir ou balancer le choc de cette légion dont parlent les déposans à l'enquête anglaise, de ces 800,000 hommes enrôlés dans des unions qui ont leurs cadres et leur discipline avec leurs caisses à l'appui? Nos voisins n'ont pas l'air d'en prendre grand souci, et ce n'est pas le cas de se montrer plus inquiets qu'eux. Peut-être y a-t-il là-dessous quelque fantasmagorie : 800,000 hommes, c'est beaucoup, surtout

quand il faut payer une redevance, si petite qu'elle soit. Qui les a comptés, et à côté du compte où est le contrôle? Acceptons pourtant le chiffre; voilà les hommes, il s'agit maintenant de leur trouver un lien bien défini et un but commun qui puissent être un motif d'alarme. Vainement cherche-t-on; déjà dans les unions le dissentiment se glisse entre les individus; il empire d'union à union, et une entente entre toutes les unions est une idée trop extravagante pour s'y arrêter. Ainsi s'effacent, quand on s'en rapproche, les fantômes dont s'effraient les imaginations crédules. Là où l'on rêvait une force de cohésion redoutable, c'est l'éparpillement qui règne. Il en a toujours été ainsi. L'histoire du moyen âge est pleine de ces luttes de corps de métiers qui s'escrimaient entre eux bien plus souvent qu'ils ne se prenaient à d'autres adversaires; d'autre part, les champions du compagnonnage couraient le pays en se livrant bataille, et pour des formules puériles inondaient de sang les chaussées des grands chemins. Les hommes sont toujours les mêmes, et dans la civilisation la plus adoucie les motifs spécieux ou fondés ne leur manquent pas pour se désunir et se combattre. Les plus beaux prêches n'y peuvent rien; c'est moins affaire de raison que d'instincts, tantôt la jalousie, tantôt des intérêts opposés ou parallèles, et peut-être entre-t-il dans un plan supérieur qu'il en soit ainsi pour que les diverses fractions de la communauté se fassent naturellement équilibre. Autrement on verserait toujours du même côté. Si les corps de métiers étaient bien soudés entre eux et unis à leurs divers degrés, à l'instant l'indépendance individuelle courrait de grands risques, ou tout au moins ne s'exercerait qu'à titre onéreux. De toutes les servitudes, ce serait la pire, et c'est probablement pour nous en épargner le fardeau que la Providence a livré le monde aux disputes.

Si une entente de ce genre était jamais possible, ce serait à coup sûr pour l'objet que M. le comte de Paris a compris dans sa vigoureuse étude, la hausse des salaires. C'est le cri de guerre le mieux approprié à une croisade des intérêts, et les émissaires qui l'ont poussé à tous les points de l'horizon en connaissaient la vertu. Les ouvriers peuvent être partagés sur toute autre matière, ils sont d'accord sur celle-là. Immanquablement ils reviendront à la charge; leur prétention est d'y rester les maîtres. Peut-être réduiront-ils par lassitude quelques patrons découragés; mais alors la revanche commencera, ils sauront bientôt comment s'expient ces violences. L'obstacle qui ne viendra plus des hommes, ils le trouveront dans la force des choses, et, quel que soit leur nombre, ils s'y briseront. Voici plus de trente ans qu'on s'évertue à leur dire qu'à part eux rien ne compte en industrie, que le patron est un rouage inutile, le capital

une superfétation, qui dans leurs mains seulement prendra de la consistance; ils verront à l'œuvre, si jamais ils s'y mettent comme chefs, ce que sont les élémens de la production et la mesure dans laquelle l'ouvrier y concourt; ils apprendront à leurs dépens ce qu'ils valent au juste et ce que valent les hommes qui les inspiraient; ce sera pour eux une école de respect. Au sujet du salaire, même leçon; ce salaire, quand on l'abandonne à son cours régulier, personne n'en est maître; il obéit à la loi du marché; il entre pour une proportion déterminée dans le coût des choses et les élémens des prix. Modifie-t-on cette proportion, un effet correspondant se produit sur les élémens du prix, la loi du marché s'y conforme; survient-il une augmentation exagérée dans ce salaire, et c'est le cas qui nous occupe, le marché languit; non-seulement le produit se déprécie, la convenance de produire éprouve elle-même un temps d'arrêt; si l'on persiste, les ateliers se ferment. Les ouvriers ont obtenu un prix de tâche plus élevé; mais il n'y a plus de tâche. Voilà où conduisent les convoitises marchant de compagnie avec l'ignorance.

C'est qu'au fond, avant l'amélioration des salaires, il faut faire passer l'amélioration des hommes, et ici on est vraiment heureux pour conclure de se retrouver en plein accord avec M. le comte de Paris. Il assigne résolûment au bien-être matériel, comme conditions fondamentales, l'instruction populaire et la liberté politique. Il pense et dit qu'en nourrissant l'esprit on nourrit aussi le corps, et qu'en relevant la dignité on fortifie le jugement. Ainsi seulement les prétentions vaines s'effacent, les appétits mal réglés disparaissent. On est plus juste parce qu'on sait mieux, on est plus discret parce qu'on se tient en garde contre des actes irréfléchis. Ajoutons qu'en matière d'instruction populaire il ne saurait être question de cette nourriture débilitante que dispensent des lectures frivoles, et qu'en fait de liberté politique il ne s'agit pas non plus de ces concessions à titre gracieux qu'un flot amène, qu'un autre flot emporte, et dont le bénéfice se perd dans des commentaires abusifs. C'est de l'Angleterre que nous parlons, un pays d'instruction sérieuse et de liberté réelle, ces deux leviers d'une civilisation supérieure. Les peuples qui en jouissent ont le reste en surcroît, les bonnes mœurs, les principes virils, le discernement de ce qui est digne de respect; dans la faculté de disposer d'eux-mêmes, dans leur part d'action sur les destinées communes, ils savent trouver au juste la limite qui convient, et cèdent au seul joug qu'on puisse supporter sans déchoir, l'empire de la raison publique.

LOUIS REYBAUD.

LE

SENTIMENT RELIGIEUX

ET SA VALEUR EN PHILOSOPHIE

A PROPOS DE DEUX LIVRES RÉCENS DE PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

I. *De la Religion*, par M. É. Vacherot, de l'Institut; Paris 1869. — II. *Die Religion, ihr Wesen und ihre Geschichte* (*la Religion, son essence et son histoire*) par Otto Pfleiderer; Leipzig 1869.

Tandis que les partis religieux et irréligieux qui se disputent l'empire des âmes s'épuisent dans des luttes aussi bruyantes que stériles, il est quelques âmes méditatives qui, tout en s'intéressant à ce grand conflit, le contemplent d'assez haut pour ne pas se laisser assourdir par les clameurs des combattans, et préfèrent aux agitations de la mêlée quotidienne l'étude calme, recueillie, aussi impartiale que possible, des grands problèmes trop souvent voilés par la poussière du champ de bataille. C'est avec eux que l'on profite, ce sont eux qui nous permettront de sortir de l'impasse où nous retiennent les passions aveugles, et sans qu'on puisse encore leur décerner l'honneur d'avoir donné la solution finale, il faut tenir grand compte de ces laborieux efforts; ils nous rapprochent du but désiré, de la synthèse supérieure qui fera droit un jour à tout ce qu'il y a de légitime parmi les élémens discordans de la pensée contemporaine. C'est sans autre prétention que celle de marquer un point saillant du mouvement philosophique et religieux de notre siècle que nous allons parler de deux livres qui ont paru presque en même temps,

l'un en France, l'autre en Allemagne, et qui, consacrés tous deux à l'étude philosophique de la religion dans l'histoire et dans l'âme individuelle, dénotent, chacun à sa manière et malgré la différence des conclusions, la direction convergente que les meilleurs esprits semblent suivre dans l'élucidation du grand mystère. Avant de concentrer notre attention sur ces deux livres, il est indispensable de résumer la situation qui les a inspirés l'un et l'autre.

I.

On pourrait diviser l'histoire des rapports de la religion et de la philosophie durant notre siècle en trois périodes qui rentrent un peu les unes dans les autres, mais que toutefois on peut distinguer assez nettement. Dans la première, il semble qu'une paix éternelle va être conclue entre la philosophie et la religion sur la base d'une réaction commune contre le XVIIIe siècle. C'est la période où le romantisme se déclare catholique, où Schelling et Hegel découvrent leur philosophie sous les formules de l'orthodoxie chrétienne, où Schleiermacher restaure le dogme en éliminant prudemment tout ce qui ne peut plus se soutenir, mais en utilisant avec une merveilleuse dextérité dialectique ceux des élémens de l'ancienne orthodoxie qui disent encore quelque chose à ce sentiment religieux dont il a fait ressortir avec tant de vigueur la puissance et la spontanéité. Chez nous, vers le même temps, M. Cousin enseigne que la religion et la philosophie ne diffèrent que par la forme, que le fond est identique. Telle est aussi la pensée qui préside aux tentatives officielles ou individuelles ayant pour but de concilier l'enseignement philosophique et la doctrine traditionnelle. Ce désir de conclure la paix entre deux puissances naguère si hostiles est réel chez la majorité des esprits sérieux qui savent et qui pensent; pourtant on peut affirmer qu'ils y mettent plus de bonne volonté que de logique. A côté d'eux, il est quelques esprits plus difficiles qui ne croient pas à la possibilité d'une paix solide. Le catholicisme par ses organes attitrés, l'orthodoxie protestante par la voix de ses docteurs en renom, repoussent avec une dédaigneuse raideur la main qui leur est tendue; mais, à prendre les choses en grand, à voir les hommes qui déterminent avec le plus d'autorité la direction des idées dans l'Europe intelligente et instruite, cette tendance à l'union de la pensée philosophique et de la tradition religieuse est assez générale, assez brillamment représentée pour caractériser la période qui commence à la restauration pour finir en Allemagne à la mort de Schleiermacher, en France avec le règne de Louis-Philippe.

Ce qui permettait alors de concevoir des espérances, de garder des illusions qui nous paraissent aujourd'hui un peu naïves, c'est que la plupart des hommes éminens dont nous venons de parler se souciaient médiocrement de la critique, et aimaient mieux prendre les doctrines religieuses en blocs massifs que d'en étudier de près les origines et la formation. Ils trouvaient moyen de les caser tant bien que mal dans leurs systèmes sans trop se demander si cette position nouvelle n'en changeait pas radicalement la signification première. Se rappelle-t-on comment, ici même, M. Cousin, racontant son premier voyage en Allemagne, justifiait le parti qu'il avait pris de considérer le symbole décrété à Nicée comme la formule absolue du christianisme authentique, et de ne pas se fourvoyer dans la pénible recherche des précédens? D'autres pourtant n'avaient pas craint de pénétrer dans cet effrayant labyrinthe, et n'avaient eu besoin que du fil de la liberté pour en ressortir sains et saufs après en avoir fait le tour. Le fait est qu'à côté ou, pour mieux dire, au-dessous de ces travaux des grands maîtres il y avait des labeurs d'hommes obscurs qui poursuivaient sans bruit le travail de la critique, de l'exégèse, de l'érudition historique, et qui ne savaient pas toujours eux-mêmes qu'ils dérangeaient d'une manière insupportable les alignemens savamment ordonnés par les généraux de la grande armée philosophique. A la fin, d'obscurs qu'ils étaient, ou du moins de peu connus en dehors des écoles spéciales où ils professaient, les érudits se virent transplantés en pleine lumière. Plusieurs, Strauss en tête, à force d'audace et de talent, s'y placèrent d'eux-mêmes, et, pour la question décisive des origines du christianisme, la science religieuse émigra de Berlin pour se fixer plus de vingt ans dans ce trou de Tubingue que plus d'un de nos gros bourgs, avec sa halle au blé et son marché au chanvre, regarderait du haut de sa grandeur. A mesure que les résultats de la critique se firent jour dans le public pensant, la première confiance dans l'issue des négociations entamées entre la philosophie et la foi traditionnelle alla toujours en diminuant. L'ancienne hostilité, malveillante, passionnée, ne revint point pour cela. En définitive, le mouvement critique procédait, lui aussi, de cette sympathie, de cette bienveillance pour les institutions religieuses que les excès révolutionnaires avaient, par une réaction trop motivée, ramenées dans les âmes. On n'étudie avec persévérance que les choses auxquelles on s'intéresse. Les orthodoxies, il est vrai, ne furent pas plus tendres pour la critique libre qu'elles ne l'avaient été pour la philosophie pacifique. Elles furent même, dirait-on, de plus mauvaise humeur encore contre la nouvelle venue, parce qu'elles se sentaient plus dangereusement attaquées par elle que par sa de-

vancière. Le lion, confiant dans sa force, supporte plus aisément le voisinage d'un léopard que celui d'un essaim de fourmis. Cette colère s'accrut encore lorsque, par un subit engouement, la France, restée si longtemps indifférente à ce genre de travaux, vint donner aux résultats les plus importans de l'exégèse historique le concours de son clair génie et de son beau langage. Depuis lors ce n'est plus seulement l'Allemagne, c'est le monde chrétien tout entier qui se mêle à ce débat. L'aurait-on pu croire il y a seulement dix ans? l'Espagne elle-même est envahie, et nous pourrions signaler, si des raisons de discrétion et de prudence ne nous arrêtaient encore à cette heure, plus d'un indice attestant que la critique religieuse peut aussi bien, si ce n'est mieux que Louis XIV, proclamer l'abolition des Pyrénées.

C'est donc la critique, c'est-à-dire la recherche des origines, l'analyse des élémens, l'appréciation des détails, le déroulement des filiations historiques, la décomposition méthodique, en un mot, des doctrines et des traditions religieuses, qui caractérise la seconde période théologique de notre siècle. Cette période dure encore. Il se peut que l'intérêt du grand public ne se porte sur elle que par intermittences. Vis-à-vis des religions traditionnelles, l'attitude elle-même de la critique a pu varier. De ses représentans les plus distingués, les uns sont restés enveloppés d'une indifférence au moins apparente, et ont eu l'air de croire qu'il était de la dignité de la science de ne se préoccuper en rien des conséquences de leurs travaux quant au jugement qu'il faut porter sur les églises et sur leurs doctrines. D'autres ont infligé à leurs adversaires ecclésiastiques le petit supplice de les entendre professer des sympathies chaleureuses pour des institutions dont ils battaient en brèche l'autorité surnaturelle. D'autres enfin, et ce sont surtout les critiques protestans qui ont adopté cette ligne de conduite, ont pensé qu'ils pouvaient dès à présent, au nom des principes mêmes du protestantisme comme en vertu des évidences acquises de nos jours, travailler à la réforme graduelle de l'orthodoxie et de l'enseignement religieux populaire sans rompre formellement avec le passé, sans renoncer au christianisme essentiel. Toutefois une certaine unité d'esprit plane toujours au-dessus de ces diversités de conduite et d'application; les principes historiques, les méthodes de recherche, sont les mêmes, et, au point de vue de la marche des idées, le caractère éminemment critique de la période où nous sommes encore engagés ne peut faire doute aux yeux de personne.

Cependant nous inclinons fort à penser que déjà paraissent les symptômes d'une évolution nouvelle de la science religieuse. Déjà d'éminens esprits laissent percer le sentiment qu'il commence à

être temps de conclure. Ils sont peut-être bien pressés au gré de beaucoup de gens, qui ne manqueraient pas de raisons pour justifier leur réserve. La meilleure de toutes, c'est que la critique est encore loin d'avoir achevé son œuvre; mais l'achèvera-t-elle jamais? Parmi les résultats que l'on peut désormais considérer comme avérés, n'en est-il pas qui intéressent trop directement la foi des uns et l'incrédulité des autres pour qu'on se borne à les énoncer historiquement? La philosophie des religions n'est-elle pas en droit dès maintenant de s'emparer de ces résultats pour en faire les bases d'une appréciation positive? La critique elle-même aurait tort de se plaindre de ce que l'on pose ainsi des questions destinées à la faire sortir de son indifférence prolongée. Elle a contribué pour sa large part à les faire naître en simplifiant sans cesse, à mesure qu'elle se développait, les termes du problème fondamental. D'abord elle réunit toutes les religions, y compris le christianisme, dans une seule et même grande division des faits de l'esprit humain; puis elle démontre de la manière la plus irréfutable que le sentiment religieux a ses racines dans l'âme elle-même, et que les sacerdoces, les rituels, les dogmes, les intérêts qui s'y rattachent, les législations qui en découlent, les abus qui en proviennent, les égoïsmes qui en profitent, sont l'effet, non la cause, de ce sentiment naturel entre tous. Elle reconnaît sans effort, elle met en pleine lumière la supériorité religieuse du christianisme; mais elle ne peut plus le considérer comme une espèce d'aérolith tombé brusquement du ciel sur la terre. Qu'il soit le plus bel arbre de la forêt, d'accord; mais enfin c'est un arbre. Le surnaturel, c'est-à-dire le miracle, la négation des lois de la nature et de l'esprit, s'enfuient devant elle sur ce domaine particulier, comme ils ont devant les sciences physiques disparu de l'immense région désormais ouverte à leurs investigations. En toute chose, la critique va jusqu'au fond, jusqu'au principe, jusqu'au sentiment primitif, jusqu'à la cellule embryonnaire, et par conséquent elle rend inutiles les discussions de détail en forçant les controverses à se concentrer sur l'élément originel qui supporte tout le reste. C'est ainsi, pour citer quelques exemples, qu'elle nous montre le fait premier qui préside à la lente formation du dogme de la divinité de Jésus-Christ. Elle indique les deux tendances qui, dès les premiers jours du christianisme, créent un catholicisme et un protestantisme en état d'opposition permanente. Surtout elle simplifie la question religieuse au point que, pour l'homme travaillé par le désir de savoir à quoi s'en tenir sur la vérité religieuse, tout le problème pourrait se résumer ainsi : le sentiment religieux inhérent à l'âme humaine a-t-il un objet réel qui fasse de lui autre chose qu'un soupir dans

le vide, un objet qui l'explique et le justifie? S'il en a un, tout est sauvé, ou du moins, sans s'asservir à aucune tradition, sans sacrifier aucune de ses convictions scientifiques, le penseur peut rattacher à cette affirmation primordiale tout ce que les religions antérieures à lui ont enseigné de plus élevé, de meilleur, et se rattacher lui-même à leur mouvement actuel le plus libéral et le plus savant. S'il n'en avait point, il faudrait sans doute essayer d'expliquer autrement le sentiment religieux, car il est, il s'affirme, et nier l'existence des choses, ce n'est pas les expliquer; mais il faudrait le ranger parmi les élémens d'erreur qui ont si longtemps égaré l'espèce humaine, qui l'égareront peut-être en grande majorité longtemps encore. Quelque désolant que pût être ce dernier mot de la science appliquée aux religions, il faudrait apprendre à s'y résigner comme à tant d'autres vérités aussi tristes qu'inexpugnables. Pour résoudre cette question des questions, la critique seule ne suffit pas, la philosophie seule pas davantage. Il est nécessaire qu'elles se combinent. Voilà pourquoi aux ouvrages d'érudition pure ou de critique de détail commencent à succéder en Allemagne et en France des œuvres de synthèse qui cherchent à conclure en s'appuyant sur les résultats acquis. La période du dilettantisme religieux touche à son déclin. On exige déjà des étudians de la science religieuse qu'ils en finissent avec la théorie, et qu'ils passent à l'école d'application. C'est ici que nous retrouvons nos deux auteurs.

II.

M. Vacherot est un des esprits les plus éminens, les plus vigoureux de cette génération. Avec quelle énergie il a tenu déployé le drapeau de la métaphysique dans un moment où tant d'intelligences distinguées s'emprisonnaient dans le positivisme, ou baissaient pavillon devant les autorités traditionnelles! Tous ceux qui aiment les études élevées ont lu son grand ouvrage intitulé *la Métaphysique et la Science*, où l'auteur lui-même se dédouble en un savant et en un métaphysicien qui plaident chacun pour sa chapelle, mais de telle sorte que bientôt le savant, qui n'est que savant, doit se rendre à discrétion au métaphysicien, lequel n'use de sa victoire que tout juste ce qu'il faut pour faire reconnaître son bon droit quelque temps méconnu. Nous n'apprendrons rien non plus à personne en rappelant les titres que M. Vacherot possède à l'estime de tout homme d'honneur et de cœur. Il a souffert pour l'indépendance de la pensée, abandonné par ceux-là mêmes qui auraient dû le soutenir. N'avait-il pas eu l'audace d'affirmer dans une

savante histoire de l'école d'Alexandrie que d'étroits rapports de filiation unissent la doctrine chrétienne de la Trinité à la métaphysique néo-platonicienne! Il existe dans plus d'un pays des chaires de théologie où depuis soixante ans on enseigne quelque chose de très approchant; mais la philosophie n'est pas toujours aussi libre en France que la théologie l'est ailleurs. Ce qui console, c'est qu'on chercherait en vain dans les appréciations de M. Vacherot sur les hommes et les choses de nos jours une trace quelconque de rancune. On sent qu'il prend à tâche d'être, s'il est possible, plus équitable encore envers ceux dont il aurait à se plaindre qu'envers les hommes dont les tendances ou les actes lui sont le plus sympathiques. Il en agit de même envers les institutions, et en particulier envers les institutions religieuses. Bien d'autres à sa place n'auraient su en parler qu'avec amertume. Il met une visible insistance au contraire à en faire ressortir la grandeur, les bienfaits, la nécessité relative. On peut, et nous demandons cette permission pour nous-même, beaucoup différer d'avis avec M. Vacherot sur les conclusions auxquelles il croit devoir s'arrêter; il est impossible de ne pas aimer ce parfum de loyauté, de franchise, cet effort constant de rester impartial qui décèle, par son intensité même, la présence de la passion, mais de la passion contenue par l'amour de la justice. Quand on pense aux défaillances dont nous avons été les témoins attristés pendant tant d'années, on ne peut refuser sa sympathie à ceux qui sont ainsi restés debout, sans tache au milieu des souillures, sans peur au milieu des ruines. Il était donc d'avance très intéressant d'apprendre ce qu'un philosophe tel que M. Vacherot pensait du mouvement religieux de l'heure présente, et l'on pouvait bien prévoir que, fidèle à sa tournure d'esprit, il irait droit au fond du fond, c'est-à-dire au principe même de la religion dans la nature humaine.

N'était-on pas aussi jusqu'à un certain point en droit de prédire la conclusion à laquelle il aboutirait? On savait que ses idées sur les grandes questions de philosophie religieuse ne s'étaient point modifiées. Or non-seulement M. Vacherot aime la métaphysique, mais encore il a le courage d'en avoir une à lui, une complète, à laquelle il tient, sinon pour les mêmes raisons, au moins du même amour confiant que le croyant à son dogme. Après tout, il n'y a pas de différence bien tranchée entre une métaphysique et une dogmatique, ou plutôt une dogmatique est ordinairement l'application plus ou moins inconsciente d'une métaphysique aux choses religieuses. Il est des terrains sur lesquels, avec un peu d'habitude, on n'a nulle peine à deviner le point d'arrivée quand on connaît le point de départ. Quand je lis, par exemple, le titre d'une nouvelle

brochure de M. l'évêque d'Orléans, je puis sentir naître en moi l'envie d'en prendre connaissance pour avoir l'occasion d'admirer l'une des plus impétueuses facondes que je connaisse; mais, si ce titre indique bien le sujet traité, je n'ai pas besoin d'en savoir davantage pour en prédire la conclusion. Esclave logique de son dogme, l'éloquent prélat ne peut pas lui faire des infidélités d'application. De même, étant données la métaphysique et la logique serrée de M. Vacherot, l'on devait bien penser que ses vues sur la religion n'en seraient que la conséquence prolongée.

Il était possible, il est vrai, de se demander jusqu'à quel point les travaux récens de la critique religieuse, en permettant de mieux saisir les faits réels sur lesquels le philosophe doit faire reposer ses théories, ne l'auraient pas amené à modifier ses vues. M. Vacherot a l'esprit trop compréhensif pour dédaigner les lumières nouvelles que ces libres investigations ont jetées sur cette branche des études philosophiques. On peut même, en s'appuyant sur plusieurs passages de son livre, inférer qu'elles n'ont pas été sans influence sur ses opinions relatives aux origines chrétiennes. Bien plus catégoriquement que l'école dont il est le fils peu soumis, il distingue aujourd'hui entre l'Évangile et le développement dogmatique de l'église, entre le christianisme de Jésus et celui de ses disciples; mais il faut douter que la critique érudite puisse jamais exercer sur un esprit tel que le sien une action bien profonde. S'il estime la critique religieuse, s'il ne demande pas mieux que de la voir persévérer dans ses laborieux efforts, s'il est très disposé à en recueillir les résultats solides, il n'en fera certainement pas lui-même, et, pour tout dire, il l'estime plus qu'il ne l'aime. Il est avant tout métaphysicien, c'est-à-dire que son esprit est dominé par l'impérieux besoin de pénétrer d'un élan jusqu'au fond des choses, et oublie volontiers les détails concrets pour contempler plus à l'aise l'infini, l'immuable, l'être pur. Quand on pense avoir trouvé l'explication suprême de toute chose, on ne songe pas à la modifier pour quelques faits compris un peu autrement aujourd'hui qu'hier, et, si l'on s'occupe de ces faits, ce sera plutôt pour les plier à son système que pour le modifier.

Qu'enseigne, au point de vue religieux, la métaphysique de l'éminent écrivain? On a voulu faire de lui un athée, et l'on a été bien injuste. L'athée est celui qui nie le principe souverain des choses, et M. Vacherot en proclame hautement la réalité. D'autres, avec un peu moins d'arbitraire, l'ont taxé de panthéisme; cependant, comme il le fait observer avec raison, le panthéisme réel consiste à identifier absolument le monde et Dieu, ce à quoi M. Vacherot se refuse. Que, les principes de sa théologie une fois admis, le pan-

théisme et même un certain athéisme puissent bien en découler logiquement, c'est ce que je n'oserais pas nier avec la même sécurité; mais au nom de l'équité, au nom de l'histoire, au nom du bon sens, gardons-nous bien de classer les philosophes d'après les conséquences possibles de leurs principes. A ce compte, je ne sais pas un penseur, je ne sais pas un théologien, orthodoxe ou non, de l'antiquité ou des temps modernes, que l'on ne fût en droit d'accuser d'athéisme. Toute erreur en effet dans la notion de Dieu aboutit logiquement à ruiner la notion dont elle fait partie, et comme jusqu'à présent aucune théodicée n'a été complétement à l'abri des objections, il faudrait ranger parmi les athées les âmes les plus religieuses qui aient jamais vécu sur la terre. Non, M. Vacherot, à le prendre tel qu'il se donne lui-même, — et c'est comme cela qu'il faut nous prendre tous, — n'est ni athée ni panthéiste. Je dirais plutôt qu'il est *dithéiste*, en ce sens qu'il scinde l'idée de Dieu en deux notions qu'il croit vraies, certaines chacune à part, mais entre lesquelles il lui est impossible de voir la moindre unité substantielle ou réelle. Partant d'une distinction radicale entre l'idée d'infini et celle de perfection, il reconnaît d'une part que l'ensemble des réalités que nous appelons le monde a un principe infini, souverain, d'une réalité supérieure encore aux êtres particuliers dans lesquels se déversent ses virtualités éternelles, de l'autre que la conscience humaine est ouverte à la notion et à l'amour d'un ideal de perfection s'élevant, s'enrichissant, se purifiant, à mesure qu'elle s'élève, s'enrichit, se purifie elle-même. Seulement, — et voici la difficulté qui commence entre nous, — il faut bien se garder de réunir ces deux notions sur un seul et même être réel. La première, celle du principe infini de l'univers, a un objet réel; c'est ce principe qui nous crée, au sens philosophique du mot créer, c'est en lui que nous sommes, que nous vivons, que nous agissons, mais voilà tout, ou à peu près, ce que nous en pouvons savoir. La seconde, l'idéal, nous le connaissons, nous le voyons des yeux de l'esprit, nous l'engendrons, il fait partie inaliénable de notre nature humaine développée, c'est en réalité notre Dieu, seul adorable, seul parfait, et M. Vacherot devient mystique quand il en parle; mais en dehors de nous cet idéal ne répond à rien de réel, c'est un être tout subjectif, et, au nom d'une dialectique rigoureuse, il est interdit au penseur de réunir l'infini et le parfait de manière à affirmer l'existence d'un Dieu réel, auteur des choses et perfection suprême, expliquant par son rapport objectif avec l'âme humaine le fait des religions, en légitimant l'existence et en garantissant la perpétuité sous une forme quelconque. Tout en se montrant aussi sympathique au passé religieux de l'humanité qu'il est possible de l'être sur un

pareil terrain, M. Vacherot pense donc que la religion et les religions appartiennent à l'enfance et à la jeunesse de l'humanité, à son âge d'imagination. Dût leur prestige durer longtemps encore sur la majorité du genre humain, elles n'en sont pas moins, selon lui, destinées à reculer, finalement à disparaître par suite de l'avénement toujours plus général de l'homme à la vie de l'intelligence pure, qui est celle de la maturité, de la liberté, et qui sait se procurer par la méthode philosophique plus et mieux encore que les périodes antérieures n'ont pu tirer des méthodes religieuses.

Voici maintenant comment il procède. Il passe d'abord en revue les trois derniers siècles, qui se caractérisent, le XVIIe par un accord bénévolement, naïvement maintenu entre la foi traditionnelle et la philosophie, le XVIIIe par la guerre passionnée déclarée par la philosophie à la religion ou du moins au christianisme, le nôtre par la critique des deux grandes puissances, critique inspirée par le sentiment qu'aucune n'a dit son dernier mot, et que la solution du problème doit être cherchée plus avant que la confiance implicite du XVIIe siècle et la haine souvent aveugle du XVIIIe n'étaient en état de pénétrer. C'est surtout sur les temps voisins du nôtre que l'auteur s'arrête pour apprécier les divers essais de conciliation et même d'identification qui se rattachent à des noms illustres. Il arrive bientôt aux écoles théologiques de l'heure présente. Bien que très différentes de valeur, aucune ne lui paraît capable d'offrir à la foi religieuse un asile assuré contre les fluctuations et les orages de la pensée moderne. Faut-il donc revenir aux négations superficielles du dernier siècle? Non; quand on pense à la nature, à l'histoire, à la puissance encore si grande des religions, quand on se rappelle qu'une des grandes erreurs du siècle passé fut d'en nier l'origine spontanée et de ne voir que des calculs de sages ou de prêtres dans ce qu'il y a en principe de plus naïf et de moins artificiel au monde, il faut se garder de traiter légèrement le problème qu'elles posent à la pensée du philosophe. Celui-ci est tenu de savoir en expliquer la genèse, les développemens, l'influence. Ce n'est point l'étymologie qui l'aidera beaucoup dans cette recherche. Les mots religieux, comme les termes philosophiques, ont reçu de l'usage et des idées qui s'y associent une signification trop éloignée du sens originel, souvent fort douteux lui-même, pour que l'on puisse demander à cette science le secret du premier état religieux de l'humanité. Ce n'est pas non plus l'école historique qui résoudra la question. M. Vacherot, tout en louant beaucoup les travaux accomplis dans cet ordre, en veut un peu à cette école d'avoir conclu trop vite de l'universalité et de la longue durée des religions à la perpétuité de la religion comme état naturel et normal de l'âme humaine.

En tout cas, il exige, et son exigence n'a rien que d'acceptable, qu'aux lumières de l'histoire le penseur joigne celles de la psychologie, qu'il contrôle les données de la critique par celles du sens intime, à peu près comme le physicien joint à l'observation qui lui apprend à connaître les faits l'expérience qui lui permet d'en sonder la nature cachée. C'est alors qu'au nom d'une minutieuse analyse des facultés humaines, des lois qui président au développement de l'esprit, du sentiment religieux proprement dit, M. Vacherot prédit que la religion, nécessaire à son heure, d'une durée dont il serait imprudent de fixer le terme, représente pourtant un état transitoire destiné à être remplacé par l'état philosophique. La fin du livre est consacrée à d'ingénieuses considérations sur le passé, le présent, l'avenir des religions, surtout du christianisme, et à une verte revendication des droits de la pensée libre à l'encontre des accusations, des calomnies, des hautaines menaces lancées par les clergés réactionnaires.

Tel est, très imparfaitement résumé, ce livre qui comptera certainement parmi les pièces importantes du dossier théologique de notre âge. Il contient des fragmens nombreux, étendus, dont la lecture est on ne peut plus attachante. Rangeons dans ce nombre le tableau que M. Vacherot nous trace lui-même de son histoire religieuse personnelle. On sent en le lisant qu'il lui en a coûté de parler ainsi de lui-même. Cependant il a eu raison de le faire, et rien de plus instructif pour nous que cette confession, cette histoire religieuse d'une âme d'élite qui, selon nous, n'a pas un instant cessé de chercher Dieu. Bien qu'élevé dans la doctrine et les pratiques du catholicisme, M. Vacherot ne connut pas, comme Jouffroy par exemple, les douceurs mystiques d'une enfance dominée tout entière par le charme de la ferveur. Aussi ne connut-il pas non plus les déchiremens tragiques de ceux qui se voient amenés, au sortir de la jeunesse, à opter entre les évidences de la raison et les sommations de l'autorité surnaturelle. L'extraordinaire, l'extra-naturel des *Contes* de Perrault, plus tard de l'*Iliade*, eurent plus de prise sur sa jeune imagination que les merveilles de la légende sacrée. La Bible eut peu d'effet sur lui, et il l'aime mieux aujourd'hui qu'il ne l'aimait aux jours de son adolescence. Cependant son enfance fut sincèrement catholique. Il rêva, comme tant d'autres, « le ciel avec ses chants éternels et ses anges resplendissans de lumière, ses chérubins et ses séraphins, son enfer avec ses affreux supplices et ses noirs démons, le doux enfant Jésus, la bienheureuse mère du Sauveur, la tendre madone. » Et même, quoiqu'il ne pût assister sans ennui ou sans distraction aux cérémonies de l'église, il eut un moment de foi joyeuse et fervente : ce fut l'instant où il eut l'intelli-

gence assez développée pour saisir le sens élevé des dogmes chrétiens et assez juvénile encore pour ne pas être froissé des contradictions qu'ils présentent. Ce moment fut court. « A peine mon âme s'était-elle éveillée au sens de ces profonds et saints mystères que ma raison vint m'en détourner au nom de la science et de la philosophie; » mais, il en fait l'aveu, ce détachement des croyances primitives n'eut rien de douloureux. « Je fus plus heureux de ma liberté conquise qu'attristé de ma foi perdue. » Alors tout naturellement il eut son XVIIIe siècle, il rompit nettement avec le christianisme, et se contenta d'un déisme assez semblable à celui du *Vicaire savoyard*. C'est en poursuivant ses recherches métaphysiques qu'il se vit ensuite poussé vers le panthéisme, ou du moins vers une doctrine refusant de séparer le fini de l'infini. Il se remit donc à attribuer une valeur relative aux symboles religieux et surtout aux symboles chrétiens, les appréciant de préférence au point de vue de leur portée morale. Une observation psychologique plus attentive lui fit comprendre le caractère naturel, irréfléchi, des révélations religieuses, et c'est ainsi que, tout en jugeant de haut le christianisme, il lui redevint sympathique. Même aujourd'hui, M. Vacherot serait disposé à en reconnaître la vérité permanente, du moins sous la forme scientifique et libérale que lui ont donnée les théologiens les plus avancés du protestantisme, si d'autres considérations, empruntées au même ordre de conceptions métaphysiques qui lui ont inspiré ce retour de sympathie pour l'Évangile, ne lui interdisaient pas de croire à l'avenir indéfini de la religion comme faculté indestructible de l'esprit humain.

En résumé, M. Vacherot est un exemple éminent de ce que plusieurs théologiens protestans de nos jours appellent l'*intellectualisme*. Il en a toutes les qualités, et, qu'on nous permette de l'ajouter, quelques lacunes, j'entends les lacunes inséparables de toute direction exclusive de l'esprit. Les qualités que l'on doit à une telle tendance, c'est la clarté, la sobriété jointe à la profondeur des idées, la défiance des apparences, l'autonomie de la pensée maintenue contre les égaremens de l'imagination et du cœur, et quand une vigueur exceptionnelle d'esprit soutient ce déploiement systématique de la froide raison, une pareille tendance engendre ces grands systèmes qu'on admire quand même on ne peut les adopter, qui s'imposent avec leur beauté austère à tous ceux qui sont en état de la saisir et qui ne passent pas dans l'histoire sans creuser un sillon ineffaçable sur le sol de la pensée humaine. Les lacunes, nous ne pouvons nous empêcher de les voir dans cette impuissance de saisir certaines réalités d'un ordre que l'intelligence seule ne peut étudier que du dehors, et que par conséquent elle ne juge point avec

une justesse irréprochable. On nous dit que cette suprématie de l'intelligence est un signe de maturité. Je dirais plutôt que la maturité de l'âge a tout à la fois pour qualité et pour défaut d'être un âge intellectuel avant tout. L'idéal, à mon sens, serait que l'homme pût garder, tout en atteignant cette puissance intellectuelle que l'âge seul lui procure, cette vivacité, cette chaleur d'impressions qui est l'apanage de la jeunesse, son danger, mais aussi sa grande prérogative. En d'autres termes, si chaque période de la vie se distingue par la prédominance d'une faculté de l'esprit, la conquête de la vérité exige le concours harmonique de toutes les facultés humaines. Il est bien des choses qui, pour être comprises, doivent être fortement senties. La jeunesse court le risque d'être la dupe de son imagination; mais que l'âge mûr prenne garde de l'être de son rationalisme, car ce rationalisme le rend oublieux ou négligent de plus d'un fait qu'il ne sent plus assez vivement pour en tenir le compte légitime. Il y a bien du vrai dans le reproche que M. Vacherot adresse à l'école historique d'avoir trop négligé l'observation psychologique. Il faut reconnaître avec lui que les deux ordres d'études doivent être poursuivis parallèlement pour s'éclairer l'un par l'autre; mais il ne niera pas non plus l'inconvénient fatal de l'observation psychologique et la source principale de ses erreurs. C'est qu'en fait l'observateur en est réduit à s'observer lui-même. Sa constitution morale particulière lui fait l'effet d'être la constitution humaine. Les côtés faibles ou peu développés de son être intérieur lui échappent, au moins en partie. C'est seulement à force d'intelligence qu'il parvient à reconnaître la valeur propre du sentiment, et il ne la comprend encore qu'à demi. On peut ainsi parler avec respect, avec sympathie même, du mysticisme; on ne peut l'expérimenter en soi-même. Il suffit, par exemple, de lire l'autobiographie religieuse de l'éminent penseur, qui nous pardonnera bien aisément cette légère critique, pour s'assurer que le sentiment mystique n'a jamais fleuri dans son âme. C'est l'intelligence qui a toujours commandé chez lui en souveraine. C'est elle qui l'a mené du merveilleux enfantin au merveilleux classique, c'est elle, elle seule, qui a fait de lui pour un instant un chrétien croyant. En présence des réalités religieuses, il a connu l'admiration plutôt que l'adhésion du cœur, et ce n'est pas trop s'avancer que de dire que sur ce terrain la matière première de l'observation psychologique lui a jusqu'à un certain point fait défaut.

Qu'on ne croie pas au moins que nous allions nous poser en champion du mysticisme contre les exigences d'une raison éclairée : ce serait contraire à toutes nos préférences, à toutes nos convictions; mais quand on parle de religion, autre chose est de se placer

de prime abord au point de vue de la raison pure, autre chose de partir du fait religieux lui-même comme d'une réalité indestructible dans l'âme humaine et de s'efforcer ensuite de le concilier du mieux que l'on peut avec les lumières de la raison. La métaphysique de M. Vacherot, même acceptée comme irréfutable, présenterait plus de ressources qu'il ne le croit peut-être lui-même à un esprit désireux de nourrir son sentiment religieux. Ainsi un phénomène pour nous très étrange, c'est qu'en présence de cette réalité insondable, mais toute-puissante, infinie, intelligente, fondement et source éternelle de l'être, le philosophe qui remonte jusqu'à elle ne ressente rien qui ressemble à de l'adoration. Si j'adoptais cette métaphysique, j'avoue que je ne saurais me défendre d'un frisson religieux à la pensée de ce principe-substance dont nous ne pouvons rien savoir de positif, et qui n'en est pas moins l'inconnu mystérieux d'où tout émane, où tout revient, et qui déploie à nos yeux son inépuisable fécondité dans l'infini du temps et de l'espace. Ce ne serait pas précisément le Dieu que mon cœur et ma conscience réclament, mon culte aurait quelque chose d'essentiellement païen; mais enfin ce serait un Dieu, ce serait un culte. Je crois même que logiquement je devrais rendre grâce à cette cause première éternellement active d'avoir arrangé les choses de façon que je conçoive et puisse aimer un idéal de perfection dont la contemplation fait ma joie, dont la poursuite fait toute la valeur sérieuse de mon existence. D'autre part, autant l'idéal de perfection qu'on propose à notre amour et à notre foi me paraît au premier abord digne de nos adorations, autant le sentiment religieux s'arrête interdit quand on lui crie : Prenez garde, ne vous imaginez pas que ce que vous adorez là soit réel, cela n'existe qu'en vous; tutoyez-le, si vous voulez dans vos momens d'exaltation, mais, dès que vous serez redevenus calmes, rappelez-vous bien que cela n'existe qu'à la troisième personne, que dis-je? que cela n'existe qu'en idée.

Supposons un moment que toutes les autorités religieuses de l'heure présente soient absolument ruinées : les catholiques ne croient plus à leur église, les protestans à leur Bible, les déistes à Voltaire; mais sur les ruines de toutes ces autorités une institution s'est élevée qui a profité de toutes leurs dépouilles, un sacerdoce quelconque proclame comme vérité définitive, absolue, cette dualité irréductible des deux grands principes qui constituent désormais l'alpha et l'oméga de la croyance humaine : au fond des choses, le principe réel, actif, infini, tout-puissant, objectif, à l'autre extrémité, l'idéal subjectif, la perfection conçue par l'esprit humain. On peut être certain d'avance que les libres penseurs de cette époque supposée se révolteront au nom du sentiment religieux et de la

raison. Je ne dis pas qu'ils auront quelque chose de mieux à offrir, mais devant l'autorité qui décrète ses dogmes ce n'est pas un motif suffisant de soumission. Ils diront qu'un infini réel, qui n'est infini que sous certains rapports, comme puissance productive, comme fondement de ce qui existe, mais qui est borné pour le reste, n'est pas un véritable infini. Ils ajouteront qu'un idéal de perfection qui possède toutes les qualités, excepté l'existence réelle, est un très médiocre idéal, bien pauvre, bien imparfait, et que ce n'est pas la peine de se mettre en frais d'adoration pour une conception vaporeuse. Que de protestans il y aurait contre une église qui enseignerait un tel dogme! Quelle force ils emprunteraient à cette loi de l'esprit humain qui cherche l'unité de toutes choses, cette loi qui a fait les philosophies, qui exige de la pensée qu'elle remonte jusqu'à l'union de l'idéal et du réel dans l'absolu, et qui ne permettra jamais à l'esprit de se reposer au sein d'un dualisme quelconque!

Assurément je n'oserais jouter en théorie métaphysique avec un penseur de la force de M. Vacherot; mais, faut-il l'avouer? tout en refusant de souscrire aux anathèmes du positivisme contre les ambitions généreuses de la métaphysique, nous connaissons assez l'histoire de la pensée humaine pour être imbu d'un scepticisme invincible en face de tout système métaphysique complet. Il est trop évident que les métaphysiques n'ont qu'un temps, que les systèmes qui ravissent le plus les contemporains décèlent à la génération suivante leurs contradictions et leurs défauts; une expérience historique de ce genre rend nécessairement soupçonneux à l'endroit des métaphysiques nouvelles, de celles surtout qui laissent non satisfaite une des réclamations permanentes de l'âme humaine. Cette âme, qu'on ne l'oublie pas, a la vie bien autrement dure que les systèmes. C'est même ce qui nous rend si défians vis-à-vis du positivisme lui-même. Lui aussi, il passera, comme tout en ce monde, non sans laisser derrière lui des vérités, avant lui méconnues ou négligées, dont l'avenir profitera. Lui aussi succombera devant l'impatience de l'esprit humain, qui ne se laissera pas longtemps incarcérer dans le fini, la classification pure, et dont aucune puissance au monde ne paralysera jamais l'insatiable curiosité. Si, par exemple, M. Vacherot eût dit : En prenant la raison pour guide unique, nous arrivons d'un côté au principe infini des réalités, principe réel lui-même, mais insondable, de l'autre à l'idéal de perfection qui reluit dans l'âme, qui constitue le dernier terme de l'être à nous connu, dont nous ne pouvons toutefois constater que l'existence subjective, non réelle; maintenant y a-t-il un rapport substantiel, de cause directe à effet direct, entre ce rayonnement de la perfection spirituelle qui éclaire tout homme venant au monde et le principe in-

fini, souverain, des choses? voilà ce que le sentiment religieux réclame, mais ce que le raisonnement seul ne saurait démontrer; — si, dis-je, la métaphysique de M. Vacherot nous tenait ce langage, je ne sais pas jusqu'à quel point elle ne serait pas plus sévèrement logique qu'elle ne paraît l'être dans son livre, mais le phénomène de la religion lui eût été d'une explication moins difficile. Il aurait pu rechercher jusqu'à quel point la raison n'est pas tenue de faire un pas de plus pour arriver à l'unité de l'infini réel et du parfait idéal, et il n'eût pas commis ce paralogisme qui consiste à reporter l'état d'esprit religieux à la jeunesse de l'humanité, tout en proposant en fait, au nom de la philosophie et en pleine maturité, un véritable culte, une religion réelle, comme celle dont il relève avec tant d'éloquence la spiritualité et l'efficacité. Parce que sa religion est philosophique, ce n'en est pas moins une religion, un rapport de l'âme avec quelque chose d'adorable, qui ravit, captive, entraîne, et si avec lui nous pensons que toutes les religions d'autorité sont destinées à reculer lentement devant le progrès de l'esprit humain, nous osons le citer comme un des exemples les plus illustres qui démontrent la permanence de la religion dans l'âme humaine libre, n'obéissant qu'aux lois de sa nature.

L'école historique, après avoir mis en pleine lumière la genèse naturelle des religions, après avoir constaté la persistance de la religion sous toutes les latitudes et à tous les degrés de la civilisation, sauf peut-être chez quelques peuplades plus animales qu'humaines, en a conclu que la religion répondait à un besoin éternel de l'homme. On nous dit que cette conclusion dépasse les prémisses, et qu'il faudrait prouver de plus que l'état d'esprit supposé par la religion ne disparaîtra pas un jour. Il est difficile de satisfaire une pareille exigence. On pourrait la faire valoir aussi bien contre le sens esthétique ou le sens moral que contre le sens religieux. En définitive, comment pouvons-nous déterminer ce qui est essentiel à l'humanité, si ce n'est en constatant ce qui la caractérise dans tout l'espace et dans toute la durée que puisse atteindre notre observation? Qui nous dit, en dehors des certitudes basées sur la foi en Dieu, que l'humanité, après avoir atteint un certain degré de perfectionnement, ne refera pas en sens inverse le chemin qu'elle a parcouru, et ne reviendra point à l'état d'animalité par lequel elle a certainement commencé son existence terrestre? Ce n'est pas probable, je l'accorde; mais enfin serait-ce inconcevable, évidemment impossible? Et si cette désolante hypothèse venait à se réaliser, aurait-on le droit de nier, en bonne philosophie, que les facultés supérieures qui ont fait de l'homme un être à part pendant les

jours de son ascension spirituelle ont été les facultés vraiment humaines, vraiment caractéristiques du *genus homo?* Voilà pourquoi nous disons que, si la faculté religieuse devait un jour disparaître de l'esprit humain, cet esprit ne serait pas en progrès, il serait appauvri, et l'on ne pourrait nier que pendant une période immensément longue cette faculté en a fait partie intégrante. Mais cessons d'opposer à l'éclatante affirmation de l'histoire des hypothèses qui n'éclaircissent rien et embrouilleraient plutôt tout, et encore une fois, quand je me rappelle les admirables lignes où M. Vacherot dans le livre que nous analysons et ailleurs, exprime sa dévotion pour le seul Dieu que sa métaphysique lui permette d'adorer, je ne puis m'empêcher d'admirer qu'une telle intelligence ait pu admettre comme possible l'extinction du sentiment religieux proprement dit dans l'âme humaine.

III.

Quand on passe du consciencieux et intéressant ouvrage du métaphysicien français au livre non moins consciencieux, mais d'une lecture moins agréable de M. Otto Pfleiderer, on change brusquement d'atmosphère. Au lieu des considérations prudentes, des essais, des tâtonnemens scrupuleux de l'écrivain qui aime la vérité par-dessus tout, qui sait la dire très nettement telle qu'elle lui apparaît, mais qui ne peut s'empêcher d'en redouter les effets sur la multitude mal préparée, et n'avance qu'avec circonspection, pas à pas, s'efforçant de guérir d'une main les blessures qu'il fait de l'autre, nous voyons un jeune chevalier de la philosophie religieuse qui s'avance hardiment dans le champ clos, sûr de lui-même, ne ménageant rien ni personne, parfaitement émancipé des traditions ecclésiastiques, et charmé cependant de se sentir en communion sympathique avec toutes les évolutions religieuses du passé. En critique, M. Pfleiderer se rattache à l'école de Tubingue, amendée par les travaux de ses plus jeunes adeptes. En histoire, il est de l'école ethnologique, qui fait intervenir la race et le climat parmi les facteurs des religions antiques; mais il ne se borne pas à ce point de vue dont on abuse parfois. Il se livre à des comparaisons minutieuses afin de chercher à saisir l'esprit et la genèse de ces religions, de manière à dégager la loi qui préside au développement religieux de l'humanité. En philosophie, ses sympathies évidentes sont pour le théisme spéculatif dont MM. J. A. Fichte et Ulrici ont élaboré la théorie. Son ouvrage se divise en deux parties. Dans la première, il s'attaque aux grandes questions métaphysiques de l'ordre religieux, après avoir au préalable tâché d'obte-

nir une idée nette de ce que la religion est en elle-même et dans l'esprit humain. Mécontent pour divers motifs des définitions successivement proposées par Kant, Fichte, Schleiermacher, Hegel et Feuerbach, il voit essentiellement dans la religion la satisfaction de la tendance fondamentale de l'homme, c'est-à-dire la conciliation de l'antithèse qui descend jusqu'au fond même de l'être humain, et provient de l'opposition entre l'infini de ses aspirations et la nature limitée de son être. Le siége de la religion dans l'âme, comme celui de toute satisfaction intérieure, c'est le sentiment. Par la religion, l'esprit humain se sent à son aise, complété; quant à la forme concrète que la religion revêt, elle dépend de l'état intellectuel et moral de celui qui la conçoit, et se purifie à mesure que cet état s'élève lui-même. C'est de là qu'il part pour dresser le bilan de ce que les travaux philosophiques du passé ont fourni à l'esprit humain de confirmations ou d'éclaircissemens relatifs aux thèses principales qu'il a posées dans les religions issues de sa faculté productive. Il arrive à des résultats qui paraîtront peut-être bien conservateurs aux partisans de la métaphysique de M. Vacherot, mais qui feront l'effet d'incroyables témérités à un grand nombre de ses adversaires. En fait, l'essentiel de la croyance religieuse générale sur Dieu, l'homme et la destinée se trouve maintenu avec des précautions égales vis-à-vis du déisme et du panthéisme. Ce que nous devons signaler du reste, c'est moins la critique à laquelle l'auteur soumet les argumens connus au sujet de l'existence de Dieu et de l'immortalité que le point de vue où il se place pour les grouper selon l'ordre d'importance, les subordonnant à l'argument religieux. Ainsi, dit-il, il est très vrai que les philosophes théistes et les théologiens philosophes ont tiré de ces argumens classiques plus qu'ils ne contenaient, et autorisé la critique de Kant à les frapper l'un après l'autre de déchéance; mais, si l'on se met de prime abord sur le terrain religieux comme sur un domaine naturel et partant légitime de l'esprit, nous voyons ces argumens se transformer en autant de considérations à l'appui de la donnée essentielle du sentiment religieux. Ils l'aident à reprendre confiance en lui-même quand la réflexion vient l'émousser; ils servent à rectifier les notions que, dans son ingénuité première, il impose à l'intelligence encore mal exercée. Tout en adoptant très volontiers cette manière d'entendre et de discuter la question religieuse, je crains que l'auteur allemand n'ait parfois affirmé plus que de raison, qu'il ne se soit contenté çà et là de solutions qu'un esprit plus difficile ne pourrait accepter sans réserve. Je fais surtout allusion aux chapitres qui concernent l'existence du mal, la création, la prescience divine. Afin d'écarter la difficulté tirée de la prescience

divine dans ses rapports avec la liberté morale, il distingue la prévision des faits généraux et celle des faits particuliers, la première devant être affirmée et la seconde niée en Dieu. Cette manière de résoudre la question ne saurait nous satisfaire, car elle impose à la connaissance divine une limite fort arbitraire. De toutes les solutions mises en avant, la meilleure est encore celle qui pose en fait qu'en Dieu il ne peut être question de prévision au futur, que l'Être éternel *voit* toutes choses du sein de l'éternité, par conséquent toujours au présent, et qu'ainsi la vision divine des actes humains ne les rend pas plus fatals que la vision de l'homme témoin d'un fait se passant sous ses yeux; mais, comme nous ne pouvons nous faire aucune idée de ce que peut être ce présent éternel, autant vaut avouer notre ignorance. Eh bien! M. Pfleiderer ne sait pas assez se résigner à ignorer. Au début des sciences, il est vrai, ce genre de résignation est un défaut fort grave; à la fin, il devient une vertu. Sur le terrain qu'il avait adopté, elle lui était plus facile qu'à un autre. Si l'objet de la religion est infini et parfait, — et il doit l'être, ou bien le sentiment religieux est menteur, — il faut se dire d'avance que, quelque habileté dialectique dont on fasse preuve, on se trouvera tôt ou tard en face de l'incompréhensible, bientôt de l'inconciliable. Si notre esprit tend à l'infini, s'il le cherche, s'il le conçoit, s'il l'aime, il n'est pas lui-même infini, il ne l'est pas du moins en acte, dans sa réalité présente, et par conséquent l'intelligence ne peut saisir la réalité divine que d'une manière fragmentaire. *Finitum non est capax infiniti*, disaient avec beaucoup de justesse les vieux théologiens réformés, et si je connaissais une théodicée qui me parût complète, évidente, vraie sur tous les points, ne laissant plus rien à désirer, je n'aurais pas de repos que je n'eusse trouvé le défaut de la cuirasse; cette perfection même serait d'avance un terrible argument contre elle.

Il n'y en a pas moins beaucoup à gagner à la lecture du livre de M. Pfleiderer pour une saine appréciation des questions religieuses au point de vue de la raison moderne. Que les amis de la libre pensée ne prennent point ombrage du caractère affirmatif de sa religion philosophique. Ses idées sur l'origine de l'homme, la révélation, le miracle, sont de nature à leur donner ample satisfaction. Ce qu'ils devront reconnaître aussi, c'est la perspicacité avec laquelle le théologien allemand a démêlé la vraie signification du sentiment religieux. Ce n'est point du tout un sentiment de pur égoïsme, comme le veut Feuerbach, pour qui Dieu n'est que « l'optatif du cœur humain transformé en présent. » Ce n'est pas non plus un sentiment de pure dépendance, comme l'a soutenu Schleiermacher. L'esprit humain, dans le sentiment religieux, affirme sans

doute un objet souverain vers lequel tout son être s'élance et dont il se sent profondément dépendant; mais en même temps il s'affirme lui-même, et, bien loin de se supprimer, de s'annuler par cette affirmation, il s'épanouit, il se déploie indéfiniment. C'est le mystérieux *Dein Mein* gravé sur le cor d'ivoire de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. Les deux termes sont solidaires, inséparables. Supprimez l'un, l'autre n'a plus de sens; qu'un des deux reparaisse, le second revient en même temps.

Il y a donc dans la notion philosophique de la religion une double affirmation, celle du sujet religieux et celle de l'objet de la religion. Dans les religions successives que nous présente l'histoire, tantôt l'un, tantôt l'autre des deux termes tend à absorber l'autre sans jamais parvenir à le supprimer entièrement. L'auteur trouve dans ce point de vue la base d'une classification très ingénieuse des divers types religieux qui se partagent l'humanité, mettant d'un côté les religions où le terme humain est comme écrasé par le terme divin (brahmanisme, polythéisme sémitique), de l'autre celles où le rapport est inverse (bouddhisme, Grèce antique), jusqu'à ce qu'il puisse montrer dans le principe religieux essentiel du christianisme, dans le rapport *filial* de l'homme avec Dieu, dans l'affinité de l'esprit humain et de l'esprit divin, cette conciliation qui répond à la fois aux exigences de la raison et aux besoins du cœur religieux.

Ce qui est fort agréable dans ce livre allemand, c'est la méthode, la clarté des déductions, l'absence de prétentions à la profondeur, toutes qualités dont les savans compatriotes de l'auteur ne sont pas toujours aussi bien pourvus que lui. Ce qui est à noter aussi comme signe des temps, c'est l'association continue d'un sens critique exercé, très libre, très familier avec toutes les découvertes d'exégèse, et d'un sens religieux positif, réaliste même, servant de guide à l'auteur pour tirer des matériaux épars que ces études lui fournissent un corps de doctrines philosophiques et religieuses d'une valeur à la fois pratique et théorique. C'est par là surtout qu'il se distingue de l'école purement critique et qu'il répond à ce besoin de conclure que l'école historique, prise en général, ne savait ou n'osait satisfaire. Je suis loin de prétendre qu'il ait édifié sur cette base un système définitif, et lui-même, j'en suis certain, n'a pas non plus cette prétention. Il n'en est pas moins vrai qu'une ère nouvelle va s'ouvrir pour la théologie scientifique : la critique ayant achevé son œuvre de dissolution des dogmes traditionnels, mais les aspirations de la nature humaine restant toujours les mêmes, il s'agira désormais de leur fournir une réponse satisfaisante tout en marchant d'accord avec les exigences de la science moderne. Une dogmatique nouvelle est en

voie de se former. Elle aussi sans doute aura son temps de floraison, d'épanouissement et de décadence. C'est la loi des dogmatiques aussi bien que des philosophies; mais c'est M. Vacherot lui-même qui a relevé la distinction si vraie entre « le progrès arithmétique et le progrès organique » dans l'histoire de l'esprit humain. Le premier consiste dans l'adjonction successive de quantités nouvelles à celles que l'on possédait déjà. C'est ainsi, par exemple, que les sciences physiques s'enrichissent tous les jours d'observations et de lois nouvelles. Le progrès organique se réalise par le déploiement et le perfectionnement d'un fonds invariable. C'est de cette manière qu'avancent la philosophie en général, la métaphysique en particulier. Le spiritualisme de Leibniz est en progrès sur celui de Descartes, l'idéalisme de Hegel est supérieur à celui d'Érigène, et ainsi de suite. Il en doit être de même pour ce couronnement, cette systématisation des connaissances religieuses qu'on appelle la dogmatique. Si l'on y pense bien, on trouve qu'à chaque période historique la tâche du théologien consiste à concilier avec un état déterminé de la raison un petit nombre de grandes affirmations, toujours identiques, malgré la différence profonde des formules successives, parce qu'elles répondent à des besoins permanens de la nature humaine. Dans ce voyage sans fin qu'il doit faire en quête de la vérité, l'homme à chaque étape doit s'estimer heureux de la pouvoir saisir dans la mesure et sous la forme prescrites par le degré du développement d'esprit qu'il a réussi à atteindre.

IV.

Un fait significatif doit frapper les yeux de quiconque suit de près le mouvement de la pensée religieuse dans notre temps, c'est l'accord de plus en plus marqué des libres penseurs sérieux et des théologiens libéraux à prendre la nature humaine pour objet proprement dit de la recherche et pour critère de la vérité religieuse. Au XVIIe siècle, la religion faisait l'effet d'une doctrine imposée du dehors à l'intelligence par une révélation surnaturelle, et cette origine surnaturelle en faisait la vérité. Le XVIIIe fit honneur de l'invention religieuse à l'esprit humain; mais il n'y vit qu'une invention artificielle inspirée par des arrière-pensées d'ambition sacerdotale ou de politique prudente sans rapport avec la religion prise en elle-même. Le XIXe n'est point revenu au point de vue du XVIIe siècle; éclairé par l'histoire, il a vu dans la religion un fait spontané de la nature humaine. Cela une fois posé, les observateurs perspicaces, tels que Schleiermacher et Benjamin Constant, n'ont pas tardé à découvrir que, dans cette nature humaine, c'est le sen-

timent qui est l'organe inspirateur proprement dit de la religion. Sans doute l'intelligence formule tant bien que mal les croyances; mais elle est mise en éveil par le sentiment, et ne travaille en réalité que sur les données qu'il lui fournit. Toute la question se réduit donc à déterminer quelles sont la nature et les exigences du sentiment religieux.

Malheureusement il n'est pas facile de définir le sentiment religieux. Cette difficulté tient à plusieurs causes, entre autres à ce que, si on se met à l'analyser, on ne le découvre jamais lui-même à part des autres sentimens qu'il excite. On constate en effet sous son nom d'autres sentimens qui se retrouvent à chaque instant en dehors de toute application religieuse. L'histoire des religions permet bien de dire, il est vrai, que le sentiment religieux est celui que fait naître dans l'âme la perception de l'infini-parfait; mais alors revient la question : en quoi consiste donc ce sentiment particulier que fait naître l'apparition de la perfection infinie? Quand on analyse encore, on trouve que ce sentiment renferme toujours un sentiment de dépendance. Qu'a-t-on gagné par là? Toutes les fois que l'homme se sent dépendant, il n'est pas religieux pour cela. Ce sentiment de dépendance d'ailleurs n'épuise pas le sentiment religieux. Oublierons-nous qu'il s'ouvre à toute une gamme de sentimens qui va de la terreur, de l'horreur, à l'enthousiasme, au ravissement, à l'amour le plus intense qu'il ait été donné à l'être humain de ressentir? Quelle peur atroce certains hommes ont de leur Dieu, et cela, non-seulement dans les religions païennes, où en effet il y avait des motifs suffisans de trembler devant les immortels, mais même au sein de la religion de l'amour, au sein du christianisme. Et quelle distance entre ce sentiment affreux et les saintes extases dans lesquelles les grands mystiques se plongent avec d'ineffables délices! Pourtant c'est le sentiment religieux qui réunit ces deux pôles extrêmes. Pour aller de l'un à l'autre, il doit passer par de nombreux intermédiaires. Entre la terreur et l'amour, il y a la crainte, la vénération, le respect, l'admiration, la sympathie, l'attrait. Tout cela se trouve dans le sentiment religieux, ou du moins peut y être; tout cela ne le définit pas. Ne ressentons-nous la crainte, la sympathie, l'admiration, que devant l'objet de notre culte?

Aussi rencontre-t-on parfois des observateurs qui ont simplement nié ce sentiment religieux en tant que sentiment à part, se fondant sur ce que l'analyse ne le retrouve pas dans l'âme, et que, vu de près, il se résout dans d'autres sentimens qui n'ont rien de spécial. C'est un peu comme les matérialistes, qui, oublieux du grand phénomène de l'unité organique de l'être vivant et ne trou-

vant dans les corps que des faits de l'ordre mécanique, physique et chimique, prennent tout simplement le parti de nier la force vitale ou tout ce qui lui ressemble, c'est-à-dire se refusent à donner une solution quelconque du problème posé par la nature, — car, là où il y a concours et finalité, il ne faut pas présenter comme une solution ce qui rend ce concours et cette finalité incompréhensibles. En raisonnant de cette manière, ils font comme un sourd qui, voyant manœuvrer un régiment, expliquerait les mouvemens des soldats par la somme des jambes qui se meuvent dans des directions déterminées, et refuserait de faire entrer en ligne de compte la volonté du colonel ordonnant la manœuvre. On ne peut pas plus nier le sentiment religieux en tant que sentiment distinct et spécial que l'on ne peut nier le sentiment moral ou le sens du beau, et d'autre part on ne peut le définir. Ce qu'on en sait, c'est qu'il est l'unité organique reliant les sentimens de genre divers que provoque dans l'âme humaine celui de l'infinie perfection; mais le caractère forcément vague de cette définition n'ôte absolument rien à la réalité de ce qui en fait l'objet. Définit-on réellement le sentiment moral? définit-on même les sensations simples, celle de l'amer, par exemple, ou du doux?

Une autre erreur dans laquelle la psychologie contemporaine est souvent tombée à propos du sentiment religieux consiste dans l'idée que ce sentiment se résout essentiellement en crainte et même en terreur. Cette manière de voir souriait surtout à ceux qui, décidés à ranger la religion parmi les états inférieurs de l'esprit, n'étaient pas fâchés de faire marcher de front dans l'humanité le progrès général et l'émancipation de toute idée religieuse. Quelque chose de plus sérieux militait encore en faveur de cette opinion. Il est certain que dans les religions antiques la peur tient plus de place que l'amour, et plus on s'enfonce dans l'histoire, plus il a dû en être ainsi. Tant qu'il adora les phénomènes naïvement personnifiés de la nature, l'homme dut souvent ressentir d'étranges terreurs. Il semble vraiment que longtemps il n'a pas été bien sûr que le soleil d'hiver reprendrait sa force au printemps, ni même que le soleil disparu le soir reparaîtrait certainement le lendemain matin. Aussi entendons-nous répéter souvent le mot de Lucrèce, *primus deos timor fecit;* mais alors comment donc se fait-il que, la peur ayant engendré les dieux, la confiance et l'amour les aient maintenus, comment, la cause étant évanouie, l'effet a-t-il persisté? On ne contestera pas que l'homme doit à la religion non-seulement ses plus terribles angoisses, mais aussi ses joies les plus profondes. Il faut donc que dès l'origine il y ait eu autre chose que de la peur au fond du sentiment religieux pour que, sans cesser d'être lui-même

et moyennant des évolutions successives, il ait pu aller ainsi d'un pôle à l'autre de ce vaste monde qui s'appelle le cœur humain.

C'est qu'en effet, dès l'origine et dans les cultes les plus sombres, il y a eu autre chose. L'homme aime le tragique, qui pourtant l'épouvante. Pourquoi? C'est que le tragique, tout en l'épouvantant, le met en contact avec de grandes et augustes réalités invisibles, avec les lois immuables de l'ordre moral, avec les nécessités mystérieuses de cet ordre qui écrase les individus assez malheureux ou assez coupables pour se mettre en travers, et l'homme est ainsi fait qu'il savoure le sentiment, en soi désagréable, de la terreur, si par là il devient sensible à la réalité supérieure qui commande à sa destinée et domine souverainement ses agitations aveugles. Eh bien! il en fut de même au sein des religions les plus effrayantes du passé; il en est encore de même sous nos yeux là où la religion ne s'est guère élevée au-dessus de ses degrés inférieurs. Ne remarque-t-on pas, dans les régions arriérées de notre Europe, le plaisir particulier avec lequel le peuple contemple d'affreux christs tout dégouttans de sang, ou bien des corps de trépassés tout nus au milieu de flammes violacées qu'attisent d'épouvantables démons? Chez les protestans eux-mêmes, on pourrait signaler des personnes qu'un sermon n'édifie qu'à la condition de décrire sous les plus fortes couleurs la colère de Dieu et les éternels tourmens des réprouvés. De pareils sentimens sont à la religion pure ce que le tatouage du sauvage est à l'art; mais ils laissent discerner le principe caché d'où ils dérivent, c'est-à-dire la tendance innée de l'homme à compléter son être par sa communion avec l'infini parfait. Si l'homme n'avait eu de la religion que par peur, la religion n'aurait jamais été qu'une terreur. Or cela n'est pas; quelle absurdité, par exemple, de dire que Jésus avait peur de Dieu!

Ne contestons pas l'évidence, ce qui a fait les dieux, ou, pour mieux dire, ce qui fait de la religion quelque chose d'humain et de permanent, c'est la satisfaction intime que l'homme y trouve. Plus ou moins grossière, plus ou moins élevée, cette satisfaction est de tous les temps, de tous les lieux, et à bien peu d'exceptions près elle est de tous les cœurs. L'homme, bien que fini, aspire à posséder l'infini, non pas l'infini abstrait et vide, mais l'infini réel et présentant au moins quelques faces accessibles à notre conception humaine. Bien qu'imparfait, il a faim et soif de la justice, c'est-à-dire de la perfection. Sa nature est telle qu'il réunit d'instinct l'infini et le parfait sur un seul être, et souffre dès qu'on lui cache l'une de ces deux faces de son Dieu. Il est clair qu'à mesure que son idéal de perfection s'élève, sa notion du divin s'épure, et par conséquent le Dieu de ses adorations devient sans cesse plus spiri-

tuel, plus parfait; mais toujours vous trouverez l'infini et le parfait, tel qu'il peut les concevoir, réunis dans l'objet de son culte. L'homme, quand il adore, n'adore jamais à demi. Prenez le polythéiste au moment où il adresse ses hommages à l'une des divinités de son pays. A l'entendre, ne croirait-on pas qu'il n'adore que celle-là? Ne lui décerne-t-il pas toute la puissance, toute la sainteté, toute la sagesse imaginables? Seulement revenez près de lui quelques jours plus tard, et vous le verrez reporter vers une autre divinité les mêmes hommages dans des termes souvent identiques. C'est pour une raison du même genre que plus d'un brave curé de campagne traite régulièrement le saint du jour comme s'il était le plus grand du paradis, et que plus d'un adorateur de la madone, contrairement à l'une des doctrines fondamentales de l'église romaine, qui professe après tout le monothéisme, en fait une déesse souveraine, absolue dans toute la force du terme. Pourquoi la promulgation de l'immaculée conception a-t-elle rencontré si peu de résistances au sein de la catholicité croyante malgré tout ce que la théologie catholique sérieusement étudiée pouvait fournir d'argumens péremptoires contre ce nouveau dogme? C'est qu'en fait, le culte de Marie une fois admis en principe et passé dans la pratique, la masse croyante trouvait plus religieux de lui attribuer une perfection de plus que de la lui refuser. C'est absolument ce qui s'est passé dans l'histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ. Aux diverses étapes que parcourt la pensée chrétienne avant d'arriver à la formule définitive de ce dogme, le parti vaincu est toujours celui qui refuse à la personne de Jésus la qualité que le parti vainqueur veut lui attribuer : tant il est vrai que le sentiment religieux ne se déploie à l'aise qu'au soleil de la perfection resplendissant dans l'être adoré.

Il ne réclame pas moins énergiquement la réalité objective et consciente de celui-ci. Le sentiment religieux ne s'éveille devant les choses que si, sous les choses, il découvre des personnes. Le jour où l'homme, plus intelligent, ne vit plus que des choses dans ces phénomènes naturels où il avait cru voir auparavant des personnes, il cessa d'adorer les phénomènes, mais il ne cessa point d'adorer. Il affirma un Dieu ou des dieux réels, un créateur ou des directeurs du monde physique et moral. Dites-lui qu'il est bien d'adorer la perfection, que son Dieu légitime et vrai, c'est l'idéal qui reluit en chacune de nos consciences, mais qu'il doit se contenter de cette projection fugitive de son être moral sur le vide, aussitôt il s'étonne, il s'attriste, il replie ses ailes, qui s'étaient déjà ouvertes toutes grandes, et la désolante définition de Feuerbach : « Dieu est un indicible soupir caché au fond de l'âme humaine, » lui paraît tout à la fois l'expression de la réalité et la condamnation iro-

nique de ses élans. C'est bien beau, l'idéal; mais, si ce n'est rien, à quoi bon soupirer après le néant? S'il était donné à la philosophie de ramener toute la vérité des religions à cette aspiration trompeuse vers ce qui n'est pas, le sentiment religieux se détournerait de son objet illusoire, et, comme il ne peut mourir, il se reporterait sur le Dieu principe et fondement de l'univers, dont il ne saurait rien, si ce n'est qu'il est, qu'il peut, que probablement il veut, et nous verrions restaurer les autels du Dieu inconnu.

Le sentiment religieux réclame donc impérieusement la réunion de l'idée de réalité suprême, cause et soutien de toutes les autres, et de l'idée de perfection spirituelle sur un seul et même être conscient, qui est Dieu. Ment-il? Là est toute la question, et pour nous il ne peut mentir, bien qu'il puisse se tromper à chaque instant quant à l'objet déterminé auquel il s'attache. La nature ne peut pas mentir. Qui dit instinct, tendance spontanée, effort naturel de l'être, dit aussi objet réel, but existant, effort légitime. Tant pis pour les métaphysiques, si elles ne savent pas se plier à cette exigence de l'être humain. Le sentiment religieux les brave, car il se sent bien plus fort qu'elles. D'ailleurs il aurait le droit d'ajouter qu'ainsi seulement la notion de Dieu embrasse et dépasse l'universalité des choses, les précédant comme principe, les pénétrant comme puissance active, les dominant comme idéal souverainement aimable. Alors on peut dire que le monde vient de Dieu, est en Dieu, monte à Dieu. Alors aussi l'immense développement religieux de l'humanité a un sens, le sentiment religieux une raison d'être. Autrement c'est à devenir fou quand on regarde l'histoire du monde. Quelle paradoxale constitution de l'univers que ce déploiement d'un principe impersonnel, inconscient, imparfait, et qui, arrivé après des milliards d'évolutions à l'esprit humain, le crée de telle sorte que cet esprit voit luire dans son intérieur le mirage décevant d'une perfection qui vient on ne sait d'où, car le principe lui-même ne la possède pas!

Est-ce à dire que nous fermions les yeux devant les difficultés que la raison philosophique rencontre quand elle cherche à réunir d'une manière de tous points harmonieuse ce que la scolastique a distingué sous le nom d'attributs *métaphysiques* et d'attributs *moraux* de la Divinité? Nullement. Si c'était ici le lieu de telles expositions, peut-être réussirions-nous à montrer qu'en dégageant autant que possible les attributs moraux, la justice, la bonté, la sainteté, de tout anthropomorphisme, c'est-à-dire en les élevant le plus possible à la perfection, qu'en comprenant le rapport de l'homme avec Dieu d'une manière spiritualiste, courageuse, vraiment religieuse, bien des difficultés dues aux notions vulgaires disparaîtraient du champ de la discussion. Telle est ordinairement la méthode à suivre dans

les conflits qui se déclarent si souvent entre la science et la foi. Souvent celle-ci, habituée à ses formes séculaires, ne sait plus se retrouver au milieu des faits découverts ou démontrés par la science. Dans le premier moment de sa surprise, elle se met à combattre celle-ci à outrance et à nier effrontément les plus incontestables évidences; mais au bout d'un certain temps, mieux avisée, elle s'examine, elle s'interroge, elle se demande si elle ne contenait pas tel élément d'erreur dont l'élimination la rendrait indifférente ou même sympathique aux révélations nouvelles qui lui ont d'abord causé tant d'émoi, et elle s'exécute. Par exemple, je comprends fort bien qu'au sortir du moyen âge la foi se soit sentie troublée devant les allégations de l'astronomie moderne, et je réclame, non pas l'absolution, mais le bénéfice des circonstances atténuantes pour les juges de Galilée. Eh bien! cet effarouchement de la foi ne dura pas toujours, et là où elle n'était pas rivée à un dogme immuable, elle sut se transformer de manière à trouver dans les nouveaux cieux des alimens, des sujets d'amour et d'adoration bien autrement nombreux et fortifians qu'elle n'en pouvait puiser dans la contemplation du ciel mesquin de la cosmographie antique. Il en est de même de la question du miracle. La négation du miracle révolte encore le plus grand nombre des croyans, et pourtant la foi au Dieu vivant, à la destinée humaine fondée sur lui, sur sa puissance et son amour, peut déjà s'en passer chez l'élite intellectuelle des chrétiens des deux mondes, et se réjouit même de n'en plus avoir besoin.

Ne désespérons jamais de la nature humaine. Le tort du XVIIIe siècle fut, non pas de renvoyer l'homme à la nature, mais de ne pas interroger d'assez près la nature humaine pour en écouter les voix prophétiques. Le sentiment religieux, purifié de toute superstition, ramené à ses élémens simples, mais aussi à ses affirmations essentielles, est une autorité incomparable. Qu'il ait besoin, pour ne pas s'égarer, du contre-poids de la raison, qu'il cherche, pour éviter de dangereux conflits dont il serait la victime ou la dupe, à se donner des formes en harmonie avec l'ensemble des connaissances acquises à l'esprit humain, rien de mieux; mais qu'il ait aussi confiance en lui-même, et qu'il maintienne la fierté de ses exigences fondamentales. En l'écoutant, l'homme saisit Dieu en lui-même plus sûrement encore que dans l'immensité des cieux. Là se trouve aussi la conciliation vraiment rationnelle entre la pensée philosophique et ce qu'il y a de plus élevé dans la tradition religieuse qui nous précède. La légitimité du sentiment religieux une fois posée, il n'est pas possible de lui trouver une expression meilleure, plus digne de son objet et plus douce à l'âme, que celle du principe chrétien. Ce principe n'est autre que celui dont Jésus est parti en prê-

chant le rapport filial de l'homme avec Dieu, c'est-à-dire, en langage philosophique, l'affinité de la nature humaine supérieure et de la nature divine. En vertu de ses origines et de son histoire, le christianisme n'est point une religion faite, il est une religion qui *se fait*. L'œuvre de Jésus, comme il l'a si bien dit lui-même, a été une œuvre de semeur. Il a déposé dans la conscience religieuse de l'homme des germes, des dispositions, des principes, celui surtout de notre parenté divine, lesquels ont déjà porté fruit et sont appelés à en porter encore. Ce qui est chrétien en fait de croyance ou de morale, ce n'est pas ce que les chrétiens ont cru ou pratiqué, c'est ce qui est conforme au principe chrétien. Que M. Vacherot, à propos des considérations qui terminent son ouvrage, nous permette encore d'en appeler à sa propre équité. Il a retracé avec beaucoup de délicatesse le portrait de ce qu'il appelle la femme chrétienne, il en a décrit les charmantes qualités, il en a relevé ce que nous appellerons avec lui les faiblesses et les imperfections; mais sa femme chrétienne, c'est purement et simplement la femme catholique, et en dehors des pays catholiques personne ne comprendrait un mot à sa description. Je crois pouvoir affirmer à M. Vacherot qu'il est un idéal de femme chrétienne, très chrétienne même, qui ne laisse sa conscience à diriger à personne, qui aime la science autant qu'elle peut la connaître, qui voit dans l'accomplissement des devoirs de la famille la plus haute vocation de la femme et qui ne donne dans aucune espèce de superstition dégradante. Si ce n'est qu'elle demande à la religion la force de faire son devoir et sa consolation dans les heures douloureuses, elle ressemble tout à fait à la femme « moderne » de l'éminent philosophe. Lui serait-elle supérieure? Cela dépend des goûts. D'autre part, je suis de ceux qui trouvent que l'ignorance, la superstition, l'esprit de servitude, ne sont pas plus faits pour la femme que pour l'homme, et si saint Paul a cru à l'infériorité de la femme devant Dieu, je ne suis pas de l'avis de saint Paul, je suis de celui de Jésus, qui a reconnu l'égalité en droits des deux sexes. Il y a diversité, mais non pas infériorité dans leurs vocations sociales respectives. Tout ce qui dans les mœurs et les institutions tend à entraver chez la femme le déploiement de la vie de l'esprit doit être réformé, et sera réformé. Qu'on veuille bien ne pas oublier l'enseignement de dix-huit siècles étudiés à la lumière de la critique indépendante et non à la fausse lueur des prétentions cléricales : la loi de l'histoire du christianisme, c'est la réforme continue sur la base de son principe originel, et nous ne sommes qu'à l'aurore des progrès dont il contient le germe. Le principe chrétien ne produit que lentement ses conséquences. Ce n'est pas sa faute, c'est la nôtre; mais il en est une dont l'heure a sonné de nos jours : tout ce qui est conforme à notre nature spirituelle,

non-seulement la vie morale proprement dite, mais encore la science, l'art, la poésie, la liberté, tout ce qui est vrai, beau et bien, fait partie intégrante de la vraie vie religieuse. Ou bien le principe de l'affinité de l'esprit divin et de l'esprit humain ne signifie rien, ou bien cette conséquence est évidente. Le chrétien de nos jours à qui l'on demanderait : Pourquoi étudies-tu la nature, cultives-tu l'art ou la poésie? pourquoi combats-tu pour la liberté, pourquoi répands-tu l'instruction? devrait s'approprier la fameuse réponse de Schiller : *Aus Religion!*

Nous permettra-t-on en finissant de faire intervenir un nom qu'on ne s'attend probablement pas à voir figurer dans une discussion de ce genre? Je relisais l'autre jour maître Rabelais, qui redevient à la mode, et je me demandais quelle idée secrète avait pu guider la plume de ce bouffon de génie dans la longue histoire où, sous des formes burlesques, il est si évident qu'il veut décrire le voyage de l'homme à la recherche de la vérité. On sait comment ses deux héros, le sage et le fou, d'accord pour la chercher, ne la trouvent nulle part, ni chez les anciens, ni chez les modernes, ni chez les philosophes, ni chez les sorciers, pas plus dans la lettre de l'Écriture que dans les sorts *virgilians*. Le voyage est long et agité. Ni *l'Isle sonnante* ni le pays des *Chicanous* ne possèdent le précieux trésor. A la fin pourtant ils le trouvent, et, conformément à l'esprit du livre entier, l'allégorie finale a un double sens, l'un d'une grossièreté ignoble, l'autre d'une profondeur qui étonne. L'oracle infaillible, c'est une liqueur inspiratrice. Si on adopte le premier sens, il en résulte que l'auteur est un sceptique immoral qui n'a rien de mieux à conseiller à l'homme que de s'étourdir dans les jouissances les plus basses sans se soucier de la vérité. Si l'on préfère le second, l'allégorie signifie évidemment que l'homme trouve le vrai en consultant sa nature inspirée, réchauffée par la généreuse vertu des sentimens élevés, des passions nobles, des élans sublimes, qui décuplent son être et lui permettent de saisir les réalités supérieures qui échappaient à ses raisonnemens impuissans et à ses méthodes boiteuses. Si cette interprétation est la vraie, il est bien dommage que Rabelais ait revêtu cette belle idée d'un manteau si souvent repoussant. Ce qui résulte de cette manière de le comprendre, c'est que l'esprit humain dans l'âge moderne, toujours en quête de la vérité, pourrait bien avoir fait à sa manière le voyage de Pantagruel, et ne trouver ce qu'il cherche qu'en s'interrogeant lui-même sur ces hauteurs révélatrices où le sentiment, purifié et vivifié, lui permet de saisir directement cette vérité, que ni la superstition ni la *ratiocination* ne connaissent.

ALBERT RÉVILLE.

L'ARCHIPEL

DES PHILIPPINES

RÉCIT DE MŒURS ET DE VOYAGE.

Avant de quitter à regret cet admirable archipel des Philippines où j'avais séjourné dix années, je résolus de faire une excursion au village de Butuan. C'est sur ce point alors inconnu du globe, par 128° 44′ de longitude et 8° 48′ de latitude, à l'extrémité orientale de l'île de Mindanao, qu'en 1521, le jour de Pâques-fleuries, Magellan arborait pour la première fois l'étendard de Castille. En laissant Butuan derrière moi, en suivant en quelque sorte pas à pas les traces du célèbre navigateur, je devais atteindre l'îlot de Mactan, situé en face de Cebu. C'est là que, victime d'un faux point d'honneur, Magellan, frappé d'une flèche, expira au milieu de ses compagnons consternés. Il fut enseveli sur la pointe de l'îlot que je désirais explorer; j'espérais y obtenir, grâce aux traditions locales, des renseignemens nouveaux sur ses découvertes et sur sa fin tragique.

Mes amis de Manille soutenaient que l'intérêt scientifique d'un tel pèlerinage ne compenserait pas les dangers qu'il me faudrait affronter pour atteindre Mindanao. Ils ne cessaient de me répéter que j'allais traverser des contrées infestées de pirates et rarement visitées par les Européens. Si je leur disais que j'emportais avec moi une lettre du consul d'Angleterre pour un Anglais du nom de Dickson, et si je leur affirmais que sa protection ne pouvait me faire défaut dans le cas fâcheux où je tomberais vivant entre les mains des pirates, ils me rappelaient que l'équipage d'un canot français avait été massacré tout récemment à Basilan, c'est-à-dire dans les parages habités par ce Dickson. L'interprète hollandais

qui accompagnait l'embarcation avait seul été épargné. Lui-même m'avait raconté qu'il n'avait dû son salut qu'à son état maladif, à son extrême jeunesse et à une rançon de 2,000 piastres fortes que le gouvernement espagnol paya généreusement pour le sauver. Quelques années plus tard, une jeune et belle créole, fiancée à un alcade de la province de Misamis, était restée prisonnière de ces forbans, toutes les sommes offertes pour la racheter ayant été refusées. Les appréhensions qu'on me témoignait étaient quelque peu fondées; mais est-il un plaisir plus vif que les incidens étranges de ces lointaines excursions auxquelles se rattachent des souvenirs historiques? J'étais avide de ce plaisir, et je partis.

I.

La saison des *collas* ou grandes pluies venait de finir. Favorisé par la mousson du nord, qui commençait à s'établir d'une manière régulière, nous pouvions franchir en dix jours la distance qui sépare l'île de Luçon, dont Manille est la capitale, de Mindanao, que je voulais visiter. Deux moussons soufflent alternativement sur les versans orientaux et occidentaux de l'archipel des Philippines. L'une apporte six mois de pluie torrentielle, l'autre six mois d'une inaltérable sérénité. La première mousson, dite du sud-ouest, commence à Manille en mai pour ne cesser de souffler qu'en octobre. Il est difficile de se figurer un ciel plus inclément, des crues d'eau plus furieuses. Sur terre, lorsque le vent atteint en tourbillonnant cette violence terrible que l'on désigne sous le nom de typhon, les récoltes sont hachées, les habitations s'effondrent, et les fleuves, transformés en torrens, arrachent, brisent, déracinent tout ce qui se trouve sur leur passage. Les Indiens de la montagne, pauvres êtres fatalistes, très simples de cœur et d'esprit, se bornent, quand ils voient et entendent venir de loin l'avalanche liquide, à gagner les hauteurs les plus proches. Accroupis tristement, la tête penchée sur leurs genoux, ils roulent avec leur indolence habituelle le papier d'une cigarette. Rien de plus étrange que de les voir suivre d'un œil indifférent les flots fangeux qui portent vers la mer leurs buffles, leurs récoltes, leurs maisons, toutes leurs richesses.

Ceux-ci sont encore les moins malheureux. Les Indiens qui habitent la plaine ne peuvent échapper au danger qu'en grimpant comme des singes pour gagner le faîte des bambous. Cramponnés aux branches lisses et flexibles, ils attendent que les eaux se soient écoulées; mais souvent le typhon souffle avec rage pendant de longues heures. Glacées par la pluie et le froid de la nuit, leurs mains se détendent, et ils tombent sur la terre inondée comme tombent les fruits d'un arbre trop violemment agité. Pour ces pauvres gens,

point de sépulture, ce qui est pour leurs familles un chagrin réel. Si la vase ne les engloutit pas, ils roulent jusqu'à l'embouchure des fleuves, où les attendent, pour se les disputer, des milliers de requins.

Sur rade, où rien n'arrête la fougue du cyclone, les embarcations s'amoncellent et broient ceux qui les montent. En vain les navires d'un fort tonnage jettent l'ancre de miséricorde, et font entendre de minute en minute le canon de détresse; rien ne les empêchera d'aller s'échouer sur les sables ou de se briser sur les falaises. Le danger en pleine mer est moins grand, pourvu que le capitaine soit prudent et consulte avec attention son baromètre. Si les vaisseaux sont surpris par le typhon toutes voiles dehors, il n'est pas de salut. Il y a quelques années, entre Formose et Hong-kong, l'*Evening-Star* vit un navire hollandais disparaître ainsi dans un tourbillon grisâtre d'où s'échappaient le tonnerre et la foudre, en moins de temps qu'il n'en fallut au vaisseau anglais pour hisser le pavillon rouge, signal du danger.

La seconde mousson, dite des *nortadas*, commence à l'époque que j'avais choisie pour mettre à la voile, c'est-à-dire en octobre, pour finir en mai. C'est l'époque des beaux jours; mais un soleil qui brille pendant six mois consécutifs devient un astre bien fatigant. En Chine comme en Europe, l'ennui naquit de l'uniformité. On soupire après l'apparition d'une nuée comme après six mois de pluie on demande avec désespoir un rayon de soleil qui égaie les yeux et réjouisse l'âme attristée.

Le capitaine du brick *Nuestra Señora de la Merced*, à bord duquel j'avais pris passage, répondait au nom prétentieux de *Perpetuo Illustre*. Il était Indien, ce qui eût éloigné de son bord les créoles espagnols, plus soucieux que moi de la valeur des origines. Il appartenait à cette belle race tagale de l'île Luçon, dont les contingens furent les émules de nos soldats lors de la conquête de la Cochinchine. La résignation dont ces braves gens firent preuve à l'époque où les fièvres décimaient le corps expéditionnaire ne fut surpassée que par le courage qu'ils montrèrent lorsque les Annamites vinrent à Saïgon assaillir les troupes hispano-françaises avec des forces quatre fois supérieures aux nôtres. Beaucoup d'entre eux, séduits par la cordialité de notre gaîté gauloise, — on est très gai hors de France parce qu'on s'y sent plus libre, — ont demandé à rester avec nous.

Le matin même du jour où nous devions mettre à la voile, le bruit se répandit en rade qu'une grande quantité de *pancos* ou embarcations de pirates s'était montrée dans les détroits que nous devions traverser pour atteindre Mindanao. On assurait qu'elles s'étaient avancées jusqu'en vue du *Corregidor*; c'est le nom d'une petite île verdoyante placée comme en vigie à quelques milles en

avant de la rade de Manille. C'était assurément de l'exagération, car, pour avoir exemple d'une pareille audace, il fallait remonter jusqu'aux premiers jours de la conquête espagnole. Cependant les rumeurs devinrent si persistantes que l'*arraez* (1) du brick en prit ombrage. Le départ fut différé d'un jour, afin qu'on pût renforcer l'équipage; des *trabucos* centenaires furent mis en état de service, des coulevrines affreusement rouillées se gorgèrent de mitraille, enfin seize vieux fusils à pierre, beaucoup plus dangereux pour ceux qui devaient s'en servir que pour les écumeurs qui pourraient se présenter, furent achetés à des serruriers chinois et transportés à bord avec de grands éclats de voix et beaucoup de démonstrations guerrières. Ces préparatifs terminés, il fut enjoint à l'équipage d'exercer une surveillance très active sur toutes les embarcations suspectes qui s'approcheraient de nous durant la nuit.

J'avais entendu parler si souvent des déprédations commises par les pirates, que, loin de songer à redouter leur rencontre, je me surpris à la désirer. *Perpetuo Illustre* me parut partager cette envie instinctive de combattre, car un bateau à vapeur devait sortir sous peu de jours du port de Cavite pour nettoyer les détroits, et Perpetuo mit résolûment à la voile sans vouloir l'attendre. Il se croyait très sûr de pouvoir faire face aux écumeurs de mer avec son équipage de seize hommes et sa vieille ferraille. Brandissant son *bolo*, couteau à large lame dont les Indiens sont toujours armés, il m'assurait qu'il ne demandait pas mieux que d'en venir une fois sérieusement aux mains avec les ennemis séculaires de sa race. Ce n'eût point été son coup d'essai, il avait eu déjà quelques démêlés avec eux. Il savait, comme d'intuition, que ses ancêtres, c'est-à-dire les aborigènes des Philippines, avaient vu, dès le IXe siècle, presque tout leur littoral envahi par ces hordes conquérantes. A cette époque, les sectateurs de Mahomet, débordant de la Malaisie, franchirent les détroits de la Sonde. Les premières îles qu'ils rencontrèrent, Bornéo, le groupe des Soulou, Mindanao, tombèrent sous leur joug; elles y sont restées. L'archipel des Philippines leur fut également soumis; mais les Tagales et les Cebuanos, devenus chrétiens, les refoulèrent vers leurs possessions du sud, et depuis lors une haine implacable les sépare.

Malgré la présence des Hollandais aux Célèbes, aux Moluques, à Bornéo, en dépit des comptoirs espagnols de Mindanao et de Balabac, la guerre se continue encore de nos jours entre les descendans des Malais et les indigènes. Montés sur de légères embarcations tenues cachées dans les bois, les Moros, — c'est le nom que leur donnent les Espagnols en souvenir sans doute de leurs éternels en-

(1) De l'arabe *el-raïz*, capitaine.

nemis les Maures d'Afrique, — exécutent de véritables razzias sur les populations soumises aux Européens. S'élançant comme des oiseaux de proie sur les villages chrétiens, ils persistent, comme leurs coreligionnaires d'Algérie avant 1830, à vivre de rapines, à peupler leurs sérails des plus jolies femmes indiennes, dont souvent ils réduisent aussi les maris en esclavage. On raconte même que plus d'une captive en faveur s'est vengée d'anciens griefs conjugaux, et a fait imposer à son mari, captif comme elle, les services les moins appropriés à sa qualité d'époux. Les Indiens des Philippines préfèrent l'esclavage à la honte de répudier leur foi. Des terres, la liberté, des femmes, leur sont offertes à la condition de se faire mahométans; mais les exemples d'abjuration sont très rares. Les descendans des Malais n'ont point la même fermeté religieuse, et il n'en est pas un seul qui, sur le point d'être passé par les armes pour crime de piraterie, ne demande le baptême, persuadé que son apostasie le sauvera. Les missionnaires espagnols, peu scrupuleux sur la façon de faire des prosélytes, entretiennent chez les condamnés l'espérance fort aléatoire d'une commutation de peine, s'ils veulent se convertir au christianisme; mais, dans la pureté toute primitive et naïve de sa croyance, un Indien souffre résolûment la mort plutôt que d'abjurer sa foi.

Il arrive souvent que les pirates dont nous avions à redouter la rencontre attaquent, au nombre de deux ou trois cents, des embarcations du tonnage de notre brick. Les matelots indiens, n'ignorant point qu'ils n'ont aucun quartier à attendre, s'ils ne se rendent à merci, combattent en désespérés. Ils parviennent presque toujours à se dégager dès qu'ils ont le temps de se préparer à la défense; mais, s'ils sont surpris la nuit, leur massacre est certain. Jetant dans les pirogues tous les objets précieux qu'ils trouvent à bord, les Moros se retirent en mettant le feu au bâtiment saccagé, non point pour faire disparaître les indices accusateurs de leurs pirateries, mais simplement par esprit de dévastation.

Les premiers jours de traversée furent des plus calmes. L'absence de dangers, la vie paisible d'un équipage composé d'Indiens indolens, eussent rapidement engendré la tristesse, si à chaque instant notre navigation n'eût été égayée par l'apparition de quelque nouveau promontoire. Nous découvrions assez fréquemment des îlots madréporiques de création récente. Ces petites îles sont formées de polypiers qui, unis à des coraux de forme rameuse, se métamorphosent avec le temps en récifs redoutables. Ces récifs à leur tour, après de longues années, deviennent des îles enrichies des mille débris que les flots leur apportent. Les vents et les oiseaux du ciel ne tardent pas à les féconder. D'élégans bouquets de cocotiers aux feuilles frémissantes, s'élançant d'un cercle d'eau de mer

couleur de saphir, nous indiquaient clairement ceux des récifs qui, après une lutte séculaire, avaient remporté un triomphe définitif sur l'élément liquide. J'obtenais de Perpetuo, toutes les fois que je le sollicitais, la liberté de descendre sur ces émeraudes flottantes. J'y abordais, hissé sur les épaules des Indiens du bord; pour eux, la nécessité de se mettre à l'eau jusqu'à la ceinture était un divertissement. Je trouvais les rives de ces petites îles couvertes d'une quantité infinie de mollusques et de crustacés microscopiques. J'y faisais une abondante moisson des plus belles coquilles de mer, et cependant aux endroits où commençait la végétation j'ai rarement trouvé un insecte, un reptile ou un oiseau. Mon grand bonheur était de donner à mes découvertes les noms de mes amis d'Europe. J'écrivais sur un carton épais le nom aimé dont je voulais baptiser mon île. Je le clouais au premier cocotier qui s'offrait à moi, et je rentrais à bord, heureux du souvenir que j'avais laissé dans ces solitudes de l'océan. Navigateurs, si jamais vous descendez sur les îles Suzanne et George Sand, respectez en les conservant ces deux noms qui me sont chers.

La contemplation des nuits tropicales est une chose qu'on n'oublie pas. La constellation de la Croix du sud brille sous ces latitudes du plus pur éclat; la phosphorescence des flots était par momens si vive, surtout à l'approche d'un orage, qu'il nous semblait naviguer au milieu d'une nuée lumineuse. Ce qui surprend beaucoup le voyageur, c'est de voir combien la nuit prend d'animation lorsqu'on approche des côtes, ou que l'on entre dans un détroit. Dans toutes les directions scintillent des torches sans nombre que les pêcheurs allument à l'extrémité de leurs barques dès que le soleil disparaît. Le poisson, curieux, fasciné par l'éclat de la lumière, accourt, joue au milieu des reflets de la flamme, et se laisse harponner avec une étonnante facilité. C'est en raison d'une grande quantité de lueurs semblables, répandues sur les côtes du détroit qui porte son nom, que Magellan, assure-t-on, donna la qualification pittoresque de Terre-de-Feu à la partie occidentale de ce passage.

Je m'étais oublié un soir à fumer jusqu'à une heure assez avancée sur la dunette du brick. La faible lueur de mon cigare était la seule qui brillât par momens dans l'obscurité que projetait sur nous l'ombre d'une falaise de l'île de Negros, qu'une brise rebelle nous empêchait de doubler. Tout à coup je vis poindre une clarté au milieu de la montagne, presque au-dessus de moi. Sous des rochers dont la blancheur égalait celle du marbre, et qui faisaient saillie sur l'abîme, des flammes rougeâtres s'élevèrent. Bientôt je pus distinguer autour des bûchers une horde de petits noirs complétement nus, difformes, aux membres grêles et disproportionnés,

à la tête énorme. Quelques-uns se défiaient et simulaient des combats singuliers; d'autres dansaient, et armés de lances en bambou, abrités derrière des boucliers allongés dont une des pointes était enfoncée en terre, se menaçaient. Des groupes où les deux sexes étaient mélangés se livraient, sans souci de leurs compagnons, à des ébats moins dangereux. Mon capitaine, réveillé lui-même en sursaut par la soudaineté des feux, vint me rejoindre sur la dunette, et j'appris de lui que nous avions devant les yeux de véritables sauvages, désignés aux Philippines sous le nom de Negritos. Les bûchers autour desquels je les voyais s'ébattre non-seulement les garantissaient de l'humidité des nuits, mais leur fournissaient encore la couche de cendre épaisse dont ils se couvrent le corps pour se préserver des moustiques. Je remarquai en effet qu'à l'endroit où un feu s'éteignait, les danses et les combats cessaient; nul doute, comme l'avait dit Perpetuo, que, roulés dans les cendres, les Negritos ne goûtassent le repos à l'abri de ce singulier moustiquaire.

Les anthropologistes placent ces sauvages dans le rameau alfourou-endémène. J'ai vu plusieurs de ceux-ci dans le cours de mes voyages, et je les ai trouvés toujours de taille fort petite, avec les cheveux courts, moins frisés que ceux des nègres, le nez épaté, les lèvres grosses et la couleur des noirs du Sennaar. Ils vivent sur les montagnes inaccessibles des terres polynésiennes et principalement aux Moluques et aux îles Philippines. Ce sont les aborigènes de l'Océanie, selon toute probabilité; les Asiatiques, en se mêlant à eux, ont fourni les différentes races qui occupent le littoral des possessions espagnoles, et qui sont connues sous les noms de Tagales, Illanos, Pampangos et Cebuanos. Plusieurs moines espagnols, envoyés en mission auprès de ces nègres lilliputiens, m'ont assuré n'avoir jamais pu découvrir dans leurs mœurs et dans leur langage aucune trace de culte, aucun soupçon de l'idée d'un être suprême; jusqu'à ce jour, ils se sont refusés à toutes les tentatives faites pour les civiliser. Quoique leur caractère soit très doux, ils sont d'une méfiance extrême; aussi ne couchent-ils jamais deux fois dans le même campement, de crainte d'y être surpris. Ils ignorent l'usage des armes à feu, dont la détonation les remplit de terreur; ils croient, en nous voyant abattre un oiseau au vol, que nous gouvernons la foudre. Pour atteindre les cerfs et les sangliers, fort abondans dans les forêts qu'ils habitent, ils ne se servent que d'arcs et de flèches; ces flèches, dont les pointes sont taillées en forme de harpons, ne dévient jamais du but.

Ce qui dans tous les temps a distingué ces sauvages des autres races de la Polynésie, c'est leur passion indomptable pour la liberté. Cette répulsion des Negritos pour tout ce qui pourrait les courber sous le joug ou régulariser leur existence les rendra tou-

jours intéressans aux voyageurs. Voici un exemple de leur amour pour l'indépendance. Dans une battue faite à l'île de Luçon par des soldats indigènes, sous les ordres d'un officier espagnol, à la poursuite de Negritos qui ravageaient des plantations de cannes à sucre, on s'empara d'un petit noir d'environ trois ans. Il fut trouvé tremblant d'épouvante, à côté d'une fosse peu profonde encore et fraîchement creusée. Il allait y être enseveli vivant. Lorsque les Negritos sont poursuivis trop vivement, ils abandonnent les enfans à la mamelle ou trop faibles pour les suivre. Les mères déclarent aux chefs qu'elles ne peuvent plus les porter, et elles les déposent à terre en détournant les yeux; mais, comme les vagissemens ou la rencontre des pauvres abandonnés indiqueraient la route prise par les fuyards, il est décidé qu'ils seront sacrifiés à la sûreté générale : une fosse rapidement creusée les engloutit vivans. Celui auquel l'officier espagnol venait de sauver la vie, longtemps inquiet, taciturne, évitant le regard de son libérateur comme le ferait un jeune singe enlevé tout à coup à sa forêt, fut conduit à Manille. Un Américain l'ayant demandé au gouverneur pour l'adopter, il fut baptisé sous le nom de Pedrito. Dès qu'il fut en âge de recevoir quelque instruction, on s'efforça de lui donner toute celle qu'on peut acquérir dans ces contrées éloignées. Les vieux résidens de l'île, connaissant le caractère des Negritos, riaient sous cape en voyant les tentatives faites pour civiliser celui-ci. Ils prédisaient que l'on verrait tôt ou tard le jeune sauvage retourner à ses montagnes. Son père adoptif, n'ignorant point les railleries dont sa sollicitude était l'objet, mais se piquant au jeu, annonça qu'il conduisait Pedrito en Europe. Il lui fit visiter New-York, Paris, Londres, et ne le ramena aux Philippines qu'après deux ans de voyages.

Avec cette facilité dont la race noire est douée, Pedrito parlait au retour l'espagnol, le français et l'anglais; il ne chaussait que de fines bottes vernies, et tout le monde à Manille se rappelle encore aujourd'hui le sérieux digne d'un *gentleman* avec lequel il recevait les premières avances des personnes qui ne lui avaient pas été présentées. Deux ans à peine s'étaient écoulés depuis le retour d'Europe, lorsqu'il disparut de la maison de son protecteur; les rieurs triomphèrent. Jamais probablement on n'eût appris ce qu'était devenu l'enfant adoptif du philanthrope *yankee* sans la rencontre singulière qu'en fit un Européen. Un naturaliste prussien, parent du célèbre Humboldt, résolut de faire l'ascension du Marivelès, montagne qui forme l'un des côtés de la baie où se jette le fleuve Pasig, et habitée, malgré la proximité de la capitale des Philippines, par de nombreuses tribus de Negritos. Le naturaliste avait presque atteint le sommet du pic, et herborisait en compagnie de

quelques Indiens porteurs de son bagage, lorsqu'il se vit entouré soudainement par une nuée de petits noirs. C'était une tribu qui, se sentant en nombre, n'avait pas craint d'approcher. Leurs arcs passés sous le bras comme le fusil des chasseurs au repos, leurs flèches réunies dans des carquois de bambou jetés en sautoir sur les épaules, annonçaient des intentions pacifiques. Ils semblaient hésitans et absorbés dans la contemplation du premier Européen assez osé pour s'aventurer dans leurs forêts. Le Prussien, quelque peu surpris tout d'abord, revint bientôt de son étonnement et, prenant ses crayons, il s'apprêtait à esquisser quelques portraits, lorsque l'un des sauvages, s'approchant de lui en souriant, lui demanda en langue anglaise s'il connaissait à Manille un Américain du nom de Graham. C'était notre Pedrito. Il raconta toute son histoire, et lorsqu'il l'eut terminée, ce fut en vain que le naturaliste tenta de le décider à revenir avec lui à Manille. Le jeune sauvage s'offrit complaisamment à aider le savant dans ses recherches, et lui donna même quelques coquilles terrestres fort belles, puis, lorsque la nuit vint, il s'enfuit avec toute sa tribu. Longtemps le naturaliste prussien et ses guides entendirent au loin les échos de la montagne retentir d'un cri aigu. C'était le cri d'alarme que les Negritos font entendre lorsqu'ils se croient menacés de quelque danger. Ceci se passait en 1860. Sans doute en ce moment encore, au sommet le plus élevé du Marivelès, abrité sous quelque roche, à la lueur d'un bûcher dans les cendres duquel il va se rouler, parfois l'œil attaché sur un navire qui cingle vers l'Europe, Pedrito continue à faire à ses naïfs compagnons la description des merveilles qu'il entrevit sous nos latitudes. Doit-on le plaindre de son éloignement pour nos mœurs? Chacun répondra selon son tempérament et ses idées; mais on peut croire que beaucoup d'hommes civilisés lui envient l'air pur et libre de ses montagnes, et qu'il n'envie certes point celui de nos villes.

II.

— Perpetuo, dis-je un matin à l'*arraez* du brick, nous voici bientôt au but de notre voyage; ne trouvez-vous pas étrange que les Moros soient restés invisibles pour nous seuls? — Il me regarda finement, et après un instant d'hésitation il m'assura que nous ne verrions pas de pirates avant notre arrivée à Butuan. Comme il me vit surpris de sa réponse, il ne tarda point à me confier qu'il avait, avant notre départ de Manille, mis son brick sous la protection de la Vierge. Il avait fait dire une neuvaine pour l'obtenir; mais cet acte de piété, qu'il considérait comme une véritable assurance contre la rencontre des infidèles, lui coûtait neuf piastres, grosse somme en vérité, et à laquelle il espérait bien que j'aurais

la générosité de contribuer. J'ai trop voyagé pour n'être pas tolérant, et je ne songeai pas le moins du monde à affaiblir dans l'esprit du naïf Indien la confiance qu'il plaçait, comme beaucoup de marins plus civilisés, dans la protection de *Nuestra Señora de la Merced*. Je lui fis néanmoins remarquer en le raillant doucement que, si je n'avais pas eu l'espérance d'un péril, je ne me serais pas embarqué à son bord. Il aurait dû me prévenir que nous ne ferions aucune fâcheuse rencontre, puisqu'il n'ignorait pas mon désir de voir de près ou de loin les pirates de son archipel. Au même instant, le matelot placé en vigie sur le gaillard d'avant fit entendre le cri aimé de ceux qui voyagent en mer : terre à tribord !

C'était l'île de Mindanao. En peu d'heures, nous découvrîmes à l'horizon une rangée de montagnes bleues courant, comme celles de tout l'archipel, du nord au sud; à mesure que nous en approchions, elles se dégageaient lentement, sous l'ardeur d'un soleil déjà brûlant, des blanches vapeurs de la nuit. Le vent était si propice, notre bateau glissait sur la lame avec une telle rapidité, que nous ne tardâmes point à distinguer quelques vallons sur lesquels se détachaient des champs de riz d'un vert éclatant. D'innombrables oiseaux aquatiques gagnaient le large; lorsqu'ils passaient sur nos têtes, ils nous apparaissaient comme de joyeux messagers apportant des paroles de bienvenue. L'aigrette au plumage blanc se jouait au bord des fleuves. Aucune expression ne saurait rendre la grâce du vol de ces oiseaux, qui, descendant des montagnes comme de légers flocons de neige, allaient s'abattre en tourbillonnant au milieu des marécages. Accoudé sur les bastingages du brick, la longue-vue braquée sur l'île qui déployait à mes yeux toutes ses beautés comme un panorama mobile, je cherchais avec impatience à découvrir la trace de quelque habitation; mais mes regards se fatiguèrent vainement de cette recherche, et je n'en fus pas très surpris. Les *rancherias* ou villages de cette partie de l'Océanie sont généralement cachées au milieu de bambous touffus ou de manguiers gigantesques. Je pus donc voir les fleuves succéder aux prairies, les coteaux faire suite aux vallons, sans que nulle part je pusse découvrir un être vivant sur cette terre où j'avais vu pourtant des traces de culture. A la chute du jour, il me sembla distinguer d'une manière confuse dans une atmosphère empourprée, sur les bords d'une immense plage sablonneuse, quelques huttes grisâtres montées sur pilotis. Je demandai leur nom, et lorsqu'on m'eût répondu que c'étaient les approches de Butuan, je m'imaginai avec quelque raison voir cette partie de l'île de Mindanao telle qu'elle s'était montrée au premier Européen qui l'avait visitée, à Magellan. C'est au moment même où je me figurais que j'allais débarquer comme lui en curieux sur cette plage désolée que le vent, favo-

rable depuis le point du jour, devint contraire à la tombée de la nuit. Au lieu de nous rapprocher du but, nous faisions fausse route, comme disent les marins. Ce fut à la bruyante désolation de Perpetuo que je devinai toute l'importance du changement qui venait de s'opérer. Il n'avait certes pas tort de se lamenter, puisque, avec encore une heure de bonne brise, il nous eût été facile de jeter l'ancre dans un mouillage sûr. Les voyageurs accoutumés aux incertitudes d'une navigation à voiles savent combien sont instantanés les caprices du vent. Nous avions pu distinguer, à l'heure de l'*Angelus*, les lumières dont Butuan s'était éclairé. Mon capitaine soutenait qu'on avait dû illuminer le village pour fêter notre arrivée, et il n'y avait à cela rien d'improbable : nous venions de Manille, et nous apportions à de pauvres isolés des nouvelles de la mère-patrie.

— Si nous étions à terre, s'écriait Perpetuo avec fureur, nous serions en ce moment chez le père de ma fiancée Carmencita; elle et ses amies, des Indiennes jolies et modestes, nous serviraient un chocolat épais et d'autant plus succulent qu'il aurait été pétri par leurs petites mains, et que Mindanao produit le meilleur cacao de l'Océanie. La soirée se serait passée à fumer de délicieux *puros*, à écouter, nonchalamment assis sur des chaises à bascule, des chansons indigènes chantées par quelque brune et langoureuse fille du pays; puis l'arrivée d'un brick apportant des lettres et la présence d'un Européen étranger, — chose rare ici, — eussent donné de l'animation à la *tertulia*. On aurait dansé toute la nuit la *habanera* (1) au son des guitares et des harpes.

Malheureusement tous ces beaux rêves évoqués par l'enthousiaste *arruez* durent s'effacer rapidement de notre esprit; plus l'ombre descendait, plus le vent augmentait de violence. De tous les points de l'horizon, de gros nuages accouraient vers nous et s'amoncelaient sur nos têtes; les montagnes de Mindanao, déjà plongées dans l'obscurité de la nuit, s'éclairaient presque sans relâche à la lueur d'éclairs immenses. Vers une heure du matin, toujours roulés par la bourrasque, et lorsque depuis longtemps les lumières de terre avaient disparu, Perpetuo, après une pénible bordée qui nous avait poussés au fond d'une baie, vint me demander si je lui conseillais de jeter l'ancre pour attendre la fin du gros temps à l'endroit où nous nous trouvions. Ignorant complétement quelle pouvait être notre situation, j'allais lui répondre que ce parti me semblait le plus sage, lorsqu'une secousse du brick nous fit tout à coup tressaillir. L'équipage poussa un cri d'alarme; la sonde fut

(1) La *habanera* est une marche lente cadencée, accompagnée de gestes pleins d'abandon, et convenant parfaitement à de paresseuses et coquettes créoles.

jetée en toute hâte, et il fut constaté que nous étions échoués sur un banc de sable. Notre bateau, comme fatigué de sa lutte contre les élémens, s'était incliné à bâbord et reposait sur le lit moelleux, où sa quille s'était engagée à peu de distance du rivage.

— A présent, me dit le malheureux capitaine, vous êtes sûr de voir vos singuliers désirs accomplis, et avant vingt-quatre heures, si la marée ne nous a ôtés de cette côte maudite, vous verrez plus de pirates à nos trousses que vous et moi ne voudrions en voir.

— S'il en est ainsi, Perpetuo Illustre, lui dis-je, préparons-nous à bien les recevoir. Et de quel côté croyez-vous que soit le danger?

— *Por Dios!* du côté de la terre. Il y a des pirates dans tous ces parages. Ces épaisses forêts, en apparence désertes, cachent des embarcations prêtes à prendre la mer, et des Moros suivent des yeux depuis ce matin la marche du brick. S'ils s'aperçoivent du changement de la brise, s'ils ont le moindre soupçon de l'impossibilité où nous nous sommes trouvés d'atteindre le mouillage, si à la lueur des éclairs ils nous distinguent ici, immobiles comme des hérons, soyez sûr d'une attaque prochaine. Alors, ajouta-t-il, en se tournant vers l'équipage et en faisant un grand signe de croix qui fut répété par tout le monde, alors que les saints aient pitié de nous!

J'ai hâte de dire à la louange de Perpetuo que, si son animation paraissait grande, il n'y avait dans son langage et dans sa physionomie rien qui indiquât la crainte. Il était de race trop pure pour éprouver ce lâche sentiment. Il avait en outre, comme les esprits simples qui ont mis leur confiance en un saint ou une amulette, la conviction d'être garanti durant ce voyage contre la surprise des Moros. N'avait-il pas, avant son départ de Manille, fait des actes de dévotion coûteux qui lui assuraient une haute protection? L'équipage du brick fut mis en quelques mots au courant de la situation. On demanda aux matelots si, en cas d'attaque, ils se battraient ainsi qu'il convenait à de loyaux sujets de la reine d'Espagne. La réponse de ces braves gens ne se fit pas attendre. Des acclamations de *viva la reyna! viva España!* retentirent à l'envi, remplissant d'un tumulte très compromettant la baie silencieuse. Quelques-uns d'entre nous crurent entendre d'autres cris partis alors de la terre; mais, Perpetuo ayant affirmé que l'écho seul nous avait répondu, cet incident, auquel on aurait dû attacher plus d'importance, cessa bientôt de nous occuper. Plein de confiance dans des hommes que la perspective d'un combat avec des pirates semblait réjouir plutôt qu'inquiéter, notre capitaine fit éteindre toutes les lumières du bord; les armes furent étalées sur le pont; on renouvela l'amorce des *trabucos*, et les couleuvrines furent placées sur la dunette, de manière à balayer le pont, si l'ennemi l'envahissait. Dans le cas

presque certain où la marée montante nous remettrait à flot, on hissa toute la voilure. Nous étions ainsi préparés à la lutte et prêts à prendre le large dès qu'il y aurait possibilité de le faire.

Il était trois heures du matin lorsque les préparatifs de défense furent terminés. L'équipage, harassé de fatigue, étendu en désordre sur le pont, se livra au sommeil. Perpetuo lui-même, malgré ses préoccupations guerrières et amoureuses, s'endormit profondément à côté de moi, qui veillais seul à bord. L'orage s'était calmé : sur nos têtes, le ciel resplendissait constellé d'étoiles; mais le brick, dominé presque de tous les côtés par de hautes collines boisées, restait dans l'ombre. Vers la mer, l'horizon étincelait, car les grosses lames qui se forment à la suite des tempêtes dégageaient en s'entre-choquant des torrens d'électricité. Jamais les flots ne m'avaient paru si lumineux, et rarement aussi je m'étais trouvé entouré de ténèbres plus épaisses. C'était pourtant dans la partie la plus reculée de la baie, à l'endroit où l'ombre était plus profonde, que je devais porter toute mon attention. Parfois une lame énorme, couronnée d'une crête d'écume argentée, atteignait le fond d'une anse rocheuse et projetait en s'y brisant une lueur soudaine. Je me hâtais d'interroger du regard le point éclairé; mais cet éclat phosphorescent était trop fugitif pour me permettre de rien distinguer sur le rivage. Aspirant à pleins poumons mille senteurs que la brise m'apportait de terre, je prêtais surtout une oreille attentive aux clameurs confuses qui, durant la nuit, animent si étrangement les forêts de l'Océanie. Les rugissemens des tigres et des panthères ne faisaient point entendre, comme dans les îles voisines de Java et de Singapour, leurs notes lugubres. Par une singulière et heureuse exception, tout l'archipel des Philippines est exempt de la présence d'animaux féroces. En revanche, à tout instant j'entendais les bramemens du cerf, les courses folles des buffles sauvages et des sangliers; les calaos ne cessaient de filer leurs notes monotones; un kakatoès, brusquement enlevé sans doute à son sommeil par le vigoureux coup d'aile d'une de ces énormes chauves-souris dont l'envergure ne mesure pas moins de deux pieds, surmontait toutes ces rumeurs du comique éclat de sa colère.

Soudain, entre tous ces bruits familiers à mon oreille, il me sembla distinguer des notes gutturales nouvelles pour moi. Elles ne ressemblaient pas exactement aux bramemens du cerf, bien que des oreilles peu exercées eussent pu s'y tromper. En prêtant une attention soutenue, il devint de toute évidence que ce que j'entendais était un cri humain. Les clameurs suspectes se répondaient, tantôt descendant du sommet des hauteurs, tantôt s'élevant du fond des vallées. Ceux qui les poussaient, paraissant suivre une direction commune, se taisaient en arrivant près du rivage. Il était

certain qu'il y avait au bord de la mer, à quelques encâblures du brick, un point de réunion. Je secouai rudement Perpetuo, car rien n'est plus difficile à réveiller qu'un Indien.

— Ce sont eux! s'écria-t-il en me serrant fortement le bras aussitôt qu'il eut écouté. Ce que vous entendez, c'est le cri de ralliement de ces maudits. Lorsque, dispersés dans les montagnes de leurs îles pendant la nuit, leurs chefs veulent les réunir au point du jour pour un coup de main, des messagers parcourent les hauteurs en faisant retentir au loin le cri que vous avez heureusement remarqué. Grâce à Dieu! vous m'avez averti à temps : il n'y a pas une minute à perdre pour préparer mes hommes. *Bata, souloun, na!* leur cria-t-il en tagale, garçons, debout, allons! Et comme la voix ne suffisait point à les réveiller, j'entendis un rotin siffler et s'abattre à plusieurs reprises sur le groupe des dormeurs.

Pendant que l'équipage s'apprêtait, il nous sembla voir pâlir les étoiles et se dissiper les ombres dont nous étions entourés. Les montagnes de l'île dessinèrent leurs sombres silhouettes, et bientôt se détachèrent nettement sur un ciel couleur d'opale et d'une admirable pureté. C'était bien le jour, et nous ne pûmes nous empêcher de l'accueillir avec des cris de joie. Quelques minutes après, le brick, jusqu'alors immobile, s'agita sous nos pieds. Une épave légère fut jetée à la mer, et, en voyant la vague la porter vers la rive, nous eûmes l'espérance qu'en peu d'instans nous allions, ainsi que nous l'avions prévu, sans efforts et par la seule impulsion de la marée montante, être remis à flot. Dans les régions qui avoisinent les tropiques, les transitions de la nuit au jour et du jour à la nuit sont fort brusques : point de traces de ces beaux crépuscules d'Europe, source féconde d'inspirations pour les poètes, les peintres et les amoureux, point de belles aurores rougissantes venant annoncer au monde le lever majestueux du soleil. La lumière avait remplacé soudainement l'obscurité, comme sur la scène d'un théâtre. En toute autre situation, j'eusse été ravi d'admirer ce splendide réveil de la nature tropicale; d'autres pensées nous occupaient. Perpetuo, inquiet, toujours en mouvement, ne cessait d'interroger la côte du regard et de m'inviter à braquer ma longue-vue sur un endroit du rivage où des palétuviers masquaient de leurs feuillages sombres une partie de la baie. C'est là en effet qu'un point brillant, le reflet d'un rayon de soleil sur une arme blanche, nous indiqua le lieu précis qui devait concentrer toute notre attention. En peu d'instans, ces points brillans y devinrent nombreux. Quatre *pancos* ou pirogues d'une grandeur démesurée glissèrent ainsi que quatre crocodiles monstrueux de la terre sur l'eau. Une multitude armée paraissant surgir de la rive s'y précipita en tumulte; un cri semblable à

celui qui, la nuit, avait éveillé mes soupçons donna le signal du départ; les quatre embarcations, manœuvrées à la rame chacune par une trentaine d'hommes, partirent comme un trait.

En comparant les forces numériques de nos agresseurs avec les seize hommes dont se composait l'équipage de *Nuestra Señora de la Merced*, Perpetuo ne cessait d'exprimer son contentement de sentir son brick bondir sur la lame. Il apostrophait de la voix et défiait du geste les pirates malgré l'impossibilité où ils étaient encore de l'entendre. Il se croyait bien sûr de leur échapper, les voiles du bateau s'arrondissaient au souffle de la brise, et notre vitesse augmentait à mesure que nous nous éloignions de la terre. Cependant, comme les *pancos* venaient sur nous avec une étonnante rapidité, tout le monde à bord, excepté le capitaine peut-être, avait la conviction qu'avant une demi-heure la rencontre aurait lieu; elle ne pouvait être évitée que si un fort coup de vent, dont rien ne faisait prévoir la venue soudaine, nous poussait promptement au large. Les Moros ne tardèrent point à comprendre quelle pouvait être notre seule voie de salut. Après avoir ramé dans notre direction quelques instans, ils coupèrent à angle droit comme s'ils avaient voulu, aux aussi, gagner la pleine mer, mais avec l'intention évidente de se replier sur nous et de s'y laisser porter résolûment. En exécutant cette manœuvre, les embarcations ennemies durent se présenter forcément par notre travers. Perpetuo en profita aussitôt pour pointer sur elles une de ses coulevrines et faire feu. Soit que le pointage eût été défectueux, soit que la distance fût trop grande, aucun projectile ne parut avoir atteint le but.

— *Bestia!* s'écria le pointeur en jetant loin de lui la tige de bambou enflammé qui avait mis le feu à la pièce.

L'équipage ne put contenir un joyeux éclat de rire, et le maladroit *arraez* eut assez d'empire sur lui-même pour paraître n'avoir rien entendu. Néanmoins il entra dans une véritable colère lorsqu'il entendit les pirates répondre par un hurrah moqueur à la détonation inoffensive de notre vieille artillerie. Par bravade alors sans doute, ces derniers firent feu de quatre petites pièces de bronze placées sur pivot à l'avant de leurs pirogues. Ces canons en miniature, appelés *lancates* dans le pays, sont fondus par les naturels de l'île de Mindanao et des îles voisines de Soulou. Ils ont appris des jésuites l'art de couler les métaux à l'époque où cet ordre entreprenant essaya de faire de la grande île de Mindanao ce qu'il avait fait du Paraguay. Perpetuo s'imagina, non sans raison, pouvoir gagner quelque répit en faisant croire à la présence sur notre brick de plusieurs Européens. Certes il n'espérait point voir cent cinquante bandits s'arrêter devant l'intervention de quelques hommes d'Europe; mais la supposition de leur présence à bord ne pouvait man-

quer de produire un certain étonnement qui retarderait peut-être l'attaque de quelques minutes. Or dans notre situation un délai, si court fût-il, c'était, selon toute probabilité, le salut. Le moyen employé par notre capitaine fut assez ingénieux : ayant fait revêtir en toute hâte quelques-uns de ses hommes du pantalon et de la veste blanche que les étrangers portent dans ces contrées, et dont ma malle était amplement fournie, il les plaça sur la petite dunette du brick, tout à fait en vue. A peine à leur poste, les faux Européens se mirent à gesticuler, à prendre de grands airs fanfarons, et finalement s'animèrent à faire croire qu'ils allaient en venir aux mains. Comme la discussion avait lieu en langue tagale, je demandai à l'un d'eux la raison de la fureur et de la danse de Saint-Guy dont je les voyais soudain possédés. « C'est pour mieux ressembler à des Européens, » me répondit-il en espagnol. Je me le tins pour dit; mais, si le singe de la fable avait oublié d'allumer sa lanterne, mon capitaine avait oublié de blanchir le visage de ses Indiens, et selon toute probabilité notre ruse fut vite découverte. Au moment où, se croyant hors de la portée d'une arme à feu ordinaire, nos ennemis ramaient en toute sécurité, Perpetuo, saisissant ma carabine-revolver, dit en pointant les Moros : — Regardez! — Avec une adresse à laquelle aucun de nous ne s'attendait, il démonta, à la distance de 1,000 mètres environ, un des Malais placé en pilote à l'avant du *panco* le plus rapproché de nous. Les pirates, comme frappés de stupeur, cessèrent de ramer; nous les vîmes retirer le blessé de l'eau et s'assembler autour de lui dans une grande émotion. Je supposai qu'en constatant la longue portée de ma carabine, ils commençaient à s'inquiéter de la présence, à bord du brick, de passagers européens. Leur agitation nous fit espérer que l'attaque était différée. Perpetuo, déjà triomphant, ne mesurait plus ses injures, et je ne sais à quel excès de gaîté il ne se fût point livré sans la nouvelle et décisive manœuvre exécutée par nos ennemis.

Les pirogues mirent le cap droit sur nous. Ceux qui les manœuvraient, poussant des cris sauvages, s'avançaient avec l'intention bien arrêtée de s'élancer, coûte que coûte, à l'abordage. Perpetuo essaya de ralentir leur approche en finissant de décharger ma carabine sur eux; mais ce fut inutilement cette fois. Je m'empressai de reprendre mon arme et de la recharger, résolu à n'en faire usage qu'au moment où l'abordage s'effectuerait. Ce moment était proche, car je pouvais, sans l'aide de la lorgnette, distinguer les armes blanches jetées pêle-mêle au fond des embarcations ennemies. Il y avait des krishs malais, des fers de lance très artistement montés sur des tiges de bambou longues de 3 ou 4 mètres, des boucliers de bois très léger, de forme circulaire et peints en rouge, enfin des *campélans*, larges lames presque toujours damasquinées, et dont les

Moros se servent avec une grande adresse. Terminées par deux pointes au bout desquelles se fixent les têtes, abattues souvent d'un seul coup, ces armes formidables ont les poignées ornées d'une touffe de crins rougeâtres imitant la chevelure humaine. Un grelot caché sous cette touffe hideuse, que l'on dirait ensanglantée, accompagne de son tintement grotesque les cris des combattans. Les hommes qui montaient les pirogues avaient un aspect farouche, et leur type accusait bien leur descendance malaise. Sans un turban fort mince en cotonnade blanche et une corde en étoffe bleuâtre ceignant le bas des reins, ils eussent été nus. Les maladies cutanées les plus horribles à voir donnaient à leurs peaux cuivrées des nuances étranges, et je ne pus m'empêcher de frémir en songeant au sort qui attendait l'Européen tombé vivant aux mains de ces misérables.

Un seul chef, appelé *dato*, paraissait commander aux trois embarcations. Debout à l'avant d'un *panco*, il était reconnaissable à son costume aussi singulier qu'incommode. Un casque de forme antique, fait avec des plaques de corne de buffle artistement découpées, emboîtait sa tête; sur un justaucorps d'une étoffe tissée d'or et pailletée, une cuirasse également en lames de corne, unies entre elles par les mailles d'un cuivre brillant, se fermait sur la poitrine au moyen de deux crochets en argent d'un travail recherché. Rien ne pouvait me causer plus de surprise que l'apparition sous ces latitudes de cette imitation grossière du casque et de la cuirasse de nos anciens preux. J'en ai cherché l'origine et je crois l'avoir trouvée. Une tradition très authentique, transmise par les moines qui accompagnèrent l'expédition de Magellan, relate que ce dernier, lorsqu'il descendit à terre à Butuan pour prendre possession de Mindanao, avait endossé l'armure et mis sur sa tête le casque des chevaliers, alors encore en usage. Ce costume brillant dut frapper les indigènes, et l'accoutrement des chefs de ces contrées dut en devenir la grossière copie. A l'instant où cette explication traversait ma pensée, une apparition singulière nous fit tressaillir. Un nuage de fumée noirâtre s'élevait derrière une des plages sablonneuses qui venait en pente douce former une des pointes de la baie. Cette fumée, un instant immobile, s'étendit bientôt en se déroulant à la brise comme la monstrueuse chevelure d'un géant.

— Un *steamer!* criai-je à l'équipage, — et au même instant un bateau à vapeur, doublant la pointe de la baie, déploya à nos yeux les vives couleurs du pavillon espagnol. Presque aussitôt un éclair brilla dans un nuage roulant de fumée; une détonation formidable réveilla les échos de la baie. Le capitaine du navire de guerre la *Constancia* avait en un instant deviné notre situation : il nous avisait par un coup de canon que son secours allait être immédiat.

Un quart d'heure à peine s'était écoulé depuis l'apparition de nos libérateurs, et nous vîmes se passer sous nos yeux un drame saisissant. Sur la mer, partout où la vue pouvait s'étendre, on apercevait, luttant contre la mort et cherchant à gagner la rive à la nage, la presque totalité des pirates. Le commandant de la *Constancia*, attaché depuis longtemps à une mission de surveillance dans ces parages, convaincu par une cruelle expérience que ces malheureux ne se rendraient à aucune des sommations qui leur seraient faites, avait pris le parti cruel, toutes les fois qu'il rencontrait des *pancos* en flagrant délit de piraterie, de se jeter sur eux à toute vapeur. Nos agresseurs, épouvantés à l'idée d'un abordage qui pouvait les pulvériser, avaient abandonné en toute hâte leurs frêles embarcations; mais, bien que nageant avec une vigueur et une rapidité extrêmes, ils n'avaient point tardé à se sentir refoulés par la marche envahissante du bâtiment. Épaves vivantes ballottées par le remous que le *steamer* imprimait à la mer, ils s'épuisaient en efforts inutiles. Ce fut un spectacle navrant que de les voir éperdus, haletans, les traits contractés par la terreur, disparaître par groupes dans les flots. Quelques-uns, saisis par les aubes tranchantes des roues, tournoyaient, affreusement mutilés, et retombaient lourdement, perdus dans une écume sanglante. Était-ce frayeur ou dédain? Pas un pirate en ce moment suprême ne fit entendre une prière, un cri de grâce; pas un seul ne parut implorer le secours de ceux qui, de l'élégante dunette du navire, assistaient impassibles à cette horrible destruction.

Seul, le *panco* monté par le *dato* dont j'ai dépeint le costume chevaleresque n'avait point chaviré. Dès l'apparition de la *Constancia*, il s'était assez rapproché de nous pour se mettre à l'abri des atteintes du bateau à vapeur; il ne pouvait être coulé sans nous faire courir le même risque. Perpetuo eût pu avec la plus grande facilité mitrailler ceux qui le montaient; une telle victoire eût été trop facile; il fallait à notre Tagale un triomphe plus glorieux.

— Vous paraissez désirer voir de près l'armure de ce chef de bandits? me dit-il; je vais vous la chercher. Si je la rapporte, je vous prierai de la garder en souvenir de moi; si j'avais le malheur de succomber, je vous conjure de faire tout votre possible pour que mon corps ne devienne pas, comme ceux des Moros, la pâture des requins.

Je cherchai à détourner le brave Tagale de sa hasardeuse entreprise; mais autant eût valu chercher à enlever à un lion la proie qu'il a saisie. La chaloupe du brick fut mise à la mer en une seconde, et, accompagné de huit hommes seulement, Perpetuo s'avança vers les pirates, stupéfaits de son audace. Placé à l'avant de la chaloupe, n'ayant à la main que son large couteau indien, il of-

frait bravement sa poitrine nue à la lance que le chef de la pirogue dirigeait lentement vers lui. Quelques coups de rames encore, et l'arme du *dato* allait effleurer la poitrine du Tagale; mais au moment où chacun tremblait pour lui, quand toutes les voix de ceux qui assistaient à ce duel inégal lui criaient de reculer, d'un bond prodigieux Perpetuo s'élança de la chaloupe sur la pirogue. Avant que son ennemi eût pu se couvrir du bouclier qu'il tenait de la main gauche, le large couteau de l'Indien entrait dans son cou jusqu'à la garde. Un cri lamentable perdu dans un sanglot étouffé se fit entendre, et les deux combattans tombèrent ensemble à la mer. L'embarcation des pirates était trop légère et trop pesamment chargée pour résister à la violente secousse que lui avait imprimée Perpetuo en s'y élançant. Elle chavira. Les flots se couvrirent encore une fois de malheureux dont les matelots de la chaloupe frappaient à coups de rames les têtes et les torses nus. Notre capitaine, ruisselant de sang et d'eau, était remonté à la surface, tenant d'une main ferme le corps inanimé du chef. Tout en gagnant notre bord à la nage, Perpetuo ne cessait de l'injurier et de me crier que sa dépouille m'appartenait. Je l'aidai à remonter, et, sur une simple parole de moi, mû bientôt par un sentiment de commisération, il ordonna de ne plus frapper ceux qui nageaient encore autour de nous. Sept de ces malheureux furent retirés des flots au moment où ils allaient y disparaître pour toujours. Nous les fîmes transporter sur la *Constancia*, où ils furent soignés et rendus à la vie. Peut-être eût-il été plus clément de les laisser périr avec leurs compagnons, car un mois après ils étaient condamnés à être fusillés comme pirates.

III.

Les Espagnols n'occupent que cinq points un peu importans du vaste littoral de l'île de Mindanao, dont la population est de 700,000 habitans. Le gouverneur, chef à la fois politique et militaire, réside à Samboanga. Il est colonel et a sous ses ordres un régiment, deux canonnières à vapeur et de nombreuses *torchas*, petites embarcations armées de deux pièces d'artillerie à pivot, destinées spécialement à la police des baies et des détroits. Ces forces, insuffisantes pour une surveillance efficace, sont occupées sans cesse à réprimer les brigandages des populations de l'intérieur. Ces dernières, surexcitées par le fanatisme musulman, ne reconnaissent d'autre autorité que celle du sultan de Mindanao et Soulou. Leur haine contre les villages chrétiens du littoral, tributaires des Espagnols, se manifeste journellement par de sauvages agressions. La province de Surigao, d'où dépend Butuan, est la par-

tie la plus riche de l'île. L'or s'y rencontre à fleur de terre, et il suffit de laver avec un peu de patience les sables des ruisseaux qui coupent en tout sens les versans des montagnes d'origine volcanique pour y recueillir des paillettes du précieux métal. Il n'est peut-être pas inutile d'aviser les futurs explorateurs de ce nouvel eldorado qu'au début ils trouveront, comme en Californie, les forêts du district de Surigao et des provinces adjacentes occupées par des tribus farouches qui n'admettront point sans combattre l'invasion des chercheurs d'or. L'indolence des possesseurs actuels de ces riches gisemens est d'ailleurs si grande qu'on peut s'en rapporter à eux pour conserver intacts les trésors mis à leur portée par la nature. Se bornant à recueillir la poudre d'or strictement nécessaire pour acquérir soit une pièce de cotonnade bleue, soit quelques joyaux de bijouterie fausse, ils retournent à leur incurable paresse dès qu'ils possèdent l'objet de leur convoitise, et surtout celui de leurs femmes. C'est souvent pour satisfaire un caprice de ces dernières qu'on les voit, chrétiens ou infidèles, entreprendre des travaux ou des actes de piraterie dont pour eux-mêmes ils ne voudraient point affronter les fatigues et les périls.

Un officier espagnol qui connaissait bien leur faiblesse en tira un curieux avantage. Tous les hommes valides d'un village qu'il avait à châtier s'étant enfuis, il courut s'emparer des femmes qui s'y trouvaient, et les conduisit triomphalement prisonnières à Samboanga. Il fut accueilli par de grands éclats de rire; mais le lendemain on ne le plaisantait plus, car dès l'aube tous les hommes du village accouraient à Samboanga, demandant à partager la captivité de leurs femmes. C'étaient des Illanos appartenant à une des tribus les plus énergiques. On dut les embarquer pour le nord de l'île de Luçon, où on leur donna des terrains à défricher et à mettre en culture. Peu de temps après, ils abandonnaient la colonie pour revenir à leurs montagnes de Mindanao. Par un miracle d'énergie, ces hommes d'apparence chétive réussirent à faire une traversée de plus de cent lieues dans des pirogues formées de troncs d'arbres grossièrement creusés, n'ayant pour nourriture que quelques racines, un peu de riz, et pour boisson que l'eau du ciel.

Les Chinois ont seuls osé transporter quelques produits d'Europe jusqu'au milieu des montagnes où s'élèvent les villages des indigènes. Dès leur arrivée au milieu d'une population, ils s'assurent par des cadeaux l'appui d'un chef appelé par eux *souqui* ou protecteur. Pendant que, sous cette fragile sauvegarde, ils se livrent à leur trafic, leurs yeux obliques trahissent des craintes secrètes. Il suffit en effet que le chef du village, peu satisfait des présens reçus, manque à la parole donnée pour que le pauvre diable de Chinois soit à peu près perdu. Non-seulement ses marchandises sont

pillées, mais, déchiré par les femmes, battu par les hommes, lapidé par les enfans, il n'a plus qu'une ressource, fuir la montagne et rejoindre le littoral. S'il s'égare dans les jungles, il succombe bientôt sous le poids des fatigues et des privations. Des fourmis innombrables le dévorent dès qu'il tombe à terre, et il souffre un affreux supplice avant de rendre le dernier soupir.

Il est impossible de n'être point dominé par un vif sentiment de tristesse lorsqu'on voit les fleuves de cette île admirable à peine troublés par la rare apparition de quelques pirogues montées par des hommes d'aspect farouche, au teint cuivré et toujours empressés à fuir l'approche des blancs. On voudrait défricher ces forêts vierges où le boa, sous l'ombre impénétrable et séculaire, atteint des proportions énormes. Les essences de toute nature y croissent en désordre. Le bois de teck, si recherché pour les constructions navales, et dont l'amertume chasse probablement les rongeurs, s'y trouve à chaque pas; le cannelier, non moins parfumé que celui de Ceylan, le cacaotier, le sagoutier, y croissent sans culture. Le caoutchouc, la gomme-gutte, le miel, la cire, se présentent partout à la main qui voudrait les récolter. Les jésuites, avec leur intelligence des affaires, eussent fondé dans cette contrée un établissement lucratif, si le bref de Clément XIV, en 1773, n'eût supprimé leur ordre et arrêté brusquement leurs progrès. Remontant patiemment le cours du Rio-Grande, dont l'embouchure se trouve dans la partie occidentale de Mindanao, ils s'étaient fait favorablement accueillir des principales tribus. Les Bilanos, les Manguianes, les Manobos, avaient embrassé presque spontanément le christianisme. Peu de temps après leur départ, il ne resta plus d'autres vestiges des prédications de ces missionnaires que quelques légendes dans lesquelles les indigènes leur attribuent un pouvoir surnaturel. Un vieil Indien des Visayas me dit avoir entendu souvent son père lui raconter qu'un jésuite avait devant lui marché sur une barre de fer rouge et avalé des étoupes enflammées.

On ne peut pas beaucoup reprocher à l'Espagne, agitée par ses discordes intestines et réduite à défendre des possessions plus rapprochées de la métropole, l'abandon dans lequel se trouvent ses possessions du sud dans le Pacifique. Le moment est arrivé pourtant où l'attention de ses hommes d'état doit se porter de ce côté. L'ouverture de l'isthme de Suez va permettre d'établir des communications rapides avec les Philippines, qu'un navire à voiles partant de Cadix n'atteint qu'après cinq mois de navigation; Manille étant déclaré port franc, les colons de tous les pays se porteraient vers ces contrées encore inexplorées. Les émigrans y trouveront une nature désordonnée, mais féconde, des hommes barbares, mais énergiques. Avec un courage soutenu pour défricher le sol et

de l'équité dans les rapports avec les indigènes, l'œuvre de civilisation deviendra moins difficile qu'on ne le suppose. Sans doute les commencemens seraient traversés de périls, de souffrances et de désastres; mais, en attendant un résultat rémunérateur, les Européens trouveraient de nobles dédommagemens dans les grands spectacles d'une nature vierge et dans la satisfaction de diriger vers le bien l'âme de ces grands enfans que nous appelons des sauvages.

Le bruit du triomphe de la *Constancia* sur les Moros avait précédé notre arrivée à Butuan. Le commandant avait eu la gracieuseté de remorquer notre brick jusque dans la rivière qui porte le même nom que le village et dans le mouillage sans doute où Magellan avait jeté l'ancre. Une véritable ovation nous attendait à l'arrivée. Il nous fallut défiler, Perpetuo Illustre en tête du cortége, dans toute l'étendue de la *Calle real*. Deux corps de musique jouant chacun un air différent nous escortaient. Notre marche triomphale ne s'arrêta que devant le tribunal, où, pour nous offrir un *refresco*, se tenaient dans leurs plus beaux atours le curé, le capitaine et les principaux du village. Ces derniers portaient la chemise flottante, tissée de fibres d'ananas aux brillantes couleurs. Des pantalons étroits en satin tombaient sur leurs pieds nus remarquablement petits. L'accessoire le plus riche de leur toilette était le *salacot*, sorte de chapeau chinois fait en corne de buffle délicatement découpée. Ces coiffures, excellentes contre le soleil, richement incrustées de plaques d'argent, valent dans le pays 200 francs environ. Je ne pus résister au désir d'en acheter une, qui plus tard, étrange destinée d'un chapeau, a figuré avec succès sur la tête d'un de mes amis dans un bal costumé des Tuileries.

La journée se passa en fêtes. A minuit, malgré les fatigues de la journée et des nuits précédentes, Perpetuo dansait encore avec sa fiancée une interminable *habanera*. Je ne pouvais me lasser de regarder le costume gracieux et original des femmes. Un canezou en tissu de fibres d'ananas d'une transparence extrême permet aux regards d'admirer des formes qu'un corset ne froissa jamais. Un jupon de soie aux couleurs éclatantes descend jusqu'aux pieds, qui sont nus dans de petites mules de velours noir recouvertes de broderies d'or. Les cheveux, d'une abondance extrême, mais peu soyeux, sont relevés généralement à la chinoise et ornés sur le côté d'une fleur écarlate appelée *gougamela*. Quelques créoles viennent parfois au bal avec la chevelure entièrement déroulée à la mode américaine d'aujourd'hui. Ce sont celles qui ont passé la journée au bain en compagnie d'invités des deux sexes. Rien de plus charmant que ces réunions de jour, inconnues en Europe, où tour à tour on chante, dort, fume ou nage jusqu'à l'heure du bal.

Butuan, que je m'empressai de parcourir le lendemain matin, est un pauvre village dont la population, qui ne dépasse pas 2,000 âmes, vit de la récolte du sagou, qu'on extrait d'un palmier fort abondant dans les environs, et d'un miel parfumé recueilli dans les troncs des arbres et les creux des rochers. Toute l'industrie locale consiste dans l'exploitation d'une mine d'or voisine du village et dans la vente du *tripang*, sorte de grosse sangsue marine fort abondante sur les côtes. Desséché au soleil, le tripang est acheté par les commerçans chinois, et figure avec avantage sur les tables des hauts mandarins de Canton et de Pékin. On y trouve encore le nid d'hirondelle ou *salangane*, mets fort apprécié, comme chacun sait, par les habitans du Céleste-Empire. Ce plat singulier coûte dans le pays 100 francs le *catte* ou les deux kilogrammes. L'oiseau qui le produit ressemble à l'hirondelle d'Europe; mais il est plus petit. Il bâtit son nid dans le creux de falaises escarpées. Le nid, très blanc, très apprécié lorsqu'il est exempt de plumes, a l'aspect d'un tissu d'albâtre à larges mailles; d'après les indigènes, la néossine, ou matière dont il se compose, est enlevée par la salangane à un coquillage qu'elle trouve sur les plages. Lavé, grillé, préparé par un bon cuisinier de Canton, je lui ai trouvé un goût fade, mais point désagréable.

Les habitans de Butuan, ne pouvant se livrer à l'agriculture dans la crainte de voir leurs moissons pillées par les Moros, se proposaient, lors de mon passage, de transporter leurs pénates à l'embouchure de l'Agusan, fleuve immense dont les rives sont peuplées par des tribus avec lesquelles ils ont l'espérance de faire des échanges. Pour ceux qui connaissent le Japon et les grandes bourgades de l'Océanie, le transport d'un village d'un point à un autre n'a rien d'extraordinaire. Chaque habitation est en bambou; elle n'est couverte que par une toiture fort légère de feuilles de palmier; tout l'édifice repose, comme dans les habitations lacustres, dont elles doivent se rapprocher beaucoup, sur quatre piliers en bois de teck, qui s'élèvent à 3 ou 4 mètres de terre. Huit hommes vigoureux peuvent la soulever aisément et la transporter à l'endroit où il leur convient de l'établir. Les habitations indiennes sont ainsi isolées du sol non-seulement à cause de l'humidité de la saison des pluies, mais en vue de les préserver de l'invasion des serpens. Malgré cette précaution, il n'est pas rare d'en trouver le matin dans le lit même où l'on est couché, si le domestique chargé de fermer le moustiquaire ne l'a point fait avec soin. Les indigènes, considérant la présence d'une ou plusieurs couleuvres dans leur maison comme l'indice certain d'une fortune prochaine, se gardent bien de les détruire. D'ailleurs ces *culebras caseras*, couleuvres domestiques, sont tout à fait inoffensives, et même font une chasse très utile aux

souris, aux cancrelas et aux scorpions. L'île renferme, il est vrai, des serpens plus dangereux. La vipère abonde dans les fossés, et les rizières en recèlent une espèce très venimeuse appelée par les Tagales *dahen-palay*, c'est-à-dire tige de riz. Délié comme un léger cordon de soie, vert comme le jeune blé, la tête effilée et animée par des yeux d'un éclat sinistre assez semblable à celui de deux perles noires, ce gracieux, mais terrible reptile se jette sur l'Indien dès que le buffle qui lui sert de monture le froisse de ses pieds pesans. Lorsqu'il travaille à ses plantations de riz, l'Indien est ordinairement nu : la morsure pénètre donc profondément dans les chairs, et l'effet en est foudroyant. Un frisson parcourt durant quelques secondes le corps du malheureux; il se voit gonfler d'une façon horrible, et bientôt tombe expirant dans un sillon fangeux. Le buffle, les oreilles injectées de sang, court alors dans les rizières, affolé de terreur, et menaçant de ses cornes gigantesques un ennemi invisible que son instinct lui fait deviner.

L'église de Butuan, simple grange en bambou que de longues perches placées extérieurement maintiennent en équilibre, est élevée à l'endroit même où Magellan fit dire la première messe qui ait été célébrée dans ces parages. Un bois de cocotiers et d'aréquiers peuplé de loriots au plumage d'or l'abrite de son ombrage: un ruisseau bordé de pervenches roses, de bananiers et de palmiers-éventails coule sur un des côtés du pauvre temple, et répand dans l'intérieur une fraîcheur délicieuse. Lorsque j'y entrai, de jeunes Indiennes, la tête voilée sous un mouchoir brodé, accroupies sur leurs talons et mâchant nonchalamment le bétel, y récitaient des prières. Je reconnus dans le nombre Carmencita, la jolie fiancée de Perpetuo, et plusieurs danseuses de la veille. Je m'abstins de leur parler, craignant de les voir s'enfuir comme une volée d'oiseaux sauvages, ainsi qu'elles le font toujours à l'approche d'un étranger. Je les laissai à leur dévotion, calme comme tous les sentimens qu'elles éprouvent, et j'allai m'étendre sur l'herbe au bord du ruisseau. C'est bien en un lieu semblable, couvert d'ombre et de fleurs, qu'un marin doit rêver de se voir après un long voyage en mer.

Le commandant de la *Constancia* m'engagea beaucoup à ne pas passer à Butuan les quinze jours nécessaires à Perpetuo pour compléter son chargement de tripang : la sévère leçon donnée aux Moros rendait trop périlleuse une incursion dans l'intérieur de Mindanao. Une canonnière à vapeur venait de transmettre à son navire l'ordre de se rendre sans retard à la capitale des îles Soulou pour procéder à l'installation d'un nouveau sultan. Il m'offrait courtoisement de me faire assister à cette cérémonie, et, comme la *Constancia* devait aussitôt après retourner à Manille en touchant à

Cebu, il me déposerait dans cette île pour m'y laisser visiter la tombe de Magellan. Je ne quittai pas sans regret le brave capitaine de *Nuestra Señora de la Merced*. En échange de l'armure et du casque du *dato*, dont la possession avait failli lui être fatale, je lui laissai ma carabine. Tant que la *Constancia* fut en vue, je le vis debout, m'adressant de la main et de la voix de sympathiques adieux.

Deux jours après notre départ de Mindanao, après avoir rallié d'autres bâtimens à Samboanga et à Isabela de Basilan, nous jetions l'ancre devant Jolo; nous avons francisé ce mot, selon une fâcheuse coutume, et nous en avons fait Soulou. A peine les sept navires composant la division navale espagnole eurent-ils mouillé en face de la ville, entre la pointe Matenda et la plage Damel, qu'on signala l'approche d'une grande pirogue. Elle était montée par trente rameurs malais. Un rouleau d'étoffe blanche ceignait leur tête; leur torse nu et robuste ruisselant de sueur jetait de beaux reflets bronzés sous l'action d'un soleil de feu. Stimulés par la présence de l'escadre, ils mettaient évidemment toute leur adresse à manœuvrer leur embarcation. En quelques minutes, ils eurent accosté le bateau à vapeur, et un personnage imberbe, aux yeux obliques, aux jambes nues, vêtu simplement d'un justaucorps de soie jaune sans manches, se détacha de l'équipage, et demanda, en sa qualité de secrétaire du nouveau sultan, à complimenter le chef de l'expédition. Admis en sa présence, il annonça qu'une grande difficulté s'opposait à ce qu'on procédât à la cérémonie de l'investiture. Son maître, Mojamed Diamoros Alan, s'était retiré avec sa cour depuis soixante jours sur le sommet d'une montagne voisine, à l'endroit où le paduca (1) majasari (2) maulana (3) Mohammad Palalan, son père, était enseveli. La coutume exigeait qu'il y restât cent jours en prière, et, comme ce délai n'était pas atteint, il suppliait le chef espagnol de ne point forcer le jeune sultan à interrompre un deuil dont le Koran lui faisait une prescription rigoureuse. Tout en respectant le pieux motif de cette supplique, on ne pouvait y acquiescer. Il n'y aurait eu ni dignité ni prudence à laisser l'escadre durant quarante jours sous le ciel embrasé de Soulou à la disposition d'un vassal, quelque affligé qu'il fût. On renvoya donc assez lestement l'ambassadeur, qui dut transmettre au sultan l'invitation expresse de se trouver préparé dès le lendemain pour la cérémonie.

Le soir même, un peu avant le coucher du soleil, une nouvelle

(1) L'illustre. On désigne ainsi uniquement les sultans, leurs fils, et les descendans jusqu'à la troisième génération.

(2) Immaculé. Cette appellation ne s'applique qu'aux sultans et aux fils des femmes légitimes, de sang paduca ou illustre.

(3) Majesté.

députation bien plus nombreuse que la première se présentait à bord. Elle était composée des plus hauts dignitaires de l'île, et nous eûmes quelque peine à cacher notre contentement lorsqu'ils nous dirent que leur visite avait pour objet de s'entendre sur le cérémonial à observer pendant la fête du lendemain. Les augures consultés, on avait décidé que le deuil pouvait être interrompu un jour, sauf à se continuer aussitôt après. Les marabouts sont tout-puissans sur l'esprit du peuple et des sultans de ces îles. Leur prétention à tout savoir est plus grande encore que leur influence. Un de ces derniers s'était joint à la députation; il soutint effrontément devant nous que rien ne lui était impossible, et que la résurrection des morts avait été toujours un privilége de son sacerdoce. On le laissa dire, car ses coreligionnaires l'écoutaient bouche béante. On eut peut-être le tort de lui faire boire trop de vin de Champagne, car en se retirant il nous montra sur le pont l'exemple le plus réjouissant de la fragilité humaine. J'eusse bien voulu descendre à terre lorsque la députation se retira, plus bruyante qu'elle n'était venue; on ne me le permit pas. Les populations de cette île adonnée à la piraterie depuis des siècles ne reconnaissent qu'avec répulsion la souveraineté espagnole, et il eût été périlleux pour un Européen isolé de se risquer la nuit dans le pays. J'objectais au commandant de la *Constancia* que je recevrais l'hospitalité d'un Anglais du nom de Dickson, établi depuis longues années à Soulou et pour lequel j'avais des lettres. Je connaissais son fils, envoyé par lui à Paris pour y apprendre les langues d'Europe, et qui devait être à Soulou en ce moment. Il me fut répondu que ce Dickson était très mal vu des Espagnols, et que l'on craignait pour lui une fin tragique, digne couronnement d'une existence pleine d'aventures. Non-seulement Dickson avait eu l'adresse de faire supporter sa présence à Soulou en prenant le costume des indigènes et en adoptant leurs coutumes, mais encore il avait réussi à se faire donner le titre de *dato* en obtenant pour femme légitime une des filles du sultan. Lors de l'expédition que le général Urbistondo dirigea en 1849 contre Soulou, repaire de tous les écumeurs de l'archipel, on trouva dans les forts des canons de fabrique anglaise. Dickson fut soupçonné, non sans raison, d'avoir fourni cette artillerie, inconnue dans le pays avant son installation. Il eût été fusillé sur place sans la main protectrice du consul de sa nation, qui détourna de lui la colère très redoutable de l'ancien général carliste.

Le lendemain matin, au lever du soleil, une formidable décharge de tous les canons de la *Constancia* tonnant sur ma tête me réveilla en sursaut, et je me préparai aussitôt à descendre à terre. Quand je montai sur le pont, toute l'escadre était pavoisée; les officiers et les marins avaient revêtu leur uniforme de gala, et à dix heures je fus

débarqué sur le *pantalon*, jetée en bambou qui fait face à la ville. Soulou a une population de 100,000 âmes environ; elle se compose de descendans de Malais, de captifs chrétiens et de Guimbas. Ces derniers, considérés comme les aborigènes de l'île, sont en grande partie réduits en esclavage, et tendent avec rapidité à s'absorber dans les envahisseurs. Ceux qui vivent encore indépendans se sont réfugiés sur les montagnes de l'intérieur, et s'y nourrissent de racines et de gibier. Le sol de l'île est montueux et très fertile; il produit le riz, le maïs, la canne à sucre; le café est excellent, et, comme celui de Mindanao, peut rivaliser avec le moka. L'huître à perles, l'écaille de tortue, les ailerons de requins, — ce dernier produit recherché par les gourmets de Chine, — procurent de grandes richesses à ceux qui s'occupent de ces trafics. En touchant ce sol aux produits si riches, malgré l'aspect verdoyant de ses plaines bien cultivées, on éprouve un vif sentiment de répulsion pour cette fertilité due à un incessant labeur d'esclaves. Ce sont en effet des Guimbas fugitifs ou arrachés à leurs montagnes, des Indiens enlevés violemment à leur gai village, des pêcheurs jetés par un typhon sur les côtes de cette île inhospitalière, qui cultivent ces immenses plantations. Il en est dont le sort est affreux. En parcourant la plage, je rencontrai un groupe de captifs dans un état de maigreur effrayant. Je m'en approchai pour leur donner un peu de tabac. Ils me remercièrent étonnés, puis je les vis bientôt, flagellés par le rotin, plonger au milieu d'une mer infestée de requins et en sortir les yeux injectés de sang, tenant presque toujours à la main l'huître grossière dans laquelle est renfermée la perle fine. Si les femmes d'Europe savaient ce qu'un collier de ces belles larmes de l'océan coûte de souffrances, elles s'en pareraient avec moins de joie.

Je m'étais fait débarquer avec tous les officiers de l'escadre. A peine avions-nous fait quelques pas hors du débarcadère que nous nous vîmes entourés d'une population farouche, armée avec une sinistre profusion de krishs, de campilans et de longues lances barbelées. Quelques *datos* à cheval, revêtus de la cuirasse et le casque en tête, firent la haie autour de nous. Nous ne distinguâmes que peu de femmes dans cette multitude, et celles qui se montraient étaient vêtues d'oripeaux sordides. Je sus plus tard que les jeunes femmes du pays, fort belles, dit-on, avaient été tenues, le jour de notre débarquement, strictement renfermées dans les harems des chefs jaloux. Nous traversâmes la ville presque tout entière. Chaque habitation en bambou, élevée sur pilotis, entourée d'un fossé et d'un épais fourré de bananiers, est un véritable nid enfoui dans la verdure. Nous atteignîmes une éminence sur laquelle s'élevait un vaste hangar. A l'entrée flottait le drapeau espagnol; à côté,

mais à un mètre plus bas, on voyait la bannière du sultan. C'était là que ce dernier nous attendait avec ses ministres, sa cour et ses soldats. Quelques tentures de soie, un portrait de la reine d'Espagne placé au-dessus d'un fauteuil, le trône sans doute, complétaient l'ameublement. Le sultan ne portait aucune arme, sa tête était nue, un justaucorps et des pantalons en drap d'argent composaient toute sa parure. Son type de pure origine maluise n'avait rien de cruel. Par contre, ceux qui l'entouraient semblaient éviter nos regards, et la haine se lisait sur leurs physionomies. Leurs costumes se composaient aussi d'un justaucorps de soie avec des pantalons très larges de même étoffe. Leurs doigts étaient surchargés de bagues, des colliers de perles d'un orient magnifique, — on pêche à Soulou les plus belles perles du monde, — ornaient les turbans des chefs et des princes de sang paduca. Les armes étaient splendides, et je ne me lassais pas d'admirer plusieurs krishs richement damasquinés dont les poignées d'ébène étincelaient d'incrustations d'or et d'argent. On nous plaça sur l'estrade occupée par le sultan, les ministres et les *datos*. Ces derniers, au nombre de quinze, forment une sorte d'oligarchie féodale à laquelle doit céder fréquemment la volonté du sultan. Il y a trois ministres, pour l'intérieur, la guerre et les finances. Dans un état oligarchique comme celui de Soulou, les ministères de la justice et des affaires étrangères n'ont point de raison d'être. En ne les créant pas, le sultan a fait preuve de logique et d'économie bien entendue. Le gouverneur espagnol, après avoir exprimé au jeune sultan Mojamed le regret d'avoir été dans l'obligation d'interrompre le cours d'un deuil sévère, lui fit connaître en peu de mots la volonté de l'Espagne. En échange d'une promesse formelle d'aider de toute son autorité à extirper la piraterie de l'archipel sur lequel il était appelé à régner, il recevait de la reine Isabelle II le titre de sultan de Soulou, Tavi-Tavi et Bornéo. L'Espagne lui assurait aussi l'appui de ses forces dans le cas où ses sujets mécontents auraient un jour la fantaisie de le détrôner. Cette partie du discours était à l'adresse de quelques chefs, ennemis déclarés des Espagnols et dont la richesse avait pour origine la piraterie. Mojamed promit d'une voix mal assurée tout ce qu'on lui demanda. Il fut proclamé sultan. L'escadre, à un signal donné, fit feu de toutes ses batteries; mais la foule réunie autour du jeune souverain garda un silence morne et très significatif.

Pendant le cours de la cérémonie, j'avais cherché à découvrir les deux Dickson parmi les assistans. Le titre de *duto* porté par le père devait l'avoir autorisé à se placer près du trône, et je l'eus bientôt reconnu entre tous, grâce à ses cheveux rouges et à sa physionomie britannique. Vêtu d'un justaucorps et d'un pantalon de foulard

couleur jonquille, la tête décorée d'un énorme turban écarlate, il était aussi sérieux dans cet accoutrement que n'importe quel Anglais en tenue d'étiquette à la cour de Windsor. Son fils était à quelques pas de lui dans le costume bizarre des guerriers de l'île, c'est-à-dire avec cuirasse au dos et casque en tête. Il tenait à la main une longue lance de bambou terminée par une pointe d'acier damasquinée. Au moment où mes yeux rencontrèrent ceux du jeune Dickson, je laissai échapper un *aoh* anglais, et lui adressai un signe d'intelligence; mais sa physionomie resta impassible. Cependant son regard s'arrêta longtemps sur moi. J'attendis la fin de l'investiture; lorsque les rangs se confondirent, je m'approchai de lui et lui demandai en français s'il ne m'avait point reconnu.

— Si, me dit-il en jetant sur son entourage des regards inquiets et en pâlissant légèrement; mais je n'ai point osé le faire paraître, et je ne l'oserai qu'après avoir expliqué à mon père et à mes amis votre nationalité française et l'origine de nos relations. Nous n'aimons pas les Espagnols, et on ne pardonnerait à personne ici, — à moi moins qu'à tout autre, — d'en avoir un pour ami. Voyez combien déjà ma conversation avec vous excite de surprise et de soupçons. Dans quelques minutes, trouvez-vous en dehors de la salle auprès du poteau sur lequel flotte notre drapeau. Je vais demander à mon père si je puis vous conduire à notre habitation sans danger pour nous.

Peu après, il revint à l'endroit indiqué; mais les circonstances n'étaient point favorables à une entrevue. Les chefs de l'île étaient exaspérés contre les Espagnols par suite de l'injonction faite au sultan d'interdire la piraterie. J'étais venu avec l'escadre ennemie, et il paraissait impossible à Dickson de faire comprendre à ses compagnons que je n'étais qu'un voyageur curieux. Je voulus apprendre pourquoi ce jeune homme, élevé en Europe, au milieu de notre civilisation, portait une si furieuse haine à l'Espagne. — Vous savez bien, lui dis-je, qu'elle ne veut point vous dépouiller de vos richesses; elle exige seulement que ceux au milieu desquels vous vivez ne commettent pas de piraterie et ne recrutent pas leurs esclaves chez les Indiens qui reconnaissent ses lois.

— Il est possible, répondit Dickson avec colère, que tel soit aujourd'hui le seul désir de l'Espagne. Elle ne se sent peut-être pas assez forte pour nous soumettre plus complétement; mais dès qu'elle le pourra, elle nous imposera un tribut et ses moines. Je prévois sa domination, et c'est pour cela que je la déteste. Fils de ces contrées, je hais l'Europe; le mangeur de riz ne doit s'approcher du mangeur de blé que pour le combattre.

Dickson avait parlé avec une grande animation. Je me hâtai de changer de conversation. Un des officiers espagnols eût pu nous

entendre. J'étais curieux de savoir si le jeune Dickson était marié, et je le lui demandai. — Je ne le suis point encore, me répondit-il d'un ton plus calme; selon l'usage du pays, j'ai déjà mon harem. Bientôt je prendrai une femme légitime; ma mère est fille du dernier sultan, et, ayant par ma naissance du sang paduca dans les veines, j'épouserai une paduca. Cette alliance servira mon ambition; un jour vous apprendrez peut-être que le sultan de ces îles s'appelle Dickson.

— Avez-vous d'autres titres qui justifient cette haute prétention?

— Oui, répondit-il, ma haine contre l'Espagne; mais cela ne suffit pas encore. Il me faudra guerroyer contre elle. Dès que j'aurai mon entrée dans les conseils du sultan, je m'en servirai pour pousser à la guerre, et si notre nouveau souverain, malgré sa parenté avec moi, veut continuer à courber nos têtes sous un joug odieux, malheur à lui, son règne ne sera pas long!

Depuis le début de cette conversation, l'attroupement formé autour de nous augmentait d'une manière inquiétante. Quelques indigènes adressèrent à voix basse à Dickson des paroles qui devaient être insultantes, car je le vis pâlir de colère. Ne voulant pas lui nuire, je m'empressai de m'éloigner en l'invitant à venir me voir à bord et même en France, si jamais il lui prenait fantaisie d'y retourner. A nuit close, lorsque, malgré une mer furieuse et un orage épouvantable, nous levions l'ancre pour nous diriger vers Cebu, il nous sembla qu'une pirogue aux allures mystérieuses rôdait autour de la *Constancia*.

— *Quien vive?* cria le matelot en vigie, et une voix montant de la mer prononça mon nom. C'était Dickson. Sans vouloir monter à bord, l'ambitieux Polynésien m'apportait, pour que je les gardasse en souvenir de ma visite à Soulou, trois armes superbes, deux compilans et un krish. A peine avais-je eu le temps de les recevoir et de lui crier merci qu'il disparaissait, emporté comme un oiseau de mer dans le sombre tourbillon de la tempête. Je n'ai plus entendu parler de lui.

IV.

Cebu, où me déposa le capitaine de la *Constancia*, est plein des souvenirs de Magellan. Il y arriva le 7 avril 1521. Deux mille insulaires armés de lances l'entourèrent ainsi que son escorte aussitôt qu'il eut touché la plage. Tout de suite, ils voulurent échanger du riz, des noix de coco, des chèvres, des oiseaux, contre les miroirs et les jouets en verre que les Espagnols leur montraient. Hamabar, le roi des Cebuanos, offrit à Magellan une alliance que ce dernier

accepta. Selon la coutume établie entre les chefs de l'archipel de la Sonde, Magellan et son allié se firent une incision à la poitrine; le sang qui en jaillit, mêlé dans une coupe, fut vidé jusqu'à la dernière goutte par les deux chefs. On raconte que le commandant espagnol, voulant célébrer par des fêtes le pacte de sang qu'il venait de sceller d'une façon si barbare, fit tonner toute son artillerie; mais les Cebuanos, qui n'avaient jamais entendu le bruit des armes à feu, s'enfuirent sous bois, pleins d'épouvante. Il fallut offrir beaucoup de présens et perdre beaucoup de temps pour les ramener. Le premier édifice en bambou que les Espagnols élevèrent fut encore une église. En comprenant mieux chaque jour le caractère enjoué et doux des Indiens de cet archipel, le chef de l'expédition devina que les pompes du culte catholique lui seraient d'un grand secours pour charmer, séduire et dominer les défians sauvages. On fit assister le roi de Cebu, sa femme et les principaux de l'île à la première messe qui fut dite. Les chants religieux, les nuages bleus et parfumés de l'encens, l'étrangeté et la richesse des vêtemens sacerdotaux ravirent ces enfans curieux, et, comme le dit l'historien Ramon Navarrette, « ce jour-là, l'île fut baptisée en masse et en grande pompe. » La conquête de l'archipel était faite, si bien faite qu'elle a duré jusqu'à nos jours.

Tous les historiographes sont d'accord pour reconnaître à Magellan un caractère chevaleresque. Apprenant que son nouvel allié est en guerre avec le cacique de l'îlot de Mactan, situé en face de Cebu, il lui propose d'aller le combattre, prend cinquante de ses hommes, descend avec eux à Mactan sans que l'ennemi ose paraître. Il veut alors s'aventurer vers l'intérieur de l'île; mais, s'égarant bientôt dans les fourrés de mangliers fangeux qui bordent la rive, il est forcé de s'arrêter. C'est en ce moment qu'une nuée de flèches lancées par des mains invisibles tombe sur les Espagnols. Une d'elles l'atteint profondément au côté gauche et lui ôte la vie. Six de ses compagnons sont aussi frappés mortellement. Le reste de la troupe, ne pouvant faire feu sur un ennemi qui s'obstinait à ne point paraître, se replia morne et désespéré vers le lieu de débarquement. C'est le 26 août 1521 que Magellan succomba. Le lendemain, ses compagnons l'ensevelirent sur la pointe de l'îlot, en face même de Cebu. Rien de plus charmant que cette petite île verdoyante baignée par les flots du Pacifique. Je m'y fis conduire, et, pénétrant sous un bois de palétuviers gigantesques, je m'arrêtai devant une simple croix de bambou, élevée sur un tertre gazonné tout émaillé de pervenches roses. Les pères augustins qui vinrent s'établir dans les Visayas à la suite de Legaspi, — le véritable conquérant des Philippines, — ont renouvelé tous les ans sur la tombe du grand

Magellan cette petite croix qui indique le lieu précis de sa sépulture. Plus tard, en 1866, je recevais à Paris de mon ami le colonel Creus une lettre dans laquelle il me disait que, nommé gouverneur de Gebu, il venait de faire élever sur la pointe de Mactan un monument de pierre à la mémoire de celui auquel l'Espagne doit une de ses plus belles colonies.

Un mois après mon retour à Manille, à quatre heures du matin, tout ce qu'il y avait en rade de bricks, de goëlettes et de jonques vint se ranger en face de la jetée près de laquelle s'élève le fort de Santa-Lucia. C'est là que devaient être passés par les armes, sur la grève qui porte le nom du fort, et au moment où un coup de canon de la *Constancia* donnerait le signal, les sept malheureux pirates arrachés par Perpetuo à une mort horrible, notre pitié ne leur avait procuré en réalité qu'une agonie plus lente. Ayant appris, la veille du jour de l'exécution, qu'ils avaient été mis en chapelle selon la funèbre coutume espagnole, j'allai les voir. Ils me reconnurent aussitôt, embrassèrent mes mains, et acceptèrent en souriant le bétel et les cigares que je leur offris. Je leur fis traduire les sentimens de pitié que leur sort m'inspirait, et je dois avouer que, s'ils mangèrent avec joie le *curry* que je leur fis apporter, ils parurent accueillir mes doléances d'un air presque moqueur. Un prêtre indigène venu là pour les assister m'assura qu'il n'avait jamais vu d'hommes regretter si peu la vie. Partageant fraternellement avec eux mes cigares et mon bétel, le *padre cura* s'efforçait, avec la meilleure intention du monde, d'égayer par de grosses plaisanteries les quelques heures qu'il avait à passer avec eux. Ces races redoutent un mince châtiment, une souffrance légère : cent Indiens ou Chinois fuiront devant le bambou d'un Européen irrité; mais ils marcheront à la mort sans peur comme sans bravade. Au moment où je disais un dernier adieu à ces infortunés, je ne pus m'empêcher de remarquer avec combien peu de précaution ils étaient attachés. Leurs bras et leurs mains étaient libres; une corde liait tout simplement une de leurs jambes nues à une tringle de fer scellée à la muraille de la chapelle : l'effort d'un seul d'entre eux devait suffire pour rendre la liberté à tous. Un des pirates, grièvement blessé lors de la rencontre avec la *Constancia*, gisait étendu sans lien sur les marches de granit de l'autel. La mort ne pouvait être pour lui qu'un bienfait, et ses yeux, où l'on voyait briller le feu de la fièvre, semblaient regarder avec une expression jalouse le groupe froidement résigné de ses compagnons.

Vers les deux heures du matin, les gardes placés à la porte de l'église, ainsi que le prêtre qui devait passer la nuit près des condamnés, fatigués sans doute par la chaleur accablante d'une nuit

tropicale, oublièrent leurs prisonniers. Sans même songer à donner un tour de clé à la porte de la chapelle, ils s'abandonnèrent au repos. Les pirates, qui durent feindre un sommeil profond jusqu'à ce moment-là, descellèrent sans bruit la barre de fer, seul obstacle à leur fuite. Comme la chapelle était hors de Manille, en un instant ils se trouvèrent éloignés du lieu de l'exécution, persuadés, les malheureux, qu'ils retrouvaient la liberté et la vie.

On devine quelle fut au réveil la stupéfaction de l'infanterie de marine chargée de la garde et de l'exécution des prisonniers. Le *padre,* frais et joufflu, jetait les hauts cris, et regrettait pour le ciel des âmes si bien préparées; mais ce qui surprit beaucoup plus que l'évasion, ce fut de voir, sur les gradins de la chapelle, deux des prisonniers sommeillant paisiblement, étroitement enlacés. L'un était le jeune blessé. On demanda à son compagnon, qui était très valide et débarrassé de ses liens, pourquoi il n'avait point fui avec les autres. Il fit une réponse qui eût dû lui valoir cent fois la vie. « Mon frère, dit-il avec simplicité en désignant le blessé, n'a pu me suivre, et je me suis senti trop faible pour le transporter bien loin. J'ai donc voulu mourir avec lui, puisqu'il ne pouvait vivre avec moi. » L'officier qui entendit cette réponse héroïque n'avait jamais eu de frère sans doute. Mystifié par l'évasion des prisonniers dont il avait eu la garde, il se hâta de conduire au supplice ceux qui lui restaient. Les deux Malais, sans proférer une parole de regret, sans qu'on vît une larme mouiller leurs yeux, tombèrent criblés de balles en se tenant embrassés. Il est presque certain que, si l'exécution eût été remise au lendemain, la voix publique eût fait commuer la sentence. On mit à prix, à un prix fort élevé, les têtes des cinq autres fugitifs. Poursuivis de tous côtés par de la cavalerie et des Indiens avides, ils ne purent gagner les montagnes de l'intérieur. Réfugiés dans un immense champ de cannes à sucre, ils y restèrent cachés tant qu'ils purent résister aux tortures de la faim. L'un d'eux, qui se sentait mourir d'inanition, se décida enfin à sortir de sa retraite pour aller en se traînant implorer un peu de riz d'une femme tagale dont il apercevait l'habitation au milieu d'un bouquet de bambous. En entendant un idiome qui n'était pas le sien, l'Indienne, déjà informée de l'évasion, eut des soupçons. Elle donna, sans manifester aucune émotion, le riz qui lui était demandé, puis elle fit suivre le malheureux affamé. Il fut découvert et cerné ainsi que ses compagnons, et le sang rougit de nouveau la plage de Santa-Lucia.

EDMOND PLAUCHUT.

L'ŒUVRE DE L'EXIL

1852 — 1869

L'Homme qui rit, par M. Victor Hugo,
4 vol. Librairie Internationale, Paris 1869.

« Exil, tu n'es pas un mal ! » telle est la protestation stoïque, moins convaincante que douloureuse, de bien des philosophes, de plus d'un homme d'état des siècles passés contre la fatalité qui les enchaîna sur la terre étrangère. La *Consolation* adressée par Sénèque du fond de l'île de Corse à Helvia, sa mère, n'est que le développement de cette pensée. Bolingbroke, chassé par les vicissitudes politiques de cette patrie qui est aujourd'hui l'exil de M. Victor Hugo, ramasse dans un traité toutes les pensées qui peuvent fortifier son âme contre la même douleur. Ces pages, il les écrit précisément dans l'asile hospitalier de la France, d'où le grand poète a été banni par la proscription d'abord, puis par sa propre volonté. Tous les écrits de M. Victor Hugo depuis dix-sept ans, soit qu'ils parlent de son éloignement, ce qui est rare dans un esprit si fièrement trempé, soit qu'ils gardent sur ce point un silence absolu qui est la preuve de sa forte volonté, tous sans exception, à leur manière, dans les pages sérieuses comme dans les jeux de l'imagination, semblent lancer à l'exil un éternel défi. On dirait que la même parole se fait entendre dans les pages datées des séjours successifs de l'écrivain, — de la ville aux pignons flamands et du beffroi de Bruxelles, qu'il paraissait mettre en mouvement pour ébranler l'Europe, de la maison mélancolique de Marine-Terrace dans Jersey, où

sa tristesse, retombant sur elle-même, se tournait en indignation éloquente, de la résidence égayée de Hauteville-House dans Guernesey, d'où tant d'œuvres ont pris leur vol du côté de la France. Vers et prose, histoire, romans, témoins irrécusables de l'énergie de l'auteur, ont semblé répéter le cri du stoïcien : « exil, tu n'es pas un mal! »

Ni Sénèque ni Bolingbroke ne se sont privés volontairement de leur patrie. Auraient-ils écrit leurs deux traités avant leur bannissement ou après leur retour? Nous ne savons; mais, s'il est utile de mépriser, de nier au besoin le mal qu'on ne peut empêcher, les stoïciens eux-mêmes conseillent de l'éviter quand cela est permis. L'exil est toujours fatal. Tant qu'il est un supplice, il exalte l'âme et l'agrandit, comme toutes les douleurs; encore faut-il que cette torture ait une fin. Quand il ne comporte plus le même nom et qu'il devient l'isolement et l'absence, il garde tous ses inconvéniens sans ses douloureux avantages. Oui, l'exil est un mal, et nous le disons avec d'autant plus de conviction que nous en voyons avec plus de chagrin la preuve dans les derniers ouvrages de M. Victor Hugo. De vouloir s'apitoyer plus que lui-même sur des douleurs qu'il cache avec une pudeur digne d'être admirée, nul ne peut avoir cette prétention; de se constituer juge de ses scrupules politiques, ce serait une inconvenance. Le mal dont nous gémissons et dont gémissent avec nous tous ceux qui prennent au sérieux l'intérêt de notre gloire littéraire ne touche ni aux pensées intimes de l'illustre poète ni à l'honneur de l'homme politique; il est dans les fautes que l'exil fait tôt ou tard commettre à un écrivain contre sa renommée. M. Victor Hugo est de taille à braver l'adversité, dont les coups ne sont pas d'ailleurs sans compensation, il a seul le droit de mesurer les sacrifices que lui impose sa conscience; mais comment un poète pourrait-il sans danger se passer si longtemps de l'air natal? Dante, hors de Florence, trouvait la Toscane ou tout au moins l'Italie. Un célèbre exilé romain a dit :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis;

mais Sertorius n'était pas poète, et il prétendait avoir avec lui la république, non la littérature. Oui, l'exil est un mal pour l'écrivain, et ce n'est pas seulement parce que la poésie est une plante qui ne s'acclimate pas sous un ciel étranger. A cette distance, la voix des multitudes est confuse; les conseils utiles s'arrêtent en chemin; ceux qui parviennent dépassent la mesure, et ressemblent à des sifflets : ils plaisent comme une note aiguë dans le concert des louanges, ils font partie de la rumeur universelle. Que de motifs pour être trompé! Les événemens, la force des choses, la sympa-

thie du public, sont presque aussi responsables que le poète des erreurs dont celui-ci aura seul le blâme dans la postérité.

Nous croirions trahir le respect et la justice qui sont dus à la grande réputation de M. Victor Hugo, si nous allions prendre *l'Homme qui rit* pour texte unique et commode à des observations plus ou moins sévères. A quoi bon insister longuement sur des défauts que les lecteurs peuvent aisément remarquer? Nous servirons mieux l'intérêt du public en montrant à quelle cause il faut attribuer ces taches que tout le monde saura bien voir; nous servirons celui de la vérité en faisant sur l'œuvre entière de M. Victor Hugo depuis dix-sept ans le discernement des critiques et des éloges que les circonstances obligeaient également de taire; nous servirons celui de la justice en rappelant à côté du livre qui ne restera sans doute pas les pages qui vivront toujours pour être l'honneur de cet exil. Les lacunes que tous sont contraints de reconnaître dans l'écrivain d'aujourd'hui, nous en montrerons les premiers indices dans le poète d'il y a douze ans. Après avoir constaté dans son talent le renouvellement inattendu qui fut salué par une admiration forcément silencieuse, nous indiquerons une certaine progression dans les défauts sur lesquels, par une juste compensation, la critique dut également garder le silence. Nous ferons avec une respectueuse fermeté cet examen sérieux et purement littéraire, dont le temps est venu, laissant aux lecteurs et au grand écrivain lui-même le soin d'en tirer les conclusions.

I.

Le chapitre d'histoire littéraire que nous essayons d'écrire met tout d'abord sous nos yeux un tableau qui ne manque pas de grandeur. Un homme partait pour l'exil, inscrit des premiers sur une liste de proscriptions. Cet homme était un poète célèbre qui avait rempli nos assemblées républicaines du bruit de son nom et de son éloquence ardente. Grand écrivain de l'avis de tous, homme politique contesté jusqu'au jour où il succomba au service de la république vaincue, il avait été par les uns maudit comme un transfuge, par les autres tout à la fois acclamé avec passion et surveillé d'un œil jaloux; mais en ce moment solennel toutes les âmes indépendantes, amis et ennemis, se confondaient dans un sentiment commun de sympathie à la vue de cette illustre victime qui s'acheminait vers le pays étranger. Que se passa-t-il dans son esprit à l'instant où il parvint à la frontière? Bien des poètes ont souffert et chanté les douleurs de l'exil; presque tous, y compris Dante, le plus irrité et le plus amer, en ont parlé avec l'accent accablé de

l'élégie. L'auteur des *Feuilles d'Automne*, qui rappelle quelquefois Corneille, ressemble vaguement à l'un de ses héros quand il souffre. On dirait que les hommes et les choses, l'humanité et la création, sont naturellement convoqués autour de sa douleur.

Il s'arrêta longtemps sur la limite amère;
Il voyait, de sa course à venir déjà las,
Que dans l'œil des passans il n'était plus, hélas!
Qu'une ombre, et qu'il allait entrer au sourd royaume
Où l'homme qui s'en va flotte et devient fantôme.
Il disait aux ruisseaux : « Retiendrez-vous mon nom,
Ruisseaux? » Et les ruisseaux coulaient en disant : « Non. »
Il disait aux oiseaux de France : « Je vous quitte,
Doux oiseaux; je m'en vais aux lieux où l'on meurt vite,
Au noir pays d'exil où le ciel est étroit;
Vous viendrez, n'est-ce pas, vous nicher dans mon toit! »
Et les oiseaux fuyaient au fond des brumes grises.
Il disait aux forêts : « M'enverrez-vous vos brises? »
Les arbres lui faisaient des signes de refus (1).

Ne supposons pas, comme on serait tenté de le faire, que cette souffrance en communication si facile avec la nature puisse être facilement guérie. M. Victor Hugo est tour à tour esclave et maître de son imagination, esclave dans les momens où, simplement artiste, il en est plus possédé qu'il ne la possède, — maître quand elle lui sert à grandir une chose au-dessus de laquelle il ne met rien dans le monde, le rôle du poète. Si cette conjuration idéale de la nature était tout uniment poétique, d'autres ruisseaux, d'autres oiseaux, d'autres forêts, feraient oublier à l'auteur la dureté de cette France, dont les campagnes mêmes, dont les eaux et les bois s'associent à l'inflexible sentence de l'ostracisme. Il n'en est pas ainsi; croyant sérieusement et en conscience que le poète est pour la nature un interprète inspiré et pour la société un oracle, l'auteur ne berce pas ici sa douleur avec des images, il la tire de la foule des douleurs. Pour nous, la vraie grandeur de ce départ réside dans la souffrance subie pour la cause du droit, dans les pertes de toute sorte dont un grand écrivain était affligé, perte d'objets les plus aimés, parens, amis, tombes arrosées de tant de larmes, chères habitudes de famille, de travail, échos retentissans de tant de triomphes, et par-dessus tout cela cette douce France, à laquelle, malgré ses inconstances, il est si douloureux de s'arracher! Et le rire de ceux qui triomphent, et la calomnie que peut-être on laisse derrière soi, et les injustices qu'il est impossible de repousser, voilà autant d'épines qui forment une couronne autour du front du

(1) *Les Contemplations*, t. II, p. 111.

proscrit; voilà pour les honnêtes gens de tous les partis ce qui consacre en quelque sorte la grandeur morale de l'exilé.

Pourtant cette dignité qui entoure la victime n'est pas une auréole qui la transfigure à jamais. Il n'y a d'irrévocable que la mort; l'exil, et c'est peut-être ce qu'il a de plus cruel, l'exil est placé entre l'oubli, s'il demeure silencieux, et les illusions fatales, s'il est laborieux et actif. L'homme qui vit loin de sa patrie suit son chemin solitaire entre ces deux écueils, n'ayant pour se guider que des voix lointaines qui lui apportent naturellement plus d'encouragemens que de conseils. Tout change en ce monde, la vie et le progrès sont à ce prix; ni le courage proscrit, ni le pays qui regrette son absence, ne sont affranchis de cette loi. Combien d'occasions de faire fausse route! Combien peu de chances de se retrouver au même point avec une nation dont on ne partage plus l'existence, dont on ne peut plus connaître les besoins, dont on risque tous les jours de désapprendre le langage!

Il sera malaisé un jour de déterminer dans les œuvres de M. Victor Hugo le moment de la crise, la transition de ses anciennes opinions à ses opinions nouvelles. Comme un canal jeté entre deux courans différens a deux pentes opposées dont le point de départ serait facile à saisir sans les écluses, de même les idées sociales et les idées politiques de M. Victor Hugo ont un point de partage que les lecteurs pourraient aisément connaître sans l'intervention de pages demeurées longtemps inédites, dont la date inattendue les trouble et les laisse incertains sur la direction primitive des pensées de l'auteur. Cette difficulté n'existe pas pour l'époque de l'exil, elle se divise assez naturellement en trois périodes. Celle de l'indignation et de la colère, la plus éloquente de beaucoup, remplit l'espace de deux années. A cette fièvre de la vengeance succède une période de sérénité qui touche et intéresse, de fécondité intarissable que l'on admire, tout en regrettant qu'elle soit trop complaisante; les erreurs et les taches sont couvertes par les victoires de ce vigoureux esprit sur l'énervante solitude. Avec la troisième période commencent les revanches décisives de l'isolement, qui ne pardonne pas dans ces longs duels engagés contre lui, surtout quand le soleil de la vie incline avec la rapidité fatale de la descente vers l'horizon où petits et grands, glorieux et obscurs, nous devons tous disparaître.

L'heure actuelle permet sans doute de parler librement de deux ouvrages que tout le monde a lus, et sur lesquels tous les organes de la publicité ont dû se taire, *les Châtimens* et *Napoléon le Petit*. Au moment où ils parurent, il fallait baisser la tête sous la puissance des événemens et garder pour soi les frémissemens généreux aux-

quels le suffrage universel donnait tort, aussi bien que les consentemens attristés qui auraient paru dictés par la flatterie ou par l'intérêt. Alors les écrits inspirés par une juste colère gardaient toute leur autorité, et il était impossible à la critique de les juger avec impartialité, de séparer le pamphlet de l'œuvre durable. Aujourd'hui nous lisons des histoires du coup d'état, on compte les victimes, on glorifie la mémoire de celles qui sont noblement tombées. Dans les deux camps, les meilleurs esprits ont reçu la leçon des faits. Les uns, obéissant à la fatigue, les autres, mieux inspirés par l'espoir, les plus sages, se rendant à la prudence, ont résolu de se détourner d'un passé sur lequel ceux-ci ne peuvent transiger, ni ceux-là passer ouvertement condamnation. Ils se tournent vers le présent, décidés à ne voir en lui que la France. Dans une telle situation, nous ne saurions prétendre même au mérite de la hardiesse en rendant justice aux belles pages enflammées des deux premières œuvres que le poète envoya de son exil. Ce qu'il nous est permis d'espérer, c'est qu'on verra dans nos appréciations le gage d'un jugement indépendant; nous ne demandons pas d'autre honneur à l'étude que nous nous sommes proposée.

Ces deux ouvrages marquèrent un progrès dans le talent de l'auteur, sinon dans sa pensée. Depuis quelque temps déjà, ses efforts pour se renouveler étaient visibles. En poésie, beaucoup de bons esprits lui reprochaient d'exagérer sa première manière au lieu de s'en donner une autre. En prose, il semblait délaisser le roman, qui lui avait valu un de ses plus grands succès; il ambitionnait les triomphes de la tribune. Il voyait là sans doute l'occasion de grandir, de rajeunir sa gloire, toute pleine encore de fraîcheur et de jeunesse; mais l'épreuve restait douteuse. A la tribune, il n'y a pas d'enfant sublime. « On naît poète, a dit un ancien, on devient orateur. » Les juges désintéressés furent d'avis que le poète n'avait pas assez oublié ses préfaces et ses drames; d'ailleurs le combat n'avait pas assez duré pour que cet homme politique tout rempli de métaphores et d'effets de style apprît à se servir d'armes nouvelles. Le malheur et l'exil furent plus puissans que le travail et les combats de la parole; ils firent sortir de l'âme de M. Victor Hugo des flots inattendus de poésie et d'éloquence.

Disons-le sur-le-champ, *Napoléon le Petit* ne mérite pas d'être mis au rang des *Châtimens*. Ce n'est pas à cause des invectives et des violences que nous parlons ainsi : de ce côté, les deux ouvrages n'ont rien à s'envier l'un à l'autre, et même il y a plus de furieuses vengeances dans le second; l'exil, on le sent, y est plus définitif, la défaite plus entière et plus irrémédiable. Le premier est daté du continent, presque de la frontière de France; il combat pour ainsi

dire face à face. En le lisant, on peut croire à un duel, il est même trop visible que c'est un duel. Le second a jailli dans les tortures de la passion vaincue, dans les révoltes du sentiment de la justice violée; il a pris naissance dans une prison de rochers avec la mer pour éternelle barrière. Cependant *les Châtiments*, sauf la mesure qu'il est utile partout de conserver, sont ce qu'ils devaient être; il n'en est pas de même de *Napoléon le Petit*. Certes l'éloquence n'y fait pas défaut; les récits y sont rapides, animés; les réflexions qui les coupent périodiquement ont le rare bonheur de ne pas les faire languir. Il y a de bien beaux traits çà et là, par exemple cette petite lumière obscure sur laquelle l'ouragan tout entier peut souffler sans l'éteindre, cette faible lampe qui malgré tous les vents monte droite et pure vers le ciel : c'est la conscience, et son rayon éclaire dans la nuit de l'exil le papier sur lequel écrit l'auteur. Voilà des beautés; mais, comme le livre tout entier, elles servent mieux la réputation du poète que la cause de l'homme politique. S'il se fût agi de se poser devant la France et devant l'Europe comme l'ennemi le plus déclaré du prince-président, le livre serait un chef-d'œuvre. Si la question eût été de se mettre à la tête des ennemis du second empire, quoiqu'on eût vanté en toute occasion le premier, le titre serait excellent. Qui n'a pas cité à l'occasion de cette inconséquence au moins apparente le vers si connu,

Napoléon, soleil dont je suis le Memnon?

On répétait moins souvent, mais elle n'était pas moins significative, la strophe suivante :

Armé d'une lyre,
Plein d'hymnes irrités ardens à s'épancher,
Je garde le trésor des gloires de l'empire;
Je n'ai jamais souffert qu'on osât y toucher (1).

Enfin, s'il importait de déclarer la guerre pour son propre compte et d'affranchir sa conduite du reproche de contradiction, la conception du livre était à peu près irréprochable. Il y a bien des manières légitimes d'aimer le premier empire et de combattre le second, comme il y en a de ne pas désespérer du second, quoiqu'on maudisse le premier. D'autre part, s'il y avait une cause patriotique, humaine à défendre, M. Victor Hugo avait-il pris le bon moyen, et sa pensée, sa méthode, ses conclusions, tout cela n'était-il pas trop personnel? Nous tenons à faire observer ici que notre discussion n'est en aucune façon politique : le premier considérant de tout jugement littéraire ne doit-il pas dire si l'auteur a fait ce qu'il s'était

(1) *Les Rayons et les Ombres*, XII.

proposé? Nous apprécions *Napoléon le Petit* comme si c'était une œuvre éloignée de nous par les siècles, une philippique de Démosthène par exemple. Démosthène, à la place de M. Victor Hugo, aurait concentré l'attaque contre Philippe, il n'aurait point déchaîné son éloquence contre la magistrature, l'armée, l'église, les fonctionnaires, la bourgeoisie et tout le monde. Il aurait banni sévèrement de son œuvre la fantaisie; il eût craint surtout de paraître par momens s'amuser de son sujet, et songer plutôt à son esprit qu'à une question de vie ou de mort pour la patrie. Démosthène était homme d'état. *Napoléon le Petit* n'en fut pas moins une assez belle revanche pour l'orateur, et M. Victor Hugo banni trouva un auditoire ému et même sympathique dans ces Français qui venaient de répondre au coup d'état par plus de 7 millions de votes affirmatifs, dans ces *Français oui oui*, que son livre régalait d'une plaisanterie d'un goût douteux à leur adresse.

La fortune du second empire a voulu que la muse de M. Victor Hugo fût outre mesure passionnée et injurieuse. Imaginez en effet quel spectacle et quelle leçon eût offerts à la postérité, à côté du pouvoir rétabli par un coup d'état, une protestation noblement énergique, puissante et calme! L'âme humaine aime ces contrastes des nécessités fatales qu'elle subit et des revendications de la justice, qu'on n'étouffe jamais entièrement; mais le langage de la justice ne doit pas ressembler à celui de la violence qu'elle est destinée à combattre. Il y a dans *les Châtimens* un vers odieux, un vers coupable, qui fait l'effet de la tache de sang de lady Macbeth, et que les deux ou trois contre-parties ajoutées plus tard, tout éloquentes qu'elles soient, ne parviennent point à effacer. Otez ce vers, qu'il faut attribuer à la manière théâtrale, non au caractère de l'auteur; supprimez les grossièretés, les trivialités qui déparent ce recueil : la satire ne perdra rien de sa force, la vengeance poétique rien de sa sombre beauté, *les Châtimens* demeureront un des plus admirables recueils qu'ait publiés le poète. Pour cette fois, il s'est rajeuni; il a conquis un genre nouveau; aucun de ses écrits antérieurs n'autorisait à attendre une telle œuvre, une œuvre de courroux sortie d'une plume qui n'avait jamais parlé que d'amour et de sympathie exubérante. Idées, expressions, langue, versification, presque tout a marché de front vers un idéal que jusque-là M. Victor Hugo n'avait pas entrevu. Sauf quelques taches peu nombreuses et qui se multiplieront dans les recueils suivans, en écartant, bien entendu, les notes criardes et les détails furieux dont nous avons parlé, ce livre est une date importante dans la vie littéraire de l'auteur. Nous ne disons pas qu'il faut se hâter de lui faire accueil ni le proclamer comme modèle, n'étant ni juge en cette matière, ni

intéressé dans la question; mais nous nous efforçons de parler comme on le fera plus tard, bientôt peut-être, dans la persuasion où nous sommes que nous remuons des cendres refroidies. Décidés à être sincère sur les lacunes des dernières œuvres de l'exil, nous devons rendre un libre et juste témoignage à la supériorité des premières.

On pardonne beaucoup aux vers, et les défauts de l'historien ou de l'orateur deviennent souvent les qualités du poète. Libre à lui de se faire le centre de son livre, si le livre n'est pas un acte public, s'il s'adresse à des lecteurs qui s'intéressent à sa personne et qui partagent son émotion. Que M. Victor Hugo dans *les Châtimens* soit l'esprit vengeur qui passe sur les plaines, sur les monts, sur les mers, chassant les démons devant lui, qu'il soit le belluaire retroussant sa manche pour dompter les lions et les tigres, qu'il agite la torche qui flamboie dans la nuit des peuples, toute cette personnalité, tout cet orgueil même est permis à la satire compliquée de lyrisme, à Juvénal empruntant les images de Pindare. Ce rare poète enfermé dans son île, surtout dans ces premières années où l'exil n'était pas volontaire, où la blessure était toute saignante et empoisonnée par la perte des espérances d'abord conçues, savez-vous que c'est un tableau unique dans l'histoire des lettres!... Un ennemi politique pourrait seul refuser ses larmes à cette situation d'autant plus poignante que celui qui la souffre menace et ne veut pas pleurer. Une pièce d'une grande originalité, qui a pour titre *Floréal*, certainement la moins étudiée du recueil, nous le montre oubliant un instant la France, le passé, ses ennemis, au milieu du renouvellement de la nature, quand soudain le souvenir douloureux se réveille; il crie, il maudit, il ne veut plus rien voir, rien entendre, de cette nature qui lui faisait signe et l'appelait tout à l'heure. On croit voir le lion faire le tour de sa cage, on croit l'entendre rugir.

L'orateur avait tort d'insister sur la distinction d'un grand et d'un petit Napoléon, de ne pas voir à quel point ils sont solidaires. Il s'exposait encore à cette réponse bien simple : « s'il en faut un, nous aimons mieux qu'il ne soit pas trop grand. » On n'exige pas du poète une logique si rigoureuse. Il peut rapprocher l'oncle du neveu, grandir démesurément le premier afin d'écraser le second, refaire une sombre épopée du premier empire, peindre les grandes déroutes, évoquer les carnages de Waterloo, clouer un autre Prométhée sur le rocher de Sainte-Hélène, et montrer dans ces désastres mêmes la part de la gloire plus forte encore que celle du châtiment, afin que la vraie punition du grand homme ne soit autre que son successeur. C'est ce qu'il a fait dans la remarquable pièce d'*Expiation*. Les esprits réfléchis ne manqueront pas de réclamer contre

le peu de solidité de cette idée, et de faire observer qu'il y a dans ce supplice d'espèce bien nouvelle une compensation qui n'est point à dédaigner pour un oncle, celle de voir le trône occupé par son neveu. Ils reconnaîtront tout ce que la pièce contient de désagréable pour l'empereur; mais ils demanderont quel tort sérieux cela peut faire à l'empire. Ainsi M. Victor Hugo, tour à tour captif de son imagination ou gêné par ses souvenirs, offre partout cette contradiction d'attaquer violemment la personne et d'adorer secrètement le nom : il ne voit pas que c'est le nom qui fait la force de la personne; mais qu'importe qu'un poète se contredise? Des pages resplendissantes de beaux vers ne font-elles pas tout passer?

Il est douteux que l'historien fût bien persuasif pour ceux qui lisaient vers la fin de *Napoléon le Petit* le chapitre du « progrès dans le coup d'état. » On lui savait gré de ne pas désespérer de ce siècle, quoiqu'il fût victime de ses révolutions, de le reconnaître pour le plus doux des siècles, quoiqu'il n'eût pas à se louer de sa douceur; mais la raison des lecteurs avait peine à se convaincre que le coup d'état était une toile peinte, que le plébiscite était une illusion, que la constitution nouvelle, que le pouvoir décennal, que le sénat, que le corps législatif, n'existaient pas. Voyez maintenant toute cette philosophie du côté idéal; dites-vous que l'homme politique, l'historien, l'orateur qui a mis toutes ces choses en prose brillante n'est pas un homme politique, n'est pas un historien, n'est pas un orateur, mais qu'il est poète partout; rendez à ses pensées la forme qui leur convient, supposez-les en vers, et vous avez l'une des veines les plus brillantes des *Châtiments*. Sauf quelques détails dont le goût le moins scrupuleux ne peut que gémir, la pièce de *la Force des choses* fait le plus grand honneur à M. Victor Hugo. Nous avons beau faire, la nature profonde et calme, quand nous souffrons, nous irrite; l'insolent sourire de son indifférence met le comble à nos peines : c'est par là que nous commençons à douter de la providence de Dieu. Qu'est-ce donc quand le mal physique ou moral s'étend à un grand nombre, quand ce sont des nations qui sont atteintes par les fléaux divins et des multitudes qui souffrent dans leur conscience! Alors ce sont non plus des individus, mais des peuples qui lèvent leur front vers le ciel, et demandent à Dieu s'il les abandonne. Jamais les questions de providence et de gouvernement du monde ne sont plus ardemment débattues qu'à la suite des révolutions. Jamais aussi ces formidables problèmes ne reçoivent des solutions plus audacieuses. Tandis que les uns imposent silence à leur cœur en le déchirant, et demandent la paix à je ne sais quel morne stoïcisme qui nie Dieu, les autres, se réfugiant dans un stoïcisme contraire, nient le mal dont ils souffrent, et pré-

tendent lire les desseins de Dieu dans la révolution même qui les a bouleversés. M. Victor Hugo est le Joseph de Maistre de la république exilée, mais un de Maistre plus orageux, reproduisant dans le flux et le reflux de ses vers l'éternelle agitation de l'océan mugissant autour de lui. De Maistre, qui a aussi ses foudres et ses tempêtes, les voit de haut, les domine, comme il dominait des sommets de Lausanne le lac Léman, quelquefois irrité, le plus souvent paisible et limpide. L'idée de la Providence est partout dans les œuvres de M. Victor Hugo depuis son exil. Elle y apparaissait déjà depuis quelques années, mais comme une pensée de la vie intime, à propos du premier coup irrémédiable dont son cœur fut navré, la mort de sa fille, Mme Léopoldine Vacquerie. Il passait ainsi par la première initiation au dogme redoutable et profond, l'initiation de la douleur privée. C'est ce qu'il exprime dans une partie des *Contemplations*. La seconde initiation par la douleur publique, celle de l'exil, la plus constante, on le sent, sinon la plus pénible, lui a dicté un grand nombre des pages qu'il a écrites depuis dix-sept ans. Le rôle qu'il s'est donné parmi les proscrits sera diversement jugé; mais les paroles qu'il adresse aux bannis pour soutenir leur foi n'en offrent pas le côté le moins curieux ni le moins intéressant. Les plus éloquentes qu'il ait trouvées sur ce texte sont celles de *la Force des choses* dans *les Châtiments*. Tout émues encore et tout enfiévrées par la récente blessure, elles n'affectent pas le ton de l'oracle; la sincérité de la passion les rend également touchantes pour les simples témoins de cette grande affliction et pour les compagnons d'infortune au-dessus desquels cette fois le poète ne prétend pas s'élever.

De toutes les veines poétiques dont il a été question, M. Victor Hugo a tiré des pages éclatantes; mais cette politique et cette philosophie demandent des cadres ambitieux : nous avouons notre préférence pour les pièces plus courtes et d'un seul jet, telles que *Ultima verba*, la chanson qui a pour refrain : « on ne peut pas vivre sans pain, » les strophes qui commencent par ces mots : « puisque le juste est dans l'abîme, » et, comme nous n'avons rien cité de ce recueil capital de la seconde époque de M. Victor Hugo, terminons par quelques vers de cette dernière pièce.

Puisque toute âme est affaiblie,
Puisqu'on rampe, puisqu'on oublie
Le vrai, le pur, le grand, le beau,
Les yeux indignés de l'histoire,
L'honneur, la loi, le droit, la gloire,
Et ceux qui sont dans le tombeau;

Je t'aime, exil! douleur, je t'aime!
Tristesse, sois mon diadème.

Je t'aime, altière pauvreté!
J'aime ma porte aux vents battue;
J'aime le deuil, grave statue,
Qui vient s'asseoir à mon côté.

J'aime le malheur qui m'éprouve,
Et cette ombre où je vous retrouve,
O vous à qui mon cœur sourit,
Dignité, foi, vertu voilée,
Toi, liberté, fière exilée,
Et toi, dévoûment, grand proscrit!

J'aime cette île solitaire,
Jersey, que la libre Angleterre
Couvre de son vieux pavillon.
L'eau noire, par momens accrue,
Le navire, errante charrue,
Le flot, mystérieux sillon.

J'aime ta mouette, ô mer profonde,
Qui secoue en perles ton onde
Sur son aile aux fauves couleurs,
Plonge dans les lames géantes,
Et sort de ces gueules béantes
Comme l'âme sort des douleurs!

J'aime la roche solennelle
D'où j'entends la plainte éternelle,
Sans trêve comme le remords,
Toujours renaissant dans les ombres
Des vagues sur les écueils sombres,
Des mères sur leurs enfans morts!

Ne remarquez-vous pas ici la part toute nouvelle que le poète fait à la nature? La mouette sortant du flot lui parle de son âme secouant ses douleurs; les plaintes de la vague sur l'écueil et de la mère sur son fils font partie du même concert de gémissemens. Désormais il va engager avec la nature un dialogue continu: observons du moins que le point de départ est sobre, et que la douleur vraie sait s'arrêter sur cette pente glissante de l'imagination.

Personnalité puissante dont une juste colère est l'excuse, souvenirs du premier empire mêlés à l'anathème sur le second, révoltes momentanées, retours confians vers la Providence, correspondance intime entre l'âme du poète et celle de la nature, voilà les sources d'où *les Châtimens* ont jailli. Nous croyons que depuis ce temps M. Victor Hugo les a fouillées de plus en plus, et qu'il n'en a pas découvert une nouvelle. Là sont les origines de toutes les beautés qui enrichissent et parfois aussi de tous les défauts qui déparent ses écrits subséquens. C'est donc par là que devait commencer notre étude des œuvres de l'exil, et il eût été pénible qu'après dix-sept ans, et pour des scrupules exagérés, le moment ne parût pas

encore venu d'examiner les deux premières et de porter sur toutes un jugement littéraire.

II.

L'amour, entendu au sens le plus général et le plus élevé, est l'idée dominante de toutes les poésies de M. Victor Hugo avant l'exil.

> Cette loi sainte, il faut s'y conformer,
> Et la voici, toute âme y peut atteindre :
> Ne rien haïr, mon enfant, tout aimer,
> Ou tout plaindre (1) !

D'autres ont pu remplir leurs écrits de ce sentiment sans en faire un précepte et une loi qu'ils proclamaient. L'auteur des *Feuilles d'Automne* s'était d'avance imposé le devoir d'une charité universelle qui s'est trouvée au-dessus des forces humaines. C'est le cri de la nature qui s'est fait passage sans réserve, avec fureur, dans ses écrits de 1852 et de 1853. Il y avait désormais solution de continuité entre les deux moitiés de sa vie. Dante, qui de même avant son exil n'a probablement chanté que l'amour, a montré ensuite ce que dans un cœur qui ne demande qu'à aimer il peut y avoir de trésors de colère. Dante cependant a fait une grande œuvre dans laquelle ses haines ne sont que l'épisode, et c'est peut-être pour cela que l'exil n'a pas nui au développement successif de son génie. M. Victor Hugo a répandu en une fois sa généreuse bile de poète et de citoyen : que pouvait-il faire ensuite ? Reprendre la lutte où il l'avait laissée et continuer la série des malédictions dithyrambiques, il n'y fallait pas songer; outre qu'il se privait ainsi des communications avec sa patrie, toute fièvre finit par l'effet même de sa violence, et le paroxysme ne peut durer. Revenir sur ses pas, faire succéder la douce pastorale à l'ïambe meurtrier, et après avoir été lion redevenir agneau, recommencer la célèbre *Prière pour tous*, rapprendre le secret perdu de ne haïr personne, plaindre comme autrefois les peuples à cause des rois et les rois à cause des peuples, c'était renoncer à être pris au sérieux et faire révoquer en doute sa mansuétude comme sa colère. Il fallait désormais ou dire moins, ou se contredire, ou ne plus rien dire. A moins que notre jugement ne nous trompe, la situation était fatale, et l'exil commençait déjà d'exercer sa sinistre influence. M. Victor Hugo dut la subir, et, si nous sommes étonné de quelque chose, ce n'est pas d'une popularité chèrement acquise, c'est plutôt qu'il ait mérité à ce point de la conserver.

(1) *Les Contemplations*, t. Ier, p. 11. (Cette pièce est datée de 1842.)

Durant les huit ou dix années qui forment ce que nous appelons la deuxième période de l'exil, M. Victor Hugo a repris quelques-uns de ses thèmes favoris d'autrefois : il a surtout développé les élémens nouveaux de ses *Châtimens*, adoucissant son amertume, ou bien étendant parfois outre mesure sa pensée. En d'autres termes, il a vécu sur le fonds que lui apporta pour ainsi dire l'année climatérique de sa fortune. Ses deux recueils de poésies, *les Contemplations* et *la Légende des siècles*, qui continuent sa philosophie, le roman des *Misérables*, qui renoue non sans effort la chaîne de ses idées d'avant et d'après 1848 sur la société, voilà l'œuvre de cette période.

Dans *les Contemplations*, les anathèmes sur le second empire ont disparu pour faire place à la détresse de l'homme qui a vu sa tâche brusquement terminée, du poète dont les belles heures ont fui.

Ne verrai-je plus rien de tout ce que j'aimais?
Au dedans de moi, le soir tombe.
O terre dont la brume efface les sommets,
Suis-je le spectre, et toi la tombe?

Ai-je donc vidé tout, vie, amour, joie, espoir?
J'attends, je demande, j'implore;
Je penche tour à tour mes urnes pour avoir
De chacune une goutte encore (1).

Voilà des strophes qu'il écrivait le jour anniversaire de son arrivée à Jersey. Comme cette dernière image si juste s'applique tristement et à l'homme qui est contraint de se nourrir des restes de ses anciennes joies et au poète que l'exil réduit à revenir sur ses anciennes traces! La personnalité du poète luttant avec un dictateur et un chef d'empire était plus brillante, mais combien elle est plus touchante celle du père pleurant toujours, après dix ans et malgré l'éloignement qui le sépare de la tombe de son enfant! Une douleur vraie est plus puissante pour rendre une page immortelle que tout l'orgueil de la grandeur humaine, et qui sait? peut-être les éloquentes protestations de l'écrivain auront-elles plus tard des lecteurs, peut-être parviendront-elles à la postérité, grâce aux pathétiques sanglots qu'il adresse de l'autre côté de la mer à « la douce endormie. » Il n'y a pas dans tout ce recueil une pièce qui puisse entrer en comparaison avec la dédicace *à celle qui est restée en France*. La pièce est trop longue, je le sais; mais ce défaut même est racheté jusqu'à un certain point par un mérite. La philosophie étrange et visionnaire qui vers la fin en obscurcit le pur éclat, comme elle gâte tant d'écrits récens de M. Hugo, se trouve, par le

(1) *Les Contemplations*, t. II, p. 131.

voisinage d'un sentiment si profond, défendue contre le reproche d'affectation. Au moment même où l'on verse des larmes brûlantes, on ne songe pas à se plaire à soi-même par des grimaces. Ramassez toutes les tristesses des *Contemplations* et toutes les colères des *Châtimens*, elles ne valent peut-être pas ces simples vers :

Oui, jadis, quand cette heure en deuil qui me réclame
Tintait dans le ciel triste et dans mon cœur saignant,
Rien ne me retenait, et j'allais. Maintenant,
Hélas!... O fleuve! ô bois! vallons dont je suis l'hôte,
Elle sait, n'est-ce pas? que ce n'est pas ma faute
Si depuis ces quatre ans, pauvre cœur sans flambeau,
Je ne suis pas allé prier sur son tombeau!...
Ainsi ce noir chemin que je faisais, ce marbre
Que je contemplais, pâle, adossé contre un arbre,
Ce tombeau sur lequel mes pieds pouvaient marcher,
La nuit que je voyais lentement approcher,
Ces ifs, ce crépuscule avec ce cimetière,
Ces sanglots qui du moins tombaient sur cette pierre,
O mon Dieu, tout cela c'était donc du bonheur (1)!

Cette offrande de larmes qu'il envoyait de loin à une chère sépulture le grandissait plus que bien des pages vengeresses. La patrie elle-même s'associait à son deuil. Cependant, nous l'avons dit, la personnalité du poète avait fait en avant des pas qui permettent difficilement de reculer. Après avoir été l'ange exterminateur, il a voulu tout au moins, et pour ne pas trop déroger, prendre l'accent d'un saint Jean nouveau, tantôt le précurseur, tantôt l'évangéliste. M. Hugo a-t-il pensé qu'il restait assez de foi dans le cœur des hommes de notre temps pour en avoir au service de révélations nouvelles? La réflexion ne permet pas de juger si mal le bon sens d'un grand poète. N'étant pas de ceux qui triomphent des occasions de saisir un ridicule, nous sommes persuadé que le pontificat poétique de M. Victor Hugo est une métaphore, et sa prophétie une fantaisie de lyrisme. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est qu'il a toujours entendu l'essor lyrique comme un accès de ferveur dans une religion de convention.

Peuples, écoutez le poète!
Écoutez le rêveur sacré!
Dans votre nuit sans lui complète,
Lui seul a le front éclairé!

Ainsi commençait son recueil *les Rayons et les Ombres* en 1839. Il peut bien dire aujourd'hui : « Écoutez, je suis Jean! » comme autrefois on disait : « J'ai pratiqué de nouveaux sentiers sur le Par-

(1) *Les Contemplations*, t. II, p. 388 et suiv.

nasse, » ou bien : « Phébus vous parle par ma voix! » Ces allégories ne tirent point à conséquence; il y aurait trop de candeur à les prendre au sérieux. Cependant il faut une limite même à la métaphore, et l'exaltation d'un culte dont on est l'oracle peut ressembler à la glorification de soi-même. Le bruit n'est pas toujours une acclamation, et de loin il est facile de s'y tromper. Celui qui a écrit ces deux vers :

> J'ai recueilli souvent, passant dans les nuées,
> L'applaudissement fauve et sombre des huées,

trahit un mépris exagéré de la raillerie. C'est manquer d'un vrai respect ou d'une sympathie réelle pour sa personne que de ne pas l'en avertir. La dérision peut avoir tort; cependant il n'y a pas de sublime qui tienne à la longue contre le rire.

Après une exagération plus ou moins sérieuse de la personnalité, ce qui est le plus notable dans *les Contemplations*, c'est la philosophie du poète, et cet élément était aussi dans *les Châtimens*. Jusqu'à ce dernier recueil, la poésie lyrique de M. Victor Hugo était (l'observation en a été faite avec beaucoup de justesse) toute pleine de soleil et de rayons. Cela n'est plus vrai depuis *les Châtimens*. Les pièces mêmes qu'il a consacrées avant son exil au souvenir de sa fille sont empreintes déjà de cette philosophie sombre qu'il s'est faite dans sa solitude. C'est toute une doctrine de poète sur la nature et sur la vie. On l'a prise en plaisanterie; on s'est égayé sur les rimes perpétuelles d'*ombre* et de *sombre*, et l'on s'est occupé davantage de l'excès de personnalité comme d'une chose plus réelle. Par un procédé contraire, nous prendrions plus légèrement un peu d'orgueil dont on peut n'être pas dupe, et plus sérieusement une philosophie dont la douleur paternelle atteste la sincérité. Un mot la contient tout entière, c'est l'ombre. L'ombre est misérable, elle est abhorrée; les morts s'en vont dans l'ombre; elle enveloppe les malheureux; l'auteur, en son exil, habite dans l'ombre. Cependant elle n'est pas purement mauvaise; les penseurs boivent de l'ombre, les poètes inspirés sont ivres d'ombre. Comment expliquer cette énigme? est-ce tout simplement une rime, moins qu'une rime, une cheville? Qu'est-ce donc que l'ombre? Après avoir lu les centaines, les milliers de vers où il en est question, il n'est guère permis de douter qu'elle soit tantôt le mal, tantôt le mélange du bien et du mal, d'autres fois la vie future dans laquelle se fera le discernement du bien et du mal. Ceux qui s'en vont dans l'ombre passent de ce monde dans l'autre; ceux qui habitent en elle sont les hommes qui souffrent; ceux qui s'enivrent d'elle sont les philosophes absorbés dans le problème des deux principes du bien et du

mal. Cette philosophie est comme le manichéisme d'un poète que les ténèbres obsèdent pour le punir en quelque sorte d'avoir trop aimé le soleil. On dirait que M. Victor Hugo, reculant à son insu jusqu'à Zoroastre, s'est fait une doctrine à son usage. Elle a un caractère tout primitif, et il ne faut pas s'en étonner : le génie de l'écrivain a toujours eu quelque chose d'inculte et de fauve; un goût secret de barbarie s'est trahi de bonne heure dans ses raffinemens. Cette philosophie de l'ombre rappelle les terreurs de ces hommes des premiers temps du monde qui, voyant tomber la nuit, appelaient à grands cris le soleil, et le cherchaient effarés par les campagnes, errans et désespérés au sein des ténèbres. Il voit le combat du bien et du mal sous la forme d'une lutte éternelle entre la lumière et l'obscurité. Il se débat entre l'une et l'autre comme son Gilliatt des *Travailleurs de la mer* entre la nuit, qui conspire avec les élémens pour le perdre, et le soleil levant, qui le retrouve épuisé, anéanti sur son rocher, et lui rend le courage. Cette ombre métaphysique apparaît pour la première fois dans *les Châtimens :*

> Femme, qui pleures-tu? — L'absent.
> — Où s'en est-il allé? — Dans l'ombre.

Nous venons de relire *les Rayons et les Ombres* pour nous assurer qu'il n'y en a pas même une trace. Voilà sa théorie sur la part de la fatalité et de la Providence dans ce monde. Ce système, qui n'est qu'une image, s'est emparé de son esprit du jour où il a mis le pied hors de France. Que l'on mesure maintenant la distance entre le simple mot des *Châtimens* et la longue apocalypse qui dans *les Contemplations* a pour titre : *Ce que dit la bouche d'ombre,* et l'on verra le chemin qu'a pu faire une idée dans les ténèbres compliquées de l'exil et de la solitude sur un rocher de l'Océan.

Ce que nous avons dit de la personnalité et de la philosophie répandues dans *les Contemplations,* n'avons-nous pas lieu de le dire de la mystérieuse intimité du poète avec la nature? Elle semble dater encore des *Châtimens* et du jour où a commencé la solitude. Cependant on pourrait penser le contraire, si l'on s'en rapportait à certaines pièces comme celle qui commence par ces vers :

> Oui, je suis le rêveur; je suis le camarade
> Des petites fleurs d'or du mur qui se dégrade,
> Et l'interlocuteur des arbres et du vent.
> Tout cela me connaît, voyez-vous. J'ai souvent,
> En mai, quand de parfums les branches sont gonflées,
> Des conversations avec les giroflées.

Parlant à la fin du papillon folâtre, elle se termine par ces mots :

Et si la fleur se veut cacher dans le gazon,
Il lui dit : « Es-tu bête! il est de la maison (1). »

De ce morceau et de ceux du même genre auxquels il attribue une date antérieure à 1840, où parurent *les Rayons et les Ombres*, il semblerait résulter que M. Victor Hugo n'a pas attendu ses derniers recueils pour nouer des relations intimes et confidentielles avec la nature. Soit, il est entendu que dès 1835, par exemple, les papillons ne se gênaient en rien pour lui, et que ses mouvemens ne faisaient pas envoler une mouche. Ne chicanons pas un grand poète pour de petits caprices : nous voulons bien que dès cette époque il ait cru à la métempsycose, qu'il ait été un peu sylvain et charmeur d'oiseaux sans en faire part à personne. Les songes pythagoriciens d'Ennius ne l'ont pas empêché d'être le poète par excellence des vieux Romains. Celui-ci croyait être Homère ressuscité; sur la pente où il s'est placé, nous ne voyons pas ce qui empêcherait l'auteur des *Contemplations* de se prendre pour Orphée revenu sur la terre afin de se faire entendre des rochers et des arbres. On ne peut plus distinguer en effet ce qu'il croit de ce qu'il imagine. Ces pierres dont il plaint le triste sort sont-elles bien Tibère ou Borgia (2)? Il invoque pour elles la miséricorde divine. Est-ce un déréglement d'imagination, est-ce un mysticisme nouveau? Ces excès d'une simple figure poétique, l'allégorie, nous sembleraient avoir la même source douloureuse que la philosophie de l'ombre, l'isolement; mais, puisque M. Victor Hugo leur donne une date bien antérieure, l'auteur, en les gardant de longues années en portefeuille, avait mieux entendu les intérêts de sa gloire.

Est-ce à dire que *les Contemplations* ne soient autre chose que *les Châtimens* tantôt amoindris, tantôt exagérés et délayés? Telle n'est pas notre pensée. Outre les nombreuses poésies sur la mort de Mme Léopoldine Vacquerie, dont l'écrivain aurait pu faire un recueil à part, une couronne de précieuses immortelles, un pieux *in memoriam* consacré par une éloquence de douleur incomparable, outre certaines pièces charmantes comme *le Revenant*, admirables comme *Melancholia*, qui sont de l'époque précédente, il a des élans de l'âme, des cris du cœur où passion, rôle convenu, il a tout oublié. Ses soixante-dix vers ayant pour titre, *Croyons, mais pas en nous*, sont dignes des plus beaux temps du poète.

Insister longuement sur *la Légende des siècles* serait inutile. En mettant ce recueil au-dessous du précédent, le public a bien jugé. Avec moins de variété, il a plus de défauts, plus de marques évi-

(1) *Les Contemplations*, t. Ier, p. 113.
(2) Voyez surtout la pièce de *Pleurs dans la nuit*, — *Les Contemplations*, t. II.

dentes de la nouvelle manière. Le fond des idées n'a pas changé, même philosophie, même naturalisme mystique. La personnalité, il est vrai, est absente, à moins qu'elle ne perce dans quelques figures de barons justiciers, de chevaliers errans des « petites épopées. » Point de haine ni de colère, si ce n'est contre des rois, des empereurs, des seigneurs et des cardinaux qui n'en peuvent mais, la plupart d'invention et d'époques très reculées. La réalité n'y gagne pas : le moyen de se passionner pour ou contre un roi Ratbert, un sultan Zim-Zizimi, un baron Madruce? Ces épopées détachées pouvaient être une heureuse tentative et ouvrir au poète une veine nouvelle; celle d'*Aymerillot*, par exemple, en fournit la preuve. Le résultat obtenu par M. Victor Hugo, s'il n'a pas tourné entièrement à son bénéfice, ne conclut pas contre l'essai qu'il a voulu faire. Il fallait bien raconter, c'est-à-dire ne pas s'arrêter en chemin, ne pas décrire, ne pas énumérer, ne pas disserter. L'écrivain est si riche de souvenirs, si rempli de lectures, qu'il ne choisit pas, il accumule; il ne s'arrête pas à ce qui est bon, il aime le rare; il néglige ce que les autres lisent, il fait ses délices de ce que personne n'a lu; il ne veut pas plaire, il veut étonner. Son savoir étouffe son talent. Ah! si l'esprit comme le cœur de l'homme pouvait oublier quelque chose, quel admirable poète nous aurions encore dans M. Victor Hugo! Est-il nécessaire de montrer que la philosophie de *la Légende des siècles* est encore au-dessous de celle des *Contemplations?* La doctrine de l'ombre n'a pas moins de place dans ce volume que dans les précédens; mais l'auteur y a superposé le panthéisme bizarre du *Satyre*, qui pour un esprit plus philosophique serait une inconséquence flagrante. D'après cette pièce étrange, l'ombre ne serait plus le mal, ce serait Dieu.

> Place au rayonnement de l'âme universelle!
> Un roi, c'est de la guerre; un dieu, c'est de la nuit.

Ainsi la pensée blessée de l'auteur ne se reposerait plus dans l'idée d'une Providence à laquelle il croyait tout à l'heure, à laquelle il va croire peut-être dans la page suivante. N'est-ce point, après tout, un peu de candeur de chercher tant de logique dans une poésie tout en images? Il vaut mieux mettre à part, à côté d'*Aymerillot*, de quelques pages d'*Eviradnus* et de dix-sept bons vers dans *les Chevaliers errans*, deux pièces excellentes, *la Conscience* et *les Pauvres gens*. Ces quatre ou cinq morceaux suffisent pour maintenir le volume à égale distance d'un naufrage et du succès des *Contemplations*, qui déjà n'était pas hors de discussion, comme celui des *Châtimens*. Si, après ces rapprochemens, il fallait d'autres preuves pour établir l'action fatale de l'exil sur la

poésie de M. Victor Hugo, la forme même des vers en fournirait d'irrécusables. Voici quelques exemples que nous prenons au hasard dans *la Légende des siècles :*

Ils venaient de si loin qu'ils en étaient terribles.....
Tous se taisent; pas un ne bouge; c'est terrible.....
Cid, vous étiez vraiment un Bivar très superbe...
Ce vin que l'abbé m'a fait boire
Va bientôt m'endormir d'une façon très noire...
Le regard qui sortait des choses et des êtres,
Des flots bénits, des bois sacrés, des arbres prêtres...
Affirmant qu'il irait, au son de ses tambours,
Pardieu! chercher leurs bœufs chez eux, sous des arcades
Faites de pieds d'anciens et de jambes d'alcades.

Autrefois le vers de M. Victor Hugo était souvent étrange ou martelé; il n'était jamais plat, jamais malingre et appauvri. Aurait-il oublié dans son pays la baguette magique avec laquelle il éveillait les puissances endormies de la langue? Double malheur! car je ne sache personne qui l'ait retrouvée. Ce que nous allons dire paraîtra petit à quelques lecteurs; il n'y a rien de petit quand il s'agit de la langue nationale. On a remarqué, et comment ne pas voir une chose qui se rencontre partout dans ses deux derniers recueils? les mots doubles, les substantifs servant d'épithètes, comme dans « vautour aquilon, chevaux mensonges, antre liberté. » On n'a pas observé que cette façon tout anglaise de s'exprimer a commencé avec le séjour du poète dans l'île de Jersey; elle se montre deux ou trois fois dans *les Châtimens :* il n'y en a pas un exemple dans *les Rayons et les Ombres.*

Afin d'achever cette seconde période, féconde encore pour les conceptions, heureuse en somme pour les résultats, il faut ajouter quelques réflexions sur *les Misérables.* Après la philosophie, c'était la personnalité qui prenait le plus de place dans le poète : point de personnalité et fort peu de philosophie dans le prosateur; en revanche, l'esprit socialiste anime l'œuvre de ce dernier. Ce roman, qui devait primitivement s'appeler *les Misères,* remontait en partie au temps où M. Victor Hugo était sollicité en ce sens par un double courant, la vogue des romans de Balzac et d'Eugène Sue et la faveur des doctrines nouvelles sur la société, la propriété, le capital. Si *les Misérables* avaient pris naissance dans la période qui nous occupe, il est douteux que l'auteur eût soulevé des questions sociales qui n'étaient plus en possession d'affriander la curiosité du public. C'est malgré ce genre de discussions, non à cause d'elles, que *les Misérables* réussirent. D'ailleurs le succès du livre ne faisait pas l'ombre d'un doute : c'était de la prose; le terrain choisi par l'auteur était à peu près nouveau pour lui, il n'avait pas donné

de roman depuis trente-un ans. Les romans sont populaires, et les vers ne le sont guère; de plus les longueurs de la prose paraissent moins longues que celles de la poésie. Les épisodes étaient nombreux, mais intéressans; beaucoup de digressions, mais pas une, pour ainsi dire, qui ne parlât à nos passions ou à nos souvenirs; enfin il y avait dans l'ouvrage ce que la mode ni les circonstances ne peuvent faire jaillir, la source bouillonnante du talent.

La plupart des beautés comme des défauts des *Misérables* découlent de la même idée, la fatalité, la lutte colossale d'un homme extraordinaire (tous les héros de M. Victor Hugo le sont) contre une force occulte et souveraine. Jean Valjean est un forçat, ignorant, persécuté, sacrifié jusqu'à la fin : voilà la fatalité. Il s'élève peu à peu jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à la sainteté, jusqu'au martyre : voilà l'histoire de sa lutte. Nous voulons nous borner à l'analyse de cette conception. — Admettons pour le moment qu'un pain volé afin de nourrir les enfans de sa sœur l'ait fait condamner aux galères : ses tentatives d'évasion prolongent sa captivité; en voilà pour vingt ans. Certes c'est bien une fatalité terrible, celle des lois humaines : il est jeté dans un enfer créé par les hommes; la société ne pouvait faire davantage pour qu'il devînt un démon. Nous assistons aux efforts de toute une vie pour se tirer non-seulement de ces maux physiques, mais de cet abîme de mal moral. Les beautés du combat qui la remplit sont incontestables.

On ne peut décrire en termes plus saisissans le moment de la chute. A tous ceux qui ont lu *les Misérables*, il est impossible d'oublier le chapitre de « l'onde et l'ombre, » que le public connaît mieux sous le titre de « l'homme à la mer. » L'auteur n'a demandé qu'à son imagination puissante les couleurs nécessaires pour rendre l'horreur de cette situation; nous ne voyons en quelque sorte que la comparaison, l'homme qui est tombé du navire dans la mer immense; le rapprochement du naufrage moral, de l'engloutissement dans le crime et dans le mal n'est qu'indiqué. Le public, en changeant le titre, ne s'est pas trompé : pour parler le langage de l'auteur, nous avons la chute dans l'onde, non pas dans l'*ombre*; mais la description matérielle suffisait, et elle est d'une merveilleuse énergie.

Triste épave rejetée par l'enfer du bagne, Valjean arrive chez l'évêque Myriel. Il fallait à une âme tombée si bas la révélation du bien, la manifestation de la vertu, afin qu'elle apprît à se racheter par les épreuves. Nous devons à cette nécessité le bel épisode de cet évêque des temps primitifs. Rien n'en déparerait la beauté sans le trait de la bénédiction de cet évêque par le vieux conventionnel. Que voulez-vous? l'artiste a manqué de courage, et il a craint que cette peinture idéale ne fît du tort à sa popularité, qu'il voulait

universelle. Il s'est surpassé dans la scène nocturne entre le vieillard qui dort paisiblement et le forçat qui le vole, qui pourrait bien le tuer au premier mouvement.

Quel admirable conflit que celui qui est raconté dans le chapitre trop grossièrement intitulé pour les nobles pensées qui en font le sujet « une tempête sous un crâne! » C'est la première victoire de la vertu dans Valjean : riche, considéré, distribuant sa fortune en bienfaits, il reprend volontairement sa place au bagne, afin de réparer une erreur de la justice. Y a-t-il beaucoup de scènes plus touchantes que la rencontre du vieux Valjean et de la pauvre Cosette dans la forêt de Montfermeil? Elle se déduit également de l'idée fondamentale du livre. Cette âme solitaire dans ses combats avait besoin d'un amour pour entretenir la flamme de vertu que le souvenir du vieil évêque ne suffirait pas à nourrir. Le forçat de cinquante-cinq ans se met à aimer une enfant trouvée de neuf ans, et cette tendresse, la première qu'il ait connue, est le véritable charme de tout l'ouvrage. Jamais M. Victor Hugo n'a mieux exprimé l'amour des enfans, cette vertu qui suffirait presque à la vie morale, cette religion de l'avenir qui permet de ne pas désespérer d'un homme ni d'une société.

Que dire de plus? La beauté calme de la fin de Valjean tient elle-même à la fatalité des lois sociales qui lui font vider jusqu'à la lie son calice d'amertume. Avec la conscience, on n'a jamais fini, et le sacrifice ne s'arrête qu'avec la vie. Lorsque Cosette est mariée, Valjean ne peut mettre son hideux passé au milieu de ce jeune ménage, et à ces enfans qu'il a rendus heureux imposer son bagne. De là le chapitre éloquent *Immortale jecur;* de là aussi cette fin pathétique, la mort attendue dans la solitude, et la tombe cachée par l'herbe, effacée par la pluie.

Si cette analyse des beautés paraît bien méthodique, c'est que personne ne l'est plus que M. Victor Hugo. Les défauts des *Misérables* ne sont pas des conséquences moins rigoureuses de sa conception sur la fatalité des lois humaines. L'écart entre la vérité et la grandeur idéale du sujet commence avec la première donnée du livre et se perpétue durant tout l'ouvrage; d'un côté, plus il ennoblit Valjean par l'héroïsme, plus il s'éloigne du vrai; de l'autre, plus il se rapproche du réel, plus les tons héroïques semblent jurer avec les trivialités où ils sont mêlés. On ne peut mettre dans le même livre *Notre-Dame de Paris* et *Vautrin*. Il se peut qu'il y ait des forçats capables d'héroïsme comme Valjean, des filles publiques qui se sacrifient avec joie pour leur enfant comme Fantine. Accordons tout, que les lois humaines créent des fatalités aveugles, des enfers inévitables où tombent des victimes innocentes. Accordons encore qu'un forçat ne connaisse aucune des satisfactions grossières

où s'endort la conscience, et qu'un malheureux sur lequel s'est déposée une couche si épaisse de corruption extérieure recèle dans son cœur les virginités d'un ange. Voilà des vertus célestes sous la plus hideuse enveloppe; qu'allez-vous en faire, dans quel monde allez-vous les faire vivre? Vous n'avez pas le choix, et, puisque vous les avez rendus poétiques en les livrant en proie à la fatalité du bagne et d'autres lieux qu'il vaut mieux ne pas nommer, lancez vos héros dans la boue à laquelle ils sont condamnés. C'est ici que les défauts du roman nous semblent sauter aux yeux. Le dîner drolatique d'étudians où Fantine est abandonnée de son amant n'est-il pas une heureuse préparation à la vie d'angoisses et de dévoûment à laquelle elle se condamne? Et l'opprobre de ses nuits errantes sur les trottoirs, le scandale de la salle de police où elle est arrêtée, quelle introduction à la scène admirable de sa mort! Valjean tantôt communique à ce qui l'entoure un peu de son idéalité, témoin Javert, qui devient un symbole respectable de l'autorité; tantôt il est ravalé par le monde et les circonstances où il est mêlé. Tous les lecteurs ont été choqués de ces histoires triviales d'évasion, de ces aventures de prison, de ces cachettes dans les couvens, dans les masures. Que dire du stratagème du cercueil et du danger d'être enseveli vivant? Et je ne parle pas des bouges, des chapitres sur les bas-fonds de la société, sur Patron-Minette, enfin de la promenade pestilentielle le long des égouts de Paris avec le fardeau de Marius blessé, que Valjean veut sauver pour le conserver à sa chère Cosette. Je sais que la poésie transfigure bien des laideurs; mais, quelle que soit la magie éblouissante du talent, combien ces laideurs donnent de démentis à cette poésie! Des oppositions si violentes ne peuvent se soutenir dans une époque contemporaine. Quand l'auteur des *Misérables* veut être grand, il fait perdre le sentiment du réel; quand il veut être vrai, il tue en nous le sentiment du beau. Dans ce mélange du réalisme et de l'imagination, il nous semble voir un rapprochement artificiel du goût de l'écrivain et de la mode littéraire du moment, un ambigu de M. Victor Hugo et de Balzac, un compromis qui n'est pas sans maladresse, comme il arrive toutes les fois qu'on suit la mode de loin.

III.

En tête du volume de *William Shakspeare*, M. Victor Hugo, après une description mélancolique de la maison qu'il occupa deux ans à Jersey, rapporte ce dialogue entre lui et son fils : « Que penses-tu de cet exil? — Qu'il sera long. — Comment comptes-tu le remplir? — Je regarderai l'Océan. » Ces paroles contiennent un peu toute l'histoire de la solitude du poète depuis dix-sept ans,

mais surtout de la dernière période. A partir des *Misérables*, il semble se renfermer dans le cercle infranchissable de son exil, demander à la nature dont il est entouré l'aliment dont sa pensée a besoin, ou se replier sur lui-même, sur ses livres, sur ses souvenirs personnels. *William Shakspeare* (1864), *les Chansons des rues et des bois* (1865), *les Travailleurs de la mer* (1866), *l'Homme qui rit* (1869), tels sont les fruits de ses nouvelles méditations. Sur les deux premiers ouvrages, nous serons court dans l'intérêt de la gloire de l'écrivain et à notre grand plaisir; sur le troisième, nous le serons dans l'intérêt de nos lecteurs et à notre grand regret. *William Shakspeare*, que l'auteur aurait pu, suivant un mot de lui-même, intituler : « A propos de Shakspeare, » n'ajoutera pas beaucoup à l'autorité de son jugement littéraire. Il sera peut-être curieux plus tard d'y recueillir les confidences de l'écrivain sur son esthétique, si c'en est une de nier la critique, de soutenir que les défauts n'existent pas, étant tout simplement l'envers des qualités, que le génie a des défauts comme la clarté a de l'ombre, comme la flamme a de la fumée, comme la hauteur a pour condition le précipice, et une foule d'autres comparaisons qui prouvent, ce qui n'est pas nécessaire, que M. Victor Hugo est un poète très riche, et qu'en cette qualité, quand il parle de Shakspeare, il ne peut sortir de son point de vue, ni faire abstraction de lui-même. *Les Chansons des rues et des bois*, la dernière cargaison poétique envoyée de Guernesey, ont été accueillies par une bourrasque, et pourtant plusieurs pièces originales ou ingénieuses et nombre de strophes détachées méritaient une plus heureuse traversée. Tout a été gâté par un fâcheux caprice qui déjà s'annonçait dans les recueils précédens, le mélange du grotesque et du lyrique. Les grands poètes sont de grands seigneurs; libres de déroger quelquefois, ils peuvent passer de Pindare à Rabelais, mais non dans la même chanson. L'enthousiasme et la gaudriole ne doivent pas, à notre avis, s'asseoir à la même table; la voix entrecoupée par les hoquets met les chastes muses en fuite. Qui doute que M. Victor Hugo, s'il eût été parmi nous, n'eût pas risqué cette fantaisie?

La vraie poésie de cette période est dans *les Travailleurs de la mer*. C'est une idylle maritime qui a fleuri dans Guernesey. Gilliatt en est le Polyphème, moins laid, mais aussi sauvage, Déruchette la Galatée gracieuse, Ebenezer le bel Acis, mais un peu pâle. Seulement ce Polyphème, au lieu d'écraser Acis, lui sauve la vie et le marie à Galatée. L'analyse du roman faite ici même avec talent nous avertit de passer rapidement sur cet ouvrage qui a marqué seul un temps d'arrêt dans les représailles fatales de la solitude. D'ailleurs ce que nous avons dit des *Misérables* s'applique en partie aux *Travailleurs de la mer*. Avec des épisodes moins riches (le sujet

ne les comportait pas), avec des digressions plus longues encore, l'action de ce roman présente des beautés et des défauts qui pour la plupart ont pris naissance dans le développement exagéré de la fatalité. Si ce nouveau Quasimodo, Gilliatt, avait reçu l'éducation commune et vécu dans la société, s'il n'était pas taciturne et visionnaire, si sa robuste volonté ne lui tenait pas lieu de foi, s'il n'était presque muet pour les hommes et en perpétuelle communication avec les élémens, nous perdrions la charmante et originale introduction du roman, — Déruchette écrivant sur la neige le nom de cet être bourru et donnant lieu à la méprise d'un amour qui devient pour lui sa perte; nous perdrions la peinture du sauvetage de la *Durande*, qu'il opère tout seul, et qui est son Iliade contre la mer et les vents furieux; nous perdrions ce tableau bien moderne de l'homme remportant la victoire sur la matière révoltée, ce drame des mécaniciens qui peut faire sourire par momens, mais qui a sa grandeur, et cet échantillon d'épopée romanesque comme il en faut peut-être pour les imaginations de notre temps, la pieuvre. Si le héros n'est pas le jouet de la fatalité, c'en est fait de la tempête, trop longue, mais admirable, de sa défaite momentanée, quand il succombe en demandant grâce; c'en est fait de la mort lentement attendue par lui sous la marée montante, en vue du navire qui emporte ses dernières espérances, et qu'il accepte sans songer à maudire, sans savoir en quelque sorte que finir par le suicide est mal. Cette méprise est aussi poétique, aussi touchante que celle du premier chapitre, à ce point qu'il faut quelque réflexion pour songer à blâmer Gilliatt.

Il n'est pas moins visible que plus d'une trivialité, qu'un certain matériel du drame commun, cet élément qui autrefois faisait horreur à M. Victor Hugo, que le traître Rantaine, que la maison des contrebandiers, que le bouge de Saint-Malo, sont la rançon inévitable des conceptions poétiques dont l'art de l'écrivain a su revêtir son héros. Non, la fatalité, ce revenant qui hante l'imagination, n'est à sa place que dans la nuit des siècles passés, et encore faut-il l'encadrer dans la pourpre ou dans le mystère des existences au-dessus du vulgaire. Shakspeare n'aurait pas voulu d'un Hamlet sorti la veille de quelque échoppe. On ne s'étonnera pas, malgré les beautés que nous admirons dans *les Travailleurs de la mer*, si nous pensons que cet ouvrage est au-dessous des *Misérables*. Ajoutons que les digressions, devenues plus longues, y sont plus étrangères aux lecteurs français, et que la métaphysique, presque absente dans *les Misérables*, a passé maintenant des vers dans la prose de M. Victor Hugo. Une physique mystérieuse et la philosophie « de l'ombre » envahissant le roman vérifient trop cette parole découragée, qu'il « allait passer son exil à regarder l'Océan. »

Nous voici enfin parvenus à la dernière œuvre de l'exil, *l'Homme qui rit*. Pourquoi ne pas imiter la bonne foi de l'auteur, qui nous annonce dans sa préface deux autres publications faisant suite à celle-ci, et l'avertir en toute franchise que le commencement de sa trilogie n'est pas un progrès? Nous sommes tout au moins désintéressé dans la question lorsque nous disons au poète qu'en publiant *l'Homme qui rit* ce n'est pas à ses ennemis qu'il a fait le moins de plaisir. Ce roman est inférieur aux *Travailleurs de la mer* autant que celui-ci l'était aux *Misérables*. Dans l'épopée étrange et touffue de Valjean, l'écrivain racontait souvent et avec succès; dans celle de Gilliatt, il peint beaucoup plus qu'il ne raconte; dans *l'Homme qui rit*, il disserte. De plus en plus il se concentre dans sa pensée; la réflexion, l'étude sans le commerce avec les hommes, la vie méditative et presque cellulaire, ont çà et là glacé l'imagination de l'artiste, le froid semble le gagner. Avec un écrivain qui demande le succès aux effets de détail beaucoup plus qu'à l'enchaînement des pensées, nous pouvions craindre d'obéir à l'impression du moment et d'aboutir à un jugement précipité; nous avons voulu l'examiner d'après ses propres règles et nous en tenir à peu près à la critique des beautés, comme il l'a toujours entendue, depuis la préface de *Cromwell* jusqu'à *William Shakspeare*. C'est le résultat de ce travail qui nous a donné confiance dans notre appréciation.

Un bateleur défiguré dès son enfance par quelques bohémiens se trouve rapproché par la destinée d'une fille aveugle, enfant trouvée elle-même, qui l'aime en dépit de sa monstrueuse laideur qu'elle ne voit pas, telle est la première donnée du roman : c'est la part du cœur et la source de l'intérêt. Ce malheureux qui, en parcourant les foires, gagne sa vie, celle de sa bien-aimée et du vieillard qui l'a recueilli tout enfant, est le fils d'un lord d'Angleterre mort dans l'exil; il devient lord lui-même, au moins un jour, prononce un discours menaçant, est accueilli par des huées, retourne à sa famille d'adoption, à sa pauvre aveugle, dont il reçoit le dernier soupir, et se noie pour la rejoindre dans la tombe. Telle est l'action. A ces élémens du drame s'ajoute une donnée philosophique. Une figure mutilée, au rire artificiel, cachant une nature sérieuse et pleine de tendresse, toutes les vertus, toutes les chastetés natives d'une âme d'élite sous la garantie de la laideur et enfouies dans une baraque de charlatans, la destinée prenant au berceau l'homme dont elle veut faire son jouet pour le plonger tout d'abord dans l'opprobre, l'entourer un instant de toutes les splendeurs du rang et de la richesse, enfin le rendre à la misère et à la mort, ayant à peine entrevu le bonheur : voilà des conceptions qui ne sortent pas du cercle des antithèses morales auxquelles se plaît l'auteur; il dépendait pourtant de la mise en œuvre qu'elles fus-

sent poétiques et intéressantes. Voyons les effets qu'il en a tirés.

Malgré les longueurs, dont nous ne parlons ici que pour mémoire, puisque c'est désormais le grand, l'irréparable défaut de M. Victor Hugo, les préliminaires de l'ouvrage en sont la partie la plus attachante. Ce roman est touchant avant qu'il ne commence. Gwynplaine le saltimbanque et Déa la petite aveugle sont charmans tant que le premier a onze ans, et la seconde quelques mois. Du moment qu'ils ont grandi, comme si le poète ne trouvait plus le moyen de s'attendrir sur eux, il cesse de nous attendrir nous-mêmes. Déjà il en était ainsi de Cosette. M. Victor Hugo a pour ses figures enfantines de tels secrets de séduction qu'il fait partager à ses lecteurs quelque chose de la faiblesse de ces parens qui voudraient voir toujours leur progéniture dans l'âge des gentillesses et du bégaiement. Le petit Gwynplaine, abandonné par les *comprachicos* ou acheteurs d'enfans, traverse dans sa longueur le promontoire de Portland, à la pointe duquel les bohémiens se sont embarqués. Ne nous arrêtons pas à la description d'un pendu qu'il aperçoit sur sa route : il ne nous appartient pas d'en tenir compte; inutile et froidement horrible, nous ne pouvons la ranger au nombre des beautés. La nuit est profonde; à travers les ténèbres et l'orage, sous la neige qui tombe, le garçon abandonné trouve une enfant engourdie de froid; elle va expirer sur le sein de sa mère morte, une pauvre mendiante qui, cherchant un gîte, s'était égarée dans cette nuit et sur cette côte déserte. Otant sa vareuse, Gwynplaine enveloppe la petite fille, et, la prenant dans ses bras, se remet en route, quoique épuisé déjà de fatigue et de faim; il marche avec un nouveau courage, quoiqu'il ait les pieds endoloris et saignans. Un enfant de onze ans en sauve un autre à la mamelle. Il presse contre lui ce petit être avec la tendresse, avec le dévoûment d'une mère. La petite fille, que la chaleur a ramenée à la vie, s'endort attachant ses lèvres à la joue du petit garçon comme au sein maternel. Ils sont enfin recueillis, l'enfant sauveur et l'enfant sauvée, par un vieux charlatan philosophe aussi bon qu'il est bourru. Si l'on pouvait faire abstraction de toutes les fantaisies encombrantes qui viennent à la traverse du récit, jamais la plume de l'écrivain n'aurait tracé une peinture plus ravissante que celle de Gwynplaine retirant de la neige la petite Déa et reçu avec elle dans la cahute roulante du vieil Ursus. On dirait des pages du meilleur temps de M. Victor Hugo coupées et dispersées par je ne sais quel démon malfaisant de la solitude, mais, au milieu de ce désordre, tout éclatantes encore de leur fraîcheur primitive. Malgré nous, en les lisant, nous songions à un grand artiste qui s'était condamné à une retraite morose et altérait à plaisir ses meilleures toiles. Relisez ces pages, goûtez-les à votre aise avant de poursuivre : dans tout le reste en effet, vous ne trouverez rien qui en approche.

L'action, une fois engagée, ne présente plus que des commencemens de situations, d'idées. Où se prendre, à quoi s'attacher dans cette série de portraits, de descriptions, de raisonnemens? Combien de personnages qui ne servent qu'à remplir de leur physionomie sans intérêt des chapitres sans nécessité! C'est Lord David Dirry-Moir, un bâtard du vieux lord mort dans l'exil et par conséquent frère illégitime de Gwynplaine, entièrement inutile dans le roman; c'est la reine Anne, dont le rôle unique consiste à faire passer par un guichet une lettre à sa sœur bâtarde la duchesse Josiane; c'est Barkilphedro, confident de tous les trois, les trahissant plus ou moins sans nécessité, et se bornant à peu près à ouvrir dans le troisième volume une bouteille rejetée par la mer, et qui aurait pu être ouverte sans inconvénient par le premier venu. Gwynplaine et Déa, le bateleur que les *comprachicos* ont défiguré pour imprimer sur sa face le stigmate du rire, la jeune fille que le séjour sous la neige, dans la nuit où sa mère est morte, a rendue aveugle, voilà les seuls acteurs du drame. Cet amour que le lecteur voit poindre, qu'il devine entre la difformité de l'un et la cécité de l'autre, éveille sa curiosité comme un problème du cœur sur lequel l'artiste a placé sa main puissante. La situation n'était pas tout à fait neuve : mais si nos souvenirs nous rappellent plus d'une héroïne aveugle qui dessine à son usage et dans ses ténèbres l'image idéale d'une figure aimée, que ne pouvait-on espérer du pinceau d'un grand poète pour rajeunir cette idée! Diderot ne veut pas que les choses se passent ainsi, et il prétend que les aveugles avec leurs mains distinguent fort bien les beaux visages; mais Diderot dans sa *Lettre sur les aveugles* est plus que jamais matérialiste, et M. Victor Hugo, quand il fait voir à Déa son pauvre Gwynplaine sous la forme d'un ange, a pour lui la vérité poétique et vraiment humaine. Notre attente est malheureusement trompée. Gwynplaine et Déa parlent à peine, ils agissent encore moins. L'auteur a imaginé dans ce volume un verrou de la conscience : je crains qu'il n'ait pu ouvrir celui du cœur. Il raisonne beaucoup sur le fait providentiel d'un homme monstrueux qui adore une fille angélique, mais aveugle, d'une fille aveugle qui aime un homme monstrueux, mais d'une âme supérieure. En quoi cela peut-il intéresser, si c'est toujours lui qui tient la parole? Tout ce qu'il développe ici ne sert qu'à montrer ce que les personnages devraient dire et qu'ils ne disent pas.

Cependant la voiture des pauvres bateleurs est à Londres, sur un champ de foire : les discours du vieux charlatan ont du succès, l'immuable grimace de Gwynplaine fait fureur; l'homme qui rit occupe toutes les voix de la renommée. Les grandes dames elles-mêmes viennent le voir; la belle Josiane, fille naturelle du feu roi Jacques II, s'enflamme pour le monstre; elle lui écrit un billet cy-

nique. Qu'une duchesse fût amoureuse d'un baladin, cela s'était vu, et Juvénal a été témoin d'erreurs semblables. Remarquez-le bien, Josiane aime le saltimbanque, non pour son opprobre, mais pour sa hideuse laideur. A quoi sert cette perversité? Les chastes amours de Déa seront-elles traversées par la fantaisie dénaturée de la grande dame? Est-ce le drame du cœur qui commence? Non. La duchesse, la fille d'un roi, n'est que la tentatrice de Gwynplaine, du monstrueux et innocent Gwynplaine, qui, après quelques rêveries sensuelles, brûle silencieusement le billet à la lampe. De cette missive redoutable, la pauvre aveugle Déa ne perçoit que la fumée. Tout rentre dans l'ordre, et cette cahute de saltimbanques, suivant les habitudes d'imagination de M. Victor Hugo, continue d'être le séjour de toutes les vertus. Cependant l'heure de la destinée approche pour Gwynplaine. Une bouteille a été trouvée sur une côte d'Angleterre, chargée de coquilles et d'incrustations de la mer, où elle a roulé durant quatorze ans. La nuit où ils abandonnaient l'enfant défiguré, les *comprachicos*, surpris dans leur fuite par l'orage, jetés sur des rochers, coulant bas avec leur embarcation, n'ayant plus d'espoir en cette vie, au moment où ils descendaient dans l'abîme, avaient laissé flotter au-dessus de leurs têtes cette bouteille, dans laquelle était enfermé et scellé un procès-verbal en forme de leur crime, de l'identité de l'enfant, des circonstances où il fut vendu, livré, opéré, abandonné. De cette bouteille, doucement apportée au rivage après tant d'années, sort le secret de la naissance de Gwynplaine, de sa fortune et de ses dignités. Rarement nous avons trouvé dans M. Victor Hugo une transition plus savamment étudiée que ce passage du bateleur au pair d'Angleterre. S'il trahissait moins cette conviction où il paraît être que le cours des choses humaines est une boîte à surprises, si en même temps il ne chargeait pas trop les descriptions de prisons, de souterrains, de tortures et de supplices, cette partie du roman serait fort curieuse; elle réveille cet intérêt particulier où la convoitise de savoir, où l'imagination et les nerfs entrent en jeu, et qui a son siége, non dans l'âme ou dans le cœur, mais dans la tête. L'auteur est toujours trop présent avec ses procédés littéraires. Pourtant nous ne craignons pas d'inscrire au nombre des beautés trois ou quatre pages où il a résumé la part de la fatalité et de la Providence dans les aventures de son héros. Fatalité, *ananké*, le poète ne put jamais s'affranchir de cette pensée dans ses romans et ses drames, qui sans doute présentaient une image assez fidèle de son âme. Depuis l'exil, le fatalisme a envahi même ses vers, et l'obsession en est partout accablante.

L'analyse peut s'achever en deux mots. Les trente dernières pages,

où Gwynplaine retrouve Déa mourante et se jette à la mer pour ne pas lui survivre, contiennent tout ce que le roman a de plus pathétique, tout ce qui laisse dans le cœur une impression profonde; mais pour y arriver il en faut traverser plus de trois cents qui manquent trop de vérité ainsi que d'intérêt. Cette part considérable faite à la fantaisie et aux conceptions étranges se divise en deux moitiés, la tentation de Gwynplaine par Josiane et son discours à la chambre des lords. M. Victor Hugo a voulu faire de Josiane un composé gigantesque de tous les charmes et de toutes les corruptions, une créature vertueuse qui a tous les vices, une immaculée qui ne reconnaît aucun frein. Hercule étouffait les serpens dès le berceau; cette titane, puisque l'auteur lui donne ce nom, est autrement faite. Elle a méprisé tous les hommes et s'est réservée à un monstre, à un prodige de laideur et d'abjection. Cette nouvelle antithèse morale est la dernière qui manquait à M. Victor Hugo, — conséquence finale, à notre avis, d'un système qui mêle le bien et le mal, et doit aboutir à un scepticisme absolu. Josiane ne laisse pas à son horrible amant le soin de deviner, ni au lecteur le mérite d'apercevoir sa perversité. Elle l'étale en des discours qui sont impossibles dans une telle situation. Cette vierge éhontée jouit de son audace dans l'impudence, comme le Clubin des *Travailleurs de la mer* jouissait de son cynisme dans le vol. Même à-propos, même vraisemblance dans l'étalage de leur double méchanceté. Je demande quelle peut être l'attitude de Gwynplaine durant cette effusion d'infernale éloquence; l'auteur lui refuse jusqu'au courage de laisser son manteau entre les mains de cette tentatrice rebutante. C'est elle qui le repousse, quand un billet venu par le guichet dont nous avons parlé lui apprend que la reine Anne lui destine le nouveau lord, l'ancien bateleur, pour époux. Cela est logique et bien trouvé; mais nous plaignons Gwynplaine et surtout Déa, à qui il ne reste que ce dont Josiane ne veut plus.

Le discours de Gwynplaine dans la chambre des lords paraîtra confus à tous ceux qui veulent se rendre compte de ce qu'ils lisent. Ce discours devrait être tel que, s'il sortait d'une bouche qui ne fût pas la grimace éternelle du rire, au lieu d'être accueilli par les huées d'une assemblée politique, il s'imposât par la vérité à sa conscience, et par l'éloquence à son admiration. Qui tenterait de soutenir qu'il en est ainsi dans les pages de M. Victor Hugo? Nous pensons que l'auteur a voulu figurer dans Gwynplaine un orateur révolutionnaire, et nous aurions mauvaise grâce à prétendre qu'il y a médiocrement réussi. Cependant, si nous étions animé d'un peu de passion socialiste, nous serions loin de nous tenir pour content. Il nous plairait médiocrement que les idées qui nous seraient chères fussent représentées par un Gwynplaine. Le lord qui était hier ba-

teleur, et qui le redeviendra demain, nous ferait l'effet de cet avocat qui par momens oubliait sa cause, et défendait celle de l'adversaire. En parcourant le livre entier, nous trouverions çà et là des pensées propres à nous réjouir; mais il y en a tout autant qui nous paraîtraient malsonnantes. On dirait par momens que Barkilphedro est chargé de la confession du socialisme. Dans les discours que le traître emprunte à la démocratie la plus radicale, l'auteur lui-même ne voit qu'envie et ingratitude. Il nous convient de ne pas sortir du point de vue littéraire, et nous ne voyons pas comment l'écrivain échapperait au reproche de confusion. Gwynplaine revient à Déa, qu'il trouve mourante dans une embarcation où, de compagnie avec Ursus, elle fuit l'Angleterre. Elle meurt aimée, aimante, comme elle avait vécu, et aussi pure, dans les bras de son pauvre compagnon. Elle laisse à son amant et à nous-mêmes ce regret que tant d'heures de leur existence, que tant de pages de ce roman n'aient pas été mieux employées. Gwynplaine finit comme Gilliatt, mais moins poétiquement. Son suicide n'a pas le même caractère d'inconscience. Cette candeur des espérances ultérieures quand il se détruit lui-même, cette mort sans combat n'est pas vraisemblable chez celui qui a pensé, médité sur la destinée humaine.

Nous n'avons guère insisté que sur les beautés clair-semées de *l'Homme qui rit :* elles tiendraient, à notre avis, dans un récit de deux cents pages. Quant à la critique des défauts, elle se fait d'elle-même; contentons-nous d'en remarquer la progression dans l'œuvre nouvelle; ils étaient envahissans, maintenant ils dominent, et l'auteur s'y complaît. Il y a ainsi une sorte d'ivraie qui, n'étant pas arrachée, se ressème spontanément d'année en année et donne du pain qui enivre. La digression en ces pages discursives se met à l'aise comme si elle n'avait plus besoin d'excuse. La tempête où se perdent les *comprachicos* est un hors-d'œuvre, puisqu'elle fait partie des préliminaires du roman, et l'auteur l'a encore coupée par un chapitre sur les phares au XIXe, au XVIIe et au XIIe siècle. En faveur du petit Gwynplaine, qui le traverse la nuit, nous avons la géographie comparée du Portland d'aujourd'hui et de celui d'il y a cent cinquante ans. Ces détails, s'ils sont nouveaux, pourront trouver grâce auprès des Anglais, mais ni les lecteurs d'Angleterre ni ceux de France ne goûteront les longs chapitres sur les clubs et sur les auberges de Londres, les uns parce qu'ils connaissent tout cela par les récentes publications de M. Timbs, les autres parce qu'ils n'ont ni besoin ni désir de le connaître. La philosophie répandue dans *l'Homme qui rit* tombe de plus en plus dans la confusion du sens physique et du sens moral, de la matière et de l'esprit. La nature a des colères aveugles contre les héros de M. Victor Hugo; comme la

tempête dont nous venons de parler renchérit sur celle des *Travailleurs de la mer*, le vent, le nuage, le flot, prennent une physionomie et jouent un rôle; les grêlons sont cruels, les flocons inexorables, et leur douceur hypocrite; un brouillard est plein de trahisons. La description d'une machine à vapeur et celle des prismes microscopiques suspendus dans l'air étaient des choses trop curieuses, mais exactes, dans le roman précédent. Rien ne garantit l'exactitude et tout démontre l'inutilité d'un chapitre sur les effluves dans le roman nouveau.

Le procédé littéraire de M. Hugo, déjà fatigant pour le lecteur il y a trois ans, s'exagère encore. L'auteur faisait de trop longues analyses des idées de Valjean; Gilliatt était passif, et le poète pensait pour lui. Gwynplaine n'est même pas vivant : l'écrivain en fait le sujet d'une anatomie morale presque sans relâche, d'une dissertation qui commence et finit avec le livre. L'auteur s'arrête à chaque instant, et insiste sur tout comme ces promeneurs curieux qui ne sentent pas le besoin d'arriver. L'uniformité du développement se communique à la manière d'écrire. Jamais M. Victor Hugo n'a pratiqué si constamment son style martelé à force de traits, monotone à force de coupures, ses phrases qui tombent à flocons comme la tempête de neige admirablement décrite au premier volume. Ces vagues de sons et de couleurs subjuguent d'abord, puis elles pèsent et accablent comme les passes d'un infatigable magnétiseur. Enfin la langue française, dont M. Victor Hugo a si bien parlé dans son éloquent pamphlet, est contrainte à son tour de gémir des expressions tout anglaises dont il lui arrive souvent de la surcharger.

La lecture de *l'Homme qui rit* aboutit à la même conclusion que celle des œuvres précédentes de l'auteur, mais autrement décisive et impérieuse. Il y a des habitudes intellectuelles qui tiennent à l'air que l'on respire : les organisations les plus puissantes, les tempéramens les plus robustes n'y sauraient résister. Que sera-ce lorsque les perspectives de l'exil y ajoutent leurs illusions! Certaines situations politiques rendent le succès littéraire plus facile. On se prête alors à des admirations généreuses qui se prolongent avec ces situations. Cependant le préjugé politique retire capricieusement ce qu'il a donné. Si par hasard des soins plus sérieux détournent les esprits, il n'y a plus qu'une indulgence silencieuse pour un livre que ne défend pas assez sa valeur même, et l'œuvre littéraire demeure avec ses faiblesses devant un public distrait. La solitude a multiplié les chances d'erreur, l'éloignement a favorisé les illusions d'optique : comment ne pas reconnaître que l'exil est un mal?

LOUIS ÉTIENNE.

LE

TERRITOIRE D'ALIASKA

ET LES

COLONIES DU NORD-OUEST DE L'AMÉRIQUE

I. *Travel and adventure in the territory of Aliaska*, by Fred. Whymper; 1868. — II. *Vancouver Island and British Columbia*, by Matthew Macfie; 1865. — III. *Scenes and studies of savage life*, by G. M. Sproat; 1868.

Les côtes qui bordent au nord l'Océan-Pacifique sont, en l'état présent des communications terrestres et maritimes, la région du globe la plus éloignée de nous; c'en est aussi la moins connue. Ces terres se nomment la Sibérie, le Kamtschatka, l'Amérique russe; situées sous un climat sévère, couvertes de neige et de glaces une bonne partie de l'année, elles ne produisent pas les objets que l'Européen juge indispensables à la vie; on n'en exporte guère que des fourrures. Néanmoins les territoires dont il s'agit n'ont pas été dédaignés par les nations civilisées. Les Russes en prirent possession dès que les marins du XVIIe siècle en eurent exploré les rivages. Les Anglais du Canada et de la baie d'Hudson poussèrent jusque-là leurs excursions aventureuses. Si stérile qu'un tel sol fût en apparence, on le jugea digne de s'en partager les morceaux par des traités diplomatiques; ce qui est plus étonnant, les Américains du nord, à qui l'espace ne fait pas encore défaut cependant, viennent d'en acheter une partie à un prix que d'autres peuples donneraient à peine pour les terrains les plus fertiles. La cession de l'Amérique

russe aux États-Unis a ramené l'attention sur ces pays lointains. On s'est demandé s'ils ne vaudraient pas mieux que leur réputation. De hardis voyageurs les ont explorés de nouveau avec l'espoir d'y découvrir des richesses ignorées. Nous essaierons de dire, d'après les récits les plus modernes, quelle a été l'histoire de ces contrées sans attraits, quelles ressources on y peut trouver, et quel en est l'avenir entre les mains des hommes entreprenans auxquels elles appartiennent aujourd'hui.

I.

Lorsque les Moscovites, qui venaient de conquérir la Sibérie et de découvrir le Kamtschatka, parvinrent, vers le milieu du XVIIe siècle, sur les bords de l'Océan-Pacifique, on ignorait encore si l'Asie et l'Amérique étaient réunies au nord ou séparées par un bras de mer. Un navigateur de ce temps, Djenef, pénétra, dit-on, dans le Pacifique, par le détroit de Behring en 1648, après avoir contourné les côtes de la Mer-Glaciale. Si le fait est vrai, ce vaillant marin a été dépouillé de l'honneur d'une si belle découverte, car il n'a laissé aucune trace de son passage sur les terres qu'il aurait vues le premier. Il est à croire que ce voyage eut peu de retentissement, ou qu'il fut vite oublié. Un demi-siècle plus tard, Pierre le Grand manifesta le plus vif intérêt pour les provinces orientales de son empire. Il éprouvait le désir assez naturel de savoir si ses possessions étaient bornées à l'ouest par un océan ou par un désert. Au nombre des hommes de talent que le créateur de la puissance moscovite sut attirer en Russie, se trouvait Vitus Behring, marin danois. A la mort de Pierre le Grand, l'impératrice Catherine hérita des préoccupations que le nord-est de l'Asie avait inspirées à son illustre époux. En 1725, elle envoya Behring à l'extrémité de la Sibérie, avec ordre de poursuivre des voyages d'exploration dans l'Océan-Pacifique. On se rendra compte des difficultés que présentait à cette époque une pareille entreprise par ce seul fait, qu'il fallut trois années entières pour aller de Saint-Pétersbourg à la mer d'Ochotsk, et y réunir le matériel d'une expédition navale. Il était nécessaire en effet de construire des navires sur les lieux. Behring partit de la côte du Kamtschatka au mois d'avril 1728 avec son lieutenant Tschirikof. Une longue croisière lui permit de s'élever au-delà du 67e parallèle, et de constater qu'il existait entre l'Asie et l'Amérique un détroit auquel il a eu l'honneur de laisser son nom; mais, empêché par les vents contraires de naviguer vers l'est, il n'eut pas une seule fois, durant le cours de ce voyage, l'occasion d'apercevoir les rivages de l'Amérique.

Une seconde expédition eut lieu en 1741. Organisée sur une large échelle avec toutes les ressources dont la marine russe pouvait disposer, elle avait pour but spécial de rechercher d'abord les limites du continent américain, puis de revenir au sud jusqu'à l'archipel du Japon, et de pousser au nord aussi loin que les glaces ne barreraient point le passage. Behring cette fois était assisté d'un nombreux état-major de marins et de savans. Il établit son quartier-général à Petropavlosk, petite ville récemment fondée dans la baie d'Avatcha. Après y avoir passé un hiver pendant lequel plusieurs membres de l'expédition se livrèrent à diverses recherches sur l'histoire naturelle du Kamtschatka, il mit à la voile en se dirigeant droit vers l'est. Un coup de vent sépara presque aussitôt ses deux navires, le *Saint-Pierre* et le *Saint-Paul :* ils ne devaient plus se rejoindre. L'un d'eux ne tarda point à découvrir la côte américaine. Tschirikof, qui le commandait, envoya à terre deux canots dont les équipages furent massacrés par les naturels; puis il continua sa campagne sans de graves incidens, et revint à Petropavlosk après avoir vu périr du scorbut une partie de ses compagnons. L'autre navire était commandé par Behring lui-même. Le jour de Saint-Élie, il aperçut une montagne haute de 3,000 mètres, le mont Élias, qui fait partie du continent américain. Il fit voile ensuite vers le nord en suivant la côte, visita plusieurs des îles aléoutiennes et l'intérieur de quelques baies profondes. A la fin, l'équipage, décimé par le scorbut, devint insuffisant pour la manœuvre; le vaisseau s'échoua assez doucement sur une île. Les malades furent sauvés et mis à terre; mais la plupart moururent en débarquant. Behring lui-même ne tarda point à succomber. Les survivans construisirent un petit bâtiment avec les débris du navire, et regagnèrent avec beaucoup de peine le port d'où ils étaient partis. L'île sur laquelle Behring est mort conserve le nom de ce malheureux navigateur.

Le capitaine anglais Cook parut à son tour dans ces parages; il arrivait d'Europe par le cap de Bonne-Espérance, et il avait suivi le littoral de l'Amérique depuis la Californie, du sud au nord, ne s'en écartant que lorsqu'il y était contraint par les brouillards ou par de gros temps. Il releva la position des nombreuses îles éparpillées le long de cette côte, qui est dentelée comme celle de Norvége; il se mit en rapport sur plusieurs points avec des naturels qui paraissaient n'avoir jamais vu d'Européens, puis il franchit le détroit et atteignit le 70° degré de latitude, où il fut arrêté par des banquises. La saison était avancée; il revint au sud avec l'intention d'hiverner aux Sandwich et de reprendre ses explorations l'année suivante. On sait qu'il y fut tué dans une querelle avec les indigènes.

Depuis cette époque, de nombreux navigateurs visitèrent les côtes septentrionales du Pacifique et en particulier le littoral de l'Amérique. Le voyage de notre compatriote La Pérouse fut l'un des plus fructueux en découvertes. Quelques-uns, tels que Vancouver, Kotzebue, Beechey, cherchaient le passage du nord-ouest; ils ne songeaient guère à explorer l'intérieur du continent. D'autres étaient amenés par l'appât du gain. On trouvait dans ces contrées des loutres, des renards bleus, des castors, des veaux marins et quantité d'autres animaux à fourrures précieuses. Dès l'année 1799, une compagnie russe obtint de l'empereur Paul le monopole du commerce des pelleteries. Les spéculations commerciales acquirent alors un certain développement dans ce pays, et la marine russe y montra plus souvent son pavillon. De petits forts furent établis sur la côte pour protéger les comptoirs où l'on avait coutume de rencontrer les indigènes. Sitka fut dès l'origine le plus important de ces établissemens. La ville qui porte ce nom, — on l'appelle aussi quelquefois New-Archangel, — est située vers le 57e parallèle sur l'une des îles que Tschirikof avait découvertes. La compagnie russo-américaine fut dirigée au début par un négociant originaire de la Sibérie, Baranof, homme de talent et d'énergie. Il avait établi en 1800 une petite garnison dans l'île de Sitka; en son absence, les Indiens du voisinage, qui étaient braves et turbulens, arrivèrent au nombre de cinq ou six cents armés de mousquets; ils massacrèrent la garnison et détruisirent le fort. Baranof revint bientôt, appuyé par le capitaine Lisiausky, qui croisait dans ces parages avec une flottille de guerre. Les Indiens étaient prêts à soutenir l'assaut. Ils s'étaient fortifiés avec assez d'art, une attaque des troupes de débarquement fut repoussée avec perte; mais ils manquaient de munitions : aussi furent-ils contraints de capituler après quelques jours de siége. Lisiausky fit construire alors un nouveau fort dans une bonne position, et entoura d'une palissade les habitations des négocians, précaution qui ne fut pas inutile, car les Indiens essayèrent plus d'une fois de prendre leur revanche.

En même temps les Russes s'étendaient, sans que les autres nations européennes y fissent beaucoup attention, sur le littoral de la Sibérie et sur les îles des archipels asiatiques; de ce côté, ils avaient affaire à des peuplades barbares qui ne leur opposaient guère de résistance. Au contraire, en s'emparant de la pointe du continent américain que l'on appelle l'Amérique russe, ils s'exposaient à rencontrer bientôt les Anglais. Ceux-ci venaient de l'est, tandis que les Russes arrivaient par l'occident. Vers la fin du XVIIe siècle, le roi Charles II d'Angleterre avait concédé à une compagnie que dirigeait le prince Rupert, un des héros du temps, tous les territoires situés

sur les bords de la baie d'Hudson. La seule réserve imposée aux concessionnaires était de ne pas s'établir sur des terres occupées déjà par un prince chrétien. Encore est-il probable que, dans ces temps de trouble où les princes chrétiens se faisaient fréquemment la guerre, le roi d'Angleterre n'aurait pas vu d'un mauvais œil le prince Rupert et ses compagnons d'aventure traiter comme pays barbare les possessions d'une nation ennemie. Les colons envoyés en Amérique par la compagnie de la baie d'Hudson trouvèrent un climat très froid, un sol stérile et couvert de grands bois où la chasse aux fourrures semblait être la seule industrie possible. A la chasse, on va vite et loin. Quoique le continent américain soit bien large sous cette latitude, les Anglais, d'étape en étape, finirent par rencontrer les Russes. Au surplus ceux-ci avaient aussi senti le besoin de s'étendre vers le sud. S'étant aperçu que leurs possessions boréales ne produisaient rien, pas même des légumes et des céréales pour nourrir les habitans, ils avaient essayé de s'établir aux Sandwich, puis sur les côtes de l'Orégon et de la Californie. Ces tentatives eurent peu de succès; cependant elles furent l'origine de quelques conflits. Pour y mettre fin, le gouvernement de Saint-Pétersbourg conclut en 1824 et 1825 deux traités de limites avec le cabinet de Saint-James et avec celui de Washington. Par le premier de ces traités, il s'engageait à ne pas s'avancer à plus de dix lieues dans l'intérieur des terres, et par le second à ne pas dépasser au sud la latitude de 54 degrés 40 minutes. Ces conventions consacrèrent officiellement l'existence de l'Amérique russe. Les possessions anglaises ayant été prolongées par un accord ultérieur entre l'Angleterre et les États-Unis jusqu'aux rivages du Pacifique, la Russie fut tout à fait séparée des États-Unis par une nouvelle colonie que l'on appelle maintenant la Colombie britannique, et elle n'eut plus en Amérique d'autres voisins que la couronne d'Angleterre et la compagnie de la baie d'Hudson. Quant aux denrées qui leur faisaient défaut, les Moscovites, plutôt que de cultiver eux-mêmes, trouvèrent plus simple de les aller acheter à Guaymas dans le golfe de Californie, ou même à Valparaiso.

Tel était l'état des choses lorsque survint la guerre de Crimée. Les conséquences de la lutte qui avait éclaté en Europe entre la Russie et l'Angleterre devaient se faire sentir jusque dans leurs possessions les plus reculées. Toutefois les parties belligérantes étaient convenues de laisser en dehors de ce grand conflit les territoires de la compagnie russo-américaine et de la compagnie de la baie d'Hudson. Les deux puissances ne se réservaient que le droit de bloquer, s'il était utile, les ports de ces territoires. A cette époque, une escadre de navires français et anglais opérait dans le

nord du Pacifique. La compagnie russe, qui avait eu dans le principe des comptoirs à Petropavlosk et sur divers autres points de la côte du Kamtschatka, les avait abandonnés par suite de la concurrence que le commerce libre lui faisait dans cette région. Il n'y avait plus à Petropavlosk qu'une faible garnison de cosaques. Cette petite ville méritait d'ailleurs qu'on l'épargnât; d'abord elle ne valait pas la peine d'être attaquée, tant elle avait peu d'importance, et la conquête n'en pouvait être glorieuse; en second lieu, elle avait toujours fait le plus généreux accueil aux marins de toutes nations que la pêche de la baleine ou l'amour des découvertes attirait sur ces côtes inhospitalières. On n'y voyait que deux monumens dignes d'être remarqués, l'un en l'honneur de Behring, l'autre en mémoire de La Pérouse. Néanmoins la flotte alliée, forte de six vaisseaux de guerre, apparut le 28 août 1854 dans la baie d'Avatcha. Les habitans n'avaient fait aucun préparatif de combat. Il y avait seulement deux navires dans le port, une chaîne en travers de l'entrée et quelques batteries en terre armées de canons de faible calibre; la position se trouvait par nature assez facile à défendre, étant entourée de collines qui la masquaient du côté de la mer. Les alliés, ayant ouvert le feu, réduisirent bientôt au silence les batteries de la côte; un corps de débarquement de 700 hommes fut alors mis à terre, guidé par deux Américains qui prétendaient connaître le pays. Il paraît que les officiers qui commandaient ce détachement ne comptaient pas rencontrer de résistance, si bien qu'ils marchaient sans beaucoup d'ordre. Le terrain était parsemé de buissons en arrière desquels des cosaques se tenaient en tirailleurs. Ceux-ci accueillirent les assaillans par une très vive fusillade, et, soit adresse, soit hasard, mirent hors de combat presque tous les officiers. Les soldats, frappés de panique, se débandèrent aussitôt, et s'enfuirent en tirant les uns sur les autres. Poursuivis de près, acculés au sommet de falaises à pic, ils se jetèrent à la mer et périrent en grande partie. Surpris d'une victoire si prompte, les habitans se disposaient à évacuer la ville, de crainte que l'ennemi ne revînt à la charge avec des forces supérieures, lorsqu'ils virent avec étonnement les vaisseaux lever l'ancre et mettre à la voile. L'amiral anglais qui commandait la flotte mourut subitement à cette époque; on attribua sa mort à un suicide, car il était bien connu qu'il n'avait pas été atteint par le feu de la place.

En hiver, la baie d'Avatcha est bloquée par les glaces. Les alliés ne reparurent dans ces parages qu'au mois de mai suivant; la flotte russe avait reçu l'ordre d'abandonner Petropavlosk; les habitans s'étaient tous enfuis à l'exception des résidens étrangers. Lorsque

les troupes anglo-françaises débarquèrent, elles ne trouvèrent qu'une ville vide. Les fortifications furent rasées jusqu'au niveau du sol. C'était de bonne guerre; mais, ce qui est regrettable, quelques édifices publics furent incendiés, par accident sans doute. Un peu plus tard, l'escadre alliée apparut devant Sitka; voyant que le port était vide et que la ville n'était pas défendue, elle repartit sans commettre aucun acte d'hostilité (1).

L'Amérique russe et le Kamtschatka ne sont pas des contrées dont les annales puissent être bien remplies. Pendant les dix années qui suivirent la guerre de Crimée, il n'en fut plus question, sauf dans quelques rares récits de voyages ou dans les comptes-rendus des compagnies commerciales qui en exportaient les produits. Toutefois les citoyens de la Californie commençaient à porter leur attention de ce côté. En 1865, la plus puissante des compagnies télégraphiques américaines conçut l'idée d'établir une communication télégraphique entre l'ancien et le Nouveau-Monde par la voie du détroit de Behring. Cette opération aventureuse était entreprise par la *Western union telegraph Company*, société qui est constituée avec un capital de 40 millions de dollars, et dont le réseau, déjà immense, va de Terre-Neuve à la Nouvelle-Orléans, et de New-York à San-Francisco. La compagnie dont il s'agit venait de créer un télégraphe entre le Missouri et le Pacifique à travers les déserts de l'Utah, les neiges des Montagnes-Rocheuses et les territoires du Colorado occupés par des tribus hostiles. Avant que ce long travail ne fût achevé, les gens timides prétendaient que c'était un projet impraticable, chimérique, que de vouloir étendre le télégraphe jusqu'en Californie. Ce projet était réalisé, et comme les actionnaires retiraient un profit net de 600 pour 100 sur les sommes qu'ils y avaient consacrées, on ne doutait plus de rien. D'ailleurs il n'existait pas encore de câble sous-marin entre l'Irlande et Terre-Neuve; on manquait de communications rapides entre l'Europe et l'Amérique. Les citoyens de l'Union avaient peu de confiance dans le succès de la télégraphie océanique. Avant d'avoir fait aucune étude préliminaire des obstacles que cette entreprise pouvait rencontrer, ils formèrent une société au capital de 10 millions de dollars pour l'établissement d'un télégraphe trans-continental par le détroit de Behring. Les hommes d'expérience se doutaient bien qu'il y aurait de grosses difficultés d'exécution, et que ce télégraphe, fût-il exécuté, serait d'une utilité médiocre aux négocians de Liverpool et de New-York à cause de l'énorme longueur du trajet; mais les

(1) Voyez, sur ces deux expéditions contre Petropavlosk, *Une Campagne dans l'Océan-Pacifique*, par M. Ed. du Hailly, — *Revue* du 1er août et du 1er septembre 1858.

promoteurs de l'affaire ne se laissèrent arrêter par aucune objection. A la tête se trouvait un habitant de San-Francisco, M. Collins, qui avait été depuis dix ans en relations d'affaires fréquentes avec les Russes du Bas-Amour, et qui avait obtenu des gouvernemens de Londres et de Saint-Pétersbourg les autorisations nécessaires. Le colonel Bulkley, homme de savoir et d'énergie, était chargé de diriger les travaux en qualité d'ingénieur en chef. Avant de rien commencer, il était indispensable d'explorer le terrain. On ne connaissait le pays que par les rapports vagues des baleiniers qui s'arrêtaient quelquefois dans les baies du littoral, par des trafiquans de fourrures qui s'étaient avancés à quelque distance dans l'intérieur des terres, ou encore par les récits des indigènes, auxquels on ne pouvait accorder qu'une médiocre confiance. La ligne télégraphique projetée devait suivre la voie de terre depuis la Colombie britannique jusqu'au détroit de Behring, franchir ce bras de mer au moyen d'un câble, et revenir du nord au sud sur la côte orientale de la Sibérie pour rejoindre les comptoirs russes. Le parcours n'était pas de moins de 6,000 kilomètres. Le gouvernement du tsar avait déjà établi à cette époque une correspondance télégraphique entre Saint-Pétersbourg et Irkoutsk; il annonçait l'intention de la prolonger jusqu'aux postes militaires situés à l'embouchure de l'Amour. En vue de rendre les transports plus faciles, on s'était dit d'abord que l'on suivrait de très près le littoral du Pacifique; mais le premier voyage de reconnaissance fit voir que c'était impossible, en Amérique du moins, parce que la côte est formée, depuis la Colombie britannique jusqu'à Sitka, par d'épais massifs de montagnes qui sont le plus souvent inaccessibles. Il fallait donc s'éloigner de la mer et chercher une route moins accidentée à l'intérieur du continent. Le cours des rivières indiquait naturellement la voie à suivre. Après avoir remonté la vallée du Fraser jusqu'au lac Tatla, qui est l'un des réservoirs principaux de cette rivière, on n'est séparé que par une chaîne de montagnes de faible élévation du bassin de la rivière Mackenzie; celle-ci prend naissance non loin des sources de la rivière Pelly, qui se jette dans le Yukon, et enfin le Yukon se déverse dans la mer de Behring, au fond de la baie de Norton, un peu au sud du détroit qui sépare les deux continens. De même en Asie, la vallée de l'Anadyr ramène le voyageur sur les bords de la mer d'Ochotsk en évitant la langue de terre du Kamtschatka. Par malheur, ces contrées de l'intérieur étaient encore moins connues que le littoral. Les compagnies russe et anglaise y avaient seulement créé à de larges intervalles de petits forts où les Indiens venaient vendre leurs fourrures aux marchands européens.

Au mois d'août 1865, le colonel Bulkley prit la mer avec une flot-

tille et quelques centaines d'hommes. Cette troupe avait reçu une organisation militaire, jugée indispensable pour opérer en un pays si peu connu. Officiers, ingénieurs, ouvriers et matelots, tous étaient jeunes, car on s'était dit avec raison que l'entrain de la jeunesse pourrait seul surmonter les fatigues de l'expédition et le climat rigoureux des contrées à parcourir. Un détachement fut laissé au fond du golfe d'Anadyr pour explorer la route que devait suivre la section asiatique; un autre prit terre à Saint-Michaël, près de l'embouchure du Yukon, avec la mission de remonter le cours de cette rivière. Ce fut alors que les difficultés apparurent. Faute de routes et de bêtes de somme, on ne voyage aisément à cette latitude que durant l'hiver, quand la neige recouvre le sol et que les rivières gelées fournissent aux traîneaux une surface de glissement facile. Deux hivers furent consacrés à ces explorations sans que le travail effectif de l'établissement d'un télégraphe fît des progrès appréciables. A ce moment, on apprit que le câble transocéanique avait été posé avec succès entre l'Irlande et Terre-Neuve; l'union des deux continens était un fait accompli. La compagnie, qui avait déjà dépensé 3 millions de dollars en études et en achats préliminaires, s'aperçut à la fin qu'elle avait entamé une tâche trop difficile. Les travaux furent abandonnés. Il n'est resté de cette tentative avortée qu'un amas précieux de renseignemens sur la région septentrionale du Pacifique. On avait eu soin en effet d'adjoindre à chaque détachement d'explorateurs des savans qui étudiaient le pays avec plus de soin que les marchands de fourrures ne l'avaient fait avant eux.

Tandis que cette malheureuse entreprise suivait son cours, l'Amérique russe avait changé de maître. L'ambition séculaire de la Russie est de s'étendre au midi sur le continent asiatique. Poursuivies par une diplomatie habile et patiente, favorisées d'ailleurs par les révolutions intestines du Céleste-Empire, ces visées secrètes furent enfin satisfaites par deux traités avec la Chine. Le premier, en date du 28 mai 1858, avait donné au tsar le cours inférieur de l'Amour et de ses affluens méridionaux; le second permit aux Russes de descendre jusqu'au sommet de la presqu'île de Corée; c'est là que fut créé l'arsenal de Vlodi-Vostok, sous la latitude du 42e degré, où règne un climat comparable à celui du midi de la France. Si l'on considère encore que la Russie possédait dans cette région du globe l'île Saghalin et l'archipel des Kouriles, on se rendra compte que le territoire désigné sous le nom d'Amérique russe, pays froid, désert, éloigné, n'avait plus aucun intérêt pour ses anciens possesseurs. Cette province fut donc cédée aux États-Unis par une convention conclue en mars 1867, moyennant une indemnité de 7 millions de dollars. Les îles aléoutiennes étaient comprises dans le marché. La

remise solennelle aux agens du gouvernement fédéral eut lieu quelques mois après. Le commandant du district militaire de l'Orégon se rendit à cet effet à Sitka, accompagné de deux ou trois cents soldats, d'une batterie de canons et, ce qui était plus utile, d'un assez grand nombre de négocians et d'ouvriers californiens, disposés à mettre tout de suite en valeur les ressources de ce nouveau domaine. La contrée changeait en même temps de dénomination; elle est désignée depuis lors dans les actes officiels sous le titre de *territoire d'Aliaska*, du nom de la longue presqu'île qui en est le prolongement occidental. Il convient d'ajouter que le peuple des États-Unis n'accepta pas sans quelque hésitation le champ d'aventure dont ce traité lui donnait l'accès. On se moqua bien un peu de cette acquisition, que l'on ne connaissait en général que comme une terre de glace et de volcans, habitée par des ours blancs et par des phoques. Les partisans de l'annexion prétendirent qu'Aliaska était un éden, les adversaires répliquèrent que c'était un lieu inhabitable. Ces derniers avaient sans doute tort, puisque l'on annonça bientôt qu'une compagnie offrait de reprendre l'objet du marché avec une surenchère de 3 millions de dollars; l'on prétendit même que le gouvernement des États-Unis, mis en goût de ce genre d'affaires, était en pourparlers avec le Danemark pour acheter le Groënland à des conditions analogues.

II.

A peine entrés en possession de l'Amérique russe, les *Yankees* songèrent à en tirer un meilleur parti que ne l'avaient fait leurs prédécesseurs. L'idée d'abandonner à une compagnie de marchands le monopole du commerce, comme les Russes l'avaient fait, et comme les Anglais en avaient donné l'exemple en pareil cas, était antipathique aux habitudes américaines : tous les hommes de bonne volonté devaient être libres de s'établir, de commercer, de travailler à leur gré sur un territoire appartenant à la confédération. Le cabinet de Washington avait négocié le traité de cession bien moins pour faire rentrer dans l'Union une partie du continent que parce qu'il était fermement convaincu de la supériorité des efforts individuels en matière de colonisation. Telle contrée qui reste à peu près stérile entre les mains de possesseurs privilégiés devient fertile, disait-on, lorsqu'elle est ouverte aux actives compétitions d'une immigration libre. Pour assurer le succès de cette politique libérale, pour attirer promptement les colons, il était indispensable que les ressources du nouveau territoire fussent d'abord bien étudiées. A cet effet, on se mit à rechercher dans les récits de voyages,

dans les documens publiés en Amérique et en Europe, tout ce qui intéressait le territoire d'Aliaska, et l'on se vit bientôt plus riche en informations qu'on ne l'aurait supposé au premier abord. L'exposé que nous allons faire résume ce que ces recherches apprirent de plus important.

Les gens hostiles à l'acquisition de l'Amérique russe par les États-Unis soutenaient que dans ces parages l'année se compose de neuf mois d'hiver et de trois mois de temps moins âpre. Les habitans des états de l'est avaient tort de critiquer le climat de la péninsule d'Aliaska, car le littoral du Pacifique est plus favorisé que celui de l'Atlantique sous le rapport de la température. Les côtes occidentales de l'Amérique éprouvent, comme celles de l'Europe, l'influence bienfaisante des courans maritimes. Par analogie avec le *gulstream*, qui conduit à l'Islande et à la Norvége les eaux chaudes du golfe du Mexique, il existe dans le Pacifique un courant qui part de l'équateur, coupe en biais du sud-ouest au nord-est l'immensité de cet océan, et vient réchauffer les côtes situées entre le 50e et le 58e degré parallèle. L'effet calorifique de ce courant se fait aussi sentir plus au nord, si bien que la péninsule d'Aliaska et les îles aléoutiennes jouissent d'une température plus élevée que l'intérieur du continent. En janvier, le thermomètre ne descend pas plus bas à Sitka qu'à Philadelphie, à Amsterdam et à Pékin. En juillet se fait sentir l'influence réfrigérante des vents froids du nord et des banquises qui descendent de la Mer-Glaciale par le détroit de Behring; la température de Sitka est alors comparable à celle de Québec, tandis que les îles aléoutiennes sont situées sous la même ligne isothermale que l'Islande et le Labrador. Il fait plus chaud en hiver et plus froid en été qu'en certaines régions du globe où les hommes de race blanche vivent et prospèrent. Ce n'est donc pas un pays que l'inclémence du climat puisse soustraire, au moins dans les districts méridionaux, aux entreprises des colons américains. De même qu'au Canada, les rivières sont gelées pendant plusieurs mois; les pluies sont abondantes en été, les brouillards sont fréquens et rendent la navigation côtière assez périlleuse, ce qui est dû aux vents humides qui arrivent de l'ouest. En somme, les adversaires de l'annexion exagéraient beaucoup les défauts de cette contrée.

La population aborigène ne sera pas plus que les élémens une entrave sérieuse aux progrès de la colonisation. On estime que 60 ou 70,000 indigènes vivent dispersés sur ce territoire d'une prodigieuse étendue; encore le nombre en paraît-il décroître chaque année. On les classe en quatre races distinctes qui ont toutefois des caractères communs. Autour de Sitka se trouvent les Kolosch, qui diffèrent peu des Indiens déjà connus. Ils habitent des villages, sont cruels, belliqueux, et font volontiers la guerre aux blancs. Ils ont

attaqué plusieurs fois les comptoirs de la compagnie russe, à laquelle cependant ils vendaient d'habitude leurs fourrures et les produits de leur chasse. Les Européens, dès qu'ils se montrèrent sur le littoral, eurent des querelles avec ces sauvages, qui déjà étaient armés de fusils, vendus sans doute par les tribus de l'est en relation avec la compagnie de la baie d'Hudson. Il est assez remarquable que les Kolosch méprisent la nourriture végétale, et ne vivent que de poisson ou de la chair des animaux sauvages. Les Kenayens, qui résident au nord du mont Élias, sont plus pacifiques. Les Russes les soumirent et en baptisèrent même un grand nombre; mais ils n'en sont pas plus civilisés ni plus disposés à renoncer à leurs habitudes sauvages. Ils ont une bonne qualité, c'est d'aimer le commerce; ils trafiquent avec les baleiniers qui fréquentent les baies de la côte, avec les marchands de pelleteries, avec leurs congénères de la Sibérie orientale, et, comme conséquence naturelle de cette passion pour les échanges, ils ne demandent qu'à rester en paix avec leurs voisins. Au nord du grand fleuve, le Youkon, on ne rencontre plus que des tribus nomades d'Esquimaux, maîtres incontestés des solitudes qui s'étendent jusqu'à la Mer-Glaciale. C'est la portion de l'Amérique russe que les blancs connaissent le moins; pour mieux dire, ils ne la connaissent pas du tout, n'y ayant jamais pénétré. A la taille près, les Esquimaux de cette région ont une ressemblance frappante avec ceux du Groënland. Aussi a-t-on émis l'opinion que toutes ces tribus sont de la même famille et originaires de l'Asie septentrionale. A l'époque où Tchengis-khan et d'autres chefs tartares de moindre renom bouleversaient l'Asie centrale par leurs conquêtes, les tribus indigènes de la Sibérie auraient franchi le détroit de Behring; puis elles se seraient avancées peu à peu vers l'est, et se seraient répandues sur les côtes désertes de la Mer-Glaciale, depuis la presqu'île d'Aliaska jusqu'au Groënland. Si les Esquimaux les plus voisins de l'Europe sont aujourd'hui de petite taille, ce n'est qu'un phénomène de dégénérescence physique assez facile à comprendre eu égard à l'abominable climat sous lequel ils végètent.

Les Aléoutiens ne sortent pas peut-être d'une autre souche que les tribus dont il vient d'être question; mais, soumis d'une façon plus directe à l'influence des Russes, ils ont pris des habitudes presque civilisées. Souvent visités par les missionnaires, ils se sont convertis à la religion grecque, au moins en apparence; ils parlent le russe, beaucoup d'entre eux savent même lire et écrire. On compte dans ces îles un assez grand nombre de créoles qui sont issus de pères européens et de femmes du pays. Ces créoles conservent de leur origine sauvage un penchant marqué à la vie errante et à l'indolence; ils sont pourtant supérieurs aux indigènes

pur sang. Ils sont industrieux, bons marins à l'occasion, s'adonnent volontiers à la culture et à l'élève des bestiaux. On en fait des employés subalternes de la colonie, on leur confie les grades inférieurs de l'armée et de la marine; laissés à eux-mêmes, ils s'abandonnent à l'ivrognerie et à leurs instincts barbares; contenus par une discipline étroite, ils se conduisent bien. On peut voir en eux le germe d'une race intermédiaire qui sera capable plus tard de mettre en valeur les richesses du pays.

En quoi consistent ces richesses? Une telle contrée est-elle en état de produire autre chose que ce que les Russes en exportaient annuellement? La compagnie à laquelle le gouvernement impérial avait concédé le privilége de commercer dans ces parages tirait son principal bénéfice de la vente des fourrures et des fanons de baleine. Elle n'avait jamais fait de bonnes affaires et ne se soutenait qu'à l'aide des subventions accordées par le gouvernement russe. Elle avait créé sur cet immense territoire quinze ou vingt comptoirs dont les principaux étaient Sitka, Kodiak, Saint-Michel près de l'embouchure du Youkon et Analaska. Non contente d'acheter les dépouilles qu'on lui apportait volontairement, elle prenait à son service des indigènes, les approvisionnait d'armes et de munitions, et les dressait à la chasse sous la direction d'un de ses officiers. Le littoral fournissait des phoques en abondance; seulement la peau de cet animal n'a qu'une médiocre valeur. A l'intérieur des terres, le renard argenté et le renard noir donnent les fourrures les plus recherchées. Par malheur, ces bêtes sont assez rares et disparaissent de plus en plus des districts que fréquentent les trappeurs. Le pays était autrefois si peuplé de ces précieux animaux que la compagnie de la baie d'Hudson y avait établi un fort, au confluent du Youkon et du Porcupine, sans exciter la jalousie des Russes. Ces fourrures ne viennent guère en Europe, bien qu'une marchandise de ce genre puisse supporter un long voyage; le commerce les dirige de préférence sur la Chine, d'où l'on rapporte du thé en échange.

La compagnie russe se livrait aussi à la pêche. Nul océan n'est plus poissonneux que le Pacifique du nord. Le poisson sec est la base de l'alimentation des indigènes, qui en nourrissent même leurs chiens pendant l'hiver. La morue se montre, comme à Terre-Neuve, en bandes considérables. On rencontre des baleines dans les parages des îles aléoutiennes, quoique les marins aillent les chercher de préférence au-delà du détroit de Behring. Le saumon est en telle abondance qu'après une tempête on en voit d'énormes quantités jetées sur la plage, où ils se putréfient sans que personne en profite. Au reste, la glace elle-même, qui est assurément le produit le plus

abondant du pays, était devenue matière à spéculation. On l'expédiait depuis quelques années aux habitans de San-Francisco. L'île de Kodiak était en possession d'approvisionner de cette denrée singulière les Californiens, pour qui la glace est devenue l'une des nécessités de la vie.

On ne s'attend pas sans doute à ce que l'agriculture obtienne de brillantes récoltes sous une latitude si élevée. Des pommes de terre, quelques légumes, un peu d'orge, voilà tout ce que la terre est susceptible de rendre. Ce n'est pas qu'il fasse trop froid; mais le soleil séjourne si peu de temps au-dessus de l'horizon que les plantes ne peuvent, durant le trop court été de ce climat, absorber assez de chaleur pour mûrir. Cependant l'extrême humidité de l'air est favorable au développement de la végétation. Aussi les forêts sont-elles très belles. Le pin et le cèdre recouvrent les montagnes et descendent jusqu'au niveau de la mer. Les innombrables découpures de la côte offrent aux navires des abris où le chargement peut être effectué sans danger. A ce point de vue, le nouveau territoire est une acquisition d'une valeur sérieuse pour les États-Unis, car la Californie est dépourvue de bois de charpente, et les provinces voisines de l'Orégon et de Washington, quoique mieux boisées, sont d'un accès difficile par mer, faute de ports naturels.

Il paraît y avoir dans l'Amérique russe une source de profits bien autrement avantageuse que la pêche, le commerce des fourrures ou l'exploitation des forêts : c'est l'extraction des substances minérales. Le détroit de Behring, où les deux continens d'Asie et d'Amérique s'approchent de très près, paraît être le nœud d'un grand soulèvement géologique; c'est là qu'aboutissent d'un côté la longue cordillère qui traverse du sud au nord toute l'Amérique, de l'autre côté une chaîne non moins importante ni moins étendue, quoiqu'en partie sous-marine, qui borde l'Australie et se montre au-dessus des eaux dans l'archipel du Japon, aux îles Kouriles et au Kamtschatka. Rien d'étonnant que les nouvelles possessions des États-Unis ne soient aussi riches en minerais que les contrées que nous venons de nommer. On y trouvera des terrains aurifères, de même qu'en Californie et dans la Colombie britannique. On sait qu'il y a du cuivre et du fer, car on en a vu des échantillons entre les mains des natifs; mais, découverte bien autrement précieuse en l'état actuel de l'industrie humaine, on espère qu'il y a de la houille en abondance. Le charbon de terre est aujourd'hui ce qui manque le plus au bassin du Pacifique. Le combustible que brûlent les bateaux à vapeur, tant en Chine que sur les côtes de Californie, est apporté de l'autre hémisphère par la voie du cap Horn ou du cap de Bonne-Espérance. On n'a que des soupçons

assez vagues sur ce que l'Amérique russe est capable de fournir sous ce rapport, parce que la compagnie qui avait la jouissance de ce pays s'est toujours contentée d'une exploration superficielle. Cependant on a mis à nu des filons de houille en divers points, notamment dans la baie de Kenaï : le combustible de cette provenance a même paru supérieur à celui que l'on extrait des mines de Vancouver, qui, faute de meilleurs gisemens, ont été l'objet en ces dernières années d'une exploitation assez active.

Fourrures, poissons, glace, minerais, bois de construction, en voilà bien assez pour attirer des colons et pour alimenter un commerce important. Toutes ces productions, qui manquent à la Californie, ne sont qu'à huit ou dix jours de distance de la rade de San-Francisco. Les Américains vont se précipiter vers l'Amérique russe avec l'ardeur qu'ils apportent dans tout pays nouveau. On peut compter sur eux pour ne rien laisser perdre des richesses naturelles du sol. Sans doute ils abuseront d'abord jusqu'à la licence, suivant leur coutume, de la liberté d'allures que le gouvernement fédéral leur laissera dans ce domaine à peine exploré. La compagnie russe exploitait, comme l'on dit, en bon père de famille; elle recommandait à ses chasseurs de fourrures d'épargner les femelles et les jeunes animaux, afin de ne pas anéantir les races. Les chasseurs libres vont tuer au contraire tout ce qui passera au bout de leur fusil. Les Indiens imiteront les blancs dans cette guerre de destruction qui ruinera peut-être en peu d'années la plus ancienne industrie du pays; mais en même temps d'autres industries prendront naissance, les immigrans arriveront en grand nombre, des villes sortiront de terre. Si l'on considère que les Russes, après quatre-vingts ans de possession, sortent de là sans presque y laisser d'habitans et sans même connaître l'intérieur, on se dira que la colonisation spontanée et indépendante, telle que l'exécutent les Américains des États-Unis, est bien autrement puissante que les entreprises timides d'une compagnie privilégiée. Toutefois ce n'est pas tout que de considérer l'acquisition de l'Amérique russe sous le rapport des avantages commerciaux et industriels que les citoyens de l'Union en sauront retirer. Cet acte d'annexion cachait aussi une pensée politique que l'on ne saisira bien qu'après avoir examiné la situation des diverses provinces qui bornent au nord le continent américain.

III.

Il n'y a plus maintenant que deux nations en présence sur les confins de l'Amérique septentrionale. On pourrait presque dire

toutefois qu'il y a là trois puissances distinctes, puisque la compagnie de la baie d'Hudson, quoiqu'elle ne soit qu'une simple association de capitaux privés, conserve une existence indépendante sous la protection de la couronne d'Angleterre. Nous avons dit plus haut quelle fut l'origine de la compagnie de la baie d'Hudson, et comment les serviteurs de cette société aventureuse s'étaient avancés de poste en poste jusqu'aux Montagnes-Rocheuses, où ils rencontrèrent les chasseurs russes. Les actionnaires héritiers du prince Rupert et de ses associés conservèrent sans trouble pendant longtemps les priviléges qu'une charte de Charles II leur avait accordés. Durant tout le cours du XVIIIe siècle, ils se partagèrent des dividendes de 70 et 80 pour 100 par an. Personne ne songeait à les déposséder. Les immigrans en quête de nouveaux territoires à coloniser n'avaient à cette époque que l'embarras du choix; en général, ils préféraient s'établir à proximité de l'Atlantique et ne pas s'éloigner des latitudes tempérées; le nord-ouest, affligé d'un climat rigoureux, avait la réputation d'être inaccessible et impropre à la culture.

En ce même temps (1763), les colonies que des Français avaient créées sur les bords du fleuve Saint-Laurent, au Canada, tombaient en la possession des Anglais par le traité de Paris. Quoique les colons canadiens fussent surtout des agriculteurs, il se trouvait aussi dans cette province des négocians énergiques et entreprenans auxquels la prospérité des chasseurs de fourrures faisait envie. C'est alors que fut créée la compagnie du nord-ouest pour faire le commerce des pelleteries avec les Indiens. Inspirés par le mobile tout-puissant de l'intérêt personnel, les fondateurs de cette nouvelle association luttèrent avec persévérance contre leurs plus anciens rivaux. Ils pénétrèrent plus loin que l'on n'avait coutume d'aller, franchirent les Montagnes-Rocheuses, et se montrèrent sur la côte du Pacifique, dans les districts alors peu connus qui sont devenus depuis l'Orégon et la Colombie britannique. Les explorateurs auxquels ils confiaient la rude tâche de découvrir de nouveaux terrains de chasse ne se laissèrent arrêter ni par les sommets déserts et stériles qui constituent entre les 110e et 120e degrés de longitude l'arête dorsale du continent américain, ni par les glaces de la zone arctique. L'un d'eux, sir Alexander Mackensie, suivit le cours d'un fleuve jusqu'à l'océan boréal; un autre, M. Fraser, parcourut le bassin de la rivière où longtemps après les fameux champs d'or de Caribou ont attiré tant d'aventuriers. Par malheur, les compagnies rivales ne dépensaient pas toute leur activité en échanges avec les natifs et en explorations géographiques; la lutte prenait quelquefois un caractère moins pacifique; les Indiens, excités par les

deux sociétés antagonistes, y prenaient part avec l'ardeur de leurs habitudes guerrières et la cruauté de leur caractère sauvage.

Il était impossible de mettre fin à cette regrettable rivalité par des voies légales, parce que le monopole que la compagnie primitive avait obtenu était contestable, comme ayant été octroyé par le roi d'Angleterre sans que le parlement l'eût confirmé. La charte primitive de la compagnie de la baie d'Hudson, très vaguement définie, se prêtait d'ailleurs à des interprétations diverses. Jamais les limites de cette concession n'avaient été clairement indiquées, ce qui se conçoit, puisque le don fait par la couronne au prince Rupert comprenait une vaste surface encore inexplorée. Enfin les deux sociétés fusionnèrent pour éviter une plus longue compétition qui les ruinait l'une et l'autre. Elles se présentèrent en cet état devant le parlement britannique, qui leur confirma la possession en toute propriété des districts arrosés par les fleuves tributaires de la baie d'Hudson, et leur accorda en même temps la jouissance temporaire, pour vingt et un ans, des territoires situés entre la crête des Montagnes-Rocheuses et l'Océan-Pacifique. Lors d'un renouvellement de cette concession en 1848, le parlement y ajouta l'île de Vancouver sous la condition que la compagnie en faciliterait l'accès aux immigrans. Les navigateurs qui avaient visité les côtes du Pacifique s'accordaient à dire que cette île était riche en productions naturelles, et qu'elle ne manquait pas de terres propres à l'agriculture ou à l'élève du bétail; mais on la disait aussi infestée de bêtes sauvages, habitée par des tribus hostiles, et elle était trop éloignée de l'Europe pour que les colons s'y rendissent de leur gré. La compagnie s'engageait à leur déblayer le terrain et à les attirer par de justes compensations.

On eut alors le singulier spectacle d'une société financière maîtresse d'un territoire bien autrement grand que ne l'est aujourd'hui même celui de la confédération américaine. Bornées au sud par le 49e degré de latitude en vertu d'un traité avec les États-Unis, s'étendant au nord sans limite reconnue vers les solitudes glacées du pôle, les possessions de la compagnie de la baie d'Hudson embrassaient de l'est à l'ouest 60 degrés de longitude. En sa qualité d'entreprise commerciale, elle ne se croyait pas étroitement tenue de ne pas sortir de ses frontières politiques; aussi avait-elle des comptoirs dans l'Amérique russe et au Labrador, des fermes et des troupeaux sur les bords du fleuve de Colombie et dans les terrains vagues de l'Orégon. Au reste, elle gouvernait d'une main paternelle; les Indiens de ses domaines étaient heureux; ses trappeurs ou chasseurs de fourrures menaient au milieu des grands bois une existence pleine de séductions, paraît-il; plus d'une fois ils sont devenus, on

le sait, de fort estimables héros de roman. Les affaires allaient bien. Si la compagnie avait par hasard la tentation de créer une colonie agricole, comme le fit lord Selkirk sur les bords de la Rivière-Rouge, et que cet essai ne réussît pas, les dividendes des actionnaires n'en restaient pas moins à un taux merveilleusement élevé.

Il ne faut pas se faire illusion sur la valeur des immenses domaines de la compagnie. Les cantons de l'est sont perdus au milieu d'un inextricable réseau de lacs et de rivières, ceux de l'ouest forment un massif de montagnes; au nord, la température est d'une rigueur extrême. Il n'y a donc de vraiment habitable qu'une bande étroite au voisinage de la frontière; encore cette région participe-t-elle plus ou moins de la nature sèche et stérile que l'on retrouve plus au sud dans toute la zone comprise entre le Missouri et les Montagnes-Rocheuses. Les colons établis dans les belles vallées du Saint-Laurent et de l'Ottawa ou sur les bords du Minnesota et du Lac-Supérieur étaient médiocrement attirés par la perspective d'un climat sévère et de terres assez peu fertiles; il y avait encore assez de bonnes terres vacantes vers le sud. Quant aux territoires situés sur le versant du Pacifique, ils étaient, on l'a dit plus haut, trop éloignés de l'Europe pour attirer beaucoup d'immigrans. Néanmoins, dès l'année 1843, la compagnie avait fondé deux comptoirs dans l'île de Vancouver, l'un à l'extrémité septentrionale, l'autre au midi, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la ville de Victoria. Après avoir obtenu du parlement britannique le privilége de s'établir en cette île, elle y fit venir quelques émigrans anglais; mais elle ne voulut pas admettre les colons de la Californie qui s'y rendaient de plein gré. Comme si elle eût craint que le pays ne lui échappât en acquérant de l'importance, elle adoptait la politique égoïste qu'ont toujours les possesseurs d'un monopole. Il y avait bien un commissaire du gouvernement chargé de veiller à l'exécution du traité de concession; mais il était en même temps le principal agent d'affaires de la colonie. Le gouvernement anglais, qui n'eût pas demandé mieux que de se faire représenter sur les lieux par un personnage indépendant, n'avait pas eu le choix pour cette nomination. Il est admis en Angleterre que toute colonie doit se suffire à elle-même; or celle-ci avait encore un trop mince budget pour payer le traitement d'un gros fonctionnaire. Le ministère des colonies avait nommé un gouverneur qui revint au bout d'un an sans avoir obtenu le remboursement même de ses frais de voyage. On lui avait offert en guise de salaire un lot de terrain dont il n'avait pas su ou pu réaliser la valeur. Cependant quelques années après, quoiqu'il n'y eût à Vancouver que 450 habitans, on y jouissait d'un gouvernement parlementaire com-

plet, avec une chambre de représentans élus par les censitaires. La province continentale qui fait face à l'île de Vancouver, entre le golfe de Georgie et les Montagnes-Rocheuses, n'était pas moins bien organisée, quoique aussi peu peuplée. Là aussi les colons n'arrivaient qu'en petit nombre, et parfois ils repartaient au bout de quelques semaines faute d'avoir obtenu tout de suite les terres qu'ils étaient venus chercher.

Un événement inattendu vint modifier la situation; ce fut la découverte de l'or dans la vallée du Fraser. Depuis longtemps, le bruit s'était répandu qu'il existait des gisemens aurifères dans cette partie des Montagnes-Rocheuses. Les Indiens apportaient quelquefois de petites pepites qu'ils vendaient fort bon marché aux employés de la compagnie; mais celle-ci n'encourageait pas les recherches de ce genre. En 1857, une petite troupe de mineurs canadiens franchit la frontière américaine et vint *prospecter*, — c'est le terme usuel des explorateurs à la recherche de l'or, — les bords des rivières Thomson et Bonaparte. Dès que l'on sut qu'ils avaient réussi, la foule accourut sur ces nouveaux placers. Les mines du Sacramento avaient entraîné vers l'extrême ouest tous les aventuriers de l'Amérique du Nord; celles du Caribou attirèrent à leur tour un flot subit de gens nomades et turbulens qui se jetèrent au hasard sur l'un des districts que la compagnie de la baie d'Hudson avait le plus négligé. Cette région était restée presque déserte, bien qu'il y eût des ports admirables, des terres fertiles, de vastes forêts, tous les élémens de richesse que l'homme peut désirer avec un climat qui rappelle sous bien des rapports celui de l'Angleterre. Dès que l'on sut que le plus précieux de tous les métaux y abondait, la population accourut de toutes parts. C'étaient non-seulement des chercheurs d'or, mais aussi des industriels de tout métier, car on n'était plus au début des exploitations aurifères, alors que tout individu valide n'avait d'autre but en allant aux placers que de fouiller et de laver le sol. Par l'expérience de ce qui s'était produit en Californie, on avait appris qu'il y a autant de profit et moins de fatigue à se faire marchand de comestibles ou entrepreneur de transports. La ville de Victoria et sa rivale, New-Westminster, sur le continent à l'embouchure du Fraser, se développèrent rapidement. Le gouvernement anglais reprit ces provinces à la compagnie de la baie d'Hudson, dont l'inaptitude à les bien administrer était devenue évidente. Peu après, il les réunit en une seule colonie, la Colombie britannique, et, soucieux de se créer une forte position dans le Pacifique du nord, il établit, sur la magnifique baie d'Esquimalt, auprès de Victoria, un arsenal, des hôpitaux et le siége de la division navale qui croise dans ces parages.

La Colombie britannique est une jeune colonie dont l'avenir est plus brillant que la situation présente. On y compte environ 15,000 colons de race blanche, sans parler d'un nombre très variable et probablement plus considérable de mineurs aux habitudes migratoires, Américains et Chinois, qui arrivent ou repartent suivant que les terrains aurifères ont la réputation de devenir plus féconds ou de s'appauvrir. Outre l'or auquel elle doit sa prospérité naissante, la contrée fournit du charbon de terre, qu'elle envoie en Californie, et de très beaux bois de construction, qu'elle exporte jusqu'en Chine. La terre se montre éminemment propre à la culture des céréales. Le commerce des pelleteries n'est pas négligé. Le port de Victoria, qui est le seul sur la côte de l'Amérique, du cap Horn au détroit de Behring, où les navires de tout pays soient affranchis des droits de douane, est aussi l'un des mieux abrités du Pacifique du nord et acquiert d'année en année une plus grande importance. Les habitans de cette ville sont convaincus qu'elle deviendra plus tard l'entrepôt des marchandises européennes destinées à la zone septentrionale du continent et le débouché naturel des productions que cette même région enverra en Chine aussi bien que dans l'Amérique du Sud; mais ils veulent plus encore. Ils ont déjà tracé sur la carte le chemin de fer que toutes les colonies du monde entrevoient dans leurs rêves d'avenir. A l'instar des citoyens de l'Union, qui viennent d'achever entre le Pacifique et la vallée du Missouri le premier chemin de fer trans-continental, les colons de la Colombie britannique prétendent ouvrir une voie de communication rapide entre le golfe de Georgie et le fort Garry à travers les immenses steppes et les interminables massifs de montagnes qui séparent ces deux points extrêmes. Du fort Garry aux établissemens canadiens du Lac-Supérieur ou bien aux villes fédérales du Minnesota, il n'y a plus que 4 ou 500 kilomètres, que les pionniers américains auront bientôt franchis. Par malheur pour les habitans de la Colombie britannique, les gens désintéressés dans la question se laissent difficilement persuader que ce chemin de fer soit d'une exécution prochaine. Ils objectent que la contrée intermédiaire est à peu près déserte, qu'elle n'appartient du moins qu'à des tribus sauvages, et que la constitution topographique du pays offre des obstacles sérieux. A défaut d'un chemin de fer, on voudrait au moins une route moitié terrestre, moitié fluviale par les vallées de l'Assiniboine et du Saskatchewan; mais il y a encore des objections : la sévérité du climat dépasse en hiver le degré de froid que des hommes de notre race ont l'habitude de supporter, les rivières sont torrentueuses, le cours en est irrégulier, et elles sont souvent encaissées dans d'étroits défilés (*canons*) où les eaux jaillissent de cascade en cascade.

Des Américains ne se laissent pas convaincre par de si belles raisons que l'entreprise qu'ils rêvent est impraticable, car ils se souviennent qu'il y a dix ans on combattait par des raisons analogues ou tout au moins équivalentes l'établissement de chemins de fer aujourd'hui exécutés. Ils savent bien que telle circonstance peut survenir qui amènerait des flots de population sur les territoires maintenant dédaignés de l'Amérique anglaise. Le mot d'ordre des pionniers du Grand-Ouest, *westward ho!* ne cessera pas de résonner au 49e degré de latitude, sur la ligne de convention que les deux puissances limitrophes ont prise pour frontière commune. Il y a aux États-Unis nombre de gens auxquels l'état de société semble faire horreur; partis du Kansas et du Nebraska, ils ont avancé sans cesse vers l'ouest à mesure que la civilisation gagnait sur leurs derrières. Parvenus jusqu'en Californie, ne pouvant plus marcher au-delà, ils se rejettent à droite ou à gauche et reviennent sur leurs pas. Ce sont ces hommes-là qui tôt ou tard jalonneront la route du Pacifique entre le Saint-Laurent et l'île de Vancouver.

L'Angleterre se sent si bien menacée dans la jouissance exclusive de ses possessions américaines par l'esprit entreprenant des pionniers de l'Union et la marche progressive de leurs établissemens, qu'elle s'efforce d'établir un lien politique étroit entre les diverses colonies qui d'un océan à l'autre se développent sous son patronage. Personne n'ignore que les plus importantes de ces provinces se sont unies depuis deux ans en une confédération qui a pris le titre de *Dominion of Canada*, et qui se gouverne aussi librement qu'une république sous la surveillance d'un gouverneur général nommé par la reine d'Angleterre. Le *Dominion* ne comprend encore que le Canada proprement dit, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; Terre-Neuve et le Labrador sont en instance pour y être admis. Voici maintenant que les territoires de la compagnie de la baie d'Hudson sont sur le point d'y être incorporés. La compagnie a vécu depuis deux siècles du produit de ses chasses; or le moment approche où le colon ne tolérera pas plus la chasse que l'industrie pastorale, qui l'une et l'autre retirent un maigre profit des vastes terrains qu'elles occupent. Aux yeux des pionniers américains, tout champ qui reste en friche, toute forêt où l'on ne débite ni planches ni madriers, est du bien perdu. Qu'un propriétaire abandonne aux bêtes sauvages une terre susceptible d'être cultivée en céréales, c'est une perte pour l'état aussi bien que pour l'individu. Menacée comme elle l'est d'une expropriation gratuite par des colons impatiens, la compagnie a écouté avec faveur les propositions d'accommodement que lui adressait le ministère anglais. On lui offre d'abandonner ses droits territoriaux actuels en échange d'une forte

indemnité pécuniaire. Elle conserverait en outre un vingtième des terres propres à la culture et la licence de continuer le commerce des pelleteries sans être assujettie à aucune taxe. Il paraît probable que cet arrangement équitable sera accepté par le parlement canadien aussi bien que par les actionnaires de la compagnie. Lorsqu'il aura reçu force de loi, la dernière des compagnies féodales auxquelles la Grande-Bretagne avait confié jadis toutes ses colonies aura cessé d'exister, et, si la Colombie britannique se joint à son tour, comme il est permis de l'espérer, à la jeune confédération du Canada, toutes les provinces anglaises de l'Amérique du Nord se trouveront soumises au même régime, conduites vers une destinée commune par un seul parlement.

Cette union prochaine ou du moins probable des provinces anglaises en une confédération préviendra-t-elle tout conflit entre les sujets de la Grande-Bretagne et les citoyens de l'Union? A ce propos, nous n'entendons point parler des causes éventuelles de mésintelligence qui menacent de surgir entre les deux peuples, soit que les Anglais se plaignent de l'accueil fait aux mécontens irlandais, soit que les Américains gardent rancune à leurs cousins d'Europe des ravages exercés par les corsaires du sud pendant la rébellion. Ce sont là des accidens de politique internationale auxquels nulle nation civilisée ne peut échapper. Restons en pays sauvage. Contentons-nous d'examiner l'influence lente, mais régulière et persistante, que les deux peuples exercent, chacun de son côté, sur les terrains vagues qui les séparent, et qu'ils sont appelés à coloniser. On ne doit pas perdre de vue que la colonisation agit en Amérique avec une vigueur, une puissance, une intensité dont l'histoire de l'Europe ne présente aucun exemple. Le plus souvent les pays que l'on s'y dispute ne sont rien aujourd'hui qu'une surface déserte; mais ils seront des états dans dix ou vingt ans. Or il y a entre les procédés de colonisation qu'emploient les Américains et ceux dont les Anglais font usage une différence caractéristique.

L'Américain colonise en homme libre. Il s'établit là où il le juge convenable, exploite les mines ou défriche le sol sans en demander la permission à personne. Il expulse les indigènes à coups de fusil, sans souci des droits antérieurs qu'ils peuvent avoir. Les Américains arrivent-ils en grand nombre en un même point, — c'est ce que l'on voit surtout sur les terrains aurifères, — ils improvisent une petite société qui n'a d'autre règle que la justice sommaire de la loi de Lynch. Ils ont l'air d'être encore abandonnés à eux-mêmes; déjà le gouvernement fédéral pense à eux. Celui-ci n'oublie pas que toute ville qui se crée est une richesse de plus pour l'Union. Il laisse volontiers aux fondateurs d'une nouvelle colonie le soin d'y

faire la police ou de se débattre avec les Indiens; mais il s'empresse de les rattacher à la communauté par des voies de communication, par des correspondances postales. Il pense aux besoins du culte, à ceux de l'instruction, et y pourvoit, s'il le faut, avec les ressources du trésor public. Avant que le chemin de fer trans-continental ne fût ouvert, le transport des malles entre le Missouri et le Pacifique coûtait à l'Union des sommes prodigieuses. Ces dépenses ne sont pas stériles; elles favorisent le mouvement des colons vers les nouveaux établissemens, et c'est ainsi que de ville en ville, à travers d'immenses espaces, malgré les obstacles naturels et l'hostilité des tribus indigènes, les pionniers américains ont marché à pas de géant de l'Atlantique au Pacifique.

Avec autant d'ardeur et d'entrain, l'Anglais n'agit pas tout à fait de même. S'il reste encore des Indiens dans un siècle ou deux, et qu'ils aient eu le soin de conserver les traditions de leur histoire, ils se souviendront comme de leur plus heureux temps de l'époque où la défunte compagnie de la baie d'Hudson était maîtresse de leur territoire. Au sud de la ligne frontière entre l'Angleterre et les États-Unis, on extermine les natifs sans pitié; au nord, les deux races ont vécu en paix. D'un côté, toute rencontre est l'occasion d'une lutte sanglante; de l'autre côté, du Labrador à l'île de Vancouver, l'homme blanc est toujours bienvenu sous le wigwam de l'Indien. Incapable de se plier à une vie sédentaire, habitué à considérer la culture du sol comme une œuvre vile, le sauvage de l'Amérique du Nord était employé par les Européens au seul travail compatible avec sa dignité; il chassait. Les indigènes de la moitié du continent en étaient venus à s'en remettre aux comptoirs de la compagnie pour s'approvisionner des objets indispensables à l'existence, d'armes et de vêtemens; aussi lui donnaient-ils volontiers leur concours.

Il n'en fut plus de même lorsque les Anglais voulurent créer des colonies agricoles. Ils durent alors s'emparer du sol et déplacer les Indiens. En général, le colon anglais agit en cette circonstance avec les apparences de légalité qu'il ne néglige en aucune occasion. Moins brutal que l'Américain, qui dépossède brusquement les aborigènes, il entre en pourparlers avec eux, il signe un traité d'achat en bonne forme, et donne quelques menues marchandises de médiocre valeur en échange du terrain qu'il s'approprie. Le procédé est honnête, cependant le vendeur est mécontent. La tribu qui a cédé à bon compte ses droits de propriété sans se rendre un compte exact de la gravité de l'acte qu'elle accomplit reste en contact avec les Européens; elle assiste à leurs travaux et quelquefois y prend part; l'ivrognerie, la débauche, des maladies nouvelles, la

déciment; elle s'éteint moins vite peut-être, mais non moins inévitablement que celles qui ont été expulsées de haute lutte par le procédé américain. En attendant, elle est une gêne pour les colons de race blanche. Ceux-ci d'ailleurs ne reçoivent pas de leur pays natal l'appui que tout nouvel établissement obtient aux États-Unis du gouvernement de Washington. Ils ont voulu s'en aller, s'établir au loin; on les laisse croître et se développer à leur aise, mais sans leur accorder ni aide ni subsides. La difficulté d'une colonisation accomplie dans de telles conditions s'accroît encore quand il s'agit d'une province très éloignée, comme la Colombie britannique, où les émigrans pauvres ne peuvent guère se rendre faute de ressources.

Pour en revenir au littoral américain de l'Océan-Pacifique, on aura compris, d'après les considérations qui précèdent, que les Anglais y sont dans une situation inférieure aux Américains. Cependant la Grande-Bretagne tient beaucoup à cette colonie lointaine, où elle retrouve, avec le climat qui convient le mieux à ses enfans, un port capable de rivaliser avec la baie célèbre de San-Francisco. L'acquisition de l'Amérique russe est-elle une menace pour ses propres domaines? Si l'on suit la côte depuis le golfe Vermeille jusqu'au détroit de Behring, on rencontre d'abord la Californie, magnifique province peuplée de 400,000 habitans en vingt ans, aussi féconde par les productions du sol que par les richesses minérales; au-dessus, les territoires de l'Orégon et de Washington offrent les mêmes ressources à l'émigrant avec une température aussi favorable. Plus au nord, c'est la Colombie britannique, et enfin, au-delà de la frontière idéale que les traités internationaux ont tracée sur la carte, s'étend le vaste territoire d'Aliaska, ouvert d'hier seulement aux entreprises aventureuses des Américains. Sur la frontière du midi de même que sur celle du nord, les pionniers avancent avec une ardeur infatigable, peu soucieux de respecter des limites qu'ils ne connaissent même pas. L'Anglais vient de loin et ne marche qu'avec réserve; l'Américain est tout près et s'approprie le terrain sans formalités. Il est clair que la colonisation américaine prendra les devans. Le territoire dont il s'agit pourra bien rester en fait aux mains des Anglais; mais, par les mœurs, par l'industrie, par la population, il ne différera guère des autres états de cette confédération dont on admire après tout la merveilleuse extension, quelque crainte que provoque sa croissance, et quelque répugnance qu'inspire sa liberté d'allures.

H. Blerzy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1869.

Le rideau est tombé sur la dernière scène des élections de 1869, l'épilogue lui-même a dit son dernier mot. Après le scrutin décisif du 24 mai, les ballottages du 7 juin sont venus compléter l'œuvre commencée, classer définitivement les vaincus et les vainqueurs. Ces ballottages, à vrai dire, n'ont pas trompé les prévisions qu'on avait conçues d'après les données du premier vote; ils ne changent pas sensiblement la proportion des forces parlementaires telle qu'elle était apparue d'abord à travers la fumée du combat; ils laissent l'opposition de toutes nuances avec trente voix de plus, le gouvernement avec un contingent nouveau ajouté à son armée et laborieusement recruté dans les provinces. A Paris seulement, les ballottages du 7 juin ont eu et devaient avoir une importance exceptionnelle; ils ont montré après tout que les plus courtes excentricités sont les meilleures, et que lorsque la raison publique se trouve carrément placée en face d'une situation nette, ayant à choisir entre M. Thiers et M. d'Alton-Shée, entre M. Jules Favre et M. Henri Rochefort, elle n'hésite pas longtemps. C'est déjà trop pour la bonne renommée d'une ville comme Paris d'avoir assisté pendant quelques semaines à ces grotesques compétitions entre des candidatures si parfaitement inégales, et d'avoir dérouté un moment par d'apparentes incertitudes ceux qui ont la bonhomie de considérer les intérêts de la liberté comme une chose sérieuse. Paris a fait son devoir, il a rouvert les portes du corps législatif à M. Thiers et à M. Jules Favre, et ceux qui ont provoqué cette étrange lutte n'ont rien négligé en vérité pour relever la signification d'un vote qui est une victoire du bon sens public encore plus que le triomphe d'une opinion; ils ont assez prévenu la bonne et redoutable ville que, si elle ne prenait pas leurs candidats, elle allait se démentir, elle allait rétracter son vote du 24 mai et trahir la démocratie.

Paris n'a rien démenti ni rien confirmé; il a couronné les élections de 1869 en rendant le droit de parler aux deux chefs les plus éminens de l'opposition parlementaire, dont l'élection a cela de caractéristique qu'elle est une victoire sur le radicalisme extrême au moins autant que sur le gouvernement.

Est-ce là tout cependant? Le drame électoral allait-il finir ainsi, ou bien n'était-ce que le prélude d'un drame d'un nouveau genre, aux péripéties inattendues? On a pu le croire un instant. Ce qui est certain, c'est que depuis le jour où le dernier bulletin est sorti de la boîte aux surprises, c'est-à-dire au moment où il était le plus nécessaire, le plus patriotique de rentrer dans le calme, ne fût-ce que pour laisser à la manifestation du suffrage universel sa majesté imposante et rassurante à la fois, on a essayé de donner à la bonne ville de Paris une représentation d'une autre espèce, la représentation de la force tumultueuse et des déchaînemens populaires à travers les rues. Nous avons eu la semaine aux émotions, et comme il y avait sous la restauration les scènes nocturnes du boulevard Saint-Denis, nous avons eu les scènes du boulevard Montmartre. Tous les soirs, une tourbe venue on ne sait d'où se précipitait dans Paris, jusque dans le quartier des élégances et des oisivetés, criant, vociférant, brisant tout sur son passage, profitant, pour disputer le terrain et pour prolonger ses manifestations, de l'affluence des promeneurs, de cette curiosité parisienne qui ne résiste jamais à la séduction d'un spectacle un peu irritant. La bousculade s'est renouvelée pendant quelques jours entre la police et la foule, jusqu'à ce que des régimens de cavalerie aient été mis en mouvement, sans qu'il y ait eu d'ailleurs la moindre apparence d'un combat sérieux.

Quelle était la signification de ce tumulte persistant, de cette série d'agitations renaissant chaque soir presque à heure fixe? Était-ce une protestation contre le résultat du dernier scrutin, notamment contre le vote qui a laissé de côté M. Henri Rochefort? Était-ce simplement un reste d'effervescence populaire survivant aux excitations des quelques semaines qui viennent de s'écouler? Était-ce enfin, pour ne rien omettre, un moyen de tâter l'opinion, de voir dans quelle mesure la population elle-même prendrait feu, et de guetter l'occasion d'une de ces tentatives que M. Ledru-Rollin décrivait autrefois d'un trait si leste quand il disait en 1849 devant la cour de Bourges : « Croyez-vous donc que les révolutions se fassent en disant le mot pour lequel elles se font? Non; on s'empare de toutes les circonstances qui peuvent émouvoir l'opinion publique, et à l'aide d'un coup de main on renverse le gouvernement! » Toujours est-il que jusqu'ici un certain mystère plane sur ces manifestations dont on ne connaît ni l'origine ni le but, et dont la population paisible a été la première victime, bien plus qu'elle n'en a été la complice. Un double courant a régné jusqu'au bout dans cette masse confuse pressée chaque

soir tout le long des boulevards. D'un côté, il y avait évidemment une curiosité très vive, très surexcitée; on voulait voir ce qui allait arriver, on tenait à ne rien perdre de ces bruyans mouvemens. D'un autre côté, ces curieux, prêts à s'amuser de tout, n'étaient certainement pas de redoutables perturbateurs; ils n'avaient aucune envie de voir la bagarre dépasser une certaine limite, encore moins de prendre parti pour l'émeute. Le sentiment du péril n'a pas tardé à l'emporter sur tout le reste, et à ce moment les vrais fauteurs de désordre, laissés à eux-mêmes, ont perdu du terrain. Nous ne savons pas si les agitateurs de la dernière semaine avaient un plan : ils ont en vérité si bien réussi dans leurs desseins qu'ils ont préparé une ovation à l'empereur et à l'impératrice lorsqu'ils sont allés parcourir les boulevards au lendemain de la soirée la plus orageuse. Ils ont obtenu un succès plus étonnant encore et plus inattendu, ils ont fini par réhabiliter presque la police, dont la brusque intervention n'avait pas été d'abord des plus heureuses. Bref, le premier jour on semblait prendre plaisir à ces agitations où l'on croyait voir une explosion d'esprit public; puis l'impatience est venue quand la sédition s'est prolongée, s'est trahie par des actes de destruction, et le dernier soir, pour en finir, on aurait prêté main-forte à l'autorité. On dit même que des industriels parisiens ont demandé à s'organiser en volontaires de l'ordre. Cela prouve que l'opinion est émue, ébranlée, disposée à toutes les impressions vives sans être essentiellement révolutionnaire. Les agitations du boulevard Montmartre ne sont d'ailleurs qu'un incident, elles ne changent pas une situation qui survit à ces troubles, dont les élections dernières, plus que toutes les manifestations tumultueuses, restent la significative et énergique expression.

Il est bien certain en effet que ces élections de 1869, qui résument tout aujourd'hui, ont un caractère nouveau par la manière dont elles se sont réalisées aussi bien que par les résultats qu'elles ont produits. Elles marquent le réveil de la vie publique en France, et sous ce rapport elles ne ressemblent vraiment à aucune des élections qui les ont précédées sous le régime actuel, à aucune de ces paisibles batailles qui se livraient devant un pays indifférent, où le vainqueur, toujours connu d'avance, avait l'air de faire la petite guerre pour son plaisir. Cette fois la bataille électorale a eu cela de particulier qu'elle n'a été rien moins que silencieuse, qu'elle a été sérieusement disputée, que toutes les forces politiques y ont pris part, et que, si le vainqueur est encore le même, les opinions les plus diverses, fût-ce les plus excessives, ont eu après tout une liberté suffisante pour soutenir le combat. Cette animation qui s'est produite et que nous ne connaissions plus depuis dix-sept ans, elle n'a rien d'extraordinaire; elle est la suite naturelle de tout un ensemble de circonstances, elle était facile à prévoir, et elle devait inévitablement prendre ce caractère d'une crise exceptionnelle par une de ces raisons qui dominent tous

les calculs politiques, qui tiennent à la force des choses : c'est que par le fait un pays comme la France ne peut rester indéfiniment endormi. Il peut, dans un moment de lassitude, se dégoûter des orages et des excitations trop violentes d'une vie publique troublée par le déchaînement des passions extrêmes ; il accepte provisoirement le repos, l'inaction politique, et on peut l'amuser alors en lui faisant des boulevards, en multipliant les diversions, les satisfactions matérielles. C'est tout au plus l'affaire de quelque temps. Notre histoire est là tout entière depuis le commencement du siècle. On la voit coupée à des intervalles presque fixes de quinze ans, de vingt ans, par un de ces réveils qui peuvent ne pas dépasser un progrès régulier, si on les saisit à propos, qui conduisent aussi à de véritables révolutions, si on ne les comprend pas. Une génération nouvelle a grandi et entre sur la scène. M. Rouher l'a dit un jour en plein corps législatif, et on l'a pris au mot. Une génération nouvelle se dégage chaque jour du sein du pays; elle n'a connu, celle-là, ni les épreuves de 1848 ni les défaillances de 1851. Elle arrive avec ses instincts nouveaux, avec un irrésistible besoin d'action, impatiente, incohérente, si l'on veut, n'ayant ni l'expérience ni les habitudes régulières de la liberté, mais aspirant justement à conquérir ce qu'elle n'a pas et demandant sa place. Elle veut s'émanciper, elle a le pied leste et l'humeur audacieuse comme ceux qui ont leur chemin à faire, et qu'on le remarque bien, les élections qui viennent de se terminer étaient pour elle la première occasion de se produire. Rien que la présence de cet élément nouveau donnait d'avance à ces élections une importance singulière, et devait leur imprimer un mouvement d'accélération. C'était ainsi déjà lorsque la vie publique était restreinte, lorsque 200,000 ou 300,000 électeurs avaient seuls des droits politiques; qu'est-ce donc lorsque des millions d'hommes vont au scrutin, quand c'est le suffrage universel qui s'ébranle, entraînant le pays dans ses oscillations?

Il y a là certainement un fait nouveau dont on ne s'est pas entièrement rendu compte, même en le prévoyant, et le mouvement a été d'autant plus vif, la transition a pu être d'autant plus agitée, que cette fois ce n'était plus comme dans les élections précédentes depuis vingt ans. L'épreuve s'est faite dans des conditions plus larges, au lendemain des lois qui ont consacré le droit de réunion et émancipé la presse de la tutelle administrative. On jugera ces lois comme on voudra, elles n'ont pas moins été une restitution de liberté. Toutes les opinions se sont retrouvées en présence. On a pu discuter ce qui s'est fait depuis dix-sept ans, réveiller des passions que les optimistes croyaient éteintes, reprendre une à une toutes les questions politiques qui ont ému le pays, agiter des problèmes sociaux qui ne sont certes pas sans péril; ce qu'on n'avait pu dire jusque-là, on l'a dit, et, soyons de bon compte, on s'est même passé des fantaisies qui n'étaient pas toujours de la politique bien

sérieuse. En un mot, une génération nouvelle a trouvé pour se produire des droits nouveaux, limités encore, si l'on veut, mais réels, et de là le caractère des récentes élections, devenues par le fait une sorte de reprise de possession de la scène publique, l'expression tumultueuse et vivace de l'opinion renaissante. Ce mouvement, il ne faut ni le nier ni l'exagérer; il faut en démêler les élémens, il faut, autant que possible, le suivre pas à pas et le surveiller, il faut savoir d'où il vient et où il va. Aujourd'hui la meilleure des politiques, c'est de chercher à se reconnaître et de discerner les courans qui tourbillonnent à la surface du pays.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est la futilité prétentieuse ou brouillonne de certains esprits qui arrivent quand on est déjà depuis longtemps en chemin, quand on a passé les plus mauvais momens, et qui prennent aussitôt l'air de turbulentes mouches du coche. Il semble, à les entendre, qu'ils ont tout fait, et qu'avant eux on ne songeait à rien : c'est de leur propre main qu'ils viennent d'arracher le char de la France de l'ornière où il était embourbé, c'est leur parole qui a offert heureusement les premiers exemples de liberté et de fierté, c'est à eux indubitablement que la France vient de donner raison dans les élections, parce qu'elle a nommé quelques députés qui sont la fleur du nouveau radicalisme. La France, il est vrai, n'a pas nommé tous ceux qu'ils lui présentaient; n'importe, la France se précipite sous leur drapeau, la France est avec eux, et peu s'en faut que nous-mêmes, avec tous les esprits modérés, nous ne soyons tenus de considérer ces étranges polémistes de la dernière heure comme des libérateurs et de leur dire merci! Doucement, on n'est pas des libérateurs à si bon compte, pour quelques épigrammes qui ne sont même pas toujours bien tournées, et nous n'avions pas attendu si longtemps pour savoir qu'il y avait quelque chose à faire. Il y a dix-sept ans que nous nous délivrons jour par jour, non pas, il est vrai, en prétendant tout briser et tout saccager, mais en défendant avec une fidélité invariable la cause des idées libérales et justes, en tenant nos espérances et nos efforts au-dessus des défaillances passagères, en défendant, en ravivant ces notions supérieures de dignité et de liberté sans lesquelles les intelligences s'avilissent, et les sociétés s'énervent. Ce n'est point assurément d'aujourd'hui ni d'hier que tous les esprits sérieux et dévoués à la grande patrie française ont senti le besoin de cette délivrance qui ne s'accomplit pas en un jour. Il y a longtemps qu'ils se sont remis à l'œuvre, faisant un pas quand ils n'en pouvaient faire deux, aidant au progrès lorsqu'ils le pouvaient, réveillant dans le pays le goût des institutions libres, montrant la nécessité des garanties par le danger des omnipotences discrétionnaires. Et si les impatiens, les violens, les impétueux, peuvent parler aujourd'hui, s'ils peuvent se réunir publiquement, défendre leur cause et réussir quelquefois, à quoi le doivent-ils, si ce n'est à ces efforts multipliés, à ce travail patiemment

accompli? Si on n'avait rien dit et si on n'avait rien fait, est-ce que les lois sur la presse et sur les réunions existeraient, et ces élections qui viennent de s'accomplir auraient-elles pris ce caractère d'une renaissance politique?

La vérité est qu'aujourd'hui plus que jamais il y a deux courans distincts, l'un qui veut tout précipiter au risque de tout compromettre, l'autre qui est un mouvement sérieux, profond, suivi, et dont les élections sont jusqu'ici le dernier mot. Voilà la situation d'où il faut partir. Que le radicalisme soit un élément à compter dans le travail actuel du pays, ce n'est pas là ce que nous contestons. Il a sa part dans nos affaires, il a repris son rôle militant, il écrit et il pérore, il est dans son droit. Pour le moment cependant, ses prétentions dépassent son importance, et en définitive à quoi a-t-il abouti, quelle est cette grande part de victoire qu'il revendique dans les élections? Il vient d'échouer à Paris; il a été visiblement battu dans les hommes de son choix et de sa préférence; il a joué la partie, et il l'a perdue. Dans la France entière, sauf sur deux ou trois points, ses candidats n'ont eu qu'un nombre imperceptible de suffrages. Réduit à lui-même, le radicalisme qui se proclame irréconciliable, intraitable, n'a pas réuni peut-être 300,000 voix, et encore parmi ces irréconciliables de la première heure on en voit déjà qui se modèrent singulièrement. Il est certain du moins que la circulaire par laquelle M. Gambetta a enlevé son élection à Marseille n'est plus du même ton que ses discours de Paris; elle est d'un homme parfaitement maître de lui-même et assez pratique, qui sera peut-être utile le jour où il sera devant une assemblée qu'il voudra convaincre. Il devient assez clair aussi que les dernières échauffourées du boulevard Montmartre ne font pas une position facile à ceux des irréconciliables qui voudraient aller trop loin, à moins qu'ils ne bornent leur rôle à faire un bruit inutile. Disons le mot, tout cela est assez factice. Ce qu'il y a de sérieux dans les élections, ce n'est nullement cette victoire partielle, bruyante, du radicalisme sur quelques points de la France. Ce qu'il y a de caractéristique, c'est qu'en dehors des votes appartenant à la démocratie extrême, en dehors des suffrages qui sont restés fidèles à l'administration, il se soit rencontré un nombre immense de voix se ralliant à des candidatures simplement indépendantes, qui, pour n'avoir point réussi, ne comptent pas moins dans le dénombrement moral des forces de la France. C'est par là que les élections dernières se rattachent à ce mouvement dont nous parlions, à ce pacifique progrès d'opinion dont elles sont en quelque sorte le couronnement. On peut distribuer les chiffres, multiplier les nuances et arranger des groupes tant qu'on voudra. Si on analysait impartialement les scrutins du 24 mai et du 7 juin, et si en même temps on observait que, parmi les voix qui ont répondu à l'appel du gouvernement, il en est beaucoup qui ne sont nullement inféodées à une

politique d'immobilité, on découvrirait bien vite que l'immense majorité du pays appartient au libéralisme.

C'est là le sentiment de la nation dans sa nudité, dans sa profondeur. Après le scrutin du 7 juin, comme après le scrutin du 24 mai et encore plus après les troubles du boulevard Montmartre, on peut le dire, la France n'est ni révolutionnaire ni officielle, ni radicale ni administrative; elle ne s'asservit à aucun souvenir, à aucune haine, elle est libérale dans le plus large sens du mot; elle veut reprendre sa marche, elle veut chaque jour faire un pas sans se jeter dans des aventures qui, une fois de plus, la feraient revenir en arrière; elle aspire à voir enfin ses institutions se remettre d'accord avec ses instincts, et on peut ajouter que c'est désormais une condition de paix publique. C'est là pour le moment tout ce qu'on peut constater comme un indice de la politique qui reste à suivre.

Naturellement nous ne savons pas ce que le gouvernement se propose de faire pour dégager une situation plus menacée par des difficultés intimes que par les désordres extérieurs, et il ne le sait peut-être pas bien lui-même encore. Rien ne sera décidé sans doute avant les prochaines délibérations du nouveau corps législatif, qui doit se réunir le 28 juin pour se constituer par la vérification de ses pouvoirs. En attendant, on le pense bien, le gouvernement ne manque pas d'avocats ou de médecins consultans, et parmi ces conseillers en voici un qui, plus que bien d'autres assurément, a toute sorte de titres à son attention; c'est M. de Persigny lui-même, qui dit son mot sous la forme d'une lettre adressée à un ami, lequel s'est hâté, bien entendu, d'en faire part au public. M. le duc de Persigny est un homme de dévoûment et d'esprit qui n'a aucune antipathie contre la liberté, on le sait, pourvu qu'on commence par être d'accord sur toute chose. Pour aujourd'hui, le pétulant ministre qui dirigeait les élections de 1863 se montre rigoureux à l'égard des serviteurs actuels de l'empereur; il trouve que les ministres n'ont pas assez fidèlement, c'est-à-dire assez sévèrement exécuté les lois sur la presse et sur les réunions, qu'ils ont été faibles, irrésolus, pusillanimes, qu'ils ont fait par leur imprudence la popularité de M. Gambetta, enfin que les choses ne vont pas le mieux du monde. Soit, l'état du malade est décrit un peu à la couleur noire et par un homme qui doit bien connaître son tempérament; malheureusement il est assez difficile d'apercevoir ce que propose M. de Persigny, à moins qu'il ne prenne lui-même au sérieux une recette dont on pourrait sourire, si elle ne se présentait sous la garantie d'un personnage de cette marque. Mon Dieu, oui, la recette n'est pas compliquée. La France est le pays du monde le plus facile à gouverner, elle l'a prouvé plus d'une fois; elle se laisse faire sans trop de peine, — à une condition toutefois, « c'est que le gouvernement ait toutes les vertus politiques. » Nous ne voudrions sûrement décourager personne

ni refroidir le zèle de ceux qui ont passé au pouvoir ou qui aspirent à y arriver; mais à ce prix, — la possession de toutes les vertus, — combien est-il de gouvernemens qui auraient mérité ou qui mériteraient de vivre! M. de Persigny nous paraît ressembler à un médecin qui dirait à son malade qu'il faut bien se porter. Il aura sans doute d'autres recettes à communiquer au prochain conseil privé.

C'est parce que malheureusement jusqu'ici ni peuples ni gouvernemens n'ont pu mettre la main sur cet oiseau bleu de « toutes les vertus » qu'on a justement imaginé ces régimes pondérés qui sont une garantie contre les petites vertus, qui ne livrent pas la destinée de tous à la volonté d'un seul ou de quelques-uns, qui empêchent les erreurs irréparables, qui font enfin sortir la loi du choc libre des opinions et des intérêts, de ces discussions parlementaires dont M. de Persigny se montre si naïvement effrayé. M. de Persigny a horreur des Démosthènes, qui ne lui semblent bons à rien, et il ne se console des élections françaises que parce que le suffrage universel a failli en laisser quelques-uns sur la place. Il ne s'agit pas précisément aujourd'hui de tirer l'histoire par les cheveux pour exhiber Philippe de Macédoine et Démosthène; il s'agit de la liberté dans les institutions, de cette liberté qui est le droit des peuples et qui est une sauvegarde pour les gouvernemens eux-mêmes fondés sur ce principe. Ces gouvernemens-là n'ont pas sans doute plus que les autres toutes les vertus; il en est du moins qui font grandement leurs affaires, et l'avantage qu'ils ont, c'est de ne rien brusquer, de préparer les esprits aux transitions les plus difficiles, à la solution des problèmes les plus épineux. Qu'on nous permette une hypothèse fort gratuite : supposez qu'il y eût en Angleterre un gouvernement paternel, doué de « toutes les vertus, » selon l'idéal de M. de Persigny, et que ce gouvernement, dans une inspiration de sa souveraine justice, eût décidé du soir au lendemain l'abolition de l'église d'Irlande; il est infiniment vraisemblable que toutes les passions se seraient soulevées, qu'on en serait bientôt venu aux mains entre Irlandais et anglicans. Depuis un an au contraire, la question se discute de toute façon; elle a été cent fois agitée dans la presse, dans les chambres, dans les *meetings;* elle a été soumise au pays dans les élections, et aujourd'hui, après avoir passé par toutes ces épreuves, elle touche à sa solution par l'effort de toutes les volontés, par la puissance de la délibération publique. Elle ne ressemble pas, il est vrai, à un coup de théâtre, elle n'est pas un don improvisé de la faveur souveraine, elle est la conquête de la raison universelle. Et croit-on que ce fût facile, qu'il n'y eût rien de plus simple que d'imposer une telle révolution, si juste qu'elle fût, au sentiment anglais? Non certes, il a fallu combattre pas à pas, chercher des transactions, préparer la réalisation pratique de cette grande mesure, qui a été la raison d'être du ministère de M. Gladstone, et ce n'est que tout récemment que le bill sur

l'abolition de l'église d'Irlande a été définitivement adopté par la chambre des communes après une suprême tentative pour faire ajourner à trois mois la troisième lecture. M. Disraeli a livré un dernier combat plus par un sentiment d'honneur pour son parti que dans l'espérance de la victoire, et M. Gladstone n'a eu que peu d'efforts à faire pour entraîner la chambre, qui a tranché la question à une majorité de plus de cent voix.

Le bill sur l'église d'Irlande a pourtant encore une résistance à vaincre, celle de la chambre des lords. Les tories, qui sont en force dans la chambre haute, ne demanderaient pas mieux évidemment que d'arrêter au passage une mesure qui froisse tous leurs sentimens. Il y a eu récemment chez le duc de Marlborough une réunion pour décider ce qu'on ferait, et la plupart des membres de cette réunion, lord Derby, lord Cairns en tête, se sont prononcés hautement pour le rejet du bill; mais la chambre des lords, mise en face d'une résolution extrême, ira-t-elle jusqu'à un rejet du bill? Elle n'était pas mieux portée pour la réforme électorale, et elle a fini par l'adopter. Elle n'était pas plus favorable autrefois à la grande réforme de la loi des céréales, et elle n'en vint pas moins à s'y résigner. Agira-t-elle autrement aujourd'hui dans des circonstances analogues et en présence d'une question tranchée d'avance par le sentiment public? Que les chefs du parti tory persistent jusqu'au bout dans leur opposition, qu'ils fassent ce qu'ils pourront pour écarter une mesure dans laquelle ils voient une atteinte à la vieille constitution de l'Angleterre, à la suprématie du protestantisme, c'est assez vraisemblable. Ils prononceront des discours, ils s'armeront de tous les scrupules religieux et nationaux : soit; avec un sentiment plus personnel de conservation, ils feront ce qu'a fait M. Disraeli dans la chambre des communes, ils tiendront sur la brèche le drapeau de leur parti. La question est de savoir si dans la masse de la chambre des pairs beaucoup de membres plus obscurs qui votent sans parler ne se laisseront pas gagner aux conseils d'une modération nécessaire, ne fût-ce que pour ne pas aller au-devant d'un conflit avec la chambre des communes. En définitive, à quoi cela servirait-il? Au point où en sont les choses, une résistance absolue ne serait pour les lords qu'un moyen d'attester leur impuissance. Quand même la chambre haute repousserait le bill dès la première lecture, elle aurait tout au plus gagné quelques semaines. Pour se donner la vaine satisfaction d'un vote hostile, elle rallumerait des discussions passionnées qui tendent à s'épuiser, et elle n'aurait rien résolu. On aurait recours à quelque biais constitutionnel, on ajournerait le parlement pour quelques jours, on ferait aussitôt une autre session, on présenterait de nouveau le bill sur l'Irlande, et la chambre des lords se trouverait encore une fois placée en face d'une question devant laquelle elle serait bien obligée d'abdiquer ses répugnances, sous peine de se mettre en contradiction avec un courant d'opinion irrésistible. La chambre des lords n'est plus en état d'engager de ces redoutables par-

ties; sans rien perdre de son autorité légale, elle n'est plus le grand ressort du gouvernement britannique, et elle sent si bien elle-même sa faiblesse que récemment elle n'a opposé aucune résistance à une proposition de lord John Russell ayant pour objet d'autoriser la reine à créer un certain nombre de pairies viagères en faveur de personnages notables par leur talent ou de fonctionnaires ayant rendu des services au pays. Est-ce que la chambre des lords tendrait à devenir un sénat comme les sénats du continent, comme le sénat qui est sans doute dans l'idéal de M. de Persigny? A un certain point de vue en effet, la mesure proposée par lord John Russell est aussi grave que le bill sur l'Irlande, puisqu'elle fait entrer l'élément démocratique dans l'assemblée demeurée la citadelle de l'aristocratie anglaise. C'est un indice des tendances de l'Angleterre nouvelle; mais la démocratie anglaise aura toujours le frein vigoureux du sentiment individuel, du viril instinct de liberté qui l'accompagne dans toutes ses entreprises.

L'autre jour, à l'heure même où l'on célébrait avec pompe à Florence le centenaire de Machiavel, les Italiens ne se contentaient pas de rendre un platonique hommage au grand et singulier patriote dont le nom est resté un objet de doute parmi les hommes; ils faisaient mieux, ils étaient occupés à montrer dans leurs affaires du moment, dans un incident tout actuel, cet esprit politique qui est une de leurs traditions, dont leurs grands précurseurs d'autrefois leur ont légué l'héritage. La lutte pour l'indépendance commune les avait réunis un instant, la victoire les avait divisés. Le changement de capitale accompli en 1864 avait mis le désarroi dans les opinions en dénaturant toutes les conditions de la politique nationale, en réveillant les animosités locales, en rompant le faisceau des forces par lesquelles s'était accomplie l'émancipation italienne. Turin boudait Florence, et les députés piémontais, séparés de la majorité libérale et conservatrice, vivaient retranchés dans leur mécontentement, ayant tout l'air d'être des irréconciliables, au moins par leur humeur, sinon par leurs opinions. Il en résultait une situation également fausse pour tout le monde, pour les partis, qui ne se combinaient pas par leurs affinités naturelles, qui se trouvaient engagés dans des alliances arbitraires et artificielles, pour les ministères, qui ne savaient jamais sur quoi compter, qui étaient arrêtés à chaque pas dans leur marche. L'opposition semblait puissante, lorsqu'elle ne l'était que par circonstance et par accident; le gouvernement se traînait, craignant toujours de se briser contre des incompatibilités insaisissables, n'osant mettre la main à la seule œuvre désormais vitale et indispensable pour l'Italie, à la réforme de l'administration et des finances. On était en guerre, on ne savait trop pourquoi; on voulait au fond la même chose. Le ministère actuel lui-même, quoique suivi par la majorité depuis deux ans, sentait bien ce qui lui manquait; les hommes qui représentent les diverses nuances d'opinions le sentaient bien aussi, lorsque chez les uns et les autres

naissait la pensée d'en finir de toutes ces divisions, et de là cette dernière modification ministérielle qui, à côté du général Ménabréa et de M. Cambray-Digny, faisait entrer dans le cabinet un des chefs des dissidens piémontais, M. Ferraris, un membre distingué du tiers-parti, ancien lieutenant de Garibaldi en Sicile, M. Mordini, et un des personnages les plus éminens de l'ancienne droite, M. Minghetti.

C'était la victoire d'un véritable esprit politique, d'un sens pratique supérieur, sur des intérêts ou des susceptibilités secondaires. De cette façon, l'éparpillement des opinions cessait, la lutte entre les partis se simplifiait, la majorité, ralliant toutes les fractions dissidentes, se reconstituait dans son intégrité, et le ministère fortifié, mieux assis, pouvait d'une main plus énergique et plus sûre entreprendre la réorganisation administrative et financière du pays, en commençant par soutenir d'un commun effort les plans exposés, il y a deux mois, devant le parlement par M. Cambray-Digny. C'était là l'avantage des derniers changemens ministériels. On pouvait croire du moins qu'on en avait fini pour quelque temps avec les embarras parlementaires nés du fractionnement ou des antagonismes arbitraires des opinions. Point du tout; il se trouve que la question n'est pas aussi complétement résolue qu'on l'avait imaginé d'abord. On s'est aperçu bientôt que, si la pensée d'une reconstitution du ministère fondée sur le rapprochement des partis était juste, elle n'avait peut-être pas été réalisée dans les meilleures conditions et à l'heure la plus opportune, que les malaises n'avaient fait que se déplacer. Le sens des derniers changemens n'a pas été entièrement compris, et c'est maintenant le tour de l'ancienne majorité ministérielle de n'être qu'à demi satisfaite du rôle qu'on lui a donné dans ces évolutions du pouvoir. Il y a eu, en un mot, un certain ébranlement qui n'a pas tardé à se traduire en difficultés inattendues, et la plus grave de ces difficultés s'est élevée justement à propos du système de M. Cambray-Digny, qui était resté le programme du cabinet renouvelé.

Lorsque M. Cambray-Digny déroulait ses plans financiers devant le parlement au mois d'avril, il procédait à grands traits, il exposait l'ensemble d'une situation très difficile, très complexe, qui ne pouvait s'améliorer qu'avec le temps, dans l'espace de cinq ou six années, et qui nécessitait dès aujourd'hui l'emploi d'un certain nombre de moyens pratiques pour arriver au rétablissement assez prompt du paiement en numéraire et à l'extinction graduelle du déficit. Il restait à connaître les moyens pratiques que le ministre italien tenait en réserve. M. Cambray-Digny vient de les révéler aux chambres en leur présentant trois conventions qui ne forment qu'un tout et qui sont pour ainsi dire les ressorts essentiels de son système. L'une de ces conventions transfère, comme en Angleterre, le service de la trésorerie à la Banque nationale, en autorisant cette banque à augmenter son capital et en lui imposant des conditions de garantie. Un second traité sanctionne simplement la fusion de la Banque

nationale et de la Banque toscane. Une dernière convention enfin a trait à la vente des biens ecclésiastiques, et confie cette opération à l'ancienne société des biens domaniaux, agrandie et complétée par l'adjonction du directeur de la Banque nationale et d'une maison française. Ces diverses combinaisons auront pour résultat de conduire au rétablissement prochain du paiement en espèces, et de mettre à la disposition de l'état, sous forme d'avance ou de garantie, une somme de 400 millions qui suffit à ses besoins du moment, en attendant que le déficit disparaisse peu à peu par le mouvement naturel des choses. Or ce sont justement ces projets qui sont devenus un prétexte de divisions nouvelles, de dissidences assez vives. Ils ont été représentés comme livrant l'état à un grand établissement financier, comme portant atteinte au principe de la liberté des banques. Le comité privé de la chambre s'est montré récalcitrant; la commission nommée pour formuler des propositions est manifestement hostile, et la question reste en suspens. Ce n'est pas tout, au milieu de ces malaises a éclaté d'une façon imprévue un incident des plus délicats, qui a mis en ébullition tout le monde parlementaire : c'est une accusation de corruption lancée contre un député ministériel à l'occasion de l'affaire des tabacs. Cette accusation s'est produite d'abord dans un petit journal de Milan, qui a été condamné comme diffamateur par les tribunaux; du journal, elle a passé dans la chambre, où elle a provoqué une demande d'enquête. Un des chefs de la gauche, M. Crispi, a pris une attitude mystérieuse, prétendant connaître des faits qu'il ne pourrait révéler qu'à une commission parlementaire. L'enquête est devenue inévitable, elle a été réclamée par tout le monde. Il en est résulté, au lendemain même de la reconstitution du ministère, une situation tendue, embarrassée, moins nette que jamais. Pour ce qui est de l'enquête, elle n'est point une difficulté pour le cabinet, elle a fourni au contraire à la majorité une occasion de se rallier. Quant aux projets financiers, c'est une autre affaire, c'est la question épineuse.

A ne voir que la logique apparente des choses, l'opposition qui s'est révélée pourrait conduire certainement à un conflit entre la chambre et le gouvernement, et un vote hostile pourrait conduire à une crise ministérielle ou à une dissolution du parlement; mais les Italiens ont cela de bon qu'ils ne tiennent pas absolument à être logiques, qu'ils savent s'arrêter sans aller jusqu'au bout des difficultés, et en fin de compte M. Cambray-Digny, battu dans un comité privé, pourrait bien retrouver la victoire dans la discussion publique. Dans tous les cas, la pensée qui a présidé à la dernière reconstitution du ministère italien ne resterait pas moins une pensée juste, patriotique, faite pour rallier tous les esprits sérieux et prévoyans. Ce rapprochement des partis qui s'est opéré ne peut rester en chemin; c'est une garantie, c'est pour l'Italie le meilleur moyen de se préparer à la solution de toutes les questions intérieures ou extérieures. Et maintenant, de notre côté, allons-nous envoyer un nouveau

ministre à Florence? Si, comme on le dit, le général Fleury doit aller prochainement en Italie remplacer M. de Malaret, est-il chargé de mettre la main à des négociations secrètes qui toucheraient à des intérêts européens ou de préparer le rappel de notre corps d'occupation de Rome? Les négociations secrètes, s'il y en a, n'ont pas besoin de la présence du général Fleury en Italie, et le retour de nos troupes, campées encore à Civita-Vecchia, est probablement assez arrêté désormais dans la pensée du gouvernement français pour qu'il ne reste plus rien à faire. Il ne serait point impossible que le grand-écuyer de l'empereur, qui a été longtemps un personnage essentiel, allât à Florence tout simplement parce que sa position est devenue difficile aux Tuileries, surtout après la lutte que son beau-père, M. Calley Saint-Paul, vient de soutenir contre l'administration pour se faire nommer député dans la Haute-Vienne. C'est le général Fleury lui-même, dit-on, qui, par des raisons toutes personnelles, aurait demandé à être envoyé à Florence, et l'empereur aurait trouvé cet éloignement naturel lorsqu'on aurait trouvé une situation nouvelle pour M. de Malaret. C'est là peut-être l'unique secret, la grande portée politique de cette nomination devenue vraisemblable, et Florence est un assez brillant exil pour ceux qui ne peuvent plus rester à Paris.

Comment se font ou se défont les monarchies constitutionnelles, problème étrange de l'histoire contemporaine et surtout de l'histoire de ces contrées du midi où les révolutions sont à la fois plus fréquentes et moins profondes que dans tous les autres pays de l'Europe. En Espagne, il s'agit de savoir de quelle façon cette monarchie se relèvera et avec quel roi nouveau ou quelle dynastie nouvelle elle renaîtra; en Portugal, il ne s'agit plus que de savoir comment elle se maintiendra au degré d'affermissement et de sécurité où elle est arrivée. Elle a triomphé en effet, cette monarchie constitutionnelle portugaise fondée, il y a bientôt quarante ans, par dom Pedro et léguée en héritage à sa fille dona Maria; elle a aujourd'hui la vie facile. Elle a sans doute encore ses petites crises, ses apparences de coups d'état, comme on l'a vu récemment à propos d'une loi électorale dictatorialement décrétée, ses ombres d'insurrections militaires: en somme, elle n'est pas menacée, et elle ne menace sérieusement aucune des libertés publiques, elle se concilie avec tous les droits du pays; mais avant d'en venir là, elle a passé par des bourrasques où elle a failli plus d'une fois disparaître. Elle a traversé durant près de vingt années toutes ces épreuves, révolutions de la rue, insurrections militaires, dont un ancien ministre de Belgique à Lisbonne, M. le comte Goblet d'Alviella, vient de raconter l'instructive histoire dans un livre sur *l'Établissement des Cobourg en Portugal et les débuts d'une monarchie constitutionnelle.*

Ce prince même de Cobourg, mari de dona Maria, qui a été plus tard populaire et qui l'est encore, à qui l'Espagne offrait récemment une couronne, ce prince dom Fernando peut se vanter d'avoir eu des déboires.

Il n'arrivait en Portugal que pour devenir un objet de méfiance universelle, pour être un prétexte de révolution. On lui disputait la moindre prérogative, on le traitait en étranger, on l'abreuvait d'avanies. Lorsqu'il a été régent après la mort de la reine, on n'a plus vu en lui que le prince affable, libéral et bien intentionné. Il avait eu à faire sa position. Dans cet apprentissage de la royauté, il avait trouvé, il est vrai, un conseiller prudent qui le dirigeait de loin; c'était son oncle de Belgique, le roi Léopold Ier lui-même. Celui-là était un maître en fait de monarchie constitutionnelle, et ses lettres sur les affaires portugaises sont un des attraits du livre de M. Goblet d'Alviella. Le roi Léopold savait comment il faut se conduire avec les hommes et avec les choses, avec les ambitions comme avec les intérêts, et il recommandait surtout de ne rien faire par la force des armes, de se familiariser avec le pays, « de se mettre bien en tête que les choses nécessaires pour constituer un gouvernement monarchique doivent être conquises par la voie constitutionnelle. » Le souverain belge se montre dans ses lettres tel que le peint à son tour M. Émile de Laveleye dans un portrait qu'on a pu lire ici et que l'auteur a joint à un intéressant recueil d'*Études et essais*. C'est le roi Léopold tout entier, fondateur pour sa part d'une monarchie constitutionnelle qui lui survit, homme d'état européen par son influence, par ses conseils, par l'ascendant d'un esprit sagace et avisé. Ces histoires sont toujours instructives pour ceux qui cherchent la solution de cet éternel problème de l'alliance de la liberté et de l'ordre au sein de nos sociétés agitées.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE.

ANNUAIRE DE 1869.

On sait qu'il s'est formé à Paris l'année dernière une société libre des agriculteurs de France, pour reprendre la tradition de l'ancien *Congrès central d'agriculture*, supprimé après 1851. Cette société vient de publier son premier annuaire; on y trouve la liste des membres, qui dépassent aujourd'hui 2,500, et le compte-rendu de la première session. La liste des souscripteurs montre que les hommes les plus connus par leur attachement à l'agriculture ont tenu à honneur d'y figurer. La société a choisi M. Drouyn de Lhuys pour président. En cette qualité, M. Drouyn de Lhuys a écrit lui-même la préface de l'annuaire; il y raconte l'histoire de la fondation de la société, et y fait ressortir le but patriotique qu'elle se propose. On a voulu réunir en un seul faisceau, pour leur donner plus de force, les intérêts agricoles, et les habituer à se défendre

eux-mêmes. C'est le plus grand effort qu'ait encore fait parmi nous l'esprit d'association.

La réunion générale s'est ouverte à Paris le 16 décembre dernier; elle n'a duré qu'une semaine. Cinq ou six cents membres y ont pris part, et parmi eux il s'en trouvait qui étaient venus des départemens les plus éloignés. Plus de 80 comices ou sociétés d'agriculture de province y avaient envoyé des délégués. Les deux premières séances ont été absorbées par le vote des statuts et les élections; les discussions sont venues après. Quoique nécessairement fort sommaires, elles suffisent pour donner au compte-rendu qui les résume un sérieux intérêt. Ce compte-rendu a près de 600 pages. La société s'était divisée pour l'ordre de ses travaux en dix sections; les conclusions, préparées d'avance par les sections, étaient portées ensuite à l'assemblée générale et mises aux voix.

La première section, agriculture proprement dite, a saisi l'assemblée générale de deux rapports, l'un sur les engrais, et l'autre sur le labourage à vapeur. L'assemblée a émis sans discussion des vœux pour la suppression de tous droits d'entrée sur les matières fertilisantes, pour l'abaissement des tarifs des chemins de fer en ce qui concerne le transport de ces matières, pour une étude approfondie des moyens de conserver les engrais des villes et de les rendre à l'agriculture; elle a décidé en outre qu'elle fonderait un prix pour le meilleur mémoire sur les moyens pratiques d'utiliser ce qu'on appelle l'engrais humain. Le rapport sur le labourage à vapeur proposait d'établir aux frais de la société un concours public de machines à labourer; on a évalué à mille le nombre des machines de ce genre qui fonctionnent aujourd'hui dans les îles britanniques, tandis que la France en est encore aux essais. Cette proposition a rencontré d'autant plus de faveur que la première idée de la *Société des agriculteurs de France* est née précisément dans un semblable concours, organisé en 1867 au moyen de souscriptions volontaires après l'avortement de l'exposition agricole de Billancourt.

La seconde section, économie du bétail, s'est occupée d'abord du typhus contagieux des bêtes à cornes qui a fait récemment tant de ravages dans les pays voisins; l'assemblée a approuvé les moyens de défense employés par le gouvernement et consacrés par la loi de 1866, en y ajoutant un vœu formel pour le maintien du principe de cette loi qui accorde une indemnité des trois quarts de la valeur aux propriétaires des animaux abattus pour cause d'utilité publique. Un autre rapport a provoqué une vive opposition; il s'agissait d'organiser à Paris en 1870, par les soins de la société, un concours d'animaux reproducteurs de toutes les espèces domestiques. Les questions délicates que soulèvent les concours d'animaux, surtout quand ils ont leur siége à Paris, ont mis en présence les opinions les plus opposées. La proposition a été renvoyée à une commission. L'assemblée a émis ensuite le vœu que les sels dénaturés pussent être employés francs d'impôts à l'alimentation du bétail.

La troisième section, viticulture, a demandé le remaniement de l'impôt des boissons et la suppression ou la diminution des droits d'octroi sur les mêmes produits. Ces conclusions ont été adoptées après une discussion brillante. La section a invité en outre le gouvernement à poursuivre la diminution des droits perçus dans les pays étrangers sur les vins et eaux-de-vie de France, et elle a demandé que les vins étrangers qui contiennent une forte proportion d'alcool fussent soumis, à leur entrée en France, à l'impôt qui frappe nos propres vins quand ils sont alcoolisés. Le corps législatif vient de donner satisfaction à ce dernier vœu, inspiré par un sentiment d'équité; sous ce rapport, la session de la Société des agriculteurs a déjà eu un résultat positif. L'assemblée a chargé une commission d'étudier la nouvelle maladie de la vigne qui vient de se déclarer dans le midi.

La quatrième section, sylviculture, n'a présenté qu'un rapport sur le reboisement et le gazonnement des montagnes. On y a constaté les bons effets des deux lois de 1860 et 1864, et on en a conclu que les ressources affectées au reboisement devraient être accrues, sans cependant les emprunter à des aliénations ou à des coupes extraordinaires des bois de l'état. L'assemblée s'est associée à ces idées, recommandant à l'administration des forêts, chargée de l'opération du reboisement, d'employer les procédés les plus simples et les plus économiques.

La cinquième section, horticulture, n'a eu aucun rapport prêt à temps pour être soumis à l'assemblée générale. Il en a été de même de la septième section, industries agricoles, et de la huitième, sériciculture.

La sixième, mécanique et génie rural, a proposé de généraliser le concours des machines à labourer en l'étendant à toute sorte d'instrumens agricoles. Il ne s'est pas élevé contre les expositions de machines les mêmes objections que contre les expositions d'animaux; seulement il n'y a eu rien de fixé pour l'époque et le lieu du premier concours; on a voulu se donner le temps d'étudier les moyens d'exécution. Un rapport sur les irrigations a soulevé des questions de propriété qui ont décidé le renvoi à une commission. Les conclusions en faveur du desséchement et de la mise en culture des lais et relais de la mer ont passé sans difficulté, ainsi que la proposition d'encourager par des récompenses l'établissement d'entrepreneurs ruraux pour répandre dans les campagnes l'usage des machines.

La neuvième section, économie et législation rurales, a présenté à elle seule sept rapports; elle a demandé : 1° qu'on revienne à la loi de 1824, qui favorisait les échanges de parcelles; 2° que le droit proportionnel d'enregistrement sur les baux à ferme soit supprimé et remplacé par un droit fixe modique; 3° qu'une révision de la législation facilite les abornemens généraux par communes ou sections de communes, sur le modèle de ceux qui ont réussi dans les départemens de la Meuse et de la Moselle; 4° que des lois spéciales soient rendues sur les besoins les

plus pressans de l'agriculture sans attendre la confection du code rural, qui peut encore subir de longs retards; 5° que les articles 2102 et 2076 du code civil soient modifiés dans un sens plus favorable à la culture, et que, dans la création d'établissemens de crédit rural, on s'abstienne de faire intervenir la garantie de l'état et le concours de ses agens; 6° qu'aucune réglementation législative ne gêne la liberté des conventions entre les propriétaires et les métayers, et que les métayers aient une part dans les récompenses accordées aux travaux agricoles; 7° qu'on remette en vigueur la loi de 1851, qui instituait une représentation élective de l'agriculture. Toutes ces propositions ont eu l'assentiment général, à l'exception de la modification de l'article 2102, qui a été rejetée après un débat assez vif, mais un peu en dehors du sujet. La question des chemins ruraux et la question générale du crédit agricole ont été renvoyées à des commissions. Un membre a fait une tentative pour saisir l'assemblée générale de la discussion sur le libre échange à propos du traité avec l'Angleterre. Cette question, qui passionnait autrefois les agriculteurs, a été écartée d'un commun accord.

Enfin la dixième section, enseignement agricole, a fait émettre des vœux pour le rétablissement de l'ancien Institut national agronomique avec les changemens dont l'expérience a démontré l'utilité, pour l'augmentation du nombre des écoles régionales, pour la création d'une ferme-école basée sur la participation des élèves aux bénéfices de l'exploitation, pour le développement des orphelinats agricoles, pour la multiplication des *stations* d'essais à l'imitation des établissemens allemands du même nom et de celui qui vient de se fonder à Nancy. Ici encore, les vœux de la société ont déjà reçu un commencement d'exécution. Un amendement au budget signé par cent quarante-six députés, c'est-à-dire par la majorité de la chambre, a été présenté au corps législatif dans l'intérêt de l'enseignement agricole; le ministre a pris l'engagement de s'en occuper, et l'amendement a été retiré par les signataires.

Ces votes montrent bien l'esprit qui a régné dans cette assemblée improvisée. Elle n'a eu qu'une seule pensée, la prospérité de l'agriculture nationale. Étrangère à tout esprit de parti, elle a fait preuve d'autant de modération que d'indépendance. On a donc peine à comprendre pourquoi le ministère de l'intérieur lui fait encore attendre l'autorisation dont elle a besoin. Cette hésitation inexplicable a déjà eu un résultat fâcheux pour le gouvernement. La société avait annoncé l'intention de provoquer des congrès régionaux dans les provinces. Elle a dû y renoncer, faute de l'autorisation préalable. Les principaux agriculteurs de plusieurs régions se sont alors réunis spontanément, et ont organisé eux-mêmes des congrès en vertu de la loi sur les réunions. Le plus important vient de se tenir à Lyon; M. Drouyn de Lhuys, président de la société, invité à s'y rendre, a été élu président du congrès, ce qui ne laisse au-

cun doute sur le sens de cette manifestation locale. La réunion de Lyon a été presque aussi nombreuse que l'assemblée générale, les discussions ont duré trois jours avec autant de liberté que d'éclat. Le préfet du Rhône, collègue de M. Drouyn de Lhuys au sénat, s'y est en quelque sorte associé en assistant à l'une des séances, et en félicitant l'agriculture dans un discours public d'avoir voulu « faire elle-même ses affaires. »

En présence de pareils faits, l'autorisation ne peut tarder bien longtemps. Toutes les difficultés ne seront pas encore aplanies pour la nouvelle société. Il lui reste fort à faire avant d'acquérir l'importance de la *Société royale d'agriculture d'Angleterre,* qui compte 5,000 membres pour un territoire égal au quart de la France. Naturellement la plupart des premiers souscripteurs appartiennent à la région dont Paris est le centre; outre que cette région est la plus riche, ceux qui l'habitent viennent à tout moment à Paris pour leurs affaires, et ont l'habitude de s'y réunir. A mesure qu'on s'éloigne de Paris, le nombre des adhérens diminue, et dans l'assemblée générale tout le monde a pu remarquer un sentiment de défiance prononcé contre l'influence prépondérante de la région parisienne. La société avait voulu y répondre en instituant les congrès régionaux : ce n'est peut-être pas assez. Quelques membres avaient proposé de diviser la société elle-même en sections régionales; cet amendement a été rejeté comme n'étant pas assez étudié : il contient peut-être une idée féconde. Il a déjà été entendu que le conseil d'administration serait composé de trois membres par région; dans la précipitation d'une première réunion, cette nomination a dû être faite par l'assemblée générale; ne pourrait-on pas remettre à l'avenir aux régions elles-mêmes le droit de nommer leurs représentans dans le conseil?

Les adhésions seraient certainement plus nombreuses, si chaque région pouvait se constituer à part avant de se fondre dans la grande unité. Le congrès de Lyon a fait faire un grand pas; la seconde série des concours régionaux au mois de juin amènera sans doute de nouveaux incidens. L'Association normande, qui réunit depuis trente ans les cinq départemens de l'ancienne Normandie, montre comment pourraient s'établir et fonctionner ces sociétés régionales. L'Association bretonne a donné un autre exemple. Il est question en ce moment d'en fonder une à Aix pour les départements de l'ancienne Provence. Les autres parties de la France ne voudront probablement pas rester en arrière. La Société des agriculteurs prendrait alors une forme fédérative, la seule qui puisse donner une large satisfaction à tous les intérêts.

L. DE LAVERGNE.

L. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-UNIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIXe ANNÉE.

MAI — JUIN 1869

Livraison du 1er Mai.

L'Aventure de Ladislas Bolski, troisième partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 5

La Science et la Conscience. — Les Physiologistes, par M. E. VACHEROT, de l'Institut. 56

Exploration du Mékong. — II. — Les forêts d'Attopée, les sauvages et les éléphans, par M. L.-M. de CARNÉ. 86

Mme de Rochefort, sa famille et ses amis. — II. — Le marquis de Mirabeau et le duc de Nivernois, par M. Louis de LOMÉNIE. 115

L'Espagne et l'esclavage dans les îles de Cuba et de Porto-Rico depuis la révolution de 1868, par M. Augustin COCHIN, de l'Institut. 158

Ahmed le fellah, dernière partie, par M. Edmond ABOUT. 185

Peintres et sculpteurs. — M. Henri Lehmann et ses peintures au palais de justice de Paris, par M. Henri DELABORDE. 220

Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 244

Essais et Notices. 256

Livraison du 15 Mai.

Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie, seconde partie. — I. — La Seconde Déposition de Chrysostome, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut. 257

L'Aventure de Ladislas Bolski, quatrième partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 295

Philosophie et Religion. — Un Apologiste chrétien au XIXe siècle, par M. Paul JANET, de l'Institut. 334

La Serbie au XIXe siècle. — VI. — Le prince Michel Obrenovitch, le prince Kara-Georgevitch, le rappel de Milosch et sa mort, dernière partie, par M. Saint-René TAILLANDIER. 368
Un diplomate anglais de la fin du siècle dernier, souvenirs sur les cours du nord, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE. 406
Le Spiritualisme dans la science, essai d'une nouvelle métaphysique, par M. Auguste LAUGEL. 441
La Grèce en 1869, son avenir par les alliances et dans les travaux de la paix, par M. Émile BURNOUF. 458
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 483
Revue dramatique. — *Julie*, de M. Feuillet, *Le Post-scriptum*, de M. Augier, *Le Filleul de Pompignac*, par M. F. de Lagenevais. 495
Essais et Notices sur quelques publications. 505

Livraison du 1er Juin.

L'Aventure de Ladislas Bolski, dernière partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 513
Impressions de voyage et d'art. — VI. — Leyde, l'hôtel de ville de Harlem et Rembrandt, Utrecht et les frères moraves, dernière partie, par M. Émile MONTÉGUT. 555
La nouvelle Philosophie de la Nature. — L'atome et l'esprit, par M. Charles LÉVÊQUE, de l'Institut. 597
Le Clan du vol a Paris, ses catégories et ses refuges, par M. Maxime DU CAMP. 627
Une Énigme de l'histoire. — La captivité de Jeanne la Folle d'après des documens nouveaux, par M. K. HILLEBRAND. 663
L'Allemagne depuis la guerre de 1866. — X. — Les luttes confessionnelles a propos du Concordat en Autriche, par M. Émile de LAVELEYE. . . . 691
Le Salon de 1869, par M. Edmond ABOUT. 725
Les Saisons, poésies par M. André THEURIET. 759
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 769
Essais et Notices. 781

Livraison du 15 Juin.

Pierre qui roule, première partie, par M. George SAND. 785
Jean Chrysostome et l'impératrice Eudoxie. — II. — Le second exil de Chrysostome, la mort d'Eudoxie et le triumvirat de l'église d'Orient, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut. 828
Les Agitations ouvrières et l'*Association internationale des travailleurs*, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut. 871
Le Sentiment religieux et sa valeur en philosophie, a propos de deux livres récens de philosophie religieuse, par M. Albert RÉVILLE. 903
L'Archipel des Philippines et la piraterie, récit de mœurs et de voyage, par M. Edmond PLAUCHUT. 932
L'Œuvre de l'exil. — 1852-1869. — *L'Homme qui rit*, de M. Victor Hugo, par M. Louis ÉTIENNE. 965
Le Territoire d'Aliaska et les Colonies du nord-ouest de l'Amérique, par M. H. BLERZY. 997
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 1021
Essais et Notices. — La Société des agriculteurs de France, par M. L. de LAVERGNE, de l'Institut. 1035

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
per.2
t.81

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY